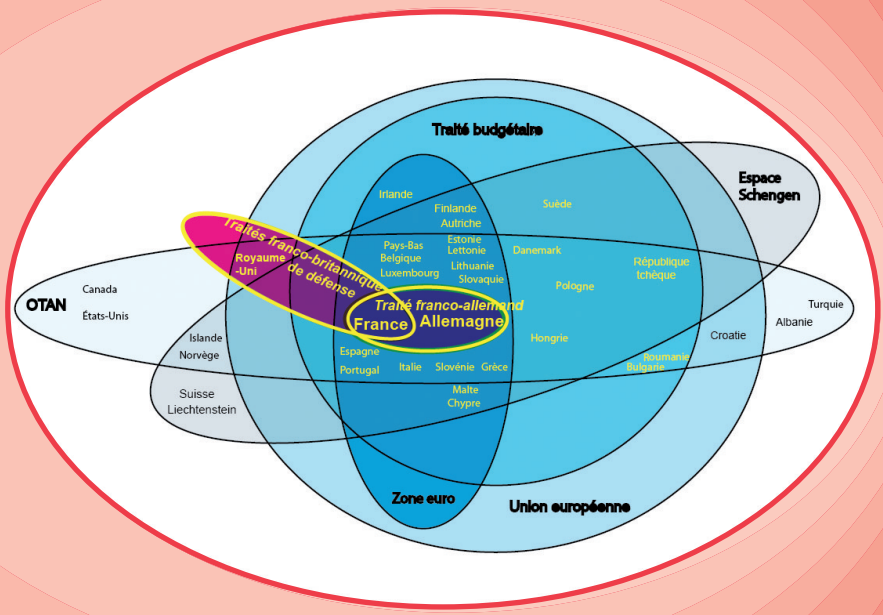
Pierre-Emmanuel THOMANN

Le couple franco-allemand et le projet européen

Représentations géopolitiques, unité et rivalités



L'Harmattan

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le couple franco-allemand et le projet européen

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

© L'HARMATTAN, 2015
5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

www.harmattan.fr
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-343-05978-5
EAN : 9782343059785

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Pierre-Emmanuel THOMANN

Le couple franco-allemand et le projet européen

Représentations géopolitiques, unité et rivalités

L'Harmattan

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer mes remerciements à Barbara Loyer, directrice de thèse et Béatrice Giblin qui ont suivi mon travail de recherche avec patience et disponibilité pendant ces longues années caractérisées par des crises et rebondissements franco-allemands successifs, et qui m'ont enseigné la rigueur intellectuelle, la clarté du raisonnement, et le dépassement de mes propres représentations.

Mes remerciements s'adressent aussi tout particulièrement aux membres du jury, Michel Deshaies, Béatrice Giblin, Bernard Reitel et Henrik Uterwedde qui ont accepté d'évaluer mon travail de thèse. Merci encore au Professeur Henrik Uterwedde qui m'a beaucoup appris sur l'Allemagne lors de ma période de recherche à l'Institut franco-allemand (DFI) de Ludwigsbourg en 1996, et à Barbara Loyer de présider le jury de cette thèse.

Je remercie aussi vivement les personnes qui ont accepté d'échanger avec moi sur la problématique franco-allemande au cours d'entretiens de recherche. Je remercie aussi mes parents Claude et Jean Thomann, mais aussi mon épouse Markéta pour la relecture du document et leurs remarques. Je remercie aussi l'équipe de l'IFG pour son aide, mais aussi ses chercheurs pour leurs conseils et encouragements. Merci à ma famille, mon épouse Markéta et mes deux enfants Eliska et Anezka pour leur patience et compréhension pour ce projet qui a monopolisé une grande partie de mon temps.

Enfin, mon intérêt pour mon travail de recherche n'aurait pas été si fort sans l'expérience et les témoignages de ma famille, famille des frontières dont le destin fut inextricablement mêlé à la problématique franco-allemande. La branche maternelle et lorraine de ma famille : ma grand-mère Andrée Gadat, résistante, fusillée par la Gestapo le 3 septembre 1944 ; mon grand-père Georges Gadat, officier dans l'armée française en captivité en Allemagne de 1940 à 1945 ; mon grand-oncle Henri Gadat en captivité en Allemagne et employé dans la ferme d'une famille allemande avec qui il a gardé des relations d'amitié ; mon arrière-grand-mère Louise Calba qui a vécu les deux guerres mondiales et dont les témoignages ont baigné ma jeunesse. La branche paternelle et alsacienne de ma famille : mon grand-père Albert Thomann qui a changé trois fois de nationalité (né allemand en 1902, devenu français en 1918, à nouveau allemand en 1940 et à nouveau français

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

en 1945), et qui fut interprète franco-allemand dans le contingent français d'occupation de la Ruhr entre les deux guerres ; le cousin germain de mon père, René Thomann, « Malgré Nous » à 17 ans et demi dans la Wehrmacht sur le front russe pendant la Seconde Guerre mondiale de 1943 à 1945 jusqu'à la chute de Königsberg (Kaliningrad).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

INTRODUCTION

Le *couple franco-allemand* est une expression courante associant deux notions centrales : il évoque la réalité politique des relations franco-allemandes au sein du projet européen, mais il exprime aussi des perceptions géopolitiques plus subjectives liées à l'histoire et aux projets des deux nations ainsi que leur rôle au niveau européen et mondial qui lui confèrent le caractère de représentation. *« Imbriquées dans leur histoire, France et Allemagne le sont également dans leurs imaginaires. N'ayant eu de cesse de se définir l'une par rapport à l'autre, par emprunts et imitations autant que par distanciations et par rejets, elles ont - jusque dans leurs oppositions les plus radicales (car se démarquer de l'adversaire et prendre systématiquement son contre-pied, c'est toujours se définir par rapport à lui) - développé entre elles au cours des siècles une relation de dépendance réciproque aussi étroite que complexe*[1] *».*

Il faut souligner qu'il n'y a sans doute pas deux pays au monde qui n'aient tissé autant de liens, non seulement au plan politique, mais aussi au niveau de la société civile.

L'Allemagne et la France ont des relations institutionnelles très denses : les liens institutionnels principaux sont les relations bilatérales sur la base du traité de coopération franco-allemande (dit de l'Élysée) signé en 1963, le projet d'intégration européenne au sein de l'Union européenne[2], et l'appartenance commune à l'OTAN, alliance militaire dotée d'une clause de défense collective. La France soutient aussi la revendication allemande à un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. Ils sont membres de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), et du Conseil de l'Europe.

---

[1] Étienne FRANÇOIS, France Allemagne: Histoires entremêlées, mémoires partagées, France-Allemagne, publié par le ministère des Affaires étrangères, Paris, adpf, 1998, p. 19-31.

[2] L'article 1er du traité sur l'Union européenne (TUE) souligne que *« le présent traité marque une nouvelle étape dans le processus créant une Union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe, dans laquelle les décisions sont prises dans le plus grand respect possible du principe d'ouverture et le plus près possible des citoyens »*, Journal officiel de l'Union européenne, C 115, 9 mai 2008, versions consolidées du traité sur l'Union européenne et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La feuille de route des relations bilatérales approuvée lors du 12e Conseil franco-allemand le 4 février 2010, souligne que *« l'Allemagne et la France partagent une même vision de leur avenir à l'horizon 2020 »* et une *« volonté d'agir comme moteur pour les dix ans à venir ». « Depuis soixante ans, la réconciliation franco-allemande a permis que s'établisse entre nos deux pays une coopération unique et exemplaire, fondée sur notre conscience de la responsabilité partagée de nos deux pays vis-à-vis de l'Europe et inspirée par la volonté d'agir comme moteur de la construction européenne ». « À l'aube d'une nouvelle décennie »* les deux pays se sont fixés comme objectifs de *« trouver ensemble des réponses à ces nouveaux défis que sont la lutte contre le changement climatique, les déséquilibres économiques et financiers, les menaces sur la sécurité et la paix ». « Dans un monde où s'imposent de nouveaux acteurs globaux »,* le document souligne que *« l'entente franco-allemande la plus étroite est indispensable à nos deux pays et à l'Europe ».*

La métaphore du couple franco-allemand

Le *couple franco-allemand* est l'expression de plus en plus usitée dans les médias et le langage courant en France, pour évoquer les relations franco-allemandes. Le *couple franco-allemand* présente la singularité d'associer le mot couple qui relève essentiellement de la sphère privée, aux relations entre deux États, l'Allemagne et la France. Cette dénomination de la relation franco-allemande est aussi une singularité, car on parle de *couple franco-allemand,* mais on ne parle jamais de *couple franco-italien*, ni de *couple franco-espagnol*, ni de *couple franco-américain,* ni même de *couple germano-américain,* ou de *couple germano-britannique.* L'expression de *couple franco-britannique,* usitée très rarement, évoque une relation complémentaire ou une alternative franco-britannique[3] au *couple franco-allemand.* La relation franco-britannique présente pourtant des similitudes avec la relation franco-allemande, car des relations pacifiées se sont surimposées après une période historique marquée par les guerres, sans toutefois faire disparaître complètement les incertitudes qui persistent entre les deux nations.

Plus curieux encore, les Allemands ne désignent généralement pas la relation franco-allemande par l'expression de *couple franco-allemand*. Si

[3] L'expression de *« couple franco-britannique »* a été usitée par le président Nicolas SARKOZY à l'occasion de la posture en pointe prise par Français et Britanniques dans la *coalition de volontaires* lors de la guerre en Libye. Elle avait aussi été employée lors de la visite d'État du président de la République française à Londres les 26 et 27 mars 2008 par Noëlle LENOIR, ministre déléguée aux Affaires européennes, du 17 juin 2002 au 29 mars 2004, et animatrice d'un blog de L'Express sur l'Europe (http://blogs.lexpress.fr/noellelenoir/about/-).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'on se réfère au portail internet franco-allemand[4], l'expression de *« couple franco-allemand »* dans la version française diffère de l'expression de *« Deutsch-Französiche Zusammenarbeit »,* dans la version allemande, qui se traduit littéralement par *« coopération franco-allemande »* et non pas par l'expression équivalente en français qui se traduirait par *« Deutsch-Französiche Ehepaar »*. Les expressions telles que « partenariat » *(« Partnershaft »)*, « relations » *(« Beziehungen »),* « axe » *(« Achse »),* « entente » *(« Entente »)*, ou « moteur » *(« Motor »)* sont plus courantes, et la notion d'une relation aussi étroite que celle d'un *couple franco-allemand* ne s'est pas imposée en Allemagne. Tout au plus parle-t-on *« d'amitié » (« Freundschaft »)* franco-allemande.

L'accent différent mis par les Allemands et les Français à propos de la dénomination de la relation franco-allemande révèle que derrière la simple dénomination de la relation se cache une situation extrêmement complexe. Si la métaphore du couple est beaucoup plus répandue en France qu'en Allemagne, cela signifie que la notion de *couple franco-allemand* véhicule avant tout un point de vue français de la relation. Une mise en parallèle des perceptions et des attentes à propos de la relation de part et d'autre du Rhin donne une clé de compréhension nécessaire à la relation franco-allemande. Ces perceptions et ces attentes au sujet de la nation, en France comme en Allemagne, sont ce que l'on appelle des « représentations géopolitiques ». Ces représentations intègrent les référents au territoire national. Comme le territoire de l'Allemagne a changé de taille, les enjeux du couple franco-allemand ont par conséquent été posés différemment après l'unification.

Selon Joseph Hurt[5], *« en allemand, le terme est rarement employé pour désigner les rapports des deux nations. On parle sous un ton neutre des relations franco-allemandes et avec plus d'emphase de la réconciliation franco-allemande ou d'amitié franco-allemande. Le terme « couple franco-allemand » est bien sûr une métaphore ; le sens littéral ne désigne que la relation entre deux individus : avec le couple franco-allemand, on projette le rapport individuel et affectif sur le niveau collectif ; la métaphore renvoie à la fois à son sens premier littéral (le couple individuel) et connote un sens figuré (ici les rapports entre les deux nations). En allemand, le sens premier semble être plus présent de sorte que le terme « Paar » paraît trop réduire les relations entre les deux nations à une relation intimiste. En France en revanche, on est beaucoup plus habitué à imaginer la nation comme une personne ».*

[4] http://www.france-allemagne.fr/-Deutschland-Nouvelle-version-.html

[5] Joseph HURT de nationalité suisse, est fondateur du Frankreich Zentrum de l'Université Albert-Ludwigs à Fribourg en Allemagne. HURT Joseph, Le couple franco-allemand, Naissance et Histoire d'une métaphore, in GÖTZE Karl-Heinz (hrsg) France-Allemagne, passions croisées, Actes du colloque international du 22 au 24 mars 2001 à Aix-en-Provence, *Cahiers d'Études Germaniques* N° 41 (2001), p. 81-91.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La métaphore contenue dans l'expression de *couple franco-allemand* évoque deux niveaux de relations : les couples politiques franco-allemands successifs comme les binômes de Gaulle-Adenauer, Mitterrand-Kohl, Schröder-Chirac. Le *couple franco-allemand* a été incarné par la chancelière Angela Merkel et le président Nicolas Sarkozy de 2007 à 2012. La métaphore évoque aussi les rapports entre les nations allemandes et françaises dans toute leur complexité et leur profondeur historique. L'expression de *couple franco-allemand* généralisée par les Français permet toutes sortes de jeux de mots, personnalisant à l'extrême les relations entre les deux pays et leur donnant une intensité et une dramatisation simplificatrice en les réduisant aux relations entre les dirigeants politiques. Les crises récentes nous rappellent que la relation franco-allemande *« a toujours été un peu un couple au bord de la crise de nerfs »* avait souligné Anne-Marie le Gloannec en 1997, *« mais cela ne les a jamais empêché de progresser ensemble*[6] *».* Le *« divorce*[7] *», le « malaise »* ou la *« rupture » du couple franco-allemand* ont maintes fois été annoncés et soulignés à l'occasion de ses différentes crises. Lorsque la métaphore du *« couple franco-allemand »* est parfois usitée dans les médias allemands, elle l'est d'ailleurs souvent de manière ironique. C'est ainsi qu'en pleine crise financière en 2009, le journaliste allemand Sascha Lehnartz du quotidien Die Welt[8] évoquait les *« scènes d'un mariage arrangé »* entre la chancelière Angela Merkel et le président Nicolas Sarkozy et soulignait le *« refroidissement de l'amitié franco-allemande ».*

L'intérêt de la thématique du *couple franco-allemand* comme objet d'étude réside à la fois dans la coexistence de sentiments de banalité à son encontre, évoquant une paix définitive entre les *ennemis héréditaires*, et une interrogation récurrente sur son avenir au fil des crises et des relances de la relation qui viennent brouiller la routine de la communication politique toujours prompte à lisser et masquer les différends entre les deux États. Ces interrogations constituent une question d'un intérêt particulier, d'autant plus que la réconciliation franco-allemande fut considérée par les *pères fondateurs* du projet européen comme la condition nécessaire à la paix européenne, puisque le projet d'intégration européenne avait précisément pour objectif d'encadrer et consolider la relation franco-allemande. Examinons la place qu'occupe aujourd'hui le binôme franco-allemand dans le projet européen.

[6] Le Point, 1997.

[7] Dans son article *« intervention en Libye : le divorce du couple franco-allemand »*, Thierry DE CABARRUS estime que la rupture entre l'Allemagne et la France paraît consommée. http://www.suite101.fr/content/intervention-en-libye--le-divorce-du-couple-franco-allemand-a26566

[8] Die Welt, le 14 mai 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le couple franco-allemand et le projet européen

Le *couple franco-allemand* occupe une position centrale dans le projet européen. Pour appréhender la réalité politique du *couple franco-allemand*, le schéma et les cartes suivantes (planches 1 et 2) soulignent le poids actuel de l'Allemagne et de la France au sein du système institutionnel européen. Ce schéma institutionnel résulte d'un compromis issu de deux types d'informations à représenter : l'appartenance du *couple franco-allemand* et de leurs partenaires aux cercles institutionnels à la base du projet européen, et la position géographique des États. L'Allemagne et la France sont liées par le traité franco-allemand depuis 1963. Les deux États se situent au cœur du projet européen, car ils appartiennent à tous les regroupements institutionnels qui sont de taille variable[9]. L'Allemagne et la France sont membres de la zone euro, ils sont signataires du nouveau traité sur l'Union économique et monétaire, ils appartiennent à l'Union européenne, et à la zone Schengen de libre circulation des personnes. Les deux États sont aussi membres de l'Alliance atlantique, et si l'OTAN n'est pas une institution européenne proprement dite, elle constitue le centre de gravité de la défense de l'Europe. L'Alliance atlantique est indissociablement liée au projet européen. Le compromis choisi pour la représentation visuelle entre l'appartenance institutionnelle et la position géographique souligne la position centrale du *couple franco-allemand* par rapport à la position plus périphérique des autres États dont la répartition dans les différents cercles illustre *l'Europe à géométrie variable* (groupe d'États membres différents selon le degré d'intégration) et *l'Europe à la carte* (choix des États différents selon la thématique de coopération).

Le traité franco-britannique[10] signé en 2010 qui instaure un *axe franco-britannique* en matière de défense ne cadre cependant pas avec cette vision parfaitement concentrique d'un binôme franco-allemand au centre du projet européen que la représentation du *couple franco-allemand* tend à exprimer. *L'axe franco-britannique* met un bémol à la centralité trop parfaite du *couple franco-allemand* et annonce une réalité plus complexe.

[9] L'appartenance de l'Allemagne et de la France à l'Espace économique européen (EEE), au Conseil de l'Europe, à l'Organisation pour la sécurité et coopération en Europe (OSCE) et aux Nation unies pour ne citer que les grandes institutions internationales à caractère politique, bien qu'elles jouent un rôle important, n'ont pas été retenues pour améliorer la lisibilité de la carte.

[10] Le traité franco-britannique est bilatéral, mais il souligne explicitement vouloir contribuer au projet européen par la constitution d'une *avant-garde franco-britannique*, certes en dehors des traités existants, mais aussi pour faire avancer le *projet de défense européenne*, au sein du projet européen encadré par l'Union européenne, mais aussi à l'OTAN.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

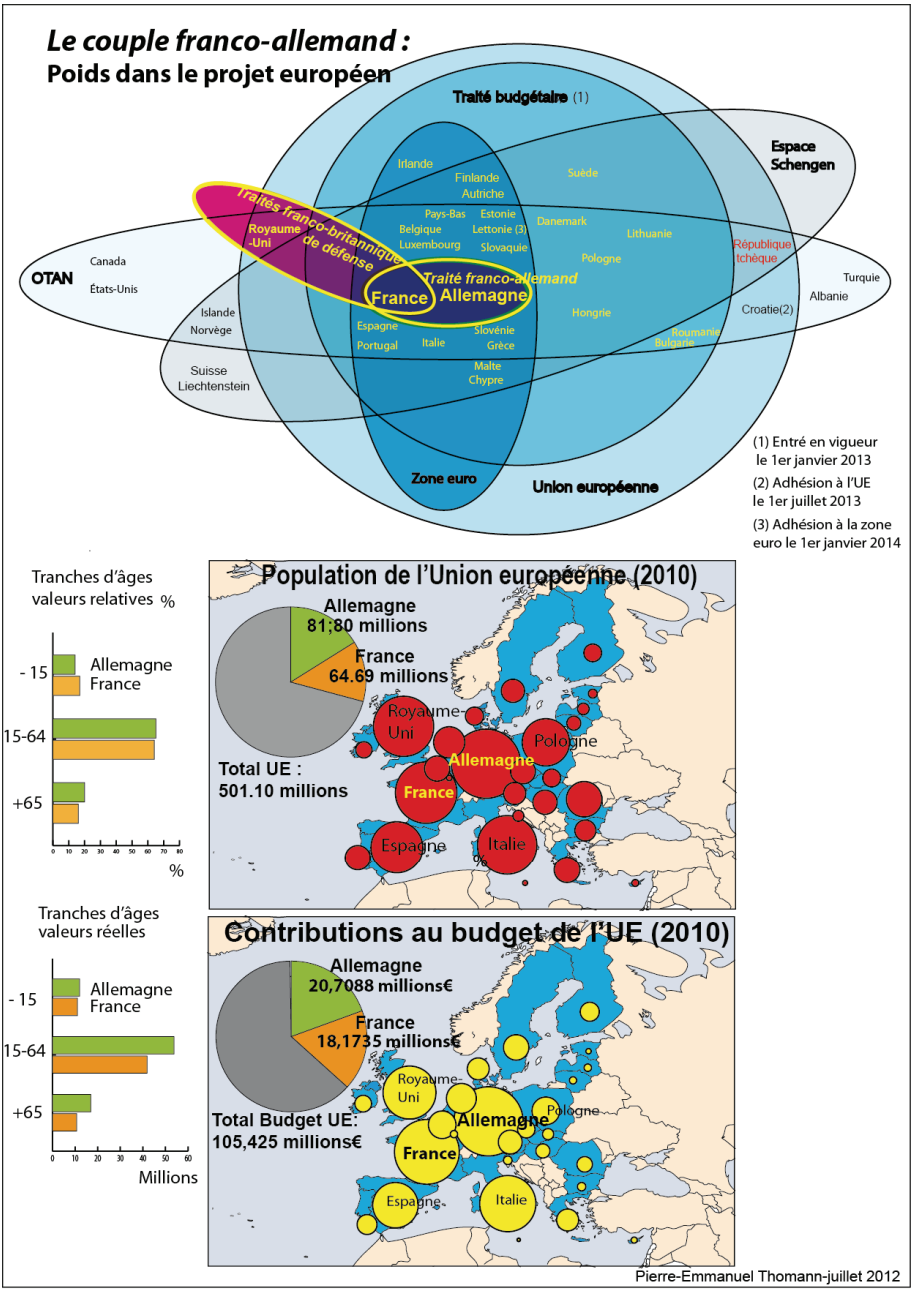


Planche 1. Le *couple franco-allemand*, poids dans l'Union européenne

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

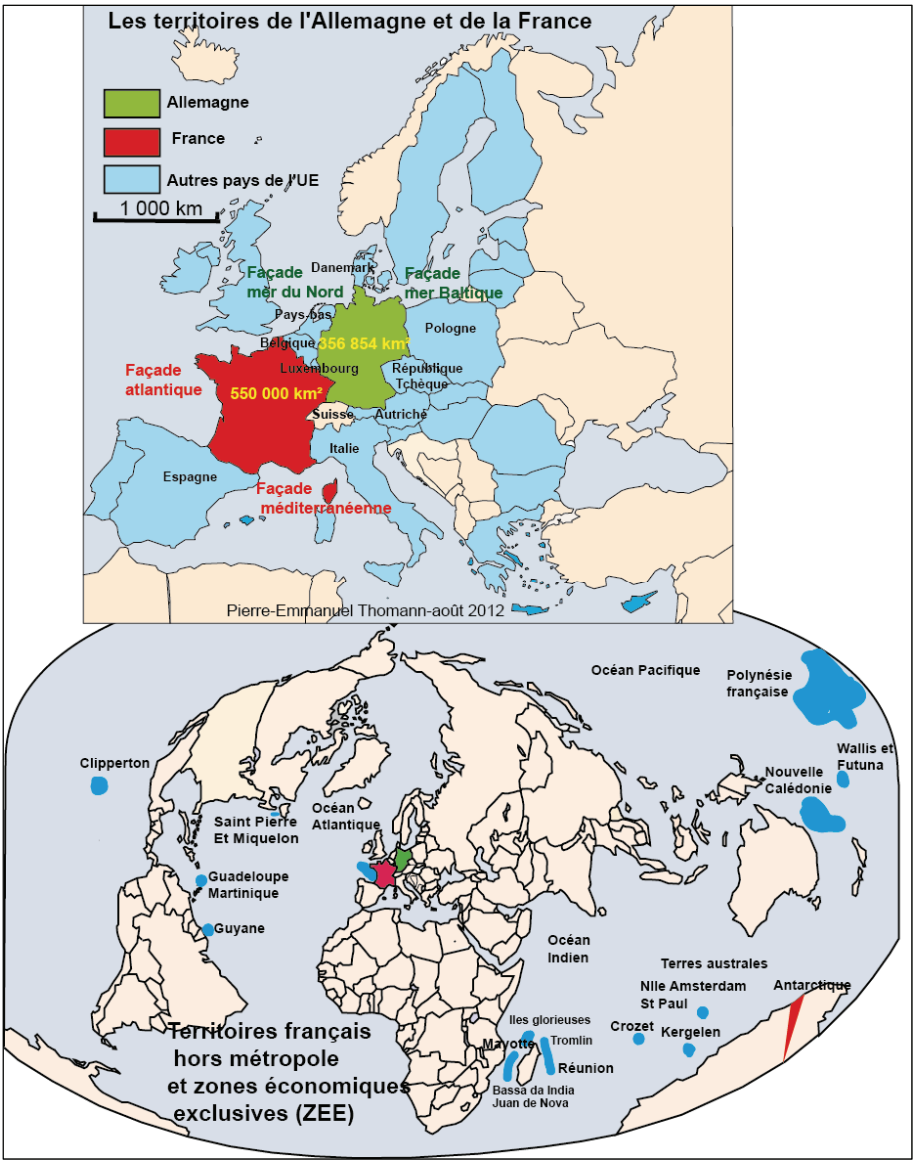


Planche 2. Les territoires de l'Allemagne et de la France

En ce qui concerne le poids démographique de l'Allemagne et de la France dans l'Union européenne, la différence entre les deux États avec respectivement 60 et 80 millions d'habitants au profit de l'Allemagne est surtout relative par rapport à la population totale de l'Union qui est de 501,1 millions en 2010. La proportion de la population allemande au sein de l'Union est de 16,32 % de celle de l'Union, celle de la France de 12,91 %, et à elles deux, elles représentent 29,23 % de la population de l'Union.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Malgré le différentiel, on peut considérer que les deux pays sont dans la même catégorie à l'échelle européenne. La population française est plus jeune que la population allemande et la démographie lui est aussi plus favorable avec un taux de natalité supérieur (taux de natalité en France en 2011 : 12,7 pour mille habitants, en Allemagne : 8,1 pour mille habitants)[11] et une population française en croissance (5,5 pour mille en 2010)[12] tandis que la population allemande décroît (-0,6 pour mille en 2010).

La contribution de l'Allemagne au budget de l'Union européenne est plus importante que celle de la France, tandis que les deux pays sont aux deux premiers rangs des contributions de l'Union. Vis-à-vis du budget total, la contribution allemande totale représente 19,64 % du budget de l'Union, celle de la France 17,23 %, et à elles deux elles représentent 36,88 % pour un total de 105,425 milliards d'Euros en 2010. En ce qui concerne la population, l'Allemagne et la France ont un poids prépondérant au sein de l'Union européenne, tout en restant relatif, et le poids relatif entre les deux États au sein du couple franco-allemand n'est pas spectaculaire.

En ce qui concerne le territoire, les deux États détiennent une position centrale dans l'Union européenne. La position géographique de l'Allemagne est cependant plus centrale que celle de la France dans l'Union avec des frontières adjacentes aux pays méditerranéens, aux pays d'Europe centrale, et comme État riverain de la Baltique (carte 2). L'Allemagne a neuf voisins continentaux (dont la Suisse qui ne fait pas partie de l'UE), tandis que la France n'en a que six (Suisse comprise). Le différentiel en termes de superficie du territoire profite à la France métropolitaine. Le différentiel est encore plus marqué par les possessions françaises d'outre-mer qui lui donnent le deuxième territoire maritime mondial grâce aux zones économiques exclusives (ZEE) après les États-Unis. La différence à l'échelle mondiale est de taille, car le territoire de l'Allemagne est contenu dans l'Europe, tandis que celui de la France ne l'est pas avec des possessions territoriales en Amérique du Nord et du Sud, dans les océans Pacifique, Atlantique et Indien, et en Antarctique.

Les positions centrales de l'Allemagne et de la France dans le projet européen donnent aux relations entre les deux pays, mais aussi dans leurs rapports avec leurs partenaires européens et mondiaux, une importance particulière. Le *couple franco-allemand* comme objet d'étude est intéressant à plusieurs titres en raison de l'emboîtement des problématiques qui lui sont liées.

[11] http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/table.do?tab=table&plugin=1&language=fr&pcode=tps00112
[12] http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php?title=File:Crude_rates_of_population_change,_2008-2010_(per_1_000_inhabitants)-fr.png&filetimestamp=20120712094708

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le *couple franco-allemand* et le champ d'analyse de la géopolitique

La géopolitique concerne *« les rivalités de pouvoirs ou d'influences sur des territoires et sur les populations qui y vivent »* selon Yves Lacoste[13]. La question de la rivalité de pouvoir sur le territoire est-elle pertinente dans la relation franco-allemande ? Si l'on se réfère à la période historique de 1870 à 1945 marquée par trois guerres franco-allemandes d'évidence oui, en revanche la période de l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui est marquée par un paradigme essentiellement coopératif. La récurrence des crises révèle pourtant la permanence d'une tension latente issue de visions concurrentes entre les Allemands et les Français à propos des modalités du projet européen et de sa traduction territoriale. Nous sommes donc bien face à une situation géopolitique. Le choix de la méthode géopolitique part de l'hypothèse que la question des rapports de pouvoir et d'influence et de leur traduction spatiale, c'est-à-dire l'illustration sur des cartes des représentations géopolitiques et des stratégies territoriales associées, est fondamental pour comprendre la relation franco-allemande dans le projet européen.

Soulignons aussi que la méthode d'analyse géopolitique inaugurée et développée par l'Institut français de Géopolitique (IFG) de l'Université Paris 8 se démarque totalement de la géopolitique allemande ou anglo-saxonne dans la première moitié du XX^{e} siècle dont les analyses étaient essentiellement liées à la défense des intérêts des empires allemands et britanniques. À l'IFG, il n'existe ni de déterminisme géographique, ni de lois de l'espace, car l'importance d'un territoire provient avant tout de la valeur que les acteurs d'une situation géopolitique lui attribuent selon leur projet politique. Le terme de géopolitique détient encore aujourd'hui une connotation sulfureuse en Allemagne[14], ce qu'elle n'a plus en France, et si ce terme est aussi employé de manière de moins en moins décomplexée, il n'existe pas encore de nouvelle école de géopolitique allemande. C'est aujourd'hui la référence à la géopolitique anglo-saxonne[15] qui vient

[13] Yves LACOSTE, Géopolitique, la longue histoire d'aujourd'hui, Larousse, avril 2009, p. 8. Yves LACOSTE est fondateur de l'école française de géopolitique de l'Université Paris 8.

[14] Le ministre des Affaires étrangères allemand Frank-Walter STEINMEIER a avoué avoir ressenti un *« léger choc »* lorsqu'on l'a invité le 28 avril 2010 à l'université de Hambourg à parler de la *« réorganisation géopolitique du monde »*, cette expression évoquant pour lui le géopoliticien allemand Karl HAUSHOFER et le politologue Carl SCHMITT. Sa remarque ne l'a pas empêché de délivrer ensuite sa propre analyse du positionnement géopolitique de l'Allemagne. Discours du Dr. Frank-Walter STEINMEIER, Helmut-Schmidt-Universität Hamburg, Geopolitischen Neuordnung, 28 avril 2010.

[15] La géopolitique anglo-saxonne est considérée comme une variante des théories issues de l'école *réaliste* des relations internationales, tandis que la géopolitique à l'IFG fait partie de la géographie. La nouvelle vogue de la *« géopolitique critique » (« critical geopolitics »)* issue des États-Unis dont la finalité est essentiellement déconstructiviste est aussi parfois mentionnée par les chercheurs allemands. Voir le géographe Jürgen OßENBRÜGGE, Die neue Geopolitik und ihre Raumordnung**.**

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

naturellement à l'esprit chez les Allemands et l'héritage historique des excès de la *Geopolitik* allemande imprègne encore les esprits au point que la question du territoire et des rivalités est encore taboue pour beaucoup d'Allemands. Il existe cependant des auteurs qui cherchent à réhabiliter la prise en compte de l'espace géographique et du territoire pour comprendre la marche du monde[16]. L'universitaire Karl Schlögel[17], cherche à souligner la pertinence actuelle de l'adage du géographe allemand Friedrich Ratzel du XIX^e^ siècle : « *Im Raume lesen wir die Zeit* », littéralement *« c'est au travers de l'espace géographique qu'on lit le temps »*. Il cherche notamment à démontrer l'aberration des discours sur la disparition de la géographie et de l'histoire. Heinz Brill[18], un militaire, déplore la persistance des tabous à propos de la réflexion géopolitique en Allemagne, mais cherche à réhabiliter une géopolitique se concentrant sur les stratégies territoriales des États, les rapports de puissance militaire et la géostratégie. Le diplomate Hans-Ulrich Seidt[19] est d'avis que la politique de sécurité de l'Allemagne devrait se baser sur sa propre conception de la géopolitique, sans retomber dans l'obsession territoriale du passé et l'idéologie, comme savoir appartenant aux sciences sociales, mais au service de l'État. Selon sa propre constatation, ses idées vont pourtant à l'encontre des conceptions d'une majorité d'Allemands dans les milieux politiques, universitaires et journalistiques qui considèrent encore la géopolitique appliquée comme une idée anachronique datant du XIX^e^ et du début du XX^e^ siècle.

Rappelons aussi que la géopolitique est une méthode d'analyse des stratégies de pouvoir sur des territoires concrets, et dans des contextes où la possibilité de s'exprimer permet des débats et des polémiques entre citoyens. Le fait que le terme de *couple franco-allemand* soit employé par les médias, et qu'il soit associé à des idées contradictoires à propos de la relation franco-allemande et du projet européen, non seulement entre Allemands et Français, mais aussi au sein d'une même nation, et que ces représentations soient mobilisées par la classe politique pour faire avancer leurs thèses, fait entrer cette problématique dans le champ d'analyse de la géopolitique. En effet, les

---

http://www.geowiss.uni-hamburg.de/igeogr/personal/ossenbruegge/polgeo/geopolitik_aktuell

[16] La revue *Welttrends, Zeitschrift für Internationale Politik*, a été créée par des universitaires de l'université de Potsdam et l'institut Zachodni en Pologne. Elle se consacre aux relations internationales avec un focus sur les relations de pouvoir entre États. Elle a titré son numéro de novembre /décembre 2008, Geopolitik Ost, avec pour thématique centrale, la guerre Russie-Géorgie. La revue ne se réfère pourtant pas à une École allemande de géopolitique.

[17] Karl SCHLÖGEL, Im Raume lesen wir die Zeit, Ûber Zivilisationsgeschichte und Geopolitik, Fischer Taschenbuch Verlag, 2009, 567 p.

[18] Heinz BRILL, Geopolitische Analysen, Beiträge zur Deutschen und Internationalen Sicherheitspolitik 1974-2004, Biblio Verlag-Bissendorf, 2004, 459 p.

[19] Hans-Ulrich SEIDT fut ambassadeur d'Allemagne à Kaboul en Afghanistan de 2006 à 2008.

Hans-Ulrich SEIDT, Wozu noch Geopolitik, *Standort, Zeitschrift für angewandte Geographie.* Vol. 30, No. 2 (2006), S.104-106.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

débats de la classe politique, mais aussi dans les médias font partie du champ d'analyse, car ils sont non seulement révélateurs, mais participent aussi aux enjeux de pouvoir entre l'Allemagne et la France. La question de l'équilibre politique en Europe entre l'Allemagne et la France, et la question de la pertinence ou non de prendre l'Allemagne comme modèle dans la crise actuelle furent des éléments remarquables parmi les stratégies de conquête du pouvoir lors de la campagne présidentielle française en 2012[20]. Cet épisode révèle que la question du poids de l'Allemagne importe aux Français.

Dans l'Union européenne, les sociétés et les économies sont imbriquées favorisant des liens d'interdépendance. Cette configuration ne signifie pourtant pas la disparition des frontières, car elles restent dans les esprits, ni des rivalités de pouvoir, comme le montre la crise de l'euro. Cela ne signifie pas non plus la fin de la géographie à l'ère de la fluidité des échanges y compris informationnels. Cela signifie que les enjeux de géopolitique interne aux États et les enjeux de géopolitique externe, c'est-à-dire interétatiques, sont de plus en plus enchevêtrés. À l'ère de la *mondialisation*, la méthode d'analyse géopolitique qui décrypte et souligne les liens de plus en plus complexes entre enjeux territoriaux internes et externes en croisant les thématiques et les disciplines se révèle particulièrement adaptée à la compréhension du monde actuel. La mise en lumière et le décryptage des enjeux géopolitiques liés à la relation franco-allemande et leur évolution actuelle est l'ambition de ce travail de recherche.

Les représentations géopolitiques

La méthode géopolitique ne procède pas d'une « science du territoire » ; son objet est l'analyse des enjeux d'une situation caractérisée par les projets d'acteurs concurrents sur un territoire. Ces projets sont fortement imprégnés d'idéologies actuelles et d'idées induites par l'histoire que les acteurs se font du territoire en question. En géopolitique, les représentations des différents acteurs font partie de l'analyse. Ce sont des perceptions plus ou moins précises ou floues, mêlant subjectivité et réalité ; elles sont cartographiables au même titre que les réalités tangibles, et participent à la construction des stratégies des acteurs face à une crise ou un objectif à atteindre, comme référents implicites, ou modèles explicites.

Les représentations sont liées aux idées géopolitiques telles qu'Yves Lacoste les a décrites : *« Les idées géopolitiques se réfèrent à des territoires*

[20] Lors du débat télévisé entre les candidats Nicolas SARKOZY et François HOLLANDE, l'Allemagne fut mentionnée plus de 25 fois, Retranscription du débat du 2 mai 2012 : http://presidentielle2012.ouest-france.fr/actualite/le-verbatim-du-duel-entre-hollande-et-sarkozy-03-05-2012-1500

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

c'est-à-dire aux cartes qui en sont les représentations[21] *».* Les représentations géopolitiques nationales comme outil d'analyse sont incontournables pour comprendre le positionnement des Allemands et des Français face aux crises. Certaines d'entre elles sont aussi partagées, surtout sur la nécessité ressentie d'un projet européen. Ces référents communs, notamment issus de la géohistoire, évitent aux visions concurrentes de mener à la rupture, voire rapprochent les deux partenaires. Il s'agit de montrer comment les idées géopolitiques liées aux projets des Allemands et des Français ont une traduction spatiale et peuvent être cartographiées. Les tropismes géographiques de l'Allemagne et de la France ont eu par exemple une influence capitale sur les élargissements successifs de l'Union européenne et de l'OTAN, mais aussi sur les politiques extérieures de l'Union.

Dans ce travail de recherche, la cartographie des enjeux et des représentations contradictoires constitue un élément fondamental du décryptage de la problématique géopolitique du *couple franco-allemand* dans le projet européen. La représentation est aussi *« l'acte du théâtre par excellence, l'acte qui rend présents symboliquement personnages et situation dramatique, ce qui est le propre des idées géopolitiques ».* Selon Yves Lacoste, *« c'est souvent le sens cartographique qui domine. Mais il ne faut pas minimiser pour autant la représentation au sens théâtral, car c'est en termes de drames que sont pensés la plupart des conflits géopolitiques, chacune des nations impliquées prenant symboliquement les atours d'un personnage (« la France », « l'Allemagne ») ; la représentation historique de leurs rapports, la façon de raconter les causes de leur conflit relèvent de la tragédie*[22] *».* Les acteurs politiques qui parlent au nom de l'Allemagne et de la France, mettent ainsi en scène un *couple franco-allemand* et lui font tenir un rôle dans les situations de crise. Ils font usage des représentations historiques de cette relation pour justifier leur posture commune ou résoudre les différends entre les deux pays.

L'histoire de certains événements qui paraissent bien connus, comme les prémisses de la construction européenne avec le plan Schuman, le traité de l'Élysée, la CED, la chute du mur de Berlin sont mis en perspective. Ils démontrent que le *couple franco-allemand* est plus qu'une métaphore, c'est une représentation géopolitique plus complexe qu'en apparence qui s'est construite progressivement à partir de faits suffisamment forts, en particulier à l'occasion de crises externes au couple et entre les deux partenaires, pour qu'elle ait une fonction efficace de ciment européen. Le paradoxe étant que c'est au moment des crises que les gouvernements allemand et français tiennent le mieux la barre de l'Union européenne. Le *couple franco-allemand* devient alors un référent de portée historique issu du choix

[21] Yves LACOSTE, Dictionnaire de géopolitique, Flammarion, Paris, 1993, p. 4.
[22] Ibid, p. 4.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

politique des *couples franco-allemands* successifs dans le temps de se conformer aux choix stratégiques fondateurs. Il constitue à ce titre un élément structurant de l'évolution et des inflexions de la décision politique à différentes échelles, nationale, européenne, et mondiale.

La thèse démontrera que le *couple franco-allemand,* en tant que représentation, est tout autant un instrument de pouvoir qu'une représentation du pouvoir. Les positions des responsables politiques sont relayées dans les médias ou les études universitaires et font l'objet de débats géopolitiques franco-allemands contradictoires : le travail présenté ici s'appuie sur une bibliographie en allemand autant qu'en français et en anglais, afin de véritablement faire l'analyse de ces points de vue contradictoires et de leurs fondements géopolitiques. C'est pourquoi j'ai pu employer souvent le raccourci sémantique « les Allemands » ou « les Français » pour exprimer l'origine des représentations géopolitiques. Théoriquement ce genre d'imprécision est antinomique avec l'analyse géopolitique qui s'attache au contraire à définir précisément les acteurs concrets d'une stratégie que l'on s'attache à faire apparaître, notamment par l'analyse spatialisée des événements et de la diffusion des représentations géopolitiques susceptibles de mobiliser des partisans. Ici au contraire, le résultat des recherches fait apparaître combien les acteurs concrets, chefs de gouvernements, de partis, médias, se font les porte-paroles de convictions ancrées dans les temps longs de l'histoire, et s'expriment au nom des nations qu'ils représentent ou à qui ils s'adressent. Lorsqu'il y a débats contradictoires au sein des États, entre partis ou personnalités politiques, je distingue ces positions partisanes.

Les différents niveaux d'analyse d'une situation géopolitique et son évolution dans le temps

Il n'y a *« pas de géopolitique sans géographie*[23] *»* a réaffirmé Béatrice Giblin à propos de l'inflation croissante de l'utilisation du terme « géopolitique ». Pour souligner les enjeux géopolitiques*,* la méthode d'analyse géographique permet de distinguer différents niveaux d'analyse spatiale et de mettre en lumière les intersections d'ensembles spatiaux selon une démarche diatopique (la superposition des différents plans et leur articulation) et diachronique (l'évolution dans le temps). Appliqué à la problématique du *couple franco-allemand*, le raisonnement multiscalaire permet de comprendre l'articulation des stratégies allemandes et françaises dans différents espaces en fonction de leurs représentations nationales. La superposition ou la non-coïncidence dans l'espace entre leurs projets ainsi que ceux des autres acteurs, permet de décrypter et d'identifier les enjeux

[23] Béatrice GIBLIN, Géographie, guerre et conflits, éditorial, *Hérodote,* n°130, troisième trimestre 2008. p. 3-16

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

nationaux, européens, mondiaux liés à la relation franco-allemande. Le facteur historique sur les temps longs et courts doit aussi être intégré pour comprendre l'enchevêtrement des héritages issus des situations géopolitiques successives induites ou subies par la relation franco-allemande.

Géopolitique et cartographie : voir l'espace et le territoire pour comprendre

Dans ce travail de recherche, le choix a été fait de mettre l'accent sur la cartographie, et d'en faire un outil au centre de l'analyse. Une situation géopolitique doit être vue, observée avant d'être analysée. Représenter l'espace et le territoire pour comprendre la problématique du couple franco-allemand fait partie de l'hypothèse de recherche.

Hypothèses de recherche

- La représentation du *couple franco-allemand* a la fonction géopolitique de diffuser l'image d'une relation apaisée masquant la réalité de tensions permanentes associées à des (dés)équilibres géopolitiques qui évoluent dans le temps et l'espace.

- Les représentations géopolitiques nationales ont structuré les points de désaccord du « couple » franco-allemand, qui sont décisifs pour éclairer les modalités de la construction européenne.

En ce qui concerne la représentation du *couple franco-allemand,* les expressions formulées dans les communiqués de presse communs des gouvernements allemand et français qui mettent le couple en représentation font systématiquement état de leur unité de vue. Dans les moments de crise, ils le font par opposition aux rivalités historiques, dépassées par leur responsabilité politique commune pour faire exister le *couple franco-allemand.*

La prise en compte des représentations nationales permet de préciser l'hypothèse de ce travail de recherche : derrière le paravent du *couple franco-allemand*, la défense par les gouvernements successifs des deux États de la façon dont ils envisagent leur position géopolitique en Europe et dans le monde, stratégies fortement induites par leurs représentations géopolitiques nationales, est un élément important de l'apparition et de la résolution des crises.

Les gouvernements allemand et français cherchent aussi à s'instrumentaliser en fonction de leurs choix stratégiques nationaux. La configuration du projet européen évolue comme résultante des actions réciproques franco-allemandes et des compromis successifs. La révélation à l'occasion des crises de cette tension géopolitique franco-allemande est souvent centrale dans la recherche d'une unité de vue, d'un compromis, ou d'une préservation de l'acquis du projet européen, pour éviter la rupture malgré les équilibres instables de pouvoir et pour éviter la réorientation éventuelle d'un des deux partenaires vers une alliance alternative.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le compromis devient alors la condition nécessaire au positionnement des deux partenaires vis-à-vis des autres acteurs pour jouer le rôle de *moteur* dans une logique d'alliance, pour contrer les projets des autres qui entrent en contradiction avec leurs objectifs. Ce processus en perpétuelle évolution est précaire et temporaire comme tout projet politique. Ces évolutions franco-allemandes modèlent à leur tour le projet européen, qui dès ses origines, est un instrument de gestion des rivalités franco-allemandes. Les instances européennes deviennent le réceptacle des projections concurrentes allemandes et françaises et jouent le rôle de tampon pour atténuer les confrontations. Plus d'Europe, signifie souvent, moins d'Allemagne pour les Français, ou moins de France pour les Allemands. Moins d'Allemagne pour une partie des Allemands qui se méfient de leur propre pouvoir en raison des traumatismes historiques permet aussi d'être moins exposés aux soupçons d'hégémonie. La mémoire de la violence des rivalités franco-allemandes avant le projet européen est longtemps restée ancrée chez les citoyens et la classe politique et nous verrons dans quelle mesure sa fonction de repoussoir joue encore un rôle important aujourd'hui. Le *couple franco-allemand* (planche 3) comme représentation exprime une unité de vue par les gouvernements dans le cadre des consultations bilatérales[24].

Au niveau européen, la responsabilité particulière des deux pays envers le projet européen, souligne la différence entre le *couple* qui s'arroge ainsi un rôle particulier, et les autres membres de l'Union européenne, en particulier pour faire avancer le projet comme *avant-garde* ayant valeur d'exemple.

Au niveau mondial, le rôle de *modèle de paix* entre les deux anciens rivaux est une image de marque destinée à promouvoir le modèle d'intégration européenne et à renforcer sa légitimité vis-à-vis des autres acteurs mondiaux. La construction du *couple franco-allemand* se base sur une rupture dans l'histoire des représentations, dont celle des *ennemis héréditaires* à partir de la déclaration Schuman et du traité de l'Élysée plus tard. Aux trois guerres franco-allemandes (1870, 1914-18, 1939-45) lui succèdent les avancées du projet d'intégration européenne depuis les années 1950.

Selon cette nouvelle configuration, le *couple franco-allemand*, outre son image d'unité, détient un rôle de charnière irremplaçable entre l'Europe du Nord et du Sud en raison de leur poids[25] économique, démographique et

[24] Les Allemands parlent avant tout de *coopération franco-allem*ande comme modèle, tandis que les Français ont généralisé la notion de *couple franco-allemand*, comme un centre de pouvoir selon une vision plus hiérarchique.

[25] Comme l'a souligné Jean-Pierre GOUGEON, les deux pays, s'ils s'accordent représentent une *« masse critique », « avec 48 % du PIB de la zone euro, 33 % de la population européenne, 36 % du financement du budget européen, mais aussi politique avec 31 % des voix au Conseil européen et bien sûr diplomatique si l'on tient compte de leur poids commun dans les institutions internationales, avec 15 % du financement du budget de l'ONU et 38 % des financements communs de l'OTAN ».* Entretien avec Jean Pierre-GOUGEON, les relations franco-allemandes, bilan et perspectives à l'occasion du 50e anniversaire du traité de l'Élysée, numéro spécial publié sous la direction de Stephens MARTENS avec la collaboration de Julien THOREL, *Allemagne d'aujourd'hui* n°201, juillet-septembre 2012, p.228.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

politique et de leur position géographique entre les différentes composantes de l'Europe telles que *l'Europe du Nord et du Sud*, la *Méditerranée et l'Europe centrale*, *l'Europe latine, germanique et slave.* Ainsi, les compromis bilatéraux préalables, comme synthèse équilibrée à échelle réduite, sont la condition nécessaire pour des compromis à l'échelle de l'Union européenne. Ce sont donc les divergences initiales franco-allemandes qui ouvrent aux compromis européens. Le binôme franco-allemand fonctionne comme une force centripète lorsqu'il s'accorde pour s'opposer aux forces centrifuges dans l'Union européenne.

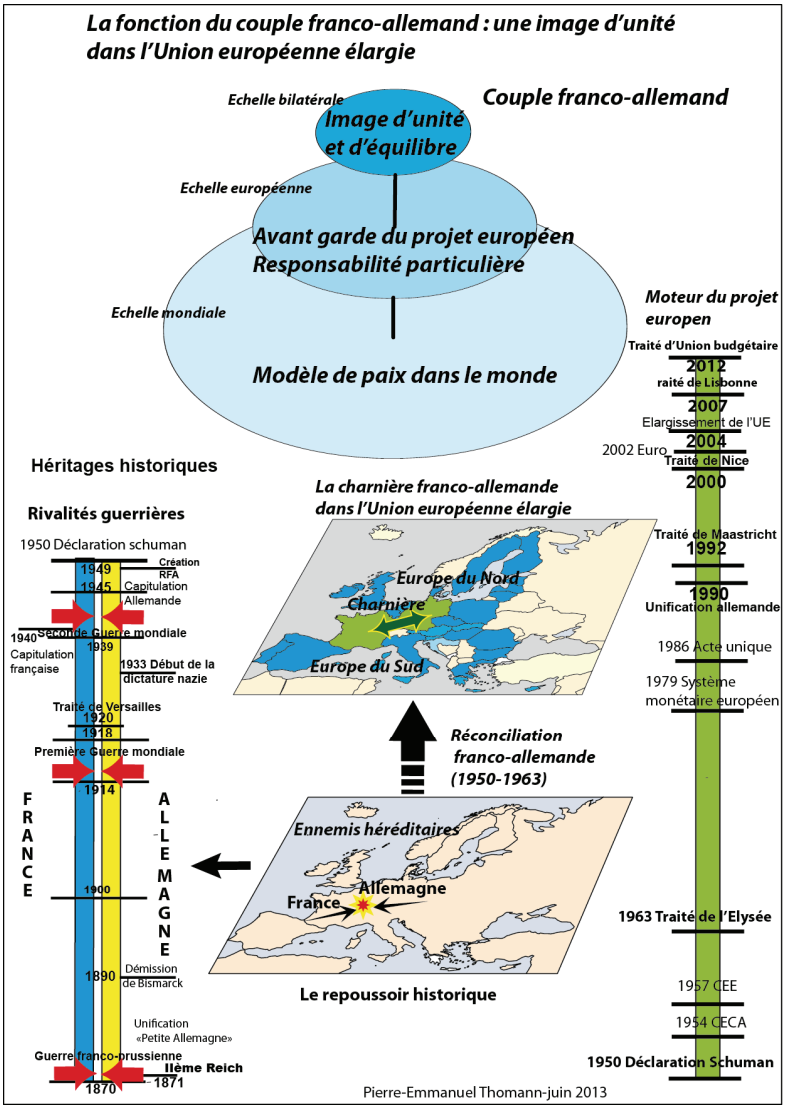


Planche 3. La représentation du *couple franco-allemand*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La question du pouvoir à deux niveaux

Les relations de pouvoir se situent principalement à deux niveaux et touchent aux équilibres précaires de pouvoir internes et externes au *couple franco-allemand.*

- La volonté de rapprochement de l'Allemagne et de la France est issue de la rivalité historique entre les deux pays. Le rapprochement bilatéral et le projet d'intégration européenne au sein duquel une parité franco-allemande fut recherchée, a été la voie choisie pour sa résolution pacifique. La problématique de la relation franco-allemande fut d'abord liée aux enjeux de pouvoir interne au *« couple franco-allemand »,* c'est-à-dire l'équilibre de pouvoir entre l'Allemagne et la France.

- La nouvelle entente franco-allemande et le projet européen sont aussi issus de la volonté de s'unir pour faire face à la menace soviétique, et pouvoir défendre leurs intérêts face au déplacement du centre de gravité du pouvoir vers les États-Unis et l'URSS selon la nouvelle configuration géopolitique de la guerre froide. La crainte des renversements d'alliances a aussi joué un rôle très important. Cette problématique touche à l'enjeu de pouvoir externe au *couple franco-allemand* : les rapports de pouvoir et d'influence se situent entre le *couple franco-allemand* et les États et nations extérieurs au couple.

Articuler les enjeux de géopolitique interne et externe

La réalité est cependant encore plus complexe, car les enjeux géopolitiques internes au couple sont enchevêtrés avec les enjeux géopolitiques externes : les Allemands et les Français se positionnent dans différents espaces géographiques, et à différentes échelles, parfois de manière contradictoire en se disputant sur les priorités, en cherchant des alliances parfois concurrentes, avec pour objectif de renforcer leur propre poids au niveau européen, mais aussi vis-à-vis d'acteurs extérieurs. La crainte des renversements d'alliances et de l'inflexion des orientations géopolitiques d'un des partenaires est source de malentendus, mais constitue aussi un puissant aiguillon pour la relance de la relation. La dynamique du *couple franco-allemand* dans le cadre du projet européen reste liée à l'objectif de résoudre la tension franco-allemande, mais aussi de faire face aux rapports de forces mondiaux en évolution, ce qui nécessite d'élaborer une stratégie commune, et d'entrainer leurs partenaires européens. Si ces deux aspects du pacte fondateur européen restent d'actualité, quel est aujourd'hui l'équilibre entre les deux objectifs : projet de *pacification,* ou projet de *puissance ?* Modèle de pacification ou alliance de pouvoir vis-à-vis de l'extérieur ? Dans quelle mesure les Allemands et les Français parviennent-ils aux compromis par rapport à ces deux registres ? Dans quelle mesure le spectre d'une relativisation du pouvoir des deux pays par rapport

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

aux évolutions géopolitiques mondiales favorise-t-il les compromis à propos des enjeux de pouvoir entre les deux partenaires ?

Le rôle catalyseur des crises

Les crises franco-allemandes résultent de l'évolution des équilibres internes et externes et de la persistance des tensions sous-jacentes qui se manifestent à ces différentes occasions. Selon cette optique, les crises ne seraient donc pas le signe d'un éloignement inéluctable entre les Allemands et les Français comme cela est régulièrement pronostiqué par les médias, ou d'un recul du projet européen par rapport à un âge d'or, où de la survivance archaïque des tensions vers une union nécessaire selon une vision téléologique du projet d'intégration. Elles souligneraient plutôt la persistance des visions différentes et le caractère inachevé, précaire et incertain de la relation malgré les objectifs du pacte fondateur. Ces crises sont à chaque fois l'occasion d'une volonté constante de ne pas retomber dans des situations de rivalités historiques dont la mémoire est encore ancrée dans les esprits.

Le paradoxe franco-allemand : confiance et méfiance

Le paradoxe franco-allemand réside d'une part, dans l'existence d'un contrat explicite, les traités bilatéraux et européens qui sont une marque de confiance, et d'autre part, dans le fait que l'on signe précisément ces traités, car la méfiance existe. Il n'y a pas de confiance sans incertitude. La confiance est aussi dans la symétrie et c'est pourquoi la question de l'équilibre dans le binôme franco-allemand est si importante. La confiance en soi est aussi la condition de la confiance aux autres, d'où la complexité encore plus grande des relations franco-allemandes dans les moments d'incertitude au niveau national. Le renouvellement constant de la marque de confiance en raison des incertitudes et des aléas qu'on ne pourra jamais éliminer, car inhérents aux aléas de la géopolitique mondiale, nécessite le renouvellement et l'adaptation des contrats. La métaphore du couple est intéressante, car un contrat de mariage (pour poursuivre la métaphore, le contrat de mariage franco-allemand est le traité de l'Élysée) destiné à instaurer la confiance entre les deux parties, n'existe que parce que la confiance totale n'existe pas. Coexistent ainsi la recherche d'un équilibre entre autonomie et dépendance dans le projet européen, et une part d'égoïsme mesuré. L'expression de *couple franco-allemand* prête cependant à confusion, car on le compare trop facilement à un mariage, alors que nous sommes en face d'une relation entre États caractérisée pour une grande part par des rapports de force même s'ils restent désormais circonscrits au niveau diplomatique dans l'Union européenne. Les traités internationaux, qu'ils soient de nature *intergouvernementale* ou *sui generis* comme les traités

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

européens, sont destinés à *juridiciser*, à contractualiser les relations entre États face aux incertitudes et aux méfiances qui alimentent les rivalités. Les traités bilatéraux et européens correspondent à un renouvellement périodique et répété des allégeances, car la confiance s'entretient puisqu'elle n'existe pas totalement. La confiance entretenue par l'empilement des traités reste un pari, donc un risque.

La cartographie géopolitique : la légende des cartes géopolitiques

On l'a dit, la cartographie des enjeux et des représentations plus ou moins concurrentes constitue l'élément fondamental du décryptage de la problématique géopolitique du *couple franco-allemand* dans le projet européen. La cartographie comme outil de conceptualisation des représentations géopolitiques est un élément central de ce travail de recherche. L'analyse des représentations dans l'une et l'autre nation a montré combien il est important dans la démarche géopolitique de faire apparaître les visions contradictoires répondant à des logiques internes qui ne peuvent être dépassées qu'après avoir été exposées et sur des décisions politiques. Car ces perceptions réciproques déformées ne sont en général ni « vraies » ni « fausses », elles reflètent des systèmes de pensées.

1) Représentations

Pour analyser ces cadres de référence, j'ai systématiquement cartographié les représentations géopolitiques contenues implicitement dans les discours et articles. Comme on l'a dit, le choix de la méthode géopolitique part de l'hypothèse que la question des rapports de pouvoir et d'influence et de leur traduction spatiale, c'est-à-dire l'illustration sur des cartes et des schémas géopolitiques des représentations géopolitiques et des stratégies territoriales associées, est fondamental pour comprendre la relation franco-allemande dans le projet européen. Ce travail m'a permis de faire émerger certains concepts récurrents.

Lorsqu'on aborde les représentations nationales qui restent primordiales derrière l'affichage d'unité des *couples franco-allemands*, les différences se révèlent. Prenons en exemple les représentations géopolitiques françaises et allemandes qui sont directement liées au territoire. Outre la notion de *puissance*, les Français mettent en avant celles de *carrefour*, *charnière*, *pont*, *point d'équilibre*, *trait d'union* ou *pivot*[26] lorsqu'ils décrivent le positionnement de la France ou de l'Europe. Nicolas Sarkozy en campagne électorale annonce que *« la géographie de la mondialisation pousse*

[26] Le *pivot* est ici une stratégie choisie par la France et non pas un élément de la stratégie d'une autre grande puissance telle que l'a défini le politologue américain Zbigniew BRZEZINSKI dans son ouvrage : Le grand échiquier, L'Amérique et le reste du monde, Bayard éditions 1997, p.69.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Europe à imaginer une stratégie euro-africaine dont la Méditerranée serait fatalement le pivot[27] *».* La France était un « point d'équilibre » pour Édouard Balladur, un « *pont* » ou *« trait d'union »* pour François Hollande[28] lorsqu'il souligne que s'agissant de la stabilisation de la zone euro : *« Ce résultat, que je revendique, n'a été possible que parce que la France a su jouer le rôle de trait d'union entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, dans le cadre de l'indispensable – je dis bien indispensable – couple franco-allemand, sans lequel l'Europe ne peut pas avancer*[29] *«*. Les Allemands pensent aussi avec des mots clés même si ce ne sont pas les mêmes. Les Allemands, a dit le ministre Frank-Walter Steinmeier *« ne pensent pas dans les catégories d'arrière-cour, de cordon sanitaire, de zones d'influence élargies ou les mots clés de la politique de grande puissance qui a échoué le siècle dernier*[30] *».* Les Allemands parlent de *milieu (Mittellage)*, de *centre*, d'*imbrications économiques et politiques (Verflechtung),* mais aussi de *puissance centrale*[31]. Les représentations nationales se projettent au niveau européen : l'Europe a vocation à être une puissance, une *Europe protection* au sein d'un *concert des puissances mondiales*, un contrepoids pour les Français, une *Europe de la stabilité et de la responsabilité*, une *puissance de paix, un modèle* pour les Allemands.

Ces différences soulignent aussi une approche différenciée de l'espace géographique et du territoire entre les deux pays. Sur les temps courts, le tabou de la *Geopolitik* allemande qui a été associé dans la mémoire allemande à la dictature nazie a aussi instauré le tabou du territoire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Comme l'a souligné Karl Schlögel[32], le mot espace *(Raum)* est associé à toute une chaîne d'associations d'idées et d'images comme *Raumnot (manque d'espace), Volk ohne Raum (peuple*

[27] Discours de campagne électorale de Nicolas SARKOZY, 7 février 2007, Toulon. http://sites.univ-provence.fr/veronis/Discours2007/transcript.php?n=Sarkozy&p=2007-02-07

[28] Le premier discours du nouveau président français François HOLLANDE consacré à la diplomatie française avait déjà souligné une continuité remarquable du point de vue des représentations françaises et utilise le même type de vocabulaire : *« la France est une puissance mondiale », « La France est un pont entre les nations, y compris les émergentes, entre le Nord et le Sud, entre l'Orient et l'Occident. Notre pays est un acteur et un médiateur du dialogue entre les civilisations »* et *« c'est son indépendance qui la rend précieuse au monde ».* Discours de M. le président de la République, François HOLLANDE, XX^e^ Conférence des Ambassadeurs, Palais de l'Élysée - 27 août 2012.

[29] http://www.elysee.fr/declarations/article/intervention-liminaire-du-president-de-la-republique-lors-de-la-conference-de-presse/

[30] Discours du ministre des Affaires étrangères, Frank-Walter STEINMEIER, die Welt im Umbruch - wo steht Europa, 25 janvier 2009.

[31] Les représentations géopolitiques allemandes sont plus diverses que celles des Français, nous le verrons au cours de cette recherche : l'Allemagne *milieu ou centre (Mittellage*), comme *puissance centrale*, mais aussi les représentations non territoriales de l'Allemagne comme *puissance commerçante* et *puissance civile*.

[32] Karl SCHLÖGEL, Im Raume lesen wir die Zeit, Über Zivilisationsgeschichte und Geopolitik, Fischer Taschenbuch Verlag, 2009, p. 52.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

sans terre), Ostraum (espace oriental), Raumbewältigung (maîtrise de l'espace), Grenzraum (espace frontière), Grossraum (grande région), Siedlungsraum (territoire de colonisation), Lebensraum (espace vital). Ces expressions issues de projets de la *Geopolitik* allemande sur le territoire et leur discrédit ont pour conséquence que les notions de territoire, d'espace et de stratégie territoriale ont tendance aujourd'hui à être perçues avec méfiance pour beaucoup d'Allemands. Le statut d'enjeu du territoire des Allemands, dont la sécurité a été assurée par l'OTAN dominée par les États-Unis, a fait de l'Allemagne de l'Ouest un sujet et non pas un objet de son destin, faisant de la réflexion géostratégique sur le territoire une prérogative forte des alliés[33]. Sur les temps longs, l'Allemagne est un pays dont l'identité « *s'est longtemps définie plus en référence à la langue et la culture qu'à l'État et au territoire* » a souligné l'historien Etienne François[34]. La *Kulturnation*, la *nation culturelle* allemande diffère historiquement de l'État-nation politique et territorial des Français. C'est pour cette raison qu'Etienne François et Hagen Schulze, dans leur décryptage des lieux de mémoire allemands, abordent leur travail au travers de ce prisme culturel. D'après ces auteurs, dans la formation de la nation France, la conquête du territoire et sa protection dans des frontières naturelles sont constitutives de la mémoire longue française. La formation des glacis défensifs successifs pour sa sécurité à ses frontières menacées aussi[35]. Au contraire, l'Allemagne, plus continentale, est le *Land der Mitte*, *le pays du milieu*. Dans l'histoire allemande, la localisation des populations allemandes a varié en Europe centrale et orientale, et les Allemands se sont retrouvés au fil des ruptures géopolitiques aussi bien en Allemagne que hors d'Allemagne aboutissant à une incertitude sur l'identité allemande et son territoire. Selon Dominique David, les longues façades maritimes de la France et son modèle d'État-Nation porteur d'un message universel depuis la Révolution française portent la France à l'extérieur comme *puissance mondiale*[36].

Les deux États ont toutefois chacun des stratégies géopolitiques issues de leurs représentations nationales, plus explicites pour les Français et plus implicites pour les Allemands qui mettent en avant un discours différent pour les raisons évoquées précédemment. Récemment, l'Allemagne, comme la France, est devenue une nation plus territoriale, puisque les frontières de l'Allemagne ont été fixées définitivement à l'occasion de l'unification, et que le droit du sang a évolué vers le droit du sol depuis les années 2000. Les

[33] Heinz BRILL, Geopolitik heute, Deutschlands Chance ? Ullstein, 1994, 240 p.
[34] Etienne FRANCOIS, Mémoires divisées, mémoires partagées, dans FRANCOIS Etienne, SCHULZE Hagen, Mémoires allemandes, Gallimard, 2001, p.11.
[35] Heinz BRILL, Geopoltik heute, Deutschlands Chance, Ullstein, 1994, 240 p.
[36] Dominique DAVID, Entre raison et sentiments, peut-on coopérer en matière de défense ? Les relations franco-allemandes dans une Europe unifiée, réalisations et défis, sous la direction de Hans STARK, Martin KOOPMAN, Joachim SCHILD, Presses universitaires de Bordeaux, 2012, p.83-101.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

conséquences de cette convergence entre les deux pays ne sont pas encore pleinement mesurables.

Tout au long de la thèse, nous proposerons une restitution graphique de ces mots clés afin de vérifier leur rapport à la réalité dans l'action politique concrète. Parfois sur les cartes, d'autres fois à l'aide de schémas géopolitiques, enfin par des chronologies, nous pensons qu'il faut aider le lecteur à synthétiser et comprendre les enjeux géopolitiques principaux par cet effort graphique. Dans les instances européennes, les représentations mobilisées restent souvent volontairement floues, et permettent de faciliter les compromis européens en ce qui concerne les priorités géopolitiques, mais au prix d'une simplification et d'une imprécision des objectifs affichés qui évacuent les finalités du projet européen, et le rendent à cette occasion incompréhensible et fort peu mobilisateur auprès des citoyens. Dans ce travail de recherche, les finalités et stratégies implicites des acteurs allemands et français sont soulignées afin de mettre en lumière les impasses et les blocages qui sont systématiquement gommés derrière les compromis temporaires et précaires.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le pivot, la charnière, le centre

La France (planche 4) comme *puissance mondiale* est un *carrefour*, une *charnière, un pivot* dans les représentations stratégiques dominantes. Le schéma illustre la France comme *État charnière-pivot* dont la fonction est de maintenir ensemble des enveloppes géopolitiques différentes (idée exprimée par la *charnière*), mais pivote dans différentes directions pour maximiser sa marge de manœuvre grâce à une *politique de balance* et d'*équilibre*. Dans la légende de la carte, le symbole de la France comme charnière-pivot au carrefour des différents espaces géopolitiques est illustré par un rond qui maintient ensemble ces différents espaces dessinés par des cercles, et complété par le symbole du pivot français au centre des différents axes (traits jaunes) disposés de manière radiale et illustrant les différentes directions dans lesquelles la France peut pivoter selon une politique d'équilibre.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

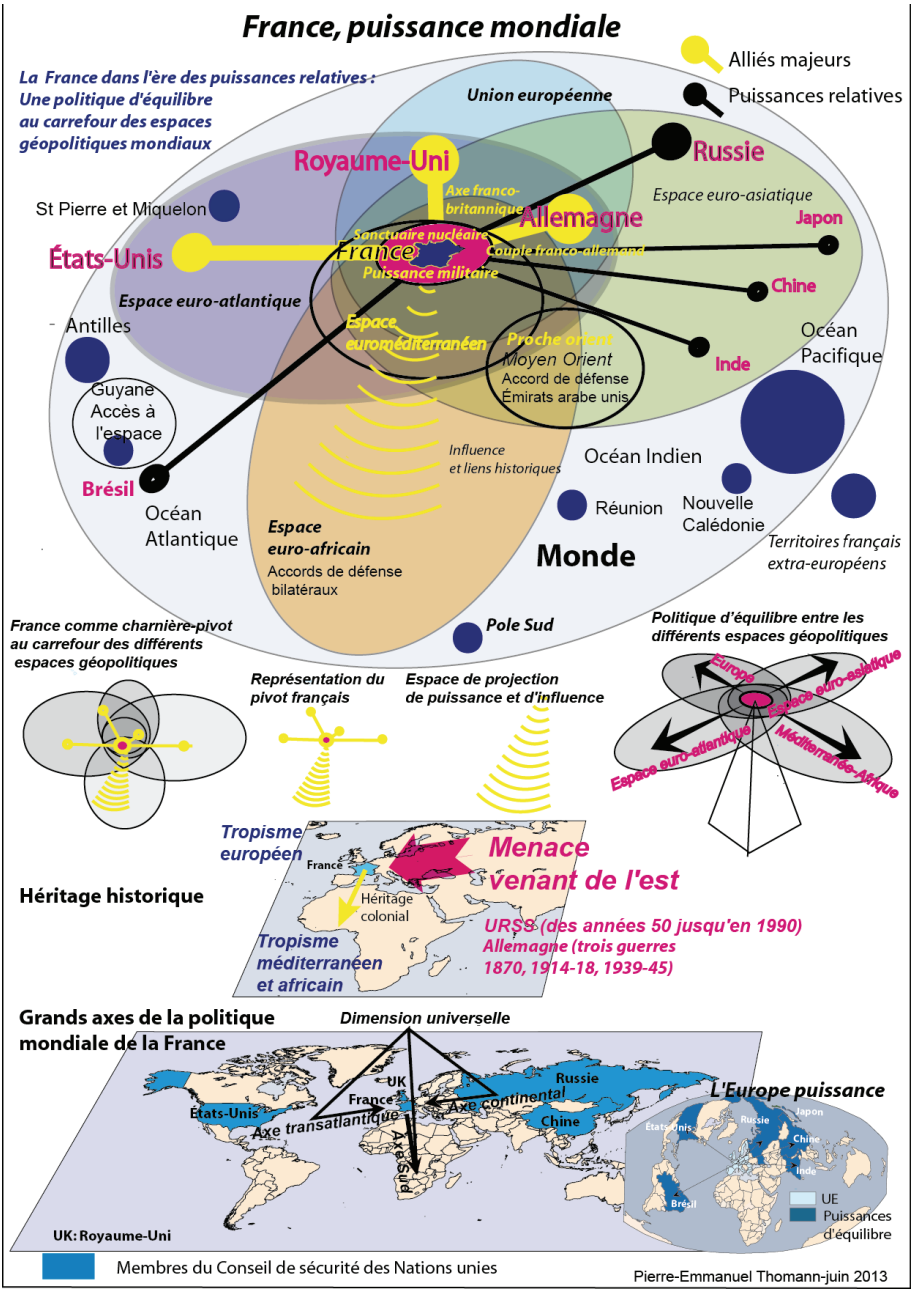


Planche 4. Schéma de la représentation de la France comme puissance mondiale

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

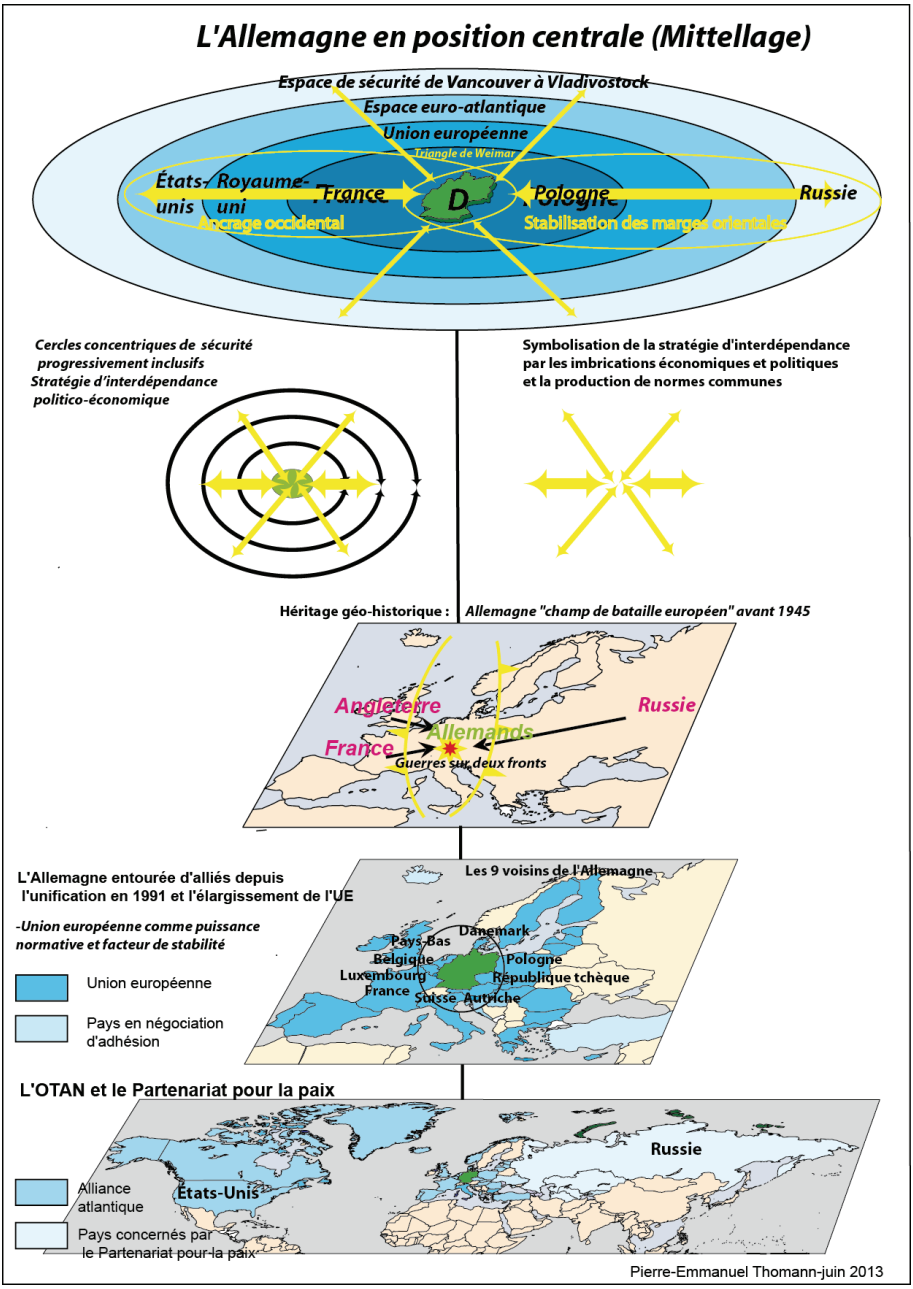


Planche 5. Schéma de la représentation de *l'Allemagne au centre* de l'Europe

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Une autre figure sur la droite met en avant la notion d'équilibre[37] avec les différents espaces en équilibre précaire sur une pyramide. Pour affirmer son rôle de *puissance mondiale*, la possession de l'arme nucléaire (la France entourée d'un cercle rouge exprimant le sanctuaire nucléaire sur le schéma principal) et la *puissance militaire* font partie de sa panoplie. Une première carte associée exprime le poids des héritages géohistoriques : les menaces récentes (grosse flèche rouge) venaient de l'Est du continent européen (l'Allemagne, d'où le projet européen, et l'URSS) et le tropisme méditerranéen et africain. Ces éléments pèsent encore aujourd'hui dans les représentations françaises. Sur la carte d'échelle mondiale, le siège de la France au Conseil de sécurité des Nations Unies comme le projet *d'Europe puissance* sont perçus comme un moyen de démultiplier la puissance nationale française. Le message d'universalité porté par la France depuis la Révolution française fait aussi partie intégrante de son positionnement au niveau mondial, et sert à peser sur tous les enjeux géopolitiques dans le monde qui sont susceptibles de lui faire tenir son rang. Pour illustrer cette représentation, les différents axes géopolitiques de la politique mondiale de la France sont symbolisés par une pyramide sur la carte du bas, comprenant l'axe idéologique du message d'universalité[38] qui surplombe les axes géopolitiques.

L'Allemagne (planche 5) est un *milieu* ou un *centre* dans les représentations allemandes.

Sur le schéma en haut de la planche, cette idée est exprimée graphiquement par son territoire entouré d'enveloppes concentriques et de réseaux en étoile. La sécurité est avant tout assurée selon le point de vue des Allemands par des ancrages stabilisateurs et des alliances stables, sinon définitives, au cœur des flux d'échanges européens et mondiaux selon une stratégie d'interdépendance (*ancrage occidental* depuis Konrad Adenauer, et tentatives d'ancrage de la Russie à l'Occident)

Le schéma souligne ces différents concepts par une légende différente de celle de la représentation française. Les cercles concentriques des Allemands *au milieu* de *l'Europe de la stabilité* illustrent des enveloppes géopolitiques emboitées dont la fonction est de chercher à inclure le voisinage pour repousser toujours plus loin les instabilités. Ces cercles sont doublés d'une stratégie d'interdépendance et d'imbrications économiques et politiques symbolisées par des traits à doubles flèches inversées, qui ont pour fonction d'effacer les lignes de fractures et frontières.

L'Allemagne en *position centrale* est un facteur de risque dans les représentations géohistoriques allemandes. L'Allemagne pourrait se positionner comme *État-pivot*, mais ne le fait pas (encore ?), car elle évite la

[37] Si la France comme *État charnière* cherche à faire basculer l'Europe dans telle ou telle direction, on peut aussi parler d'*État bascule.*

[38] Droits de l'homme, démocratie, république.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

politique de balance (*Schaukelpolitik*) et cherche la stabilité, l'interdépendance, et évite le discours sur la *puissance*. La notion d'*équilibre* pour les Allemands, signifie avant tout le maintien d'un équilibre entre les intérêts de ses différents partenaires. Pour restituer graphiquement cette préoccupation, les cartes associées sous le schéma illustrent le traumatisme historique issu du risque d'encerclement avec la guerre sur deux fronts, et la résolution de ce dilemme par le projet européen. Elles illustrent également l'extension de ce projet en Europe centrale, plaçant l'Allemagne en position idéale *au centre* car elle est entourée d'alliés sur la deuxième carte. Enfin, on peut observer l'objectif de consolidation de cette position, notamment par l'exportation de stabilité vers l'Est au moyen des partenariats de l'OTAN[39] sur la troisième carte.

Les schémas précédents ne sont pas séparables des cartes qui montrent comment ces notions s'inscrivent dans la réalité spatiale. Ils sont valables parce qu'il y a les vraies cartes à côté et qu'on peut vérifier l'adéquation entre le planisphère réel et les représentations géopolitiques. Ces schémas montrent que les stratégies territoriales sont issues de représentations et concepts plus ou moins flous. L'utilisation de manière désordonnée de ces concepts démontre l'absence chez les acteurs d'une systématisation de leurs stratégies, mais on peut néanmoins déceler et mettre en lumière des notions récurrentes et marquer les différences entre les Allemands et les Français. Ces schémas se démarquent clairement de la chorématique. Les schémas ne se décomposent pas en symboles de base dont la combinaison sur une carte schématisée ferait ressortir des lois de l'espace comme ont cherché à le démonter les promoteurs de la chorématique pour hisser la géographie au statut de science[40]. Les schémas sont ici des constructions destinées à visualiser des représentations qui sont elles-mêmes floues et issues d'un mélange d'éléments réels, mais aussi subjectifs, et parfois faux. Le schéma, puisqu'il tente de montrer le caractère simplificateur d'une représentation, doit refléter l'imprécision et la simplification abusive des représentations qui sont mobilisées par les acteurs pour élaborer leur stratégie, convaincre les citoyens, contrer les visions rivales. Au schéma qui résulte d'une simplification, des cartes plus précises sont ajoutées, qui montrent en partie la complexité de la réalité parfois occultée par la représentation ainsi que son origine (les mémoires historiques), et leur déclinaison à différentes échelles. Les schémas ne sont pas destinés à découvrir une réalité cachée, mais montrer comment les représentations, même fausses ont une influence dans les relations franco-allemandes et doivent être soumises à la critique. Elles restent une construction du chercheur pour interpréter la situation géopolitique. Le choix des symboles repose sur les métaphores des acteurs.

[39] Mais aussi la politique européenne de voisinage (PEV) de l'Union européenne.

[40] Voir à ce propos, les critiques formulées par Béatrice GIBLIN et Yves LACOSTE dans le numéro d'*Hérodote* n°76, Les géographes, la science et l'illusion, 1er trimestre 1995.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

On ne délivrera pas un modèle de cartographie géopolitique avec sa légende reproduisible pour tout type de situation. Une analyse plus détaillée des représentations nationales allemandes et françaises fait l'objet de l'annexe n° 2.

2) Concepts utilisés dans les cartes

La notion de centre de gravité géopolitique sur la planche 6 est symbolisée par un rond au centre de traits disposés de manière radiale (carte de gauche) reliés à d'autres ronds qui représentent les capitales des États européens (carte du milieu et de droite). Les flèches précédées d'un demi-cercle symbolisent l'extension territoriale (l'extension territoriale de l'Union européenne sur la carte de droite).

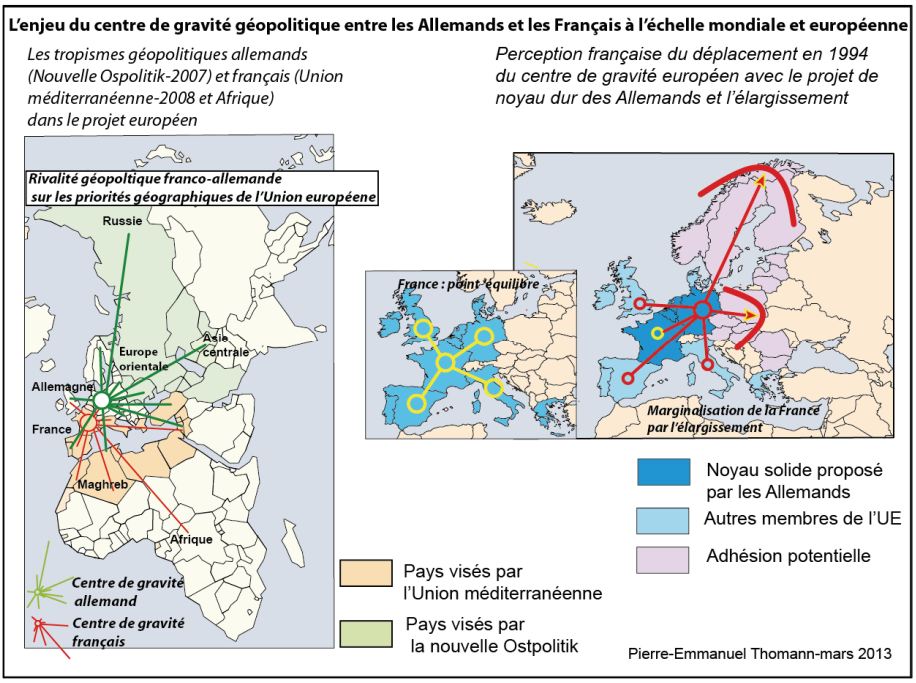


Planche 6. Enjeu franco-allemand du centre de gravité

Les alliances sont exprimées par deux ronds reliés, tandis que les politiques extérieures sont symbolisées par des flèches exprimant une force exercée ou un des demi-cercles concentriques exprimant une politique d'influence et de rayonnement (l'espace de projection et d'influence dessiné sur le schéma de la France comme *puissance mondiale,* planche 4). Les alliances et politiques de rapprochement sont aussi symbolisées par des doubles flèches (planche 5, l'Allemagne en *position centrale*).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

3) Projections

Il faut des projections variées pour exprimer différentes situations géopolitiques. Une projection azimutale pour mettre en valeur l'idée du contrecoup géopolitique (planche 8), car l'origine des décisions prises dans une partie du monde peut être très éloignée, comme dans le cas présent, du lieu où se déroulent les événements qui les expliquent. La genèse du *couple franco-allemand* tel qu'il existe aujourd'hui comme binôme structurant l'Union européenne doit s'analyser à cette échelle. Il est en grande part le résultat de crises et des stratégies pour y répondre qui eurent lieu très loin de l'Europe.

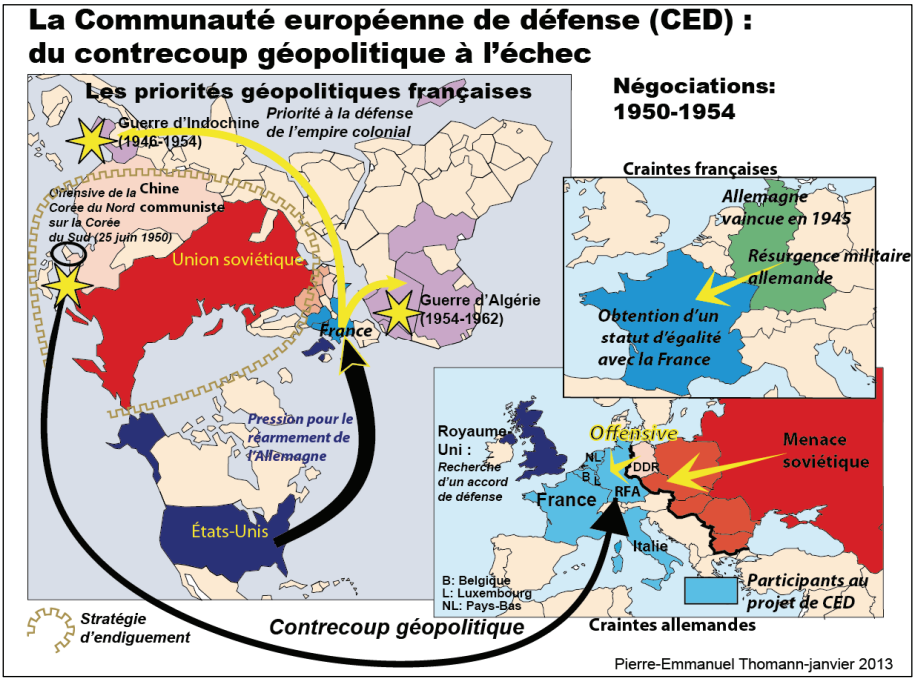


Planche 7. Échec de la Communauté européenne de défense (CED)

4) Schémas

Les modes d'intervention dans l'histoire de l'Allemagne sont schématisés sur la planche 7 :

Les États sont représentés par des ronds et les modalités des stratégies territoriales sont représentées par des petits schémas avec des flèches représentant les actions et forces exercées sur le territoire de l'adversaire, tandis que des cercles expriment les blocs géopolitiques et les traits les alliances. La double flèche exprime le rapprochement tandis que la flèche large exprime la politique de rejet, l'isolement. Ces propositions devront être

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

utilisées de manière critique dans d'autres situations contemporaines pour validation comme légende géopolitique par exemple dans le cas d'Israël et de la Palestine, ou des relations entre la Chine et le Japon, non pour exporter des jugements de valeur, mais pour préciser la qualification des faits territoriaux associés à une rivalité géopolitique.

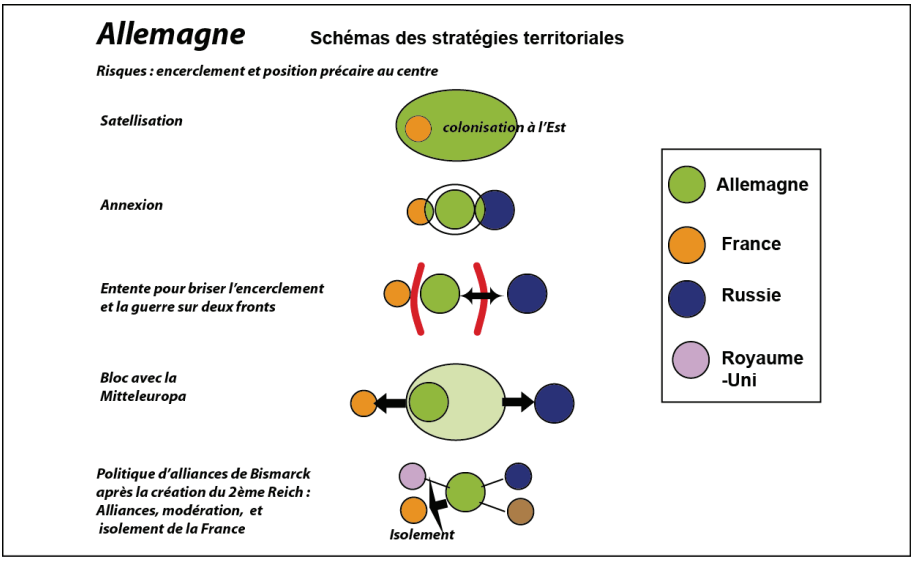


Planche 8. Schémas des stratégies territoriales

Remarques générales et plan

Les crises du *couple franco-allemand* dans le projet européen

Dans ce travail de recherche, l'accent est porté sur les crises. C'est lors des crises que la relation franco-allemande révèle ses contradictions, sa capacité à faire des compromis, et que l'on peut souligner les continuités et les ruptures. L'analyse géopolitique démontre son utilité par la mise en lumière à l'occasion de ces crises, des enjeux de pouvoirs sur le territoire, révélés par les actions et réactions des acteurs allemands et français et les débats qu'elle engendre en fonction des représentations géopolitiques différenciées. C'est durant ces crises que l'on peut observer la confrontation des projets, des visions géopolitiques et de leurs stratégies associées, et des difficultés de mise en œuvre face à la réalité constituée par l'adversité des projets des acteurs rivaux.

La période

La méthode géopolitique aide à établir le diagnostic d'une situation géopolitique contemporaine. L'évolution perpétuelle de la problématique

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

envisagée parallèlement au travail de recherche souligne l'impossibilité de toute interprétation définitive, car la situation s'est déjà modifiée au moment où on l'a décrite. On peut néanmoins cerner les différents enjeux, souligner les tendances lourdes, mettre en lumière les permanences et les inflexions. Le retour dans l'histoire selon les temps courts et les temps longs permet de trouver des facteurs explicatifs à la situation géopolitique actuelle. La période privilégiée dans cette recherche pour établir un diagnostic géopolitique du *couple franco-allemand* se concentre sur la période actuelle en remontant principalement aux événements après 1945, comme il se doit puisque c'est le début de la construction du projet européen. La période de recherche, qui se confond avec les temps courts, a été riche en crises et évolutions significatives dont la portée et les enjeux ne sont pas entièrement mesurables par manque de recul. Des hypothèses peuvent néanmoins être posées et des interprétations avancées avec la prudence nécessaire.

Sur les temps courts, des situations géopolitiques diverses se sont succédé dont les effets continuent de se faire sentir :

- au niveau interne, une série d'élections cruciales dans les différents Länder de la République fédérale, une période préélectorale et les élections présidentielles et législatives françaises de 2012.

- au niveau externe, la crise russo-géorgienne, la crise de l'euro, la crise libyenne. Des événements significatifs ont constitué un matériau de recherche intéressant comme les présidences allemandes (2007) et françaises (2008) de l'Union européenne, la publication des livres blancs de défense et de sécurité allemands (2006) et français (2008). La mise en œuvre du nouveau traité de Lisbonne (2009) et le nouveau concept stratégique de l'OTAN (2010) furent des jalons institutionnels importants dont l'examen permet de mesurer les évolutions constantes de la relation franco-allemande.

Un débat géopolitique citoyen

Mieux appréhender les enjeux de la relation franco-allemande est un enjeu citoyen, car il y va aussi de la meilleure compréhension des enjeux européens de plus en plus complexes et trop souvent masqués par la technicité des débats d'experts ou des débats politiques qui n'abordent souvent que l'aspect économique, juridique ou institutionnel tandis que les enjeux géopolitiques déterminent aussi plus fondamentalement l'avenir de ses citoyens. Ce travail de recherche constitue aussi un bilan provisoire du binôme politique franco-allemand formé par la chancelière Angela Merkel entrée en fonction en 2005, et le président français Nicolas Sarkozy, entré en fonction en 2007. L'examen des choix politiques effectués par la chancelière allemande et le président français et leur gestion de la relation franco-allemande à la suite des crises contenues par des compromis précaires par nature, fut particulièrement propice à la mise en lumière des inflexions de ce dernier *couple franco-allemand* par rapport aux couples politiques précédents.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le plan

La première partie aborde l'hypothèse centrale du *couple franco-allemand*, qui oscille entre unité et crise et constitue l'axe des équilibres géopolitiques dans le projet européen. La dimension géopolitique des fondements du projet européen souligne le choix fondateur du rapprochement franco-allemand qui s'écarte des stratégies précédentes qui ont toutes échoué pour assurer la paix et la sécurité entre les deux pays. Le premier couple formé par Konrad Adenauer et le général de Gaulle a parachevé le rapprochement, mais aussi cristallisé les perspectives différenciées entre les Allemands et les Français. L'unification allemande a changé de manière fondamentale la perception des équilibres. Les nouveaux (dés)équilibres géopolitiques issus du retour de l'Allemagne *en position centrale* en Europe, et les grands élargissements de l'Union européenne en 2004 et 2007 vont renforcer la tension géopolitique franco-allemande à propos de la perception du déplacement du centre de gravité géopolitique dans le projet européen. L'entrée en scène du nouveau couple Merkel-Sarkozy fut marquée par le prolongement de cette tension. La crise franco-allemande au sujet du projet d'Union méditerranéenne de Nicolas Sarkozy, après la priorité du gouvernement allemand accordée à l'élaboration d'une *nouvelle Ostpolitik* de l'Union a révélé la persistance de la tension géopolitique franco-allemande. Il s'agit dans ce chapitre de montrer dans quelle mesure la configuration territoriale de l'Union et de la gestion de ses approches territoriales ont été modelées par la traduction spatiale de la dynamique franco-allemande, issue d'une tension géopolitique franco-allemande, depuis les origines jusqu'au couple Merkel-Sarkozy.

La deuxième partie aborde les enjeux liés à la crise de l'euro. Elle fait état des inflexions les plus récentes de l'évolution des équilibres de pouvoir dans le couple et vis-à-vis des Européens, et de ses implications à l'échelle de l'Union européenne. L'euro est l'aboutissement de la stratégie d'intégration européenne par la voie économique et un symbole de paix. Les incertitudes provoquées par la crise et les débats de type géopolitique sur sa viabilité soulignent les enjeux de la relation par rapport au projet européen. La crise de l'euro touche à la solidité de la relation franco-allemande et provoque des forces centrifuges au sein de l'Union européenne et la formation d'alliances pour résoudre la crise. Cette crise est aussi une opportunité pour les adeptes de l'approfondissement de l'Union européenne pour parachever l'Union politique à partir de l'Union monétaire. Au niveau externe, la densification le resserrement ou l'éloignement entre Allemands et Français et entre Européens face à la *mondialisation* est aussi en jeu.

La troisième partie est consacrée aux enjeux du *couple franco-allemand* au prisme des questions de défense et de sécurité. La perception des menaces et la hiérarchisation des zones stratégiques sont un préalable pour comprendre le positionnement différencié des Allemands et des Français, qui s'est manifesté à propos de la fissure franco-allemande sur la guerre en Libye, mais aussi des désaccords au sein de l'Union européenne et de

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'OTAN avec la question du bouclier anti-missile. Cette thématique est utile pour souligner le rôle du *couple franco-allemand* dans ses impasses et ses succès à s'engager au-delà du *projet de paix* en Europe, et d'examiner son rapport au monde, c'est-à-dire sa capacité à s'entendre sur les théâtres d'opérations et le type d'action à exercer pour défendre des intérêts communs à l'échelle mondiale. La thématique de la défense et la sécurité constitue aussi le test crucial pour évaluer les chances pour le couple de construire une véritable communauté de destin.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

PREMIÈRE PARTIE

Unité et crise du *couple franco-allemand*, axe des équilibres géopolitiques dans le projet européen

Dès les origines, le *couple franco-allemand* a été marqué par une ambiguïté tenant aux attentes différentes entre les classes politiques des deux nations. Les malentendus se sont révélés au fil des crises successives. Le *couple franco-allemand*, qui tend dans l'imagerie populaire à être idéalisé selon le mythe d'un *âge d'or* est en réalité une relation basée sur des représentations différentes depuis l'origine. Les équilibres géopolitiques depuis le rapprochement fondateur jusqu'à aujourd'hui ont aussi évolué et provoquent des tensions. La dynamique créée par les enjeux de pouvoir dans la relation franco-allemande sur le territoire détermine pour une grande part la configuration géographique du projet européen et les priorités européennes sur les espaces européens et extra-européens.

Les objectifs politiques du projet européen ont été largement étudiés par les chercheurs, et les objectifs humanistes comme la recherche de la paix sont encore mis en avant aujourd'hui pour favoriser l'adhésion des citoyens au projet[41]. Si les objectifs du projet comportent indiscutablement cette dimension, le bilan de la géohistoire européenne, les rivalités et les différences de priorités sur le territoire entre les Allemands et les Français qui ont joué un rôle clé, sont moins mis en avant. Pour comprendre la situation géopolitique actuelle, un rappel de la dimension géopolitique du projet européen dès l'origine est utile.

Le rapprochement franco-allemand après la Seconde Guerre mondiale dans le cadre du projet européen survient après l'échec de tous les projets géopolitiques rivaux allemands ou français pour atteindre l'hégémonie en Europe (projet français du XVIII^{e}, allemand des XIX^{e} et XX^{e}) et préserver leur sécurité (alliances). Il est notable que les grands conflits qui ont secoué le monde au XX^{e} siècle sont en partie issus des visées nationales française et allemande sur l'Europe et dans le monde.

[41] L'attribution du prix Nobel de la paix à l'Union européenne en décembre 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

CHAPITRE I

La dimension géopolitique des fondements du projet européen

I. L'héritage géohistorique : l'Allemagne et la France : toute l'Europe est le théâtre des stratégies nationales rivales

A. Des stratégies territoriales rivales

1) De 1870 à 1945

Si le projet européen est souvent présenté par les européistes comme une rupture radicale avec le passé, l'héritage historique des rivalités franco-allemandes sous forme de représentations coriaces a continué de hanter les relations franco-allemandes comme repoussoir, par crainte du retour des démons du passé sous une forme ou une autre, ou par la cristallisation de la mémoire historique dans les représentations actuelles. Ces représentations géohistoriques refont leur apparition en fonction des évènements contemporains de manière inconsciente ou par leur remobilisation par les acteurs et influencent de manière décisive l'évolution du projet européen.

De plus, à l'inverse d'une stratégie diplomatique mûrement réfléchie de part et d'autre du Rhin sous l'emprise d'un nouveau modèle de coopération européen dont la supériorité vis-à-vis des antagonismes franco-allemands serait rapidement devenue une évidence, c'est à la suite de l'impossibilité de la réalisation de leurs objectifs géopolitiques respectifs et sous la pression extérieure dans un monde dominé par les deux superpuissances américaines et soviétiques que les deux pays ont fait positivement évoluer leurs relations.

Au début du XXI^{e} siècle, les tensions franco-allemandes n'ont plus de rapport avec les contentieux territoriaux comme l'Alsace-Lorraine, et les visées territoriales expansionnistes allemandes et françaises de part et d'autre du Rhin. Ces antagonismes furent causés en partie par deux conceptions différentes de la nation : la nation culturelle allemande et basée sur des critères ethniques et la nation volontariste française, mais aussi les visées expansionnistes rivales des deux nations pour la suprématie européenne et leur sécurité qui se sont exacerbées à partir de la contiguïté territoriale entre

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

la Prusse et la France après le Congrès de Vienne en 1815. L'antagonisme franco-allemand avant le projet européen s'inscrit aussi dans un contexte historique plus large et les interactions avec les autres acteurs comme l'empire austro-hongrois, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis ne furent pas moins importants. Il importe dans cette recherche de souligner l'héritage historique qui joue un rôle dans les rivalités géopolitiques entre l'Allemagne et la France dans la période contemporaine, et non pas de retracer toute l'histoire des rivalités territoriales entre les deux pays et leur contexte historique. Il ne s'agit pas non plus de rappeler les multiples facteurs politiques qui ont abouti à la formation progressive et somme toute récente dans l'histoire européenne de la représentation de « *l'ennemi héréditaire*[42] » entre les deux pays.

La planche de schémas 9 illustre les différentes stratégies territoriales et projets géopolitiques allemands et français avant le projet européen de la veille de la Première Guerre mondiale jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

On note une grande continuité dans les stratégies françaises pour endiguer la puissance allemande dont le potentiel a dépassé la France dès l'unification allemande sous Bismarck avec des alliances de revers pour l'encerclement de l'Allemagne, les tentatives de démantèlement du territoire allemand pour affaiblir sa puissance, et l'utilisation du potentiel des colonies pour faire contrepoids. En ce qui concerne les stratégies territoriales des Allemands, c'est le tropisme oriental en Europe de l'Est et du Sud-est qui perdure sur les temps longs afin de parachever un empire germanique central dont la puissance hégémonique ferait de ses voisins des satellites, mais aussi d'éviter l'encerclement. Ces évènements historiques ont encore une grande importance aujourd'hui, car la mémoire historique et leur sortie du placard lors des crises franco-allemandes relancent les perceptions et méfiances réciproques entre les deux nations. Nous le verrons, le soupçon des Allemands vis-à-vis des Français de vouloir brider le potentiel plus fort des Allemands par des politiques d'alliances exclusives, alternatives ou de revers, et inversement, le soupçon des Français vis-à-vis des Allemands de constituer une puissance européenne hégémonique au moyen d'un rapprochement géopolitique vers l'Europe du centre et de l'Est perdure.

Quelques rappels historiques bien connus pour illustrer ces rivalités géopolitiques :

À la veille de la Première Guerre mondiale, l'alliance des *empires centraux* des mers du Nord et de la Baltique jusqu'à la mer Rouge et le golfe Persique incluant les empires allemands, austro-hongrois et ottomans, avec la Bulgarie, s'oppose à l'alliance entre la France, le Royaume-Uni et l'Alliance de revers franco-russe.

[42] Voir à ce propos, le chapitre introductif « Quelques leçons de l'histoire » de l'ouvrage de Gilbert ZIEBURA : Les relations franco-allemandes dans une Europe divisée, mythes et réalités », écrit en 1997 réédité en 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

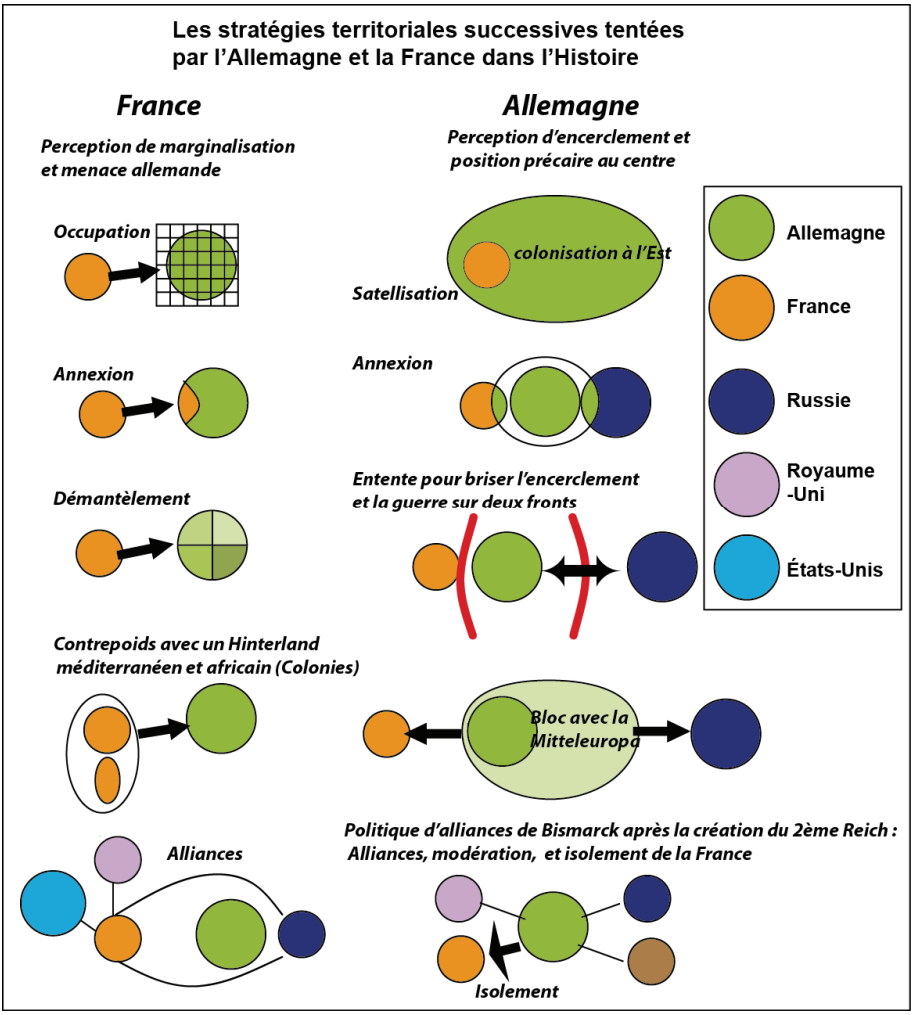


Planche 9. Schémas des stratégies territoriales

La stratégie territoriale du gouvernement français, caractérisée par des alliances de revers, comme l'Alliance franco-russe depuis 1894, le soutien à la Serbie pendant la Première Guerre mondiale, et l'alliance avec le Royaume-Uni depuis l'*Entente Cordiale* en 1904, devait aboutir à *la Triple Entente* de 1907. Ces stratégies territoriales ont exacerbé la perception d'encerclement de l'empire allemand, qui a dû se battre ensuite sur plusieurs fronts pendant la Première Guerre mondiale (carte du bas sur la planche 10).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

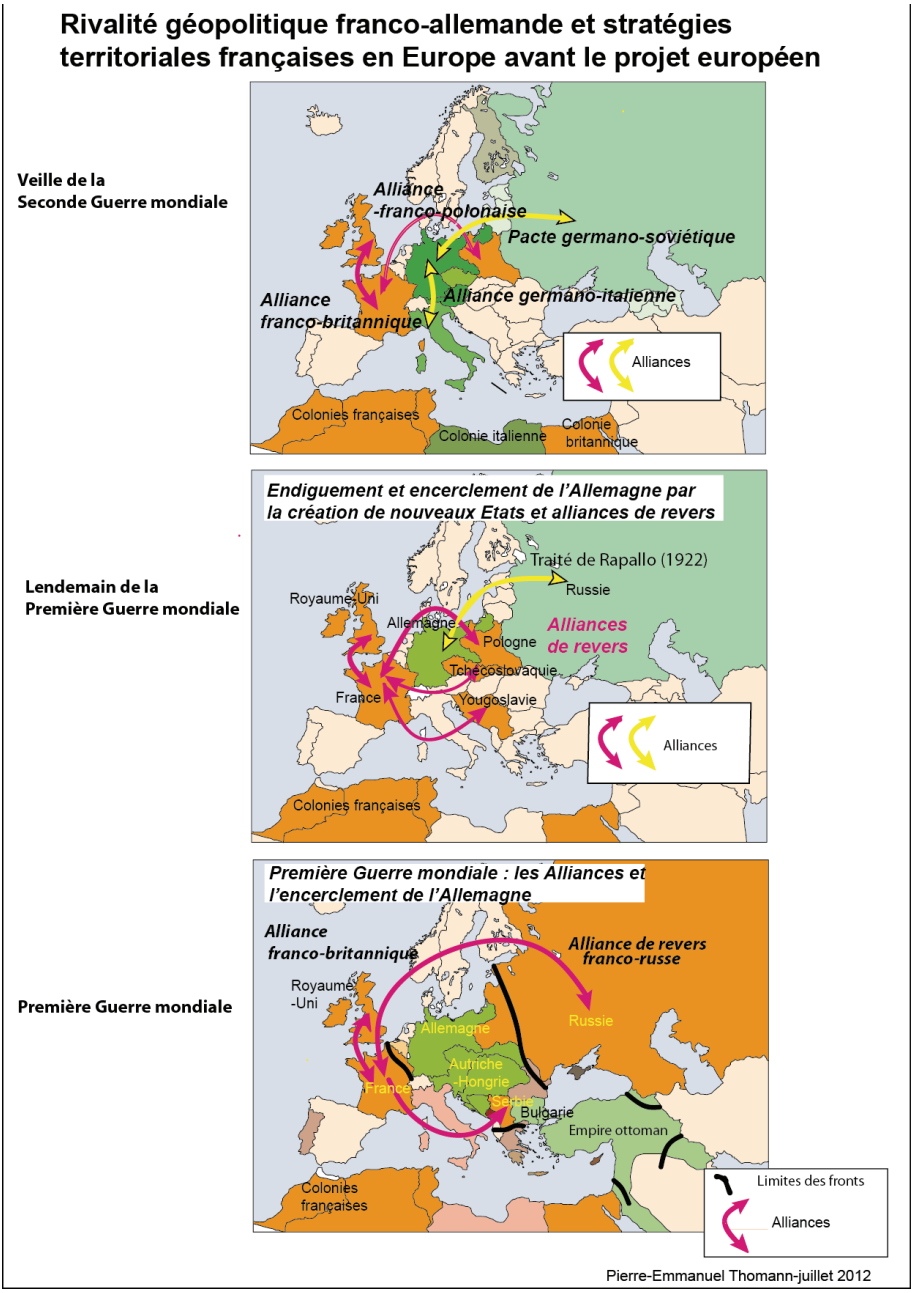


Planche 10. Stratégies territoriales françaises en Europe avant le projet européen

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

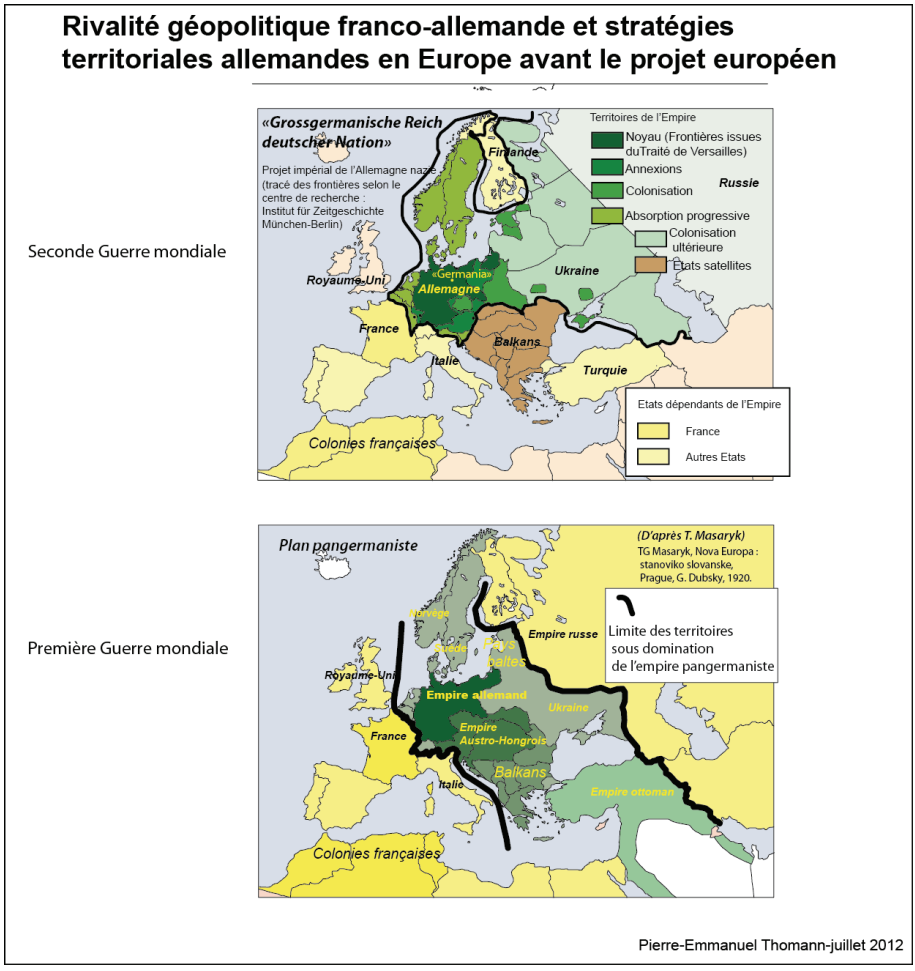


Planche 11. Stratégies territoriales allemandes en Europe avant le projet européen

À la fin de la Première Guerre mondiale après la défaite des empires centraux, les alliés vont poursuivre une politique de démantèlement des territoires des empires centraux. La politique d'occupation française concerne les territoires rhénans (1918-1930), la Ruhr (1923-1924), la Sarre (1920-1935), le territoire de Memel au nord de la Prusse orientale, le Schleswig-Holstein et la Haute Silésie de 1920 à 1922. Les Français ont cherché à annexer la Sarre, mais les Alliés s'y sont opposés[43]. En revanche le traité de Versailles redonne l'Alsace-Lorraine à la France. Après la Première Guerre mondiale (planche 10, carte du milieu), le système des alliances

[43] Le traité de Versailles (28 juin 1919) met ce territoire sous la tutelle de la Société des Nations et la France devient seulement propriétaire des mines de charbon. La Sarre est rattachée à l'Allemagne en janvier 1935 à la suite d'un vote de la population sarroise favorable à la réintégration au territoire de la nation allemande.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

antagonistes se renouvelle. Les formations des nouveaux États, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, mais aussi la Pologne, issus de ces recompositions territoriales, sont destinées à contenir les ambitions allemandes en Europe centrale et dans les Balkans. Aux alliances de revers, dont l'alliance franco-polonaise en 1921, s'oppose la stratégie du gouvernement allemand qui consiste à briser son isolement avec le traité de Rapallo germano-russe en 1922. La France consolide son empire colonial à l'issue de la guerre, tandis que l'Allemagne perd ses colonies. L'empire colonial français constitue un hinterland utile en termes de ressources et de population pour faire contrepoids à l'empire allemand[44].

Après l'arrivée au pouvoir des nazis en 1933, l'Allemagne pratique une politique d'annexion vis-à-vis de l'Autriche avec l'*Anschluss* le 12 mars 1938, et l'annexion des territoires des Sudètes après les accords de Munich le 30 septembre 1938. Le pacte germano-soviétique de non-agression le 23 août 1939, permet aux gouvernements nazi et soviétique de se partager les zones d'influences et les annexions futures, dont la Pologne, mais aussi à Hitler de mener une offensive à l'Ouest, sans craindre l'ouverture d'un front simultané avec l'URSS. Il va cependant rompre ce pacte par l'invasion de l'URSS le 22 juin 1941 (planche 10, carte du haut).

L'idéologie *pangermaniste* dans l'empire allemand avait pour ambition territoriale de rassembler tous les Allemands, mais aussi les peuples germaniques dans un empire situé au centre de l'Europe incluant la *Mitteleuropa* et débordant sur tous les pays voisins, y compris la France avec l'Alsace-Lorraine annexée à l'empire depuis 1871.

La carte du projet *pangermaniste* s'inspire de la vision allemande dénoncée par le président tchécoslovaque, Thomas Masaryk, dont l'objectif était de faire réagir contre le projet de l'empire allemand dans la *Mitteleuropa* (carte du bas sur la planche 11).

Le projet géopolitique nazi, illustré sur la carte du haut de la planche 11, a pour objectif, comme pour le *projet pangermaniste*, d'élargir *l'espace vital* de l'Empire. La grande différence réside dans son idéologie basée sur la supériorité de la race aryenne et son objectif de colonisation de nombreux territoires destinés à être ethniquement purs, particulièrement en URSS.

Les États-Unis entrent en guerre le 11 décembre 1941, et vont jouer un rôle encore plus décisif pour la victoire des Alliés que lors de la Première Guerre mondiale. Avec le débarquement des alliés en Normandie le 6 juin 1944, l'Allemagne nazie déjà en difficulté sur le front oriental devant l'armée rouge, fait à nouveau face à la guerre sur plusieurs fronts sur le théâtre européen. Les territoires français extra-européens ont joué un rôle

[44] L'inclusion de troupes coloniales dans les zones occupées allemandes, au-delà de l'avantage en termes de moyens soulignait symboliquement que la puissance française avait un rang mondial et marquait la différence avec les Allemands qui avaient perdu leurs colonies. Nicolas BEAUPRÉ, Occuper l'Allemagne après 1918, *Revue historique des armées*, 254-2009, p.9-19. http://rha.revues.org/index6333.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

fondamental dans la stratégie de lutte de la France libre du général de Gaulle au côté des alliés pour la reconstitution de l'empire français et peser vis-à-vis des autres puissances pour faire partie des vainqueurs.

2) La situation entre 1945 et 1949

Après la défaite de l'Allemagne, le gouvernement français a renoué avec une stratégie territoriale vis-à-vis de l'Allemagne selon une grande continuité dans l'immédiat d'après-guerre. La planche 12 illustre la situation géopolitique entre 1945 et 1949 (année de proclamation de la République fédérale ouest-allemande en mai 1949). Le territoire allemand est occupé par les armées alliées et les forces françaises se voient confier la rive gauche du Rhin et le Tyrol en Autriche jusqu'en 1949. Une zone à Berlin leur est aussi attribuée.

La Sarre qui se constitue en État en 1947, est de facto un protectorat à la charge du gouvernement français qui cherche à détacher ce territoire de l'Allemagne pour l'affaiblir en termes de territoire, de démographie, et du point de vue économique en se donnant un accès aux ressources en charbon. Le général de Gaulle s'engage à nouveau dans la stratégie de l'alliance de revers avec la conclusion le 10 décembre 1944, entre la France et l'URSS, d'un traité d'alliance et d'assistance mutuelle. L'hinterland colonial français est reconstitué au sein de l'Union française le 29 octobre 1946. Le traité de Bruxelles, traité d'alliance défensive réunissant la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni est signé le 17 mars 1948. Ce traité aboutira à la création de l'Union de l'Europe occidentale en 1954 intégrant l'Allemagne et l'Italie. La France est aussi un membre fondateur de l'Alliance atlantique qui accompagne la stratégie d'endiguement de l'URSS initiée par les États-Unis en 1947, mais vise aussi à se prémunir d'une résurgence de l'Allemagne. Le 4 avril 1949, les ministres des Affaires étrangères de 12 pays ont signé le Traité de l'Atlantique Nord[45].

[45] La Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni. L'Allemagne ne deviendra membre de l'OTAN que le 6 mai 1955.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

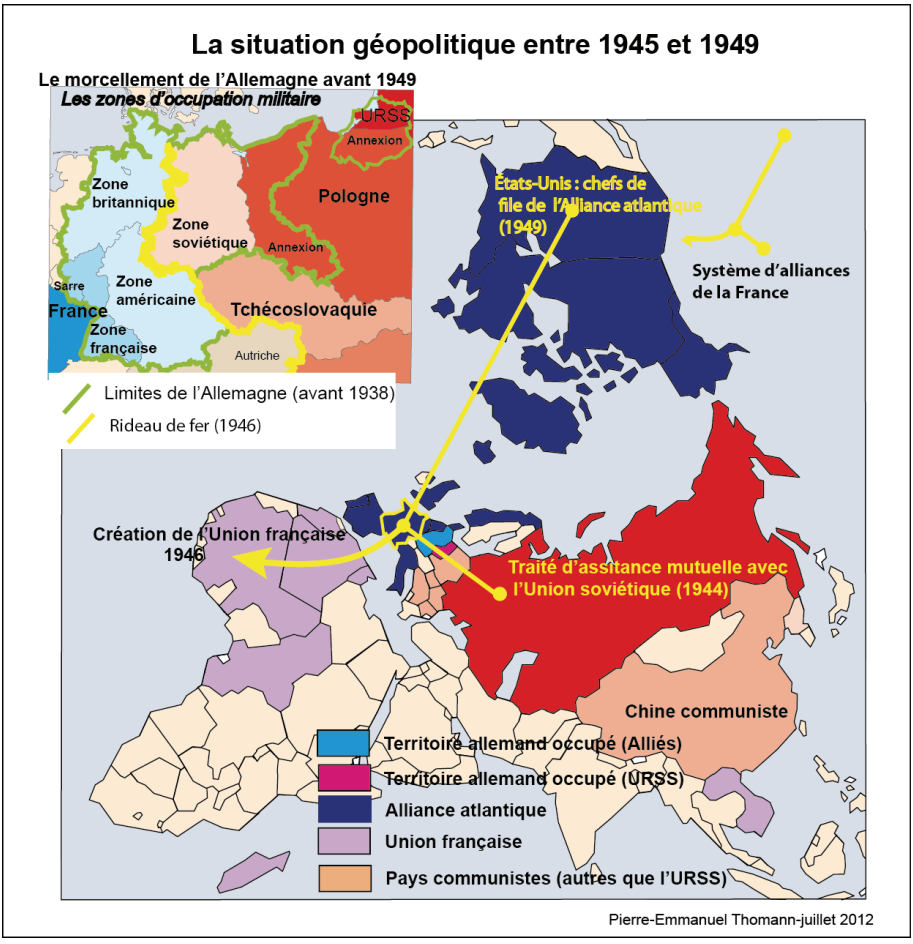


Planche 12. La situation géopolitique entre 1945 et 1949

3) Le bilan des relations franco-allemandes

Le bilan des relations franco-allemandes, avant l'initiative de Robert Schuman et Jean Monnet en mai 1950, est caractérisé par l'échec de toutes les stratégies géopolitiques rivales qui ont été appliquées de la veille de la Première Guerre mondiale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Échec français pour contenir la puissance allemande : occupation du territoire allemand contre la volonté des Allemands dans les années 1920 ; les troupes françaises ont dû se résoudre à abandonner ce territoire et n'ont pu empêcher la remilitarisation de l'Allemagne. Échec français des alliances de revers avec la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Yougoslavie qui n'a pas empêché l'éclatement du conflit en 1939. De même, pour l'Allemagne les projets d'hégémonie européenne et mondiale, la constitution d'un bloc géopolitique avec la *Mitteleuropa* entre l'Est et l'Ouest, les tentatives de

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

briser l'encerclement par des politiques d'alliances temporaires pour éviter la guerre sur deux fronts, la politique d'agrandissement du territoire n'ont pas évité les deux défaites de l'Empire allemand et n'ont pas résolu la question allemande, c'est-à-dire l'incertitude sur les frontières allemandes.

B. Le rôle des conflits franco-allemands dans les relations

1) L'héritage des conflits dans les représentations issues de l'histoire

Ces épisodes historiques et ces projets géopolitiques rivaux dont le souvenir va persister plus ou moins longtemps vont contribuer à l'émergence des représentations historiques nationales allemandes et françaises qui ont leur importance dans les crises du *couple franco-allemand* encore aujourd'hui. Cet héritage a aussi son importance pour comprendre les priorités des politiques étrangères nationales française et allemande et leur répercussion sur le projet européen. Cet héritage historique, avec le sentiment d'éloignement progressif des nouvelles générations de citoyens et d'acteurs politiques, s'estompe progressivement. Les représentations négatives réciproques franco-allemandes qui persistent sont gérées avec un poids émotionnel moins pesant.

La rivalité franco-allemande d'avant-guerre joue avant tout le rôle de repoussoir dans les représentations du *couple franco-allemand*. Pour les Allemands, il s'agit de rompre définitivement avec le passé nazi et de penser la construction du projet européen comme *projet de paix*. Dans l'esprit des Français, s'il y a la même volonté de rejet définitif de l'affrontement guerrier tragique, il y a aussi un sentiment de supériorité morale sur les Allemands du fait du passé nazi. Ce rejet du passé est paradoxalement aussi à la source du malentendu franco-allemand : les Allemands rejettent la puissance tandis que les Français cherchent à se l'approprier, car c'est le trop plein de puissance allemande, mais aussi l'impuissance française qui ont détruit l'équilibre européen dans leurs représentations.

La mémoire historique est donc ancrée dans les esprits par le double traumatisme franco-allemand. La défaite de 1940 pour les Français, et la capitulation de 1945 pour les Allemands, qui correspond à l'épuisement physique des deux nations aboutissant à *la paix des cimetières.* Ces deux épisodes dramatiques ont constitué le terreau favorable et le préalable pour dépasser la représentation de *l'ennemi héréditaire* en construisant un nouvel équilibre entre les deux pays pour éviter la rupture et en cherchant à s'épauler mutuellement pour compenser leur perte de marge de manœuvre après la Seconde Guerre mondiale. Le moyen de cette nouvelle politique commune étant la construction progressive et chaotique d'un *couple franco-allemand.*

Le *couple franco-allemand* comme représentation résulte ainsi d'une construction progressive au moyen de symboles, de lieux de mémoires communs destinés à exercer une influence sur les prises de décisions

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

stratégiques et obtenir l'approbation des populations de ce nouveau champ transnational[46]. Il s'agit d'ancrer la stratégie du *couple franco-allemand* dans un nouvel imaginaire des peuples intégrant le rapprochement entre les deux nations avec pour cadre plus large le projet européen comme facteur de paix. Cette mémoire commune entre en concurrence avec les mémoires nationales issues des rivalités guerrières. Les monuments aux morts nationaux présents dans chaque agglomération en Allemagne comme en France, mais aussi les peurs et méfiances réciproques qui perdurent rappellent les conflits franco-allemands. L'invitation d'Angela Merkel par Nicolas Sarkozy à la cérémonie devant la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de triomphe le 11 novembre 2009 à Paris a pris le relais de cette stratégie mémorielle. La célébration du cinquantenaire du traité de l'Elysée en 2013 est aussi destinée à souligner la nécessité d'unité franco-allemande dans nos sociétés encore très différentes. Ces célébrations symboliques deviennent un passage obligé pour chaque nouveau *couple franco-allemand* qui éprouve la nécessité de rappeler aux citoyens que les relations franco-allemandes sont passées des rapports de force militaires à la réconciliation et la recherche d'unité. Une inconnue est l'efficacité de l'ancrage des mémoires franco-allemandes et des représentations associées au couple franco-allemand à plus long terme pour les nouvelles générations dont la mémoire de la Première et la Seconde Guerre mondiale se relativise et qui considèrent la paix comme acquise[47].

Mais au-delà de ces constructions positives, les crises ont pour conséquence de réveiller les représentations nationales et sont aussi paradoxalement une occasion pour poursuivre cette stratégie de dépassement des antagonismes franco-allemands. La dramatisation des enjeux à chaque crise européenne et crise franco-allemande, en soulignant les risques d'une rupture a aussi pour objectif de démontrer la nécessité à s'entendre pour ne pas retomber dans les horreurs du passé. Aucun des deux partenaires n'envisage de revenir aux conflits qui restent ancrés de manière traumatique dans les esprits et les dirigeants politiques jouent de ces représentations pour maintenir le cap et laisser penser qu'une rupture du *couple franco-allemand* aurait des conséquences trop imprévisibles.

Le souvenir des projets de puissance allemande, et de ses projets géopolitiques, sont présents dans la mémoire allemande de deux manières : afin ne plus répéter les mêmes erreurs, le passé comme repoussoir a abouti à une focalisation sur la mémoire d'» *un passé qui ne passe pas »* qui a longtemps renforcé l'incertitude des Allemands sur leur propre identité et a aboutit à une *culture de la retenue* en politique étrangère. Le traumatisme des Français est issu de la défaite de 1940 et de la perte de l'empire colonial,

[46] Andreas RITTAU, Symboles franco-allemands, 1963-2013, construction d'un nouveau champ transnational, L'Harmattan, 2012, 93 p.

[47] Les célébrations du Cinquantenaire du traité de L'Elysée en 2013 ont reçu un écho plus grand en France qu'en Allemagne, du point de vue politique, mais aussi dans les médias et la littérature spécialisée soulignant une dissymétrie dans l'attention réciproque des deux nations.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

mais n'a pas la même intensité que les Allemands confrontés au passé nazi et mis au ban des nations. Les Allemands et les Français ont ainsi réagi de manière différente pour faire face à ces traumatismes historiques. Les Allemands ont pris leur distance vis-à-vis de la notion de puissance, tandis que les Français ont cherché à se la réapproprier pour reprendre leur rang dans le monde[48]. La *culture de retenue* issue de la connotation négative de l'exercice de la puissance chez les Allemands, contraste avec le *volontarisme français* qui fait partie des représentations stratégiques françaises, issu de la mémoire du poids de la France dans le monde avant les deux guerres mondiales. Le maintien d'une représentation linéaire de l'histoire française avec en parallèle une survivance plus importante du patriotisme et de l'orgueil national contraste avec les Allemands qui ont développé un sentiment de culpabilité par rapport à l'histoire. Les Français se perçoivent encore comme les héritiers de l'histoire glorieuse de la nation et de ses personnages illustres, de Clovis à De Gaulle. L'histoire des Allemands prend un nouveau départ après la césure de la Seconde Guerre mondiale avec rejet du passé national, après avoir accumulé les ruptures de la chute du Saint-Empire à celle de la République de Weimar en passant par la désintégration du second Reich. Cependant, les évolutions sont importantes dans les deux pays. La reconnexion des Allemands avec leur histoire longue s'opère lentement avec le nouvel intérêt porté au passé précédent le nazisme dans un sens positif. En France se développe un rapport plus méfiant vis-à-vis du passé colonial ou de la période du régime de Vichy, sans toutefois atteindre la distanciation vis-à-vis du passé qui s'est opérée en Allemagne.

2) Méfiances réciproques et pouvoir

Les méfiances réciproques issues des représentations nationales qui perdurent se cristallisent sur des politiques territorialisées, en écho à l'histoire ancienne où toute l'Europe s'est trouvée emportée dans les conséquences des politiques nationales française et allemande. L'*Ostpolitik* pour les Allemands et la *politique arabe* et la *politique africaine* pour les Français sont devenues des représentations géopolitiques très fortes qui perpétuent l'idée selon laquelle, les Allemands auraient une vocation

[48] Le philosophe allemand Peter SLOTERDIJK dans sa *« théorie des après-guerres »* est d'avis que l'interprétation de l'histoire différente entre les deux pays constitue par ailleurs le malentendu principal entre les deux pays. L'Allemagne, pays vaincu, a été obligée de se repositionner au niveau international selon une ambition plus mesurée, tandis que la France a maintenu des illusions sur son rôle de puissance. Un *couple franco-allemand* ne peut fonctionner sur un tel malentendu selon lui. La disparition de la fascination réciproque, et donc un éloignement proche de l'indifférence est cependant de nature à construire la relation sur des bases plus solides, entre deux nations apaisées, mais avec une Allemagne plus égoïste défendant ses intérêts comme la France. Peter SLOTERDIJK, Théorie des après-guerres, Remarques sur les relations franco-allemandes depuis 1945, Libella Maren Sell Editions, 2008, 88 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

particulière et une responsabilité à se préoccuper de l'Europe centrale et orientale, et les Français de la Méditerranée et de l'Afrique, faisant passer au second plan notamment pour les Français, l'objectif premier de l'*Ostpolitik* qui était de permettre un rapprochement entre les deux Allemagnes (RFA et DDR) en vue d'une réunification.

La *Mitteleuropa* est la représentation allemande qui désigne la zone d'influence allemande (on dirait aujourd'hui son étranger proche) constituée des pays d'Europe centrale, excluant la France et le Royaume-Uni. Lorsqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, la France a renforcé ses territoires coloniaux tandis que l'Allemagne a perdu les siens, cette dernière s'est à nouveau tournée vers la *Mitteleuropa,* son option stratégique prioritaire. Encore aujourd'hui les Français, qui ne se sont retrouvés dans le camp des vainqueurs que grâce au sens politique du général de Gaulle, sont parfois prompts à souligner l'éventualité d'une résurgence des « démons allemands » sous-entendant leur volonté hégémonique sur l'Europe centrale. Le souvenir menaçant de la *Mitteleuropa* a longtemps hanté les esprits des gouvernements français vis-à-vis de l'*Ostpolitik* allemande mise en œuvre dans les années 1970, mais cette menace fut surtout réactivée à l'occasion de l'unification allemande. Un rapprochement germano-russe est l'alliance potentielle qui suscite encore aujourd'hui le plus d'interrogations, notamment du fait des liens économiques de plus en plus nombreux entre l'Allemagne et la Russie. On se souvient du *traité de Rapallo,* entre l'Allemagne et l'URSS, qui fut signé le 16 avril 1922 à l'occasion de la Conférence de Gênes. Il permit aux Allemands de sortir de leur isolement après la défaite de la Première Guerre mondiale et à celui des Russes après la révolution bolchévique. La crainte d'une entente germano-russe au détriment de la France est toujours vivace dans certains milieux français.

Inversement, les tentatives passées des Français de brider la puissance des Allemands par une politique d'alliances ravivent parfois la méfiance de ceux-ci à l'occasion de certaines initiatives françaises européennes. Le spectre de *Kronstadt*[49] fait référence aux alliances de revers franco-russe pour obliger les Allemands à se battre sur deux fronts en cas de guerre. Les craintes allemandes évoquant un rapprochement de la France avec la Russie au détriment de l'Allemagne se sont manifestées durant la guerre froide et jusqu'à l'unification allemande. Désormais ces craintes sont dépassées et même lors des crises franco-allemandes la volonté française de garder un rôle de chef de file européen suscite des commentaires ironiques dans les médias allemands où l'on se moque de la « *Grande Nation* «. Et l'action des Français en Afrique et dans leurs anciennes colonies est perçue comme néocoloniale. À cette volonté française d'intervention sur les théâtres étrangers est opposée la représentation historique allemande d'une *voie*

[49] La flotte française s'est rendue à Kronstadt, un port proche de St Pétersbourg en 1897, dans le cadre de l'alliance franco-russe.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

particulière (*Sonderweg)*, qui fait référence à la politique autonome menée par l'Allemagne avant le projet européen. Elle resurgit régulièrement dans les débats sur la politique étrangère allemande lorsque les décisions gouvernementales sont parfois considérées comme une dérive par rapport à l'ancrage occidental qui fut le choix fondateur de Konrad Adenauer après la guerre. Pour beaucoup d'Allemands, la *voie particulière* est la source des malheurs, même si le chancelier Schröder a utilisé l'expression de *Deutsche Weg* pour marquer un certain droit à la différence, par rapport au suivisme des Allemands vis-à-vis de leurs partenaires occidentaux.

Le thème du *Sonderweg* est associé au concept de la *« nation tard venue »*[50] *(« Verspätete Nation »)* du philosophe Helmuth PLESSNER en 1959). En faisant référence à la construction de l'État et de la nation, ce concept a modelé la représentation de la nation pour les Allemands. L'Allemagne serait entrée dans la modernité, en l'absence de modèles nationaux occidentaux. Le retard historique de la représentation de la nation (nationale Selbstbild) est dû à sa formation au XIX^{e} siècle et n'aurait pas pu se constituer à partir de l'esprit historique des Lumières, à la différence des nations occidentales. Selon cette théorie historique, le chemin de l'Allemagne dans la modernité comme une *voie particulière*, a limité la parlementarisation et la démocratisation du système politique dans le premier État-national allemand en 1871, et produit une distance par rapport aux démocraties de l'Ouest. Elle a atteint lors de la Première Guerre mondiale une exacerbation et mené à la séquence national-socialiste.

La mobilisation de ces représentations par les acteurs politiques, nous le verrons à l'occasion des crises, fait partie intégrante de stratégies de pouvoir au niveau interne pour discréditer l'adversaire politique ou faire adhérer l'opinion à sa propre stratégie dans les débats en Allemagne comme en

[50] Cette théorie appartient quasiment à *« une loi constitutionnelle politique sur la passé de la République fédérale allemande »* selon l'historien Dieter LANGEWIESCHE. L'interprétation historique de cette particularité allemande est devenue une représentation très courante en Allemagne dans les débats sur la politique étrangère allemande. Cette idée d'une *voie particulière allemande (Sonderweg)* fait pourtant l'objet de débats entre historiens allemands. La spécificité allemande, selon Dieter LANGEWIESCHE, provient avant tout des ruptures territoriales dans l'histoire de la formation de l'Allemagne. L'Allemagne a subi à chaque phase cruciale de son histoire, un rétrécissement territorial : la confédération du Nord a émergé de la dissolution du Saint-Empire romain germanique. La formation du Reich allemand par Bismarck s'est réalisée selon le principe de la *Petite Allemagne*, c'est-à-dire sans l'Autriche. La bourgeoisie libérale étant plus importante au Sud et au Sud-ouest, elle aura moins de poids dans la formation de la nation allemande qu'en France ou en Angleterre. La république de Weimar après la Première Guerre mondiale fut à nouveau contemporaine d'une rupture territoriale importante dictée par le traité de Versailles et cela a rendu difficile l'identification des Allemands à ce nouveau régime. La République fédérale ouest-allemande en 1949 a émergé après une partition de l'empire allemand. L'unification allemande en 1990-91 s'est au contraire enfin réalisée après une période de consolidation de l'identité allemande qui a permis une plus grande stabilité. Dieter LANGEWIESCHE, Reich, Nation, Föderation, Deutschland und Europa, Verlag, C.H.Beck, 2008, 332 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

France, mais aussi entre les deux pays pour dénoncer et infléchir les options géopolitiques du partenaire. L'accusation des Français sur la reconstitution de la *Mitteleuropa* est destinée à chercher à limiter le poids de l'Allemagne réunifiée, ou à dénoncer un éventuel retour de la puissance allemande pour justifier ou contrer la poursuite du projet européen. La peur de l'Allemagne a été ainsi mobilisée tant par les défenseurs que les opposants au traité de Maastricht. Inversement l'accusation récurrente des aventures militaires africaines de la France permet de masquer le moindre intérêt des Allemands pour l'espace africain en termes de perception de sécurité, et de critiquer la prétention française à conserver un rang de puissance, comme l'opération au Mali en 2013 l'a encore démontré.

II. Crises et fonctions des crises dans la relation franco-allemande

A. Le *couple franco-allemand* issu du contexte de la guerre froide

1) Impasses d'après-guerre et pressions extérieures

La relation entre les deux pays doit être replacée dans son contexte historique. *« Il faut toujours revenir au matin des choses pour en voir le cœur »* avait souligné Jean Monnet dans ses mémoires : il considérait la menace soviétique comme une priorité, et s'inquiétait de la perte de rang des puissances européennes après la guerre. Il craignait une résurgence des rivalités franco-allemandes qui avaient entrainé l'Europe dans la guerre, et qui exacerberait le risque de guerre mondiale dans le contexte de la rivalité Est-Ouest naissante. Son ambition était de résoudre cette équation. Son projet de *construction de la paix* était conçu comme un pilier fédéral ouest-européen, allié aux États-Unis comme second pilier de cet espace transatlantique dans un *Occident unifié* destiné à faire face à la menace soviétique. Selon un tropisme anglo-saxon en raison de ses liens tissés durant la guerre, Jean Monnet a d'abord cherché à convaincre l'Angleterre *« à la notion d'intérêts communs qui sous-tendait cette nouvelle union franco-anglaise, première étape de la fédération européenne*[51] *»*. Il s'est heurté à la conception britannique radicalement opposée à la sienne : « *déléguer une part de la souveraineté britannique était encore tout à fait étranger à sa philosophie de « nation victorieuse, avec des responsabilités mondiales »* et ils n'étaient *« pas prêts à établir des liens privilégiés avec le continent*[52] *«*. Les négociations s'étaient focalisées sur une complémentarité entre le charbon anglais et la viande française, mais les Britanniques ne souhaitaient pas risquer un engrenage qui aurait pu aboutir à une union entre la France et l'Angleterre. C'est à la suite de ces tentatives infructueuses qu'il

[51] Jean MONNET, Mémoires, Fayard, 1976, p.331.
[52] Ibid. p. 332

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

s'est tourné vers les Allemands, sous la très forte pression des États-Unis[53] qui voulaient une unité européenne pour faire face à l'Union soviétique. Les États-Unis dont l'objectif principal étaient l'endiguement de l'Union soviétique, ont considéré nécessaire de mettre l'économie allemande au service de l'*Occident* et par conséquent de relever les plafonds maximums de production de charbon et d'acier et lever les interdictions de fabrication imposées par les Alliés[54]. La France se trouvait confrontée à l'échec de ses tentatives précédentes de démantèlement du territoire allemand, à son isolement face aux alliés qui s'y sont opposés, et à la menace d'une perte d'accès privilégié au charbon allemand de la Ruhr. « *La souveraineté allemande à peine rétablie, pouvait-on la remettre en question, même partiellement, alors que les Alliés avaient renoncé successivement à démembrer en maints petits États, le territoire qu'ils occupaient, puis à n'en rien détacher, même la Sarre, et qu'ils se préparaient à abandonner la simple internationalisation des ressources de la Ruhr*[55] *».* La stratégie française apparait ainsi comme une fuite en avant pour éviter une marginalisation par rapport à une concordance des intérêts germano-américains. *« Si la France ne parle pas et n'agit pas maintenant, que se passera-t-il ? Un rassemblement s'opérera autour des États-Unis, mais pour mener avec plus de force la guerre froide. La raison évidente est que les pays d'Europe ont peur et cherchent de l'aide. L'Angleterre se rapprochera de plus en plus des États-Unis, l'Allemagne se développera rapidement, nous ne pourrons pas empêcher son armement. La France sera reprise par son malthusianisme d'antan, et cette évolution aboutira inévitablement à son effacement*[56] *».*

2) La fusion, innovation pour résoudre la rivalité franco-allemande

La planche 13 souligne les enjeux du projet de Communauté européenne du charbon et de l'acier à différents niveaux d'analyse. La décision de changer de méthode pour résoudre la rivalité franco-allemande et le contexte dans lequel s'est opérée cette mutation constituent les fondements

[53] Selon le journaliste britannique Ambrose EVANS-PRITCHARD dans un article du 19 septembre 2000, les travaux de recherche de Joshua PAUL, de la Georgetown University aux États-Unis sur les archives déclassifiées ont révélé le financement par la CIA du mouvement européen auquel appartenaient les *pères fondateurs* comme Robert SCHUMAN et le Belge Paul-Henri SPAAK. *L'American Committee for a United Europe (ACUE)*, créé en 1948 était la plate-forme américaine en charge de ces soutiens et financements (fondations Ford et Rockefeller principalement). Son vice-président était Allen DULLES, directeur de la CIA dans les années 50. Il avait pour objectif de faire émerger une Europe fédérale libérale et anticommuniste. http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/europe/1356047/Euro-federalists-financed-by-US-spy-chiefs.html

[54] Michel DEBRÉ, Contre l'Armée européenne, *Politique étrangère*, année 1953, volume 18, N°5, pp. 367-400.

[55] Jean MONNET, Mémoires, Fayard, 1976, p.347.

[56] Ibid. p. 345.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

géopolitiques du projet européen. Jean Monnet a élaboré son projet sous la pression des Alliés et dans un contexte de grande incertitude sur l'avenir des relations franco-allemandes.

La nouvelle doctrine des relations entre États européens que l'on nomme « *méthode Monnet »,* était avant tout destinée à modifier les relations entre la France et l'Allemagne, même si le processus d'intégration fût conçu pour six pays[57]. L'idée d'une *fusion* des intérêts entre l'Allemagne et la France par la gestion commune du charbon et de l'acier est une idée française novatrice qui s'est imposée après l'épuisement de toutes les autres alternatives pour faire face à la résurgence récurrente de la puissance allemande. Le refus d'Adenauer de céder la Sarre fut l'un des facteurs de son ralliement aux idées de Jean Monnet. L'objectif immédiat de la doctrine de *la fusion* est de résoudre la question des rivalités territoriales : *« La richesse conjointe était au premier chef celle du charbon et de l'acier dont la France et l'Allemagne se partageaient inégalement, mais de façon complémentaire, les bassins naturels inscrits dans un triangle géographique que les frontières historiques coupaient artificiellement. Ces frontières de hasard étaient devenues à l'âge industriel, dont la naissance coïncida avec celle des doctrines nationalistes, des obstacles aux échanges, puis des lignes d'affrontement. Les deux peuples ne se sentirent plus en sécurité s'ils ne possédaient pas en propre toute la ressource, c'est-à-dire tout le territoire. La rivalité se tranchait par la guerre qui ne réglait le problème que pour un temps. Le temps de préparer la revanche. Or le charbon et l'acier étaient à la fois la clé de la puissance économique et celle de l'arsenal où se forgeaient les armes de la guerre. Ce double pouvoir leur donnait alors une formidable signification symbolique que nous avons oubliée, pareille à celle que revêt aujourd'hui l'énergie nucléaire. Les fusionner par-dessus les frontières serait leur ôter leur prestige maléfique et les tournerait au contraire, en gage de paix[58] ».*

[57] L'association de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg à sa proposition de coopération franco-allemande est ajoutée le jour même par Jean MONNET lorsqu'il a élaboré sa proposition à partir de l'idée initiale d'un noyau central franco-allemand destiné à ouvrir la voie vers une Europe fédérale.

[58] Jean MONNET, Mémoires, Fayard, 1976, p.348.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

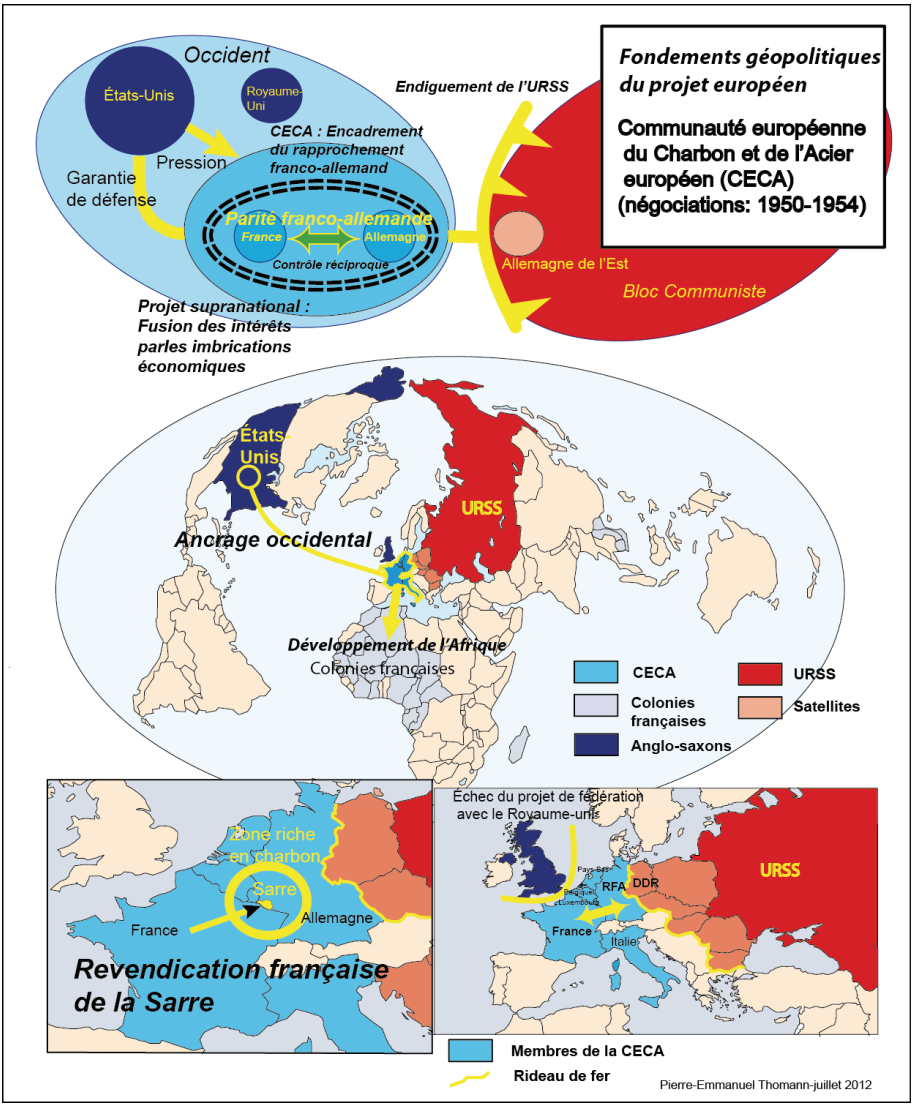


Planche 13. Fondements géopolitiques du projet européen – Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)

L'offre faite à l'Allemagne par la France le 9 mai 1950 pour gérer le charbon et l'acier dans le cadre d'une organisation institutionnelle commune est une nouveauté dans les relations internationales. À l'opposé des demandes de réparations ou de gains territoriaux qui ont été exigés de la part des vainqueurs vis-à-vis des vaincus dans le passé, notamment à l'issue de la Première Guerre mondiale, le *plan Schuman* consiste à offrir à l'Allemagne un projet d'intégration européenne régit par un système novateur d'exercice en commun de la souveraineté pour établir une symétrie franco-allemande et

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

regagner l'influence perdue des nations européennes. Le *plan Schuman* se base sur la parité entre l'Allemagne et la France dans les institutions, y compris après une éventuelle réunification allemande dans l'esprit de Jean Monnet[59].

Derrière la parité juridique, la notion d'équilibre politique et économique était une préoccupation fondamentale, notamment pour les Français qui ont souffert d'un complexe d'infériorité vis-à-vis de l'Allemagne en raison d'un potentiel de puissance moins important entre les deux pays depuis l'unification allemande sous Bismarck. Alors que la France est en situation relative plus favorable que l'Allemagne divisée et vaincue au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le déséquilibre potentiel en faveur de l'Allemagne domine dans les représentations françaises. Implicitement, les Allemands acceptent de se lier au projet européen selon un principe d'égalité, en contrepartie de l'offre de réconciliation française. Cette préoccupation de l'équilibre franco-allemand, nous le verrons, reste d'actualité.

Lorsque la proposition de Jean Monnet de créer la Communauté du charbon et de l'acier (CECA) en 1950 est prise au sérieux par le ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman et le chancelier Konrad Adenauer, une première forme d'Europe organisée, pour résoudre la rivalité franco-allemande et consolider ainsi l'Europe non communiste voit le jour sous la forme de la petite Europe des six.

3) Des stratégies nationales française et allemande

Le rapprochement franco-allemand a donné lieu à des attentes communes, mais aussi assez nettement différentes. L'objectif commun de Robert Schuman et de Konrad Adenauer comportait une dimension humaniste et la personnalité d'Adenauer, homme d'État rhénan et chrétien fut aussi compatible avec celle de Robert Schuman, Lorrain et chrétien. Le

[59] *« Je suis autorisé à vous proposer que les rapports entre l'Allemagne et la France dans la communauté soient régis par le principe d'égalité au Conseil comme à l'assemblée et dans toutes les institutions européennes, actuelles ou ultérieures, que la France y entre seule ou avec l'Union française, que l'Allemagne soit celle de l'Ouest ou qu'elle soit réunifiée. J'ajouterai que c'est dans cet esprit que j'ai depuis le début envisagé l'offre d'union qui est à l'origine de ce traité, et je crois avoir compris lors de notre première rencontre que vous l'aviez entendu ainsi. L'esprit de discrimination a été la cause des plus grands malheurs du monde, la Communauté est un effort pour le faire reculer. Vous savez combien je suis attaché à l'égalité des droits pour mon pays dans l'avenir, me répondit Adenauer, et quelle condamnation je porte sur les entreprises de domination où il a été entraîné dans le passé. Je suis heureux de donner mon plein accord à votre proposition, car je ne conçois pas de Communauté hors de l'égalité totale et, ce faisant, je retire toute suggestion, partant de bases économiques, qui ont pu être avancées par nos représentants. »* La proposition initiale des Allemands était de lier le poids de chaque pays dans les institutions de la CECA en fonction de la production de charbon et d'acier, ce qui désavantageait la France. Jean Monnet, Mémoires, Fayard, 1976, p. 414-415.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

contexte de l'affaiblissement des Européens vis-à-vis des deux grandes puissances, les États-Unis et l'URSS, et la menace soviétique qui a relégué les Européens au rang d'acteurs de second plan, furent aussi une préoccupation commune : la neutralisation de la menace allemande pour les Français, et l'obtention d'un statut moins inégalitaire pour les Allemands à la marge de manœuvre limitée. La préoccupation centrale des équilibres de pouvoir internes à la relation franco-allemande et externes vis-à-vis des acteurs extérieurs telle que soulignée dans l'hypothèse de recherche, est ici fondamentale.

On sait que le gouvernement français avait aussi pour objectif national de contrôler la puissance militaire et économique de l'Allemagne pour assurer sa propre sécurité. La gestion commune du charbon et de l'acier au sein de la CECA permettait un contrôle de la production allemande et donc du potentiel de reconstruction de l'armement, mais aussi de la puissance économique alimentée par la production de charbon de d'acier, ressources stratégiques centrales dans les années 1950. Les préoccupations de sécurité des Français étaient donc de double nature, militaire, mais aussi économique. Un élément qui a été moins mis en avant que la volonté de contrôle de l'armement de l'Allemagne est la volonté de mettre à profit la puissance économique allemande pour la renaissance économique européenne et française en particulier. Le chercheur Alan Millward a souligné cet aspect en examinant les archives des ministères des Affaires étrangères français et allemands lors des négociations de la CECA et de la Communauté économique européenne (CEE). Selon sa thèse, la construction européenne d'après-guerre relevait moins d'un agenda fédéraliste affiché que du *« sauvetage européen de l'État-nation » (« the European Rescue of the Nation-State[60] »)* par l'instauration de politiques communes dans des secteurs clés permettant aux États de procéder plus facilement à des réformes, afin de se maintenir comme État-nations. Dans cette optique, l'économie allemande qui était déjà la plus dynamique dans les années 1950 devait servir de soutien à la reconstruction de la France et de l'Europe.

L'objectif du chancelier Adenauer était de redonner à l'Allemagne, ancienne puissance vaincue et occupée, une égalité de droits vis-à-vis des autres pays européens et en particulier des vainqueurs. Le contrôle réciproque de l'Allemagne et de la France par le biais d'une gestion commune du charbon et de l'acier intéressait l'Allemagne, non pas tellement pour contrôler un réarmement français, mais pour le statut juridique que lui réservait une entité supranationale au sein de laquelle un nouvel État allemand pouvait regagner une légitimité, la confiance des États partenaires et enfin une égalité de traitement pour sortir de son statut de pays vaincu occupé et sans marge de manœuvre politique. La perspective d'une réunification était à ce prix. Le plan a toutefois rencontré initialement la

[60] Alan S. MILLWARD, The European Rescue of the Nation-State, Routledge, 1994, 477 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

résistance des forces d'opposition au Bundestag et notamment celle de Kurt Schumacher du parti socialiste qui a perçu dans le plan Schuman la continuation de la politique française de primauté masquée par une formulation européenne. La volonté de protéger le territoire allemand d'une expansion soviétique constituait aussi une priorité. La politique de Konrad Adenauer consistait essentiellement à une *occidentalisation* de l'Allemagne pour que celle-ci ne pratique plus une politique de balance entre l'Est et l'Ouest, et se reconstruise dans l'Alliance occidentale seule en mesure de parer à la menace communiste à l'Est. La décision des puissances occidentales d'empêcher l'incorporation de Berlin-Ouest dans la zone soviétique lors du blocus de Berlin (1948-1949) a eu une influence considérable. Il a rapproché les Allemands et les Alliés occidentaux de manière durable et a fait accepter aux Allemands l'idée de la construction d'un État divisé, sous réserve qu'il soit provisoire selon l'historien allemand Gregor Schöllgen[61].

B. Le projet de Communauté européenne de défense (CED) : un contrecoup géopolitique

1) Les raisons géopolitiques de l'échec

L'idée d'une Communauté européenne de défense est née en 1950 du contrecoup géopolitique de la guerre de Corée. L'offensive des troupes communistes de Corée du Nord en Corée du Sud, ont fait craindre aux Occidentaux et aux Allemands en particulier, une offensive de même nature de l'Allemagne de l'Est (DDR) en l'Allemagne de l'Ouest dans le contexte de la guerre froide avec la confrontation des blocs sur l'entièreté du théâtre eurasien. En conséquence de cette crise, les États-Unis ont soutenu la proposition de Konrad Adenauer d'une participation de l'Allemagne à sa propre défense, impliquant un réarmement de l'Allemagne pour faire face à la menace soviétique[62].

La planche 14 montre d'une part la guerre de Corée et la crainte d'une action soviétique en Europe, vecteur de proposition de la CED et la situation géopolitique des années 1950, lorsque la France était encore une puissance coloniale.

[61] Gregor SCHÖLLGEN, Die Aussenpolitik der Bundesrepublik Deutschland, von den Anfängen bis zur Gegenwart, C.H. Beck Verlag, 2004, 278 p.
[62] Konrad ADENAUER, Errinerungen, 1945-1953, Deutsche Verlags Anstalt, Stuttgart GMBH, 1965, p.341-359.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

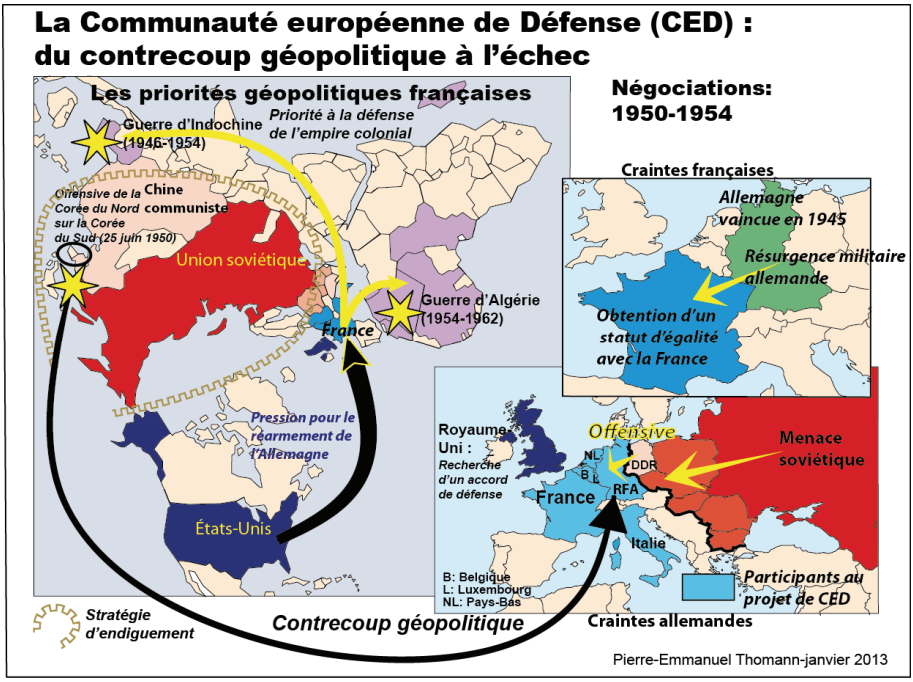


Planche 14. Échec de la Communauté européenne de Défense (CED)

Le projet, dont le traité a été signé en 1952, a échoué le 30 août 1954. Il n'a pas été ratifié par le Parlement français sous la pression des gaullistes et des communistes qui étaient dans l'opposition. En sus des méfiances vis-à-vis de l'Allemagne, les gaullistes considéraient que cette armée européenne, qui était destinée à contrer l'expansion soviétique, tomberait inévitablement sous la direction du général en chef de l'OTAN, donc des États-Unis, la Communauté européenne de Défense étant subordonnée juridiquement au traité de l'Atlantique Nord. Les gaullistes avaient pour priorité de défendre l'empire colonial, qui seulement 10 années après la fin de la guerre, était considéré comme un atout pour la France vis-à-vis de l'Allemagne, et avait été envisagé comme base de repli stratégique en cas de conflit. La défense de l'empire colonial français était aussi considérée par le gouvernement français comme un théâtre à part entière de l'endiguement du communisme. Or, selon les gaullistes, le traité de CED organisait la coupure entre la France d'un côté et l'Afrique du Nord et l'Union française de l'autre. Les gaullistes ne voulaient pas mettre les armées françaises sous commandement de l'OTAN dont la priorité était le théâtre européen et non la défense de l'empire colonial français. Un général américain aurait la haute main sur l'affection territoriale des troupes mises à disposition de l'OTAN ce qui réduirait alors

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

la marge de manœuvre française[63]. Le gouvernement français avait sollicité le soutien explicite des États-Unis à leur politique en Afrique du Nord et en Indochine, mais sans succès. Il était également malvenu pour les gaullistes de proposer une parité aux Allemands dans un système institutionnel qui ferait abandonner aux Français issus du camp des vainqueurs leur souveraineté, alors que les Allemands obtiendraient un gain de souveraineté alors qu'ils étaient les vaincus[64]. L'insertion de la France dans une *petite Europe* la couperait de son territoire d'outre-mer, et la ferait tomber sous une domination germanique, et ce changement d'alliance orienterait la France vers l'Est et non plus vers l'Ouest et l'Outre mer. La modification de l'équilibre géopolitique était en jeu dans les représentations gaullistes du fait de la réorganisation européenne avec d'un côté, l'objectif implicite d'unification allemande et de l'autre la séparation de la France avec son hinterland colonial, mais aussi de la Sarre qui était encore revendiquée par la France. En fin de compte, le véritable objectif de la défense européenne, orientée vers la menace à l'Est comme celui de *l'Europe des six* était la réunification allemande selon le gaulliste Michel Debré[65]. Cette configuration deviendra réalité 40 ans plus tard à l'occasion de la disparition de *l'Europe bipolaire* précédée de la perte des colonies françaises. Il faut une projection azimutale pour mettre en valeur l'idée du contrecoup géopolitique, car l'origine des décisions prises dans une partie du monde peut être très éloignée, comme dans le cas présent, du lieu où se déroulent les événements qui les expliquent. La genèse du couple franco-allemand tel qu'il existe aujourd'hui comme binôme structurant l'Union européenne doit s'analyser à cette échelle. Il est en grande partie le résultat de crises et des stratégies pour y répondre qui eurent lieu très loin de l'Europe.

La perspective d'un réarmement allemand exigé par les États-Unis pour défendre le continent européen va faire craindre aux Français un réarmement allemand sur une base nationale, en dehors de tout contrôle. La CED est née d'une initiative française visant à encadrer le réarmement de l'Allemagne exigé par les États-Unis pour faire face à la menace soviétique, et d'exercer par ce moyen un contrôle de la future armée allemande dont la renaissance était considérée comme inévitable. Jean Monnet va suggérer au gouvernement français d'élargir le processus d'intégration européenne au domaine de la défense. En créant une armée européenne dans le cadre de la CED, l'objectif du *plan Pleven* était de lier l'Allemagne à la France pour éviter une résurgence de la puissance allemande.

[63] Le projet final de CED prévoyait pour l'organisation de disposer des effectifs militaires qui lui seraient attribués, à l'exception de ceux qui étaient chargés de la défense des territoires d'outre-mer, toutefois cette disposition ne fut pas considérée comme suffisante. La France était en guerre en Indochine.

[64] Michel DEBRÉ, Contre l'armée européenne, *Politique étrangère*, année 1953, volume 18, N°5, pp. 367-400.

[65] Ibid.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Le projet de CED et les représentations fédérales

La CED était pour Jean Monnet un moyen d'accélérer la marche vers l'Europe fédérale, avec un projet d'union politique qui allait plus loin que la CECA. La question de la défense touchait toutefois au cœur de la souveraineté des États, et après plus de quatre années de négociations très difficiles, le projet a rencontré l'opposition croissante de la classe politique française. Le projet de communauté politique associé au traité CED dont l'inspiration se trouve dans le projet de la CECA sur l'idée de Jean Monnet, a heurté les gaullistes opposés à un transfert de souveraineté et à l'établissement de manière artificielle d'une *Europe supranationale* qui était en porte à faux avec la conception française de la nation souveraine.

Le projet CED a échoué à la grande désolation de Konrad Adenauer, qui le relate comme un *« jour noir »* pour l'Europe. Le projet de défense européenne permettait à l'Allemagne, selon Adenauer, de ne plus rester un simple objet du point de vue des autres puissances dans sa quête de l'obtention de l'égalité des droits. Les deux conditions posées par la CDU, le parti de Konrad Adenauer, pour la ratification du traité, étaient le lien avec l'OTAN et la question du territoire de la Sarre. L'objectif des Allemands était d'intégrer l'OTAN, revendication bloquée par la France, par le biais de la CED et la subordination des armées européennes au SACEUR, le commandement de l'OTAN exercée par un général américain. Le rapprochement avec l'OTAN permettait aux Allemands d'y exercer une influence alors qu'ils n'en étaient pas encore membres. Le traité CED était aussi pour le chancelier une étape pour la réunification allemande. Un traité entre les trois puissances alliées et l'Allemagne fut signé la veille de celle du traité CED afin de donner aux Allemands le pouvoir souverain d'approuver cette communauté de défense. Après ce rapprochement de l'Allemagne avec les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, l'objectif suivant était de négocier dans un rapport de force plus favorable la réunification allemande avec l'URSS. Ce projet était aussi une étape vers l'Europe fédérale pour Adenauer qui considérait que *« les États-Nations avaient un passé, mais pas d'avenir*[66] *»*, étape nécessaire pour la paix entre l'Allemagne et la France. L'abandon du traité rendait plus difficiles tous les projets du chancelier. La conséquence immédiate de l'échec du projet fut le réarmement de l'Allemagne dans l'OTAN qu'elle a rejoint en 1955. L'Alliance atlantique est restée depuis le centre de gravité de la défense européenne.

Le *« crime du 30 août »* comme l'ont qualifié les chrétiens-démocrates favorables au projet politique d'intégration européenne est devenu le symbole de l'attitude ambivalente de la France vis-à-vis du projet européen, la France ayant initié le projet en 1950 pour le rejeter en 1954. Dans les

[66] Konrad ADENAUER Konrad, Erinnerungen, 1945-1953, Deutsche Verlag-Anstalt Stuttgart, 1965,
p. 534.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

représentations fédéralistes ou intégrationnistes, cet épisode est ressenti comme une opportunité manquée et l'accent est mis sur les conséquences de cet échec, mais non pas le contexte qui a abouti à son rejet. Selon cette vision, la défense européenne serait aujourd'hui une réalité sans cet échec, faisant l'impasse sur la subordination du projet dès son élaboration à l'Alliance atlantique et sur la difficulté à construire une armée supranationale, sans parler de son emploi face aux décisions d'intervention.

L'épisode de l'échec de la CED annonce de manière spectaculaire, la persistance des arrière-pensées allemandes et françaises et anticipe les controverses franco-allemandes et européennes à propos de la nature du projet européen avec l'arrivée au pouvoir en France du général de Gaulle en 1958. Les initiatives politiques et la dialectique franco-allemande inaugurée par le binôme formé par Konrad Adenauer et le général de Gaulle dont les actions et représentations ont laissé un héritage crucial pour décrypter la situation géopolitique contemporaine constitueront une autre étape fondamentale de la problématique géopolitique franco-allemande.

3) La poursuite du projet européen sur des bases économiques

L'échec du projet d'intégration dans le domaine de la défense aura pour conséquence de renforcer la focalisation du projet européen sur l'intégration au moyen de l'économie. C'est par ailleurs à partir de la sécurité garantie par l'Alliance atlantique que le projet européen va s'épanouir. L'étape suivante de l'approfondissement a concerné la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA) et la Communauté économique européenne (CEE). Le projet a d'abord rencontré des difficultés auprès des Allemands et les Français. L'échec de l'opération franco-britannique de Suez en 1956 pour le contrôle du canal de Suez va favoriser les compromis. Le risque croissant de dépendance énergétique de l'Europe et les difficultés des Français avec leur empire et la perte de l'Indochine en 1954 vont accélérer l'approfondissement du projet européen. Les Allemands avaient un intérêt à institutionnaliser le marché commun qui leur permettait de poursuivre *l'ancrage occidental* et de favoriser leurs exportations. Les Français, dont l'objectif de rétablissement de leur *puissance* reposait sur l'accès au marché allemand, y ont vu l'intérêt de faire de l'Allemagne le pivot économique pour leur propre renaissance, d'autant plus que les marchés des anciennes colonies n'étaient plus suffisants. La CEE a inclus dès 1957, selon la revendication des Français, les anciennes colonies de la France, de la Belgique, de l'Italie, et des Pays-Bas dans une politique d'aide au développement menée par la Communauté. Le rattachement des colonies françaises au projet européen s'est réalisé sous pression française dès les origines et le traité de Rome n'a pu être ratifié par le parlement français qu'à cette condition. La coopération en matière nucléaire avait été suggérée par Jean Monnet, qui n'était plus à la Commission européenne, mais agissait en coulisse à partir de son *Comité*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

pour les États-Unis d'Europe réunissant des acteurs favorables à la poursuite du projet fédéral. Jean Monnet considérait à cette époque que la CEEA (Euratom) deviendrait le centre de gravité de la construction européenne et non pas la CEE. Pour les fédéralistes comme Jean Monnet, l'enjeu était de contrôler au niveau européen, la nouvelle matière stratégique à l'image du charbon et de l'acier. Les Français ont cependant souligné qu'ils se réservaient le droit de fabriquer l'arme nucléaire, mettant un obstacle par la même occasion à une *européanisation* complète de l'énergie atomique. L'objectif était aussi de contrôler les projets allemands de développement nucléaire. Tout ceci est bien connu.

III. Le premier *couple franco-allemand* : Charles de Gaulle - Konrad Adenauer

A. Les visions géopolitiques du général de Gaulle et de Konrad Adenauer

1) Des attentes communes et différenciées

Les visions géopolitiques de Konrad Adenauer et du général de Gaulle sont illustrées sur les planches 15 et 16. L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en 1958 va changer la donne, car sa tentative de réorientation du projet européen selon le principe de primauté des États va mettre en porte à faux les Allemands favorables à une Europe plus fédérale et ouverts à l'extension de la Communauté au Royaume-Uni. Le général de Gaulle n'était pas opposé au marché commun, mais souhaitait l'encadrer par les États selon le *plan Fouchet*.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

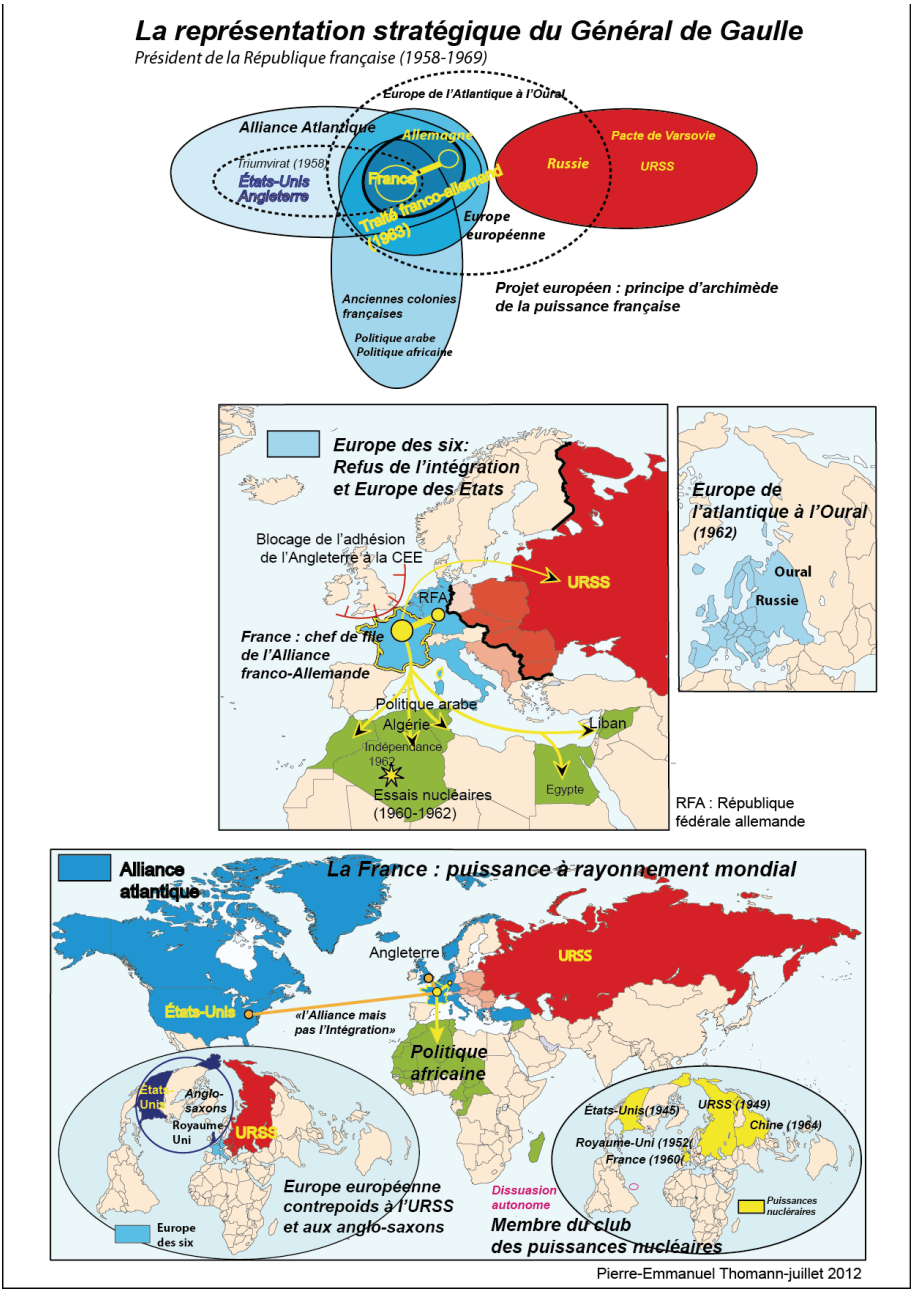


Planche 15. La représentation stratégique du général de Gaulle

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

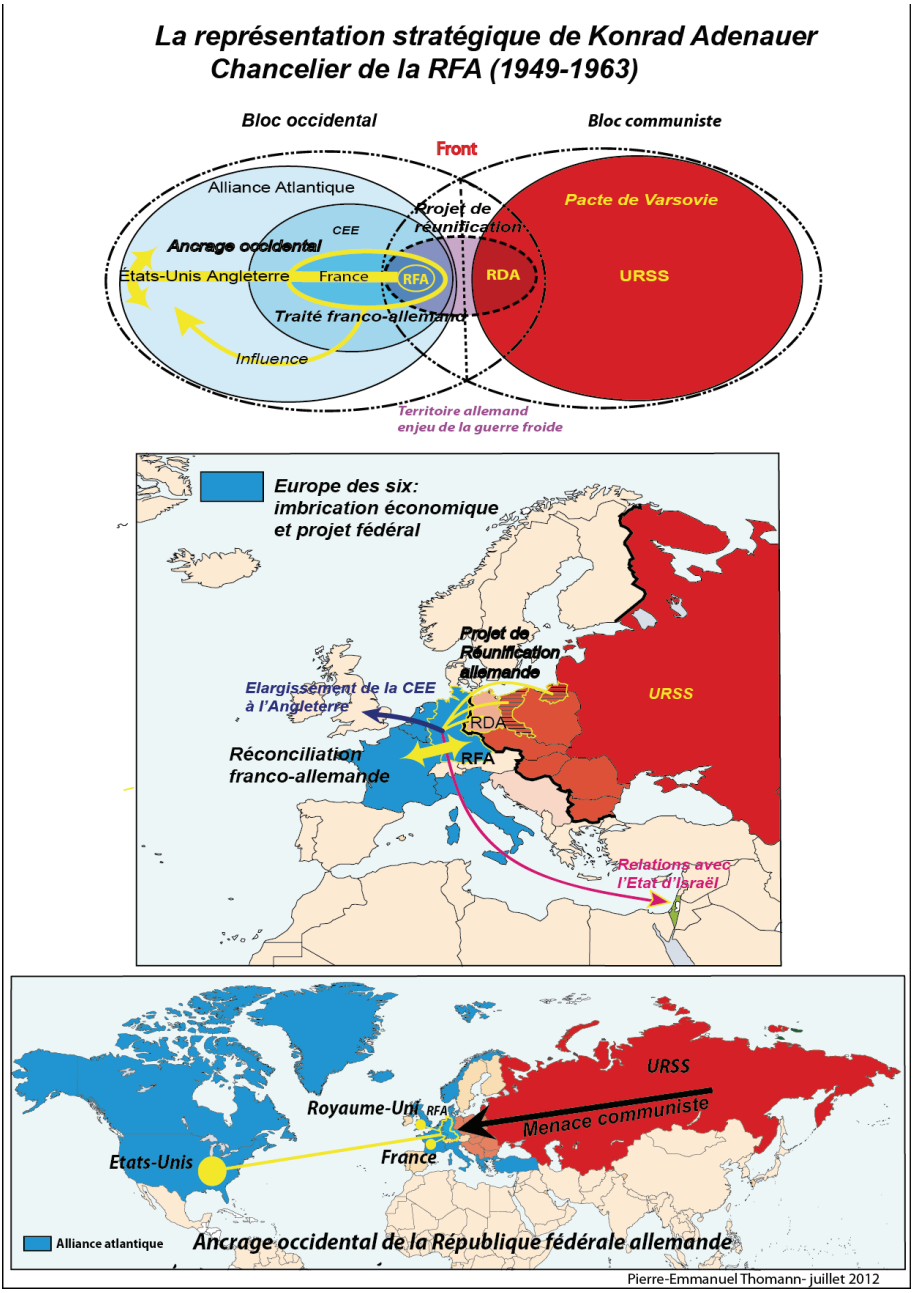


Planche 16. La représentation stratégique de Konrad Adenauer

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le général de Gaulle a aussi posé comme condition à l'ouverture des marchés français aux produits industriels allemands, l'élaboration d'une politique agricole commune, compromis franco-allemand fondateur du projet européen. Konrad Adenauer et le général de Gaulle ont cherché à rendre irréversibles les acquis de la pacification franco-allemande, et de rapprocher les deux pays en matière de défense en pleine guerre froide. L'objectif était de renforcer leur marge de manœuvre par rapport aux États-Unis, car Adenauer et de Gaulle avaient des doutes sur l'infaillibilité de l'Alliance vis-à-vis de l'URSS. La nouvelle doctrine de *riposte graduée* du général américain Mc Namara en 1962[67] augmentait le risque nucléaire sur le territoire allemand, suscitant les doutes de Konrad Adenauer et du général de Gaulle. Le chancelier a pourtant accepté la force nucléaire multilatérale (MLF) proposée par les États-Unis une semaine avant la signature du traité de l'Elysée le 14 janvier 1963, liant davantage les États-Unis à la défense de l'Allemagne. Le rapprochement avec la France avait pour objectif d'obtenir une réassurance pour l'Allemagne. Le chancelier avait pour objectif de défendre le territoire allemand le plus à l'Est possible dans le cadre de la *défense de l'avant*. Le général de Gaulle a précisé en 1963 que *« la France utiliserait tous les moyens, nucléaire inclus pour la défense de l'Allemagne, car il n'y aurait pas de chance pour la France après la prise de l'Allemagne. Une deuxième bataille en France devait suivre la bataille d'Allemagne si elle échouait[68]. »* Les prémisses de la politique américaine de détente avec l'URSS a fait craindre à Adenauer que les intérêts de l'Allemagne ne fassent les frais de cette politique. L'affaire des missiles de Cuba en 1962 a souligné l'attention prioritaire portée par les États-Unis à leur propre sécurité, et renforcé le scepticisme du chancelier Adenauer et du général de Gaulle. La tentative de préservation de l'empire colonial français avait aussi le soutien de Konrad Adenauer qui estimait que l'Union française sous direction française, et le Commonwealth sous direction du Royaume-Uni étaient de nature à faire contrepoids à l'URSS pour la défense de l'Occident.

Les finalités et les stratégies associées de l'Allemagne et de la France n'en étaient pas moins dissemblables et allaient se révéler lourdes de malentendus par la suite. La préoccupation des équilibres géopolitiques internes et externes était partagée par les deux hommes d'État selon des modalités différentes, comme il a été souligné dans l'hypothèse de recherche : faire face à la menace soviétique commune exigeait un rapprochement franco-allemand pour influencer de manière plus favorable les États-Unis et construire une politique de réassurance avec la France pour la défense de l'Allemagne selon Adenauer, tandis que le général de Gaulle privilégiait une Europe plus autonome des États-Unis, centrée sur un noyau

[67] Succédant à la doctrine de *riposte massive*.
[68] Propos du général de Gaulle rapportés par Georges-Henri SOUTOU, l'Alliance incertaine, les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996, Fayard 1996, p. 248.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

franco-allemand ; redonner à l'Allemagne divisée une marge de manœuvre et une égalité en droit par rapport à la France selon Konrad Adenauer, hisser la France comme chef de file dans la relation franco-allemande selon le général de Gaulle.

2) La vision du chancelier Konrad Adenauer

Le chancelier Adenauer, dont le traité de l'Elysée fut le dernier projet avant son retrait de la vie politique, souhaitait sceller la réconciliation franco-allemande de manière irréversible. Ce processus n'était pas séparable de sa stratégie d'*occidentalisation* de l'Allemagne qui comprenait deux faces d'une même médaille : la relation avec les États-Unis, mais aussi la France et le Royaume-Uni. L'objectif était d'éviter une distanciation de la France par rapport au processus d'intégration européenne. Il avait aussi une vision plus fédérale du projet européen que le général de Gaulle. L'égalité des droits avec la France dans le projet européen était primordiale et s'inscrivait dans la stratégie de réinsertion de l'Allemagne vaincue aux côtés des Alliés, en vue de la réunification allemande. La stratégie d'*imbrication économique* à la base du projet d'intégration européenne comme facteur de pacification avait les faveurs du chancelier. Il a introduit le concept d'*économie sociale de marché* en Allemagne sous l'impulsion de son ministre Ludwig Erhard et les principes ordolibéraux s'accordaient plus difficilement avec la vision encore dirigiste de l'économie du général de Gaulle. Une alliance bilatérale exclusive avec la France n'était pas la vision d'Adenauer qui était sous pression de la classe politique allemande favorable à l'élargissement de la Communauté au Royaume-Uni pour irrémédiablement les associer au continent face à la menace soviétique. Le rapprochement franco-allemand était aussi destiné à renforcer sa propre marge de manœuvre vis-à-vis des États-Unis au sein de l'Alliance atlantique qui protégeait l'Allemagne. L'intégration dans l'OTAN était le moyen de prolonger la présence des États-Unis en Europe, et de poursuivre *l'ancrage occidental* de l'Allemagne.

Le chancelier gardait aussi l'espoir d'une réunification allemande. L'insertion de l'Allemagne dans une alliance occidentale et une politique de fermeté vis-à-vis de l'Union soviétique était de nature à renforcer le poids de l'Allemagne pour engager une négociation. Le chancelier Konrad Adenauer ne reconnaissait pas la nouvelle frontière et avait encore pour objectif de procéder à la réunification allemande dans ses frontières de 1937. Le traité de l'Elysée, face à la menace de la puissance soviétique, est une question « *de vie ou de mort*[69] » pour les destins partagés de l'Allemagne et de la France. Sans la réconciliation franco-allemande, l'élaboration de la Communauté économique européenne, une union politique européenne, ou l'Alliance atlantique ne seraient pas possibles.

[69] Konrad ADENAUER, Errinerungen, 1959-1963, Deutsche Verlags-Anstalt Stuttgart, 1968, p.237.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Konrad Adenauer s'est toujours inquiété d'un rapprochement franco-russe et c'est pourquoi il souhaitait rendre irréversible le rapprochement avec les Français dans le cadre de *l'ancrage à l'Ouest* de l'Allemagne. L'éventualité d'une *Ostpolitik* européenne commune aux Allemands et aux Français était soulignée dans le traité de l'Elysée en 1963 : les consultations franco-allemandes porteront sur les *« relations Est-Ouest, à la fois sur le plan politique et sur le plan économique*[70] *»*. La tentative de rapprochement menée par le général de Gaulle entre la France et l'URSS en 1944, et son voyage en Russie en 1966, qui correspond à sa vision de *l'Europe de l'atlantique à l'Oural,* après le refroidissement franco-allemand à l'issue de l'échec du traité de l'Elysée, a chaque fois provoqué des interrogations chez les Allemands.

En raison du génocide des juifs perpétré en Allemagne par les nazis, le chancelier a considéré que l'Allemagne avait une responsabilité particulière envers l'État d'Israël. Aussi a-t-il signé un traité de réparation avec l'État d'Israël le 10 septembre 1952. Il a effectué un voyage en Israël en mai 1966, alors qu'il n'était plus chancelier. Le soutien politique de l'Allemagne à Israël n'a jamais fléchi depuis.

3) La vision du général de Gaulle

L'ambition du général de Gaulle avait pour objectif de former une alliance franco-allemande privilégiée, noyau d'une Europe destinée à devenir une troisième force politique entre les États-Unis et l'URSS avec la France comme chef de file. Les flèches jaunes sur la carte montrent les États qui font l'objet d'une politique spécifique sans être dans une alliance. Le traité de l'Elysée s'est inscrit dans le contexte d'une prise de distance de la France vis-à-vis de l'intégration européenne et d'un processus d'autonomisation vis-à-vis de l'Alliance avec les États-Unis.

Les représentations géopolitiques de l'*Europe européenne* et *l'Europe des États* du général de Gaulle allaient à l'encontre de *l'Europe intégrée* de Jean Monnet. Son arrivée au pouvoir a provoqué un refroidissement des relations franco-allemandes, car de Gaulle se méfiait d'une renaissance de la puissance allemande avec une orientation orientale. Peu après son arrivée au pouvoir en 1959, il a reconnu la frontière Oder-Neisse entre la Pologne et l'Allemagne, issue des accords de Potsdam en 1945. Opposé à l'accession de l'Allemagne au statut de puissance nucléaire il a fait arrêter dès 1958 les accords franco-allemands en matière nucléaire réaffirmant *le rang* de la France par rapport à l'Allemagne.

De Gaulle avait pour objectif de réformer l'Alliance atlantique et a tenté de faire accepter par les Alliés la constitution d'un *triumvirat* au sein de l'OTAN dès 1958 réunissant les États-Unis, le Royaume-Uni et la France

[70] Traité de l'Elysée. 1963.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

afin de prendre part à la stratégie mondiale qui était alors le monopole des deux autres partenaires. La zone d'action de l'OTAN ne couvrait pas l'Outre-mer français. De Gaulle a alors retiré de l'OTAN l'escadre française de Méditerranée. Après l'échec de cette politique par le refus des États-Unis d'accorder un statut spécial à la France, le Général a tenté de réencadrer le projet européen.

Il fera plus tard sortir la France des structures intégrées de l'organisation en 1966 qu'il considérait incompatibles avec le nouveau statut nucléaire de la France tout en restant fidèle à l'Alliance atlantique.

Dans une deuxième phase, de Gaulle a donc cherché à réorienter la construction européenne avec le plan Fouchet en 1961 qui visait à faire des États le centre de gravité du pouvoir et non pas les institutions supranationales dont il avait toujours combattu le principe. Avec l'échec du plan Fouchet en 1962, il était décidé à poursuivre sa grande stratégie sur une base bilatérale avec l'Allemagne : *« Nous allons faire à deux ce que les Belges et les Hollandais nous ont empêché de faire à six*[71]*. »*

Le processus d'acquisition de l'arme nucléaire fut engagé dès 1954 en France, et le général de Gaulle l'a accéléré comme élément central de la politique étrangère française dès son arrivée au pouvoir en 1958. Le premier essai de la bombe nucléaire française à Reggane dans le Sahara algérien le 13 février 1960 a permis à la France d'accéder au club des puissances nucléaires. Le territoire algérien a joué un rôle stratégique pour le développement de cette arme et même après l'indépendance en 1962, les bases d'essai ont pu être utilisées pendant 5 années selon les accords d'Evian. Le sanctuaire nucléaire a permis à la France de ne plus dépendre des États-Unis pour sa défense après le changement de perspective stratégique provoqué par l'accession de la Russie au rang de puissance nucléaire. L'arme nucléaire devient alors le fondement de l'indépendance de la France à l'égard des blocs : en septembre 1963, le général déclare qu'il *« fallait se préparer à tirer tous azimuts »*. Selon De Gaulle, la possession de la bombe assurait un pouvoir de dissuasion, mais jouait aussi le rôle d'égalisateur de puissance par rapport aux États-Unis et à l'URSS.

L'Algérie qui accède à l'indépendance en 1962 marque la fin des possessions territoriales françaises sur le territoire africain[72], et conduit de Gaulle à centrer son action sur le continent européen, et sur les relations franco-allemandes en particulier. *« Nous avons procédé à la première décolonisation jusqu'à l'an dernier, nous allons passer à la seconde. Après avoir donné l'indépendance à nos colonies, nous allons prendre la nôtre*[73] *»* avait confié le général de Gaulle à son conseiller Alain Peyrefitte.

[71] Propos du Général, selon Alain PEYREFITTE, C'était de Gaulle, Éditions de Fallois-Fayard-1997, P.219.
[72] Excepté Djibouti.
[73] Propos du Général, selon Alain PEYREFITTE, dans « C'était de Gaulle », Editions de Fallois-Fayard-1997, p.15.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les Britanniques, voyant se constituer un marché commun à leur porte qui risquait de se fermer à leur commerce, ont posé leur candidature en 1961, afin de pratiquer leur politique de balance à l'intérieur du projet[74]. La situation internationale en janvier 1963 était en pleine crise. Le général de Gaulle, lors de sa conférence de presse du 14 janvier 1963, a fait comprendre que la place du Royaume-Uni, insulaire et maritime, et lié par ses échanges au grand large, ne pouvait pas faire partie de la Communauté économique européenne (CEE). L'entrée du Royaume-Uni dans les Communautés aurait eu pour effet de contester le rôle de chef de file que de Gaulle revendiquait pour la France. D'autre part, la décision des Britanniques de se doter des fusées américaines POLARIS pour équiper leurs sous-marins avait pour conséquence que leur force de défense ne serait pas européenne, un choix opposé à celui de la France qui a décidé de se doter d'une arme nucléaire autonome.

Le général de Gaulle a enfin toujours considéré qu'une solidarité de *l'Europe de l'Atlantique à l'Oural* émergerait, une fois dépassés les rapports de rivalité Est-Ouest. Selon lui, la décadence de la France datait de la guerre entre Napoléon et la Russie[75]. En 1944, il avait négocié avec la Russie un traité de garantie vis-à-vis de l'Allemagne, mais la *guerre froide* a rendu caduc ce projet. Lorsque la coopération franco-allemande a marqué le pas après le traité de l'Elysée et l'accession au pouvoir du chancelier Ludwig Erhard, il a envisagé de mener à nouveau une politique étrangère en direction de la Russie. La possibilité d'un renversement d'alliances avec la Russie était de nature à pousser le gouvernement allemand à se rapprocher du gouvernement français. Rétrospectivement, le Général a souligné en juillet 1964 qu'il avait tenté de pratiquer une politique traditionnelle vis-à-vis de l'Allemagne fin 1944 et de s'entendre avec les Russes afin qu'ils garantissent l'indépendance de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, tandis que la France prenait des assurances sur la rive gauche du Rhin. L'entente secrète des Soviétiques avec les États-Unis à Yalta et l'hégémonie soviétique en Europe centrale et orientale a rendu caduc ce projet. *« Cette politique traditionnelle a donc été empêchée d'une part, par Staline, d'autre part, par les Anglo-saxons qui n'en voulaient à aucun prix. Car ils ne voulaient pas voir la France la première en Europe.* » Il souligne : « *Alors il y avait une seconde politique, qui consistait à incorporer l'Allemagne de l'Ouest, pour faire contrepoids à la Russie qui boulottait l'Europe orientale. Il fallait faire l'équilibre. Ça imposait que l'Allemagne fût à l'Occident. C'est la politique que nous essayons de pratiquer. D'abord en ayant appliqué le traité de marché commun. Et puis en ayant fait le traité franco-allemand. Mais pour*

[74] « If you can't beat them, join them », proverbe anglais. La création de l'Association européenne de libre-échange (AELE) réunissant Britanniques, Norvégiens, Danois, Suisses, Portugais, Suédois et Autrichiens, le 4 janvier 1960, avait pour objectif d'élaborer un contre-modèle de la Communauté économique européenne.

[75] Alain PEYREFITTE, C'était de Gaulle, Fayard, 1997, p.313.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

ça, il faut que l'Allemagne se lie effectivement à l'Europe occidentale, c'est-à-dire nous. Or elle ne le fait pas elle se lie à l'Amérique ! Il nous restera la solution de revenir à la politique d'entente avec l'Est. Il faut tenir les deux fers au feu[76]*. »* De Gaulle n'a jamais mis à exécution ce renversement d'alliances, mais a entretenu l'ambiguïté pour faire pression sur les Allemands, qui selon lui se feraient à ses idées lorsque le bouclier atomique français serait en mesure de se substituer au bouclier atomique américain dont les Allemands étaient dépendants.

B. La construction du couple franco-allemand

1) La mise en scène de la réconciliation

Le processus de réconciliation franco-allemand démarre donc une fois de plus sur fond de crise ; cette fois-ci cependant, du point de vue du général de Gaulle, ce sont les États-Unis et le Royaume-Uni qui constituent une autre forme de menace pour l'indépendance française, en plus de celle que représente l'URSS. La guerre froide est toujours la toile de fond, mais c'est la nature de la construction européenne qui est la première cause des dissensions entre la France et les alliés anglo-saxons et qui a marqué, on le sait, les négociations entre Français et Allemands. Cette atmosphère de crise permet aux Français de justifier par la dramaturgie une politique qui vise toujours à protéger le statut d'autonomie de la France. C'est eux qui en font une opportunité, alors que les Allemands de l'Ouest poursuivent un peu toujours le même but jusqu'en 1990 : se protéger de l'URSS et unifier les deux Allemagnes, projets contradictoires jusqu'à la chute du mur.

Le processus de réconciliation a démarré avant la négociation du traité de l'Elysée et fait l'objet d'une véritable mise en scène politique chargée de représentations. Parmi les rencontres entre le général de Gaulle et Konrad Adenauer, celle qui s'est déroulée à Reims le 8 juillet 1962 après une semaine de visite du chancelier allemand en France, fut importante du point de vue de la symbolique du processus de réconciliation. Après un défilé militaire, les deux chefs d'État ont assisté à une messe dans la cathédrale de Reims. Le général de Gaulle avait choisi ce scénario pour envelopper la rencontre d'une véritable mystique historico-religieuse. Il avait aussi pour objectif conscient de faire adhérer les citoyens français à cette réconciliation qui était dans son esprit une étape nécessaire pour un rapprochement politique substantiel. À l'occasion de son discours à l'Hôtel de Ville à Reims, le général avait prononcé cette phrase *« Pour animer la grande tâche européenne et mondiale qu'ont à accomplir en commun les Germains et les Gaulois, il était essentiel que l'âme populaire manifestât son approbation de ce côté-ci du Rhin ».* Elle exprime la volonté consciente du général de mettre en scène cette réconciliation franco-allemande, et marque le début de la mise

[76] Selon Alain PEYREFITTE, C'était de Gaulle, Editions de Fallois, Fayard, 1997, p.262.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

en scène d'une dimension absolue, presque spirituelle au sens où elle incarne la paix du *couple franco-allemand* qui sera reprise par les chefs de gouvernement ultérieurs jusqu'à aujourd'hui. Cette idéalisation couplée à la réconciliation ne s'est pas imposée tout de suite, mais s'est construite avec le temps. À Reims en 1962, en réponse à Alain Peyrefitte qui avait *« fait remarquer en souriant au Général la disparité entre l'enthousiasme qu'il a prêté à la foule dans son discours de Reims, et les rues désertes que le chancelier a traversées »*, de Gaulle avait répondu : *« J'ai toujours fait comme si [.]. Ça finit toujours par arriver*[77]*. »* La vision de la réconciliation franco-allemande selon le Général, soulignant les influences chrétiennes sur son projet s'est accordée avec celle de Konrad Adenauer, favorable à la construction européenne pour préserver la chrétienté européenne face au danger du communisme.

L'objectif du traité de l'Elysée négocié par le binôme Adenauer-de Gaulle avait pour objectif de favoriser un rapprochement des positions des deux pays en matière de politique étrangère et en matière de défense par une institutionnalisation des consultations. Un volet sur la jeunesse pour favoriser les échanges a aussi été incorporé soulignant la volonté de réconcilier les deux peuples par une action profonde et durable dans les sociétés civiles.

Le refus du général de Gaulle de l'élargissement des Communautés européennes au Royaume-Uni quelques jours avant la signature du traité de l'Elysée a renforcé l'image d'une relation franco-allemande exclusive, qui était une vision plutôt positive pour les Français, tandis qu'elle a mis mal à l'aise les Allemands, y compris le chancelier Adenauer sous pression des partisans allemands de l'élargissement au Royaume-Uni. La vision du général de Gaulle a provoqué de vives dissensions chez les Allemands entre *gaullistes* et *atlantistes*. La perception fut aussi très négative aux États-Unis, au Royaume-Uni, et en Union soviétique.

En Allemagne, les *atlantistes* répartis dans les partis d'opposition se sont opposés aux *gaullistes* dont le chancelier faisait partie avec pour conséquence l'atténuation de la portée du traité de l'Elysée avec l'ajout d'un préambule réaffirmant la primauté du lien transatlantique. Jean Monnet dont les représentations européennes se différenciaient de celles du général de Gaulle, a participé en coulisse à l'introduction du fameux préambule lors des négociations liées à la ratification du traité de l'Elysée par le Bundestag. Il précise dans ses mémoires : *« Entre-temps, nous avions établi un texte interprétatif que les stratèges parlementaires traduisirent en forme de*

[77] De la capitulation à la réconciliation, La rencontre de Gaulle-Adenauer à Reims en 1962. Communication présentée au colloque international de Reims, Reims 1945-1962 et le rapprochement franco-allemand. De la Capitulation à la Réconciliation, le 6 mai 2005. Jean-François BOULANGER, Professeur agrégé à l'Université de Reims**,** Hervé CHABAUD, Journaliste, chargé de cours à l'Université de Reims**,** Jean-Pierre HUSSON**,** Docteur en histoire de l'Université de Reims.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

préambule qui fut voté à l'unanimité par le Bundestag le 25 avril. On y évoquait le maintien et le renforcement de la cohésion des peuples libres, et en particulier une étroite coopération entre les États-Unis et l'Europe, la défense commune dans le cadre de l'OTAN, l'union de l'Europe y compris la Grande-Bretagne. Ce préambule et cette unanimité remettaient les choses en l'état, et le traité ainsi compris perdait son caractère d'alliance politique exclusive pour devenir une expression administrative de la réconciliation franco-allemande décidée douze ans plus tôt avec le plan Schuman. Il était bon qu'elle prenne la forme de rencontres organisées et régulières de ministres, de fonctionnaires et de jeunes des deux pays. Cette forme eût pu être étendue aux six, à l'avantage de tous[78]*. »* La déception a été vive pour le Général, mais est restée de cette volonté d'affirmation de la souveraineté française, la figure du fameux *« couple »* franco-allemand.

2) La mémoire sélective des *couples franco-allemands*

L'héritage des deux hommes d'État est considérable en ce qui concerne les représentations géopolitiques nationales et les concepts de politique étrangère dans la problématique actuelle de la relation franco-allemande. Le *couple Adenauer-de Gaulle* est donc celui qui vient naturellement à l'esprit dans les représentations. Toutefois, les *couples franco-allemands* qui restent dans les mémoires sont en réalité les couples qui ont été considérés comme positifs pour l'intégration européenne. Leur rôle historique n'est d'ailleurs pas interprété de la même manière, selon les fédéralistes ou souverainistes[79].

Les *couples franco-allemands* généralement mis en avant sont Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Helmut Kohl, Jacques Chirac et Gerhard Schröder[80]. On ne parle pas en revanche de *couple de Gaulle-Erhard, Pompidou-Brandt*, *Mitterrand-Schmidt*, ni de *couple Chirac-Merkel*. L'une des raisons est la trop courte interaction entre les acteurs politiques des deux pays, mais aussi par volonté d'oubli des couples qui n'ont pas contribué à la vision idéalisée du *couple franco-allemand*. La mémoire sélective des couples est révélatrice d'une vision téléologique du projet européen selon laquelle toute initiative ou événement est interprété selon une progression inéluctable vers l'Europe intégrée. Les binômes qui sont perçus comme ayant apporté une contribution significative au projet européen ou aux relations bilatérales sont dignes d'attention, mais les « couples oubliés » ne sont pas moins importants pour comprendre l'évolution des relations franco-allemandes. Ainsi, la relation

[78] Jean MONNET, Mémoires*,* Editions Fayard, 1974, p.551.

[79] Lors d'un entretien avec l'ex-président du Parlement européen Klaus HÄNSCH (SPD), et réagissant à ma question sur les relations franco-allemandes forgées par Adenauer-de Gaulle, le président m'a souligné que c'est la relation Adenauer-Schuman qui fut primordiale.

[80] Georges MARION, Starkes europaïsches Gefühl, Wie die Franzosen die Deutschen sehen*,* Spiegel spezial, n°4 2005, *Die Deutschen*, p.50.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

entre De Gaulle et le chancelier Erhard, qui fut certes difficile, n'est pas moins importante pour comprendre les malentendus franco-allemands qui perdurent jusqu'à aujourd'hui. L'opposition entre le général de Gaulle et le chancelier Ludwig Erhard, spécialiste de l'économie et père de *l'économie sociale de marché* en Allemagne a marqué les différences entre les deux pays en ce qui concerne les représentations nationales et européennes. On peut ainsi voir une similitude entre le binôme Merkel-Sarkozy et le binôme de Gaulle-Erhard, en ce sens que la chancelière Angela Merkel s'est déclarée explicitement être l'héritière du chancelier Erhard, tandis que le président Nicolas Sarkozy s'est positionné comme l'héritier du général de Gaulle. Le binôme Pompidou-Brandt, couple oublié de l'icône franco-allemande, eut pourtant un rôle très important, car l'élargissement de la Communauté économique européenne au Royaume-Uni fut issu des négociations entre les deux dirigeants, après l'insistance de Willy Brandt à poursuivre une politique d'élargissement du projet européen. Cette décision fut capitale, car elle aura une incidence fondamentale sur le cours du projet européen jusqu'à aujourd'hui.

Les gardiens du temple franco-allemand et de l'âge d'or mythique

Les *couples franco-allemands* successifs ont prolongé le rituel pour être à la hauteur du couple fondateur et s'ils dérogent à cette règle, le risque politique est sérieux du fait de l'importance prise par cette représentation. L'appel de Valéry Giscard d'Estaing et de Helmut Schmidt, le *couple franco-allemand* mythique des années 1974-1981, publié dans les médias a illustré l'inquiétude au sujet de la santé de la relation franco-allemande à l'occasion de la crise de l'euro : *« L'Europe est en crise, chacun le sait, mais il se peut même qu'elle soit en danger ! Nous le répétons avec force : les dirigeants allemands et français ont un devoir d'intimité entre eux. »* Helmut Schmidt, a accusé l'attitude du gouvernement d'Angela Merkel de *« s'accrocher à une attitude fanfaronne qui rappelle le règne de Guillaume II (1888-1918) » (« Die Hang zur wilhelminischen Großspurigkeit[81] »).* L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing avait de son côté répété que *« nous assistons malheureusement à un recul de l'intimité franco-*

[81] Magazine Der Spiegel, 23 juin 2010.
http://www.spiegel.de/politik/deutschland/0,1518,702309,00.html
Extrait de l'Appel de Giscard et Schmidt dans le Point et die Zeit, le 27 mai 2010 : *« L'Europe est en crise, chacun le sait, mais il se peut même qu'elle soit en danger ! Nous le répétons avec force : les dirigeants allemands et français ont un devoir d'intimité entre eux. Chacun peut admettre des différences de tempérament et de modes de raisonnement entre un chancelier allemand et un président français. Elles existaient, d'ailleurs, déjà entre le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, comme entre le chancelier Kohl et le président Mitterrand. Ces différences ne les ont pas empêchés d'accomplir et de poursuivre l'œuvre historique de la réconciliation franco-allemande, et de la construction commune de l'Union européenne. »*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

allemande ». « À mon époque, toutes les déclarations étaient faites en commun. Aujourd'hui, beaucoup de décisions sont prises sans concertation. Si l'on veut avancer en Europe, il faut absolument retrouver cette intimité[82]*. »* Le couple mythique Giscard-Schmidt s'est posé en gardien d'une doxa franco-allemande et a cherché à exercer une pression pour que les dirigeants actuels se réorientent vers la voie qu'ils estiment avoir tracée.

3) L'héritage dans les représentations

L'héritage du général de Gaulle ne se situe pas seulement dans l'émergence à postériori de la représentation d'un *couple franco-allemand*, mais aussi des représentations contradictoires qui vont constituer le soubassement des stratégies alternatives du projet de construction européenne. La vision du général de Gaulle a imprimé au projet européen *supranational* de Jean Monnet et Konrad Adenauer une réorientation vers une *Europe des États*. Les deux grandes représentations dominantes du projet européen constamment mobilisées encore aujourd'hui par les successeurs du général de Gaulle sont désormais : *« l'Europe intégrée »* et *« l'Europe des nations ou des États* ». Le *« couple franco-allemand »* sera alors perçu alternativement comme l'élément le plus intégré d'une Europe en voie d'intégration ou la colonne vertébrale d'une *« Europe des États* » dans laquelle il constitue le centre de gravité, sorte de directoire bilatéral dans une hypothétique confédération européenne.

Selon le point de vue idéologique que l'on privilégie et les représentations associées au projet européen, les événements se voient accorder une plus ou moins grande importance. Dans les représentations associées à l'*Europe fédérale*, les noms de Jean Monnet, de Robert Schuman et de Konrad Adenauer sont plus volontiers mis en avant, et la relation franco-allemande est perçue comme le moteur principal, mais non exclusif de l'unification européenne. Lorsque l'on se réfère à l'*Europe des nations*, et *l'Europe des États* chez les Français, l'accent est mis sur le *couple Adenauer-de Gaulle* qui *s*elon ces représentations auraient été les artisans décisifs de la réconciliation franco-allemande. La relation franco-allemande telle qu'elle avait été pensée par le général de Gaulle n'était pas exclusivement liée au projet européen et ne constituait qu'un des volets des enjeux bilatéraux qui avaient leur propre logique en dehors des objectifs de rapprochement européen. Les fédéralistes européens s'agacent de cette référence primordiale au traité de l'Elysée. Alfred Grosser estime par exemple qu'*» à force de se référer au traité de l'Elysée, on en vient à oublier ce que l'on pourrait appeler les fondamentaux de l'européen communautaire. Le point de départ, la révolution dans la politique*

[82] Le Monde, 2 juin 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

française, ce fut le 9 mai 1950, la déclaration de Robert Schuman[83] *«*. Les Allemands considèrent aussi le traité de l'Elysée comme une étape, tandis que la classe politique française issue du gaullisme, ou fortement influencée par ses représentations, a tendance à considérer le traité de l'Elysée comme le point de départ véritable. Les réputations de Jean Monnet et Robert Schuman comme *fédéralistes* et *pères fondateurs* de l'Europe gomment dans les représentations actuelles leurs préoccupations dans les années 50 des intérêts nationaux français. Pour les opposants au projet d'intégration européenne, c'est le tropisme *anglo-saxon* de Jean Monnet et son *internationalisme affairist*e qui est mis en avant[84]. L'adhésion du général de Gaulle au projet européen, notamment le marché unique mais assorti de la condition d'une politique agricole commune, est gommée par sa réputation de *nationaliste* et *d'anti-européen* dans les représentations des fédéralistes qui ne collent pas entièrement avec la réalité. Le cas de Konrad Adenauer est intéressant, car il fut associé aux deux phases successives du rapprochement franco-allemand, mais sa réputation de *fédéraliste* et défenseur de*s* intérêts allemands est restée intacte.

[83] Alfred GROSSER, la dimension politique de la réconciliation, retour sur le 6 juin 2004, Visions franco-allemandes n°3, décembre 2004, Comité d'études des relations franco-allemandes*, IFRI. p.9.*

[84] Voir à ce propos l'ouvrage de Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, La faute de M. Monnet, Fayard, 2006, 148 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

CHAPITRE II

1990-2005 : nouveaux déséquilibres dans le *couple franco-allemand*

I. L'évolution de l'équilibre dans le temps et l'espace

A. L'évolution du poids géopolitique relatif de l'Allemagne et de la France dans le temps

1) La période de la guerre froide

Comprendre la situation géopolitique contemporaine nécessite de prendre de la hauteur dans l'espace et dans le temps, c'est-à-dire de mettre en lumière les événements historiques successifs qui ont débouché sur la situation actuelle et leur évolution dans l'espace géographique. Le poids géopolitique relatif de l'Allemagne et de la France au sein du *couple franco-allemand* et dans le cadre du projet européen a évolué dans l'espace et le temps. La planche 17 illustre cette évolution à grands traits. Le contrat de base de la relation franco-allemande au sein du projet européen est la parité franco-allemande. L'offre française faite par Robert Schuman inspiré par Jean Monnet au chancelier allemand Konrad Adenauer avait pour but de transformer les relations de rivalité entre les deux pays par leur implication dans le projet européen sur une base paritaire.

Robert Schuman a souligné cet aspect primordial : *« Nous ne pouvons nous dissimuler que l'intégration de l'Europe est une œuvre immense et ardue et que jamais on n'a encore tenté. Elle requiert un changement diamétral des relations entre États européens, en particulier entre la France et l'Allemagne. Et cette œuvre, nous l'entreprenons en commun, sur une base absolument paritaire, dans l'estime et la confiance réciproques, après que notre génération ait connu au plus haut point la souffrance et la haine*[85]*. »* Le principe d'égalité juridique qui fut le principe de base de l'offre d'intégration européenne par les Français aux Allemands, ne se confond pourtant pas avec le principe d'équilibre politique qui n'est pas une notion

[85] Robert SCHUMAN, Pour l'Europe, Quatrième édition, éditions Nagel, 2005, 163 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

juridique, mais d'équilibre entre des rapports de force. La parité affichée masque en réalité un équilibre qui a évolué au fil des évolutions géopolitiques successives dans l'espace et le temps. La déclaration Schuman en 1954 qui propose de mettre le charbon et l'acier allemand et français au sein d'un système institutionnel basé sur la parité franco-allemande aboutit en 1954 à la création de la CECA qui fut l'aboutissement institutionnel des négociations. L'équilibre réel était en faveur de la France. Le territoire de l'ancien Reich était divisé entre l'Allemagne de l'Ouest, l'Allemagne de l'Est et les annexions de la Pologne et l'URSS. L'Allemagne était divisée et son poids relatif vis-à-vis de la France était amoindri par l'inégalité morale entre les deux pays, la France dans le camp des vainqueurs, l'Allemagne dans le camp des vaincus, et la souveraineté allemande au sein de la République fédérale ouest-allemande limitée par la présence des soldats alliés sur le territoire de la RFA.

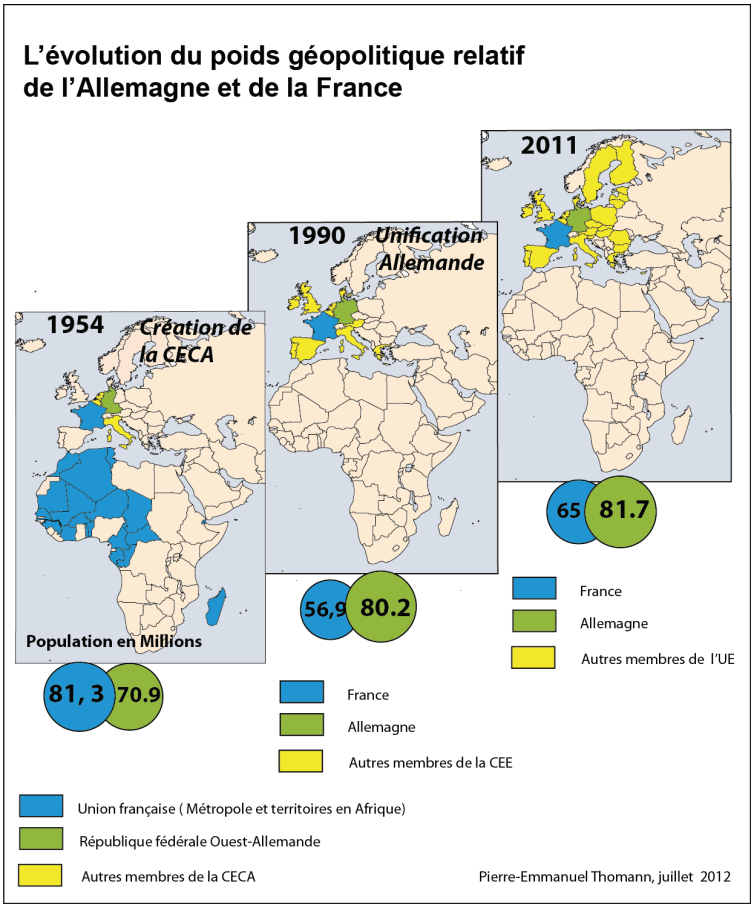


Planche 17. L'évolution des poids géopolitiques relatifs de l'Allemagne et de la France

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La France était encore un empire colonial et l'Union française sera créée à l'initiative du général de Gaulle au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, réunissant les colonies françaises et la métropole. Les colonies françaises n'accéderont à l'indépendance qu'entre 1954 et 1960 pour la plupart, et l'Algérie en 1962 au terme d'une guerre d'indépendance. La population de l'empire français est alors supérieure à la population de la République fédérale ouest-allemande.

La situation va changer avec la perte des colonies françaises de 1954 à 1962. L'échec de l'opération franco-britannique de Suez, va aussi porter un coup sérieux à l'ambition française de rester une puissance coloniale dans le contexte de la guerre froide. Un choix plus marqué vis-à-vis du projet européen a été suivi avec le traité de Rome en 1957. Au sein de cette *petite Europe*, l'économie allemande qui s'est hissée rapidement comme le pivot de l'économie européenne après la guerre, va rapidement dépasser l'économie française qui va monter des faiblesses dès les troubles de mai 1968. Pendant la guerre froide, un « *équilibre dans le déséquilibre* » soulignait la balance entre le poids économique prépondérant de l'Allemagne et sa compensation par le poids politico-militaire de la France. Les Allemands ont renoué avec la puissance économique dès les années 1950 grâce au *miracle économique allemand*, pour devenir le pivot de l'économie européenne, tandis que les Français ont cherché à préserver leur *rang de puissance*, notamment par l'obtention de la puissance nucléaire en 1960.

2) L'après-guerre froide

La disparition du contexte de la guerre froide est à l'origine de nouveaux équilibres franco-allemands. L'unification allemande a marqué une rupture historique dans les relations franco-allemandes. Elle a marqué la fin du statut de l'Allemagne comme État sous tutelle des quatre puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale, dont la France faisait partie, et qui détenait un droit de regard sur la question allemande.

- L'Allemagne obtient son entière souveraineté sur ses affaires intérieures et extérieures, la plaçant sur un pied d'égalité juridique avec la France.
- L'Allemagne unifiée reconnait ses frontières orientales définitives sur une ligne correspondant aux fleuves Oder et Neisse.
- La population allemande passe de 60 à 80 millions, marquant un déséquilibre avec la France dont la population est de 60 millions.
- Son potentiel économique qui dépassait déjà celui de la France depuis la fin des années 1960 s'est renforcé, même si la restructuration nécessaire aux investissements dans les anciens Länder de l'Est mobilise encore aujourd'hui des sommes considérables.

L'unification marque une inflexion dans la relation franco-allemande qui se répercute sur le projet européen. Avec l'élargissement en 2004 et 2007 aux nouveaux États membres d'Europe centrale, orientale et balkanique,

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Allemagne se trouve être au centre de gravité géographique de l'Union européenne. Alors que la France a perdu son hinterland colonial en Méditerranée dans les années 1960, l'Allemagne retrouve le sien en Europe centrale. D'où de nouveau l'enjeu méditerranéen pour la France. Les crises et relances successives du *couple franco-allemand*, mais aussi l'impact des crises externes qui induisent de nouvelles situations géopolitiques sont à mettre en rapport avec ces évolutions historiques et spatiales. L'équilibre franco-allemand évolue donc en fonction de ces crises qui révèlent ou induisent les évolutions, jusqu'au point de rupture qui n'est jusqu'à présent jamais atteint par crainte d'une désunion irréversible.

B. L'Allemagne, le retour *au centre*

1) La France figure fragilisée du couple franco-allemand

La planche 18 sur la situation géopolitique dans la période immédiate après l'unification allemande souligne les perceptions croisées des Allemands et des Français issues des conséquences de l'unification allemande et de l'effondrement du bloc communiste.

On se doute que la perception d'un *retour au centre de l'Europe* et de ses implications géopolitiques au moment de l'unification allemande et la période immédiate qui a suivi cet événement a joué un rôle important pour l'Allemagne. L'unification allemande remet en cause pour les Français l'équilibre géopolitique issu de la partition allemande. La division de l'Allemagne telle qu'elle résultait des rivalités de la guerre froide arrangeait les Français.

À l'occasion d'un entretien à l'Elysée avec Alfred Grosser, le général de Gaulle aurait souligné que *« sans la division de l'Allemagne en deux, il n'y aurait jamais eu l'ombre d'une politique européenne ».* L'ancien conseiller du général de Gaulle Pierre Maillard a aussi souligné que *« concernant la France en particulier, la situation nouvelle de l'Allemagne pouvait aussi créer les conditions jamais crées depuis 1870, et même après 1918, d'un équilibre relatif entre les deux pays, présupposé nécessaire à toute coopération qui ne serait ni pour l'un, ni pour l'autre synonyme de subordination. Enfin l'homme qui avait rêvé de la reconstitution sur le modèle ancien d'une Allemagne des États ne pouvait manquer de voir que d'une certaine manière, fut elle contestable et précaire, elle se réalisait par la séparation de la Prusse et le saxe du reste de l'Allemagne, en reproduisant en outre quelque peu, réminiscence curieuse, le modèle fourni pendant un temps très court par la Confédération du Rhin, créée par Napoléon. De ce fait une politique spécifiquement française renouant de très anciens fils d'amitié et de compréhension avec la Rhénanie par exemple, la Hesse et à fortiori les États du Sud, pouvait redevenir possible, par opposition à l'antagonisme qu'avait comporté dans le passé la prédominance de la Prusse*[86]*. »*

[86] Pierre MAILLARD, De Gaulle et l'Europe, entre la nation et Maastricht, Editions Tallandier, 1995, p. 111.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Ce retour « au centre » a soulevé aussi des questions outre-Rhin : les Allemands se sont en effet retrouvés au bord d'un immense espace menacé par l'instabilité engendrée par le vide politique créé par la chute des régimes communistes et l'implosion de l'URSS en 1991.

La proclamation de l'indépendance des Pays baltes en 1989 a provoqué l'intervention des troupes soviétiques qui se sont retirées sous la pression internationale. La *révolution de velours* en Tchécoslovaquie et sa dissolution en deux entités en 1992, la République tchèque et la Slovaquie, s'est par contre déroulée pacifiquement. La guerre en Yougoslavie qui a éclaté dès l'année 1991 a renforcé une inquiétude partagée en Europe de l'Ouest, mais ressentie plus fortement par les Allemands.

Richard Weizsäcker, président de la République fédérale d'Allemagne, a donné son interprétation des décisions prises au Conseil européen de Maastricht pour l'Allemagne et l'Europe, et souligné cette volonté allemande de résoudre définitivement la position jugée inconfortable au centre du continent européen : *« Peut-être sommes nous trop près de l'événement pour nous en apercevoir : au seuil du XXI*[e] *siècle, Maastricht nous offre la possibilité de nous délivrer de la position du milieu (Mittellage) et de préserver à long terme l'avenir de notre pays*[87]*. »* Selon le président Allemand*, « une communauté européenne, dont nous avons besoin de manière urgente en tant qu'Allemands au milieu de l'Europe, se construit, non seulement pour des raisons économiques, mais aussi à long terme plus encore pour des raisons géographiques et historiques, à cause de notre politique et notre sécurité. Après la Deuxième Guerre mondiale, la vieille République fédérale fut en sécurité dans l'alliance occidentale pendant près d'un demi-siècle. Autant la division fut inhumaine, autant nous étions préservés dans une position périphérique de la gestion des fortes tensions qu'une position au milieu du continent implique. »*

[87] Frankfurter Allgemeine Zeitung, 12 avril 1992.
http:/www.ena ;lu/richard_weizsacker_tournant_Masstricht-1-14616

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

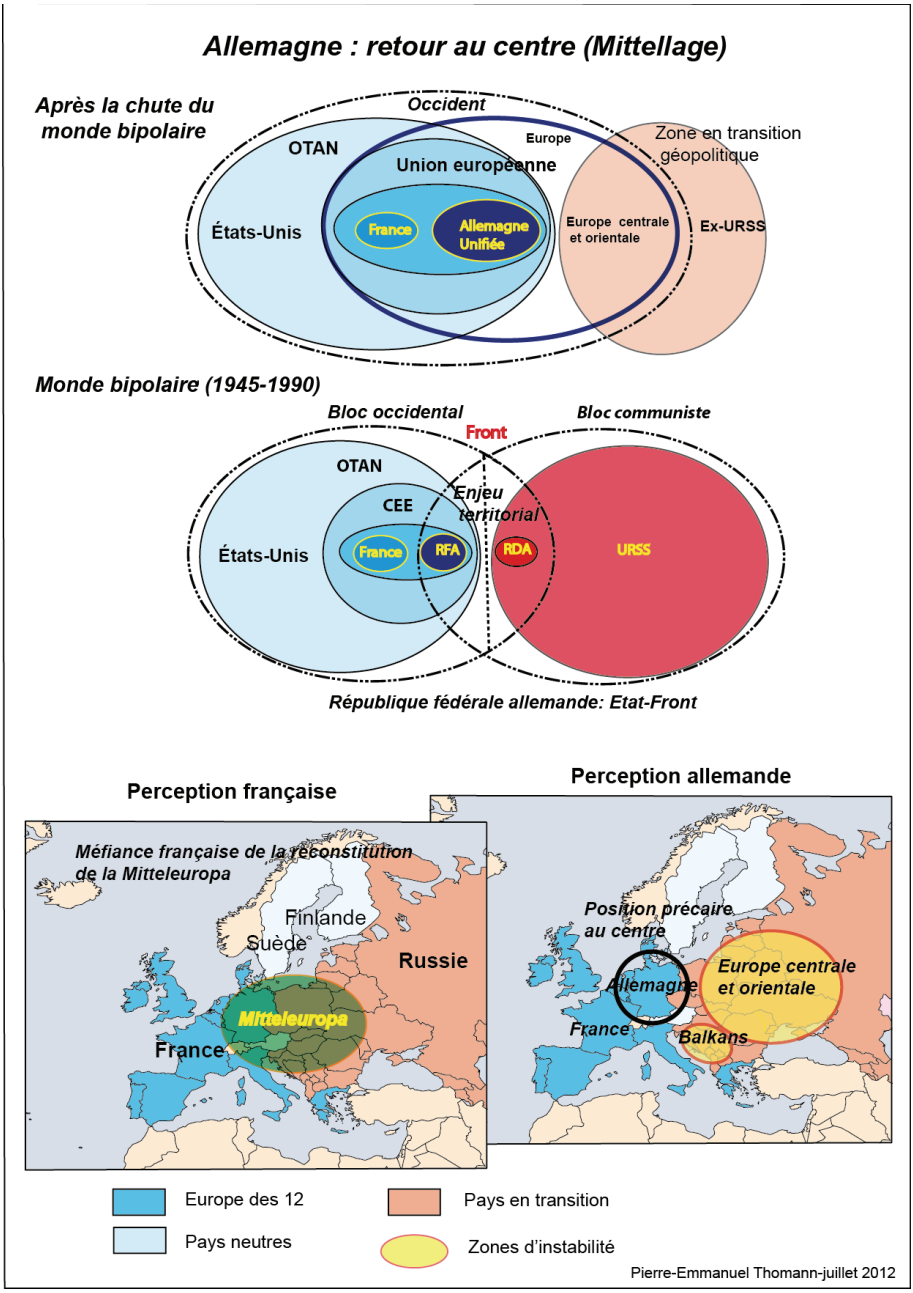


Planche 18. Allemagne, *retour au centre*

Richard Weizsäcker *poursuit : « Depuis, les deux premières années après la chute du mur nous ont largement démontré, quels problèmes la position médiane en Europe entraîne-t-elle, la position médiane (Mittellage), à*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

laquelle cette Allemagne fut exposée depuis la fin du Saint-Empire Romain germanique et qui nous a entraîné après 1914 dans deux guerres mondiales. » « L'Allemagne doit faire face à des demandes de rapprochement des voisins orientaux, à cause des risques que leur pauvreté durable poserait à ses frontières, et des armes nucléaires qui ont été léguées en héritage de la guerre froide. »

Il souligne le sentiment d'être mis en danger par cette nouvelle position.

Sa vision de l'Union correspond à une garantie pour la sécurité de l'Allemagne réunifiée face à l'instabilité à l'Est : *« L'Allemagne ne peut pas faire face aux dangers et aux problèmes de cette nature toute seule. La perspective de l'élargissement de la Communauté européenne est inévitable en plus des transformations des objectifs de l'Alliance atlantique. »*

Les Français se sont interrogés sur la reconstitution d'une *Mitteleuropa* après l'unification allemande, en particulier à l'occasion de la reconnaissance unilatérale de la Slovénie et de la Croatie par les Allemands en 1991 au début de la crise yougoslave. La problématique de l'élargissement de l'Union européenne à l'Europe centrale a accentué les méfiances françaises sur le renforcement du poids de l'Allemagne.

2) Crise du *couple franco-allemand*, approfondissement de l'Union

Les bouleversements politiques de l'année 1989, avec l'ouverture du mur de Berlin sous la pression populaire en République démocratique allemande, ont surpris tout le monde et remis à l'ordre du jour la question allemande. *« Il n'y a jamais pu y avoir le moindre doute sur le fait que la question allemande n'était pas réglée. En effet la division de l'Allemagne, tout comme la division de l'Europe, avait été imposée de l'extérieur et ne pouvait pas être le dernier mot de l'Histoire*[88] *»* a souligné Helmut Kohl à Paris le 17 janvier 1990. L'opportunité saisie par le chancelier Helmut Kohl pour accélérer l'unification allemande a poussé le président François Mitterrand à obtenir des garanties de la part des Allemands sur la reconnaissance des frontières allemandes, la dénucléarisation de l'Allemagne, et l'approfondissement européen[89]. L'organisation d'une conférence des quatre puissances victorieuses (États-Unis, URSS, France, Royaume-Uni), de la

[88] Discours du chancelier allemand Helmut KOHL sur la question allemande et la responsabilité européenne, 17 janvier 1990.

[89] Selon Jacques ATTALI, François MITTERRAND a dit à Helmut KOHL le 30 novembre 1989 : *« Si l'unité allemande se fait avant l'unité européenne, vous trouverez contre vous la triple alliance (France, Grande-Bretagne, URSS) exactement comme en 1913 et en 1939. » Vous serez certes quatre-vingt-dix millions d'habitants, mais l'URSS se tournera vers nous, vous serez encerclés, et cela se terminera pas une guerre où tous les Européens seront de nouveau ligués contre les Allemands. C'est ça que vous voulez ? Si, par contre, l'unité allemande se fait après que celle de l'Europe aura progressé, nous vous aiderons. »* Jacques ATTALI, « C'était François MITTERRAND », Fayard 2005, p. 321.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

RFA et la DDR, le « 2+4[90] » a permis d'encadrer le processus d'unification et le premier élargissement européen de l'après-guerre froide avec l'inclusion du territoire de la DDR dans la RFA. La visite de François Mitterrand en DDR les 21/22 décembre 1989 et en URSS, le 6 décembre 1989, a donné l'impression aux Allemands que les Français ont tenté de préserver le statu quo, dans la tradition des alliances franco-russes pour préserver en Europe un statut de grande puissance[91]. Une perception qui reste ancrée chez beaucoup d'Allemands par la suite, malgré les démentis des proches de Mitterrand comme Hubert Védrine qui contestent la version selon laquelle François Mitterrand aurait tenté de retarder l'unification allemande. L'interprétation de cet épisode ne fait pas l'unanimité, ni parmi les acteurs politiques de l'époque, ni chez les historiens.

Quand l'unification allemande est devenue irréversible par le revirement des Russes et l'appui des États-Unis, le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl ont pris l'initiative pour encadrer l'unification allemande dans un processus d'approfondissement du projet européen, selon la stratégie du contrôle par l'intégration. La crainte était aussi de voir le processus d'intégration européenne à l'Ouest menacé par le processus de désintégration à l'Est du continent, et faire dériver les Allemands et les Français dans deux directions différentes. Ni les Allemands, ni les Français ne souhaitaient mettre en danger ce qu'ils considéraient comme l'acquis du *couple franco-allemand* qui a amené la paix en Europe.

L'ouverture de deux conférences intergouvernementales, l'une sur l'union économique et monétaire, et une autre consacrée à l'union politique sur la proposition commune du tandem franco-allemand était destinée à approfondir le projet européen. Les Allemands ont pour modèle, une *Europe fédérale*, tandis que les Français sont influencés par *l'Europe des États*. Le chancelier Helmut Kohl, conscient des craintes françaises et du risque de renationalisation de l'acquis européen, va pousser à négocier des avancées vers une union politique, selon une conception fédérale. Le président François Mitterrand a surtout insisté sur l'Union économique et monétaire, pour donner plus de poids aux Français, économiquement fortement dépendants des décisions de la Banque centrale allemande, avec la création d'une monnaie unique européenne.

Cette nouvelle tentative de faire un saut qualitatif vers l'Europe politique sur la base d'un compromis franco-allemand va partiellement échouer à nouveau par la réticence des Français, soutenus par les Britanniques, à communautariser la politique étrangère et de sécurité commune, et

[90] La proposition formelle est issue de James BAKER mais l'idée a circulé auparavant au Quai d'Orsay et au Parti CSU en Allemagne. Les Français voulaient le nommer « 4+2 », les Allemands « 2+4 » reflétant les rivalités de pouvoir sur ces décisions cruciales. Source : Bertrand DUFOURCQ, *Politique étrangère*, année 2000, Volume 65 n°2, p. 467-484.

[91] Wichard WOYKE, Deutsch-französiche Beziehungen seit der Wierdervereinigug, Das Tandem fasst wieder tritt 2. Auflage, Verlag für Sozialwissenschaften, mai 2004. 270 S.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

fédéraliser le projet européen, tandis que les projets d'union monétaire seront acceptés par les Allemands. La question du poids de l'Allemagne unifiée s'est aussi invitée dans les débats. Le chancelier Helmut Kohl, sous la pression du parti d'opposition SPD, a revendiqué un plus grand nombre de députés allemands au Parlement européen, car l'unification allemande a incorporé les Länder de l'ex-DDR. Le président François Mitterrand a rétorqué le 14 novembre 1991 au chancelier Kohl que *« l'augmentation unilatérale de 18 Allemands serait un manquement grave à l'esprit des traités qui reposait sur la parité. On risque de dire qu'on passe à une Europe allemande, et d'assister à un réveil des sentiments anti-européens*[92]*. »*

Le chancelier Helmut Kohl, désireux d'ancrer l'Allemagne unifiée en Europe a estimé que la voie vers l'union monétaire aboutirait dans un deuxième temps à l'union politique. Le traité de Maastricht, dont la structure en trois piliers reflète les dissymétries entre les volets politiques et monétaires est entré en vigueur le 1er novembre 1993.

Pour les Français, le débat sur les finalités européennes à l'occasion du référendum sur le traité de Maastricht fixé au 20 septembre 1992, fut l'occasion de l'expression d'une profonde méfiance d'un possible retour de la *puissance allemande*, qui menacerait l'équilibre franco-allemand et marginaliserait les Français. La peur de l'Allemagne fut largement instrumentalisée, mais elle était sans doute aussi réelle pour la classe politique, tant dans le camp du oui, que dans celui du non.

Dans le cadre de la campagne, Édouard Balladur, Premier ministre (RPR) avait souligné que *« le rejet du traité ne rendra pas la France plus libre ; il permettra simplement à l'Allemagne d'agir à sa guise, sans soucis de ses voisins ni de ses partenaires, de n'être gênée par aucune règle européenne commune dans son rôle de puissance militaire, économique, financière et monétaire dominante au centre du continent*[93] *».* Michel Rocard (PS) s'est s'inquiété que dans le cas d'un résultat négatif au référendum, « *l'Allemagne retrouverait ses penchants historiques et géographiques. Appuyée sur un mark triomphant, elle se tournerait de nouveau vers l'Est, se désintéresserait de l'avenir du continent, sauf pour lui imposer sa volonté économique, celle qui répondra à ses seuls intérêts. C'en serait fait, très vite aussi, de l'amitié scellée par Konrad Adenauer et Charles de Gaulle. Je n'envisage même pas la suite*[94]*. »* Valéry Giscard d'Estaing (UDF), qui a apporté sa contribution à la construction du *couple franco-allemand*, s'est irrité de cette exploitation de la peur de l'Allemagne dans la campagne et *« conseille à ceux qui utilisent la peur de l'Allemagne de rester prudents »,* car *« l'Allemagne a*

[92] Hubert VÉDRINE, Les mondes de François Mitterrand, À l'Elysée, 1981-1995, Fayard, 1996, p.469.
[93] Le Monde 21 août 1992.
[94] Le Monde, 1er septembre 1992.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

consenti le plus gros sacrifice à Maastricht en acceptant la disparition du mark[95] *».*

II. L'Allemagne puissance européenne ? Rupture d'équilibre dans le *couple franco-allemand*

A. La France contre l'Union. La proposition allemande du noyau dur en 1994

1) Le noyau dur de Lamers et Schäuble

Mais les mêmes causes ne produisent par forcément les mêmes effets. En 1994, la préparation de l'élargissement est au cœur des discussions franco-allemandes et européennes. L'élargissement vers le nord est déjà bien engagé et doit être effectif le 1er janvier 1995. La proposition allemande du noyau dur[96] européen en 1994, eu un écho particulier dans les relations franco-allemandes, car elle eu le mérite de poser les questions de fond et a marqué un moment particulièrement décisif du débat entre l'Allemagne et la France au sujet du projet européen. Ce débat géopolitique est issu du papier « Karl Lamers–Wolfgang Schäuble[97] », du nom des rédacteurs et députés de la CDU, qui ont exposé leurs idées dans le document *« Réflexions sur la politique européenne*[98] *».*

La planche 19 illustre les perceptions croisées franco-allemandes à propos du *noyau dur* en 1994. La réflexion de Karl Lamers et Wolfgang Schäuble part du constat suivant : le processus d'unification européenne est arrivé *au « point critique »* où il risque, contrairement à l'objectif du traité de Maastricht d'une union toujours plus étroite, de se réduire à un ensemble plus lâche réduit à quelques aspects économiques et évoluant vers différents sous-groupes. La préoccupation de la CDU est encore une fois d'écarter les risques de la *position centrale* de l'Allemagne, mais d'en recueillir les avantages : *« En raison de sa situation géographique, son étendue et son histoire, l'Allemagne a particulièrement intérêt à ce que l'Europe ne subisse pas l'effet de forces centrifuges la confinant à nouveau dans sa position inconfortable du milieu (« Mittellage »). » « Cette position entre l'Est et l'Ouest l'a empêchée dans le passé de donner à son ordre interne une*

[95] Le Monde, 4 septembre 1992.

[96] Karl LAMERS parle de *noyau solide*, et non pas de *noyau dur* (traduction française). Karl Lamers, Géopolitique, n°53, printemps 1996, p.76.

[97] Ministre des Finances de la République fédérale d'Allemagne, Wolfgang SCHÄUBLE est né en 1942. Il est membre du parti chrétien-démocrate (CDU), Il a été membre du gouvernement du chancelier Kohl de 1984 à 1991. Il a occupé les postes de ministre de l'Intérieur après celui de chef de la chancellerie. De 1991 à 2000, il a été président de la CDU/CSU au Parlement et président de la CDU de 1998 à 2000. Il a été ministre fédéral de l'Intérieur dans le premier gouvernement de la chancelière Angela Merkel.

[98] Réflexions sur une politique européenne, Karl LAMERS, Wolfgang SCHÄUBLE Wolfgang. *Revue des Affaires européennes* Paris n°.1. 1995, p.9-17.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

orientation sans équivoque et de trouver un équilibre stable et durable dans ses relations extérieures. » « Les tentatives de l'Allemagne de surmonter par la conquête de l'hégémonie cette situation au centre de tous les conflits européens se sont soldées par un échec[99]*. »*

2) La réponse française

Dans sa réponse au document de la CDU, le premier ministre Édouard Balladur, a exprimé ses craintes inverses des conséquences de l'élargissement sur la place de la France au sein de l'Union européenne. La crainte allemande est celle d'une position inconfortable au centre, la représentation géopolitique d'Édouard Balladur est celle d'un risque de marginalisation[100] vis-à-vis du déplacement du centre de gravité européen :

« L'élargissement pose un autre problème : l'infléchissement de l'Union européenne vers le nord et l'est de l'Europe, évolution qui ferait perdre à la France la place géographique centrale qu'elle occupe dans l'Union européenne. La France est aujourd'hui le point de passage et le point d'équilibre entre les autres grands États de l'Union : l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne. Pour éviter d'être déportée à l'ouest, et donc marginalisée par l'élargissement de l'Europe à l'est et au nord, elle doit se fixer plusieurs objectifs : approfondir encore la relation franco-allemande, développer la coopération avec le Royaume-Uni, en particulier dans le domaine de la défense, nouer des liens plus étroits avec l'Italie et avec l'Espagne, en mettant l'accent sur le rôle des pays méditerranéens[101]*, continuer de développer les équipements et les investissements dans la partie ouest de notre pays. »*

[99] Ibid. p.10.

[100] Le document de la CDU prend précisément en compte la perception française : il souligne qu'*« En France on craint que le processus d'élargissement vers le Nord (mais surtout l'adhésion de l'Autriche) puis plus tard le processus d'élargissement vers l'Est n'aboutissent à un lâche groupement d'États, où l'Allemagne jouirait d'un accroissement significatif de pouvoir décisif et occuperait ainsi une position centrale. Pour la France, l'approfondissement de l'Union avant son élargissement, est par conséquent, d'une importance vitale. »* (p.13)

[101] Le programme de la présidence française de l'Union européenne, de janvier à juin 1995, avait pour priorités les mesures à prendre pour assurer la croissance et l'emploi et la politique envers la Méditerranée et l'Afrique.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

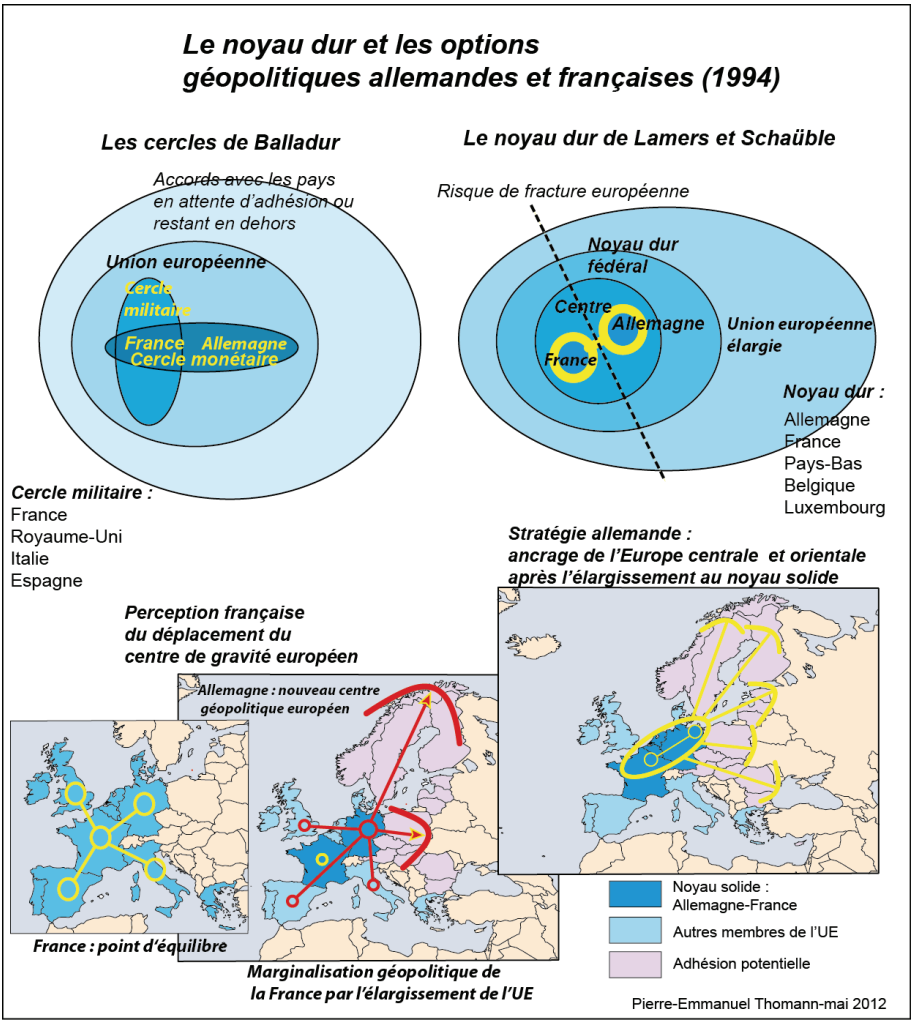


Planche 19. Le noyau dur et les options géopolitiques allemandes et françaises

Pour éviter les risques liés à l'élargissement, Karl Lamers et Wolfgang Schäuble ont proposé un approfondissement de l'Union européenne avec un processus de différenciation. Le document de la CDU a souligné que l'union monétaire[102] constituerait *« le noyau dur de l'union politique (et pas seulement un élément supplémentaire d'intégration, comme on le croit souvent en Allemagne) ».* Ce *noyau dur*, tremplin de l'Europe politique, émergerait à partir des États en mesure de remplir les critères pour une union

[102] *« Le but de l'union monétaire est de créer un espace de stabilité en Europe. L'Allemagne, par sa position géographique et historique, est plus étroitement concernée qu'aucun autre membre de l'Union européenne par la stabilité en Europe. La prospérité de mon peuple en dépend plus encore ».* Karl Lamers, Géopolitique, n°53, printemps 1996, p.76.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

monétaire[103] : il est composé de cinq pays, c'est-à-dire l'Allemagne, la France, la Belgique, le Luxembourg, et les Pays-Bas. Le document précise que le Danemark et l'Irlande *« se rapprochent le plus des critères de convergence stipulés par Maastricht ».* L'Allemagne et la France constituent *« le centre du noyau solide ». « Dès le début, les deux pays formaient le moteur du processus d'unification européenne ». « Leur relation privilégiée est maintenant mise à l'épreuve, en effet elle laisse transparaître les signes d'une divergence d'intérêts et de perception susmentionnés et donc le danger d'un développement divergent[104] ».*

Le premier ministre Édouard Balladur a opposé au noyau solide, une organisation de l'Europe en trois cercles.

- « Le cercle de droit commun, c'est l'Union européenne, avec le Marché unique, ses politiques communes et la politique extérieure et de sécurité. Ses membres doivent appliquer l'acquis communautaire, c'est-à-dire l'ensemble des dispositions du traité, même si en 1996 les institutions doivent être simplifiées pour plus d'efficacité, de représentativité et de transparence. Ce cercle de droit commun aura vocation à s'élargir à l'ensemble des pays d'Europe, sauf la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie ». « À terme, il est vraisemblable que les pays membres de l'Union européenne seront nombreux à adhérer à l'Alliance atlantique et à l'UEO ».

- « Les pays restant en dehors de l'Union et en attente de leur adhésion auraient vocation à participer à un cercle plus large, lié à l'Union par des accords de coopération ou des accords économiques et commerciaux et aussi par des accords de nature politique et militaire, tels que le pacte de stabilité ou le partenariat pour la paix ».

- « Il y aurait également des cercles plus restreints permettant des coopérations plus approfondies entre un nombre plus limité de pays. Je dis bien des cercles, mais non pas un seul : il y aurait un cercle monétaire, dont la composition pourrait ne pas être la même que celle du cercle militaire. Comme je l'ai indiqué, la composition de ces cercles, devrait être ouverte pour permettre progressivement à tous les pays de l'Union de les rejoindre, au gré de leurs possibilités. Le cercle militaire, par exemple, aurait tout avantage à comprendre notamment la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne ». Les deux points de vue gagnent à être schématisés, car cela fait apparaître le fait que les Français se placent au centre du système alors que les Allemands placent le *couple franco-allemand* au centre d'un projet européen qui était la meilleure garantie possible d'unification allemande : Helmut Kohl a souligné que *« l'Unité allemande et l'Unification européenne étaient les deux faces d'une même médaille ».* Plus d'Europe, c'est plus de

[103] *« Les pays du noyau dur doivent à cette fin non seulement participer à tous les domaines de la politique, ils doivent par ailleurs orienter d'un commun accord plus résolument leur action dans un sens communautaire. »*

[104] Réflexions sur une politique européenne, Karl LAMERS, Wolfgang SCHÄUBLE Wolfgang. *Revue des Affaires européennes,* Paris n°1, 1995, p. 13.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

nation allemande. Alors que pour les Français c'est le contraire, plus d'Europe c'est moins de nation française.

Édouard Balladur craignait en effet une marginalisation de la France au plan géographique qu'il fallait impérativement compenser. Il était favorable à un approfondissement des politiques, mais non pas sur un mode fédéral. Sa vision est celle d'un approfondissement autour de plusieurs cercles, principalement le cercle monétaire et le cercle militaire qui ne coïncidaient pas nécessairement, mais avec la France dans chacun de ces cercles en position de charnière-pivot.

Pour obtenir l'aval de la France, les rédacteurs du document de la CDU, Wolfgang Schaüble et Karl Lamers ont proposé d'aller très loin dans l'intégration à partir d'un noyau restreint autour de l'union monétaire et de s'engager résolument dans un pacte fédéral. L'autre message de Karl Lamers et Wolfgang Schäuble adressé au gouvernement français est son indécision lorsqu'il s'agit de poursuivre l'intégration européenne *« L'idée ayant toujours cours qu'il est impossible de renoncer à la souveraineté de l'État-nation alors que celle-ci ne constitue depuis longtemps qu'une enveloppe vide »*. Devant l'option fédérale, Édouard Balladur a récusé l'idée d'abandonner le modèle de l'État-nation. *« L'Europe doit-elle évoluer vers un système fédéral ? Pourquoi ressusciter aujourd'hui ce débat idéologique ? Le temps en est passé : une Europe élargie comprenant un plus grand nombre d'États ne pourrait être fédérale »*. La stratégie des cercles, selon Édouard Balladur, permet d'éviter une fuite en avant intégratrice. Elle permet de compenser le déplacement du centre de gravité de l'Europe au profit de l'Allemagne par des cercles englobant les pays qui ne figurent pas dans le noyau dur, notamment les pays du Sud et le Royaume-Uni.

Ni la proposition de *noyau dur*, ni *l'Europe des cercles* ne se concrétiseront. Les deux projets en concurrence se sont immédiatement neutralisés. Le débat franco-allemand qui a émergé à cette occasion, a rarement atteint autant d'intensité sur le plan des représentations géopolitiques au niveau européen. Il a éclairé en outre les méfiances franco-allemandes qui ont accompagné le projet européen depuis l'unification allemande. Jérôme Vignon[105], ancien chef de la cellule de prospective de la Commission européenne lorsque Jacques Delors était président de la Commission, estime qu'une occasion a été manquée dans les relations

[105] Entretien avec Jérôme VIGNON, Chef d'unité à la Commission européenne, ancien conseiller de Jacques Delors et responsable de la Cellule de prospective de la Commission européenne, 2008. En tant que stagiaire à la cellule de prospective de la Commission européenne durant cette période (oct.94-fév.95), j'ai pu constater l'écho très favorable qu'a reçu la proposition de *noyau dur* par les conseillers de Jacques Delors, tous acquis à la cause fédérale et la déception face à réticence française à faire le saut fédéral par crainte d'une *Europe allemande*. Dans les milieux européens, c'est au contraire l'*européanisation* qui était considérée comme la seule alternative à une *Europe allemande* afin d'encadrer l'Allemagne.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

franco-allemandes à ce moment-là**.** *« Au lendemain de la réunification allemande, il y a eu une réflexion géopolitique en Allemagne dans un moment d'ouverture. En France le premier ministre Balladur n'y a pas répondu favorablement. À la cellule de prospective de la Commission, on s'est dit que c'était le moment ou jamais en toute logique.*

Dans la proposition de Karl Lamers et Wolfgang Schäuble en 1994, la proposition allemande était d'intégrer l'Allemagne dans une fédération en Europe pour éradiquer toute source de conflit. Les Français l'ont refusé et ce fût une énorme occasion manquée. Cette proposition comportait une différentiation autour d'un noyau et Delors à la retraite est devenu très ardent défenseur de cette proposition. Elle a été considérée comme une agression. Le premier ministre Édouard Balladur est dans la lignée de Pompidou qui est de tradition nationaliste et a fait rentrer le Royaume-Uni pour équilibrer l'Allemagne. La France n'a pas voulu accélérer le processus. La France se sent plus à l'aise dans une Europe moins dense. Si elle est plus dense, elle serait orientée par l'Allemagne. Cette position obsessionnelle a été poursuivie lors du traité de Nice. Mais l'Allemagne a gagné un plus grand nombre de députés européens. »

B. Stratégie de compensation et élargissement de l'Union européenne

1) La nouvelle asymétrie géopolitique

Lothar Rühl[106], spécialiste des questions stratégiques et ancien secrétaire d'État au ministère de la Défense, a fait le bilan en 2001 des relations franco-allemandes, dans un article[107] intitulé *« Le test de l'alliance dans l'alliance »*. Pour Lothar Rühl, la relation franco-allemande, malgré la coopération, s'est modifiée depuis la réunification. *« Paris n'a notoirement pas trouvé le chemin pour contrebalancer le poids croissant de l'Allemagne dans l'UE et surtout vis-à-vis des pays d'Europe orientale. Mais le problème proprement dit entre la France et l'Allemagne réside dans la position géopolitique (Geopolitische Mittellage) retrouvée de l'Allemagne au milieu de l'Europe avec les conséquences stratégiques graduelles et reconnaissables en devenir et la modification déjà en marche des rapports de forces dans le cadre des relations avec l'Est. »*

Pour lui, la nouvelle perspective européenne fait de l'Allemagne un partenaire central et non plus mineur du *couple franco-allemand*, ce que les Français ne semblent pas intégrer dans leurs analyses : *« Le déplacement du centre politique du Rhin vers l'Est avec l'ouverture pour Berlin d'une perspective globale européenne dans toutes les directions a totalement*

[106] Lothar RÜHL (né la 14 janvier 1927 à Cologne) est un politologue et journaliste. Entre 1969 et 1973, il fut rédacteur en chef du quotidien Die Welt. De 1982 à 1989, il fut secrétaire d'État au ministère fédéral de la Défense. Il est professeur au Forschungsinstitut für Politische Wissenschaft und Europaïsche Fragen à l'Université de Cologne.

[107] Neue Zürcher Zeitung, 30 janvier 2001.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

changé la réalité, que le général de Gaulle au milieu des années 60 nommait "*l'équation historique avec l'Allemagne*" *("die historische Gleichung Deutschland") et qui s'est acquitté de manière inexprimée de la marge de manœuvre limitée de l'Allemagne dans la division territoriale. Pour De Gaulle et ses successeurs jusqu'en 1990, ce code politique qui envisage l'indépendance de l'Allemagne comme partenaire junior de la France dans les affaires européennes et des quatre puissances victorieuses était stabilisé pour un avenir indéfini. »*

C'est dans ce contexte que le concept de *puissance centrale* a été reformulé par l'historien Hans-Peter Schwarz, dans son ouvrage publié en 1994, *« Die Zentralmacht Europas, Deutschlands Rückkehr auf die Weltbühne*[108] *»* (littéralement : *La puissance centrale de l'Europe, le retour de l'Allemagne sur la scène mondiale*). Hans-Peter Schwarz estime que l'Allemagne comme *puissance centrale* possède désormais un pouvoir d'influence politique en Europe qui surpasse ses voisins. À la différence de la représentation de l'Allemagne au *milieu de l'Europe (Mittellage)* qui met l'accent sur le risque géopolitique qu'implique cette position géographique, c'est son retour comme puissance européenne et mondiale regardant vers l'Europe centrale qui est mis en avant et ferme définitivement la porte au projet d'Europe fédérale qui n'a de toute façon jamais été poursuivi par les partenaires de l'Allemagne, en particulier la France (voir l'annexe n°2 qui analyse cette représentation).

Le projet européen est porté par l'objectif d'une *Union sans cesse plus étroite entre les peuples européens*, et tout pays européen peut poser sa candidature à l'Union. La question du devenir des pays européens sur le flanc Nord et le flanc Est de l'Union européenne s'est posée immédiatement après l'unification allemande et les Allemands avaient un intérêt direct à chercher à stabiliser les pays d'Europe centrale. Après le 1er janvier 1993, date de l'entrée en vigueur du marché unique, les Allemands se sont donc concentrés sur l'élargissement pour *réunifier l'Europe*.

De leur côté les Français proposent durant toute cette période des schémas géopolitiques alternatifs qui ne semblent avoir d'autre visée que de maintenir un attelage à deux partenaires ayant la même force de proposition. Mais les visées françaises sont plus théoriques que pragmatiques et de fait la succession des événements a abouti aux élargissements imparables que l'on a connus.

[108] Hans-Peter SCHWARZ, Die Zentralmacht Europas, Deutschlands Rückkehr auf die Weltbühne, Berlin, Siedler, 1994, 310 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Les manœuvres allemandes et françaises

Les annonces rivales des deux maîtres du jeu

1990 : Initiative française : proposition de confédération

François Mitterrand, anticipant la question de l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale dans une architecture paneuropéenne a proposé une *confédération européenne* le 31 décembre 1989 destinée à accueillir les pays d'Europe centrale et incluant l'URSS. Beaucoup de Français craignaient la formation d'une *Mitteleuropa* sous domination allemande. Cette structure permettait aussi de réunir sous un même toit les pays européens sans mettre en danger le processus d'intégration communautaire. Pour les Français, l'approfondissement du projet avait la priorité sur l'élargissement. Cette proposition a déplu aux pays d'Europe centrale et orientale qui y ont vu une manœuvre pour retarder leur intégration au projet européen et suscité la méfiance des États-Unis. Les Français étaient notoirement[109] très ambivalents vis-à-vis de la question de l'élargissement et craignaient les déséquilibres qu'il provoquerait dans la relation franco-allemande.

Le chancelier Helmut Kohl a dans un premier temps soutenu le projet de François Mitterrand de *confédération européenne* qui réaffirmait le rôle clé de la France et de l'Allemagne pour le développement futur de la Communauté et proposait à nouveau, comme il l'avait déjà fait en 1988, de mener une politique commune vis-à-vis de l'Est.

1991 : Initiative allemande : une *Ostpolitik* intégrant les Français

Sur l'initiative du ministre des Affaires étrangères de la République fédérale Hans-Dietrich Genscher, un forum de rencontre trilatérale entre les Allemands, les Français et les Polonais fut institué sous le nom de *triangle de Weimar*. La première réunion avec les ministres polonais et français Krzysztof Skubiszewski et Roland Dumas, eut lieu le 28 août 1991. L'objectif des Allemands était d'amorcer une *Ostpolitik* commune avec les Français, et d'engager avec les Polonais, une politique de coopération à l'image du traité de l'Elysée, sans provoquer la méfiance des Français. Les Français ont ressenti l'intérêt à équilibrer politiquement la présence allemande et à investir un nouveau marché dans lequel ils étaient en position beaucoup moins forte que les Allemands. Les Polonais ont souhaité accélérer leur adhésion dans les structures euro-atlantiques. Ce forum consiste en des réunions régulières pour des consultations réciproques sur les thématiques d'actualité et de favoriser des positions communes. Toutefois cette initiative n'aura pas d'impact sur le déroulement des négociations d'élargissement.

[109] « Les Français doivent-ils avoir peur de l'Allemagne ? », titre de l'Express, 9 mai 1990.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

1995 : le premier élargissement fragilise l'équilibre franco-allemand

Les négociations n'ont démarré avec les pays nordiques et l'Autriche qu'en février 1993. Ces pays avaient déjà adopté la législation communautaire en ce qui concerne le marché unique et souhaitaient adhérer pour pouvoir influer sur les décisions communautaires, ce qu'ils ne pouvaient pas faire au sein de l'Espace économique européen. La menace soviétique à leurs frontières les avait amenés pendant la guerre froide à pratiquer la politique de neutralité par rapport au conflit Est-Ouest et à n'appartenir à aucune alliance. La fin de la guerre froide et l'implosion de l'URSS en 1991 ont relativisé leur posture et constitué une opportunité pour entrer dans l'Union.

Pour les Allemands, la poursuite de l'unification européenne dans l'aire nordique et l'adhésion de l'Autriche dans le centre Europe est positive du fait de la proximité culturelle et géographique, et de leurs liens commerciaux importants.

Pour les Français, le statut de neutralité est une difficulté[110] dans la perspective d'une Europe de la défense qui est partie intégrante des objectifs européens depuis le traité de Maastricht. La question d'un éventuel *bloc nordique*, déplaçant le projet européen vers le nord[111] et de la conception libre-échangiste en économie des pays du Nord est une incertitude pour les Français. L'adhésion de l'Autriche évoque aussi la renaissance d'une *Mitteleuropa*, et le penchant autrichien fédéraliste à l'unisson des Allemands est un autre facteur d'incertitude pour les Français. La perspective de faire entrer des pays riches contributeurs nets au budget de l'Union et le succès de leur modèle social est une perspective positive pour tout le monde. Le 1er janvier 1995, l'Autriche, la Finlande et la Suède sont devenus membres de l'Union européenne[112].

[110] Selon René LERAY en poste auprès de Jacques Delors durant cette période, lors des négociations d'élargissement à l'Autriche, la Finlande et la Suède, le président de la Commission Jacques Delors avait émis des doutes sur la question de la neutralité mais l'Allemagne lui a sommé de ne pas en parler, avec le soutien du Royaume-Uni.
Entretien avec René LERAY, fonctionnaire européen depuis 1973, ancien membre du groupe des conseillers du président Jacques Delors chargé des questions de politique étrangère et de défense, mars 2008.

[111] Pierre Bocev, Finlande: l'Europe s'ouvre au Nord-est, Le Figaro, 18 octobre 1994, n°15 602, p.4. http://www.ena.lu/.

[112] La Norvège avait déposé sa demande d'adhésion le 25 novembre 1992 et avait signé le traité d'adhésion le 24 juin 1994 à Corfou. Elle a rejeté l'adhésion lors du référendum du 28 novembre 1994. La Suisse, candidate depuis le 20 mai 1992, retire sa demande d'adhésion aux Communautés européennes à la suite du rejet, le 6 décembre 1992, de son adhésion à l'Espace économique européen (EEE).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

1995 : Les Français travaillent contre la reconstitution d'une *Mitteleuropa* autour de l'Allemagne

Le gouvernement allemand a d'abord favorisé les candidats situés à leurs frontières et en Europe médiane : la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, la Slovénie, et enfin l'Estonie. L'objectif était de résoudre la position instable au *milieu de l'Europe*, au moyen de l'extension de l'Union européenne à des pays qu'il considérait fiables, mais sans affaiblir le projet européen par un élargissement trop large.

Les Français n'ont pas voulu de différentiation et ont obtenu au Conseil européen de Madrid en décembre 1995 que tous les pays candidats soient invités à la phase initiale des négociations sur la même ligne de départ : les six pays "PECOs" (République Tchèque et Slovaquie, Pologne, Hongrie, Roumanie et Bulgarie) et les trois Pays baltes (Lituanie, Lettonie, Estonie). Les Français ont ensuite proposé en août 1996 la création d'une *conférence européenne*, pour rassembler tous les pays candidats et les Quinze, pour éviter de créer différents groupes par les différences de progression dans les négociations. L'objectif était de contrebalancer par une extension vers l'Europe du Sud-est, la formation d'une *Mitteleuropa* par un élargissement restreint aux pays proches des Allemands et contigu à leur territoire. Les Français ont renoué ainsi dans une certaine mesure puisque dans une situation géopolitique pacifique, avec les politiques d'alliances de revers pratiquées entre les deux grandes guerres.

1995 : premier contrepoids français vers la Méditerranée

Initialement méfiants d'une politique européenne vers la Méditerranée en raison des relations difficiles avec l'Algérie, les Français vont chercher ensuite à compenser le futur élargissement de l'Union vers l'Europe centrale et orientale en élaborant avec l'Espagne[113], l'initiative euro-méditerranéenne *(processus de Barcelone)*, en direction de la rive Sud de la Méditerranée.

Au Conseil européen d'Essen, en décembre 1994, les Français ont revendiqué un financement pour les pays méditerranéens face à la suggestion des Allemands de prévoir des financements pour les pays d'Europe centrale et orientale pour la période 1995-1999, aboutissant au compromis du sommet de Cannes consistant à inscrire les financements pour cette période pour le flanc oriental et le flanc méridional de l'Union. La présidence allemande de l'Union s'est achevée (juillet-décembre 1994) avec des avancées sur la préparation des pays d'Europe centrale et orientale à l'adhésion tandis que la France (présidence janvier-juin 1995) a annoncé comme l'une de ses priorités, la préparation de la conférence euro-

[113] Selon Joachim BITTERLICH, conseiller d'Helmut KOHL, les Allemands conscients de la nécessité d'une politique méditerranéenne ont d'abord cherché à mettre en avant le gouvernement espagnol dans cette affaire. Entretien avec Joachim BITTERLICH le 7 mai 2013.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

méditerranéenne qui se déroulera à Lisbonne en 1995. La Conférence de Barcelone a réuni, les 27 et 28 novembre 1995, les quinze ministres des Affaires étrangères des États membres de l'UE et des douze pays tiers méditerranéens (PTM) suivants : Algérie, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie et Autorité palestinienne. La Ligue des États arabes et l'Union du Maghreb arabe (UMA) ont été invitées ainsi que la Mauritanie (en sa qualité de membre de l'UMA).

Cette réorientation vers le sud a été renforcée par le nouveau président de la République française Jacques Chirac, qui a initié une *nouvelle politique arabe* : *« La politique arabe de la France doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère. Je souhaite lui donner un élan nouveau, dans la fidélité aux orientations voulues par son initiateur, le général de Gaulle. "Tout nous commande", disait-il dès 1958, "de reparaître au Caire, à Damas, à Amman et dans toutes les capitales de la région, comme nous sommes restés à Beyrouth : en amis et en coopérants". Comprenons ensemble que les mondes arabe et européen sont liés par une communauté d'intérêts et de destin*[114]. »

De multiples concepts géopolitiques un peu flous sont utilisés pour masquer la rivalité franco-allemande, avec une montée en généralité (« pôles » dans un monde « multipolaire ») qui permet de ne pas aborder les divisions du *couple franco-allemand* qui bloque toute pensée commune sur l'Union européenne. L'UE est transformée en acteur abstrait, et l'emphase sur les temps longs du passé et de l'avenir évite de s'arrêter sur les réels enjeux du présent. Une caractéristique du *couple franco-allemand* réside dans le fait qu'il s'est bâti sur des représentations du passé qui obèrent toute possibilité de compétition ou de rivalités idéologiques. Le non-dit est de règle et ce qui fait la force de l'UE, la solidité du *couple franco-allemand*, est aussi sa faiblesse, les débats sont assez pauvres.

Jacques Chirac poursuit *: « Dans le monde multipolaire qui s'esquisse et se développe, le développement de liens politiques puissants entre les pôles européen et arabe nous renforce mutuellement et équilibre les rapports que nous avons noués avec d'autres grands ensembles de la planète. Contrairement à ce que l'on dit souvent, la Méditerranée est une idée neuve en politique. Depuis l'effondrement de l'Empire romain, l'espace méditerranéen est l'enjeu de rivalités militaires et commerciales. Aujourd'hui, la France veut en faire un trait d'union politique. Elle veut en faire une ambition essentielle de l'Union européenne. Après avoir détruit un mur à l'Est, l'Europe doit désormais construire un pont au Sud. Entraînée par la France, l'Union européenne s'est donné, en juin dernier à Cannes, les moyens financiers de cette ambition : cinq milliards d'écus, doublés par les*

[114] Discours de M. Jacques CHIRAC, président de la République, sur la coopération culturelle, économique et technologique avec l'Egypte, sur la politique arabe de la France, sur la consolidation de la paix, et le développement économique du Proche-Orient, Le Caire, 8 avril 1996.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

prêts de la Banque européenne d'investissement et complétés par les apports bilatéraux de chaque pays de l'Union, tout cela donne la mesure de l'effort qui sera consenti d'ici la fin du siècle. »

Bassma Kodmani-Darwish dans la revue Politique étrangère a analysé la stratégie française : *« En donnant corps à un ensemble méditerranéen elle peut être assurée de la pérennité de son rang de puissance mondiale, étant la première puissance de cet espace méditerranéen, et sachant que c'est à cette zone qu'elle devra une bonne partie de son avenir de sa puissance mondiale ». « Face à l'Allemagne, première puissance en Europe et premier partenaire de l'Europe centrale et orientale, Paris a besoin de sa dimension méditerranéenne (et africaine) pour espérer maintenir un certain équilibre franco-allemand*[115]*. »*

De fait, les élargissements de l'Union européenne après l'unification allemande, furent marqués par l'accentuation d'une stratégie française de rééquilibrage géographique par rapport à la perception d'un déséquilibre croissant de l'équilibre interne de l'Union européenne au profit des Allemands.

On l'a dit, les Français ont décliné l'offre allemande de l'Union politique et du noyau dur. L'unification et la position centrale pour les Allemands n'ont pourtant pas engrangé tout de suite les gains escomptés. Selon Matthias Ruete, directeur général à la DG TREN à la Commission européenne [116]*: « L'unification allemande a apporté beaucoup de problèmes et pour 10 ans elle a été occupée avec elle-même à gérer cette question. L'Allemagne ne sort que maintenant de cette période mais la situation politique est beaucoup plus fragmentée. Les relations avec les Pays d'Europe centrale et orientale sont un amour déçu, notamment avec la Pologne, la République tchèque. Les espoirs de realpolitik sont déçus. L'Allemagne est perçue comme un "grand frère embêtant". La Slovénie, la Slovaquie ont une approche différente. »*

De son côté, la politique française de compensation géographique, en contribuant à une extension plus large de l'Union européenne, a accéléré le phénomène de dilution par la complexification du fonctionnement de l'UE à 27, alors que les Français ont précisément voulu éviter cela pour préserver le projet européen comme projet compensateur au poids de l'Allemagne unifiée. Matthias Ruete[117] fut impliqué dans les négociations sur l'élargissement et commente le phénomène : *« Du côté français, il y a eu suspicion que l'élargissement donne "un hinterland" à l'Allemagne. Un phénomène curieux, d'un côté c'est la vision sceptique de la France sur l'élargissement et la peur d'un phénomène de dilution, et de l'autre le compromis fait sur la poursuite du processus avec la Bulgarie et la*

[115] Bassma KODMANI-DARWISH, La France et le Moyen-Orient : entre nostalgie et réalisme, *Politique étrangère* n°4 – 1995- 60e année, p.941-957.
[116] Entretien avec Matthias RUETE, Directeur Général-DG TREN-Commission européenne, 9 juillet 2008.
[117] Ibid.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Roumanie. Si on fait l'élargissement à 10, il faut le faire à 12 pour renforcer la francophonie selon la stratégie française, mais on ajoute 30 millions de personnes et pas seulement deux États dans l'Union européenne. »

Les représentations territoriales géopolitiques des deux partenaires, *« Mitteleuropa »*, *« politique arabe »*, *« fracture »* et *« pont »* du *couple franco-allemand* aboutirent ainsi à un résultat ne satisfaisant aucun d'entre eux à propos de la réalisation de l'Europe idéale de chacun.

III. Le déséquilibre dans les institutions

A. Le traité de Nice : fin d'une entente franco-allemande créatrice et équilibrée comme moteur de l'Union ?

1) L'enjeu démographique

Les réformes des institutions dans le projet européen ont une dimension géopolitique, car elles touchent à la question de la répartition du pouvoir entre les membres de l'Union européenne et donc à la capacité d'influence des États. Pour le sujet qui nous intéresse, elle est fondamentale, car elle porte sur le principe de la parité entre les deux partenaires. La question de la pondération des voix au Conseil des ministres et du nombre de députés européens est âprement négociée.

L'unification a fait de l'Allemagne le plus grand pays dans l'Union en termes de démographie et les Allemands sont devenus favorables à une double majorité pour les décisions prises à la majorité qualifiée avec une meilleure prise en compte du critère du poids démographique, associée à une majorité des États. Les Français exigent aussi à l'époque une réforme des institutions avant l'élargissement pour éviter que le poids des grands pays, dont ils font partie, diminue avec l'augmentation du nombre des petits pays. La raison n'est pas qu'européenne, elle a trait, une fois de plus, à la perception du risque de l'influence allemande en Europe de l'Est. En effet, le gouvernement français juge que la plupart de ces nouveaux entrants sont potentiellement proches des Allemands et risquent de faire alliance avec eux, diminuant le poids de la France dans les décisions européennes.

À la demande des Français qui souhaitent une réforme substantielle avant les élargissements, il fut décidé de convoquer une conférence intergouvernementale (14 février-10 décembre 2000). Celle-ci a mis en évidence les désaccords franco-allemands.

Les négociations au sujet du traité de Nice en 2000, approfondirent les désaccords franco-allemands. On rappellera que le chancelier Schröder avait revendiqué une meilleure prise en compte du poids démographique de l'Allemagne, tandis que le président Chirac s'arc-boutait sur la parité[118] des

[118] L'importance primordiale du symbole de la parité pour les Français, s'est révélée au-delà de toute rationalité, car les Allemands ne demandaient qu'une seule voix supplémentaire dans

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

voix avec l'Allemagne au Conseil des ministres. *« Je ne suis pas favorable à un traitement particulier de l'Allemagne dans la pondération des voix. Et ce, pour une raison : nous avons livré à l'Allemagne de nombreuses guerres qui ont fait de nombreuses victimes, de nombreux morts français, jusqu'à ce qu'un jour, deux grands hommes, de Gaulle et Adenauer, décident que cela ne pouvait plus durer et signent un pacte entre partenaires égaux*[119]*. »*

La négociation fut rendue plus compliquée par la réticence de la Belgique et du Portugal à faire des concessions au Conseil tandis que la France refusait le décrochage. Le président Jacques Chirac a obtenu partiellement satisfaction, au prix d'une complexification du système. La parité fut préservée au Conseil, mais une triple majorité est désormais requise : une décision au Conseil pour être adoptée à la majorité qualifiée doit obtenir une majorité des voix pondérées, une majorité des pays membres, et un filet sécuritaire démographique qui exige l'accord d'au moins 62 % de la population. Les Allemands ont obtenu le même nombre de députés au Parlement européen, qui était de 99, tandis que les Français, Britanniques et Italiens n'auront que 72 députés. La nouvelle clé de répartition du nombre de députés européens favorise l'Allemagne de manière plus prononcée que la répartition décidée en 1992 qui avait déjà amorcé le décrochage[120]. En ce qui concerne la Commission européenne, chaque État membre a droit à un Commissaire jusqu'au seuil de 27 États membres. Les Allemands et les Français comme les autres grands pays, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Espagne, ont abandonné leur deuxième commissaire, provoquant à plus long terme la question de la légitimité de la Commission.

---

la pondération que les Français (11 voix contre 10). En s'arc-boutant sur un refus du découplage au Conseil des ministres, ils obtiendront un compromis moins favorable avec le filet démographique et le renforcement du nombre de députés, mais les apparences furent sauves.

[119] Cité dans Gerhard SCHRÖDER, Ma vie et la politique, éditions Odile Jacob, 2006, p. 261.

[120] Après la réunification allemande, la République fédérale, dans une résolution parlementaire du 10 juin 1992 a proposé de corriger la répartition existante en prenant davantage en compte les données démographiques pour rééquilibrer la représentation au profit des grands États, pour les élections de 1994. La répartition des sièges entre les pays membres a été modifiée une première fois lors du Conseil européen d'Edimbourg des 11 et 12 décembre 1992 :

- Allemagne : 99 (+ 18 sièges)
- France, Italie, Royaume-Uni : 87 chacun (+ 6 sièges)
- Espagne : 64 (+ 4 sièges)
- Pays-Bas : 32 (+7 sièges)
- Belgique, Grèce, Portugal : 25 chacun (+1 siège)
- Danemark : 16
- Irlande : 15
- Luxembourg : 6

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Le chant du cygne de la vieille France ?

Le regard des Allemands sur la crise franco-allemande au sommet de Nice exprime un sentiment très éloigné de celui des Français sur leur propre rôle en tant que *puissance.* Derrière le regard porté par Gerhard Schröder qui a participé aux négociations avec Jacques Chirac, c'est l'image d'une France du passé qui s'accroche encore à de vieux principes qui émergent, et dont les prétentions comme *chef de file européen* dépassent désormais ses capacités réelles, alors que les Allemands même après l'unification et le gain obtenu en matière de démographie, n'y prétendent pas. Pour le chancelier, l'Allemagne et la France ont fait un chemin inverse après la guerre. La France se considère comme une puissance tandis que l'Allemagne *« s'est retirée de toute course à la suprématie*[121] *»*. La seule perspective de la France selon le chancelier pour *« tenir sa partie dans le concert des grandes puissances »* est *« l'Europe unie dans laquelle l'Allemagne est incontournable* ». « *Qui prétend diriger les affaires politiques de l'Europe et se maintenir dans une telle position ne peut l'ignorer*[122] *»* poursuit-il. Selon le chancelier *« l'Europe est une composante de notre identité personnelle*[123] *».* Il souligne par ce commentaire sa vision passéiste de la France dont l'identité serait encore trop exclusivement nationale. Il dévoile aussi la stratégie allemande consistant à défendre les intérêts de l'Allemagne en invoquant les principes européens à la différence des Français qui invoquent de manière plus affirmée leurs intérêts nationaux qui se démarquent parfois avec les principes européens. L'introduction du filet démographique dans le compromis a finalement permis à *« l'Allemagne de préserver ses intérêts en fonction de son véritable poids démographique ».* Selon le chancelier, *« pour arriver au compromis de Nice, Chirac avait abandonné son attitude rétrograde, martelant l'idée suivante lors des discussions entre chefs de gouvernement :* "*Comprenez bien que le chancelier fédéral ne peut pas ignorer 15 millions d'Allemands et faire comme si la réunification n'avait pas eu d'effet démographique*[124]." »

Jean-Louis Bourlanges, député européen de 1989 à décembre 2007 et fédéraliste, estime que le sommet de Nice, fut un tournant décisif : *« Le Conseil européen qui s'est réuni à Nice du 7 au 11 décembre 2000 a porté un rude coup peut-être fatal, à l'une des figures chorégraphiques imposées de longue date à la diplomatie européenne : le pas de deux franco-allemand*[125]*. »* Jean-Louis Bourlanges impute largement cette situation à

[121] Gerhard SCHRÖDER, Ma vie et la politique, éditions Odile Jacob, 2006, p. 260.
[122] Ibid. p. 260.
[123] Ibid. p. 260.
[124] Ibid. p. 262.
[125] Selon Jean-Louis Bourlanges, la revendication française du maintien de la parité dans les institutions apparait aux Allemands comme le dernier avatar de la prépondérance française au lendemain de la guerre proposant un projet européen marqué par la symétrie franco-allemande aux Allemands dont la marge de manœuvre était restreinte. Tandis que pour les Allemands, le

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'attitude des Français qui n'ont pas saisi l'opportunité d'accélérer l'Europe fédérale à Maastricht et après la proposition allemande de noyau dur issue du papier Lamers-Schäuble. Il voit dans ce texte *« le dernier peut-être de l'histoire franco-allemande de l'après-guerre, qui liait aussi fortement, au lendemain de la réunification et malgré la timidité française à ce sujet, l'intérêt allemand pour un ordre européen stable et puissant et la reconnaissance du caractère incontournable d'une entente franco-allemande créatrice et équilibrée comme moteur de l'Union ».* Il évoque même l'hypothèse *« du chant du cygne d'un parti français ». « À compter de cette date, les relations franco-allemandes ont peu à peu changé de nature, même si le respect des règles par l'Allemagne issues du traité de Maastricht et la création de l'euro l'ont masqué pour l'opinion publique. Sur le plan institutionnel, l'Allemagne, moteur traditionnel de l'Union, en est devenue l'un des freins. En matière budgétaire, l'offensive contre les conditions de financement de la politique agricole commune a été menée avec vigueur*[126]*. »*

Pour le député Jean-Louis Boulanges, cette nouvelle répartition du pouvoir risque d'entraîner pour la France :

- « une rétractation française accrue devant les risques d'aliénation nationale représentée par un système communautaire désormais déséquilibré au bénéfice de l'Allemagne »

- « l'abandon du projet de constitution d'un noyau dur franco-allemand, inconcevable dans la cadre d'une relation devenue asymétrique »

- « la quête française d'un équilibre de rechange inévitablement fondé, dans l'esprit de Saint-Malo, sur l'approfondissement des liens avec le Royaume-Uni »

- « la constitution d'un cercle informel des grands États, sorte de contrepartie intergouvernementale à la société des petits États représentée par la Commission, cercle uni par le souci de préserver les équilibres majeurs de l'Union ainsi que les droits acquis de chacun et, de ce fait, très attentif à prévenir le développement d'une Europe communautaire excessivement germano-centrée »

« L'Allemagne a renforcé ses positions au Conseil et au Parlement et n'exprime pas de désir de renforcer ni la Commission ni l'extension du vote à la majorité qualifiée. Ce manque d'ambition ne peut rassurer que ceux qui ont peur de l'Allemagne et inquiéter ceux qui n'ont pas peur de l'Europe. L'égalité franco-allemande était la condition d'une Europe forte. Politiquement, le résultat de Nice signifie que l'Allemagne a perdu l'ambition de participer à une Europe forte. Sans doute, dans les années qui viennent son principal objectif européen sera-t-il de réduire, d'une manière

---

projet européen était le seul moyen de faire accepter aux Français la future réunification allemande et le réarmement. Jean-Louis BOURLANGES, France-Allemagne, divorce à l'Européenne, *Politique internationale* n°90, 2000, p.99, p.109.

[126] Ibid. p.106

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

ou d'une autre, sa contribution budgétaire à la politique agricole commune[127]*. »*

La rupture de la parité franco-allemande, pour les adeptes du fédéralisme européen comme Jean-Louis Bourlanges, constitue désormais un obstacle à l'acceptation d'une *Europe fédérale* par les Français. Ils estiment que les Français ont gâché diverses occasions de s'engager avec les Allemands dans une Europe politique de type fédérale et intégrée.

2005 : le référendum négatif en France sur le traité constitutionnel : la dynamique brisée du binôme franco-allemand

Le commentaire du chancelier Gerhard Schröder, *« le résultat de ce référendum est un choc pour le processus constitutionnel mais ce n'est pas la fin », « ce non cinglant ne signe pas non plus la fin du partenariat franco-allemand dans et pour l'Europe*[128] *»* et son besoin de préciser que la relation franco-allemande n'en était pas affectée reflète la fin du cycle positif pour la dynamique européenne et franco-allemande depuis la position commune sur la guerre en Irak et l'élaboration d'un projet de constitution. Le non français a mis les deux pays en porte à faux puisque les Allemands ont ratifié le projet par voie parlementaire et il constitue un nouveau refus français de s'engager après l'échec de la CED, d'une véritable union politique dans le traité de Maastricht et la proposition de noyau dur.

B. Vers 2017 : fin de la parité, fin du couple ?

1) L'Europe institutionnelle idéale des Allemands et des Français

Au regard des positions allemandes[129] et françaises[130] dans la phase de réflexion avant la Convention, les « Europe(s) idéales » des deux partenaires étaient différentes pour ne pas dire opposées. Leurs visions institutionnelles européennes sont le fruit de leur propre système national. La France privilégie l'approche intergouvernementale, elle reste très attachée à la nation et rejette toute idée de fédération à l'allemande. Elle est à l'origine de la création du Conseil européen qu'elle souhaite institutionnaliser et plus tard, du poste de président du Conseil européen qu'elle imagine comme un président de l'Europe. Les Parlements nationaux doivent être associés au processus de décision et l'accent n'est pas mis sur le Parlement européen. La Commission est une

[127] Ibid. p.111.

[128] http://www.larevueparlementaire.fr/pages/RP880/RP880_europe_reactions.htm

[129] La responsabilité à l'égard de l'Europe, motion générale présentée le 30 avril 2001, élaborée sous l'égide de Gerhard SCHRÖDER pour le congrès de Nuremberg (novembre 2001) du parti social-démocrate (SPD).
Discours de Joschka FISCHER sur la finalité de l'intégration européenne, Berlin, 12 mai 2000.

[130] Discours de Jacques CHIRAC devant le Bundestag, Berlin, 27 juin 2000.
Discours de Lionel JOSPIN sur l'avenir de l'Europe élargie, Paris, 28 mai 2001.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

instance de mise en œuvre des grandes décisions du Conseil européen. Les politiques communautaires sont néanmoins très profitables à la France comme la politique agricole commune et la politique régionale et l'invocation d'une solidarité européenne permet de protéger cette situation de rente.

L'Allemagne privilégie la vision fédérale caractérisée par une forte décentralisation grâce au principe de subsidiarité, une délimitation des compétences et la possibilité d'un rapatriement des compétences au niveau national et des Länder. Certaines politiques communautaires comme la politique agricole commune devraient être cofinancées et la politique régionale réduite face aux perspectives d'élargissement qui risquent de faire exploser les finances de l'Union européenne dont l'Allemagne est le principal contributeur. Le Parlement européen est perçu comme l'équivalent du Bundestag et le Conseil européen comme le Bundesrat (Chambre des États). La Commission européenne devrait se muer en gouvernement de l'Europe fédérale avec renforcement des pouvoirs du Parlement européen et transformation du Conseil européen en chambre des États.

Les Allemands ont ainsi privilégié le modèle fédéral qui leur est familier, mais qui lui donnerait aussi plus de poids dans les institutions avec un plus grand nombre de députés au Parlement européen. Selon ce modèle, la Commission européenne serait un gouvernement européen, responsable devant le Parlement européen, chambre des peuples européens, tandis que le Conseil se transformerait en seconde chambre. Dans le nouveau traité, le Parlement européen donne son accord à la nomination de la Commission dont le président est nommé par les États.

Les Français sont inspirés par le modèle présidentiel avec la proposition de nomination d'un président du Conseil européen. L'approche intergouvernementale qui consiste à concentrer le pouvoir de décision au niveau du Conseil européen où siègent les États qui donnent les grandes orientations et fonctionnent sur le principe du consensus est privilégiée par les Français. Ce président pour les Allemands doit rester un *Chairman*, c'est-à-dire un coordinateur et facilitateur de compromis lors des réunions de chefs d'État et non un président qui décide selon le modèle français. Les Français ont par contre accepté le principe de double majorité pour les décisions concernant les domaines de compétence de l'Union, ce qui revient à accepter l'abandon de la parité avec l'Allemagne qui avait été défendue par le président Chirac à Nice en 2000. Avec l'introduction de la double majorité, la complexité des procédures noie la visibilité des changements puisqu'une pondération n'est pas attribuée individuellement. Ce système entrera en vigueur entre 2014 et 2017. Les citoyens européens ne perçoivent pas encore l'asymétrie du fonctionnement des procédures communautaires de l'Union européenne. Au niveau européen, la question de la distribution du pouvoir avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne[131] reste un enjeu fondamental.

[131] http://europa.eu/legislation_summaries/glossary/weighting_votes_council_fr.htm

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Les perspectives

Le nouveau système qui entrera en vigueur à partir de 2017 donnera plus de poids au facteur démographique lorsqu'il s'agira de prendre des décisions à la majorité qualifiée. Les conséquences du renforcement du poids de l'Allemagne dans les institutions avec le traité de Lisbonne ne pourront être pleinement évaluées qu'avec un recul suffisant après l'entrée en vigueur des nouvelles règles de pondération.

Les domaines de compétence dont les procédures de décisions seront communautaires concernent principalement le marché unique et les relations commerciales. L'institution la plus fédérale est la Banque centrale européenne. La majorité s'appliquera et les États pourront être mis en minorité et contraints d'appliquer des décisions qu'ils n'approuvent pas. C'est le champ de la *supranationalité.* Les questions sensibles comme la défense et la sécurité, la diplomatie européenne ou la fiscalité resteront régies selon le principe de l'unanimité et le droit de veto est la sécurité des grands États entre eux et des petits États vis-à-vis des grands.

Pour les politologues, la prise de décision à la majorité est l'un des marqueurs du projet européen comme communauté politique européenne intégrée ou supranationale. Dans l'histoire du projet européen l'Allemagne ou la France ne se sont jamais mises réciproquement en minorité lors d'un vote à l'issue d'une négociation où leurs positions étaient divergentes. Les deux gouvernements ont toujours recherché un consensus entre eux lors des négociations[132]. Le vote peut avoir lieu par contre quand les Allemands et les Français sont parvenus à un compromis et ils peuvent mettre en minorité le groupe d'États minoritaires. Il y a donc de facto une inégalité de pouvoir entre l'Allemagne et la France et les autres États membres. En général, le vote formel se produit rarement, mais c'est son éventualité qui pousse les États à arriver à un compromis. La possibilité de l'utilisation du droit de veto par un État pour une thématique régie par le principe de la majorité est

---

Le traité de Lisbonne (article 16 du traité sur l'Union européenne) introduit une nouvelle définition de la règle de la majorité qualifiée qui s'appliquera en trois étapes :

- du 1er décembre 2009 au 1er novembre 2014 : le système de pondération des voix issu du traité de Nice continue à s'appliquer. Une minorité de blocage peut être constituée en rassemblant une coalition totalisant 91 voix ou 38 % de la population de l'Union.
- du 1er novembre 2014 au 31 mars 2017: la nouvelle règle de pondération s'applique mais les États membres peuvent exiger l'application des règles de pondération précédentes et du « compromis de Ionnina ».
- à compter du 1er avril 2017: la règle de la double majorité est obligatoire. Le Conseil adopte une décision lorsqu'elle est approuvée par au moins 55 % des membres du Conseil comprenant au moins 15 d'entre eux et représentant des États membres qui réunissent au moins 65 % de la population de l'Union européenne. Une minorité de blocage est constituée par au moins quatre États membres.

[132] Entretien avec Paolo PONZANO, fonctionnaire européen, ancien membre de la délégation de la Commission européenne à la Convention européenne présidée par Valéry GISCARD d'ESTAING, 28 janvier 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

toujours une possibilité[133]. Les grands États comme la France où l'Allemagne ont le poids politique pour assumer une telle éventualité, à l'inverse des plus petits États membres. Cette règle non dite dans les traités affaiblit l'argumentation des politologues qui décrivent l'Union européenne comme une entité sur la voie inéluctable de l'intégration supranationale. La volonté des Allemands et des Français d'éviter une rupture entre eux et d'exercer le pouvoir vis-à-vis des autres membres est un aiguillon autrement plus important pour arriver à un compromis que de se plier à des règles juridiques devant lesquelles, malgré le droit, les États ne sont pas égaux.

Il sera à l'avenir intéressant d'examiner si le principe de l'unanimité dans une Europe à plus de 28 membres se consolidera pour les thématiques sensibles, car il devrait donner plus de pouvoir aux grands États dans une Union composée en majorité de petits et moyens États et permettrait alors aux Français de chercher à préserver un équilibre avec les Allemands. Il offre aussi une sécurité aux petits États s'ils veulent éviter d'être mis en minorité par les grands États, notamment ceux dont les gouvernements ne partagent pas la vision fédérale européenne. Enfin, le blocage de l'extension de la méthode communautaire avec monopole de proposition de la Commission et pouvoir de codécision partagé entre le Conseil et le Parlement européen pour les questions sensibles ouvrirait la voie à un renforcement des négociations intergouvernementales en marginalisant les institutions comme la Commission. Le Conseil européen, crée en 1974 et reconnu comme institution, mais réunissant les chefs d'État et de gouvernement continuerait à prendre de l'importance en se positionnant comme le centre de gravité principal du pouvoir.

Les Français auront 74 députés par rapport aux 94 députés allemands au Parlement européen ; on peut donc se demander si les Français consentiront à élargir le champ communautaire où les décisions requièrent la codécision du Parlement européen. Le centre du pouvoir peut difficilement se situer à la Commission européenne, car elle décide à la majorité simple et l'Allemagne et la France n'ont que 2 commissaires sur 27 ; juridiquement, le Commissaire maltais ou luxembourgeois détient le même poids que le Commissaire allemand, français, britannique ou italien. Les petits États membres ont en effet exigé d'avoir chacun un Commissaire, risquant de transformer la Commission en deuxième Conseil par la défense de chaque Commissaire des intérêts nationaux et l'éloigne de son statut initial d'organe exécutif défenseur des intérêts communautaires selon le principe de la collégialité.

La décennie 1990 a donc préparé un changement radical de l'équilibre franco-allemand en Europe et au sein de l'Union européenne. La tension

[133] L'utilisation du veto est régie par le *compromis de Luxembourg*, négocié à l'issue de la pratique de la *chaise vide* par le gouvernement du général de Gaulle en 1966 pour éviter une prise de décision à la majorité sur les questions agricoles.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

franco-allemande tangible durant cette période n'a pas entamé l'enthousiasme assez largement partagé au début de l'arrivée en fonction du nouveau *couple franco-allemand* formé par le président Nicolas Sarkozy et la chancelière Angela Merkel, après leurs prédécesseurs considérés comme usés par le pouvoir et responsables en partie des blocages du projet européen. La perspective de la mise en œuvre du traité de Lisbonne après les 10 années de débats institutionnels a fait l'objet d'une certaine euphorie sur une relance du projet européen. Les crises à répétition comme la crise sur le projet d'Union méditerranéenne, la crise économique et les révolutions arabes qui vont surplomber la marche de ce nouveau tandem vont-elles infirmer ou confirmer l'émergence d'une nouvelle rivalité géopolitique franco-allemande dont les stigmates ont commencé à marquer la période postérieure à l'unification allemande ?

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

CHAPITRE III

Nouveau *couple franco-allemand*, vieux enjeux géopolitiques

C'est dans le sillage de cette configuration que le nouveau président français Nicolas Sarkozy depuis 2007 et la chancelière allemande Angela Merkel en poste depuis 2005 vont former le nouveau *couple franco-allemand* et imprimer leur marque sur les relations franco-allemandes, et faire face aux nouvelles crises qui vont se succéder pendant toute la durée de leur mandat.

I. Le nouveau *couple franco-allemand* incarné par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy

A. Les visions du monde du couple Sarkozy-Merkel

Le choc des personnalités entre *Madame Non* et *Monsieur Duracell*[134]

Rarement les deux chefs d'État et de gouvernement de l'Allemagne et de la France n'auront collé d'aussi près aux stéréotypes franco-allemands. D'un côté, une chancelière austère et protestante à l'attitude posée, aux prises de décisions lentes et réfléchies, et de l'autre, un président hyperactif, donnant l'impression de passer d'un projet à un autre, exubérant dans ses discours et dans sa vie privée qu'il met en scène. Tous les ingrédients pour marquer la différence entre germains et latins. Pourtant, de nombreux éléments les rapprochent comme leurs convictions atlantistes et la réticence vis-à-vis de l'élargissement à la Turquie.

Après des élections décevantes pour la CDU le 18 septembre 2005, Angela Merkel du parti CDU a succédé au chancelier Gerhard Schröder en 2005, à l'issue d'une négociation difficile pour former un gouvernement de coalition comprenant les partis CDU-CSU-SPD. Frank-Walter Steinmeier du parti SPD, a

[134] Magazine der Spiegel, Madame Non und Monsieur Duracell, NEUKIRCH Ralf, SANDBERG Britta, SIMONS Stefan, 16 juin 2010. http://www.spiegel.de/spiegel/print/d-70940390.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

été nommé au poste de ministre des Affaires étrangères et de vice-chancelier. La chancelière avait promis de rétablir des relations de confiance qui avaient été endommagées, non seulement avec les États-Unis par le refus de l'ancien chancelier Schröder aux côtés du président Chirac de participer à la guerre en Irak en 2003, mais aussi avec les petits États membres de l'Union européenne et les partisans de la guerre qui s'étaient inquiétés de la formation d'un directoire franco-allemand à l'occasion de cette fracture européenne. Son arrivée au pouvoir a suscité le scepticisme des gaullistes et socialistes français qui ont vu en elle une *atlantiste néoconservatrice* et *ultralibérale,* mais elle a suscité parmi les Français favorables à l'intégration européenne de grands espoirs pour relancer le projet après la panne référendaire.

Candidat aux présidentielles, Nicolas Sarkozy est élu le 6 mai 2007. Le style et la manière de gouverner du président Sarkozy a heurté les Allemands à de nombreuses reprises dès le début de sa présidence. Il a été maintes fois soupçonné de vouloir se mettre en représentation au détriment de ses partenaires européens. Ses déclarations sur *l'Europe protection* et sa vision du primat de la politique sur l'économie, notamment en ce qui concerne la Banque centrale européenne, a ravivé le soupçon chez les Allemands d'une remise en route d'un agenda protectionniste français. Le volontarisme du président à l'occasion de la présidence française de l'Union marquée par les crises, le non irlandais au traité de Lisbonne, la guerre Russie-Géorgie, le début de la crise économique un an après son élection, a par contre plutôt été bien perçu par les Allemands. Nicolas Sarkozy a pourtant dès le départ donné aux Allemands l'impression d'avoir un rapport difficile avec l'Allemagne. Dans ses premiers discours de président, certaines remarques ne sont pas passées inaperçues comme le discours de campagne de Caen en 2007 : *« Nous avons tout lieu d'être fiers de notre pays, de son histoire, de ce qu'il a incarné, de ce qu'il incarne encore aux yeux du monde. Car la France n'a jamais cédé à la tentation totalitaire. Elle n'a jamais exterminé un peuple. Elle n'a pas inventé la solution finale, elle n'a pas commis de crime contre l'humanité, ni de génocide. Elle a commis des fautes qui doivent être réparées. »* Le quotidien FAZ[135] avait remarqué le commentaire du président qui se sentait *« terrorisé à Berlin, à Francfort aussi ».* Le quotidien a mentionné l'influence de son grand-père juif qui haïssait les Allemands selon le président français, *« au point de ne jamais les nommer ».* Nicolas Sarkozy a déclaré vouloir s'inscrire dans le sillage de la réconciliation que de Gaulle a offerte à Adenauer et s'est souvenu de l'approbation de son grand-père à ce rapprochement dans sa jeunesse malgré le passé douloureux. Son conseiller Henri Guaino a aussi été décrit comme fortement marqué par une méfiance vis-à-vis de l'Allemagne, notamment en raison de son passé souverainiste.

[135] Michael WIEGEL, Franfurter Allgemeine Zeitung, 3 mars 2008. http://www.faz.net/artikel/C31325/deutsch-franzoesisches-verhaeltnis-terrorise-a-berlin-30038747.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les deux cartes suivantes (planches 20 et 21) illustrent les grandes lignes des représentations du monde de la chancelière allemande et de ses deux coalitions successives, et de la vision du monde de Nicolas Sarkozy.

Les représentations héritées (planche 22) des visions du chancelier de la République fédérale allemande Konrad Adenauer, et de celles du général de Gaulle sont marquées chez la chancelière Angela Merkel et le président Nicolas Sarkozy. Il n'y a en fait rien d'étonnant à cela, puisque Angela Merkel est membre du parti CDU, le parti créé par le chancelier Adenauer en 1949 et Nicolas Sarkozy est le fondateur de l'UMP qui se veut l'héritier du gaullisme. Une comparaison des cartes illustrant les visions de Konrad Adenauer et Charles de Gaulle est utile à ce propos pour souligner les continuités et les inflexions.

1) La vision de la chancelière allemande

L'ancrage occidental, tournant décisif pris par le chancelier Konrad Adenauer après la guerre a été réaffirmé par la chancelière Angela Merkel. La constitution d'un marché transatlantique était déjà dans les priorités allemandes à cette époque, portées par le ministre de l'Économie Ludwig Erhard, ainsi que *l'Économie sociale de marché*, qui inspire très fortement la chancelière allemande qui parle souvent de l'Allemagne comme *nation exportatrice* et insiste sur le maintien de cet héritage. La relation avec Israël est aussi restée un point fort de la République fédérale jusqu'à aujourd'hui. La perspective a cependant changé par la disparition du *monde bipolaire* et *l'Allemagne au centre* a pour objectif depuis l'unification de stabiliser son flanc oriental.

Peter Weilemann, directeur de la Konrad Adenauer Stiftung à Bruxelles[136] souligne ceci : *« La position centrale (Mittellage) est aujourd'hui importante dans la politique allemande, mais ne permet plus une politique de balancier, car l'Allemagne est intégrée à l'Ouest et avec le grand nombre de voisins, l'Allemagne veut éviter une division et stabiliser l'Est, avec l'aide de l'Union européenne. »*

La coopération franco-allemande reste une priorité importante, mais celle-ci est complétée dans les représentations allemandes par la nécessité de créer une équivalence avec la Pologne, d'où l'insistance sur le triangle de Weimar qui reflète la nouvelle situation géopolitique de l'après-guerre froide. Stabiliser et exploiter le potentiel commercial et énergétique à l'Est passe par l'approfondissement des relations avec la Russie, priorité qui reste inchangée désormais quelque soit la coalition au pouvoir. Le concept d'*Ostpolitik* est l'héritage des sociaux-démocrates et des libéraux, mais prolongé par les coalitions successives y compris avec le parti CDU qui était réticent à l'origine.

[136] Entretien avec Peter WEILEMANN, directeur de la Konrad Adenauer Stiftung (KAS), Bruxelles, 18 novembre 2008 (décédé en décembre 2010). Il a travaillé pendant 27 ans pour la KAS. Il était directeur du bureau de Bruxelles de la KAS depuis 2003.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

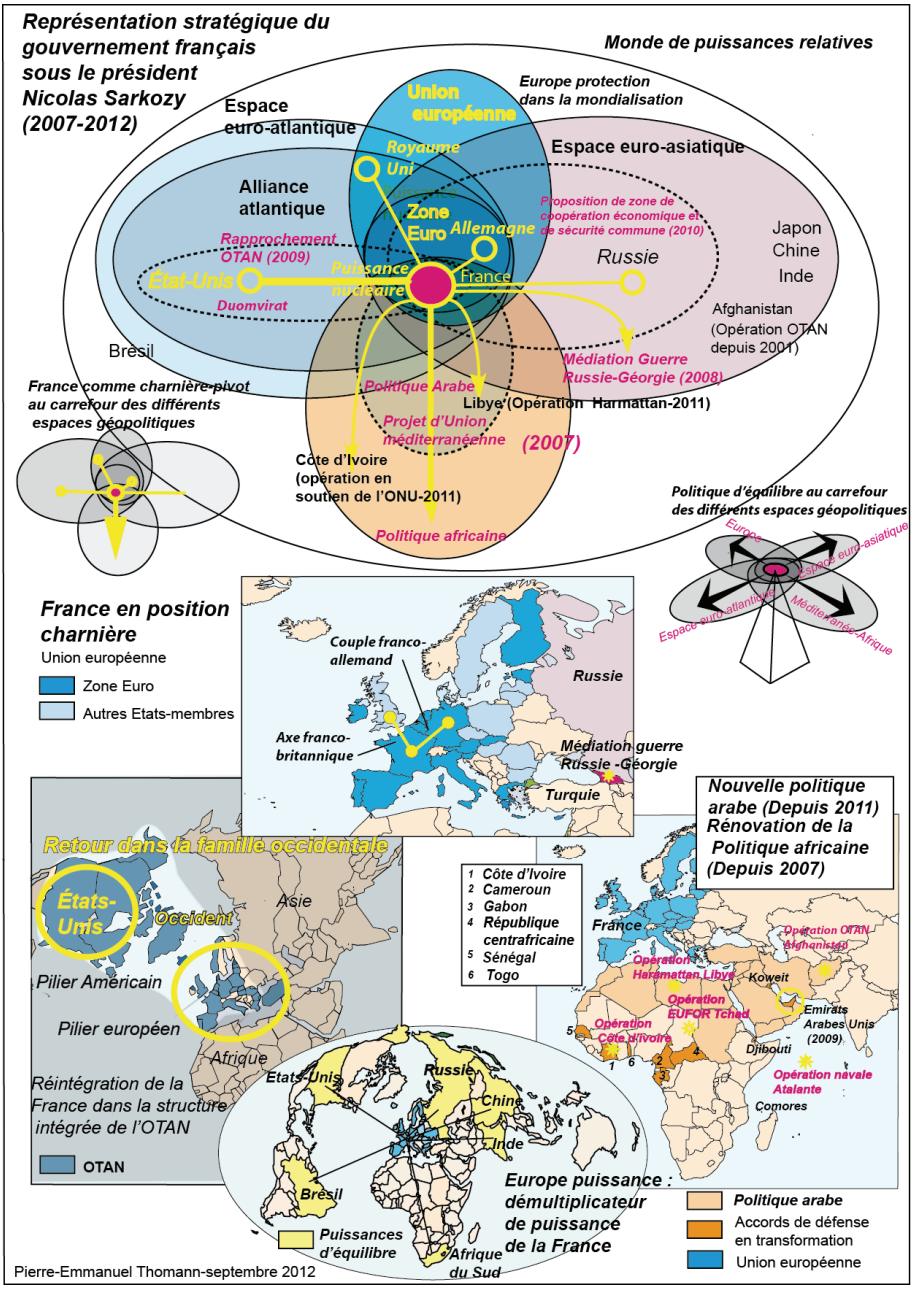


Planche 20. Représentation stratégique du gouvernement français sous le président Nicolas Sarkozy

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

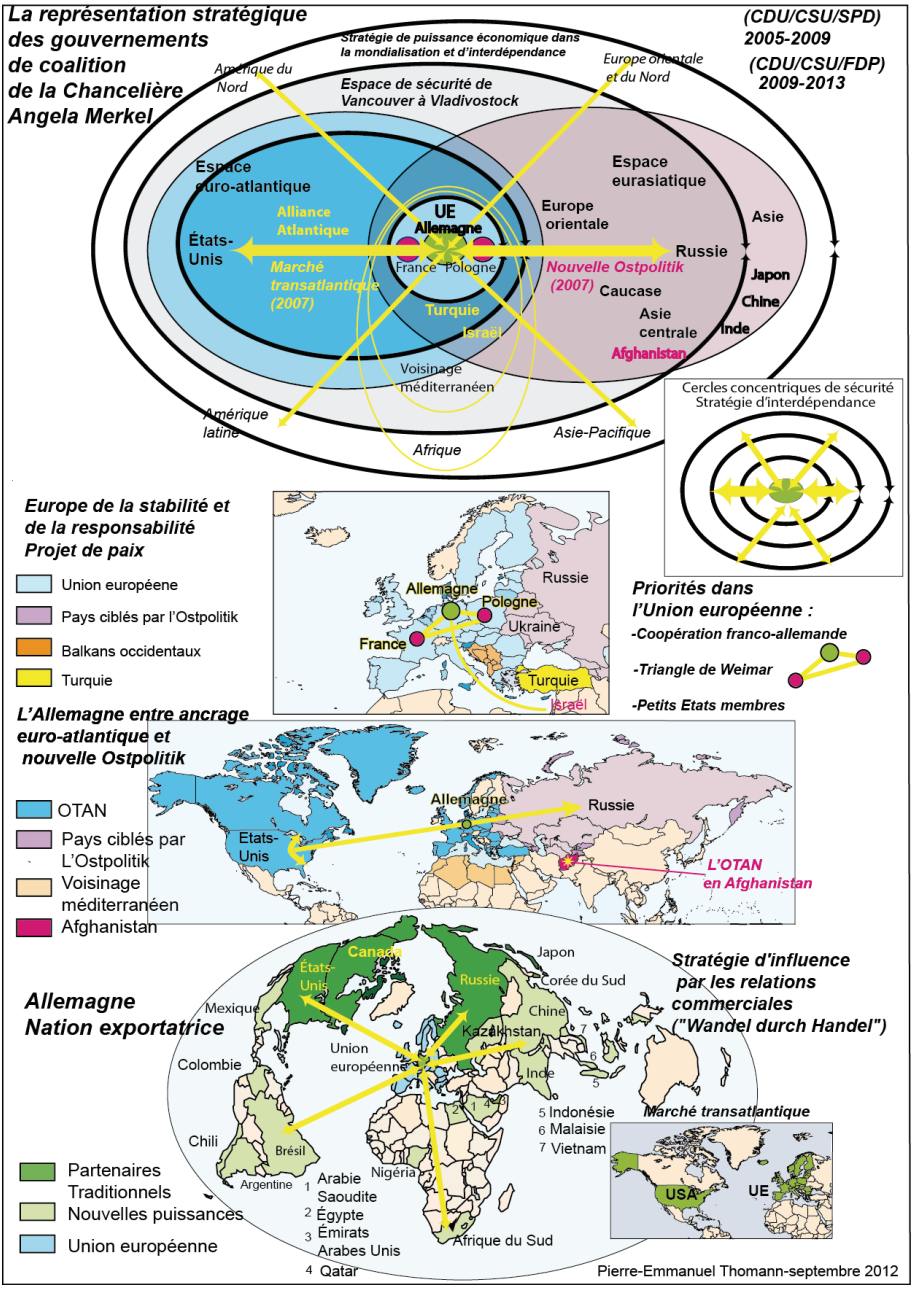


Planche 21. Représentation stratégique des gouvernements de coalition de la chancelière Angela Merkel

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La première coalition CDU-CSU-SPD en fera une priorité sous le nom de *nouvelle Ostpolitik* sous l'impulsion du SPD, mais ne sera plus affichée au cours de la deuxième coalition avec le FDP, qui remettra par ailleurs à l'honneur la *culture de retenue*.

Une stratégie offensive dans la *mondialisation*, portée par le nouveau ministre FDP mais entérinée par la coalition a été rendue officielle le 8 février 2012. Cette nouvelle doctrine de la diplomatie allemande, *« Globalisierung gestalten – Partnerschaften ausbauen – Verantwortung teilen*[137] » (littéralement « avoir de l'influence dans la mondialisation, construire des partenariats, partager la responsabilité «) va bien au-delà du commerce. Elle vise à exercer une influence économique, mais aussi politique sur le processus de *mondialisation* au moyen de la force économique allemande, notamment en se rapprochant des nouvelles puissances émergentes[138] dans un monde *multipolaire*, *globalisé* et *interdépendant*. Cette politique est aussi destinée à préserver les liens avec les anciens partenaires de l'Allemagne, en synergie avec l'Union européenne. Dans le cadre notamment d'un projet de marché transatlantique porté par la présidence allemande, un Conseil économique transatlantique fut inauguré en 2007 pour approfondir les liens avec les États-Unis qui sont le premier partenaire commercial de l'UE, ainsi qu'un accord de coopération en matière de sécurité.

Les thématiques prioritaires de coopération sont la sécurité et la paix, l'économie et les finances, les droits de l'homme et l'État de droit, les ressources, alimentation et énergie, l'emploi, les questions sociales et la santé, le développement durable. Le concept est parfois résumé dans la presse par *Wandel Durch Handel*, qui exprime l'idée de promouvoir le changement et d'exercer une influence au moyen des relations commerciales. À l'issue de la présidence allemande, une stratégie européenne pour l'Asie centrale fut adoptée en juin 2007, l'ouverture de négociations avec l'Ukraine prévoyant un nouvel accord de coopération incluant une zone de libre-échange a démarré, mais les négociations avec les Russes ont progressé lentement en raison des méfiances des États membres qui ont appartenu au bloc de l'Est et les points d'achoppement sur les questions de libre circulation des personnes et les questions énergétiques. La synergie de la mer Noire fut aussi inaugurée en 2008 dans la foulée de la présidence allemande.

[137] Globalisierung gestalten – Partnerschaften ausbauen – Veranwortung teilen, Bundesregieriung, Auswärtiges Amt, 2012, 35 p. http://www.auswaertiges-amt.de/DE/Startseite_node.html

[138] La liste des pays mentionnés dans le concept n'est pas exhaustive : les BRICS (le Brésil, la Russie, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud), mais aussi l'Argentine, le Chili, la Corée du Sud, la Colombie, l'Égypte, les Émirats arabes unis (EAU), le Kazakhstan, le Koweït, le Qatar, le Mexique, la Malaisie, l'Indonésie, le Nigéria, la Turquie, le Vietnam.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) La vision du président français

Le positionnement de la France comme partenaire privilégié de l'Allemagne avec le projet européen comme *multiplicateur de puissance française* tel que l'avait conçu le général de Gaulle a été repris par le président Nicolas Sarkozy. Le rapprochement en matière de défense avec le Royaume-Uni en fin de mandat constitue cependant une nouveauté avec le rôle de la France comme charnière entre le *couple franco-allemand* et *l'axe franco-britannique* qui diffère de l'attitude du général de Gaulle par rapport au Royaume-Uni lors de sa présidence de la République de 1958 à 1969. Le positionnement dans les différents espaces de projection pour exercer le rôle de *puissance mondiale*, dans l'espace euro-atlantique avec les États-Unis et le Royaume-Uni, dans l'espace euro-asiatique avec l'Allemagne et la Russie, mais aussi les États d'Asie, et enfin dans l'espace méditerranéen et africain est une continuité de la politique étrangère française. Le projet d'Union méditerranéenne en est une illustration. Le président a élargi la « marque au sol » de la présence militaire française en ouvrant une base aux Émirats Arabes Unis. Il a simultanément décidé de transformer les accords de défense bilatéraux, et d'européaniser un peu plus les relations avec l'Afrique. Plusieurs opérations militaires de l'Union européenne seront prises à l'initiative du président qui a poursuivi le projet *d'Europe de la défense*, comme facteur d'autonomisation et de projection de puissance.

La présidence française a lancé le projet d'Union méditerranéenne, qui aboutira à l'Union pour la Méditerranée en 2008. La nouvelle *politique arabe* initiée à partir de 2011 à la suite de l'éclatement des révolutions arabes fait à nouveau référence à l'héritage du général de Gaulle, mais en élargissant son spectre géographique, car l'évolution de la situation en Afghanistan, la problématique de l'Iran et le positionnement de la Turquie dans cette zone sont des enjeux imbriqués qui font déborder la *politique arabe* du cadre strict des pays arabes. Le retour annoncé du président Sarkozy dans la *famille occidentale* avec le rapprochement avec les États-Unis et l'OTAN, rappelle la tentative de former un triumvirat dans l'Alliance en 1958. Le président français a par ailleurs justifié cette inflexion comme « une rupture gaullienne », destinée à donner plus de poids à la France et renforcer l'Europe de la défense. Au niveau mondial, la place de la France au Conseil de sécurité des Nations unies et son statut de puissance nucléaire est un acquis à préserver dans un monde de *puissances relatives* ou la doctrine de *l'équilibre* chère au général de Gaulle reste d'actualité, parallèlement au *multilatéralisme.*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La pesanteur des représentations stratégiques

La planche 22 illustre la pesanteur des représentations issues de l'histoire. Michel Foucher parle « *d'inertie des représentations géopolitiques*[139] ». Les grandes orientations des représentations stratégiques du gouvernement de coalition de la chancelière Angela Merkel et du gouvernement de Nicolas Sarkozy tirent en grande partie leurs origines dans celles de Konrad Adenauer et du général de Gaulle, alors que la configuration géopolitique a changé avec la fin de *la guerre froide*. Les Allemands n'ont pas abandonné l'*ancrage occidental*, même si l'*Ostpolitik* a pris de l'importance, et cherchent à *occidentaliser* leur flanc oriental selon une vision inclusive, tandis que les Français se perçoivent encore comme une *charnière* au carrefour des différents espaces géopolitiques.

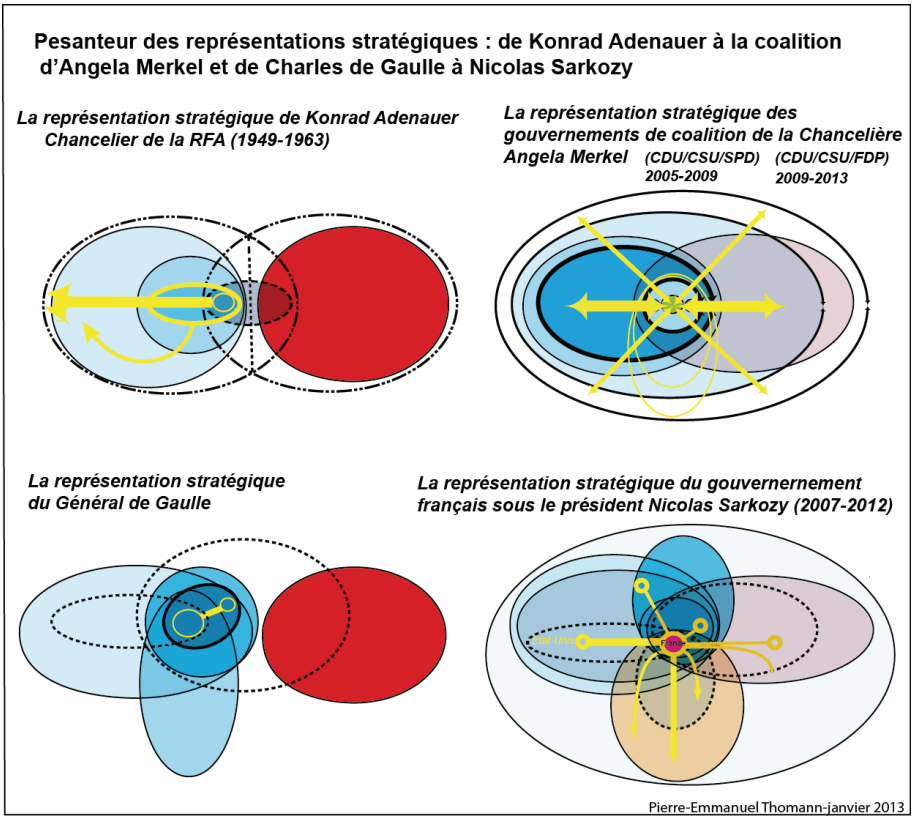


Planche 22. La pesanteur des représentations stratégiques

[139] Entretien avec Michel FOUCHER, École militaire, Paris, 7 décembre 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

B. La poursuite du jeu de balance territorial

1) La dynamique territoriale de l'Union européenne

Les initiatives prises par la chancelière Merkel et le président Sarkozy ont poursuivi le jeu de balance qui s'est déroulé depuis l'unification allemande, alternant élargissements de l'Union et stratégies de compensation (planche 23) dans le temps et dans l'espace depuis l'unification allemande jusqu'en 2011. Cette carte souligne la dynamique territoriale issue du moteur géopolitique *couple franco-allemand* et sa traduction sur la configuration géographique de l'UE. À partir de l'unification allemande, la dynamique territoriale de l'Union européenne résulte des stratégies allemandes et françaises rivales, mais aboutissant à des compromis successifs sur l'élargissement de l'Union européenne. Le gouvernement allemand à tout d'abord cherché à se positionner au *centre de l'Europe* en faisant de l'élargissement de l'Union européenne dans sa proximité géographique immédiate sa priorité. Le gouvernement français, initialement réticent à l'élargissement, a cherché à étendre l'élargissement de l'Union européenne plus loin afin d'éviter la reconstitution d'une *Mitteleuropa* sous domination allemande. Tandis que les Allemands ont ensuite cherché à partir de 2007 à orienter l'Union européenne vers une politique de stabilisation et de coopération économique et politique sur le flanc Est de l'Union européenne, les Français ont répliqué en cherchant à manœuvrer vers le flanc Sud.

2) Les initiatives dans la proximité géographique de l'UE

La planche 24 illustre les initiatives principales associant l'Union européenne et ses voisins dans son voisinage fin 2012 comme résultante du balancier géopolitique souligné précédemment. À l'issue de la présidence allemande, une stratégie européenne pour l'Asie centrale fut adoptée en juin 2007, l'ouverture de négociations avec l'Ukraine prévoyant un nouvel accord de coopération incluant une zone de libre échange a démarré, mais les négociations aves les Russes ont progressé lentement en raison des méfiances des États membres qui ont appartenu au bloc de l'Est et les points d'achoppement sur les questions de libre circulation des personnes et les questions énergétiques. La synergie de la Mer Noire fut aussi inaugurée en 2008 dans la foulée de la présidence allemande. À l'issue de la présidence française de l'Union européenne en 2008, l'Union pour la Méditerranée fut inaugurée. Ces diverses initiatives s'ajoutent à la dimension septentrionale qui avait été définie en 1999, et renouvelée au sommet d'Helsinki en 2006 sous présidence finlandaise. Les initiatives prises par l'Union européenne vis-à-vis de son voisinage, comme pour les élargissements est la résultante des stratégies territoriales des États membres en fonction de leurs tropismes et priorités géopolitiques.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

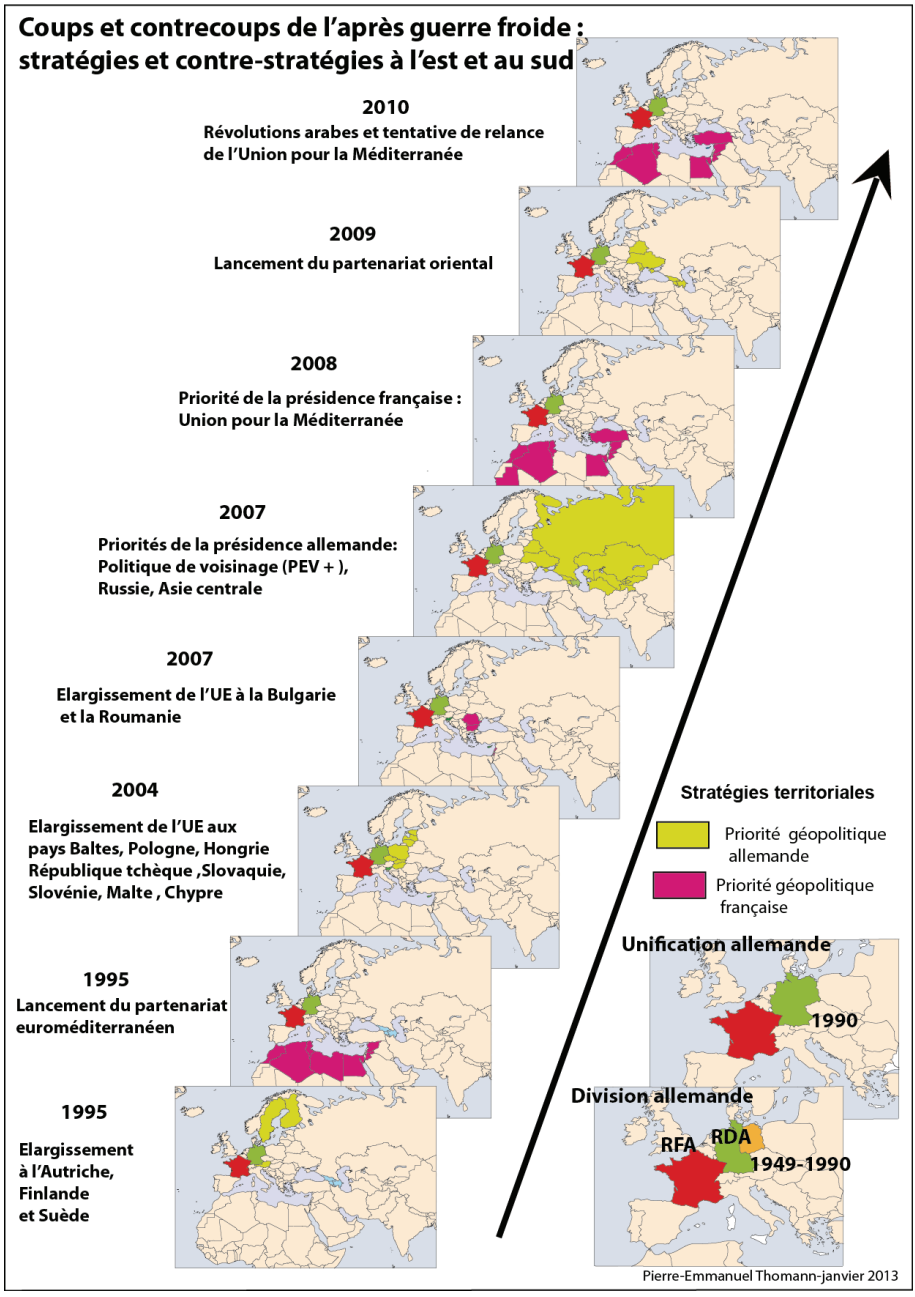


Planche 23. Priorités géopolitiques allemandes et françaises et dynamique territoriale du projet européen

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

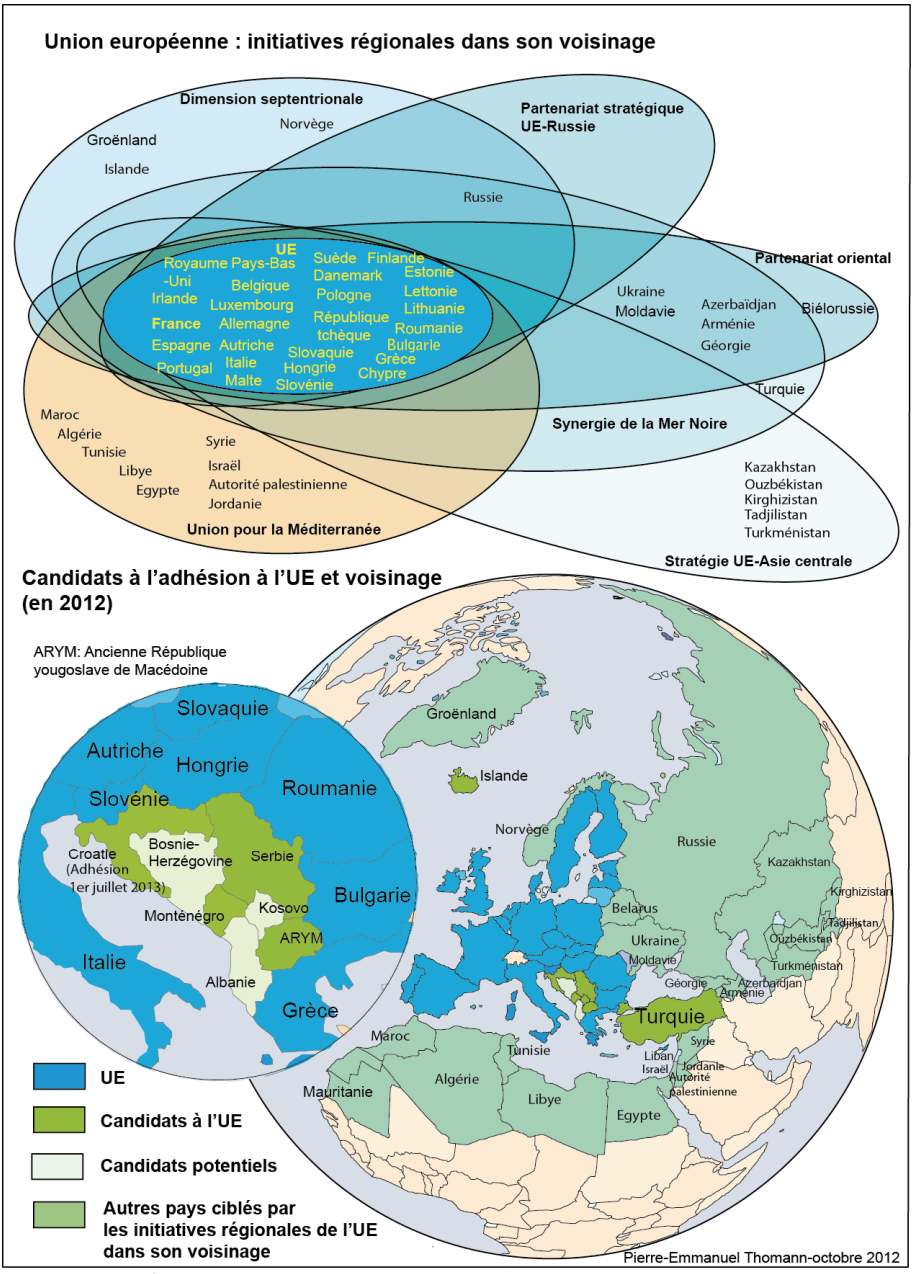


Planche 24. Union européenne, initiatives régionales dans son voisinage

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

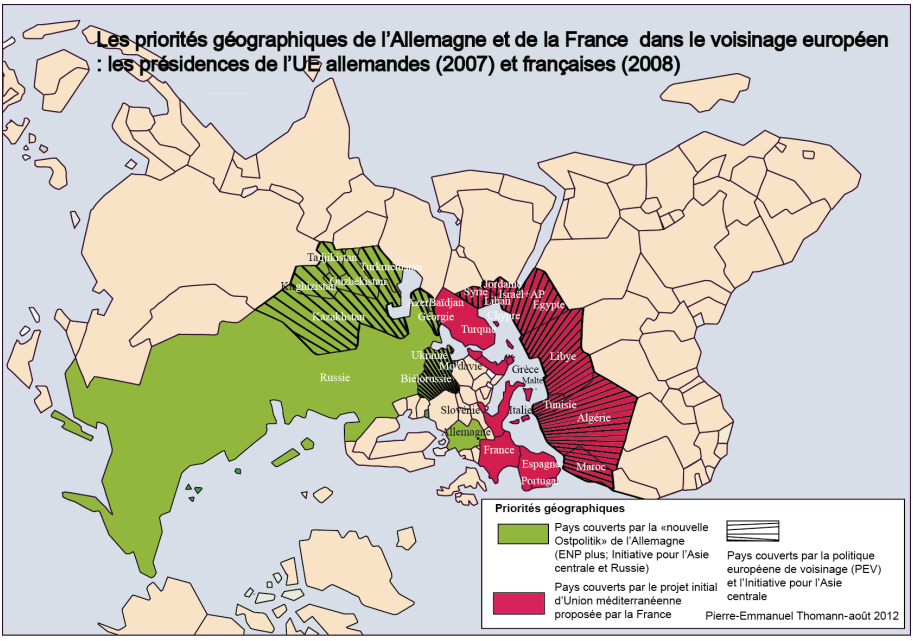
II. L'Union européenne au-delà de l'Europe : le voisinage français ou allemand

Le grand élargissement de l'Union européenne de 15 à 27 membres s'est achevé en deux grandes vagues (2004 et 2007) et la poursuite de l'extension est actuellement mise en sommeil (hormis la Croatie qui a adhéré en juillet 2013, voir planche 24). La politique d'élargissement est entrée dans une phase de gel par la priorité donnée à la consolidation du projet européen. Une *fatigue de l'élargissement* est devenue la représentation dominante à propos de la réticence des citoyens européens à cautionner un élargissement sans limites de l'Union. Cette inflexion est issue des référendums négatifs au traité constitutionnel en France et aux Pays-Bas en 2005 où la question de l'élargissement fut considérée comme un facteur aggravant de l'euroscepticisme croissant dans les États membres fondateurs de l'Union.

La question des priorités géopolitiques différenciées des Allemands et des Français identifiées dans les chapitres précédents se prolonge dans le voisinage européen. Le chapitre suivant se concentre sur le décryptage des stratégies allemandes et françaises depuis la prise de fonction de la chancelière Angela Merkel et de président Nicolas Sarkozy et de la poursuite du mouvement de balancier entre les priorités géopolitiques allemandes et françaises et les conséquences sur la configuration du projet européen.

La question des relations de l'Union européenne avec son voisinage géographique est liée à des enjeux multiples comme la question des frontières futures du projet européen, la stabilité du voisinage, les opportunités commerciales, l'accès à l'énergie et les priorités des États membres dont Allemands et les Français qui se positionnent sur ces questions. Le voisinage européen est un espace de projection des projets des Allemands et les Français en fonction de la perception de leurs intérêts prioritaires (carte 25). Le voisinage est un enjeu dans la relation franco-allemande. Le renforcement des liens de l'Union européenne avec les pays voisins selon une orientation géographique orientale ou méridionale, déplace les priorités géographiques du projet européen, et pose la question de la stabilisation de ces espaces, mais aussi des élargissements futurs de l'Union européenne. La question de l'équilibre entre les deux pays, leur place réciproque en Europe et dans le monde, mais aussi entre l'Union européenne et les acteurs politiques extérieurs font partie des enjeux enchevêtrés entre les Allemands et les Français en fonction de leurs représentations différenciées.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Carte 25. Les priorités géographiques de l'Allemagne et de la France dans le voisinage européen, les présidences de l'UE allemandes (2007) et françaises (2008)

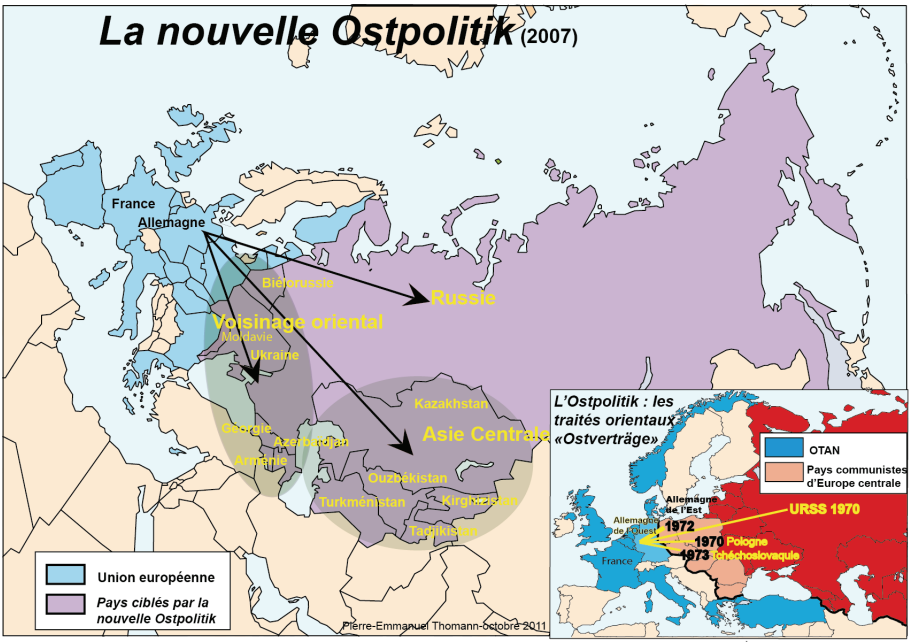
A. La nouvelle Ostpolitik

1) La vision stratégique allemande

La *nouvelle Ostpolitik*, est une stratégie allemande élaborée en 2006 destinée à renforcer les politiques de l'Union européenne à l'occasion de la présidence allemande de l'Union européenne en 2007, en direction de l'espace postsoviétique visant à poursuivre la stabilisation de cet immense espace, dans le cadre de la *politique européenne de voisinage (PEV)* et de la relation entre l'Union européenne et la Russie. Elle prend acte de l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale en 2004 qui élargit la zone de contact entre l'Union européenne et la Russie, fait frontière avec l'Ukraine et la Biélorussie d'autre part, tandis que l'élargissement à la Bulgarie et la Roumanie en Europe balkanique en 2007 étend l'Union européenne jusqu'à la mer Noire et la rapproche du Caucase du Sud et de l'Asie centrale.

La carte 26 suivante illustre le champ d'action géographique de la *nouvelle Ostpolitik*. L'élargissement de l'Union européenne a placé *l'Allemagne au centre* d'un espace européen organisé politiquement. Dans les représentations allemandes, cette initiative politique souligne une continuité vis-à-vis de l'*Ostpolitik* des années de la guerre froide.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Carte 26. La *nouvelle Ostpolitik*

La *nouvelle Ospolitik* se déploie cependant avec un changement d'échelle conséquent en ciblant l'espace eurasien élargi à l'Asie centrale, tandis que le champ d'action de l'*Ostpolitik* visait surtout à améliorer les relations de la RFA avec l'URSS pour cibler plus précisément son voisinage européen immédiat et la DDR en vue d'une éventuelle réunification allemande à plus long terme. Les Allemands, à l'image de l'*Ospolitik* des années 1970, ciblent la Russie dans le cadre d'une approche globale afin de ne pas provoquer le soupçon d'une tentative de détachement des pays de l'ex-URSS que la Russie considère comme sa zone d'intérêts privilégiés. La limite floue entre l'Europe et l'Asie fait de la question des frontières de l'Union européenne une question controversée et la poursuite de l'élargissement de l'Union européenne dans cet espace reste une question ouverte. Les relations avec l'Ukraine et la Biélorussie posent le problème de la relation avec la Russie, pays eurasien par la géographie. Les relations avec les pays de la mer Noire posent le problème de la Turquie qui est aussi un pays eurasien et les pays du Caucase du Sud, qui sont déjà membres du Conseil de l'Europe. L'ouverture vers la mer Caspienne et l'Asie centrale met les Européens au contact des stratégies des acteurs voisins comme la Russie et la Chine, notamment avec l'Organisation de la coopération de Shanghai (OCS) et la Communauté des États indépendants (CEI), mais aussi des visées des États-Unis dans cette zone. La stabilité de cet espace est aussi liée à la question afghane qui reste un enjeu majeur entre les différents acteurs internationaux présents dans cette zone qui considèrent y détenir des intérêts majeurs.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le concept de *Neue Ostpolitik* fut élaboré par la diplomatie allemande au cours de l'année 2006 dont le ministre SPD avait la charge. Cette stratégie orientale avait pour objectif de proposer au niveau européen, une politique globale dans l'espace postsoviétique, composée de plusieurs volets : la *politique de voisinage « plus »* englobant les pays du Caucase du Sud et l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie, la mer Noire, *« le nouveau partenariat stratégique UE-Asie centrale »* et les négociations pour un *partenariat stratégique* avec la Russie. La *nouvelle Ostpolitik*, issue d'une réflexion du ministère des Affaires étrangères avait aussi pour priorité les relations avec la Russie. Le ministre Frank-Walter Steinmeier, proche de Gerhard Schröder a donc prolongé le tropisme russe de l'ancien chancelier. La chancelière Angela Merkel, plus méfiante vis-à-vis de la Russie, a souhaité mettre l'accent sur le projet de *marché transatlantique* et les nouveaux États membres fraichement accueillis dans l'Union dont les pays d'Europe centrale et orientale. Au menu de la présidence allemande, l'Afrique fut aussi l'une des priorités dans la perspective de la présidence allemande du G20 et des objectifs de développement. La marge de manœuvre des Allemands durant la présidence fut cependant amoindrie par le contexte électoral en France.

Dans l'esprit des Allemands, une *nouvelle Ostpolitik* européenne est destinée à obtenir une symétrie avec le processus euro-méditerranéen dit de *« Barcelone »* sur le flanc méridional de l'Union européenne. Günter Gloser, ministre adjoint chargé des Affaires européennes, a fait remarquer que *« nous connaissons cette inquiétude selon laquelle la politique européenne de voisinage s'intéresserait plus aux voisins de l'Est qu'à la région méditerranéenne qu'elle négligerait ». « C'est le contraire qui est vrai. Les accents mis sur les pays de l'Est partenaires de la PEV pendant la présidence allemande du Conseil de l'UE étaient nécessaires pour compléter la coopération déjà existante avec les pays voisins du sud de l'UE*[140]*. »* L'enjeu majeur de la *nouvelle Ostpolitik* est l'orientation géopolitique des pays de la *« Zwischeneuropa », « l'Europe de l'entre-deux »*, l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie, les pays du Caucase du Sud et l'Asie centrale, mais aussi la Russie. L'Allemagne est *au centre,* elle est une *puissance commerçante* et sa stratégie de stabilisation se réfère à une *puissance civile*. Les Allemands, ancrés à l'Ouest poursuivent un objectif de stabilisation à l'Est, avec celui plus lointain de compléter l'unification du continent européen. La stratégie allemande s'est s'inscrite dans le prolongement des efforts de l'Union européenne pour se rapprocher de son voisinage sur le flanc oriental. L'initiative a donc dès le départ été présentée comme une initiative européenne et non pas seulement allemande.

[140] Intervention de Günter GLOSER à l'occasion de la table ronde : L'ouverture de la Méditerranée - l'Europe et ses voisins, Paris, 26 novembre 2007.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La planche 27 illustre les enjeux énergétiques de la *nouvelle Ostpolitik*. Les ressources indispensables à la puissance économique allemande sont favorablement localisées dans l'espace de la Communauté des États indépendants (CEI).

La stratégie allemande est de renforcer le partenariat avec la Russie qui repose sur un accès aux ressources dont la Russie regorge en échange des investissements allemands pour sa modernisation après la situation difficile dans laquelle elle s'est retrouvée à la suite de la chute de l'URSS. Cette orientation vers la Russie permet dans l'esprit des Allemands d'avoir une marge de manœuvre plus grande pour avoir un accès plus direct aux ressources d'Asie centrale et du Caucase, et diversifier les corridors énergétiques. La Turquie dans cette configuration détient une position stratégique de hub pour l'accès aux ressources dans différentes directions, Caucase, Asie centrale, mais aussi Moyen-Orient[141] (les projets de gazoducs évitant la Russie doivent passer par la Turquie).

[141] La société allemande RWE était partie prenante au projet de gazoduc NABUCCO en 2007 (le tracé imaginé en 2007 devait traverser la Turquie, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Autriche, le tracé fut raccourci en 2013 et doit s'arrêter à la frontière bulgare)) mais s'est finalement retirée en 2013. Le consortium exploitant le gisement de gaz Shaz Deniz II (BP, SOCAR, STATOIL, TOTAL) a finalement choisi le projet concurrent TAP (Trans adriatic Pipeline), pour acheminer le gaz (traversant la Grèce, Albanie, Italie) et devra aussi être relié à un tube traversant la Turquie, laissant le projet NABUCCO sans gaz à transporter. Les partenaires du TAP sont E.on (Allemagne), STATOIL (Norvège), AXPO (Suisse). Le projet TAP est moins ambitieux avec 10 milliards m³ tandis que la capacité prévue pour NABUCCO était de 25 milliards m³. La construction du gazoduc concurrent SOUTH STREAM devait débuter fin 2013 (il devait traverser la mer Noire à partir de la Russie et traversant Bulgarie, Serbie, Hongrie, Slovénie Croatie, Autriche, Italie). Les partenaires étaient GAZPROM (Russie), ENI (Italie), WINTERSHALL (Allemand), ELECTRICITE DE FRANCE (EDF) (France) et sa capacité devrait atteindre 63 Millions de m³. Ce projet sera abandonné en 2014 pour un autre projet gazoduc via la Turquie. Ces évolutions chaotiques dans le choix des gazoducs, montre a postériori l'échec de la création d'un *corridor Sud* capable de rendre l'Allemagne, mais aussi l'Union européenne moins dépendants des livraisons de gaz russe. Le TAP est porté par des pays moins dépendants du gaz russe que les pays qui portaient le projet NABUCCO et les volumes de gaz sont réduits. La sécurité de l'approvisionnement pour les Allemands dont les consortiums énergétiques sont présents quelque soit le projet (excepté NABUCCO qui était en sérieuse difficulté en juillet 2013), prime sur la diversification des approvisionnements. Le rôle incontournable de la Russie est également renforcé. Une diversification des livraisons avec le gaz liquéfié issu de la production de gaz de schiste aux États-Unis relance les spéculations sur une nouvelle possibilité de diversification pour les Européens.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Planche 27. La *nouvelle Ostpolitik*, enjeux, stratégies

Les ressources en Russie et en Asie centrale font l'objet d'une concurrence rude entre les pays de la région, et les Européens se trouvent en compétition avec les pays asiatiques dont la croissance nécessite toujours plus de ressources minières. À cette compétition pour l'accès aux hydrocarbures, viennent s'ajouter les rivalités ethniques et les rivalités entre les différentes puissances sur le continent eurasien. Les États-Unis cherchent à désenclaver les pays d'Asie centrale afin qu'ils ne dépendent plus de la Russie pour l'évacuation de leurs hydrocarbures, tandis que les Chinois font une percée avec la construction d'un gazoduc du Turkménistan jusqu'en Chine en service depuis 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les représentations évoquent *un nouveau grand jeu (new Great Game)*, avec pour référence la rivalité entre la Russie et l'Empire britannique au XIX[e] siècle. Les références au géopoliticien britannique Mackinder qui estimait que le contrôle du *Heartland*, cœur du continent eurasien, donne la clef du pouvoir en Eurasie et par conséquent mondial sont fréquemment évoquées dans la littérature des relations internationales. Les Allemands, soucieux de ne pas apparaître comme un acteur concurrent dans ce nouveau théâtre de rivalités géopolitiques, s'appuient sur les représentations de l'Union européenne évoquant un partenariat coopératif et dénué de toute arrière-pensée de *puissance,* mais dont l'objectif est de promouvoir la coopération transfrontière, les questions environnementales, la promotion de la démocratie et l'État de droit, et les échanges économiques et énergétiques pour favoriser *l'interdépendance*, et donc la stabilité et la paix. La défense des intérêts allemands dans cette zone passe ainsi relativement inaperçue[142]. L'importance accordée par les Allemands à la stabilisation de l'Afghanistan avec le troisième contingent militaire après les États-Unis et les Britanniques est en partie liée à la volonté d'endiguer les déstabilisations dans cette zone stratégique. (Voir annexe n°7 : les opérations extérieures).

2) La vision du ministre des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier

Selon le ministre des Affaires étrangères[143] allemand Frank-Walter Steinmeier, une *« Ostpolitik européenne »* consiste à créer *« un espace commun de paix et de prospérité de l'Atlantique jusqu'à la Sibérie »*, *« de Vancouver à Vladivostok »*, et d'y associer les alliés qui partagent les mêmes objectifs. Le ministre s'est référé *à la « tradition »* des hommes politiques engagés dans l'*Ostpolitik* comme Willy Brandt et Egon Bahr, Walter Scheel et Hans-Dietrich Genscher. Leur politique a réussi comme « *politique de détente »* selon le ministre. *« Une Ostpolitik européenne moderne »* a désormais pour objectif un rapprochement avec l'Ukraine, un partenariat avec la Russie, une démocratisation de la Biélorussie, une coopération avec l'Asie centrale, la mer Noire et le Caucase. Cette politique signifie aussi *« une coopération étroite avec les États-Unis ».* Selon le ministre *« La guerre froide appartient aujourd'hui définitivement à l'histoire »* et cet *« espace de paix paneuropéen légitime de l'Atlantique à Vladivostok, ce grand objectif des acteurs politiques allemands, européens et américains*

[142] Le gouvernement allemand a ainsi défendu la levée de l'embargo sur les armes touchant l'Ouzbékistan (décidé au niveau de l'UE à la suite des émeutes d'Andijan en 2005), car les soldats allemands transitent par la base de Termez à la frontière afghane au nord de l'Ouzbékistan. Cet embargo n'a pas affecté les relations bilatérales entre l'armée allemande et ouzbek selon le Tageszeitung. http://www.taz.de/!50237/

[143] Discours du ministre des Affaires étrangères allemand Frank-Walter STEINMEIER, à l'occasion d'une conférence organisée par la Willy Brandt Stiftung, Auf dem Weg zu einer europaïschen Ostpolitik. Die Beziehungen Deutschlands und der EU zu Russland und den östlichen Nachbarn, 4 mai 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, devrait désormais devenir réalité ».

Pour les Allemands, l'Union européenne est le partenaire de modernisation naturel de la Russie. Celle-ci est en effet considérée comme une partenaire stratégique incontournable pour établir un *« espace de paix paneuropéen »,* particulièrement pour les questions de sécurité énergétique, le contrôle des armements, la lutte contre le terrorisme, mais aussi pour la stabilisation du Proche et Moyen-Orient, des Balkans et de l'Asie centrale. La Russie a réciproquement besoin de l'Union européenne pour la modernisation de ses infrastructures, pour les investissements, sa dépendance excessive aux exportations de matières premières, sa faiblesse démographique. Le commerce de la Russie avec l'Union européenne représentait en 2008, 50 % de son commerce total. En matière énergétique 80 % des exportations énergétiques russes se dirigent vers l'Union européenne, et plus de 75 % des investissements étrangers proviennent de l'Union européenne. Il existe donc une *« interdépendance réciproque ».*

Plusieurs directions de négociation sont proposées :

- aborder les questions de sécurité qui entrainent des tensions et des irritations entre l'Occident et la Russie
- négocier avec l'Union européenne un nouvel accord de partenariat et de coopération en incluant une coopération étroite dans le cadre de la politique de sécurité et de défense européenne, un partenariat énergétique et une zone de libre-échange après l'entrée de la Russie à l'OMC
- renforcer le dialogue sur les questions globales et d'avenir : le changement climatique et la politique énergétique, l'efficacité énergétique, la politique de santé, le problème démographique, l'éducation et la recherche
- négocier une nouvelle Charte de Paris élargie (restreinte aujourd'hui à la politique de sécurité)
- initier un débat sur le passé des relations entre la Russie et la Pologne et les Pays baltes.

Pour contribuer à cet *« espace de paix paneuropéen »,* la politique européenne de voisinage (PEV) dans son objectif d'ouverture progressive du marché intérieur à l'Ukraine, Biélorussie, Moldavie, et le Caucase du Sud devrait être renforcée.

L'Ukraine est un pays clé de 47 millions d'habitants. Il est le deuxième pays par la superficie après la Russie en Europe. L'objectif est de favoriser les réformes en Ukraine afin de créer une influence positive sur ses voisins. Une zone de libre-échange est proposée après son adhésion à l'OMC. En ce qui concerne l'adhésion à l'OTAN, l'Allemagne soutient l'Ukraine dans cette voie, mais *« ce processus ne doit pas contrecarrer les tentatives de construction d'un espace de paix paneuropéen ».* Les décisions sont prématurées avec une population sceptique envers l'adhésion à l'OTAN. II s'agit de se rapprocher de l'Ukraine, *« sans créer de nouvelles lignes de conflit ».* Le ministre est sceptique en ce qui concerne l'extension du plan de

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

préparation à l'adhésion à l'OTAN de l'Ukraine et de la Géorgie qui n'apporterait pas forcément la sécurité et la stabilité.

À la veille de l'initiative allemande, en Ukraine, la révolution orange en 2004 a porté le président pro-occidental Iouchtchenko au pouvoir en 2005. Cette victoire avait eu pour conséquence une réorientation de la politique étrangère ukrainienne en faveur d'une intégration dans les structures euro-atlantiques. Les luttes de pouvoir internes, suivies de nouvelles élections ont finalement redonné le pouvoir au président Ianoukovitch, au tropisme russe plus prononcé en 2010. L'incertitude sur l'avenir de l'Ukraine fut une donnée constante jusqu'à aujourd'hui, tandis que le balancier a penché à nouveau en 2011 de manière plus favorable aux Russes. L'Ukraine a ainsi refusé de signer en novembre 2013 un nouveau partenariat avec l'Union européenne qui prévoyait une zone de libre-échange, Un nouveau changement de régime en avec l'éviction de Ianoukovitch en 2014 a rebattu les cartes, plongeant le pays sur une voie de plus en plus incertaine.

La mer Noire

La promotion de la paix et la stabilité dans le voisinage doivent être élargies aux régions qui ont été négligées jusqu'à présent comme l'espace de la mer Noire et l'Asie centrale. Ces deux régions présentent pour le ministre, un *« potentiel énorme de coopération »*. Avec l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie, *« cela fait de nous un joueur dans une région, qui non seulement est et sera très alléchante comme le corridor énergétique et de transport, mais qui a aussi une fonction importante de pont : avec le Proche et Moyen-Orient jusqu'à la mer Caspienne. Nous voulons saisir les opportunités qui s'offrent ainsi. »* Andreas Schockenhof, député du Bundestag, a souligné que l'intérêt de l'Allemagne pour une politique européenne en mer Noire réside principalement en la fourniture de gaz et pétrole. L'Asie centrale et le bassin caspien pourraient fournir une offre supplémentaire d'énergie via la Caucase du Sud et à travers la mer Noire, qui serait *« indépendante de la Russie*[144] *»*.

Le voisinage direct avec la mer Noire a rapproché les conflits non résolus de la région aux portes de l'Union européenne : la Transnistrie, le Nagorny-Karabakh, l'Abkhazie, l'Ossétie du Sud et l'Arménie. L'objectif est de renforcer la stabilité par la coopération régionale et la confiance réciproque.

L'Asie centrale, *les voisins des voisins*

En Asie centrale, *« les Allemands ont d'anciens contacts depuis des siècles dans la région. Mais il s'agit de beaucoup plus qu'un songe romantique à propos de la tradition de la route de la soie »* a encore

[144] Andreas SCHOCKENHOFF, membre du Parlement (Bundestag), The need for an EU Black Sea policy, *Fondation pour l'innovation politique*, septembre 2007, p.3.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

souligné le ministre Frank-Walter Steinmeier. La région détient d'énormes ressources. Elle se trouve aussi à un croisement culturel important entre la Russie, l'Europe et la Chine. L'Asie centrale est caractérisée par un islam modéré prédominant alors que son voisinage est difficile avec l'Iran, l'Afghanistan et le Pakistan. L'Union européenne devrait s'intéresser à cette région selon le ministre : *« si nous ne le faisons pas, d'autres joueurs ne nous attendront pas »*. La présidence allemande a développé une stratégie de l'Union européenne pour l'Asie centrale en 2007 avec un large spectre de coopération : la coopération énergétique, le développement des relations commerciales, la lutte commune contre la drogue et le terrorisme, la promotion d'un État de droit, la formation et l'éducation, l'usage effectif des ressources en eau.

Gernot Erler, ministre d'État SPD au ministère des Affaires étrangères dans le gouvernement fédéral de 2005 à 2009 et député au Bundestag depuis 1987 a décrit les motifs de l'intérêt de la présidence allemande pour l'Asie centrale[145]. Pour le ministre, les États-Unis agissent dans cette région en concordance avec leurs réflexions de type géopolitique héritées de la pensée de Sir Halford Mackinder au début du XX^{e} siècle et du géopoliticien allemand Karl Haushofer dans les années 1920 et 30, tous deux inspirés par la rivalité entre les empires russes et anglais au XIX^{e} siècle. Ils considèrent que le contrôle du cœur continental de l'Eurasie est le préalable à l'hégémonie mondiale, s'investissent dans cette zone pour avoir accès aux ressources, profitent de l'affaiblissement de la Russie pour y réduire son influence, et après les attentats du 11 septembre 2001, installent des bases pour les opérations en Afghanistan et la lutte contre le terrorisme qui sévit aussi en Asie centrale (groupes IMU et le Hisb-u-Tahir). Les Européens se sont préoccupés tardivement de la région, car concentrés sur la stabilisation de l'*Ostmitteleuropa* et les *Balkans.* La définition des intérêts allemands se confond explicitement avec la définition des intérêts de l'Union européenne et de l'OTAN en raison de la prudence à définir des intérêts nationaux allemands selon la *culture de retenue* de la politique étrangère allemande.

Le ministre considère que les intérêts de l'Union européenne en Asie centrale sont les suivants :

- les intérêts de sécurité : pour la réussite de la mission de l'OTAN en Afghanistan (ISAF), des points d'appui et des routes de transport sont nécessaires pour l'endiguement du terrorisme, du commerce, de la drogue, de la criminalité qui est transfrontalière

- pour avoir la sécurité, la stabilité est nécessaire et la démocratie, l'État de droit, une bonne gouvernance, une économie de marché, et une société civile doivent y contribuer

[145] Erler GERNOT, Erfahrung und Interesse, Das EU-Engagement in Zentral Asien, *Osteuropa* 57, 8/9 2007, S. 369-376.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

- désenclaver les républiques d'Asie centrale pour avoir accès aux ressources d'hydrocarbures et diversifier les approvisionnements européens.

L'Union européenne qui possède une expérience en matière de coopération transfrontalière et de coopération régionale, a intérêt à la partager avec ces pays, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau qui est un problème crucial de cette région. La stratégie européenne en Asie centrale, qui est *« orientée vers la coopération et non pas la projection de puissance ou l'influence*[146] *»* pour *« ne pas renforcer les tensions du Great Game »* est ouverte à travailler avec les autres acteurs de la région comme les États-Unis, la Russie, la Chine, le Japon.

3) La méfiance française

La présidence allemande de l'Union européenne et ses priorités en particulier ont rencontré peu d'intérêt chez les Français, préoccupés par les présidentielles en mai 2007, c'est-à-dire un mois avant la fin de la présidence allemande. La thématique qui a rencontré le plus d'intérêt fut la manière dont les Allemands arriveraient à sortir le projet européen de l'impasse après les non français et néerlandais au traité constitutionnel. Chez les diplomates, il en fut autrement, et la *nouvelle Ostpolitik* a fait craindre côté français que les Allemands se dirigent vers une Europe à plus de 40 ou 50 membres, en cherchant à inclure le voisinage oriental. La volonté d'ouverture avec l'Ukraine a rencontré la méfiance de la France, mais aussi celle de l'Italie et de l'Espagne[147]. La *nouvelle Ostpolitik* fut élaborée sans consultations avec les Français qui ont accueilli le projet avec scepticisme. À l'origine de l'élaboration de la politique européenne de voisinage (PEV), la Commission avait abordé la problématique du flanc oriental de l'Union européenne par une réflexion sur *la Grande Europe* en 2003 à la veille du grand élargissement de 15 à 25 membres en 2004 qui a repoussé les frontières de l'Union européenne vers l'Est. Ce concept avait été initié par le Commissaire européen allemand Günter Verheugen chargé de l'élargissement. Les pays européens qui restaient en dehors des structures de l'Union devaient être insérés dans une nouvelle structure. Dans l'esprit de Günter Verheugen, issu du parti SPD, la politique européenne de voisinage (PEV) était destinée à offrir une alternative à l'élargissement, mais sans en exclure la possibilité pour les pays européens d'Europe orientale. Günter Verheugen, était favorable à la poursuite de l'élargissement, mais la priorité passait par l'*européanisation* progressive des candidats potentiels. Sous la pression française, italienne et espagnole et de l'appui du président de la Commission Romano Prodi, tous les pays méditerranéens du processus de Barcelone furent inclus dans l'élaboration de la politique européenne de

[146] Ibid. p.374.
[147] Entretien avec Maxime LEFEBVRE, conseiller pour l'Europe de l'Est à la Représentation permanente de la France auprès de l'UE, 14 octobre 2007.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

voisinage (PEV), lors du sommet de Copenhague en décembre 2003, afin de maintenir une balance entre l'Est et le Sud. La politique européenne de voisinage fut lancée par la Commission en 2004.

Lorsque l'initiative allemande a mis l'accent sur le flanc oriental en 2007, l'Union européenne sortait d'une longue négociation sur l'équilibre financier dans la nouvelle politique de voisinage, et le président Chirac avait exigé que la proportion des deux tiers pour le Sud et un tiers pour l'Est devienne une règle. À l'issue de la présidence allemande, un partage du travail s'est effectué entre les Allemands et les Français : il fut décidé de procéder à un renforcement équilibré entre l'Est et le Sud. Les programmes communautaires seraient ouverts à 4 pays, l'Ukraine et la Moldavie à l'Est, et Israël et le Maroc au Sud. Toutefois sous présidence française de l'Union européenne en 2008, une légère inflexion fut observée par le nouveau président Nicolas Sarkozy : le rapprochement de l'Asie centrale avec l'Union européenne a été poursuivi. Les Français s'intéressent aussi à l'Asie centrale, surtout en ce qui concerne l'accès aux ressources minérales indispensables à l'industrie française. Les Français ont aussi insisté pour inclure l'expression de *« perspective européenne »* en ce qui concerne les relations avec l'Ukraine dans les documents officiels alors que les Allemands y étaient plus réticents. Par rapport à Jacques Chirac pour qui la Russie était la priorité, le nouveau président Nicolas Sarkozy a souhaité se rapprocher des autres pays d'Europe orientale selon une approche moins exclusive.

B. De l'Union méditerranéenne à l'Union pour la Méditerranée

1) La Méditerranée et ses représentations : Allemands et Français

La Méditerranée, est l'espace de rencontre de trois civilisations a souligné Fernand Braudel, *« qui sont en fait les seuls destins de long souffle que l'on puisse suivre sans interruption à travers les péripéties et les accidents de l'histoire méditerranéenne*[148] *»* (p.158). L'*Occident*, l'*islam* qu'on peut qualifier de *« contre-Occident »* selon Fernand Braudel et le *monde orthodoxe*. Cet espace est aujourd'hui la grande zone des tensions mondiales[149]. L'influence de la représentation dominante d'une confrontation entre l'*Occident* et le monde arabo-musulman s'est aussi accélérée depuis les attentats du 11 septembre aux États-Unis. L'Europe s'est ainsi retrouvée à la charnière d'une fracture renouvelée dans les représentations entre Orient et Occident. La Méditerranée n'est pas seulement une zone d'affrontement, c'est aussi un espace d'échanges entre les hommes, les marchandises, une voie d'accès et de transport de l'énergie.

[148] Fernand BRAUDEL, La Méditerranée, l'espace et l'histoire, Editions Flammarion, Paris, 1985, 223 p.
[149] Yves LACOSTE, Géopolitique, la longue histoire d'aujourd'hui, Larousse, 2009. 335 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'émergence du *printemps arabe* en 2011 est toutefois perçue comme une opportunité pour les Allemands et les Français de progresser vers la constitution d'une zone de stabilité et de prospérité sur le flanc Sud de l'Europe, et de dépasser le climat d'inquiétude qui caractérisait la situation géopolitique précédente.

La Méditerranée, pour une partie de la classe politique française, évoque une *communauté de destin*, notion qui refait surface à l'occasion des bouleversements actuels. Elle résulte de la position géographique du territoire français adjacent à la Méditerranée, mais aussi comme espace d'expansion française au moment de la colonisation du XIX^{e} au XX^{e} siècle. La France est *européenne* et *méditerranéenne.* Ce double tropisme dans les représentations françaises marque une différence fondamentale avec les Allemands qui n'ont pas développé de représentation équivalente. Au niveau des représentations, les Français parlent de *communauté de destin franco-méditerranéenne*, comme une représentation symétrique de la *communauté de destin franco-allemande*. Il faut cependant nuancer, car la proximité méditerranéenne n'est pas ressentie de la même manière suivant les régions françaises. De plus, l'hostilité croissante d'une partie de la population française à l'immigration, en particulier en provenance des pays arabes et musulmans, va à l'encontre d'une telle représentation.

La Méditerranée, comme idée d'une enveloppe politique, à partir des éléments géographiques et civilisationnels est absente chez les Allemands, bien qu'ils aient des intérêts en Méditerranée et une vision paneuropéenne des politiques concernant la sécurité, l'énergie et l'immigration.

- Les foyers de terrorisme en Méditerranée préoccupent les Allemands. Ils estiment que la coopération en matière de terrorisme dans la zone méditerranéenne devrait être mieux intégrée dans une approche européenne.

- Ils se sont impliqués dans le processus de paix au Liban à la suite de la guerre entre Israël et le Hezbollah libanais en 2006, dans le prolongement de leur entente étroite avec Israël. La marine allemande a envoyé des unités navales pour surveiller l'embargo sur les armes au large de Liban.

- Dans le domaine de l'énergie, les Allemands sont impliqués dans le projet de centrale solaire dans le Sahara, SOLARTEC, dans la perspective d'une alimentation électrique destinée à traverser la Méditerranée. L'Allemagne est importatrice de gaz et de pétrole en provenance d'Algérie, de Libye, et d'Égypte.

- Les Allemands sont attentifs aux flux d'immigration et les filières provenant de la Méditerranée, notamment l'immigration turque, mais aussi l'immigration africaine en général, et les flux qui atteignent les pays européens du Sud, depuis que l'espace Schengen de libre circulation des personnes a déplacé les contrôles aux frontières extérieures de cette zone, et non plus aux frontières allemandes.

- Les enjeux économiques sont importants en Égypte, mais aussi avec l'Algérie qui a reçu la visite de la chancelière Angela Merkel.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Cependant, plutôt que de Méditerranée comme un ensemble unique, les Allemands parlent de *Proche et Moyen-Orient* et *du Maghreb (Naher und Mittlerer Osten, Maghreb)*. L'expression de *« Grand Moyen-Orient »* est aussi répandue chez les experts militaires en Allemagne qui sont très influencés par les concepts de politique étrangère américaine. Le *partenariat euro-méditerranéen* qui est souvent employé exprime une séparation nette entre Europe et Méditerranée pour les Allemands. Au contraire l'idée de faire de l'espace méditerranéen une *mer commune*, *réunifiée, intérieure* constitue la représentation la plus aboutie du tropisme méditerranéen de la France. Dans son rapport « Construire l'Europe politique, 50 propositions pour l'Europe de demain», publié en avril 2004, Dominique Strauss-Kahn, mandaté par l'Union européenne pour diriger une table ronde a exprimé cette idée : *« La vocation de l'Union est de regrouper tous les territoires qui, des glaces du Nord aux sables du Sud, entourent les rives de la Méditerranée - Méditerranée que nous devons commencer à envisager comme notre mer intérieure. La logique historique, la cohérence économique, la sécurité démographique nous montrent la voie : c'est à un processus d'extension concernant tout le pourtour de la Méditerranée qu'il faut nous préparer. Nous en sommes loin. Tout à nos amours avec l'Est, nous négligeons le Sud. C'est pourtant lui qui est le berceau de notre culture. C'est lui qui apportera à la vieille Europe le sang neuf des nouvelles générations. C'est lui qui fait de l'Union le point de passage obligé entre l'Occident et l'Orient. Alexandre, Napoléon, nos folles ambitions coloniales ont cru construire cette unité par la force des armes. La méthode, détestable et le plus souvent cruelle, a échoué, mais l'ambition était fondée. Elle le demeure. Cette marche vers l'unité de l'Europe autour de son berceau de civilisation commence, bien sûr, par la Turquie*[150]*. »*

Cette absence de réflexion véritable tant du côté français que du côté allemand sur les limites de l'ensemble géographique dont il est question est frappante. Car le désaccord semble porter sur le monde arabe dissimulé derrière le toponyme Méditerranée plus que sur un ensemble territorial complexe. Lorsque l'on se penche sur les détails, pour la partie nord de la Méditerranée, les points d'accord entre Nicolas Sarkozy et Angela Merkel étaient nombreux. La position des deux dirigeants politiques sur la question des frontières européennes et de la Turquie est proche même si elle présente des nuances.

Le président français avait déclaré dès sa campagne électorale présidentielle que la Turquie était un *pays d'Asie mineure* et que sa vocation n'était pas de faire partie de l'Union. Il a refusé l'ouverture de certains chapitres de négociation sensibles comme le chapitre institutionnel qui

[150] Construire l'Europe politique, 50 propositions pour l'Europe de demain, Dominique STRAUSS-KAHN, président de la table ronde « Un projet durable pour l'Europe de demain « établie à l'initiative du président de la Commission européenne, avril 2004, p.101-102.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

marquerait une différence entre l'adhésion pleine et entière et un partenariat privilégié. Les négociations se sont donc poursuivies au ralenti avec la Turquie.

Le gouvernement de coalition de la chancelière Angela Merkel est moins catégorique, car le SPD et la CDU divergent sur ce point. L'accord de coalition a souligné que si l'Allemagne avait un intérêt particulier à un approfondissement des relations avec la Turquie et de sa *« connexion » (« Anbindung »)* avec l'Union européenne, les négociations entreprises en 2005 dans l'optique de l'élargissement sont *« un processus ouvert, qui ne repose sur aucun automatisme et dont l'issue n'est pas garantie d'avance*[151] *».* Cette posture avait déjà été adoptée par la précédente coalition CDU-CSU-SPD menée par la chancelière allemande dès 2005[152]. Toutefois, le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle, nommé dans le cadre de la seconde coalition en 2009, était plus ouvert aux élargissements futurs de l'Union européenne que la chancelière. Le programme du parti FDP insistait sur le respect des critères d'adhésion de l'UE en ce qui concerne la Turquie et ne mentionnait pas l'alternative d'un partenariat privilégié pourtant précisé dans le traité de coalition. La Suisse, la Norvège et l'Islande étaient également mentionnés comme membres potentiels. La nouveauté concernait clairement l'Ukraine comme un membre potentiel de l'Union européenne, car *« les États des Balkans occidentaux ont la perspective de devenir membre de l'UE à moyen et long terme. Cela est aussi valable à long terme pour l'Ukraine*[153]*. »*

Le programme de la CDU-CSU pour 2009-2013 stipule que l'UE *« doit avoir des frontières*[154] *».* Après l'élargissement à 12 nouveaux membres, et après l'adhésion de la Croatie, l'Union doit être en *» phase de consolidation »* vis-à-vis de la politique d'élargissement[155]. Le document penche clairement en faveur d'un *« partenariat privilégié* », car la Turquie *« ne remplit pas les conditions d'adhésion*[156] *».* En ce qui concerne les voisins européens de l'Union européenne *« qui ne peuvent pas, ou pas tout de suite devenir membres de plein droit »,* des formes de coopération appropriées comme le Partenariat oriental sont utiles[157]. Pour les voisins non

[151] Traité de coalition, CDU, CSU et FDP, Wachstum, Bildung, Zusammenhalt, 2009, p.117

[152] Traité de coalition, CDU, CSU, SPD, Gemeinsam für Deutschland mit Mut und Menschlichkeit, novembre 2005, p.130.

[153] Document issu de la réunion du parti libéral FDP au niveau fédéral, à Hanovre le 15, 17 mai 2009, Beschluss des 60. Ord. Bundesparteitags der FDP, Hannover, 15-17 Mai 2009, Die Mitte stärken. Deutschlandprogramm der Freien Demokratischen Partei. p.72.
http://www.deutschlandprogramm.de/files/653/FDP-Bundestagswahlprogramm2009.pdf

[154] Programme de gouvernement et document d'orientation politique de la CDU-CSU : Wir haben die Kraft, Gemeinsam für unser land, Regierungsprogramm 2009-2013, CDU-CSU, p.60.

[155] Ibid. p.61.

[156] Ibid. p.61.

[157] Ibid. p.61.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

européens, des accords de partenariat ciblés dans le cadre de la politique européenne de voisinage (PEV) sans perspective d'adhésion seraient proposés. On notera la différence faite entre pays européens et non européens, qui se traduit par l'accent mis sur le Partenariat oriental, tandis qu'aucune référence n'est faite, ni à l'Union pour la Méditerranée, créée en 2008, ni à la dimension méditerranéenne de la politique de voisinage. Le programme de gouvernement du parti SPD souhaite par contre *« garder la porte ouverte »* et se prononce clairement en faveur de la poursuite d'une politique d'élargissement de l'Union européenne comme *« politique de paix réussie*[158] *»* vis-à-vis de la Turquie. Il maintient aussi sa position en faveur d'un élargissement aux Balkans occidentaux. Le parti d'opposition souhaite aussi donner une *« perspective européenne »* pour les voisins de l'Est avec une mise en œuvre rapide du Partenariat oriental avec l'Ukraine, la Biélorussie, la République de Moldavie, et les États du Caucase du Sud qui font partie intégrante de leur contribution à une *« Europe de la paix et de la prospérité*[159] *».*

La question de l'adhésion de la Turquie devient en réalité de plus en plus difficile et les Allemands comme les Français cherchent un équilibre délicat entre la poursuite des négociations, même de manière ralentie, pour ne pas provoquer de réactions négatives de la part des Turcs et garder la Turquie sur la voie des réformes, et chercher un cadre institutionnel qui ne soit pas l'adhésion. Le consensus officiel entre les Allemands et les Français est la perspective d'élargissement de l'Union aux Balkans occidentaux, lorsqu'ils rempliront les critères d'adhésion dits de *Copenhague* auxquels a été ajoutée la notion de *capacité d'intégration* au Conseil européen des 14 et 15 décembre 2006, sur la base d'un *consensus renouvelé* sur l'élargissement, et sur initiative du président Jacques Chirac. L'Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) et le Monténégro ont posé leur candidature ainsi que l'Islande. L'Union européenne[160] classe les pays selon la nomenclature suivante : les pays candidats sont la Turquie, la Croatie jusqu'à son adhésion le 1er juillet 2013, l'Islande, l'ancienne République yougoslave de Macédoine. Les pays candidats potentiels sont l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, le Monténégro a commencé les négociations en juin 2012, et la Serbie a obtenu le feu vert de l'ouverture des négociations en décembre 2013. Ces pays ont droit à une aide financière. Pendant les négociations d'adhésion, les pays candidats adoptent l'acquis de

[158] Programme de gouvernement et document d'orientation politique issu de la réunion du parti au niveau fédéral, le 14 juin 2009 à Berlin, Sozial und demokratisch Anpacken für Deutschland, Regierungsprogramm der SPD 2009-2013, Beschlossen auf dem aussenordentlichen Bundesparteitag am 14 juni 2009 in Berlin, p.64

[159] Ibid. p. 65-66.

[160] Le site internet Europa : http://ec.europa.eu/enlargement/archives/enlargement_process/future_prospects/negotiations/eu10_bulgaria_romania/index_fr.htm

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Union européenne, c'est-à-dire la transcription de toute la législation de l'Union dans la législation nationale et les progrès dans les différents chapitres sont évalués selon les critères d'adhésion.

Le lancement de l'Union méditerranéenne

Ces réalités n'ont pas empêché Nicolas Sarkozy, de revendiquer avec emphase, le 28 février 2007 à l'occasion d'une conférence de presse sur la politique étrangère française, *« que la France se voie de nouveau comme une puissance méditerranéenne majeure*[161] *».* L'enjeu de ce rôle est une question de *« paix ou de guerre »,* car la *« tragédie de la mondialisation »* se jouerait *« d'abord en Méditerranée ».* C'est aussi dit-il un enjeu d'*« identité »* de *« retour à la source ».* Il propose une *« nouvelle Renaissance »* sur les deux rives de la Méditerranée, *« à la charnière du Nord et du Sud, de l'Orient et de l'Occident »* pour engager *« la Méditerranée »*, « *sur la voie de sa réunification après douze siècles de divisions et de déchirements ». « La civilisation méditerranéenne ne conjurera pas autrement le risque d'un choc des civilisations et d'une nouvelle guerre des religions*[162]*. »* Le président a cité le général de Gaulle qui a déclaré en 1950 que *« si l'on ne se contraignait pas à voir les choses froidement, on serait ébloui par la perspective de ce que pourraient donner ensemble la valeur allemande et la valeur française, celle-ci prolongée par l'Afrique. En somme ce serait reprendre sur des bases modernes économiques, sociales, stratégiques, culturelles, l'entreprise de Charlemagne. »* Il a aussi fait appel à Jean Monnet, qui à la demande de René Mayer alors ministre de la Justice du gouvernement Schuman, ajoute la phrase dans la déclaration Schuman en 1950 : *« L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles : le développement du continent africain. »*

Sa vision du projet est exclusive : *« C'est à la France, européenne et méditerranéenne à la fois, de prendre l'initiative avec le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, et le Chypre, d'une Union méditerranéenne »* sur le modèle de l'Union européenne, car *« c'est d'abord aux pays méditerranéens eux-mêmes de prendre en main la destinée que la géographie et l'histoire leur ont préparée ».* Et, paradoxalement, ou ironiquement, la relation franco-allemande est alors prise pour modèle : *« Ce que la France et l'Allemagne ont réussi à faire, les pays méditerranéens doivent pouvoir le faire aussi. »* L'Union méditerranéenne est distincte de l'Union européenne, mais *« des institutions communes* » pourraient être construites lorsque Méditerranée et Europe auront pris conscience *« que*

[161] Conférence de presse du président de la République Nicolas Sarkozy sur la politique internationale, 28 février 2007.

[162] Discours du président de la République Nicolas SARKOZY, Université de Mercouri, Constantine, Algérie, 5 décembre 2007.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

leurs destins sont liés ». Pour Nicolas Sarkozy, la relation avec l'Algérie, *« n'a rien d'équivalent ». « Ce n'est pas seulement une question d'histoire, c'est une question de géographie, nous sommes voisins de part et d'autre d'une mer, qui a toujours été un trait d'union et non pas une barrière, c'est enfin et surtout l'intensité unique de la relation entre nos deux peuples*[163]*. »*

Selon une vision symétrique de l'Union méditerranéenne avec le projet européen, le président Nicolas Sarkozy est venu *« proposer à l'Algérie de bâtir l'Union de la Méditerranée sur l'amitié franco-algérienne, comme la France offrit jadis à l'Allemagne de construire l'Union de l'Europe sur l'amitié franco-allemande ».* La symétrie soulignée par Nicolas Sarkozy a aussi concerné le thème de la réconciliation, car *« c'est parce qu'il y avait tant de douleurs à surmonter que ce que firent le chancelier Adenauer et le général de Gaulle eut une telle importance pour l'Europe ».* La symétrie avec la relation franco-allemande[164] fut poussée jusqu'à la proposition de créer *« une institution commune franco-algérienne de la jeunesse »*, destinée à servir d'exemple pour tous les pays de la Méditerranée.

Les allégories géopolitiques abondent

L'objectif stratégique du projet est destiné à renforcer la France face à la mondialisation, car *« la Méditerranée, c'est un enjeu pour notre influence dans le monde ». « Entre le continent américain d'un côté et l'Asie de l'autre, la géographie de la mondialisation pousse l'Europe à imaginer une stratégie euro-africaine dont la Méditerranée serait fatalement le pivot. »* Dans un monde où *« se dessinent de vastes stratégies continentales qui enjambent les hémisphères »*, le bassin méditerranéen est *« un pont entre le Nord et le Sud »* aussi un foyer de paix, de culture, de démocratie, de développement durable *« d'où naîtra dans le creuset des siècles et des civilisations le destin commun de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique ».* Face aux concurrents dans cet espace*, « l'Amérique et la Chine »* ayant *« déjà commencé la conquête de l'Afrique », « jusqu'à quand l'Europe attendra-t-elle pour construire l'Afrique de demain »* souligne Nicolas Sarkozy. *« Pendant que l'Europe hésite, les autres avancent. La mondialisation n'attendra pas que l'Europe se décide enfin à être un acteur et pas seulement à la subir. »* L'initiative française était aussi une réponse au *Grand Moyen-Orient* initiée par le président Bush et qui avait pour objectif la démocratisation des pays arabo-musulmans, et de positionner les États-Unis sur cette zone afin de contrer le terrorisme, mais aussi de se placer favorablement par rapport aux enjeux énergétiques.

La planche 28 souligne les enjeux géopolitiques franco-allemands du projet d'Union méditerranéenne et sa transformation en projet d'Union pour la Méditerranée. L'idée du projet est liée à la préoccupation de la place de la

[163] Discours du président de la République Nicolas Sarkozy, Alger, 3 décembre 2007.
[164] L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

France dans les équilibres géopolitiques à deux niveaux, européens et mondiaux.

La création d'une Union méditerranéenne, sur le modèle de l'Union européenne, mais en dehors de ses structures, répond à la volonté du président de la République française, Nicolas Sarkozy, d'exercer le rôle de *chef de file* dans une zone d'intérêt stratégique prioritaire avec un rôle de *charnière*. Selon un scénario idéal, la France se retrouverait à l'intersection de deux ensembles géopolitiques, l'Union européenne et l'Union méditerranéenne, avec le *couple franco-allemand* comme pivot de l'ensemble européen et un axe franco-algérien comme pivot de l'ensemble méditerranéen. Cette configuration symétrique corrigerait l'asymétrie de l'Union européenne dont, selon la perception française, le centre de gravité s'est déplacé vers l'Est.

L'objectif de créer une Union méditerranéenne séparée de *l'Union européenne* répond à l'impossibilité d'étendre le projet européen aux pays d'Afrique du Nord qui sans perspective d'adhésion, n'ont pas la motivation de se réformer comme l'ont fait les ex-pays communistes d'Europe centrale sur la voie de l'adhésion. Selon le point de vue français, les partenaires européens non adjacents à la Méditerranée ne se préoccupent pas assez des enjeux de cette zone. Enfin, le projet répond aussi à l'échec du processus de Barcelone qui menace de renforcer la fracture méditerranéenne[165] avec des conséquences pour la France en termes de sécurité, mais aussi à l'ambition d'en faire une *puissance méditerranéenne* avec l'objectif de faire de la Méditerranée, le pivot de l'Eurafrique, ce qui donnerait une zone d'influence directe plus vaste à la France.

2) La réaction des Allemands

Angela Merkel a exprimé son *« profond scepticisme »* vis-à-vis de l'Union méditerranéenne le 5 décembre 2007. La chancelière a critiqué le caractère exclusif du projet, car *« la coopération entre quelques pays de l'Union européenne doit être ouverte à tous. Il doit être approuvé par tous lorsqu'une coopération entre quelques États membres se met en place ».* Exclure l'Allemagne de cette initiative, mais faire appel aux financements de l'UE dont les Allemands sont les plus grands contributeurs a irrité fortement la chancelière. Elle a alors agité la perspective d'une initiative semblable à l'Est : *« Si nous construisons par exemple une Union méditerranéenne, à laquelle seuls les États bordant la Méditerranée prennent part, mais qui ont*

[165] Après les attentats islamistes du 11 septembre 2001 aux États-Unis, les représentations géopolitiques dominantes contradictoires font état, soit d'un *choc des civilisations*, dont la Méditerranée serait l'un des épicentres, soit d'un renforcement des inégalités socio-économiques entre le Nord et le Sud qui serait à l'origine du terrorisme et qui nécessiterait au contraire de faire de la Méditerranée un *pont* entre les civilisations, pour précisément éviter le *choc des civilisations*.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

recours par exemple aux instruments financiers de l'Union européenne, alors je dis d'avance, ce que d'autres vont dire, alors nous devons créer une Union de l'Europe orientale par exemple avec l'Ukraine[166]*. »*

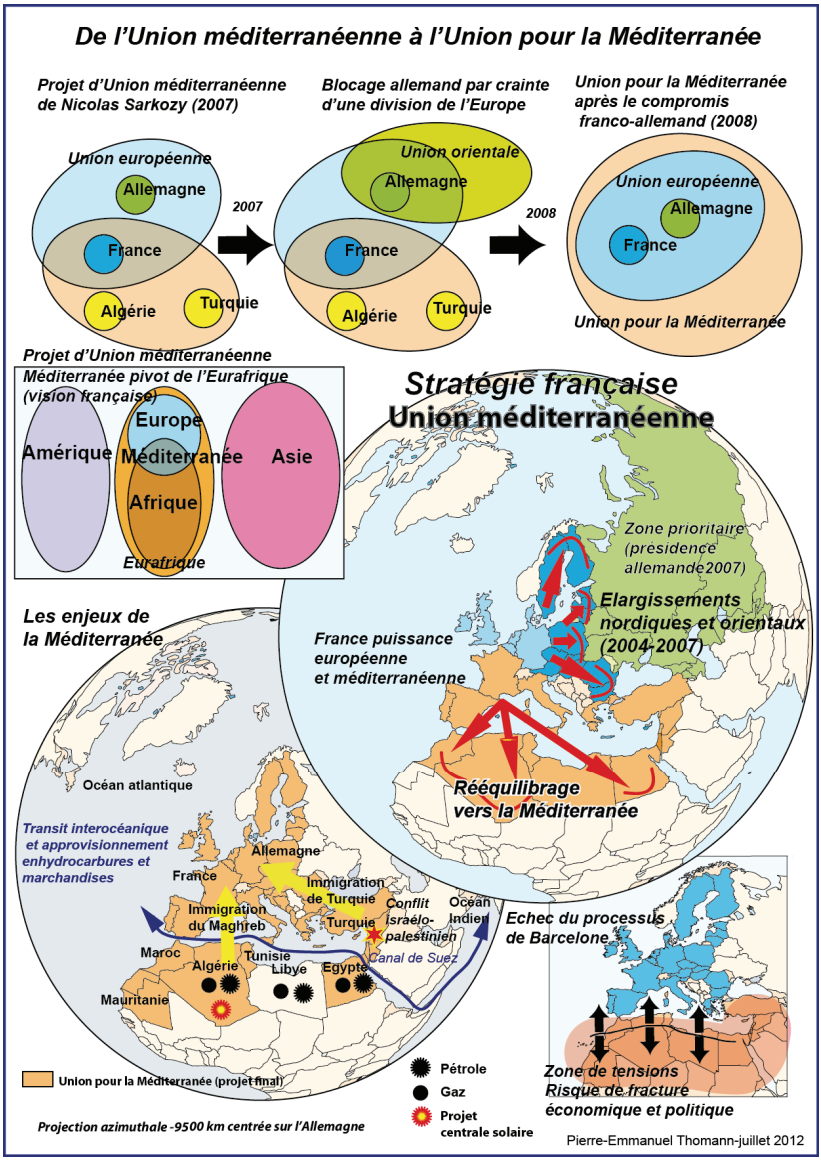


Planche 28. De l'Union méditerranéenne à l'Union pour la Méditerranée

[166] Discours de la chancelière allemande Angela Merkel devant la convention pour l'Allemagne (Konvent für Deutschland), 5 décembre 2007, Berlin. http://www.bundeskanzlerin.de/Content/DE/Archiv16/Rede/2007/12/2007-12-05-merkel-konvent-fuer-deutschland,layoutVariant=Druckansicht.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La chancelière a exprimé son inquiétude sur ce qu'elle a considéré comme *« quelque chose de très dangereux »*, la division de l'Union européenne et une orientation géographique opposée entre les Allemands et les Français : *« Il se peut que l'Allemagne ait tendance à se sentir plus du côté de l'Europe centrale et de l'Europe orientale et que la France ait tendance à se sentir plus du côté de la Méditerranée. Cela réveillerait de fortes tensions à l'intérieur de l'Europe que je ne veux pas. »* La chancelière a insisté sur une responsabilité partagée des Européens dans les différentes directions géographiques et *« c'est pourquoi il faut être clair : la responsabilité vis-à-vis de la Méditerranée est aussi importante pour les Européens du Nord, et réciproquement, l'avenir des frontières de la Russie et de l'Ukraine le sont aussi pour les pays bordant la Méditerranée ».* La chancelière a craint que *« si nous ne faisons plus obstacle à cette tendance, l'Union européenne pourrait se délabrer dans ses fondements »,* l'Union méditerranéenne *« ne serait alors qu'une étape à courte vue, qui ne pourrait pas se maintenir*[167] *».* Le 7 décembre 2007 à Paris, elle souligne : *« Au même titre que la France s'intéresse à une coopération stratégique avec la Russie, l'Allemagne s'intéresse à une approche stratégique avec la Méditerranée. Donc j'ai évoqué ce risque, il ne faut pas que sur la frontière franco-allemande se dessinent les tropismes vers l'est ou vers le sud. Nous en avons parlé et nous allons continuer concrètement à préciser ce que nous avons dit*[168]*. »*

Lors d'une audition de M. Reinhard Silberberg, secrétaire d'État allemand aux Affaires étrangères, le 22 janvier 2008, à l'Assemblée nationale à Paris, l'homme d'État a précisé : *« L'Allemagne s'est depuis longtemps engagée en faveur du renforcement de la politique étrangère de l'Union européenne. Elle a donc été surprise qu'un État membre propose de renforcer les relations de certains États membres avec des pays du Sud dans un cadre qui ne garantisse pas un rôle égal pour les autres pays de l'Union européenne. Depuis le traité de Maastricht, la France et l'Allemagne ont œuvré ensemble pour un cadre institutionnel unique de la politique extérieure. C'est dans ce cadre de l'Union que doivent être défendus nos intérêts communs. La proposition française a donc suscité l'étonnement en ne tenant pas compte de ce principe*[169]*. »*

L'ambition extrême du projet, présentée sans consultation et aggravée par la phraséologie grandiloquente des déclarations du président Sarkozy a heurté les projets européens de l'Allemagne *au centre de l'Europe*,

[167] Ibid.

[168] http://www.france-allemagne.fr/Rencontre-de-Blaesheim-a-Paris,2924.html

[169] Rapport fait au nom de la commission des Affaires étrangères sur le projet de loi (n°690), autorisant la ratification du traité de Lisbonne, modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne et certains actes connexes, par M. Hervé de CHARETTE, Député. Annexe n°3, Audition de M. Reinhard Silberberg, Secrétaire d'État allemand aux affaires étrangères, 22 janvier 2008

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

soucieuse de préserver une *Europe stable et unie* au sein de laquelle elle n'a plus à craindre d'alliances de revers, de calculs d'équilibres et d'alliances concurrentes. Les références identitaires à une *civilisation méditerranéenne*, la symétrie avec le projet européen et la relation franco-allemande présentée comme modèle, mais excluant les Allemands du projet, a provoqué le scepticisme des Allemands face aux intentions affichées et la faisabilité du projet.

L'Union méditerranéenne, a aussi réveillé la méfiance des Allemands vis-à-vis des Français. Les Allemands ont soupçonné les Français d'instrumentaliser le projet pour des intérêts stratégiques nationaux et de chercher à contrebalancer le poids de l'Allemagne. Hans Stark, spécialiste des relations franco-allemandes à l'IFRI, a souligné *« l'énorme difficulté de la France à s'adapter à l'après-guerre froide et l'Europe unie. Pour les Français, les Allemands sortent vainqueurs et leur position centrale marginalise géographiquement la France. Il y a une jalousie de l'emplacement géopolitique de l'Allemagne et cela crée des frictions depuis 1989. Il existe même une hantise de la France vis-à-vis de la politique étrangère allemande. Mais vis-à-vis de l'Union méditerranéenne, l'Allemagne a dit franchement non à une Allemagne qui se tourne vers l'Est et la France qui se tourne vers la Méditerranée, c'est un endiguement à la poussée à l'Est des Allemands, les Allemands ont compris »* précise Hans Stark.

En effet, on l'a montré, à chaque initiative vers l'Est, les Français ont répondu par une initiative au Sud. L'Union méditerranéenne est une réponse au renforcement de la politique européenne de voisinage aux voisins européens orientaux et au Caucase du Sud, et de l'inauguration d'une nouvelle stratégie pour l'Asie centrale. Le processus de Barcelone, sous présidence espagnole, mais avec un soutien du président Chirac en 1995, était aussi une réponse à la décision d'élargir l'Union européenne aux pays d'Europe centrale.

Les alliés des Allemands

La réintégration du projet dans le giron communautaire a satisfait aussi la Commission européenne[170] qui a perçu le projet comme un danger pour ses prérogatives et le risque d'une mobilisation des fonds européens au profit de ce projet de type intergouvernemental. La Commission européenne fut dès le départ hostile à la proposition faite par la France. Le terme *« union »* a un sens très particulier dans le jargon communautaire. Il signifie la libre circulation des personnes, des services, des capitaux et des biens, le tout étant servi par des politiques communes visant à animer un espace d'intégration économique à visée politique. La proposition française était trop ambitieuse par rapport à la réalité des relations avec les pays de la Méditerranée, d'autant plus que des difficultés sérieuses perduraient avec le

[170] Entretien avec un diplomate en charge de la Méditerranée à la Commission européenne, 16 octobre 2008 (source confidentielle à sa demande).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

processus de Barcelone. Pour la Commission, il fallait impliquer non pas un nombre limité de pays de l'Union européenne les plus proches de la Méditerranée, mais l'ensemble des États, même si des partenariats privilégiés pouvaient s'instaurer avec certains États membres. La Commission pouvait d'autant moins soutenir une opération aussi ambitieuse, qu'elle avait cherché à modérer l'initiative vis-à-vis des pays de l'Est, la *nouvelle Ostpolitik européenne*, lancée par la chancelière Angela Merkel pendant la présidence allemande. C'est ce qui explique aussi la position très ferme adoptée par Mme Merkel à propos de l'Union méditerranéenne. La Commission s'est réjouie du blocage des Allemands sans lesquels elle n'aurait pas pu réorienter le projet. Le Royaume-Uni s'est abrité derrière la position de l'Allemagne gardant une position confortable. Le Royaume-Uni comme *puissance méditerranéenne* (Gibraltar, bases à Chypre) était certainement opposé au projet tel qu'il était conçu au départ comme projet exclusif.

3) Le compromis franco-allemand

Avec les Italiens et les Espagnols, les Français ont lancé l'appel de Rome le 20 décembre 2007 qui souligne que *« l'Union pour la Méditerranée aura pour vocation à être le cœur et le moteur de la coopération en Méditerranée et pour la Méditerranée ».* Les désaccords franco-allemands se sont prolongés pendant une année entière, à partir du lancement de l'idée par Nicolas Sarkozy pendant sa campagne électorale en 2007, avant de parvenir à un accord franco-allemand entre la chancelière Angela Merkel et le président Nicolas Sarkozy à Hanovre le 3 mars 2008, en prévision d'un sommet européen les 13 et 14 mars à Bruxelles. Les Allemands ont obtenu une convergence entre les deux processus, Union pour la Méditerranée et processus de Barcelone. Les Français ont obtenu la création d'un secrétariat avec une présidence paritaire Nord-Sud réservée aux pays riverains de la Méditerranée. L'Union pour la Méditerranée fut réintégrée dans le processus européen dit *« de Barcelone* » piloté par l'Union européenne. Le nom exact retenu à l'occasion du sommet de Paris est le Processus de Barcelone-Union pour la Méditerranée[171]. Cette réintégration fut obtenue sous la pression de

[171] *L'Union pour la Méditerranée* fut lancée le 19 juillet 2008 à Paris. Elle compte les 27 membres de l'Union européenne, l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie Herzégovine, la Croatie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, Monaco, le Monténégro, l'autorité palestinienne, la Syrie, la Tunisie, la Turquie, la ligue arabe. La Libye qui n'en fait pas partie a participé au titre d'observateur.
Cette initiative rassemble donc les États adjacents à la Méditerranée, ceux du Proche Orient et du Maghreb à l'exception de la Libye, mais la Jordanie incluse, et tous les États membres de l'Union européenne, additionnée des États européens non membres de l'UE, mais adjacents à la Méditerranée.
Le changement de sémantique d'Union méditerranéenne à l'Union pour la Méditerranée n'est pas neutre et reflète la profonde modification du projet au cours des négociations. La reformulation du projet signifie aussi un changement d'influence chez les conseillers proches de Nicolas Sarkozy aux visions divergentes. Henri Guaino, souverainiste, a été fortement

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Allemagne qui avait menacé de bloquer le projet initial dont elle était exclue. Le compromis a permis de sauver le projet et de faire réussir la présidence française de l'Union européenne (deuxième semestre 2008). Le *couple franco-allemand* a pu ainsi montrer un front uni au début de la présidence française. *« C'est un aveu qu'ils ont besoin du soutien allemand pour réussir la présidence de l'UE*[172] *»* a souligné Daniela Schwarzer, spécialiste allemande de la France à l'Institut pour les Affaires internationales et de Sécurité. Le contenu de l'Union pour la Méditerranée après le compromis franco-allemand, aura un profil moins politique et se focalisera sur des projets. Ceux-ci seront mis en œuvre selon une géométrie variable, chaque État étant libre de prendre part au projet ou non, et feront l'objet d'un financement mixte, public-privé. Quatre thématiques ont été retenues : la dépollution de la mer Méditerranée, la construction d'autoroutes de la mer, le développement de l'énergie solaire et la coordination de la lutte contre les feux de forêt.

L'épisode de l'Union pour la Méditerranée a fait apparaître de nouvelles formes de désaccords au sein du partenariat franco-allemand :

- les Français se considèrent comme une *puissance méditerranéenne* qui déborde du cadre géographique et politique de l'Europe, mais que les moyens de l'Union européenne peuvent utilement renforcer, tandis que les Allemands mettent une plus grande importance à défendre leurs intérêts au moyen des politiques européennes
- les Allemands refusent que les Français engagés dans le projet européen puissent mener une politique autonome.

C. Le Partenariat oriental : relance des priorités européennes vers l'est

1) La stratégie de compensation des Polonais et Suédois

Le projet de Partenariat oriental fut initié par les diplomaties polonaises et suédoises afin de répondre au projet d'Union pour la Méditerranée et de rééquilibrer l'attention de l'Union européenne sur son flanc oriental. Le Partenariat oriental fut proposé le 26 mai 2008 lors du Conseil des ministres de l'Union européenne à Bruxelles et s'intègre dans la politique européenne de voisinage (PEV). Officiellement inaugurée le 7 mai 2009 au sommet de Prague pendant la présidence de la République tchèque de l'Union européenne, elle s'adresse aux six voisins orientaux : la Biélorussie, l'Ukraine, la Moldavie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie. Le président Sarkozy a donné son accord à cette initiative, afin d'éviter un blocage de la Pologne au projet d'Union pour la Méditerranée.

---

critiqué par le ministre Alain Jouyet et Alain Lamassourre, européistes de conviction à propos des modalités du projet qu'il avait suggérées à Nicolas Sarkozy.

[172] Le Monde, 4 mars 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Lors de la présentation du nouveau partenariat, le ministre polonais des Affaires étrangères Radoslaw Sikorski a fait la distinction entre « *le Sud* » où *« nous avons des voisins de l'Europe, et à l'Est, où nous avons des voisins européens*[173] *».* Il considère que ces voisins européens ont le droit un jour de demander leur adhésion et il serait souhaitable que les pays de l'Est suivent l'exemple du Groupe de Visegrad, plate-forme politique créée en 1991 entre la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie (séparée depuis 1993 en deux États) pour promouvoir leurs intérêts communs pendant leur processus d'intégration à l'Union européenne. Cette volonté de marquer la différence entre pays européens du flanc oriental de l'Union et pays non européens est interprétée comme une volonté de rééquilibrer la stratégie de l'Union européenne vers le versant oriental après la focalisation sur le versant méridional à la suite de l'initiative française[174]. Eneko Landaburu, directeur général des Relations extérieures de la Commission européenne avait souligné devant l'Assemblée nationale française, que *« l'idée en avait été émise voilà deux ans par les Polonais et les Suédois, quelque peu jaloux que la Méditerranée soit l'axe principal de la politique de voisinage*[175] *».* Lors du lancement du Partenariat oriental, les Bulgares, mais aussi les Roumains se sont inquiétés de la concurrence faite à la Synergie de la mer Noire inaugurée en 2007 et destinée à renforcer la coopération entre les pays adjacents à la mer Noire. Le ministre des Affaires européennes Alexander Vondra de la République tchèque qui a fortement appuyé le Partenariat oriental et dont le pays était sur le point de prendre la présidence de l'Union européenne a déclaré : *« Cela va dans la direction que nous voulons prendre. Et nous voyons que l'année prochaine, nous avons besoin d'équilibrer. Cette année c'est l'année de la Méditerranée. Donc l'année suivante sera l'année du Partenariat oriental*[176]*. »*

Le Partenariat oriental résulte aussi d'une forte demande des pays d'Europe orientale, comme l'Ukraine et la Moldavie, et du Caucase, comme la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Cette demande est devenue pressante, en particulier depuis la guerre entre la Russie et la Géorgie en 2008. Ils cherchent à se rapprocher de l'Union européenne pour des raisons de sécurité, face à l'impossibilité d'adhérer à l'OTAN dans un avenir proche, les Allemands et les Français ayant bloqué le processus d'extension de l'OTAN en Ukraine et en Géorgie. La Géorgie, l'Ukraine et la Moldavie ont fait connaître leur souhait d'adhérer à l'Union européenne. Cette voie est pour l'instant bloquée par les objections du président français et de la chancelière allemande. L'absence de promesse vis-à-vis d'une adhésion est

[173] http://euobserver.com/9/26211/?rk=1
[174] Martin LAPCZYNSKI, The European Union's Eastern partnership : chances and perspectives*, Caucasian review of International Affairs*, vol 3(2), Spring 2009, CRIA 2009.
[175] Assemblée nationale, commission des Affaires étrangères, Séance du 2 juin 2009.
[176] http://euobserver.com/9/26211/?rk=1

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

la condition pour les Français à leur soutien à la politique européenne de voisinage (PEV).

Un câble diplomatique publié sur le site internet WIKILEAKS[177] et rédigé en décembre 2008 donne des indications éclairantes sur les objectifs du Partenariat oriental interprétés selon les diplomates des États-Unis. Le câble révèle aussi que le ministre polonais a conclu un marché avec les Français en mars 2008, en soutenant l'Union pour la Méditerranée en échange d'un soutien français au Partenariat oriental. Le président français, désireux de faire aboutir son projet d'Union pour la Méditerranée a dû composer, non seulement avec les Polonais, mais aussi avec la présidence tchèque qui avaient appuyé le Partenariat oriental. Nicolas Sarkozy a proposé de soutenir les Tchèques s'ils souhaitaient prendre un rôle de chef de file, notamment pour éviter que les Allemands ne prennent en main la conduite du projet, s'ils soutenaient en retour la poursuite de l'institutionnalisation de l'Union pour la Méditerranée. Ni le président français, ni Silvio Berlusconi, ni José Luis Zapatero, ni Gordon Brown ne se rendront au sommet de Prague qui a inauguré le projet, afin de ne pas donner de message négatif aux Russes[178]. La préoccupation française fut aussi de ne pas modifier la répartition des deux tiers pour le Sud /un tiers pour l'Europe orientale des financements de la PEV, et pour éviter une révision à la baisse des financements.

2) La position des Allemands et des Français

Bien que l'initiative ne soit pas issue des Allemands, le Partenariat oriental rencontre plus d'écho au sein de la diplomatie allemande et d'une grande partie de la classe politique allemande, en particulier auprès du ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle, favorable à l'élargissement de l'UE à l'Ukraine. Les Allemands se préoccupent des questions de sécurité dans les pays du Partenariat oriental telles que l'instabilité politique, la question des frontières, la corruption, le crime organisé. La guerre entre la Russie et la Géorgie durant l'été 2008, et la bataille du gaz, au cours de laquelle le différend entre la Russie et l'Ukraine a perturbé les livraisons de gaz vers l'Union européenne, a confirmé les présupposés du projet que les crises chez les voisins orientaux avaient des conséquences directes sur la stabilité et la sécurité du territoire de l'Union européenne[179]. Le ministre Frank-Walter Steinmeier[180], prédécesseur du

[177] Réf: reference ID 08WARSAW1409 created 2008-12-12 06:06 released 2010-12-06 21:09 classification: SECRET origine : embassy Warsaw. http://www.wikileaks.ch/cablegate.html
[178] Le Figaro, 8 mai 2009.
[179] Deutscher Bundestag, Wissenschafliche Dienste, « Östlicher Partnerschaft » Nr. 07/09 (22. April 2009). http://www.bundestag.de/dokumente/analysen/2009/oestliche_partnerschaft.pdf
[180] Regierungserklärung von Außenminister Steinmeier vor dem Deutschen Bundestag zum Europaïschen Rat, 18 décembre 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

ministre Guido Westerwelle avait affirmé à cette occasion qu'*« il n'y a la paix en Europe que lorsque la paix règne autour de l'Europe, le conflit au Caucase du Sud entre la Russie et la Géorgie a montré que l'escalade pouvait être très rapide »* et « *c'est pourquoi nous voulons renforcer la stabilité et la sécurité dans le voisinage oriental de l'Union européenne ». « En mars 2009, nous allons renforcer la politique de voisinage de l'Union européenne avec le Partenariat oriental*. » Le ministre Steinmeier avait promis au premier ministre tchèque de *« soutenir avec force ce point fort ».*

En ce qui concerne les relations avec les Russes, les Allemands et les Français[181] ont exprimé le souhait de donner la possibilité à la Russie de participer aux projets du Partenariat oriental. Cette position a aussi été officiellement soutenue par les Polonais. La relation avec la Russie conserve toutefois un rang plus prioritaire pour les Allemands et les Français. Ils ne souhaitent pas que le partenariat soit perçu comme une lutte d'influence entre l'UE et la Russie. Le Partenariat oriental pose la question des futurs élargissements potentiels de l'Union européenne[182], et pour les Français, la poursuite du déplacement du centre de gravité de l'Union vers l'Est et d'un éloignement de l'UE par rapport à ses priorités sur le flanc Sud, et en filigrane, d'un renforcement du déséquilibre entre l'Allemagne et la France.

Jacques Toubon, parlementaire européen, considère que *« depuis la réunification, l'Allemagne est la superpuissance de l'Europe, mais les Allemands ne cherchent pas à exercer leur poids en Europe et cherchent l'appui des Français comme dans le cas de la création du triangle de Weimar, créé pour ne pas isoler l'Allemagne »*. Les Allemands préfèrent aussi mettre en avant d'autres pays pour ne pas éveiller de soupçons. *« C'est ainsi que l'Allemagne va soutenir le Partenariat oriental et laisser la Pologne devant*[183]*. »* La Pologne a pris la présidence de l'Union européenne en juin 2011, et les Français comme les Polonais ont poursuivi en parallèle l'Union pour la Méditerranée et le Partenariat oriental, afin de ne pas arriver à une situation de blocages réciproques. Le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé et son homologue polonais Radoslaw Sikorski à Paris le 21 juin 2010 ont annoncé : *« Enfin, nous nous sommes retrouvés pour souhaiter une mise en œuvre aussi ambitieuse que possible de la politique de voisinage de l'Union européenne à l'égard de la rive Sud de la Méditerranée et, également, en direction du Partenariat oriental. Nous devons aider les pays*

[181] Bernard Kouchner s'est prononcé pour une participation de la Russie et de la Turquie aux projets au cas pas cas, conférence de presse, Conseil affaires générales et relations extérieures, 23 février 2009.

[182] Le ministre des Affaires étrangères polonais Radoslaw Sikorski a clairement évoqué au Conseil des ministres le 26 mai 2008, à propos du partenariat un renforcement de la politique de voisinage vers des pays qui pourraient devenir membres de l'Union européenne, mais qui sont bloqués par la *fatigue de l'élargissement,* selon Renata Goldirova, sur le site internet euobserver. http://euobserver.com/9/26211/?rk=1

[183] Entretien avec Jacques Toubon**,** Parlement européen, 17 février 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

comme la Tunisie, l'Égypte, mais aussi le Maroc et la Jordanie à réussir leur transition démocratique. J'ai assuré mon homologue que la France ferait tout pour que le Sommet du Partenariat oriental à Varsovie, à la fin du mois de septembre, soit un succès[184]*. »*

3) La stratégie du *Verflechtung*

L'arrivée au pouvoir de Guido Westerwelle comme vice-chancelier de la seconde coalition (CDU-CSU-FDP) de la chancelière allemande prolonge le tropisme oriental de la diplomatie allemande en fonction des représentations du nouveau ministre.

Alors que les révolutions suivaient leur cours en Tunisie et en Égypte, le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle[185] s'est rendu en Ukraine le 2 mars 2011, où il a souligné que *« pour l'Allemagne, l'Ukraine était le partenaire le plus important du Partenariat oriental ».* L'histoire de l'unification européenne selon lui se base sur l'interpénétration économique et un *« accroissement du commerce comme condition d'un rapprochement politique »*. Le ministre estime que *« les frontières extérieures d'Union européenne ne doivent pas faire barrière à une nécessaire imbrication » (« Verflechtung »)*.

En faveur de l'élargissement futur à l'Ukraine, il a souligné que *« l'unification européenne n'est pas encore arrivée à son terme* » et doit dépasser les frontières de Schengen. Il est nécessaire de *« déconstruire les frontières »* et cette approche appartient aux idées de base de l'unification européenne. Pour le ministre, la jeunesse est *« la première génération globale »* qui écoute la même musique, regarde les mêmes films, utilise internet, étudie à l'étranger et l'Europe occidentale a besoin d'une jeunesse qui *« ne pense plus en termes de dedans et dehors »*.

L'*Ostpolitik* se pratique aussi à l'échelle de l'Union pour Guido Westerwelle : dans le prolongement de l'idée que la Pologne située aux frontières orientales de l'Allemagne, est destinée à devenir *« notre France de l'Est*[186] *»*, le ministre allemand des Affaires étrangères a affirmé vouloir relancer le triangle de Weimar[187]. Les visions du monde de Guido Westerwelle et d'Alain Juppé sont illustrées sur les cartes 29 et 30.

---

[184] http://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php

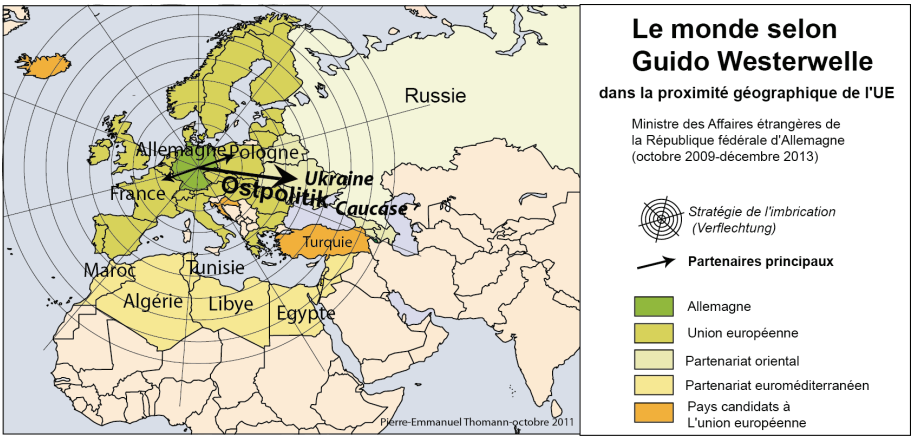
[185] Discours du ministre des Affaires étrangères allemand Guido WESTERWELLE, Deutschland und die Ukraine in einer Welt im Wandel, université Taras-Schewtschenko, Kiev, le 2 mars 2011.

[186] Frankfurter Allgemeine Zeitung, 16 juin 2001, p. 12.

[187] La première réunion du triangle de Weimar eu lieu le 28 août 1991, en la présence des ministres des Affaires étrangères allemand (Hans-Dietrich GENSCHER), français (Roland DUMAS) et polonais (Krzysztof Jan SKUBISZEWSKI). Cette enceinte de coopération tripartite entre l'Allemagne, la France et la Pologne fut créée par Hans-Dietrich GENSCHER, le ministre des Affaires étrangères du chancelier Helmut KOHL et chef du parti libéral dont Guido WESTERWELLE se veut l'héritier spirituel. *« L'Allemagne coopère aujourd'hui avec*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

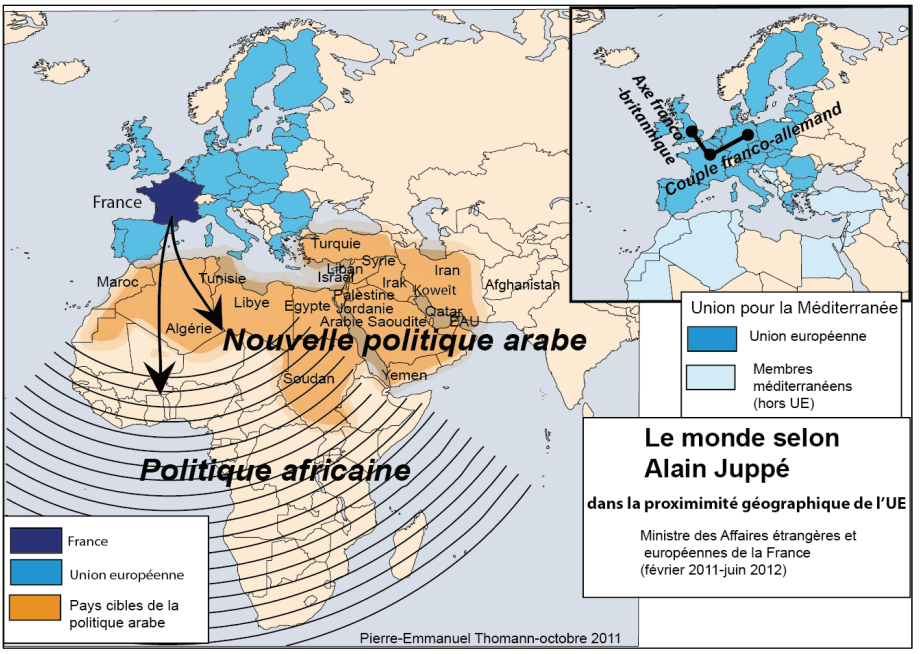
La cartographie géopolitique aide à la compréhension d'une situation géopolitique en privilégiant l'approche spatiale qui permet de superposer les projets géopolitiques antagonistes des acteurs en concurrence ou rivalité et d'analyser la dialectique en évolution. Dans le cas du différend franco-allemand à propos de l'Union pour la Méditerranée, le schéma 31 illustre les postures différentes des Français qui cherchent à se positionner en *charnière* entre Europe et Méditerranée selon une stratégie de compensation après les élargissements et politiques européennes vers l'Est, en excluant les Allemands. Les Allemands regardant plutôt vers le flanc oriental de l'Europe (*Ostpolitik*) ont bloqué le projet français pour éviter une division de l'Europe en cercles différents, aboutissant à un compromis, rétablissant le *couple franco-allemand* comme une *charnière* entre l'Est et le Sud. Cette dialectique résulte des visions géopolitiques différentes entre les deux États.



Carte 29. Le monde selon Guido Westerwelle

*la France et la Pologne, ces deux pays auxquels les crimes allemands du XX*e *siècle ont infligé des souffrances incommensurables, pour élaborer des solutions européennes. Le triangle de Weimar symbolise l'ancrage solide de l'Allemagne à l'Ouest de même qu'il soude la réconciliation et la construction de l'Europe vers l'Est. »* Discours du ministre des Affaires étrangères allemand Guido WESTERWELLE, Université de Bonn, 27 avril 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Carte 30. Le monde selon Alain Juppé

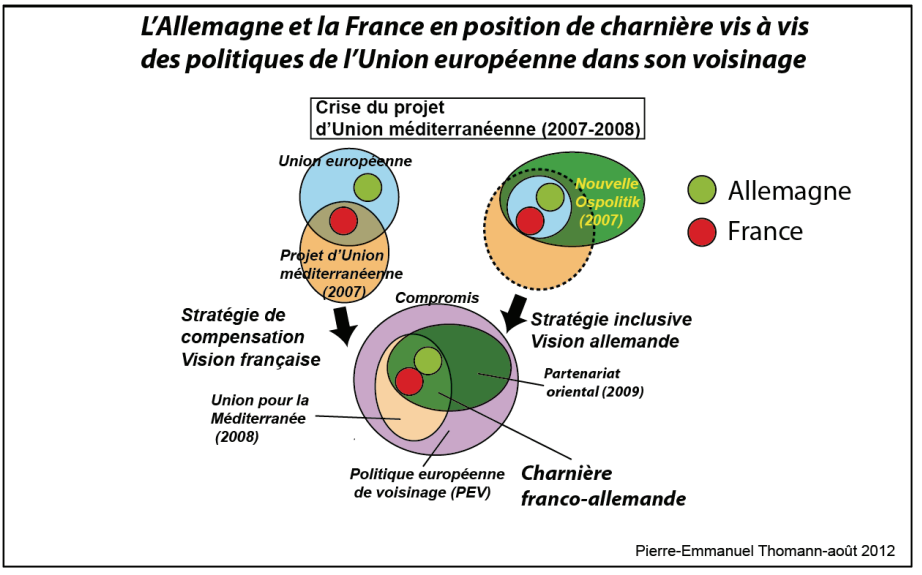


Schéma 31. La charnière franco-allemande

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

III. Méditerranée aujourd'hui

A. Le printemps arabe, un enjeu franco-allemand

Les révolutions arabes qui ont débuté en Tunisie puis en Égypte au début de l'hiver 2011 se sont transmises par effet domino dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient. Ces bouleversements inattendus ont secoué les stratégies des diplomaties allemandes et françaises qui ont cherché à s'adapter plus ou moins rapidement à la nouvelle situation et la question des priorités géographiques dans le cadre des stratégies nationales et européennes vis-à-vis du pourtour géographique de l'Union européenne fut relancée. Les Français ont saisi l'opportunité de relancer l'Union pour la Méditerranée en appui d'une *nouvelle politique arabe,* tandis que les Allemands en *position centrale* ont cherché à maintenir un équilibre dans la politique européenne de voisinage (PEV) entre le flanc méridional et oriental de l'Union européenne avec l'initiative du Partenariat oriental crée en 2009. Le projet d'Union pour la Méditerranée s'était enlisé à la suite du conflit entre Israël et le Hamas dans la bande de Gaza fin décembre 2008 et des tensions israélo-arabes qui en ont résulté. En ce qui concerne le volet institutionnel, les rivalités entre les participants pour obtenir la présidence et les vice-présidences au sein de cette nouvelle structure ont aussi ralenti la mise en œuvre des décisions.

C'est en ordre dispersé que les Allemands et les Français ont d'abord réagi au *printemps arabe* au début de l'année 2011. Les Allemands furent les premiers à soutenir les bouleversements politiques en Tunisie et en Égypte. Le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle fut le premier à rendre visite aux nouveaux acteurs des révolutions arabes en Tunisie[188] le 14 février 2011 pour souligner le caractère exemplaire de cette révolution, et en Égypte les 24 et 25 février et 19 avril 2011. Le président français et son gouvernement, ayant entretenu des liens privilégiés avec le président égyptien, notamment dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée ainsi qu'avec le président tunisien Ben Ali, furent beaucoup plus prudents durant une première phase. Cet attentisme a provoqué une crise de la diplomatie française, culminant avec la démission de la ministre des Affaires étrangères Michèle Alliot-Marie.

1) Le positionnement des Allemands

Les Allemands ont perçu les bouleversements au Sud comme un moyen de renforcer leurs positions comme *nation commerçante* en Méditerranée, mais leur *position centrale* leur fait garder à l'esprit l'objectif de préserver un équilibre avec le flanc oriental de l'Union européenne. Les mutations

[188] Plus de 268 firmes allemandes sont présentes et emploient 40 000 personnes. Au sujet de l'émigration des Tunisiens, le ministre s'est prononcé pour améliorer les opportunités en Tunisie.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

arabes sont une opportunité pour le ministre Guido Westerwelle pour promouvoir sa vision politique libérale insistant sur la liberté individuelle et les droits de l'Homme. Le ministre libéral a aussi insisté sur l'opportunité de renforcer les liens commerciaux entre l'Allemagne et la région méditerranéenne. Le ministre a ainsi souligné que le *« printemps arabe est une chance historique pour la paix et la prospérité dans toute la région avec des conséquences positives dans le monde entier. L'Allemagne et l'Europe sont prêts en tant que partenaires, afin que les révolutions démocratiques en Afrique du Nord et dans d'autres parties du monde arabe puissent réussir. C'est une chance pour une action commune des pays au Nord et au Sud de la Méditerranée. C'est aussi une chance pour l'Allemagne. Si ces deux sociétés déploient leur nouvelle créativité et leurs talents, de nouvelles classes moyennes en Afrique du Nord pourraient devenir les partenaires de l'Allemagne et aussi des partenaires commerciaux*[189]*. »*

Les Allemands, conscients de la nécessité d'une refondation des politiques européennes vis-à-vis de la Méditerranée, ne perdent pas pour autant de vue le versant oriental de la politique de voisinage. Pendant que les révolutions suivaient leur cours en Tunisie et en Égypte, le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle[190] s'est rendu en Ukraine le 2 mars 2011, où il a souligné que *« pour l'Allemagne, l'Ukraine était le partenaire le plus important du Partenariat oriental ».* Le ministre a précisé que si les événements au Sud de la Méditerranée attiraient l'attention, *« cela ne signifie pas que ce qui se passe à l'Est n'est pas pris en compte »*, car l'Allemagne et l'UE soutiennent la démocratie dans tout son voisinage. Le ministre a fait un parallèle entre les événements actuels et les transformations en Europe centrale : *« Il y a plus de 20 ans, le monde entier regardait vers l'Allemagne et l'Europe centrale, et vers les changements dans l'ex-URSS. Il y a sept ans, le monde regardait la révolution orange, et maintenant, le monde regarde la révolution dans le monde arabe avec beaucoup d'espoirs, mais aussi beaucoup de soucis. »*

Le secrétaire d'État Werner Hoyer membre du parti libéral FDP est le numéro deux au ministère des Affaires étrangères après le ministre Guido Westerwelle. Il est responsable de la coordination de la politique internationale et des relations franco-allemandes. Werner Hoyer a souligné que *« nous ne pouvons plus nous permettre qu'il y ait des pays dans l'Union européenne qui en fonction de leur position géographique en Europe ne regardent que vers le Sud ou que vers l'Est. La Finlande est aussi un pays méditerranéen en tant que membre de la grande Union européenne et du marché unique. Nous devons aussi responsabiliser ceux qui sont loin de la Méditerranée : ce qui se passe en Biélorussie concerne aussi le Portugal. »*

[189] Débats au Bundestag, 16 mars 2011.
[190] Discours du ministre des Affaires étrangères Guido WESTERWELLE**,** Deutschland und die Ukraine in einer Welt im Wandel, Taras-Schewtschenko-Universität, Kiev**,** 2 mars 2011**.**

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le ministre a précisé que *« nous en tant qu'Allemands, avec notre position centrale, géographique, politique et économique, sont ceux qui sont le moins susceptibles de se permettre de restreindre le regard vers le Sud ou vers l'Est. C'est pourquoi nous devons nous engager dans un rôle de chef de file*[191]*. »*

Les débats sur la politique méditerranéenne de l'Union européenne

À l'occasion des débats au Bundestag[192], la nécessaire réforme du volet méditerranéen de la politique européenne de voisinage fut aussi perçue comme une opportunité pour un rééquilibrage en faveur des priorités allemandes, dans une zone où l'influence française est plus marquée que celle des Allemands. La réforme de la politique méditerranéenne, selon le député Philip Missfelder (CDU-CSU), est de favoriser un autre équilibre entre une politique étrangère guidée par des valeurs ou par des intérêts, la *« Realpolitik »* ayant occupé une place trop importante par rapport aux besoins des populations. Le député a salué l'action du ministre des Affaires étrangères qui a cherché à promouvoir *« un nouveau partage des tâches* » au niveau de l'Union européenne. En s'adressant indirectement à la politique étrangère française, il a souligné qu' *« il est temps de procéder à une autocritique, et en ce qui concerne les thématiques liées au monde arabe et à l'espace méditerranéen, elles ont depuis trop longtemps été laissées aux anciennes puissances coloniales »* qui ont des objectifs qui ne sont pas toujours ni compréhensibles pour des raisons politiques, ni réalisables, ni enviables selon les standards allemands. Il est *« grand temps* », dans ce contexte, que *« les pays du Nord de l'Union européenne s'impliquent plus »*. La députée Marina Schuster (FDP) a notamment défendu la posture allemande comme un moteur pour proposer des sanctions contre le colonel Kadhafi en Libye, de manière unanime, en critiquant la posture française et la ministre Michèle Alliot-Marie qui avait encore exprimé son soutien au président Ben Ali avant sa chute[193]. La critique des Allemands vis-à-vis de la politique française en Méditerranée a été appuyée par l'opposition politique. Le député Günter Gloser (SPD) a critiqué la posture française dans la crise, son manque de coordination en interne, son cavalier seul à propos de la Libye et ses objectifs irréalisables. *« Les Français ont perdu beaucoup de leur prestige dans cette région dans les dernières semaines, alors qu'ils avaient toujours plus ou moins, entre guillemets, un droit de propriétaire (Hausrecht). C'est terminé. Cela pourrait être une chance pour nous. Nous pourrions montrer que nous pouvons à nouveau rassembler. Nous devons voir l'Allemagne et la France comme moteur. Ces deux pays poursuivent des*

[191] Débats au Bundestag, 24 février 2011.
[192] Ibid.
[193] Débats au Bundestag, 16 mars 2011.
Deutscher Bundestag - 17 Wahlperiode - 95 Sitzung, Berlin, 16. März 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

projets communs ; cela signifie aussi qu'on doit toujours procéder ensemble et non pas en dehors de l'Union européenne[194]*. »* Le député *« craint que la France n'ait perdu trop de crédit dans les dernières semaines avec ses démarches. Cela ne fait pas de bien à l'Union européenne. »* L'opportunité pour les Allemands de rebattre les cartes fut aussi soulignée par le député : *« D'un autre côté, c'est une chance pour nous. L'Allemagne peut entreprendre une tâche importante dans cette région. »*

2) Relance de l'Union pour la Méditerranée, *nouvelle politique arabe* des Français

La polémique à l'occasion des révolutions arabes de février 2011 a révélé un malaise profond sur le bilan du président Sarkozy en matière de politique étrangère. Le groupe « Marly », un collectif anonyme réunissant des diplomates français a critiqué la politique du président dans un article paru dans l'édition du 23 février 2011 : *« À l'encontre des annonces claironnées depuis trois ans, l'Europe est impuissante, l'Afrique nous échappe, la Méditerranée nous boude, la Chine nous a domptés et Washington nous ignore ! Dans le même temps, nos avions Rafale et notre industrie nucléaire, loin des triomphes annoncés, restent sur l'étagère. Plus grave, la voix de la France a disparu dans le monde. Notre suivisme à l'égard des États-Unis déroute beaucoup de nos partenaires. »*

Pour les Français, les révolutions arabes ont aussi menacé des positions acquises et les politiques méditerranéennes n'ont pas encore donné satisfaction. Le président français et son ministre des Affaires étrangères ont saisi l'occasion de ces bouleversements pour tenter de faire revivre *« l'Union pour la Méditerranée fondée à l'initiative de la France le 13 juillet 2008 »* et « *qui doit permettre à tous les peuples de la Méditerranée de bâtir enfin une destinée commune. Le moment est venu de refonder cette Union à la lumière des événements considérables que nous vivons. La France fera des propositions en ce sens à ses partenaires*[195]*.* » « *L'initiative prémonitoire lancée en 2008 par le président de la République est confrontée aux révolutions de la rive Sud. Et pourtant nous considérons que cette initiative reste plus nécessaire que jamais »* a rappelé Alain Juppé[196], nouveau ministre des Affaires étrangères qui a succédé à Michèle Alliot-Marie. Il a évoqué une *nouvelle politique arabe* de la France : *« Sur ce que j'appellerais la politique arabe de la France, je vois bien aujourd'hui qu'un grand changement est en train de s'opérer. Très longtemps, notre politique arabe a*

[194] Ibid.
[195] Allocution télévisée du président de la République Nicolas SARKOZY, Antenne 2, 27 février 2011.
[196] Colloque *« printemps arabe »*, discours de clôture du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes, Alain JUPÉ, Institut du monde arabe, 16 avril 2011. https://pastel.diplomatie.gouv.fr/editorial/actual/ael2/bulletin.asp?liste=20110418.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

visé à la stabilité du monde arabe. Sous les chefs d'État successifs, depuis le général de Gaulle, c'était la stabilité et donc les régimes en place qui nous apparaissaient à tort ou à raison, comme des éléments de stabilité. Aujourd'hui, notre politique arabe, c'est d'être à l'écoute des aspirations des peuples et de leur permettre de progresser vers la liberté et la démocratie[197]*. »* (Voir la carte 27 qui illustre la vision du monde selon Alain Juppé).

À l'occasion de son premier déplacement à l'étranger en tant que ministre des Affaires étrangères en Égypte, Alain Juppé[198] a souligné que *« nous ne pouvons pas rester indifférents à ce qui se passe ici parce que la Méditerranée est notre mer commune »*. La question de l'avenir des relations euro-méditerranéennes, *« c'est pour la France, pour l'Europe, pour les pays du Sud de la Méditerranée, un enjeu majeur ».* Les bouleversements *« montrent à quel point nous partageons une communauté de destin avec nos voisins méditerranéens ».* Le *« printemps arabe »* touche aussi la corde sensible chez les Français qui sont attachés à la vocation universelle de la France. Alain Juppé, a déclaré que *« voilà que soudain, de proche en proche, la flamme de la liberté se propage dans toute la région. C'est la jeunesse d'Égypte qui se lève, la Libye qui se révolte, les peuples arabes qui se soulèvent contre l'oppression. Ce sont les citoyens qui revendiquent leur dignité et crient leur aspiration à la liberté individuelle, au respect de la personne et à la libre expression de leurs opinions - toutes ces valeurs universelles chères à la France, pas seulement à la France puisqu'elles transcendent les civilisations, les cultures et les frontières et qu'elles font aussi le bien commun de l'Organisation des Nations unies*[199]*. »*

Le *printemps arabe* comme représentation évoque le *Printemps de Prague en 1968* au cours duquel le parti communiste tchécoslovaque d'Alexandre Dubcek a tenté d'introduire le *socialisme à visage humain*, avant de subir l'intervention des troupes du pacte de Varsovie pour mettre fin à cette période d'émancipation de la république par rapport à l'URSS. Elle évoque aussi le *printemps des peuples* en 1848, au cœur duquel des révolutionnaires issues des courants nationalistes et libéraux se sont opposés aux monarchies européennes. La *révolution du Jasmin* en Tunisie, du *Papyrus* en Égypte évoque la *révolution de velours* de la République tchécoslovaque en 1989. La référence à la chute des régimes communistes dans les pays d'Europe centrale et orientale à partir de 1989 tend à masquer

[197] Entretien avec le ministre des Affaires étrangères et européennes, Alain JUPPÉ avec l'American Press club, Paris, 24 mars 2011.

[198] Intervention d'Alain Juppé lors du débat à l'Assemblée nationale sur le thème : Europe et Méditerranée, Paris, 30 mars 2011.
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/article_imprim.php3?id_article=91226

[199] Colloque *« printemps arabe »*, discours d'ouverture du ministre d'État, ministres des Affaires étrangères et européennes, Alain JUPPÉ, Institut du monde arabe, Paris, 16 avril 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

les enjeux de nature différente entre les pays arabes, et à confondre le contexte géopolitique actuel avec les situations dans lesquelles les événements en Europe centrale se sont produits, entrainant des généralisations abusives et lourdes de désillusions futures. Le caractère occidentalo-centré de l'interprétation de ces révoltes est particulièrement marqué. Les Allemands parlent aussi de *printemps arabe (Arabische Frühling)*, et la référence aux révoltes contre les pays communistes est plus marquée, à la différence des Français qui l'associent à l'universalité issue de la Révolution française.

Débats lors de la session sur l' *« Europe et Méditerranée »* organisée par l'Assemblée nationale française[200].

À l'occasion du printemps arabe, l'idée sous-jacente de faire de la Méditerranée un *lac intérieur européen* a resurgi.

Michel Vauzelle (parti socialiste) a proposé une *« Conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée »* afin de *« reprendre la démarche suivie pour la naissance de l'Europe. Il y a eu l'Europe des six. Pourquoi ne pas renforcer et donner plus de lisibilité dans un premier temps à la Méditerranée des dix – celle des cinq plus cinq ? »* Pour Michel Vauzelle, la Méditerranée est une *communauté de destin*, le peu de place réservée au débat sur la Méditerranée et l'Europe, *« c'est un peu inquiétant, parce que l'avenir de la France, sa sécurité, son développement, sa place en Europe et dans le monde dépendent largement de la situation en Méditerranée. La politique méditerranéenne de la France n'est pas seulement une politique étrangère ; elle est aussi un élément, je le vis chaque jour à Marseille de la politique intérieure de la France. Si nous ne construisons pas ensemble, avec ces peuples arabes, notre avenir commun, c'est l'Europe elle-même qui, en tournant le dos au Sud, ne pourra pas se construire. Du côté européen, on n'a pas l'impression que les Scandinaves et plus encore les pays d'Europe de l'Est – ce n'est certes pas leur problème immédiat – soient très enthousiastes pour reprendre ce projet et lui redonner vie. »*

Selon Jean-Paul Dupré (groupe socialiste radical), *« tout un pan de l'avenir de l'humanité s'articulera demain autour de ce bassin méditerranéen ; cela concerne aussi l'Europe et l'ensemble du continent africain. L'avenir de l'Europe sera méditerranéen ou ne sera pas. L'Europe est aujourd'hui à la croisée des chemins : soit elle fait le choix de la marginalisation, en s'abritant et en s'enfermant derrière ses frontières, se condamnant inexorablement au déclin, soit elle choisit*

[200] Assemblée nationale, XIII[e] législature, session ordinaire de 2010-2011, séance du 30 mars 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'ouverture adossée à une véritable politique de co-développement tournée vers ses partenaires naturels du pourtour méditerranéen et, au-delà, de toute l'Afrique et même de l'Asie mineure. »

Pour Nicole Améline, *« les évolutions du monde arabe auront des conséquences sur notre manière d'appréhender cette mer intérieure qui nous est commune. »*

Pour Jacques Myard (UMP), *« la Méditerranée est devenue un lac, qui concentre à lui seul tous les défis internationaux que nous devons relever. Pendant des décennies, notre politique étrangère a été rivée sur la ligne bleue des Vosges, puis la ligne Oder-Neisse, plus à l'Est. La chute du mur de Berlin a rebattu les cartes et la fin du monde bipolaire nous a donné le monde global. Nous devons en tirer toutes les conséquences, car il y a urgence. »*

Pour Marie-Louise Fort (UMP), *« la Méditerranée n'a pas toujours été un grand sujet d'intérêt commun pour l'Europe. Le centre de gravité de cette dernière se trouvait, lors de sa création, au sein du couple franco-allemand, et assurer la paix à notre continent était une impérieuse nécessité. »*

Pour Rudy Salles (Nouveau Centre), vice-président de l'Assemblée nationale depuis 2007, *« aux uns, l'Europe centrale et orientale, nous offrons la perspective d'une adhésion aux institutions communautaires. Aux autres, les États de la rive Sud, nous offrons celle de constituer le cercle d'amis géographiquement proches dont parlait Romano Prodi, alors président de la Commission européenne - comment parler d'inefficacité alors que notre coopération avec les États de la rive Sud est menée sans que puisse être mobilisé ce puissant levier d'influence que constitue pour tout État la perspective de rejoindre l'Union européenne ? L'UPM pourrait effectivement représenter une alternative. »*

B. Changement de stratégie politique de l'Allemagne et de la France face aux enjeux

1) La rupture par rapport aux stratégies passées ?

Pour les Allemands et les Français, le *printemps arabe* a constitué un bouleversement inattendu qui a bouleversé les stratégies en place vis-à-vis des pays arabes. Les positions allemandes et françaises sont très proches sur cet aspect. Les révolutions arabes ont surpris par la discrétion initiale des islamistes parmi les acteurs de ces transformations. Les Allemands et les Français ont estimé à l'unisson que le processus de démocratisation des pays arabes *« doit être inclusif et aussi intégrer les musulmans modérés*[201] *»*, a

[201] Débats au Bundestag, 16 mars 2011.
Deutscher Bundestag - 17 Wahlperiode - 95 Sitzung, Berlin, 16. März 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

souligné Andreas Schockenhof de la CDU. Alain Juppé, a souligné qu'« *il faut bien le reconnaître, pour nous tous, ce printemps a constitué une surprise. Trop longtemps, nous avons pensé que les régimes autoritaires étaient les seuls remparts contre l'extrémisme dans le monde arabe. Trop longtemps, nous avons brandi le prétexte de la menace islamiste pour justifier une certaine complaisance à l'égard de gouvernements qui bafouaient la liberté et freinaient le développement de leur pays.* » Le ministre français Alain Juppé, lors de son déplacement en Égypte, a annoncé l'engagement d'un dialogue avec l'ensemble de cette coordination du 25 janvier. Le dialogue, *« en particulier avec les membres des Frères musulmans a été intéressant et m'a permis de bien mesurer que la présentation qui est faite, parfois de ce mouvement mérite d'être éclairée et approfondie ; car plusieurs d'entre eux m'ont fait part de leur vision d'un islam libéral et respectueux des principes démocratiques*[202] ».

Le président français Nicolas Sarkozy a annoncé un changement de stratégie, car *« ces régimes, tous les États occidentaux et tous les gouvernements français qui se sont succédé depuis la fin des colonies ont entretenu avec eux des relations économiques, diplomatiques et politiques, malgré leur caractère autoritaire parce qu'ils apparaissaient aux yeux de tous comme des remparts contre l'extrémisme religieux, le fondamentalisme et le terrorisme ».* Afin de faire oublier les hésitations devant les révoltes en Tunisie et en Égypte, il se range du côté du mouvement de fond qui *« porte en lui une formidable espérance, car il s'est accompli au nom des valeurs qui nous sont les plus chères, celles des droits de l'homme et de la démocratie »* et décide de soutenir ces mouvements, car *« pour la première fois dans l'histoire, elles peuvent triompher sur toutes les rives de la Méditerranée. Nous ne devons avoir qu'un seul but : accompagner, soutenir, aider les peuples qui ont choisi d'être libres*[203] ».

2) Les enjeux

Les migrations et les intérêts de sécurité sont très présents dans les esprits chez les Allemands et les Français, incluant la sécurité énergétique, le terrorisme. Les Allemands se préoccupent aussi de la sécurité d'Israël. L'accent mis sur le commerce a été souligné par de nombreux députés comme Philip Missfelder (CDU-CSU), pour qui le commerce entre l'Allemagne et la Tunisie et l'Égypte était important.

[202] Colloque *« printemps arabe »*, discours d'ouverture du ministre d'État, ministres des Affaires étrangères et européennes, Alain JUPPÉ, Institut du monde arabe, Paris, 16 avril 2011.
[203] Allocution télévisée du président Nicolas SARKOZY, Antenne 2, 27 février 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

- La question des migrations

Pour les Allemands comme pour les Français, l'objectif est d'endiguer un flux de migrants potentiels vers l'Europe, et de favoriser les emplois dans leur propre pays. Un système de migrations circulaires est cependant envisagé. Pour Nicolas Sarkozy, *« nous savons ce que pourraient être les conséquences de telles tragédies sur des flux migratoires devenus incontrôlables et sur le terrorisme. C'est toute l'Europe alors qui serait en première ligne. Nous avons donc le devoir d'agir avec une ambition qui soit à la dimension des événements historiques que nous vivons*[204]*. »*

- Les enjeux de sécurité

L'importance stratégique du Proche et Moyen-Orient pour l'Union européenne concernent la coopération économique dans le domaine de l'énergie avec le pétrole, le gaz et l'énergie solaire, et un accès aux marchés notamment pour l'économie allemande. Le député Ruprecht Polenz de la CDU-CSU a explicité les intérêts allemands. Selon cet homme politique, la région en transformation *« a une importance globale »*, car « *du Maroc au Golfe Persique se trouvent les réserves énergétiques de pétrole et de gaz pour le monde entier, et l'importance de cette région va plus croître que diminuer avec la catastrophe nucléaire au Japon ».*

3) L'enjeu de l'adaptation de la politique de voisinage

Le *printemps arabe* a réactivé les différences de priorités géographiques et thématiques entre les Allemands et les Français à propos de la politique européenne de voisinage (PEV). L'*européanisatio*n des relations avec les pays du Sud de la Méditerranée suscite des stratégies différenciées entre les Allemands et les Français. Les Français cherchent à partager les coûts avec les Européens, avec l'objectif de préserver un rôle de *chef de file*, et les Allemands cherchent à gagner en influence dans cette région et considèrent qu'une relation privilégiée comme le souhaitent les Français, n'est plus de nature à répondre aux enjeux pour l'Europe entière.

Catherine Ashton, la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité incarne la diplomatie européenne depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Elle a proposé un *partenariat pour la démocratie et la prospérité partagée au Sud de la Méditerranée* reformulant les priorités. Ce nouveau programme d'inspiration très libérale se résume par les trois M : *Money, Market acces, Mobility (argent, accès au marché, mobilité)*[205]. Cette initiative souligne la nécessité des progrès en matière de droits de l'homme, de l'État de droit, une justice indépendante et la lutte contre la corruption. La deuxième priorité concerne

[204] Allocution télévisée du président Nicolas SARKOZY, Antenne 2, 27 février 2011.
[205] http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/EN/foraff/122073.pdf

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

la construction d'une société civile, la troisième concerne la démocratisation et la quatrième concerne l'amélioration des perspectives pour les individus, car les progrès politiques, économiques et sociaux sont liés. Une plus grande ouverture des marchés européens est aussi préconisée.

Pour les Allemands, la priorité est à l'ouverture des marchés agricoles[206]. Pour les Français, la priorité est mise sur le montant de l'enveloppe d'aide au titre de la politique de voisinage, tandis qu'une ouverture trop importante des marchés menacerait les positions françaises en matière agricole.

Pour les Allemands rivés sur la stratégie du *Verflechtung,* économie et politique sont étroitement liées. Pour le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle il s'agit de proposer pour la Tunisie et l'Égypte un *partenariat de transformation* au niveau bilatéral, et au niveau européen, combinant l'appropriation par les peuples de leur destinée, la défense des valeurs, en particulier les processus de transformation démocratiques, l'État de droit, et l'amélioration économique et sociale sans lesquels le processus risque de s'enliser. Pour les Allemands il est nécessaire d'agir au niveau de l'économie, d'autant plus que cette stratégie favoriserait par la même occasion les exportations allemandes.

Pour les Français, stabilité et économie sont aussi liées. Le ministre français Alain Juppé a souligné que *« l'Europe doit favoriser l'émergence d'une zone de stabilité et de prospérité dans son voisinage méridional immédiat*[207] *».* Ces bouleversements sont cependant aussi une opportunité pour réorienter les efforts européens vers le Sud et renforcent la concurrence pour les financements européens entre l'Est et le Sud, et notamment entre le Partenariat oriental et l'Union pour la Méditerranée[208]. La revendication des

---

[206] Le ministre allemand libéral Werner HOYER (FDP) s'est montré en faveur d'une plus grande ouverture du marché européen pour faire croître les relations commerciales avec les pays arabes et non pas augmenter les aides. Cette volonté d'ouvrir les marchés, notamment agricoles, est largement partagée par la classe politique allemande de droite ou de gauche.
Site internet EUobserver, 21 février 2011. http://euobserver.com/892/31843

[207] Intervention d'Alain JUPPÉ lors du débat à l'Assemblée nationale sur le thème : Europe et Méditerranée, Paris, 30 mars 2011.
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/article_imprim.php3?id_article=91226

[208] Les Français ont organisé un sommet du G20 le même jour qu'un sommet avec 6 pays de l'espace ex-soviétique prévu par la présidence hongroise, qui a dû annuler cet événement. Il sera reporté sous présidence polonaise. La ministre des Affaires étrangères de la Pologne Mikolaj DOWGIELEWICZ aurait souligné à cette occasion que les enjeux étaient tout aussi importants sur le flanc oriental. Cette initiative fut discutée le mercredi suivant par les ministres des Affaires étrangères de l'Union et à l'occasion d'une rencontre avec des représentants des États-Unis et des pays arabes invités par Catherine Ashton. Selon le site internet http://euobserver.com/
- Une lettre fut adressée[208] le 16 février à la haute représentante Catherine Ashton et signée par la plupart des pays méditerranéens de l'Union européenne : la France, l'Espagne, Chypre, la Grèce et la Slovénie, pour revendiquer le renforcement des actions dans le voisinage Sud de l'Union européenne. Cette lettre a mentionné que sur les 12 milliards euros prévus pour la politique européenne de voisinage de 2007 à 2013, seulement 1,80 euros étaient dépensés par tête en Égypte et en Tunisie comparés aux 25 euros en Moldavie, et ces asymétries devraient

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Français est de consacrer au moins les deux tiers de l'enveloppe de la PEV pour la Méditerranée, notamment dans les perspectives financières pour 2014-2020. Pour Alain Juppé, *« c'est un combat qu'il va falloir mener parce que l'unanimité n'est pas évidente sur ce point à Bruxelles*[209] ». De plus pour le ministre français, *« l'Union pour la Méditerranée doit être la matrice »* de la nouvelle politique européenne de voisinage sur la rive Sud. Sa revendication est de réserver les trois quarts au moins de l'enveloppe des programmes de coopération régionale de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) aux financements des projets de l'Union pour la Méditerranée.

Le Conseil européen du 25 mars a relevé d'un milliard d'euros les capacités d'intervention de la Banque européenne d'investissement (BEI) en Méditerranée et décidé d'étudier l'extension des activités de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) au Sud de la Méditerranée sur proposition du gouvernement français. Les Français ont aussi proposé la création d'une banque d'investissement pour la Méditerranée, à partir de la facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP).

Les Allemands sont en faveur d'une démarcation claire entre le volet destiné aux pays sur le flanc oriental de l'Union dans le Partenariat oriental et l'Union pour la Méditerranée au Sud. Les Français privilégient un cadre unique afin de ne pas privilégier le flanc oriental et éviter faire baisser l'enveloppe pour les pays du Sud.

être corrigées en raison des événements récents. La lettre demande aussi une réorientation des aides à l'Afrique du Nord et au Moyen-Orient vers les réformes démocratiques, la création de programmes régionaux sur le modèle de la stratégie du Danube et une augmentation des prêts de la BEI à 2,5 milliards euros les deux prochaines années. Enfin la lettre plaidait pour qu'un rôle central soit donné à l'Union pour la Méditerranée. Seulement 250 millions d'euros supplémentaires seront consacrés chaque année à partir des sommes non dépensées du budget européen jusqu'en 2013. À cette offensive des pays méditerranéens, plusieurs députés européens du PPE ont réagi dans le cadre d'une rencontre du groupe des pays d'Europe centrale, le groupe de Visegrad, pour demander un traitement symétrique et éviter une réorientation des fonds vers la Méditerranée. Signataires : Jacek SARYUSZ-WOLSKI (Pologne), György SCHÖPFLIN (Hongrie), Andrey KOVATCHE (Bulgarie), Eduard KUKAN (Slovakie), Traian UNGUREANU (Roumanie).

[209] Intervention d'Alain JUPPE lors du débat à l'Assemblée nationale sur le thème : "Europe et Méditerranée" Paris, 30 mars 2011.
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/article_imprim.php3?id_article=91226

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Le nouveau *couple franco-allema*nd formé par la chancelière allemande Angela Merkel et le président français Nicolas Sarkozy s'est mis dans les pas du *couple Adenauer-de Gaulle* et de leurs successeurs, et a cherché à rendre conformes ses actions à celles des *pères fondateurs* de l'Europe pour rester unis. Les initiatives prises par les deux dirigeants n'en ont pas moins révélé la persistance de réflexes nationaux en fonction des représentations géopolitiques nationales, sources de différends franco-allemands, et révélateurs de la tension sous-jacente permanente.

La fin de la *Guerre froide* et l'ouverture du flanc oriental de l'Union européenne ont renforcé les forces centrifuges entre les Allemands et les Français dans le projet européen, sans toutefois provoquer de rupture. L'unification allemande a modifié les équilibres antérieurs et change les perspectives géopolitiques des deux pays.

La condition de base du projet européen était l'équilibre franco-allemand. L'équilibre relatif entre les deux partenaires était plus favorable à la France pendant la guerre froide avec la division allemande, et le projet européen s'est consolidé selon cette configuration. Avec la *réunification allemande* et la *réunification européenne* grâce à l'élargissement de l'Union européenne, les Allemands ont atteint leurs objectifs compte tenu de leurs choix stratégiques fondateurs d'après-guerre. Cette évolution remet en cause la vision de l'Europe idéale française et son rôle de *chef de file* européen selon la conception du général de Gaulle. L'équilibre s'est déplacé au profit des Allemands en *position centrale* du point de vue des Français et provoqué des stratégies de rééquilibrage et de compensation géographique. La configuration géographique actuelle de l'Union européenne résulte pour une grande part de ce processus dans le temps et l'espace et le résultat des manœuvres successives allemandes et françaises. La différence de conception des choix stratégiques fondateurs du rapprochement franco-allemand doit être ici soulignée : les Allemands considèrent que le projet européen reste un moyen d'éviter les divisions européennes qui les a particulièrement affectés dans l'histoire par leur *position au centre*. Pour les Français, le projet européen reste un moyen de rétablir un équilibre avec

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Allemagne, au moyen d'une position de *charnière*, gardant la mémoire du danger posé par la puissance allemande qui lui a été fatale à trois reprises.

Rappelons que les enjeux de pouvoir externes et internes au *couple franco-allemand* sont intriqués comme dans l'hypothèse de recherche. Les deux partenaires considèrent qu'ils doivent s'épauler pour faire face aux nouveaux défis qu'ils ne peuvent surmonter individuellement et préserver leur poids géopolitique dans le monde[210].

Les neutralisations réciproques à l'échelle de l'Union européenne

L'Union européenne est un projet aux finalités géographiques et institutionnelles non définies et la politique d'élargissement, la politique européenne de voisinage de l'Union européenne et la question institutionnelle, sont des enjeux dans la relation franco-allemande, car la perception de la modification des équilibres et les priorités géographiques modifient selon leurs représentations, leur poids respectif à l'échelle de l'Europe et du monde. Si la rupture n'est pas envisagée, les stratégies parallèles qui ne coïncident jamais entièrement ont un effet de neutralisation réciproque des projets et des transformations institutionnelles, pour éviter une modification trop importante des équilibres franco-allemands. Cette situation est un obstacle à tout saut qualitatif vers l'Europe idéale telle est perçue dans les représentations des Allemands et des Français.

La stratégie territoriale de compensation des Français a provoqué une accélération de l'extension de l'Union européenne jusqu'aux rives de la mer Noire avec la Bulgarie et la Roumanie. Cet effet boule de neige a eu pour conséquence un accroissement des disparités au sein de l'Union européenne, et une multiplication mécanique des visions différentes du projet européen, en passant de 15 à 28 membres.

Le positionnement sur le voisinage européen prolonge la balance entre l'Est et le Sud issue des élargissements successifs de l'Union européenne. Si les initiatives au niveau européen sont symétriques avec le Partenariat oriental et l'Union pour la Méditerranée, les deux initiatives font l'objet d'une négociation difficile sur le financement et l'épanouissement des projets pâtit des attentes différentes entre les Allemands et les Français, mais aussi celles de leurs partenaires européens. De plus, la différence entre la

[210] Les Allemands ont cherché à éviter à faire face de manière solitaire à la stabilisation de leur flanc oriental avec leur nouvelle position *au centre* comme facteur de risque. Dans les représentations allemandes, cette position précaire était susceptible de les entrainer dans des stratégies de stabilisation de la *Mitteleuropa* purement nationales et de réveiller les craintes de leurs voisins et partenaires. Les Français n'ont pas souhaité non plus laisser l'Europe centrale et orientale devenir un hinterland exclusif des Allemands. La réciproque est vraie aussi en ce qui concerne la Méditerranée. Les Allemands n'ont pas voulu être exclus du projet d'Union méditerranéenne. Les Français ont finalement accepté d'amender le projet, car ils ont besoin du poids financier de l'Allemagne dans l'UE dont elle est le contributeur principal.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

vision politique et la mise en œuvre extrêmement difficile face aux frictions entre États membres de l'Union européenne, mais aussi avec les acteurs extérieurs, dans un contexte de rivalités géopolitiques entre les États au Maghreb, Proche et Moyen-Orient, et la rivalité géopolitique entre l'Union européenne et la Russie à propos de l'Europe orientale accentuent les pesanteurs[211].

La poursuite de la balance entre élargissements et stratégies de compensation est désormais rendue difficile, car la réserve de pays au Sud est épuisée pour les Français dont l'espace de manœuvre vis-à-vis du projet européen dans leurs représentations de *puissance méditerranéenne* a atteint ses limites[212]. L'élargissement de l'Union vers l'est rend plus difficile au niveau de l'Union européenne une orientation forte vers la Méditerranée comme le souhaitent les Français. L'absence de perspective d'élargissement aux pays ciblés par le Partenariat oriental est invoquée comme un obstacle à une orientation claire de ces pays vers l'Union européenne. Cet argument est avancé de la part d'États comme la Pologne, les Pays baltes, la République tchèque qui sont favorables à la poursuite de l'élargissement dans cette direction. Face aux acteurs extérieurs de poids, rappelons le commentaire de Jochen Thies : *« Comment Berlin devrait-il se positionner vis-à-vis de la Russie, qui n'a pas l'intention de devenir une puissance civile[213] »*. En ce qui concerne le flanc Sud de l'Union européenne, l'éclatement des révolutions arabes a rendu encore plus difficile le déploiement du projet d'Union pour la Méditerranée qui était déjà en difficulté. L'espace euro-asiatique et l'espace transatlantique sont les espaces privilégiés pour le positionnement des Allemands face à la mondialisation tandis que l'espace euro-méditerranéen joue ce rôle pour les Français. Ces deux espaces ne sont pas exclusifs, mais dans les représentations, les tropismes géohistoriques ont leur importance et influent sur la perception des deux partenaires dans leur positionnement stratégique. L'orientation du projet européen vers l'un de ces espaces est susceptible de modifier la place qu'occupe l'Allemagne ou la France dans le projet européen.

La réactivation des tropismes géographiques joue en faveur des Allemands après la disparition de la division allemande et européenne. Ils

[211] L'accent a été mis dans cette recherche sur les rivalités de pouvoir à l'occasion de la création de ces initiatives de politique étrangère et européenne. Un approfondissement sur leur mise en œuvre et leur portée réelle dans les pays ciblés par la politique de voisinage européenne (PEV) serait un complément indispensable à cette recherche.

[212] Un élargissement de l'Union aux pays du Sud de la Méditerranée est non seulement exclu par les traités, mais impensable dans la situation géopolitique actuelle avec les déstabilisations dont l'issue est largement incertaine. L'extension du projet n'est envisageable que vers les Balkans, et si la réticence aux élargissements des gouvernements allemands et français s'évapore, vers l'Ukraine et la Turquie. Ces élargissements potentiels se transformeraient en enjeux géopolitiques difficiles à gérer pour le binôme franco-allemand par l'ampleur des déséquilibres attendus.

[213] Jochen THIES, Die Rückkehr der Mittellage, *Aktuelles*, NG/FH 4/2009, p.20.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

réinvestissent économiquement et politiquement en Europe centrale et orientale l'enveloppe spatiale qui fut leur espace de manœuvre privilégié dans l'histoire plus ancienne, prolongée par une réaffirmation principalement politico-économique de leur poids mondial, tandis que l'espace de manœuvre méditerranéen et africain des Français qui détient des potentialités, mais traverse une période de troubles économiques et politiques renforce la dissymétrie entre l'Est et le Sud et rend plus difficile un équilibre franco-allemand.

À l'échelle de l'Europe et de ses marges géographiques, la position géographique de *l'Allemagne au centre* lui donne un avantage de complémentarité économique avec les pays d'Europe centrale et orientale par rapport à la France et son tropisme méditerranéen. La présence économique plus importante des Allemands en Europe centrale et orientale, zone en croissance économique et les potentialités énergétiques en Russie et en Asie centrale contrastent avec les positions françaises moins fortes en Europe centrale et orientale et la situation de son hinterland méditerranéen avec les pays méditerranéens de l'Union comme l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce entrainés dans une spirale de crise économique, et avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée en proie aux révolutions arabes provoquant déshérence économique et politique. La difficulté pour l'Europe à structurer ses relations avec son flanc Sud mais aussi avec son flanc oriental n'efface pas la proximité culturelle plus grande avec les *voisins européens* par rapport aux *voisins de l'Europe.*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

DEUXIÈME PARTIE

La crise de l'euro

« Les peuples, qui sont liés par une monnaie commune, ne se feront plus jamais la guerre[214] *»* avait déclaré Angela Merkel en juin 2008. La chancelière allemande a rappelé par ce commentaire que l'euro, élément le plus achevé du projet européen, n'est pas seulement un instrument de politique économique et monétaire. L'euro est aussi un projet politique indissociablement lié aux fondements du projet européen. Le projet d'union monétaire européenne fut dès ses origines considéré par les fédéralistes comme un tremplin pour l'unification européenne. En couronnant le marché unique, la monnaie unique selon cette représentation devait développer entre les peuples européens, un sentiment de solidarité irréversible. Le chancelier Helmut Kohl a exprimé ce point de vue à propos de la création de l'euro lors d'une déclaration sur l'Union économique et monétaire le 2 avril 1998[215]. *« La monnaie commune européenne est un fondement pour la construction de la maison européenne stable et résistante aux intempéries. Elle renforcera, j'en suis convaincu, le sentiment d'appartenance commune des Européens. L'euro va renforcer la conscience que les peuples d'Europe ne peuvent résoudre qu'ensemble les grandes tâches du futur. »*

Les imbrications économiques sur le territoire comme instruments de paix et facteurs identitaires font partie dès l'origine des représentations de l'unification européenne. L'exemple de l'union douanière allemande créée en 1834 sous la direction de la Prusse et précédant la constitution de la confédération de l'Allemagne du Nord et l'empire allemand en 1871 est une référence ancienne pour les fédéralistes qui estiment que l'unification économique précède l'unification politique. En 1990, l'adoption du Deutsche Mark le 3 juillet 1990 dans les territoires d'ex-Allemagne de l'Est

---

[214] Discours de la chancelière allemande Angela Merkel, Rede von Bundeskanzlerin anlässlich des Festakts zum zehnjährigen Jubileum der Europaïschen Zentralbank, 03/06/2008, Frankfurt.

[215] http://www.ena.lu/erklarung_helmut_kohl_europaischen_wirtschafts_wahrungsunion_april_1998-3-19072

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

et l'union économique allemande a précédé l'unification politique du 3 octobre 1990. L'unification monétaire a donc précédé l'unification politique comme en 1948 et 1949, avec l'introduction du Deutsche Mark par Ludwig Erhard dans les zones allemandes occupées par les alliés. Au cours d'un entretien précédant la signature du traité franco-allemand en 1963, Konrad Adenauer, en débat avec le général de Gaulle sur la finalité du projet européen, a pris pour modèle l'unité allemande qui avait été précédée par l'unité économique et affirmé que le rôle de la Commission européenne était de favoriser les imbrications économiques européennes, notamment entre l'Allemagne et la France comme étape vers l'unité politique européenne[216]. L'histoire permettrait pourtant de forger une autre représentation allemande, plus politique comme celle des Français. En effet, il ne faut pas oublier que l'unité allemande sur le modèle de la *Petite Allemagne* fut parachevée par *« le fer et le sang »* sous l'impulsion du chancelier Bismarck avec trois guerres : contre le Danemark en 1864, l'Autriche en 1866 et la France en 1870. On sait que pour le général de Gaulle, dont les représentations étaient ancrées dans le modèle de l'État-nation caractérisé par le primat du politique sur l'économique, ce sont les États et les peuples qui devaient penser leur destin et l'unification européenne devait se fonder sur une décision volontaire. C'est pourquoi le traité de l'Élysée n'a pas de section consacrée à l'économie, objet d'interprétation différente entre les gouvernements allemand et français. Le processus d'unification européenne par le marché et la monnaie constitue néanmoins pour les fédéralistes des deux pays une expérience historique unique : réaliser une unification politique de manière pacifique au moyen de l'intégration économique. L'euro est par conséquent l'enjeu des débats géopolitiques à propos des représentations de la *Nation* et de la *Fédération* et la crise de l'euro lui a redonné son actualité.

Les enjeux de pouvoir entre l'Allemagne et la France en fonction de leurs représentations différenciées sur le rôle de l'économie et de la monnaie, mais aussi vis-à-vis des acteurs tiers à l'échelle de la *mondialisation,* correspondent aux enjeux internes et externes de pouvoir identifiés dans l'hypothèse de recherche et constituent les fondements de la dimension géopolitique de l'unification économique et monétaire et de la monnaie unique. Or l'euro traverse depuis 2010 une crise grave. Depuis janvier 2010, l'aggravation de la crise d'endettement de la Grèce et sa transmission à certains pays de la zone euro a transformé la crise monétaire et économique en crise politique par les difficultés affichées entre les États européens sur ses modalités d'endiguement, notamment entre les Allemands et les Français, et leur impuissance à stopper la contagion progressive au sein de la zone euro. La crise est un défi à la cohésion de l'Union européenne qui repose essentiellement sur des politiques de nature économique. Un examen

[216] Konrad ADENAUER, Erinnerungen, 1959-1963, Deutsche Verlag-Anstalt Stuttgart, 1968, p. 145-146-147-148.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

plus approfondi du fonctionnement de la relation franco-allemande à l'occasion de cette crise est riche d'enseignements sur les inflexions du *couple franco-allemand* et ses implications pour le projet européen, et le rapport du *couple franco-allemand* à la *mondialisation* puisque la crise de l'euro est aussi liée à la question des déséquilibres économiques et politiques mondiaux induits par les interdépendances économiques.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

CHAPITRE I

Économie et monnaie : représentations allemandes et françaises

I. La dimension géopolitique de l'euro

A. Pilier économique et monétaire de l'UE : un processus centre-périphérie

1) La centralité du *couple franco-allemand*

L'architecture du pilier économique et monétaire de l'Union européenne s'est profondément transformée et renforcée pendant l'exercice du pouvoir du binôme politique franco-allemand formé par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy. Ils laissent en héritage un paysage institutionnel et juridique de la gouvernance économique et monétaire de l'Union européenne transformé. Les innovations institutionnelles et règlementaires sont issues de négociations laborieuses issues du constat de l'inadaptation du traité de Lisbonne entré en vigueur en décembre 2010 aux défis de la crise qui éclate en janvier 2010.

La planche 32 représente l'emboîtement des différents cercles montrant l'adhésion des États membres de l'Union européenne aux différents traités concernant le pilier économique et monétaire de l'Union européenne. Il souligne le rapprochement ou l'éloignement des différents États membres par rapport au centre de gravité du pouvoir selon un phénomène de centre-périphérie en termes politiques. Le schéma souligne ainsi le degré d'intégration auquel ont souscrit les États. L'Eurogroupe a été intégré au système institutionnel communautaire pour que les pays ayant adopté l'euro puissent se coordonner entre eux dès 1997. Il réunit régulièrement les ministres des Finances des États membres de l'euro. Il nomme depuis le traité de Lisbonne, un président de l'Eurogroupe pour 2 ans et demi. La Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales européennes constituent l'eurosystème. C'est l'élément le plus abouti de l'intégration européenne. La BCE joue un rôle décisif dans la crise. La BCE s'est engagée dans une politique monétaire de soutien massif à la stabilité financière et à la croissance en fournissant des liquidités aux banques pour

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

qu'elles rachètent des dettes des États. (Entre décembre 2011 et février 2012, il y a eu deux opérations en trois ans, dont le montant cumulé excède 1 000 milliards d'euros).

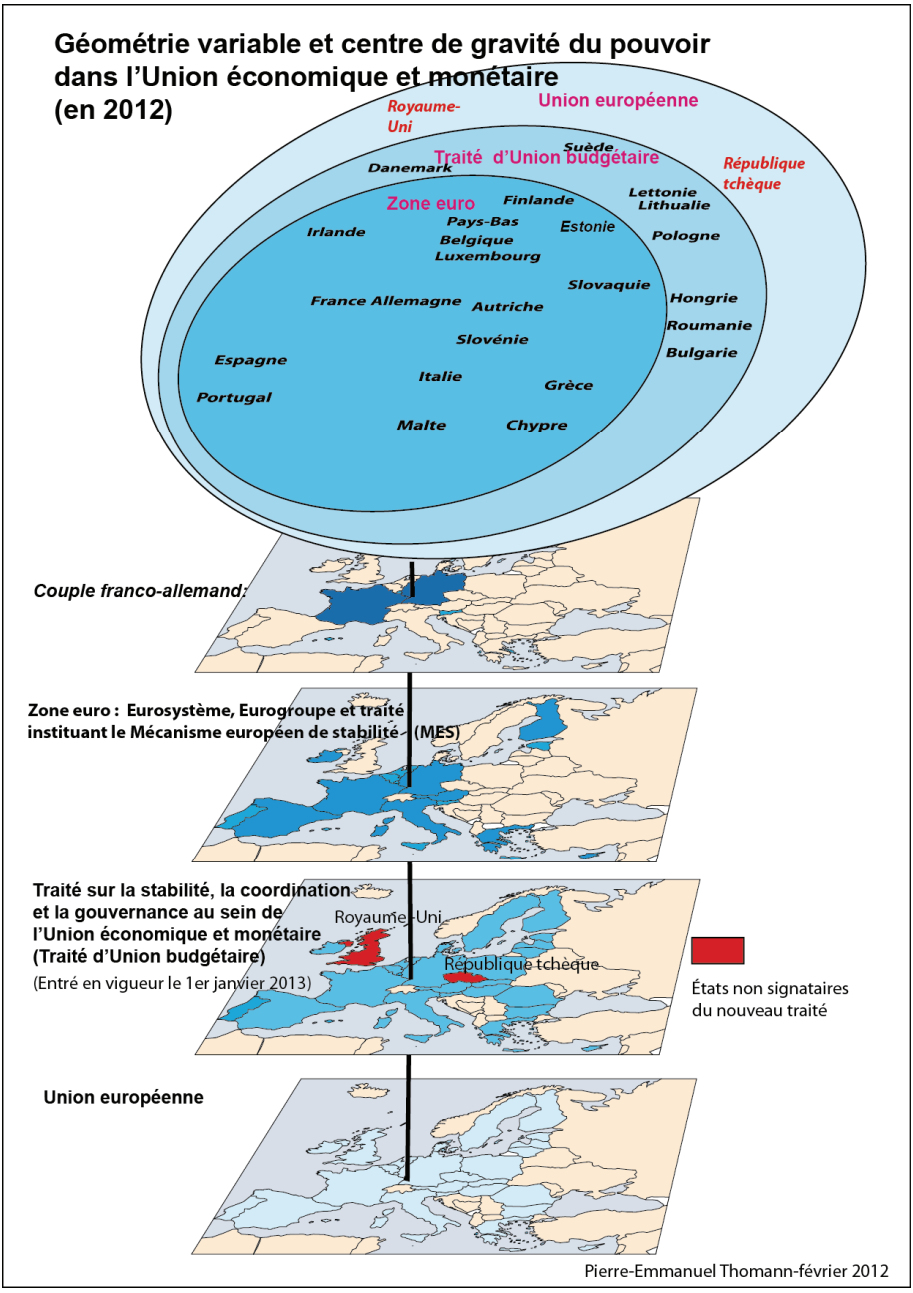


Planche 32. Centre et périphérie dans l'Union économique et monétaire

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Les innovations dans le pilier économique et monétaire

Les Allemands et les Français confrontent leurs points de vue sur les questions économiques et monétaires dans les institutions issues du traité de l'Élysée : le Conseil économique et financier franco-allemand (CEFFA, 1988), et à un niveau plus politique, le Conseil des ministres franco-allemand, les rencontres de Blaesheim[217], et les réunions ad hoc entre les chefs d'État et de gouvernement au niveau bilatéral.

Sous l'impulsion du *couple franco-allemand* pour faire face à la crise de l'euro depuis 2010, deux nouveaux traités ont été signés. Ils touchent à la consolidation budgétaire, la solidarité, la convergence européenne et la gouvernance européenne. Dès juillet 2010 les Allemands et les Français ont par exemple engagé une convergence entre les deux pays sur la fiscalité[218] par des consultations bilatérales.

Le Mécanisme européen de stabilité (MES)[219], sorte de *fonds monétaire européen* de nature intergouvernementale, a été créé au Conseil européen des 16-17 décembre 2010 pour pérenniser les mécanismes de prêts pour les États en difficulté. Il remplacera le Fonds européen de stabilisation financière (FESF) qui est temporaire et qui a été créé à l'occasion de la crise grecque. L'objectif de cet organisme est d'emprunter à un taux favorable sur le marché financier international avec la garantie des États signataires. Son plafond est de 500 milliards d'euros et sa capacité de prêt est renégociable. Les signataires du traité sont les membres de la zone euro, mais d'autres États peuvent participer aux plans de garanties des prêts au cas par cas. Le MES est une institution financière internationale basée à Luxembourg, toutefois l'expertise des institutions comme la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le FMI sont requis pour les évaluations des besoins, la négociation des contreparties aux prêts et aides, et le suivi des programmes. Sa création a nécessité une modification du traité de Lisbonne[220] à la demande des Allemands pour éviter un rejet de la Cour constitutionnelle allemande. La modification des traités n'accroît pas les compétences attribuées à l'Union dans les traités.

Le nouveau *traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire* (TSCG), que l'on nomme aussi *pacte budgétaire*, a été négocié au sommet européen du 8-9 décembre 2011

[217] Format de rencontres informelles instituées par Jacques Chirac et Gerhard Schröder.

[218] http://www.france-allemagne.fr/Vers-une-convergence-fiscale,5684.html

[219] La France et l'Allemagne ont souhaité qu'un nouveau mandat de travail soit confié au président Van Rompuy pour explorer les options concrètes pour l'établissement d'un mécanisme permanent de gestion des crises, en vue du Conseil européen de mars 2011. http://www.assemblee-nationale.fr/13/europe/rap-info/i2922.asp

[220] Ajout au paragraphe de l'article 136 du TUE : *Les États membres dont la monnaie est l'euro peuvent instituer un mécanisme de stabilité qui sera activé si cela est indispensable pour préserver la stabilité de la zone euro dans son ensemble. L'octroi au titre du mécanisme de toute assistance financière nécessaire sera subordonné à une stricte conditionnalité.*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

et signé le 30 janvier 2012[221]. Comme le MES, c'est un traité en droit international. Le Royaume-Uni a refusé de souscrire à son contenu et le traité a donc été élaboré en dehors du cadre communautaire. Ce traité a été signé par les membres de la zone euro, mais aussi par tous les autres membres de l'Union européenne, à l'exception du Royaume-Uni et de la République tchèque[222]. Les signataires du traité s'engagent à inscrire dans leur droit national la règle d'or : le principe de retour à l'équilibre budgétaire, la limitation du déficit structurel à 0,5 % du PIB, un mécanisme de correction automatique. Le traité prévoit ainsi une fonction de surveillance assortie à des sanctions plus automatiques pour les États qui ne respectent pas leurs engagements. La surveillance est assurée par les institutions européennes comme la Commission européenne, et la Cour de justice pour les litiges. Les sanctions deviennent presque automatiques puisqu'il faut une majorité qualifiée des États pour rejeter les sanctions. Les signataires s'engagent aussi à œuvrer à une coordination et une convergence des politiques économiques.

Le traité inaugure aussi l'institutionnalisation de la zone euro avec des sommets deux fois par an au niveau des chefs d'État et de gouvernement (et non pas des ministres des Finances comme dans l'Eurogroupe) et la nomination d'un président du Conseil de l'euro, en même temps et pour la même période que le président du Conseil européen. Cette innovation institutionnelle est destinée à incarner un embryon de *gouvernement économique européen*.

À partir du 1er mars 2013, une assistance financière dans le cadre du MES sera conditionnée à la ratification du *traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de l'Union économique et monétaire (le pacte budgétaire*). Ce lien entre les deux traités a été exigé par les Allemands qui considèrent que le TSCG est donc la contrepartie de la solidarité financière dans le cadre du MES.

Au niveau de l'Union européenne, un paquet de textes relatifs à la gouvernance économique *(six pack et two pack)* a été adopté pour renforcer le pacte de stabilité et de croissance qui était en vigueur depuis la création de la monnaie unique et la coordination budgétaire. Les textes ont été adoptés selon les règles du système communautaire à l'issue d'une négociation entre le Parlement européen et le Conseil des ministres. Le contenu de la législation qui ne s'applique qu'aux membres de la zone euro, fait en partie doublon avec le nouveau traité intergouvernemental (TSCG), notamment sur la question de l'équilibre budgétaire et des sanctions. Il accorde cependant une part plus grande à la question des déséquilibres macro-économiques que le traité intergouvernemental. La nouvelle gouvernance introduit aussi le

[221] Ce traité est entré en vigueur le 1er janvier 2013, après sa ratification par les 17 membres de la zone euro.

[222] Le gouvernement a néanmoins indiqué qu'il adopterait les décisions prises en vertu de ce traité.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

semestre européen, selon lequel les budgets nationaux sont examinés par la Commission européenne qui fixe avec les États membres les grandes orientations, et obtient un droit de regard sur les budgets nationaux, la souveraineté budgétaire restant l'apanage des parlements nationaux.

Les traités intergouvernementaux laissent de côté le Parlement européen. Le contenu du traité TSCG, élaboré en dehors du système communautaire, pourra cependant être intégré dans le cadre juridique de l'Union dans un délai de 5 ans après sa mise en œuvre.

B. Français et Allemands, vers l'union politique ?

1) La vision européenne de la chancelière allemande

Le contraste est fort entre les réticences du gouvernement de la chancelière allemande pour venir en aide à la Grèce au début de la crise en 2010, et son attitude plus offensive en 2011 et 2012 pour réformer l'Union européenne et proposer pour le plus long terme une union politique. Selon la chancelière allemande, le nouveau traité budgétaire *« marque une étape importante pour une union de la stabilité (Stabilitätsunion) et comme élément d'une Union politique »* en *« très peu de temps*[223] *»*. Se plaçant dans une perspective historique, la chancelière souligne : *« Le chemin fut long, pour que l'Europe puisse vivre dans la paix et la liberté. Le mérite de la génération de Konrad Adenauer fut de construire cette Europe. Le mérite de la génération d'Helmut Kohl fut de parvenir à l'unification de notre patrie et de venir à bout de la guerre froide. Helmut Kohl nous a toujours dit, il a raison, l'unité de l'Allemagne et de l'Europe sont les deux faces d'une même médaille. Cette maxime est inchangée, mais l'objectif de notre génération, c'est de compléter l'union économique et monétaire en Europe et de parvenir pas à pas à une union politique*[224]*. »*

Cet objectif selon la chancelière, prolonge les stratégies successives que la CDU a menées depuis la Seconde Guerre mondiale : *« La réforme monétaire de 1948, l'économie sociale de marché, l'ancrage occidental, la double décision à l'OTAN, l'unification allemande, l'unification européenne*[225]*. »* Le renforcement des instruments du piler économique et monétaire européen reflète pour la chancelière allemande une évolution de l'Union européenne vers un système plus intégré : la politique européenne se transforme de plus en plus en « *politique interne »* aux États, car « *nous nous sommes bagarrés entre chefs d'État et de gouvernement européens pendant*

[223] Site internet de la CDU, 2 mars 2012. http://www.cdu.de/archiv/2370_34186.htm
[224] Discours de la chancelière allemande Angela Merkel, Congrès de la CDU-13-15 novembre 2012. http://www.leipzig2011.cdu.de/images/stories/docs/111114-rede-merkel.pdf
[225] Ibid.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

la crise de l'endettement comme deux partis politiques d'un même pays » et ces discussions vont renforcer un « *espace public européen*[226] *».*

Les conceptions européennes de la chancelière ne se situent pas pour autant dans le prolongement des visions fédérales plus classiques. Une inflexion majeure se situe dans sa préférence pour la méthode *intergouvernementale* qui place le centre de gravité du pouvoir et des décisions au niveau des États, et donc du Conseil européen, en complémentarité de la méthode communautaire avec le monopole d'initiative de la Commission européenne et les décisions prises par les deux organes législatifs, le Conseil des ministres et le Parlement européen.

Ce qu'elle a appelé la *méthode de l'Union* a été dévoilé par la chancelière allemande lors de son discours à Bruges en novembre 2010. Cette nouvelle conception est issue de la vigilance allemande au principe de subsidiarité qui imprègne le fédéralisme allemand, mais résulte aussi des nouveaux équilibres de pouvoir issus du nouveau traité de Lisbonne qui a inauguré le poste de président du Conseil européen, et renforce le pouvoir des Chefs d'État et de gouvernement. Cela a une importance aussi pour les équilibres de pouvoir interne à l'Allemagne, car la chancelière, qui siège au Conseil européen, prend un ascendant sur le ministre des Affaires étrangères, qui dans la coalition gouvernementale défend parfois des idées différentes en fonction des représentations politiques de son parti, et qui siège au Conseil des ministres de l'Union européenne. On pourrait même parler de *présidentialisation* du poste de chancelier avec cette nouvelle configuration européenne.

Cette évolution dérive en réalité avant tout par l'adaptation pragmatique du mode de prise de décision face à une situation de crise et à la nature hautement sensible en termes de souveraineté et de sensibilité des compétences en jeu relatives à la monnaie unique européenne. La chancelière a rappelé que les États étaient les « *maîtres des traités*[227] », car ils détiennent la *compétence de la compétence (Kompetenzkompetenz).*

Le visage de l'Union européenne à l'horizon de vingt ou trente ans selon la chancelière n'en a pas moins été décrit dans son discours à l'université Charles IV de Prague le 3 avril 2012, et passé inaperçu en France pour cause de campagne présidentielle. La nouvelle *méthode de l'Union* selon la chancelière devrait évoluer selon un équilibre évolutif entre l'État-nation par rapport au niveau intégré européen. Pour la chancelière, seulement certaines compétences seront pas à pas transférées au niveau européen, et la Commission européenne, sorte de *« gouvernement européen »,* en serait responsable, notamment en ce qui concerne le marché interne européen. Les

[226] Discours de la chancelière allemande Angela Merkel, Die künftige Gestalt Europas, faculté de droit de l'Université Charles IV, 3 avril 2012, Prague**.**
http://www.bundeskanzlerin.de/Content/DE/Rede/2012/04/2012-04-03-merkel-prag.html?nn=74420

[227] Discours de la chancelière Angela Merkel, 2 novembre 2010, Bruges, Belgique.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

compétences qui ne seront pas transférées sont celles qui seraient mieux gérées au niveau national selon le principe de subsidiarité. Une *« deuxième chambre »* réunissant les chefs d'État et de gouvernement serait en charge des compétences nationales. Les compétences *« communautarisées au niveau intergouvernemental »,* mais dont la Commission européenne ne serait pas responsable dans une première phase, constituent l'innovation introduite par la chancelière par rapport à un système fédéral classique. La surveillance juridique de ces compétences communautaires serait de la responsabilité de la Cour de justice de l'Union européenne.

Pour la chancelière, une Union européenne de 500 millions d'habitants unis autour des valeurs de *« paix, liberté, justice, solidarité et droits de l'homme »* serait le pendant des entités chinoises et indiennes qui pèsent respectivement 1,3 et 1,2 milliards d'habitants ainsi que les autres ensembles en forte progression démographique qui ne partagent pas les mêmes conceptions que les Européens. L'Union européenne, sur la voie d'une *union politique* à partir de l'intégration du piler économique et monétaire et de la zone euro, a vocation à s'élargir aux pays des Balkans occidentaux parce qu' *« ils ne pourront pas vivre en paix tous seuls et sans guerre* » pour dépasser les trente membres. D'autres voisins, comme l'Ukraine, auraient un statut de *« membre associé ».*

2) La vision européenne de Nicolas Sarkozy

Lors de sa conférence de presse à l'issue du sommet européen du 2 mars 2012[228], le président français a exprimé sa vision pour l'Union européenne. Selon Nicolas Sarkozy, *« se met en place ce qu'il faut bien appeler deux Europe dans une seule : l'Europe de la monnaie unique et l'Europe de l'Union politique »*. Pour le président français, *« plus l'Union européenne s'élargira et deviendra donc confédérale, et plus la zone euro devra, elle, intégrer la convergence économique et monétaire »*. L'Union européenne avec pour centre de gravité la zone euro sera élargie aux Balkans. À la différence de la chancelière qui a mentionné en priorité les rapports de l'Union avec son flanc oriental, il souligne sa priorité par rapport au voisinage méditerranéen et la politique méditerranéenne de l'Europe, car *« la mer Méditerranée, c'est une mer européenne, profondément. On est là au cœur de la civilisation européenne »*.

Le président français, en conformité avec les conceptions européennes françaises de ces prédécesseurs, est clairement partisan de la méthode intergouvernementale. Il a souligné que *« c'est par l'intergouvernemental que passera l'intégration européenne parce que l'Europe va devoir faire des choix stratégiques, des choix politiques »* (discours de Toulon, 1er décembre 2011). Sa vision de l'intégration du pilier économique et monétaire ne

[228] Conférence de presse du président Nicolas SARKOZY, Conseil européen à Bruxelles, 2 mars 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

coïncide cependant pas entièrement avec celle de la chancelière, avec une insistance plus française sur la notion de souveraineté. *« On ne déléguera pas à d'autres notre souveraineté économique. Il s'agira d'un exercice partagé de la souveraineté par des gouvernements démocratiquement élus. On conforte sa souveraineté et son indépendance en l'exerçant avec ses amis, ses alliés, ses partenaires. J'ajoute que pas un seul domaine nouveau de compétences ne sera transféré à une quelconque autorité supranationale*[229]*. »*

En fin de compte, les conceptions françaises et allemandes se sont rapprochées du point de vue des méthodes de décision, mais cela ne signifie pas pour autant une adéquation en termes de finalités européennes. Pour comprendre le positionnement des Allemands et des Français face à la crise de l'euro et ses controverses, un examen des héritages historiques et des représentations dominantes contrastées en ce qui concerne les conceptions de l'économie et de la monnaie unique est nécessaire.

II. L'euro, un enjeu franco-allemand

A. L'euro : une décision politique issue d'une tension franco-allemande

1) Les origines historiques de l'euro

La défaite allemande en 1945 a radicalement remodelé l'identité allemande. La représentation de l'Allemagne comme *nation commerçante* a pris une grande importance dans l'identité allemande jusqu'à aujourd'hui. La force de la monnaie et du commerce a longtemps compensé une marge de manœuvre plus limitée en politique étrangère et de défense. Une sorte de *« nationalisme du Deutsche Mark*[230] *»* s'est renforcé par le succès économique de la République fédérale. L'abandon du Deutsche Mark en faveur de la construction européenne fut d'autant plus difficile pour les Allemands que la monnaie allemande fut considérée comme l'un des facteurs décisifs du succès de l'Allemagne d'après-guerre.

Helmut Kohl a exprimé son point de vue sur la création de l'euro lors d'une déclaration sur l'Union économique et monétaire le 2 avril 1998[231]. *« La signification de l'union monétaire européenne va bien au-delà de l'économie, aussi importante soit-elle. La monnaie, c'est notre expérience en tant qu'Allemand, est bien plus qu'un moyen de paiement. Elle incarne toujours une partie de la tradition nationale, une partie de l'identité culturelle. Pour nous Allemands, après notre expérience de 50 années avec*

[229] Nicolas SARKOZY : "*Le sommet de Bruxelles crée les conditions de la sortie de crise*", Le Monde, 13 décembre 2011. Propos recueillis par Erik Izraelewicz, Patrick Jarreau et Arnaud Leparmentier.

[230] Formule de Jürgen HABERMAS.

[231] http://www.ena.lu/erklarung_helmut_kohl_europaischen_wirtschafts_wahrungsunion_april_1998-3-19072

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

le Deutsche Mark, elle détient une énorme signification émotionnelle et symbolique. Pour la plupart des Allemands qui auront 50 ans en juin, le Deutsche Mark est le symbole de 50 ans de paix, 50 ans de liberté, et 50 ans de stabilité et de prospérité. Nous relions l'introduction du Deutsche Mark avec l'expérience de la reconstruction de notre pays à partir des ruines de la Seconde Guerre mondiale. Pour les habitants des nouveaux Länder le Deutsche Mark représente aussi la renaissance démocratique après plus de 40 ans de dictature et la voie vers l'unité allemande. »

La Bundesbank, banque centrale allemande, dont le pouvoir reposait sur le statut d'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique lui a permis de jouer un grand rôle dans les négociations lors de l'élaboration de l'Union économique et monétaire (UEM). Cette institution sera une source d'irritation constante avec le gouvernement français dont la Banque centrale n'était qu'une annexe administrative du pouvoir politique. La Bundesbank est issue de la Bank Deutscher Länder crée en 1948 et dotée d'une large indépendance vis-à-vis des Länder et plus tard vis-à-vis de l'État fédéral. C'était une condition des alliés pour affaiblir le lien entre un futur gouvernement allemand et la politique monétaire. L'objectif était d'éviter la formation d'un État fortement centralisé à l'image du III^{e} Reich. La Bundesbank a instauré une primauté de la culture de stabilité, et son indépendance fut considérée comme la garantie du succès de sa lutte contre l'inflation et l'instabilité. Cette exigence d'une banque centrale gardienne de la monnaie est ancrée dans le souvenir de l'inflation des années 1920 qui constitue le repoussoir absolu dans les représentations historiques allemandes par le lien entre l'inflation et l'avènement du nazisme. L'Allemagne de l'après-guerre a vécu un *cercle vertueux* fondé sur un excédent de la balance commerciale tout en maintenant un deutsche mark fort : excédents commerciaux, réévaluation du Deutsche Mark, diminution du coût des importations, pression sur les coûts internes, maintien de la compétitivité externe, excédents commerciaux. La source du *miracle économique allemand* de la République fédérale a donc été associée dans les représentations à ce cercle vertueux grâce à la politique monétaire de la Bundesbank.

Le traité de Rome (25 mars 1957) portant la création du marché commun ne fait pas encore mention d'union économique et monétaire[232]. La libre convertibilité entre monnaies de l'Europe des six fut obtenue en 1958. Les mouvements des capitaux étaient encore sous contrôle. Un comité monétaire composé des représentants des banques centrales était chargé de la coordination de ces mouvements.

[232] Dès le 20 novembre 1959, le Comité d'action de Jean Monnet avait souhaité la création d'un Fonds européen de réserves *« centralisant, au moins en partie, les réserves monétaires des six pays et pouvant, le jour où le besoin s'en ferait sentir, mettre en œuvre les mécanismes de concours mutuel prévus au traité, garantissant ainsi les monnaies de nos pays ».* Ce vœu était resté sans écho. http://www.cvce.eu/

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Selon l'historien Georges-Henri Soutou, l'Allemagne a dépassé la France sur le plan économique après les événements de mai 68 et la crise du franc. La crise du franc a duré jusqu'au départ du général de Gaulle et le nouveau président Pompidou a dévalué le franc. Le gouvernement allemand a laissé flotter le mark et opéré une réévaluation. Ces péripéties ont montré l'absence de coopération monétaire dans la Communauté économique européenne, en particulier entre l'Allemagne et la France et les fluctuations sont devenues une difficulté pour les politiques communes européennes comme la politique agricole commune. Raymond Barre avait proposé d'envisager la possibilité d'une Union économique et monétaire et le Conseil des ministres avait chargé le premier ministre du Luxembourg, Pierre Werner, d'écrire un rapport à ce sujet publié le 30 octobre 1970. L'Europe entra dans une période de troubles monétaires qui a été marquée par une grande tension entre le ministre des Finances Valéry Giscard d'Estaing et son homologue allemand Karl Schiller. Le mark flottait depuis mai 1971 et le dollar fut détaché de l'or en août 1971. L'Allemagne n'avait pas été satisfaite du niveau de coopération en Europe et annoncé qu'elle était opposée à la poursuite des initiatives monétaires.

Le système de *Bretton Woods* avait pour ambition de restreindre les fluctuations des monnaies des États signataires par rapport au dollar, mais aussi entre eux. Ce système fut fortement ébranlé par la dévaluation du dollar en 1971 par les États-Unis en pleine guerre du Vietnam et les États de la Communauté économique européenne décident en 1972 de limiter les variations des monnaies européennes à 2,25%, le *serpent monétaire* et de 2,25 % par rapport au dollar, le *serpent dans le tunnel.*

En 1973, le *serpent* a abandonné les marges de fluctuation réduites après une nouvelle dévaluation du dollar dans le contexte d'amples mouvements de capitaux et du premier choc pétrolier en octobre 1973. En 1973 fut créé le fonds européen de coopération monétaire (FECOM) qui a pris en charge la compensation de ces créances et dettes bilatérales libellées en une unité monétaire européenne, l'ECU (European Currency unit). L'ECU était un panier des monnaies des États membres.

Le Deutsche Mark s'est singularisé dès 1974 par rapport aux autres monnaies. Pour répondre au choc pétrolier, le gouvernement allemand a appliqué des taux d'intérêt élevés, tandis que les politiques étaient plus souples dans les autres pays. Les taux d'intérêts réels (corrigés de l'inflation) en France resteront négatifs jusqu'à la fin des années 1970. L'inflation allemande est ainsi mieux maîtrisée et le déficit du commerce extérieur se résorbe rapidement. La France a quitté le serpent monétaire européen en 1974, s'y est associée à nouveau en 1975 et l'a quitté définitivement en 1975. Le serpent a fonctionné alors comme une zone mark avec les devises belge, néerlandaise et danoise gravitant autour de la devise allemande.

Les fluctuations des taux de change créaient des problèmes pour les échanges agricoles au sein de la politique agricole commune. Un système de

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

montants compensatoires a dû être instauré pour ne pas défavoriser les produits agricoles de l'Allemagne par rapport aux produits français moins chers du fait des cours moins élevés du franc. Le second inconvénient fut la crainte d'une chute du franc, mais aussi de la lire et de la livre sterling, entrainées par la chute du dollar.

L'Allemagne du chancelier Helmut Schmidt pratiquait la stratégie de la modération en matière diplomatique du fait de son passé nazi et la défense de ses intérêts passait par l'intégration européenne. La stratégie franco-allemande du *couple Giscard-Schmidt* peut être interprétée comme un soutien mutuel pour compenser les faiblesses de chacun. L'Allemagne avait avantage à gagner en poids diplomatique pour pratiquer l'*Ostpolitik*. Ce rééquilibrage passait par un rapprochement avec la France à laquelle elle pourrait proposer de partager son influence monétaire. Pour la France, il s'agissait de rééquilibrer sa faiblesse monétaire avec son statut de grande puissance politique détentrice de la bombe nucléaire et d'un siège au Conseil de sécurité des Nations unies.

Le système monétaire européen créé en 1979 par le président français Valéry Giscard d'Estaing et le chancelier Helmut Schmidt, qui a donné l'image d'une entente franco-allemande remarquable et d'une parité entre les deux pays contribuant à l'image courante du *couple franco-allemand*, a en réalité fonctionné comme une zone mark dont le centre décisionnel était la Banque centrale allemande. Les pays européens ont aligné leur politique économique sur celle de l'Allemagne pour éviter les dévaluations. À partir des années 1980, la France a fait sien l'objectif de consolidation du budget et la lutte contre l'inflation. Une stratégie de parité franc-mark pour bénéficier de la vertu monétaire allemande, a été choisie en 1983, et non pas une politique économique fondée sur la relance au niveau de la France et d'une dévaluation du franc et réévaluation du mark négociée par la France comme il avait été initialement prévu par le programme socialiste. La France a dévalué le franc en 1981, 1982, 1983 et 1986.

2) L'euro un enjeu politique

Pour les adeptes de l'intégration européenne et de la doctrine néo-fonctionnaliste, l'Union économique et monétaire est considérée comme un nouvel engrenage après les trois étapes de l'objectif de 1992, la création du marché unique, l'acte unique de 1986, et le *paquet Delors* qui dote le projet européen d'une programmation financière pour ses politiques.

La naissance de la monnaie unique fait l'objet d'une double interprétation : elle serait née d'une volonté politique franco-allemande afin de renforcer l'intégration européenne parallèlement à l'unification allemande et de rendre irréversible l'acquis de l'intégration européenne. Pour les adeptes des thèses fonctionnalistes, la monnaie unique est avant tout le résultat de la stratégie du *débordement*, car le marché unique et les

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

interdépendances économiques européennes qui se sont renforcés ont exigé un couronnement monétaire. L'interprétation fonctionnaliste tend à masquer les enjeux politiques et interprète les avancées de l'intégration comme un processus inéluctable, mécanique et dépolitisé.

Les enjeux de pouvoir et les représentations ont pourtant joué un rôle central dans le processus de création de la monnaie unique.

Les Allemands et les Français avaient des objectifs et priorités différents.

Pour le gouvernement allemand, les priorités étaient les suivantes.

- Démontrer l'ancrage irréversible de l'Allemagne dans la construction européenne, comme élément de l'ancrage occidental de l'Allemagne. La monnaie unique pour le gouvernement allemand, était un gage de confiance vis-à-vis de ses partenaires au moment où l'unification provoquait des méfiances sur l'avenir géopolitique de l'Allemagne.

- La future monnaie unique devait être gérée comme le Deutsche Mark. La négociation du traité de Maastricht a fait l'objet d'un compromis franco-allemand qui a balisé la voie vers la monnaie unique largement selon des conceptions allemandes. Un élément de politique interne allemande a joué en faveur d'une position stricte du gouvernement allemand vis-à-vis de la gestion de la future monnaie unique et des garanties que les Allemands ont obtenues par l'ajout aux traités d'un *pacte de stabilité*. En effet, la Cour constitutionnelle allemande, suite à une plainte, n'a donné son approbation à une union monétaire qu'avec des conditions très strictes. Le gouvernement Kohl a fait admettre par la France lors de la conférence intergouvernementale (CIG) conclue à Maastricht en décembre 1991 et les autres membres de la future monnaie des règles strictes : l'indépendance de la banque centrale, la clause de *no-bail out* (cette disposition interdit à un État membre ou l'UE de garantir les dettes d'un autre État membre ou du secteur public d'un État membre) afin d'éviter des transferts financiers permanents de l'Allemagne vers les autres pays membres.

- Une union politique devait être la contrepartie de l'union monétaire.

- La monnaie unique éviterait les risques de dévaluations compétitives pour la *nation exportatrice.*

Pour le gouvernement français, les priorités étaient les suivantes.

- Rééquilibrer la prééminence du Deutsche Mark vis-à-vis du franc et éviter de s'enfermer dans une zone mark. Jacques Delors a ainsi souligné dans ses mémoires : *« Je me rappelle Mitterrand disant un jour à ses ministres qui en appelaient à son patriotisme pour ne pas accepter la disparition du franc français :* " *j'aime mieux gérer une monnaie unique dans laquelle se trouvera le franc que d'être dans un système dominé par la monnaie allemande*[233]. " » L'ancien président de la République française Valéry Giscard d'Estaing a aussi exprimé très clairement ce point de vue à la veille de la conférence intergouvernementale de décembre 1990 consacrée à

[233] Jacques DELORS, Mémoires, Plon, 1994, p. 463.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Union économique et monétaire, soulignant un consensus droite gauche assez marqué sur ce point. Interrogé par un journaliste du Figaro sur la zone mark, il a répondu : *« Nous devons être très clairs sur ce point. Les Allemands demeurent nos principaux partenaires. Nous avons des liens étroits, mais entre partenaires, il faut se dire les choses avec beaucoup de netteté. La France n'est pas disposée à entrer dans une zone mark. C'est l'avis de l'opposition, et je suis persuadé que c'est aussi l'avis du gouvernement. C'est donc une position nationale. Nous sommes partisans, en revanche, de faire partie d'un système monétaire commun avec les Allemands, utilisant une monnaie forte. Notre refus d'une zone mark n'est pas le refus d'une monnaie forte : c'est le refus d'une politique monétaire nationale s'imposant aux pays partenaires. C'est la raison pour laquelle nous devons être favorables à la création d'une banque centrale européenne et avoir pour objectif que cette banque centrale européenne administre en commun une monnaie forte européenne*[234]*. »*

- Réduire sa dépendance à l'égard de la Bundesbank qui prenait les décisions au sein de la CEE fonctionnant de facto comme une zone mark,

- Encadrer l'unification allemande par un approfondissement de l'intégration européenne et rendre irréversible l'ancrage de l'Allemagne dans l'Union européenne.

- Élargir la monnaie unique au plus grand nombre de membres de l'Union européenne, en particulier aux pays méditerranéens pour équilibrer l'Allemagne.

- Renforcer la puissance et l'influence de l'Europe dans le monde. L'euro est perçu par le gouvernement français comme un rival au dollar et au yen.

Le facteur décisif qui a permis le passage à la monnaie unique est encore aujourd'hui débattu de manière contradictoire : est-ce une décision liée à l'unification allemande, ou la simple poursuite de la stratégie d'intégration et sa théorie de l'engrenage ?

Jacques Delors a admis lui-même que la question d'une échéance pour le démarrage de l'Union économique et monétaire, c'est-à-dire le passage à la monnaie unique rencontrait l'opposition d'Helmut Kohl qui était conscient qu'une majorité d'Allemands étaient hostiles à la disparition du Deutsche Mark. Cette question est restée en suspens jusqu'au jour où a commencé le Conseil européen de Maastricht. *« Mitterrand était bien déterminé à obtenir cette date, car cela faisait partie de ce compromis historique qu'il avait passé avec les Allemands, après avoir accepté l'entrée de l'Allemagne réunifiée dans l'Union européenne. C'était la garantie de consolider l'Europe par la monnaie européenne, avec la contrepartie qu'exigeait Kohl, un approfondissement de la dimension politique de l'Europe*[235]*. »* Cette opinion n'est pas partagée par Hans-Dietrich Genscher, ministre allemand

[234] Le Figaro, 14 décembre 1990.
[235] Jacques DELORS, Mémoires, Plon, 1994. p.452.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

des Affaires étrangères de 1974 à 1992, qui a souligné : *« L'union monétaire n'est en aucun cas le prix pour notre passé, mais elle est la clé de notre avenir. La légende selon laquelle elle est le prix payé pour faire accepter, notamment par la France, l'unité allemande est un poison pour la vie commune en Europe*[236]*. »* Cette position se comprend aisément. L'idée selon laquelle le Deutsche Mark aurait été sacrifié sous la pression des Français à l'occasion de l'unification, est de nature à prolonger les méfiances des Allemands vis-à-vis de la monnaie unique. Ce soupçon est de nature à renforcer la nostalgie du Deutsche Mark, à l'occasion de la crise de l'euro en particulier. L'écriture de cet épisode est soumise à des interprétations contradictoires. L'ouverture des archives compléterait les discours et les mémoires afin que les historiens puissent trancher. Ce serait un matériau historique dans lequel la mise en lumière plus précise des représentations à vocation à orienter les développements du présent (associée à une analyse cartographiée des représentations géopolitiques) pourrait enrichir le débat.

Hubert Védrine a souligné l'importance du lien entre l'unification allemande et la monnaie unique et mis en avant le rôle du chancelier Kohl qui considérait lui-même être *« le dernier chancelier vraiment pro-européen ».* Il poursuit : *« Je suis convaincu que s'il n'y avait pas eu cette relation tout à fait exceptionnelle entre Mitterrand et Kohl, à partir de 1982, à partir de la grande transformation qu'il fallait gérer au mieux, je pense que cela n'aurait pas abouti à ce qui s'est passé, c'est-à-dire le lancement au Conseil européen de Strasbourg, décembre 1989, c'est pour moi le moment clé, politiquement, pas techniquement, c'est là où Kohl accepte, après avoir tergiversé pendant quelques semaines, de fixer la date précise, de convoquer une conférence intergouvernementale sur l'Union économique et monétaire, ce qui voulait dire la monnaie unique, avec une date de conclusion précise, c'est là où cela se jouait en termes techniques, donc à parti de là, Kohl qui aurait très bien pu dire, bien non finalement on a déjà une zone mark, et cela marche très bien, il aurait pu dire cela, si il avait été un nationaliste étroit, et on aurait pas pu le contraindre, en fait, on ne pouvait pas empêcher la réunification allemande, elle aurait du se faire, elle était légitime, l'histoire était en marche, s'il n'y avait pas eu ce lien Mitterrand-Kohl et cette attitude de Kohl, cela aurait pu conduire à ne pas prendre cette décision, après la décision est prise, après qu'est ce que fait l'Allemagne, je mets le mark dans le jeu, c'est un sacrifice du point de vue allemand, mais on va gérer la monnaie européenne comme on aurait géré la monnaie allemande, on est toujours en train de combattre l'inflation de la république de Weimar, si l'on pouvait résumer historiquement comme conception idéologique et conceptuelle de la gestion de la monnaie, mais c'est l'Allemagne qui fait le sacrifice, qui fait le geste, en acceptant de passer du mark à l'euro, mais c'est le pays pour lequel ce n'était pas évident, aucun des autres n'y a*

[236] Le Monde, 25 avril 1998.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

perdu, en fait c'est l'Allemagne si l'on peut dire qui y a perdu, donc c'est un vrai geste européen, à partir de là tout était dit, puisque l'Allemagne à chaque étape, la conception de la monnaie, la conception de la banque centrale, son indépendance, la sanctuarisation dans les traités, la définition du gouverneur, tout, tout en découle, c'est l'interprétation allemande, de la façon dont il faut gérer la monnaie européenne[237]*. »*

La monnaie unique est aussi un enjeu entre fédéralistes et souverainistes et a provoqué dès l'origine des débats sur la nature géopolitique entre la *Nation* et la *Fédération*, et la question du centre de gravité géopolitique du projet européen. Les représentations opposées de Joschka Fischer et Jean-Pierre Chevènement, mis à part le rôle politique de la monnaie unique, est illustratif des enjeux de pouvoir sous-jacents à la question monétaire.

Selon Joschka Fischer : *« La discussion européenne se focalise en Allemagne presque exclusivement sur la thématique économique, mais Il s'agit avec l'Union économique et monétaire de la question politique de l'intégration complète de l'État-nation dans l'Union européenne et du transfert de droits souverains substantiels à l'Union européenne*[238]*. »* Pour les adeptes de l'intégration comme Joschka Fischer*, « l'Union européenne doit se substituer progressivement à l'État-nation ».* L'alternative, c'est le retour à un *système d'équilibre européen* ou l'avancée du projet européen. *« Un peu des deux ne fonctionnera pas ».* Selon Joschka Fischer, l'Allemagne n'est plus aujourd'hui le trublion de la paix entre les États. Elle a des frontières reconnues et n'a plus de revendications territoriales » mais *« si l'Allemagne réunifiée reste prisonnière de sa géographie et de son potentiel stratégique, l'Allemagne sera toujours exposée au soupçon et à la subordination de son hégémonie latente ».* Les peuples ne sont pas prêts à se soumettre au processus d'intégration et au transfert de souveraineté de l'État-nation vers le niveau européen, tant que *« la question du déficit démocratique n'est pas résolue ». « Tôt ou tard, l'Union monétaire rend le débat sur la démocratie et la constitution inévitable. »*

Pour Jean-Pierre Chevènement *« le projet de monnaie unique n'a rien à avoir avec la logique économique, c'est un projet hautement politique ». « Le passage à la monnaie unique n'est qu'en apparence une affaire technique. La monnaie est en réalité au cœur de la souveraineté. Une monnaie unique ne peut durer que si elle asservit le plus faible. Elle crée en effet un engrenage. Elle implique l'harmonisation des politiques budgétaires, et à partir de là, de toutes les politiques. Dès lors c'est la légitimité même de l'État qui se retrouve mise en cause. » « Du côté allemand, il s'agit d'arrimer la France à une petite fédération ouest-*

[237] Interview d'Hubert VÉDRINE, par Frédéric Clavert, Paris CVCE, 02-07-2008. www.cvce.lu

[238] Zeit online, 23 mars 1997. http://www.zeit.de

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

européenne, dont l'Allemagne, constituerait, par la force des choses, le centre de gravité[239]*. »*

Ces deux commentaires soulignent les craintes allemandes et françaises en ce qui concerne le projet d'union monétaire : la crainte allemande de retomber dans les erreurs du passé qu'il faut conjurer par une intégration dans un ensemble fédéral européen. Le projet européen faisait aussi office de substitut à l'identité nationale allemande qui était devenue problématique depuis la période nazie. Le Deutsche Mark et le modèle économique étaient aussi devenus des substituts identitaires et les opposants à l'unification monétaire européenne en Allemagne ont été très nombreux. Le reproche qui était adressé à la France, était son refus de l'abandon de l'État-nation considéré comme obsolète par beaucoup d'Allemands même après l'unification de 1990. Des conceptions différentes de la nation se sont pourtant opposées en Allemagne et la mouvance plutôt *postnationale*[240] représentée par Joschka Ficher était plus importante qu'en France. La crainte française, issue de la perception d'un déséquilibre au profit de l'Allemagne après son unification est celle d'une domination de la France par l'Allemagne par le biais de la monnaie unique. Le courant souverainiste dont fait partie Jean-Pierre Chevènement, était opposé au projet d'union monétaire pour cette raison. Il craignait une perte de souveraineté française. Les Français en faveur de la monnaie unique pensaient à l'opposé que cette intégration supplémentaire par l'abandon du Deutsche Mark par l'Allemagne allait compenser la dissymétrie franco-allemande.

B. L'euro et la frilosité française

1) L'Union économique et monétaire sans l'union politique

La décision de poursuivre l'intégration européenne par l'accélération de l'union économique et monétaire et de l'union politique à l'occasion de l'unification allemande s'est concrétisée par la négociation d'un nouveau traité européen, le traité sur l'Union européenne dit « traité de Maastricht ». Le traité de Maastricht a été construit en trois piliers, ce qu'on a appelé *le temple grec de l'Union européenne*. L'Union économique et monétaire est régie selon des règles communautaires. C'est-à-dire que le principe de la majorité s'applique pour la plupart des décisions. La création d'une monnaie unique implique la gestion de l'Union monétaire sur un mode fédéral. Mais le pilier politique, concernant la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) est resté un pilier intergouvernemental, c'est-à-dire que toutes les décisions exigent l'unanimité des États. Chacun détient un droit de veto. Le pendant politique de l'Union économique et monétaire, c'est-à-dire la

[239] Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, France-Allemagne, parlons franc, Plon 1996, p.170.
[240] Thomas KELLER, Les conceptions de la nation dans l'Allemagne nouvelle, *Hérodote,* 1er et 2e trimestres 1994, p.30-56.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

diplomatie et la défense, n'a pas été communautarisé. Or, comme l'a souligné le député européen Jean-Louis Bourlanges, ce système était issu de la méfiance française vis-à-vis du système communautaire et du poids de l'Allemagne réunifiée. Il permettait à la France de bénéficier de la future monnaie unique, c'est-à-dire un abandon du Deutsche Mark pour l'Allemagne, et éviter une communautarisation dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune. Cela revenait à demander à l'Allemagne de sacrifier sa monnaie sans obtenir d'avancée équivalente sur le volet politique[241]. Pour Jean-Louis Bourlanges, les incompréhensions franco-allemandes ont immédiatement suivi cet épisode. *« Sans doute MM Mitterrand et Dumas pouvaient-ils se réjouir d'avoir, à Maastricht, obtenu le mark pour rien, mais les difficiles négociations d'Amsterdam puis de Nice ne devaient pas tarder à montrer le prix véritable de cette entourloupe et la facture à acquitter pour la France serait d'autant plus lourde que le paiement en avait été différé*[242]*. »*

Le traité de Lisbonne (entré en vigueur le 1er décembre 2009) a supprimé cette construction en piliers, mais les règles régissant la diplomatie et la défense sont toujours caractérisées par la prise de décision à l'unanimité.

L'éditorialiste du *Frankfurter Allgemeine Zeitung* a évoqué cette transaction déséquilibrée dans l'esprit de certains Allemands : *« Pour certains politiques, l'Union monétaire et l'union politique sont les deux faces de la même médaille. Kohl n'a fait le pas décisif pour l'union monétaire uniquement si François Mitterrand était prêt à de clairs abandons de souveraineté. Mais cela fait défaut lorsque l'on regarde l'initiative franco-allemande au sujet de l'union politique : pas de transfert de souveraineté au Parlement européen, plus de pouvoir aux instances européennes dominées par la France, avant tout le Conseil européen et la Commission européenne. Les difficultés entre les deux conférences intergouvernementales sont claires, elles menacent de se transformer en transaction défavorable pour l'Allemagne. Kohl sacrifie le Deutsche Mark et obtient de la France la petite monnaie politique. Le ministre des Finances Pierre Bérégovoy a même exprimé des réserves vis-à-vis d'un transfert de souveraineté de la Banque de France. On a l'impression que la Grande Nation préserve sa position de force devant le changement du millénaire et*

[241] Jean-Louis BOURLANGES, France-Allemagne-divorce à l'Européenne » de Jean-Louis Bourlanges ; *Politique internationale,* N°90-2000. p. 104. Jean-Louis BOULANGES, fédéraliste européen convaincu qui a démissionné de son poste de député européen en décembre 2007 regrette le refus de la France à s'engager sur une voie fédérale. La stratégie française poursuivie à l'époque de la proposition allemande de former un noyau dur avec la France en 1994 montre que les conditions et représentations véhiculées par le gouvernement à cette occasion ne permettaient pas d'aller plus loin.

[242] Ibid. p.104

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

cherche à réduire les Allemands. Est-ce qu'il y a vraiment des amis derrière l'union monétaire[243] *? »*

Pour Helmut Kohl, la création de la monnaie unique était une étape vers l'union politique. Pour François Mitterrand c'est une étape vers *l'Europe puissance*. Chez les Français, les opinions sont contrastées et les fédéralistes comme Jacques Delors se réfèrent à la *théorie de l'engrenage*, le *débordement*, et l'euro exigera une intégration européenne supplémentaire.

Helmut Kohl[244] qui n'a pas obtenu d'avancée suffisante à son goût sur la voie de l'union politique considère qu'une seconde chance est offerte avec la création effective de l'euro. L'unification monétaire et l'union politique sont avant tout un objectif de paix. Le 2 avril 1998, il a souligné que *« la monnaie commune européenne est un fondement pour la construction de la maison européenne stable et résistante aux intempéries. Elle renforcera, j'en suis convaincu, le sentiment d'appartenance commune des Européens. L'euro va renforcer la conscience que les peuples d'Europe ne peuvent résoudre qu'ensemble les grandes tâches du futur. L'euro est l'une des réponses majeures aux défis du XXI*e *siècle. Une question centrale se pose simultanément, si l'Europe et nous aussi en Allemagne, nous réussissions notre entrée dans l'avenir. De cette décision dépend de manière substantielle si les générations futures en Allemagne et en Europe peuvent vivre de manière durable en paix et dans la liberté, dans la prospérité et la stabilité sociale.*[245] *»*

François Mitterrand lui, insiste sur l'avènement d'une *Europe puissance : « Avec une monnaie unique, nous dotons l'Europe d'un instrument qui lui permettra, non seulement par ce moyen, mais par d'autres encore (c'est toute la raison de notre dialogue ce soir et de nos débats de Maastricht) de s'affirmer comme la première puissance au monde. Je ne dis pas que nous ayons des intentions dominatrices, mais enfin première puissance commerciale (c'est déjà pratiquement le cas), première puissance industrielle, première puissance pour la recherche, première puissance qui offrira aux jeunes des possibilités d'avoir du travail, un métier. Moi j'ai tout*

[243] Frankfurter Allgemeine Zeitung, 14 décembre 1990, Geld und Politik in Europa, Peter HORT, Brüssel.

[244] Helmut KOHL avait déjà exprimé ce point de vue en 1991: Déclaration gouvernementale prononcée par M. Helmut KOHL, chancelier fédéral, devant le Bundestag, au sujet des acquis du Conseil de Maastricht, Bonn, 13 décembre 1991 : *« C'est pourquoi je ne doute pas que l'Union politique prendra rapidement forme dans tous les domaines et qu'elle s'inscrira dans quelques années dans un cadre communautaire explicitement défini. Non seulement les échéances et les clauses de révision arrêtées clairement dans le Traité, mais surtout les problèmes eux-mêmes renforceront la pression politique nécessaire pour avancer dans ce sens. » « Au demeurant, une chose est sûre : quand cette Europe aura en 1997 ou en 1999 une monnaie unique commune - de Copenhague à Madrid, de La Haye à Rome, quand plus de 350 millions de citoyens vivront dans un espace commun sans contrôles aux frontières, plus aucune bureaucratie européenne ne pourra enrayer le processus d'unification politique. »*

[245] http://www.ena.lu/erklarung_helmut_kohl_europaischen_wirtschafts_wahrungsunion_april_1998-3-19072

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

à fait confiance dans le génie créateur de la France. Il a servi à faire de notre pays ce qu'il est. Notre pays demeure, mais il pourra inspirer dans beaucoup de domaines une Europe pour l'instant de 340 millions d'habitants qui va aller très vite en grandissant. C'est donc une très grande puissance qui vient de naître[246]*. »*

2) Le lien entre union monétaire et union politique

Le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer[247] avait souligné le lien entre monnaie et politique à l'occasion de la création de l'euro. Selon Hans Tietmeyer, *« le concept de Maastricht associe les économies de manière abrupte et durable le jour de l'entrée dans l'Union monétaire, avant tout de manière irréversible ». « En fin de compte, l'Union monétaire est une communauté de solidarité qui n'est pas résiliable »* selon la formule de la Bundesbank citée par Hans Tietmeyer. *« Afin de partager un destin de manière durable au sein d'un noyau économique et monétaire, on a aussi besoin d'une entente politique durable. C'est là que se situe la faiblesse du traité de Maastricht. »* Pour Hans Tietmeyer, les décisions concernant l'union politique ont été exclues et reportées à la conférence gouvernementale qui va s'ouvrir en 1996. Cette attitude a conduit à une asymétrie. Selon Hans Tietmeyer, les risques d'une telle asymétrie se sont révélés dans les années 1970. Le plan Werner de 1970, comme le plan Delors de 1989 avait envisagé une évolution parallèle de l'intégration politique et économique, bien que le rapport Delors soit resté beaucoup plus vague. Comme en 1971, le traité de Maastricht n'a pas retenu l'option de l'union politique, même s'il introduit le concept d'*« Union européenne »*. En matière de politique monétaire, les règles ont été clairement définies, tant en ce qui concerne la structure institutionnelle que la définition des objectifs. La voie vers l'union monétaire a échoué dans les années 1970 aussi bien en raison des divergences économiques que l'absence de cadre politique. Hans Tietmeyer espère que les leçons seront retenues pour les années 1990 et considère qu'une union monétaire sans une intégration politique *« restera fragile sur la durée ».*

Dans l'histoire du XIX^{e} siècle, toutes les tentatives d'union monétaire qui ont été menées dans la cadre d'une unité politique ont pu se maintenir, comme en Suisse, en Italie et en Allemagne. Les unions monétaires qui n'ont pas été encadrées parallèlement par une union politique se sont désagrégées comme l'Union monétaire germano-autrichienne (Münzunion) 1857-1867, l'Alliance monétaire latine, 1865-1927, et l'Alliance monétaire scandinave, 1872-1931. Pour Hans Tietmeyer, les forces centrifuges sont encore plus

[246] Interview accordée par M. François MITTERRAND, président de la République à Antenne 2, Paris, le 11 décembre 1991.

[247] Hans TIETMEYER, Europaïsche Währungsunion und Politische Union-das modell mehrerer geschwindischkeiten, *Europa Archiv*, Folge 16/1994.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

importantes en raison de l'importance de l'État dans l'économie et la dimension des marchés financiers si une communauté politique durable n'existe pas. *« Les pays qui font partie d'une union monétaire ne partagent pas seulement les avantages, mais aussi les risques. Un équilibre momentané des intérêts sans ancrage politique n'est pas une base suffisante pour une union monétaire. »*

Si le principe d'une union politique en plusieurs étapes est devenu nécessaire pour sauvegarder l'euro selon le *couple Merkel-Sarkozy*, la finalité du projet n'en est pas moins différente. Les Français, dans le prolongement des idées de François Mitterrand, sont adeptes d'un *euro puissance.* Pour les Allemands, il s'agit de renforcer la stabilité de l'Union et sa prospérité, et d'en faire un instrument plus dépolitisé.

III. Europe nœud des réseaux de la mondialisation/Europe territoire : représentations allemandes et françaises

A. L'Allemagne et l'*économie sociale de marché* : modèle de société porté par l'État et projeté sur le territoire

1) Les origines de l'économie sociale de marché

Selon Henrik Uterwedde : *« Le grand défi que constitue la crise financière et économique mondiale, qui a plongé l'Allemagne comme ses voisins dans une situation difficile sans précédent, montre bien l'actualité du référentiel de l'économie sociale de marché et ceci à double titre : d'une part la révélation des limites d'un libéralisme sans normes et d'un capitalisme sans éthique, ainsi qu'un rappel au retour de l'État, s'accordent bien avec l'éthique de l'économie sociale de marché qui cherche à encadrer le fonctionnement des marchés et à faire valoir les valeurs dépassant la seule quête du profit.* » « *D'autre part, l'économie sociale de marché est de plus en plus vue comme un référentiel utile dans la recherche d'une sortie de crise au niveau international*[248]*. »*

L'économie sociale de marché s'inspire de l'école de Fribourg, qui a développé un modèle économique que l'on nomme *l'ordolibéralisme.* L'*ordo-libéralisme* est une forme de libéralisme qui propose une voie différente du libéralisme de type anglo-saxon que l'on qualifie de *« laissez-faire* » et de « *l'économie planifié*e » qui fut appliquée dans les régimes communistes. L'État fixe un cadre *(Rahmnordnung)* pour les activités, et celles-ci relèvent des individus. La responsabilité individuelle est très importante. Mais à la liberté de l'entrepreneur correspond une responsabilité sociale équivalente. Cela n'empêche cependant pas l'État d'intervenir en cas de défaillance des individus ou du mauvais fonctionnement du système, en

[248] Henrik UTERWEDDE, l'économie sociale de marché : la jeunesse d'un référentiel, *Regards sur l'économie allemande,* n°91, mai 2009, p.39-49.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

dernier recours. Selon l'*ordo-libéralisme*, le principe de concurrence et le marché sont plus performants pour générer la prospérité que le dirigisme économique.

Michel Foucault, soulignant les origines historiques du modèle allemand de l'*économie sociale de marché*, a écrit que le nazisme fut *« le champ d'adversité*[249] *»* de l'école de Fribourg dans les années 1920. Ce qui sous-tend cette forme de néolibéralisme, c'est aussi une certaine distance vis-à-vis de l'État. *L'État providence* ou *l'État fasciste*. En Allemagne, l'État-nation a été disqualifié après la défaite de la Seconde Guerre mondiale et l'État s'est reconstruit, avec une référence moindre à la nation. L'un des objectifs de la doctrine ordo-libérale fut de *« fonder la légitimité d'un État à partir d'un espace de libertés économiques*[250] *»* durant l'année 1948, à partir des idées développées dans les années 1925-1930. L'économie de marché *« n'est pas le principe de limitation de l'État »,* mais *« le principe de régulation interne de l'État de bout en bout de son existence et de son action*[251] *»*. Pour les néolibéraux, l'essentiel du marché n'est pas dans l'échange, comme le pensaient les libéraux, mais dans la concurrence. La concurrence, n'étant pas une donnée primitive, doit être le résultat d'un effort. *C'est « un objectif de l'art gouvernemental »*. Elle suppose une politique *« indéfiniment active*[252] *»*. Il faut gouverner *« pour le marché, plutôt que gouverner à cause du marché*[253] *»*. Le rapport défini par le libéralisme du XVIII[e] siècle est inversé : *« Comment régler l'exercice global du pouvoir politique sur les principes d'une économie de marché*[254]*. »* La stabilité des prix, comme contrôle de l'inflation, est une priorité par rapport au maintien du pouvoir d'achat, plein emploi, équilibre de la balance des paiements.

Lorsque Konrad Adenauer est devenu chancelier, il a décidé d'appliquer le modèle d'*économie sociale de marché* à la jeune République fédérale sous l'impulsion de son ministre de l'Économie Ludwig Erhard qu'on associe en Allemagne au *miracle économique allemand* d'après-guerre. Le terme *économie sociale de marché* est attribué au professeur Alfred Müller-Armack qui était secrétaire d'État au ministère de Ludwig Erhard[255]. *L'économie sociale de marché*, c'est bien plus qu'une théorie économique, c'est un véritable modèle de société porté par l'État et qui comporte une projection forte sur le territoire. Wilhelm Röpke (1899-1966), théoricien de cette école de pensée, avait imaginé un plan d'essence politique et

[249] Michel FOUCAULT, Naissance du biopolitique, Cours au Collège de France, 1978-1979, Seuil/Gallimard, octobre 2004, p.110
[250] Ibid. p.110.
[251] Ibid. p.120.
[252] Ibid. p.124.
[253] Ibid. p.125.
[254] Ibid. p.137.
[255] Un entretien avec Dominik ENSTE *:* Morale et profit ne sont pas incompatibles, *Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (CIRAC)*. http://www.cirac.u-cergy.fr/rea84.php

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

économique qui comportait une dimension spatiale forte, car il s'agissait de *« déplacer le centre de gravité de l'action gouvernementale par le bas*[256] *»*. Cette approche est compatible avec le fédéralisme allemand qui est caractérisé par le principe de subsidiarité, lui-même inspiré de la doctrine de l'Église, mais aussi l'éthique économique et sociale du protestantisme. Il se différencie du centralisme français qui a eu pour conséquence la concentration des activités autour de la capitale, à l'inverse d'une répartition des activités industrielles sur le territoire.

La charte de Wilhelm Röpke préfacée par Konrad Adenauer donne les orientations de la politique allemande en 1950 selon les principes ordo-libéraux : accès à la propriété privée, réduction des gigantismes urbains, substitution d'une politique des villes moyennes à la politique des grandes banlieues, substitution d'une politique et d'une économie des maisons individuelles à la politique et à l'économie des grands ensembles, encouragement aux petites unités d'exploitation à la campagne, développement des industries non prolétariennes comme l'artisanat et le commerce, décentralisation des lieux d'habitation, de production et de gestion, correction des effets de spécialisation et de division du travail, reconstruction organique de la société à partir des communautés naturelles, des familles et des voisinages.

L'économie sociale de marché comporte en réalité différentes variantes. *« Il ne faut pas confondre l'économie sociale de marché, sorte d'idéal type dans le sens de Max Weber, avec le modèle de capitalisme rhénan tel qu'il s'est développé depuis 1945 et fonctionne dans la réalité aujourd'hui »* souligne Henrik Uterwedde. Henrik Uterwedde distingue quatre grandes périodes au cours desquelles *l'économie sociale de marché* a évolué. La première période de 1949 à 1963 constitue l'âge d'or de *l'économie sociale de marché* marquée par l'établissement du cadre institutionnel et réglementaire. La période de 1963 à 1982 fut marquée par une approche plus interventionniste correspondant aux années de social-démocratie et répondant à la crise économique. La période de 1982 à 1996, la volonté d'Helmut Kohl de réinterpréter l'*économie sociale de marché* selon une vision plus libérale sera empêchée par les interventions de l'État pour faire face à l'unification allemande. La période de 2003 à 2011, au cours de laquelle le chancelier Gerhard Schröder a initié des réformes d'inspiration libérales avant l'arrivée de la chancelière Angela Merkel qui cherche un nouvel équilibre entre marché et solidarité, tandis que le référentiel à l'*économie sociale de marché* resurgit avec force pour sortir de la crise actuelle.

[256] Michel FOUCAULT, Naissance du biopolitique, Cours au Collège de France, 1978-1979, Seuil/Gallimard, octobre 2004, p.153.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) L'économie sociale de marché et les Français

Malgré les apparences rhétoriques, les différents gouvernements français ont été fascinés dans les grandes orientations par le modèle allemand. Le contraste est très grand après la guerre entre *l'ordolibéralisme* allemand et les conceptions françaises plus étatistes. Les représentations françaises de l'économie sont issues de la Révolution française et de sa conception de la République avec la nation souveraine, l'héritage colbertiste en référence au ministre Colbert sous Louis XIV qui prônait une intervention directe de l'État pour le soutien à l'économie, et le centralisme, tous ces héritages aboutissant au primat de la politique sur l'économie. Le *dirigisme économique* à la française a été appliqué par le général de Gaulle pour qui le dirigisme n'avait pas le sens péjoratif qu'il a pris aujourd'hui. Les conceptions françaises de l'économie ont pourtant évolué dès cette période avec la nomination par le général de Gaulle de Jean Monnet au plan. Celui-ci, inspiré par le *new deal* aux États-Unis où il a séjourné dans les années 1930 et pendant la Seconde Guerre mondiale, a introduit une conception plus libérale de l'économie.

Le modèle économique français s'est petit à petit rapproché du modèle allemand dès la présidence de Valéry Giscard d'Estaing qui a développé *une économie sociale de marché à la française*. La diffusion du modèle allemand s'est faite en France dans le contexte de crise. *« Le président Georges Pompidou pousse le développement industriel de la France afin d'égaler la puissance industrielle allemande »* souligne Henrik Uterwedde[257]. Les politiques de Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre dans les années 1970 se sont aussi inspirées du modèle allemand.[258] La diffusion du modèle allemand s'est faite en France sous la pression de la crise pétrolière et pour rattraper les performances supérieures de son voisin[259]. Comme l'a souligné Gilbert Ziebura[260], le contexte international a aussi joué un rôle fondamental avec les prémisses d'une contre-révolution économique d'essence néolibérale. L'essoufflement des politiques de relance keynésiennes a marqué la fin des Trente Glorieuses et la période a été marquée par la généralisation des politiques de l'offre. Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt n'ont pas pu s'opposer à cette tendance.

Le véritable tournant se situe au début des années Mitterrand en 1983, avec l'échec de la politique de relance du nouveau gouvernement socialiste qui a dû se résoudre à changer de politique pour rester dans le système

[257] Henrik UTERWEDDE, L'Europe allemande, mythe ou réalité ? Allemagne d'aujourd'hui, N°199, janvier-mars 2012, p.51-60.
[258] Henrik UTERWEDDE, Zwischen Staat und Markt, Frankreichs Wirtschaftsmodelle im Wandel, Adolf KIMMEL - Henrik UTERWEDDE (Hrsg.), Länderbericht Frankreich, Bundeszentrale für politische Bildung, 2012, S. 173-185.
[259] Gibert ZIEBURA, les relations franco-allemandes dans une Europe divisée, Mythes et réalité, réédité en 2012, Presses universitaires de Bordeaux, 446 p.
[260] Ibid.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

monétaire européen après des négociations très tendues avec les Allemands[261], et une troisième dévaluation (1981, 1982, 1983). La politique de relance de type *keynésienne* initiée par François Mitterrand lorsqu'il est devenu président de la République en 1981, a fait massivement fuir les capitaux hors du territoire français, au point de provoquer le rétablissement des contrôles de change. Ces mesures se sont soldées par un surenchérissement des importations et non pas un gain des entreprises françaises dans une économie ouverte. Devant le dilemme suivant : une sortie du SME associée à une politique alternative ou le maintien dans le SME, Mitterrand a choisi la seconde option sous l'impulsion de Jacques Delors. Le tournant de 1983 est considéré comme le virage de Mitterrand vers une politique orientée vers la construction européenne, avec le choix de s'engager vers la stratégie du *franc fort*, c'est-à-dire de s'arrimer au Deutsche Mark. Un choix politique, à partir d'une crise économique. La persévérance du gouvernement français à ne pas vouloir décrocher vis-à-vis du Deutsche Mark se base aussi sur le souvenir de cet échec. Cette décision avait provoqué une controverse entre Jacques Delors et les socialistes d'inspiration *souverainiste* comme Jean-Pierre Chevènement. La libéralisation de l'économie française depuis les années 1980 jusqu'à aujourd'hui ont transformé la vision étatiste d'après-guerre du capitalisme à la française qui a introduit les principes de *l'économie sociale de marché* par le biais de l'intégration européenne, notamment avec le lancement de la monnaie unique, mais préservé un penchant pour l'intervention de l'État plus important qu'en Allemagne. L'introduction de l'euro s'est en effet accompagnée de compromis sur les principes de l'union économique et monétaire plus proches des conceptions des Allemands, qui en retour ont abandonné le Deutsche Mark[262]. Il a été promis à l'opinion publique allemande réticente que l'euro serait géré comme le Deutsche Mark, c'est-à-dire selon des principes ordolibéraux[263]. La notion de *patriotisme*

[261] Lire à ce propos : Bernard CONNOLLY, La sale guerre de la monnaie européenne, Albin Michel, 1995. 457 p.
(Titre original : « The rotten heart of Europe, « Le coeur pourri de l'Europe «). Bernard Connolly, fonctionnaire européen britannique chargé du suivi du Système Monétaire Européen (SME) à la Commission européenne, a été licencié pour avoir divulgué dans cet ouvrage des informations confidentielles, mais aussi pour ses prises de position contre une monnaie unique européenne. Au-delà de certains passages outranciers et critiques qui révèlent les propres représentations de l'auteur à propos des dirigeants européens de cette période, la description et l'analyse des rapports de force dans les négociations relatives au projet d'union monétaire sont très éclairantes.

[262] La force de la monnaie et du commerce a longtemps compensé une marge de manœuvre plus limitée en politique étrangère et de défense. Une sorte de *« nationalisme du Deutsche Mark »* s'est renforcé par le succès économique de la République fédérale. La formule, on l'a dit, est de Jürgen Habermas.

[263] Ils se traduisent pour l'euro par le préalable de la libre circulation des capitaux dans l'Union européenne, l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE), l'objectif de stabilité des prix et de l'équilibre budgétaire qui s'ajoutent au principe de la concurrence dans

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

économique mise en avant par le Premier ministre Dominique de Villepin s'est réaffirmée à l'occasion de la crise économique en 2010 lors de la présidence de Nicolas Sarkozy. Le décalage entre la teneur du discours étatiste et la pratique libérale inscrite dans la réalité de l'économie française est cependant frappant[264].

Une part importante de l'électorat français étant eurosceptique ou anti(alter) mondialisation, à droite comme à gauche, les discours des élus des deux bords s'adaptent à cette opinion publique attachée à la figure de l'État et de la souveraineté nationale. Afin de donner une légitimité au projet européen après le référendum négatif de 2005 sur le traité constitutionnel, Nicolas Sarkozy a défendu une Europe qui refuse la mondialisation sans règle. *« C'est une Europe qui s'ouvre à la mondialisation et au libre-échange, mais dans la réciprocité. »* Le président insiste sur *« la concurrence loyale[265] »*. *« L'Europe »*, selon le président ne devrait pas accepter que les États-Unis obtiennent à l'OMC une dérogation pour soutenir les PME et que cette dérogation ne soit pas consentie pas dans les mêmes conditions pour l'Europe. « *L'Europe* » du président français se devrait d'instaurer, *« une préférence communautaire, de mettre en œuvre des politiques industrielles »,* car il *« n'accepte pas la désindustrialisation »,* ne veut pas *« rester les bras croisés devant les délocalisations »,* ni se soumettre *« à la pseudo-dictature des marchés ». « L'Union doit ensuite mieux défendre ses intérêts. » « La France demande que l'Europe adopte, comme le Congrès des États-Unis s'y prépare, un prélèvement carbone à ses frontières, qui est la seule décision intelligente pour tirer les conséquences du demi-accord de Copenhague[266]. »* Sa définition d'une nouvelle politique commerciale mettant en avant *« la règle de la réciprocité dans les négociations commerciales »,* une politique de concurrence *« à complètement repenser »* et son insistance sur *« le dumping fiscal »* et *« le dumping social[267] »* reflètent une vision plus protectionniste de l'économie que les Allemands.

S'il y a eu un renforcement des interdépendances économiques, et convergence franco-allemande sur les règles économiques européennes au fur et à mesure des compromis, les modèles économiques nationaux sont restés différents. Le rôle dirigeant de l'État dû aux différences d'organisation géopolitique (État fédéral/État récemment décentralisé) des deux nations

---

le marché unique qui veille à la non distorsion des principes du marché par les interventions directes de l'État, le principe du libéralisme pour les échanges.

[264] Henrik UTERWEDDE, Zwischen Staat und Markt, Frankreichs Wirtschaftsmodelle im Wandel, Adolf KIMMEL - Henrik UTERWEDDE (Hrsg.), Länderbericht Frankreich, Bundeszentrale für politische Bildung, 2012, S. 173. 185.

[265] Discours du président de la République Nicolas SARKOZY, Strasbourg, 2 juillet 2007.

[266] Discours du président de la République Nicolas SARKOZY, Voeux au corps diplomatique étranger, Palais de l'Élysée, 22 janvier 2010.

[267] Conférence de presse du président Nicolas SARKOZY, Conseil européen à Bruxelles, 2 mars 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

diffère, l'économie allemande est centrée sur les exportations, l'économie française est tirée par la croissance et la consommation intérieure. La crise financière suivie de celle de l'euro sera l'occasion pour le gouvernement français de tenter de remettre en cause certains principes, nous le verrons, issus de *l'économie sociale de marché* allemande, et adoptés au niveau européen, mais sans toutefois y parvenir complètement. D'où l'euroscepticisme des souverainistes de droite ou de gauche qui proposent une remise en cause des traités, notamment une sortie de l'euro ou une réforme radicale de sa gestion. En revanche, sur l'insertion dans les évolutions contemporaines à l'échelle mondiale, les deux nations diffèrent beaucoup plus, malgré la volonté affichée de régulation de l'économie mondiale.

B. Intérêts contradictoires de l'Allemagne et de la France face à la mondialisation

1) La représentation de l'Allemagne : *centre des réseaux* dans la *mondialisation*

Selon Stephen Martens[268], *« l'espace allemand ne se veut plus territorial, donc cartographiable : c'est un agencement de flux de valeurs marchandes, de capitaux, mais aussi flux de vecteurs modèles, tel celui de l'économie sociale de marché, voire d'un capitalisme anglo-rhénan ».* Une nouvelle représentation qu'à l'Allemagne d'elle-même émergerait selon Stephen Martens soulignant *« le passage d'une représentation de la position centrale de l'Allemagne en Europe à une représentation géoéconomique de la position centrale de l'Europe dans le monde ».*

Selon Stephen Martens, la *mondialisation* devenant la matrice en matière de politique étrangère, *« la géopolitique des espaces vitaux, des aires d'influence exclusive et de l'expansion territoriale n'a plus de sens en soi. Au sein de l'actuelle géopolitique des flux, qui s'est substituée à celle des espaces, prédominent les structures à réseaux ».*

Si l'on se réfère à la méthode d'analyse géopolitique, l'Allemagne comme *centre des réseaux* entre dans les catégories des représentations. Elle se combine aisément avec la notion de *puissance commerçante*. La *mondialisation*, qui est une idée dominante dans les discours, est une représentation qui a une traduction territoriale. Les réseaux linéaires comme ceux des affaires, du commerce et des banques ou des lignes aériennes forment des ensembles spatiaux de la géographie, comme de la géopolitique. Le choix des Allemands de se positionner au cœur de ces réseaux est une

[268] Stephen MARTENS, La représentation géopolitique de la position centrale de l'Allemagne, perceptions allemandes, *Allemagne d'aujourd'hui*, n°153, juillet-septembre 2000, p. 26-51.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

stratégie issue d'une représentation dont la traduction spatiale n'est pas absente.

L'Allemagne comme *nation exportatrice* (planche 33) est la représentation la plus courante exprimée par le gouvernement d'Angela Merkel. Si cette représentation n'est pas spatiale, elle comporte néanmoins une traduction spatiale.

Le schéma montre dans ses grandes lignes le positionnement de l'Allemagne comme *puissance économique*, qui a besoin de sources d'énergie extérieures (la Russie et le Moyen-Orient), pour pouvoir produire et exporter. L'Allemagne est insérée dans une multitude de réseaux dans la mondialisation, qui ont une géographie comme les flux maritimes, mais aussi les gazoducs et oléoducs sur le continent eurasien, et les marchés d'exportation principaux sont l'Union européenne, les États-Unis (d'où le projet de marché transatlantique), la Russie et l'Asie, notamment la Chine. La multiplication de ces flux, en particulier au niveau de l'Union européenne, est un moyen de créer des interdépendances transnationales (*Verflechtung*) qui tendent à effacer les frontières, et favorisent la stabilité et la paix dans l'esprit des Allemands, mais aussi à faire de leur force économique et financière, un outil d'influence politique à l'échelle européenne et globale par l'exportation de leur modèle *d'économie sociale de marché*.

La différence avec les représentations françaises est la référence des Allemands avant tout à leur force économique qui les porte plus vers les flux que le territoire. Face à la *mondialisation*, le territoire des Français qui implique des frontières pour se protéger, serait en décalage avec l'espace des flux de la *mondialisation* des Allemands qui raisonnent donc plus en termes d'*imbrications économiques et politiques (Verflechtung)*. Le territoire, qui se définit comme une appropriation d'un espace selon un projet politique resterait en conséquence une notion plus courante chez les Français pour qui l'économie est au service de la politique. Il s'agit pour les Allemands moins d'exercer la puissance sur un territoire comme les Français que d'être compétitifs dans une compétition économique selon des règles et des normes idéalement acceptées par tous dans des espaces quadrillés par des réseaux sans limites.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

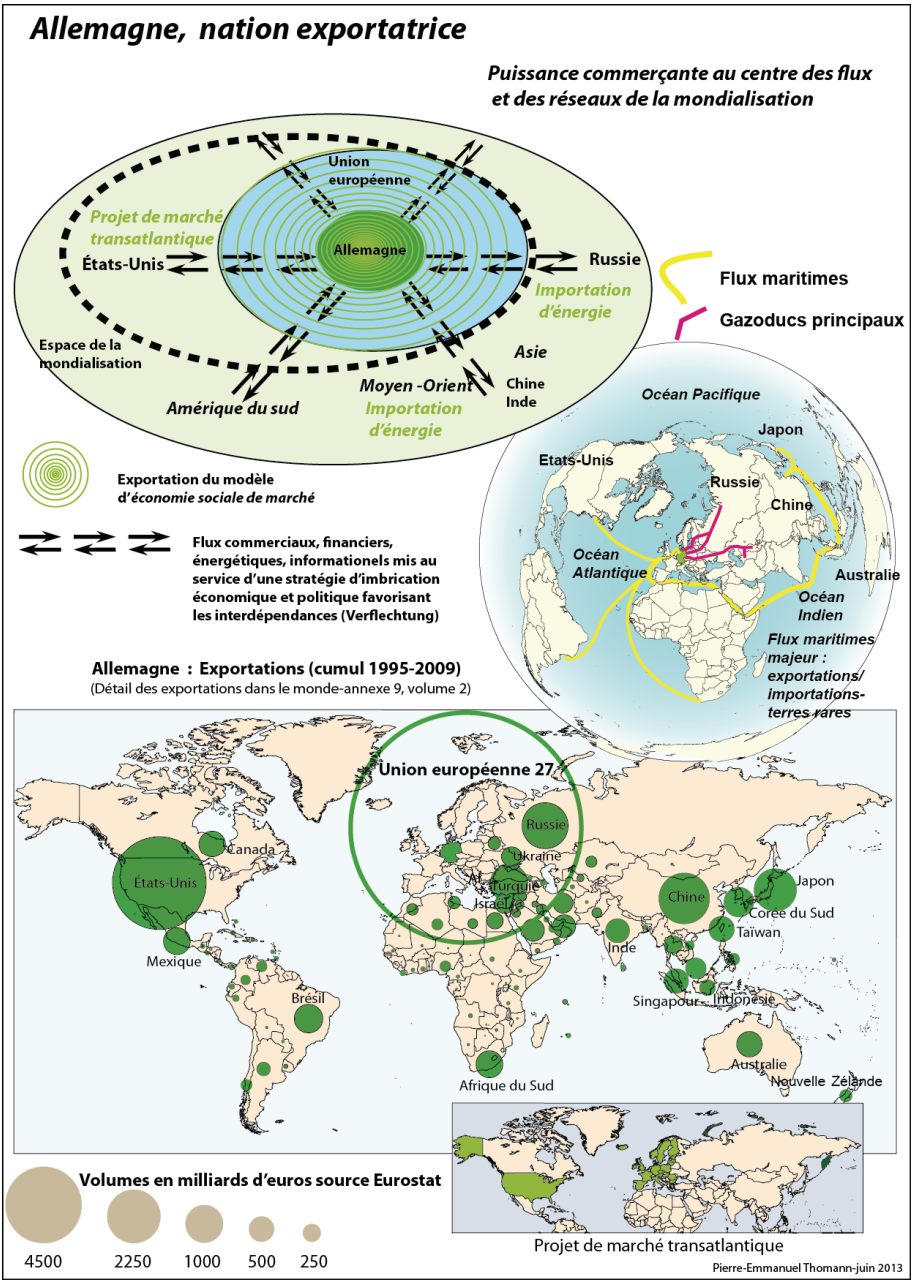


Planche 33. L'Allemagne, *nation exportatrice*

Ensembles spatiaux et réseaux

L'ampleur de l'intégration des réseaux bancaires européens, mais aussi mondiaux a été révélée par la rapidité avec laquelle la crise financière de

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2008 qui avait initialement éclaté aux États-Unis s'est transmise à l'Europe entière. La faillite financière imminente provoquée par la spéculation sur la dette d'un État européen de dimension très modeste, la Grèce, a fait craindre un effet domino dans toute la zone euro au point de faire éclater la monnaie unique européenne par le biais des participations croisées des banques européennes. Les questions monétaires et les questions économiques, lorsqu'elles participent aux questions de rapports de pouvoir sur le territoire, peuvent faire partie du champ d'études de la géopolitique[269]. À propos de la problématique de la crise de l'euro, l'exposition bancaire, c'est-à-dire la présence des réseaux bancaires allemands et français en Grèce et dans les autres pays en difficulté de la zone euro a aggravé les enjeux européens. L'Allemagne et la France et leurs partenaires de la zone euro, après d'âpres négociations, ont été acculés à intervenir pour sauvegarder leur propre système bancaire et éviter l'effet domino qui aurait éventuellement fait exploser la zone euro, et déboucher sur une crise politique grave. L'endiguement de la faillite de ces réseaux bancaires a aussi été l'occasion d'une crise autour de la question du pouvoir entre les gouvernements allemand et français proposant des modèles économiques concurrents. La crise de l'euro est aussi le révélateur du positionnement des Allemands et des Français dans la *mondialisation*.

L'enjeu des réseaux en Allemagne

Les réseaux, leur contrôle et la captation des flux sont un enjeu dans la rivalité entre espaces et systèmes économiques. La stratégie d'attraction des Allemands des activités économiques par le concept de *Standort Deutschland* (politique d'aménagement du territoire) est une illustration de cette notion. Selon le chercheur Rémi Lallemant, *« le fait est qu'un grand nombre d'entreprises considérées conservent un fort ancrage en Allemagne, où elles sont étroitement intégrées dans des réseaux productifs régionaux, c'est-à-dire au sein de systèmes de relations nouées avec une pluralité d'acteurs socio-économiques (clients, fournisseurs, centres techniques, organismes de formation au sein de territoires plus ou moins étendus géographiquement, mais où jouent les considérations de proximité[270] ».*

[269] Selon Yves Lacoste *« des réseaux linéaires, comme ceux du grand commerce, des affaires et des banques ou des lignes aériennes, se sont étendus au-delà des limites de l'ensemble spatial de leur État d'origine et leur importance n'a cessé de grandir. Grâce à ces réseaux officiels et clandestins, de grandes puissances exercent leur influence sur de vastes parties du monde » (p.15 et « ces réseaux linéaires forment une des multiples catégories d'ensembles spatiaux de la géographie, comme de la géopolitique ».* Yves LACOSTE, Géopolitique, la longue histoire d'aujourd'hui, Larousse, 2009, p.16.

[270] Rémi LALLEMANT, Le système productif allemand à l'épreuve de « l'économie de bazar », Regards sur l'économie allemande-*Bulletin économique du CIRAC*, n°100, 2011, p.27-38.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) L'Europe : un carrefour des réseaux mondialisés ou une Europe protection ?

« En refusant de débattre en profondeur du destin de l'Europe après la chute du mur de Berlin, Français et Allemands ont notamment laissé ouverte la question qui taraude les populations : l'UE est-elle dans le monde globalisé, un espace fini susceptible d'être un champ de décisions politiques, un cadre protecteur, ce qui suppose qu'elle ait des frontières ? Où n'est-elle qu'une sous-partie d'un réseau mondial d'intérêts enchevêtrés et de valeurs plus ou moins partagées, ce qui appelle au contraire le démantèlement des frontières[271] *?»* Pour Frank-Walter Steinmeier, (membre du SPD, Parti social-démocrate d'Allemagne) l'unification européenne n'est pas seulement une réponse aux dérives du XX^{e} siècle, mais elle est la seule réponse pour le XXI^{e} siècle à la *mondialisation*. L'Union européenne détient une expertise pour la prévention des conflits, la bonne gouvernance, la politique climatique et le développement et les questions migratoires. Sa vision est celle d'une Union européenne comme *puissance civile (Zivilmacht)* qui est une représentation qui se complète aisément avec l'Europe comme *puissance commerçante*. La marque du succès de l'intégration européenne, c'est de parvenir à un équilibre entre les intérêts des différents acteurs de la scène internationale de manière pacifique au travers d'une *imbrication (Verflechtung)* de ces mêmes intérêts selon le principe de prospérité économique et de justice sociale. L'Union européenne est un modèle de *Weltinnenpolitik*[272] *(politique intérieure mondiale)*. Le terme de *Weltinnenpolitik* est difficilement traduisible, mais il correspond à une stratégie politique visant à s'écarter de la politique internationale classique, qui fait une distinction entre la politique intérieure d'un État et sa politique extérieure ou étrangère. Cette *politique intérieure mondiale* vise à rendre les États interdépendants, en effaçant petit à petit les frontières par des échanges économiques et la libre circulation des populations, à renforcer le *multilatéralisme,* c'est-à-dire privilégier la négociation et la consultation au sein des organisations comme l'Union européenne ou les Nations unies, et *juridiciser* les relations internationales par l'adoption de normes communes à tous les États, à l'image de règles internes aux États, d'où l'expression de *politique intérieure mondiale*. Selon le ministre, ce modèle de *l'imbrication* des intérêts doit être exporté petit à petit dans le voisinage de l'Union européenne et l'ancrer aussi loin que possible au niveau mondial. Pour le ministre, la coopération internationale, en synergie avec le partenariat transatlantique, est la seule voie pour l'Union européenne de rester crédible

[271] Sylvie GOULARD, France-Allemagne : pour une initiative qui aille au-delà des apparences, visions franco-allemandes n°5, *comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa*), juin 2005, p.3

[272] Frank-Walter STEINMEIER, Verflechtung und Integration, die neue Ostpolitik, *Internationale Politik*, März 2007, Nr.3, 62 Jahrgang, S.6-11.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

dans un monde marqué par l'arrivée de nouvelles puissances comme la Chine et l'Inde pour garantir la stabilité, la prospérité économique et la démocratie. C'est par son attractivité que l'Union européenne peut inciter les autres régions à suivre *son modèle*. La crise internationale a toutefois atteint l'Allemagne comme *nation exportatrice (Exportnation)*. Selon la chancelière allemande[273], dans une période faste, une économie mondiale prospère est profitable à l'Allemagne par sa forte capacité exportatrice. Lors d'une récession, l'orientation de l'économie vers l'exportation devient évidemment un défi. L'Allemagne a donc intérêt à une sortie de crise rapide pour l'économie mondiale.

Un *« déséquilibre à la racine du mal »* selon le président français est la question de la *« balance commerciale ». « Les pays excédentaires doivent consommer davantage. Les pays déficitaires doivent consommer moins et rembourser leurs dettes[274]. »* L'Allemagne est un pays fortement excédentaire, tandis que la France est fortement déficitaire. La chancelière a pourtant prévenu qu'elle n'est pas d'avis, comme le lui a été suggéré par le gouvernement français, que l'Allemagne devienne moins dépendante vis-à-vis des exportations. Elle estime que cela n'est ni praticable, ni possible de compenser les exportations par la demande intérieure, particulièrement en raison de la démographie allemande. L'Allemagne a profité de la globalisation les 20 dernières années, mais *« l'Allemagne en tant que champion du monde de l'exportation doit surmonter la crise. Il sera débattu si en tant qu'État, nous croyons que nous sommes les meilleurs entrepreneurs. »* L'Allemagne se considère comme un *« global player*[275] *»* (en anglais dans le texte) et le commerce mondial est vital pour la croissance et les emplois. Selon la chancelière, le commerce international compte pour un tiers du PIB qui, en 2007, s'est élevé à 970 milliards d'exportations et 770 milliards d'importations. Les taux d'exportation sont entre 60 et 70 % dans l'automobile et 70 % pour la construction de machines. Un emploi sur cinq est dépendant directement ou indirectement des exportations. Angela Merkel[276] a souligné que le rôle de l'Asie sera plus important dans le monde globalisé du XXI^{e} siècle. 10 % des exportations allemandes vont en Asie et 16 % des importations allemandes proviennent de cette même région.

Les Français sont en faveur d'une véritable *politique industrielle européenne* afin de compenser l'ouverture des frontières nationales au

[273] Discours de la chancelière Angela MERKEL, Rede anlässlich der Veranstaltung der initiative Neue Soziale Marktwirtchaft « Erfolg made in Germany- die Soziale Marktwirtschaft, 2 juin 2009, Berlin.

[274] Discours du président de la République Nicolas SARKOZY, Forum de Davos, le 27 janvier 2010.

[275] Discours de la chancelière Angela MERKEL, Unternehmertag des Bundesverbandes des Deutschen Gross und Aussenhandel e.v. (BGA), 20 octobre 2008.

[276] Discours de la chancelière Angela MERKEL, 10. deutschen Weltbankforum, 20 novembre 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

marché unique et le droit de concurrence qui limite les aides d'État, mais surtout vis-à-vis des concurrents étrangers à l'échelle mondiale qui viennent investir le marché européen en vertu des accords de libre-échange. Selon Pascal Kaufmann, et Henrik Uterwedde, le territoire européen est aujourd'hui l'échelle adéquate d'exercice des instruments de régulation dans la stratégie française face à la *mondialisation*, l'échelon national étant trop petit pour l'exercer efficacement[277]. Les gouvernements français successifs d'après-guerre ont aussi cherché à positionner la France comme puissance exportatrice avec la création du marché unique européen. Il n'a jamais été question de faire du marché unique un espace fermé aux échanges extérieurs. La position du curseur entre ouverture et protection est toutefois restée différente de celle des Allemands qui sont de tradition plus libérale depuis l'introduction de *l'économie sociale de marché.* Les Allemands sont moins favorables à ce type de politiques qui viendrait menacer la libre concurrence et considèrent que le niveau européen doit se cantonner au cadre règlementaire pour que les marchés fonctionnent de manière satisfaisante[278].

Ces deux visions différentes du territoire de l'Union européenne, comme entité territoriale bornée ou espace de réseaux enchevêtrés expriment deux manières différentes de se positionner avec des finalités différentes dans la *mondialisation*. La projection au niveau européen de la représentation de *l'Allemagne au centre des réseaux*, s'accorde parfaitement avec la représentation de l'Allemagne comme *nation commerçante*, et défend un modèle ouvert sur l'extérieur. Cette représentation doit être nuancée, car les Allemands défendent aussi le modèle de *l'économie sociale de marché* au niveau européen face à d'autres modèles, ce qui implique une adéquation entre modèle socio-économique et territoire européen. Le modèle *d'économie sociale de marché* des Allemands projeté au niveau européen entre en concurrence, nous le verrons avec la crise de l'euro, avec les conceptions françaises qui malgré les convergences restent différentes comme nous allons le constater avec les représentations d'Angela Merkel et Nicolas Sarkozy.

Angela Merkel a maintes fois réaffirmé son attachement à *l'économie sociale de marché*. *« Nous étions autrefois d'accord que l'économie sociale de marché est un modèle à succès et qu'elle a incarné le made in Germany et la prospérité pour tous d'une manière qui ne s'est encore jamais produite en Allemagne. »* La crise économique et financière « *ne change rien à cette opinion*[279] *»*. La raison pour laquelle *« la place de l'Allemagne est dans le*

[277] Pascal KAUFMANN, Henrik UTERWEDDE, La France et l'Allemagne face à la crise de l'Euro, À la recherche de la convergence perdue, Comité d'études des relations franco-allemandes, (CERFA), *IFRI,* juillet 2010, 34 p.

[278] Henrik UTERWEDDE, L'Europe allemande, mythe ou réalité ? *Allemagne d'aujourd'hui*, N°199, janvier-mars 2012. p.51-60.

[279] Discours de la chancelière Angela MERKEL, Der initiative Neue Soziale Marktwirtchaft - Erfolg made in Germany- die Soziale Marktwirtschaft, 2 juin 2009, Berlin.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

monde ce qu'elle est » est la meilleure preuve de la réussite de son modèle économique et de société. *« L'économie sociale de marché »* permet un équilibre entre la performance économique et la justice sociale, entre la liberté et l'Ordre, mais la liberté et l'Ordre sont complémentaires dans *« l'économie sociale de marché ». « Elle se base sur la morale et possède donc une responsabilité. »* La chancelière attribue cette situation favorable à l'héritage de Ludwig Erhard qui a mis en œuvre *« la surveillance de la concurrence à travers l'État comme gardien de la bonne organisation ».* La liberté est importante pour le fonctionnement des marchés. Mais lorsque la liberté provoque la chute d'un acteur, le *« bon fonctionnement de l'État » (Staatliche Ordnung) doit limiter la liberté afin que tout le monde puisse en profiter. C'est cela l'économie sociale de marché. »* Selon Angela Merkel[280], *« le libre commerce est la clé pour un monde plus juste. Le danger du protectionnisme est toujours existant, lorsque les peurs influencent les sentiments des gens. Les opportunités d'exportation sont importantes pour la croissance allemande, car le continent européen n'est pas en croissance en ce qui concerne les chiffres de la population. »* Le président français s'est fait l'avocat d'un nouveau capitalisme. Le capitalisme *« c'est ce qui a permis l'essor extraordinaire de la civilisation occidentale depuis sept siècles. La crise financière n'est pas la crise du capitalisme. C'est la crise d'un système qui s'est éloigné des valeurs les plus fondamentales du capitalisme. »* Mais la *« crise actuelle doit nous inciter à refonder le capitalisme sur une éthique de l'effort et du travail, à retrouver un équilibre entre la liberté et la règle, entre la responsabilité collective et la responsabilité individuelle ». « Il faut un nouvel équilibre entre l'État et le marché, alors que partout dans le monde les pouvoirs publics sont obligés d'intervenir pour sauver le système bancaire de l'effondrement. Un nouveau rapport doit s'instaurer entre l'économie et la politique à travers la mise en chantier de nouvelles réglementations[281]. »* Les Français gardent la conviction qu'il existe un primat de la politique sur l'économie, et la crise est l'occasion pour le réaffirmer. Le président déclare donc à l'occasion de la crise de l'euro que *« l'Europe sans politique, l'Europe en pilotage automatique qui ne fait qu'appliquer aveuglément les règles de la concurrence et du libre-échange est une Europe qui ne peut pas faire face aux crises. C'est une Europe désarmée. C'est une Europe qui est condamnée à subir. Cette Europe-là, nous n'en voulons pas[282]. »*

À l'échelle mondiale, la nouvelle stratégie économique allemande de resserrement des liens et des échanges avec les nouvelles puissances montantes *(Gestaltungmächte)* portée par le gouvernement de coalition souligne la position offensive des Allemands dans la mondialisation, et

[280] Discours de la chancelière Angela Merkel, 10.deutschen Weltbankforum, 20 novembre 2008

[281] Discours du président de la République Nicolas SARKOZY, Toulon, 25 septembre 2008.

[282] Discours du président de la République Nicolas SARKOZY, Toulon, 1er décembre 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

contraste encore avec la posture plus défensive des Français, qui s'accentue avec l'asymétrie en faveur de l'Allemagne en termes de performances économiques. Les débats politiques en Allemagne sont toutefois vifs par rapport aux problèmes de compétitivité avec les puissances émergentes et l'accroissement des inégalités sociales, qui a progressé à la suite des réformes économiques initiées par Gerhard Schröder au début des années 2000. Elles ont renforcé les succès aux exportations, mais creusé les inégalités sociales.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

CHAPITRE II

Sauvetage de l'euro : stratégies allemandes et françaises et enjeux de pouvoir

I. Les causes de la crise

A. Crise financière mondiale et exposition des systèmes bancaires

1) Les origines de la crise

La crise financière de 2008 issue de l'exposition des banques européennes aux crédits « pourris » du marché immobilier américain a obligé les États à creuser leurs déficits publics pour sauvegarder leur système bancaire de la faillite. Les dettes accumulées par les États pour venir au secours des systèmes bancaires en difficulté, ainsi que les plans de relance, se sont ajoutés à leur endettement déjà élevé avant la crise. Les marchés financiers se sont interrogés sur l'éventuel éclatement de la zone euro dans une perspective spéculative, mais aussi dans la crainte d'engranger des pertes à cause des asymétries entre les économies de la zone euro et l'incapacité des pays fragiles de la périphérie européenne[283] à honorer leurs dettes. Les taux des prêts ont par conséquent atteint des montants prohibitifs pour la Grèce, incapable d'honorer ses dettes dès 2010.

2) Les expositions bancaires

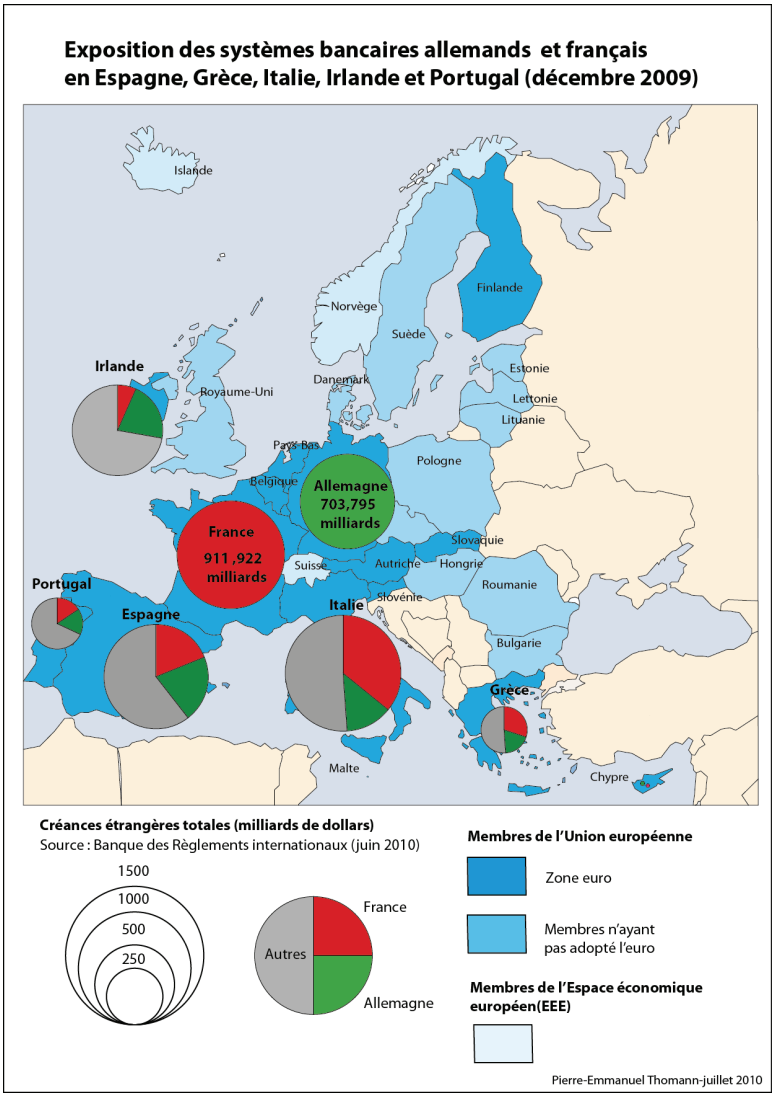
La carte 34 souligne les interdépendances du système bancaire européen. En raison de l'exposition des banques, en particulier celles de la France et l'Allemagne, l'éventualité d'un défaut de paiement de l'État grec a menacé l'ensemble de la zone euro. Les participations croisées et l'interdépendance[284] du système bancaire ont fait craindre un effet domino, transformant les difficultés des États du Sud de l'Europe en menace

[283] Les PIIGS : Portugal, Irlande, Italie, Grèce, Espagne, mais aussi la Hongrie.

[284] Les systèmes bancaires français et allemand ont pris avantage du marché unique et de la libéralisation des capitaux (première étape de l'Union économique et monétaire), et sont de ce fait très exposés dans les pays du Sud de l'Europe.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

systémique. La Grèce, qui ne représente que 2,15 % du PIB de l'Eurogroupe, n'est pas en mesure à elle seule de déstabiliser le système bancaire par un défaut de paiement. La contagion à l'Espagne ou à l'Italie pourrait par contre largement dépasser les capacités financières de soutien de la zone euro[285].



Carte 34. Exposition des systèmes bancaires allemand et français en Espagne, Grèce, Italie, Irlande et Portugal (décembre 2009)

[285] Le niveau d'endettement et le déficit de la France ont aussi fait craindre une contagion de la spéculation à la France selon un scénario catastrophe. Une non-intervention des pays de la zone euro pouvait ainsi faire craindre un effondrement en chaîne du système bancaire français et allemand à partir de la Grèce selon un effet domino.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Un sauvetage du système bancaire comme celui qui s'est produit lors de la crise bancaire de 2008, aurait sans doute été plus coûteux. Le plan de sauvetage a voulu aussi éviter ce scénario.

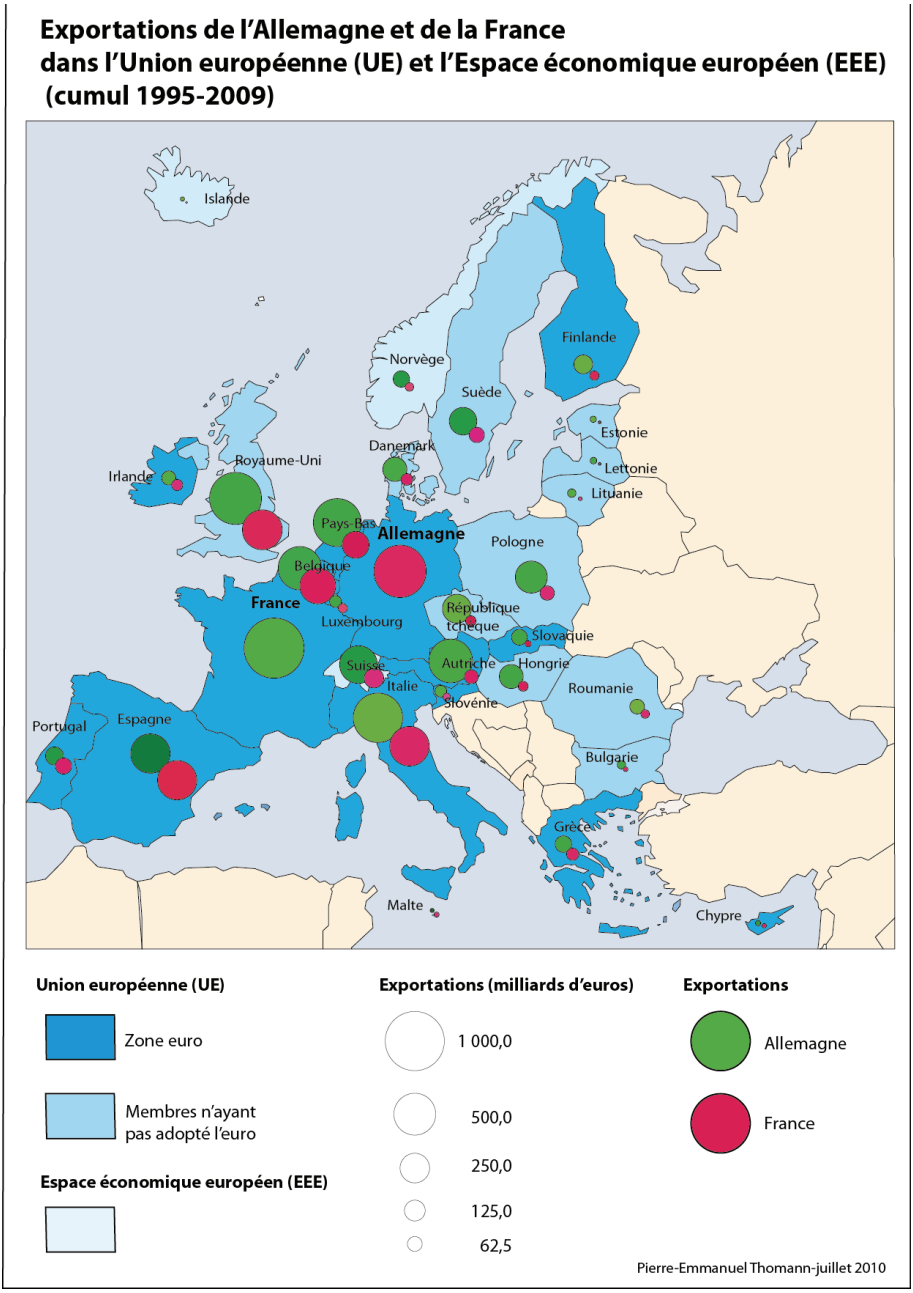
B. Disparités européennes et échec de la convergence économique

1) Une géographie marquée des disparités en matière de performances économiques

En sus de l'interdépendance bancaire, le déséquilibre dans les performances économiques entre l'Europe du Nord-est et l'Europe du Sud-ouest avec l'Allemagne et la France au point de contact entre ces deux zones, fragilise l'architecture européenne et démontre l'inefficacité de stratégies économiques poursuivies depuis l'introduction de l'euro pour faire converger les économies de la zone euro. La crise a souligné que le processus d'Union économique et monétaire de l'Union européenne était largement inachevé : l'Union monétaire, dès sa création selon les dispositions du traité de Maastricht, n'a pas été accompagnée par une Union économique, car le levier budgétaire est resté de la compétence des États. Les États, qui ont préservé leur souveraineté pour la politique économique, à la différence de la politique monétaire unifiée, ont poursuivi des stratégies économiques différentes. La création de l'euro a été suivie par une augmentation des taux d'exportations de l'Allemagne et de ses excédents dans la zone euro, tandis que les pays du Sud déficitaires et aujourd'hui en difficulté, France comprise, ont profité des taux d'intérêt très bas grâce à la crédibilité apportée par l'Allemagne à l'euro, pour s'endetter sans grande conséquence jusqu'au choc de la crise économique en 2008 et la montée des taux d'emprunts pour ces pays. Le non-respect des règles du *pacte de stabilité et de croissance* par le binôme Schröder-Chirac et leur assouplissement en 2005 a aussi donné un signal de laxisme vis-à-vis des règles qui s'est propagé aux autres membres de la zone euro.

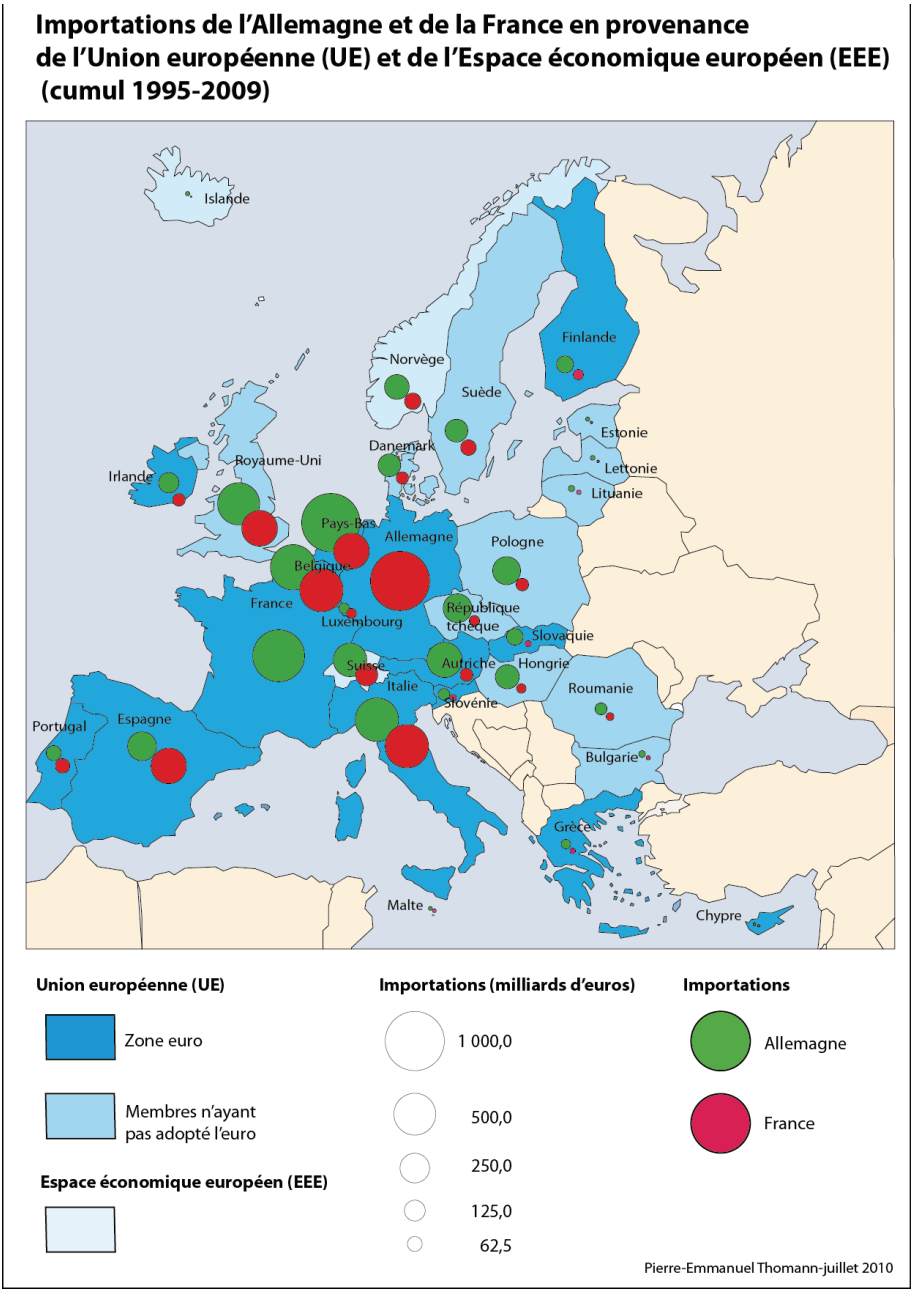
La carte de comparaison des exportations et importations allemandes et françaises en Europe (carte 35 et carte 36) souligne le différentiel important entre les deux pays. La France est le premier partenaire commercial de l'Allemagne en ce qui concerne les exportations et l'Allemagne le premier partenaire pour la France. L'Allemagne est également le premier partenaire commercial pour tous les membres de l'Union européenne. Les exportations allemandes, mais aussi les importations sont relativement plus équilibrées dans les différentes directions géographiques que celle de la France au sein de l'Union européenne et l'Espace économique européen (EEE).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



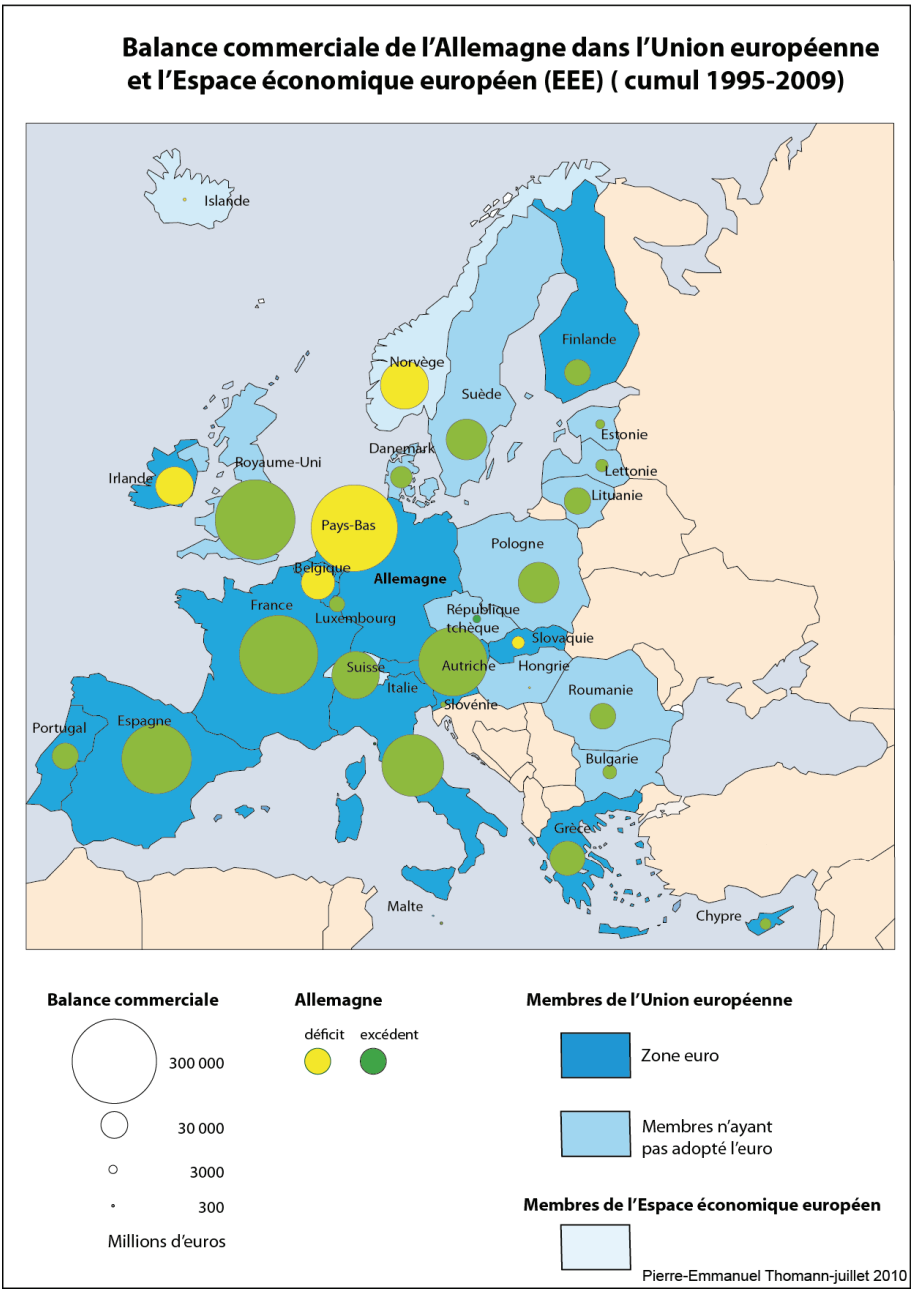
Carte 35. Exportations de l'Allemagne et de la France dans l'Union européenne et l'Espace économique européen (1995-2009)

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



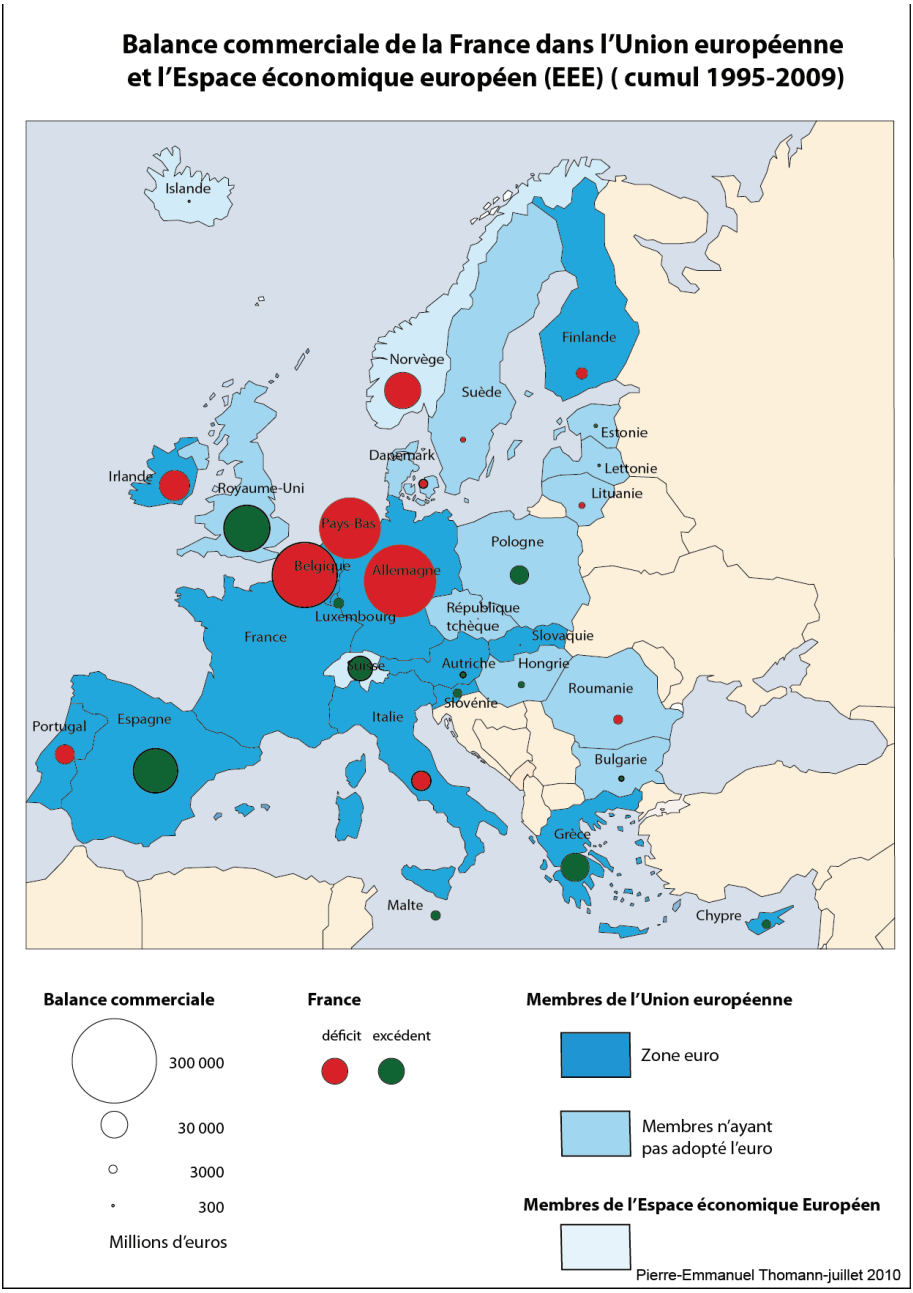
Carte 36. Importations de l'Allemagne et de la France en provenance de l'Union européenne et de l'Espace économique européen (cumul 1995-2009)

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



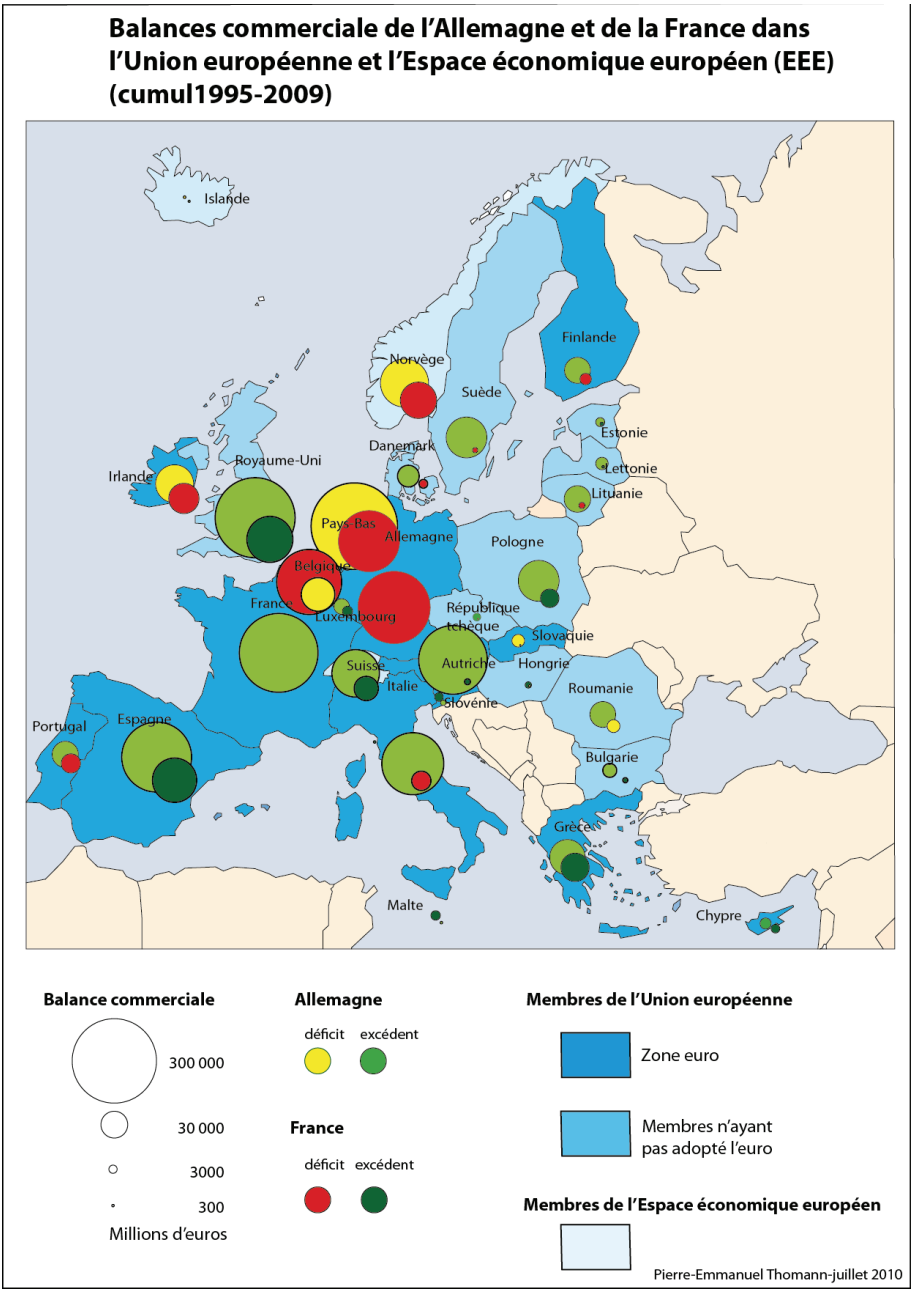
Carte 37. Balance commerciale, l'Allemagne dans l'Union européenne et l'Espace économique européen (1995-2009)

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Carte 38. Balance commerciale, la France dans l'Union européenne et l'Espace économique européen (1995-2009)

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Carte 39. Balances commerciales, l'Allemagne et la France dans l'Union européenne (cumul 1995-2009)

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Cette configuration a son importance, car elle donne une réalité à la perception positive de l'Allemagne de sa *position centrale et de puissance commerciale au centre des réseaux commerciaux* comme facteurs de prospérité et de stabilité en Europe. Les exportations allemandes se dirigent vers la France, mais aussi les Pays-Bas, la Belgique, le Royaume-Uni, et au Sud, l'Italie et l'Espagne. Les exportations en Europe centrale dépassent largement celles de la France, notamment en Autriche, en Pologne, en République tchèque, en Slovaquie et en Hongrie. Les exportations sur le flanc septentrional de l'Europe sont également plus importantes que les exportations françaises. Les exportations françaises se concentrent pour l'essentiel en Allemagne, suivi du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de la Belgique, de l'Italie et de l'Espagne dans une seconde catégorie, tandis qu'elles sont beaucoup moindres en Europe centrale, en Europe du Nord et dans les Balkans. En ce qui concerne les importations, le premier pays fournisseur de la France est l'Allemagne, tandis que les Pays-Bas le sont pour l'Allemagne. Les importations allemandes sont prépondérantes en provenance des pays de l'Ouest et du Sud, avec les Pays-Bas, la France, la Belgique, l'Italie, le Royaume-Uni. Les importations allemandes en provenance d'Europe centrale et d'Europe du Nord sont nettement plus importantes que les importations françaises. Il en est de même pour les Balkans et les Pays baltes avec des volumes plus faibles.

Les cartes 37 et 38 illustrent les balances commerciales. La carte 39 superpose sur une même carte les déficits et excédents commerciaux de l'Allemagne et de la France dans l'Union européenne et dans l'Espace économique européen (EEE). L'Allemagne a un important excédent commercial avec la France. Les déficits de l'Allemagne sont concentrés dans un nombre restreint de pays, avec en tête les Pays-Bas ; viennent ensuite la Norvège, la Belgique et l'Irlande. Les déficits avec la Slovaquie et la Roumanie sont extrêmement faibles. Le déficit commercial de la France est ventilé entre l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège et l'Irlande dans une moindre mesure, et de manière très limitée avec l'Italie, le Portugal, mais aussi la Suède, la Finlande et le Danemark. Les excédents de l'Allemagne sont relativement bien répartis dans toutes les directions géographiques, avec une prépondérance pour la France et les pays du Sud comme l'Italie et l'Espagne, mais aussi le Royaume-Uni, l'Autriche et la Suisse. La majorité des pays membres de l'UE qui ne font pas partie de la zone euro sont des débouchés importants pour l'Allemagne, comme l'Europe centrale, mais aussi la Suède. L'Allemagne a aussi des excédents commerciaux avec l'Europe du Sud.

Les pays avec qui la France est excédentaire sont plus limités : le Royaume-Uni, l'Espagne, et ensuite dans une autre catégorie plus faible la Suisse, la Pologne et la Grèce. La France compense donc partiellement sa balance déficitaire grâce à ses exportations dans le Sud de l'Europe, mais aussi au Royaume-Uni. Les excédents avec les Pays baltes, excepté la

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Lituanie et les pays d'Europe centrale comme la Hongrie, la Slovénie et la Bulgarie dans les Balkans sont très limités. Cette configuration pousse les Allemands à éviter toute division du marché unique dont ils profitent largement dans toutes les directions en sous-ensembles séparés par de nouvelles barrières si la zone euro adoptait des règles différentes après une montée en puissance d'un *gouvernement économique européen* comme le souhaitent les Français à cette échelle. L'importance des pays du Sud pour la France dans sa balance commerciale a poussé son gouvernement à exiger l'inclusion de l'Italie et de l'Espagne dans la zone euro et de les y maintenir, pour éviter des dévaluations monétaires compétitives sur ces marchés d'importance et contrebalancer le poids de l'Allemagne et des pays du Nord, nous y reviendrons dans les chapitres suivants.

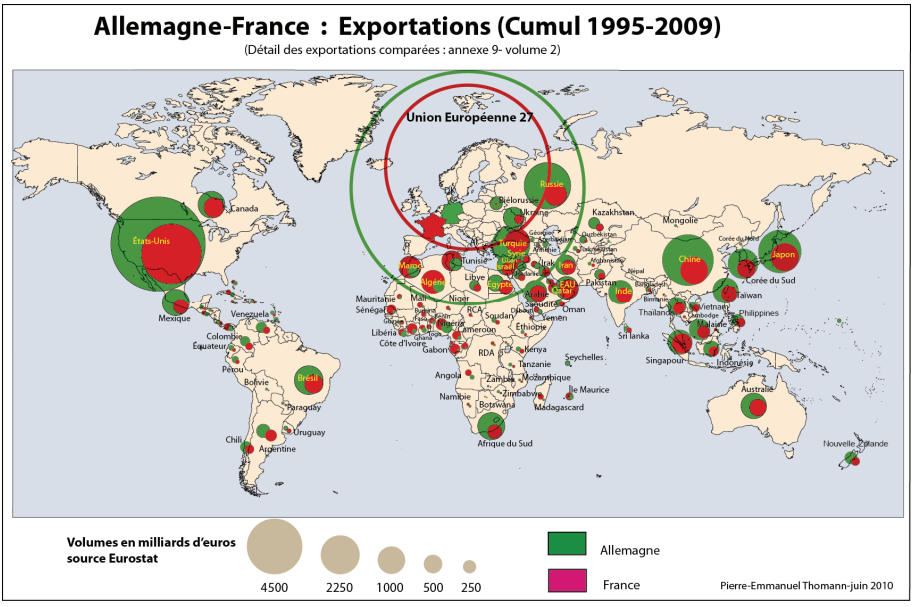
La carte 40 souligne les différences entre les deux pays en ce qui concerne les exportations au niveau mondial. En 2011, l'Union européenne représente environ les deux tiers des exportations totales, pour l'Allemagne comme pour la France. Le cumul des exportations allemandes et françaises durant la période 1995-2009 souligne le différentiel important des exportations à l'échelle de l'Union européenne au profit de l'Allemagne par rapport à la France, mais aussi à l'échelle mondiale dans la plupart des pays, à l'exception du Maghreb en Algérie, Maroc et Tunisie, mais aussi les anciennes colonies françaises en Afrique subsaharienne. Cette configuration participe du sentiment d'infériorité développé dans les représentations françaises vis-à-vis de l'Allemagne et la comparaison récurrente par la classe politique et dans les médias entre les performances allemandes et les faiblesses françaises. La meilleure tenue des Français au Maghreb et sur le continent africain par rapport aux Allemands participe par contre aux représentations françaises d'un rôle privilégié de la France dans l'enveloppe euroméditerranéenne et africaine dans son positionnement dans la *mondialisation*. Les Français ne se perçoivent pas comme une *puissance commerciale,* mais leurs performances sont loin d'être négligeables avec la deuxième place en Europe en 2011 et la cinquième au niveau mondial selon le PIB. Toutefois, la dynamique est négative si l'on prend en compte la parité de pouvoir d'achat (PPA) et la France serait reléguée en 9^{e} position au niveau mondial, passant derrière la Chine, l'Inde, la Russie et le Brésil[286]. L'économie française, à la différence de l'économie allemande, n'est pas un atout mis en avant dans la perception française de son rôle dans le monde et en Europe. La dynamique négative a accentué un discours décliniste sur les difficultés de la France en matière économique dues à un processus de désindustrialisation réel accéléré par la crise économique.

Les exportations allemandes se concentrent pour plus des deux tiers dans l'Union européenne, viennent ensuite les États-Unis, les pays d'Asie avec la

[286] http://www.challenges.fr/economie/20120103.CHA8709/pib-la-france-derriere-la-chine-l-inde-la-russie-et-le-bresil.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Chine et le Japon, suivis de la Russie et enfin la Turquie et l'Ukraine dans la périphérie européenne. Cela explique le soutien très fort en Allemagne pour un projet de marché transatlantique, mais non exclusif qui préserve les opportunités commerciales dans le reste du monde. Les Français y sont plus réservés, car le marché transatlantique revêt pour eux une signification politique qui pourrait fragiliser leur vision du marché européen comme une protection et facteur de puissance dans la *mondialisation*. Les exportations allemandes en Amérique du Sud dépassent celles de la France dans tous les pays, en Afrique elles se concentrent avant tout en Afrique du Sud, au Nigéria et dans le Maghreb. De faible volume, elles dépassent pourtant la France en Afrique de l'Est et en Afrique méridionale.



Carte 40. Exportations, Allemagne-France (cumul 1995-2009)

La carte 41 illustre les dettes et les déficits dans l'Union européenne.

En ce qui concerne la dette et le déficit public en 2009, on observe une Europe divisée par un axe nord-ouest - sud-est. Dans la zone sud-est où les déficits et dettes dépassent largement les seuils autorisés par le pacte de stabilité et de croissance, seuls l'Espagne, le Luxembourg et la Slovénie ont une dette conforme aux exigences du pacte. Seul le Luxembourg respecte les deux critères. Dans la zone nord-ouest incluant les pays respectant le critère du budget, le critère du déficit n'est par contre respecté que dans les pays nordiques (Finlande, Suède, Danemark) et l'Estonie. Les pays ayant adhéré à l'Union européenne lors du grand élargissement de 2004-2007 respectent le critère de la dette, mais dépassent les déficits. Seule la Hongrie fait exception avec un déficit sous le seuil, mais avec une dette très importante.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

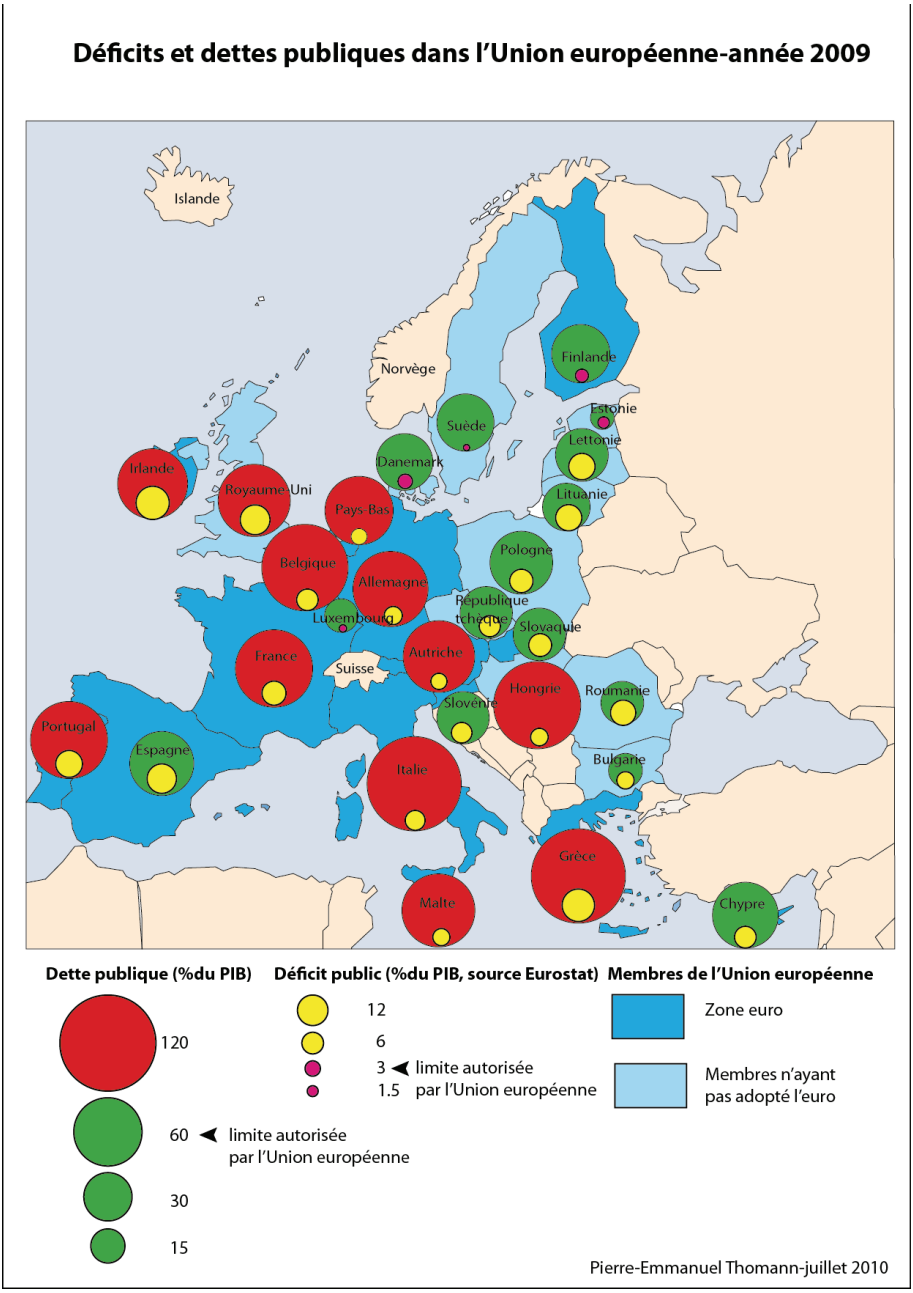
Si l'on compare les pays méditerranéens entre eux, seules l'Espagne et Chypre respectent le critère de la dette. Le cas de l'Espagne est intéressant : l'Espagne a été considérée comme un pays à risque lors de la crise spéculative, alors que sa dette respecte les critères : pour les marchés financiers, ce sont la bulle immobilière et le chômage importants qui sont un facteur d'incertitude.

Il faut noter le cas de l'Allemagne qui ne respecte en 2009 aucun des critères, incluse dans le cercle des pays endettés et déficitaires, mais dont la réputation et le poids de son économie (et donc la confiance des marchés) lui donnent le rôle de *môle de stabilité* de l'Union européenne. La dette publique totale allemande atteignait au premier trimestre 2012, plus de 2 milliards d'euros[287]. Les Allemands ont toutefois introduit dans leur constitution en 2009 un *frein budgétaire*, qui oblige l'État fédéral et les Länder à tendre vers l'équilibre budgétaire. Cette règle d'or inscrite dans le droit prévoit toutefois qu'en cas de situation de crise exceptionnelle, les plafonds peuvent être dépassés. Selon les chiffres d'Eurostat[288], le déficit public de l'Allemagne est passé de 3,2 % en 2009 à 4,3 % en 2010, avant de redescendre sous la barre autorisée par l'Union européenne à 1 % en 2011. Le déficit français est resté très creusé de 2009, avec 7,5 % en 2010, et reste au dessus de la limite autorisée par l'UE à 5,5 % en 2011. La moyenne de la zone euro est passée de 6,4 % en 2009 à 6,2 % en 2010, pour atteindre 4,1 % en 2011.

[287] Frankfurter Alllgemeine Zeitung, 25 juin 2012. http://www.faz.net/aktuell/wirtschaft/2-billionen-euro-oeffentliche-schulden-so-hoch-wie-nie-11798471.html

[288] http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=fr&pcode=tsieb080&plugin=1

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Carte 41. Déficits et dettes publiques dans l'Union européenne, année 2009

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le bilan

À la veille de la crise, ces cartes révèlent de fortes disparités entre les États membres, et notamment entre l'Allemagne et la France sur le plan économique, soulignant l'échec des objectifs des gouvernements français de rééquilibrer le poids de l'Allemagne grâce à l'introduction de l'euro. Il est pourtant impossible de jauger les effets économiques durant cette période dans le cas où la monnaie unique n'aurait pas été créée, soulignant le caractère avant tout idéologique des polémiques entre ceux qui estiment que l'euro est un échec, et ceux qui estiment que la situation serait pire sans la monnaie unique.

L'équilibre entre économie allemande et française est important, car le rôle de moteur que s'attribue le *couple franco-allemand*, dépend de sa crédibilité et de sa force économique et politique. Pourtant le rapport de forces entre l'Allemagne et la France est de plus en plus déséquilibré en faveur de la première en matière économique et industrielle.

Le marché commun, dès son origine, a été conçu selon la complémentarité entre la force industrielle allemande et l'agriculture française. L'économie allemande s'est démarquée de l'économie française à l'occasion des crises des années 70 et il a fallu attendre les années 90 pour que l'économie française, marquée par une industrialisation plus tardive s'oriente vers un rattrapage avec l'Allemagne. La réunification va briser la dynamique allemande pour un temps à la fin des années 90, en raison des coûts issus de la réunification. L'introduction de l'euro a même eu un effet de ralentissement en raison du taux de conversion haut entre le mark allemand et l'euro[289]. L'Allemagne était considérée comme *« l'homme malade de l'Europe »* à la fin des années 90. La France a enregistré de 1997 à 2002 un taux de croissance supérieur à l'Allemagne avant une nouvelle inversion au profit de l'Allemagne[290], mais son chômage s'est fortement creusé. Les réformes économiques de Gerhard Schröder[291] engagées après 2002 ont été suivies d'une reprise économique après 2005 avec une croissance des exportations et une baisse du chômage. Le débat sur ces réformes libérales controversées auxquelles la reprise allemande est attribuée porte sur les effets négatifs en matière sociale comme les emplois précaires, les bas salaires et les inégalités de revenus. Le modèle allemand, est ainsi

[289] Henrik UTERWEDDE, La France et l'Allemagne face à la globalisation, Entre le chacun pour soi et l'action concertée, Les relations franco-allemandes dans une Europe unifiée, réalisations et défis, sous la direction de Hans STARK, Martin KOOPMANN et Joachim SCHILD, presses universitaires de Bordeaux, 2012, p.145-166.

[290] Jean Marc TROUILLE, L'importance de l'économie et de l'Industrie dans les relations bilatérales franco-allemandes, interdépendance, convergence des politiques, ou décrochage ? Les relations franco-allemandes dans une Europe unifiée, réalisations et défis, sous la direction de Hans STARK, Martin KOOPMANN et Joachim SCHILD, presses universitaires de Bordeaux, 2012, p.125-143.

[291] Les réformes (Hartz I, II, III, IV) ont porté sur le marché du travail (flexibilité et baisse des salaires), les retraites (allongement) et la santé.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

non seulement critiqué par l'aile gauche de la gauche allemande, mais aussi par une grande partie de la gauche française qui critique la valeur de modèle de l'économie allemande. D'autres soulignent notamment que les réformes de Gerhard Schröder ont été accompagnées par des mesures de relance économique avec un déficit budgétaire dans le contexte d'une économie mondiale en croissance et non pas une politique de rigueur exigée par le gouvernement d'Angela Merkel aggravé par le contexte de crise mondiale[292].

La compétitivité de l'économie française a commencé à décrocher par rapport à celle de l'Allemagne à partir du milieu des années 2000. Le phénomène de désindustrialisation s'est accéléré avec la dégradation du commerce extérieur, une augmentation des déficits publics, et un chômage structurel très important, notamment chez les jeunes. Les causes sont l'objet de polémiques, et il ne s'agit pas de se lancer ici dans une analyse économique, mais l'explication souvent donnée souligne les choix économiques différents : l'Allemagne privilégie les exportations, l'emploi et la compétitivité (avec des dépenses de recherche importantes) avec une stagnation de salaires tandis que la France a choisi la dépense publique, le marché intérieur, la consommation et les revenus[293]. Des facteurs géographiques et historiques comptent aussi et font l'objet du paragraphe suivant.

À l'échelle européenne, *« la fracture nord-sud entre d'une part les pays créditeurs dotés d'industries compétitives et exportatrices et qui maîtrisent leurs dépenses publiques, et d'autre part, les pays endettés emprunteurs et importateurs n'est-elle pas chaque jour davantage, le reflet du décrochage économique franco-allemand[294] ? »* souligne Jean Marc Trouille. Dans la crise de l'euro, le rôle de *charnière* du binôme franco-allemand détient donc une importance particulière pour établir les compromis entre les deux zones aux trajectoires divergentes de l'Union européenne.

[292] François HEISBOURG, La fin du rêve européen, Editions Stock 2013, p.71.

[293] Des facteurs multiples ont été avancés. Les Allemands et les Français sont en concurrence directe sur la plupart des marchés, car ils ont des profils de spécialisation souvent similaire. L'innovation est plus faible en France et l'environnement juridique des entreprises est moins favorable en France, notamment en matière de fiscalité, le vieillissement démographique allemand fait baisser le marché de l'emploi et donc le chômage, la formation est privilégiée aux licenciements, les réseaux des PME et PMI exportatrices allemandes (Mittelstand) sont largement plus consistants.

[294] Jean Marc TROUILLE, L'importance de l'économie et de l'Industrie dans les relations bilatérales franco-allemandes, interdépendance, convergence des politiques, ou décrochage ?, Les relations franco-allemandes dans une Europe unifiée, réalisations et défis, sous la direction de Hans STARK, Martin KOOPMANN et Joachim SCHILD, presses universitaires de Bordeaux, 2012, p.141

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Facteurs de réussite de l'économie allemande, héritage historique et géographie

La ministre française des Finances Christine Lagarde, dans une tribune du quotidien financier britannique, le Financial Times du 15 mars 2010, a accusé l'Allemagne de mettre en danger la cohésion de la zone euro en privilégiant les exportations allemandes au détriment des autres membres de l'Union européenne. Elle critiquait la politique allemande de compression des salaires et la faiblesse de la demande interne allemande, mais aussi la politique fiscale qui serait dissuasive pour la consommation.

« L'Allemagne, championne des exportations, a-t-elle "*joué perso*" *au détriment de ses partenaires européens ces dernières années*[295]*. » « A-t-elle réduit ses coûts de production par une forte modération salariale ? »* a questionné Michael Kläsgen, correspondant du Süddeutsche Zeitung à Paris. Il a élaboré l'analyse suivante : du point de vue français, la France a perdu des parts de marché dans son commerce extérieur, alors que l'Allemagne en a gagné en réduisant le coût salarial unitaire. En France, certains économistes veulent faire croire que c'était une politique déflationniste volontariste et non coopérative, notamment envers la France. Du point de vue du gouvernement allemand, il n'y a pas eu d'autre choix que cette politique d'austérité rigide parce que le gouvernement voulait protéger l'industrie allemande en la rendant plus compétitive sur le marché international. L'objectif était d'empêcher des délocalisations vers l'Est. L'Allemagne s'est vue obligée, après la réunification, d'adapter son économie à la mondialisation. L'Allemagne de l'Est s'est largement désindustrialisée à la suite de la réunification et en fixant le taux de change du mark Ouest et du mark Est à 1 pour 1. *« En France, on néglige assez souvent les effets de la réunification (et ses erreurs) et l'effort financier énorme qu'elle a entraîné. »* De plus, *« l'Allemagne a, depuis, des frontières communes avec des pays où les coûts sont bas et libres ».* Donc, la chute du mur offrait des opportunités industrielles, mais elle aurait pu aussi avoir un effet dévastateur pour l'industrie allemande. Mais grâce à une politique fiscale et budgétaire solide, l'Allemagne a plutôt bien résisté, lorsque l'euro a été introduit, la nouvelle monnaie a été surévaluée par rapport au mark. La baisse du coût salarial unitaire n'est ainsi rien d'autre qu'une adaptation économique. Cette adaptation fut d'ailleurs très douloureuse pour beaucoup d'Allemands parce qu'elle a entraîné une stagnation des salaires réels pendant des années.

Selon l'économiste français Rémi Lallemant[296], l'explication des performances allemandes à l'exportation se concentre trop sur la question

[295] Site eurosduvillage.eu, 20 mai 2009.

[296] Rémi LALLEMANT, Note de veille, analyse : quel rééquilibrage pour les moteurs de la croissance allemande ? Centre d'Analyse stratégique, Premier ministre, mai 2010 n°176, pp. 1-11. http://www.strategie.gouv.fr/

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

des coûts de production, entre autres les salaires et les taux de change. Si les salaires ont effectivement stagné en Allemagne par rapport aux pays du Sud de l'Europe, les facteurs structurels comme la compétitivité des produits allemands et l'insertion de l'Allemagne dans la division internationale du travail, avec l'extension des réseaux de production au-delà des frontières nationales sont des facteurs sous-estimés[297]. La contrainte démographique qui limite la consommation intérieure et le rôle des partenaires sociaux limitent aussi la marge de manœuvre des stratégies économiques allemandes. Le modèle allemand a ainsi peu de chance de se détourner à court terme du régime d'exportation et d'opérer une réorientation fondamentale de l'économie allemande vers son marché intérieur.

Le taux d'exportation de l'Allemagne a doublé depuis le milieu des années 90 (24 % en 1995 à 47 % en 2008) tandis que celui des Français est resté stable autour de 26 %.

Les entreprises allemandes sont spécialisées dans la gamme de produits de moyenne à haute technologie (construction mécanique, automobile), tandis que la France, le Royaume-Uni, et les États-Unis ont des productions plus équilibrées entre moyenne et haute technologie, mais avec un secteur tertiaire beaucoup plus déséquilibré par rapport au secteur industriel. L'Allemagne est de ce fait plus proche des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), mais aussi du Japon qui sont restés industriels.

Selon une logique de concentration de la production de biens à fort contenu technologique sur le sol allemand, les entreprises allemandes s'approvisionnent à des prix moindres auprès de filiales délocalisées notamment dans les pays d'Europe centrale et orientale. Les importations allemandes en provenance de la zone euro ont ainsi baissé tandis que celles provenant des PECO et des pays d'extrême Orient, en particulier la Chine se sont accrues.

Selon Rémi Lallemant, *« en Europe, ce mode d'insertion dans les échanges internationaux témoigne d'une logique d'agglomération en faveur de régions étroitement intégrées sur le plan industriel et commercial, autour d'un noyau allemand à fort contenu technologique ».*

Il y a ainsi une divergence entre les pays du Nord et de l'Est qui ont gagné en compétitivité par rapport aux pays du Sud et de l'Ouest avec l'Allemagne qui contribue fortement à ce clivage et cela a contribué à une redistribution des parts des marchés depuis l'année 2000.

La structure fédérale de l'Allemagne est aussi un terreau favorable aux petites et moyennes entreprises familiales (Mittelstand) bien implantées sur le territoire et très fortement pourvoyeuses d'emplois, tandis que la structure

[297] Le ministère de l'Economie et de la Technologie de la République fédérale (Bundesministerium für Wirtschaft und Technologie) travaille étroitement avec des comités d'acteurs privés organisés au niveau des grandes zones économiques mondiales : Asien-Pazifik-Ausschuss der deutschen Wirtschaft, Lateinamerikainitiative, Nah- und Mittelost-Initiative, Initiative Südliches Afrika et Ost-Ausschuss der Deutschen Wirtschaft.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

centralisatrice de la France a favorisé des champions nationaux concentrés de manière inégale sur le territoire français.

II. Centralité du *couple franco-allemand* pour le sauvetage de la zone euro

A. Le sauvetage de la Grèce

1) Les difficultés de la Grèce

Des craintes sur un éclatement de la zone euro se sont manifestées dès le début de l'année 2009. Selon le journal les Echos, des rumeurs sur les marchés *« ont évoqué le risque d'un éclatement de la zone euro, écartelée entre des États supposés capables de contrôler la gestion de leurs finances publiques, et d'autres, bordant généralement la Méditerranée, qui frôlent la faillite et pourraient faire le choix cornélien d'une sortie de l'euro*[298] *».*

Le 11 novembre 2009, la Commission européenne chargée de la procédure de surveillance de la dette des États de l'Union européenne a enclenché la phase de procédure contre les déficits publics prescrite par les traités européens envers la Grèce, dont elle a considéré les actions sur sa dette sans effet. Le nouveau gouvernement socialiste de Georges Papandréou avait annoncé dès le mois d'octobre que le déficit budgétaire dépasserait la barre des 10 % en 2010 (le seuil admis par les traités est de 3 %).

Le gouvernement grec a promis dès décembre 2009 de faire passer son déficit sous les 3 % du PIB pour 2013, et d'instaurer un plan de réduction des dépenses publiques. Les agences de notation Moody's et S&P ont dégradé la note de la dette grecque en décembre après la première dégradation de l'agence Fitch. Cette incertitude a eu pour effet une hausse du rendement des obligations grecques avec une prime de risque accrue. Le gouvernement grec a annoncé son intention d'anticiper d'une année son objectif de réduction de déficit initialement prévu d'ici 2012. Le taux des obligations d'État de la Grèce s'est envolé à 7,1 % alors que le taux des obligations allemandes était stabilisé à 3,3 % le 28 janvier. La Grèce s'est vue progressivement contrainte de rembourser sa dette à des taux de plus en plus exorbitants. Aussi, le gouvernement grec a-t-il dénoncé la spéculation financière vis-à-vis la Grèce et de l'euro au sommet annuel de 2009 du Forum économique mondial à Davos.

L'Allemagne et la France ont opposé un démenti le 26 janvier 2010 à des informations circulant dans la presse au sujet d'un soutien financier à la Grèce. Le 3 février, la Grèce a été mise sous la procédure de surveillance prévue par les traités européens pour avoir dépassé les seuils autorisés de déficit public. Une enquête européenne, initiée par une rumeur provenant du quotidien américain International Herald Tribune a révélé une manipulation

[298] Les Echos, 6 février 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

des statistiques financières par la Grèce pour entrer dans la zone euro en 2001, avec l'appui de la banque américaine Goldman Sachs pour camoufler sa dette publique. L'incertitude sur la capacité de remboursement de la Grèce s'est considérablement aggravée.

Face aux solutions pour gérer la crise, les gouvernements allemand et français ont divergé dans un premier temps. Les incertitudes sur la santé économique et financière des pays européens, les interrogations sur la viabilité de la monnaie unique et les différends franco-allemands et européens ont transformé la crise financière en crise politique.

Le président français Nicolas Sarkozy a envisagé l'organisation d'un sauvetage entre Européens, afin d'éviter, selon un haut fonctionnaire cité par le journal Le Monde une intervention du FMI qui *« pourrait être interprétée comme le premier pas vers l'éclatement de l'euro »*. Une action de cette nature donnerait la preuve que les Européens ne peuvent régler leurs affaires eux-mêmes. L'option proposée par la France est la création d'une sorte de *« fonds monétaire européen*[299] *»* pour aider la Grèce à faire face aux échéances de sa dette, et saisir l'occasion de cette crise pour créer un mécanisme de mutualisation des États de la zone euro pour faire face aux difficultés financières.

La chancelière allemande Angela Merkel a estimé dans un premier temps que les États en difficulté devaient se redresser eux-mêmes[300]. Le marché financier forcerait les États à remettre de l'ordre dans leurs dépenses publiques. La création d'une agence européenne chargée d'émettre des emprunts d'État pour mutualiser les risques et réduire le coût du crédit pour les pays en difficulté a été suggérée par le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker[301]. Cette solution a été rejetée par l'Allemagne. Le traité de Maastricht interdit explicitement à la Banque centrale européenne de prendre en charge la dette des États de la zone euro. Les banques centrales ne peuvent pas procéder à des versements financiers réciproques. Cette clause de *non-renflouement des États,* le *no bail out* dans le jargon des institutions européennes, est insérée dans le traité de Maastricht négocié en 1989-1990. Cette clause a été exigée par l'Allemagne[302] qui ne voulait pas se voir contrainte à faire office de garant financier en dernier ressort aux États du

[299] Le *plan Barre* en 1969, du nom du commissaire européen français Raymond Barre, proposait la création d'un Fonds monétaire européen dans le cadre du premier projet d'union monétaire européenne.

[300] Selon Joachim BITTERLICH, ancien conseiller du chancelier Helmut KOHL, la chancelière a temporisé en raison des mauvaises relations avec le gouvernement français qui s'est tourné en priorité vers le Royaume-Uni lors de la crise bancaire en 2008-2009. Entretien avec Joachim Bitterlich le 7 mai 2013.

[301] Le Monde, le 31 janvier 2009.

[302] Jean-François JAMET, l'éthique allemande et l'esprit européen. Eurostudia, Volume 5, numéro 2, décembre 2009.
http://www.cceae.umontreal.ca/IMG/pdf/Jamet-l_ethique_allemande_et_l_esprit_europeen.pdf

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Sud de l'Europe, qu'elle considérait incapables de maîtriser leur dette publique.

La chancelière allemande et le président français ont également été en désaccord sur le choix de l'échelle de gestion de la crise : la zone euro ou l'Union européenne à 27. Le président français a souhaité la tenue extraordinaire d'une réunion de la zone euro fin février 2009. Une réunion franco-allemande du 7 février 2009 a abouti à une initiative commune, matérialisée sous la forme d'une lettre adressée à la présidence tchèque plaidant pour une Europe plus réactive face à la crise. La chancelière allemande, soutenue par la République tchèque en charge de la présidence, a opté pour un sommet de l'Union européenne à 27 et non restreinte aux 16 membres de la zone euro[303] comme le souhaitait le président Sarkozy. Avec un sommet restreint à la zone euro, la chancelière redoutait avant tout d'être mise à contribution pour sauver les équilibres d'une union monétaire que Nicolas Sarkozy considérait fragilisée par le prolongement de la crise bancaire[304]. Le sommet extraordinaire a été convoqué fin février par la présidence tchèque pour préparer le sommet européen de printemps des 19 et 20 mars. L'objectif était de renforcer la coordination entre les mesures nationales pour faire face à la crise économique. Le contexte fut marqué par un fossé grandissant entre la zone euro, relativement protégée, et le reste de l'Europe, notamment les nouveaux États membres faisant face à des difficultés financières. Une raison supplémentaire pour faire préférer à la chancelière une réunion à 27. Pour atténuer les risques croissants d'une attaque spéculative, le ministre des Finances allemand a précisé que le sommet n'avait pas de rapport avec la situation des marchés financiers et qu'aucun État n'était menacé par un défaut de paiement[305]. L'Allemagne fut parallèlement organisatrice d'une rencontre des dirigeants européens membres du G20 le 22 février, pour adopter une position commune. L'Allemagne et la France se sont rapprochées à cette occasion pour exiger une meilleure régulation des marchés financiers au niveau global. Le sommet du G20 le 2 avril à Londres devait déboucher sur la promesse d'une vaste réforme de la finance internationale pour éviter que la crise bancaire de 2008 ne se reproduise.

2) La prise en main du tandem franco-allemand

Devant l'accélération de la crise spéculative, les États membres de la zone euro se sont inquiétés de la possible contagion de la crise à d'autres États membres selon un effet domino. Le premier sommet européen des 27 consacré à la crise grecque, le 11 février 2010, fut l'occasion pour les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne d'exprimer leur solidarité

[303] Les Echos, le 10 février 2009.
[304] Le Monde, le 11 février 2009.
[305] Süddeutsche Zeitung, 11 février 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

avec la Grèce, mais sans aide financière concrète. Ce sommet a été précédé d'un mini sommet entre la chancelière Angela Merkel, le président français Nicolas Sarkozy, le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy et le premier ministre grec, Georges Papandreou. Selon le journal Le Monde, le but du sommet du côté français *« est de convaincre l'Allemagne, malgré ses fortes réticences internes, de participer à un plan de sauvetage*[306] *».* Mais *« Nicolas Sarkozy n'a pas pu convaincre la chancelière au sujet des modalités pratiques d'un plan*[307] *».* La chancelière a bloqué tout soutien et a estimé que la Grèce devait d'abord agir pour assainir ses finances. Le président Nicolas Sarkozy aurait souhaité une accélération du dossier pour ne pas risquer une contagion au Portugal et à l'Espagne.

La crise est l'occasion pour le tandem franco-allemand de prendre les choses en main au sein de l'Union européenne. Ils sont les seuls à être capables et crédibles financièrement de faire face pour une aide à la Grèce. Les travaux au sujet d'un plan de sauvetage ont été préparés discrètement par un Conseil des ministres franco-allemands dès le 4 février. Le 16 mars 2010, les ministres des Finances de la zone euro se sont mis d'accord sur un mécanisme de sauvetage en cas d'urgence, mais sans donner de détails. Le gouvernement allemand avait annoncé qu'aucune décision politique n'était à l'ordre du jour, que la Grèce n'avait de toute façon pas demandé d'aide, et qu'elle cherchait à s'en sortir seule[308].

Ce n'est que le 25 mars que la chancelière allemande a accepté un plan de sauvetage lors d'un sommet de la zone euro, mais pas encore sa mise en œuvre effective. Le compromis a été négocié principalement par l'Allemagne et la France[309]. L'Allemagne a exigé en contrepartie l'implication du Fonds monétaire international (FMI), la promesse d'un renforcement du pacte de stabilité et de croissance qui énonce les règles d'appartenance à la zone euro, et un renforcement des sanctions en cas de non-application de la discipline budgétaire. L'instabilité des marchés financiers s'est accélérée après la demande d'activation d'un plan d'aide européen par la Grèce le 23 avril. La nouvelle dégradation de la notation souveraine de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal par l'agence Standard & Poors a parallèlement renforcé la crainte d'un effet domino aux autres États membres de la zone euro.

[306] Le Monde, 11 février 2010.
[307] Le Monde, 12 février 2010.
[308] Source internes, DG communication, Commission européenne, 15 mars 2010.
[309] http://www.euractiv.de/europa-2020-und-reformen/artikel/merkels-neues-ultima-ratio-milliarden-fr-griechenland-002895

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

B. Un plan de sauvetage élargi dans l'urgence à l'ensemble de la zone euro

1) La crainte de l'effet domino

La stratégie du cas par cas poursuivie par les membres de la zone euro s'est révélée rapidement insuffisante. Alors qu'un plan de soutien à la Grèce venait d'être approuvé par les parlements des États de la zone euro, les tensions sur les marchés financiers se sont amplifiées du 3 au 7 mai. Les écarts de rendement des obligations souveraines des États comme la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Irlande et l'Italie ont atteint des niveaux historiques avec l'Allemagne. Le coût du remboursement de la dette publique de ces États est devenu de plus en plus élevé, aggravant le risque d'un défaut de paiement. Les rendements demandés par les marchés ont mis les États de la zone euro dans une situation où le marché leur était pratiquement fermé par le coût trop élevé du refinancement de leur dette. Les tensions ont contaminé les marchés interbancaires ainsi que les marchés d'actions qui ont chuté sur les bourses mondiales. L'euro a fortement baissé au cours de cette période vis-à-vis du dollar.

Devant l'impossibilité pour le gouvernement grec de rembourser sa dette à des taux raisonnables, l'Union européenne et le Fonds monétaire international ont annoncé le 2 mai un plan d'aides financières sous la forme de prêts bilatéraux pour un montant de 110 millions d'euros. Les craintes au sujet d'une contagion dans la zone euro se sont amplifiées par la spéculation croissante. L'instabilité financière s'est propagée sur les marchés financiers mondiaux. Au bord du gouffre, l'Union européenne, le Fonds monétaire international, la Banque centrale européenne (BCE) et les grandes banques centrales se sont vus acculés à négocier un plan de sauvetage massif pour restaurer la confiance des marchés financiers lors du weekend du 9-10 mai. (Voir annexe n°4 : chronologie du week-end de crise).

L'analyse de l'ancien Chef de la Bundesbank, Karl Otto Pöhl, est à ce titre intéressante. Il est d'avis que la crainte d'un effet domino n'a pas été le facteur décisif de la décision politique de l'aide à la Grèce et à la zone euro. La préservation des amortissements des banques françaises, mais aussi allemandes[310] a été selon lui le facteur déclenchant. Son analyse semble en partie motivée par le fait que pour lui la Grèce n'aurait jamais dû faire partie de la zone euro. Lorsqu'il était en charge de la Bundesbank, à l'époque de la négociation du traité de Maastricht, il fut un défenseur d'une géographie monétaire restreinte autour de l'Allemagne, sans les pays du Sud, à l'exception de la France. Une participation des banques avec réduction d'un tiers des débits de la Grèce aurait constitué selon lui une solution plus avantageuse.

[310] Entretien avec Karl Otto PÖHL, Der Spiegel, 20/2010, p.85.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Le compromis

La zone euro s'est mise d'accord dans l'urgence sur un plan de sauvetage à la Grèce le 2 mai 2010 sous forme de prêts bilatéraux par les États de la zone euro et le Fonds monétaire international (FMI) d'une valeur totale de 110 milliards d'euros. Devant l'aggravation de la crise, les chefs d'État de la zone euro sont passés à une approche systémique le 9 mai 2010 en créant parallèlement aux aides bilatérales, un instrument destiné à soutenir à l'avenir l'ensemble de la zone euro afin de dissuader les marchés : le Fonds européen de stabilisation financière (FESF)[311], combiné à des prêts de la Commission européenne selon le Mécanisme européen de stabilisation financière (MESF) et de prêts du Fonds monétaire international (FMI) d'une valeur totale de 750 milliards d'euros ; MESF : 60 milliards d'euros, FESF : 500 milliards d'euros, FMI : 250 milliards d'euros. L'Allemagne offre une garantie d'un montant de 119, 4 milliards d'euros, la France offre une garantie de 89, 7 milliards d'euros. Ces mécanismes temporaires de sauvetage ont été mis à contribution à l'occasion du rebondissement de la crise avec les difficultés de l'Irlande en novembre 2010 pour un montant de 85 milliards d'euros, 78 milliards d'euros en mai 2011 pour le Portugal, et à nouveau la Grèce le 21 juillet 2011 pour 109 milliards d'euros, dont 50 milliards d'euros du secteur privé. La poursuite de la spéculation a souligné le risque d'une contagion à la Belgique, l'Espagne et l'Italie, et même la France faisant douter de la capacité à ces instruments de faire face aux énormes sommes en jeu au fur et à mesure de l'approfondissement de la crise.

En contrepartie des prêts, les pays aidés promettent un plan de rigueur national pour déduire leur déficit et la dette publique. Ces mesures ont provoqué de nombreuses manifestations contre les mesures d'austérité dans les pays concernés. La défiance des citoyens a fait douter les acteurs financiers, mais aussi les États de la zone euro de la capacité des gouvernements à tenir leurs promesses. Ces incertitudes ont alimenté le débat sur la pérennité de l'euro à long terme.

[311] Le FESF est une société anonyme (Luxembourg) qui dispose des garanties des États pour un montant de 440 milliards d'euros. Les marchés estiment que ce fond est solvable et lui prêtent plus facilement et à des taux plus favorables qu'aux pays en difficultés comme la Grèce. Le FESF emprunte de l'argent sur les marchés, le prête aux pays en difficulté, se fait rembourser par l'État bénéficiaire, et rembourse à son tour les marchés. Le FESF et le MESF, attribuent des prêts (prêts *stricto sensu*, lignes de crédit, voire achats de titres de dette publique), et non des subventions. Le dispositif est donc, selon les institutions de l'UE, compatible avec l'article 125 du TFUE, qualifié de *« clause de no-bail out »* (les États ne peuvent subvenir aux dettes des autres États). La crédibilité du FESF profite avant tout de la crédibilité de l'Allemagne, mais aussi de la zone euro. Si un État n'honore pas ses dettes auprès du MESF ou du FESF, ceux-ci devront rembourser les marchés, et les garanties de l'UE ou des États membres seront alors engagées (les États, donc indirectement les contribuables, devront rembourser).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

III. Stratégies et enjeux de pouvoir franco-allemands, européens et mondiaux

A. Le positionnement différencié des Allemands et des Français

1) Les enjeux internes

La chancelière allemande a dû gérer les différences d'opinions au sein de sa coalition, notamment entre son ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle membre du FDP et son successeur Philip Rösler (FDP), le ministre des Finances Wolfgang Schäuble (CDU), et les partenaires du CSU. Le gouvernement d'Angela Merkel a subi la pression politique de son partenaire le FDP, parti libéral très vigilant sur la dépense publique et soucieux d'éviter que les Allemands, en particulier ses électeurs, paient pour les erreurs des pays considérés comme moins vertueux. Cette opinion fut aussi partagée par les Bavarois chrétiens sociaux (CSU) et des figures politiques de son propre parti la CDU.

À l'occasion de l'élaboration des premiers mécanismes d'aide à la Grèce et des instruments européens, le calendrier électoral, avec des élections dans le Länder de Rhénanie-Westphalie le 9 mai 2010, a renforcé les hésitations du gouvernement fédéral par crainte de déplaire à l'électorat très hostile dans sa majorité à un plan d'aide à la Grèce. Cet enjeu électoral a provoqué des critiques au sein de l'opposition allemande, mais aussi dans la classe politique française qui a soupçonné le gouvernement allemand de faire passer ses intérêts électoraux avant le sauvetage de l'euro[312], c'est-à-dire des enjeux internes allemands avant l'Union européenne. La coalition CDU-FDP, reflétant la coalition au pouvoir au niveau fédéral, a pourtant essuyé une défaite. Elle a été interprétée par certains médias comme un signe de désapprobation de l'électorat au plan d'aide à la Grèce[313]. La coalition de la chancelière a perdu à cette occasion la majorité au Bundesrat (Chambre des Länder, Chambre des États dans le système fédéral).

L'opinion publique allemande

Le gouvernement allemand a du aussi faire face à l'hostilité d'une grande partie de la population à une aide à la Grèce, et aux pays du Sud de l'Europe en général alimentée par une campagne de presse très virulente désapprouvant la mise à contribution des contribuables allemands à un éventuel plan de renflouement. La campagne de presse orchestrée par le magazine allemand Bild s'est fait l'écho de cette attitude très hostile d'une partie de l'opinion allemande à une aide à la Grèce. Ce magazine s'est délecté des commentaires des personnalités politiques ou des experts hostiles au plan d'aide à la Grèce. Il a notamment appuyé les propositions d'un

[312] Débats au Bundestag, 7 mai 2010, Assemblée nationale, 3 mai 2010.
[313] Libération, 10 mai 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

expert des finances Frank Schäffler d'avis que *« l'État grec doit radicalement se séparer de ses participations dans les entreprises, et vendre les îles inhabitées*[314] *».* D'après un sondage réalisé par ce magazine, 83 % des Allemands interrogés refusaient catégoriquement une aide à la Grèce.

L'analyse de Holger Steltzner dans le quotidien Frankfurter Allgemeine Zeitung[315] est assez représentative de la représentation allemande largement répandue d'une Europe du Sud qui vit des largesses allemandes : *« L'Europe du Sud a bien vécu des taux d'intérêts bas, le grand cadeau de l'Union monétaire » a* souligné cet économiste. *« Puisque la vie à crédit de la part du Sud est moins crédible selon le jugement des marchés, les taux montent à nouveau. »* Comme le marché ne veut pas se plier à la volonté politique de rapprocher les taux d'intérêts, la Commission européenne a proposé d'émettre des crédits européens. Cela aurait pour conséquence de *« faire glisser l'union monétaire un pas de plus vers une communauté de transferts financiers (Haftungs und Transfergemeinschaft) ».* Les prêts européens transformeraient les dettes nationales en dettes européennes. *« Celui qui questionne en termes de solidarité les hausses de salaires et des retraites des dernières années dans le Sud de l'Europe, pendant que les Allemands devraient se satisfaire de la stagnation des retraites et des salaires, est taxé d'antieuropéen*[316]*. »*

L'opinion allemande fut d'autant plus hostile au plan de sauvetage que le traité de Maastricht qui a programmé la création de la monnaie unique, avait été conçu afin d'exclure une situation *« où les pays du Sud feraient payer l'addition aux pays dits riches, car sinon, l'euro se disloquerait »* avait expliqué Horst Köhler, chef de l'administration du ministère des Finances pour vendre la monnaie unique à l'opinion allemande qui était hostile à l'abandon du Deutsche Mark[317].

Selon Dominique Reynié[318], directeur de la Fondation pour l'innovation politique, *« on observe en Europe deux types de réaction, qui peuvent nourrir deux euroscepticismes inverses. Les pays du Nord (Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas) ne comprendraient pas que l'on aide sans contreparties solides, alors qu'eux-mêmes ont fait beaucoup d'efforts. Pour les pays du Sud (France, Italie, Espagne) plus solidaires et compassionnels, si l'on n'aide pas un pays en difficulté, c'est une remise en cause de la légitimité de l'Europe. »* Il est aussi d'avis que *« les pays du Sud se projettent comme des pays potentiellement en difficulté. Ils sont donc*

[314] Bild, 4 mars 2010.
[315] http://www.faz.net/aktuell/wirtschaft/europas-schuldenkrise/waehrungsunion-im-schuldensumpf-1996162.html
[316] http://www.faz.net/aktuell/wirtschaft/europas-schuldenkrise/waehrungsunion-im-schuldensumpf-1996162.html
[317] Alternatives économiques, n°293, juillet août 2010.
[318] Le Monde, p. 9, 30 avril 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

sensibles à l'idée d'un filet de sécurité, dont ils pourraient être les bénéficiaires. »

Un autre facteur a été mis en avant et concerne la personnalité de la chancelière : *« L'Allemagne se replie. Leur chancelière, à la fois née après la guerre et élevée à l'Est, sous le joug soviétique, n'éprouve pas envers l'Europe le sentiment de culpabilité et de dette qu'entretenait l'ancien chancelier Kohl*[319]*. »*

La Cour constitutionnelle de Karlsruhe

Les traités européens interdisent à la Banque centrale européenne et aux États européens de renflouer les États de la zone euro[320]. Les plaintes déposées auprès de la Cour constitutionnelle allemande, siégeant à Karlsruhe et chargée de statuer sur la compatibilité des décisions politiques allemandes avec la loi fondamentale (constitution) en cas de plainte, menacent tout arrangement insuffisamment préparé du point de vue juridique. *L'épée de Damoclès* que représente la Cour constitutionnelle de Karlsruhe à propos de la validité juridique d'un montage financier de la zone euro a fait craindre à la chancelière allemande une plainte risquant de remettre en cause le plan d'aide et donc la crédibilité politique de la chancelière. La Cour de Karlsruhe a donné son approbation au plan d'aide à la Grèce le 7 septembre 2011, mais avec pour condition l'accroissement des pouvoirs du Bundestag, qui doit donner son approbation pour chaque tranche d'aide.

L'héritage ordo-libéral

Les mesures prises dans l'urgence pour aider la Grèce et préserver l'euro ont fait craindre à l'Allemagne, la réduction à néant de sa propre conception de la monnaie unique héritée des principes ordo-libéraux qu'elle avait réussi à imposer dans les traités européens. Devant l'urgence de la crise et sous la pression de la France (voir annexe 4 : Chronologie du week-end de sauvetage de l'euro, 8-9 mai 2010) les Allemands ont accepté un compromis sur les points suivants :

- une aide financière à un État qui a laissé filer ses dettes (le pacte de stabilité et de croissance, intégré dans les traités en 1998 devait éviter cette

[319] « La relation franco-allemande mise à l'épreuve par la crise financière grecque » par l'envoyée spéciale à Berlin, Le Monde, 19 mars 2010. http://www.lemonde.fr

[320] Article 125 TUE

« Il est interdit à la Banque centrale européenne et aux banques centrales des États membres, ci-après dénommées "banques centrales nationales", d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions, organes ou organismes de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres, l'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque centrale européenne ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite ».

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

situation) et qui a enfreint les règles est associée chez les Allemands aux notions de morale et d'éthique, comme la notion d'*aléa moral*.

- l'intervention de la Banque centrale européenne pour acheter des obligations d'État (sur le marché secondaire, à la revente), c'est-à-dire une monétisation indirecte de la dette publique d'un État.

- une implication du Fonds monétaire international (FMI), ce qui peut être interprété comme une incapacité de l'Union européenne à régler ses propres problèmes (Wolfgang Schäuble, le ministre des Finances allemand, Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne et Nicolas Sarkozy y étaient opposés, mais la chancelière Angela Merkel a exigé un volet complémentaire du FMI, pour alléger la part allemande du paquet financier).

En France, la perspective des élections présidentielles

En ce qui concerne la France, la perspective des élections présidentielles a provoqué une concurrence des solutions pour la gestion de la crise de l'euro entre les futurs prétendants aux visions européennes différentes. Nicolas Sarkozy s'est vu concurrencé au début de la crise par le président du FMI Dominique Strauss-Kahn, qui a préconisé plus d'intégration européenne, avant son élimination du jeu politique. Les souverainistes à droite de l'échiquier politique et Marine le Pen du Front national ont proposé une sortie de la zone euro pour la France.

2) L'union des transferts financiers et l'Europe de la solidarité

Pour la chancelière allemande et son gouvernement, le souci est d'éviter une dérive de l'Union européenne vers une *union des transferts financiers*[321] *(Transferunion)*. Le député Dr Michael Meister a ainsi défendu la prudence du gouvernement allemand vis-à-vis d'une aide financière à la Grèce afin de ne pas créer de *« précédent* » et obtenir des contreparties pour ne pas dériver vers une *union des transferts financiers*[322]. Une *union des transferts financiers* est la représentation portée par les membres du gouvernement, issus des partis CDU-CSU et FDP, pour désigner un processus automatique à partir du budget européen dont l'Allemagne financerait la part la plus importante du fait de son poids dans l'économie européenne. Dans l'éventualité de cette solution, l'Allemagne serait de facto le contributeur[323] le plus important d'un *fonds monétaire européen* destiné à renflouer les États

[321] Bundestag, séance plénière du 19 mai 2010. Bundestag, 42. Sitzung, 17. Wahlperiode, 19. Mai 2010.

[322] Bundestag, séance plénière du 7 mai 2010. Bundestag, 41. Sitzung, 17. Wahlperiode, 7. Mai 2010.

[323] L'Allemagne est déjà le contributeur principal au budget européen et les gouvernements de l'Allemagne fédérale, depuis Gerhard SCHRÖDER ont toujours plaidé pour une réduction de la contribution allemande au budget européen.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

en difficulté de paiement de leur dette. L'Allemagne deviendrait, de facto, et de manière automatique, le garant en dernier recours lors de crises financières. Pour les Allemands aux conceptions économiques les plus orthodoxes, la décision de la Banque centrale européenne en dépit des traités d'acheter des dettes des pays en difficulté et le financement des États a déjà fait basculer la zone euro dans une *union de transferts financiers*[324].

Le président français et son gouvernement se sont faits les avocats d'une aide à la Grèce en invoquant la représentation d'une *Europe de la solidarité*. L'occasion est aussi saisie par le volontarisme du président français pour projeter la France dans un rôle du *chef de file européen*. Selon Jean-François Mancel (UMP), *« la France a joué un rôle majeur afin d'assurer la solidarité au niveau européen »*. S'adressant au gouvernement, il a félicité leur activisme pour décider *« nos Allemands à suivre »* et selon lui, *« c'est la preuve de notre réelle capacité à être les chefs de file de l'Union européenne*[325] *»*. Le principe de solidarité a été largement partagé par la classe politique française.

L'opposition de ces deux représentations pourrait donner l'impression que l'Allemagne est dans la posture de l'État eurosceptique, *« le mauvais européen*[326] *»,* ou donner l'image d'une *« Allemagne contre le reste de l'Union européenne »* en freinant un transfert de pouvoir à l'Union européenne[327]. Le refus d'une fédéralisation du budget de l'Union européenne de la part de l'Allemagne est pourtant partagé par le gouvernement français. Selon Pierre Lellouche *« le gouvernement n'est pas sur la ligne du fédéralisme budgétaire ». « L'Allemagne et la France mettent en œuvre une politique pragmatique, à l'épreuve de la crise, qui est en train de faire avancer les choses. Le fédéralisme à 27, j'y crois moins que jamais, dans la zone monétaire que nous avons créée, nous ne mettons pas à la disposition de toute l'Europe une carte de crédit avec un numéro secret : il faut que chacun prenne ses responsabilités budgétaires*[328]*. »*

En invoquant *l'Europe de la solidarité* avec les pays du Sud, il ne s'agit pas de transformer l'Union européenne en fédération budgétaire, mais de

---

[324] C'est l'analyse de Karl Otto PÖHL qui était chef de la Bundesbank de 1980 to 1991. Il considère que la Grèce n'aurait jamais dû être admise dans l'euro, car elle n'a pas de base industrielle. Il est d'avis que le sauvetage de la Grèce, est en réalité un plan de sauvetage des banques allemandes et françaises en particulier, au nom de l'enrayement d'un effet domino. Son alternative est une restructuration de la dette. Il estime par ailleurs qu'avec les réformes engagées à l'occasion de cette crise, la Commission aura un pourvoir d'interférence dans les budgets nationaux alors que l'UE n'est pas une fédération, ce qui sera problématique avec la constitution allemande. Der Spiegel, le 18 mai 2010.
http://www.spiegel.de/international/germany/0,1518,695245,00.html

[325] Assemblée nationale, XIII[e] législature Session ordinaire de 2009-2010, séance du 3 mai 2010.

[326] Stefan KORNELIUS, Schlechte Europäer, Süddeutsche Zeitung, 25 juin 2010.

[327] Deutschland gegen den Rest der EU, Handelsblatt, 11 mai 2010.

[328] Assemblée nationale, XIII[e] législature Session ordinaire de 2009-2010, séance du 16 juin 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

faire pression sur le gouvernement allemand pour que l'Allemagne prenne le rôle de *bouclier financier* de la zone euro.

La stratégie du gouvernement allemand a par contre choisi la temporisation pour faire pression sur ses partenaires afin de maximiser ses exigences. *« Nous allons faire en sorte qu'une pression soit exercée sur l'Europe*[329] *»* a souligné la députée Birgit Homberger, du FDP, parti de coalition de la chancelière. La chancelière allemande a souligné que l'approbation d'un système de transferts financiers permanent réduirait *« la pression pour les réformes structurelles et la consolidation budgétaire ».* La chancelière n'a donné son feu vert pour un plan de sauvetage, que lorsque les exigences économiques et règlementaires ont été assurées par le compromis.

La première de ces exigences, c'est que l'État concerné par une aide s'engage à une discipline afin que l'aide concerne *« la stabilité de la monnaie et non la prise en charge du déficit ».* Le gouvernement allemand a exigé de ses partenaires une *« nouvelle culture de stabilité ». « Il en était ainsi lors de la création de l'Union économique et monétaire, c'est encore le cas aujourd'hui, et ce sera le cas demain* » a répété la chancelière[330]. *« Pourquoi exigeons-nous, surtout de la part des pays du Sud, qu'ils assainissent leurs finances ?, non pas uniquement pour qu'ils remboursent leurs crédits, mais parce que la compétitivité des économies grecques, espagnoles, italiennes détermine la valeur de l'euro*[331] *»* a précisé Hans-Peter Friedrich (CDU-CSU). La chancelière allemande exige aussi une régulation des marchés financiers au niveau européen et mondial. La stratégie du gouvernement allemand a voulu impliquer le Fonds monétaire international (FMI) qui constitue *« la meilleure arme pour que les décisions mises en œuvre soient contrôlées*[332] *».*

La deuxième exigence, la conformité aux traités européens selon l'article 122. Le gouvernement craint qu'une plainte déposée à la Cour constitutionnelle allemande par des opposants au plan d'aide ne contrecarre le plan de sauvetage. La Cour constitutionnelle est un acteur à part entière en Allemagne et limite la marge de manœuvre du gouvernement.

La troisième exigence concerne la stabilité européenne à long terme. Pour le gouvernement allemand, il s'agit de préserver les conceptions d'origine de la monnaie unique. L'indépendance de la Banque centrale européenne a été *« créée sur le modèle de la Bundesbank*[333] *»* précise la chancelière et garantit depuis la stabilité de la monnaie dans la zone euro. Cela constitue *« le cœur de sa crédibilité ».* Le pacte de croissance et de stabilité avec pour

[329] Bundestag, séance du 19 mai 2010. Bundestag, 42. Sitzung, 17. Wahlperiode, 19. Mai 2010.
[330] Ibid.
[331] Ibid.
[332] Ibid.
[333] Ibid.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

contrepartie, la promesse de consolidation budgétaire par les États est destiné à épauler le rôle de la Banque centrale européenne dont l'objectif est de préserver cette stabilité.

3) L'Allemagne chef de file européen

La crise de l'euro a souligné la persistance des divergences et arrière-pensées franco-allemandes[334] par rapport à l'Union économique et monétaire. La relation franco-allemande a subi de fortes turbulences à l'occasion de la gestion de la crise de l'euro. Les deux voisins continentaux ont d'abord adopté des stratégies concurrentes avant de chercher à démontrer devant l'urgence la solidité du noyau européen et son caractère incontournable pour toute décision de nature politique concernant l'avenir du continent européen. Les désaccords et compromis franco-allemands renvoient à des représentations différenciées, mais aussi communes du rôle de la monnaie unique, et des finalités du projet européen.

La planche 42 compare les visions des Allemands et des Français face à la crise de l'euro. L'ambition de l'Allemagne, selon le gouvernement d'Angela Merkel, est de se positionner comme modèle vis-à-vis de l'Union européenne, et vis-à-vis du reste du monde. L'Allemagne selon cette représentation est la garante d'une *Europe stable* et bien gérée, selon la vision de *l'économie sociale de marché*. Les difficultés des pays du Sud de l'Europe, qui sont parfois qualifiés de *« Club Med »* dans la presse provoquent la réticence de beaucoup d'Allemands à une solidarité européenne avec des pays qui n'ont pas respecté les règles de bonne gestion qui avaient été exigées en contrepartie de l'abandon du Deutsche Mark. Les Allemands ont aussi le sentiment d'avoir fait des efforts après des réformes que les pays du Sud n'ont pas entreprises. L'Autriche, la Finlande, les Pays-Bas, l'Estonie et la Slovaquie partagent la vision allemande.

Les Français gardent la conviction qu'il existe un primat de la politique sur l'économie, et la crise est l'occasion pour le réaffirmer.

Les Français cherchent à faire de l'Allemagne le *bouclier de la zone euro* pour faire émerger une *Europe protection* grâce à la force économique allemande. Ils ont obtenu la création d'un fonds européen de stabilisation financière (FESF) qui préfigure un embryon de *fonds monétaire européen,* instrument de défense dans la mondialisation**.**

[334] « Une débâcle » selon le Frankfurter Allgemeine Zeitung, 16 juin 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

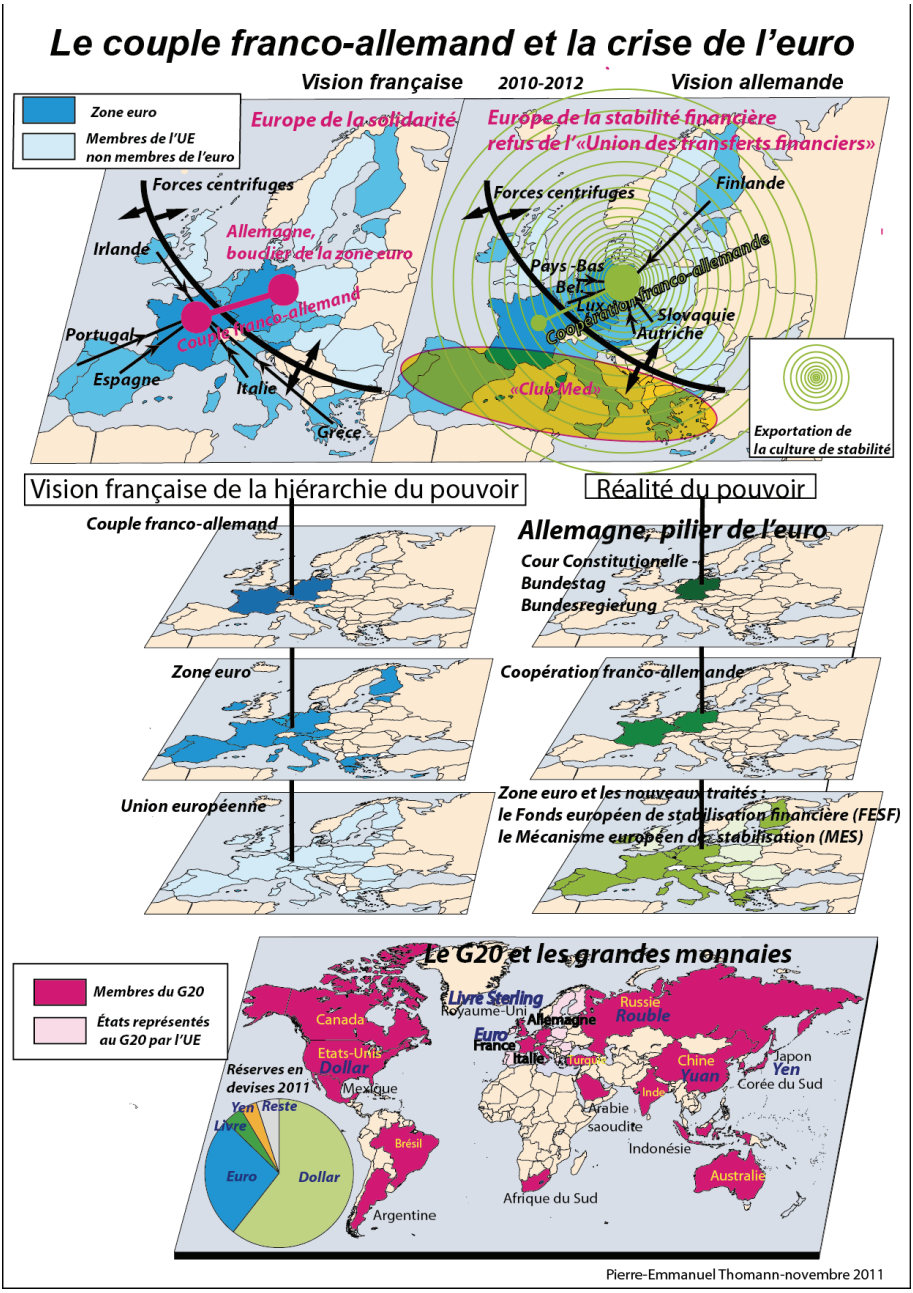


Planche 42. Représentations française et allemande de l'articulation entre politique et économie en situation de crise

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'approche française a aussi pour objectif de regagner de l'influence au sein de l'Union européenne et de partager le pouvoir sur une base moins asymétrique avec l'Allemagne face à un modèle allemand qui s'avère plus performant que le modèle français en ce qui concerne la compétitivité de l'économie. Cela passe pour le président Sarkozy par une politique d'équilibre budgétaire sous la pression des Allemands. Les marchés financiers ont commencé à mettre la France en difficulté, à la différence de l'Allemagne avec une envolée des taux d'emprunts financiers indispensables au fonctionnement d'une économie ouverte. Afficher un *couple franco-allemand* uni pour les Français a pour objectif de gagner en marge de manœuvre en donnant des garanties aux Allemands et en cherchant à les convaincre de la nécessité d'une solidarité européenne plus importante. La représentation française de *l'Europe de la solidarité* est en phase avec les inquiétudes françaises à propos de la menace d'un effet domino européen sur les finances françaises.

Rivalité franco-allemande et enjeu du centre de gravité géopolitique de l'Union européenne

Les Français, qui craignent de ne pas faire jeu égal avec les Allemands depuis l'unification et les élargissements successifs vers le Nord et l'Est de l'Europe, ont défendu de manière persistante un rééquilibrage et la crise de l'euro leur a donné l'occasion de poursuivre cette stratégie. Le gouvernement français en *position charnière* entre l'Europe méditerranéenne et nordique, défend la solidarité avec les pays méditerranéens après l'insistance des gouvernements précédents pour inclure les pays du Sud dans la zone euro lors du processus d'union économique et monétaire pour ne pas favoriser une zone monétaire déséquilibrée au profit de l'Allemagne et des pays du Nord. Le gouvernement français défend la solidarité avec les pays méditerranéens pour éviter le rétrécissement de la zone euro en cherchant à y maintenir la Grèce. Une éviction de ce pays créerait un précédent pour la sortie de la zone euro d'autres États.

La crise de l'euro fut aussi l'occasion d'une différence d'appréciation sur l'échelle de gestion de la crise de l'euro. La dimension géopolitique de la crise s'est révélée avec la rivalité franco-allemande à propos du centre de gravité géopolitique européen, la zone euro à 17, privilégiée par les Français c'est-à-dire vers le Sud, où les Français ont plus de poids ou l'Europe à 27 privilégiée par les Allemands, c'est-à-dire vers le Nord et l'Est où les alliés de l'Allemagne sont plus nombreux. La France partage avec la plupart des pays du Sud, un déficit commercial avec l'Allemagne, et ne réussit à combler partiellement son déficit commercial qu'avec les pays du Sud. Les Français insistent donc pour faire de la zone euro le centre de gravité du gouvernement économique européen. En revanche, selon la représentation de *l'Allemagne au centre de l'Europe*, la stratégie allemande est donc de

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

contrer toute tentative de division de cet *espace de stabilité* et donc éviter de se couper de son flanc oriental et nordique. Sa préférence initiale d'un *gouvernement économique européen* à 27 et non pas uniquement composé des membres de la zone euro reflète cette préoccupation.

Au fur et à mesure de l'évolution de la crise, les Allemands et les Français en désaccord au début de celle-ci, se sont rapprochés pour éviter la fracture européenne qui résulte d'un déficit de convergence des économies européennes depuis l'introduction de l'euro. Ce rapprochement a permis au binôme d'éviter la rupture, et la stratégie du *couple franco-allemand* selon les Français est destinée à afficher un équilibre de pouvoir entre l'Allemagne et la France tandis que les Allemands ont besoin de cet affichage pour convaincre les partenaires du Sud de l'inéluctabilité des réformes et pour ne pas apparaître en situation hégémonique. Le binôme se met ainsi en situation de responsabilité et de pouvoir vis-à-vis des autres partenaires européens.

Cependant, la vision hiérarchique française du *couple franco-allemand* comme cœur des décisions du Conseil de l'euro (censé incarner le futur *gouvernement économique européen*) et imprimant sa marque vis-à-vis de l'Union européenne, ne correspond pas tout à fait à la réalité du pouvoir lors de l'élaboration des plans de sauvetage de la zone euro. On assiste à l'évolution des équilibres avec l'Allemagne qui détient un droit de veto sur les décisions, et cherche à exporter son modèle vis-à-vis des États qui ont besoin de l'appui allemand. Les pays en difficulté doivent accepter des contreparties exigées par les Allemands au travers des institutions européennes pour réformer leur économie. Les pays qui ont bénéficié d'un programme de sauvetage détiennent cependant aussi un pouvoir dans les négociations par les dettes qu'ils ont contractées et dont le non-remboursement mettrait en difficulté les États créanciers. Les décisions au niveau national sont réparties entre différentes sources de pouvoir en Allemagne : les négociations au sein de la coalition au pouvoir en raison de leurs vues parfois divergentes, la nécessité d'avoir un accord du Bundestag pour les plans d'aide et le déblocage des fonds et le pouvoir de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe qui peut invalider les décisions qui ne sont pas conformes selon son interprétation des traités européens et la constitution allemande.

L'Allemagne comme modèle

En ce qui concerne les déficits publics, la France est en position difficile vis-à-vis de l'Allemagne : le ministre délégué chargé du Budget Jérôme Cahuzac a rappelé que lorsque la crise a éclaté, le déficit de la France était déjà de 0,6 % du PIB alors qu'il est de 0 % en Allemagne. Deux années auparavant, la situation des deux pays était rigoureusement identique, mais *« il y a des pays qui ont su profiter de la croissance pour procéder au désendettement, et il y a des pays et des gouvernements qui nonobstant la*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

croissance, ont poursuivi sur la voie de l'endettement[335] *». « S'agissant de l'Allemagne, est-il de bon ton de critiquer le bon élève ?* » s'interroge le député M. Hervé Mariton (UMP), *« nous sommes bien obligés de constater, que dans notre pays aussi, l'effort la rigueur et le sérieux sont nécessaires*[336] *»*. Selon le député Jean-François Copé (UMP), le modèle économique français est adossé à la consommation, c'est-à-dire à la dépense publique, alors que celui des Allemands est construit sur la recherche de nouveaux marchés par l'innovation, l'investissement et les exportations et le modèle économique allemand est construit sur les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire. *« Enfin, nous, nous sommes, attendus par toute l'Europe sur la question des réformes structurelles », comme la réforme des retraites*[337]*. »* Le président Sarkozy a souligné devant le journaliste de France 2 David Poujadas : *« Quel est notre principal concurrent ? C'est l'Allemagne, quel est notre principal client ? C'est l'Allemagne, quel est notre principal voisin ?, c'est l'Allemagne. Moi j'admire le modèle allemand, je veux dire le modèle économique, je préfère que la France, l'économie française, les entreprises, s'inspirent des premiers en Europe, plutôt que des derniers, je préfère que l'on s'inspire de ce qui fait la force de l'Allemagne plutôt que d'autres pays que je ne veux pas citer*[338]*. »* L'Allemagne[339] est le modèle vis-à-vis duquel le

[335] Assemblée nationale, XIII[e] législature Session ordinaire de 2009-2010, séance du 16 juin 2010.

[336] Assemblée nationale, XIII[e] législature Session ordinaire de 2009-2010, séance du 31 mai 2010.

[337] Assemblée nationale, XIII[e] législature Session ordinaire de 2009-2010, séance du 16 juin 2010.

[338] Journal télévisé sur France 2, 12 juillet 2010.

[339] Les causes de la crise selon la chancelière Angela Merkel :
Pour la chancelière, l'origine du problème, c'est qu'un trop grand nombre d'États faibles en matière de compétitivité ont vécu au-dessus de leurs moyens. Selon la chancelière, l'Allemagne aussi a trop vécu grâce à la dette : c'est pourquoi elle justifie l'inclusion d'une clause de frein à la dette dans la constitution allemande.
Pour que l'Europe se dote d'une nouvelle culture de stabilité, il est nécessaire de coordonner les politiques économiques et financières et de renforcer la surveillance, et pas seulement pour les États ayant adopté l'euro, mais pour tous les États membres. Pour sauvegarder l'euro dans la durée, il est nécessaire de renforcer les mécanismes de surveillance comme la présentation des budgets nationaux à la Commission européenne, sans entamer la compétence budgétaire des États membres, mais en donnant à la Commission la possibilité de prendre position.
Le gouvernement de la chancelière exige une réforme du pacte de stabilité qui a été affaibli dès 2004, le reproche est adressé à la coalition rouge verte du chancelier Schröder qui avait assoupli les règles de concert avec le président Chirac lorsque la France et l'Allemagne ne remplissaient plus les exigences du pacte avec un creusement des déficits. La chancelière propose un renforcement des sanctions, mais aussi une procédure d'insolvabilité pour les États, une faillite règlementée, sorte de tutelle européenne afin que l'État remette en ordre son budget. Un changement des traités serait nécessaire pour de réelles modifications, mais cela ne devrait pas constituer un obstacle selon la Chancelière. Pour le député Hans-Peter Friedrich (CDU-CSU), cette procédure d'insolvabilité permettrait d'éviter les influences politiques et l'évitement des sanctions.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

gouvernement français va s'appuyer pour faire passer ses propres réformes. Le gouvernement français a aussi intégré dans sa stratégie la réduction des déficits, comme gage de crédibilité aux Allemands, mais aussi pour regagner une souveraineté amoindrie vis-à-vis des marchés financiers[340].

La prise en compte des exigences allemandes dans la politique économique française

Le gouvernement d'Angela Merkel a annoncé mi-juin 2010, à la grande surprise générale, un plan d'économies budgétaires de 80 milliards d'euros d'ici 2014. Pour Axel Weber, directeur de la Bundesbank et siégeant à la Banque centrale européenne[341], ce plan a valeur d'exemple. Ces mesures vont contraindre les partenaires de l'Allemagne et en premier lieu la France à élaborer leur propre plan de rigueur. Le président Nicolas Sarkozy était pourtant d'avis, comme de nombreux économistes, qu'un plan de rigueur renforcerait la récession. Le gouvernement français a ressenti cette annonce comme une pression allemande sur ses propres choix d'économie politique[342].

La libre circulation des capitaux au niveau mondial et européen réduit fortement la marge de manœuvre des États membres et celle de la France en particulier. À partir du moment où l'Allemagne décide d'instaurer une politique de rigueur pour réduire les déficits et sa dette publique, la France est obligée de s'aligner afin de ne pas accroître l'écart entre les taux de remboursement de la dette allemande et française et faire fuir les capitaux étrangers, au détriment de la France. Le porte-parole du gouvernement et ministre de l'Économie François Baroin, a exprimé la préoccupation du gouvernement français, en soulignant que son objectif prioritaire était de garder la note AAA attribuée par les agences de notation. L'objectif de conserver la note AAA de la dette souveraine *« est tendu »* avait-il souligné et *« cet objectif conditionne pour partie, en effet, les politiques d'économie que l'on souhaite avoir*[343] *»*. La dégradation de la notation de la France aurait un impact très lourd sur le coût auquel le pays emprunte. En 2009, l'endettement de l'État français a encore augmenté de 131 milliards. Les charges d'intérêt de la dette absorbent 15,5 % des rentrées fiscales et 83 % des recettes de l'impôt sur le revenu. L'endettement est à la merci de toute

[340] Conférence de presse du président Nicolas Sarkozy, Conseil européen Bruxelles, vendredi 2 mars 2012 : « *Nous sommes parfaitement en ligne avec les objectifs qui sont les nôtres de réduction des déficits. Il faut bien comprendre que, dans cette affaire, il ne s'agit ni plus ni moins que de retrouver notre souveraineté nationale. Un pays qui dépend des marchés pour financer convenablement sa dette, c'est un pays qui met en cause son indépendance.* » http://www.archives.elysee.fr/president/les-actualites/conferences-depresse/2012/conference-de-presse-a-bruxelles.13051.html

[341] Le Monde, 15 juin 2010.

[342] Süddeutsche Zeitung, 11 juin 2010.

[343] Le Figaro, 31 mai 2010, p.23

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

augmentation des taux d'intérêt. Une hausse d'un point des taux entrainerait en 2010 un accroissement de 2,5 milliards d'euros de la charge de la dette selon François Baroin.

Les taux d'intérêts favorables ont été précisément un gain majeur pour les pays du Sud de l'Europe (France, Grèce, Espagne, Italie, Portugal) avec la création de la monnaie unique. Avec l'euro, ils ont profité des taux proches de ceux qui étaient appliqués à l'Allemagne, la référence européenne qui inspire la confiance sur les marchés financiers. Ces taux favorables pour les emprunts d'État ont permis aux pays du Sud de pouvoir faire fonctionner des politiques basées sur le crédit jusqu'à la crise de 2008 qui a provoqué un endettement supplémentaire des États. À partir du moment où les marchés financiers ont perdu confiance dans la capacité des pays du Sud à rembourser leur dette, les taux ont commencé à diverger entre l'Allemagne et les autres pays membres. Lorsque ces taux ont commencé à diverger aussi entre la France et l'Allemagne, le gouvernement français n'a pas eu d'autre choix que de convaincre les marchés que la France s'engageait aussi dans une politique de rigueur. L'enjeu pour le gouvernement français est d'éviter de creuser la différence de compétitivité avec l'Allemagne et de s'aligner sur la stratégie de désinflation compétitive allemande. L'Allemagne reste le centre de gravité des décisions économiques et le gouvernement français a dû faire le choix économique, mais aussi politique de coller à la stratégie allemande.

Le 28 octobre 2011 lors d'un entretien télévisé, le président souligne vouloir s'inspirer du modèle allemand : *« Tout mon travail, c'est de rapprocher la France d'un système qui marche, celui de l'Allemagne. »* L'objectif est un rapprochement en matière fiscale. Que les deux pays deviennent *« au cœur de l'Europe, le poids lourd de l'économie »,* a-t-il insisté. Un nouvel ensemble qui *« partira à la conquête de nouveaux marchés*[344] *».*

Une Europe allemande ou française ?

Les compromis franco-allemands ont fait l'objet d'interprétations opposées soulignant la crainte des Allemands d'une dérive vers une *Europe française* et des Français d'une *Europe allemande.*

Le plan de sauvetage a été perçu comme une véritable conspiration dans les médias allemands. *« À Berlin, on a le sentiment d'assister à une conspiration dans laquelle le directeur de la Banque centrale européenne (BCE) le président du Fonds monétaire international (FMI) et le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), tous français, seraient complices de Nicolas Sarkozy. On peste contre le club Med formé par la Grèce, l'Espagne, l'Italie et la France, qui se pardonnent*

[344] Relaté par le Figaro. http://www.lefigaro.fr/politique/2011/10/27/01002-20111027ARTFIG00747-sarkozy-veut-un-poid-lourd-franco-allemand.php

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

réciproquement leurs péchés financiers. Mais la cible préférée reste cet occupant de l'Elysée, si singulièrement différent de nous. Ainsi s'enveniment les relations entre les deux pays. Ce faisant, ce n'est pas seulement ce qui est acquis que l'on perd. Les fondations symboliques posées par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, que Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt mais aussi François Mitterrand et Helmut Kohl ont renforcées, c'est aussi un avenir qui disparait[345]*. »* Les modalités du compromis à l'issue des décisions relatives au plan de sauvetage de l'euro ont véhiculé le sentiment que *« l'Union européenne deviendra plus française*[346] *». « L'Allemagne s'est isolée de la majorité des États de l'Union européenne dans cette crise comme jamais cela ne s'était produit auparavant dans l'histoire de l'Union européenne, et Paris y a fortement contribué. »* Avec l'acceptation par le gouvernement d'Angela Merkel de l'idée d'un *gouvernement économique européen*, la constitution d'un mécanisme de sauvetage des pays les plus endettés de la zone euro, et une Banque centrale européenne sous influence politique, *« la France parvient à ses fins grâce à la crise*[347] *».* Depuis les origines, les Français voulaient une union monétaire sous influence politique souligne l'éditorialiste Frank Wieber dans sa colonne[348] *« Comment l'Euroland deviendra une French connection ».* La vision allemande selon ce commentateur *« fait désormais partie de l'histoire ».* Jacques Delors avait aussi comme projet de faire à partir d'une union du marché une union politique commente ce journaliste et « *l'euroland ressemblerait aux États-Unis ».* Mais l'exemple des États-Unis *« souligne le problème d'une Eurozone française de manière limpide. Il lui manque le leadership politique. De la même manière qu'une union monétaire ne peut fonctionner sans union politique, il va devenir évident qu'une union politique sans chef de file ne peut pas fonctionner. C'est une chimère. »* Ce commentaire exprime le scepticisme des Allemands quant à la capacité d'un leadership de la France en Europe. Il reste cependant une chance de se sortir de ce dilemme, *« que l'Allemagne et la France travaillent de manière étroite afin que cette* "*union française*" *intègre quelques gènes allemands ».*

La perception française dans certains médias souligne à l'opposé de la perception allemande que *« le pas français était plus important que le pas allemand ». « Berlin impose sa vision de l'Europe économique »* selon l'envoyé spécial du journal Le Monde[349]. Reprenant une supposée citation de François Mitterrand, qu'*« on ne dit pas non au chancelier de l'Allemagne »,* le refus de la chancelière Angela Merkel d'un *gouvernement économique européen* doté d'un nouveau secrétariat au niveau de la zone euro, mais

[345] Gero von RANDOW, Die Zeit, 12 mai 2010.
[346] Christoph B. SCHILTZ, Die Europaïsche Union wird französicher, Die Welt, 20 mai 2010.
[347] Die Welt, 10 mai 2010.
[348] http://www.handelsblatt.com/meinung/kolumnen/wiebes-weitwinkel-wie-aus-euro-land-eine-french-connection-wird/3435084.html
[349] Le Monde, 16 juin 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

uniquement au niveau des 27, et son refus de donner un « chèque en blanc » à propos du plan de sauvetage a provoqué de la part de Nicolas Sarkozy les concessions les plus importantes.

Claire Demesmay[350], directrice d'un programme de recherche sur les relations franco-allemandes au DGAP à Berlin, souligne que *« Nicolas Sarkozy a attaqué deux fois, et a échoué deux fois face à Angela Merkel*, *le score est donc France-Allemagne 0 : 2. »* Au sujet de la notion de *gouvernement économique européen, « Berlin s'est imposé sur toute la ligne ».* L'Allemagne a réussi à imposer à ses partenaires, dont la France, la discipline budgétaire. Selon cette perspective, *« l'Europe est devenue plus allemande ».* Quand on regarde ce que sont devenus les deux projets sur lesquels l'Allemagne et la France ont abouti à un compromis, *« il ne reste plus grand-chose des conceptions françaises ».* Au sujet de l'Union pour la Méditerranée (UPM), la chancelière a réussi en 2007 à modifier les plans français et la victoire allemande au sujet du gouvernement économique ne signifie pas que les divergences vont disparaître.

La perception française dans les médias a aussi mis l'accent sur la *« stratégie non coopérative de l'Allemagne*[351] *».* L'Allemagne *« est convaincue de la supériorité de son modèle de croissance »,* fondé sur la compétitivité, via la maîtrise des coûts salariaux, et les exportations. La zone euro est malade des pays d'Europe du Sud, de leurs faiblesses économiques structurelles, de leur modèle de compétitivité, mais *« il faut aussi se demander si elle n'est pas malade, et plus gravement encore, de la stratégie économique de la première puissance, à savoir l'Allemagne*[352] *».*

Selon Alexandre Adler[353], *« les clés de la crise sont à Berlin. Le point focal, celui de la mise en scène la plus classique, se trouve là où les choses importantes se font et se disent, c'est-à-dire en Allemagne, et nulle part ailleurs. »* Après avoir recherché le bien-être pour tous au lieu de la « *puissance »* après la Seconde Guerre mondiale, *« l'Allemagne moderne se retrouve confrontée au retour de son cauchemar : la volonté de puissance ». « Face à la grave désorganisation européenne actuelle, l'Allemagne puissante sans l'avoir voulu, tape du poing sur la table et impose peu à peu une politique économique très restrictive, et par là assez risquée. ».* La notion de *gouvernement économique européen* est vague et un modèle français n'a pas réussi à s'imposer selon Eric le Boucher[354]. *« Il n'y a rien entre le fédéralisme et la compétition des États, tout comme il n'y avait pas de socialisme entre le plan et le marché. L'idée française est vague, les Allemands gagnent le match ? Et c'est objectivement ce à quoi ont abouti les Européens : un alignement sur les positions germaniques. »*

[350] Süddeutsche Zeitung, 17 juin 2010.
[351] Le Monde, 16 juin 2010.
[352] Le Monde, 16 juin 2010.
[353] Le Figaro, 19 juin 2010.
[354] Le Monde, 18 juin 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Dans les faits, on l'a vu, les Allemands ont accepté de s'éloigner d'une interprétation stricte des règlements et un abandon temporaire de leurs principes, pour assurer la solidarité et éviter l'implosion de la zone euro qui nuirait à leur position de nation exportatrice dont les débouchés sont aux deux tiers dirigés vers les pays de l'Union européenne.

La perspective d'un éclatement de la zone euro, et ses implications géopolitiques en termes de perte de souveraineté et de marge de manœuvre au niveau mondial, poussent les Allemands et les Français à s'entendre.

Les compromis successifs issus d'une impulsion franco-allemande et élargie à la zone euro et l'Union européenne, ne penchent en réalité ni en faveur d'une *Europe allemande*, ni en faveur d'une *Europe française,* mais d'un équilibre précaire qui donne des gages, mais aussi des insatisfactions aux deux pays. On retrouve à l'occasion de cette crise les enjeux de pouvoir interne au *couple franco-allemand* et externes vis-à-vis de l'extérieur souligné dans l'hypothèse de recherche et qui forment le socle de la problématique géopolitique du *couple franco-allemand*.

B. Vers un *fonds monétaire européen* ?

1) Le *fonds monétaire européen* : un instrument de défense dans la mondialisation

L'idée d'un *fonds monétaire européen* remonte au *plan Barre*, en 1969 élaboré par le Français Raymond Barre, président de la Commission européenne. À la suite des troubles monétaires européens en 1969 avec la dévaluation du franc et de la mise en danger de l'Union douanière et la politique agricole commune de l'Europe des six, le *plan Barre* était destiné à renforcer la coopération et la coordination des politiques économiques, et mettre en œuvre un système de soutien monétaire pour combattre la spéculation. Le *plan Barre* a précédé le premier projet de monnaie unique, le *plan Werner* en 1970, qui a été abandonné après les chocs pétroliers des années 1970.

L'enjeu du sauvetage de la Grèce et des pays en difficulté est une opportunité pour les Français de créer un instrument permanent. L'objectif du gouvernement français, avec le *fonds monétaire européen*, est de créer un instrument *de défense monétaire* dans le cadre de la *mondialisation*, à l'occasion de la crise de l'euro. Les Allemands ont été plus réticents, même si le ministre Wolfgang Schäuble a émis sa propre proposition à ce sujet. Les Allemands deviendraient de facto les premiers contributeurs et ne partagent pas les conceptions françaises du lien de subordination entre la politique et l'économie. Pour faire admettre aux Allemands l'abandon du Deutsche Mark, qui était un élément de l'identité allemande d'après-guerre, la classe politique allemande avait promis de gérer l'euro comme le Deutsche Mark, sur des critères de stabilité, et la crise grecque est perçue par les Allemands comme des abandons successifs de toutes les promesses faites à Maastricht.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La comparaison du plan de sauvetage de la Grèce à l'article V de l'OTAN par le ministre français Pierre Lellouche en matière de solidarité financière prend tout son sens *: « C'est un changement énorme, c'est expressément interdit dans la fameuse clause de no bail out dans les traités. Nous avons de facto changé les traités. Le mécanisme de 440 millions n'est rien d'autre que l'importation de la clause de défense mutuelle dans l'article V de l'OTAN appliqué à la zone euro. Quand un membre est attaqué, les autres sont obligés de se porter à leur défense, mais la chancelière a raison de souligner que l'Union européenne ne pouvait pas être une union des transferts financiers dans laquelle les pays riches subventionnent les plus pauvres*[355]*. »*

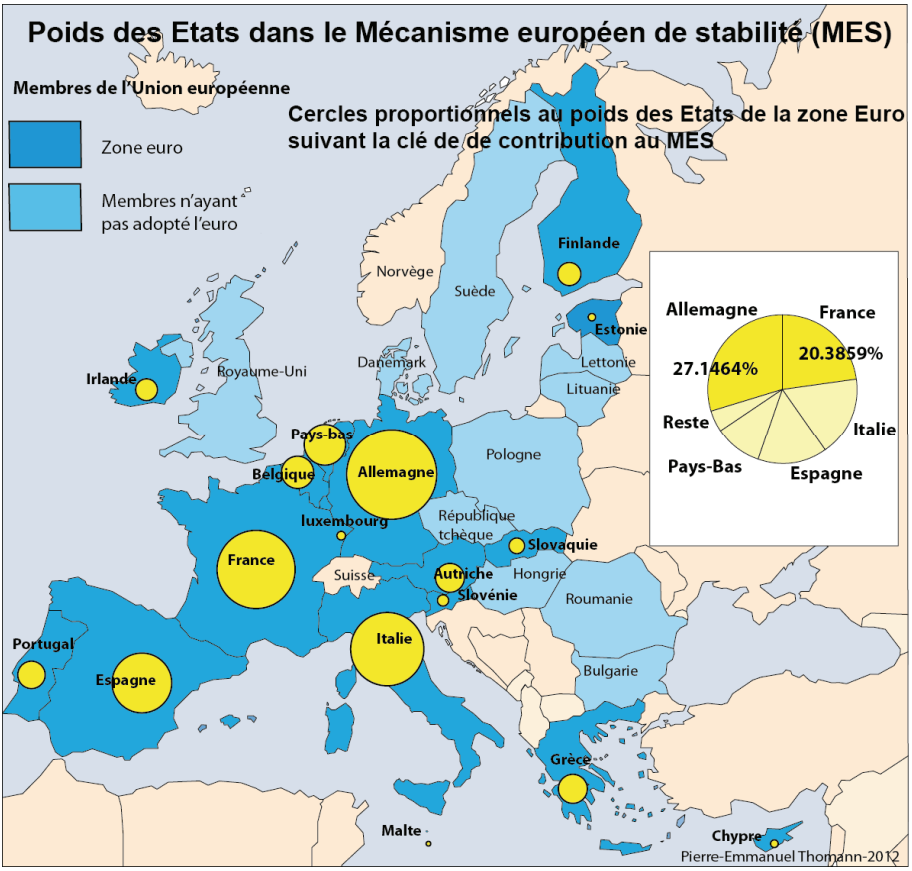
2) Pérennisation des mécanismes de solidarité : le Mécanisme européen de stabilité

Devant l'impossibilité d'endiguer la crise et devant la crainte d'un effet domino atteignant l'ensemble des pays de la zone euro, les gouvernements allemand et français ont décidé de pérenniser les mécanismes financiers, parallèlement aux réformes de gouvernance de la zone euro. Le 21 mars 2011, les ministres des Finances de la zone euro sont parvenus à un accord sur les modalités de fonctionnement du Mécanisme européen de stabilité (MES)[356]. Il a été créé pour soutenir les États membres de la zone euro sur lesquels pèsent des difficultés financières importantes. Le traité de cet organe de coopération intergouvernementale est entré en vigueur le 27 octobre juillet 2012. À l'occasion de la création du MES (carte 43), Nicolas Sarkozy a souligné un *« tournant historique* » dans ces décisions et estime que les Européens se sont engagés *« à créer l'amorce d'un fonds monétaire européen »*.

[355] Financial times, 27 mai 2010.

[356] Le MES sera doté d'une capacité d'intervention financière effective de 500 milliards d'euros qui sera assurée grâce à la constitution d'un capital total de 700 milliards d'euros, composé de 80 milliards d'euros de capital libéré et de 620 milliards d'euros de capital appelable. http://www.gouvernement.fr/gouvernement/les-principes-du-futur-mecanisme-europeen-de-stabilite-sont-fixes

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Carte 43. Poids des États dans le Mécanisme européen de stabilité (MES)

Ce mécanisme pourra intervenir de manière préventive, aider à recapitaliser son secteur bancaire, *« non seulement nous voulons sortir la Grèce des difficultés, mais surtout faire de la crise européenne une opportunité pour améliorer, développer, les instruments de la zone euro*[357] *»*.

Les Allemands ont accepté la création de cet instrument, avec des contreparties.

- Le MES dans le prolongement du FESF est un instrument dont le fonctionnement est principalement intergouvernemental et les décisions se prendront à l'unanimité[358] provoquant le communiqué de presse du Parlement européen suivant : « *Le Parlement européen qui a été consulté a regretté le choix intergouvernemental et exigé son intégration dans le système de l'UE. Alternativement, les députés demandent un engagement*

[357] http://www.france-info.com/monde-europe-2011-07-22-vers-un-fonds-monetaire-europeen-552211-14-15.html

[358] Les décisions se prennent à la majorité qualifiée des 85% si la stabilité de la zone euro est menacée selon la Commission européenne et la Banque Centrale européenne.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

clair du Conseil européen, de sorte que les institutions de l'UE soient impliquées dans les opérations du MES. Cela signifierait de baser les décisions du MES sur des propositions de la Commission. La Commission serait également responsable de la mise en œuvre et du suivi, de l'évaluation de l'utilisation du MES, en collaboration avec la Banque centrale européenne, et devrait faire rapport au Parlement. En outre, les députés ont adopté un amendement stipulant qu'en complément au mécanisme de stabilité, l'Union doit promouvoir un marché d'euro-obligations unifié[359]*. »*

- Les garanties des États sur les sommes prêtées sont individuelles et non pas sur l'ensemble des sommes en jeu.

- Les Allemands exigent en contrepartie l'alignement des Européens sur leurs conceptions économiques.

C. Vers un renforcement d'une *Europe à deux vitesses* et à *géométrie variable*

1) Le *gouvernement économique européen* : un enjeu de pouvoir

Tandis que les Allemands insistent sur le renforcement du *pacte de stabilité*, le gouvernement français insiste sur la notion de *gouvernement économique européen* que le président Nicolas Sarkozy souhaite créer au niveau de la zone euro. Le *gouvernement économique européen* est le moyen pour les dirigeants français de déplacer le centre de gravité au niveau des États, et non pas dans les organes communautaires, et de faire contrepoids à la Banque centrale européenne qui prend ses décisions selon son règlement avant tout pour préserver la stabilité monétaire et éviter l'inflation. Selon Bernard Kouchner, *« nous voulons que ce gouvernement économique s'exerce au niveau du Conseil européen, c'est-à-dire au niveau des chefs d'État et de gouvernement ».* Le traité de Lisbonne a institutionnalisé le Conseil européen et cette innovation, à la faveur de la crise financière a *« accéléré, en Europe, des évolutions que nous n'avons jamais cessé d'appeler de nos vœux, pas seulement la coordination des économies, mais aussi le pilotage politique de l'Union autour du Conseil européen*[360] ». Le Conseil européen sera, face à la crise *« une étape majeure de la consolidation de l'unité européenne »* et *« c'est à ce prix que nous maintiendrons la place de l'Europe dans le monde*[361] *»*.

Le contenu du compromis est le suivant, *« la France, en s'engageant à faire respecter le pacte de stabilité, et l'Allemagne en acceptant le principe d'une gouvernance économique commune à laquelle elle était jusqu'alors*

[359] Communiqué de presse du Parlement européen.
http://www.europarl.europa.eu/fr/pressroom/content/20110307IPR14995/html/Le-m%C3%A9canisme-de-stabilit%C3%A9-de-la-zone-euro-devrait-faire-partie-de-l'UE

[360] Assemblée nationale, XIII[e] législature Session ordinaire de 2009-2010, séance du 16 juin 2010.

[361] Ibid.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

réticente[362] *»* commente Pierre Lequiller, député et membre de la majorité présidentielle. Le renforcement de la surveillance budgétaire exigé par l'Allemagne est interprété de manière plus large par le gouvernement français. Selon Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, *« la surveillance ne doit pas se limiter aux questions budgétaires. Elle doit aussi prendre en compte les divergences de compétitivité, les réformes structurelles et la stabilité financière. Nous ne partageons la même monnaie qu'à seize. Les économies sont interdépendantes, mais il n'y a pas assez de coordination des politiques économiques et budgétaires, ce qui est absurde, pire encore, à moyen terme, c'est suicidaire, les instruments existants, que ce soit le pacte de stabilité et de croissance ou la stratégie de Lisbonne, n'ont pas rendu possible jusqu'à maintenant une coordination efficace*[363]*. »* La question du *gouvernement économique européen* souligne la persistance des arrière-pensées françaises vis-à-vis des conceptions allemandes en ce qui concerne la gestion de l'Union économique et monétaire. La France a cherché à modifier les équilibres à l'occasion de la crise de l'euro. Les équilibres du traité de Maastricht ont été approuvés en son temps par le gouvernement français, mais remis en question par le gouvernement actuel. La question de l'indépendance de la Banque centrale européenne vis-à-vis du pouvoir politique continue de faire débat entre l'Allemagne et la France. L'indépendance de la Banque centrale européenne est dans la vision allemande, un prolongement naturel du modèle fédéral allemand. Le *gouvernement économique européen* est le prolongement naturel de la vision française de l'économie comme instrument de la politique dans un gouvernement centralisé.

2) Le centre de gravité à 16 ou 27 : un enjeu géopolitique

Le président français Nicolas Sarkozy avait promu l'idée d'un *gouvernement économique européen* à l'échelle de la zone euro dès 2007 lors de sa campagne électorale. La chancelière Angela Merkel a longtemps résisté à cette idée[364]. À l'occasion de la crise de l'euro, le président français a tenté de convaincre la chancelière allemande de la nécessité d'une densification de la zone euro pour résoudre les problèmes spécifiques des pays partageant une monnaie commune. Selon la vision du président français, l'Eurogroupe devait se doter d'un secrétariat, préfigurant une institutionnalisation de cette enceinte informelle, et se réunir au niveau des chefs d'État et de gouvernement pour politiser les prises de décision concernant l'Union économique et monétaire. La chancelière s'est montrée méfiante initialement vis-à-vis d'un renforcement de l'Eurogroupe. La formule actuelle et son caractère informel permettent selon les Allemands de

[362] Ibid.
[363] Ibid.
[364] Voir chapitre précédent : les enjeux du gouvernement économique.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

préserver l'indépendance de la Banque centrale européenne, et de freiner une harmonisation des politiques économiques dans le sens des Français. Les réunions au niveau des ministres de l'Économie et des Finances de l'Union européenne à 27 (Conseil ECOFIN) demeurent le centre de gravité avec un agenda plus technique que politique. Sous la pression française, la chancelière a admis la légitimité d'un *gouvernement économique européen* le 4 mars 2010, à l'issue d'une réunion franco-allemande. La question de l'échelle d'exercice de ce gouvernement a fait l'objet de tractations franco-allemandes jusqu'au plan de sauvetage européen et son paquet de compromis associés.

Le débat sur l'échelle d'exercice du *gouvernement économique européen* s'est donc étendu aux pays de l'Union ne faisant pas partie de la zone euro. *« La Pologne et la Hongrie assureront bientôt la présidence européenne et refusent que des décisions sur l'euro leur échappent. La Pologne s'inscrit en ce sens dans la ligne allemande qui ne veut de solutions pour la monnaie unique qu'à 27 »* a souligné le chercheur Piotr Kaczynski (CEPS). Selon le Premier ministre polonais Donald Tusk, *« en tant que pays aspirant à rejoindre la zone euro nous souhaitons que cette zone agisse comme leader, mais non comme une élite exclusive au sein de l'Union européenne*[365] *».*

La tentative de doter l'Union européenne d'un nouveau centre de pouvoir dont le centre de gravité serait plus proche des Français a d'abord échoué dans une première phase jusqu'en 2010. L'Eurogroupe est resté une enceinte informelle, sans institutionnalisation. Le président français n'a obtenu d'Angela Merkel l'organisation de sommets à 16 qu'en cas d'urgence. Les chefs d'État et de gouvernement de la zone euro se sont réunis par nécessité depuis la crise depuis 2008, à chaque approfondissement de la crise. Si l'on fait le bilan des réunions au niveau des chefs d'État et de gouvernement de la zone euro, il est loin d'être négligeable. Le plan de sauvetage de la Grèce et les mécanismes financiers ont été élaborés à ce niveau. Par la nature fondamentalement politique des décisions, les chefs d'État et de gouvernement de la zone euro agissent *de facto* comme un *gouvernement économique européen.*

Nécessité fait loi. Le 16 août 2011, les gouvernements allemand et français se sont entendus pour proposer une institutionnalisation du *gouvernement économique européen*, réunissant les chefs d'État de la zone euro et non plus exclusivement les ministres des Finances, de manière régulière deux fois par an, avec un président, M. Herman Van Rompuy, déjà président du Conseil européen. Le contenu de ce *gouvernement économique européen* se précise et le compromis est le suivant : le gouvernement économique à 16, revendication française est accepté par les Allemands en contrepartie de l'exigence d'inscrire dans les constitutions des membres de la zone euro, *la règle d'or* de l'équilibre budgétaire qui a été inaugurée par

[365] La Croix, 14 juin 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

les Allemands. La revendication des Français est aussi d'élargir le contenu des négociations économiques aux questions de fiscalité, de croissance et d'emploi, que les Allemands interprètent plus strictement. Les Allemands ont aussi refusé de créer des euro-obligations, qui mutualiseraient les dettes des États, et limiteraient la souveraineté allemande. Les Français comptent progressivement politiser les questions monétaires au sein de ce gouvernement et faire contrepoids aux Allemands.

Ce nouveau centre de pouvoir agit en réalité, en dehors des procédures communautaires. Le plan d'urgence d'aide à la Grèce et de sauvetage de l'euro, a été élaboré par les chefs d'État et de gouvernement de la zone euro. Le président de la Commission, invité aux débats, n'a pas eu de rôle fondamental, ni le Parlement européen. Le plan n'a pu voir le jour, que par une tractation franco-allemande préalable et une négociation entre chefs d'État de la zone euro. Dans une situation d'urgence, les États, et l'Allemagne et la France en particulier, estiment détenir une responsabilité particulière pour agir de manière légitime et crédible.

Le *gouvernement économique européen,* dans sa nouvelle version à l'échelle de la zone euro dépasse donc le centre de pouvoir potentiel. S'il montait en puissance, il permettrait au gouvernement français de rassembler autour de lui les gouvernements des grands pays du Sud, Espagne et Italie, les petits pays méditerranéens comme la Grèce, le Portugal, Malte, Chypre, et la Slovénie. S'ajoutent la Belgique, l'Irlande, les Pays-Bas et la Finlande, pays du Nord, et la Slovaquie et l'Autriche, pays d'Europe centrale. Selon les représentations évoquées dans les débats médiatisés, l'équilibre[366] serait en théorie plus favorable à la France vis-à-vis de l'Allemagne, pour renforcer sa stratégie de promotion de *l'Europe de la solidarité,* et de médiateur avec les pays du Sud en difficulté comme la Grèce. La France partage avec la plupart des pays de ce cercle, un déficit commercial avec l'Allemagne, mais ne réussit à combler partiellement son déficit commercial qu'avec les pays du Sud. Le Royaume-Uni est aussi un débouché très important, mais en dehors de la zone euro (le Royaume-Uni a été invité à un sommet de la zone euro). La France a en commun avec la plupart des pays de la zone euro, une dette et un déficit importants (voir cartes des dettes et déficits).

Les perceptions allemandes et françaises

Les perceptions réciproques dans les médias à propos du gouvernement économique et de son échelle d'exercice ont véhiculé des représentations géopolitiques évoquant l'opposition entre *« l'Europe à 16 »*, *« l'Europe*

[366] Lors des tractations du plan de sauvetage final, l'Allemagne a été mise en minorité par une alliance des États de la zone euro favorables aux propositions françaises, en particulier les pays méditerranéens menacés par la crise (voir annexe n°4 sur le week-end de crise des 9-10 mai 2010).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

française » pour les Allemands, « l'Europe à 27 », *« l'Europe allemande »* pour les Français.

Le journal Die Welt[367] a exprimé sa perception des enjeux. Selon le quotidien *« Merkel va perdre son combat contre Sarkozy, elle est le dos au mur depuis des mois »,* car *« 13 des 16 membres de la zone euro soutiennent l'idée de Sarkozy »*. Les derniers alliés dignes de confiance *« sont les Finlandais »* qui se rangeront en fin de compte *« du côté du vainqueur »*. Le président français a *« des plans précis »* pour ce *gouvernement économique européen* : des sommets réguliers au niveau des chefs d'État et de gouvernement, un secrétariat de la zone euro, un chef de gouvernement à la tête de la zone euro, un dialogue plus soutenu avec la Banque centrale européenne, et enfin, un instrument financier permanent de sauvetage des pays en difficulté. *« En clair, Sarkozy veut un nouveau centre de pouvoir en Europe pour influencer, non seulement la politique économique, mais aussi la politique monétaire. »* Le *gouvernement économique européen* pour la chancelière doit inclure toute l'Union européenne : *« Au niveau des 27, le nombre de pays partageant des affinités avec la culture de stabilité est plus important qu'au niveau de la zone euro*[368]*. »* Les excédents d'exportations de l'Allemagne pourraient être réduits par un renforcement du marché intérieur exigé par la France ; ou du moins exercer un contrepoids. *« Dans le doute, l'Allemagne doit payer, derrière les coulisses de l'Europe, Nicolas Sarkozy tire les ficelles »* prévient le journaliste Christophe B. Schiltz[369]. Pour l'Allemagne, *« le gouvernement économique est dangereux »*. Il va s'immiscer dans les politiques économiques, fiscales et sociales nationales. Une *« politisation »* de la politique monétaire. *« Ses partenaires vont trainer devant le tribunal l'Allemagne, la grande nation exportatrice (starke Exportnation). »*

Selon ces perceptions, les Allemands craignent d'être mis en minorité dans ce petit cercle : il constitue une menace à son identité *de « nation exportatrice »,* et une instrumentalisation de l'euro à des fins plus politiques par la France. Les pays de la zone euro subissent dans leur majorité une balance commerciale déficitaire vis-à-vis de l'Allemagne et feraient pression pour une altération de la politique économique allemande. L'Allemagne subirait aussi la pression des États déficitaires pour augmenter des transferts financiers de compensation, la voie vers une *union de transferts financiers*, option refusée par le gouvernement allemand.

Selon Marion Van Renterghem, la ligne de fracture en Europe n'est plus *« entre l'Ouest et l'Est, mais entre pays économiquement vertueux à l'allemande (au Nord et parfois à l'Est) et pays laxistes (au Sud), au milieu, la France »*. Les Allemands perçoivent une *« jalousie française face au*

[367] Die Welt, 14 juin 2010.
[368] Die Welt 16 juin 2010.
[369] Die Welt, 16 juin 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

décalage grandissant entre les deux économies. L'Allemagne, première puissance économique est de plus en plus puissante sur la scène mondiale. Son décrochage inquiète la France, qui a perdu en compétition. » Selon cette journaliste, la chancelière y verrait une stratégie française, *« celle de créer une Europe à deux vitesses et d'exercer une hégémonie de facto, sans les pays non membres de l'euro, sans ceux de l'Est, où le marché allemand est influent, et sans ceux du Nord, sensibles comme l'Allemagne à l'orthodoxie budgétaire*[370] *».* Le journal Le Monde[371] souligne, que Nicolas Sarkozy veut agir au niveau de la zone euro *« pour ne pas être otage de la city de Londres ».* Mais la chancelière ne veut pas *« diviser le marché unique, séparer les Européens entre pays de première et de deuxième classe ».* La chancelière s'est vue reprocher en Allemagne de céder devant *« une tentative hégémonique française »* pour renflouer les États du Sud de l'Europe. *« Un Eurogroupe composé essentiellement de pays du Sud et la France dominerait le jeu européen. »* Au contraire, la chancelière Angela Merkel veut *« d'une Europe élargie aux pays de l'Est, dont la Pologne, sa zone d'influence directe, et à l'Europe du Nord, hors de l'Europe, mais tellement plus sérieuse. Elle veut un gouvernement assis sur le marché unique alors que les Français s'affranchiraient volontiers des règles de concurrence. »*

3) L'enjeu franco-allemand de la géographie monétaire

Pour Nicolas Sarkozy, la zone euro qui réunit des États partageant une même monnaie, est le lieu privilégié pour maximiser la marge de manœuvre de la France avec une plus forte présence des pays du Sud, et écarter des décisions les pays qui ne font pas partie de la zone euro. Le gouvernement allemand ne souhaite pas se couper de son flanc oriental et privilégie l'Union européenne à 27, qui inclut 11 États membres qui ne font pas partie de la zone euro.

La crise de l'euro a réactivé une représentation ancienne évoquant une fracture entre une Europe du Nord-est et une Europe du Sud-ouest, avec l'Allemagne et la France à la charnière de ces deux cercles. La France a défendu le concept d'une *Europe solidaire* en se faisant l'avocate de la solidarité auprès de l'Allemagne vis-à-vis des pays du Sud. C'est aussi la France qui avait inlassablement exigé l'inclusion des pays du Sud dans la monnaie unique dès son origine. Les pays du Sud (Grèce, Portugal, Espagne) ont été précisément considérés comme le maillon faible de la zone euro. La bataille sur l'échelle d'exercice du *gouvernement économique européen* est donc l'héritière de la rivalité franco-allemande à propos de la géographie monétaire, car elle touche aux équilibres franco-allemands en Europe. L'opinion du sénateur souverainiste Jean-Pierre Chevènement, exprime

[370] Le Monde, 17 juin 2010.
[371] Le Monde, 16 juin 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

clairement cette idée **:** *« M. le président Sarkozy a proposé à juste titre un forum des chefs d'État et de gouvernement de la zone euro. Un tel forum est en effet souhaitable, à condition qu'il ne s'agisse pas d'entériner la zone euro comme communauté de sanctions. Nous devons aller vers un* "*gouvernement économique*" *de la zone euro, mais tout est dans la définition qu'on lui donne. C'est là que se joue une certaine idée de l'Europe. Il ne serait pas réaliste de vouloir redécouper la zone euro pour en exclure ceux que l'on désignait naguère du nom de* "*pays du Club Med*"*. La France ne pourrait pas accepter un tête-à-tête avec l'Allemagne dans un* "*noyau dur*" *comparable à celui qui était proposé autrefois dans le plan Lamers-Schaüble*[372]*. »*

D. Des enjeux de pouvoir au niveau mondial

1) Le pouvoir des marchés financiers

La crise de l'euro est un test du degré de solidarité entre les Allemands et les Français vis-à-vis de la *mondialisation.*

Le *couple franco-allemand* cherche à préserver son outil de pouvoir face au déplacement des centres de gravité de la puissance économique, pour éviter que leur dépendance vis-à-vis des autres grandes monnaies dans le cas d'un éclatement de la zone euro, ne se transforme en menace pour leur sécurité[373]. Les représentations sont toutefois multiples entre *l'euro-paix* partagé par un grand nombre d'Européens, l'*euro-puissance* des Français, l'*euro-stabilité* des Allemands et *l'euro-fédérateur* des fédéralistes.

La crise a souligné la relativisation du poids des États européens face aux flux de la *mondialisation économique et financière* et justifie aux yeux des gouvernements le renforcement de l'intégration européenne qui serait le niveau plus adéquat pour y faire face. Les dérégulations successives en matière de libre circulation des capitaux depuis la vague néolibérale à partir des années 1970 ont accéléré la *mondialisation* des marchés financiers et des économies européennes. La création de la monnaie unique a en réalité accéléré cette tendance et restreint la marge de manœuvre des gouvernements. Les gouvernements allemand et français n'ont pas réussi à transformer la force de leurs économies en puissance politique qui leur aurait permis de mieux peser sur le processus de *mondialisation*. La stratégie d'*imbrication économique* poursuivie depuis les origines de la construction européenne a eu pour contrepartie un accroissement difficilement maîtrisable des interdépendances économiques et financières européennes et mondiales.

[372] Sénat, 110e séance de la session ordinaire 2009-2010, séance du 3 juin 2010. http://www.senat.fr/seances/s201006/s20100603/s20100603002.html

[373] Entretien avec le colonel HASENKAMP, Secrétariat du Conseil franco-allemand de Défense et de Sécurité (CFADS), Paris, 19 juin 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Selon Wolfgang Schäuble, *« l'interpénétration (Verflechtung) des marchés financiers internationaux est telle qu'elle n'avait pas été imaginée lors de la création de la monnaie unique et il est important de connaître et expliquer quelle est la marge de manœuvre dans un contexte qui évolue très vite* [374] *»*. Selon le ministre, les Allemands, par leur expérience historique du XX[e] siècle et la crise de 1929, considèrent que la stabilité de la monnaie est importante et la promesse qui a été faite que la monnaie unique soit stable doit être tenue. Le pacte de stabilité et de croissance était la condition pour les Allemands de se laisser convaincre pour adopter la monnaie unique. Le gouvernement a considéré qu'il serait trop risqué de laisser un membre de l'union monétaire européenne, en l'occurrence la Grèce, en défaut de paiement. Toute autre alternative est considérée comme plus coûteuse pour le gouvernement allemand et politiquement désastreuse dans un monde globalisé et interdépendant. Les solutions nationales ne sont plus possibles. Dans une économie caractérisée par la libre circulation du capital financier, la marge de manœuvre est réduite, d'autant plus que les gouvernements allemand et français sous la direction d'Angela Merkel et Nicolas Sarkozy ne sont pas prêts politiquement à prendre le risque de s'affranchir des contraintes d'une économie ouverte. Les deux pays doivent gérer deux types de dépendance : l'Allemagne dépend de l'étranger, car les autres pays achètent massivement ce que ses industries produisent. La France dépend de l'étranger, car elle emprunte massivement hors de ses frontières pour soutenir la consommation[375].

La pression des marchés, en pleine crise de l'euro, est aussi une donnée incontournable pour Pierre Lellouche, ministre des Affaires européennes : *« Le Conseil européen, qui débutera jeudi prochain, aura, comme vous le savez, un agenda particulièrement chargé. Il sera, si j'ose dire, sous les feux des projecteurs ! À quelques jours du prochain sommet du G20 à Toronto, nos partenaires internationaux, seront en effet très attentifs à ses conclusions. Ce que nous appelons pudiquement les marchés, c'est-à-dire à la fois ceux qui spéculent et ceux qui prêtent aux États, les fonds de pension en particulier, auront également les yeux braqués sur nous*[376] *».*

Cette dépendance aux marchés financiers fut révélée par le pouvoir des agences de notation, dont les avis orientent les décisions d'investissements. Elles ont été accusées d'aggraver la crise de l'endettement par des avis

[374] Bundestag, séance du 7 mai 2010. Bundestag, 41. Sitzung, 17. Wahlperiode, 7. Mai 2010.
[375] Le journal du dimanche, Marc de SCITIVAUX, mai 2010.
[376] Au Sénat, lors du débat préalable au Conseil européen des 17 et 18 juin 2010, à la séance du 15 juin 2010, le secrétaire d'État chargé des Affaires européennes Pierre LELLOUCHE a souligné qu'*« au travers des mesures qu'elles ont décidées, la France et l'Allemagne ont montré l'exemple au reste de la zone euro, en envoyant un signal fort aux marchés quant à leur engagement à réduire les déficits. Je le répète, notre pays sera au rendez-vous de ses obligations européennes, qui lui imposent de revenir à un déficit public de 6 % du PIB en 2011, de 4,6 % en 2012 et de 3 % en 2013 ».*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

négatifs et d'accroître de facto l'endettement des États par *prophétie auto réalisatrice*. Les défenseurs des agences estiment qu'elles ne sont que le thermomètre du marché et font leur travail de notation. Les États ont historiquement progressivement fait appel aux agences de notation et se sont rendus dépendants de ce système. Deux grandes agences de notation sont anglo-saxonnes : Moody's, Standard and Poor's tandis que Fitch appartient à un groupe français, Fimalac. La création d'une agence de notation privée européenne avait été proposée par la chancelière Angela Merkel. Cette proposition n'a pas encore abouti.

Les Français défendent plutôt le modèle européen pour contrôler les effets de la mondialisation

Le *couple franco-allem*and comme *chef de file* de l'Union européenne, est un instrument de pouvoir potentiel vis-à-vis du reste du monde. Les deux partenaires ont cherché à s'épauler dans le contexte d'un affaiblissement des États européens vis-à-vis des acteurs du marché financier, mais aussi de la relativisation de l'Europe vis-à-vis des autres acteurs au niveau mondial. À l'occasion de la crise de l'euro, et dans le prolongement des revendications issues de la crise financière de 2008, les Allemands et les Français ont exigé une réforme du système financier international. Les Allemands considèrent que la préservation et le maintien de son modèle d'*économie sociale de marché* doivent être défendus au niveau européen et mondial avec le soutien des Français.

Les nouveaux acteurs émergents ont été sollicités pour épauler l'Union européenne, comme les BRICS[377] ou la Chine seule, mais les contreparties comme la reconnaissance de l'économie chinoise comme *économie de marché*, est pour l'instant un obstacle à une coopération plus poussée. Cette évolution souligne cependant une modification du pouvoir mondial à l'occasion de cette crise. Le maintien de l'euro est aussi indirectement un enjeu de sécurité pour les Allemands. Préserver la valeur de modèle de l'Union européenne serait de nature à éviter une confrontation avec la Chine et la Russie qui auraient des arguments supplémentaires pour souligner la faiblesse du modèle occidental à l'occasion de la crise économique mondiale[378].

Le G20 est un forum informel qui réunit les grandes économies de la planète. Il est un élargissement du G8 qui n'est plus représentatif des

[377] Le Monde, 14 septembre 2011. http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/09/14/pekin-pose-ses-conditions-avant-d-investir-davantage-en-europe_1571905_3234.html#ens_id=1268560

[378] Le lien entre crise de l'euro et sécurité a été abordé lors d'un séminaire de la BAKS (Bundeswehr Akademie für Sicherheitspolitik, Académie de l'armée allemande pour la politique de sécurité), le 8 décembre 2011. http://www.baks.bund.de/SharedDocs/Downloads/DE/Jahresrueckblick/JRB2011.pdf?__blob=publicationFile

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

nouveaux équilibres économiques mondiaux. Il reflète la montée en puissance des économies émergentes, avec la participation de la Chine et de l'Inde qui deviennent incontournables dans les problématiques économiques mondiales. Ces instances jouent un rôle de coordination et de communication à propos des politiques économiques mondiales. Ils sont tous deux d'inspiration française. Le G20 est composé de 19 pays et de l'Union européenne. Il représente 80 % du commerce mondial, les deux tiers de la population mondiale et plus de 90 % du produit mondial brut. Il s'est réuni pour la première fois le 2 avril 2009 sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy et de Gordon Brown pour traiter de la crise financière. Les Français ont initié un G8 spécialisé dans les questions stratégiques les 26-27 mai 2011, pour faire le pendant à la relativisation du G8 par le G20.

Les Allemands et les Français ont cherché à se coordonner de manière étroite au sein de ces instances de coordination. Pour les Allemands, qui ne sont pas membres du Conseil de sécurité des Nations unies, elles sont un vecteur important de la recherche d'influence des Allemands comme *puissance civile et économique*. Pour les Français, ces instances sont un instrument de prolongement des idées françaises en tant que *puissance* dans un monde de *puissances relatives*, et permettent de maximiser leur marge de manœuvre dans ces cercles de taille variable, plus grands que l'Union européenne, mais plus restreints que l'OMC ou les Nations unies.

Le président français a cherché à se positionner comme *chef de file* à propos d'une éventuelle révision du système monétaire international qui a pris toute son importance dans le contexte d'une crise financière en 2008 suivie par la crise de l'euro en 2010. Les préoccupations des États de la planète sont d'éviter une éventuelle *guerre des monnaies* qui serait provoquée par des stratégies financières rivales entre les grands États soutenant leur monnaie et viendrait aggraver les effets de la crise économique.

Les premiers G20 ont traité de la question de la régulation des marchés financiers au niveau mondial, et de celle des paradis fiscaux. La France fut en charge de la double présidence du G8 les 26 et 27 mai 2011 et du G20 le 3 novembre 2011. Après l'échec du sommet de Séoul[379] en novembre 2010, les ambitions du président français d'un *nouveau Bretton Woods* avec notamment la réflexion sur la prépondérance du dollar comme monnaie de réserve mondiale a été revue à la baisse : il ne s'agit plus de réduire le rôle du dollar qui reste la monnaie dominante, mais plaider pour une diversification des devises de réserve et insister pour *« davantage de multilatéralisme en organisant une coordination renforcée des politiques*

[379] La proposition du secrétaire américain au Trésor, Timothy GEITHNER, visant à plafonner les excédents et déficits de balance des paiements à 4 % du PIB, a été rejetée par le dernier sommet de Séoul, en novembre 2010. En revanche, les ministres des Finances du G20 ont été chargés d'élaborer, d'ici la fin juin 2011, des indicateurs et de critères visant à évaluer le degré de risque des excédents et déficits des principaux pays concernés.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

économiques et en donnant un rôle accru au FMI afin de mieux surveiller les flux de capitaux et de gérer les crises. Le président français cherche à se positionner comme médiateur entre la Chine qui maintient son yuan sous-évalué et les États-Unis qui continuent à faire fonctionner la planche à billets pour relancer la croissance[380]*. »*

Pour mieux peser sur la scène internationale et se positionner comme chef de file, le président français a sollicité le soutien de l'Allemagne. Il a souligné que s'agissant du G20 *: « La France veut travailler main dans la main avec l'Allemagne sur les objectifs ambitieux, notamment sur la définition du nouvel ordre monétaire international, où la chancelière Angela Merkel jouera un rôle essentiel en Chine et puis tout au long de l'année pour présenter, en France en novembre au sommet du G20, les premières propositions de réforme de l'ordre monétaire international*[381]*. »* Pour le gouvernement français, la stratégie du *couple franco-allemand* permet de renforcer la voix de la France dans les débats sur la *mondialisation*, et la défense d'un modèle économique et social européen. Le président français a précisé qu'*« au fond, cette présidence française nous aimerions la vivre avec nos amis allemands et plus largement avec nos amis européens. L'Europe a des idées, un modèle et c'est maintenant que ces idées et ce modèle doivent être défendus sur la scène internationale. (.) Et ces nouvelles idées, c'est l'Allemagne et la France qui doivent, au premier rang, les porter*[382]*. »*

Cependant, une réforme radicale du système monétaire international d'inspiration française n'a pas été soutenue par les Allemands, traditionnellement plus attachés aux forces du marché, et plutôt en faveur d'un taux de change flottant. Une réforme graduelle du système est par contre partagée par les deux partenaires.

Le différend qui a éclaté au niveau européen entre pays excédentaires et pays déficitaires à propos de la balance des paiements s'est répercuté au niveau du G20, où l'Allemagne et la Chine partagent le statut de pays excédentaires avec leurs stratégies exportatrices, et la France et les États-Unis partagent le statut de pays déficitaires ; les Français sont en faveur d'une limitation des excédents, mais les Allemands n'ont pas souscrit à la demande française d'objectifs chiffrés pour les excédents et déficits. Les Allemands sont par contre critiques des excédents de la Chine dont le résultat est perçu comme une politique de manipulation des taux de change et des réserves de devises par le gouvernement chinois.

Le *couple franco-allemand* a proposé une taxe sur les transactions financières en prévision du sommet du G20 à Toronto. Le projet a échoué

[380] Les Echos, 11/01/2011. http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0201062551005-g20-sarkozy-veut-un-plan-d-action-renforce-face-au-desordre-monetaire.htm

[381] Conférence de presse du 13e Conseil des ministres franco-allemand, Freiburg, le 10 décembre 2010.

[382] Ibid.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

devant l'opposition de leurs partenaires. Le sujet est aussi à l'ordre du jour de l'Union européenne, mais devant l'opposition du Royaume-Uni, une taxe uniquement au niveau de la zone euro est devenue un scénario plus plausible. Une plus grande régulation des marchés agricoles a aussi été mise en avant par les Français à l'occasion de leur présidence du G20, avec le soutien des Allemands qui insistent cependant plus sur la transparence des marchés.

Devant le constat des interdépendances mondiales croissantes dans le cadre du processus de mondialisation, il n'est pas sûr que la volonté affichée des gouvernements allemand et français de procéder à nouveau à une meilleure régulation de la finance et l'économie mondiale après un long cycle néolibéral et ses excès ne soit suffisante avec des visions de la *mondialisation* aussi éloignées. L'obstacle est l'absence de volonté commune de procéder à des réformes systémiques, notamment en ce qui concerne une meilleure maîtrise des flux financiers aux frontières de la zone euro et de l'Union européenne.

2) L'*euro puissance* et les euro-obligations

L'asymétrie vis-à-vis des marchés financiers souligne aussi des différences dans le *couple franco-allemand*. Les Allemands sont réticents à la gestion commune des dettes, car ils bénéficient de taux favorables. Les Français et les pays du Sud y voient au contraire un moyen de financement plus favorable grâce à la réputation allemande qui y apporterait sa garantie. Pour certains fédéralistes français, l'euro doit être sauvegardé selon la vision de l'*euro-puissance* dans la *guerre des monnaies*. Sylvie Goulard, député européenne, souligne qu'*« on peut essayer de combiner une forte incitation à la discipline avec un endettement commun permettant à l'euro de devenir vraiment une monnaie de réserve mondiale. Au moment de la création de la monnaie unique, on avait vraiment envie de se projeter à l'international et de donner à l'Europe les avantages que l'Amérique possède en ce moment. C'est le "privilège exorbitant du dollar" : le dollar domine tellement les autres monnaies que les Américains peuvent émettre des bons du trésor même avec une situation dégradée, car ils trouvent toujours preneur. Nous essayons de ne pas être dans cette situation avec une forte discipline, mais c'est un peu absurde de se priver des avantages potentiels d'un endettement en commun*[383]*. »* Cette manière de voir est plus difficile à faire partager aux Allemands, qui voient dans l'euro un instrument de stabilité économique et politique et un instrument de convergence vers *l'économie sociale de marché*, et sa promotion au niveau mondial.

[383] http://www.ceuropeens.org/interview/sylvie-goulard-eurodeputee-adle/un-peu-triste-de-reformer-les-traites-sans-meme-avoir-appl

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

3) Le FMI

Si l'on se place à l'échelle mondiale, les États membres de la zone euro se sont en réalité affaiblis vis-à-vis des contraintes imposées par les marchés financiers. La *mondialisation financière* pose un réel problème à la zone euro. À partir du moment où la libre circulation des capitaux n'offre plus aucune prise à une régulation par les États, et que les États se financent auprès du marché, leur marge de manœuvre s'est réduite. L'implication du Fonds monétaire International (FMI) dans les plans de sauvetage destinés à la Grèce et l'Irlande signifie une diminution de la souveraineté des pays de la zone euro qui n'ont pas pris la décision politique de gérer de manière autonome la zone euro sans faire appel à des solidarités extérieures.

Le vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle avait initialement refusé une aide européenne à la Grèce, mais souhaité faire intervenir le FMI. Le ministre des Finances Wolfgang Schäuble et la BCE, étaient opposés à une intervention du FMI, pour ne pas laisser l'Europe se faire dicter la politique monétaire et financière européenne par les États-Unis qui détiennent un droit de veto sur les décisions au sein de l'organisation. Wolfgang Schäuble, a aussi envisagé la création d'un *fonds monétaire européen* pour préserver la souveraineté européenne, mais il a rencontré la résistance de son propre parti et de la chancelière Angela Merkel plus attachés à la souveraineté nationale[384].

La crise de l'euro a rapidement eu un impact au niveau mondial. L'intervention du président Obama[385] pour convaincre les dirigeants européens à se mettre d'accord pour gérer la crise souligne l'existence d'enjeux importants pour la relation transatlantique.

Une ingérence des États-Unis par le biais d'une implication du FMI dans les affaires européennes, à l'image des plans d'aide aux pays en voie de développement a traversé les esprits. La crise de l'euro *« est devenue un problème américain[386] »*, par le risque systémique qu'elle représente pour la finance mondiale, mais aussi pour les implications politiques d'une désintégration de la zone euro.

[384] Frankfurter Allgemeine Zeitung, 9 mars 2010.
[385] Voir annexe n°4 : le week-end de crise.
[386] Le Monde, 16 mai 2005.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

CHAPITRE III

Le déplacement des équilibres franco-allemands sous l'effet de la crise de l'euro

À l'occasion de la gestion de la crise de l'euro, les gouvernements allemand et français se sont rapprochés pour éviter la rupture, atteindre un nouvel équilibre interne au *couple franco-allemand*, et se renforcer comme centre des décisions européennes selon la stratégie de renforcement du *couple franco-allemand* comme *pôle de pouvoir* du point de vue des Français, et du rôle de *modèle* et *moteur franco-allemand* pour les Allemands.

I. Le resserrement du couple franco-allemand

A. L'euro, « la politique de paix par d'autres moyens »

1) La crainte du détricotage européen

Si les enjeux économiques sont très importants, la détermination du *couple franco-allemand* à sauvegarder l'euro révèle la nature avant tout politique de la monnaie unique européenne, comme l'élément le plus avancé de la construction européenne pour définitivement enterrer la rivalité franco-allemande par une intégration monétaire irréversible. Le sauvetage de l'euro fut justifié *in fine* par les Allemands et les Français par la volonté politique de préserver cet instrument de pacification européenne. La stratégie de dramatisation des enjeux de la crise par la chancelière Angela Merkel et le président français Nicolas Sarkozy fut rendue possible par la mobilisation de représentations élevant l'euro au rang de facteur primordial de la paix européenne. Cette dramatisation de la situation leur a aussi permis de faire passer plus aisément les plans de sauvetage et les réformes impopulaires dans l'opinion publique, serrer les rangs au niveau politique, et minimiser les critiques issues des oppositions politiques sur la gestion de la crise.

Jean-Claude Juncker, Premier ministre du Luxembourg, a paraphrasé Clausewitz en soulignant que *« l'euro, c'est la politique de paix par d'autres*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

moyens[387] *».* Le ministre des Finances Wolfgang Schäuble a commenté : *« L'histoire de l'Union européenne repose sur une conviction fondamentale : l'union économique conduit à l'union politique. Autrement dit : les développements économiques précèdent (souvent) les développements politiques. Toutefois, ceci signifie aussi que l'union économique n'est pas seulement une question économique, mais une forme d'assurance du maintien de la paix. C'est précisément cela que les pères fondateurs de l'unification européenne, en premier lieu Robert Schuman et Konrad Adenauer, ont reconnu : la Communauté européenne du charbon et de l'acier n'était pas seulement un projet économique, mais également – et avant tout – un projet politique qui devait servir la paix dans une Europe tellement dévastée par la guerre*[388]*. »* Wolfgang Schäuble a également souligné que les jeunes générations avaient du mal à s'imaginer que l'intégration européenne et aussi l'euro ont aussi fortement contribué à la coexistence pacifique des peuples en Europe dans un laps de temps relativement court. La paix s'est imposée, *« mais cela ne veut pas dire que dans notre siècle nous ne sommes pas menacés par des événements similaires au siècle dernier. Les tensions potentielles dans le monde ne sont pas devenues moindres. C'est pourquoi nous ne pouvons pas mettre en jeu l'opportunité historique d'une Europe commune*[389]*. »*

La crise de l'euro est ressentie par une grande partie de la classe politique allemande et française comme une menace d'effilochage des acquis de l'intégration européenne. La monnaie unique est associée dans les esprits à la question de la guerre et de la paix en Europe. Ces liens sont des représentations issues de l'histoire européenne. L'euro, construction la plus achevée du *couple franco-allemand*, est devenu le plus grand symbole de la construction européenne. Si l'euro est menacé, ce fleuron et symbole de l'intégration européenne toucherait aux équilibres fondamentaux de la stabilité européenne d'après-guerre elle-même basée sur des équilibres franco-allemands. Le sauvetage de l'euro a donc été justifié par les gouvernements allemand et français comme une action avant tout politique. Il n'y a pas de réelle différence entre les partis politiques au pouvoir de part et d'autre du Rhin à ce sujet. La crainte d'une déconstruction du projet européen et de ses conséquences politiques fut donc un facteur essentiel pour la prise de décision de la part des gouvernements allemand et français. La nécessité d'un compromis franco-allemand sur la question de l'Union économique et monétaire a été considérée comme vitale par les deux partenaires pour ne pas les priver par la même occasion de l'existence d'un mécanisme de gestion par la négociation des déséquilibres : celui-ci permet à

[387] Cité par Wolfgang Schaüble. Discours du ministre fédéral des Finances Dr. Wolfgang SCHÄUBLE, Université Paris Sorbonne, 2 novembre 2010.
[388] Ibid.
389 Interview dans le journal du dimanche "Bild am Sonntag"- Können Sie den Euro retten, Herr Schäuble? 12 décembre 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Allemagne de rassurer la France sur ses intentions, malgré un déséquilibre en sa faveur depuis l'unification, et à la France d'espérer un rééquilibrage vis-à-vis de l'Allemagne.

Pour la chancelière *« l'euro, c'est beaucoup plus qu'une monnaie unique. C'est le symbole de l'unification européenne. Il est devenu entre-temps le symbole d'un demi-siècle de paix, de liberté et de prospérité*[390]*. »* En pleine tourmente européenne, la chancelière a averti que *« si l'euro tombe, l'Europe tombe », « c'est pourquoi il est incroyablement important que la stabilité de l'Union monétaire soit assurée à long terme et que nous puissions poursuivre notre vision d'une Europe unie*[391]*»*.

Pour Nicolas Sarkozy, « *entre la France et l'Allemagne, il y a d'abord l'histoire. Soixante-dix ans d'affrontements suivis par soixante-dix ans de paix. Quel doit être le prochain cycle ? Nous n'avons pas le droit de diverger avec l'Allemagne, car la divergence conduit à l'affrontement. Nous devons donc nous comprendre et rechercher des compromis permanents*[392]*. »* Le président Nicolas Sarkozy a précisé de manière semblable au sommet de Davos en janvier 2011 que *« l'euro c'est l'Europe, et que l'Europe, c'est 60 ans de paix sur notre continent, donc jamais on ne laissera détruire l'euro. Jamais nous n'y renoncerons. Et dans ce jamais, j'y mets autant nos amis allemands que les Français. Parce que nous, les Français et les Allemands, on a connu trois affrontements terrifiants de violence et de barbarie. Ce n'était pas le Moyen-âge, c'était hier. Et si l'Europe est devenue le continent le plus stable, le plus paisible, c'est parce que nous avons construit l'Union européenne, nous et nos prédécesseurs. Et la plus belle réalisation, la plus symbolique, c'est celle que 17 pays se sont donnée, dotée de la même monnaie. Imaginer qu'on l'abandonnera, c'est ne rien comprendre à la psychologie d'Européens qui se sont fait la guerre pendant des siècles et qui veulent la paix. Donc, la question de l'euro, pour nous, n'est pas une question simplement monétaire, n'est pas une question simplement économique, c'est une question identitaire*[393]*. ». « Si l'euro tombe, c'est l'Europe qui, à ce moment-là, explosera. Donc l'euro ne tombera pas, parce que nous le soutenons de toutes nos forces*[394]*. »*

---

[390] Discours de la chancelière Angela Merkel, Congrès de la CDU-13-15 novembre 2012. http://www.leipzig2011.cdu.de/images/stories/docs/111114-rede-merkel.pdf

[391] Discours de la chancelière Angela Merkel à l'occasion de l'ouverture académique de la 61e année académique du Collège d'Europe, 2 novembre 2011.

[392] Le Monde, 12 décembre 2012.

[393] Intervention du président de la République Nicolas Sarkozy, 41e forum économique mondial, 27 janvier 2011.

[394] Conférence de presse du président de la République Nicolas Sarkozy, Conseil européen Bruxelles, 17 décembre 2010. http://www.elysee.fr/president/les-actualites/conferences-de-presse/2010/conseil-europeen-conference-de-presse.10271.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Le *couple franco-allemand*, charnière entre Europe méditerranéenne et nordique

La crise européenne fait du *couple franco-allemand* l'agrafe qui empêche la fissure de s'agrandir entre l'Europe du Nord-est et l'Europe du Sud-ouest, une Europe méditerranéenne et une Europe nordique, qui sépare dans les représentations l'Allemagne et la France. Pour Jean-Claude Guiliani[395], président de la fondation Robert Schuman, le *couple franco-allemand* détient encore aujourd'hui cette fonction primordiale de réconcilier les différentes attitudes ou les difficultés politiques, car l'Allemagne et la France incarnent plus ou moins l'Europe centrale, l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. Cette fissure s'agrandit à l'occasion de la crise et cette fonction de pont et de jonction du *couple franco-allemand* est valorisée dans une Union aux nombreux clivages en termes de performances et de traditions économiques et politiques, d'attentes vis-à-vis du projet européen, et de stratégies nationales vis-à-vis de la *mondialisation.*

B. La crainte française d'un éloignement de l'Allemagne vis-à-vis du projet européen

Renforcer le *couple franco-allemand* est aussi pour les Français le moyen d'éviter le scénario d'un retrait des Allemands du projet européen qui est une perception qui s'est propagée face à leurs hésitations initiales et leur fermeté dans les négociations. Selon cette crainte française, les Allemands seraient tentés par une stratégie nationale d'insertion dans un *monde multipolaire* dans lequel l'Allemagne se renforcerait comme *puissance exportatrice* au détriment de ses voisins européens, et au pire par une scission de la zone euro entre un *eurofranc* et un *euromark.* L'ex-chef Hans-Olaf Henkel du patronat en Allemagne, le BDI (Bundesverband der Deutsche Industrie), a plaidé lors d'un débat télévisé pour la scission de la zone euro. Un euro faible au Sud et un euro fort au Nord. La France devrait sortir selon lui de l'euro-Nord. Les candidats pour l'euro-Nord comprendraient les États du BENELUX, la Finlande, et l'Allemagne. Le Danemark et la Suède pourraient même faire partie de cette union monétaire. Dans ces pays, la discipline budgétaire règne et une monnaie forte serait garantie. Un euro-Sud avec des pays qui sont moins disciplinés formeraient un contrepoids. Les pays du Sud ont souvent dévalué leur monnaie vis-à-vis du Deutsche Mark. Ils ne peuvent plus le faire dans l'euro et c'est l'une des causes des difficultés selon son opinion. La France devrait donc appartenir à la zone euro-Sud selon cet expert[396].

[395] Conférence : Europe in the World in 2020, French and German visions of Europe's future, organisé par l'*IFRI* et le *ZEI*, 19 janvier 2011.

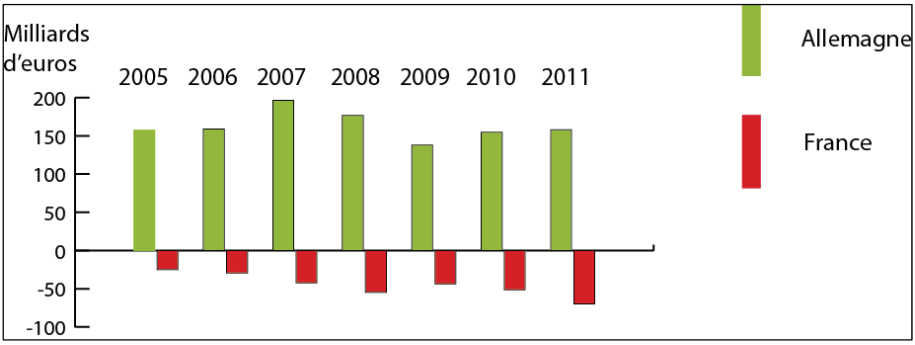
[396] Die Welt, Ex-BDI-Chef Henkel will die Spaltung der Eurozone, 26 novembre 2011. Dans un article du journal Le Monde, Hans-Olaf Henkel a réaffirmé en juin 2013 que pour sauver l'amitié franco-allemande, il était nécessaire de renoncer à l'euro.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les Français favorables à la monnaie unique considèrent que la France serait reléguée selon cette configuration dans une catégorie secondaire alors que son objectif est de préserver un rang parmi *les puissances relatives*.

Ernest-Antoine Seillière a exprimé ce courant de pensée : *« Le cœur du problème est d'ancrer l'Allemagne, avec des réformes, dans l'Europe que nous souhaitons. Si Berlin veut s'éloigner de la zone euro, la France perdra son destin stratégique, qui est l'Europe. Un nouveau monde s'installe, si la France veut en être, ce sera dans le cadre de l'Europe*[397]*. »* Ces craintes prennent leurs sources dans les succès de l'Allemagne et des déficits commerciaux à répétition de la France.

Les balances commerciales de l'Allemagne et de la France[398] :



Graphe 1. Balances commerciales de l'Allemagne et de la France (2005-2011)

1) L'Allemagne et les BRICS

Les succès de l'Allemagne à l'exportation vis-à-vis des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) élargissent les options des Allemands. Leur abstention lors de la guerre en Libye à l'unisson des BRICS, excepté l'Afrique du Sud, renforce la perception d'une réorientation éventuelle de l'Allemagne comme *puissance commerçante* de taille mondiale qui se désintéresserait progressivement de la zone euro. Répondant à la critique de l'ancien chancelier Kohl à propos de la politique étrangère de la coalition CDU-CSU-FDP après l'abstention allemande à l'ONU sur l'intervention militaire en Libye, le ministre des Affaires étrangères allemand Guido Westerwelle a fait remarquer qu'il était temps de se rapprocher des pays à

http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/06/14/si-l-on-veut-sauver-l-amitie-franco-allemande-renoncons-maintenant-a-la-monnaie-unique_3430120_3232.html

[397] http://www.lesechos.fr/economie-politique/election-presidentielle-2012/interview/0201923232805-ernest-antoine-seilliere-cette-proposition-d-un-taux-d-imposition-a-75-est-ridicule-295884.php

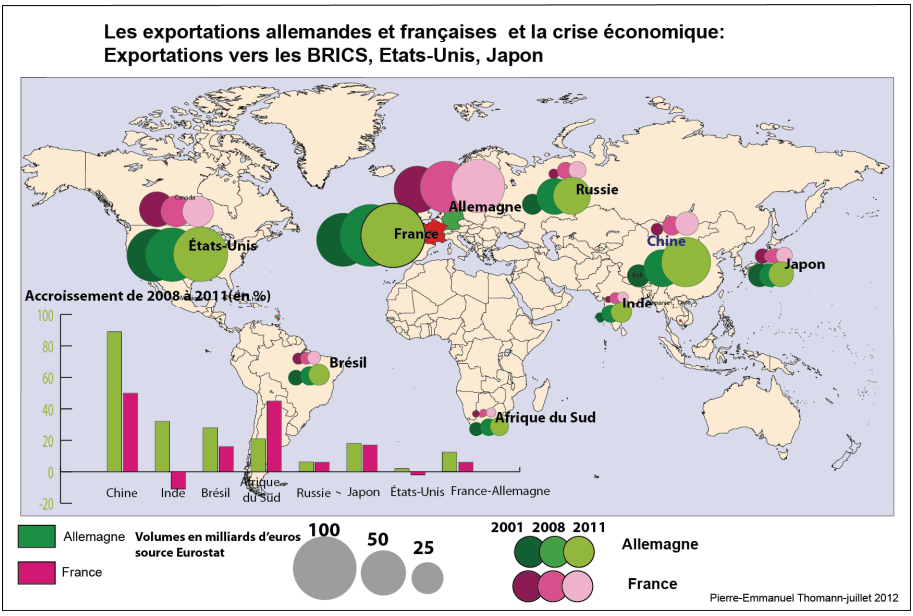
[398] http://www.gecodia.fr/Le-commerce-mondial-reprend-sa-progression-en-decembre-2010-surtout-en-Asie_a1474.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

succès en Asie, en Amérique latine et en Afrique. En tant que pays exportateur, l'Allemagne qui est très interdépendante, devait aussi *« construire des partenariats stratégiques avec les nouveaux centres de pouvoir »* (Kraftzentren) et que cela n'avait rien à voir avec un éloignement vis-à-vis des anciens partenaires[399].

La carte 44 indique le différentiel de volume des exportations à trois dates clés, en 2001, en 2008, à la veille de la crise et en 2011 entre l'Allemagne et la France, et les BRICS, les États-Unis et le Japon.

La croissance des exportations se déplace vers l'Asie et en particulier la Chine, l'Inde, la Russie. Les exportations vers la Chine ont explosé avec un taux de croissance de 70 % de 2009 à 2010. Les intérêts des Allemands sont aussi de plus en plus situés dans les pays émergents en dehors de la zone euro. Celle-ci représente encore malgré tout le marché d'exportation principal de l'Allemagne[400] et l'Allemagne et la France restent réciproquement les partenaires principaux en termes d'exportations. Les exportations françaises si elles sont moins importantes que les exportations allemandes, progressent aussi.



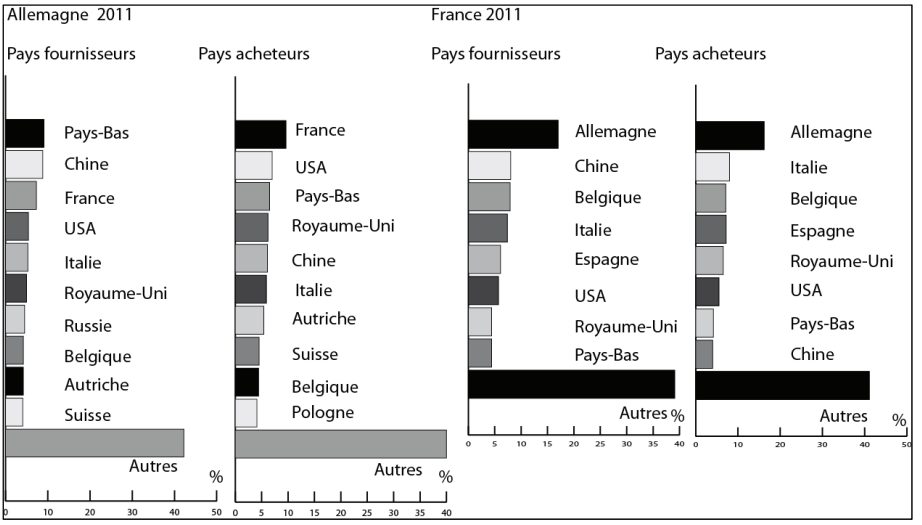
Carte 44. Exportations allemandes et françaises et la crise économique : exportations vers les BRICS, États-Unis, Japon

[399] http://www.zeit.de/politik/ausland/2011-08/westerwelle-kohl-aussenpolitik

[400] Marc BROST, Jörg LAU, Die Zeit, 26 mai 2011. http://www.zeit.de/2011/22/Deutschland-Isolation/seite-2

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Allemagne-France : pays acheteurs et fournisseurs[401].



Graphe 2. Allemagne-France, pays fournisseurs et acheteurs

En ce qui concerne les importations, la France n'est pas le partenaire principal de l'Allemagne. En 2011, la France n'était qu'en troisième position derrière les Pays-Bas et la Chine comme fournisseur de l'Allemagne tandis l'Allemagne était le premier fournisseur et acheteur de la France. Durant les six premiers mois de 2012[402], l'Allemagne, fut le seul État membre de l'Union européenne à bénéficier d'un excédent commercial avec la Chine (+4 Mrds EUR, 34 Mrds EUR d'exportations, soit 47 % des exportations de l'UE) tandis que la France a eu un déficit (-5 Mrds EUR)[403] et se situe en deuxième position dans l'Union européenne pour les exportations (8 Mrds EUR, soit 11 %) devant le Royaume-Uni (6 Mrds EUR, soit 8 %). L'Allemagne fut le premier importateur en provenance de la Chine (30 Mrds EUR, soit 21 % des importations de l'UE) devant les Pays-Bas (26 Mrds EUR, soit 18 %), le Royaume-Uni (19 Mrds EUR, soit 14 %), l'Italie et de la France (13 Mrds EUR chacun, soit 9 %). Dans le binôme franco-allemand la France est donc plus dépendante que l'Allemagne. Cette asymétrie perdure depuis le *miracle économique allemand* après la Seconde Guerre mondiale et contribue aux tensions entre les deux pays.

[401] http://www.francoallemand.com/fr/info-sur-les-pays/liens-utiles
[402] http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/6-18092012-AP/FR/6-18092012-AP-FR.PDF
[403] Les déficits les plus importants : Pays-Bas (-22 Mrds d'euros), Royaume-Uni (-14 Mrds), Italie (-8 Mrds), Espagne et en France (-5 Mrds chacun)

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) L'Allemagne et la Russie : le *spectre de Rapallo*

Des représentations évoquant un resserrement des liens entre l'Allemagne et la Russie au détriment de l'Europe a aussi resurgi à l'occasion de la crise de l'euro soulignant la persistance de méfiances latentes issues des expériences historiques anciennes. Cette inquiétude à propos de la posture allemande s'est exprimée chez des chercheurs ou des personnalités politiques connus pour leur opinion favorable à l'intégration européenne. Pour le politologue Pierre Hassner, *« depuis le début des années 90, le moteur de l'Europe s'est cassé. Le trio Kohl-Mitterrand-Delors n'a pas été remplacé et l'esprit européen a disparu ». « Pendant longtemps, la méthode Monnet a formidablement fonctionné : la construction européenne se nourrissait effectivement de conflits pour avancer. Ce n'est plus le cas. L'union monétaire avait un but clair dans la tête de ses concepteurs : faire avancer l'Europe politique. Ce calcul a échoué*[404]*. »* Il souligne néanmoins qu'Angela Merkel *» a accepté de sauver l'Europe au détriment de ses propres intérêts politiques. J'espère qu'il s'agit d'un choc salutaire. Mais c'est quitte ou double ».* Pierre Hassner, souligne une dérive de l'Allemagne vers la Russie : *« depuis dix ans, ils ont moins besoin d'Europe et ils ne regardent plus vers Paris. L'Europe centrale est désormais l'arrière-cour des entreprises allemandes. La Russie dialogue désormais directement avec Berlin parce que Moscou a compris que l'Allemagne était son partenaire naturel. Economiquement, mais aussi géopolitiquement. Et pour cause : la Russie est d'autant plus tentée de se rapprocher de l'Ouest du continent européen qu'elle a peur de la puissance chinoise. Le plan de sauvetage de l'euro n'est crédible que parce que l'Allemagne a finalement mis son poids dans la balance. Tout cela consacre paradoxalement le rôle de Berlin. D'autant que l'Allemagne est le seul pays qui pourrait aujourd'hui prétendre sortir de la zone euro et qui en serait avantagé*[405]*. »*

Jacques Attali, ancien conseiller de François Mitterrand estime qu' *« Il faut dire à l'Allemagne quelques vérités, au nom de l'avenir de l'Europe »*. Il estime qu'une mythologie s'est installée en Allemagne qui provoque outre-Rhin un sentiment de supériorité, une volonté de dicter une conception de la morale et de l'économie et une méfiance vis-à-vis de toute intégration européenne proprement politique. Or *« la réunification a été payée non par les Allemands, mais par leurs partenaires, en raison de la parité choisie entre les deux marks, qui a conduit à un énorme transfert de richesses des autres pays européens vers la nouvelle Allemagne. Enfin, l'euro n'est pas le produit de la réunification, il est le dernier héritage de la dynamique européenne précédente*[406]*. »*

[404] Pierre HASSNER, L'Allemagne a moins besoin d'Europe*, Le Point*, 27 mai 2010.
[405] Ibid.
[406] Jacques Attali*,* L'Express, 30 juillet 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La crainte française d'un éloignement de l'Allemagne vis-à-vis du projet européen est aussi bien illustrée par les représentations de Jacques Attali : il distingue une *« Allemagne bavaroise »* qui serait en train de perdre du poids face à une Allemagne *« prussienne »* et il associe à cette image l'idée que les Allemands ont méthodiquement agi pour dissoudre *« l'union dans un ensemble flou, avec un nombre de pays membres de plus en plus élevé et des institutions de plus en plus faibles, autour d'un mark renommé euro et avec des relations internationales de plus en plus tournées vers l'Est*[407] *».* À l'occasion de la crise, les représentations historiques françaises anxiogènes vis-à-vis de l'Allemagne refont leur apparition**.**

II. Deux visions du couple franco-allemand

A. Les Allemands cherchent la légitimité, tandis que les Français cherchent la parité.

1) Les nouveaux équilibres pour les Français et les Allemands

L'évolution du système institutionnel européen résulte de ces compromis politiques franco-allemand dans les différentes phases de gestion de la crise et soulignent des équilibres nouveaux en termes de distribution du pouvoir. Le *couple franco-allemand* pour le gouvernement français permet de maintenir une parité franco-allemande, en termes de communication, de représentation du pouvoir, qui préserve les représentations françaises liées aux équilibres à l'origine de la construction européenne. Pour les Allemands, la relation franco-allemande permet de masquer le poids de l'Allemagne issue de l'unification, de contenir une réaction de rejet des vis-à-vis du poids de l'Allemagne, et d'éviter d'apparaître en position hégémonique, posture qui pose problème aux Allemands. Ils sont mal à l'aise avec la notion d'*Allemagne puissance* qui pourrait émerger face à leurs nouvelles responsabilités vis-à-vis de la crise de l'euro dans les perceptions des voisins européens.

Les chefs d'État réunis en Conseil de la zone euro sont le centre de gravité du pouvoir. Les décisions y sont prises par consensus, c'est-à-dire que les États détiennent un droit de veto. Cette égalité formelle cache une inégalité profonde entre les États dans la zone Euro. L'Allemagne qui est le pilier de la zone euro par sa crédibilité sur les marchés financiers, est le seul

---

Le chercheur Edouard HUSSON à l'Institut für Zeitgeschichte (Munich, RFA) affirme la même chose et estime que l'accroissement du chômage en France fut le résultat des choix de politique économique du gouvernement Kohl. : *«* En *fait la réunification de l'Allemagne a été payée deux fois par les pays ouest européens. Une première fois au début des années 1990 par la politique des taux d'intérêts pratiqués en Allemagne et une deuxième fois par la dévaluation des monnaies européennes intégrées à l'euro-mark. Nous payons deux fois, mais ce n'est pas dit. »* http://www.diploweb.com/p5ehus02b.htm

[407] Ibid.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

État qui détient réellement ce droit de veto sur les mécanismes de prêts aux pays en difficultés, puisque les pays du Sud, en difficulté, sont demandeurs vis-à-vis des pays du Nord et n'ont pas le poids pour décider d'un dispositif d'aide sans les Allemands. Ils peuvent cependant bloquer l'aide, ce qu'a fait le parlement slovaque le 11 octobre 2011. Le nouveau traité institue à la suite de cet épisode un système qui permet de contourner les vetos des petits États pour l'attribution d'un plan de sauvetage avec le MES, selon une majorité à 85 % dans les situations d'urgence et qui renforce de facto le pouvoir des grands États. La situation n'est pas sans rappeler celle des années 1980, selon le chercheur Joachim Schild[408], qui était caractérisée par une asymétrie en matière de politique monétaire. L'Allemagne de l'Ouest et son Deutsche Mark servaient de point de référence pour tous les autres membres du système monétaire européen. L'asymétrie est comparable en matière de politique fiscale et d'assainissement des finances publiques. Les Allemands ont accepté de sauvegarder la zone euro, mais en cherchant à reprendre en main le contrôle du pouvoir économique, monétaire, et financier en Europe.

Les Allemands dont le pays est le pilier d'ancrage de la crédibilité de l'euro ont réaffirmé leur rôle de modèle économique. Ils obtiennent une triple assurance pour faire respecter les règles communes : l'inscription du principe de l'équilibre budgétaire dans le droit national avec l'implication de la Cour de justice de l'Union européenne en cas de non-transposition, et la possibilité de sanctions selon le *traité budgétaire*, la procédure de surveillance et de sanctions dans la législation européenne selon les paquets de législation *six pack* et *two pack*, l'implication du Fonds monétaire international dans les plans de sauvetage comme aiguillon extérieur.

2) Le *couple franco-allemand* dirige-t-il l'UE ?

La chancelière européenne et le ministre français

L'analogie d'Andreas Rinke[409] entre le gouvernement fédéral allemand et le système européen à l'occasion de la crise de l'euro est éclairante sur les nouveaux équilibres de pouvoir. Selon ce journaliste, la chancelière est devenue la *chancelière européenne,* car elle a transféré au niveau européen, son style de gouvernement national. Elle devient le centre décisionnel, car l'euro ne peut être sauvé, que par l'approbation des Allemands. Le traité de Lisbonne ne peut pas être modifié de manière fondamentale après tant d'années de débats.

[408] Joachim SCHILD, Quel leadership franco-allemand en matière de gouvernance économique européenne ? *Annuaire Français des Relations Internationales* 2011, Vol. XII, La documentation Française/Bruylant, p. 493-510.

[409] Andreas RINKE, The EU chancellor, *Internationale Politik* (IP), Global edition, 2/2011, p.50-53.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le Conseil européen deviendrait en quelque sorte le *gouvernement économique de l'Europe.*

Dans ce gouvernement européen, le pouvoir de la chancelière est analogue au pouvoir qu'elle détient au niveau national avec un droit de veto sur les décisions. Selon cette analogie, les chefs d'État et de gouvernement peuvent être considérés comme des ministres.

Le rôle du *vice-chancelier* revient au président français Nicolas Sarkozy. La *chancelière* et le *vice-chancelier* négocient au préalable des décisions, qui sont ensuite proposées aux autres chefs d'État. Une nouvelle hiérarchie du pouvoir se met aussi en place dans les États. Les décisions européennes se déplacent vers le Conseil européen, tandis que les ministres nationaux sont moins associés aux décisions importantes, car les réunions du Conseil en formations spécialisées, n'ont plus le même poids politique que le Conseil européen. Cette interprétation est à rapprocher de l'idée selon laquelle la politique européenne est devenue en partie une *politique interne des États (Innenpolitik)* avec des négociations et des répercussions croisées entre les politiques internes des États, mais aussi des rapprochements entre partis qui se superposent à la logique nationale et n'entre plus tout à fait dans le registre de la politique étrangère. Cette représentation d'une *européanisatio*n à la faveur de la crise de l'euro est plus largement partagée chez les Allemands que chez les Français.

Le couple franco-allemand en situation de pouvoir vis-à-vis de leurs partenaires

Vis-à-vis du projet européen, les Allemands et les Français considèrent qu'ils ont une responsabilité historique. La vision des deux partenaires ne coïncide pourtant pas tout à fait. Le caractère incontournable de l'Allemagne et de la France pour les prises de décision concernant l'euro en raison de leur poids financier déterminant dans l'Union européenne combinée au rôle particulier que revendiquent les Français vis-à-vis de leurs partenaires européens aboutit dans les prises de décision à reléguer *de facto* les autres partenaires à un rôle plus subalterne.

Le ministre des Finances de la République fédérale Wolfgang Schäuble a souligné dans son discours à la Sorbonne[410] que la France et l'Allemagne ne doivent jamais oublier que Robert Schuman avait précisé que le projet européen avait aussi pour ambition d'y *« recueillir les peuples de l'Est »* et que *« l'intérêt de tous les États doit être pris en compte ».* La force de la relation selon le ministre *« n'est constructive à condition de s'exercer dans l'intérêt de l'ensemble de l'Union européenne »* et *« dans l'intérêt des plus petits d'entre eux »* particulièrement après *« l'élargissement de l'Union européenne à l'Est ».* Pour Wolfgang Schäuble, le *moteur franco-allemand « est utile à toute l'Europe »* lorsque les progrès dans les relations bilatérales *« s'inscrivent*

[410] Discours du ministre fédéral des Finances Dr. Wolfgang SCHÄUBLE prononcé à l'Université Paris Sorbonne, 2 novembre 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

toujours dans une perspective européenne ouverte à la contribution des autres membres de l'Union européenne ». Sans positions franco-allemandes communes qui ne constituent pas *« une trahison vis-à-vis de l'Europe »,* il est difficile de progresser vers l'intégration. Si les Allemands ont besoin des Français dans l'Union européenne pour ne pas apparaître en situation hégémonique, les Français cherchent au contraire à positionner le *couple franco-allemand* au sommet de la hiérarchie. Si Nicolas Sarkozy a souligné que *« l'entente franco-allemande n'a rien d'exclusif »,* il a régulièrement soutenu l'idée d'un directoire formé des grands États : selon le président, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne et la Pologne *« peuvent apporter une contribution majeure pour peu qu'elles adoptent le même état d'esprit afin que l'Union européenne devienne, au XXI^e siècle, un acteur de premier rang ».* La crise de l'euro et le retour de l'État pour amortir le choc de la crise sont une opportunité pour le président français de hisser le *couple franco-allemand* et la France par la même occasion, à un rang de pouvoir inégal par rapport aux autres États de l'Union européenne : *« Tous les États en Europe sont égaux en droits, mais ils ne sont pas égaux en devoirs. Quand une crise éclate et qu'il faut trouver une solution, les devoirs de la France et de l'Allemagne sont plus grands que ceux d'autres pays parce que la France et l'Allemagne, ce sont les deux plus grands pays de l'Union européenne. Les responsabilités qui pèsent sur les États sont directement fonction de leur poids. Ce constat n'appelle la mise en place d'aucune structure particulière. Ce constat implique simplement un état d'esprit, un engagement, qui sont plus que jamais, me semble-t-il, la marque de l'entente franco-allemande*[411]*. »*

La chronologie de la crise de l'euro (chronologies 1 et 2) souligne le positionnement du *couple franco-allemand* et leurs négociations préalables, à l'occasion de chaque décision cruciale pour la sauvegarde de l'euro. C'est un accord franco-allemand préalable, le 23 mars 2010, qui a ouvert la voie à un plan d'aide à la Grèce. Le mécanisme de sauvetage composé du FESF et MESF, créé dans l'urgence le week-end du 9-10 mai 2010, a cependant été l'occasion d'une mise sous pression de la chancelière allemande par les Français et leurs alliés du Sud. La question du *gouvernement économique européen*, après un désaccord franco-allemand a provoqué le report d'une réunion bilatérale le 7 juin. La revendication française fut l'objet d'une concertation franco-allemande le 14 juin avant de proposer le compromis à leurs partenaires européens. Le *pacte de Deauville* franco-allemand le 18 octobre 2010, a ensuite permis de progresser au niveau européen à propos de la pérennisation des mécanismes de sauvetage avec une modification des traités européens. Le second plan de sauvetage de la Grèce a pu voir le jour grâce à un accord franco-allemand le 20 juillet 2012, à la veille du sommet européen, qui a entériné le compromis franco-allemand. La réunion franco-allemande du 16 août 2011, fut cruciale pour le

[411] Discours du président de la République Nicolas SARKOZY, XVIIème conférence des ambassadeurs, Palais de l'Élysée, 26 août 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

compromis global d'une généralisation dans les pays de la zone euro du principe de la *règle d'or* budgétaire, accompagnée de la création d'un Conseil européen de la zone euro et de son institutionnalisation qui est censée incarner le *gouvernement économique européen*. Le compromis final global, avant l'approbation du traité budgétaire le 9 décembre 2011 par les 25, fut concocté par un compromis franco-allemand le 5 décembre 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Crise de l'euro-Chronologie - 1

Automne 2008		Krach boursier aux USA
3 février 2010		Mise sous surveillance de la Grèce pour dépassement du déficit public
11 février 2010	**Merkel-Sarkozy : Angela Merkel accepte l'idée d'un gouvernement économique**	
11 février 2010	Sommet européen:	Solidarité avec la Grèce mais désaccord sur une aide concrète
25 mars 2010	**Merkel Sarkozy**	**Accord sur un mécanisme de prêt**
25 mars 2010	Sommet zone euro :	Plan de sauvetage de la Grèce comme dernier recours avec promesse de la discipline budgétaire et implication, du FMI - Groupe de travail sur la gouvernance économique présidé par le président du Conseil
2 mai 2010	Eurogroupe	Validation du plan d'aide à la Grèce
9-10 mai 2010	Sommet zone euro	Prêt bilatéral à la Grèce (110 miliards) Fonds de stabilisation (750 milliards (440 FESF-250 FMI-60-MESF) pour la zone euro -la BCE achète de la dette
7 juin 2010	**Désaccord franco-allemand sur le gouvernement économique-annulation de la rencontre**	
14 juin 2010	**Merkel Sarkozy**	**Accord sur un gouvernement économique européen à 27 et non pas à 16 , Pas d'institutionnalisation de la zone euro**
27 juillet 2010	Début des travaux sur une convergence fiscale franco-allemande	
8 septembre 2010	Conseil des ministres	Approbation du semestre européen
18 octobre 2010	**Merkel-Sarkozy**	**Pacte de Deauville : pérennisation du mécanisme de prêt avec révision du traité- Participation du secteur privé mais pas de sanction automatiques en cas de déficit budgétaire**
28-29 octobre 2010	Conseil européen :	Approbation des conclusions du groupe de travail sur la gouvernance
28 novembre 2010	Eurogroupe/Ecofin	Aide à l'Irlande (85 milliards d'euros) (Ecofin : ministres des finances de la zone euro)
16-17 décembre 2010	Conseil européen	Décision sur la modification du traité pour le futur MES, Mécanisme de prêt permanent
5 mai 2011	Eurogroupe/Ecofin	Aide au Portugal (78 milliards d'euros)
11 mars 2011	Sommet zone euro	Pacte de compétitivité (Pacte euro plus) (Convergence économique-discipline budgétaire) Ajout au traité pour accueillir le MES
24-25 mars 2011	Conseil européen	Renforcement du FESF (240 à 440 milliards),MES (500 milliards d'euros) Approuve le pacte de compétitivité zone euro +Pologne, Roumanie-Bulgarie-Lettonie-Lithanie-Danemark
11 juillet 2011		Signature des membres de l'euro pour le MES mécanisme de prêt permanent pour juillet 2012

Chronologie 1. Crise de l'euro

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Crise de l'euro-Chronologie-2

20 juillet 2011	**Merkel-Sarkozy - Accord sur un second plan d'aide à la Grèce**	
21 juillet 2011	Sommet zone euro -	Nouveau plan d'aide à la Grèce (109 milliards) modification du FESF:MES (achat de la dette publique sur le marché obligataire secondaire)
16 août 2011	**Merkel-Sarkozy : Proposition de création d'un Conseil de la zone euro- Règle d'or budgétaire pour les 17-Pas d'euro-obligations Taxe sur les transations financières**	
14 septembre 2011	Accord Conseil -Parlement européen sur le «Six Pack» (Législation européenne sur la surveillance budgétaire)	
26 octobre 2011	Sommet zone euro -	Règle d'or dans les budgets nationaux- Décision de rencontres régulières (au moins 2 par an)- Nomination d'un Président de la zone euro Effacement d'une partie de la dette grèque
16 novembre 2011	Signature des textes sur la réforme de la gouvernance économique européenne ; «Six Pack» (semestre européen-surveillance budgétaire)	
05 décembre 2011	**Merkel-Sarkozy**	**MES pour 2012, déblocage des fonds à 85%- Règle d'or au niveau européen - Cour de justice pour la transposition-sanctions quasi automatiques pour les déficits- Pas d'invalidation d'un budget national par la Cour de justice de l'UE Plus de participation du secteur privé-intervention BCE**
9 décembre 2011	Sommet zone euro -	Décision à 26 pour un Traité international sur une Union économique renforcée selon une idée allemande
16 décembre 2011		Entrée en vigueur du «Six Pack»- semestre européen
30 janvier 2012	Sommet zone euro	Accord à 25 sur la traité sur la stabilité, la coordination, et de la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire Accord sur les modalités de participation aux sommets de la zone euro
2 février 2012	Signature du MES modifé	
1-2 mars 2012	Sommet européen : Sommet zone euro annulé	Signature du traité budgétaire (ratification minimale 12 pays) Désaccord de l'Allemagne sur le montant du MES
6 mai 2012	Election de François Hollande à la présidence de la République volonté de renégociation du pacte budgétaire	
22 juin 2012	**Réunion quadripartite Merkel-Hollande-Monti-Rajoy Accord sur un volet croissance**	
28 juin 2012	**Merkel-Hollande Poursuite des négociations**	
29-30 juin	Sommet européen Sommet zone euro	Accord pacte budgétaire + volet croissance de 120 milliards d'euros Accord Union bancaire - MES peut aider directement les banques Désaccord sur les euro-obligations

Source : Site internet du Conseil européen
http://www.european-council.europa.eu/council-meetings/conclusions.aspx?lang=fr

Chronologie 2. Crise de l'euro

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'alignement des candidats à la monnaie unique

Le nouveau *traité d'union budgétaire* approuvé le 6 décembre 2011 est issu du compromis franco-allemand du 16 août 2011. Pour faire face au prolongement de la crise de l'euro, le binôme a décidé de proposer au niveau européen une transposition de la *règle d'or* budgétaire pour les 17 (l'Estonie a adopté l'euro le 1er janvier 2011) et tous les autres États de l'Union européenne à 27 qui le souhaitent, exigence allemande, et un *gouvernement économique de la zone euro*, au niveau des chefs d'État et de gouvernement, exigence française[412]. On l'a vu, les Français insistent pour faire de la zone euro le centre de gravité du *gouvernement économique européen*. En revanche, selon la représentation de l'Allemagne au *centre de l'Europe*, la stratégie allemande est de contrer toute tentative de division de cet *espace de stabilité* et donc éviter de se couper de son flanc oriental et nordique. Lors des négociations, la question de la participation des États aux sommets de la zone euro fut l'objet d'un désaccord initial entre les Français qui ont voulu les restreindre aux seuls membres, et la Pologne soutenue par la République tchèque, la Slovaquie et la Hongrie, avec l'appui discret des Allemands[413]. L'adhésion des États non membres de la zone euro au traité d'union budgétaire souligne donc leur volonté de ne pas se laisser distancer dans une *Europe à deux vitesses*, et leur intention d'adhérer plus tard à la monnaie unique. La Suède, mais aussi les pays d'Europe centrale ont une conception de l'économie proche des Allemands et les contreparties exigées par les Allemands à une solidarité budgétaire entrent dans leur conception européenne. La chancelière Angela Merkel avait souligné en prévision des négociations sur le traité budgétaire que : *« L'objectif est une union fiscale. Il n'y a pas d'échappatoire possible, la modification des traités, ou la seconde meilleure solution, un nouveau traité pour la zone euro. Mais nous allons à Bruxelles pour négocier un changement des traités, mais j'insiste, dans l'état d'esprit d'éviter une fracture entre les membres de la zone euro et les non-membres. C'est pourquoi nous allons proposer aux États non membres de la zone euro de se lier plus fortement à la zone euro. » « Personne ne peut souhaiter une fracture. De plus la zone euro doit rester ouverte pour ceux qui le souhaitent. Nous remercions par exemple la Pologne, qui a toujours clairement souligné que même si nous n'avons pas l'euro, nous voulons honorer les obligations qui en découlent[414]. »*

Le président Nicolas Sarkozy a ensuite décrit l'évolution du système selon le principe de la géométrie variable *: « Il y aura 3 niveaux de réunions : quand c'est le marché unique, on signera à 27 ; quand c'est le*

[412] http://www.lemonde.fr/europe/article/2011/08/16/sarkozy-et-merkel-veulent-creer-un-gouvernement-de-la-zone-euro_1560270_3214.html

[413] Le Point, 30 janvier 2012. http://www.lepoint.fr/economie/invitation-aux-sommets-de-la-zone-euro-la-pologne-rallie-des-soutiens-30-01-2012-1425507_28.php

[414] Deutscher Bundestag, 17. Wahlperiode, 147. Sitzung. Berlin, Freitag, den 2. Dezember 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

pacte euro Plus, c'est-à-dire tous ceux qui veulent rentrer dans l'euro et qui sont dans l'euro, on se réunira à 25 ou à 26 ; quand c'est les questions de l'euro, on se réunira à 17[415]*. »*

La position des Britanniques

Les Britanniques ont choisi de défendre les intérêts financiers de la City. Le refus franco-allemand de leur accorder une dérogation à la régulation financière a poussé les Britanniques à opposer leur droit de veto au traité qui est aussi de nature intergouvernementale pour cette raison. Les Britanniques, sourcilleux sur les questions de souveraineté, ont aussi refusé de se soumettre à des règles franco-allemandes et ont craint de se retrouver en minorité face aux décisions prises dans le cadre de ce nouveau traité dont le centre de gravité du pouvoir correspondrait aux membres de la zone euro et de leurs alliés[416].

B. Le primat de l'intergouvernemental et de la Banque centrale européenne

1) Le renforcement du pouvoir des États

L'équilibre franco-allemand s'étant déplacé selon les Français en faveur des Allemands, le gouvernement français privilégie les ententes entre chefs d'États, avec pour centre de gravité le Conseil de l'euro, et non pas les institutions communautaires, qui diluent le pouvoir des Français. Le gouvernement d'Angela Merkel privilégie aussi l'entente entre États, pour exercer une pression plus grande que les institutions qui n'ont pas fait respecter les traités en matière d'équilibre budgétaire, mais accepte un rôle de surveillance des institutions confié à la Commission européenne. La crise de l'euro a donc accéléré le renforcement du pouvoir des États par rapport aux institutions supranationales : c'est le président du Conseil européen qui a été chargé d'un groupe de travail pour proposer une réforme de la gouvernance de la zone euro à la suite de la crise de l'euro, à l'initiative du *couple franco-allemand.*

Le nouveau traité budgétaire, ainsi que le traité sur le Mécanisme européen de stabilité sont des traités en dehors du système communautaire. La crise de l'euro et les solutions négociées par le *couple franco-allemand* dans les situations d'urgence ont partiellement écarté le système institutionnel européen des prises de décisions par le renforcement du caractère central des chefs d'État et de gouvernement lors de sommets de la zone euro ou de l'UE. Cette évolution est décrite en jargon bruxellois comme un processus d'*intergouvernementalisation* de l'Union européenne.

[415] http://www.archives.elysee.fr/president/les-actualites/conferences-de-presse/2012/conference-de-presse-lors-du-conseil-europeen-de.12909.html
[416] Bill CASH, why Cameron was Right, *Europe's World*, spring 2012, p. 88-90

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La réalité est cependant plus nuancée et hybride : les représentants des institutions, le président de la Commission européenne, le président de la Banque centrale européenne et de l'Eurogroupe ont toutefois participé aux négociations des différents plans de sauvetage, mais sans poids décisif, le Parlement européen n'a pas été associé aux prises de décisions des plans de sauvetage. Les institutions européennes ne sont pas armées pour traiter des situations d'urgence et de crise, et ce sont les États qui détiennent les cordons de la bourse pour des plans de sauvetage dont les montants dépassent largement les possibilités du budget européen. Ni le gouvernement d'Angela Merkel, ni celui de Nicolas Sarkozy ne sont désireux de transférer leur propre pouvoir aux institutions européennes.

2) Le rôle de la Banque centrale européenne

Le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer qui était en poste lors du lancement de la monnaie unique a avancé sa propre interprétation du fonctionnement de la Banque centrale européenne. Construite sur le modèle de la Bundesbank, elle comporte un Conseil prenant des décisions sur le mode collégial. Chaque membre a la même voix. Hans Titmeyer avait précisé en 1998 *: « La question est de savoir si les membres du Conseil se considéreront comme représentants de leur pays d'origine, ou se sentiront responsables de l'euroland dans son ensemble. En Allemagne le représentant de la Bavière, de Hambourg, ou de Berlin ne s'est pas considéré comme l'avocat de sa région d'origine, mais comme le gardien de la stabilité de tout le territoire. C'est pareil au niveau européen. Désormais, je ne dois pas regarder l'Allemagne, mais tout l'euroland. Nous devons réaliser ce saut intellectuel, il faut avoir une monnaie supranationale et une banque dépolitisée. Sinon on risquerait de voir naître des conflits politiques entre nations*[417]*. »* Le commentaire de Hans Tietmeyer a souligné les malentendus qui ont éclaté au grand jour dans la situation actuelle. L'objectif des gouvernements français était d'obtenir un gain de souveraineté au sein d'une Banque centrale européenne où l'Allemagne n'aurait qu'un seul siège. Le gouvernement allemand a considéré que les États s'étaient convertis une bonne fois pour toutes à la règle de la stabilité dans cette entité d'essence fédérale où les représentants se plieraient à la règle avant de siéger au nom de leur pays d'origine.

La Banque centrale européenne joue un rôle central dans la crise par son rôle de soutien à l'euro, mais aussi du système financier européen, en particulier bancaire. Les actions et la politique suivie par la BCE sont un enjeu de pouvoir entre les Allemands et les Français et cela s'est traduit par des négociations difficiles pour le remplacement du français Jean-Claude Trichet à la tête de l'institution. Les Allemands ont proposé leur propre

[417] Le Monde 9 mai 1998.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

candidat, mais les Français ont préféré l'Italien Mario Draghi, la négociation reflétant les rivalités entre l'Europe germanique et latine sur la conception de la monnaie unique, avec les Allemands et les Français se positionnant comme représentants de ces *deux Europes* pour arriver à un compromis : un Européen du Sud qui a donné des gages par rapport aux conceptions allemandes. La présence d'un Italien à la tête de la banque rassure les Français pour agir face à un approfondissement de la crise en Italie et en Espagne et qui risquerait par effet domino d'entraîner la France par le jeu des interdépendances bancaires. Mario Draghi a cependant dû réaffirmer son accord avec la ligne de conduite allemande de réduction des déficits et de maintenir la stabilité de la monnaie unique en endiguant l'inflation.

La faculté des Allemands et des Français à faire des compromis pour éviter la rupture, et répondre à l'urgence de la situation ne va pas cependant sans frictions sérieuses comme l'a démontré la démission des représentants allemands[418] en désaccord avec les interventions de la Banque centrale européenne sur les marchés. La Banque centrale européenne indépendante en droit selon les traités fait l'objet de manœuvres politiques pour influencer ses décisions et la ligne de sa politique, soulignant à nouveau l'enjeu de pouvoir franco-allemand sous-jacent de la crise de l'euro.

III. Le projet européen, entre Nation et Fédération

La crise est tout autant une opportunité pour les opposants à l'euro et l'intégration européenne que pour les fédéralistes européens pour faire avancer leurs thèses contradictoires. Ce débat est très enchevêtré et contradictoire, car il mobilise des représentations de nature transversale sur la Nation et la Fédération où il n'y a pas d'un côté les Allemands et de l'autre les Français, mais provoque aussi des réflexes nationaux en fonction des enjeux de pouvoir, y compris entre fédéralistes allemands et français.

A. La crise, une opportunité pour les fédéralistes

1) La stratégie des « solidarités de fait »

Les adeptes du modèle fédéral européen ou de l'Europe intégrée voient dans cette crise une opportunité pour proposer des solutions *supranationales.* Ils estiment aussi que la situation de crise va forcer les gouvernements à se résoudre à plus d'intégration, notamment au moyen de la stratégie des *solidarités de fait.*

En Allemagne, le ministre allemand des Finances Wolfgang Schäuble depuis 2009 fait partie des adeptes d'une fédéralisation de l'Union

[418] Axel Weber, ex-chef de la Bundesbank et membre du Conseil des gouverneurs de la BCE a démissioné en février 2011, Jürgen Stark, économiste en chef de la BCE a démissioné en septembre 2011,

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

européenne[419]. Poids lourd du gouvernement d'Angela Merkel en raison de son expérience[420] de ministre sous Helmut Kohl et la première coalition de la chancelière Angela Merkel, ses convictions fédérales qu'il avait exprimées notamment au travers de sa proposition de *noyau dur* européen en 1994, trouvent leur source dans son parcours politique qui a débuté avant l'unification allemande avec Helmut Kohl. Il est cependant assez isolé au sein du gouvernement mené par Angela Merkel, adepte de la *nouvelle méthode de l'Union* mettant l'accent sur une vision intergouvernementale du projet européen, et le vice-chancelier Guido Westerwelle avant tout préoccupé d'éviter une *union de transferts financiers*. En ce qui concerne le gouvernement français, les hommes politiques aux convictions fédéralistes comme Jean-Pierre Jouyet (sans étiquette), secrétaire d'État chargé des affaires européennes (2007 à 2008), le ministre des Affaires étrangères et européennes Bernard Kouchner (PS) du gouvernement de François Fillon ne sont plus aux affaires lors de la crise de l'euro et le ministre de la Défense Hervé Morin (Nouveau Centre issu du Parti social européen) (2007-2010) sera remplacé par Alain Juppé en novembre 2010. Le système de décision pyramidal du régime présidentiel à la française donne de toute façon peu de marge de manœuvre aux ministres face au président Nicolas Sarkozy dont ni lui ni ses conseillers ne se réclament d'une vision fédéraliste européenne. Dans les institutions européennes, le président du Parlement européen Martin Schulz (SPD) depuis 2012, le Commissaire européen Michel Barnier (UMP) au marché intérieur et aux services depuis février 2010 et Jean-Claude Trichet président de la Banque centrale européenne (BCE) de 2003 à 2011 sont favorables à des formes de fédéralisme européen, leurs fonctions les portant à défendre le pouvoir des institutions européennes vis-à-vis des États membres. Les représentations des fédéralistes et intégrationnistes français qui voient dans un État fédéral européen de type centralisé, le transfert à une échelle plus adéquate le projet d'*Europe puissance*, en compensation de la perte de puissance de l'État-nation Français ne se confondent souvent pourtant pas avec celles de leurs homologues Allemands

[419] Selon Wolfgang SCHAÜBLE, *« même s'il semble que bon nombre d'Européens n'en aient pas suffisamment conscience : la fin de la guerre froide n'a pas supprimé la raison d'être de l'intégration européenne. Bien au contraire : l'Europe n'est pas seulement un marché intérieur réussi et une grande réponse à la mondialisation. L'Europe doit comprendre qu'elle ne pourra jouer un rôle dans les conflits mondiaux de demain, qui sont en fait des luttes de répartition entre les grands espaces politiques, qu'à la double condition de s'exprimer d'une seule voix et d'aborder ses problèmes structurels de manière crédible et visible.* » Discours du ministre fédéral des Finances, Dr. Wolfgang SCHÄUBLE prononcé à l'Université Paris-Sorbonne, le 2 novembre 2010. La référence à l'Europe intégrée comme alliance de pouvoir vis-à-vis des acteurs extérieurs est explicite.

[420] Directeur de la chancellerie fédérale 1984-1989), ministre fédéral de l'Intérieur (1989-1991) sous Helmut KOHL, président du groupe CDU/CSU au Bundestag (1991-1998), président de la CDU (1998 à 2000), ministre de l'Intérieur sous Angela MERKEL (2005-2009)

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

qui sont en faveur d'un État fédéral européen comme môle d'une *Europe de la stabilité*. Il y a malentendu sur le modèle fédéral selon Hélène Miard-Delacroix, spécialiste des relations franco-allemandes : *« En France, il est perçu comme un transfert de souveraineté à un échelon supérieur, donc un abandon de pouvoir, alors qu'en Allemagne, il est vu comme la protection par l'échelon supérieur des particularités et des droits des entités fédérées*[421]*. »*

Selon Wolfgang Schäuble, *« nous allons avoir une structure qui correspondra plus fortement à ce que l'on estime être une union politique*[422] *». « À la suite de la crise qui a frappé la Grèce et l'Euro, l'Union monétaire et, avec elle, l'Europe dans son ensemble se trouvent à un tournant. À la différence de nombreux eurosceptiques qui voient leurs doutes confirmés, par les évènements de mai/juin de cette année, je considère que les défis actuels sont une chance supplémentaire d'approfondir le processus d'intégration. En effet jusqu'à présent, l'intégration européenne est toujours sortie renforcée des crises*[423]*. »* Son espoir de voir l'union monétaire glisser vers l'union politique a été perçu de manière très sceptique au début de la crise. Le quotidien conservateur Frankfurter Allgemeine Zeitung avait qualifié Wolfgang Schäuble de *« dernier européen*[424] *»*. Le président français de la Banque centrale européenne (BCE) Jean-Claude Trichet considère aussi que la crise est une opportunité pour accélérer son agenda intégrationniste. *« Nous avons une fédération monétaire, nous aussi avons besoin d'une quasi-fédération budgétaire »* a-t-il répété devant le Comité des affaires économiques et financières du Parlement européen[425].

Un retour dans le passé est utile pour comprendre l'origine des représentations de *l'Europe par le marché* mobilisées à l'occasion de cette crise. L'euro, élément le plus avancé de la stratégie d'intégration européenne, est l'aboutissement de la stratégie des *solidarités de fait* sur une base économique pour les intégrationnistes. Le projet européen, dès son origine est une stratégie de neutralisation de la rivalité franco-allemande par le biais de l'intégration économique. Selon cette stratégie d'intégration, l'intégration économique accompagnée de l'intégration institutionnelle est le moteur qui devait faire passer l'Europe du stade de l'intégration économique à l'union monétaire, et enfin à l'Union politique avec pour finalité l'Europe fédérale. La thématique économique, dès les prémisses de la construction européenne, fait partie intégrante des enjeux de sécurité au lendemain de la

[421] Libération, 22 juin 2012. http://www.liberation.fr/monde/2012/06/22/quand-merkel-integre-l-integration_828537

[422] Interview mit der "Bild am Sonntag"- Können Sie den Euro retten, Herr Schäuble? 12 décembre 2010.

[423] Discours du ministre fédéral des Finances Dr Wolfgang SCHÄUBLE prononcé à l'Université Paris-Sorbonne, 2 novembre 2010.

[424] Werner MUSSLER, Frankfurter Allgemeine Zeitung, 8 décembre 2010.

[425] Site internet EUobserver. http://euobserver.com/

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Seconde Guerre mondiale qui étaient au cœur des préoccupations en France vis-à-vis de l'Allemagne.

Rappelons que la thématique économique est un élément fondamental de la stratégie d'intégration européenne pour les raisons suivantes :

- l'échec de la Communauté européenne de défense a eu pour effet de privilégier l'intégration au niveau économique en Europe comme moyen d'ancrer l'Allemagne en Europe, faisant ainsi partie intégrante d'une stratégie de sécurité française vis-à-vis de l'Allemagne
- le poids économique de l'Allemagne qui est rapidement redevenu prépondérant en Europe a servi de pivot pour la reconstruction de l'Europe et de la France en particulier

Adenauer et Schuman : l'intégration économique pour résoudre la rivalité franco-allemande

On attribue surtout à Jean Monnet l'idée de mettre la coopération économique entre la France et l'Allemagne au service d'un objectif de paix. Konrad Adenauer avait en réalité dès les années 1920 réfléchit à cette question. Les idées de Jean Monnet, relayées au niveau politique par Robert Schumann dans les années 1950, ont trouvé un terreau favorable avec Konrad Adenauer, pour qui l'ancrage de l'Allemagne à l'Europe est la meilleure garantie contre un revanchisme et militarisme allemand. C'est l'intérêt de l'Allemagne mais aussi de tout le continent. L'un des volets de cette stratégie, c'est de fusionner les économies allemandes et françaises. C'est ce qu'il a exprimé dès son discours à l'Université de Köln en 1946 : *« Je suis Allemand et reste allemand, mais j'ai toujours été aussi européen et je me suis toujours senti comme tel. C'est pourquoi, je suis depuis toujours pour une entente avec la France, et je l'ai toujours défendue devant le gouvernement du Reich lors des crises les plus difficiles dans les années 20. Je n'ai jamais été en faveur d'une séparation des territoires allemands, mais seulement pour une entente naissante, juste et de bon sens des deux intérêts. C'est pourquoi j'ai été en faveur dans les années 20 pour une interpénétration organique (organische Verflechtung) des économies françaises, belges et allemandes pour la garantie d'une paix durable, car des intérêts économiques coordonnés sont le fondement le plus sain et le plus durable pour des bonnes relations politiques entre les peuples et le resteront toujours. » « L'interpénétration organique des économies françaises et allemandes »* est à ce stade une vision, une représentation floue qui cherche encore une application pratique. Cette idée d'une *Europe organique* par l'interpénétration des économies est destinée à former progressivement les *États-Unis d'Europe*. La fusion des économies est l'instrument pour mener à la fédération européenne. L'idée est là mais elle n'a pas encore d'application concrète. *« Les États-Unis d'Europe sont la garantie la plus sûre et la plus durable des voisins occidentaux de*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Allemagne. Jusqu'à la formation des États-Unis d'Europe, des garanties sont largement suffisantes pour ces voisins sans le morcellement de l'Allemagne : plus de Reich sous autorité prussienne, plus de Reich centralisé. Le militarisme est mort, le contentement économique et l'apaisement de l'Allemagne, le soutien du principe de démocratie et de la compréhension des peuples en Allemagne, l'interpénétration (Verflechtung) des intérêts économiques de l'Allemagne et des ses voisins occidentaux incluant ceux de l'Angleterre[426]*. »*

Les représentations du chancelier évoquent une Allemagne apaisée, qui se contente de succès économiques. La vision d'Adenauer est de remplacer la quête de *puissance* allemande par la quête de la *prospérité.* Cette vision est toujours d'actualité. Konrad Adenauer a suggéré un projet de *fusion* de l'Allemagne et de la France en 1950 dans le domaine de l'économie, les institutions, les parlements et les nationalités. Il s'est inspiré selon Jean Monnet de sa propre proposition faite à l'Angleterre en 1940 pour éviter la capitulation[427]. Mais il n'a pas reçu d'accueil favorable par la France.

C'est Jean Monnet qui a concrétisé la stratégie de *fusion* des économies, ce qu'on appelait à l'époque, *les solidarités de fait*, et que Jacques Delors a réinterprété plus tard avec *la stratégie des petits pas* et la *théorie de l'engrenage*. C'est le sens de la déclaration de Robert Schuman, alors ministre des Affaires étrangères, et inspiré par Jean Monnet le 9 mai 1950 : *« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. »* Cette stratégie fut initialement appliquée au charbon et à l'acier, et a déclenché un processus d'intégration soutenu par les classes politiques européennes qui en ont élargi sans cesse le champ d'action avec le traité de Rome en 1957 inaugurant la Communauté économique européenne (CEE) qui a marqué la naissance du marché unique et de tous les traités ultérieurs.

L'un des enseignements de la crise de l'euro est l'échec de l'union monétaire à faire émerger l'union politique dans le prolongement de la *théorie de l'engrenage*. Il n'y pas de processus inéluctable ou mécanique. Le passage à la monnaie unique est largement issu d'une décision politique dans un contexte géopolitique particulier, celui de l'unification allemande. L'union monétaire devait être ensuite le tremplin de l'union politique pour les promoteurs de l'intégration européenne comme Helmut Kohl et Jacques Delors.

---

[426] Source: Frei und geeint. Europa in der Politik der Unionsparteien. Darstellungen und Dokumente zum 40. Jahrestag der Unterzeichnung der Römischen Verträge. Hrsg. Von Günter RINSCHE. Köln 1997, S. 101 f.

[427] Jean MONNET, Mémoires, p. 337. Cette initiative en 1940 fut rapidement abandonnée en raison de l'accélération de l'effondrement français et de la signature d'un armistice.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'opportunité d'une nouvelle stratégie des *solidarités de fait*

Le saut intégratif que les fédéralistes appellent de leurs vœux se base sur différents éléments. L'exposition des banques européennes allemandes et françaises à l'endettement des États des pays du Sud de la zone euro, démontre l'interdépendance des différents systèmes bancaires. Pour les adeptes de l'intégration, ces imbrications financières requièrent une intégration supplémentaire pour gérer la crise. Pour les fédéralistes, le passage à une *communauté de destin* a aujourd'hui échoué, car le pilier monétaire n'a pas été accompagné d'un pilier économique de même niveau d'intégration. La stratégie des *solidarités de fait* est aujourd'hui à nouveau mobilisée, même si elle n'est pas nommée comme telle, pour faire avancer le processus d'intégration à partir de ces interdépendances financières.

Si les États endettés ne peuvent rembourser leurs dettes, ils ne peuvent rembourser les banques allemandes et françaises qui leur ont prêté des fonds et le système est donc menacé. Ce risque fait planer un second plan de sauvetage des banques par les États, à la suite des plans de sauvetage de la crise financière de 2008. Afin de rassurer les marchés et pour éviter à l'avenir une nouvelle crise similaire, les États de la zone euro ont décidé de faire converger leurs politiques économiques. Cet objectif se fait actuellement par décision unanime des États, mais sous la pression des marchés et de la crainte d'un éclatement de la zone euro. Les mesures prises peuvent aussi évoluer vers plus de fédéralisme et ses adeptes voient dans les réformes proposées un embryon de fédéralisation qui viendrait compléter la gestion de l'euro déjà opérée selon un mode fédéral au sein de la Banque centrale européenne. Une fédéralisation du système pourrait intégrer les éléments décrits ci-dessous.

- Transformer le FESF et futur MES[428] en fonds monétaire européen sous contrôle fédéral.
- Gérer les dettes de manière fédérale.
- Créer un budget européen plus important, et financer des grands travaux européens.

[428] Lors de la création des instruments de sauvetage de l'euro, le journaliste Bernard Guetta commente : *« Avec la création dimanche (9 mai 2010), de ce fonds d'intervention, l'Union prend de plus en plus l'allure d'un État de type fédéral bien sûr, mais d'un État unitaire qui se défend en bloc, refusant d'abandonner à leurs difficultés ses régions grecque, espagnole ou portugaise. C'est un tournant, qui pour être obligé, n'en est pas moins profond, dans la mesure où ces aides seront conditionnées, comme pour la Grèce, à des strictes mesures d'assainissement financier, une coordination macro-économique et des cadres budgétaires communs se mettent en place, sur le papier en tous cas. Cette coordination n'étant pas durablement envisageable sans une harmonisation des politiques sociales et fiscales. C'est bien vers ce gouvernement économique commun dont le principe est entériné depuis l'année dernière, que l'Union paraît, aujourd'hui marcher. »* Bernard GUETTA, Libération, 12 mai 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

- Renforcer la convergence des politiques économiques des États selon une politique intégrée et sous surveillance des instances fédérales dotées d'instruments de sanctions.

- Mettre sous contrôle européen les budgets nationaux. La nouvelle législation inaugurant un semestre européen[429] est déjà en place, et les budgets nationaux doivent se conformer aux orientations européennes, mais sans transfert de souveraineté, car les parlements nationaux restent souverains. Les fédéralistes estiment que cette innovation marque le début d'un processus d'*européanisation* des budgets nationaux.

- Permettre à la Banque centrale européenne d'émettre des enrobons (euro-obligations en français), c'est-à-dire une création monétaire commune, pour permettre aux États de l'Union de se financer à des taux intéressants et de moins dépendre des marchés financiers. La question des eurobonds est aussi au centre de la problématique franco-allemande et des conceptions concurrentes entre les deux pays, et en particulier sur le chemin à parcourir pour parvenir à une mutualisation des dettes dans l'optique d'un renforcement de l'intégration économique et monétaire, objectif néanmoins partagé par les deux gouvernements. La création d'eurobonds signifierait pour les Allemands qui y sont opposés, une dérive vers *l'union des transferts financiers* mentionnée précédemment avec le Nord de l'Europe qui financerait le Sud par la création monétaire de la Banque centrale européenne. Cette solution envisagée avec l'aggravation de la crise pendant l'été 2011 créerait des remous dans la coalition et les politiques du CDU, CSU et FDP opposés à cette politique.[430] D'autres estiment que l'Europe a déjà dérivé vers une *union de transferts financiers*, car la Banque centrale européenne, sous présidence de Jean-Claude Trichet, a, selon ses opposants, déjà outrepassé son mandat en achetant des obligations à l'Italie et l'Espagne sur le marché secondaire. Jean-Pierre Jouyet[431]a souligné que la Banque centrale européenne était la seule institution fédérale, et qu'elle constituait le pilier de la zone euro avec pour prochaine étape la création d'eurobonds. Fédéraliste européen, il a souligné la nécessité de créer une agence de dettes franco-allemande et de créer une *communauté de destin des dettes*. Ses représentations fédéralistes se sont exprimées clairement lorsqu'il a souligné que l'enjeu central de la crise financière mondiale est la question de la souveraineté qu'on laisse aux marchés ou que l'on partage au sein d'un système européen intégré[432].

- Créer une union bancaire pour superviser les banques à l'image de la CECA pour le charbon et l'acier (les négociations ont débuté en juin 2012).

---

[429] Le « semestre européen » a été approuvé par les ministres des Finances le 7 septembre 2010 et sera mis en œuvre dès 2011.

[430] http://www.welt.de/wirtschaft/article13543028/deutschland-wird-zum-zahlmeister-europas.html

[431] France-Inter-10 août 2011, 8h30, émission 7-9.

[432] France-Inter, 23 septembre 2011, 8H20, émission 7-9.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Le rôle des institutions européennes dans la future gouvernance de la zone euro

Pour les adeptes d'une fédéralisation européenne, la nouvelle législation européenne obtenue à l'occasion de la crise est une nouvelle étape vers l'Europe fédérale en donnant potentiellement un rôle de plus en plus important aux instances communautaires, notamment vis-à-vis des budgets nationaux.

La législation du *six pack* avec l'introduction du *semestre européen* (introduit en 2010), et le *two pack* renforçant la coordination et la transparence au sein de la zone euro (entré en vigueur en mai 2013), mais aussi les sanctions quasi automatiques des règlements concernant la discipline budgétaire, incluses également dans le nouveau traité budgétaire, donne espoir aux intégrationnistes et fédéralistes, de poursuivre les transferts de souveraineté au niveau budgétaire à l'échelle européenne à plus long terme. Les fédéralistes soulignent que la prise de décision de type *intergouvernementale*, est moins démocratique si le Parlement européen n'est pas associé dans la législation au rôle renforcé de contrôle de la Commission européenne.

Les négociations du *six pack* et *two pack* pour renforcer le *pacte de stabilité à 27* et la gouvernance de la zone euro ont suivi la procédure communautaire, avec la procédure de codécision, associant le pouvoir d'initiative de la Commission, et le Parlement européen et le Conseil comme législateurs.

En ce qui concerne le *traité budgétaire*, qui est de nature intergouvernementale, des représentants du Parlement européen ont cependant été associés aux négociations.

Les instances communautaires, la Commission et la Banque centrale européenne se voient aussi confier un rôle, dans le *six pack,* comme dans le traité budgétaire, en évaluant les besoins des États en difficulté et en participant aux négociations des plans d'aide, comme ils l'ont fait dans les situations d'urgence pour la Grèce, le Portugal et l'Irlande. La Commission européenne sera en outre chargée de mettre en œuvre la procédure de sanctions qui sera plus automatique en cas de non-observance des règles, et la Cour de justice de l'Union européenne pour la transposition de la *règle d'or* du *traité budgétaire*. Cela ne fait pas de la Commission le réel centre du pouvoir, car les États qui ne se plient pas aux règles sont avant tout sanctionnés par les marchés financiers, ou seraient surtout contraints par le droit de veto des Allemands sur toute aide financière en cas de difficulté. Le gouvernement français a cherché à éviter à renforcer le poids de la Commission en s'opposant aux sanctions quasi-automatiques, notamment lors du *pacte de Deauville*, pour garder une appréciation politique, au contraire des Allemands qui visent à dépolitiser les décisions en donnant plus de poids à la technocratie européenne avec des sanctions quasi-automatiques. Ces sanctions quasi automatiques ont fini par être acceptées par les Français dans le *six pack* et le *traité budgétaire*.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le pouvoir de la Commission sort théoriquement renforcé par le *semestre européen* qui lui donne un droit de regard sur les budgets nationaux et leur conformité *ex ante* avec les orientations européennes. Toutefois la Cour de justice de l'Union européenne n'a pas de pouvoir d'annulation d'un budget national, notamment par le refus du gouvernement français de voir progressivement transférer la souveraineté budgétaire au niveau européen.

À l'issue d'une première phase où les instances communautaires se sont retrouvées partiellement marginalisées dans les négociations devant l'urgence de la situation, la décision de poursuivre la marche vers une Union économique et monétaire plus efficace et complète lui redonne, dans les accords négociés et les innovations règlementaires, un rôle plus affirmé dont la réalité tangible ne pourra être testée qu'à l'occasion des crises futures.

La question de la praticabilité des sanctions par exemple, à l'occasion d'une divergence entre un État et les instances européennes chargées de la mise en œuvre des traités, est toutefois marquée par une grande incertitude. L'acceptation des grands pays de sanctions européennes, en particulier la France, semble aujourd'hui encore improbable. C'est à l'occasion de la mise en œuvre du *traité budgétaire* et du *six pack* et du *two pack* que l'on pourra juger de la réalité des nouveaux équilibres de pouvoir.

Les plans d'aide ont été mis en œuvre selon des contreparties sévères et ont abouti de facto à une perte de souveraineté des États en difficulté, voire une mise sous tutelle par le *couple franco-allemand* au sommet de la hiérarchie, notamment à propos de la Grèce, avec une *troïka* d'experts, mais avec des résultats peu probants en ce qui concerne le redressement du pays. Que dire de l'acceptation d'une sorte de mise sous tutelle d'un grand pays de l'Union européenne, la France en particulier ?

La question de la péréquation financière entre États riches et pauvres

La crise de l'euro est issue en partie des déséquilibres économiques entre les pays de la zone euro. La spéculation financière qui a aggravé la situation s'est accentuée à cause de ces déséquilibres et des incertitudes sur la pérennité de la zone euro. Le budget européen a pourtant aussi pour vocation à réduire les déséquilibres. Le budget est essentiellement consacré à des fonctions de redistribution. 75 % sont consacrés aux fonds structurels et à la politique agricole commune. *« Dans l'histoire de l'intégration, il est impossible de négliger l'interdépendance entre les projets d'intégration visant à élargir et à approfondir l'UE, et le développement de la politique de cohésion. Les fonds structurels ont toujours été mis en place dans la même perspective que celle qui prévalait pour la PAC : ils sont devenus un instrument de compensation pour les pays pouvant souffrir des effets de l'ouverture européenne au commerce*[433]*. »*

[433] Peter BECKER et Yves BERTONCINI, La solidarité budgétaire dans l'Union européenne élargie : qui y contribue et qui en bénéficie ? p.108 dans l'ouvrage collectif : L'Allemagne et

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le budget européen est faible par rapport aux États fédéraux. Les fédéralistes estiment qu'une augmentation d'un budget de redistribution, à l'image de la péréquation entre États de la République fédérale allemande, est nécessaire.

Les obstacles sont pourtant multiples et décrits ci-dessous.

- Le refus de l'Allemagne et de la France d'augmenter le budget, pour précisément éviter une fédéralisation de l'Union. Une telle perspective entrerait en contradiction avec les stratégies et représentations liées à l'échelle nationale. L'Allemagne, soutenue par la France, refuse d'aller au-delà du seuil financier annuel d'un montant de 1,24 % du revenu national brut (RNB) de l'Union européenne.
- Deuxièmement, une augmentation du budget n'est sans doute pas suffisante. Les citoyens européens peuvent théoriquement tous profiter du marché unique en termes d'emplois, mais les déplacements sont limités par la barrière de la langue. Le budget des fonds de cohésion et des fonds structurels a précisément pour objectif de maintenir des emplois dans les régions et États moins compétitifs. Le marché unique ne peut pas être comparé par exemple au marché des États-Unis où les travailleurs peuvent se déplacer beaucoup plus facilement dans les zones créatrices d'emplois.
- La création de la monnaie unique a supprimé la possibilité des dévaluations compétitives comme variable d'ajustement entre les membres de la zone euro. Les structures économiques, les cultures économiques et le rôle de l'État sont restés très différents d'un pays à l'autre. Cela renforce la concurrence entre les territoires pour la localisation des activités selon la variable salaire et fiscalité et entraine des délocalisations. Il y a donc des enjeux spatiaux importants. Les avantages de la monnaie unique ont été souvent magnifiés, les inconvénients minimisés au niveau des institutions européennes. La crise de l'euro a mis en évidence ces déséquilibres.

Les transferts financiers communautaires des pays contributeurs comme l'Allemagne vers les pays récipiendaires sont inférieurs aux excédents commerciaux entre l'Allemagne et ces mêmes pays. Le sentiment largement partagé dans l'opinion allemande d'un financement déséquilibré au profit des pays du Sud est nuancée si on adopte une vision plus large des soldes nets. Les avantages financiers du marché unique pour l'Allemagne dépassent largement son statut de contributeur net comme la France. Selon une vision fédérale, l'Allemagne qui profite largement du marché européen et de l'euro, compenserait financièrement les pays structurellement plus faibles. Dans cette optique, une augmentation conséquente des fonds structurels, donc des fonds de compensation, faciliterait la réduction des déséquilibres économiques qui se transforment inévitablement en question politiques. Cela

---

la France face aux crises européennes, sous la direction de Claire DEMESMAY et Andreas MARCHETTI, Presses universitaires de Bordeaux, 2010, 303 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

signifierait une fédéralisation du budget européen avec une péréquation financière entre pays excédentaires et pays déficitaires.

B. La question du *démos européen* et l'échelle de solidarité

1) La Nation ou la Fédération ?

La question de l'échelle de solidarité et du centre de gravité du pouvoir entre la Nation et la Fédération fait l'objet de débats contradictoires.

La crise de l'euro est une opportunité pour les souverainistes français et les nostalgiques du Deutsche Mark en Allemagne de souligner les contradictions du projet européen. Les Allemands, au moment du passage à l'euro, étaient pour un grand nombre d'entre eux opposés à l'abandon du Deutsche Mark, élément constitutif de leur identité d'après-guerre et symbole de la prospérité allemande. Les représentations de *l'Europe par le marché* issues de la théorie néo-fonctionnaliste examinée précédemment entrent aussi en contradiction avec les représentations attachées à l'État-nation et du primat de la politique pour les décisions relatives au projet européen.

La représentation d'une *Europe du Sud* qui vivrait au-dessus de ses moyens avec la largesse du budget allemand, pose la question fondamentale de la légitimité de la solidarité européenne : la solidarité financière doit-elle se renforcer au niveau de l'Union européenne dans le sens d'une fédéralisation progressive ? La réticence de l'opinion allemande à soutenir automatiquement les pays du Sud de l'Europe est la conséquence d'une réalité : l'Union européenne n'est ni un État fédéral, ni une nation. La question de la solidarité nationale est intimement liée à celui d'un sentiment, d'un destin et d'un passé partagés. Dans la fédération allemande, la conscience nationale rend légitimes des transferts financiers importants entre États, même si des débats peuvent faire état de dissensions sur les montants transférés. L'Union européenne procède d'une stratégie inverse qui est celle de l'instauration d'une nouvelle échelle de solidarité avant l'existence d'une *affectio societatis* européenne[434]. La crise de l'euro montre la difficulté à opérer ce changement d'échelle, autant pour les Allemands que pour les Français.

La crise de l'euro met en évidence la contradiction fondamentale de la construction européenne, visant à créer de nouvelles échelles de solidarité selon la stratégie des *solidarités de fait* alors que les peuples européens conservent des représentations ancrées sur le fait national. Malgré les interdépendances économiques et financières qui n'ont cessé de s'amplifier depuis la création du marché unique et de la monnaie unique, les représentations allemandes et françaises centrées autour de l'État-nation n'ont pas été dépassées. L'ambiguïté de la crise de l'euro réside d'une part,

[434] Certains adeptes de l'intégration y verront au contraire un embryon de fédéralisation.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

dans l'action des gouvernements qui, sous la pression des marchés financiers ont entrepris un sauvetage de l'euro pour des raisons politiques et économiques, et d'autre part, dans la réticence d'un grand nombre de citoyens qui ne sont pas encore prêts à une solidarité équivalente à celle qui s'effectue au niveau national. L'opinion allemande n'est pas prête à une péréquation financière de grande ampleur comme dans un État de type fédéral tel que l'Allemagne.

Le refus initial des Français de chapeauter l'unification monétaire par une union politique à l'occasion des négociations du traité de Maastricht en 1991, a laissé ouverte la question de la finalité du projet européen. Elle se pose à nouveau avec la crise de l'euro. Le gouvernement allemand a relancé le débat sur *l'Europe politique* en novembre 2011, en proposant une intégration renforcée de type fédéral à plus long terme, renouant avec les différentes propositions qu'il avait initiées à l'occasion du traité de Maastricht en 1992, et le noyau dur en 1994. La solidarité demandée aux Allemands ne peut se concevoir qu'au terme d'un processus d'unification politique qui permette de prendre ce type de décision en adéquation avec un système de compétences claires, et une légitimation des citoyens. Le gouvernement français considérant que la position de la France était déséquilibrée au bénéfice de l'Allemagne, n'a pas répondu à cette proposition en fin de présidence de Nicolas Sarkozy.

Les déceptions du côté des Allemands et des Français en fonction de leurs représentations réciproques sont aussi un élément à prendre en compte. Les Allemands ne deviennent pas plus égoïstes ou nationalistes, mais plus réalistes. Après la Seconde Guerre mondiale, l'attitude de rejet vis-à-vis de la nation allemande chez les Allemands qui avaient honte du passé nazi, a attribué au projet européen fédéral une valeur plus importante qu'en France. Chaque fois que les Allemands ont proposé aux Français et aux Européens un approfondissement significatif, le traité de Maastricht, le noyau dur en 1994, l'union politique en 2011 sur un modèle fédéral, les Français ont répondu négativement. Les Allemands constatent que les Français ne souhaitent pas s'engager pour une Europe plus unie. L'Europe politique faisait partie du point de vue des Allemands de la contrepartie à l'abandon du Deutsche Mark. L'Europe idéale des Allemands n'a pas été partagée par les Français et c'est dans cette optique que les Allemands s'étonnent que les Français cherchent la solidarité des Allemands pour financer leurs dérapages budgétaires. Les Allemands se demandent pourquoi ils devraient accepter une solidarité sans limites dans ces conditions.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Les réticences allemande et française à la fédéralisation

Le rôle de la Cour constitutionnelle et les limites de l'intégration européenne

La Cour constitutionnelle fédérale (CCF) allemande basée à Karlsruhe joue un grand rôle en Allemagne. Elle répond aux plaintes des citoyens et donne son avis sur la compatibilité des actes du gouvernement à la loi fondamentale allemande c'est-à-dire sa constitution. Ainsi, l'avis de la Cour de justice a été sollicité pour le traité de Maastricht (1992), le traité de Lisbonne (2009), le plan de sauvetage financier pour la Grèce en 2011, le Mécanisme européen de stabilité et le *pacte budgétaire* (12 septembre 2012).

Selon Rupert Scholz, juriste et ancien ministre fédéral allemand, *« la CCF a clairement indiqué que ni la Communauté européenne, ni l'Union européenne ne disposent de la souveraineté et de l'autonomie d'un État et qu'elles ne constituent pas un État fédéral, même si elles sont plus qu'une simple confédération d'États. C'est dans ce sens que dans sa décision "Maastricht", la CCF a qualifié l'Union européenne de "communauté d'États" ("Staatenverbund"), visant à désigner en cela un ensemble qui, certes, va au-delà de la simple confédération d'États (Staatenbund) sans pour autant encore atteindre le statut d'un État fédéral indépendant (Bundestaat)*[435] *».* L'arrêt de la Cour constitutionnelle allemande du 30 juin 2009 sur la compatibilité du traité de Lisbonne avec la constitution allemande s'est inscrit dans le prolongement de celui de Maastricht. Selon Rupert Scholz, la Cour a souligné que *« l'Union européenne ne constitue pas un État souverain, la souveraineté continuant à relever des seuls États membres de l'Union européenne. L'Union européenne dispose uniquement de droits souverains (Hoheitsrechte) qui lui ont été attribués sur la base des traités européens préalablement ratifiés par les Parlements nationaux. La Cour a aussi affirmé qu'il n'y avait pas de "peuple européen" et les différents peuples des États européens coexistent les uns à côté des autres. Les États restent souverains pour la conclusion des traités ("compétence de la compétence") (Kompetenz-Kompetenz)*[436]*. »*

La Cour a aussi souligné que dans le traité de Lisbonne, le principe démocratique « *d'un homme, une voix »,* n'était pas respecté au Parlement européen. Il y a des seuils de députés par État membre et les petits États sont surreprésentés. L'égalité du droit de vote n'étant pas respectée, le déficit démocratique du Parlement européen[437] justifie selon Rupert Scholz que *« la*

[435] Les conséquences du jugement de la Cour constitutionnelle fédérale allemande sur le processus d'unification européenne, discussion d'experts, *KAS Publikation- Deutsch-Französischer Dialog -Heft* Nr. 1 -Paris, 2009, p. 29.

[436] Ibid. p.30.

[437] Dans le cas d'un transfert de compétences supplémentaires et d'un renforcement des pouvoirs du Parlement européen se poserait aussi la question redoutable, soulignée par la Cour de Karlsruhe, de l'égalité des citoyens devant le vote. Le système de répartition des sièges d'un Parlement européen entre les États tient compte de leur poids démographique sans

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

légitimation démocratique de l'UE et de ses compétences doit, aujourd'hui encore, être prioritairement mesurée sur la base de la légitimation des Parlements nationaux et sur la légitimation dont l'Union dispose suite aux transferts de compétences nationales à son profit[438] *»*. Les arrêts de la Cour n'ont jamais déclaré inconstitutionnels les traités européens ou les mécanismes d'aides financières, mais ils exercent un pouvoir de dissuasion à des transferts de compétences qui ne seraient pas pleinement assumées et démocratiquement approuvées par le Bundesrat en conformité avec la constitution allemande dans laquelle est inscrite le principe de subsidiarité.

Cet arrêt souligne aussi l'attachement des Allemands à la souveraineté nationale et la nécessité d'une clarification des sources de légitimité démocratique. L'arrêt de la Cour a été diversement interprété, les juristes comme Rupert Scholz soulignant le caractère utile de la nécessité de la clarté juridique pour l'adhésion des citoyens au projet européen, et d'autres comme Anne Levade soulignant le risque d'*« une épée de Damoclès suspendue au-dessus de l'Union*[439] *»*.

Le nouvel arrêt de la Cour constitutionnelle allemande de Karlsruhe à propos du plan d'aide à la Grèce en 2011, souligne la constance de ses interprétations depuis le traité de Maastricht. Selon l'arrêt de la Cour constitutionnelle de septembre 2011, tout en déclarant légal le paquet de sauvetage de la Grèce, la Cour a exigé que le gouvernement allemand obtienne l'approbation du Bundestag pour chaque tranche d'aide, car un système permanent de transfert financier serait déclaré inconstitutionnel.

La décision de la Cour revient à renforcer la dépendance des décisions de sauvetage de l'approbation du Bundestag qui détient ainsi *de facto* un pouvoir considérable dans l'Union européenne et participe du renforcement du pouvoir des Allemands pour les décisions. Le gouvernement fédéral partage le pouvoir souverain de décision avec le comité du budget du Bundestag mis en place à cette occasion.

Les parlements en Finlande et en Slovénie ont aussi un pouvoir de blocage des décisions à propos des tranches d'aide aux pays en difficulté comme l'ont démontré les délais supplémentaires à l'automne 2011 pour la

---

être strictement proportionnel à la population afin d'assurer une représentation égalitaire aux États comparables complétée d'une sous-représentation des États les plus peuplés. La population par siège de député européen est 879 396 citoyens pour l'Allemagne, 825 773 pour la France et 69 600 citoyens pour Malte, le plus petit État du point de vue démographique de l'Union européenne. Un accroissement significatif des pouvoirs du Parlement européen pourrait faire de la question de l'inégalité des citoyens aux élections européennes un enjeu de pouvoir important pour les Allemands et les grands pays face auxx petits États et avoir pour conséquence le dépôt de plaintes à la Cour constitutionnelle allemande à ce sujet. L'incertitude vis-à-vis des décisions de la Cour qui veille à la souveraineté allemande, est donc un facteur très fort de limitation de la marge manœuvre du gouvernement, et du binôme franco-allemand.

[438] Ibid. p.35.

[439] Ibid. p.50.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

seconde tranche d'aide à la Grèce occasionnés par des débats de politique interne.

Les réticences à la fédéralisation en France

Le conseiller de Nicolas Sarkozy, Henri Guaino est aussi sur une ligne conservatrice : *« la fuite en avant dans un État fédéral européen ne se produira pas. Il y a pas de peuple européen, c'est pourquoi il n'y a pas de possibilité de péréquation financière au niveau européen. En France, on ne va pas discuter si Paris ou la région des Ardennes reçoit des fonds. Dans une nation, ces transferts sont naturels. En Europe, c'est impensable. Qui cherche à déposséder les citoyens dans les États membres de l'euro prépare un soulèvement des peuples*[440] *».*

Le député souverainiste Nicolas Dupont-Aignant a aussi soulevé cet enjeu. Selon ce député, *« pour que l'euro puisse être préservé »,* « *d'énormes transferts financiers »* entre les régions qui concentrent l'activité vers celles qui souffrent de déficit de compétitivité et perdent des emplois devraient être nécessaires. Un impôt européen équivalent à 5 ou 10 % du PIB serait nécessaire selon lui. Cela pose le problème de l'autorité publique pour les décisions et de sa légitimité. *« Il n'existe ni démocratie commune, ni langue commune, ni opinion commune, pour la simple raison qu'il n'existe pas de peuple européen, mais des peuples amis désireux de travailler ensemble, ce qui n'est pas du tout la même chose »* selon Nicolas Dupont-Aignant[441]. Selon ce député, la chancelière allemande Angela Merkel a signalé à moyen terme la fin de l'euro *« en indiquant clairement que la zone euro ne serait jamais une union de transferts financiers, ni la monétisation des déficits par la banque centrale européenne, ni des investissements massifs, sur crédits européens, pour les pays du Sud. L'Allemagne ne peut accepter le programme qui permettrait aux autres pays de la zone euro de redémarrer doucement. Les pays du Sud et la France ne pourront pas supporter le traitement de ce que l'Allemagne considère comme indispensable à la survie de la zone euro et conditionne à toute solidarité envers les plus faibles. Qui peut croire un instant que des pays comme l'Espagne, l'Italie, et la France puissent se résigner à voir leur substance industrielle s'étioler pour devenir le parc d'attractions d'une zone euro-mark qui correspondrait peut-être à la vision d'une Allemagne en recul démographique, mais certainement pas au besoin d'un pays comme la France, en phase de renouvellement démographique. »* Les pays sont très différents, en ce qui concerne les structures industrielles et économiques, les méthodes de travail ou la démographie. *« Un tiers des naissances de la*

[440] Frankfurter Allgemeine Zeitung, 16 juin 2010.
[441] Assemblée nationale, XIII[e] législature, Session ordinaire de 2010-2011, séance du 31 mars 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

France se situe dans les quartiers difficiles, ou le taux de chômage atteint 40 % » a souligné le député.

Le débat sur les soldes nets

Le débat sur les soldes nets, c'est-à-dire qui bénéficie et qui contribue au budget de l'Union européenne est un élément à prendre en compte. *« Depuis l'introduction de l'euro, chaque Allemand s'est acquitté d'une contribution de solidarité de fait de 100 euros par jour pour l'Union européenne, tandis qu'en France celle-ci représentait moins de la moitié »* a calculé Gerhard Kromme, président du conseil de surveillance de Siemens et Thyssen-Krupp. Ces comptes désignent la contribution nette au budget européen (11 milliards d'euros pour l'Allemagne, 4,3 milliards pour la France en 2008 alors que la Grèce a reçu 6,1 milliards[442]).

Au-delà du débat sur les soldes nets se cache aussi des méfiances réciproques franco-allemandes : l'Allemagne est le principal contributeur net au budget européen, mais ce sont les pays du Sud et la France, par l'intermédiaire de la politique agricole commune (PAC) qui en bénéficient de manière jugée disproportionnée : ce différend réapparait régulièrement dans les débats sur le budget européen et la PAC. L'idée d'une France qui vit à crédit et cherche à tirer profit de la force économique allemande est un autre non-dit de la relation franco-allemande. Günter Verheugen, ancien Commissaire européen de nationalité allemande, a prévenu que *« la règle d'or de la politique européenne qui signifie une unification européenne sous direction française, mais financement allemand n'est plus valable[443] »*. L'élargissement de l'Union européenne de 15 à 27 membres a modifié les équilibres de pouvoir selon le Commissaire européen.

Bien au delà du problème posé par la Grèce, la méfiance allemande vis-à-vis des intentions françaises est une réalité : les mécanismes de sauvetage de l'euro profitent surtout non seulement aux pays en difficultés comme la Grèce, mais aussi à la France dont les déséquilibres budgétaires pourraient lui causer des difficultés semblables. Cette idée n'est pas dénuée de fondement si l'on se réfère aux stratégies françaises dès les origines de la construction européenne telles que repérées par le chercheur Alan Millward dans son ouvrage « Le sauvetage européen de l'État-nation[444] ». Il y démontre que la France a cherché à faire de l'Allemagne, la locomotive économique européenne pour son propre redressement. L'Allemagne s'en est accommodée jusqu'à son unification en 1990. Dans la situation de crise où les Allemands se sentent aussi vulnérables, la solidarité qui ne s'accompagne pas de contreparties suffisantes n'est plus légitime.

[442] Le Figaro, 14 juin 2010.
[443] News, 17 juin 2010.
[444] Alan S. MILWARD, The European rescue of the Nation-State, Routledge, London 1994, 477 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'absence de *démos européen* : un test à l'intégration européenne

Un *démos européen* n'a pas encore émergé parallèlement à l'accroissement des interdépendances économiques européennes. La réticence des citoyens constitue un frein au renforcement d'une solidarité de type fédérale. La crise de l'euro a abouti à une solidarité forcée. Pour les partenaires sous perfusion européenne et des pays créditeurs, les plans d'aide sont mis en œuvre selon des contreparties sévères et ont abouti de facto à une perte de souveraineté des États en difficulté, perçue comme une mise sous tutelle par le *couple franco-allemand*.

Les politiques de rigueur imposées aux populations, comme les politiques de solidarité sont impopulaires : dans les États en difficulté, les réformes imposées pour bénéficier des mécanismes de solidarité sont contestées quand elles ne sont pas rejetées, tandis que dans les États garants de la solidarité, celle-ci est contestée. Un *démos européen* n'a pas ou pas encore suffisamment de réalité, et le risque pour le projet européen est une érosion accrue de l'adhésion des peuples au projet européen, synonyme de politique d'austérité dictée voire imposée par l'Allemagne et ses alliés pour les uns, solidarité à fonds perdu sans respect minimal des règles communes avec transferts automatiques vers le Sud pour les Allemands et leurs alliés. Sans adhésion claire des peuples aux avancées en matière d'intégration, la cohésion politique européenne risque d'être très fragilisée.

L'enjeu de la légitimité du projet européen

La poursuite de l'intégration européenne avec l'accent mis sur une politique de rigueur imposée par le binôme franco-allemand pour sauvegarder l'euro a été perçue par une grande partie de la population comme un facteur accélérateur des aspects négatifs de la *mondialisation.* Comme l'avait déjà souligné le référendum négatif en France et aux Pays-Bas en 2005, l'option d'une *fédéralisation*, mais aussi les incertitudes liées à l'absence de direction politique claire du projet se heurtent à l'opposition des peuples, tandis que l'abandon du principe de solidarité pour un ou plusieurs membres de la zone euro pourrait menacer l'édifice européen si un effet domino se produisait par la sortie d'un État membre de la zone euro. La nature inachevée du projet européen avec des traités comme celui de Lisbonne qui sont obsolètes à peine viennent-ils d'entrer en vigueur et les controverses pour adapter le projet aux nouveaux défis, rend inintelligible pour les citoyens le fonctionnement sans cesse plus complexe du système européen par empilement des traités dont les interprétations varient en fonction des personnes, des institutions et des pays. Avec la crise de l'euro, le projet européen s'est donc transformé en crise politique de légitimité. La légitimation du projet européen vis-à-vis des citoyens est en jeu. Les décisions gouvernementales sont difficilement compréhensibles du fait de la complexité de la crise. Une grande majorité des citoyens allemands et

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

français véhiculant des représentations encore largement ancrées dans le fait national, privilégient pour une grande part la solidarité au niveau national. Les citoyens ont le sentiment d'être mis devant le fait accompli de décisions prises au niveau européen par les chefs d'État et de gouvernement, sans débats ni contrôle démocratique adéquat, soulevant la question d'un âge *post-démocratique* européen.

La négociation de traités intergouvernementaux place les chefs d'État européens en situation de pouvoir renforcé. La situation est différenciée en fonction du système politique au niveau national. Le gouvernement français prend des décisions sur lesquelles les citoyens français ont moins de contrôle démocratique que les Allemands au sein du Bundestag, avec le système exécutif à la française qui contraste avec le système allemand et le rôle du Bundestag et de la Cour constitutionnelle.

Un renforcement des pouvoirs du Parlement européen, selon la vision des fédéralistes pourrait combler ce déficit de légitimité, mais comporte aussi en réalité des limites en raison de sa faible légitimité, notamment pour les Français. La question de la finalité du projet européen reste encore largement insaisissable par la nature même de ce projet qui a évolué avant tout pour résoudre les crises successives sans jamais trancher définitivement sur l'équilibre interne, c'est-à-dire sur la distribution du pouvoir entre les États membres, et sa finalité dans la *mondialisation*, simple sous-espace mieux régulé, mais ouvert à l'espace mondial dominé par des flux de plus en plus orientés par des acteurs extra-européens ou privés, ou bien une Union européenne qui défend un modèle économico-politique spécifique dans des frontières plus affirmées.

Les conséquences du déficit de débat citoyen sur la question des rapports entre la Nation et la Fédération européenne et de l'échelle de solidarité sont encore largement inconnues et hypothèquent l'adhésion future des Allemands et des Français à un projet européen dont la crise se prolonge depuis 2010. Une *fédéralisation* dans ce contexte à partir de solutions en apparence très techniques comme le traité budgétaire et les nouveaux règlements communautaires selon la stratégie des *solidarités de fait,* a peu de chances d'aboutir automatiquement à une union politique. D'où le mérite de porter le débat sur la place publique comme l'a proposé le gouvernement allemand, car il s'agit d'une question très politique et ne pas associer les citoyens aux évolutions du projet vers un *fédéralisme exécutif* est de nature à poursuivre une intégration sans la légitimité des peuples européens

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

La crise de l'euro a un effet paradoxal sur la relation franco-allemande : l'euro comme monnaie politique est l'aboutissement ultime de la stratégie d'intégration du projet européen pour pacifier les relations franco-allemandes et européennes. Il est aussi issu d'une négociation politique à l'occasion de l'unification allemande pour préserver un équilibre entre la France et l'Allemagne au moyen d'un abandon du Deutsche Mark pour une monnaie unique gérée sur le mode d'exercice en commun de la souveraineté. En raison de la faillite de la convergence économique et monétaire entre pays européens, du décrochage économique important de la France par rapport à l'Allemagne, et du différend sur le moyen de résoudre la crise, la monnaie unique est autant devenue un élément de division que d'unité européenne. L'accroissement des interdépendances économiques n'a pas abouti à plus d'union politique. Elle souligne la difficulté de l'exercice en commun de la souveraineté entre États qui ne sont pas liés par une union politique pour piloter l'Union économique et monétaire. Dans l'histoire, il n'existe pourtant pas d'union monétaire qui ait survécu sans union politique. La volonté de ne pas dériver vers la rupture a rapproché les deux partenaires sous influence des représentations portées par les *couples franco-allemands* politiques successifs, obligés de s'entendre pour éviter de mettre en danger l'acquis franco-allemand que représente ici l'euro face à l'histoire tragique qui reste encore dans les mémoires. Lier les enjeux de guerre et de paix à la crise de l'euro permet aux dirigeants de dramatiser les prises de décision, mais montre aussi l'incertitude et le caractère fragile du projet européen, notamment en raison de la persistance de la tension franco-allemande.

Les perspectives

Les compromis passés entre l'Allemagne et la France sur les questions multiples touchant à l'union économique et monétaire européenne restent précaires et reflètent l'équilibre instable entre l'Allemagne et la France. La création du *gouvernement économique européen* n'épuise pas les stratégies concurrentes avec pour enjeu le centre de gravité de l'Europe : l'Union européenne à 27 ou la zone euro ? Ce dernier cercle de solidarité semble

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'emporter selon le vœu initial des Français, mais avec un contenu reflétant plutôt les conceptions économiques allemandes. De nombreuses incertitudes demeurent : une certaine dépolitisation de l'économie pour les Allemands ou la politisation des questions économiques selon les Français ? Une Banque centrale européenne indépendante, ou de plus en plus sous influence politique ? Un renforcement du pouvoir des institutions européennes pour faire respecter les règles européennes, ou la primauté des États et d'une lecture politique du renforcement des règles ? On retrouve les enjeux d'équilibre de pouvoir internes et externes et leur enchevêtrement, mais aussi l'importance des représentations nationales formulées dans l'hypothèse de recherche.

Europe allemande ou *française* ?

La conception allemande de l'importance des normes juridiques, de l'importance de la Cour constitutionnelle allemande et de la volonté de montée en puissance de la Cour de justice de l'Union européenne heurtent la conception française de la souveraineté qui réside dans la *souveraineté du peuple* constituée en *Nation.* Pour les Français, le système politique allemand exporte au niveau européen une sorte de *gouvernement des juges* à l'occasion de la crise de l'euro agissant selon une norme figée, en l'occurrence plutôt allemande.

Les Allemands, comme les Français, s'inquiètent du découplage de l'économie française pour plusieurs raisons. L'économie française est un partenaire important pour l'Allemagne et ses difficultés risquent d'affaiblir aussi l'économie allemande. De plus l'asymétrie rend difficile la crédibilité du sauvetage de la zone euro avec les prêts mis en jeu. Les Allemands craignent aussi de se retrouver en première ligne, sans partenaire crédible, pour imposer des réformes aux membres de la zone euro en difficulté, et de cristalliser les critiques et le ressentiment des peuples du Sud de l'Europe. La défiance envers la chancelière allemande et les recettes perçues comme imposées par les Allemands ont déjà commencé à prendre des proportions inquiétantes et réactiver des anciens stéréotypes et des antagonismes historiques qui remontent à la Seconde Guerre mondiale, comme en Italie ou en Grèce, où les fantômes du passé nazi refont surface, tandis qu'en Allemagne et dans les pays du Nord, le mépris affiché vis-à-vis des pays du *« Club Med »* se renforce. La germanophobie croissante renforce le sentiment chez beaucoup d'Allemands qu'aider les pays du Sud ne paye pas. La germanophobie[445] reste limitée en France, mais cela ne présage rien de bon au cas où la France se retrouvait en plus grande difficulté avec des

[445] La notion de germanophobie est aussi instrumentalisée en France par les adeptes des politiques de rigueur et les européistes pour tuer dans l'œuf tout débat sur une réorientation des politiques économiques orthodoxes ou du projet d'intégration.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

divergences graves avec les Allemands, aboutissant à une exacerbation des désaccords politiques[446]. Avec l'aggravation des asymétries en Europe, le rapport de force favorable à l'Allemagne pourrait mettre son gouvernement dans une position très inconfortable, non seulement par rapport à ses capacités financières à soutenir la zone euro, mais aussi des vis-à-vis des opinions publiques[447].

Les forces de gauche françaises, opposées aux politiques de rigueur initiées par *le couple franco-allemand* sous la direction du binôme Merkel-Sarkozy et favorables aux euro-obligations, ont remporté l'élection présidentielle française en 2012 et annoncé une réorientation des choix effectués par le binôme franco-allemand précédent[448]. Le résultat des élections allemandes en septembre 2013 avec la victoire de la CDU de la chancelière Angela Merkel a abouti à une nouvelle grande coalition CDU-CSU-SPD incluant des forces de gauche allemandes considérées comme plus proches des revendications de la gauche française. Ces évolutions politiques donnent espoir aux opposants des compromis forgés par le *couple Merkel-Sarkozy*. Elles annoncent aussi le caractère précaire des compromis politiques et la nature évolutive des rapports de force. À plus long terme, les Français, aujourd'hui devenus le partenaire mineur de l'attelage franco-allemand estiment que le temps jouera en leur faveur pour rééquilibrer la relation avec l'Allemagne sur le plan économique, notamment avec la question démographique. Le président français a ainsi anticipé les futurs

[446] Lors du débat télévisé très animé de l'émission *Ce soir ou jamais*, Emmanuel TODD a fortement critiqué l'Allemagne et notamment le patronat allemand accusé d'avoir pour objectif une élimination de la concurrence européenne. Emmanuel TODD a demandé à appliquer pour des raisons historiques un principe de précaution vis-à-vis de l'Allemagne.
http://www.france2.fr/emissions/ce-soir-ou-jamais/diffusions/10-05-2013_57053
Le Monde diplomatique est en pointe dans la critique de l'Allemagne : voir à ce propos l'article : « L'Europe face à l'hégémonie allemande » de Perry ANDERSON en couverture du numéro de décembre 2012, http://www.monde-diplomatique.fr/2012/12/ et l'article de Frédéric LORDON, De l'hégémonie allemande, le 18 juin 2013. Il y dénonce une position hégémonique monétaire de l'Allemagne, à contrecœur en fuyant ses responsabilités,
http://blog.mondediplo.net/2013-06-18-De-la-domination-allemande-ce-qu-elle-est-et-ce

[447] François HEISBOURG parle de *« Nouvelle question allemande »* en raison du poids et de l'inertie allemande et propose l'abandon de l'euro afin de ne pas mettre en danger la pérennité de l'Union européenne. François HEISBOURG, La fin du rêve européen, Editions Stock, 2013, 193 p.

[448] Cette conception différente de la souveraineté est aussi à l'origine de la promesse de renégociation du traité budgétaire de François HOLLANDE pendant la campagne électorale française. Le nouveau traité budgétaire qui donne à la Cour de justice de l'Union européenne un rôle important sur la transposition des normes budgétaires tel que la règle d'or, doit être immuable selon les Allemands. *« Le sérieux budgétaire oui, l'austérité à vie, non »* avait souligné le candidat François HOLLANDE, voulant ainsi éviter de se conformer à une règle qui allait à l'encontre de ses conceptions économiques, mais aussi des choix du peuple français après son élection. Ces deux conceptions différentes de la souveraineté cohabitent dans le rapport de force franco-allemand et font des orientations de politique économique au niveau européen des choix précaires qui peuvent être en permanence renégociés.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

équilibres de pouvoir : *« Il est essentiel, ensuite, que les deux premières économies d'Europe convergent pour créer une zone de stabilité. Ce qui ne doit pas nous faire oublier les atouts de la France : une démographie qui fait que nous serons aussi nombreux que les Allemands dans trente ans, une énergie moins chère grâce au nucléaire, et un système institutionnel qui permet de gouverner le pays, notamment en cas de crise*[449]*. »* La démographie allemande moins dynamique pousse les Allemands à axer leur politique économique sur l'innovation et les exportations et moins sur la consommation, tandis que le vieillissement de la population allemande renforce le besoin ressenti d'un euro fort et stable avec une inflation faible qui ne pénalise pas l'accumulation de richesse pour les retraites.

La configuration européenne issue de la crise de l'euro n'est pas propice aux solutions définitives, ni à l'aboutissement des visions idéales de part et d'autre du Rhin, et ouvre la voie aux solutions précaires et temporaires, qui ne ferment aucune des options ambitionnées par les deux partenaires. Dans le fil de la dramatisation des enjeux par les acteurs politiques pour renforcer leurs postures respectives et légitimer leurs compromis, les sommets *« de la dernière chance »* au *« bord du gouffre »* ou *« placés devant des choix historiques »* sont probablement destinés à se perpétuer.

[449] Le Monde, 12 décembre 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

TROISIÈME PARTIE

Les enjeux de défense et de sécurité et le *couple franco-allemand*

Selon Yves Lacoste[450] *« dans tout appareil d'État, l'armée est bien l'institution dont l'étude et la compréhension relèvent par excellence de l'analyse géopolitique, c'est-à-dire de la démarche qui permet de mieux comprendre les rivalités de pouvoirs sur des territoires. C'est en effet principalement par leurs armées que les États se disputent des contrées ou exercent leur domination à l'extérieur de leurs frontières. »* En Allemagne comme en France, la notion de sécurité globale tend à remplacer le concept plus restreint de défense et le rôle de l'armée se modifie graduellement. Les livres blancs sur la défense et la sécurité allemand (2006) et français (2008) et 2013) attestent de cette évolution. C'est au sein de ce changement de paradigme que l'on doit aborder les enjeux de défense et de sécurité auxquels font face les Allemands et les Français. Il s'agit comme dans les chapitres précédents de décrypter l'enchevêtrement des enjeux internes et des enjeux externes de la relation franco-allemande.

Si le projet européen, est plutôt perçu comme un *projet de paix* par les Allemands, et un *projet de puissance* par les Français, il a été conçu dès l'origine comme un cadre pour assurer la sécurité en Europe : les Français vis-à-vis des Allemands, les Allemands pour redonner confiance aux Français. Le projet européen, comme projet de sécurité a réussi et la paix étant assurée, c'est un acquis à conserver pour beaucoup d'Allemands et de Français. L'Union européenne a aussi pour ambition de promouvoir cette sécurité au-delà de ses frontières actuelles. Les traités sont explicites à ce sujet : *« L'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs, et le bien-être de ses peuples »,* et *« dans ses relations avec le reste du monde, l'Union affirme et promeut ses valeurs et ses intérêts, et contribue à la protection de ses citoyens. Elle contribue à la paix, à la sécurité […][451]. »* Le traité de

[450] La géopolitique et les rapports de l'armée et de la nation, Armées et nations, *Hérodote*, revue de géographie et de géopolitique, n°115, 1er trimestre 2005, p.5.
[451] Article 1, paragraphes 1 et 4, TUE.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Lisbonne a inséré pour la première fois deux clauses de solidarité en matière de défense et de sécurité. L'Alliance atlantique et sa traduction institutionnelle, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) conserve pourtant le rôle le plus important pour les questions de défense européenne. Des rapports contrastés par rapport aux héritages historiques, aux perceptions différenciées et communes des menaces et des priorités mêlées aux représentations géopolitiques enchevêtrées permettent de décrypter les postures allemandes et françaises face aux crises successives.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

CHAPITRE I

L'Allemagne et la France, représentations géopolitiques

Il y a plusieurs facteurs à prendre en compte pour décrypter les enjeux géopolitiques de la relation franco-allemande en matière de défense et de sécurité :

- la configuration géographique objective du territoire de l'Allemagne et de la France et la localisation des populations à défendre et sécuriser,
- les alliances et accords de défense avec les pays tiers qui offrent une réassurance pour la protection du territoire national et des populations, mais donnent aussi des responsabilités supplémentaires pour défendre le territoire des alliés, et ouvrent des espaces pour la projection de puissance,
- les expériences géohistoriques qui pèsent sur la perception de la menace et influencent les représentations géopolitiques,
- les représentations géopolitiques qui se sont construites en mêlant les données objectives issues de la configuration territoriale comme la localisation des zones stratégiques, mais aussi les donnés subjectives comme le rôle que les Allemands et les Français s'attribuent en Europe et dans le monde, et la perception de la menace.

I. Un *couple* faible à la fin de l'ère Merkel-Sarkozy

A. Paralysie européenne : le *couple franco-allemand* est un moteur en panne

1) Fracture franco-allemande ?

C'est dans un climat d'incertitude géopolitique que l'ère du couple Merkel-Sarkozy s'est achevée avec le départ du président français en mai 2012. La planche 45 illustre la situation géopolitique au printemps 2012.

Le projet *d'Europe de la défense* au sein de l'Union européenne peine à trouver un nouveau souffle après la fissure franco-allemande et européenne à propos de la guerre en Libye. Le *couple franco-allemand* qui fut dans le passé à l'initiative d'innovations institutionnelles au niveau bilatéral sur la

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

base du traité de l'Élysée et des traités européens à propos de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), a des difficultés à proposer des initiatives d'ampleur permettant une progression européenne significative**.** La difficulté des Allemands et des Français à rapprocher leurs points de vue et faire progresser les questions de défense et de sécurité au niveau européen se prolonge malgré les débuts prometteurs du binôme formé par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy**.**

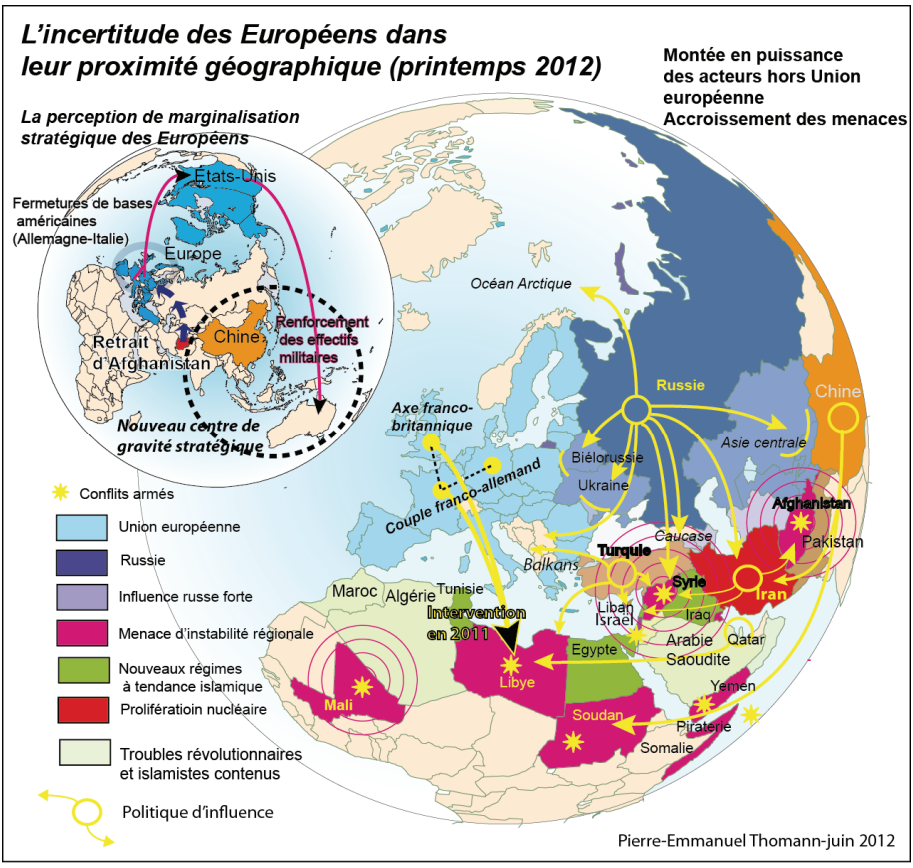


Planche 45. L'incertitude des Européens dans leur proximité géographique (printemps 2012)

La rédaction des livres blancs sur la défense et la sécurité allemandss (2006) et français (2008) à l'occasion de l'arrivée au pouvoir d'Angela Merkel et de Nicolas Sarkozy, l'annonce du retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN et la priorité donnée à la défense lors de la présidence française de l'Union européenne en 2008 avaient suscité une grande attente de la part des adeptes du projet européen vis-à-vis du *couple franco-allemand* comme moteur du projet d'Europe de la défense et de la

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

sécurité. La tribune commune d'Angela Merkel et Nicolas Sarkozy en février 2009, deux mois avant le sommet de l'OTAN organisé conjointement par les Allemands et les Français à Strasbourg et à Kehl en Allemagne, avait souligné que *« nous, Européens, nous devons parler davantage d'une voix forte et unie. Ce qui exige un haut degré de cohésion dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) »* et *« nous devons accroître et mettre en commun nos capacités militaires et civiles, au service d'une politique d'avenir pour la sécurité en Europe. La synergie des deux est une marque de la politique de sécurité européenne. Pendant la présidence française, des avancées majeures ont été obtenues notamment grâce à l'élan donné par l'Allemagne et la France. L'Union européenne sera à l'avenir un partenaire plus fort pour les États-Unis*[452]*. »*

À l'occasion du 14e Conseil des ministres franco-allemands du 6 février 2012[453], les deux partenaires ont réaffirmé *que « la France et l'Allemagne s'engagent fermement à renforcer les moyens de la sécurité et la défense européenne grâce à une coopération bilatérale et européenne toujours plus étroite »* et qu'ils partageaient depuis longtemps *« l'objectif d'une défense européenne plus forte ».*

Pendant plus de deux années, aucune initiative au niveau militaire n'a pourtant été prise au niveau de l'Union européenne depuis 2009. Le Conseil des Affaires étrangères du 1er décembre 2011 a relancé des initiatives avec plusieurs opérations de taille modeste. La mise en service d'un centre d'opérations pour la Corne de l'Afrique et les stratégies *Sahel* et *Corne de l'Afrique* ont été approuvées avec la volonté de mettre en œuvre une approche globale, c'est à dire civilo-militaire[454] : concrètement cela se traduit par une mission de formation des garde-côtes *(EUCAP Nestor)* et la nomination d'un représentant pour la Corne de l'Afrique. Suite à la crise au Mali, des travaux de planification pour initialiser une mission *EUCAP Sahel Niger*, dans la perspective d'une mission d'aide à la restructuration des forces armées maliennes ont été engagées. Le lancement en parallèle d'une mission au Sud-Soudan pour sécuriser l'aéroport de Juba (lancement 18 juin 2012) a été initié. Dans le domaine de la mutualisation des capacités, le

[452] « La sécurité, notre mission commune – face aux incertitudes du monde, une politique concertée est indispensable », Angela MERKEL chancelière de la République fédérale d'Allemagne et Nicolas SARKOZY, président de la République française, Le Monde, 5 février 2009.

[453] Portail franco-allemand, http://www.france-allemagne.fr/Renforcer-les-moyens-de-la,6502.html

[454] *L' approche civilo-militaire*, ou *approche globale*, permet de positionner l'Union européenne sur la combinaison des approches militaires et civiles, et de préserver une valeur ajoutée par rapport à l'OTAN qui est une alliance de défense. Cette approche a aussi pour objectif de montrer aux citoyens l'utilité pour l'Union européenne de se préoccuper des questions de défense et sécurité ; au sein de l'*approche civilo-militaire*, les Allemands mettent plus l'accent sur l'aspect civil, tandis que les Français mettent plus l'accent sur l'aspect militaire.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

président Van Rompuy au sommet de l'OTAN à Chicago en mai 2012 a annoncé la volonté des États européens de travailler en commun sur le ravitaillement en vol.

2) Un *axe franco-britannique* rival des projets allemands de défense européenne

La coopération franco-britannique en matière de défense est le cercle de solidarité affichée le plus étroit en Europe. Il est appelé à durer et se focalise d'abord sur la dissuasion nucléaire. La signature du traité de Lancaster House[455], traité bilatéral franco-britannique, le 2 novembre 2010, moins de 12 années après les accords de St Malo en 1998, a relancé l'*axe franco-britannique* en matière de défense affaibli depuis les désaccords à propos de la guerre en Irak en 2003. Les Français et les Britanniques représentent la moitié des budgets de défense cumulés des Européens et environ les deux tiers[456] en matière de recherche et technologie[457]. Ces accords ont trouvé

[455] Au cours de ce sommet de Lancaster House, deux traités ont été signés : un Traité de coopération en matière de défense et de sécurité, et un Traité de coopération dans les technologies liées à la gestion des arsenaux nucléaires (traité Teutates).
Objectifs du traité en matière de défense et sécurité :
Se fondant sur les liens solides établis entre leurs communautés de défense et de sécurité et leurs forces armées respectives, les Parties s'engagent à bâtir un partenariat à long terme mutuellement avantageux en matière de défense et de sécurité visant à :
1) optimiser leurs capacités en coordonnant le développement, l'acquisition, le déploiement et l'entretien d'un éventail de capacités, d'installations, d'équipements, de matériels et de services afin de s'acquitter de tout l'éventail des missions, y compris les plus exigeantes;
2) renforcer l'industrie de défense des deux Parties, promouvoir la coopération en matière de recherche et de technologie et développer des programmes de coopération en matière d'équipements ;
3) se déployer ensemble sur les théâtres où les deux Parties sont convenues de s'engager, dans des opérations menées sous les auspices des Nations unies, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou de la politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne, ou au sein d'une coalition ou dans un cadre bilatéral, et soutenir, selon un accord défini au cas par cas, une Partie lorsqu'elle est engagée dans des opérations auxquelles ne participe pas l'autre Partie ;
4) assurer la viabilité et la sécurité de leur dissuasion nationale, dans le respect du Traité sur la non prolifération des armes nucléaires ;
5) apporter leur soutien à l'action des Nations unies, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et de l'Union européenne dans le cadre de la politique commune de sécurité et de défense, ainsi qu'à la complémentarité entre l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et l'Union européenne dans tous les domaines pertinents.
Traité de coopération en matière de défense et de sécurité entre la République française et le Royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 11 p.
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/291846_BST_Cooperation_French_Text_Formatted__Final___6_.pdf

[456] Année 2010. http://www.sipri.org/

[457] Pour l'année 2012, selon les données du mémorandum statistique de l'OTAN, le budget de défense français (39,1 milliards EUR) est au deuxième rang de l'Union européenne, après le Royaume-Uni (52 milliards EUR), devant l'Allemagne (38,5 milliards EUR), l'Italie (20,2

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

avec l'opération en Libye menée conjointement par les Britanniques, les Français, et les Américains au printemps et été 2011 un test de réalité. L'accord souligne que les Français et les Britanniques sont *« déterminés à jouer un rôle leader en matière de sécurité et de défense »* sur le constat d'un *« niveau de confiance mutuelle sans précédent »* dans l'histoire des deux pays, qui se traduit par l'annonce d'une communauté de destin stratégique, car les *« intérêts vitaux peuvent aussi être menacés à tout moment. Nous n'envisageons aucune situation où les intérêts vitaux de l'une de nos deux Nations pourraient être menacés sans que ceux de l'autre le soient aussi*[458] *».* Ce rapprochement s'est opéré de manière bilatérale en dehors des structures de l'Union européenne et la nouvelle possibilité issue du traité de Lisbonne afin de créer une *« coopération structurée permanente*[459] *»* dans le cadre de l'Union européenne n'a pas été exploitée.

Les accords de défense font le constat que *« Le Royaume-Uni et la France sont des partenaires naturels en matière de sécurité et de défense. Membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, Alliés de l'OTAN, membres de l'Union européenne et États dotés d'armes nucléaires, nous avons en commun un grand nombre d'intérêts et de responsabilités. Nous sommes fiers de nos forces armées exceptionnelles et expérimentées, ainsi que de nos industries de défense performantes ».* Les Britanniques et les Français soulignent leur volonté de préserver leur statut de puissance nucléaire. Ils se posent aussi en *chefs de file* en Europe sur les questions de défense et de garants de la sécurité de leurs alliés. L'accord souligne le rôle central de l'OTAN, même si les deux pays se proposent d'intervenir dans le cadre de l'UE ou de l'ONU. Le positionnement franco-britannique est un axe de défense clairement basé sur un maintien des capacités nationales. Cet axe ne se coule pas dans les structures de la PSDC, mais il soutient *« les objectifs et la mise en œuvre complète des décisions prises en décembre 2008 par le Conseil européen, sous la présidence française de l'UE »* et encourage les membres de l'UE à développer leurs capacités.

Les Français et les Britanniques ont de nombreux intérêts communs, notamment la volonté de se maintenir comme *puissances militaires*

---

milliards EUR) et la Pologne (13,4 milliards EUR) Le total des dépenses dans l'Union européenne s'élève à 223,7 milliards d'euros (plus d'un tiers du budget américain de la défense). Rapportés au PIB, en 2012 on trouve d'abord le Royaume-Uni (2,6 % du PIB), la Grèce (2,5 %), de Chypre (2,1 %), de l'Estonie (2 %) et de la France (1,9 %). En Allemagne, en Italie et en Espagne, les budgets militaires ne représentent, respectivement, que 1,3 %, 1,2 % et 0,9 % du PIB. http://www.senat.fr/rap/l12-148-38/l12-148-388.html

[458] Déclaration sur la coopération de défense et de sécurité, Londres, 2 novembre 2010. http://www.rpfrance.eu/02-11-Sommet-franco-britannique-a.html
Cette déclaration existait déjà dans le livre blanc français sur la défense et la sécurité : *« Avec l'autre puissance nucléaire européenne, le Royaume-Uni, la France constate qu'il n'existe pas de situation dans laquelle les intérêts vitaux de l'un seraient menacés sans que les intérêts de l'autre le soient également. »* Livre blanc sur la défense et sécurité nationale, 2008, p.70.

[459] Article 46 du traité sur l'Union européenne.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

d'envergure mondiale. Ils partagent aussi la volonté de préserver une capacité suffisante en matière nucléaire, leur expérience en matière d'opérations extérieures, et l'acceptation à la participation à des combats de haute intensité impliquant des pertes humaines. Le message envoyé par *l'axe franco-britannique* est aussi une réponse à l'insatisfaction des Français par rapport aux maigres progrès de la PSDC au sein de l'Union, en particulier avec les Allemands qui ont été invités à participer à une coopération trilatérale en matière de défense, mais n'y ont pas répondu favorablement. La crise économique a pour effet de rapprocher les deux pays et la motivation des Britanniques est fortement liée à l'objectif de réduction des coûts. Ils sont aussi comme les Français en faveur d'une vision intergouvernementale de l'Europe de la défense, et non pas fédérale alors que l'idée d'une armée européenne, contrôlée par le Parlement européen est une idée portée par les Allemands, en particulier le SPD et le FDP, idée inconcevable pour les Français et les Britanniques.

Les relations franco-britanniques se sont pourtant refroidies avec les divergences sur la crise de l'euro dans les derniers mois de la présidence de Nicolas Sarkozy et les espoirs d'une relance de l'Europe de la défense par l'*axe franco-britannique* se sont amenuisés. Le Royaume-Uni persiste à refuser un *quartier général européen* qui permettrait de conduire des opérations sans les moyens de l'OTAN. Le choix du chasseur américain F-35B américain le 10 mai 2012 qui équipera les porte-avions britanniques, enterre l'objectif d'interopérabilité entre les aviations embarquées britanniques et françaises qui était l'un des objectifs affichés de l'accord bilatéral[460]. Les avions français ne pourront pas se poser sur le pont des porte-avions britanniques qui n'auront pas de catapultes, à la différence des porte-avions américains. Au niveau européen, le maintien du projet d'*Europe de la défense* par les Français pour espérer convaincre les Allemands et les autres Européens reste difficile avec leur isolement sur le concept d'*Europe puissance.* De même une défense européenne à partir d'un noyau britannique est rendue difficile avec les Britanniques qui n'anticipent pas de grandes avancées en matière de défense au niveau européen, se concentrent sur le niveau bilatéral et gardent en perspective la vision du *grand large* avec les États-Unis.

3) *« L'Europe désarme et le monde réarme »*

Les Européens se concentrent d'abord sur les problèmes internes à la zone euro et la montée en puissance de l'Europe stratégique est laissée en plan. La crise économique pèse aussi sur les budgets des États. Les Européens hésitent à accepter les dépendances mutuelles en partageant les capacités et en élaborant une industrie de la défense européenne, malgré

[460] http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/05/10/londres-choisit-le-f-35b-aux-depens-de-l-entente-franco-britannique_1699547_3234.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'affichage des programmes de *mutualisation et de partage capacitaire (Pooling and sharing)* au sein de l'Union européenne et les projets de *défense intelligente (Smart defence)* à l'OTAN. À titre indicatif, le budget de l'Agence européenne de défense (AED) est seulement de 30 millions d'euros[461]. Un accord s'est matérialisé dans le domaine du transport aérien[462], mais les contraintes budgétaires ne suffisent pas en soi à convaincre pour un partage de souveraineté qui nécessite avant tout une confiance mutuelle pour les interventions extérieures futures. Les budgets consacrés à la défense en Allemagne et en France sont soumis aux impératifs de la rigueur budgétaire, qui aggrave la décroissance des dépenses depuis la fin de la guerre froide, le phénomène étant amplifié en Allemagne.

« L'Europe désarme et le monde réarme » a averti l'Amiral Guillaud, chef d'État-major des armées auditionné au Sénat[463]. La crise ne fait qu'accélérer cette tendance depuis *la guerre froide*. Entre 2001 et 2010, les dépenses consacrées à l'outil militaire ont augmenté en moyenne de 50 % à 170 % en Asie, tandis que l'on a observé durant la même période une augmentation de 4 % en Europe[464]. Le graphe 3 montre les dépenses d'armement des 10 premiers pays dans le monde. Mis à part les États-Unis qui surpassent de loin tous les autres pays, c'est un équilibre relatif qui prévaut entre les 9 autres pays, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni compris, avec une avance nette pour la Chine cependant, qui contraste avec le discours catastrophiste de nombreux États-majors militaires, et à l'OTAN. La décroissance des budgets comparés à la croissance des budgets des pays extra européens dans un contexte de crise économique interpelle cependant.

Les livres blancs allemand et français ont aussi anticipé de fortes réductions de personnel dans les armées[465]. La réforme de la Bundeswehr initiée par le ministre de la Défense allemand Karl-Theodor zu Guttenberg qui a entamé la professionnalisation des forces armées, sujet politiquement sensible en Allemagne, fut poursuivie par le ministre Thomas de Maizière qui eu pour objectif d'achever la transition vers une armée d'intervention et

[461] La France dépense 700 millions d'euros pour les études auxquelles s'ajoutent 1,5 milliards selon le ministre de la Défense français Hervé MORIN. http://www.bruxelles2.eu/defense-ue/defense-ue-droit-doctrine-politique/herve-morin-leurope-est-en-train-de-devenir-un-protectorat.html

[462] En 2010, l'European Air Transport Command (EATC) créé en 2010 est un état-major responsable d'une flotte de 150 avions de transport (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas. Le partage de l'utilisation des avions de transport permet de faire des économies au sein des armées. Les pays participants peuvent utiliser ces avions pour des missions nationales.

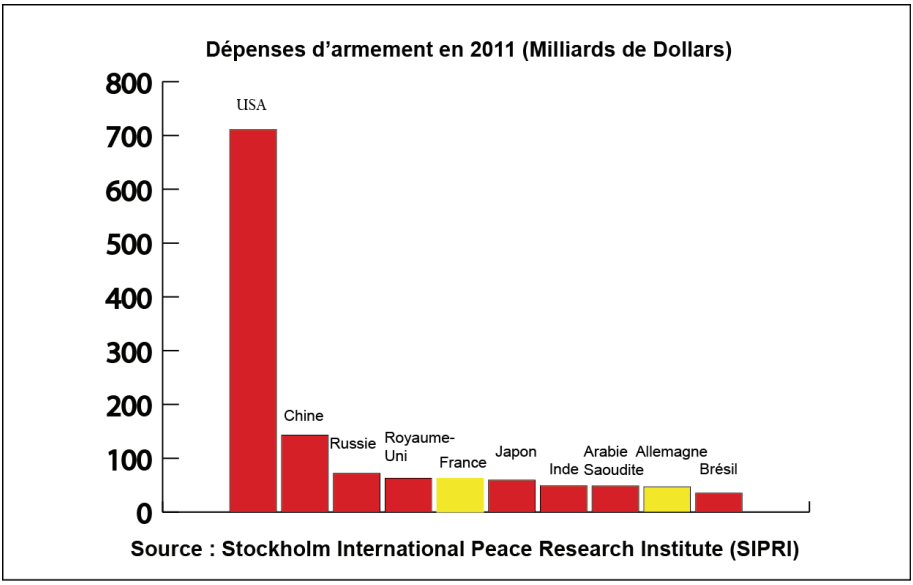
[463] Rapport d'information n°207, au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur la révision du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale : Quelles évolutions du contexte stratégique depuis 2008 ?*,* Sénat, session ordinaire de 2011-2012, enregistrée à la présidence du Sénat le 16 décembre 2011, p.2.

[464] Selon le SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute), organisme de recherche indépendant basé à Stockholm. http://www.sipri.org/

[465] Suppression de 54 000 postes prévus pour 2014.
http://www.defense.gouv.fr/ema/transformation/presentation/presentation

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

de rattraper les réformes entamées en France et au Royaume-Uni. Cela s'est traduit par des coupes budgétaires drastiques et une réduction du personnel qui affaiblissent temporairement l'outil militaire.



Graphe 3. Dépenses d'armement en 2011

Le fossé transatlantique se creuse et rend difficile le partenariat stratégique affiché avec les États-Unis et la complémentarité entre l'OTAN et l'Union européenne. La crise économique renforce parallèlement la perception d'une modification de la hiérarchie des puissances au profit des pays d'Asie, en particulier la Chine, mais aussi la Russie et sa stratégie de regain de puissance. Cette mutation, si elle est largement partagée, provoque néanmoins une inquiétude plus grande pour les Français[466] préoccupés par leur *rang mondial* et la capacité de l'Europe à se hisser en *puissance relative*.

[466] Les propos du ministre de la Défense Hervé MORIN au sommet informel des ministres de la Défense de Gand le 24 septembre 2010 sont explicites : *« Les États ont démissionné pour la plupart sur une ambition simple, que les Européens aient un outil militaire leur permettant de peser sur les affaires du monde. Au rythme où nous sommes, progressivement l'Europe est en train de devenir un protectorat, et dans 50 ans nous deviendrons le jeu de l'équilibre des puissances nouvelles et nous serons sous un condominium sino-américain. (Aujourd'hui) tous les pays dans le monde se réarment alors que les États européens procèdent à de nouvelles réductions budgétaires (*sur*) des budgets européens déjà extrêmement faibles dans nombre de pays. La question des capacités européennes est avant tout une question politique : est-ce que les Européens veulent être les acteurs sur la scène internationale ou veulent-ils être les acteurs d'un scénario qu'ils n'écrivent pas ? »* Propos rapportés par le journaliste Nicolas Gros-Verheyde, sur son blog très renseigné : http://www.bruxelles2.eu/defense-ue/defense-ue-droit-doctrine-politique/herve-morin-leurope-est-en-train-de-devenir-un-protectorat.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La guerre en Libye, présentée comme un succès par les gouvernements français et britannique après la victoire militaire face au régime du colonel Kadhafi, suscite par contre des interrogations sur les moyens des pays européens qui ont participé à l'opération *Aube de l'Odyssée*[467]. L'avenir politique de la Libye, les conséquences sur le États voisins au Sahel, et la fermeté de la Russie et de la Chine contre toute intervention en Syrie au nom du non-respect des décisions de l'ONU en Libye, sont aussi sources d'incertitudes. Si les gouvernements britannique et français ont mis en avant leur rôle de *chef de file* pendant le conflit, le ministre de la Défense des États-Unis Robert Gates a fustigé les membres européens de l'OTAN pour leurs insuffisances en termes de moyens lors de la guerre en Libye[468]. Les États-Unis ont en effet fourni une assistance logistique avec le ravitaillement en vol, les moyens de reconnaissance et surveillance du champ de bataille au moyen de drones, et des munitions de précision. Les Français et les Britanniques ont été fortement dépendants de ces moyens pour mener à bien l'opération en Libye. Avant même la prise en charge de la coordination de l'opération par l'OTAN, les généraux américains ont assumé un rôle clé dans les chaînes de commandement opérationnelles comme l'AFRICOM[469].

B. La perception de marginalisation des Européens

1) L'incertitude européenne

La perception européenne des révolutions arabes oscille entre l'espoir d'un *printemps arabe* par analogie aux événements relativement pacifiques en Europe centrale et orientale du début des années 1990 et la révolution islamique en Iran de 1979. La situation n'a en réalité rien de comparable, notamment avec la présence de nombreux acteurs dont les projets entrent en rivalité avec ceux des Européens. De plus, les événements en Europe centrale et orientale au début des années 1990 étaient plus intelligibles par la proximité culturelle entre Européens, tandis que dans la situation actuelle, la difficulté des Européens à comprendre le monde arabo-musulman renforce les incompréhensions. Les situations très diverses de la Tunisie, l'Égypte, la Syrie, la Libye et le Yémen provoquent une grande incertitude parmi les Européens face à l'évolution de la situation. Les nombreux appels à un

[467] Opération *HARMATTAN* selon la dénomination française.

[468] Le Figaro, 10 juin 2011. http://www.lefigaro.fr/international/2011/06/10/01003-20110610ARTFIG00689-otan-la-derniere-fleche-de-robert-gates.php

[469] L'Amiral James G. STAVRIDIS, simultanément commandant des forces de l'OTAN (SHAPE), en liaison avec les quartiers généraux aériens de Lyon (France) et Northwood (Grande-Bretagne), et, en ce qui concerne les forces navales, l'amiral Samuel J. LOCKLEAR, chef des forces navales américaines en Europe et responsable de la Joint Force Command (OTAN) basé à Naples, selon Philippe LEYMARIE sur le site internet du Monde diplomatique, 23 mars 2011. http://blog.mondediplo.net/2011-03-23-En-Libye-le-Pentagone-a-la-manoeuvre

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

« plan Marshall » européen pour aider à une transformation pacifique de la région deviennent incantatoires face aux difficultés budgétaires que traverse l'Europe et s'ajoutent à la difficulté des Européens à s'entendre sur la marche à suivre. Les gouvernements des anciennes puissances coloniales comme le gouvernement français, y voient une opportunité pour prolonger, conserver ou reprendre des positions géopolitiques privilégiées, tandis que les Allemands qui se considèrent comme des partenaires plus dignes de confiance par leur plus grande neutralité, y voient surtout un moyen d'étendre la stabilité grâce à la puissance économique allemande.

On le voit, le soutien à l'opposition au régime du colonel Kadhafi dans le contexte des révolutions arabes pour promouvoir des régimes démocratiques dans la proximité géographique de l'Union, n'a pas entièrement stabilisé la situation sur le territoire libyen en proie à des luttes claniques, ni enrayé la spirale de violence dans les pays arabes comme la Syrie plongée dans la guerre civile, et ce, malgré l'avertissement de Nicolas Sarkozy aux dictateurs et à la politique de sanctions de l'Union européenne. Christian Quenot, ancien chef d'État major personnel de François Mitterrand (1991-1995), va jusqu'à qualifier cette opération *« tactique »* franco-britannique d'*« erreur stratégique*[470] *»*. Selon le général, les conséquences de l'après-conflit n'ont pas été bien mesurées vis-à-vis de la zone sub-sahélienne. Le régime du colonel Kadhafi finançait jusqu'à 40 % des budgets d'États voisins comme le Mali, le Tchad, le Niger, et sa chute a provoqué une déstabilisation de ces États. La démobilisation des anciennes milices du colonel Kadhafi composées d'étrangers comme les Touaregs et la circulation des armes aggravent les conflits locaux et régionaux. La guerre civile qui a éclaté au Mali opposant les forces gouvernementales maliennes après un coup d'État, à l'alliance des Touaregs sécessionnistes du Nord et aux groupements se réclamant d'Al Qaïda, trouve en partie son explication par la dispersion des milices pro-Kadhafi et celui de leur armement dans la zone sahélienne.

La situation est rendue complexe par la lutte d'influence entre l'alliance irano-syrienne face aux pays arabes sunnites, par l'opposition de la Russie et de la Chine à une intervention en Syrie et par le renforcement des sanctions vis-à-vis de la Syrie et de l'Iran qui est soupçonnée de vouloir se doter de la bombe atomique. Les gouvernements russe et chinois considèrent que le mandat des Nations unies selon la *responsabilité de protéger* qui devait être mis en œuvre en Libye a été outrepassé par les Occidentaux pour opérer un *changement de régime*. L'inefficacité des politiques de sanctions, et le peu d'appétence des Européens pour une intervention en Syrie du fait de la complexité géopolitique de la situation et d'un manque de moyens avérés lors du conflit en Libye, renforcent le sentiment d'impuissance des Européens à influer sur le cours des événements en Méditerranée et au

[470] Assemblée générale ordinaire de la Revue Défense nationale, École militaire de Paris, 19 juin 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Moyen-Orient. L'évolution de ces pays arabes varie en fonction des différents paramètres géographiques et historiques renforçant la difficulté à comprendre l'évolution des différentes révolutions. La victoire des libéraux au cours des élections en Libye en juillet 2012 donne une situation contrastée après la prise du pouvoir par le Comité national de transition et sa décision d'ancrer la législation du pays sur la charia en octobre 2011. Le poids des islamistes que l'on qualifie avec prudence de « *modérés »,* dans la foulée de la montée en puissance des partis islamistes en Tunisie et en Égypte aux moyens d'élections démocratiques a par contre renforcé les incertitudes.

Le positionnement de la Turquie s'est révélé ambivalent au début du conflit libyen. Si le gouvernement ne s'est pas opposé à l'opération de l'OTAN, l'affirmation d'une politique étrangère qualifiée de « *néo-ottomane* », car orientée vers les espaces géographiques coïncidant avec l'enveloppe de l'ancien empire Ottoman de la rive Sud de la Méditerranée jusqu'au Sud de la mer Rouge en Somalie, suit sa propre logique nationale. Si les Allemands et les Français ont mis en avant le modèle turc *islamo-conservateur* et modéré pour les révolutions arabes, les relations ne sont pas exemptes de rivalités, notamment avec la *nouvelle politique arabe française* sur les zones de chevauchement territoriales, en Libye notamment.

Sur le flanc oriental de l'Union européenne, la Russie poursuit sa politique de réaffirmation de son influence dans son *étranger proche* selon une remarquable continuité avec la réélection de Vladimir Poutine le 4 mars 2012, devenu le premier ministre de Dimitri Medvedev après la fin de son premier mandat en 2008. La guerre entre la Russie et la Géorgie en août 2008 avait donné l'occasion au président français Nicolas Sarkozy avec l'appui des Allemands de négocier une médiation et d'envoyer des observateurs européens en Géorgie pour surveiller la ligne de cessez-le-feu. Cette guerre a donné l'occasion à la Russie d'amputer *de facto* un tiers du territoire géorgien avec la reconnaissance de l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud en août 2008. La décision russe a été condamnée par la chancelière allemande et déclarée regrettable par les Français qui assuraient la présidence de l'Union européenne. Ils ont tous deux défendu par voie déclaratoire l'intégrité territoriale de la Géorgie. L'action européenne a eu peu d'effets par l'absence de consensus européen pour une politique cohérente entre les pays d'Europe centrale et orientale méfiants vis-à-vis d'un retour éventuel de la puissance russe et le *couple franco-allemand* qui a maintenu sa ligne politique visant à préserver les liens économiques et politiques avec la Russie.

2) Réorientation géostratégique des États-Unis ?

Le contexte géopolitique du printemps 2012 a accentué la perception de marginalisation géopolitique des Européens, avec l'accentuation de

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

représentations géopolitiques issues de la fin de la *guerre froide* faisant état d'un déplacement du centre de gravité mondial en termes de pouvoir vers l'extrême Orient et l'Asie en général.

Suite à l'annonce d'un renforcement de la présence militaire et économique des États-Unis dans le Pacifique pour faire contrepoids à la montée en puissance de la Chine, et d'un programme de réduction budgétaire de l'armée américaine (450 milliards de dollars, 346 milliards d'euros), le gouvernement des États-Unis a aussi engagé un programme de retrait de soldats américains en Europe. Deux des quatre brigades de combat basées en Europe, dont une en Allemagne et une autre en Italie devraient fermer[471], aboutissant au retrait de 10 000 à 15 000 soldats[472]. 81 0000 soldats américains sont aujourd'hui basés en Europe. L'Allemagne restera le territoire de stationnement des troupes le plus important avec 41 000 soldats, mais plus de 10 000 soldats vont être retirés progressivement jusqu'en 2017[473]. Ces mouvements de troupes accentuent la crainte des Européens au sujet de la fiabilité de la réassurance américaine au sujet de la défense de l'Europe, dans une situation géopolitique où les Européens se retrouvent coincés dans l'angle des deux zones d'instabilités, méditerranéenne et eurasienne à l'évolution de plus en plus incertaine.

Le retrait d'Afghanistan des troupes de l'OTAN, après plus d'une décennie de présence impopulaire parmi les citoyens allemands et français, fut rendu possible par l'élimination de Ben Laden par les troupes spéciales américaines, et l'annonce du président Barack Obama d'avoir accompli la mission principale que les États-Unis s'étaient fixés au lendemain des attentats du 11 septembre 2001. Le bilan est pourtant très décrié par l'impossibilité des troupes de l'OTAN à stabiliser l'entièreté du territoire afghan, les difficultés rencontrées pour la reconstruction du pays, et l'échec en ce qui concerne la construction d'un État stable et démocratique. Le processus d'*Afghanisation* du conflit en cours pour permettre le départ des forces de l'OTAN comporte de sérieuses incertitudes sur l'avenir du pays. La réputation de l'OTAN, qui reste l'alliance militaire la plus puissante du monde est aussi en jeu et le sentiment d'un travail inachevé renforce le sentiment d'un rétrécissement des capacités d'influence de l'*Occident* dans le monde. En effet, les divergences des représentations géopolitiques nationales, notamment entre les Allemands et les Français, font obstacle à toute vision à long terme du rôle de l'Union européenne à l'échelle mondiale.

---

[471] Der Spiegel, 13 janvier 2012. http://www.spiegel.de/politik/deutschland/schrumpfkurs-usa-ziehen-tausende-soldaten-aus-deutschland-ab-a-808894.html

[472] Weltonline, 13 janvier 2012. http://www.welt.de/politik/ausland/article13812659/Tausende-US-Soldaten-sollen-Deutschland-verlassen.html

[473] Focus online, 17 février 2012. http://www.focus.de/politik/ausland/usa/pentagon-mitteilung-usa-ziehen-mehr-als-10000-soldaten-aus-deutschland-ab_aid_714975.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

II. Défense et sécurité : les représentations allemandes et françaises

La politique de défense et de sécurité de la République fédérale allemande est difficile à interpréter. Les décisions et stratégies reflètent une superposition de représentations, qui s'opposent, se complètent, et évoluent en fonction des événements. Ces représentations différentes sont mobilisées aussi dans le débat géopolitique qui accompagne les prises de décision. Cette complexité est en partie la conséquence de la pratique en Allemagne du système politique des gouvernements de coalitions. Le pouvoir de codécision du parlement (Bundestag) sur les interventions des forces armées à l'étranger enrichit aussi le débat démocratique, et constitue un facteur de complexification. La structure du pouvoir est plus fragmentée dans la République fédérale qu'en France. Au sein du gouvernement de coalition, la chancelière Angela Merkel négocie les décisions avec son vice-chancelier Guido Westerwelle et doit obtenir l'approbation du Parlement (Bundestag) pour les opérations extérieures. L'enchevêtrement des perceptions et visions est aussi le résultat des différentes ruptures historiques dans l'histoire allemande et de la refondation de la politique étrangère allemande après la Seconde Guerre mondiale, et des inflexions lors de l'unification allemande en 1990.

Les décisions prises dans le cadre des politiques de défense et de sécurité françaises sont à priori plus simples à interpréter, car la structure du pouvoir est plus pyramidale. Le président de la République française est chef des armées et décide donc seul de l'engagement des forces armées. Le président Nicolas Sarkozy a souligné sa propre responsabilité vis-à-vis de la sécurité de la France : *« Aujourd'hui, chef des armées, garant de la défense des intérêts vitaux et stratégiques de notre pays, je porte la responsabilité du choix de la stratégie et des moyens dont la France a besoin pour aborder, lucidement et sereinement, les enjeux de sécurité de début de XXIe siècle*[474]*. »* L'Assemblée nationale française ne détient qu'un pouvoir a posteriori pour la prolongation d'une intervention extérieure, si celle-ci dépasse les quatre mois, disposition d'ailleurs introduite par le président Nicolas Sarkozy. Un débat à l'Assemblée nationale sur le conflit libyen a donc eu lieu en juillet 2011. Les visions françaises en politique étrangère à propos des questions de défense et de sécurité ne sont pas lestées comme en Allemagne par le poids de l'héritage historique de la Seconde Guerre mondiale et de la période nazie. Les représentations associées à la politique de défense et de sécurité sont moins diverses que les représentations allemandes. Elles existent cependant. Les conceptions différentes entre les acteurs politiques au sein même du gouvernement, comme la coexistence des conceptions du président Nicolas Sarkozy et du ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, ont joué un rôle plus difficile à discerner, car elles sont moins explicites que chez les Allemands qui élaborent des traités de

[474] Préface au Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

coalition et associent le parlement aux décisions dont les débats sont publics sur ces questions.

A. Les représentations allemandes

1) La diversité des représentations

Les grandes orientations de la politique de défense de la République fédérale ont été réévaluées et rendues publiques le 18 mai 2011[475]. Les intérêts de la République fédérale sont énoncés de la manière suivante : *« La place de l'Allemagne dans le monde sera particulièrement déterminée par nos intérêts en tant que nation forte au milieu de l'Europe et notre responsabilité pour la paix et la liberté. La politique de sécurité allemande est ancrée dans les valeurs et les principes de l'ordre démocratique libéral de la constitution et du droit international. L'Allemagne perçoit ses intérêts comme membre agissant de la communauté internationale des États et s'engage pour un monde meilleur et plus sûr. Nous voulons servir la paix dans le monde comme partenaire fort dans une Europe unie[476]. »*

Le paragraphe suivant révèle trois catégories de représentations : *« Les intérêts de sécurité allemands proviennent de notre histoire, de la position géographique au milieu de l'Europe, des imbrications politiques et économiques internationales et de la dépendance en ressources comme nation exportatrice pauvre en ressources naturelles et lieu de production de haute technologie[477]. »* On distingue ainsi concentrées dans ce paragraphe, l'influence des représentations telles que la position *au milieu de l'Europe,* la *puissance commerçante* et la *puissance civile.*

La *position centrale* de l'Allemagne en Europe, entourée d'alliés, renforce la pondération modératrice du gouvernement fédéral à propos de l'emploi des forces armées. L'Allemagne est en saturation stratégique, c'est-à-dire qu'elle privilégie le statu quo et reste en retrait des prises de risques et des opérations militaires, car sa situation en termes de sécurité n'a jamais été aussi favorable dans son histoire. Dans la stratégie de sécurité proposée par le groupe parlementaire de la CDU-CSU, cette position avantageuse a été soulignée : *« L'Allemagne, insérée dans l'Union européenne et l'OTAN dans un espace de liberté de sécurité et de droit, est un des pays les plus sûrs au monde[478]. »* Lors des négociations sur le nouveau concept stratégique de l'OTAN, le gouvernement allemand a insisté sur le maintien de l'organisation comme alliance défensive et a exprimé son scepticisme vis-à-vis du souhait des États-Unis d'élargir les tâches de l'OTAN, et de la

[475] Verteidigungspolitische Richtlinien, Bundesministerium der Verteidigung, der Bundesminister, Berlin, 18 mai 2011.
[476] Ibid. S.4.
[477] Ibid. S.6.
[478] Ibid. S.2.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

transformer en Alliance de projection à l'échelle globale[479]. La priorité des Allemands, *au milieu de l'Europe,* est d'éviter toute division de l'espace de sécurité et de stabilité euro-atlantique, et de parachever la stabilisation de leur flanc oriental dans le cadre d'un espace de sécurité euro-atlantique. Depuis l'élargissement de l'OTAN et de l'UE aux pays d'Europe centrale, les nouveaux espaces ciblés sont les Balkans orientaux, la Russie, avec qui les consultations au sein de l'OTAN se déroulent dans un conseil OTAN-Russie, l'espace oriental (Biélorussie-Ukraine-Moldavie), le Caucase du Sud (Azerbaïdjan-Arménie-Géorgie) jusqu'à l'Asie centrale qui font tous partie du programme *Partenariat pour la paix* de l'OTAN. Les Allemands se préoccupent aussi du flanc Sud selon une vision multidirectionnelle et le document du groupe parlementaire CDU-CSU intitulé *« Une stratégie de sécurité pour l'Allemagne »* publié en 2008 a souligné que *« les États faibles sont un problème global. La politique de sécurité allemande doit stabiliser en priorité notre voisinage en concertation avec nos partenaires européens les succès obtenus dans les Balkans doivent être consolidés. Dans l'Union européenne nous devons continuer à faire en sorte qu'un anneau d'États pleinement responsables se forme à nos frontières orientales et autour de la Méditerranée. La politique de voisinage de l'Union européenne doit y contribuer. Les États de l'espace caucasien, caspien et centre-asiatique ainsi que le Proche et Moyen-Orient doivent être renforcés dans leurs sécurité et leur stabilité politique*[480]*. »* Cela concerne en particulier la sécurisation du droit à l'existence d'Israël comme *État juif* et une Palestine viable dans le cadre d'une solution à deux États.

2) L'outil de défense au service de l'économie allemande : la sécurisation des routes commerciales comme un objectif assumé

Le groupe parlementaire de la CDU-CSU au Bundestag a publié en mai 2008, une stratégie de sécurité dans laquelle la représentation de l'Allemagne comme *nation commerçante au cœur des réseaux* est primordiale. Le document souligne que l'Allemagne est *« insérée dans une infrastructure globale de transports, énergie, information et marchés financiers »* et particulièrement *« dépendante comme nation exportatrice et importatrice de la fonction et de l'accès à ces infrastructures critiques et à l'accès au capital, aux marchés d'écoulement et de fabrication, aux réseaux de communication aux infrastructures de transport et aux oléoducs et gazoducs*[481] *»*. Si la représentation de la *nation commerçante* ne fait pas directement référence au territoire, elle comporte tout de même une

[479] Die Zeit, 22 février 2010. http://www.zeit.de/politik/ausland/2010-02/Zukunft-Nato/seite-1
[480] Eine Sicherheitstrategie für Deutschland, Beschluss der CDU/CSU-Bundestagfraktion vom 6.mai 2008, vorgestellt auf der Sicherheitskonferenz der CDU/CSU- Bundestagfraktion am 7. Mai 2008 in Berlin, S.8.
[481] Ibid. S.2.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

traduction territoriale forte, car elle exprime l'idée pour les Allemands de se positionner de manière avantageuse dans les réseaux de la *mondialisation* qui ont une géographie, et d'en sécuriser l'accès en lui permettant de s'alimenter en énergie et produits semi-finis pour rester compétitifs comme *nation exportatrice.* Il est ainsi précisé dans le document sur les grandes orientations pour la politique de défense de 2011[482] qu'*« un accès libre aux routes commerciales et un accès sécurisé aux ressources naturelles… sont d'une importance vitale pour l'avenir de l'Allemagne et de l'Union européenne[483] ».*

L'éventualité de l'utilisation de l'outil de défense au service de l'économie allemande, est pourtant encore fortement controversée. Le président de l'Allemagne fédérale, Horst Köhler, a annoncé sa démission en mai 2010, malgré le soutien de son parti, la CDU, après de fortes critiques de la gauche allemande, pour avoir lié politique de défense et de sécurité et intérêts économiques. Il a tenu les propos suivants : *« Mon appréciation est que nous sommes sur la voie suivante, et la société en entier devrait le comprendre, un pays de notre taille avec une orientation vers le commerce extérieur doit aussi savoir, que dans le doute, en urgence, une action militaire est nécessaire pour défendre nos intérêts, par exemple l'accès libre aux routes commerciales, ou éviter les instabilités régionales, qui sont négatives pour la sécurité et pour le commerce, les emplois et les revenus[484]. »* Le Livre blanc sur la sécurité et l'avenir de la Bundeswehr de 2006 avait déjà mentionné la sécurisation des routes commerciales comme un objectif assumé. Le livre blanc avait été validé par le gouvernement de la grande coalition CDU-CSU-SPD. Il existe donc encore un fossé entre les stratégies affichées et les marges de manœuvre réelles d'un gouvernement allemand face à une population méfiante envers l'outil militaire. Cette forte dépendance des Allemands par rapport aux marchés extérieurs et à l'approvisionnement énergétique renforce leur sentiment que seuls les États-Unis sont réellement en mesure de maintenir un monde ouvert au commerce et aux échanges, éventuellement au moyen de l'outil militaire.

3) L'Allemagne comme *puissance civile*

La notion de *puissance civil*e est issue de la méfiance des Allemands par rapport à la *puissance militaire* après l'expérience traumatique de la Seconde

[482] Verteidigungspolitische Richtlinien, Bunbesministerium der Verteidigung, der Bundesminister, Berlin, le 18 mai 2011, S.3.

[483] Les routes commerciales, comme les réseaux d'oléoducs et de gazoducs sont des réseaux linéaires et font partie des ensembles spatiaux de la géographie. La géographie des ressources est aussi un enjeu d'une grande importance dans la politique de sécurité de défense. L'emploi éventuel de la force militaire est envisagé pour sécuriser l'accès à des territoires vitaux pour l'économie de l'Allemagne et pour ses importations d'énergie notamment, sur l'axe Méditerranée-mer Rouge-océan Indien.

[484] Die Zeit, Bundeswehr, Militäreinsatz für deutsche Wirtschaftsinteressen ? 27 mai 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Guerre mondiale[485]. La notion de *culture de retenue* fait partie de l'héritage des Allemands depuis leur distanciation vis-à-vis de la *puissance* militaire. Elle a ainsi été réaffirmée dans le traité de coalition CDU-CSU-FDP de 2009 en ce qui concerne les opérations extérieures dont la volonté affichée est aussi d'en réduire les coûts financiers. *« La diplomatie et la politique »* sont prioritaires pour la résolution des conflits. La *puissance civile* se combine aisément avec la notion de *puissance commerçante*[486] par l'accent mis sur les moyens *« civils »,* comprenant les mesures économiques comme les embargos ou les aides comme outils prioritaires par rapport à l'action militaire. La *culture de retenue* résulte aujourd'hui en partie d'une intériorisation de la classe politique allemande d'une composante morale due à la culpabilité allemande vis-à-vis du passé. La *retenue* allemande avait pour objectif de gagner la confiance des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale et de progressivement obtenir une égalité des droits pour la République fédérale afin de rendre possible la réunification à plus long terme. Une fois l'unification allemande réalisée et la souveraineté recouvrée, ce principe est resté actif pour apaiser les soupçons qui perdurent dans les représentations des voisins européens de l'Allemagne, y compris en France. La constitution de 1949 a encadré dès son adoption la politique de défense allemande qui considère comme inconstitutionnelle une guerre d'agression[487]

[485] Les Allemands ont outillé leur *puissance commerciale* au service d'une politique de sécurité dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La force économique allemande fut un instrument de politique étrangère, dans le cadre de l'*Ostpolitk*. Après la chute de l'URSS et l'émergence d'une zone d'instabilité sur le flanc oriental de l'Allemagne, la force économique allemande est mise au service de la politique de *rapprochement au moyen de l'imbrication économique (Annährung durch Verflechtung*) qui caractérise la *nouvelle Ostpolitk* vis-à-vis de la Russie, des États de l'ex-URSS et de l'Asie centrale. Cette expression est une analogie volontaire à l'*Ostpolitik* d'Egon Bahr, ex-conseiller de Willy BRANDT, qui avait dévoilé la nouvelle doctrine dès la fin des années 1960 accompagnée de la devise du *changement par le rapprochement* (*Wandel durch Annährung*).

[486] La représentation de l'Allemagne comme *nation exportatrice*, tend à faire du commerce le fondement identitaire de l'Allemagne d'après-guerre qui pèse dans le monde, non plus par la force militaire, mais par les interdépendances économiques qui relativisent les rapports des forces militaires. On peut toutefois objecter que le commerce s'épanouit aussi, car les puissances militaires veillent à la liberté des mers, l'Allemagne comprise, grâce à l'opération de l'Union européenne *ATALANTE* par exemple contre la piraterie.

[487] Article 26 de la constitution allemande : Article 26 [Interdiction de préparer une guerre d'agression]

(1) Les actes susceptibles de troubler la coexistence pacifique des peuples et accomplis dans cette intention, notamment en vue de préparer une guerre d'agression, sont inconstitutionnels. Ils doivent être réprimés pénalement.

(2) Les armes de guerre ne peuvent être fabriquées, transportées et mises dans le commerce qu'avec l'agrément du gouvernement fédéral. Les modalités sont définies par la loi fédérale.

L'encadrement de la politique de défense et de sécurité allemande par le traité de Moscou de 1990

Le traité de Moscou, dit de « deux plus quatre » approuvé le 12 septembre 1990 fournit aussi un cadre contraignant pour la politique de sécurité et la politique étrangère allemande.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

et l'Allemagne a renoncé à fabriquer l'arme nucléaire. Cette vision a pour conséquence de privilégier le volet sécurité par rapport à la défense. Les Allemands mettent d'abord l'accent sur la coopération en matière de défense et sécurité et les partenariats avec l'OTAN et l'UE, et beaucoup moins sur les interventions militaires. Les documents de prospective issus du ministère de la Défense insistent par ailleurs sur les enjeux économiques, énergétiques, et climatiques, tout autant que les questions de défense proprement dites.

Si l'on se penche sur les déclarations du ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle en 2008 (avant qu'il ne devienne ministre en 2009), on note dans ses propres représentations, une conception de la politique de sécurité et de défense proches de la *puissance civile*. Il a déclaré que *« la force de l'Allemagne dans le monde ne dépend pas en premier du nombre de troupes, mais de l'intelligence diplomatique, la responsabilité humaine, et la force économique*[488] *»*. Il met l'accent sur le désarmement nucléaire, milite en faveur d'une réduction parallèle des armes nucléaires russes, et cherche à « *engranger les dividendes de la paix*[489] *».* Selon le ministre, *« l'objectif à long terme est la constitution d'une armée européenne entièrement sous le contrôle parlementaire*[490] *»*. Une *armée européenne* avait aussi les faveurs de l'ancien ministre des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier et vice-chancelier dans la coalition précédente[491].

Le vice-chancelier du parti libéral FDP, parti essentiellement porté par ses électeurs sur des revendications économiques comme la défense des PME, la réduction des impôts et un rôle moindre de l'État, a fait pression au sein de la coalition pour réduire les coûts des opérations extérieures et proposer une amorce de désengagement. La *culture de retenue* du ministre des Affaires étrangères du FDP, se différencie au sein de la coalition au pouvoir (CDU-CSU-FDP) de la politique de *responsabilité* du ministre de la Défense issu de la CDU. Le ministre de la Défense Thomas de Maizière n'a pas exclu l'envoi de soldats allemands en Libye après la chute du régime,

---

Il contient des obligations de droit international :
- l'Allemagne réunifiée ne peut pas avoir de revendications territoriales vis-à-vis d'autres États et ne pourra pas en avoir à l'avenir Art. 1(3)
- la préparation et la conduite d'une guerre d'agression sont anticonstitutionnelles. Art. 2
- l'Allemagne réitère sa renonciation à la construction, la possession et le contrôle d'armes atomiques biologiques et chimiques art. 3 (1) Cela n'exclut cependant pas que l'Allemagne dispose et positionne ces armes sur son territoire, si un État lui offrait d'en disposer. Des armes nucléaires tactiques américaines sont entreposées en Allemagne et leur emploi est soumis à la procédure de la *double clé* c'est-à-dire donnant de facto un droit de veto aux États-Unis pour leur utilisation).
- les forces armées allemandes seront réduites à une force maximale de 370 000 soldats. Art. 3
- le territoire de l'EX-DDR ne peut accueillir d'armes nucléaires Art. 5

[488] *Internationale Politik*, juin 2008 p.108.
[489] Frankfurter Allgemeine Zeitung, 16 mai 2011.
[490] Discours du ministre des Affaires étrangères Guido WESTERWELLE, Deutschland in Europa, eine Standortbestimmung, Université de Bonn, 27 avril 2010.
[491] Tagesspiegel, 6 mai 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

pour honorer les responsabilités de l'Allemagne, tandis que le ministre des Affaires étrangères et son parti ont été plus réticents. Le ministre de la Défense a notamment inclus dans les lignes directrices de défense[492], la nécessité d'évaluer aussi les conséquences d'une non-participation à un conflit et de la responsabilité internationale qui lui est liée.

4) Russie et Allemagne forces motrices de la sécurité européenne ?

Un courant minoritaire plus à l'aise avec la nécessité de définir les intérêts nationaux de la République fédérale est porté par la vision d'une Allemagne comme *puissance centrale*. Cette vision fait la promotion d'une prise de responsabilité des Allemands et de faire de l'Allemagne une puissance orientée dans les différentes zones géographiques, à l'Est comme au Sud, sans remettre en cause l'ancrage euro-atlantique de la politique de sécurité et de défense allemande. Volker Rühe, ancien ministre de la Défense de 1992 à 1998 et ancien secrétaire-général de la CDU et porte-parole des Affaires étrangères, contribue très régulièrement aux débats sur les questions de sécurité.

Dans une contribution commune en 2010, Volker Rühe et Ulrich Weisser ont exprimé l'avis que la Russie et l'Allemagne doivent être les forces motrices d'un dialogue sur les questions clés de sécurité de l'Allemagne et de la Russie. *« La Russie est une grande puissance européenne et asiatique avec un profil global et des intérêts correspondants. L'Allemagne est une puissance moyenne, mais en même temps une puissance centrale européenne (europaïsche Zentralmacht) en raison de sa position géographique centrale et son importance centrale pour le développement économique et politique de l'Union européenne et le maintien de l'OTAN[493] »*. L'Allemagne a une responsabilité particulière et la possibilité d'influencer la politique étrangère de l'Union européenne et de l'OTAN à propos de la Russie. Dans une autre contribution[494] commune, Volker Rühe, l'amiral Ulrich Weisser[495], le général Klaus Naumann et l'ambassadeur Frank Elbe[496] ont exprimé l'intérêt pour l'Allemagne d'élargir l'OTAN à la Russie. Selon ses auteurs, dans un *« monde multipolaire »*, les nouvelles puissances en Asie devront être insérées selon une *« balance raisonnée »* par rapport aux autres parties du monde. Les relations transatlantiques entre les États-Unis, et l'Europe sont

[492] Verteidigungspolitische Richtlinien, 16 mai 2011.
[493] Volker RÜHE ; Russland in die Nato, 16 octobre 2010. http://www.rp-online.de/politik/deutschland/Russland-in-die-Nato_aid_919077.html
[494] Spiegel online, Volker RÜHE ; Klaus NAUMANN ; Franck ELBE ; Ulrich WEISSER, Die Tür öffnen, Für Russlands Beitritt zur Nato, 8 mars 2010. http://www.spiegel.de/spiegel/print/d-69407375.html
[495] Ancien vice-amiral de la marine allemande et chef de la planification politique au ministère de la Défense, sous le ministère de Volker RÜHE de 1992 à 1998.
[496] Chef de la planification au ministère des Affaires étrangères et ex-ambassadeur en Inde, au Japon, en Pologne et en Suisse.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

« *irremplaçables* » pour survivre dans un monde instable, or depuis la fin de la guerre froide, les États-Unis sont de plus en plus orientés vers le Pacifique et l'Allemagne et l'Europe ne constituent plus une priorité stratégique. L'Alliance atlantique deviendrait progressivement le cadre de la sécurité des trois puissances : l'Amérique du Nord, l'Europe et la Russie. La *communauté euro-atlantique* a besoin non seulement des États-Unis, mais aussi de la Russie pour la sécurité énergétique, le désarmement et le contrôle des armements, la prévention des conflits, la lutte contre la prolifération, la résolution des problèmes au Proche-Orient, en Afrique, en Iran, en Afghanistan, au Pakistan et pour l'endiguement des conflits en Asie centrale. Il faut ajouter le Conseil de sécurité des Nations unies, au G8 et au G20. L'intégration de la Russie marquerait l'aboutissement de « *l'ordre euro-atlantique* ». Cela faciliterait ensuite l'intégration européenne de l'Ukraine et de la Géorgie. Comme l'Alliance est une communauté de valeurs, l'objectif est d'« *occidentaliser* » la Russie et adopter une notion de la sécurité qui inclut la protection des droits humains, l'État de droit, le pluralisme politique, la liberté de la presse, qui sont aussi des normes qui garantissent la stabilité européenne et la sécurité. Selon ces auteurs, deux décennies ont été perdues depuis la *« main tendue »* à la Russie en 1990 au sommet de Londres et depuis l'élargissement de l'OTAN à l'Europe centrale, la Russie s'est sentie rejetée par le déplacement des frontières de l'alliance sur plus de 1000 km.

La carte de l'Allemagne comme *puissance centrale (Zentralmacht)* (planche 46) illustre la position idéale en termes de marge de manœuvre géopolitique, exerçant une politique de puissance qui lui soit propre. La marge de manœuvre des Allemands serait augmentée par l'insertion de la Russie dans les instances euro-atlantiques et les promoteurs de cette vision sont en faveur d'une adhésion de la Russie à l'OTAN. *L'ancrage occidental* de l'Allemagne n'est cependant pas remis en cause et la stratégie allemande consiste à favoriser une *occidentalisation* de la Russie, afin de repousser toujours plus loin sur son flanc oriental, les menaces à la sécurité allemande.

Une autre variante de ce courant estime qu'un regain potentiel de puissance pour l'Allemagne serait rendu possible par l'acceptation du *Partnership in Leadership* proposé par les États-Unis après l'unification allemande et permettrait à l'Allemagne d'exercer une politique ambitieuse à l'échelle mondiale en partenariat étroit avec la première puissance du globe. Le géopoliticien allemand Heinz Brill[497], ancien militaire, est un adepte de cette vision.

Cette représentation positionne l'Allemagne comme *charnière-pivot* et se rapproche de la posture française. Une entente franco-allemande plus forte pourrait en résulter si les deux pays s'entendent sur les priorités géopolitiques pour pratiquer une politique d'équilibre à partir du *couple*

[497] Heinz BRILL, Geopolitik Heute, Deutschlands chance ? Ullstein, 1994, 240 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

franco-allemand. Un renforcement des désaccords peut tout aussi bien en résulter si chacun se positionne comme pivot autonome avec des priorités géopolitiques différentes, aboutissant à une rivalité géopolitique renforcée. De plus, la réaffirmation géopolitique de la Russie rend toutefois très difficile la réalisation concrète de cette vision sans la réactivation d'un *axe Paris-Berlin-Moscou*.

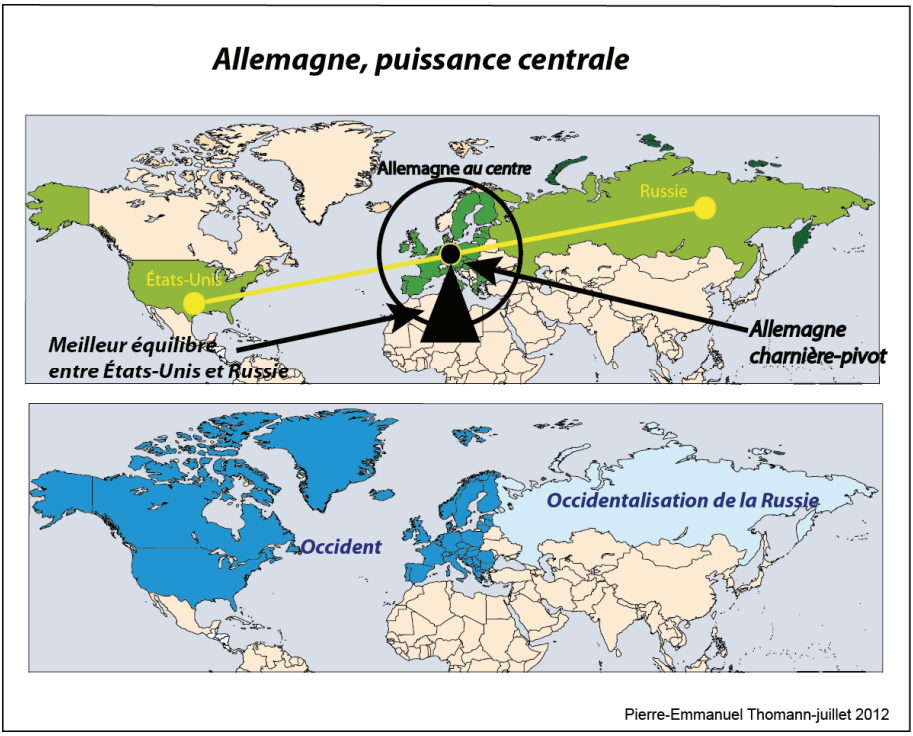


Planche 46. Allemagne, *puissance centrale*

B. Les représentations françaises

1) La France comme *puissance mondiale*

Le Livre blanc français sur la défense et la sécurité de 2008[498] a précisé que *« la France figurera dans le peloton de tête des puissances stratégiques à vocation mondiale »* (p.311). La France y est présentée comme une *« puissance nucléaire reconnue »*, une *« puissance spatiale »*, une *« puissance technologique »*, car *« elle dispose de l'une des meilleures capacités scientifiques et technologiques dans le monde »* et comme une puissance militaire : *« La qualité de ses armées est reconnue, et leur*

[498] Le Livre Blanc, Défense et sécurité nationale, Odile Jacob, *La documentation française*, juin 2008, 322 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

professionnalisation, engagée en 1996, a été conduite avec succès. » La France possède aussi à l'échelle européenne un atout démographique, car *« avec 64 millions d'habitants aujourd'hui, 66 millions en 2025, sa vitalité démographique est l'une des plus élevées en Europe »* (p.67). Son histoire est *« marquée par les invasions »* et la position de son territoire en Europe est perçue comme un défi : *« La défense et la sécurité de la France s'enracinent dans une histoire longue, qui marque encore un territoire plusieurs fois envahi, et dans une géographie exigeante, à la pointe du continent européen, en bordure de trois mers et aux carrefours de la plupart des routes aériennes qui relient l'Europe à l'Amérique, à l'Afrique et au Moyen-Orient »* (p.67). Ses territoires d'outre-mer[499] lui donnent des atouts par leur taille et leur position géographique à l'échelle mondiale : *« Par ses départements et collectivités d'outre-mer, la France dispose d'une surface mondiale et d'une présence en plusieurs points stratégiques du globe. Avec 11 millions de kilomètres carrés de zone économique exclusive, elle se situe au deuxième rang international après les États-Unis. »* (p.67)

Le projet européen, en ce qui concerne la défense et la sécurité, comme pour la diplomatie doit devenir un multiplicateur de puissance stratégique de la nation française. Le livre blanc précise qu'*« au sein de l'Union européenne, la France entend porter haut l'ambition d'une Europe stratégique, apte à devenir un acteur de sécurité global, capable de davantage assumer ses responsabilités internationales dans la gestion de crises, de manière autonome, comme en partenariat avec les États-Unis. »* (p.311)

La représentation de la France en tant que *« puissance mondiale »* se décline aussi à différentes échelles et différentes enveloppes géographiques[500]. Le livre blanc souligne qu'*« au Moyen-Orient, en Afrique, à l'égard de l'Asie, dans le cadre des Nations unies ou de l'Alliance atlantique, notre pays restera un partenaire majeur »* (p. 311). La *« vocation mondiale »* des Français se traduit en particulier par une présence prononcée en Afrique et Méditerranée. Les accords de défense entre la France et les

[499] Son territoire maritime et ses territoires d'outre-mer nécessitent un dispositif de défense approprié, et le territoire de la Guyane proche de l'équateur a permis l'installation de la base spatiale de Kourou qui procure à la France un accès autonome à l'espace. Enfin la terre Adélie en Antarctique est le lieu d'expériences scientifiques en milieu extrême pour l'industrie spatiale.

[500] Dans les représentations françaises est exprimée l'idée que la France obtient un gain de marge de manœuvre grâce à sa stratégie de *pivot-charnière* entre les différents espaces géopolitiques. Rester une puissance nucléaire, conserver ses territoires d'outre-mer, pouvoir agir en Afrique, mais aussi sur le continent européen, dans l'espace atlantique et pacifique permet d'atteindre cet objectif dans certains cas, mais peut tout autant favoriser une dispersion des moyens dans d'autres situations (notamment en situation de crise économique comme aujourd'hui). La représentation de la France comme puissance est aussi questionnée par l'incertitude récurrente sur le rang de la France et son déclin chez des universitaires et journalistes (voir annexe n°2).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

pays africains[501] font de cet espace une zone de responsabilité propre pour la France, qui préserve ainsi son *rang de puissance* militaire et africaine autonome[502]. L'ouverture de la nouvelle base française interarmées aux Émirats arabes unis (EAU) inaugurée en mai 2009, constitue la première nouvelle base depuis la fin de la décolonisation. Elle souligne le déplacement des intérêts prioritaires vers le Moyen-Orient et l'Asie au début du mandat de Nicolas Sarkozy, avant de se réorienter vers l'espace méditerranéen et africain avec l'opération *HARMATTAN* en Libye et l'opération *LICORNE* au Côte d'Ivoire contre les forces pro-Gbagbo en 2011. L'opération de l'Union européenne *ATALANTE* en océan Indien démontre aussi une posture offensive, dans une zone où les enjeux de sécurité et d'approvisionnement énergétiques sont importants pour les Français et les Européens. Les territoires en océan Indien, les bases africaines, et la base aux Émirats arabes unis (EAU) sont des points d'appui multidirectionnels pour la projection de forces.

2) La France comme *puissance militaire*

Le président Nicolas Sarkozy s'est engagé à ce que *« la France soit une grande puissance diplomatique, une grande puissance militaire[503] »*. La puissance militaire, dans les représentations françaises est partie constitutive de la nation et se met au service de l'indépendance de la France et de son autonomie de décision. Dans le Livre blanc[504], les capacités militaires, *« au-delà de leurs fonctions premières de défense et de protection de la population et des intérêts français, sont un vecteur d'influence internationale pour la France et sont conformes à sa volonté de tenir son rang dans les évolutions stratégiques en cours »* (p.312). Son caractère identitaire est clairement affirmé, car *« ils sont et resteront un élément fondamental pour l'image positive que la nation a d'elle-même, de sa vocation, de sa spécificité sur la scène internationale » (*p.312). La violente polémique politique provoquée par la proposition de supprimer le défilé

[501] Le Cameroun, la République centrafricaine, les Comores, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, le Koweït, le Sénégal et le Togo.

[502] Sur le continent africain, les effectifs militaires français ont été fortement revus à la baisse passant de 30 000 hommes en 1960 à 15 000 en 1980, pour atteindre environ 10 000 hommes en 2011. Les accords de défense ont été renégociés à partir de 2008. Certains d'entre eux contenaient des clauses secrètes qui sont abandonnées au profit d'accords transparents approuvés par les Parlements. La volonté de rupture du président Sarkozy à propos de la « *Françafrique* », ne signifie en rien un abandon du continent africain. Il est question d'une réduction des bases militaires selon les propositions du livre blanc, mais avec le maintien d'une base sur chaque façade maritime du continent africain. Les deux points d'appui qui ont été choisis pour être maintenus sont le Gabon à l'Ouest et Djibouti à l'Est.

[503] Discours du président de la République Nicolas SARKOZY sur la défense et la Sécurité nationale, porte de Versailles, 17 juin 2008.

[504] Le Livre Blanc*,* Défense et sécurité nationale, Odile Jacob, *La documentation française* juin 2008, 322 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

militaire du 14 juillet par la candidate Eva Joly du parti des verts aux élections présidentielles en 2011 illustre l'importance de cette représentation du lien armée-nation chez une majorité de Français, et sa mobilisation dans les débats.

L'arme nucléaire

La France comme *puissance nucléaire* base sa stratégie nationale sur l'autonomie stratégique. Le président Sarkozy a précisé en 2008 sa délimitation de la notion d'intérêt vital qui donne priorité au territoire de la nation[505]. Lors de son discours à l'occasion du lancement d'un sous-marin lanceur d'engins (SNLE) à Cherbourg, Nicolas Sarkozy a souligné que son *« premier devoir en tant que chef de l'État et chef des armées, est de veiller à ce que en toutes circonstances, la France, son territoire, son peuple, ses institutions républicaines, soient en sécurité. Et qu'en toutes circonstances, notre indépendance nationale et notre autonomie de décision soient préservées. La dissuasion en est la garantie ultime*[506]*. »*

L'armée française est un outil traditionnel de rayonnement et d'influence de la France. Historiquement, les armées ont permis de constituer un empire. Selon le général Bentégeat[507], ancien chef d'État major des armées, *« aujourd'hui, les missions des armées hors du territoire ne poursuivent pas le même objectif. Elles contribuent principalement au rétablissement de la paix dans des régions fragiles, souvent éprouvée, en appui d'une politique extérieure volontariste ».* Selon le général Bentégeat, elles *« contribuent au rayonnement de la France dans des domaines où nulle autre organisation ne dispose des mêmes savoir-faire ».* Le pays *« montre sa volonté à prendre ses responsabilités dans le concert des nations en manifestant sa solidarité avec les populations touchées par les épreuves, en créant les conditions sécuritaires d'un règlement politique des crises et en maîtrisant les déchainements de violence ».*

La puissance militaire et le maintien du statut de puissance nucléaire sont des conditions préalables pour mettre en œuvre les décisions des Conseil de sécurité et faire des prérogatives mondiales françaises une réalité. *« La France n'est pas un pays comme un autre. La France est membre permanent*

[505] Il a modifié les notions précédemment définies sous la présidence de Jacques CHIRAC : lors d'une intervention du président de la république Jacques Chirac le 19 janvier 2006, la garantie des approvisionnements énergétiques avait été insérée comme faisant éventuellement partie des intérêts vitaux

[506] La *« dissuasion nucléaire »* a précisé Nicolas SARKOZY, *« nous protège de toute agression d'origine étatique contre nos intérêts vitaux- d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme ».* Ces intérêts vitaux, selon Nicolas Sarkozy, comprennent *« les éléments constitutifs de notre identité et de notre existence en tant qu'État-nation, ainsi que le libre exercice de notre souveraineté ».* Discours du président de la République Nicolas SARKOZY, présentation du SNLE le Terrible, Cherbourg, 21 mars 2008.

[507] Diplomatie, n°21, juillet-août 2006.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

du Conseil de sécurité des Nations unies. La France à un rôle sur la scène internationale. Cela exige un armée pleinement opérationnelle » a rappelé le président Nicolas Sarkozy[508]. La nouvelle législation onusienne sur la *responsabilité de protéger* fait aussi écho à la *dimension universelle* du message de la France au monde et lui donne l'occasion de réaffirmer ce message[509].

La planche 47 illustre la représentation géopolitique d'un homme situé à la charnière du commandement, de la diplomatie militaire[510] et de la recherche[511] : l'Amiral Jean Dufourcq. Son point de vue est particulièrement intéressant à cartographier, car il illustre bien que les représentations géopolitiques sont une interprétation des configurations spatiales concrètes.

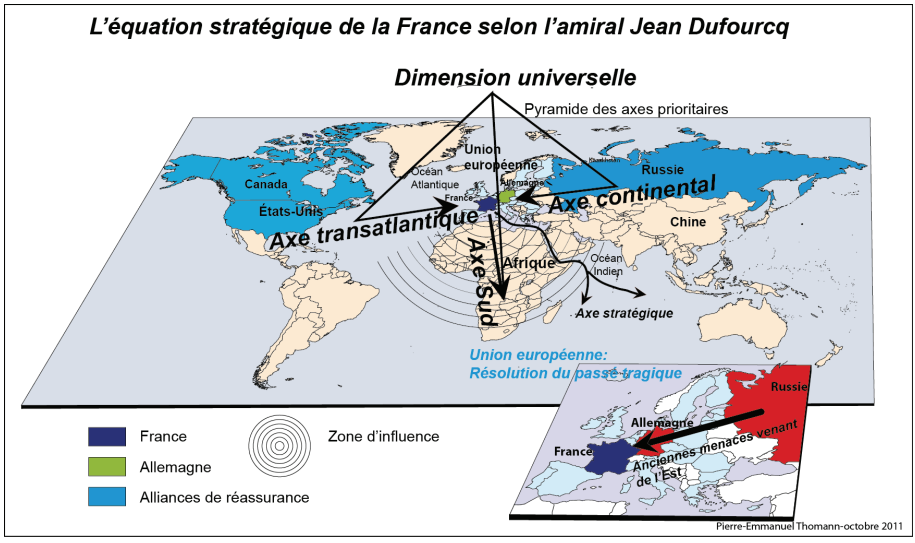


Planche 47. « L'équation stratégique » de la France selon l'amiral Jean Dufourcq

Selon l'amiral Dufourcq, *« si la France a longtemps pu conduire une politique du rang qui lui permettait d'atteindre une dimension stratégique bien supérieure à sa dimension économique ou démographique, c'est d'abord grâce à une position géopolitique favorable, située à la croisée des axes stratégiques majeurs du continent eurasiatique. Cette situation géographique, qui a façonné son histoire, lui a donné les moyens de prendre*

[508] Discours de vœux du président de la République Nicolas SARKOZY aux Armées, Saint-Dizier, 4 janvier 2011.
[509] Le livre blanc sur la défense et la sécurité de 2008 a souligné l'importance de cette dimension.
[510] L'Amiral DUFOURCQ a été en poste à la représentation permanente de la France pour l'Union européenne à Bruxelles et au collège de défense de l'OTAN à Rome.
[511] Directeur d'études à l'institut de recherche stratégique de l'école militaire et rédacteur en chef de la revue Défense nationale.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

part aux grandes logiques d'un continent européen qui fut l'épicentre du monde occidental et industriel jusqu'au début du siècle dernier. Cette intégration de fait dans les processus internationaux les plus importants a fait la fortune stratégique de notre pays, lui permettant de jouer de nombreuses combinaisons et de conduire avec profit des politiques souvent ambitieuses. » L'amiral Dufourcq parle d'*« équation stratégique de la France ». « Elle résulte de la position géopolitique de notre pays à l'extrémité occidentale du continent eurasiatique. De fait la France métropolitaine est à la croisée de trois axes géographiques majeurs, une situation qui est gravée dans son inconscient collectif, une position qui a été la cause des ses fortunes et de ses infortunes, et qui détermine depuis bien longtemps son approche de la sécurité et de la puissance. Un quatrième axe surplombe ces trois axes géopolitiques. C'est celui de son engagement universaliste dans les affaires du monde. Une sorte de pyramide originale dessine la forte personnalité stratégique de notre pays*[512]*. »*

La planche 48 illustre la situation géopolitique de l'Allemagne analysée par Heinz Brill[513], qui travaille à l'intersection du monde académique et de la recherche militaire. Heinz Brill cite Alfred Dregger, président de la délégation CDU-CSU au Bundestag de 1982 à 1991 qui a souligné en 1993 que le rôle de l'Allemagne était le suivant : *« Nous sommes des partenaires fiables à l'Ouest et courtisés à l'Est. C'est une constellation de rêve pour le peuple du milieu, qui n'a jamais été aussi favorable depuis Bismarck. La préservation de cette constellation est la tâche la plus importante de la*

[512] Il précise : *« À cet axe continental Est-Ouest était associé l'axe inverse, l'axe transatlantique et la relation au continent Nord américain. L'Ouest pour la France, c'est l'axe des renforcements, de la manœuvre et de la profondeur stratégique. Perpendiculaire aux deux premiers, il y eu toujours l'axe Sud, tourné vers la Méditerranée et, via celle-ci et le canal de Suez, vers l'Afrique et l'Asie. Cette direction fournit à la France les échappées nécessaires à l'exercice d'une politique d'influence et de recul stratégique. Pour la France, l'aventure et la prospérité ont souvent été au Sud. »* Selon l'amiral *« c'est dans ce système que nous, Français, réfléchissons. Que ce soit hier, à nos alliances et à nos réassurances stratégiques, notamment face à l'Est ; et puis encore aujourd'hui, à nos espaces de stabilité et de sécurité proches. Mais aujourd'hui depuis plus de cinquante ans la France n'est plus en première ligne des conflits continentaux et maritimes et de ses intérêts stratégiques ne sont plus mis en danger d'abord à ses frontières. »* En ce qui concerne la sécurité intérieure, l'amiral Dufourq révèle que la figure de l'Allemagne rivale reste prégnante dans ses représentations du poids de la France et de son avenir : pour lui l'identité nationale française est le fondement de la puissance et cette cohésion *« vécue et revendiquée comme impératif stratégique : l'actuelle vitalité démographique qui permet à la France d'envisager la parité de population avec l'Allemagne vers 2030, et la dynamique industrielle étatique, héritage colbertiste qui, à l'heure de la crise systémique de la gouvernance financière mondiale, préserve tant bien que mal la base économique de la croissance française ».* Jean DUFOURCQ, À la charnière, Politique étrangère, N°2 2002, 67e année, p.471-486.

[513] Lieutenant-colonel de réserve, il est directeur de recherches à la Bundeswehr (Wissenschaftlicher Direktor im Zentralen Forschungs-und Studienbereich, Amt für Studien und Übungen der Bundeswehr) et chargé de cours aux Universités de Cologne, Göttingen et Würzburg.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

politique allemande pour les années à venir[514]*. »* On remarque la posture conservatrice de l'Allemagne qui se démarque de la vision plus offensive de l'Amiral Dufourcq en matière de défense et sécurité. Ces représentations stratégiques qui influencent les décisions sont-elles pérennes face aux mutations de la géopolitique interne et externe des deux pays à plus long terme ?

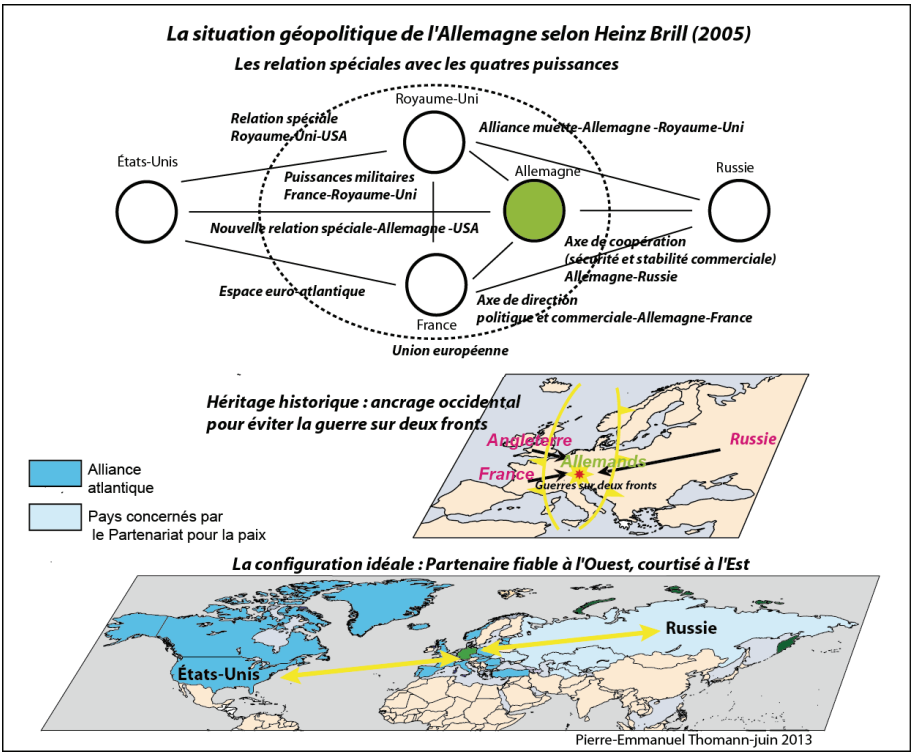


Planche 48. La situation géopolitique de l'Allemagne selon Heinz Brill

III. Les conceptions différenciées face aux questions de défense et sécurité

A. Les concepts

1) Un rapport différent à la puissance

L'utilisation des moyens militaires est destinée à *réussir la paix* dans les représentations des Allemands et contraste avec la *victoire militaire* des Français. Les Allemands cherchent à exercer une *responsabilité*

[514] Heinz BRILL, Geopolitische Analysen, Beiträge zur Deutschen und Internationalen Sicherheitspolitik 1974-2004, Biblio Verlag-Bissendorf, 2004, p. 143.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

(Verantwortung) qui est une manière pudique de parler de pouvoir, mais sans volonté de démonstration de puissance. Le mot *« puissance »* est banni dans le vocabulaire de la classe politique allemande, il détient une connotation négative. L'expression de *responsabilité* est mêlée de sentiments liés à la morale pour contribuer à la paix dans le monde, après avoir commis une faute dans le passé, sentiment encore présent au sein de la génération d'Angela Merkel et ses collègues du CDU et de la CSU qui revendiquent l'héritage de Konrad Adenauer selon une conception chrétienne de la politique.

2) Un rapport différent à la souveraineté qui évolue

La posture française, qui s'arc-boute sur la préservation de la souveraineté nationale a longtemps été considérée comme une survivance d'un âge dépassé pour beaucoup d'Allemands. L'historien Gregor Schöllgen a ainsi souligné l'avantage de la posture allemande pour l'avenir de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne : *« L'Allemagne est spécialement concernée par la formulation d'un concept de politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne non seulement par son rôle traditionnel de soutien à l'intégration européenne, mais aussi par son poids économique et militaire, sa réputation historique dans le tiers monde ou les forces de demain vont se concentrer et enfin son expérience de renonciation à la souveraineté. Dans le cas de la Communauté européenne, la souveraineté limitée était un élément de calcul de l'intégration. Il n'y a de toute manière pas le choix. Pendant plus de quatre décennies, la politique étrangère allemande est restée sous contrôle des alliés. Il n'y a pas de cas semblable. Ce qui était considéré auparavant comme une expression d'une faiblesse de puissance est aujourd'hui un avantage pour la formulation d'intérêts de sécurité transnationaux, l'intensification de la politique européenne de sécurité et de défense et l'internationalisation de la politique étrangère avec des renonciations progressives à la souveraineté. C'est pourquoi l'avenir de la politique étrangère allemande a commencé il y a longtemps*[515]*. »* Les Allemands éprouvent cependant de plus en plus de mécontentement à se retrouver seuls dans cette posture de souveraineté limitée. L'avertissement d'Helmut Schmidt a démontré cette attente déçue des Allemands : *« Sarkozy et Merkel doivent se souvenir de cela : l'intégration européenne fut proposée par la France. La France doit pouvoir de sentir plus en sécurité par l'intégration de l'Allemagne. Mais cette intégration ne peut que se poursuivre que si la France s'intègre aussi*[516]*. »* Le refus des gouvernements allemands de participer à la guerre en Irak en 2003 et à la guerre en Libye en 2011,

[515] Gregor SCHÖLLGEN, Die Aussenpolitik der Bundesrepublik Deutschland, Von den Anfängen bis zur Gegenwart Verlag, C.H. Beck, 2004, p.236.
[516] Die Zeit, 12 mai 2010. http://www.zeit.de/2010/20/europa

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

relativise pourtant cette posture de partage de souveraineté sur les questions de diplomatie et défense au profit d'une définition de plus en plus autonome des intérêts allemands. L'inflexion majeure de la politique étrangère allemande fut initiée par le chancelier Gerhard Schröder lorsqu'il avait affirmé son opposition à la guerre en Irak lors de sa campagne électorale selon une *« nouvelle voie allemande » (« deutscher Weg »)*. Il avait aussi souligné que « *pour les aventures nous ne sommes plus à disposition et le temps de la diplomatie du chéquier est définitivement révolue*[517] *»*. La fissure franco-allemande au sein de l'Union européenne et de l'OTAN à propos de la guerre en Libye souligne le caractère durable de cette évolution.

3) Le débat sur l'ordre international : entre *multipolarité* et *multi-latéralisme*

Les concepts de *multipolarité* et de *multilatéralisme* sont placés aux antipodes dans le débat européen. L'accent plus ou moins important accordé à l'un ou l'autre concept par les Allemands et les Français renseigne sur les postures allemandes et françaises au niveau européen et leur rapport au monde. Alvaro De Vasconcellos[518], directeur de l'Institut de sécurité à Paris, est d'avis que l'Union européenne repose *« sur le renoncement volontaire à la politique de puissance »* avec pour corolaire[519], la promotion du *multilatéralisme* à l'échelle mondiale. Le professeur Irnério Séminatore de l'Institut européen des relations internationales (IERI) à Bruxelles, se place à l'antipode du concept de *multilatéralisme* qui se substituerait selon lui au concept de *multipolarité, « ce qui n'éliminerait pas la progression du monde vers une forme de multipolarisme d'où l'Europe s'exclurait elle-même »*. Selon Irnério Séminatore, *« la conséquence évidente de cette réponse est l'incapacité de formuler une alternative à la doctrine multilatéraliste officielle. Cette voie conduit au suicide de l'Europe et à sa disparition de la carte du monde. Ainsi la recette du médecin chef du laboratoire sécuritaire de l'Union est l'euthanasie intellectuelle du monde »*. Pour Irnério Séminatore, *« la perversion conceptuelle des doctrinaires de l'UE consistant à identifier multipolarité et multilatéralisme au profit du deuxième*[520]*,*

[517] Discours de Gerhard SCHRÖDER, 5 août 2002, Hannover. http://www.powi.unijena.de/wahlkampf2002/dokumente/SPD_Schroeder_Rede_WahlkampfauftaktHannover.pdf

[518] Alvaro De VASCONCELLOS, l'Union européenne parmi les grandes puissances, *revue Comme*ntaire n° 124 hiver 2008/2009 page 1071.

[519] Irnério SEMINATORE, Essai sur l'Europe et le système international, crise, multilatéralisme et sécurité, projet de publication, entretien avec l'auteur.

[520] Irnério SÉMINATORE propose une comparaison des deux concepts et critique avant tout la confusion des deux notions dans les débats européens. Selon le professeur : *« La notion de polarité exprime l'idée d'un regroupement de forces ou de capacités, en vue d'une confrontation et cette notion relève de la logique de puissance. » « Multilatérale est en revanche la posture contractuelle et conjoncturelle d'un acteur, se déterminant au cœur du jeu diplomatique et circonstanciel, où prédomine la moralité de la concurrence et du débat. »*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

conduit à éclipser, à renier, et à exclure la logique qui est à l'œuvre dans toute relation de politique internationale, celle de jeu hégémonique, de force conquérante, de droit naturel, de morale de combat et de pratique de puissance ».

Le débat sur l'avenir du monde et de la place de l'Union européenne dans les futurs rapports internationaux évolue entre ces deux visions du monde considérées comme incompatibles par certains ou complémentaires pour d'autres : la question qui occupe les esprits est d'anticiper de quelle côté la balance va pencher. Cette description des concepts et de leur utilisation dans le débat contradictoire sur la stratégie que doit adopter l'Union européenne était nécessaire pour situer le positionnement des gouvernements allemand et français. Les Allemands insistent plus sur la notion de *multilatéralisme* que les Français qui penchent plutôt vers la notion de *multipolarité*. Au-delà de la variété des opinions à ce sujet dans les deux pays, les accents sont différents si l'on compare les visions du monde de Nicolas Sarkozy et Angela Merkel et les représentations véhiculées dans les documents faisant référence aux stratégies allemandes et françaises vis-à-vis du reste du monde. Il en est de même au sujet des attentes de l'Allemagne et de la France par rapport à l'Union européenne vis-à-vis des autres acteurs mondiaux. Angela Merkel n'est pas indifférente au concept de *monde multipolaire*, ni Nicolas Sarkozy à celui de *multilatéralisme*, mais les interprétations de ces représentations sont différentes. *L'ère des puissances relatives* du président français met l'accent sur une vision du monde où prédominent encore largement les rapports de force. La vocation de l'Union européenne, est de s'ériger en *puissance relative,* il y a une continuité par rapport au *monde multipolaire* de Jacques Chirac, la différence réside dans la structure moins ordonnée de la vision du monde de Nicolas Sarkozy qui insiste sur la relativité, la différence entre les puissances, tandis que le président Jacques Chirac insistait sur la symétrie des pôles des puissances en opposition à l'*unipolarité* défendue par les Britanniques et les Américains. L'évolution de la situation géopolitique a favorisé l'inflexion des représentations : le bilan négatif de la guerre en Irak et en Afghanistan a eu pour conséquence de généraliser la notion de *multipolarité* comme représentation dominante, mais d'un *multipolarisme imparfait*, qui souligne la persistance du rôle central des États-Unis. La chancelière Angela Merkel insiste plus sur la notion de *multilatéralisme,* car l'Allemagne défend ses intérêts à travers les institutions multilatérales selon son livre blanc 2008. L'attachement au *multilatéralisme* pour les Allemands est en phase avec le modèle de paix et de stabilité « *par l'exemple »* et la *juridicisation* progressive du monde pour apaiser les conflits et le refus de la *puissance.*

« Le multilatéralisme comme posture de pure négociation relève d'un paradigme idéologique, la dimension démocratique, ayant pour but la compétition pacifique et l'intégration des puissances inter-étatiques dans les organisations de la gouvernance internationale. » Entretien avec l'auteur.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

B. Les doctrines

1) La politique de balance

La rupture avec une *politique de balance (Schaukelpolitik)* a longtemps été la marque des gouvernements allemands désireux d'accomplir *l'ancrage occidental* de l'Allemagne.

Joschka Fischer dans son discours sur la finalité de l'intégration européenne en 2000 a exprimé cette idée : *« L'intégration européenne était la réponse à des siècles d'équilibre précaire entre les puissances de notre continent. » « C'est pourquoi, à partir de 1945, la pensée européenne a toujours été et reste essentiellement fondée sur le refus du principe d'une balance des pouvoirs d'un système d'équilibre européen et de la soif d'hégémonie de certains États issue de la paix de Westphalie de 1648, refus s'opérant par le truchement d'une étroite imbrication des intérêts primaires de ces États et du transfert d'une partie de leurs droits de souveraineté nationaux à des institutions européennes supranationales*[521]*. »*

Si la notion de *politique de balance* ou d'*équilibre* est considérée par les dirigeants politiques allemands comme un archaïsme ou au mieux un objectif implicite au sein de l'Union européenne, les gouvernements français ont toujours été plus ouvertement préoccupés des équilibres européens, en particulier vis-à-vis de l'Allemagne et moins favorables à l'intégration institutionnelle et aux transferts de souveraineté.

Les gouvernements allemands successifs se sont aussi positionnés plus en retrait que les Français à propos de l'affirmation d'une politique d'équilibre au niveau extra-européen sans toutefois jamais s'y éloigner totalement. Le chancelier Konrad Adenauer était fortement préoccupé par les équilibres de puissance face à l'URSS et cette question a préoccupé tous les chanceliers durant la guerre froide. L'affirmation de la *culture de retenue* dans les représentations allemandes à pour conséquence de mettre un voile sur les calculs d'équilibre des gouvernements allemands et d'en faire une préoccupation implicite et non pas explicite comme les Français. La posture allemande évolue aussi depuis la rupture provoquée par le chancelier Gerhard Schröder avec l'affirmation d'un *axe Paris-Berlin-Moscou* en 2003, qui avait pour objectif de faire équilibre, du moins rhétorique à l'axe atlantiste en Europe favorable à la guerre en Irak, et au positionnement des États-Unis pour un monde *unipolaire*. Il a confirmé sa préférence pour un *monde multipolaire* et son rapprochement avec *l'Europe puissance* des Français. L'abstention du gouvernement d'Angela Merkel avec la Russie et la Chine à propos de l'opération en Libye en 2011 et les déclarations du ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle sur la nécessité d'un meilleur équilibre avec les puissances émergentes confirme le caractère plus

[521] Discours de Joschka FISCHER, De la Confédération à la Fédération, réflexion sur la finalité de l'intégration européeпne, Université de Humbolt, Berlin, 12 mai 2000.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

durable et non circonstanciel des évolutions de la politique étrangère allemande aussi bien par rapport aux équilibres extra, qu'intra européens. Toutefois, la notion d'équilibre pour les Allemands, que ce soit au niveau européen ou mondial reflète d'avantage la nécessité pour les Allemands d'avoir une approche équilibrée entre les intérêts de ses partenaires que de mener une *politique d'équilibre* comme les Français destinée à élargir sa marge de manœuvre comme *puissance* et jouer avec les alliances afin de contraindre les alliés ou adversaires à se plier à ses objectifs, y compris au moyen de la force militaire.

Cette inflexion majeure initiée par Gerhard Schröder et poursuivie par le gouvernement de la chancelière Angela Merkel a néanmoins rapproché les Allemands des Français sur la notion de souveraineté et des doctrines de politique étrangère, mais ne favorise pas forcément un *couple franco-allemand* dont l'unité a varié selon les situations géopolitiques. Si l'affirmation des intérêts allemands se renforce, leur définition explicite, notamment sur le territoire reste plus problématique que pour les Français.

2) Un rapport différent à la définition des intérêts

Contrairement à la France, la notion d'intérêts est encore problématique en Allemagne, car *« l'appel à une définition des intérêts de l'Allemagne est encore considérée comme moralement illégitime malgré son caractère logique et conséquent*[522] *»*. À cause de cette situation, *« La géostratégie ne figure pas dans la pensée officielle et les intérêts sont implicites et non explicites »* précise le Colonel Eckart Klink[523] qui souligne *« qu'il y a une quinzaine d'années, il avait lu pour la première fois un document circulant au ministère de la Défense énumérant les intérêts de l'Allemagne »*. La non-définition des intérêts allemands a *« encore été problématique après la guerre froide, car on a cru à la fin de l'histoire, mais c'est de moins en moins le cas »*. Cette difficulté par rapport aux intérêts nationaux est contournée par l'élaboration des intérêts au niveau des alliances. Le livre blanc allemand précise que *« l'Allemagne perçoit ses intérêts de politique de sécurité avant tout dans les institutions internationales et supranationales et en fait la promotion active »*. La difficulté pour l'Allemagne à exprimer explicitement ses intérêts nationaux, mais leur présence implicite ou leur élaboration dans des cercles restreints a aussi pour conséquence une perception parfois erronée des intérêts allemands en France. Cette situation

[522] Impulse zur Entwicklung einer nationalen Sicherheitsstrategie der Bundesrepulik Deutschland, Seminar für Sicherheitspolitik 2005 an der Bundesakademie für Sicherheitspolitik, Berlin, 10 Januar-24 Juni (document « d'impulsion pour l'élaboration d'une stratégie de sécurité nationale de la République fédérale allemande » de la Bundesakademie für Sicherheitspolitik (BAKS) de 2005).

[523] Entretien avec le Colonel Eckart KLINK, du ministère allemand de la Défense, en poste au Conseil de l'Union européenne, 26 novembre 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

entretient parfois la méfiance qui se développe à partir du doute par rapport à des supposés intérêts cachés de l'Allemagne. Le colonel Eckart Klink déplore cette situation et souligne que *« le premier chancelier allemand Adenauer a pourtant déjà mentionné la nécessité de définir des intérêts »,* car ce faisant, « *on devient prévisible et on peut instaurer la confiance »*. On peut aussi articuler *« les actions communes, car la question de la défense du territoire ne pose pas problème, mais c'est le passage à la défense des intérêts à l'extérieur qui est plus difficile »*.

La problématique de la *désignation de l'ennemi* (Carl Schmitt)

Selon le philosophe et juriste allemand Carl Schmitt, *« la distinction spécifique du politique, à laquelle peuvent se ramener les actes et les mobiles politiques, c'est la discrimination de l'ami et de l'ennemi*[524] *». « La guerre, ce moyen extrême de la politique, rend manifeste cette éventualité d'une discrimination entre l'ami et l'ennemi sur quoi se fonde cette notion*[525] *»*. Dans la politique allemande d'après-guerre qui a précisément cherché à éliminer la guerre comme une *politique poursuivie par d'autres moyens* selon l'adage de Clausewitz, la définition du politique par Carl Schmitt est devenue l'antithèse des représentations allemandes basées sur l'abandon de la puissance, la recherche de la paix et la coopération. Le malaise et la difficulté à désigner l'ennemi au niveau national est l'aboutissement de cette situation. Les préceptes de Carl Schmitt sont plus répandus parmi les intellectuels français et la classe politique française qu'en Allemagne, même s'ils sont aussi parfois considérés en France comme sulfureux. La controverse politique que susciterait la distinction nette entre *l'ami et l'ennemi* dans la politique allemande comme le font plus volontiers les Français, est un frein à la représentation spatiale de la menace de manière explicite et publique. La désignation des intérêts nationaux allemands, longtemps tabous dans la politique allemande, est liée à cette réticence à désigner les territoires qui sont les enjeux d'intérêt nationaux spécifiques ainsi que l'élaboration explicite de priorités géographiques[526]. Le livre blanc

[524] Carl SCHMITT, La notion de politique, Théorie du partisan, Champs Flammarion, 2007, p.64.
[525] Ibid, p.74.
[526] Après avoir sollicité le « Zentrum für Transformation der Bundeswehr à Berlin » (centre de prospective sur les évolutions pluridisciplinaires devant être prises en compte par l'armée allemande) pour obtenir les documents d'analyse officiels sur les priorités géographiques allemandes dans le cadre de la politique de défense et de sécurité (comme les équivalents français), on m'a répondu que l'angle géographique ne faisait pas partie du cœur des travaux de ce centre, mais que les études se focalisant sur les espaces géographiques prioritaires existaient néanmoins, mais étaient classées secret-défense et n'étaient donc pas accessibles. Cette réaction souligne l'extrême sensibilité de l'État allemand par rapport aux questions de territoire et son caractère confidentiel démontre paradoxalement sa grande importance dans l'armée allemande malgré le discours officiel.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

français de 2008, nous le verrons, définit par contre un arc de crise qui désigne les territoires sources de menaces et de risques[527].

L'Allemagne définit dans son livre blanc[528] ses intérêts constants et les intérêts qui évoluent (p.23) : *« La position géographique de l'Allemagne au milieu de l'Europe et les expériences issue de l'histoire allemande et européenne, l'interdépendance mondiale comme nation industrielle et commerçante, les responsabilités internationales qui résultent de notre qualité de membre des Nations unies, de l'Union européenne et de l'OTAN appartiennent aux constantes. »* La référence aux territoires qui comptent pour les intérêts de l'Allemagne reste très vague : *« La politique de sécurité allemande doit aussi prendre en compte les évolutions dans les régions très éloignées géographiquement, aussi loin qu'elles touchent nos intérêts. Celles-ci ne sont pas statiques, mais sont dépendantes des constellations et développements internationaux. À l'âge de la globalisation, les intérêts ne peuvent pas être seulement définis par la géographie. »*

La classification des intérêts français

Le Livre blanc français sur la défense et la sécurité nationale de 2008 n'a pas inséré de classification des intérêts, mais y fait référence de nombreuses fois sans toutefois les définir de manière précise. L'étude[529] de la Délégation aux Affaires stratégiques (DAS) et l'État-major des armées (EMA) de 2006 sur les situations auxquelles les forces armées françaises pourraient être confrontées dans les 30 prochaines années s'inscrit *« dans le renforcement de la réflexion prospective géopolitique et géostratégique du ministère[530] »*. Une réflexion sur la notion d'intérêts constitue le premier chapitre. Cette étude a repris la classification des intérêts effectuée dans les années 1990 et publiée dans le livre blanc sur la défense de 1994 en les précisant pour tenir compte des évolutions continues du contexte stratégique à l'horizon 2030. L'étude définit :

- les intérêts vitaux indissociables de la dissuasion nucléaire
- les intérêts stratégiques qui englobent l'accès aux ressources naturelles, le développement du potentiel économique, la maîtrise de la prolifération des armes de destruction massive, la maîtrise des flux migratoires, la maîtrise des réseaux informatiques, la maîtrise d'accès à l'espace et la cohésion sociale française et européenne

[527] Le nouveau Libre blanc sur la sécurité et la défense de la France publié en 2013, n'inclut plus d'arc de crise pour des raisons politiques de différentiation entre le nouveau gouvernement de François HOLLANDE et celui de Nicolas SARKOZY. Le livre blanc étant aussi un document de communication, l'arc de crise a été aussi supprimé, car des plaintes avaient été émises par les États qui avaient été englobés dans l'arc de crise.

[528] Weissbuch 2006, Zur Sicherheitspolitik Deutschland und zur Zukunft der Bundeswehr, Bundesministerium der Verteidigung, 149 p.

[529] Préparer les engagements de demain-2035, ministère de la Défense, juin 2007.

[530] P.3. Préface.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

- les intérêts de puissance qui sont abordés sous l'angle de la sécurité internationale (ONU, États-Unis, OTAN)

La définition des intérêts est représentative des postures différentes. Les Allemands ne soulignent pas d'intérêts vitaux, car ils ne possèdent pas l'arme nucléaire, ni d'intérêts de puissance.

3) L'appauvrissement de la réflexion stratégique et la baisse de la légitimité citoyenne

En Allemagne comme en France, le sentiment d'incertitude domine les débats à propos d'une stratégie nationale en matière de défense et de sécurité. En Allemagne, c'est l'absence de stratégie qui est soulignée, ainsi que le débat démocratique qui devrait l'accompagner.

« Où est le plan directeur ? » s'interrogent Dr Patrick Keller de la Konrad Adenauer Stiftung et Julian Voje, rédacteur au Internationale Magazien für Sicherheit de Bonn[531] à propos de la stratégie allemande de politique étrangère. Plus la situation est compliquée, plus difficile est l'élaboration d'une stratégie, mais ne la rend pas moins encore plus nécessaire, selon ces auteurs. La sécurité reste la compétence de base de l'État. Une stratégie politique est toujours une *stratégie de puissance (Machtpolitik)* et dans le contexte international, avant tout militaire. Le livre blanc du ministère allemand de la Défense élaboré en 2008 ne constitue pas pour ces chercheurs une base pour l'action stratégique, en raison des compromis auxquels il a donné lieu et de l'affaiblissement des priorités qui en a résulté. Une stratégie et le débat correspondant seraient pourtant indispensables pour l'Allemagne selon ces auteurs, notamment en raison des coupes budgétaires croissantes. L'amiral Dufourcq souligne le *« brouillard stratégique*[532] *»* en France après le projet d'Union méditerranéenne qui s'est discrètement réintégré dans un *« processus de Barcelone décomposé »* faute de consultations préalables, et du retour de la France dans une *« OTAN désarticulée »*. Selon l'amiral, la capacité à convaincre de la France s'est effritée. *« La manœuvre stratégique centrale de la France »* était la construction européenne après la tragédie de la Seconde Guerre mondiale comme seule voie vers une *communauté de destin et d'intérêts*. La construction européenne était l'amplificateur du modèle de puissance de la France. Mais cela est de moins en moins possible, car *« la consolidation de modèles antagonistes est impossible »*, notamment avec l'Allemagne et le Royaume-Uni : *« L'intégration politique par fusion des peuples ne s'est pas réalisée, elle relève de l'utopie. »* La réflexion stratégique est donc nécessaire pour *« prendre en main les principales clés de son destin et les*

[531] Patrick KELLER, Wo bleibt der Meisterplan, *Internationale politik*, September/Oktober 2010, S.21-25

[532] « La France, sa stratégie et ses stratèges », intervention de l'amiral DUFOURCQ au séminaire : la France et ses stratèges, la fondation Res Publica, 22 mars 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

moyens de peser sur l'organisation du monde » et éviter d'être tentée par *une « forme de retraite politique, économique et sociale dans une structure pilotée par le plus dynamique de ses alliés du monde atlantique, son parrain américain ».*

Pour beaucoup d'Allemands, mis à part certains mouvements pacifistes, la nécessité de la défense de leurs frontières était une évidence pendant la guerre froide, mais défendre aujourd'hui les frontières par la projection de stabilité sur des espaces lointains est beaucoup difficile à justifier aux yeux des Allemands. Toute référence à une politique d'influence et de puissance est difficilement recevable dans l'opinion publique. Pour les Français, l'exercice de la puissance et les interventions militaires ont longtemps été bien acceptés par les citoyens, à la limite de l'indifférence comme les interventions en Afrique. Le passage de la défense du territoire avec un ennemi bien identifié à la sécurisation du territoire par des opérations éloignées du territoire national est aujourd'hui aussi plus difficile à légitimer pour les citoyens français, mais le seuil d'approbation est cependant plus élevé que pour les Allemands. Les *dividendes de la paix* à l'issue de la guerre froide sont aujourd'hui tempérés par le sentiment d'incertitude en matière de sécurité. À cette problématique s'ajoute le seuil de plus en plus bas d'acceptations des pertes humaines, y compris pour des militaires de carrière, dans la population[533].

[533] En Afghanistan, l'armée française a perdu 87 hommes, la Guerre d'Algérie avait fait 25 000 pertes, la Première Guerre mondiale 1,3 millions.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

CHAPITRE II

Les équilibres dans l'espace euro-atlantique, perception des menaces, priorités géopolitiques et géographie des interventions pour les Allemands et les Français

I. Les priorités allemandes et françaises

A. L'Allemagne, la France et l'OTAN

Pendant la guerre froide, la mise en œuvre effective du traité de l'Élysée de 1963 en matière de rapprochement des doctrines de défense fut rendue ineffective par les postures différentes des Allemands et de Français. Les divergences s'étaient cristallisées sur les questions suivantes : l'intégration des Allemands dans l'OTAN, tandis que les Français ne faisaient plus partie de la structure intégrée depuis 1966, la dépendance des Allemands au parapluie nucléaire américain et la posture d'autonomie nucléaire française, l'ambiguïté à propos de la défense du territoire allemand par les Français en cas d'invasion du pacte de Varsovie. Le territoire allemand avait une fonction de *glacis* pour les Français dans les perceptions des militaires allemands, car les Français étaient concentrés de manière prioritaire sur la défense du *précarré* national selon la doctrine du *sanctuaire nucléaire.*

L'unification de l'Allemagne et la disparition d'un ennemi commun avec la dissolution du pacte de Varsovie vont modifier les équilibres franco-allemands en matière de défense et de sécurité, avec pour conséquence la consolidation du rôle de l'Alliance atlantique dans la défense de l'Europe, mais aussi le décollage du projet d'Europe de la défense.

1) Le maintien de l'Alliance comme outil de stabilisation

L'*atlantisme* allemand fut avant tout une nécessité pendant la guerre froide. Le prolongement de l'attachement des Allemands à l'Alliance atlantique après la guerre froide est le signe de la poursuite de *l'ancrage occidental* de l'Allemagne depuis la Seconde Guerre mondiale. La pérennité

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

de l'Alliance atlantique dépend de la présence militaire des États-Unis en Europe, qui reste la condition pour les Allemands d'une bonne relation avec les Français afin que les États-Unis prolongent leur rôle de réassurance vis-à-vis de la sécurité européenne et tempèrent le retour des craintes françaises et européennes à propos d'un éventuel retour de la *puissance allemande.* Les États-Unis jouent le rôle de balancier des équilibres européens, et de contrepoids face à la Russie dont le cours géopolitique provoque toujours des incertitudes. La présence des États-Unis a pour fonction d'éviter selon la vision des Allemands, la formation de coalitions et les jeux de balance traditionnels en Europe, car ils doivent compter avec la méfiance latente qui perdure à leur égard[534].

Pour les Français, le maintien de l'Alliance fut perçu favorablement après l'unification allemande et les nouveaux équilibres les ont poussés à réviser leur politique vis-à-vis des États-Unis et du Royaume-Uni. Un équilibre avec l'Allemagne ne serait pas durable à long terme sans l'engagement des États-Unis en Europe, et seulement au prix de la formation d'alliances européennes au détriment de la relation franco-allemande[535]. L'Alliance atlantique s'est donc renforcée par la volonté des États-Unis de préserver ce moyen d'influence en Europe, malgré l'hostilité initiale des Russes, et malgré la distance des Français vis-à-vis de l'organisation intégrée de l'OTAN. L'appartenance de l'Allemagne unifiée à l'OTAN, a été jugée préférable à une Allemagne neutralisée au centre de l'Europe, n'appartenant à aucune alliance, et donc facteur d'incertitude de la sécurité européenne, d'autant plus qu'il n'y avait pas d'autre alternative[536]. Persuadés à ce moment-là que le maintien des troupes américaines en Europe serait difficilement acceptable pour les Allemands et qu'une réforme de l'Alliance était inévitable, l'idée a germé pour les Français d'une défense européenne comme compensation à une autonomisation de l'Allemagne et un relâchement de l'OTAN[537].

L'Alliance de nature défensive pendant la guerre froide s'est aussi transformée en outil de stabilisation pour les Allemands en direction de l'est et du sud-est. L'Europe centrale et orientale *(Ostmitteleuropa*), version élargie de la *Mitteleuropa* a joué la fonction de glacis vis-à-vis des menaces orientales pour les Allemands en raison de l'incertitude sur l'évolution de la Russie. *L'Europe de l'entre-deux* (*Zwischen-Europa*) entre Allemagne et Russie a joué le rôle de *cordon sanitaire* au XX^{e} siècle au lendemain des deux guerres mondiales, pour les Français vis-à-vis des Allemands après la Première Guerre mondiale, et pour les Soviétiques vis-à-vis des Allemands et des alliés au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Les Allemands

[534] Holger H. MAY, Deutsche Sicherheits-politik, Report Verlag, 2001, 184 S.
[535] Heinz BRILL, Geopolitische Analysen, Biblio Verlag Bissendorf, 2005, 459 p.
[536] Heinz BRILL, Geopolitik Heute, Deutschlands chance *?* Ullstein, 1994, p.139.
[537] Frédéric BOZO, Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification de l'Allemagne, De Yalta à Maastricht, Odile Jacob, p.256.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

ont cherché à éviter le retour d'un vide de puissance dans cette zone à risque et résoudre leur position géopolitique à risque au *milieu de l'Europe (Mittellage*). Les Allemands ont donc poussé à l'élargissement de l'OTAN à l'issue de la guerre froide et convaincu les États-Unis de reprendre à leur compte cette priorité par un intense lobbying politique selon Heinz Brill[538]. Le ministre de la Défense allemand Volker Rühe craignait une renationalisation de la politique étrangère de la Pologne, provoquant en retour une rivalité entre l'Allemagne et la Russie pour une zone d'influence en Pologne et en Europe centrale. Le ministre a confié comme client étatique à la *Rand*, un *think tank* américain, le soin d'élaborer un argumentaire pour l'élargissement de l'OTAN pour convaincre le gouvernement américain encore réticent à cette idée. Le chef de projet, Ronald Asmus[539], fut ensuite chargé à partir de 1997 au ministère des Affaires étrangères américain de mener à bien cette affaire[540].

Le ministre de la Défense de la République fédérale Volker Rühe, lorsqu'il a défendu l'extension de l'Alliance aux pays d'Europe centrale et orientale au Bundestag le 26 mars 1998, a souligné leur appartenance à la *communauté transatlantique* pour des raisons morales, politiques et stratégiques. Depuis le retour de *l'Allemagne au centre de l'Europe* après l'unification et la disparition du rideau de fer, la stratégie des Allemands, *ancrés à l'Ouest*, est d'élargir l'OTAN pour combler le vide de puissance au centre de l'Europe. Pour la Pologne, la République tchèque et la Hongrie, il s'agit d'un *retour en Europe* et d'intégrer l'Occident et perdre leur statut *d'Européens de l'Est*. Faire partie d'une alliance avec les États-Unis, c'est se prémunir définitivement de la domination russe, mais aussi d'équilibrer le poids de l'Allemagne réunifiée. Ils vont adhérer en mars 1999.

L'extension de l'Alliance : la stratégie de compensation des Français

Face aux perspectives d'extension de l'Alliance atlantique, les Français ont ensuite cherché à intégrer les pays d'Europe centrale dans un système de sécurité européen, avec la proposition de *confédération européenne* de François Mitterrand, et leur intégration dans l'Union de l'Europe occidentale. Cette perspective a cependant échoué. Lorsque la perspective d'adhésion à l'OTAN des pays d'Europe centrale est devenue inévitable par la pression des Américains et des Allemands, ils ont plaidé pour l'inclusion de la Roumanie et de la Slovénie[541] dans la deuxième vague de

[538] Heinz BRILL, Geopolitische Analysen, Biblio Verlag, 2005, p. 322.
[539] Ronald ASMUS de nationalité américaine fut en charge de l'antenne bruxelloise du think tank, German Marschall Fund of the United States, et à de nombreuses reprises, plaidé pour une poursuite de l'élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne.
[540] Ronald ASMUS fut le premier selon Heinz BRILL à suggérer publiquement aux États-Unis, l'élargissement de l'OTAN à la Pologne, à la République tchèque et la Hongrie.
[541] Heinz BRILL, Geopolitische Analysen, Biblio Verlag, 2005, p.325.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'élargissement de l'OTAN qui n'est pas sans rappeler la posture française vis-à-vis de l'élargissement de l'Union européenne, qui a consisté à équilibrer le renforcement supposé du poids de l'Allemagne avec l'élargissement en Europe centrale par un élargissement sur le flanc Sud-est. En mars 1999, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque deviennent membres. L'adhésion de la Bulgarie, de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Roumanie, de la Slovaquie et de la Slovénie sera effective le 29 mars 2004. Ils seront suivis par l'Albanie et la Croatie le 1er avril 2009.

2) Le projet de défense européenne

L'émergence des questions de défense au niveau européen

Dans les années 80, l'*Ostpolitik* allemande initiée dès le début des années 70, et les courants neutralistes et pacifistes en Allemagne ont été perçus avec méfiance de la part des Français. La nécessité ressentie par les Français de renforcer les liens bilatéraux et européens, couplée à la volonté allemande de lier les Français à la défense du territoire allemand va pousser à une tentative de rapprochement franco-allemand après le soutien de François Mitterrand à Helmut Kohl dans la crise des euromissiles vis-à-vis de la menace soviétique. Les Allemands ont souhaité en 1984 un rapprochement des Français vis-à-vis du commandement intégré de l'OTAN, et demandé à être consultés pour l'emploi des armes nucléaires françaises *PLUTON*, deux revendications impossibles à accepter pour les Français montrant les limites au rapprochement : la souveraineté française liée à l'arme nucléaire, élément de supériorité vis-à-vis de l'Allemagne, et la posture vis-à-vis de l'OTAN : *l'alliance, mais pas l'intégration.*

La vision française était encore portée par l'héritage gaullien. L'objectif du président Mitterrand était de renforcer l'autonomie européenne par rapport aux États-Unis sur la base du *couple franco-allemand* avec la France *puissance nucléaire* comme chef de file équilibrant la puissance économique allemande, et réengager le dialogue avec l'URSS dans une manœuvre de rééquilibrage paneuropéenne et mondiale[542]. Cet objectif rendait difficile le rapprochement avec les Allemands positionnés de manière différente sur la question de l'arme nucléaire et l'OTAN. Les différentes motivations vont cependant pousser les deux partenaires à des avancées institutionnelles[543] à la fin des années 80.

Inquiet des négociations américano-soviétiques et de la perspective d'un désengagement des États-Unis en Europe, notamment nucléaire, c'est le chancelier Kohl qui va proposer une brigade franco-allemande, et un Conseil

[542] Georges-Henri SOUTOU, L'alliance incertaine, les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996, Fayard, 1996, p. 387.
[543] Wichard WOYKE, Deutsch-französiche Beziehungen seit der Wiedervereinigung, 2.Auflage, VS Verlag für Socialwissenchaften, mai 2004, p. 129.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

franco-allemand de Défense et de Sécurité (CfaDS) en 1987. Les Français favorables à cette initiative ont posé comme condition la création d'un Conseil économique et financier franco-allemand (CEFFA), afin de pouvoir gagner en influence sur la gestion du Deutsche Mark, soulignant les liens entre les questions de défense et les questions économiques dans l'esprit des gouvernements soucieux des équilibres franco-allemands. Les deux Conseils seront créés sur la base du traité de l'Élysée, plus de 24 ans après sa signature. Un Conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS) en 1988 est créé à l'occasion du 25e anniversaire du traité de l'Élysée. La brigade franco-allemande sera créée en 1989.

Le compromis franco-allemand entre OTAN et Europe de la défense

L'impulsion pour faire avancer la coopération en matière de défense au niveau institutionnel européen est paradoxalement issue de la disparition d'un ennemi commun, avec le traité de Maastricht prenant acte de la nouvelle configuration géopolitique après la fin de la guerre froide. La stratégie du *couple franco-allemand* qui avait réussi pour les questions économiques et monétaires s'est déployée par la volonté des Français de valoriser leur rôle dans la relation franco-allemande avec pour objectif de préserver un rôle central pour les questions de défense alors que l'unification allemande renforçait encore son poids économique. Pour les Allemands, le *moteur franco-allemand* avait pour fonction le renforcement de la stratégie d'intégration politique.

Les visions sont pourtant différentes à propos des priorités institutionnelles. Dans le cadre des négociations du traité de Maastricht, les Allemands estiment que la Politique européenne de Sécurité et de Défense commune (PESD) est complémentaire de l'Alliance atlantique, tandis que les Français cherchent à développer une PESD de manière autonome.

Les Français souhaitaient faire de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), l'organe de défense européen, tandis que les Allemands la conçoivent comme un pilier européen au sein de l'Alliance atlantique. Les Français étaient en faveur de procédures de décision issue de leur conception de *l'Europe des États* avec le principe de l'unanimité comme mode central de décision, tandis que les Allemands étaient plus favorables à un système communautaire, avec un mode de décision majoritaire, dans la perspective lointaine d'une armée européenne dans un système fédéral. Les compromis franco-allemand vont refléter cette nuance dans les traités européens et les arrangements institutionnels. L'UEO, qui a la préférence des Français pour bâtir un noyau de défense européenne autonome, sera à la fois l'organe de défense européenne et le pilier de l'OTAN qui est resté l'ancrage principal de la défense de l'Allemagne. L'Eurocorps, noyau de la défense européenne créé en 1992, avec l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg, sera mis à disposition de l'UEO, ou de l'OTAN conformément aux grandes lignes du traité de Maastricht.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

À la fin des années 90, des divergences importantes persistent entre la France et l'Allemagne. La disparition de l'ennemi commun, le pacte de Varsovie, comme ciment de l'Alliance, a renforcé les perceptions asymétriques des menaces. Pour l'Allemagne, l'Europe de l'Est et du Sud-est et les régions adjacentes sont la préoccupation majeure en termes de perception des instabilités et des menaces avec les conflits en Yougoslavie. Si la décomposition de la Yougoslavie fut une préoccupation commune franco-allemande, l'Afrique reste au centre des perceptions françaises des sources d'instabilités pour l'Europe. Les Allemands sont opposés à intervenir en Afrique à la remorque des intérêts nationaux français. « *L'Eurocorps n'est pas l'Afrika Korps*[544] » avait rappelé le ministre allemand de la Défense Volker Rühe en juillet 1994, à propos de la proposition du ministre de la Défense François Léotard de son utilisation potentielle à des opérations en Afrique.

Consolidation de l'Europe de la défense et primauté de l'OTAN

L'OTAN a survécu à la guerre froide, et son investissement dans les conflits en Yougoslavie a renforcé son caractère incontournable. L'approche française a changé à partir de 1995. Le rapprochement avec l'Alliance s'est accéléré en faisant à nouveau siéger le ministre français de la Défense et son chef d'État major à l'OTAN. Jacques Chirac obtient la réaffirmation de *l'identité européenne de sécurité et de défense*, reconnue en 1991. Cette perspective ouvre la possibilité à l'UEO de mener une opération autonome avec les moyens de l'Alliance, mais sans duplication de la chaîne de commandement qui reste au Commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR) à l'OTAN (le commandant du SACEUR est en même temps le commandant en chef des armées américaines en Europe), assortie d'une promesse de retour négocié de la France dans les commandements intégrés. Toutefois un concept franco-allemand approuvé à Nuremberg le 9 décembre 1996, souligne parallèlement la *« communauté de destin qui unit la France et l'Allemagne*[545] *»*. La négociation sur le retour dans la structure intégrée échouera sur le refus des États-Unis de lâcher le commandement Sud de l'OTAN.

L'élan donné à la politique européenne de sécurité et de défense avait été initié sur le plan institutionnel par le traité de Maastricht, mais la guerre du Kosovo en 1998 a mis en lumière les insuffisances opérationnelles européennes. Après les accords franco-britanniques de St Malo, le

[544] Michael MEIMETH, La France et l'avenir de la sécurité européenne après la fin de la guerre froide : une perception allemande.
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/FD001168.pdf

[545] Concept franco-allemand en matière de sécurité et de défense, approuvé par le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité lors de la 16e session le 9 décembre 1996 à Nuremberg.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

développement institutionnel, mais aussi la fixation d'objectifs concrets de développement des capacités de la politique de sécurité et de défense européenne fut accéléré sous présidence allemande au Conseil européen de Cologne. Sous présidence finlandaise à Helsinki en 1999, les *Headline goals* donnent pour objectif à l'UE de pouvoir mobiliser 60 000 hommes pendant 60 jours[546]. Les outils de gestion de l'UEO seront intégrés à l'Union européenne qui a repris à son compte les *missions de Petersberg.*

Les attentats du 11 septembre 2001 vont souder les Européens derrière les États-Unis, et les membres de l'OTAN vont s'engager en Afghanistan. La lutte contre le terrorisme et la solidarité transatlantique va aussi se répercuter sur une plus grande attention accordée aux questions de sécurité et de défense au sein de l'Union européenne. La première *stratégie européenne de sécurité* fut adoptée en 2003, et affirme la posture européenne dans la nouvelle situation géopolitique issue du 11 septembre. La création de *Battle groups* en 2004, à la suite d'une opération autonome en Afrique au Congo pour sécuriser les élections en 2003, a renforcé les capacités potentielles de l'Union. La Convention sur l'avenir de l'Europe fut aussi l'occasion d'initiatives franco-allemandes dont des éléments importants ont été repris et sont présents dans le traité de Lisbonne comme les clauses de solidarité commune. La guerre en Irak fut pourtant un revers sérieux pour la capacité des Européens à s'entendre, au-delà des objectifs institutionnels.

L'opposition à la guerre en Irak va relancer la stratégie du *couple franco-allemand*. À l'occasion du 40e anniversaire du traité de l'Élysée le 22 janvier 2003, le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité souligne que l'objectif de la PESD, est d'atteindre une *Union de défense et de sécurité européenne*. Cet objectif fut repris par le sommet consacré à la défense le 29 avril 2003 à Bruxelles, entre l'Allemagne, la France, la Belgique et le Luxembourg. La capacité d'entrainement du *couple franco-allemand* est restée toutefois limitée par la priorité accordée par la plupart des États membres au lien transatlantique. L'attachement prioritaire des Allemands à l'Alliance atlantique malgré cet épisode, le départ de Gerhard Schröder et l'arrivée d'Angela Merkel à la chancellerie allemande va briser cette dynamique.

De plus, l'approche supranationale des Allemands et intergouvernementale des Français ne coïncide en réalité pas entièrement. Les Allemands mettent l'accent sur les capacités en termes de composantes civiles et policières pour les opérations extérieures. En décembre 2004, *les capacités civiles 2008 (Headline civilian goals 2008)* sont approuvées selon cette logique. Les réductions de personnels et les économies sont aussi une priorité.

[546] Une opération de l'UE d'une telle ampleur n'a toutefois pas encore eu lieu et les objectifs n'étaient toujours pas remplis en 2013.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'unification allemande et l'élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale, a renforcé le poids des visions euro-atlantique en Europe. En se rapprochant de l'OTAN, les Français se sont donc plus rapprochés de la vision allemande de *l'Europe de la défense* que de la vision gaullienne. Les Français ont changé de posture en choisissant de se rapprocher au préalable de l'OTAN pour construire un pilier européen de la défense, et non plus l'inverse. Si les Français se sont rapprochés de l'OTAN, les liens entre l'Allemagne et l'OTAN ne sont plus aussi forts que durant la guerre froide. Le refus des gouvernements allemands de s'engager dans une *relation spéciale (Partnership in Leadership)* avec les États-Unis pour faire valoir une posture de chef de file en Europe, la priorité donnée à la défense du territoire allemand selon l'article V par rapport aux opérations hors zone, la réticence des Allemands à une *OTAN globale* où ils risqueraient de se faire entraîner dans des opérations militaires dans des zones où ils ont peu d'intérêts stratégiques, mais aussi le sous-financement chronique de l'armée allemande et la priorité aux opérations civiles créent des malentendus croissants entre les gouvernements allemand et américain.

Le dilemme souligné par Georges-Henri Soutou au milieu des années 90 reste aussi d'actualité[547]. Les Allemands qui partagent avec les Français l'idée d'une défense de l'Europe plus autonome vis-à-vis de l'Alliance atlantique, sont portés par la vision d'une Europe intégrée comme *puissance de paix* qui n'a pas la préférence des Français portés par *l'Europe puissance*. Les Allemands qui sont moins favorables à une Europe intégrée et plus favorables à la puissance militaire sont *atlantistes*. C'est dans ce contexte que le nouveau président français Nicolas Sarkozy va aller au bout de cette logique avec le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN. En levant cet obstacle qu'il considérait comme idéologique, il a annoncé vouloir obtenir un rapprochement significatif franco-allemand et franco-britannique, mais aussi européen, sur les questions de défense et sécurité.

B. Le scepticisme allemand face au retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, et à l'ambition européenne française

1) Alliance atlantique, Union européenne, livres blancs, traité de Lisbonne

Le traité de Lisbonne donne compétence à l'Union pour *« la définition progressive d'une politique de défense commune qui peut conduire à une défense commune »* (Article 24 TUE). Le passage éventuel à la défense commune doit être décidé par le Conseil européen à l'unanimité. *L'Europe de la défense* reste toutefois tributaire de la priorité donnée à l'OTAN. le

[547] Georges-Henri SOUTOU, L'alliance incertaine, Les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996*,* Fayard, 1996, p. 43.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

traité précise : *« La politique de l'Union au sens de la présente section n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres, elle respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord pour certains États membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre. »* (Article 42 § 2 TUE).

Les Allemands accordent à l'Alliance atlantique une importance plus grande qu'à l'Union européenne en matière de sécurité et de défense. Les Français se sont rapprochés de l'alliance depuis la fin de la guerre froide, mais persistent dans leur objectif d'une montée en puissance de l'Europe de la défense au sein de l'Union européenne (planche 49).

Le libre blanc allemand 2006[548] a ainsi souligné *« la centralité du partenariat transatlantique et de la relation avec les États-Unis »* « *L'Allemagne est résolue à utiliser sa plus grande liberté et marge de manœuvre dans un monde globalisé à contrer les crises qui menacent sa sécurité avec ses alliés et partenaires »*. La poursuite à l'avenir du partenariat transatlantique dans l'Alliance et l'entretien d'une relation étroite avec et confiante avec les États-Unis restent un objectif central de la politique étrangère et de sécurité allemande, car *« on ne peut répondre aux questions de fond à propos de la sécurité européenne de manière actuelle ou future, que de manière commune avec les États-Unis ».* Le traité de coalition CDU-CSU-FDP[549] a réaffirmé la priorité à la relation avec les États-Unis, qui *« donne du poids »* à l'Allemagne en Europe et dans le monde et de ses intérêts avec l'OTAN comme *« ancrage principal »* de la sécurité allemande (p.118).

Le territoire allemand, enjeu pendant la guerre froide, est un *hub* pour les armées américaines qui se projettent en Eurasie, à partir de la base de l'OTAN de Ramstein où transitent les soldats et matériels pour l'Afghanistan.

Pour l'Allemagne, l'Union européenne remplit deux fonctions principales : *« L'Union européenne existe pour la stabilité politique, la sécurité et la prospérité de l'Allemagne et de ses autres membres »*. En dehors de l'Europe, *« l'UE représente un modèle pour une communauté d'intégration politique et économique comme modèle-type, qui pourra être utilisé pour l'exportation de la stabilité et la prospérité. »* Le livre blanc allemand mentionne aussi la contribution de la relation franco-allemande pour le renforcement de la PESD et le Royaume-Uni pour sa contribution à la sécurité transatlantique et européenne (p.38).

[548] Weissbuch 2006 Zur Sicherheitspolitik Deutschland und zur Zukunft der Bundeswehr, Bundesministerium der Verteidigung, 149 p.

[549] Traité de Coalition, Wachstum, Bildung, Zusammenhalt, Koalitionsvertrag zwischen CDU, CSU und FDP, 17. Legislaturperiod. 132 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Pour les Français[550], *« l'Alliance atlantique joue un rôle central dans la sécurité de l'Europe. Elle est essentielle à la sécurité de la France »*, mais la France plaide pour une *« rénovation de l'OTAN »* (p.99) qui *« doit entrainer un meilleur partage des responsabilités entre Américains et Européens »* (p.107). Les Français parlent d' *« ambition européenne »* dans le livre blanc. La priorité est de renforcer la capacité de gestion des crises. Les Français sont par ailleurs favorables à l'élaboration d'un livre blanc européen de défense et de sécurité (p.97). Sa valeur ajoutée est d'être *« la seule organisation capable de mobiliser des instruments économiques, commerciaux, diplomatiques et militaires »* (p.82), ce qu'on appelle en jargon européen, le civilo-militaire. Les progrès sont considérés comme « *fragiles* » (p.84) et l'UE ne s'est impliquée avec ses moyens militaires ou civils que dans des crises d'ampleur relativement limitée. L'objectif est une *« complémentarité »* entre l'OTAN et l'UE, mais aussi une « *autonomie de décision* » des deux organisations (p.102).

Selon le livre blanc français, *« deux positions extrêmes doivent être écartées ».*

« L'une assignerait à l'Union européenne la simple tâche d'être l'agence civile de l'OTAN. De toute évidence, l'Union a un objectif beaucoup plus large, une mission politique globale, et son action couvre un vaste spectre, y compris militaire. L'autre demanderait à l'Union européenne d'assumer la mission d'autodéfense collective de ses membres. Or, la défense commune est la fonction première de l'OTAN, comme le précise l'article V du traité de Washington. Les perspectives ouvertes par le traité de Lisbonne ne remettent pas en cause le rôle de l'OTAN pour la défense collective des pays européens qui en sont membres ». « Sur cette base, il est possible de mettre un terme aux débats récurrents sur un partage des tâches qui serait défini a priori entre l'Union européenne et l'OTAN. Il serait irréaliste de vouloir réserver à l'OTAN les opérations de haute intensité et à l'Union européenne les conflits dits de basse intensité, la stabilisation ou la reconstruction. L'analyse des conflits montre en effet que les moyens nécessaires sont largement communs et que les différentes phases ne se succèdent pas de manière linéaire. Un partage géographique ne serait pas davantage opérant, comme l'a montré l'exemple des Balkans, où l'engagement militaire des États-Unis a entraîné le recours à l'OTAN, ou celui de la mission européenne à Aceh en Indonésie. » (p.101) Cette posture déclaratoire héritée des représentations géopolitiques gaullistes sont de plus en plus en décalage avec les réalités : le rapprochement de la France avec l'OTAN depuis la fin de la guerre froide, et l'absence de partenaires européens partageant cette ambition française pour une Europe de la défense aboutissant de facto à la primauté de l'OTAN.

[550] Le Livre Blanc*,* Défense et sécurité nationale, Odile Jacob, La documentation française juin 2008, 322 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

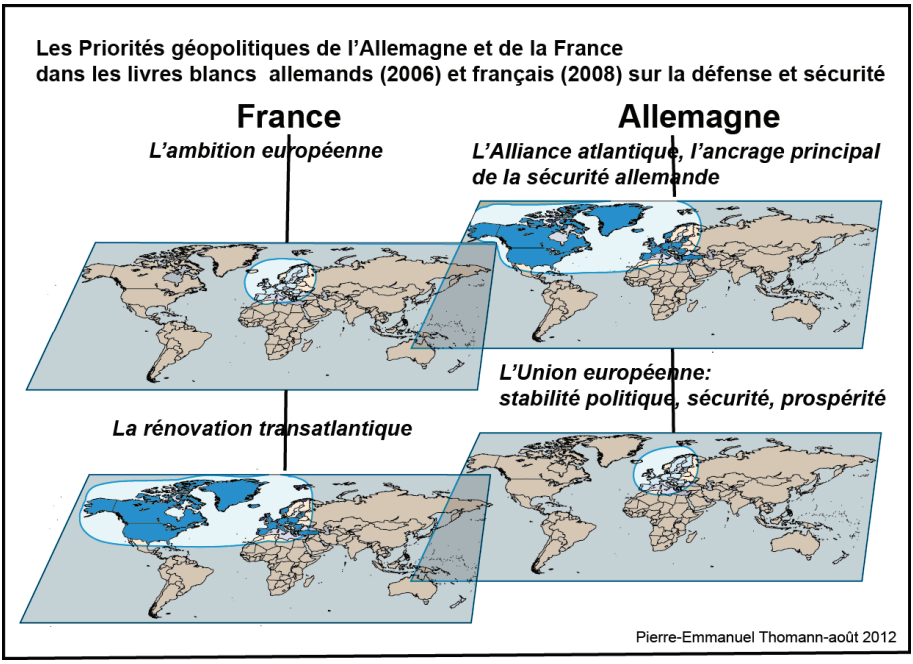


Planche 49. Les priorités géopolitiques allemandes et françaises dans les livres blancs allemands (2006) et français (2008) sur la défense et la sécurité

Le retour de la France au commandement intégré de l'OTAN

Le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, excepté pour les questions nucléaires, a été acté au sommet de l'OTAN de Strasbourg-Kehl les 3 et 4 avril 2009. L'OTAN a par la suite adopté un nouveau concept stratégique le 19 novembre 2010 au sommet de Lisbonne. Ce changement a fait naître l'espoir d'un rapprochement franco-allemand sans précédent sur les questions de défense et de sécurité.

Avec le retour de la France dans la *famille occidentale*, la stratégie d'équilibre vis-à-vis des États-Unis se ferait désormais à l'intérieur de l'Alliance, et non plus à l'extérieur, par l'obtention de postes stratégiques, ou par la promotion d'une alliance interne des Européens. Le président Sarkozy a annoncé de manière explicite dans son discours du 11 mars 2009 qu'*« en concluant ce long processus, la France sera plus forte, la France sera plus influente. Pourquoi ? Parce que les absents ont toujours tort. Parce que la France doit codiriger plutôt que subir. C'est l'idée que je me fais de la France. Ce processus de rapprochement avec l'OTAN n'est qu'une pierre dans un processus plus vaste qui vise à conforter et à développer l'indépendance de la nation*[551]*. »* Le Colonel Claver en poste à la représentation permanente de la

[551] Discours du président de la République Nicolas Sarkozy, La France, la défense européenne et l'OTAN au XX^{e} siècle, Colloque de la Fondation pour la recherche stratégique, Paris, 11 mars 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

France auprès de l'Union européenne confirme au cours d'un entretien[552] que *« Le retour de la France dans l'OTAN répond à une stratégie d'influence au sein de l'OTAN »*.

Les conditions pour un nouveau rapprochement avec la structure de commandement ont été énoncées dans le livre blanc et soulignent la volonté de maintenir l'autonomie stratégique de la France[553].

La France siège désormais à nouveau au Comité des plans de défense *« qui fonctionnent par consensus et n'entament en rien la souveraineté nationale »*.

La France ne participe pas au groupe des plans nucléaires *« compte tenu de l'indépendance complète des moyens nucléaires »*. L'arme nucléaire, symbole de la souveraineté française depuis le général de Gaulle, n'est pas entamée.

Cette nouvelle posture devait tout de même rapprocher les Français de celle des Allemands qui insistent sur la complémentarité entre l'OTAN et la PESD. Le retour des Français dans les commandements intégrés a pourtant rencontré un certain scepticisme de la part des Allemands. La non-réintégration au groupe des plans nucléaires a confirmé aux Allemands que les Français voulaient toujours préserver un statut à part, un rang supérieur aux autres membres. Le général Lidsba[554], représentant permanent-adjoint de la délégation militaire de l'Allemagne auprès de l'OTAN à Bruxelles est d'avis que *« la volonté gaullienne de la France de forger un pôle européen dans un monde multipolaire est toujours présente »*.

Peter Weilemann[555] a souligné que *« pendant la guerre froide, la France a cherché à être le chef de file de l'Ouest de l'Europe pour faire contrepoids aux États-Unis. Mais avec la fin de la guerre froide, cette stratégie est tombée. La réunification et l'élargissement à l'Est donne plus de poids à l'Allemagne et on peut penser que le rapprochement de la France avec les USA est destiné à compenser cette perte de puissance. »*

---

[552] Entretien avec le colonel CLAVER, 1er avril 2009, Bruxelles.

[553] *« - La liberté d'appréciation des autorités politiques françaises : une pleine participation de la France n'implique aucune automaticité dans sa contribution aux interventions de l'OTAN. L'Alliance atlantique est une alliance de nations souveraines, où les décisions politiques se prennent par consensus. La France conservera donc sa liberté totale d'appréciation et de décision, en toutes circonstances.*

- L'indépendance nucléaire de la France : les capacités nucléaires comme la stratégie de dissuasion française restent hors du cadre de l'OTAN.

- La liberté de décision sur l'engagement des forces françaises. Aucune force française ne sera placée en permanence sous le commandement de l'OTAN en temps de paix. En fonction de ses intérêts de sécurité et de ses besoins, la France gardera la maîtrise totale de l'utilisation de ses capacités d'intervention extérieure (p.110). »

[554] Entretien avec le général LIDSBA, Représentant permanent adjoint de la délégation militaire de l'Allemagne auprès de l'OTAN, 27 novembre 2008.

[555] Entretien avec Dr WEILMANN, directeur de la Konrad Adenauer Stiftung, Bruxelles, 18 novembre 2008 (décédé en décembre 2010).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Les Allemands contre les initiatives de la présidence française de l'Union en 2008 et l'Europe de la défense

Le désaccord sur une nouvelle stratégie européenne de sécurité

La présidence française en 2008 avait placé la thématique de la défense au rang de priorité. Les Français ont notamment souhaité élaborer une nouvelle stratégie européenne de sécurité plus ambitieuse que celle élaborée en 2003, dans le prolongement du livre blanc français de la défense. Cette initiative a rencontré l'opposition des Allemands[556].

La stratégie européenne de sécurité[557] élaborée en 2003 se concentre sur trois objectifs stratégiques :

- l'Union doit s'engager avec toute la palette de ses instruments le plus en amont possible et si possible avant que la crise ne se développe,
- favoriser la constitution un espace de stabilité dans le voisinage immédiat de l'Union,
- la promotion des droits de l'homme et renforcement de la communauté des États et des organisations internationales.

Dans le document, le rôle primordial de la charte des Nations unies est souligné, ainsi que le caractère *« irremplaçable »* des relations transatlantiques et le partenariat équilibré avec les États-Unis d'Amérique. Le document se borne à souligner que *« notre histoire, notre géographie et nos liens culturels nous mettent en relation avec chaque partie du monde : nos voisins du Moyen-Orient, nos partenaires en Afrique, en Amérique latine et en Asie »*. Des relations plus étroites avec la Russie sont préconisées, mais aussi des partenariats stratégiques avec le Japon, la Chine, le Canada et l'Inde. L'identification des menaces est décrite sur un mode thématique avec la prolifération des armes de destruction massive, les conflits régionaux, la déliquescence des États, la criminalité organisée.

La stratégie européenne de sécurité : adaptée aux ambitions de l'Allemagne, insuffisante pour la France

Selon le livre blanc[558] français, l'Union européenne incarne, pour la France, *« la volonté de promouvoir des relations internationales construites sur des règles »,* et *« une approche commune de la prise de décision »*

[556] Selon Claire DEMESMAY et Ronja KEMPIN, les Allemands ont bloqué l'agenda ambitieux des Français, car ceux-ci ont négocié en priorité le retour dans les commandements intégrés de l'OTAN avec les Américains et les Britanniques et non pas les Allemands. https://ip-journal.dgap.org/en/ip-journal/topics/elys%C3%A9e-treaty-turns-50-golden-anniversary-hangover

[557] Une Europe sûre dans un monde en mutation, Stratégie européenne de sécurité, Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, 12 décembre 2003, 43 p. http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/librairie/PDF/QC7809568FRC.pdf

[558] Le Livre Blanc*,* Défense et sécurité nationale, Odile Jacob, La documentation française juin 2008, 322 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

(p.124). Le livre blanc français souligne que la *stratégie européenne de sécurité* insiste sur la nécessité de fonder la sécurité internationale sur un « *multilatéralisme efficace »*, impliquant la mise en œuvre d'une diplomatie qui a pour objet principal de poursuivre des objectifs concrets par *« une voie qui n'est pas d'abord celle de la force militaire »* (p.124). Si les aspects positifs de la stratégie européenne de sécurité ont été soulignés dans le livre blanc, le gouvernement français ne la considère pas moins comme insuffisante et a souhaité sa refonte à l'occasion de sa présidence de l'UE. La perception de la *stratégie européenne de sécurité* par le ministère français de la Défense est à ce titre intéressante. Dans le document « Préparer les engagements de demain-2035[559] », il y est souligné que *« la réflexion sur l'évolution des intérêts nationaux apparaît donc d'ores et déjà indissociable de celle portant sur les intérêts européens »*, en ce qui concerne la *« stratégie européenne de sécurité »* adoptée en 2003, *« les lacunes demeurent nombreuses dans la définition d'une vision commune entre les partenaires européens* «, « *la hiérarchisation des menaces, l'usage de la force militaire, la place des Nations unies, sont évasifs et il n'y a ni précision ni hiérarchisation des intérêts communs face aux intérêts nationaux »*. Pour les auteurs du document, *« elle ne peut être ainsi perçue comme le reflet d'une prise de conscience de soi de la défense d'une souveraineté puisque l'Union se définit également par ses frontières, ses biens, son corpus juridique. Il s'agit bien d'intérêts spécifiques européens »* (p.9).

La France considère qu' *« il serait naturel que l'Union européenne se dote d'un Livre blanc européen en matière de défense et de sécurité[560] »* (p.97).

---

[559] Préparer les engagements de demain, 2035, ministère de la Défense, juin 2007, 69 p.

[560] Celui-ci pourrait comprendre :

– une analyse européenne commune des menaces et du système international, laquelle pourrait inspirer ensuite les documents nationaux en matière de politique de défense et de sécurité ;

– un réexamen de l'évolution des grands pôles de puissance dans le monde, prenant notamment davantage en compte l'affirmation de l'Asie

– une définition des intérêts de sécurité communs à l'Union

– la délimitation précise de l'articulation, au niveau de l'Union, entre la sécurité intérieure et la politique de gestion des crises à l'extérieur. La continuité devrait faire partie de ce corps de doctrine stratégique européenne : le terrorisme, le crime organisé sont des exemples types des menaces internes dont les racines se situent souvent hors des frontières de l'Union ; la question de la sécurité énergétique relève de cette même logique ; enfin, par leurs effets potentiellement globaux, les risques sanitaires, technologiques, environnementaux peuvent également impliquer la nécessité d'un recours aux moyens de sécurité et de défense ;

– une rationalisation des missions de l'Union (prévention, gestion, stabilisation des crises), assortie de l'identification des instruments et capacités nécessaires pour la réalisation de ces missions

– un cadre doctrinal pour l'intervention extérieure et l'usage de la force

– une stratégie de communication transparente à l'égard des citoyens.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Du point de vue du livre blanc allemand, la perception est sensiblement différente, car la stratégie européenne de sécurité *« est à l'unisson avec les objectifs et les intérêts de la politique sécurité de l'Allemagne »* (p.41).

La désignation de la menace et la question institutionnelle

Selon le Colonel Claver[561], *« l'idée française initiale était de faire un parallèle entre le Livre blanc de la France et la stratégie européenne de sécurité ».* Mais *« l'Allemagne était opposée à une nouvelle stratégie européenne de sécurité, car elle craignait que l'Union européenne perde ce qui avait déjà été acquis avec les nouveaux États membres dans le document de 2003. Après la guerre entre la Russie et la Géorgie, la Pologne et la Lituanie voulaient mettre la Russie sur une liste noire et cela ne pouvait pas être accepté par l'Allemagne. »* Selon Armand Franjulien[562], administrateur à la sous-commission défense du Parlement européen *« le moment était effectivement difficile avec la crise Russie Géorgie, il y avait risque de recréer la division comme à propos de l'Irak. La représentante allemande Helga Schmid dans l'équipe de Solana, Haut représentant de l'UE au Conseil, a estimé que la révision n'aboutirait peut-être pas à un consensus ». « Le compromis fut de ne pas citer les régions ni pays, et d'inclure les nouvelles menaces comme la sécurité énergétique et de donner la priorité au voisinage. »*

Pour le Colonel Erwin Mattes[563], *« le renouvellement de la stratégie européenne de sécurité souhaitée par Nicolas Sarkozy sous présidence française tous les 5 ans n'a pas été relayé par l'Allemagne qui considère que depuis 2003, la situation n'a pas fondamentalement changé. Un renouvellement n'est pas nécessaire. En plus de la réticence allemande à ouvrir à nouveau le débat après la guerre Russie-Géorgie et les méfiances des nouveaux États devenus membres de l'UE en 2004, il y a la question de la non-clarification des questions institutionnelles sur le contrôle démocratique des opérations militaires et l'implication du Parlement européen. »* À propos de la question institutionnelle, le colonel Eckart Klink[564] souligne que *« pour l'Allemagne, il faut la légitimité et construire les institutions avant d'aller de l'avant. Il faut s'entendre sur le cadre ». « Mais quels sont les objectifs pour agir ensemble ? Pour l'instant les décisions sont prises au niveau national, et pas au Parlement européen. »*

[561] Entretien avec le Colonel Cyrille CLAVER, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, 1er avril 2009.
[562] Entretien avec Armand FRANJULIEN, administrateur à la sous-commission Défense du Parlement européen, 9 décembre 2008.
[563] Entretien avec le colonel Erwin MATTES, Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, 25 septembre 2009.
[564] Entretien avec le Colonel Eckart KLINK, Conseil européen, novembre 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le bilan de la présidence française

À l'issue du désaccord sur un renouvellement de la stratégie européenne de sécurité, un simple rapport[565] fut adopté le 11 décembre 2008. La stratégie affichée de l'UE : comme l'UE n'est pas responsable de la défense de l'Europe, son approche se focalise sur la notion de sécurité selon une approche globale. Toutes les politiques de l'Union sont mobilisables et pas seulement la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). La politique d'élargissement de l'Union et la politique européenne de voisinage (PEV) sont considérées comme des outils de stabilisation au-delà des frontières actuelles de l'Union. Au niveau global, la doctrine est le *multilatéralisme*, c'est-à-dire privilégier les négociations entre les acteurs par rapport aux rapports de forces. Sa stratégie est de *juridiciser* les relations internationales pour pacifier son environnement géographique. Son allié principal, sont les États-Unis avec qui elle veut travailler en complémentarité et en partenaire. En dehors de cette priorité clairement affichée, ainsi que son pourtour géographique immédiat, il n'y a pas de hiérarchie claire entre tous les partenaires. L'UE n'a pas d'*ennemis*, mais l'Iran et la Russie font l'objet de critiques explicites. Ses missions extérieures sont basées sur le civilo-militaire ou les opérations civiles et humanitaires. La coopération avec d'autres organisations internationales comme les Nations unies, l'OTAN, l'ONU, l'OSCE est aussi mise en avant.

Les avancées en matière de PSDC à l'issue de la présidence française

- la première opération maritime de l'UE, l'opération *ATALANTE*
- une mission civile autonome en Géorgie à l'issue de la guerre Russie Géorgie
- le lancement de la mission civile *EULEX* au Kosovo
- la poursuite de la mission *EUFOR TCHAD/RCA*
- le lancement d'un projet de modernisation des hélicoptères et d'entraînement de leurs équipages en collaboration avec l'OTAN
- la création d'une flotte de transport stratégique aérien, et la création d'une unité multinationale *A400M* ainsi que l'engagement de renforcer l'interopérabilité aéronavale
- la décision de développer les capacités européennes de renseignement spatial grâce à la mise à disposition d'imagerie militaire au profit du centre satellitaire de l'Union européenne

[565] Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie européenne de sécurité, Assurer la sécurité dans un monde en mutation, 11 décembre 2008, 12 p.
http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressdata/FR/reports/104632.pdf

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

- le programme MUSIS prépare une nouvelle génération de satellites.
- la création d'un *Erasmus militaire*, avec des échanges de jeunes officiers en formation initiale, pour améliorer l'interopérabilité des personnels européens
- une directive visant à faciliter les appels d'offres européens pour les marchés de défense et de sécurité

Les échecs

Outre l'abandon de l'élaboration d'une nouvelle stratégie de sécurité européenne, la proposition de création d'un nouveau quartier général européen n'a pas convaincu les Britanniques qui ont opposé leur veto en juillet 2011. La formation d'une coopération renforcée en matière de défense entre les grands pays selon le principe d'une avant-garde et suggérée par les Français n'a pas non plus vu le jour.

Le problème de la PSDC se situe principalement au niveau de la volonté politique que les arrangements institutionnels les plus sophistiqués, ou l'amélioration des capacités ne sont pas en mesure de remplacer. Les difficultés proviennent des éléments suivants :

- le désaccord sur les priorités géographiques d'intervention
- les *Battle group (groupements tactiques)* et la *force de réaction rapide* sont difficilement déployables rapidement en raison des procédures démocratiques en Allemagne qui exigent l'approbation du Bundestag pour les opérations extérieures
- les dépenses en matière de défense en Allemagne sont plus faibles par rapport à la France et au Royaume-Uni
- l'écart entre les objectifs affichés et les capacités qui ne sont jamais atteintes reflètent un désintérêt à mettre les questions de défense en priorité par l'absence de menace directe aux frontières
- la dispersion des différentes opérations extérieures et leur taille modeste, leur impact et la valeur ajoutée est difficile à mesurer (voir planche 58 sur les opérations extérieures européennes), les opérations de l'UE ont pour fonction de permettre à des États peu expérimentés en matière militaire et des États plus aguerris de coopérer. Si cette perspective convient plus aux Allemands, les Français ne se satisfont pas de la spécialisation dans les conflits de basse intensité.

Les incertitudes de l'Europe de la défense et de la sécurité

Les *Battle groups* (*groupements tactiques*), sont des forces de réaction rapide mises à disposition par deux groupes de pays menés par un chef de file pour assurer une permanence de six mois afin de faire face aux crises éventuelles sur deux théâtres différents. Ces forces permanentes n'ont encore jamais été mises en opération. Les Français et les Britanniques ont initié ce

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

processus au niveau bilatéral et les Allemands les ont rejoints en 2004. Entre 2005 et 2013, les Allemands sont les seconds contributeurs de troupes après les Français. Les Allemands soumettent l'emploi de ces groupements à des conditions restrictives en ce qui concerne l'intensité des combats[566] en dehors du cadre de la défense territoriale. La restriction des missions de l'UE aux missions Petersberg[567] confiée à l'UEO en 1992 et reprises dans le traité d'Amsterdam perdure et l'Union s'oriente vers la gestion civilo-militaire avec l'incorporation d'objectifs civils[568]. On l'a dit, les Français privilégient une interprétation large avec la possibilité d'agir dans des missions de combat, tandis que les Allemands privilégient le spectre bas dans les missions sur des théâtres extérieurs.

L'idée de ces groupements a surgi après l'opération *ARTEMIS* au Congo en 2003, pour stabiliser le pays et s'interposer entre les rebelles et les troupes gouvernementales. Une opération de ce type ne s'est pas renouvelée depuis. Lorsque les Français ont proposé d'utiliser ces groupements tactiques en 2006 au Congo pour sécuriser les élections, les Allemands s'y sont opposés arguant de la taille trop faible des groupements et de leur non-adéquation pour une telle mission. Le refus des Allemands prend sa source dans le soupçon d'une instrumentalisation de cet outil européen pour les intérêts des anciennes puissances coloniales, la France en particulier[569]. Les Allemands se sont engagés comme *nation-cadre* et ont pourtant contribué en troupes en dehors de ce nouvel outil à l'occasion de l'opération *EUFOR Congo*, en 2006. Les Allemands se sont pourtant opposés une nouvelle fois à leur utilisation pour l'opération *EUFOR Tchad-RCA* en 2008. La présidence suédoise de l'Union en 2009 a proposé de rendre leur utilisation plus flexible, notamment dans des opérations de plus haute intensité, mais les Allemands ont décliné toute contribution future selon un tel format.

Les difficultés de la complémentarité PSDC/OTAN

Le schéma *Berlin plus*, qui permet à l'Union d'utiliser les moyens de planification de l'OTAN n'a été utilisé que deux fois dans les Balkans. Comme l'Union européenne ne possède pas de réel quartier général européen, l'un des objectifs de la complémentarité affichée avec l'OTAN est de pouvoir utiliser ce schéma et éviter les duplications que refusent les

[566] En cas de résistance de rebelles au moyen d'armes légères, durant une opération de type humanitaire.

[567] Missions humanitaires et d'évacuation ; missions de maintien de la paix ; missions de forces de combat pour la gestion de crise, y compris les missions de rétablissement de la paix.

[568] Le Conseil européen de Santa Maria da Feira a décidé en juin 2000 de sélectionner quatre domaines d'action civile prioritaires : la police, le renforcement de l'État de droit, le renforcement des administrations civiles et la protection civile.

[569] Ralf KUHNE, Game Changer order Papiertiger, ADLAS, Magazin für Aussen-und Sicherheitspolitik, Ausgabe 1 2012. http://adlasmagazin.files.wordpress.com/2012/03/adlas-0112.pdf

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Britanniques, mais aussi les Allemands. Ce précédé est toutefois bloqué par le différend qui oppose la Turquie[570] membre de l'OTAN, mais pas de l'UE et la République de Chypre membre de l'UE, mais pas de l'OTAN. La Turquie bloque le processus malgré les dispositions du traité de Lisbonne qui prévoient une prise en compte des pays tiers dans le processus de la PSDC. Le schéma *Berlin plus* donne aussi *de facto* un droit de regard des États-Unis sur les opérations européennes, même s'ils n'y participent pas.

II. Perception de la menace et priorités géopolitiques

Il est difficile d'appréhender la perception spatiale des menaces, les priorités géopolitiques et les priorités géographiques en termes d'intervention, ou de coopération. Les recoupements de l'information à partir des documents officiels divers, mais aussi les entretiens individuels, et la littérature provenant des experts ou universitaires aident à mieux cerner une réalité mouvante, complexe et sensible selon les interlocuteurs.

Les documents officiels de défense comme les livres blancs constituent des cadres pour l'action. L'interprétation des priorités géopolitiques issues de la comparaison des documents de réflexion stratégique, doit être complétée par la prise en compte des opérations extérieures dans l'espace et dans le temps, des actions diplomatiques et des politiques d'alliances pour confronter la réalité du terrain aux stratégies affichées.

A. Les menaces et risques principaux selon l'Allemagne et la France

1) L'évolution de la menace après la guerre froide

Depuis la fin de la guerre froide, la situation en ce qui concerne les questions de défense pour les Allemands et les Français correspond à un gain de sécurité. Le livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France[571] souligne que depuis la disparition de l'URSS, *« aucune menace existentielle à caractère militaire ne pèse sur notre pays, ni sur l'Europe. La France est au centre d'une Europe sûre où les fondements de la paix civile sont solides. »* (p.14)

---

[570] Selon un dossier de la documentation française, *« comme les décisions de l'OTAN se prennent à l'unanimité, la Turquie exigeait un droit de regard sur l'accès des Européens aux ressources de l'Alliance (utilisation des forces turques au service de l'OTAN). Si la Turquie n'a pas obtenu la participation au processus de décision qu'elle réclamait, elle a néanmoins reçu la garantie que la future force de défense européenne n'interviendrait pas dans les domaines où ses intérêts sont en jeu (mer Égée, Chypre, Caucase par exemple).*
D'ailleurs, le traité de Nice prévoit une large "consultation" des pays partenaires. En revanche, c'était au tour de la Grèce de refuser le texte de compromis négocié avec la Turquie, ce veto bloquant la conclusion de l'accord de coopération entre l'OTAN et l'UE. » http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/europe-defense/chronologie.shtml

[571] Livre Blanc sur la Politique étrangère et européenne de la France, 2008-2020, La France et l'Europe dans le monde, sous le présidence d'Alain Juppé et de Louis Schweitzer, 2008, 136 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Avec la dissolution du pacte de Varsovie et la disparition de l'URSS, les menaces à la stabilité européenne et mondiale sont ressenties en Allemagne comme en France de manière plus diffuse, imprévisible, et diverse. Le risque le plus important pour le territoire national est une attaque terroriste, ou la menace balistique. Et dans un cas extrême, la menace nucléaire. Les États faibles menacés d'éclatement sont considérés comme tout aussi menaçants que des États forts par l'exportation d'instabilité. En l'absence d'un ennemi clairement identifié et unique remplacé par l'incertitude et son corollaire, la *surprise stratégique*, la question des expositions asymétriques en fonction de la position géographique de l'Allemagne et de la France et des représentations et perceptions associées face à ces instabilités issues des tropismes géographiques et des expériences historiques prend de l'importance. À la vision *Est-Ouest* de la défense de l'Europe, s'est aussi substituée une conception plus globale de la sécurité avec un renforcement des liens entre sécurité intérieure et sécurité extérieure depuis les attentats du 11 septembre 2001. Les livres blancs des deux pays sont ainsi consacrés à une stratégie de sécurité nationale, englobant la défense stricto sensu, mais aussi la sécurité des populations et du territoire. Cette notion est nouvelle dans le livre blanc français de 2008 par rapport à celui de 1994 qui était intitulé « Livre blanc sur la défense » tandis que le livre blanc allemand est dans cette logique depuis son dernier livre blanc publié la même année que celui de la France en 1994.

La *« mondialisation*[572] *»* constitue dans les livres blancs français et allemands sur la défense et la sécurité, le cadre majeur de la situation internationale contemporaine dont les menaces et les opportunités ont des implications pour la sécurité internationale et nationale. Selon le livre blanc français, *« la France et l'Europe appartiennent à un ensemble de démocraties qui se trouvent aujourd'hui en situation de plus grande vulnérabilité qu'au moment de la sortie de la guerre froide » (*p.43). Dans le livre blanc français, cette situation *« appelle à la prise en compte de l'incertitude stratégique comme fondement de la pensée et de la politique de défense et de sécurité de la France »* (p.40).

La classification des menaces se recoupe largement dans les livres blancs allemand[573] et français sur la défense et la sécurité. Les questions de sécurité

[572] La *mondialisation* est une situation nouvelle qui crée *« une interaction et une interdépendance généralisées et non maîtrisées entre tous les États et permet à une multitude d'acteurs non étatiques et d'individus de tirer le parti maximum de possibilités de circulation internationale »*. (Livre blanc français, p.43).

[573] Terrorisme ; criminalité organisée ; dépendance énergétique et aux ressources naturelles ; prolifération des armes de destruction massives et réarmement ; conflits régionaux ; États faillis ; migrations ; pandémies et épidémies ; les conséquences du changement climatique et son renforcement des autres risques à la sécurité.
Eine Sicherheitstrategie für Deutschland, Beschluss der CDU/CSU-Bundestagfraktion vom 6. Mai 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

globale, touchent aussi bien à la protection du territoire et des populations[574] face aux menaces militaires et risques multiples, incluant la prolifération nucléaire et balistique, les conflits classiques entre États, les conflits asymétriques, les instabilités provenant de l'effondrement des États en décomposition, la cyberguerre, la sécurité interne des États face au terrorisme, la criminalité, les migrations illégales, la sécurité énergétique ou économique et financière ainsi que les questions d'environnement comme le changement climatique, et les pandémies et catastrophes naturelles. Selon cette nouvelle optique, à la protection et défense des territoires et des populations, s'ajoute la maîtrise des flux qui prennent une importance stratégique croissante. Les rivalités à propos des flux divers énergétiques, commerciaux, financiers et informationnels qui participent aux stratégies de puissance et d'influence des acteurs, et qui ont une traduction territoriale, ainsi que les rivalités à propos des espaces géographiques font partie des enjeux géopolitiques à appréhender pour comprendre une situation géopolitique. La nature très diverse des menaces et la prolifération des acteurs étatiques et privés offre une situation très complexe ou s'enchevêtrent les thématiques qui se superposent sur le territoire à différentes échelles et font l'objet de perceptions différenciées en fonction des représentations véhiculées en Allemagne et en France qui influent sur la hiérarchisation géographique des menaces et des zones considérées comme stratégiques ou prioritaires pour des interventions militaires.

Avec la disparition de la frontière entre sécurité intérieure et extérieure, la sécurité interne des États est supposée être renforcée par l'exportation de stabilité au-delà des frontières nationales où l'on projette des forces de combat ou de maintien de la paix afin de repousser les premières lignes de défense. La sécurité du territoire et des populations au sens large, est assurée par plusieurs lignes de défense : le niveau national, le niveau européen avec l'espace Schengen et la surveillance des frontières, la zone tampon que constitue la politique européenne de voisinage (PEV), les opérations extérieures militaires et civiles sur les territoires extra-européens dans le cadre de l'UE, de l'OTAN, de l'ONU ou en coalition.

Les opérations extérieures sont ainsi combinées avec un renforcement des mesures de sécurité sur les approches maritimes du territoire, dans l'espace aérien, et en deçà des frontières des États pour sécuriser les populations et les infrastructures critiques. Cette approche combinant des moyens civils comme la police, mais aussi militaires, provoque des débats politiques

---

http://www.cducsu.de/Titel__sicherheitsstrategie_fuer_deutschland/TabID__1/SubTabID__5/InhaltTypID__4/InhaltID__9735/inhalte.aspx

[574] La protection des populations nationales et des populations des pays alliés, ou d'autres territoires lointains qui sont considérés en danger ; *« la responsabilité de protéger »*, nouvelle doctrine des Nations unies issue de *« l'ingérence humanitaire »* et avec laquelle s'enchevêtrent des enjeux idéologiques, mais aussi des enjeux de rivalité pour le contrôle et l'influence sur les populations.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

notamment en Allemagne où une militarisation de la sécurité est dénoncée par les partis de gauche, et les souvenirs se rapportant à l'expérience du nazisme jouent encore un rôle important. L'Union européenne prend de l'importance pour les questions larges de sécurité avec l'espace Schengen, l'agence FRONTEX chargée des frontières et la nouvelle clause de solidarité entre États membres en cas d'attaque terroriste, ou de catastrophe écologique. La défense des frontières du territoire national, priorité claire pendant la guerre froide contre un ennemi désigné, s'efface partiellement au profit d'un nouvel équilibre entre la défense des intérêts stratégiques sur des zones géographiques plus lointaines combinées à la sécurisation du territoire national et de la protection des populations en raison de la porosité des frontières. Cette mutation renforce par conséquent les perceptions asymétriques pour la désignation des menaces à la sécurité et la définition des intérêts.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Géographie des menaces et des risques

Les deux cartes suivantes illustrent les perceptions spatiales allemande et française des menaces, risques et vulnérabilités (planches 50 et 51). La comparaison des zones à risques selon les Allemands et les Français souligne des chevauchements importants des zones prises en compte, mais aussi des différences. Le territoire national et sa population sont au centre des préoccupations comme cible potentielle de la menace, ainsi que les territoires des pays alliés pour les Allemands comme pour les Français.

Le diagnostic spatial des menaces est par contre extrêmement pauvre dans le livre blanc allemand comparé au livre blanc français qui inclut une hiérarchisation des menaces avec un arc de crise et des zones à risques à l'échelle mondiale. La réticence de l'Allemagne à désigner la provenance géographique des menaces est à mettre en parallèle avec sa réticence à *« désigner l'ennemi »* et sa *culture de retenue* en matière de politique de sécurité et de défense. Une énumération thématique et générique des menaces est donc largement privilégiée. La spatialisation des menaces transparaît dans le livre blanc de l'Allemagne au travers de la thématique des confits régionaux en termes très vagues : *« Des conflits politiques non résolus à la périphérie de l'espace de stabilité de l'Europe et dans des régions plus éloignées touchent de plus en plus à la sécurité de l'Allemagne et de ses partenaires européens. »* (p.20) La préoccupation de l'Allemagne vis-à-vis des menaces provenant du continent européen est réelle, car *« le potentiel existe encore pour des conflits interétatiques et internes selon des lignes de fractures religieuses et ethniques sur le continent européen lui-même et à sa périphérie »* (p.21).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

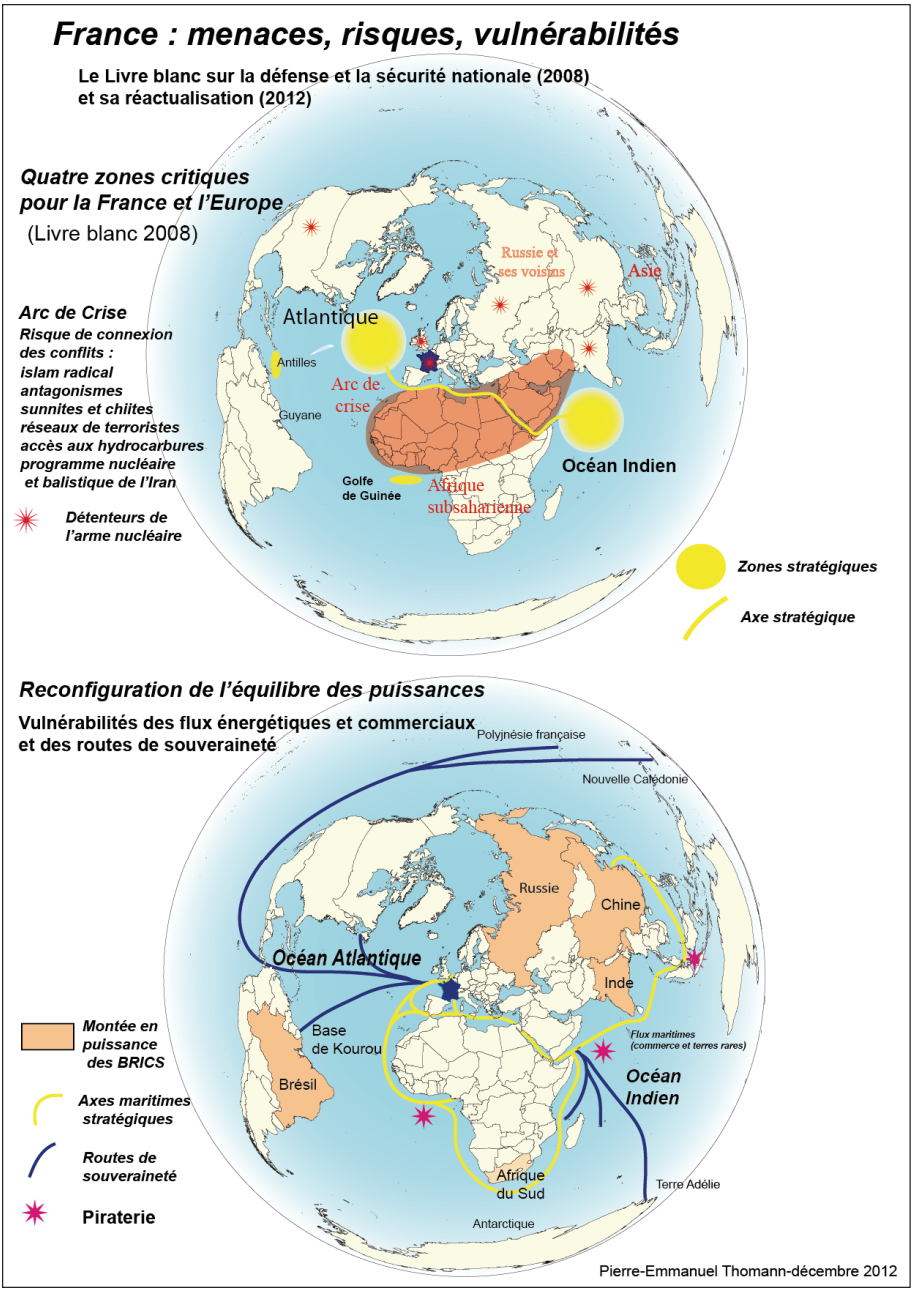


Planche 50. France *: menaces, risques, vulnérabilités*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

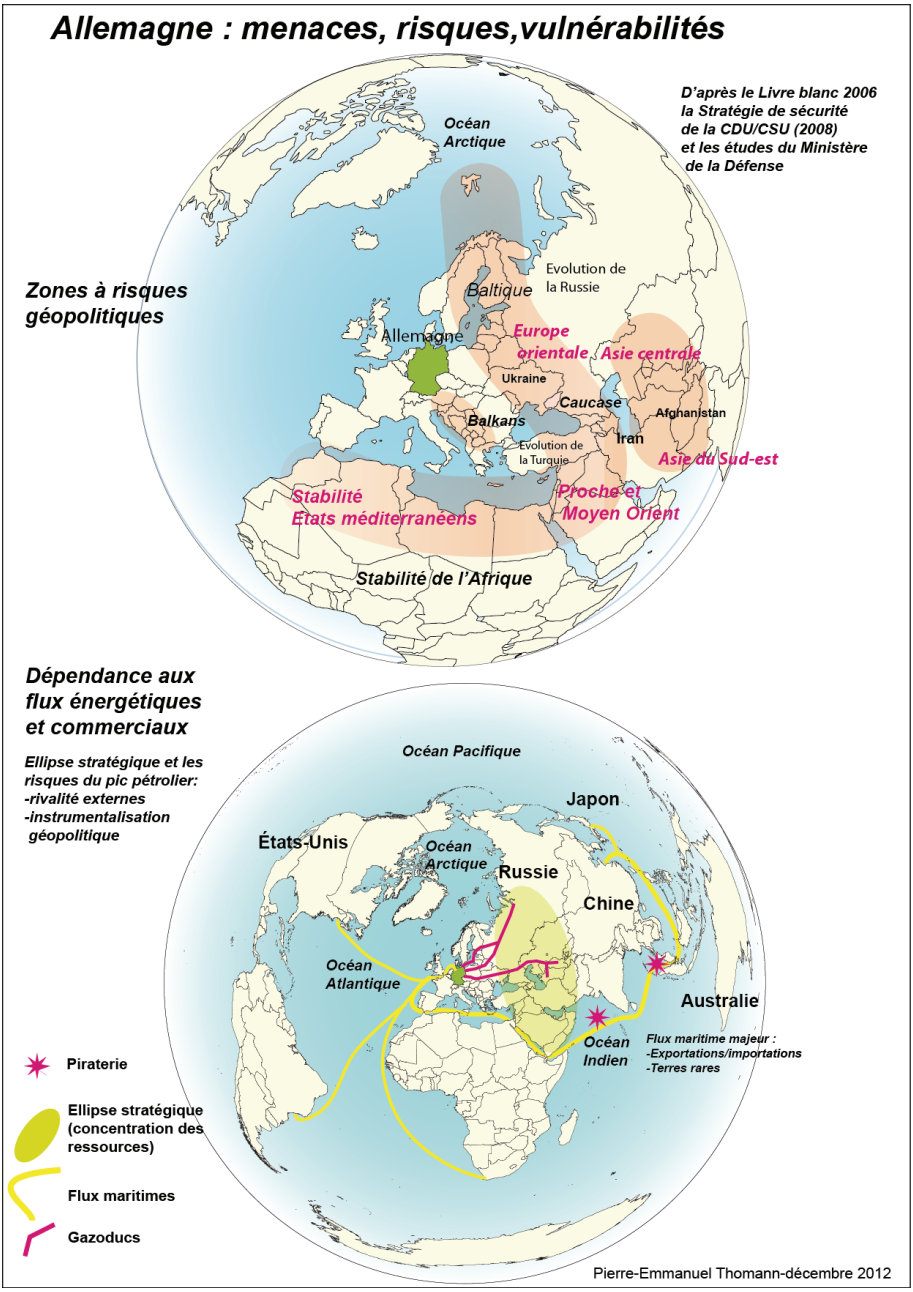


Planche 51. Allemagne : *menaces, risques, vulnérabilités*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le cas du conflit en Yougoslavie est cité en exemple avec pour conséquence majeure pour l'Allemagne d'avoir vu affluer plus de 400 000 réfugiés. Tandis que *« les problèmes de développement et les États fragiles touchent des parties de l'Afrique et de l'Asie »* (p.21). Si le livre blanc allemand ne fait pas mention explicite de la provenance géographique des menaces, d'autres études du ministère de la Défense donnent des indications sur la perception allemande des menaces selon une approche spatiale. Des études prospectives en Allemagne et en France permettent de comparer les perceptions en matière de sécurité. La hiérarchisation de la menace dans l'espace géographique est différenciée en particulier dans la proximité géographique des deux pays.

Ces perceptions asymétriques sont non seulement dues aux positions géographiques différentes des deux pays, mais aussi à la perception que les Allemands et les Français se font de cette position géographique et de leur posture à adopter pour y faire face. À l'échelle nationale, l'accent mis sur le terrorisme est partagé dans les deux pays et la focalisation sur l'effacement entre les problèmes de sécurité intérieure et extérieure, et la perception de la porosité des frontières, est largement le contrecoup des attentats du 11 septembre 2001, mais aussi de la montée en puissance des flux dans le processus de *mondialisation* qui est la représentation commune et paradigme des mutations des problématiques de défense et sécurité. La volonté de maîtriser les flux d'immigration illégale dans les deux pays est une priorité forte, en raison d'une politisation des questions sur l'immigration dans la politique nationale qui a pour conséquence un processus de renationalisation de l'espace Schengen sous les pressions allemande et française afin de mettre les États au centre de gravité des décisions portant sur la maîtrise du territoire national. La question de l'éventualité de l'emploi des forces armées sur le territoire national est l'objet d'une polémique politique en Allemagne où les partis de gauche dénoncent une militarisation des questions de sécurité, et sont réticents à transférer plus de pouvoir à l'exécutif fédéral comme le souhaite la CDU, pour préserver le pouvoir du Bundestag.

La perception des zones à risques pour les Allemands *au centre de l'Europe* se situe dans un ensemble géographique partant des Balkans qui sont les plus proches et qui ne sont pas encore entièrement stabilisés, et un croissant partant de la zone du Nord-est de l'Europe, c'est-à-dire, l'espace de la mer Baltique, l'Europe de l'Est incluant la Russie, la mer Noire et le Caucase et l'Asie centrale qui sont le lieu de problèmes géopolitiques non résolus issus de l'éclatement de l'URSS comme les conflits gelés en Transnistrie/Moldavie[575], en Géorgie, et au Haut-Karabagh[576], et du Sud-est

[575] Depuis mars 2011, Patricia FLOR diplomate allemande et chargée de représenter l'Allemagne pour l'Asie centrale, le Caucase et l'Europe de l'Est, a entrepris des négociations sous parrainage allemand à propos de la république séparatiste de Transnistrie pour une Moldavie réunifiée. Elle a été nommée représentante pour l'Asie centrale au sein du service diplomatique européen et remplace le Français Pierre Morel depuis le 26 juin 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

vers le Sud-ouest, du Proche et Moyen-Orient vers l'Afrique du Nord en fermant la Méditerranée.

Au lendemain de la guerre froide, le flanc oriental de l'Allemagne unifiée en pleine transformation géopolitique préoccupait les Allemands de manière prioritaire. Cette perception a évolué avec les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Le Proche et Moyen-Orient est devenu l'épicentre de la menace pour l'Europe.

La Russie et la Turquie sont deux pays dont l'évolution attire particulièrement l'attention des Allemands. La Russie est un voisin pour les Allemands avec des expériences communes historiques très fortes aussi bien négatives que positives et la Turquie a des liens étroits avec l'Allemagne depuis le XIX^{e} siècle avant la Première Guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui, notamment avec l'immigration turque. La sécurité d'Israël, qui importe aux Allemands par responsabilité morale et ancrage occidental depuis le chancelier Adenauer, fait partie de la *raison d'État* allemande. La zone à risque plus éloignée que constitue l'Asie avec ses risques de conflits interétatiques préoccupent les Allemands de manière plus prononcée que les instabilités provenant d'Afrique.

Les Français perçoivent les menaces de manière plus intense dans un ensemble géographique décentré par rapport aux Allemands allant du Sud au Sud-est du continent, c'est-à-dire le Maghreb, l'Afrique et le Moyen-Orient, et ensuite vers l'Europe orientale et l'Asie.

Les Français distinguent quatre grandes zones critiques dans le livre blanc 2008 sur la défense et la sécurité :

- un *« Arc de crise de l'Atlantique à l'océan Indien* » (p.43) incluant le Maghreb, la zone sahélienne, de la Mauritanie jusqu'à la Somalie, les bordures de la Méditerranée, du Proche-Orient, du golfe Arabo-persique, l'Afghanistan et du Pakistan *»*
- l'Afrique subsaharienne
- le continent européen
- les risques de conflits en Asie.

Si l'on prend plus de hauteur par rapport aux espaces à risques, la question de la vulnérabilité aux flux énergétiques et commerciaux est une préoccupation particulièrement ressentie par les Allemands en tant que *puissance économique* dépendante des approvisionnements énergétiques et *nation exportatrice.*

---

http://www.bruxelles2.eu/politique-etrangere/service-diplomatique/une-diplomate-allemande-nommee-representant-special-pour-la-georgie.html

[576] Le ministre des Affaires étrangères allemande Guido WESTERWELLE l'a rappelé lors de son intervention à la 48^{e} conférence sur la sécurité de Munich, 4 février 2012. http://www.securityconference.de/Dr-Guido-Westerwelle.825.0.html.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les études de la Bundeswehr ont identifié une *ellipse stratégique*[577] qui concentre les ressources, et qui est susceptible de faire l'objet de rivalités pour l'accès aux ressources, dans le contexte du pic pétrolier, scénario dont on se rapprocherait. Au sein de cette ellipse, les pays riches en ressources pourraient utiliser l'énergie comme arme politique. *« L'Allemagne a été dans le passé un centre commercial sans ressources. Nous avons besoin de gaz et de pétrole. L'histoire est un combat pour les ressources. La sécurité énergétique est très importante et l'UE et l'OTAN doivent s'en occuper. La chaîne énergie-production-richesse est importante »* explique le colonel Eckart Klink[578]. Les routes maritimes entre l'Asie et l'Europe via le canal de Suez est l'artère des échanges et l'Allemagne comme État industriel et nation commerçante est très dépendante des flux de toute sorte comme les importations d'énergie, de terres rares, de produits semi-finis et des exportations, mais aussi les flux d'informations.

La géographie de la vulnérabilité des Français aux flux se recoupe largement avec les Allemands, en particulier vis-à-vis de l'artère Europe-Asie via la Méditerranée. En plus des routes stratégiques qui concernent l'économie, et les approvisionnements énergétiques, les routes stratégiques de *souveraineté* qui relient les territoires français d'outre-mer n'ont pas leur équivalent pour les Allemands dont le territoire est contenu dans l'Europe[579].

Les Français se préoccupent parallèlement d'un déplacement de la hiérarchie des puissances dans le monde, problématique qui touche au *rang* de la France *comme puissance*. Les Français mettent l'accent sur l'évolution des grands acteurs internationaux.

L'un des traits les plus importants du futur paysage stratégique selon le livre blanc français est *« le déplacement progressif du centre de gravité stratégique vers l'Asie »* (p.34). À l'horizon 2025, le livre blanc estime que l'Asie sera devenue l'un des pôles majeurs avec l'Europe et l'Amérique. Les nouvelles puissances comme la Chine et l'Inde et leur poids démographique s'accroissent dans la population mondiale dont plus de la moitié serait d'origine asiatique : *« Cette montée en puissance, conjuguée avec celle d'autres pays émergents, dessine les contours d'un système économique et géopolitique mondial restructuré. Le poids des nouvelles puissances, l'ampleur des intérêts en jeu, la concurrence pour l'accès aux marchés et aux ressources modifient l'équation stratégique globale. »* (p.34) Le revers de la montée en puissance de l'Asie est *« le déclin relatif des puissances*

[577] Peak Oil, Sicherheitpolitische Implikationen knapper Resourcen, Zentrum für Transformation der Bundeswehr, Dezernat Zukunftanalyse, Prötserler Chaussée 25, 15 344 Strausberg, November 2010, 99 S.

[578] Entretien avec le Colonel Eckart KLINK, Conseil de l'Union européenne.

[579] Voir à ce propos l'étude suivante : Vulnérabilités de la France face aux flux maritimes, par Luc VEILLARD, Mathieu ANQUIEZ et Jean-Pierre HISTRIMONT, Étude prospective et stratégique, Compagnie européenne d'intelligence stratégique (CEIS), 31 janvier 2012, étude commandée par la délégation aux Affaires stratégiques du ministère français de la Défense.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

occidentales » (p.34) par le constat que *« l'Europe et l'Amérique ne sont plus les seuls détenteurs de l'initiative économique et stratégique »*.

La Russie est caractérisée par *« le retour d'une politique de puissance »* (p.37) par son utilisation de l'arme énergétique dans les rapports internationaux et ses *« tentatives de contrôle des régions ou des pays de l'étranger proche »* (p.38). L'accroissement de ses dépenses militaires et la remise en cause du traité sur les forces conventionnelles en Europe sont source de préoccupations.

La hiérarchisation des zones à risques et de la typologie des menaces et des risques évoluent aussi en fonction des crises qui modifient les perceptions.

La guerre entre la Russie et la Géorgie en 2008, et les révolutions arabes à partir de 2011 ont montré que des crises pouvaient éclater aussi bien sur le flanc oriental que méridional de l'Union et renforce les préoccupations notamment de la part des Allemands vis-à-vis du Proche et Moyen-Orient qui constitue l'espace à risque le mieux partagé du point de vue des perceptions entre les Allemands et les Français. La question iranienne avec la prolifération nucléaire et les enjeux de rivalité et de puissance qui en découlent au Proche et Moyen-Orient est le risque le plus tangible dans la perception des menaces à la sécurité européenne.

Depuis la crise économique de 2010, les liens entre problématiques de sécurité, économie et finance font leur apparition dans les perceptions de sécurité au sens large. La crise de l'euro et la crise économique ont aussi des conséquences sur les questions de défense et sécurité en raison de la difficulté à maintenir des programmes d'équipements militaires coûteux.

Dans les travaux d'actualisations du livre blanc français [580] en 2012, *l'arc de crise* reste pertinent et l'attention aux vulnérabilités aux flux est renforcée. Les

[580] La France face aux évolutions du contexte international et stratégique : document préparatoire à l'actualisation du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2012, 81 p.
http://www.sgdsn.gouv.fr/IMG/pdf/Doc_preparatoire_LBDSN-2012_.pd.
Dans le document d'actualisation du Livre blanc français, il est fait état de la *« surprise stratégique »* des transformations du monde arabe à partir de 2011, de la crise économique et financière mondiale depuis 2010 et de la dette souveraine européenne, *« la fin d'une séquence stratégique américaine »* (p.9), ainsi qu'une *« évolution de la menace terroriste jihadiste »*. Les équilibres régionaux se modifient avec une réémergence stratégique de l'Afrique du Nord, et sont caractérisés par une incertitude ; l'évolution des équilibres régionaux depuis les révolutions arabes. *« La proximité géographique, les liens historiques démographiques et commerciaux, l'impact sur les questions de politique intérieure et de défense, les possibles répercussions en matière d'approvisionnement énergétique ou de flux migratoires font des évolutions de la région Afrique du Nord Moyen-Orient un enjeu stratégique majeur pour la France et pour l'Europe. »* (p.39) *« Les révoltes arabes ont ouvert, à nos frontières, une longue période d'instabilité liée aux incertitudes des transitions politiques, aux défis socio-économiques et aux défis sécuritaires. » (p.*39) L'Iran poursuit *« une trajectoire inquiétante »*. Une reconfiguration de l'équilibre des puissances accélérée par la crise économique et financière avec l'émergence des BRICS et IBSA, la *dynamique Chinoise (p.41)* et la Russie

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

enjeux de pouvoir liés aux mutations engendrées par la crise sont une préoccupation française prononcée. La montée en puissance des BRICS à la faveur de la crise de l'euro est source d'interrogations. La crise financière, qui a éclaté à partir de 2008 devient un sujet de préoccupation croissante selon une vision large de la sécurité, tandis que le livre blanc de 2008 n'incluait pas cet aspect, mais s'est focalisé sur le lien entre sécurité intérieure et extérieure dans le contexte géopolitique postérieur au 11 septembre 2001.

B. Les priorités géopolitiques

1) La hiérarchisation géographique des priorités

Sur la planche 52, le nord est en bas et le sud en haut pour centrer le point de vue sur l'Allemagne tout en superposant les priorités géopolitiques des Allemands et des Français. Les perceptions et affichages des priorités évoluent avec le temps et sont différents suivant les documents rassemblés. On peut néanmoins tenter d'en tracer les grandes lignes en particulier à partir des livres blancs allemand (2006) et français (2008). En vert les Balkans[581] et l'espace post soviétique qui sont la priorité des Allemands. La stabilisation de l'espace euro-atlantique et ses prolongements sur le continent eurasien est la priorité affichée dans le livre blanc de 2006 des Allemands. L'Allemagne *au milieu de l'Europe* a un intérêt particulier pour la stabilité des pays de l'Est, qui dépend en grande partie de l'intégration de la Russie dans un ordre stable dans cette zone. L'élargissement de l'OTAN a aussi pour but de renforcer la sécurité dans l'espace euro-atlantique. *« Il est dans l'intérêt de sécurité de l'Allemagne d'intégrer les États des Balkans et d'Europe orientale dans l'OTAN à long terme lorsqu'ils auront rempli les critères économiques, sociétaux et militaires*[582]*. »* Arrimer la Russie à un espace de sécurité euro-atlantique au sein duquel les États-Unis restent couplés à l'Europe par le biais de l'OTAN avec un rôle complémentaire pour l'UE est prioritaire pour les Allemands. Le traité de coalition CDU-CSU-FDP[583] a souligné la nécessité d'un partenariat avec la

---

qui oscille entre *fragilités et regain*. (p.42) Les États-Unis se focalisent sur l'espace Asie-Pacifique et le *« grand Moyen-Orient »* et relativise la place stratégique de l'Europe, tandis qu'une déconcentration de la menace jihadiste se poursuit. Selon ce document, l'analyse stratégique de 2008 se confirme avec une accélération de la *mondialisation,* un essor des pratiques asymétriques*,* et *la persistance de crises de la Méditerranée orientale à l'Asie méridionale, aux marches orientales de l'Europe,* en Afrique*,* et les *rivalités interétatiques* en Asie. La pertinence de l'arc de crise est réaffirmée, ainsi qu'un accroissement des rivalités maritimes, une tension accrue pour les ressources stratégiques et l'émergence de l'Arctique comme enjeu, la cybermenace, l'importance de l'espace extra-atmosphérique, les risques technologiques comme l'accident de Fukushima, et un développement de la criminalité transfrontalière.

[581] En 1995, sur les 1 650 000 réfugiés en Allemagne, 450 000 provenaient de Bosnie Herzégovine.

[582] http://www.cdu.de/doc/pdf/110627-sicherheitspolitik.pdf

[583] Traité de Coalition, *Wachstum, Bildung, Zusammenhal,* Koalitionsvertrag zwischen CDU, CSU und FDP, 17. Legislaturperiod. 132 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Russie (p.120) pour la résolution des conflits en Afghanistan au Moyen-Orient, la question iranienne, le terrorisme, la protection du climat, mais aussi l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale dans le livre blanc 2006. C'est pourquoi on a choisi la couleur verte pour souligner les priorités de stabilisation selon les conceptions allemandes de la sécurité. Les objectifs de coopération en matière de sécurité sont d'ailleurs inclus dans le livre blanc allemand sur la sécurité, tandis qu'il y est fait mention dans le livre blanc français sur la politique étrangère traduisant la vision allemande plus globale de la sécurité et selon un mode plus coopératif qu'interventionniste par rapport aux Français.

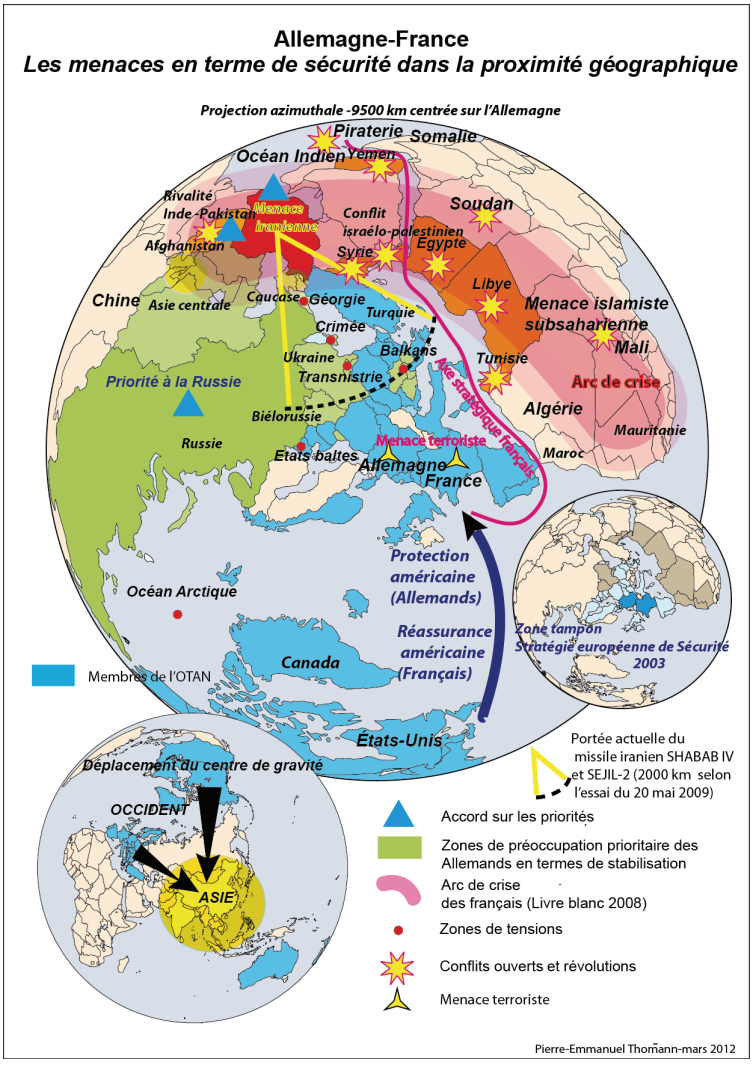


Planche 52. Allemagne-France : menaces et zones stratégiques prioritaires dans la proximité géographique de l'UE

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les zones qui intéressent les Français au premier chef sont donc en rouge sur la carte parce que les conflits potentiels ou réels sont plus nombreux et plus difficiles à maîtriser (processus révolutionnaires, guerres civiles, terrorisme), et parce que le livre blanc sur la défense nomme avant tout les *« zones à risques »* pour y concentrer les efforts diplomatiques et interventions. Pour des raisons évidentes, l'UE et l'OTAN sont représentés dans des bleus proches.

Dans le livre blanc allemand, l'intégration européenne, est un *« outil de stabilisation de l'espace européen et de son voisinage »*, « *un objectif prioritaire de la politique de sécurité allemande est le renforcement de l'espace de stabilité européen à travers le renforcement et la poursuite de l'intégration européenne et à travers une politique de voisinage de l'Union européenne active avec les États d'Europe de l'Est, Caucase du Sud, l'Asie centrale et l'espace méditerranéen. Il y va aussi en même temps de l'approfondissement et du développement d'un partenariat de sécurité durable et conséquente avec la Russie*[584]*. »* (p.10)

Les Français identifient un *« axe stratégique majeur »* de l'Atlantique à l'océan Indien liant les trois zones stratégiques pour la France : l'Atlantique, la Méditerranée et l'océan Indien, sur une carte insérée dans le livre blanc[585] (p.77) et signifiée ici par la flèche rouge. Un moindre rang de priorité a été jusqu'à présent accordé à l'Afrique du point de vue des Allemands par rapport aux Français. L'Afrique subsaharienne, notamment la partie occidentale, est au dernier rang des priorités stratégiques allemandes, et constitue jusqu'à aujourd'hui la zone qui rapproche le moins les deux pays. La situation évolue cependant avec l'extension de l'instabilité à partir du Mali, qui préoccupe aussi les Allemands sollicités par les Français dont

[584] Le document du groupe parlementaire CDU/CSU intitulé « une stratégie de sécurité pour l'Allemagne [584] » souligne les priorités géographiques dans le chapitre : « Prévenir, endiguer et régler les conflits. »
« Les États faibles sont un problème global. La politique de sécurité allemande doit stabiliser en priorité notre voisinage en concertation avec nos partenaires européens » les succès obtenus dans les Balkans doivent être consolidés. Dans l'union européenne nous devons continuer à faire en sorte qu'un anneau d'États pleinement responsables se forme à nos frontières orientales et autour de la Méditerranée. La politique de voisinage de l'Union européenne doit y contribuer. Les États de l'espace caucasien, caspien et centre-asiatique ainsi que le Proche et Moyen-Orient doivent être renforcés dans leur sécurité et leur stabilité politique. Cela concerne en particulier la sécurisation du droit à l'existence d'Israël comme État juif et une Palestine viable dans le cadre d'une solution à deux États. » « La sécurité et la stabilité dans ces régions n'est pas seulement importante pour l'Europe à cause de leurs richesses en ressources énergétiques, mais aussi en raison de leur fonction de pont culturel. » « Nous sommes également intéressés à un développement stable de l'Afrique. » (p.8)

[585] Le Livre blanc français sur la politique étrangère et européenne de la France indique par contre la priorité au Sud. *« L'instrument essentiel sera l'intensification des relations de l'Union européenne avec ses principaux voisins. Elle doit donner un contenu plus ambitieux et plus effectif à ses partenariats régionaux. L'Union pour la Méditerranée, coopération avec la mer Noire, dimension septentrionale. La priorité, du point de vue de la France porte sur la région méditerranéenne, et en particulier le Maghreb. »* (p.42)

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'objectif au niveau européen est d'attirer l'attention des pays membres vers le sud. Le Proche et Moyen-Orient, ainsi que l'Afrique du Nord en ébullition remontent donc dans les priorités allemandes en termes de stabilisation comme pour les Français. Les zones d'intérêt stratégiques pour les Allemands avaient déjà évolué depuis le dernier livre blanc. On constate aussi des recoupements en termes de priorités géopolitiques comme le Proche et Moyen-Orient, la Russie, et l'Afghanistan.

Dans le livre blanc allemand de 1994[586], l'Afrique et l'Afghanistan n'étaient pas mentionnés, mais ils le sont dans celui de 2006. C'est pourquoi l'arc de crise en rouge, qui intéresse les Français au premier chef, et la zone verte de stabilisation qui intéresse les Allemands se recoupent sur l'Afghanistan. En revanche le livre blanc allemand ne fait pas de la stabilisation de l'Afrique du Nord une urgence alors que les Français y voient une *rupture stratégique*[587] susceptible de modifier les équilibres régionaux et mondiaux, et d'avoir un impact majeur sur la France.

Les positions étroites franco-allemandes illustrées par des triangles bleus sur certaines questions doivent être soulignées :

- le refus d'un Iran nucléaire. L'Allemagne fait partie du groupe des six (les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies : États-Unis, Russie, Chine, France et Grande-Bretagne) et l'Allemagne qui négocient avec l'Iran à propos de la controverse nucléaire

- la stabilisation de l'Afghanistan et le Pakistan qui sont considérés comme des zones à risques et exportatrice de terrorisme, la rivalité entre l'Inde et le Pakistan, liée en partie à la question afghane

- la nécessité de préserver la liberté de circulation sur les mers, notamment sur l'axe vital de la Méditerranée à l'océan Indien, vis-à-vis de la piraterie ou des conflits régionaux

- l'alliance avec les États-Unis est aussi une constante avec toutefois une différence pour les Allemands qui ne possèdent pas l'arme nucléaire, les États-Unis sont les garants ultimes de la défense de l'Allemagne dans l'OTAN tandis que les États-Unis sont une réassurance pour les Français qui font de leur arme nucléaire un instrument d'autonomie stratégique

- la priorité accordée à la Russie[588] pour l'arrimer à l'Europe et l'espace euro-atlantique ; les Allemands adoptent la stratégie de l'interdépendance

[586] Weissbuch 1994. Weissbuch zur Sicherheit der Bundesrepublik Deutschland und zur Lage und Zukunft der Bundeswehr. 149 S.

[587] La France face aux évolutions du contexte international et stratégique : document préparatoire à l'actualisation du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2012, p. 34.
http://www.sgdsn.gouv.fr/IMG/pdf/Doc_preparatoire_LBDSN-2012_.pdf

[588] Le Livre blanc français précise qu'*« une démarche commune des pays européens pour proposer à la Russie une coopération à la fois ambitieuse et équilibrée est nécessaire. Une telle démarche permettra également d'inciter la Russie à un* "*exercice responsable de sa puissance retrouvée*"*, élément indispensable d'un partenariat pour faire face efficacement aux défis internationaux. La volonté annoncée par la Russie d'être associée aux opérations de*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

selon la doctrine *la sécurité par le rapprochement (Sicherheit durch Anhärung),* tandis que les Français perçoivent la Russie comme un facteur d'équilibre, un contrepoids aux autres puissances, dans un monde de *puissances relatives* ; pour les Allemands et les Français, l'arrimage de la Russie à l'Europe est un objectif stratégique partagé

- la stabilisation du Caucase est aussi une préoccupation française et le *groupe de Minsk* créé en 1992 dans le cadre de l'OSCE rassemble les États-Unis, la France et la Russie et a pour objectif de chercher une solution pacifique vis-à-vis du conflit à propos du Haut-Karabagh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ; les Français soutiennent l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan, mais doivent tenir compte des groupes de pression arméniens en France et les intérêts économiques et pétroliers en Azerbaïdjan

- la prise en charge par les Africains de leur sécurité est aussi un objectif partagé[589], mais les responsabilités d'alliances des Français dans cette zone ont pour conséquence le maintien de la présence française

2) Les priorités dans les livres blancs

La planche 53 décompose le propos précédant en illustrant chaque étage de la hiérarchisation différente des Allemands et des Français dans les livres blancs. Le carton supérieur est la priorité première. Dans le livre blanc français par exemple les priorités géographiques en matière de stratégie d'action sont le bassin méditerranéen, *« la France considère que la sécurité dans le bassin méditerranéen et celle de l'Europe sont intimement liées » (p.153)* et l'Afrique, *« L'Afrique viendra au premier rang de notre stratégie de prévention pour les quinze ans à venir »* (p.154), *car les problèmes de sécurité de l'Afrique intéressent « directement et indirectement la France et l'Europe »* comme les risques de conflits régionaux ou interethniques, le terrorisme dans la zone sahélienne, les trafics transitant par l'Afrique vers

---

l'Union européenne constitue un signal encourageant. » (p.38) Le Livre blanc souligne les intérêts de sécurité communs majeurs : stabilisation de l'Afghanistan, lutte contre le terrorisme, interruption du programme nucléaire iranien. Plusieurs régions du monde, particulièrement en Afrique (zone saharo sahélienne) et en Asie (par exemple au nord du Pakistan).

[589] Le Livre blanc français souligne que *« l'Europe et la France doivent accompagner l'autonomisation de l'Afrique pour la prévention des crises. L'Afrique aspire à disposer de ses propres capacités de règlement des différends, de prévention des crises et de maintien de la paix. La France et l'Europe ont un intérêt majeur à contribuer à l'établissement de ces moyens. À cette fin, elles doivent continuer d'accompagner les efforts de l'Union africaine, des organisations régionales et des pays africains eux-mêmes. L'abondance de matières premières stratégiques et de ressources énergétiques appelle une valorisation, d'abord au bénéfice des populations africaines elles-mêmes. Elles constituent une ressource essentielle pour l'Afrique. Par ailleurs, elles peuvent contribuer à favoriser les technologies européennes. Une stratégie européenne organisant un partenariat équilibré avec les pays concernés, pour un accès équitable à ces ressources, doit donc être mise en œuvre. »* (p.44-45).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Europe et les enjeux liés à l'approvisionnement en matières premières stratégiques et qui *« appellent à une attention redoublée des Européens »*. *« Compte tenu de leur intérêt stratégique, et des perspectives qu'une présence dans ces régions peut ouvrir sur d'autres zones géographiques majeures en Asie, la coopération de défense et de sécurité avec la zone du Moyen-Orient et celle de l'océan Indien revêtira une importance particulière. »* (p.154) *« Avec le reste du monde, au premier rang duquel l'Asie, la partie orientale du continent européen et l'Amérique latine, la coopération suivra les priorités assignées par notre politique. »* (p.154) Dans le livre blanc allemand, la Russie détient un *« rôle particulier »* (p.57) dans la coopération bilatérale en raison de sa taille et de son potentiel. Viennent ensuite dans l'ordre l'Ukraine, les Balkans, le Caucase du Sud, l'Asie centrale, le Proche et Moyen-Orient (p.59), les relations germano-israéliennes, la région Asie Pacifique avec le Japon, la Chine et l'Inde (p.60). L'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine sont mentionnées en dernier (p.61). À l'issue d'un séminaire de la Bundesakademie für Sicherheitspolitik (BAKS) pour initier le développement d'une stratégie de sécurité nationale un « document d'impulsion pour le développement d'une stratégie nationale de sécurité de la république fédérale allemande » avait établi en 2005 des priorités géographiques[590]. Ce document a été rédigé en prévision des élections allemandes de 2005 pour peser sur les réorientations qui allaient nécessaire ment se produire : dans ce document la première priorité réside dans l'Alliance transatlantique et la *« communauté d'intérêt et d'action européenne »* ; la seconde priorité concerne les relations spéciales avec la Russie et la Communauté des États indépendants (CEI) ; la troisième priorité concerne le Proche et le Moyen-Orient, la quatrième priorité concerne la Chine et la région Asie-Pacifique, la cinquième priorité concerne l'Afrique.

[590] Impulse zur Entwicklung einer nationalen Sicherheitstrategie der Bundesrepublik Deutschland, Seminar für Sicherheitspolitik 2005 an der Bundesakademie für Sicherheitspolitik (BAKS) Berlin, 10 janvier - 24 juin 2005.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

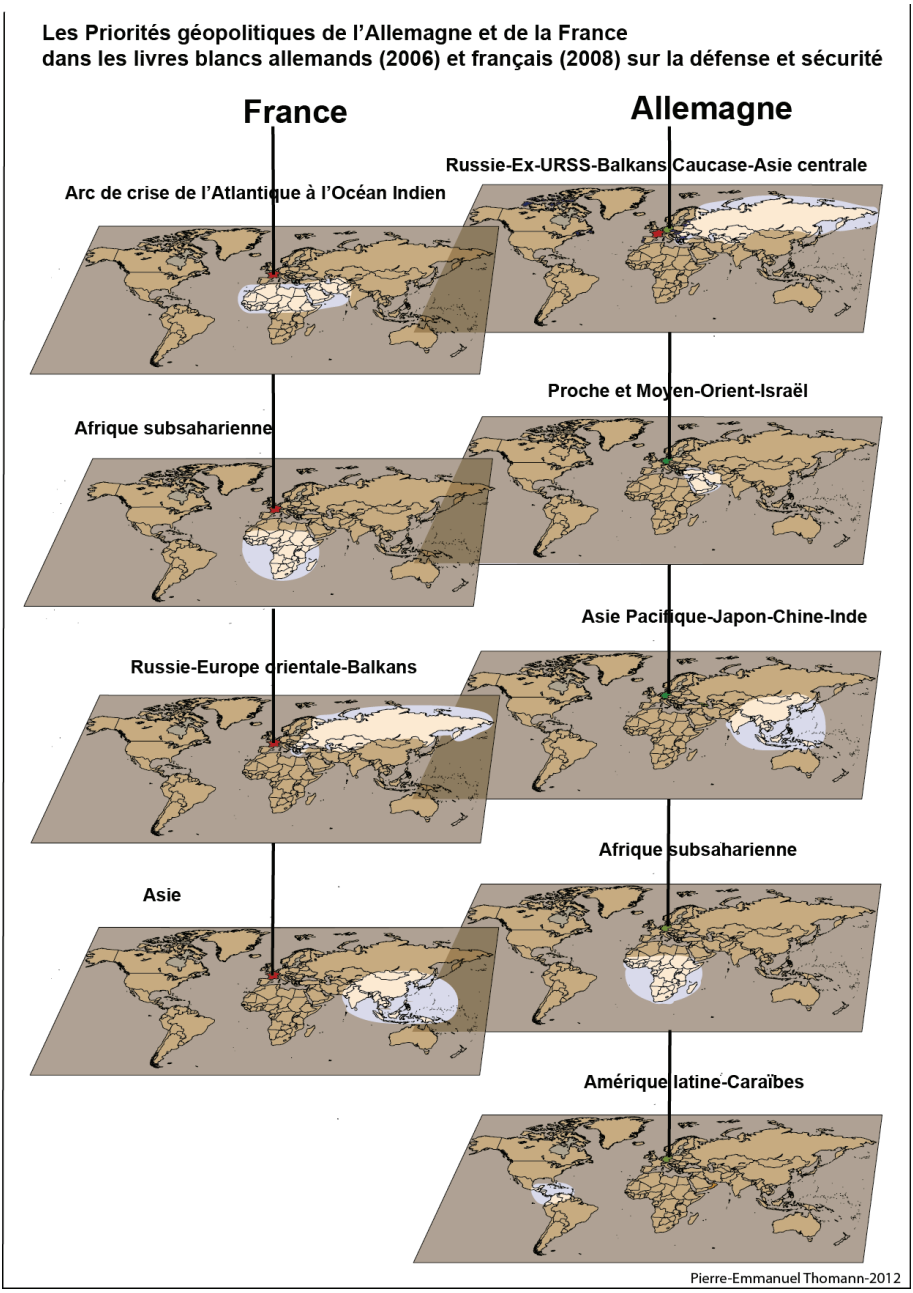


Planche 53. Les priorités géopolitiques allemandes et françaises dans les livres blancs allemands (2006) et français (2008) sur la défense et la sécurité

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

III. Axes d'interventions prioritaires des Allemands et des Français

A. Evolution de la géographie des opérations extérieures de 2003 à 2011

1) Les opérations extérieures, toutes alliances confondues

Les axes d'interventions sont à interpréter selon une comparaison des documents de défense, mais surtout par l'envoi de troupes au sol. Les cartes 54, 55, 56 et 57 donnent une photographie de la localisation des opérations extérieures auxquelles ont participé l'Allemagne et la France à quatre dates différentes ainsi que le nombre de soldats participants à ces opérations. Le nombre de soldats en dehors du territoire métropolitain a été aussi indiqué, excepté pour les forces militaires françaises encore stationnées en Allemagne, ainsi que les forces allemandes installées en France.

Les Français, par la possession de territoires dans l'espace outremer sont amenés à ventiler des forces de souveraineté pour les défendre le cas échéant, et les utiliser comme points d'appui pour intervenir dans des zones géographiques considérées comme prioritaires. Ces territoires extra-européens comme les possessions en océan Indien sont un atout pour une projection de forces en Afrique. L'armée française intervient de manière régulière en Afrique depuis la décolonisation, notamment en vertu des accords de défense bilatéraux qui lui ont longtemps valu le surnom de *« gendarme de l'Afrique »*. Avec les attentats du 11 septembre 2011 et l'intervention en Afghanistan, les préoccupations de sécurité françaises se sont néanmoins progressivement déplacées vers l'Asie avec une baisse de l'attention portée à l'Afrique sans toutefois rompre les liens étroits qui se prolongent.

En 2003, les Balkans et l'Afghanistan sont les deux théâtres d'opérations auxquelles participent simultanément les Allemands et les Français. *EUFOR CONCORDIA* en ex-République yougoslave de Macédoine fut la première opération militaire de l'UE dans la continuité des opérations *ALLIED HARMONY, AMBER FOX* et *ESSENTIAL HARVEST* de l'OTAN initiées à partir de 2001 et a bénéficié du contexte de la guerre en Irak qui a facilité le transfert de responsabilité à l'Union européenne. Les Balkans mobilisent encore le gros des contingents par rapport à l'Afghanistan, mais les soldats allemands sont plus nombreux sur les deux théâtres[591] que les Français reflétant l'importance des Balkans et de l'Asie centrale pour les Allemands (voir annexe n°7, la guerre en Afghanistan et les intérêts des Allemands).

Les opérations de stabilisation au Kosovo, en Bosnie, dans l'ancienne république de Macédoine et leur participation à la *force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS* ou *ISAF* en anglais*)* en Afghanistan depuis 2001 l'illustrent.

[591] Afghanistan, ISAF et OEF: 1300 Français, 2340 Allemands, Kosovo KFOR 2000 Français, 3800 Allemands, Bosnie : 1370 Allemands, 1200 Français, ARYM Concordia : 82 Français, 4 Allemands.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les Allemands sont engagés dans le cadre de l'Opération *ENDURING FREEDOM (LIBERTÉ IMMUABLE)*[592] qui est la coalition de volontaires créée pour la *guerre contre le terrorisme* sous commandement américain et qui agit en coordination avec la *FIAS* en Afghanistan. Les Allemands participent aussi à cette opération avec des forces maritimes au Koweït et au Kenya et dans l'océan Indien, en accord avec l'importance accordée par les Allemands à la sécurisation des voies maritimes. Les opérations extérieures menées par la France de manière autonome en Afrique de l'Ouest marquent une grande différence avec les Allemands qui n'opèrent pas dans cette zone et n'entreprennent jamais d'opérations autonomes. Une différence importante entre les deux pays est le positionnement des forces françaises à l'échelle mondiale, pour sécuriser les territoires d'outre-mer et honorer les responsabilités d'Alliances bilatérales en Afrique.

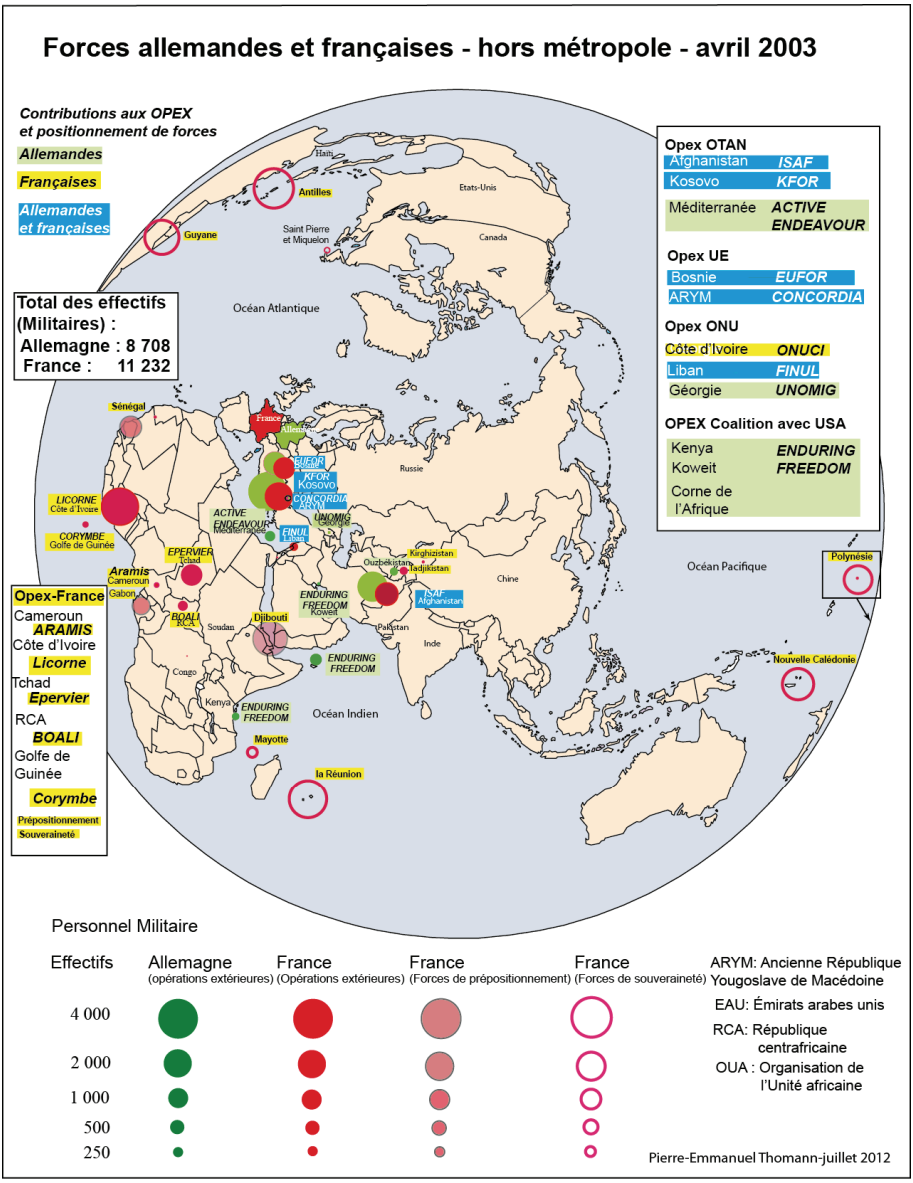
[592] Les différents théâtres et sous-opérations :
1. Afghanistan (OEF-A)
2. Philippines (OEF-P)
3. Corne de l'Afrique (OEF-HOA)
4. Trans Sahara (OEF-TS)
5. Kirghizstan (terminée en 2004)
6. Gorges de Pankisi (terminée en 2004).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

En 2006, sous l'impulsion du binôme Chirac-Merkel, les Allemands vont participer à l'opération *EUFOR RDC* en République du Congo, mais aussi à l'opération de la *FINUL* au Liban après la guerre entre Israël et le Hezbollah, marquant ainsi un élargissement de la géographie des opérations pour l'Allemagne. Ces opérations ont provoqué une controverse en Allemagne à propos de la nature *néo-colonialiste* de cette opération en Afrique et la très grande sensibilité des relations avec l'État d'Israël. Les Allemands se sont chargés de la surveillance de l'embargo sur les armes au large des côtes du Liban, pour ne pas être impliqués sur le terrain comme les Français à la frontière libano-israélienne à cause du risque de malentendus germano-israéliens[593]. Sur les théâtres afghans, les contingents allemands (2950) augmentent tandis que le nombre de soldats français (900) diminue et dans les Balkans, les Allemands restent plus nombreux même si le nombre de soldats diminue.

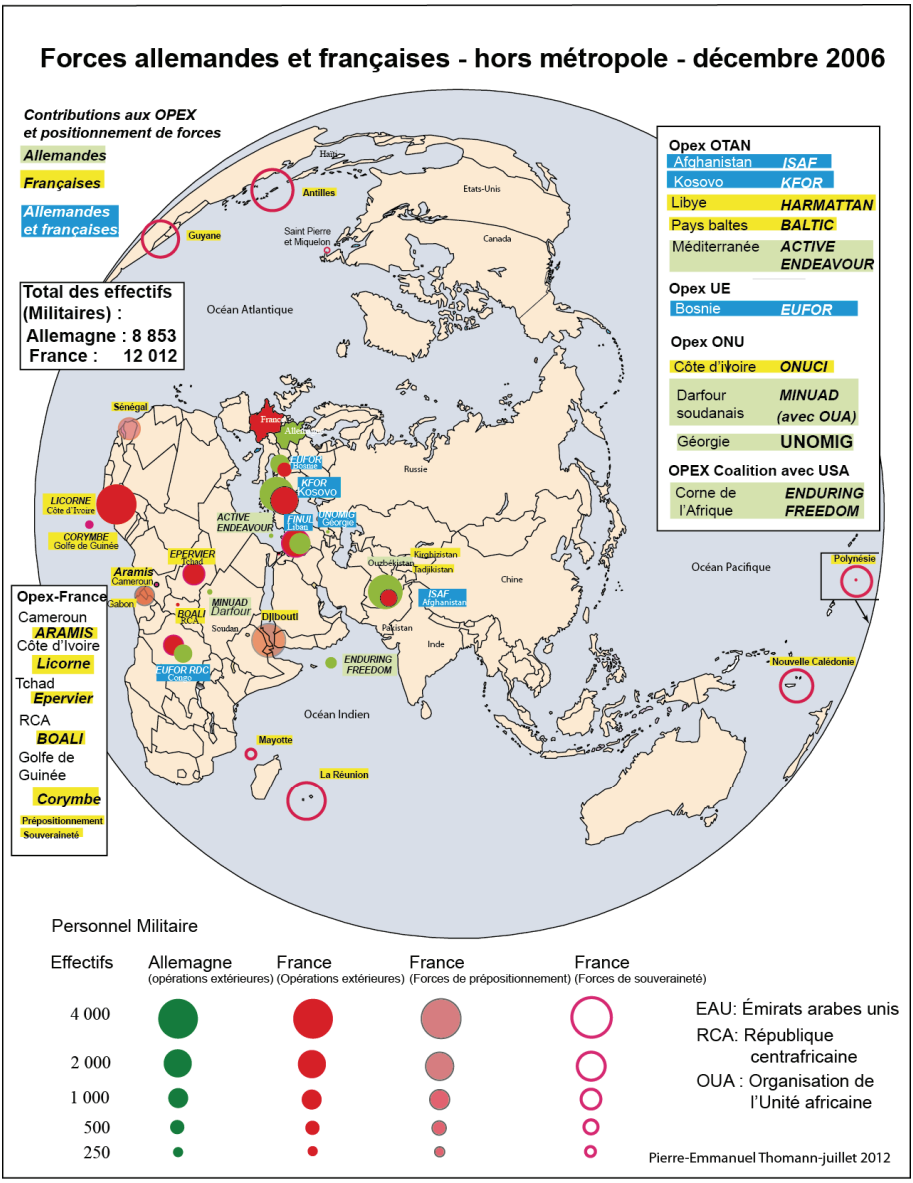
[593] L'opération fut promue devant les soldats allemands comme une protection d'Israël et contre le Hezbollah, tandis que les soldats français avaient une vision plus neutre d'interposition entre les belligérants et de protéger aussi le Liban des bombardements israéliens. (Entretiens avec un officier de marine allemande et des officiers français sur le *porte-hélicoptère Jeanne d'Arc* lors de sa traversée transatlantique en mai 2010).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



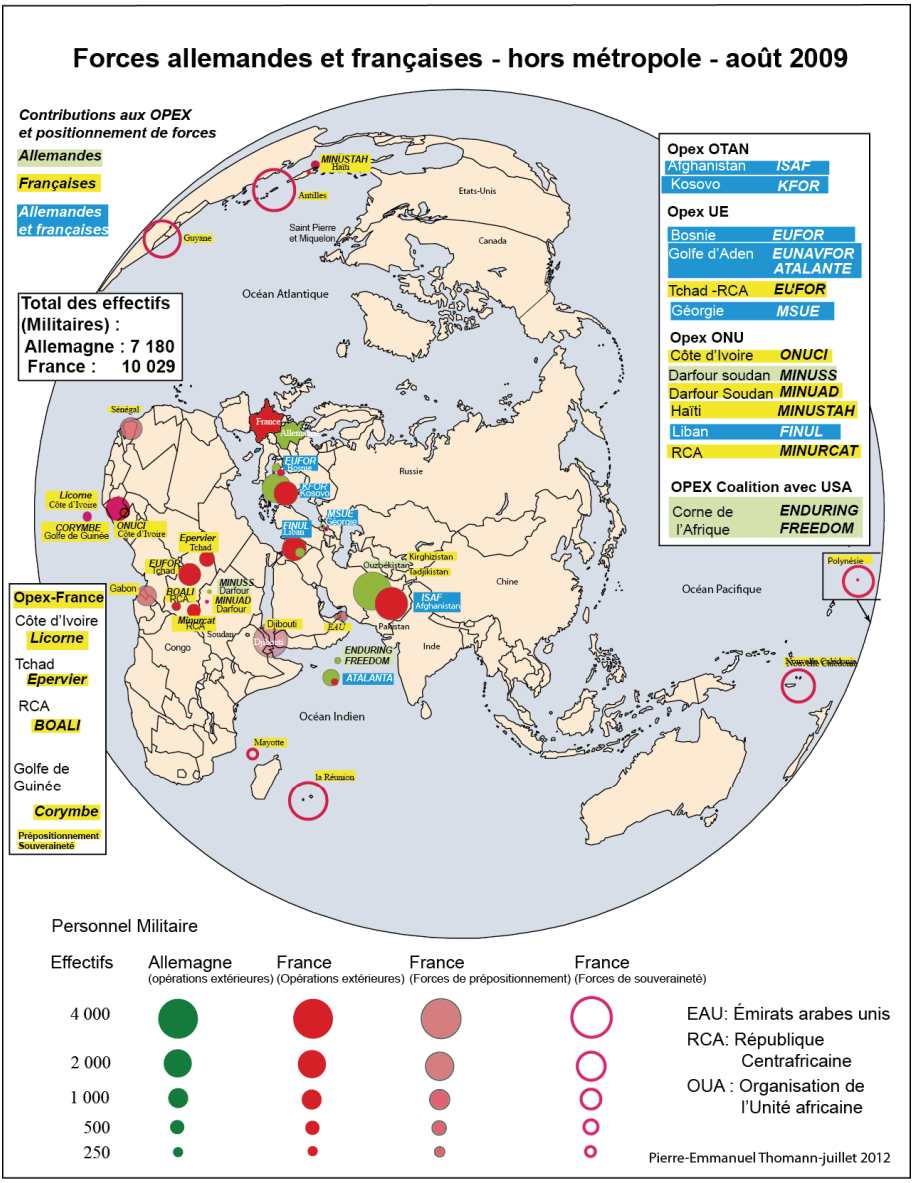
Carte 54. Forces allemandes et françaises - hors métropole - avril 2003

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



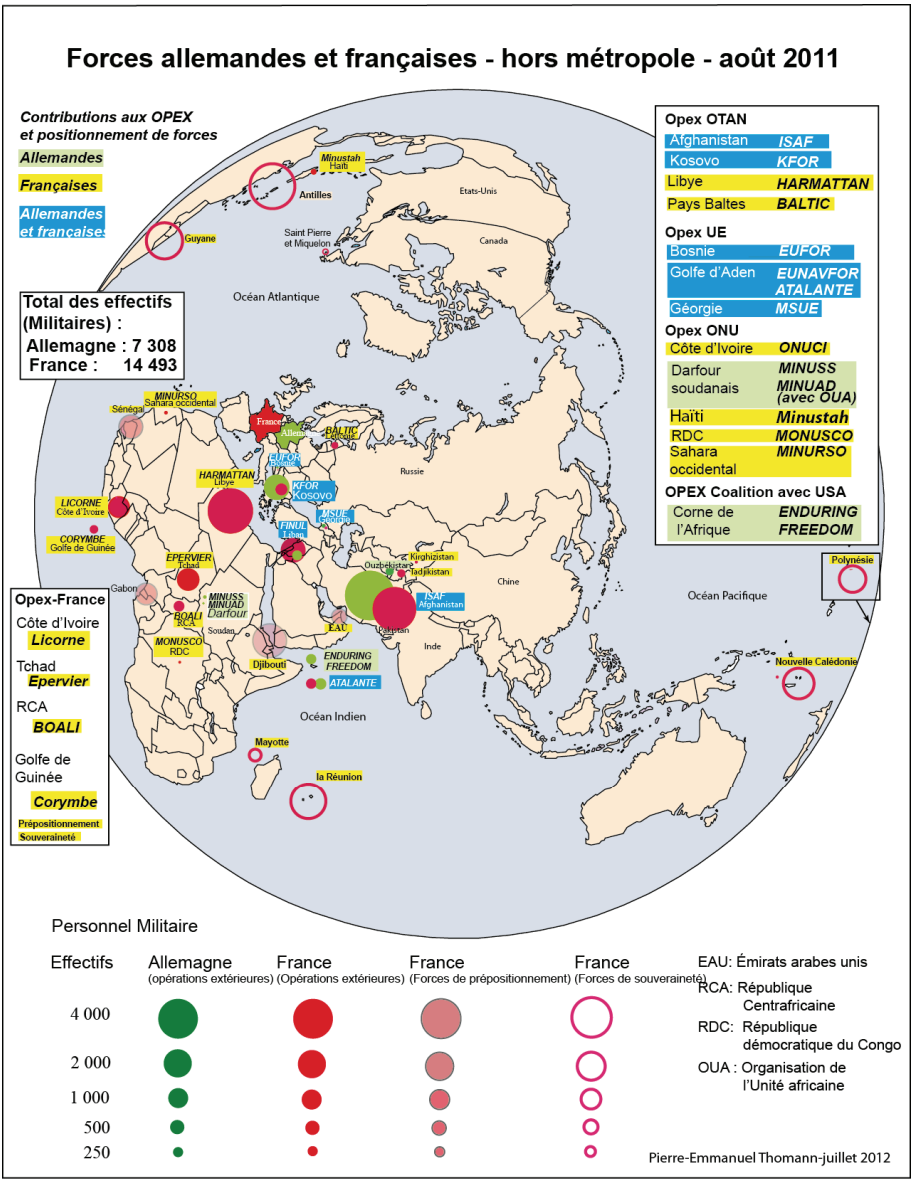
Carte 55. Forces allemandes et françaises - hors métropole - décembre 2006

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Carte 56. Forces allemandes et françaises - hors métropole - août 2009

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Carte 57. Forces allemandes et françaises - hors métropole - août 2011

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

En 2009, le binôme Merkel-Sarkozy est au pouvoir depuis deux ans. Le nombre de soldats allemands et français augmente en Afghanistan (3750 et 2800 hommes) reflétant la dégradation de la sécurité sur le terrain, et la réponse favorable des Allemands et des Français aux pressions des États-Unis, mais aussi des Canadiens et Britanniques pour l'augmentation des contingents. L'ouverture d'une base militaire à Abu Dhabi aux Émirats arabes unis (EAU) inaugurée en 2009 a souligné un glissement des priorités stratégiques françaises vers l'Asie et un désengagement relatif en Afrique.

Aux Émirats arabes unis (EAU), cette base constitue un point d'appui dans le golfe Arabo-persique dans le cadre de nouvelles alliances bilatérales et a pour objectif des activités bilatérales de coopération le long des voies maritimes stratégiques. La participation des Allemands et des Français à l'opération maritime contre la piraterie *ATALANTE* illustre leurs préoccupations communes à propos de la sécurisation des routes d'approvisionnement maritime. Les Allemands ont refusé de participer à *l'EUFOR Tchad* initiée par les Français en 2008, reflétant leur désintérêt croissant pour les opérations de l'Union européenne en Afrique (voir annexe n°7 sur les opérations extérieures).

En 2011, les opérations décidées sous le mandat du président Sarkozy, l'opération *HARMATTAN* en Libye et l'aide militaire apportée au président Ouattara en Côte d'Ivoire, ont marqué une réaffirmation de manière spectaculaire de l'attention portée par les Français à l'espace méditerranéen et africain. L'opération simultanée en Côte d'Ivoire et en Libye marque une grande différence avec les Allemands qui n'ont participé à aucune de ces deux opérations.

Pour récapituler

La nécessité de la défense éventuelle des territoires français extra européens en plus de la métropole marque une première différence en termes d'échelle d'intervention avec les Allemands dont le territoire est contenu en Europe. Après la guerre froide, les opérations en Yougoslavie, en Afghanistan depuis 2001, et la participation de la Bundeswehr aux premières opérations en Afrique ont rapproché les priorités d'intervention allemandes et françaises. La priorité française vis-à-vis de l'Afrique de l'Ouest, où les Allemands n'ont participé à aucune opération, s'est infléchie parallèlement à un déplacement vers l'Asie avec la guerre en Afghanistan et l'ouverture de la base aux Émirats arabes unis à partir de 2008. La guerre en Libye et l'intervention en Côte d'Ivoire en 2011 a cependant démontré à nouveau l'importance de l'Afrique pour les Français opérant un recentrage sur la Méditerranée et l'Afrique, marquant à nouveau une différence de priorité avec les Allemands, parallèlement a un retrait annoncé en Afghanistan. Le champ géographique des interventions de la Bundeswehr se situe depuis la proximité géographique de l'Allemagne dans les Balkans jusque sur le flanc

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

oriental en Asie centrale, Afghanistan/base de Termez en Ouzbékistan, donc dans l'espace euro-asiatique, et sur les couloirs maritimes, en océan Indien, Méditerranée, débouchés du Golfe, protection d'Israël (opération navale au large du Liban) et en Afrique de l'Est, le Congo étant le pays le plus à l'ouest comme théâtre d'intervention des soldats allemands en 2006. On a pu observer un intérêt croissant des Allemands pour l'Afrique jusqu'à *l'EUFOR /Congo* en 2006 et une période de distanciation plus récente avec le refus de participer à *l'EUFOR Tchad* en 2008 et l'opération *HARMATTAN* en Libye en 2011. Le champ géographique des interventions françaises est beaucoup plus large et se situe le long de l'arc de crise[594] identifié dans le livre blanc, puisqu'il couvre le champ des Allemands et s'étend en Afrique de l'Ouest, qui est donc la zone où les priorités allemandes et françaises ne coïncident pas. Les Français cherchent à mobiliser les Européens sur le flanc Sud [595] en général afin de positionner l'Union européenne en synergie avec les intérêts français de puissance, mais rencontrent la réticence des Allemands qui ne souhaitent pas être à la remorque de cette approche. Selon le diplomate allemand Hans-Ulrich Seidt, les priorités géopolitiques allemandes présentes et futures peuvent être révélées en se rappelant l'adage de Friedrich Ratzel *« lire le temps au travers de l'espace » (« Im Raume lesen wir die Zeit »)*[596]. Les Balkans et l'Afghanistan où se concentrent les troupes allemandes sont les zones frontières à l'Ouest et à l'Est d'un immense espace que recouvre dans sa partie asiatique l'ellipse stratégique de l'Ouest de la Sibérie au golfe Persique contenant les trois quarts des réserves

[594] La Libye figure sur l'axe prioritaire défini par le livre blanc, comme l'opération maritime *ATALANTE* contre la piraterie dans l'océan Indien, et *l'EUFOR-Tchad* (opération terminée) qui sont des opérations extérieures initiées sous l'impulsion du président français SARKOZY.

[595] La déclaration du ministre de la Défense Hervé MORIN est significative : *« L'Europe a une responsabilité particulière, notamment en Afrique. On voit bien que c'est une zone où l'OTAN ne peut pas intervenir. Compte tenu de notre proximité à la fois géographique (à 12-14 kms du continent européen), nous avons une responsabilité particulière liée à l'histoire de plusieurs de nos pays. S'il y a bien une ambition que l'Europe doit porter, c'est l'émergence d'une architecture de paix et de sécurité. » « Il faut évaluer et approfondir, éventuellement corriger certaines actions. Concrètement, cela signifie voir, sur la mission Atalante comme sur la Somalie, ce que nous devions faire en plus ou mieux : comment fait-on pour que les pirates soient jugés, et condamnés ? Cela fait deux ans que nous attendons l'instauration de tribunaux des capacités pénitentiaires supplémentaires. L'Europe ne peut pas non plus être absente d'un sujet majeur qui est actuellement la seule menace, la menace du développement du terrorisme en Afrique. Nous sommes mieux dotés que quiconque pour cette coopération avec le continent africain. L'Europe dispose de l'ensemble des instruments et notamment d'une politique d'aide au développement considérable (l'Europe fournit la moitié de l'aide au développement du monde). Nous pouvons avoir de vraies synergies, des complémentarités, entre nos missions militaires et nos actions civiles, avec la palette et les outils dont bénéficie l'Union européenne (service diplomatique, service juridique, etc.). »* 24 septembre 2010 Nicolas GROS-VERHEYDE. http://www.bruxelles2.eu/defense-ue/defense-ue-droit-doctrine-politique/herve-morin-leurope-est-en-train-de-devenir-un-protectorat.html

[596] Ulrich SEIDT, Eurasische Traüme? Afghanistan und die Kontinuïtätsfrage deutscher Geopolitik, *ORIENT*/jg. 45/2004/Heft3/S.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

de pétrole et de gaz et les sources d'instabilités qui préoccupent les Allemands et les Européens. Les priorités géographiques d'intervention des Allemands et des Français soulignent ainsi des espaces géopolitiques dont les centres sont décalés dans l'espace, vers la Méditerranée et l'Afrique de l'Ouest pour les Français, vers l'espace euro-asiatique pour les Allemands en dépit de coïncidences territoriales, d'où la difficulté de *l'Europe de la défense et de la sécurité* pour élaborer des priorités géopolitiques communes d'intervention.

La réticence des Allemands aux combats de haute intensité

Il faut aussi préciser que les soldats allemands ont très rarement participé aux opérations militaires de haute intensité dans les opérations extérieures. Les soldats allemands se sont engagés dans une logique de mission de maintien de la paix, en Afghanistan, dans les Balkans et en Afrique. Lors de l'opération *ENDURING FREEDOM*, seules une centaine de forces spéciales allemandes ont pris part aux combats en Afghanistan, et les forces aériennes allemandes ont participé de manière très limitée aux missions aériennes lors de la guerre du Kosovo[597]. De plus, la part plus limitée que la France consacrée au budget de la défense par l'Allemagne réduit la marge de manœuvre allemande pour l'envoi de soldats en missions.

2) Les opérations extérieures de l'Union européenne

La carte des opérations extérieures de l'Union européenne (planche 58)[598], souligne la prépondérance des opérations civiles par rapport aux opérations militaires, et leur éparpillement. Elle reflète l'orientation de l'Union européenne comme *puissance civile* qui correspond plus à la vision des Allemands que des Français.

De plus, les effectifs (tableaux sur la page suivante) de la plupart des missions sont très réduits si on les compare au nombre de troupes américaines envoyées en Afghanistan (295 000 soldats américains, opération *ENDURING FREEDOM* et la *FIAS* de l'OTAN en 2008) et en Irak (157 0000 soldats en 2008)[599].

[597] Hans STARK, La politique internationale de l'Allemagne, Une puissance malgré elle, Septentrion, 2011, p.126.
[598] http://www.operationspaix.net/33-operation-eupol-afghanistan.html
[599] http://www.fas.org/sgp/crs/natsec/R40682.pdf

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

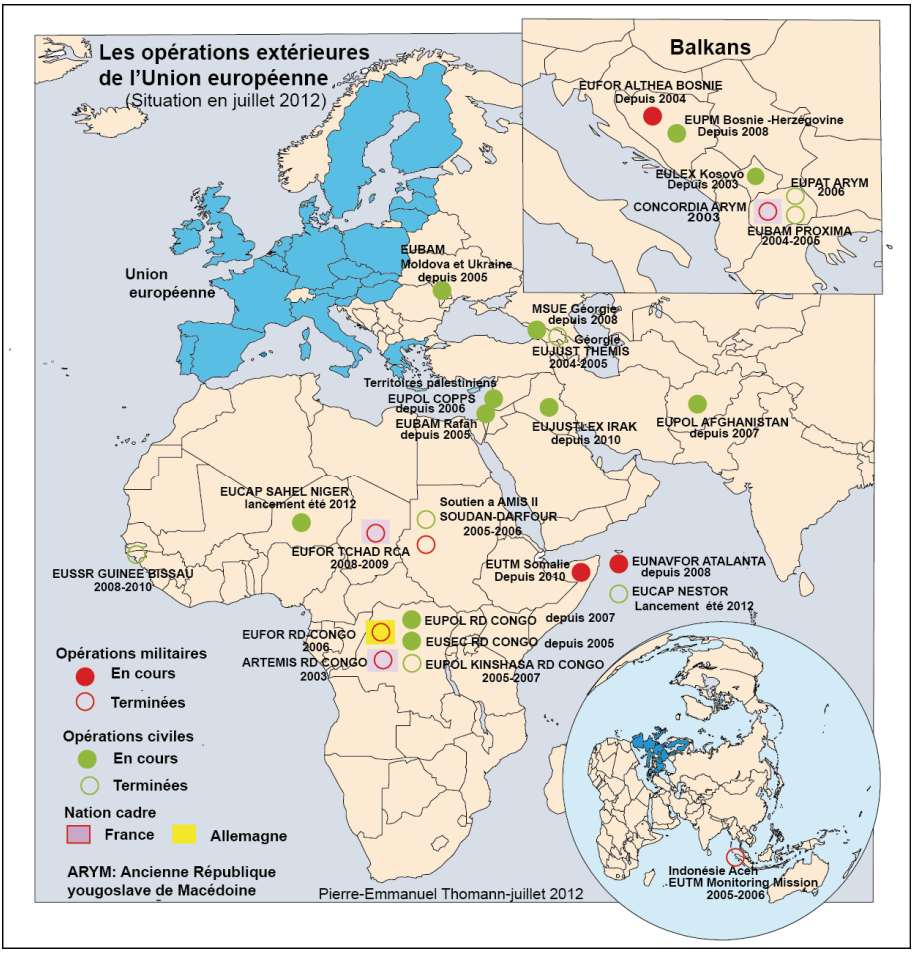


Planche 58. Les opérations extérieures de l'Union européenne

Tableau : Effectifs-missions militaires

	Total	Allemagne	France	Année
EUFOR ALTHEA	1794	111	4	2011
EUNAVFOR-ATALANTE	2711	308	400	2012
EUTM-SOMALIE	147	13	25	2012
Terminées				
EUFOR TCHAD-RCA	3700		2095	2008
EUFOR-RD-CONGO	2300	780	1002	2006
CONCORDIA-ARYM	400		175	2003
Artemis RD Congo	2000	350	1785	2003
AMIS II Soudan Darfour	20			2007

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Tableau : Effectifs-missions civiles

Mission	Total	Allemagne	France	Année
EUPOL-COPS -Territoires palestiniens	70			2012
EUSEC-RD-CONGO	49	3	16	2012
EUJUSTLEX IRAQ	56			2008
EUBAM Moldova et Ukraine	95	16	0	2012
EUMM Géorgie	406	35	3	2012
EUPOL AFGHANISTAN	543	43	11	2012
EULEX KOSOVO	2170	144	86	2012
EUBAM Rafah	13	2	3	2011
EUPM Bosnie Herzégovine	112	14	7	2011
EUCAP NESTOR	200			2012
EUPOL RD CONGO	36	2	16	2012
Terminées				
EUPAT ARYM	30			2006
EUBAM PROXIMA FYROM	200		40	2006
AMM Monitoring Mission Indonésie-Aceh	36			2006
AMIS II Soudan Darfour	31			2008
EUJUST THEMIS-Géorgie	27			2008
EU SSR Guinée Bissau	39			2008

3) Les exportations d'armes

La géographie des exportations d'armes de la carte 59 souligne la dichotomie entre les priorités en termes d'alliances de la politique de sécurité française (OTAN, UE) et l'activité commerciale de la France en matière d'armement, donc de potentiel technologique.

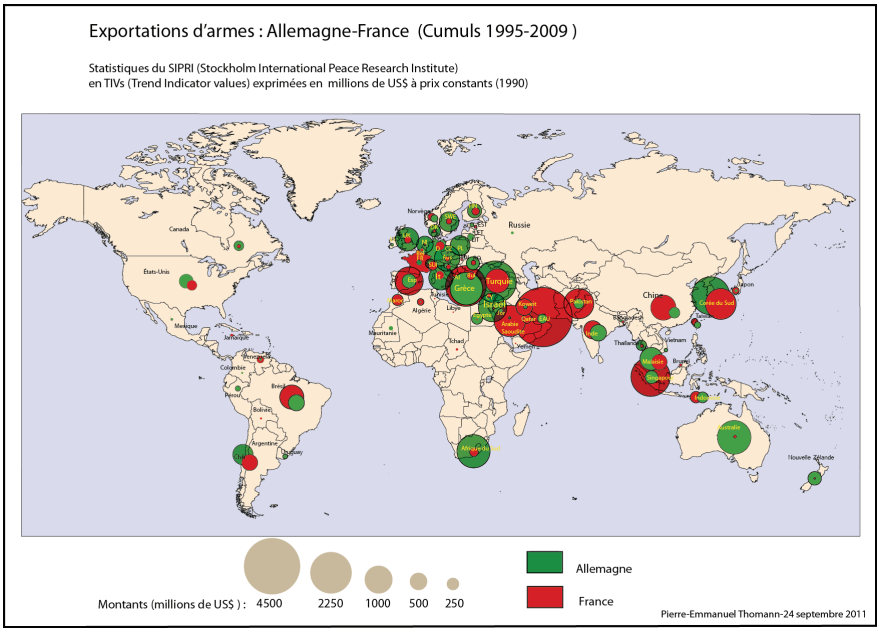
À noter pour la France, l'importance des contrats avec les Émirats arabes unis, le marché asiatique et latino-américain. Les clients de l'Allemagne sont principalement les alliés de l'OTAN, de l'Union européenne et les alliés du monde occidental (Corée du Sud, Afrique du Sud, Israël), tandis que les Français exportent surtout hors alliance (Turquie et Grèce exceptées). Les exportations en Grèce, en Turquie, et en Corée du Sud, sont relativement équilibrées entre les deux États. À noter le faible poids des achats réciproques entre l'Allemagne et la France.

Les Allemands et les Français ont fondé le consortium EADS avec le programme d'avion de transport militaire A400M, et Eurocopter, groupe franco-germano-espagnol et division d'EADS qui exporte les hélicoptères Tigre. NH industries fondé par Eurocopter (Allemagne et France), Agusta (Italie) et Stork Fokker Aerospace (Pays-Bas) exportent l'hélicoptère NH90.

Les Allemands et les Français sont par contre concurrents dans l'aviation, et le domaine naval. Toutefois, la situation évolue et depuis 2010, les Allemands négocient pour obtenir des contrats d'exportation en Arabie saoudite (Chars Léopards, Véhicules de combat Boxer, systèmes de surveillance des frontières), au Qatar, aux Émirats arabes unis, en Algérie (frégates), en Égypte (sous marins).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

On débat en Allemagne de la *doctrine Merkel*[600] dont le principe serait de favoriser les exportations d'armement, y compris dans des zones de crise pour éviter les interventions militaires allemandes et permettre aux pays qui ont le soutien du gouvernement de projeter la stabilité. En période de restrictions budgétaires, les exportations ont l'avantage de pallier pour la *nation exportatrice* les baisses des commandes de la Bundeswehr. Cette évolution a pour conséquence un débat de politique interne où le gouvernement est accusé par les partis de gauche de s'éloigner de la *culture de retenue*. Le ministre des Affaires étrangères libéral Guido Westerwelle, promoteur du désarmement au niveau mondial est cependant un défenseur des exportations lucratives pour les entreprises allemandes. Au niveau des relations franco-allemandes, cette nouvelle doctrine renforce la concurrence avec la France. Si l'on parle beaucoup à l'OTAN et au niveau de l'Union européenne de la nécessité de mutualiser les équipements en période de crise économique, cette évolution ne va pas dans le sens de la construction d'une économie de la défense européenne. En effet, comment progresser si les Allemands et les Français sont en concurrence sur les marchés étrangers pour préserver les industries de défense nationales et si des équipements militaires venaient à être mutualisés, ils seraient destinés à être exportés afin d'éviter les interventions pour les Allemands, et au contraire renforcer les capacités de projection pour les Français ?



Carte 59. Exportations d'armes : Allemagne-France (cumuls 1995-2009)

[600] Der Spiegel, die Merkel Doktrin, n°49, 3 décembre 2012, p.20-27.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

B. Stratégies de sécurité et d'action allemandes et françaises : l'outil militaire une priorité différente

Le concept allemand de *Vernetze Sicherheit* que l'on peut traduire par *sécurité interconnectée*, est destiné à servir de modèle dans l'Union européenne par l'action de stratégies civilo-militaires. La valeur ajoutée européenne du civilo-militaire est aussi mise en avant par les Français qui espèrent toutefois, on l'a dit, aiguiller les Européens vers des missions impliquant des combats de haute intensité, et mobiliser l'outil militaire comme outil de puissance classique. La culture stratégique allemande porte aussi sur la planification, la préparation des opérations. Les Français ont pour objectif d'être opérationnels sans délai, à tout moment et sur tous les théâtres prioritaires.

1) La stratégie allemande : *sécurité interconnectée* (*Vernetze Sicherheit*)

La stratégie de sécurité allemande est portée par le concept de *sécurité interconnectée*. Dans le cas de l'Allemagne, « *on ne peut cependant parler de véritable stratégie comme la stratégie de sécurité française* » souligne Dr Puhl[601], expert allemand en politique de défense et de sécurité en détachement auprès du ministère français de la Défense à Paris. Selon le livre blanc allemand, les stratégies de défense et d'endiguement traditionnelles vis-à-vis des menaces extérieures ne fonctionnent plus en face des menaces asymétriques provenant d'acteurs non étatiques. Une action préventive, effective et cohérente est requise dans un cadre international et faire face aux nouveaux défis requiert une action faisant appel à un large éventail de politiques extérieures, de sécurité, de défense et de développement dédiés à l'alerte en amont, la prévention et la résolution des conflits. *« Ce ne sont pas en première ligne les facteurs militaires, mais les facteurs sociétaux, économiques, écologiques et culturels, qui ne pourront être influencés que par une action commune internationale, qui déterminent le développement futur en matière de politique de sécurité. »* « *S'appuyant sur un concept de sécurité globale, la politique de sécurité allemande se caractérise par une démarche à la fois prospective et multilatérale. La sécurité ne peut être garantie dans un cadre strictement national ni par le seul recours aux forces armées, il convient, bien au contraire, d'adopter une approche globale qui ne pourra être développée qu'à partir de structures de sécurité intégrées et d'une notion de sécurité impliquant l'État dans son ensemble. Le concept global du gouvernement fédéral intitulé prévention civile des crises, règlements de conflits, consolidation de la paix s'inscrit dans cette logique. »* Avec le concept de *« sécurité interconnectée »* le gouvernement fédéral détient *« une réponse aux menaces de plus en plus diffuses et diverses »*.

[601] Entretien téléphonique avec Dr PUHL, 20 octobre 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les idées clés[602] de ce concept sont les suivantes :

- premièrement, les menaces à la sécurité doivent être contrées *« au lieu de leur apparition »* dans *« l'intérêt de la protection de l'Allemagne et de ses citoyens »*

- deuxièmement, la prévention des conflits et la gestion des crises exigent une grande palette d'instruments politiques, diplomatiques, de développement, économiques, policiers et aussi militaires ; l'utilisation optimale de ces instruments dépend de leur mise en réseau et donc d'agir ensemble ; la contribution militaire à cette palette d'instruments exige un dispositif de forces orientées munies d'une capacité de projection stratégique et d'efficacité dans la durée dans les opérations de gestion de crise ou dans le cadre des alliances de défense collective

- troisièmement, la mise en réseau des instruments a des conséquences sur l'architecture de sécurité nationale, mais aussi internationale ; cela se reflète aussi dans la coopération des différents départements au niveau national comme dans la planification au niveau international dans les objectifs des organisations internationales et supranationales en coopération avec les organisations non gouvernementales ; chaque acteur peut apporter ses atouts spécifiques et contribuer avec un effet de synergie au succès de l'ensemble.

Du point de vue des Allemands, ce concept est également destiné à être élargi à l'Alliance atlantique. Selon Angela Merkel[603] *« le nouveau concept stratégique de l'OTAN doit maintenant correspondre à ce concept de sécurité interconnectée ».* Le concept a été repris à l'OTAN sous la traduction de *Comprehensive Approach.*

L'outil militaire, dans la conception allemande ne devrait donc être qu'un outil d'ultime recours parmi d'autres moyens après avoir épuisé les options de négociations. Toutefois, le concept de *sécurité interconnectée* est extrêmement difficile à mettre en œuvre et l'exemple de l'Afghanistan souligne qu'il est difficile de mesurer la réussite ou l'échec d'une telle approche qui nécessite une action de longue durée.

2) La stratégie française

La stratégie d'action de la France comporte quatre éléments dans le livre blanc de 2008**.**

- Connaître et anticiper : *« Les moyens de la connaissance et de l'anticipation constituent la première ligne de défense d'un pays. »* (p.314)

- La prévention : *« La stratégie de prévention doit s'appuyer sur des moyens diplomatiques, économiques, militaires, juridiques, culturels et*

[602] Le concept est exposé dans la publication du ministère de la Défense de la République fédérale, Die Bundeswehr : Modern und Leistungstark, février 2009.

[603] Discours de la chancelière Angela MERKEL, 41 Kommandeurtagung der Bundeswehr, Berlin, 10 mars 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

coordonnés et mis en œuvre à l'échelle internationale européenne et nationale. »

- La dissuasion

« La dissuasion nucléaire demeure un fondement essentiel de la stratégie de la France. Elle est la garantie ultime de la sécurité et de l'indépendance nationale. Elle est l'une des conditions de notre autonomie stratégique, comme de la liberté d'appréciation, de décision et d'action du chef de l'État. » (p.69)

« La crédibilité de la dissuasion française reposera sur la possibilité pour le chef de l'État de disposer, de façon indépendante, de moyens adaptés à une grande diversité de situations ». « *Les forces seront articulées en deux composantes différenciées et complémentaires : la crédibilité opérationnelle de la dissuasion nucléaire repose sur la permanence des patrouilles de sous-marins et de la capacité d'action aérienne. »*

- La protection

Un Livre blanc sur la sécurité intérieure face au terrorisme a été publié en 2006 ; l'adaptation du dispositif de lutte repose sur l'action de la police nationale, les services de renseignement et en cas de besoin, à des unités spécialisées des forces armées.

- l'intervention

L'intervention à l'extérieur, en raison des exigences requises, demeure le mode d'action le plus important pour déterminer les dimensions des forces armées, mais les opérations civiles sont de plus en plus importantes et requièrent une capacité clairement identifiée ; les opérations militaires de grande ampleur *« seront nécessairement inscrites dans un cadre multinational »*.

Le dimensionnement maximum retenu s'appuie sur une opération multinationale majeure.

« La France devra pouvoir concentrer ses capacités sur l'axe allant des approches occidentales du territoire jusqu'à la Méditerranée, au Golfe et à l'océan Indien, tout en conservant une capacité d'action sur la façade occidentale de l'Afrique, dans la bande sahélienne, ainsi qu'outre-mer. » « Des extensions de présence et de coopération vers l'Asie sont envisageables à partir de l'océan Indien. » (p.211)

Cela implique une réduction des forces prépositionnées et une réduction du volume des forces militaires stationnées dans les départements et collectivités d'outre-mer pour conserver les moyens strictement nécessaires aux missions militaires elles-mêmes. Le livre blanc prévoit une capacité significative à la Réunion, en Guyane et une diminution et rationalisation en Polynésie française, aux Antilles et en Nouvelle-Calédonie.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le niveau maximum doit résulter de l'analyse des situations de conflits les plus vraisemblables[604] dans lesquelles la France risquerait d'être impliquée directement, et des axes géostratégiques qui paraissent les plus importants. C'est en fonction de ces axes que les moyens seront orientés et que le dispositif prépositionné contribuant aussi à la prévention sera revu. *« La concentration dans l'espace et dans le temps sera la clé de la stratégie et du succès dans l'emploi des forces »* (p.128). La France a aussi fait le choix de la polyvalence et non la spécialisation pour le format de ses armées.

[604] Les capacités d'intervention doivent être adaptées au nouvel équilibre recherché et aux nouvelles priorités. Les *« contrats opérationnels »* du modèle d'armée 2015 adopté en 1996 et qui prévoyaient une participation massive à une opération de défense collective de l'espace aéroterrestre en Europe dans le cadre de l'Alliance atlantique ne constituent plus le niveau maximum et ne correspondent ni *« à l'équilibre nouveau », « ni aux orientations à long terme qui ont été exposées ».*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

CHAPITRE III

L'Allemagne, la France et les crises

I. L'Allemagne et la France et la guerre entre la Russie et la Géorgie

A. Le contexte et la gestion de la crise

1) La réaffirmation de la Russie

Le conflit entre la Russie et la Géorgie est le point d'orgue d'une succession de manœuvres et d'événements issus de la nouvelle stratégie de réaffirmation de la puissance russe. La réaction russe contre sa marginalisation depuis la chute de l'URSS s'est manifestée en trois phases depuis l'arrivée à la présidence russe de Vladimir Poutine (premier mandat : 31 décembre 1999 – 26 mars 2000 et ensuite jusqu'au 7 mai 2008) : la lutte contre les oligarques à partir des années 2000, avec la mise au pas emblématique de Mikhaïl Khodorkovski, ex-patron du groupe pétrolier Ioukos, la reprise en main énergétique de la compagnie d'État Gazprom sur les ressources russes et les infrastructures avec la crise du gaz en 2006 et 2009 avec l'Ukraine, la seconde guerre de Tchétchénie en 1999 en tant que président du gouvernement et la guerre Russie-Géorgie en 2008 en tant que premier ministre sous la présidence de Dimitri Medvedev.

L'année 2007 a marqué un net durcissement au niveau international. Le ministre des Affaires étrangères russe a confirmé la suspension de la part des Russes de l'application du traité sur les Forces conventionnelles en Europe (FCE) signé en 1990 et adapté en 1999, qui limitait les déploiements militaires sur le continent, en réponse au projet de bouclier anti-missile américain. Vladimir Poutine, à l'occasion de son discours à la 43^{e} conférence de Munich le 2 octobre 2007, a dénoncé l'extension de l'Alliance atlantique aux frontières de la Russie, contrairement aux promesses faites selon le point de vue des Russes, par le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Woerner, qui avait promis le 17 mai 1990 qu'il n'y aurait pas de troupes de l'OTAN sur le territoire des anciens membres du pacte de Varsovie garantissant la

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

sécurité à l'Union soviétique[605]. Cet argument est cependant fortement réfuté à l'Ouest.

Les Russes cherchent à rester un pôle de puissance selon une stratégie eurasienne multidirectionnelle. L'objectif est de réintégrer dans leur zone d'influence directe l'espace occupé autrefois par l'ex-URSS. Depuis l'élection du président Viktor Ianoukovitch à la présidence ukrainienne le 7 février 2010 après l'échec de la révolution orange, les liens entre l'Ukraine et la Russie se renforcent à nouveau. Le bail pour la base russe de Sébastopol en Crimée a été prolongé par le nouveau président jusqu'en 2042. À l'Est, la Russie est membre de l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS) et l'Organisation du traité sur la Sécurité collective (OTSC), à l'Ouest elle est intégrée au partenariat pour la paix de l'OTAN, et siège au Conseil OTAN-Russie. Cette enceinte ne lui donne par contre aucune influence sur les décisions de l'OTAN.

La Russie et son alliance économique avec la Chine et le Japon pour la vente de pétrole et de gaz lui a permis de gagner en marge de manœuvre. *« Selon un balancement Est-Ouest la manœuvre russe vers l'Est est destinée à négocier avec l'Ouest. La Russie veut les mains libres pour négocier un espace de sécurité de l'Atlantique à l'Oural. La Russie veut une réassurance à l'Est pour s'orienter vers l'Ouest »* souligne l'amiral Dufourcq[606].

La réaffirmation de la Russie sur la scène internationale n'a pas modifié la volonté allemande d'œuvrer pour la constitution d'un *espace de sécurité de Vancouver à Vladivostok*. Pour le ministre des Affaires étrangères allemand, Frank-Walter Steinmeier, les Européens doivent empêcher que ne se développe *« une spirale de défiance entre les États-Unis et la Russie[607] »*. Le vice-chancelier fut aussi très impliqué dans la médiation entre les Russes et les Géorgiens à propos des territoires sécessionnistes de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud depuis la déclaration d'indépendance le 9 avril 1991 de la Géorgie. Depuis l'arrivée au pouvoir du président géorgien pro-occidental Michaïl Saaskatchvili en 2004 à la suite de la *révolution des roses*, le gouvernement géorgien a orienté son pays vers une intégration dans les structures euro-atlantiques, l'OTAN et l'UE. Il a aussi pour objectif de reprendre les territoires sécessionnistes du territoire géorgien qui se sont transformés en enjeu russo-géorgien, mais aussi russo-américain par l'insistance du président George Bush à faire progresser la Géorgie et l'Ukraine sur la voie de l'adhésion à l'OTAN. L'offensive des troupes géorgiennes dans la nuit du 7 au 8 août 2008 a provoqué une contre-offensive russe qui a mis en déroute les troupes géorgiennes.

---

[605] André LIEBICH, les promesses faites à Gorbatchev : l'avenir des alliances au crépuscule de la guerre froide, *Institut de hautes études internationales et du développement*, Relations internationales, n°147, Genève. 2011, p.85-96. http:/www.cairn.info/resume.php ?ID ARTICLE=RI 147 0085

[606] Entretien avec l'Amiral DUFOURCQ, école Militaire, Paris, 11 décembre 2009.

[607] Le Monde, le 26 avril 2007. http:/www. lemonde.fr

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) La gestion de la crise et l'entente franco-allemande

La crise russo-géorgienne va donner l'occasion au président Nicolas Sarkozy en charge de la présidence française de l'Union européenne de se positionner comme médiateur entre les Russes et les Géorgiens. Le retrait relatif du président Georges Bush durant cette crise est exploité par le président français et sa conception volontariste de la politique trouve un moyen de s'exprimer. Nicolas Sarkozy est allé négocier avec le président géorgien Saaskatchvili et le président Dimitri Medvedev un cessez-le-feu[608]. La manœuvre française avait pour objectif de montrer que les Français, *chefs de file* de l'Union européenne en charge de la présidence, étaient capables d'aborder les enjeux de sécurité paneuropéens de manière autonome, sans le concours des États-Unis[609]. Le président français a rencontré le 12 août Dimitri Medvedev et Vladimir Poutine pour négocier un cessez-le-feu suivi d'un plan en dix points prévoyant un retrait des armées russes et géorgiennes. La manœuvre des Russes était d'offrir un succès politique au président Nicolas Sarkozy pour tirer les bénéfices politiques de leur intervention en offrant aux Européens un rôle accru afin d'initier un dialogue direct entre Russes et Européens de l'Union européenne sans le concours des Américains. La courte guerre du Caucase n'a pas modifié la volonté allemande de maintenir le dialogue politique avec la Russie. Les Allemands estiment que d'un point de vue militaire, la Russie est trop faible pour exercer une menace au niveau européen. Tout au plus peut-elle réussir un coup stratégique à ses frontières.

Le gouvernement allemand fut satisfait de la négociation de la France dont l'orientation ne remettait pas en cause les relations entre l'Allemagne et la Russie[610]. Des dissonances se sont pourtant produites au sein de la coalition de gouvernement entre les membres du SDP plus favorables aux Russes et les membres de la CDU-CSU plus critiques de l'intervention militaire. La coalition au pouvoir fut cependant d'avis, comme les Français, de ne pas envenimer la situation. La chancelière allemande n'a jamais remis en cause le principe d'un rapprochement avec la Russie, principe qui avait été fortement porté par le précédent chancelier Schröder. À l'occasion de la

[608] Les négociations se sont déroulées selon deux phases avec les accords du 12 août et du 8 septembre 2008.
Lors de la rencontre de Nicolas SARKOZY avec le président géorgien SAASKATCHVILI, la présence de deux conseillers américains a fortement déplu au président français qui a directement fait part de sa désapprobation auprès du président Bush (Entretien avec un haut gradé, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, 1er avril 2009).

[609] Le conseiller diplomatique de Nicolas SARKOZY, Jean-David LEVITTE a été déterminant pour gérer la relation parallèlement avec Tbilissi et Moscou et envoyer un message au gouvernement américain pour ne pas créer un antagonisme comme cela s'était produit avec le président Jacques CHIRAC à l'occasion de la guerre en Irak. Un espace de négociation pour l'Union européenne a pu être préservé.

[610] Entretien avec Olav POESCHKE, conseiller pour la Russie et l'ex-URSS, représentation permanente de l'Allemagne auprès de l'UE, 19 novembre 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

guerre en Géorgie, la chancelière Angela Merkel a agi en continuité avec le chancelier précédent. Lors du conflit entre la Russie et la Géorgie en août 2008, elle avait jugé la réaction des Russes disproportionnée, mais tempéré ses propos en cherchant à préserver un canal de dialogue avec les Russes, et justifié sa politique par la position des Allemands *au milieu de l'Europe* [611]. Son ministre des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier a souligné que le discours de guerre froide appartenait *« à une rhétorique ringarde* ». Lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN des 2 et 3 décembre 2008 à Bruxelles, les Allemands et les Français ont confirmé leur refus d'accélérer les préparations de l'élargissement de l'OTAN à l'Ukraine et la Géorgie[612], les jugeant prématurées. La chancelière allemande et le président français avaient déjà montré leur réticence à ce sujet au sommet de l'OTAN de Bucarest le 3 avril 2008 avant la guerre russo-géorgienne. Le commentateur Ansgar Graw dans le quotidien *Die Welt* avait souligné à cette occasion : *« La géographie, c'est le destin*[613]*. »* L'Allemagne est aussi en situation d'interdépendance avec la Russie pour ses approvisionnements énergétiques. De plus, les conditions de l'adhésion ne sont pas remplies aux yeux des Allemands, ni pour l'Ukraine traversée par la fracture entre les Ukrainiens favorables à une orientation vers l'Europe et l'Occident et ceux orientés vers la Russie, ni pour la Géorgie avec ses *conflits gelés* dans lesquels la Russie est aussi fortement impliquée. Ces réalités géopolitiques rendent l'applicabilité de l'article V de défense collective de l'OTAN très hasardeuse.

Le *couple franco-allemand*, soutenu par l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce, composant dans le jargon bruxellois *« les amis de la Russie »* ont eu pour ligne de conduite d'éviter tout retour vers une *nouvelle guerre froide*. La Pologne, les Pays baltes, le Royaume-Uni et la République tchèque étaient en faveur d'une attitude plus ferme allant jusqu'à d'éventuelles sanctions internationales. Le compromis issu de postures différenciées aboutira au rappel du respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Géorgie dans ses frontières internationalement reconnues, de la condamnation d'un usage disproportionné de la force exercée par les Russes, mais sans sanctions

[611] Discours de la chancelière Angela MERKEL à l'occasion de la remise du prix Walther-Rathenau-Preises à Hans Dietriech GENSCHER, Berlin, 21 octobre 2008. *« La position centrale de l'Allemagne en Europe, notre voisinage avec tellement d'États, c'est aussi toujours un défi, mais également une chance en même temps, autrefois comme aujourd'hui. Cela se reflète aussi dans notre relation avec la Russie, au sujet de laquelle il sera beaucoup discuté en présence du conflit géorgien. Cette relation est sans hésitation d'une grande importance stratégique. »*

[612] La France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas se sont opposés à l'intégration de la Géorgie et de l'Ukraine au Plan d'action pour l'adhésion à l'OTAN (MAP).

[613] Die Welt, 28 mars 2008.
http://www.welt.de/debatte/kommentare/article6071696/Deutschlands-Mittellage.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

européennes. Au niveau de l'OTAN, le Conseil OTAN-Russie sera suspendu.

Un haut fonctionnaire de la Représentation militaire de la France auprès de l'OTAN, a participé aux négociations : *« La relation entre la France et l'Allemagne est "colocalisée" à l'OTAN. Dans les réunions, ils sont assis ensemble, avec les Américains et Britanniques en face. Lors du conflit en Géorgie, les délégations françaises et allemandes se sont échangé les documents de position, et ont même coordonné leurs allocutions. Les Turcs ont aussi demandé l'aide des Français pour garder un canal de communication avec la Russie. La France, l'Allemagne et la Turquie étaient sur la même ligne. Les USA et le Royaume-Uni voulaient aider militairement la Géorgie. La Turquie est aussi gardienne des détroits du Bosphore et n'a pas laissé passer les bateaux américains qui dépassent un certain tonnage conformément aux traités de Montreux. La Turquie veut garder de bonnes relations avec la Russie et les deux puissances de la mer Noire veulent rester maîtresses de leur mer. En fin de compte les Européens ont réussi à se mettre d'accord sur la ligne française et allemande*[614]*. »*

Les Français ont saisi cette opportunité pour tenter de hisser l'Europe, en *puissance relative* et démontrer que l'Europe existait politiquement à l'occasion de l'affaire géorgienne. *« L'Europe stratégique est née »* ont déclaré Bernard Kouchner et Pierre Lellouche[615]. La manœuvre européenne fut perçue par la diplomatie française comme une revanche sur les déboires passés en ex-Yougoslavie. *« Ce fut l'Amérique qui à Dayton* (accords sur le conflit yougoslave) *emporta la mise sur le plan diplomatique. En 2008, en Géorgie, l'Union européenne semble avoir tiré les leçons de cette histoire : elle a été non seulement réactive, mais également efficace pour apporter une réponse à la hauteur des défis de cette crise. »*

Les deux ministres poursuivent : *« Preuve, s'il en fallait, que la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) et l'OTAN se complètent, l'Union européenne a agi là où, à l'évidence, l'OTAN n'était pas disposée à le faire. Cet engagement européen sans précédent offre la preuve que l'Europe élargie et réunifiée peut désormais agir de manière déterminée et unie, sans différences entre "anciens" et "nouveaux" États membres, y compris dans un conflit militaire impliquant la Russie. Loin d'hypothéquer la relation avec Moscou, cette action confirme la pertinence du grand partenariat euro-russe proposé par le président de la République. De même, il est significatif pour l'avenir de l'Union européenne que celle-ci ait pu démontrer une véritable capacité d'action en cas de crise engageant la paix et la sécurité en Europe, dès lors qu'une impulsion politique était au rendez-vous. Une démonstration d'autant plus utile que les dossiers ne manquent*

[614] Entretien avec un haut gradé de rang général, Représentation militaire de la France auprès de l'Alliance atlantique, 29 octobre 2008.
[615] http://www.ambafrance-ru.org/spip.php?article7603

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

pas qui engagent la stabilité territoriale ou la sécurité énergétique de notre continent. »

La manœuvre française a démontré le caractère incontournable des États et la difficulté des institutions européennes à réagir rapidement aux situations de crise. L'appareil administratif européen est resté cependant un instrument mobilisable après les négociations menées par les États pour prolonger les acquis obtenus. Sur le terrain, l'Union européenne a déployé une mission de 200 observateurs, pour un travail de stabilisation pour la surveillance des deux côtés des lignes de front entre le territoire de la Géorgie, sous contrôle géorgien, et le territoire abkhaze et ossète. Les Russes n'ont cependant jamais permis l'accès de la mission aux entités sécessionnistes. La mission européenne est aujourd'hui la seule présence internationale en Géorgie, car les Russes n'ont pas reconduit la mission de l'OSCE qui était présente depuis 1992 jusqu'en juin 2009. La mission *UNOMIG* de l'ONU qui avait en charge le contrôle de ligne de cessez-le-feu avec l'Abkhazie depuis 1993 s'est dissoute en juin 2006, faute d'accord avec les Russes. Dans le prolongement de la gestion de la crise, l'Union européenne a mobilisé une aide de 500 millions d'euros de la Commission et des États membres. Le plan européen n'a cependant pas empêché la Russie de reconnaître les républiques sécessionnistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, faisant des lignes de front *de facto* des frontières, sur le modèle de la reconnaissance du Kosovo après l'opération de l'OTAN contre la Yougoslavie en 1999. La reconnaissance de la Russie a été suivie par le Nicaragua, le Venezuela et le Nauru. Des missiles antiaériens de fabrication russe ont été déployés sur les territoires sécessionnistes. Les Européens et l'OTAN ont rappelé leur attachement au respect de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Géorgie, dans ses frontières internationalement reconnues des accords du 12 août et du 8 septembre 2008, mais sans effet sur le terrain.

B. Les conséquences

1) La sécurité européenne et la Russie

La guerre entre la Russie et la Géorgie a miné la confiance dans de nombreux États en Europe, en particulier les États d'Europe centrale et orientale autrefois sous régime communiste et membres du pacte de Varsovie, qui ont perçu la manœuvre russe comme une nouvelle forme de *doctrine Brejnev* de *souveraineté limitée* vis-à-vis de ses voisins. Pour les Baltes et les Polonais, la guerre Russie-Géorgie a redonné du poids à l'article V et ils ont demandé des garanties de sécurité bilatérales, estimant que l'OTAN n'a pas joué le rôle suffisant de protecteur. L'après-guerre a soulevé des incertitudes, car il y avait un vide de sécurité. Les traités sur les limitations des forces conventionnelles en Europe (FCE) ne sont pas ratifiés, et le traité START arrivait à échéance en 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La reconnaissance de l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud bloque de facto l'élargissement de l'OTAN en amputant le territoire géorgien d'un tiers et rendant impossible l'invocation de l'article V de l'OTAN dans le cas d'une adhésion, car il plongerait l'Alliance directement dans une situation de conflit avec les Russes qui occupent le territoire revendiqué par les Géorgiens. Le message est aussi destiné à l'Ukraine qui pourrait se scinder en deux entités, l'une orientée vers l'Europe, l'autre vers la Russie.

La superposition des stratégies territoriales dans les espaces charnières entre Allemagne et Russie

Deux logiques s'enchevêtrent dans l'espace à risque entre l'Allemagne et la Russie.

- L'espace géographique entre l'Allemagne et la Russie, *l'Europe de l'entre-deux (Zwischeneuropa)* qui correspond à l'Europe médiane et orientale *(Mittelosteuropa),* fait fonction de glacis dans l'histoire depuis le chancelier Bismarck. Cette zone est à nouveau l'objet de rivalités géopolitiques réactivées, selon une configuration différente, par les stratégies contradictoires poursuivies par la Russie, l'Allemagne, mais aussi l'OTAN et l'Union européenne pour son contrôle. L'orientation de l'Ukraine vers l'Union européenne ou la Russie en constitue l'enjeu principal en raison de sa taille et de sa signification historique pour la Russie[616].

- La logique de l'imbrication des intérêts poursuivie par les Allemands, qui ont pour ambition de rapprocher la Russie de l'Union européenne par une multiplication des flux, selon une logique de réseaux linéaires, destinée à transformer les dépendances énergétiques vis-à-vis de la Russie en interdépendance, compensée par les flux commerciaux, culturels entre les deux sociétés pour assurer une sécurité croissante et éviter les nouveaux clivages géopolitiques. La stratégie d'*imbrication (Verflechtung)* des Allemands entre en contradiction avec la logique territoriale des zones d'influence poursuivie par les Russes pour maintenir dans leur giron les territoires perdus de l'URSS, parallèlement à un développement des infrastructures énergétiques pour établir aussi des liens d'interdépendance avec les États de cette zone.

Mais l'enthousiasme des Allemands vis-à-vis d'une *occidentalisation* de la Russie s'évapore face au refus des Russes de suivre la logique allemande. Le projet d'une Union eurasienne annoncé par Vladimir Poutine en octobre 2011, comprenant la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan à partir d'une union douanière ne va pas dans ce sens. L'orientation de l'Ukraine vers l'Union européenne ou vers l'Union eurasienne avec la Russie est à cette occasion perçue des deux côtés comme une question cruciale qui attise les

[616] Winfried Deters-SCHNEIDER, Peter SCHULZE, Heinz TIMMERMANN, Die Europaïsche Union, Russland und Eurasien, Die Rückkehr der Geopolitk, Berlin, Berliner Wissenschaft Verlag, 2008, 656 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

rivalités géopolitiques entre Union européenne et Russie. Cette initiative s'ajoute à la Communauté économique eurasiatique (Eurasec[617]) établie en octobre 2000 et composée de six états membres (Biélorussie, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Tadjikistan) ainsi que de trois observateurs (Arménie, République de Moldova et Ukraine). L'objectif de ces organisations est de faciliter l'intégration de la CEI[618] autour de la Russie pour accroître sa profondeur stratégique dans son *étranger proche* et rehausser son *rang* de puissance après la chute de l'URSS et le *monde multipolaire* en devenir.

L'ambivalence des Allemands vis-à-vis de la Russie

Le diagnostic et la stratégie à poursuivre vis-à-vis de la Russie sont l'objet en Allemagne de deux positionnements contradictoires entre *occidentalistes et russophiles*. Au sein des milieux industriels, leurs experts et les hommes politiques clés au SPD comme Gerhard Schröder et Frank-Walter Steinmeier cherchent à justifier la *stratégie d'imbrication* malgré les difficultés qu'ils considèrent comme conjoncturelles, tandis que des acteurs politiques à la CDU et au FDP, en particulier le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle, ainsi qu'une notable partie des universitaires et spécialistes de la Russie s'alarment de la trajectoire prise par la Russie et proposent une approche plus distante, mais pragmatique. Tous deux ne remettent cependant pas en cause les intérêts de l'Allemagne comme *puissance commerciale*.

Alexander Rahr, expert sur les questions russes à la DGAP (Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik)[619] est l'un des avocats les plus fervents du rapprochement avec la Russie. Il a souligné qu'au fur et à mesure que les États-Unis seront moins présents en Europe, le partenariat avec la Russie devra être renforcé. L'enjeu territorial est l'intégration de l'immense espace sibérien de l'État russe en Asie vers l'Europe et non vers la Chine. Les Allemands ont besoin des ressources naturelles, mais aussi de l'apport de la civilisation russe dans la perspective *d'une grande Europe*[620]. L'Ukraine et l'Asie centrale ont une place dans cette *grande Europe*, et l'Europe et la Russie pourraient mener une politique chinoise commune. À l'horizon d'une vingtaine d'années, trois pôles pourraient émerger selon cet expert : les États-Unis, l'Europe et la Russie, et la Chine.

[617] Les objectifs de l'EURASEC sont l'établissement d'une union douanière, et la création d'un espace économique unique.

[618] La Communauté des États indépendants (CEI) fut créée le 8 décembre 1991 par Leonid KRAVTCHOUK, président de l'Ukraine, Stanislas CHOUCHKEVITCH, président de la République de Biélorussie, et Boris ELTSINE, président de la Fédération de Russie qui ont signé le *traité de Minsk*, traité de la Communauté des États indépendants (CEI).

[619] Organisme de recherche allemand indépendant le plus réputé sur les questions de politique étrangère, et éditeur de la revue *Internationale Politik* (IP).

[620] Entretien avec Alexander RAHR, *Eurasisches Magazin*, 14 octobre 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Hannes Adomeit[621] est d'avis que la Russie et l'Allemagne sont en concurrence sur les zones de chevauchement géographique de leurs intérêts. La tentative allemande de résoudre le *conflit gelé* en Moldavie et Transnistrie a pour l'instant échoué, tandis que la médiation allemande entre la Russie et la Géorgie s'est évaporée à l'issue de la guerre en août 2008 renforçant les méfiances réciproques.

2) Le système de sécurité paneuropéen

Le gain stratégique des Russes après la guerre Russie-Géorgie va encourager la diplomatie russe à suggérer un nouveau système de sécurité paneuropéen. Les Russes cherchent aussi à offrir aux Européens une opportunité pour construire leur propre sécurité de manière autonome sans les États-Unis selon la vision d'un *monde multipolaire*. Le président Medvedev a proposé un *nouvel ordre de sécurité européen* lors de sa visite à Berlin le 5 juin 2008, suivie d'une proposition de *« nouveau traité de sécurité européen* » publié le 29 novembre 2009. Le ministre des Affaires étrangères Sergei Lavrov a proposé d'élargir la proposition avec un nouveau traité de sécurité entre la Russie et l'OTAN le 1er décembre 2009 à l'OTAN. Le contenu de la proposition de traité met en avant la notion de *« sécurité indivisible »* en Europe, ou *« toute mesure de sécurité »* prise par un État ou une organisation comme l'OTAN ou l'UE devra *« tenir compte des intérêts de sécurité des autres parties du traité »*. Le traité fut interprété par les Occidentaux comme un moyen de faire accepter de facto ses gains territoriaux en Géorgie, d'avoir un droit de regard sur sa zone d'intérêt privilégiée, et de relativiser le rôle de l'OTAN. Les États-Unis ont été prompts à rejeter le traité, réaffirmant le respect de l'intégrité territoriale des États, le droit pour chaque État à choisir ses alliances en allusion à la Géorgie, le refus de toute zone d'influence, et réaffirmant que la sécurité européenne est toujours ancrée dans la politique américaine, en réaffirmant le rôle de l'OTAN dans la sécurité européenne. La chancelière Angela Merkel, considérant que l'OTAN reste le pilier central de la sécurité allemande et européenne, ne s'est pas montrée enthousiaste vis-à-vis du

[621] Hannes ADOMEIT, German-Russian relations, Balance Sheet since 2000 and Perspectives until 2025, Etude prospective et stratégique, Délégation aux Affaires stratégiques, ministère de la défense*, IFRI*, 2012.
http://www.defense.gouv.fr/das/reflexion-strategique/etudes-prospectives-et-strategiques/articles-etudes/les-relations-germano-russes-bilan-depuis-2000-et-perspectives-a-l-horizon-2025
Hannes ADOMEIT est professeur au Collège d'Europe à Natolin (Varsovie) et jusqu'en décembre 2007, il a été chercheur associé au Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP) à Berlin en charge des affaires russes. Il a auparavant été professeur pour la politique internationale et directeur du programme sur la Russie et l'Europe centre-orientale à la *Fletcher School of Law and Diplomacy* à Boston and Fellow au *Harvard Russian Research Center*, États-Unis.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

projet russe. Le président français s'est déclaré favorable, mais n'a pas souhaité remettre en cause de manière fondamentale les arrangements de sécurité euro-atlantiques. Les Allemands et les Français ont poursuivi le dialogue avec la Russie, dans l'optique d'intégrer les Russes dans un espace de sécurité euro-atlantique élargi à l'espace eurasiatique, mais sans bouleverser les équilibres institutionnels qui font de l'OTAN le centre de gravité de la sécurité des Européens. Le président français a répondu au plan Medvedev, mais pas avant 2009, après le sommet de l'OTAN et l'OSCE, privilégiant le dialogue stratégique avec la Russie au travers de l'OTAN, le bilatéral ayant moindre rang.

II. Les différends franco-allemands à propos de l'arme nucléaire et du bouclier anti-missile

La défense anti-missile a pour objectif de protéger les populations face au risque de prolifération balistique. Les missiles peuvent alternativement être utilisés comme moyen de chantage ou arme de destruction massive. La problématique du bouclier anti-missile est liée à celle de la dissuasion nucléaire qui fait l'objet de conceptions différenciées de la part des Allemands et des Français. Le statut de puissance nucléaire de la France et le renoncement de l'Allemagne à l'arme nucléaire dans le *traité de Non prolifération* (*TNP*) signé en 1969, et le *traité de Moscou* relatif à son unification en 1990, place les deux pays dans des postures très différentes. À la problématique franco-allemande sur cette question vient se surajouter le différend qui oppose les États-Unis et la Russie. La Russie perçoit le projet de bouclier anti-missile comme une manœuvre d'encerclement malgré les intentions affichées de l'y associer. La perspective d'un nouveau face à face américano-russe sur le territoire européen concerne la sécurité des Européens et préoccupe les Allemands et les Français.

A. L'arme nucléaire : des postures différenciées

1) La question de l'élargissement de la dissuasion nucléaire

Le président Nicolas Sarkozy a tenté de dialoguer avec le gouvernement allemand à propos de la dissuasion nucléaire dès la fin de l'été 2007. Selon le magazine Der Spiegel[622], à l'occasion d'une rencontre informelle avec Angela Merkel et son ministre des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier début septembre 2007, le président français aurait suggéré *« que les Allemands pourraient considérer une prise de participation politique dans l'arsenal atomique »*, *« parce que le parapluie nucléaire français protège les voisins de la France de même que la* "*Grande Nation*" *(en français dans le texte) ».*

[622] Der Spiegel, 17 septembre 2007.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les journalistes du Spiegel ont commenté la réaction allemande de manière assez révélatrice du sentiment général en Allemagne vis-à-vis de l'arme nucléaire : *« La chancelière et son ministre des Affaires étrangères sont restés bouche bée. L'idée de posséder des armes nucléaires est taboue en Allemagne. Le prédécesseur de Sarkozy, Jacques Chirac, avait prudemment abordé le sujet il y a douze ans, mais avait rapidement réalisé qu'il était inutile d'insister. Steinmeier a été le premier à récupérer ses esprits, expliquant que l'Allemagne ne cherchait pas à devenir une puissance nucléaire, c'était pourquoi le pays avait signé le traité de Non Prolifération en 1975. Merkel a offert un sourire amical et soutenu son ministre des Affaires étrangères. »*

L'Allemagne faisant partie de l'Alliance atlantique, la garantie nucléaire peut s'élargir à l'Allemagne en cas d'agression par un État tiers au titre de la solidarité collective de l'alliance. Les forces nucléaires françaises pourraient théoriquement être mises au service de la défense de l'Allemagne.

Dans ce cas de figure, la décision d'employer l'arme nucléaire au profit de l'Allemagne dépendrait de l'appréciation souveraine du président français. Les Français considèrent jusqu'à présent que la décision ne se partage pas. Pour reprendre l'expression du juriste et politologue allemand Carl Schmitt[623], *« est souverain celui qui décide de la situation exceptionnelle »*. Autrement dit, la souveraineté ultime de l'Allemagne serait dépendante de la France. L'Allemagne est dépendante de la garantie américaine, elle ne souhaite pas troquer cette dépendance par une autre dépendance, celle de la France. Comme le souligne le Colonel Eckart Klink[624] du Conseil de l'Union européenne, *« En ce qui concerne le nucléaire, un parapluie nucléaire commun n'est pas possible avec l'Allemagne à cause de la peur de la responsabilité (Verantwortung) que cela implique. Politiquement il est trop difficile pour l'Allemagne de s'engager sur cette voie et elle n'en veut pas. »* Le colonel Claver[625] résume la posture allemande ainsi : *« La position de l'Allemagne lui permet de garder le parapluie nucléaire américain et d'avancer avec la France sur certaines opérations. »*

2) Le débat sur le désarmement nucléaire : l'appui plus favorable des Allemands

Des armes nucléaires tactiques de l'OTAN sont entreposées en Allemagne depuis 1957 et placées sous le mécanisme dit de *double clé.* L'emploi de ces armes est soumis à la double approbation des

[623] Carl SCHMITT, Théologie politique, Editions Gallimard, 1988, traduit de l'allemand et présenté par Jean-Louis Schlegel, Edition originale 1922. 182 p.
[624] Entretien avec le Colonel Eckart KLINK du ministère allemand de la Défense, en poste au Conseil de l'Union européenne, 26 novembre 2008.
[625] Entretien avec le colonel CLAVER, Bruxelles, 1er avril 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

gouvernements américain et allemand. C'est aussi le cas en Belgique, Pays-Bas, Italie, Turquie, Norvège. Ces reliques de la guerre froide sont devenues techniquement largement obsolètes et leur effet dissuasif est contesté par les experts. Ces armes ont encore une valeur symbolique et surtout politique, car elles représentent le couplage des États-Unis à la défense de l'Europe.

Selon les chercheurs Isabelle Facon et Bruno Tertrais[626], le contexte politique général de l'Alliance atlantique tend à favoriser le déclin de la posture nucléaire de l'OTAN. Selon Olivier Meirs[627], le gouvernement allemand reconnaît que des armes nucléaires sont déployées sur son territoire, mais les détails de ces déploiements sont classés secret-défense. Environ 480 bombes B-61 seraient entreposées en Allemagne, en Belgique, en Italie, au Royaume-Uni, en Turquie, aux Pays-Bas. 180 d'entre elles seraient destinées au *Nuclear sharing* de l'OTAN par les États membres non nucléaires et 60 pour utilisation par les pilotes allemands. 150 bombes B-61 seraient déployées en Allemagne, à la base américaine de Ramstein et la base allemande de Büchel. Les bases allemandes accueillent les avions Tornado à vocation duale capables de transporter ces bombes. Officiellement, le gouvernement d'Angela Merkel ne souhaite pas le retrait des B-61. Ces bombes sont considérées comme un symbole de l'alliance avec les États-Unis, et une réassurance vis-à-vis de la Russie dont la posture suscite des interrogations chez une partie de l'élite militaire et politique du pays. Toutefois, seuls les partis CDU-CSU restent officiellement attachés au maintien des armes nucléaires américaines en Allemagne. Les partis verts, FDP et die Linke ont exigé un retrait des armes nucléaires du territoire allemand en juin 2008[628] à l'occasion de la publication d'une étude américaine sur la sécurité des bombes américaines entreposées en Allemagne. Le parti SPD en coalition avec le CDU-CSU de 2005 à 2009 s'est déjà déclaré favorable au retrait de ces armes.

Le contexte mondial en 2007 est propice aux débats sur le désarmement nucléaire. Dans le Wall Street Journal du 4 janvier, une tribune pour *« un monde sans armes nucléaires »* a été publiée par George Schultz, William Perry, Henry Kissinger et Sam Nunn, tous anciens responsables de la sécurité nationale des États-Unis, démocrates et républicains confondus. Dans un discours à Prague le 9 avril 2009, le nouveau président américain Barack Obama a annoncé que les États-Unis allaient *« prendre des mesures concrètes en faveur d'un monde sans armes nucléaires*[629] *».* Le ministre des

[626] Isabelle FACON et Bruno TERTRAIS, Les armes nucléaires tactiques et la sécurité de l'Europe, Fondation pour la Recherche Stratégique, Recherche et Documents, avec le soutien de la Délégation aux Affaires Stratégiques, janvier 2008, 37 p.

[627] Olivier MEIRS, The German debate on Tactical Nuclear Weapons, Fondation pour la Recherche Stratégique, recherche et documents, Arms control Association, janvier 2008, 28 p.

[628] Frankfurter Allgemeine Zeitung, 24 juin 2008, p. 5.

[629] http://www.lemonde.fr/idees/article/2009/04/06/barack-obama-un-monde-sans-armes-nucleaires_1177289_3232.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier[630] du SPD et partenaire de coalition de la chancelière Angela Merkel a également soutenu un « *monde sans armes nucléa*ires », faisant écho aux propositions du président Obama de s'orienter vers *l'option zéro* en réinitialisant les négociations sur les arsenaux stratégiques entre les États-Unis et la Russie en 2009. Il s'est aussi prononcé pour un retrait des bombes nucléaires américaines[631], en contradiction avec la chancelière qui estime que seuls les pays dans lesquels sont entreposées des bombes nucléaires sont pris au sérieux à l'OTAN. Cet appel a aussi reçu le soutien du nouveau ministre des Affaires étrangères allemand Guido Westerwelle dont le parti est en faveur d'une politique de réduction des armements. Il a fait inscrire l'objectif d'abandon des armes nucléaires américaines dans le traité de coalition CDU-CSU-FDP. Pour certains experts des questions militaires comme Wolfgang Ischinger, le désarmement nucléaire[632] est aussi un moyen de réduire les tensions avec la Russie[633], et devrait être couplé à une participation de la Russie au projet de bouclier anti-missile et une réduction des armes conventionnelles. La révision du traité de non-prolifération nucléaire durant l'année 2010 devait impulser une nouvelle dynamique. Selon le traité de coalition, les négociations sur le nouveau concept stratégique de l'OTAN avec les alliés américains pouvait être l'occasion d'un retrait des dernières armes nucléaires sur le sol allemand.

En France, Alain Juppé, ancien Premier ministre, Bernard Norlain, général, ancien commandant de la force aérienne de combat, Alain Richard, ancien ministre de la Défense et Michel Rocard, ancien Premier ministre ont aussi plaidé *« pour un désarmement nucléaire mondial, seule réponse à la prolifération anarchique*[634] *»*. Les gouvernements de Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne et Norvège envisagent de procéder à un retrait négocié. Les arguments en faveur d'un retrait sont avant tout stratégiques. Ces armes nucléaires avaient une utilité dans le contexte de la guerre froide et il n'y a aujourd'hui plus de menace d'invasion. L'argument est aussi économique car l'entretien est coûteux et nécessite de renouveler la flotte d'avions capables de les transporter. Il est enfin sécuritaire en raison du risque terroriste dans les bases où sont entreposées les armes.

---

630 http://www;cidal.diplo.de

631 Der Spiegel online, 10 avril 2009.

632 Les armes nucléaires américaines à double clé sont encore entreposées en Allemagne, Belgique, Italie, Pays-Bas, Turquie.

633 Monthly Mind Juni 2012 - Ein Europa ohne Atomwaffen schaffen, Des Browne, Wolfgang ISCHINGER, http://www.securityconference.de/Monthly-Mind-Detailansicht.67+M5180e64f84c.0.html

634 Le Monde 14 octobre 2009. http://www.lemonde.fr/idees/article/2009/10/14/pour-un-desarmement-nucleaire-mondial-seule-reponse-a-la-proliferation-anarchique_1253834_3232.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

B. Le bouclier anti-missile et le différend franco-allemand

1) Le projet initial et les méfiances des Allemands et des Français

Les enjeux du bouclier anti-missile, à l'origine séparés de ceux de la question du désarmement nucléaire, se sont retrouvés imbriqués dans les négociations à l'OTAN par le lien fait entre désarmement et bouclier anti-missile. Face à la menace de prolifération des missiles, l'OTAN a érigé la question de la défense anti-missile[635] comme nouvelle priorité de l'organisation. Le projet initial de défense anti-missile à l'OTAN vise à protéger un théâtre d'opération militaire. La France avait prévu de participer au premier projet de *défense de théâtre* avec son propre système de défense, le *SAMP/T* développé avec l'Italie.

Le projet bilatéral initial d'origine américaine et promu par le président George Bush est un projet de défense anti-missile qui a pour objectif de sanctuariser le territoire des États-Unis et de protéger les populations faisant de l'Europe une première ligne de défense. Il est l'héritier du projet de *guerre des étoiles* du président américain Ronald Reagan en 1983, qui avait pour objectif de rendre les armes nucléaires de l'URSS impuissantes à partir de l'espace. Le projet se transformera après la guerre froide en *Organisation de défense contre les missiles balistiques (BMDO)* en 1993. Le projet de bouclier anti-missile est relancé en mai 2001 par le président George Bush à la suite des attentats du 11 septembre pour sanctuariser le territoire américain. Il retire les États-Unis du *traité ABM* qui interdit le déploiement d'un tel système. Le projet consistait en 2008 à déployer des batteries anti-missiles en Pologne couplées à un radar en République tchèque, car les États-Unis ont besoin d'une profondeur stratégique entre le territoire américain et les missiles anti-missiles supposés faire face à la menace.

Le projet de bouclier anti-missile a initialement rencontré la méfiance des Allemands qui étaient réticents à un système sur lequel ils n'avaient aucun contrôle. En Allemagne, les partis de gauche SPD et Verts étaient ouvertement opposés à ce système. Ils ont estimé que la montée en épingle de la question bouclier antimissile servait à diviser l'Europe, tant du côté des États-Unis que de la Russie[636]. Le parti CDU de la chancelière allemande y était plus favorable, toutefois l'approche unilatérale des États-Unis sur cette question a fortement irrité la chancelière allemande. Le territoire allemand était potentiellement sous la menace des retombées des débris d'un missile qui exploserait au-dessus de leur territoire. Les tensions potentielles avec la Russie font partie de leurs préoccupations et leur position géographique

[635] Un bouclier antimissile est composé d'un système de détection des missiles balistiques au moyen de satellites et de radars, de plate-formes de collecte de l'information pour identifier les trajectoires des missiles balistiques ennemis, et de missiles antimissiles programmés pour atteindre la salve de missiles agresseurs.

[636] Entretien avec Klaus HÄNSCH, député européen, ancien président du Parlement européen, 9 décembre 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

placerait l'Allemagne à proximité d'un nouveau front à l'image de la *guerre froide*.

Le développement de la défense anti-missile a également rencontré une résistance en France chez les experts et les militaires qui considèrent que le projet détient le potentiel d'affaiblir la dissuasion nucléaire. L'arme nucléaire française est destinée à dissuader un agresseur potentiel et l'élaboration d'un bouclier risque de relativiser son rôle. Les Français ont exprimé leur désaccord par rapport à *l'option zéro* en ce qui concerne les armes nucléaires, l'objectif étant non pas leur suppression mais l'adoption d'une posture de *stricte suffisance*. Les Français décident toutefois de s'associer au projet, mais de rester vigilants sur la complémentarité entre l'arme nucléaire et la défense anti-missile. Des dissensions sont apparues en France entre les conseillers de Nicolas Sarkozy et le ministre de la Défense Hervé Morin[637]. Le passage d'une *défense anti-missile de théâtre* à la défense des populations des territoires donne selon le ministre un faux sentiment de sécurité, car *l'épée est toujours plus efficace que le bouclier*. De plus le problème pose la question de la chaîne de commandement mais aussi des coûts qui risquent de diluer les maigres moyens consacrés à la défense européenne. Cette opinion a été désavouée par des hauts fonctionnaires du ministère de la Défense et des Affaires étrangères favorables au projet qui, selon un câble WIKILEAKS[638], ont indiqué aux diplomates américains de ne pas tenir compte de son opinion. Le scepticisme de nombreux experts qui considèrent que le bouclier ne sera jamais totalement fiable renforce le sentiment que le projet aurait pour objectif de créer un déséquilibre entre les États-Unis et les autres puissances balistiques en remettant en cause le principe de dissuasion.

2) 2010 : le transfert du projet à l'OTAN et le différend franco-allemand

Devant l'opposition de la Russie et le scepticisme de nombreux Européens, le président Barack Obama a modifié le projet de George Bush. Il a proposé aux Européens de confier le projet à l'OTAN et de préparer la protection des territoires et des populations dans le cadre de la *phased adaptative approach*, c'est-à-dire des phases de montée en puissance des éléments du bouclier en fonction de la progression de la menace. La phase initiale comprendrait un déploiement de navires américains équipés du système *AEGIS* et de missiles anti-missiles *SM3* en Méditerranée et quelques

[637] Hervé MORIN a déclaré que *« c'est la même problématique que pour la ligne Maginot. On croit se protéger de l'apocalypse. Or, le meilleur moyen de se protéger est de se faire respecter. « Face à une menace, nucléaire, le meilleur moyen reste la dissuasion (nucléaire). »* http://www.bruxelles2.eu/defense-ue/defense-ue-droit-doctrine-politique/defense-anti-missiles-la-ligne-maginot.html

[638] Cable 10PARIS170, SECDEF GATES'S MEETING WITH FRENCH MINISTER OF DEFENSE HERVE, disponible sur http://wikileaks.org/cable/2010/02/10PARIS170.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

points d'appuis au sol couplés à des radars. Seuls les coûts de développement du système de commandement et de contrôle seraient partagés, en s'appuyant sur les éléments du projet de défense de théâtre de l'OTAN, et les États-Unis offrant les missiles, les radars et les satellites. Il y a donc interdépendance entre le projet de défense du territoire des États-Unis et le projet de l'Alliance atlantique, puisque le système de l'OTAN reposerait sur des éléments du système américain déjà très avancé. Ce système sera officiellement pris en charge par l'Alliance au sommet de Lisbonne en 2010.

La défense anti-missile comme un substitut à la dissuasion nucléaire est devenue tentante pour les Allemands. Une politique de dénucléarisation, compensée par l'élaboration d'un bouclier anti-missile, a l'avantage pour les Allemands de lier sécurité européenne et sécurité des États-Unis, et d'éviter un découplage euro-américain pour prolonger la présence militaire des États-Unis en Europe. Il permet aussi de sécuriser le flanc Sud-est de l'Europe. La négociation d'un accord entre l'OTAN et la Russie est de ce fait primordiale pour les Allemands.

Les négociations dans la perspective du sommet de Lisbonne en novembre 2010 ont provoqué un différend entre les Allemands et les Français à propos du nouveau concept stratégique de l'OTAN. Le désaccord a porté sur la balance entre l'objectif de désarmement nucléaire à long terme, et le maintien de la dissuasion nucléaire comme élément central de l'Alliance. Les Allemands ont voulu envoyer un signal fort en faveur du désarmement nucléaire, et ils ont perçu le projet de bouclier anti-missile comme un moyen de renforcer cette posture. Les Français se sont par contre inquiétés du lien fait entre les projets de désarmement qu'ils considèrent avec prudence et le projet de bouclier qui n'est pas destiné à remplacer les armes nucléaires selon leur point de vue. Les négociations entamées entre pays membres de l'OTAN sur le nouveau concept stratégique ne se sont dénouées entre Allemands et Français qu'à la veille du sommet. L'opposition véhémente des Français à la perspective d'un désarmement nucléaire parallèlement à la constitution d'un bouclier anti-missile a surpris les Allemands. Les Allemands et les Français sont cependant parvenus à un compromis résultant de la combinaison des deux visions qui se reflètent dans le nouveau concept stratégique. Les membres de l'OTAN sont *« déterminés à tendre vers un monde plus sûr pour tous et à créer les conditions d'un monde sans armes nucléaires, conformément aux objectifs du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, selon une approche qui favorise la stabilité internationale et se fonde sur le principe d'une sécurité non diminuée pour tous »*, tandis que l'Alliance *« restera une alliance nucléaire »* et le rôle de la France et du Royaume-Uni est maintenu car *« la garantie suprême de la sécurité des Alliés est apportée par les forces nucléaires stratégiques de l'Alliance, en particulier celles des États-Unis ; les forces nucléaires stratégiques indépendantes du Royaume-Uni et de la*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

France, qui ont un rôle de dissuasion propre, contribuent à la dissuasion globale et à la sécurité des Alliés[639] *».*

Les Allemands réticents au projet de George Bush ont changé d'attitude à partir des éléments suivants :

- La transformation d'un projet bilatéral, c'est-à-dire américain avec des éléments en Pologne et en République tchèque, en projet multilatéral au sein de l'OTAN. Les Allemands, présents dans les structures intégrés de l'OTAN, y compris le Groupe des plans nucléaires[640] *(NPG)* qui prend des décisions sur la politique nucléaire de l'Alliance, sont confiants dans leur capacité à pouvoir faire valoir leur point de vue sur la question hautement sensible des moyens de la dissuasion de l'Alliance dont ils dépendent pour leur sécurité ultime. La chaîne de commandement et de prise de décision à propos de l'actionnement de la défense anti-missile sera localisée sur la base de Ramstein en Allemagne. La supervision a été confiée au général américain James Stavridis, commandant suprême des Forces alliées en Europe *(SACEUR*) depuis 2009, et va dans le sens pour les Allemands d'une *otanisation* du projet. Pour les Allemands, il s'agit avant tout d'un projet politique, qui a pour fonction de dissuader les pays proliférateurs, en démontrant la volonté d'opposer une parade qui rendra leurs efforts inutiles. Le transfert du projet au niveau de l'OTAN permet d'assurer que la couverture de la défense anti-missile va couvrir l'entièreté du territoire de l'OTAN et ne risque pas de diviser cet espace de sécurité comme dans la version précédente du projet[641].

- L'intégration de la Russie dans les négociations.

- Une approche phasée (phased approach), c'est-à-dire l'élaboration progressive des éléments du bouclier en fonction de l'intensité de la menace sur une dizaine d'années.

Les Français ont approuvé l'intégration du projet de défense anti-missile en raison des enjeux industriels et technologiques car les retombées pour les entreprises françaises comme THALES, BDSM, ASTRIUM mais aussi le consortium franco-allemand EADS sont éventuellement prometteuses. Les Français se sont positionnés sur la surveillance par radar et satellite et ont prévu plus d'un million d'euros d'investissements à cet effet.

3) Le bouclier anti-missile et le risque de nouvelle guerre froide

Si les États-Unis ont commencé à redéployer leurs forces vers la région Asie Pacifique, ils renforcent par contre leur présence stratégique en Europe par le

639 Concept stratégique pour la défense et la sécurité des membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord adopté par les chefs d'État et de gouvernement à Lisbonne, 19 novembre 2010. http://www.nato.int/cps/fr/natolive/official_texts_68580.htm

640 Seule la France n'en fait partie comme conséquence de sa posture vis-à-vis de la dissuasion nucléaire garante de sa souveraineté française.

641 Entretien avec un conseiller de la représentation de l'Allemagne auprès de l'OTAN, juin 2010.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

biais du bouclier anti-missile qui a été adopté comme la *« clé de voute »* de l'OTAN. Le territoire européen devient un élément du dispositif destiné à protéger le territoire américain, prolongeant ainsi la fonction de *Rimland* de l'Europe vis-à-vis du continent eurasien, selon une stratégie qui rappelle les conceptions de la géopolitique anglo-saxonne de l'américain Nicolas Spykman héritées du britannique Sir Halford Mackinder. L'administration américaine, sous la présidence d'Obama, a fait régulièrement progresser le projet de bouclier anti-missile en dépit de l'annonce d'une posture plus modérée que l'administration Bush. L'avancée par étapes du projet de bouclier anti-missile et l'annonce de négociations avec divers pays européens[642], et les pourparlers en Australie, au Japon, aux Philippines dans la région Asie Pacifique, renforce les soupçons des Russes et des Chinois, sur les intentions réelles du projet. La perception d'un encerclement par la localisation des infrastructures potentielles du bouclier, et des bases militaires américaines, fait monter les tensions.

La planche 60 montre la localisation des infrastructures pressenties du bouclier. La ceinture marron qui fait apparaître les bases américaines et les éléments pressentis du bouclier comme un ensemble spatial continu, ainsi que les flèches bleues qui créent un mouvement depuis une « tête » états-unienne vers ses alliés, représentent la perception d'encerclement des Russes et des Chinois[643] (bien que l'objectif affiché du bouclier soit de se protéger contre les missiles de l'Iran et de la Corée du Nord).

En effet, les Allemands et les Français, tout en souscrivant au projet de bouclier anti-missile, avaient officiellement posé comme condition l'inclusion de la Russie dans le dispositif puisque le bouclier est seulement adapté aux forces de pays proliférant aux moyens limités comme l'Iran[644].

Le différend américano-russe

Par ailleurs, la volonté des Allemands et des Français d'*occidentaliser* la Russie se heurte à la volonté des Russes de préserver pour la Russie un rôle de pôle géopolitique autonome vis-à-vis de l'OTAN en s'affirmant comme puissance eurasienne et cherchant à rééquilibrer ses relations avec l'*Occident* par le lancement d'initiatives eurasiatiques comme l'Union eurasienne entre la Russie, le Kazakhstan et la Biélorussie et les concertations au sein de l'OCS[645] et l'OTSC.

---

642 La Pologne, la Roumanie, la Turquie, l'Espagne (comme port d'attache des navires équipés du système AEGIS, loin de l'enclave de Kaliningrad où les Russes ont déployé des missiles Iskander).

643 http://www.lefigaro.fr/international/2011/06/16/01003-20110616ARTFIG00724-moscou-enrole-pekin-contre-le-bouclier-antimissile.php
http://french.irib.ir/analyses/commentaires/item/212821-le-bouclier-anti-missile-us-en-asie,-la-chine-ne-d%EF%BF%BD%EF%BF%BDcol%EF%BF%BD%EF%BF%BDre-plus

644 Entretien avec un conseiller de la représentation permanente de la Russie auprès de l'OTAN.

645 Les Russes et les Chinois se concertent au sein de l'organisation de coopération de Shanghai (OCS) et les questions de terrorisme régional et de sécurité sont au menu des réunions de cette enceinte intergouvernementale. Des manœuvres militaires communes ont été

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

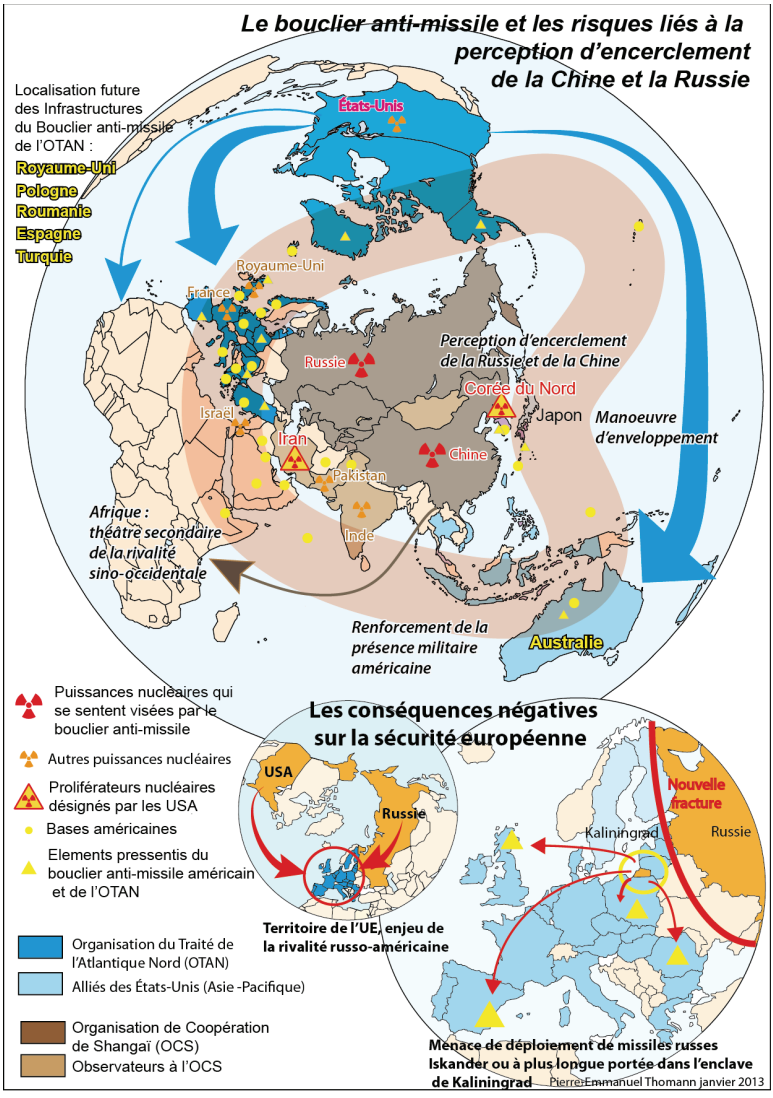


Planche 60. Le bouclier anti-missile et la perception d'encerclement de la Chine et la Russie (la situation géopolitique à l'été 2012)

organisées en 2007. Des prises de position communes russo-chinoises au sein de l'OCS visent à contrebalancer l'influence des États-Unis. Sur l'initiative de la Russie, l'organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) fut créée en 2003, à partir du traité de Tachkent signé en 1992 et vise à une coopération des membres sur les questions de défense et de sécurité. Ces deux organisations qui permettent à la Russie d'exercer une influence sur son flanc occidental avec la Biélorussie, en Asie centrale, et de faire contrepoids sur le continent eurasien n'ont pas de clause de défense collective comme l'OTAN, mais pourraient monter en puissance avec la préoccupation commune des membres de l'organisation face aux instabilités potentielles régionales avec le retrait programmé de l'OTAN d'Afghanistan.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le Conseil OTAN-Russie ne donne pas aux Russes de droit de veto au sein de l'Alliance atlantique. Les Américains ont de plus refusé jusqu'à présent de fournir aux Russes des garanties juridiques prouvant que le projet n'était pas dirigé contre la Russie. L'un des obstacles est la difficulté de faire voter une telle garantie par le Congrès américain au sein duquel siègent de nombreux membres du parti républicain hostiles à la politique étrangère d'Obama. Le projet de bouclier anti-missile commun entre la Russie et l'OTAN proposé par le président russe Dimitri Medvedev au sommet de Lisbonne en 2010, n'a pas pu aboutir. La Russie n'est pas préoccupée par les systèmes d'armes du projet actuel, mais par le système qui sera mis en place lors des phases suivantes après 2015[646] et qui pourrait relativiser la dissuasion nucléaire russe. La présence d'infrastructures du bouclier proche des frontières de la Russie sont aussi susceptibles d'être utilisées pour la surveillance du territoire. Les États-Unis s'étaient retirés du *traité ABM (anti Ballistic Missile Treaty* en vigueur depuis 1972) en juin 2002 sous l'impulsion du président Bush, provoquant le retrait des Russes du *traité de non-prolifération nucléaire (START II*). Le président Vladimir Poutine a menacé de se retirer du nouveau *traité START* de 2010 après la relance des relations américano-russes avec l'arrivée du président Obama, et *du traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI)*. Des discussions en Russie portent aussi sur une nouvelle course aux armements destinée à rendre moins efficace le système anti-missile de l'OTAN, et de pointer de nouveaux missiles vers les infrastructures européennes du bouclier.

Face à l'impasse des discussions, les Russes ont menacé de déployer des missiles *Iskander*, capables de transporter une charge classique comme une charge nucléaire, à partir de l'enclave de Kaliningrad (enclave près de la frontière polonaise) pour exercer une pression sur les États-Unis et l'Europe. En novembre 2011, le président Dimitri Medvedev a affirmé avoir fait installer un radar à Kaliningrad, et des missiles auraient été positionnés en avril 2012[647].

La question du bouclier anti-missile pourrait donc faire à nouveau du territoire européen, un terrain d'affrontement entre les Russes et les Américains avec la perspective d'une *nouvelle guerre froide*. Le territoire européen redeviendrait un enjeu entre les États-Unis et la Russie par la poursuite du déploiement du bouclier anti-missile sans accord négocié entre les deux pays. Les gouvernements allemand et français émettent le soupçon que le gouvernement russe utilise la question du bouclier anti-missile comme prétexte dans la stratégie de puissance du président Poutine, mais sont désireux de préserver le dialogue pour ne pas créer la rupture. Toutefois

[646] Site d'information RIA NOVOSTI, 20 octobre 2011, http://fr.rian.ru/discussion/20111020/191596867.html

[647] Bérangère ROUPERT, Les armes nucléaires tactiques américaines en Europe, les enjeux d'un éventuel retrait, Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP), 2012, 23 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Allemagne et la France ne sont pas des blocs monolithiques et les ministères et experts sont divisés dans les deux pays entre ceux qui estiment justifiée la méfiance russe vis-à-vis des intentions américaines, et ceux qui considèrent prioritaire le maintien de la présence américaine en Europe, par l'installation de cette nouvelle infrastructure qui éviterait un découplage entre les deux rives de l'Atlantique.

Les Allemands et les Français dont l'agenda est largement orienté par la crise de l'euro, restent en marge de l'évolution du différend entre la Russie et les États-Unis, alors qu'il pourrait avoir des conséquences majeures sur l'avenir de la sécurité européenne. La chancelière allemande a cependant réaffirmé que l'Allemagne avait un intérêt particulier à forger une approche commune avec la Russie, à l'occasion du sommet de l'OTAN à Chicago[648] où la première phase de déploiement du bouclier anti-missile a été déclarée opérationnelle. Aussi longtemps que la place de la Russie dans l'architecture de sécurité ne sera pas définie, la présence des armes nucléaires en Europe et le rôle de l'OTAN comme alliance nucléaire reste justifiée pour beaucoup de pays, en particulier les États qui considèrent que la Russie reste une menace à leur sécurité. L'absence d'accord sur le bouclier anti-missile cristallise cette situation et entrave les discussions sur le désarmement. Le compromis de Lisbonne issu du désaccord franco-allemand, est temporaire, et les Allemands et les Français restent éloignés sur la question nucléaire, tant militaire que civile, et le débat ne manquera pas à l'avenir de ressurgir.

III. La guerre en Libye

A. La fissure franco-allemande, débats et perceptions

1) Les Français en chefs de file, les Allemands entre refus et compensation

Le 19 mars 2011 à 17h45, des chasseurs RAFALES de l'armée de l'air française détruisent quatre chars libyens, marquant le début de l'offensive aérienne d'une coalition de volontaires composée de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis sur le territoire libyen.

Cette opération, encadrée par une résolution des Nations unies approuvée le 17 mars 2011[649], a provoqué une fissure entre les Allemands et les Français par le refus des Allemands de s'associer à cette opération militaire.

[648] Discours de la chancelière allemande Angela MERKEL, Bundestag, 10 mai 2012. http://www.nato.diplo.de/Vertretung/nato/de/06/Erklaer__Verteidigungs__Aussenminister/BKin-RegErkl_C3_A4r-Btag-10052012-Seite.html

[649] La résolution fut présentée par la France, le Liban, et le Royaume-Uni, sous le chapitre VII de la Charte des Nations unies. Elle a été votée par l'Afrique du Sud, la Bosnie-Herzégovine, la Colombie, les États-Unis, la France, le Gabon, le Liban, le Nigéria, le Portugal, et le Royaume-Uni ; par contre l'Allemagne, le Brésil, la Chine, l'Inde, et la Russie ; se sont abstenus et aucun ne s'y sont opposes. La résolution fut adoptée le 17 mars 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les Français et les Britanniques avec le soutien des États-Unis se sont à l'opposé positionnés en chefs de file dans la préparation de la résolution des Nations unies et la conduite des opérations militaires.

Les Allemands ont souligné leur réticence par l'abstention du ministre allemand des Affaires étrangères Guido Westerwelle à la résolution des Nations unies préparant l'intervention lors du vote au Conseil de sécurité, contrastant avec le vote en faveur de la résolution du ministre des Affaires étrangères Alain Juppé. Cette configuration est inédite aux Nations unies, car elle place le gouvernement allemand dans le groupe des abstentionnistes avec la Russie, la Chine, l'Inde et le Brésil, tandis que les trois pays occidentaux, la France, le Royaume-Uni, les États-Unis ont approuvé la résolution.

L'absence d'un veto à la résolution 1973 des Nations unies[650] a cependant permis son entrée en vigueur malgré la position en retrait des abstentionnistes. Elle a autorisé l'emploi de la force pour protéger les populations civiles mises en danger dans la guerre civile libyenne par les combats entre les éléments de l'armée restés loyaux au colonel Kadhafi et les révolutionnaires. La résolution précise toutefois que l'intervention des troupes au sol n'est pas autorisée. Elle a ainsi évité un veto de la part de la Chine ou de la Russie très sourcilleux sur la notion de souveraineté et souhaitant éviter un précédent. Cette restriction a limité les options des coalisés. L'enlisement des opérations en Irak et en Afghanistan a aussi pesé très lourd dans les esprits. La Ligue arabe avait aussi appelé le 12 mars 2011 le Conseil de sécurité des Nations unies à autoriser la mise en œuvre d'une zone d'exclusion aérienne en Libye, renforçant le camp interventionniste soucieux d'éviter la critique d'une intervention à coloration trop occidentale[651].

Dans le sillage des révolutions arabes de l'hiver 2011 en Tunisie et en Égypte avec l'armée assurant la transition du pouvoir après la chute des régimes en place, la révolution libyenne a contrasté par sa violence et la résistance du régime du colonel Kadhafi. Les forces loyales au régime du colonel Kadhafi se sont opposées avec succès aux révolutionnaires faiblement équipés et ont plongé le pays dans la guerre civile. La structure

---

[650] *« La responsabilité de protéger. Sa consécration lors du sommet de l'ONU en 2005 est une avancée historique, qui doit être défendue comme telle compte tenu des divisions idéologiques et politiques profondes dont témoigne la difficulté à mettre en œuvre ce concept. »* Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France 2008 – 2020.

[651] Site internet de RFI (Radio France internationale), 12 mars 2011.
http://www.rfi.fr/afrique/20110312-ligue-arabe-demande-onu-imposer-une-zone-exclusion-aerienne-libye
L'ambiguïté a cependant caractérisé la résolution de la Ligue arabe qui a d'abord exclu le régime Kadhafi de son organisation, mais a rejeté toute forme d'ingérence étrangère, tandis que la conférence de presse à l'issue de la réunion a exclu toute opération militaire. La Ligue arabe a soutenu une zone d'interdiction de survol aérien, mais a critiqué les opérations dès les premières vagues de bombardement.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

clanique de la Libye divisant le pays entre la Tripolitaine à l'Ouest et la Cyrénaïque à l'Est a aussi joué un rôle important dans le conflit. Au début de la révolution, la rébellion libyenne, majoritairement issue de la ville de Benghazi, sa base arrière à l'Est du pays, avait rapidement atteint la capitale Tripoli, avant d'être refoulée par l'armée régulière du Colonel Kadhafi. La ville de Benghazi, fief des insurgés était sur le point d'être investie par les troupes régulières libyennes de Kadhafi. La crainte d'un massacre à Benghazi après les menaces de représailles du clan pro-Kadhafi, et l'impasse provoquée par le refus du colonel Kadhafi à la démission exigée par de nombreux États, ont servi de motif à la France, au Royaume-Uni et aux États-Unis pour intervenir militairement après avoir obtenu le feu vert des Nations unies au nom de la *responsabilité de protéger* des populations civiles, principe onusien intégré récemment dans le corpus juridique du droit international.

Une zone d'interdiction de survol aérien du ciel libyen pour neutraliser les avions de l'armée libyenne proposée par les Français et les Britanniques fut dès le départ accueillie avec un grand scepticisme par le gouvernement d'Angela Merkel. Son ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle avait souligné avant le vote aux Nations unies qu'une interdiction de survol aérien signifiait en réalité une intervention militaire, et dont l'efficacité serait douteuse dans un pays grand comme quatre fois l'Allemagne. Il a estimé qu'une telle opération pouvait remettre en cause les mouvements démocratiques dans toute l'Afrique du Nord. Le ministre a déclaré que les Allemands ne *« devraient pas prendre parti dans une guerre civile en Afrique du Nord* » et se laisser entrainer dans une situation ou *« des soldats allemands participent à une guerre en Libye*[652] *»*.

Les 28 membres de l'Alliance atlantique, y compris les Allemands qui n'ont finalement pas bloqué les décisions prises à l'unanimité, se sont ensuite accordés le 22 mars pour confier à l'OTAN la surveillance de l'embargo maritime sur les armes en Libye contenue dans la résolution des Nations unies. Comme le gouvernement d'Angela Merkel avait exclu toute participation à l'exercice de la force armée, la Bundeswehr a donc retiré de la chaîne de commandement de l'OTAN deux frégates et deux sous-marins avec plus de 550 marins à bord et la mission de reconnaissance AWACS[653] composée de plus 70 soldats pour les remettre sous commandement national. Les Allemands présents dans les structures intégrées du commandement de l'OTAN sont par contre restés à leur poste. Le ministre de la Défense

[652] Débats au Bundestag, 95. Sitzung, 17. Wahlperiode, 16. März 2011

[653] Les AWACS sont une version spéciale de l'avion Boeing 707 équipée d'un radar qui peut détecter des aéronefs et des bateaux dans un rayon de 400 km. L'OTAN dispose de 24 AWACS. Le Conseil de l'OTAN avait déjà décidé de leur mise en action en janvier de la même année mais l'Allemagne avait refusé d'y participer pendant 90 jours et avait repoussé la décision en avril.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Thomas de Maizière[654] a souligné que cette décision était logique car *« soit on participe, soit on ne participe pas ».* La décision du gouvernement se base sur des *« doutes fondés sur le sens de cette opération »,* même s'il partage les objectifs de la résolution, auxquels ils peuvent contribuer à partir du territoire allemand, dans le cadre de la solidarité de l'Alliance. Le ministre est d'avis qu'il *« doit être possible d'avoir une autre opinion sur des questions particulières au sein de l'Alliance et de ne pas participer ».*

Le retrait des soldats allemands en Méditerranée et le renforcement en Afghanistan à l'OTAN

Le gouvernement d'Angela Merkel a décidé d'envoyer 300 soldats supplémentaires pour participer aux missions de reconnaissance des avions AWACS en Afghanistan pour les 10 mois suivants. Le ministre de la Défense Thomas de Maizière (CDU) a précisé que l'Allemagne faisait ce geste afin d' *« alléger le fardeau de l'OTAN »*, mais aussi montrer *« un signe politique »* de *« solidarité envers l'Alliance »*, par rapport aux événements en Libye[655]. En prévision du vote au Bundestag, le parti d'opposition au niveau fédéral SPD s'y est déclaré favorable tandis que le parti des Verts s'est exprimé de manière plus critique. C'est la sixième fois depuis 2009 que le contingent de la Bundeswehr a été revu à la hausse pour atteindre près de 5000 soldats avec une réserve de 350 soldats supplémentaires en cas de situation exceptionnelle. Le ministre de la Défense s'est ensuite rendu en Afghanistan pour faire une visite aux troupes allemandes, alors que le processus de transition aux forces afghanes devait commencer en juillet de la même année.

La planche 61 sur le conflit libyen et les alliances souligne les postures des différents pays à différentes échelles à propos de l'intervention en Libye.

[654] Entretien avec le ministre de la Défense, Thomas de MAIZIERE, Deutschlandfunk, 23 mars 2011. http://www.dradio.de/dlf/sendungen/interview_dlf/1418354/

[655] http://www.faz.net/s/RubFC06D389EE76479E9E76425072B196C3/Doc~EAB4BEF5A12DF421C9DD8836E6703AE5D~ATpl~Ecommon~Sspezial.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

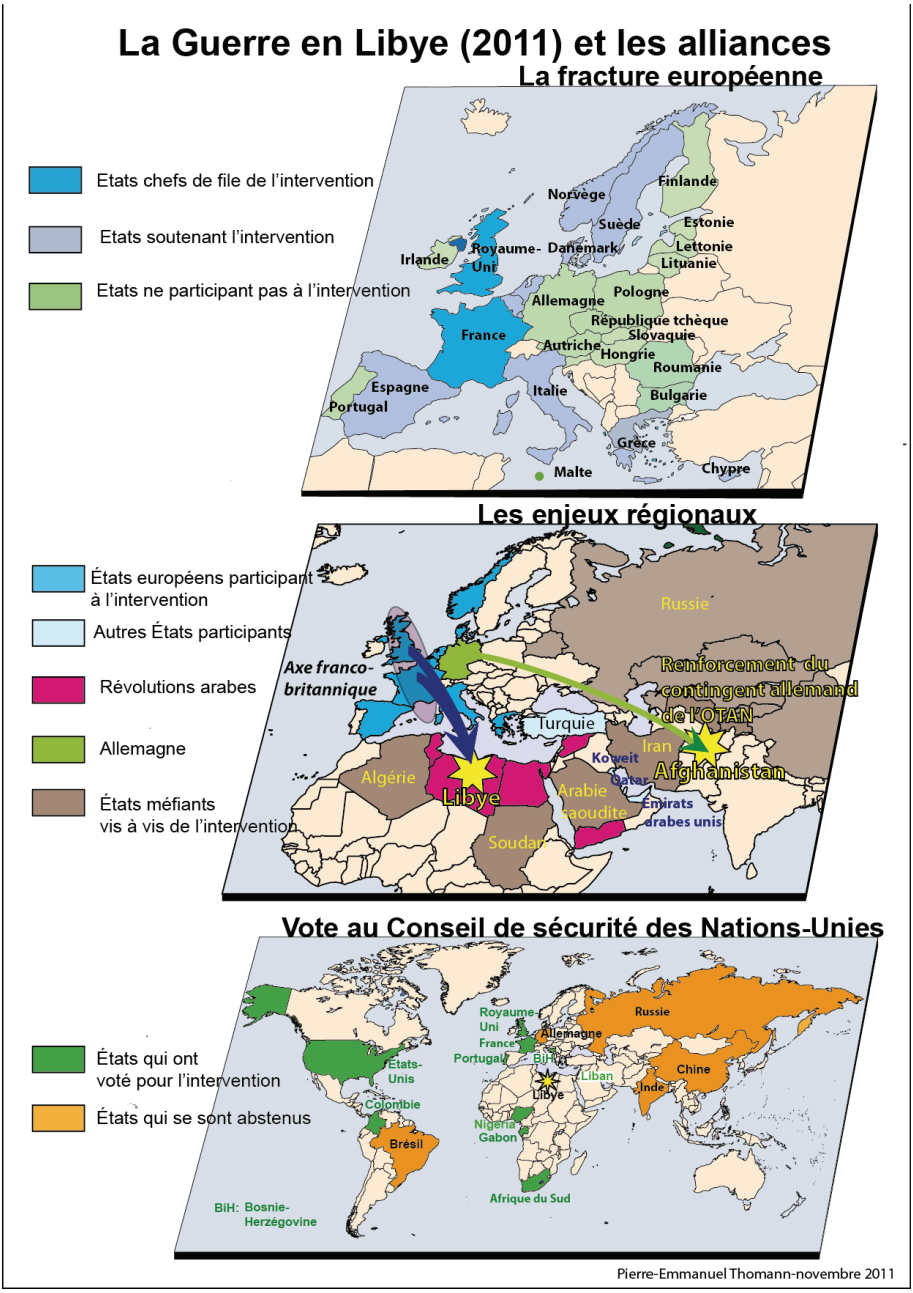


Planche 61. La guerre en Libye et les alliances, la fracture européenne (2011)

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La guerre en Libye fut l'occasion d'une fissure franco-allemande. L'Allemagne, dans ses frontières stables depuis l'unification et entourée d'alliés, ne veut pas se laisser entraîner dans des conflits qui ne sont pas prioritaires selon ses perceptions de sécurité, alors que l'unanimisme de la classe politique française souligne le plus grand sentiment de proximité vis-à-vis des bouleversements au Sud de la Méditerranée.

Ils sont l'occasion d'une acceptation d'une prise de risque dans une zone stratégique prioritaire pour tenter d'avoir une influence sur les événements. l'Allemagne et les pays d'Europe centrale et orientale se sont retrouvés opposés à la coalition de volontaires dont le noyau était composé des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France, les trois premières puissances en Méditerranée, avec le Canada, les Pays-Bas et la Belgique, complété par le soutien de l'Italie, l'Espagne et la Grèce, et le noyau atlantiste nordique avec le Danemark et la Norvège, mais aussi la Suède. La guerre en Libye a provoqué une géographie des dissensions très différente des fractures de la guerre en Irak en 2003. Le couple Schröder-Chirac avait refusé de participer à la guerre en Irak en 2003 et s'était opposé aux États-Unis et leurs alliés européens, la guerre en Irak avait fracturé l'Europe entre un *noyau carolingien* formé par l'Allemagne, la France, la Belgique et le Luxembourg face à aux membres d'une coalition avec pour chefs de file les États-Unis et le Royaume-Uni, suivis par l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas et les pays d'Europe centrale et orientale. Un *axe Paris-Berlin-Mosc*ou, renforcé par une attitude réservée de la Turquie qui avait refusé l'utilisation de son territoire à la coalition contre l'Irak, et la réprobation de la Chine, avaient souligné les appuis eurasiens au *« camp du non »* malgré leur impuissance à empêcher l'offensive de la coalition de volontaires.

La fissure entre un *bloc occidental* restreint aux États-Unis, au Royaume-Uni et la France et une *Europe centrale* composée de l'Allemagne et des membres d'Europe centrale issus de l'élargissement de 2004 et 2007 a succédé à l'opposition entre la *« vieille Europe »* et la *« nouvelle Europe »* selon la formule du secrétaire d'État américain Donald Rumsfeld lors des différends européens en 2003 sur la participation à la guerre en Irak. Les pays d'Europe centrale, perçus comme très atlantistes lors de la guerre en Irak, ont relativisé leur posture dans le cas de l'opération en Libye. Les Polonais, Tchèques, Slovaques, Hongrois, Roumains et Bulgares et Baltes ont choisi de ne pas participer à l'opération en Libye. Les gouvernements tchèques et polonais ont éprouvé une déception vis-à-vis de la solidarité transatlantique à l'issue de la modification du projet de bouclier anti-missile par le président Obama et son action en faveur d'un rapprochement américano-russe n'est sans doute pas étrangère à cette nouvelle posture.

À la différence de la séparation nette des coalitions lors de la guerre en Irak, la guerre en Libye fut l'occasion pour l'Union européenne de montrer un visage uni *à minima* avec l'accord sur des sanctions de l'Union[656], malgré la tentative

[656] Les Allemands et les Français, comme la totalité des États membres de l'Union européenne s'étaient accordés pour des sanctions afin de renforcer la pression contre le

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

avortée de l'élaboration d'une opération humanitaire à caractère militaire pour évacuer les réfugiés dans le cas d'une aggravation de la situation.

Les postures allemandes et françaises à l'occasion du conflit libyen sont paradoxales : le gouvernement français a tenté de préserver un rôle subsidiaire à l'OTAN, alors qu'il venait de réintégrer les structures de commandement de l'OTAN en 2008, pour réaffirmer sa posture d'indépendance au sein de l'Alliance atlantique. Le gouvernement d'Angela Merkel, qui avait réaffirmé la primauté de l'OTAN en matière de sécurité dans le livre blanc allemand sur la sécurité en 2006, a refusé de participer à l'opération de l'OTAN en Libye. Le gouvernement fédéral a ensuite cherché à offrir des compensations pour réaffirmer leur image *d'alliés fiables* (*Bündnisfähigkeit)*.

Lors de la conférence de Paris du 19 mars réunissant les acteurs principaux susceptibles de la mise en œuvre de la résolution des Nations unies autorisant l'emploi de la force qui venait d'être approuvée le 17 mars, la chancelière avait affirmé, malgré l'abstention de son gouvernement, que la position allemande ne devait pas être confondue avec une position de neutralité[657], que la résolution était valide et qu'elle souhaitait sa mise en œuvre. Le gouvernement fédéral a ensuite procédé à un renforcement des unités AWACS en Afghanistan. Le ministre de la Défense a aussi souligné que les Allemands étaient prêts à participer à une opération de maintien de la paix lorsque le régime de Kadhafi se serait effondré.

Le gouvernement français, en invoquant la difficulté pour l'OTAN d'intervenir dans un pays arabe en termes de légitimité, a d'abord privilégié l'intervention sous forme d'une *coalition de volontaires,* et a cherché à prolonger les opérations dans le cadre de l'Union européenne. Devant la réticence de ses partenaires, dont le gouvernement d'Angela Merkel, l'opération a été reprise sous commandement de l'OTAN. Les Français ont alors privilégié un découplage entre les décisions politiques et la planification militaire à l'OTAN. L'objectif était de rendre l'organisation la moins visible possible et préserver la marge de manœuvre la plus large possible. Selon Alain Juppé, *« l'opération est conduite par une coalition d'États dont tous ne sont pas membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord : ce n'est pas une opération de l'OTAN, même si elle doit pouvoir s'appuyer sur les moyens militaires de planification et d'intervention de l'Alliance[658] ».*

---

régime libyen. Cette résolution fut précédée par une autre résolution des Nations unies, approuvée à l'unanimité le 26 février, approuvant des sanctions contre le régime du colonel KADHAFI, la saisie de la Cour pénale internationale pour les attaques contre les civils pouvant être assimilées à des crimes contre l'humanité, et un embargo sur les ventes d'armes.

[657] Conférence de presse de la chancelière Angela MERKEL, 18 mars 2011. http://www.bundeskanzlerin.de/nn_683698/Content/DE/Mitschrift/Pressekonferenzen/2011/03/2011-03-18-statement-merkel-libyen.html

[658] Assemblée nationale, XIII[e] législature, Session ordinaire de 2010-2011, 22 mars 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le sommet du 19 mars *« pour le soutien au peuple libyen*[659] *»* organisé sur l'initiative du président français et rassemblant les représentants de 17 États a donné le feu vert aux opérations et souligné leur détermination *« à prendre toutes les actions nécessaires, y compris militaires, conformément à la résolution 1973, pour assurer le plein respect des exigences du Conseil de sécurité*[660] *».* Le sommet de Londres le 29 mars 2011 a suivi celui de Paris, mais selon une configuration différente, et reflété la prise en main des opérations par la chaîne de commandement de l'OTAN de l'opération militaire libyenne avec la présence du secrétaire général de l'OTAN, mais aussi du président turc qui n'avait pas été invité au sommet de Paris.

Une structure à deux niveaux s'est vue confier la gestion des opérations, un groupe de contact restreint pour le suivi et les décisions politiques, tandis que l'OTAN se chargerait de l'aspect opérationnel. Cette structure exprime la vision française d'un rôle plus strictement militaire de l'OTAN, et d'un rôle politique moindre. Ce groupe de contact à deux niveaux devait permettre à la France d'avoir un poids plus important que celui qu'elle exerce au sein du Conseil de l'OTAN qui comprend tous les membres et décide selon le principe de l'unanimité, et de permettre à la coalition de volontaires dont les Français font partie à prolonger le contrôle politique des opérations militaires. Cette configuration permet aussi au gouvernement français d'associer les alliés arabes et de restreindre les discussions aux coalisés impliqués dans les opérations. Selon Alain Juppé, *« ce que nous avons obtenu hier, à Londres, c'est précisément que l'OTAN soit dans son rôle : le commandement militaire, tandis que* "l*a gouvernance politique*" *est confiée à un groupe de pays qui se réunira périodiquement. Il n'y a pas trente-six solutions. Dans les premiers jours de l'intervention, ce sont les États-Unis qui ont assuré le commandement, alors que 30 % des avions étaient français. Dans un second temps, quand les Américains ont souhaité prendre un peu de recul, nous avons pensé que l'OTAN était la meilleure structure pour ce faire*[661]*. »*

---

[659] Sommet de Paris pour le soutien au peuple libyen. http://www.franceonu.org/spip.php?article5453,

[660] Les pays membres de l'Union européenne incluant l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni, mais aussi un pays européen non membre de l'UE comme la Norvège, et des représentants des pays extra-européens comme la secrétaire d'État des États-Unis, le Premier ministre du Canada, le Premier ministre du Qatar, le ministre des Affaires étrangères d'Irak, le ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis, le ministre des Affaires étrangères du Royaume de Jordanie, le ministre des Affaires étrangères du Royaume du Maroc, et les représentants des organismes internationaux comme le président du Conseil européen de l'UE, la Haute représentante pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE, Le secrétaire général des Nations unies, le secrétaire général pour la Ligue arabe.

[661] Assemblée nationale, XIII^{e} législature, Session ordinaire de 2010-2011, compte rendu intégral, Séance du 30 mars 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Au niveau extra-européen, la coalition a cherché à élaborer une alliance occidentalo-arabe. La rédaction du projet de résolution des Nations unies a reçu le concours du Liban, une légitimation initiale de la Ligue arabe, et la promesse de participation du Qatar, et des Émirats arabes unis, qui s'est surtout matérialisée par la livraison d'armes aux insurgés libyens. Le contexte régional des révolutions arabes, qui sont perçues avec méfiance par de nombreux pays, y compris par l'Arabie Saoudite est important. Le vote au Conseil de sécurité des Nations unies a aussi fait ressortir la position des BRICS qui hormis l'Afrique du Sud qui a subi un lobbying intense la part des États-Unis pour approuver la résolution, se sont abstenus. Le camp défavorable à l'emploi de la force militaire, et ceux qui ont mis en avant une interprétation très restrictive de la résolution des Nations unies ont compté dans ses rangs la Russie, la Turquie, la Chine, l'Inde, l'Iran et le Brésil.

2) Les débats et perceptions réciproques : l'Allemagne entre *Sonderweg* et *Occident*

Les révolutions méditerranéennes et la guerre en Libye ont provoqué en Allemagne et en France des débats contrastés sur les politiques étrangères allemande et française. À la différence d'un certain unanimisme chez les responsables politiques français après le début des opérations selon une *union sacrée* qui marque généralement les débats français lorsque les intérêts extérieurs sont en jeu, la classe politique allemande a été en proie à un débat beaucoup plus contradictoire.

Le débat en Allemagne déclenché par l'abstention du gouvernement Merkel-Westerwelle à propos de la résolution des Nations unies sur la Libye a porté sur l'héritage d'Adenauer L'abstention du gouvernement fédéral a aussi réveillé la question de la *voie particulière* allemande (*Sonderweg)*, qui s'est transformée en représentation historique soulignant une spécificité allemande dans sa voie vers l'État-nation, se distinguant de celle des États-nations de l'Occident, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis au XIX^{e} et XX^{e} siècle. Le terme de *Sonderweg* est une représentation très chargée historiquement. Dans le cas de la guerre en Libye, elle fut mise en avant pour critiquer le gouvernement qui s'écarterait du principe d'ancrage occidental de l'Allemagne.

Le spectre du *« Sonderweg »* a été évoqué dans le parti politique de la chancelière. Le député CDU Ruprecht Polenz[662] a rappelé que *« la coopération étroite avec la France »* et *« l'intégration dans une politique étrangère européenne commune de l'Union européenne »* appartiennent aux *« principes de la politique étrangère »* et s'est s'inquiété que les Allemands soient perçus comme appartenant au groupe de pays s'étant abstenus comme la Russie, la Chine et l'Inde. La critique d'un nouveau *Sonderweg* allemand

[662] Die Zeit, 1 avril 2011. http://www.zeit.de/2011/14/Interview-Polenz

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

a aussi été mise en avant par l'ex-inspecteur général de la Bundeswehr, Klaus Naumann, membre du parti bavarois chrétien-démocrate (CSU) qui s'est déclaré *« honteux »* de la position allemande, car *« l'Allemagne a envisagé pour la première fois depuis 1949 une* "*voie solitaire*" *(Alleingang) « et s'est isolée toute seule ».* Le refus de participer à la zone d'interdiction de survol aérien *« porte atteinte à l'ancrage de l'Allemagne à l'Ouest et ne correspond pas à la sauvegarde des intérêts allemands*[663] *».*

Le ministre du Développement Dirk Niebel du FDP a défendu la position du ministre Guido Westerwelle et estimé qu'une abstention était plus difficile à soutenir dans une campagne électorale. Selon le ministre, tous les moyens non militaires n'avaient pas été épuisés, la France n'avait pas consulté les Allemands et il n'y avait pas d'opposition unie en Libye. Il est de plus *« remarquable que les nations qui bombardent sont celles qui importent du pétrole de Libye*[664]*. »* L'abstention du gouvernement fédéral sur la résolution des Nations unies a provoqué des divisions au sein de la CDU de tradition atlantiste qui s'est inquiétée de la crédibilité des Allemands au sein de l'Alliance, mais aussi du SPD, le deuxième grand parti politique. L'absence de position commune a donné lieu à des discussions politiques difficilement lisibles. Le lendemain de l'abstention du gouvernement, et une journée avant le début des opérations militaires, le député Ruprecht Polenz qui préside le comité des affaires étrangères du Bundestag depuis 2005, a approuvé l'abstention au nom du groupe CDU-CSU (parti de la chancelière allemande), et l'a justifiée en raison des risques importants d'une intervention militaire. Ruprecht Polenz[665] a modifié quelques semaines plus tard son point de vue et souligné que les Allemands auraient dû voter en faveur de la résolution des Nations unies autorisant l'emploi de la force, car deux conditions étaient remplies : la légitimité onusienne et la participation *« visible des États de la région »*. Mais ce vote positif *« n'aurait pas signifié obligatoirement une participation militaire »*. Le député conservateur a considéré que le gouvernement aurait dû éviter de *« donner l'impression que l'Allemagne ne soutient pas ses alliés »*. Le député considère que *« la France veut réparer ce qu'elle a manqué en Tunisie : l'empathie pour la révolte arabe »*, mais les Allemands doivent se retenir de critiquer car *« l'attaque des Français à Benghazi a évité le pire ».* L'ancien ministre de la Défense Volker Rühe a parlé de *« faute historique aux conséquences inévitables* ».

À propos de la décision française, l'ancien vice-chancelier de la précédente coalition, Frank-Walter Steinmeier[666], qui occupait le poste de

[663] Der Spiegel, 22 mars 2011.
http://www.spiegel.de/politik/deutschland/0,1518,752488,00.html
[664] Der ZDF-Sendung "Maybrit Illner".25. März 2011 selon Die Zeit, 1 avril 2011. http://www.zeit.de/2011/14/Interview-Polenz
[665] http://www.zeit.de/2011/14/Interview-Polenz
[666] Frankfurter Allgemeine Zeitung, 27 mars 2011, p. 4

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

ministre des Affaires étrangères dans la coalition précédente a déclaré qu'il n'avait *« jamais encore jamais vu une décision à propos d'une intervention militaire de la communauté internationale autant portée par des motifs nationaux »*. Le parti des Verts a aussi critiqué l'abstention. Il a demandé l'abandon du blocage allemand de l'embargo au sein de l'OTAN pour honorer sa qualité de membre de l'Alliance, tandis que le parti de gauche die Linke l'a saluée. Les *interventionnistes humanitaires* comme Joschka Fischer se sont inquiétés du *« provincialisme »* du gouvernement.

La thématique du *Sonderweg* a été largement reprise dans les médias allemands. *« Mon dieu, que va-t-il advenir de l'Allemagne, quand je ne serais plus là a questionné Konrad Adenauer il y a 50 ans ? Il se préoccupait de l'ancrage à l'Ouest de l'Allemagne. C'était la cible prioritaire de sa politique. Il croyait qu'une intégration étroite à l'Europe et une alliance étroite avec les États-Unis étaient nécessaires, afin de protéger les Allemands d'eux-mêmes. » « Adenauer avait peur que ses concitoyens s'orientent à nouveau vers une "voie particulière"(Sonderweg) de l'Allemagne. Il y encore quelques semaines, cette peur semblait absurde. Mais la situation a changé »* s'est inquiété Ralf Neukirch[667] dans le magazine Der Spiegel. Le politologue Joseph Joffe[668], Hauke Friedrichs dans le journal de gauche Die Zeit ont aussi évoqué le *Sonderweg*. Richard Herzinger dans le quotidien Die Welt est allé encore plus loin et a fait remarquer qu'« *il est incroyable comme les lignes de fractures historiques exercent leur action de manière continue. Les vieilles puissances victorieuses de la première et la Deuxième Guerre mondiale se sont retrouvées dans la coalition des volontaires, dans l'opération militaire contre Kadhafi, tandis que l'Allemagne, s'est engagée sur une "voie particulière"("Sonderweg") énigmatique et à nouveau menace de dériver vers une position instable de la balance entre les Mondes[669]. »*

Les Perceptions réciproques : « *la Grande Nation* » et la « *Grande Suisse* »

La posture française a aussi été présentée dans les médias comme une opération de prestige de la *« Grande Nation*[670] *» (*en français dans le texte), expression usitée dans certains médias allemands pour exprimer avec ironie le besoin de grandeur de la France. La posture française a été perçue comme

[667] Ralph NEUKIRCH, Deutschlands neue Außenpolitik, Westerwelles widersinnige Doktrin, 29 mars 2011, Der Spiegel. http://www.spiegel.de/politik/deutschland/0,1518,753759,00.html
[668] Die Zeit, 25 mars 2011. http://www.zeit.de/politik/ausland/2011-03/deutschland-libyen-aussenpolitik
[669] Die Welt, 15 avril 2011, http://www.welt.de/debatte/kommentare/article13184882/Westerwelles-hochnaesige-Lehren-vom-Spielfeldrand.html
[670] Carsten VOLKERY, der Spiegel, 22 mars 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

un facteur de division au sein de l'Union européenne[671]. L'opération libyenne fut aussi perçue par une partie des Allemands comme une opération de politique interne du président Sarkozy qui a cherché à se mettre en avant comme un chef de guerre. Le président français chercherait avant tout à se mettre en *« représentation »* comme l'a souligné le magazine Der Spiegel[672]. Le Professeur Raimund Krämer, rédacteur en chef du périodique Welttends spécialisé dans les relations internationales a fustigé la double morale de ceux qui ont critiqué le refus du gouvernement fédéral de participer au conflit libyen pour des raisons de politique interne. Cet épisode est au contraire une opportunité pour la politique étrangère allemande et d'être bien perçue. Il a ajouté : *« On ne peut pas se débarrasser avec des bombes d'une politique nord-africaine ratée de l'Occident et de la France en particulier, qui a fait pendant des décennies des régimes autoritaires des partenaires étroits, comme le régime de Kadhafi[673]. »*

En France une inquiétude s'est exprimée à propos d'une Allemagne sans ambition internationale, à l'image d'une *grande Suisse*. Le chercheur Pierre Hassner définit cette option comme une Allemagne *« ayant à la fois abandonné ses ambitions impériales et le projet de fédération européenne, elle court le risque de devenir une grande Suisse, en d'autres termes, un pays ayant une forme bénigne de nationalisme, combinée de manière plutôt harmonieuse à une forme bénigne de pacifisme[674] »*. L'expert en politique étrangère de l'IFRI, Dominique Moïsi a repris la formule et souligné que *« l'ambition affichée des Allemands, selon les sondages d'opinion, est de voir leur pays devenir une Magna Helvetia, une grande Suisse, c'est-à-dire un pays prospère, stable et neutre, protégée de l'histoire par sa géographie. Il s'agit là bien sûr d'une dangereuse illusion »* car *« en réalité aujourd'hui ce n'est pas l'excès d'ambition de l'Allemagne qui menace l'équilibre européen : c'est bien au contraire l'absence d'ambition européenne des dirigeants allemands actuels[675]. »*

La crainte de la dérive de l'Allemagne vers *« une grande Suisse »* inquiète particulièrement les Français car elle rend illusoire toute idée d'un *couple franco-allemand, chef de file* de *l'Europe puissance* qui s'affirmerait dans le domaine de la défense et de la sécurité. Cette critique reflète aussi la crainte française d'un désintérêt des Allemands vis-à-vis du projet européen. Si les Allemands ne jouent pas le jeu des Français, l'Europe pèse moins

[671] Die Welt, 11 mars 2011, http://www.welt.de/politik/ausland/article12770276/Bomben-auf-Libyen-Sarkozy-gegen-den-Rest-der-EU.html
[672] Der Spiegel, 10 mars 2011 ; http://www.spiegel.de/politik/deutschland/0,1518,750142,00.html
[673] Editorial de la revue Welttrends, n°78, mai/juin 2011.
[674] Pierre HASSNER, L'Allemagne est-elle un pays normal ? *Commentaire*, n°120, printemps 2010, p.123. p.119-123.
[675] Dominique MOÏSI**,** Les Echos, 16 mai 2011. http://www.lesechos.fr/opinions/chroniques/0201368231279-l-europe-en-manque-d-allemagne-163510.php

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

lourd et l'objectif d'un rôle *chef de file* pour la France s'éloigne un peu plus, car les Britanniques ne sont pas favorables à une Europe politique, et ils font jeu égal avec les Français sur le plan militaire. Lors de la guerre en Libye, ce n'est plus la puissance militaire allemande que l'on craint, mais son appréhension de l'utilisation de la force militaire. Dans l'esprit des experts français, il s'agit d'aider les Allemands à surmonter ce qui est perçu comme une anomalie. Pierre Servent, consultant en questions militaires participant à un débat sur France Inter à propos du conflit libyen, et déplorant le refus des Allemands à faire usage de la force militaire en Libye, a souligné que *« face à la tournure des évènements et les problèmes de sécurité, l'Europe de la défense doit se constituer avec les Allemands, et il faut que nous aidions les Allemands à retrouver une vraie puissance militaire, nous avons besoin d'une puissance militaire à côté des Français*[676] *».*

Les Allemands, face à cette perception française, ont le sentiment que quoi qu'ils fassent, ils seront toujours la cible des critiques. Ils ont renoncé à la puissance et on leur reproche précisément ce que les Occidentaux leur ont imposé au lendemain de la guerre. Le colonel Eckart Klink en poste au conseil, a souligné à propos de l'accusation faite aux Allemands de ne pas s'engager suffisamment au côté de leurs alliés dans les combats de haute intensité en Afghanistan*, « nous sommes à l'image de ce que vous avez voulu depuis toujours*[677] *».* Les Allemands peuvent ainsi avoir le sentiment que les Français et leurs alliés de l'OTAN leur reprochent aujourd'hui précisément le contraire de ce qu'ils ont voulu à jamais empêcher : une renaissance de la force militaire allemande.

Le rôle croissant des enjeux nationaux dans la politique étrangère

Le chancelier Adenauer considérait que malgré l'importance des problèmes de politique interne, il ne fallait pas oublier *« le primat de la politique étrangère*[678] *».* Durant toute la période de la guerre froide, la politique étrangère allemande constituait une priorité en raison de la gravité des enjeux de la rivalité Est-Ouest, qui était un obstacle à la réunification allemande et qui faisait de l'Allemagne un *État-front (Frontstaat)* face à la menace des armées du pacte de Varsovie. La disparition de la menace immédiate aux frontières de l'Allemagne unifiée a redonné à la politique interne allemande la priorité.

---

[676] Débat sur France Inter, jeudi 13 avril 2011, dans l'émission à 19h20 « *Le téléphone sonne* ».

[677] Entretien avec le colonel Eckart KLINK, du ministère de la Défense allemand, en poste au Conseil de l'Union européenne, 26 novembre 2008.

[678] http://www.bundesarchiv.de/cocoon/barch/0001/k/k1954k/kap1_1/para2_2.html;jsessionid=0CDA5C8325C08BDBC3BCE5B475872289?highlight=true&search=Nikita%20S.%20Chru%C5%A1%C4%8Dev&stemming=false&field=all

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le pacifisme en Allemagne

« En Allemagne, on peut perdre une élection à cause d'une guerre, en France on peut la gagner » a pour conséquence que cette attitude très différente par rapport aux opérations militaires signifie qu'« *une politique étrangère est impensable »* a souligné Nicolas Büsse[679], chroniqueur du quotidien conservateur Frankfurter Allgemeine Zeitung (FAZ). L'appréciation de Ronja Kempin, chargé de recherche au SWP, est plus nuancée : *« L'opinion allemande est divisée. D'un côté, les Allemands sont toujours plutôt réservés quant à l'emploi des moyens militaires. De l'autre, on voit bien que la situation en Libye était devenue de plus en plus insupportable. On est face à un dirigeant qui n'hésite pas une seule seconde à faire la guerre contre son peuple. Moralement, il y a des situations qui justifient une intervention militaire[680]. »*

Il est vraisemblable que la préoccupation des électeurs, notamment dans le Land industriel de Bade-Wurtemberg, se soit portée sur les problèmes écologiques et les thématiques de politique étrangère n'ont pas joué un rôle fondamental. Malgré son refus d'une participation aux opérations militaires, la coalition au pouvoir a essuyé une défaite sévère et perdu le Land de Bade-Wurtemberg, au profit d'un président du parti Vert. Le vice-chancelier Guido Westerwelle a démissionné de son poste de chef du parti FDP à la suite de la défaite électorale, et a perdu le titre de vice-chancelier qui est réservé au chef du parti de coalition.

La Bundeswehr en réforme

La crise libyenne a coïncidé avec une relance de la restructuration de la Bundeswehr. Plus de 16 ans après la professionnalisation en 1994 des forces armées françaises, le nouveau ministre de la Défense Thomas de Maizière a poursuivi la réforme entreprise par son prédécesseur en 2010 pour professionnaliser la Bundeswehr et accélérer sa capacité de projection pour les interventions extérieures. Les forces allemandes sont encore largement structurées pour la défense du territoire dans la configuration de la guerre froide. Ce processus d'adaptation tardif est paradoxal car il diminue temporairement la réactivité des forces armées allemandes en pleine restructuration. La crise économique et l'objectif de réduction budgétaire pèsent cependant fortement sur les décisions. La nomination d'un nouveau ministre de la Défense après le scandale politique provoqué par les révélations sur le ministre de la Défense Karl-Theodor zu Guttenberg qui

[679] Franfurter Allgemeine Zeitung, 26 mars 2011.
http://www.faz.net/s/Rub7FC5BF30C45B402F96E964EF8CE790E1/Doc~E4A4ADDE901824D70A96B0BF478F4244C~ATpl~Ecommon~Scontent.html
[680] Ronja KEMPIN.
http://www.swp-berlin.org/de/forschungsgruppen/eu-aussenbeziehungen.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

avait plagié son doctorat n'a pas non plus simplifié les prises de décision au sein d'une coalition politique en crise.

La question institutionnelle

Comme l'Allemagne a une *armée parlem*entaire *(Parlamentsarmee)* et non pas une *armée du gouvernement* (*Regierungsarmee)*, les discussions sur l'emploi de la force armée sont toujours extrêmement sensibles et âprement discutées, ce qui réduit très fortement la marge de manœuvre du gouvernement allemand par rapport au gouvernement français. C'est la Cour constitutionnelle allemande, dans son avis du 12 juillet 1994, qui a précisé que la Bundeswehr était une *armée du Parlement (Parlamentsarmee)* et que les interventions extérieures étaient dépendantes de l'approbation préalable du Bundestag.

Les enjeux de politique interne en France

Les enjeux nationaux n'ont pas été absents non plus en France. La situation intérieure en France était très marquée par les critiques à propos des ratés de la diplomatie française et sa non réactivité par rapport aux révolutions arabes. La nomination du ministre des Affaires étrangères Alain Juppé[681] a contribué à donner une teinte plus gaulliste au gouvernement de Nicolas Sarkozy. L'enjeu pour le gouvernement était de faire aussi meilleure figure au niveau national après une série de sondages désastreux qui auguraient mal de sa popularité à un an de la campagne présidentielle.

B. La stratégie française de charnière géopolitique et la réaction des Allemands

1) La stratégie de puissance militaire française

Les Français ont cherché à exercer une politique de *puissance nationale* au carrefour des espaces européens, euro-atlantiques et euro-méditerranéens, avec pour outil l'OTAN, des alliances euro-arabes, et en surplomb, leur vocation universaliste qui légitime leurs intérêts de puissance à l'ONU. Si

[681] Le nouveau ministre des Affaires étrangères Alain JUPPÉ aurait envisagé de démissionner, furieux de sa mise à l'écart du processus de décision au sujet de la reconnaissance de l'opposition libyenne de Benghazi. Le président français, après avoir reçu le très médiatique Bernard-Henri LEVY a annoncé sa décision en l'absence du ministre Alain JUPPÉ qui l'a appris alors qu'il était en réunion à Bruxelles. La lutte de pouvoir au sommet entre le président et son domaine réservé et le nouveau poids lourd du gouvernement, est un facteur qui a déterminé pour une grande part une diplomatie française à la recherche d'une nouvelle légitimité intérieure, mais aussi internationale après l'épisode de la démission de Michèle ALLIOT-MARIE, dans un contexte marqué par l'impuissance conjuguée européenne, euro-atlantique et occidentale. Le ministre Alain JUPPÉ qui a été surnommé le « vice-président » par la presse aurait exigé comme condition de son acceptation de son nouveau poste de ne pas être concurrencé par une diplomatie parallèle par les conseillers du président.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

les Français affichent le souhait d'une généralisation des règles multilatérales, ils gardent une ambition de participer aux rapports de forces avec l'utilisation de la force militaire au service de l'équilibre *entre puissances relatives*. Avec pour héritage commun le *gaullisme,* une vision plus *occidentaliste* est portée par le président Nicolas Sarkozy, tandis qu'une nuance plus *européiste* est représentée par Alain Juppé.

La *vocation universaliste* de la France a trouvé dans le conflit en Libye une occasion aux Nations unies pour mettre en œuvre le nouveau volet de *« la responsabilité de protéger »* envers la population de Benghazi sur le point d'être submergée par les troupes pro-Kadhafi. La révolution arabe a réveillé une certaine identité révolutionnaire de la France, représentation issue de la Révolution française de 1789 et qui a pour conséquence de soulever l'enthousiasme pour les mouvements se réclamant de la liberté dans les pays étrangers. Le drapeau français des rebelles flottant sur Benghazi a symbolisé cette urgence de la classe politique française à se mettre *du bon côté de l'Histoire* après les hésitations et fiascos de la gestion initiale des évènements. Les Français ont cherché par à se positionner en chef de file et se montrer *« capables de convaincre, d'entrainer d'autres nations au service des droits de l'homme et dans le respect du droit international »* et de montrer un volontarisme car *« avec ses partenaires, la France a refusé la fatalité »* s'est réjoui Christian Jacob du groupe UMP[682].

La recherche des alliances euro-arabes et euro-africaines

Le gouvernement français a tenté de constituer des alliances euro-arabes et euro-africaines, pour ne pas faire apparaître cette intervention comme un conflit entre l'Occident et le monde arabo-musulman. La carte 62 illustre cette représentation, qui vient à l'esprit par l'association dans la coalition des trois puissances militaires principales de l'OTAN et de l'Occident, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni, et le poids militaire très faible des coalisés arabes.

En réalité, seuls quelques pays arabes ont concrètement soutenus la coalition, en particulier ceux qui ont besoin de l'appui occidental dans leur confrontation latente avec l'Iran comme les Émirats arabes unis et le Qatar, avec qui la France a des accords de défense. Ils se sont révélés les alliés les plus fiables, en ce qui concerne le soutien politique, mais décevant pour une participation militaire effective. L'appui initial de la Ligue arabe est aussi lié à sa volonté de gagner une marge de manœuvre pour endiguer les mouvements révolutionnaires qui menacent les monarchies du Golfe. Les Occidentaux ont été très modérés dans leurs critiques vis-à-vis de la répression des mouvements révolutionnaires dans tous ces pays.

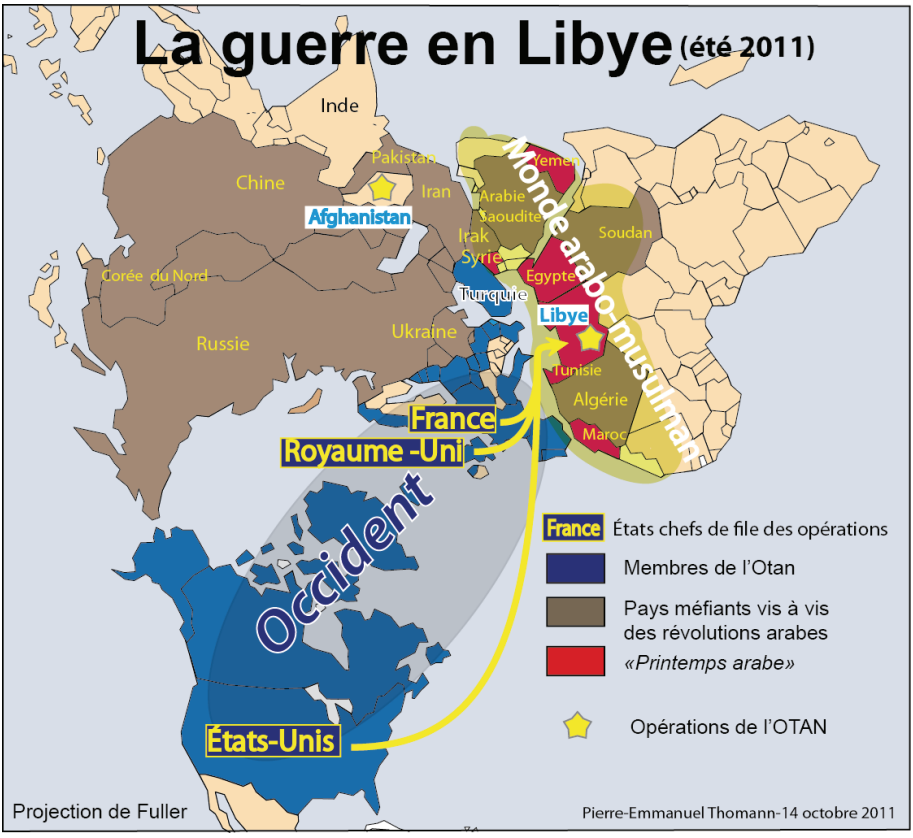
[682] Débats à l'assemblée nationale à la suite de la déclaration du gouvernement sur l'intervention des forces armées en Libye et débats sur cette déclaration, XIII ème législature, session ordinaire de 2010-2011, première séance du mardi 22 mars 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La crainte d'une déstabilisation de la *station-service mondiale*, l'Arabie saoudite, qui a envoyé des troupes au Bahreïn, n'est pas étrangère à la question du pétrole et de la crainte de l'instrumentalisation des révoltes des mouvements shiites par l'Iran.

L'espace *post-ottoman*, la politique *panafricaine* de l'Afrique du Sud, et les BRICS

Les Français et les Britanniques se sont pourtant heurtés aux réticences de la Turquie dans un processus de rivalité/coopération avec les espaces de projection de la Turquie *« néo-ottomane »*. Les Turcs ont d'abord critiqué les frappes aériennes en Libye, et refusé puis exigé le transfert du commandement à l'OTAN.



Carte 62. La guerre en Libye (été 2011)

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Ils ont ensuite tenté d'obtenir un cessez de feu, et mené une opération humanitaire unilatérale avec l'envoi d'un navire rempli de vivres à Misrata en Libye.

La visite de la délégation de l'Union africaine à Tripoli au colonel Kadhafi dans une tentative de médiation a souligné l'ambition et l'intérêt de l'Afrique du Sud à l'origine de cette initiative, selon une approche *panafricaine* qui déborde également sur les périmètres d'intérêts prioritaires des Français. Les pays émergents réunis sous le format des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) au sommet de Sanya en Chine. Le 14 avril 2011 ont aussi fait part de leur opposition à l'usage de la force en Libye, Côte d'Ivoire en Afrique et au Moyen-Orient. Seule l'Afrique du Sud avait approuvé la résolution de l'ONU[683].

2) Les Allemands : une perception différente des priorités

L'Allemagne est écartelée entre son *ancrage occidental* et son refus d'être entrainée dans une opération africaine que certains considèrent comme une aventure, ou une opération à la remorque des intérêts de puissance français et britanniques. Ce positionnement du gouvernement fédéral allemand fait suite au refus du gouvernement fédéral précédent de s'engager dans l'opération européenne *EUFOR* au Tchad en 2008. L'Afrique et la Méditerranée sont des théâtres plus lointains pour les Allemands que pour les Français, par rapport à l'héritage historique et les représentations géopolitiques qui y sont associées. L'Allemagne y a perdu ses colonies dès la fin de la Première Guerre mondiale, tandis que la France est restée une puissance coloniale jusque dans les années 1960.

L'article V de l'OTAN et la perception allemande de la menace

Le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle a rappelé qu'il *« prenait très au sérieux la solidarité de l'Alliance »* et que lors de l'approbation du nouveau concept stratégique de l'OTAN au sommet de Lisbonne en novembre 2010, le principe de défense collective d'après l'article V a été réaffirmé. Il a souligné que *« la Libye malgré tous les problèmes associés à la situation et aux actions criminelles du régime de Kadhafi n'est pas un cas de défense collective selon l'article V, contrairement à l'Afghanistan[684] ».* La remarque du ministre allemand souligne une perception de la menace et des priorités pour les Allemands différente de celle des Français. Nicolas Busse[685] dans le Frankfurter

[683] Le Monde, 14 avril 2011. http://www.lemonde.fr/
[684] Süddeutsche Zeitung, 24 mars 2011.
[685] Frankfurter Allgemeine Zeitung, 10 mars 2011.
http://www.faz.net/s/Rub7FC5BF30C45B402F96E964EF8CE790E1/Doc~EA1CBF7BDDD9E4C9B8DC84E903522972C~ATpl~Ecommon~Scontent.htmlSanktionen gegen Libyen

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Allgemeine Zeitung a évoqué la nécessité pour les Allemands « *de se baser sur une analyse froide de ses propres intérêts »*. S'il est justifié que l'Europe se préoccupe de ce qui se passe en Libye parce que le pays est situé à sa *« porte »*, *« ce n'est pas une raison suffisante pour entrer en guerre contre Kadhafi. Ce qui et décisif, c'est la question du danger immédiat en termes de sécurité et de prospérité. »* Dans le cas de la Libye, les combats ne présentent *« pas de danger militaire »* pour un pays occidental, et il n'y a pas de *« cible occidentale »* ni pour les troupes de Kadhafi, ni pour les rebelles, ni dans le voisinage géographique. Nicolas Busse a qualifié la volonté du président Sarkozy de soutenir la vague démocratique de *« politique transformationnelle musclée*[686] *»* (*« Manifeste Ordnungspolitik »*). L'opération est par contre *« une césure »* pour l'OTAN car elle s'engage pour la première fois *« sans danger immédiat pour une zone géographique sous protection de l'Alliance ou un État membre »*. Sur les trois théâtres des guerres de l'OTAN, en Bosnie, au Kosovo et en Afghanistan, *« il s'agissait toujours de la protection des intérêts de sécurité directs de l'Occident »*. *« Les foyers de conflits dans les Balkans dans la région centrale de l'Alliance ont dû être éteints et dans l'Indoukouch, il s'agissait de contrer des groupes terroristes dont l'étendue d'action allait jusqu'aux États-Unis »*.

La réticence du gouvernement d'Angela Merkel à participer à l'opération libyenne souligne les réticences des Allemands à soutenir la transformation de l'OTAN, initialement alliance défensive, en *OTAN globale* au sein de laquelle les Allemands seraient aspirés dans des conflits loin de leurs priorités stratégiques et difficiles à justifier vis-à-vis de l'opinion publique allemande. Cette perception entre en contradiction avec la *responsabilité des Allemands comme alliés fiables (« Bundnisfähigkeit*[687] *»)* depuis leur ancrage occidental.

Les pays d'Europe centrale partagent avec les Allemands ce sentiment d'éloignement par rapport aux événements en Libye. La participation à une *politique de puissance* par l'Alliance atlantique est rejetée et Nicolas Büsse souligne que *« ces peuples ont autant de mal avec la grande* "*Weltpoltik*" *que les Allemands. Dans l'OTAN ils se borneraient aussi à la protection du territoire selon l'article V, et se retirer dans leur* "*continent natal*". *(*"*heimischen Kontinent*"*). »* Une grande majorité d'Allemands estiment aussi que leurs responsabilités internationales ne sont pas non plus une raison suffisante pour participer à de longues guerres expéditionnaires. L'héritage historique diffère aussi depuis la Seconde Guerre mondiale entre les membres de l'OTAN. Le *« plus jamais la guerre »* des Allemands entre en contradiction avec le *« plus jamais l'apaisement de l'ennemi »* des coalisés.

---

[686] Frankfurter Allgemeine Zeitung, 31 mars 2011.

[687] *Bundnisfähigkeit* : terme intraduisible en français, car il désigne la capacité à *« être un bon allié »* et à *« remplir ses devoirs d'alliés »*. Il est inséparable de la volonté allemande après la Seconde Guerre mondiale de démontrer sa crédibilité et sa bonne volonté en tant qu'alliée des Occidentaux.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les Allemands, en *position centrale* en Europe ont aussi pour objectif d'éviter les divisions européennes. Si les Allemands furent accusés de se désolidariser des Français et des Britanniques et de l'*Occident*, le gouvernement fédéral estime à l'inverse que la coalition formée par les Français et les Britanniques a divisé l'Union européenne et constitue un obstacle à une position commune. Les Français se sont positionnés en rôle de *chef de file* dans une configuration de coalition de volontaires et ont tenté d'entrainer leurs partenaires de l'Union européenne. La posture des Français et des Britanniques fut perçue par les Allemands comme un coup de force sans consultation suffisante en fonction de leurs intérêts nationaux, et sans perspective européenne. Cette perception apparait dès mars 2011, lorsque la chancelière insiste sur la nécessité d'une unité européenne à propos de la Libye. Elle s'est désolidarisée des propositions de frappes militaires ciblées de Nicolas Sarkozy et de la reconnaissance unilatérale de la rébellion libyenne[688] avant le sommet européen en soulignant que *« diviser pour régner [689] »* ne jouerait qu'en faveur du colonel Kadhafi. Cette perception va encore plus loin chez certains militaires de la Bundeswehr[690] qui considèrent qu'une opération militaire va rendre plus difficile la stabilisation de la Libye et risque de mettre en danger les objectifs de stabilisation du flanc Sud de l'Union européenne.

[688] La tentative des Français de préempter les décisions au niveau européen a fortement irrité le gouvernement allemand. La France avait préalablement reconnu unilatéralement le Conseil national de transition libyen le 10 mars 2011, qui rassemble l'opposition libyenne au Colonel KADHAFI, comme le seul représentant légitime du peuple libyen. Cette reconnaissance fut décidée la veille du sommet européen du 11 mars afin de tenter d'orienter les décisions. Ni les Allemands, ni les autres membres de l'Union européenne n'ont suivi le gouvernement français dans l'immédiat. Ils ont reconnu la rébellion libyenne comme un interlocuteur valable, mais sans reconnaissance officielle. Cette décision a provoqué des irritations chez les Européens sur les intentions françaises et une insuffisante volonté d'arriver à une position européenne. Des désaccords au sein du gouvernement français ont renforcé les interrogations. Le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé, surpris de la décision alors qu'il négociait à Bruxelles une position commune européenne, n'a pas été associé à cette reconnaissance prématurée. Le ministre des Affaires étrangères allemand Guido WESTERWELLE a interprété cette décision comme une action avant tout motivée pour faire oublier les liens étroits que le président français avait entretenu avec les « dictateurs » de Tunisie, d'Égypte et de Libye, mais aussi pour mieux se positionner pour les élections présidentielles en 2012. Andrew Rettman sur le site internet euobserver, 10 mars 2011. http://euobserver.com/9/31961 Le ministre des Affaires étrangères allemand, accompagné du ministre du Développement Dirk NIEBELS qui a proposé 7,5 milliards d'euros supplémentaires pour la transition démocratique, a fini par reconnaître la rébellion libyenne pour ne pas donner une impression de neutralité face aux évènements lors d'une visite éclair à Benghazi le 12-13 juin 2011. FAZ, 13 juin 2011. http://www.faz.net/artikel/C31325/ueberraschungsbesuch-in-benghasi-westerwelle-erkennt-libyschen-uebergangsrat-an-30438569.html

[689] Die Zeit, 13 mars 2011 ; http://www.zeit.de/politik/ausland/2011-03/eu-krise-libyen

[690] Entretiens avec le général Eckart KLINK en poste au Conseil de l'Union européenne, le Colonel Erwin MATTES du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, le Dr. PUHL, ex-porte-parole du ministère de la Défense sous la chancellerie de Gerhard SCHRÖDER et aujourd'hui conseiller à l'OTAN.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les différentes représentations sont entremêlées dans la classe politique allemande, en fonction des visions individuelles et des partis politiques. Les déstabilisations au Sud de la Méditerranée préoccupent les Allemands mais pas au point de prendre des risques pour le gouvernement aussi très fortement influencé par la vision d'une *Allemagne commerçante* et *puissance civile*, représentations très présentes dans le personnel politique du parti libéral FDP qui partage le pouvoir en coalition avec le CDU-CSU.

Bien que les situations géopolitiques soient extrêmement différentes, cet événement est à mettre en rapport avec la reconnaissance unilatérale de la Slovénie et la Croatie par les Allemands en 1991, lors de la désintégration de la Yougoslavie. Les Allemands, proches des revendications croates, et défendeurs du principe onusien du *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes,* avaient pris cette décision, opposés aux Français défenseurs du principe de l'*intégrité territoriale des États*. La décision allemande fut officialisée avant la position commune des membres de l'Union et avait suscité de fortes critiques en France. Les membres de l'Union européenne ont fini par reconnaître à leur tour les indépendances croates et slovènes. Cet épisode souligne la persistance des réflexes nationaux face aux priorités géographiques stratégiques différentes. Les Allemands ont ressenti de manière plus forte les risques d'instabilité face à la désintégration de la Yougoslavie, tandis que les Français se sentent plus proches des événements au Sud de la Méditerranée.

La méfiance à propos des intentions françaises

Selon Lothar Rühl, ancien secrétaire d'État du ministère de la Défense de la République fédérale d'Allemagne (1982-1989), le premier problème lié à cette opération est *« la confusion à l'OTAN »* sur la stratégie de crise, en particulier *« l'incertitude sur les intentions des États-Unis »*. Le général de l'AFRICOM en charge des opérations a souligné qu'il était possible que Kadhafi reste en place. *« Le second facteur est la politique française »*. Parmi les *« hauts rangs des militaires »,* il est incontestable que les frappes aériennes françaises comme *« fer de lance de l'opération »* ont empêché les troupes de Kadhafi d'occuper Bengazi, et l'opération fut justifiée par le manque de temps parce que l'OTAN n'était pas prête. *« Mais Paris n'a prévenu ni le Conseil de l'OTAN, ni les principaux gouvernements alliés ».* Le président Sarkozy a *« contourné les procédures de l'OTAN »* et n'a pas attendu une décision du Conseil de l'Atlantique Nord. Il n'a pas prévenu non plus ses invités que les chasseurs étaient prêts. *« L'impression domine à Berlin et à Bruxelles, que la France poursuit des intérêts nationaux au Maghreb et en Méditerranée jusqu'au Proche-Orient arabe et que Sarkozy leur donne priorité par rapport à ses obligations envers l'OTAN*[691]*. »*

[691] Frankfurter Allgemeine Zeitung, 22 mars 2011. http://www.faz.net/s/RubA24ECD630CAE40E483841DB7D16F4211/Doc~E2D5299B9109941579CC97A4FA0324354~ATpl~Ecommon~Scontent.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Il a interprété la posture du président français en soutien du mouvement de libération comme une action pour faire *« oublier la proximité économique et politique de la France avec la Libye ».* Paris a aussi bloqué les préparatifs pour un embargo contre les armes et cherché à obtenir *« une position particulière »* par rapport à la prise de commandement des opérations aériennes par le commandement de l'OTAN pour l'Europe du Sud à Naples, qui est aussi un commandement américain. Cette revendication serait destinée selon cet analyste, à créer un précédent grâce au cas de la Libye pour la structure de commandement de l'OTAN. Le ministre Alain Juppé a essayé d'écarter l'OTAN de l'opération afin que la coalition se maintienne et que l'UE se charge de l'embargo.

Dans ce contexte, la prudence à Berlin selon Lothar Rühl et en Europe centrale vis-à-vis d'une participation à une opération militaire de l'OTAN est évidente. Elle découle de la coalition exclusive des trois puissances participant à l'intervention, et dont les partenaires observent avec scepticisme les événements en Libye.

C. Les conséquences de la guerre en Libye

1) Émergence de l'alliance franco-britannique

Une *alliance franco-britannique* s'est imposée au *couple franco-allemand* au sein duquel les gouvernements allemand et français étaient en désaccord face aux choix régaliens de la guerre et la paix. Gérard Longuet, ministre de la Défense, a souligné la convergence des visions françaises et britanniques, par opposition à celle des Allemands : *« C'est une vraie souffrance pour moi qui suis très européen, je me rends compte que l'Angleterre et la France ont la même vision assez responsable et parfois tragique du monde, les autres pays ont perdu l'idée d'être responsables du large environnement*[692]*. »* La guerre en Libye fait valeur de test pour le rapprochement officialisé en 2010 entre les deux pays. La proximité géographique favorable de la France en Méditerranée par rapport au Royaume-Uni avec la base aérienne de Solenzara en Corse, et l'envoi du porte-avion Charles de Gaulle à partir du port de Toulon permettent à l'armée française d'avoir un rapport équilibré avec l'armée britannique qui possède une base militaire à Chypre[693], et de prendre l'initiative lors du début de l'offensive.

Le président Nicolas Sarkozy a semblé considérer que le cadre d'une Europe *de la défense* était désormais celui de l'OTAN avec *l'axe franco-britannique* comme centre de gravité. Le président, lors de sa conférence de

[692] La Tribune, 24 mars 2011.

[693] L'utilisation de la base britannique de Malte pour les opérations en Libye a été refusée par le gouvernement maltais.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

presse à l'issue du sommet européen du 25 mars 2011[694], a mis en avant le caractère autonome du Royaume-Uni et de la France au sein de l'OTAN où les décisions se prennent par consensus car *« c'est une initiative de la Grande-Bretagne et de la France, deux grands pays européens, les avions qui volent sont anglais et français, indépendamment des autres ».* Selon le président Nicolas Sarkozy, *« l'Europe de la défense, ça repose d'abord sur un couple, qui est le couple franco-britannique, puisque ce sont les deux armées les plus puissantes d'Europe »* qui se traduisent par un *« leadership franco-anglais sur l'Europe de la défense ».* Selon le président, *« l'Allemagne a fait un choix, et ce choix aujourd'hui est celui de l'unité de l'Europe »*, mais *« l'Allemagne a une Histoire et la sensibilité allemande ne les pousse pas à intervenir spontanément sur des territoires étrangers depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ».* Selon le président, la Grande-Bretagne et la France *« ont fait part de leur leadership pour mettre à la disposition de cet objectif international, leurs forces armées »* et *« c'est l'Europe, ce n'est pas toujours simple. Mais finalement, cela ne fonctionne pas si mal ».*

Les Britanniques, marqués par leur tropisme historique du *grand large*[695], ont concentré la majorité de leurs soldats en Afghanistan et le Moyen-Orient constitue leur second théâtre d'action. La crise libyenne et ses répercussions sur le monde arabe affectent aussi les intérêts britanniques au Moyen-Orient et en Afrique, mais aussi le transit en Méditerranée, avec l'Égypte voisine et le canal de Suez. Les Britanniques sont aussi une *puissance méditerranéenne* avec une présence à Gibraltar, qui constitue un verrou stratégique pour l'entrée et la sortie de la Méditerranée, et possèdent des bases militaires à Chypre et à Malte. La Libye est située entre l'Égypte, ancienne colonie anglaise et la Tunisie et le Tchad, anciennes colonies françaises. Les Britanniques n'ont pas d'accords de défense comme les Français avec certains pays africains. Ils sont revenus plus tardivement sur le continent africain par une intervention en 2000 au Sierra Leone et ensuite en République démocratique du Congo en 2003 et 2006, lors d'une opération d'évacuation en Côte d'Ivoire en 2004 et au Liban en 2006. Ils sont intervenus par contre massivement en Irak en 2003 (46 000 hommes).

694 http://www.bruxelles2.eu/defense-ue/defense-ue-droit-doctrine-politique/nicolas-sarkozy-passe-l%E2%80%99europe-de-la-defense-au-broyeur-de-l%E2%80%99histoire.html

695 La stratégie de sécurité nationale britannique (*National Security Strategy*) souligne que l'engagement fort et l'ouverture du Royaume-Uni au monde signifie *« une vulnérabilité particulière aux événements outremer. Cela inclut des conflits en Asie du Sud, le Moyen Orient et l'Afrique du Nord, qui pourraient aboutir à des activités terroristes, des chocs économiques »* car l'économie britannique *« est liée aux autres dans le monde entier pour l'énergie et le commerce » (p.23).*
http://www.direct.gov.uk/prod_consum_dg/groups/dg_digitalassets/@dg/@en/documents/digitalasset/dg_191639.pdf?CID=PDF&PLA=furl&CRE=nationalsecuritystrategy

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La conséquence pour les Allemands et l'Union européenne

L'axe franco-britannique s'est positionné en mode bilatéral en dehors de l'Union européenne et a donné la priorité à l'OTAN. *L'axe franco-britannique*, s'il n'est pas ressenti comme une entente dirigée contre les Allemands, est ressenti comme un élément négatif pour le projet de politique de défense européenne, et motivé par des objectifs nationaux et non pas européens.

Pour l'expert en défense et ancien secrétaire d'État Lothar Rühl, l'abstention allemande en Libye est de nature à renforcer le *rang* des Britanniques et des Français par rapport aux Allemands. Le danger pour les Allemands est de dériver vers un statut d'allié de seconde classe[696]. Cette situation place les Allemands dans une position difficile et selon les chercheurs de l'institut de recherche allemand Stiftung Wissenchaft und Politik (SWP[697]), les Allemands devront se montrer crédibles pour un renforcement des capacités pour une PSDC capable d'agir dans tout le spectre des actions civilo-militaires, et notamment dans les combats de haute intensité, afin de persuader les Français et les Britanniques de réintégrer le cadre de l'Union européenne et stopper l'érosion de la défense européenne. Les Allemands dans leurs propositions se sont focalisés précédemment sur le partage des capacités, la logistique, l'entrainement et les structures de commandement, ce qui est insuffisant du point de vue des Français.

Les perspectives de l'Europe de la défense

Le ministre Alain Juppé, opposé au début de l'opération à l'implication de l'OTAN, ne semble pas se satisfaire du rôle central de l'OTAN. Alain Juppé a précisé que : *« Si nous avons finalement confié à l'OTAN la direction des opérations, c'est que le traité de défense entre la France et le Royaume-Uni n'a pas encore produit tous ses effets, et que nos deux pays n'ont pas à eux seuls les moyens de piloter une intervention d'une telle envergure. Mais des pays extérieurs à l'OTAN, comme le Qatar, y sont associés »*. La coopération franco-britannique, est donc destinée à se développer pour projeter des forces, aussi bien de manière autonome, qu'au sein des alliances.

Les Français oscillent entre un *couple franco-britannique*, préoccupé des enjeux de puissance sur lequel ils peuvent s'épauler pour préserver leur *rang de puissan*ce, et l'ambition de se positionner comme piliers centraux de la défense des Européens selon l'option d'une Europe stratégique avec les

[696] Frankfurter Allgemeine Zeitung, 7 février 2012.

[697] Ronja KEMPIN, Nicolai von ONDARZA, CSDP on the Brink *;* The Importance of Bringing France and the United Kingdom Back In*, SWP Comments* 2011/C 13, May 2011, 4 p. Ronja KEMPIN, Jocelyn MAWDSLEY, Stefan STEINICKE, Turning Away from CSDP? Franco-British Bilateralism in Security and Defence Policy, *SWP Comments* 2010/C 30, November 2010, 4 P.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Allemands. Cela équivaut au dilemme suivant : la difficile conciliation entre un *axe franco-britannique* en matière de défense, mais les Britanniques favorisent une approche euro-atlantique et évitent de donner un rôle véritablement politique à l'Union européenne, et un *couple franco-allemand,* tandis que l'Europe politique pour les Allemands est une *Europe de la stabilité* et une *puissance commerçante* où la puissance militaire ne joue qu'un rôle plus marginal. L'objectif est de poursuivre à terme une *Europe puissance* dans des circonstances plus favorables. Le soutien immédiat des Européens à un *axe franco-britannique* ne fut cependant pas garanti, et l'opération en Libye a souligné la difficulté de *l'axe franco-britannique* à entrainer leurs alliés, aussi bien dans une coalition de volontaires qu'au sein de l'UE ou de l'OTAN. Si les Français cherchent à exercer un rôle de *chef de file* avec les Britanniques, ils risquent aussi de se mettre à la remorque des intérêts euro-atlantiques par le poids qu'exercent les États-Unis.

Vers la constitution de deux cercles en Europe ?

Si la relation franco-allemande s'est fissurée sur la question libyenne, la relation franco-allemande s'est par contre renforcée à propos du sauvetage de l'euro et s'est retrouvée en désaccord sur la question de la régulation financière et du pacte de l'euro vis-à-vis des Britanniques. Comme Alain Juppé l'a souligné, *« l'affaire libyenne ne doit pas occulter tout le reste. Le Conseil européen sur les questions économiques et monétaires a été un très grand succès et la France et l'Allemagne y ont travaillé tout à fait la main dans la main. L'axe franco-allemand reste un élément tout à fait déterminant*[698]*. »* Le *couple franco-allemand* sur les affaires économiques et monétaires et *l'axe franco-britannique* sur les questions de la défense met la France située à l'intersection de ces deux axes de coopération en *position charnière*.

2) Le bilan du retour dans le commandement intégré de l'OTAN et les perspectives de l'Europe de la défense et de la sécurité

Le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN avait été justifié par le président Sarkozy pour faire progresser l'Europe de la défense et il avait précisé que *« plus de France dans l'OTAN, ce serait davantage de capacité française pour entrainer nos partenaires dans la construction de l'Europe de la défense*[699] *»*. Le président Nicolas Sarkozy avait souligné que le rapprochement de la France avec l'OTAN, *« c'est un*

[698] Entretien avec le ministre des Affaires étrangères et européennes, Alain JUPPÉ avec l'American Press Club, Paris, 24 mars 2011.
[699] Entretien avec le président de la République Nicolas Sarkozy, *Politique internationale*, la revue, n°120, été 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

grand élément de l'amitié franco-allemande », « nos alliés allemands sont bien heureux de ce mouvement qui va renforcer l'Europe[700] *».*

Le conflit libyen est le premier test opérationnel des conséquences du retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN. Il jette une lumière crue sur la politique européenne de défense et de sécurité qui piétine par manque de volonté politique des Européens. Le renforcement de *l'Europe de la défense* ne s'est pas matérialisé, faute d'alliés partageant la même vision que les Français. À la différence des incertitudes à l'occasion de l'unification allemande, les Français craignent aujourd'hui un désintérêt des Allemands pour bâtir *une puissance européenne* avec le *couple franco-allemand* comme *chef de file*. L'Alliance atlantique devient le seul outil crédible avec les Britanniques pour faire face aux incertitudes stratégiques et instabilités croissantes dans le pourtour géographique européen, et pour prolonger une *politique de puissance* dans des zones prioritaires. Les perspectives sont cependant incertaines, avec le retrait relatif des États-Unis, et la difficulté pour *l'axe franco-britannique* à provoquer un effet d'entrainement en Europe.

Le docteur Carlo Massala[701], professeur en relations internationales à l'Université de la Bundeswehr à Munich, avait souligné les préoccupations des Allemands malgré la satisfaction affichée du gouvernement Merkel-Steinmeier à l'annonce du retour des Français dans le commandement intégré. *« Dans l'éventualité d'un retour de la France au sein du commandement militaire intégré de l'OTAN, suite à un rapprochement graduel avec les États-Unis, l'Allemagne perdrait son rôle traditionnel de médiateur entre Washington et Paris dans le cadre des relations transatlantiques. »* Il n'existe selon lui pourtant pas d'alternative : une relation privilégiée avec les États-Unis isolerait l'Allemagne en Europe. Le rapprochement avec la France n'est pourtant pas d'un intérêt aussi marqué que pendant la guerre froide. Le retour de la France dans l'OTAN, à propos de l'Allemagne, *« pourrait affaiblir sa position, non seulement dans les relations transatlantiques, mais aussi vis-à-vis de la France ».* Selon cet expert, les Allemands et les Français ont abordé l'Europe de la défense et de la sécurité principalement par le biais des questions institutionnelles et les capacités militaires. Ils n'ont pas abordé la finalité d'une éventuelle Europe de la défense car cela touche à la finalité de l'Europe comme *puissance civile* ou comme *Europe puissance* traditionnelle usant de la force militaire. La contradiction des représentations allemandes et françaises se résume ainsi *: « Alors que la France aspire à l'approfondissement de la construction européenne dans le domaine de la politique de défense avec pour objectif de faire de l'Europe l'un des pôles d'un futur monde*

[700] Discours du président Nicolas Sarkozy, clôture du colloque sur la France, la défense européenne et l'OTAN au XX^{e} siècle, Paris, 11 mars 2009.
[701] Carlo MASSALA, Sécurité européenne : ce que craint Berlin, *Agir* n°34, 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

multipolaire, une telle approche n'est pas partagée par Berlin. On y privilégie non pas l'approfondissement de l'intégration, mais plutôt l'amélioration des capacités européennes pour que l'Europe soit mieux à même de remplir les tâches qui lui sont confiées. À l'heure actuelle, le gouvernement de Berlin n'est pas partisan d'une Europe qui aurait vocation à établir un partenariat symétrique avec les États-Unis. »

L'expérience de l'opération maritime *ATALANTA* dans la corne de l'Afrique pouvait à nouveau relancer la progression vers une opération commune de l'Union européenne. Le cas libyen était l'occasion pour les Européens selon la volonté affichée de l'Union européenne de se positionner dans son pourtour géographique prioritaire désignée dans la stratégie européenne de sécurité de 2003, et de démontrer leur savoir-faire affiché pour les opérations civilo-militaires. Les Européens furent confrontés à la sécurité de leurs ressortissants, au problème des réfugiés, et aux questions humanitaires. Les membres de l'Union européenne avaient déjà participé à des opérations de surveillance des embargos maritimes et aériens en océan Indien et en Bosnie dans les années 1990. Ils avaient la possibilité de mobiliser des forces armées pour mener à bien une opération humanitaire dans le cadre de l'Union européenne. Cette dernière option fut envisagée et planifiée, mais n'a jamais été activée.

Le retour de la France dans le commandement intégré n'a pas non plus modifié les postures nationales des Allemands et des Britanniques. Ces derniers restent fermes sur leur refus d'un quartier général (QG) européen qu'ils considèrent comme une duplication de l'OTAN. Le chef de la diplomatie britannique William Hague a déclaré le 19 juillet 2011 : *« Soyons clairs : le Royaume-Uni ne donnera son accord ni maintenant ni à l'avenir à un QG permanent de l'UE*[702] *»* confirmant que la duplication des instances de commandement de l'OTAN constituait toujours une ligne rouge, démontrant l'inflexibilité des Britanniques pourtant isolés au sein des 27, et renforçant la tendance vers l'émergence de l'OTAN comme centre de gravité de la coopération en matière de défense et non pas l'Union européenne.

3) Les conséquences pour l'OTAN

Le conflit libyen a souligné la difficulté à constituer des alliances pour les Européens. Une action solitaire est pourtant de plus en plus difficile, pour des raisons de moyens, mais aussi en termes de légitimité dans une situation géopolitique marquée par la multitude d'acteurs aux enjeux enchevêtrés. Cette situation fut rendue d'autant plus difficile par la position de retrait relatif des États-Unis qui ont confié le commandement à l'OTAN tout en soutenant la logistique de l'opération. La reprise en main des opérations de l'OTAN fut guidée non pas seulement par le principe de l'efficacité, mais

[702] http://www.lefigaro.fr/international/2011/07/18/01003-20110718ARTFIG00508-londres-enterre-le-projet-d-un-qg-militaire-europeen.php

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

aussi par la volonté de contrôle politique sur les coalisés afin de restreindre leur marge de manœuvre[703] : le recours à l'alliance n'a pas été bloqué par l'Allemagne et il a été exigé par la Turquie et l'Italie dans la deuxième phase de l'opération pour avoir un contrôle politique sur l'opération et limiter la marge de manœuvre des Français et des Britanniques. L'enjeu majeur dans les discordances européennes selon Ronja Kempin[704] fut le poids de la France au sein de l'UE et non pas tant la réticence des Allemands à intervenir dans l'Union européenne. Les États membres ont voulu exprimer un message fort à ce propos. Cet épisode souligne encore la difficulté des Européens à accepter un *leadership* militaire autre que celui des États-Unis, même lorsque ceux-ci se positionnent en retrait.

L'OTAN et l'espace euro-méditerranéen : l'euro-atlantisme en expansion ?

Si l'Afghanistan est *« l'ultime frontière de l'euro-atlantisme »*, selon la formule de Jean-Sylvestre Mongrenier[705], la Libye est l'occasion pour l'OTAN de continuer à s'investir sur le continent africain. Les opérations en Libye ont débuté avec la coalition franco-américano-britannique, mais le commandement des opérations a été confié à l'AFRICOM, commandement des États-Unis pour le continent africain basé en Allemagne. Cette nouvelle frontière vers le flanc Sud de l'Europe, est cependant beaucoup moins assurée que la prise de fonction de l'OTAN en Afghanistan en 2001 lorsque la coalition de volontaires avait mené une offensive contre les talibans. L'OTAN trouve en Afrique un nouvel espace d'expansion, alors que son bilan en Afghanistan est contesté. L'opération en Libye accentue le glissement de l'Alliance d'une alliance défensive vers une *alliance globale*. La présence de l'OTAN en Afghanistan, en dehors de l'espace euro-atlantique, découle de l'invocation de l'article V, la clause de défense

[703] Les négociations sur la question du transfert du commandement de l'opération libyenne à l'OTAN furent rendues difficiles par la préoccupation des Français et des Britanniques de ne pas donner un droit de veto aux pays réticents à l'utilisation de la force militaire. La Turquie a fait traîner les négociations en exigeant l'arrêt des bombardements avant de donner son accord à la prise de commande de l'OTAN pour l'interdiction de survol de l'espace aérien libyen le 23 mars 2011.
Mais selon le Figaro du 18 juillet 2011, *« les règles d'engagement de l'Otan, qui chapeaute désormais l'opération, sont plus limitées que celles prônées par Paris et Londres et entraînent une réduction des sorties de l'aviation alliée. Le transfert du commandement à l'OTAN, aurait ainsi eu pour effet de réduire la marge de manœuvre des coalisés, et ce fut l'effet recherché par les pays de l'OTAN opposés aux frappes. »* Le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé, de concert avec son homologue britannique William Hague, a critiqué l'OTAN qui *« ne jouait pas suffisamment son rôle »* et ont demandé une intensification de frappes aériennes. Les Italiens et les Espagnols ont cependant contredit les propos des Français et Britanniques et les Italiens ont exprimé leur perplexité.

[704] SWP, 23 mars 2011, http://www.swp-berlin.org/de/kurz-gesagt/gsvp-mission-fuer-libyen.html

[705] Jean-Sylvestre MONTGRENIER, Les enjeux géopolitiques du projet français de défense européenne, Thèse de géographie-géopolitique, option géopolitique, 2006.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

mutuelle après les attentats du 11 septembre 2001 sur le sol américain. L'opération en Afghanistan a donc pu être légitimée par la défense d'un des membres de l'Alliance, les États-Unis, et sanctionnée aussi par une résolution des Nations unies. Le cas de la Libye est différent car l'article V n'a pas été invoqué, mais *la responsabilité de protéger,* de la charte des Nations unies. L'Alliance atlantique s'est positionnée comme outil de mise en œuvre de cette résolution. Le caractère expéditionnaire de l'Alliance, en dehors de toute agression sur l'un de ses membres est donc renforcé. Les opérations au Kosovo en 1998 avaient été déclenchées par l'OTAN, en contournant le Conseil de sécurité des Nations unies, mais légitimées par un droit d'ingérence de type humanitaire, qui n'était pas encore intégré dans le corpus juridique des Nations unies. L'OTAN a aussi commencé à progressivement transférer ses responsabilités à l'armée afghane dans un processus d'*afghanisation* du conflit, c'est-à-dire un retrait progressif de l'OTAN d'Asie centrale, et trouverait un espace de repli en Afrique, mais dans un contexte extrêmement volatile des déstabilisations au Sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient. Cette hypothèse est donc incertaine, d'autant plus que les Britanniques, les Français et les États-Unis n'ont pas réussi à entrainer tous les alliés, dans une zone géographique pourtant proche de l'Europe.

Les coalitions variables européennes

Les interventions occidentales en Afghanistan, en Irak et en Libye ont été caractérisées par la propension à la formation de coalitions de pays volontaires suivant des configurations différentes. Le refus de légitimer l'opération *liberté immuable* en Afghanistan à partir de l'article V, le cœur de la solidarité collective de l'OTAN par les États-Unis afin de construire une coalition plus efficace, a marqué l'évolution de l'OTAN vers un *réservoir d'alliés* pour les États-Unis, et une *alliance à la carte* pour ses membres. Les opérations de stabilisation en Afghanistan ont par contre été confiées à l'OTAN selon l'article V, et l'organisation poursuit sa mutation depuis la guerre froide, tout en gardant la confiance par ailleurs de ses membres comme pilier central de la défense de l'Europe. Cette tendance aux coalitions *ad hoc* est de nature à fragiliser la cohésion interne de l'Union européenne mais aussi celle de l'OTAN. Cette évolution est particulièrement dommageable au projet européen en matière de défense et de sécurité freiné par le manque de volonté politique, mais aussi par la méfiance entre les partenaires qui ne souhaitent pas faire dépendre leur sécurité et la défense de leurs intérêts des alliés dont ils ne connaissent pas les priorités. La guerre en Libye pourrait ainsi marquer la limite de l'internationalisation des forces armées françaises selon le général Desportes[706] malgré les nombreuses déclarations appelant à une mutualisation et partage des équipements

[706] France-inter, 18 août, 2001, entretien radiophonique à 8h15.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

(programme *Pooling and Sharing* de l'Union européenne). Les armées françaises ont montré des lacunes importantes en termes de capacité, notamment pour le renseignement des cibles, réalisé à 80 % avec les moyens et la logistique des États-Unis. La dépendance croissante vis-à-vis des États-Unis, et la configuration différente des coalitions à chaque intervention freinent la mutualisation des forces. L'abstention allemande en Libye a renforcé pour les Français les interrogations sur une possible intégration militaire au niveau européen avec les Allemands.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Le gain de sécurité que les Allemands et les Français ont obtenu depuis la dissolution du pacte de Varsovie, a pour conséquence une perception asymétrique des menaces, en fonction de leurs positions géographiques et héritages historiques contrastés mêlés à des représentations géopolitiques qui provoquent des réflexes différents face aux crises. Le rapport à *la puissance* et la question de la *souveraineté*, la posture vis-à-vis de l'arme nucléaire, le seuil de déclenchement de l'outil militaire, et la désignation des priorités géographiques, restent différents entre les deux pays.

L'autonomisation de la politique étrangère allemande est une évolution notable depuis le refus de la participation à la guerre en Irak en 2003 et la guerre en Libye en 2011, sans oublier son attitude plus réservée à propos des opérations européennes en Afrique. À deux occasions depuis l'unification et avec deux chanceliers menant des coalitions de partis différents (le chancelier Gerhard Schröder et la chancelière Angela Merkel) les Allemands n'ont pas suivi leur allié principal les États-Unis. Sans ennemi commun désigné, et avec la disparition de l'URSS, les Allemands se sont en partie affranchis de la tutelle des États-Unis.

Cette évolution ne signifie donc pas forcément un rapprochement avec la vision française, comme ce fut le cas lors de la guerre en Irak à laquelle les Français étaient aussi opposés. La question du *leadership* des États-Unis ne semble pas primordiale pour les Allemands, car la posture américaine guerrière en Irak, plus en retrait sur la question libyenne, n'a pas eu d'influence sur le positionnement politique des Allemands, mis à part un réflexe de compensation dans les deux cas. Les préoccupations nationales en termes de sécurité, liées aux priorités géographiques et mêlées aux représentations géopolitiques allemandes jouent un rôle plus important. Si les Allemands ne se plient plus automatiquement au *leadership* américain, il est encore plus illusoire qu'ils le fassent au profit de celui des Français. *« Auprès de leurs alliés de l'OTAN, les Allemands sont passifs, réactifs, freinent : alors que les Français sont devenus pour leur part les nouveaux Britanniques de l'OTAN »* commente Constanze Stelzenmüller[707]. Les Allemands ont remplacé les Français comme la nation

[707] Constanze STEIZENMÜLLER, Die selbsgefesselte Republik, *Internationale Politik*, Jan./Feb. 2010, p.76-81.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

récalcitrante dans l'OTAN, mais sans qu'une stratégie allemande claire ne se dégage, reflétant plutôt une autonomisation et une introversion croissante, tandis que les Français instrumentalisent l'OTAN pour leur propre puissance nationale. L'incertitude allemande croissante au sein du monde euro-atlantique questionne le degré de fiabilité des Allemands selon le point de vue des Français. Il existe par contre chez les Allemands un vague sentiment de défiance par rapport à la *Grande Nation* et la propension des Français à se considérer comme une grande puissance. Les Allemands considèrent qu'elle n'en a plus réellement les moyens et que le modèle économique allemand lui est supérieur. Beaucoup d'Allemands estiment que les Français devront abandonner leur rôle particulier en Europe et accepter plus d'intégration et d'autolimitation à leur image.

Un dialogue stratégique qui reste bloqué

La faille franco-allemande à l'occasion de la crise libyenne a toutefois amené les deux partenaires à réaffirmer la volonté d'un « *rapprochement stratégique* » à l'occasion du 14e Conseil des ministres franco-allemands du 6 février 2012[708]. Ce nouveau catalogue de bonnes intentions ne doit pas faire oublier la tâche difficile qui attend les Allemands et les Français selon

[708] La feuille de route issue de la rencontre bilatérale a réaffirmé *que « la France et l'Allemagne s'engagent fermement à renforcer les moyens de la sécurité et la défense européenne grâce à une coopération bilatérale et européenne toujours plus étroite »* qu'ils partageaient depuis longtemps *« l'objectif d'une défense européenne plus forte ».* Un dialogue stratégique est promu *« à tous les niveaux »* afin d'approfondir les liens aux niveaux politiques, militaires et administratifs et une promesse de consultation « *avant toute décision nationale d'engagement militaire »,* Tout en prenant en compte des *« différences de cultures stratégiques et opérationnelles »* le dialogue vise à approfondir une *« compréhension mutuelle »* et à *« faire converger »* les positions nationales sur les sujets débattus dans les enceintes des Nations unies, de l'OTAN et de l'UE. Une répétition des objectifs du traité de l'Élysée signé en 1963, en somme. En ce qui concerne les priorités géographiques, les deux partenaires se sont focalisés sur les zones géographiques de convergence et ont mentionné la zone du Sahel qui reflète les nouvelles préoccupations françaises. Des travaux préparatoires ont été lancés pour l'engagement de la PSDC au Sahel, la poursuite du renforcement des capacités maritimes régionales dans la Corne de l'Afrique, le soutien à l'opération *ATALANTE* et à *EUTM Somalie*, et les contributions de la PSDC à la stabilisation de la Somalie. La stabilisation des Balkans occidentaux a aussi été réaffirmée comme priorité ainsi qu'une prise de responsabilité accrue de l'UE qui *« devra, en temps voulu, assumer la sécurité de cette région »*. Enfin ils ont souligné leur volonté de *« coopérer plus étroitement avec la Russie »* sur la sécurité dans les zones euro-atlantique et eurasienne. Le dialogue stratégique renforcé inclut aussi une réflexion sur des scénarios de crise, au Moyen-Orient et en Afrique. L'attention a aussi été portée aux capacités futures et à *« une base industrielle de défense commune ».* Avec un engagement à faire progresser les initiatives de l'agence européenne de défense (AED) et *l'initiative de Gand* en matière de mutualisation et de partage de capacités, ils ont réaffirmé leur soutien à une *« capacité permanente européenne de planification et de conduite civilo-militaire ».* Une évaluation commune des crises à venir appelle dans un premier temps à des réponses binationales, avec *« un engagement potentiel de la Brigade franco-allemande »*. Portail franco-allemand.
http://www.france-allemagne.fr/Renforcer-les-moyens-de-la,6502.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Lothar Rühl. Outre la question de la position allemande vis-à-vis des différents cercles d'affinités au sein de l'OTAN et du projet européen, le positionnement différent sur l'arme nucléaire, l'enjeu capacitaire, il est donc nécessaire de concevoir un *« espace stratégique commun* » et d'avoir une « *réflexion spatiale géopolitique européenne pour la politique extérieure commune. Les deux pays, et l'Allemagne probablement plus que la France, devront fournir un gros effort pour se mettre d'accord sans éluder de points importants, abstraction faite des changements de politique intérieure susceptibles d'intervenir dans les deux pays*[709]*. »*

Le gain des Allemands en termes de sécurité depuis la fin de la guerre froide et la perte de la centralité stratégique de l'Allemagne ont tout lieu de satisfaire les adeptes de l'Allemagne comme *puissance commerciale et civile*.

Pour les Allemands qui raisonnent en termes de pouvoir et d'équilibre géopolitique comme Lothar Rühl, un sentiment d'isolement stratégique par rapport à leurs alliés induit par le sentiment d'insatisfaction vis-à-vis du rapprochement franco-britannique parallèlement à une distanciation franco-allemande est par contre manifeste.

La question des équilibres externes et internes à la relation franco-allemande est ici importante. Pour Lothar Rühl, tout en préservant leurs points d'ancrage à l'Ouest, un rapprochement des Allemands vis-à-vis de *l'axe franco-britannique* et du *triangle américano franco-britannique* est nécessaire pour se repositionner dans le peloton de tête. Sans remettre en cause la poursuite de la stabilisation avec la Pologne et la Russie sur l'axe oriental vers la Baltique, un rapprochement avec les alliés de l'Allemagne suppose aussi de se positionner sur l'arc de crise issu de la surprise stratégique des révolutions arabes, qui est considéré comme une zone stratégique par les Français[710] et de ne plus surestimer le confort offert par la vision d'une pacification des relations internationales au moyen des imbrications commerciales.

---

[709] Lothar RÜHL, les enjeux du dialogue stratégique à l'échelle franco-allemande, note du CERFA 96, *IFRI*, juillet 2012, p.20.

[710] Les Français ont réaffirmé avec plus de force encore leurs priorités vers la région méditerranéenne, l'Afrique du Nord et le Proche et le Moyen-Orient comme zone en crise et enjeu vital pour l'Europe et pour la France car les déstabilisations des pays arabes ont amorcé une « dynamique de longue durée » susceptible de faire évoluer les équilibres régionaux, et avec des conséquences sur « l'échelle mondiale ». *«* Ces bouleversements placent la Méditerranée au cœur des enjeux stratégiques *»* (p. 8) et *«* placent les pays du Sud de la Méditerranée au cœur des préoccupations stratégiques de la France » (p. 34).
La France face aux évolutions du contexte international et stratégique : document préparatoire à l'actualisation du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2012.
<http://www.sgdsn.gouv.fr/IMG/pdf/Doc_preparatoire_LBDSN-2012_.pdf

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette thèse a retracé les fondements idéologiques français et allemands du projet commun d'intégration européenne. À partir de territoires contigus, mais géographiquement décalés, les acteurs politiques et intellectuels (journalistes, professeurs) projettent leurs visions géopolitiques sur des espaces géographiques qui se chevauchent, mais ne coïncident pas entièrement. Robert Picht soulignait en 1994, que *« pour comprendre les mécanismes et les enjeux sous-jacents du débat franco-allemand, il faut donc analyser les cadres de référence respectivement projetés sur le pays voisin et les intérêts profonds qui motivent la nature de ces projections. On constate en effet que ce sont comme dans le passé, les notions fondamentales de nation, de puissance, et d'équilibre qui constituent le cœur même du problème franco-allemand et des perspectives européennes*[711]*. »* Ce constat reste aujourd'hui d'actualité.

Le couple franco-allemand en 2012

On se souvient des hypothèses de recherche posées au début de ce travail.

- La représentation du *couple franco-allemand* a la fonction géopolitique de diffuser l'image d'une relation apaisée qui tend à l'unité masquant la réalité de tensions permanentes.

- Les représentations géopolitiques nationales ont structuré les points de désaccord du *couple franco-allemand*, qui sont décisifs pour éclairer les modalités de la construction européenne.

On a montré que le *couple franco-allemand* comme représentation met en scène une parité entre les deux pays alors qu'en réalité l'équilibre évolue dans le temps et l'espace[712].

---

[711] Robert Picht, Pour une psychanalyse des relations franco-allemandes, Géopolitique, hiver 1993-1994, N°44, p.70-72.

[712] Cf introduction de la thèse : *« Derrière le paravent du couple franco-allemand, la défense par les gouvernements successifs des deux États de la façon dont ils envisagent leur position géopolitique en Europe et dans le monde, stratégies fortement induites par leurs représentations géopolitiques nationales, est un élément important de l'apparition et de la résolution des crises. La configuration du projet européen évolue comme résultante des*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les Allemands et les Français font face depuis 2008 à deux *ruptures stratégiques*, la crise de l'euro, qui touche aux fondements du projet européen, et les révolutions arabes qui affectent l'environnement stratégique européen. Ces deux processus affectent les équilibres dans la relation franco-allemande et vis-à-vis des acteurs extérieurs. Si la configuration géopolitique actuelle est différente de celle qui prévalait à l'époque du rapprochement franco-allemand dans les années 1950, on observe une certaine continuité géopolitique, car les enjeux de pouvoir internes au couple, mais aussi vis-à-vis de l'extérieur, sont aujourd'hui encore structurants pour la relation franco-allemande. Il s'agit pour les deux partenaires de limiter l'impact des représentations différenciées du monde qui les séparent à l'occasion des crises, pour éviter la rupture qui mettrait en cause le choix fondateur du rapprochement entre les deux nations. L'on songe à la thèse de René Girard dans son ouvrage « Achever Clausewitz » : le duel militaire, dont la notion est centrale dans la théorie de la guerre de Clausewitz, se traduit en actions réciproques rivales qui ont caractérisé la relation franco-allemande depuis la guerre de 1870[713]. Le processus de *montée aux extrêmes*, caractérisé par l'introduction du facteur temps dans le duel en terme de violence est d'autant plus fort que la réplique à l'action de l'adversaire est différée. Ce cycle de violence fut circonscrit par le rapprochement franco-allemand après la Seconde Guerre mondiale. On peut toutefois considérer que le processus perdure en mode de basse intensité avec pour effet de mettre en action un *moteur géopolitique franco-allemand*. Tout mouvement stratégique de l'un susceptible de modifier l'équilibre interne dynamique à la relation entraîne la réaction de l'autre par rivalité mimétique, provoquant un mouvement de balancier avec des compromis intermédiaires et précaires dans le cadre du projet européen ou de l'OTAN, mais qui annoncent les crises futures puisque la tension latente persiste entre les deux nations. Les nations allemande et française évoluent, mais elles ne fusionnent pas selon l'objectif de *fusion des intérêts* de Jean Monnet. L'analyse du *couple franco-allemand* à l'occasion de la crise de l'euro a démontré que le projet européen est encore aujourd'hui un moyen de répondre à la question de la place et du rôle de l'Allemagne en Europe et que cette question est surtout centrale pour les Français. Les représentations nationales restent donc primordiales et déterminent pour une grande part les réflexes et les stratégies de chacun des partenaires.

---

actions réciproques franco-allemandes et des compromis successifs ». « La préoccupation centrale des équilibres de pouvoir internes à la relation franco-allemande et externes vis-à-vis des acteurs extérieurs, telle que soulignée dans l'hypothèse de recherche, est ici fondamentale ».

[713] Les rivalités mimétiques puisent leurs sources avant l'unification allemande. Les historiens remontent généralement à la dislocation de l'empire de Charlemagne, avec la séparation entre les empires francs de l'Ouest et de l'Est, préfigurant les rivalités franco-allemandes.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La configuration européenne se modifie en fonction de ces équilibres instables. Les compromis concoctés entre les deux partenaires, dans une logique de maximisation des marges de manœuvre de chacun, s'élaborent sous le seuil de rupture franco-allemande. Il s'agit d'éviter de perdre en marge de manœuvre vis-à-vis des projets géopolitiques des acteurs tiers, et espérer par un positionnement commun se mettre en situation de pouvoir par rapport à l'évolution du monde. De ce point de vue, la représentation du *couple franco-allemand* n'a pas seulement la fonction comme on l'a dit de diffuser l'image d'une relation apaisée masquant la réalité de tensions permanentes, c'est aussi l'illustration d'une stratégie commune de pouvoir au sein de l'Union européenne. Le fonctionnement du *moteur franco-allemand* est ainsi lié aux questions de pouvoir interne et externe, car le rôle de *modèle*, *chef de file* ou *avant-garde* que le binôme s'attribue n'est possible qu'après un compromis bilatéral préalable et crédible, lorsqu'il est combiné à la démonstration d'un certain pouvoir. La limite à la désunion que s'imposent les Allemands et les Français, dérive des représentations géopolitiques fondatrices du projet européen issues de la rivalité guerrière qui fait office de repoussoir dans les esprits. Ce n'est pas un élan réciproque et naturel qui pousse les deux nations à s'entendre, mais des préoccupations et arrière-pensées nationales à plusieurs niveaux : le maintien d'un équilibre franco-allemand, la crainte de la relativisation dans une Europe élargie et celle du déclassement au niveau mondial qui les amènent à préserver leur poids et influence vis-à-vis des autres partenaires européens et mondiaux. Le couple est donc contraint et l'équilibre franco-allemand reste précaire et évolutif. Les méfiances persistantes qui résultent d'un déficit de confiance entre les deux nations sont le moteur, l'aiguillon qui pousse le binôme à trouver des solutions négociées pour éviter que la tension latente ne devienne incontrôlable. Lorsque le coût politique est considéré comme trop important, l'éloignement issu des tropismes nationaux fait place au rapprochement. Encore aujourd'hui le projet européen est donc issu de cette rivalité latente interne à la relation franco-allemande et à la question du pouvoir du binôme franco-allemand vis-à-vis des autres acteurs. La relation franco-allemande en tension permanente reste ainsi la condition nécessaire de l'existence du projet européen et l'axe de ses équilibres géopolitiques.

Les tensions à propos des priorités géographiques du projet européen ont mené à l'échec du projet d'Union méditerranéenne, car la question du centre de gravité géopolitique du projet est un enjeu de pouvoir franco-allemand (planche 63). Les compromis au sein du binôme franco-allemand furent le résultat de neutralisations réciproques par le blocage ou la relativisation de leurs projets perçus comme concurrents. Le compromis remet en selle le *couple franco-allemand* en position de *charnière* entre Europe centrale et orientale et Europe méditerranéenne. La crise de l'euro fut l'occasion d'une différence d'appréciation sur l'échelle de gestion de cette crise. La dimension géopolitique de la crise s'est à nouveau révélée à propos de la

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

question du centre de gravité géopolitique européen, entre la zone euro, privilégiée par les Français ou l'Europe à 27 pour les Allemands, c'est-à-dire vers le nord et l'est où les alliés de l'Allemagne sont plus nombreux, ou le sud, où les Français ont plus de poids. La volonté de préserver l'euro comme élément de *pacification* européen et de pouvoir dans la *mondialisation* a favorisé les compromis qui juxtaposent les revendications des deux gouvernements.

Le schéma de la crise de l'euro (planche 63) illustre les stratégies en concurrence. Les compromis franco-allemands sont destinés à préserver la monnaie unique et éviter une fracture européenne grâce au *couple franco-allemand* comme *charnière* de l'Union européenne en maintenant ensemble l'Europe du Nord-est et du Sud-ouest. Les innovations institutionnelles selon un processus centre-périphérie reflètent un compromis entre les approches allemandes et françaises.

Le traité budgétaire à 25[714] États renforce les règles associées à l'union économique monétaire (il introduit la règle d'or budgétaire) et préserve au maximum l'unité du marché unique selon les règles de l'économie sociale de marché européenne, priorité allemande, tandis que l'institutionnalisation du Conseil de l'euro renforce le pouvoir des membres de la zone euro vis-à-vis des autres membres de l'Union européenne, priorité française.

Le *couple franco-allemand* après une série de compromis, exerce son pouvoir vis-à-vis des autres membres de l'Union pour imposer ses réformes et au niveau mondial pour tenter de mieux réguler la finance internationale.

La crise de l'euro a montré que même dans une Europe élargie, et face à une crise grave qui menaçait les fondements du projet européen, le différentiel de pouvoir entre le binôme franco-allemand et ses partenaires européens était une réalité. Il ne s'agit pas ici de déterminisme, mais d'une volonté politique des gouvernements allemands et français qui mobilisent leurs atouts géopolitiques pour sauvegarder les objectifs du projet européen.

La guerre en Libye a aussi montré que d'autres configurations d'alliances comme *l'axe franco-britannique* pouvaient être mobilisées lorsque les différends étaient trop importants. Les Français cherchent à exercer la *puissance militaire* qui n'est pas souhaitée par les Allemands. Le binôme franco-allemand a aussi joué le rôle d'obstacle sur la question de la préparation à l'adhésion de l'Ukraine et de la Géorgie à l'OTAN en opposition avec les États-Unis et d'autres membres européens de l'Alliance atlantique.

[714] À l'exception du Royaume-Uni et de la République tchèque au moment de sa signature en 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

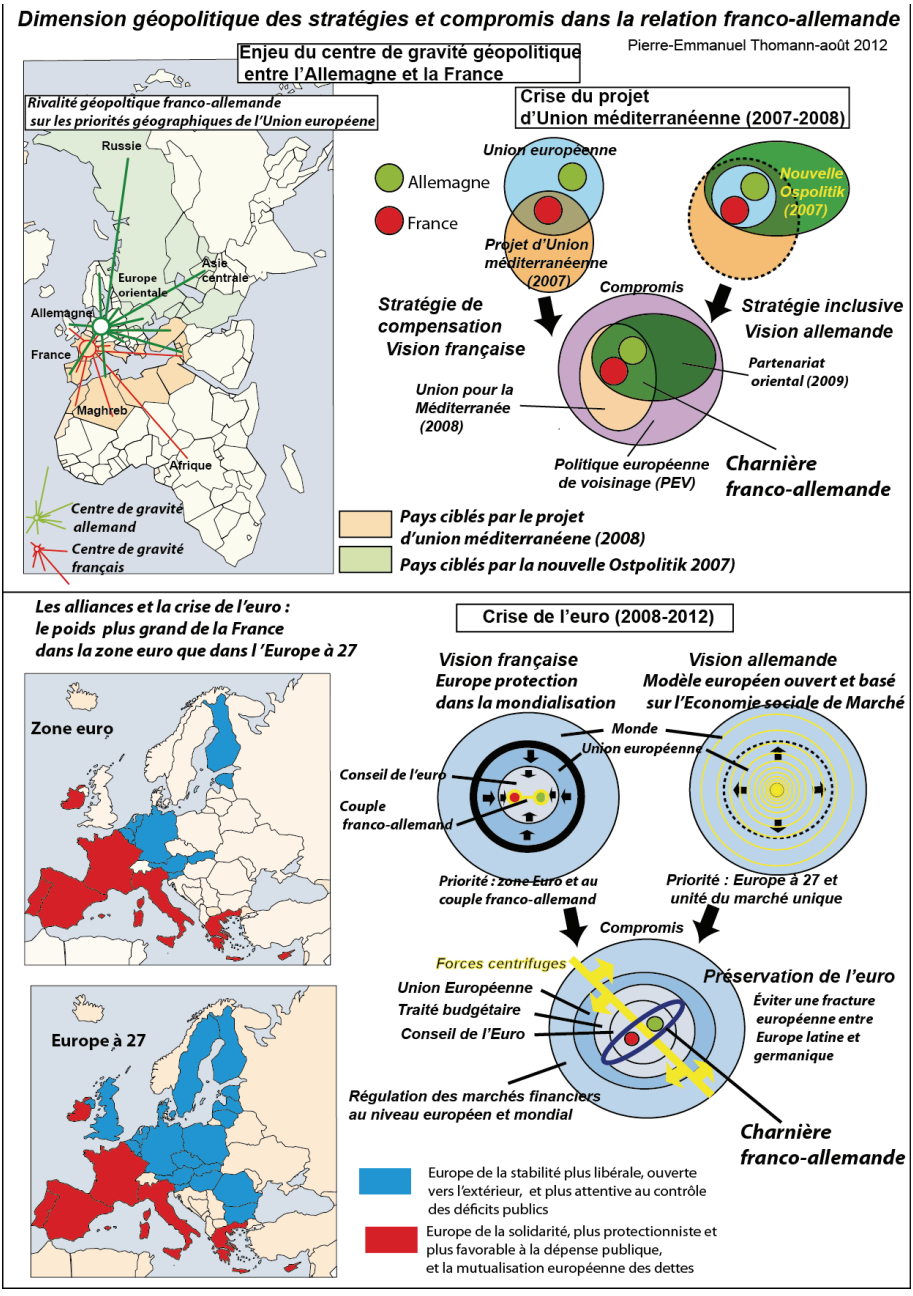


Planche 63. Dimension géopolitique des stratégies et compromis dans la relation franco-allemande

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La position géographique de *l'Allemagne au centre* après l'unification et l'élargissement a renforcé son poids dans l'Union européenne grâce en partie à la complémentarité économique[715] avec les pays d'Europe centrale et orientale[716]. La création de l'euro a aussi renforcé l'Allemagne alors que la monnaie avait été conçue par les Français pour limiter le poids de l'Allemagne. Plus à l'aise avec la défense de leurs intérêts nationaux, les Allemands exercent une *puissance économique* pour défendre leur modèle économique. D'où les politiques de rééquilibrage qui se succèdent de la part des gouvernements français vis-à-vis de l'Allemagne et provoquent des frictions. Par contre, le consensus qui prévalait jusqu'en 2013 entre les deux pays, est de positionner le *couple franco-allemand* comme *charnière*, pour maintenir ensemble les différentes parties de l'Europe. Il ne peut pourtant pas jouer pleinement[717] le rôle de *pivot* pour pratiquer une *politique de balance* entre puissances, option favorisée par les Français, mais pas encore par les Allemands.

Les finalités du projet européen : le projet européen comme enjeu franco-allemand

La planche 64 récapitule à différentes échelles les représentations géopolitiques et les stratégies des Allemands et des Français au niveau national aboutissant à des représentations et stratégies différentes pour le projet européen et ses finalités géopolitiques.

---

[715] Les pays d'Europe centrale et orientale, excepté la République tchèque pour le moment, se réservent la possibilité de faire partie de la monnaie unique, et donc de rejoindre le centre de gravité du pouvoir européen. Dans cette configuration, l'affirmation plus nette du poids de l'Allemagne provoque moins la méfiance qu'une attente plus grande en termes de responsabilité de la part de certains pays d'Europe centrale, facteur de renforcement du poids de l'Allemagne par rapport à la France. Le ministre polonais des Affaires étrangères Radek SIKORSKI a été clair à propos de l'Allemagne comme *« nation indispensable de l'Europe »* pour *« non pas dominer, mais mener l'Europe »*, soulignant moins craindre les tanks allemands, le terrorisme, ou les missiles russes que l'éclatement de la zone euro, et de déclarer pour la première fois en tant que Polonais, qu'il *« craignait moins la puissance allemande que l'inaction allemande ».* Discours de Mr Radek SIKORSKI, ministre des Affaires étrangères de Pologne, Berlin, 28 novembre 2011. Sur le site internet du *Cercle des Européens* : http://www.ceuropeens.org/photorama/le-plaidoyer-europeen-de-radoslaw-sikorski-berlin

[716] Les relations politiques restent par contre encore difficiles et le retour d'une *Mitteleuropa* sous domination allemande n'a pas émergé. Les membres issus de l'ancien pacte de Varsovie restent attachés à leur souveraineté, et les mémoires historiques conflictuelles avec l'Allemagne pèsent encore sur les relations.

[717] *L'axe Paris, Berlin, Moscou* en 2003 mis en scène par Gerhard SCHRÖDER, Jacques CHIRAC et Vladimir POUTINE en s'opposant à la vision *unipolaire* des États-Unis à l'occasion de leur opposition à la guerre en Irak, est un exemple de pratique d'une *politique de balance*, en positionnant le *couple franco-allemand* comme *pivot*. Cette posture à été très critiquée par le parti CDU dans l'opposition et la coalition sous la direction de la chancelière Angela MERKEL ne favorise pas la poursuite de cette politique vis-à-vis des États-Unis.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

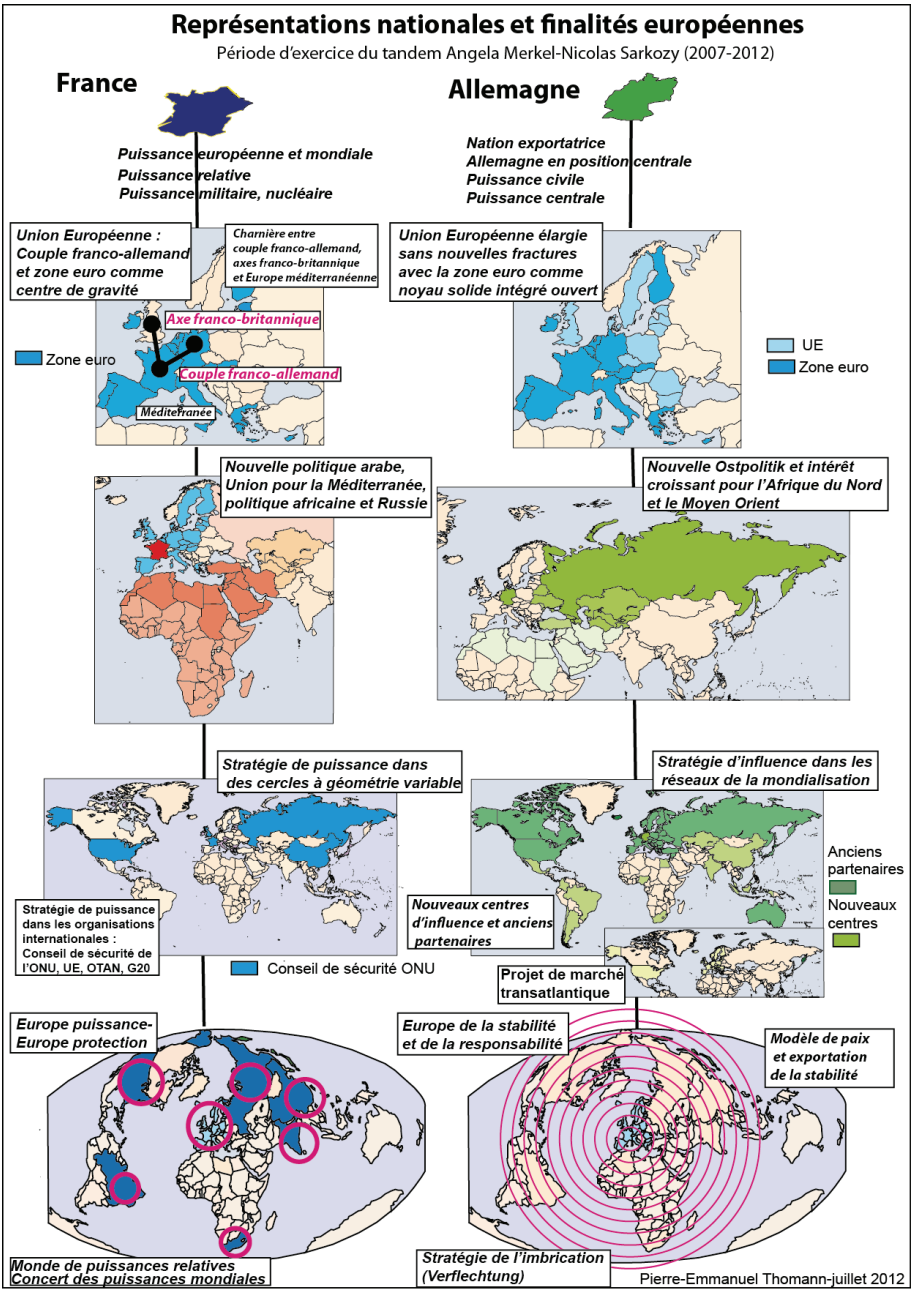


Planche 64. Représentations nationales et finalités européennes

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Elles s'accordent pourtant de manière plus ou moins complémentaire sur de nombreux éléments permettant au *couple franco-allemand* de se positionner à différents niveaux.

La position du curseur entre le projet européen conçu comme une neutralisation des rivalités franco-allemandes, c'est-à-dire caisse de résonance et tampon entre des intérêts nationaux allemands et français ainsi que ceux des autres membres de l'Union, et le projet conçu comme mise en situation de pouvoir vis-à-vis de l'extérieur, *Europe puissance et protection* pour les Français, ou *Europe de la stabilité et de la responsabilité* pour les Allemands, est appelé à rester mobile dans le temps et dans l'espace. La finalité du projet européen reste donc insaisissable, car ces deux éléments du projet européen restent d'actualité. Le projet européen comme enjeu ne peut évoluer en l'état ni complètement vers une *Europe allemande*, ni vers une *Europe française*. Le déplacement des équilibres internes à l'Union européenne, en particulier des équilibres franco-allemands est de nature à renforcer l'indécision sur les finalités. Les Allemands et les Français considèrent toutefois qu'ils ne peuvent faire face de manière isolée aux défis géopolitiques et le cadre européen est l'outil qui permet de préserver et même renforcer leur pouvoir lorsque cela est considéré comme nécessaire en tant qu'État-nation tout en transférant des compétences au niveau de l'Union pour pouvoir construire des politiques communes qu'ils ne peuvent élaborer seuls. L'*européanisation* de certaines politiques, pour reprendre la formule d'Alan Milward a facilité le « *sauvetage européen de l'État-nation*[718] » depuis les fondements du projet jusqu'à aujourd'hui. Au-delà du discours sur le fédéralisme ou l'intégration des *pères fondateurs, « la vie et les enseignements des saints européens*[719] », pour reprendre à nouveau l'expression d'Alan Milward montre que les préoccupations sont restées ancrées dans l'État-nation.

Les États-nations allemand et français affaiblis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale se sont transformés et maintenus. C'est pour cela que ni les visions d'intégration de type fédéral, ni le retour à la situation antérieure au projet européen entre les deux nations ne sont des scénarios plausibles, mais plutôt un entre-deux précaire et variable dont la complexité se prête mal aux interprétations définitives.

Le paradoxe franco-allemand souligne la persistance d'une rivalité finalement facteur de rapprochement, mais qui marque aussi une limite à un saut qualitatif vers une union plus forte.

Pour les Français il s'agit de lier l'Allemagne au projet européen de manière irrémédiable, car le projet est encore la marque de l'ascendant

[718] Alan S MILWARD, The European Rescue of the Nation-State, Alan S.Milward, Routledge, 1994, 477 p.
[719] Ibid, p.318-344.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

français au lendemain de la Seconde Guerre mondiale[720], tandis que le projet européen est la preuve de l'ancrage occidental des Allemands et un moyen de faire progresser leur influence sans inquiéter leurs partenaires. Le *couple franco-allemand* est une représentation commode qui donne l'apparence d'une parité franco-allemande pour les Français, tandis que les Allemands rendent ainsi moins visible leur plus grand poids depuis l'unification. La notion de *couple* est toutefois étrangère aux Allemands pour qui la France devient une nation normale sans exclusivité, d'où l'asymétrie dans l'intérêt que l'un porte à l'autre en défaveur des Français. Le centre de gravité du pouvoir dans l'attelage franco-allemand s'est déplacé. La primauté politique française appartient au passé. Günter Verheugen, ancien Commissaire européen de nationalité allemande a prévenu que *« la règle d'or de la politique européenne qui signifie une unification européenne sous direction française, mais financement allemand*[721] *»* n'est plus valable[722].

Le *couple franco-allemand* est encore à l'unisson pour sauvegarder ce qui a été accompli, notamment la monnaie unique, mais reste en désaccord sur la suite à proposer[723].

Les Allemands ont atteint leurs objectifs depuis la capitulation en 1945 : l'unification allemande à égalité de droits avec les autres États et la stabilisation de leur flanc oriental au moyen de l'élargissement de l'OTAN et de l'UE qui a résolu de manière fondamentale sa position précaire *au centre.* Cette saturation stratégique pousse les Allemands à chercher le statu quo, et satisfaits de leur situation géopolitique, ils ont aujourd'hui pour objectif de préserver cet acquis qui les place dans une situation géopolitique favorable inédite depuis la création du premier Reich sous Bismarck et se positionnent comme *puissance commerçante*. Tandis que les Français redoutent une asymétrie croissante avec les Allemands et tiennent à préserver leur rang, c'est l'image d'une France du passé qui s'accroche encore à de vieux principes qui dominent chez les Allemands, et dont les prétentions comme *chef de file européen* dépassent désormais ses capacités réelles.

---

[720] Beaucoup d'Allemands, dans leur for intérieur, considèrent que la France n'a en réalité gagné la guerre ni en 1918, ni en 1945, d'où le sentiment chez eux de la posture démesurée de la France, qui « voyagerait en 1ère classe, avec un billet de seconde ».

[721] News, 17 juin 2010.

[722] Analyse corroborée par Pierre VIMONT, Secrétaire général du Service Européen d'Action Extérieure (SEAE) : *« Le temps ou un relatif équilibre s'était institué entre des idées françaises, et un financement allemand, a aujourd'hui atteint ses limites. »* Entretien à Bruxelles en juin 2012.

[723] Durant la guerre froide, la relative complémentarité entre l'Allemagne comme locomotive économique et la France comme puissance politique s'efface depuis l'unification allemande, car l'évolution de l'Allemagne comme puissance économique et de la France comme puissance militaire n'est pas conçue comme complémentaire, mais résulte de visions concurrentes du monde : la *Weltinnnenpolitk* anticipant un monde régi par le droit et la règle comme dans un État de droit versus un monde de puissances classiques régi par les rapports de forces.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les gouvernements allemands défendent leurs intérêts nationaux de manière de plus en plus décomplexée[724]. Ils appréhendent pourtant un nouveau statut de *puissance* et cherchent prudemment et de manière hésitante à faire correspondre un poids politique à l'image de leur poids économique croissant en Europe. Les Allemands sont restés en retrait après la Seconde Guerre mondiale selon l'exigence des Alliés[725], mais aujourd'hui, ils ne veulent pas exercer les responsabilités qui leur incombent aux yeux des Français en tant que nouvelle *puissance économique*, notamment pour la rendre plus légitime aux yeux de ses partenaires du Sud de l'Europe en difficulté[726]. Selon les Français, le rôle de l'Allemagne comme *puissance économique*[727] assumée, nécessite pour le maintien de la zone euro, des transferts financiers conséquents aux pays en difficultés, et de faire de la Banque centrale européenne un prêteur en dernier ressort pour rendre légitime son rôle de *bouclier de la zone Euro*[728]. Cette option rencontre l'opposition, on l'a vu, des Allemands qui refusent une *union de transferts financiers,* et craignent de ne pas pouvoir porter financièrement l'Europe du Sud en difficulté. Ils cherchent au contraire à exporter leur modèle de

[724] Peter SLOTERDIJK, philosophe allemand, pose de manière brute son interprétation de l'inflexion allemande et de l'évaluation de ce que seront à l'avenir les relations franco-allemandes *: « Les temps sont révolus où l'expression intérêts allemands était à elle seule évaluée comme un retour aux formes de pensée de la période national-socialiste. S'il a été, un demi-siècle durant, dans l'intérêt de l'Allemagne d'afficher aussi peu de soucis que possible, l'avenir du pays ne peut tenir qu'à une affirmativité modérée. Celle-ci est du reste attendue par les partenaires étrangers des Allemands, parce que l'on veut, sur la scène politique, pouvoir se fier à l'égoïsme prévisible de chaque partenaire et adversaire, au sein de l'Union européenne comme dans le reste du monde. L'Allemagne est en train de se défaire de son rôle transitoire d'idiot de la famille européenne et d'évoluer vers celui d'égoïste politique normal. On n'offense personne en constatant que, en la matière, elle peut largement prendre exemple sur la France. »* Peter SLOTERDIJK, Théorie des après-guerres, Remarques sur les relations franco-allemandes depuis 1945, 2008, p.75.

[725] Du point de vue des Allemands, ils estiment prendre les bonnes décisions, mais admettent ne pas savoir comment expliquer leurs choix issus de leur poids croissant en Europe. Entretien avec Joachim BITTERLICH, ancien conseiller d'Helmut KOHL, 7 mai 2013.

[726]D'autre part, le paradoxe sur la période d'après-guerre est d'une part l'imposition par les vainqueurs d'un système fédéral et d'un système économique libéral sans influence prépondérante de l'État à l'Allemagne pour brider sa puissance, et le rôle du fédéralisme et de *l'économie sociale de marché* comme facteurs majeurs du retour de l'Allemagne comme *puissance économique*.

[727] Comment qualifier la posture allemande qui consiste à imposer son modèle économique, mais sans porter toute la charge financière d'une fédération européenne avec des transferts financiers massifs pour en préserver la cohésion interne, à l'image de sa propre fédération ? Les Allemands estiment que cette responsabilité dépasse leurs capacités. On pourrait parler de *puissance récalcitrante*. Hans STARK parle de *puissance malgré elle*. Hans STARK, la politique internationale de l'Allemagne, une puissance malgré elle, Septentrion, 2011, 324 p.

[728] La déclaration du président de la BCE, Mario DRAGHI le 26 juillet 2012, de faire le nécessaire pour sauver l'euro en cas de nécessité, est interprétée par les avocats d'un rôle plus actif de la BCE comme *prêteur en dernier ressort* comme un épisode crucial pour contrer les visées spéculatives des acteurs financiers.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

stabilité. La réticence de la France et les pays du Sud en général aux contreparties en termes de transfert de souveraineté rend très difficile l'extension du modèle allemand. Les certitudes sur le plan des doctrines économiques, mais aussi les incertitudes allemandes sur les questions de défense renforcent les soupçons de certains de ses partenaires d'un retour de la *puissance allemande* mal assumé ou pire, masqué.

Le dilemme européen est le suivant : comme l'a souligné l'historien Michael Stürmer, l'équilibre européen fut longtemps considéré comme réalisable, à condition que l'Allemagne ne soit pas une *puissance centrale,* mais un *échiquier* dominé par les puissances voisines. Le projet européen a contribué à la résolution de la rivalité guerrière franco-allemande, condition nécessaire pour la paix européenne. La raison même du succès européen, par son système de neutralisations réciproques, devient un obstacle à s'entendre sur la finalité du projet européen entre les Allemands et les Français au niveau mondial. L'abandon du projet *d'Allemagne puissance* qui fut la condition du maintien de la paix en Europe, est aujourd'hui un obstacle à *l'Europe puissance* des Français. Les Allemands ont tendance à considérer que l'Europe devrait se positionner comme *modèle responsable* pour agir comme facteur de stabilisation dans un monde qui évoluerait en minimisant les rapports de force, y compris militaires. Le réflexe des Français est de construire *l'Europe puissance* pour continuer à agir dans la balance mondiale d'un monde de *puissances classiques*, éventuellement au moyen de la force militaire, tout en poussant parallèlement à l'option d'une Europe comme facteur de stabilité visant à la *juridicisation* et à la *multilatéralisation* des relations internationales. La posture française ambivalente permet de maintenir un socle d'action commun minimal franco-allemand, mais ne permet pas de saut qualitatif vers une ligne de conduite claire et une finalité entièrement partagée.

Le projet européen reste donc précaire et incertain, en reflet de la relation franco-allemande elle-même. Avec la *mondialisatio*n et l'émergence de l'Asie, le modèle de construction qui se fonde sur la peur du passé s'épuise. Les représentations géopolitiques ancrées dans l'histoire comme le double traumatisme franco-allemand issu de la Seconde Guerre mondiale garantissent encore la pérennité du projet politique de l'Union sur le mode déclaratoire, mais pas son épanouissement diplomatique et militaire dans le monde du XXI^{e} pour faire de l'Union européenne un *pôle de puissance*. Cet héritage n'est pas suffisant pour faire une Union européenne du futur. En Europe aussi, le repoussoir du passé s'estompe avec l'arrivée des nouvelles générations de citoyens et de personnel politique qui sont de moins en moins influencées par cette mémoire. La relativisation du poids de l'Allemagne et de la France au niveau mondial est cependant de nature à faire évoluer les postures face aux crises qui testent à chaque fois la solidité de la relation et leur faculté à s'épauler pour préserver un certain poids vis-à-vis du reste du monde.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'Allemagne et la France entre unité et rivalité géopolitique

On peut aussi conclure qu'une nouvelle rivalité géopolitique a surgi de l'unification allemande et de l'élargissement de l'Union européenne.

La rivalité se définit dans le Larousse comme *« une concurrence de personnes, d'États, etc. qui prétendent aux mêmes avantages, aux mêmes succès »*[729]. Les gouvernements des deux nations, pour leur propre sécurité et épanouissement national ont cherché la configuration géopolitique dans laquelle ils occuperaient une position géographique au milieu d'un ensemble politiquement structuré pour être entourés d'alliés et non plus d'ennemis. Les Français ont obtenu cet avantage dès les années 1950 avec le rapprochement avec l'Allemagne (le front avec le pacte de Varsovie était éloigné de 500 km et le territoire de l'Allemagne faisait office de glacis, tandis que le territoire du Reich était divisé) et le projet européen au sein duquel elle occupait la position du milieu. L'Allemagne était un *État-front* au contact d'une alliance ennemie constituée par le pacte de Varsovie. Les Allemands n'ont obtenu une configuration favorable que plus de 40 ans plus tard avec l'unification allemande et ensuite l'élargissement oriental de l'Union européenne.

Cette position favorable au milieu obtenue par les deux pays qui cherchent l'unité ne signifie pas pour autant la disparition des tensions, car les relations de pouvoir sur le territoire entrent en compte.

Occuper une position idéale au milieu provoque une rivalité franco-allemande, car ils cherchent tous deux à conserver cet avantage (on l'a vu, pour les Allemands, le milieu, initialement un traumatisme dans l'histoire allemande devient un centre intégrateur stable qu'il s'agit de conserver, et pour les Français, une charnière, un carrefour à partir duquel les Français peuvent projeter leurs ambitions de puissance selon différentes enveloppes géopolitiques). Ce milieu ne peut pas coïncider puisqu'il n'y a pas de fusion franco-allemande et que les représentations géopolitiques nationales qui déterminent la configuration géopolitique idéale de chacun ne coïncident pas. Elles rivalisent dans le projet européen. La position géographique des deux pays est évidemment décalée, avec pour conséquence que le milieu des Allemands est différent de celui des Français. L'unification allemande et l'élargissement de l'UE a eu pour effet de déplacer le centre de gravité géopolitique vers l'est dans les perceptions françaises, d'où les tentatives de rééquilibrage de la configuration vers le sud ou d'élargissement plus rapide jusqu'aux Balkans. Les Français ont renoué ainsi, dans une certaine mesure, et dans une situation géopolitique pacifique, avec les politiques d'alliance de revers, pratiquées entre les deux grandes guerres. Les Allemands, par contre, cherchent à éviter de perdre cette situation avantageuse par l'apparition de nouvelles fractures dans l'Europe unie et de contrer les nouvelles tentatives de compensation géographique, d'où leur opposition au projet initial exclusif d'Union méditerranéenne. De plus les perceptions vis-à-vis de la sécurité

[729] http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rivalit%C3%A9/69591

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

nationale et européenne diffèrent en fonction de la position géographique et des héritages géohistoriques. L'équilibre géopolitique franco-allemand qui était la condition de base de l'approfondissement du projet européen s'est modifié. La fin de la parité, issue de réalités tangibles et renforcée par les perceptions réciproques, s'inscrit aussi dans les institutions. Les facteurs de tension franco-allemande sont là pour durer comme dans le passé. À l'inverse de la période de la guerre froide où les Français étaient plus offensifs à propos des avancées européennes, que ce soit l'Europe intégrée ou l'Europe des États du général de Gaulle, depuis l'unification allemande, la France est le partenaire en retrait sur l'Europe politique. Les Français sont sur la défensive et ont décliné les offres allemandes comme l'union politique à Maastricht, le noyau dur européen en 1996 de Karl Lamers et Wolfgang Schäuble, la fédération d'États-nations de Joschka Fischer en 2000. En réponse à la proposition d'union politique de Wolfgang Schaüble et Angela Merkel en 2012, le nouveau président François Hollande élu en 2012 a fait des propositions le 16 mai 2013. Son interprétation de l'Europe politique porte avant tout sur le renforcement de la zone euro. L'activisme des Français se focalise sur des politiques spécifiques, la défense, l'euro pour préserver leur rang ou rééquilibrer la relation là où ils sont plus faibles, d'où le positionnement de *charnière-pivot* pour éviter un approfondissement politique par plus d'intégration et par crainte d'être définitivement relégués au rang de partenaires secondaires de l'attelage franco-allemand. Interdépendants, les Allemands et les Français ne cherchent généralement pas à s'affaiblir mutuellement[730], mais à s'instrumentaliser en fonction de leurs priorités propres en parlant chacun « au nom de l'Europe ». On l'a vu, le positionnement des Français à la charnière de deux cercles, le *couple franco-allemand* et *l'axe franco-britannique,* donne à la France une position de carrefour et de point d'équilibre au centre de ces deux cercles. Ce positionnement issu des représentations françaises, s'il n'est pas habilement exploité, pourrait toutefois aussi se révéler illusoire. Positionnés à la charnière des différents cercles de pouvoir, ils risquent aussi de se faire entraîner vers la primauté des intérêts euro-atlantiques par gravité par le poids qu'exercent les États-Unis dans le cercle composé des Français et des Anglo-saxons, et vers la prépondérance allemande sur les questions monétaires dans le cercle franco-allemand, c'est à dire une position de partenaire mineur en terme de pouvoir dans chacun des deux cercles.

Le chercheur Niels Hoffmann parle de *« renaissance de la géopolitique*[731] *»* en Allemagne, non pas comme discipline universitaire ou prolongement de la

[730] Par contre en ce qui concerne les performances économiques allemandes, les critiques des Français à propos des excédents commerciaux allemands est perçu par les Allemands comme une volonté d'affaiblissement des performances allemandes.

[731] Niels HOFFMANN, Renaissance der Geopolitik ? Die deutsche Sicherheitspoltik nach dem Kalten Krieg, Springer, 2012, 391 p. Zgl. Dissertation an der Rheinischen Friedrich Wilhelms-Universität Bonn, 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Geopolitik allemande d'avant-guerre, mais comme d'un retour marqué de l'angle spatial dans les décisions politiques depuis l'unification allemande. Malgré le tabou concernant la *Geopolitik* allemande, les représentations géopolitiques en Allemagne ont cependant toujours eu un impact sur les décisions stratégiques des gouvernements allemands et été débattues par les citoyens, y compris pendant la guerre froide avec *l'ancrage occidental* et l'*Ostpolitik*. Depuis l'unification allemande, la nouvelle centralité de certaines représentations géopolitiques comme le *Mittellage*, l'Allemagne comme *puissance centrale,* la traduction territoriale de l'Allemagne comme *puissance économique*, mais aussi les priorités géopolitiques en matière d'élargissement de l'Union européenne et la question de l'accès à l'énergie dans le contexte de la mondialisation attestent assurément d'un renforcement des préoccupations de type géopolitique en conséquence d'une marge de manœuvre accrue pour l'Allemagne. La prudence des décideurs allemands vis-à-vis du discours de puissance dans les discours officiels a toutefois pour conséquence de renforcer le hiatus entre l'image que se font les citoyens des intérêts supposés de l'Allemagne et les visions stratégiques des acteurs et décideurs dans les gouvernements. Cette situation permet de rendre plus implicites les préoccupations géopolitiques allemandes en agissant au travers des organisations internationales avec le cautionnement de leurs alliés au sein des alliances comme l'OTAN, l'Union européenne et l'ONU pour éviter les controverses de politique interne et éviter la méfiance des partenaires. Il n'y a cependant pas de lien avec les objectifs de puissance allemande antérieurs à la Seconde Guerre mondiale et les gouvernements allemands défendent progressivement et de manière plus affirmée leurs intérêts modelés de manière décisive par leurs représentations géopolitiques ; comme le font plus explicitement leurs alliés ou partenaires comme la France, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Russie. Ceci avec toutes les imprécisions dues à la difficulté d'interpréter les évolutions du monde marquées par une grande incertitude. En dépit d'une utilisation croissante du terme « géopolitique », plus tardive en Allemagne qu'en France, une réflexion géopolitique approfondie sur le projet européen fait toutefois aujourd'hui défaut dans les deux pays.

Le nouveau couple Merkel-Hollande « Merhollande »

Le positionnement du président français François Hollande au sujet du projet européen à l'occasion de la campagne présidentielle en 2012 et de son début de mandat présidentiel est allé dans le sens des hypothèses de cette recherche, à savoir la question centrale de l'équilibre franco-allemand. L'angle d'attaque majeur du candidat socialiste sur la gestion du président Nicolas Sarkozy est d'avoir cédé devant les exigences d'Angela Merkel, et sa volonté à lui de rééquilibrer (voir l'argumentaire-riposte rédigé le 6 décembre au sujet des relations franco-allemandes par le parti socialiste en

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

annexe n°8) la relation franco-allemande afin de réorienter le projet européen en fonction d'une vision plus française[732].

Le premier voyage du président français fut réservé à la chancelière allemande, lors de la soirée de son investiture, le 17 mai 2012 selon la tradition instituée par les *couples* politiques franco-allemands. Le gouvernement Hollande a toutefois modifié la stratégie française vis-à-vis de l'Allemagne par rapport à son prédécesseur en début de mandat. La promesse électorale de rééquilibrage[733] de la relation franco-allemande s'est focalisée dans un premier temps sur la tentative de renégocier le traité budgétaire et de réorienter l'Europe vers un agenda de croissance, ancienne revendication française. Une conception de la relation franco-allemande moins exclusive dans le cadre européen a été exprimée par le président François Hollande. Sur le front de l'euro, la stratégie du nouveau président a été réorientée vers une alliance plus forte avec les pays méditerranéens, notamment l'Italie et l'Espagne, pour rééquilibrer le poids des Allemands. Le président Hollande a donc fait bouger le curseur par rapport au président Sarkozy qui avait choisi de s'entendre de manière plus exclusive avec les Allemands[734] vis-à-vis des pays du Sud, tout en cherchant à se positionner comme médiateur entre les Allemands et les pays du Sud.

---

[732] Le thème de l'Allemagne a fait irruption chez les deux protagonistes au cours du débat télévisé du 2 mai 2012 plus de 25 fois en deux heures. La comparaison avec les performances de l'Allemagne qui a servi de référent a fait irruption de manière récurrente dans le débat, tant du côté de François Hollande que de Nicolas Sarkozy :
- le taux de chômage, le déficit commercial, la compétitivité, la tva antidélocalisation, la règle d'or d'équilibre budgétaire, les accords de branche compétitivité-emploi, la croissance, les aides au chômage partiel, la neutralité des syndicats, les énergies renouvelables, le gouvernement économique, les prêts de la BCE en violation de la lettre des traités, la rigueur et les plans de relance, les eurobonds, la question du gouvernement économique, le rapport de force avec l'Allemagne dans les négociations européenes.
Retranscription du débat du 2 mai 2012. http://presidentielle2012.ouest-france.fr/actualite/le-verbatim-du-duel-entre-hollande-et-sarkozy-03-05-2012-1500

[733] *« Je voulais venir ici à Berlin pour également signifier le sens que je donne au mot amitié entre nos deux pays. Nous avons, par notre histoire, par nos engagements, par notre contribution à la construction de l'Europe, des liens forts et une responsabilité éminente. Je conçois la relation entre la France et l'Allemagne comme une relation équilibrée et respectueuse : équilibrée entre nos deux pays, respectueuse de nos sensibilités politiques, et également respectueuse des partenaires de l'Europe et des institutions communautaires. Nous voulons travailler ensemble pour le bien de l'Europe, mais en mobilisant tous les autres pays de l'Union. »* http://www.rss-info.fr/Discours-de-Francois-Hollande-a-Berlin-001619

[734] La nouveauté tactique est aussi l'appui des socialistes français au pouvoir en France à leurs collègues du parti socialiste allemand dans l'opposition, pour peser sur le débat interne à l'Allemagne au Bundestag en vue de la ratification du traité budgétaire, qui nécessite un accord entre le parti de la chancelière et le SPD. Cette pression interne suit l'appui controversé de la chancelière allemande à Nicolas SARKOZY à la veille de l'ouverture officielle de la campagne électorale française. Ces pressions réciproques soulignent un effacement des frontières entre la politique nationale et européenne, tandis que les débats au niveau des citoyens restent encore cloisonnés selon des tropismes nationaux.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Lors du sommet des 28 et 29 juin 2012, un volet complémentaire sur la croissance et l'emploi a permis l'acceptation par le nouveau gouvernement français du traité budgétaire. Plus de pouvoir a été promis à la Banque centrale européenne pour une supervision bancaire en vue d'une union bancaire. La proposition française des euro-obligations soutenue par l'Italie, l'Espagne et la Commission européenne, n'a toutefois pas été retenue après un refus de l'Allemagne. Le bilan du sommet est dans ses grandes lignes conforme aux compromis précédents. Des mesures d'urgence ont été adoptées pour éviter dans l'immédiat une pression trop grande qui pourrait menacer l'euro, et des règles plus contraignantes ont été acceptées, dont la mise en œuvre effective reste à démontrer, notamment avec la procédure de surveillance des budgets nationaux. Ces mesures ont été équilibrées par un volet croissance qui est venu s'ajouter au pacte budgétaire, et les effets sont incertains à plus long terme. Les résultats s'apparentent aux compromis réalisés par le binôme franco-allemand lors de la création de l'euro en 1998, dont les équilibres politiques avaient été modifiés par la nomination de Lionel Jospin comme Premier ministre dans un gouvernement de cohabitation avec Jacques Chirac comme président. Le nouveau ministre socialiste avait fait ajouter un volet croissance au pacte de stabilité qui avait été négocié sous pression allemande, et a ouvert la voie à la signature du pacte de stabilité de croissance.

Le projet d'union politique des Allemands

Les propositions de Wolfgang Schäuble[735] sur l'Europe politique sont le reflet de la position du parti démocrate chrétien CDU qui a été dévoilée à l'occasion de son congrès les 13 et 15 novembre 2012. Les propositions vont clairement dans le sens d'une direction fédérale avec la suggestion de faire de la Commission européenne le *gouvernement européen*, et de faire élire le président de la Commission au suffrage universel pour élever sa légitimité. Un système de deux chambres est également proposé : un parlement européen élu par les citoyens et une chambre des États (p.21). L'union politique selon Angela Merkel, plus réticente que ses prédécesseurs aux transferts de souveraineté et adepte de *la méthode de l'Union* qui renforce l'approche *intergouvernementale,* est toutefois un processus à long terme qui reste en réalité hypothétique face à l'*euroréalisme* croissant des Allemands. L'union politique esquissée par le parti d'Angela Merkel serait de plus difficilement praticable en raison du pouvoir de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, qui exige un renfort de la représentativité démocratique de

[735] Discours de Wolfgang SCHÄUBLE à l'occasion du prix Charlemagne qui lui a été attribué à Aix-la-Chapelle le 16 mai 2012.
http://www.aachen.de/de/stadt_buerger/aachen_profil/preise_auszeichnungen/karlspreis/preistraeger/karlspreis2012/reden_kp_2012/index.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Union européenne avant toute avancée, et de rappeler le droit de regard du Bundestag pour chaque tranche de prêts aux pays en difficulté[736] ou de transfert de compétence, soulignant la vigilance croissante des Allemands vis-à-vis de leur souveraineté, notamment depuis l'unification allemande.

La mise sur la table de négociation des eurobonds par François Hollande a souligné les différences de priorités : pour le gouvernement allemand, les eurobonds, c'est-à-dire l'acceptation de souscrire à des dettes communes, nécessitent au préalable une union politique[737]. Pour le gouvernement français, la démarche est inverse. La création en priorité des eurobonds permet d'obtenir plus de sécurité financière, et d'envisager des programmes orientés vers la croissance grâce aux Allemands qui sont la référence en matière de taux d'intérêts. La création de cet instrument redonnerait une marge de manœuvre française, avec une plus grande préservation de la souveraineté française[738] en n'impliquant pas de transfert de compétence. La vision française d'une *Europe des États* sans renforcement des institutions supranationales et le primat de l'exécutif sous-tendent la réticence au fédéralisme des gouvernements français successifs. Le gouvernement de François Hollande avait souligné en début de mandat qu'une réforme institutionnelle n'était pas prioritaire, en gardant à l'esprit le référendum négatif en France sur la constitution en 2005, et du fait de la présence de *« nonistes »* au sein du gouvernement[739].

[736] Après l'approbation le 29 juin 2012 du traité budgétaire et du traité sur le Mécanisme européen de solidarité (MES) par le Parlement allemand, six recours ont été déposés à la Cour constitutionnelle à Karlsruhe et le jugement fut prononcé dans un sens positif le 12 septembre 2012.

[737] Lors des négociations à propos de la création de l'Union monétaire, la monnaie unique devait constituer pour les Allemands l'aboutissement de l'Union politique selon la théorie du couronnement monétaire *(« Krönungstheorie »)*. Cette revendication allemande fut abandonnée au profit de la création de l'euro, sans le volet économico-politique, mais avec des critères de convergence.

[738] *« Les Européens sont inquiets de la tournure qu'a pris la construction européenne et s'en détournent. Il vaut mieux laisser provisoirement de côté les grands débats institutionnels, qui ont divisé les opinions publiques, et prouver que nous sommes capables d'obtenir des résultats tangibles, rapides, en termes de stabilité, d'union bancaire, mais aussi et d'abord de croissance. La réussite de l'Europe passe aujourd'hui par cette nouvelle donne économique et financière : au terme de fédéralisme, je préfère désormais celui d'intégration concrète et fonctionnelle »* avait souligné le ministre de l'Economie Pierre MOSCOVICI. Libération, 7 juin 2012.

[739] Comme Laurent FABIUS et Bernard CAZENEUVE. Un nouveau ministère chargé du « *redressement productif* » a été créé avec à sa tête Arnaud MONTEBOURG qui avait accusé la chancelière allemande de pratiquer une » *politique à la Bismarck* » et de vouloir donner des diktats à la zone euro après avoir expulsé certains membres de la zone Euro. Questions d'info, France-Info, 30 novembre 2011.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le paradoxe franco-allemand entre *union politique* et *intégration solidaire*

Les Allemands font la promotion d'une *Europe politique,* mais freinent en réalité une intégration plus poussée à propos des eurobonds et d'une union bancaire. Les Français parlent d'intégration solidaire, mais sont réticents aux propositions allemandes pour une union politique plus large[740]. Ce paradoxe s'explique à nouveau par l'enjeu de pouvoir franco-allemand depuis le traité de Maastricht. On l'a dit, les Français sont en faveur d'une intégration européenne renforcée sur les thématiques où ils sont en situation de déséquilibre par rapport aux Allemands. Ceux-ci estiment que les concessions pour la solidarité doivent être compensées par une intégration politique. Il y a une similitude avec le traité de Maastricht où les Français ont obtenu une avancée sur l'union monétaire, mais ont freiné sur ce qui concernait l'union politique de type fédéral. La position du gouvernement de la chancelière Angela Merkel est aussi tactique, car elle permet de modérer les revendications françaises dans un contexte pré-électoral avec les élections législatives à l'automne 2013.

Vers une relance franco-allemande ?

Plus d'une année après l'élection du nouveau président François Hollande, la relance du *couple franco-allemand* a timidement redémarré avec la déclaration commune du 30 mai 2013, appelant à *« définir les étapes à venir de l'approfondissement de l'Union économique et monétaire ainsi que les politiques, les instruments et le cadre institutionnel démocratique nécessaires à sa réalisation[741] ».* Cette inflexion après un cycle de désaccords franco-allemands est conforme aux relations des *couples franco-allemands* précédents éprouvant des difficultés à s'accorder en début d'exercice du pouvoir avant de se rapprocher. Il confirme à nouveau après le *couple Merkel-Sarkozy*, l'hypothèse de recherche selon laquelle c'est la tension et la rivalité franco-allemande qui font avant tout vivre le couple franco-allemand comme moteur du projet européen. Lorsque les options alternatives ont été tentées sans grand succès, les deux partenaires se rendent

[740] La zone euro doit prendre une dimension politique selon le président, mais *« l'union politique, c'est après, c'est l'étape qui suivra l'union budgétaire, l'union bancaire, l'union sociale. Elle viendra donner un cadre démocratique à ce que nous aurons réussi de l'intégration solidaire »* après les élections européennes de 2014. Pour le président « *la France défend l'"intégration solidaire" : chaque fois que nous franchissons un pas vers la solidarité, l'union, c'est-à-dire le respect des règles communes autour d'une gouvernance, doit progresser ».* Selon le président, *« l'amitié franco-allemande doit agréger, associer, assembler* ». Discours du président de la République François HOLLANDE, XX[e] Conférence des Ambassadeurs,Palais de l'Élysée, 27 août 2012.

[741] « La France et l'Allemagne ensemble pour renforcer l'Europe de la stabilité et de la croissance », Paris 30 mai 2013.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

compte qu'ils restent incontournables l'un pour l'autre, même de manière asymétrique. La tentative d'instrumentalisation réciproque sur les priorités de chacun, et la persistance des arrière-pensées restent évidemment des motifs principaux de rapprochement. Cette relance a été rendue possible après la réponse de François Hollande à l'Allemagne : *« L'Allemagne, plusieurs fois, a dit qu'elle était prête à une union politique, à une nouvelle étape d'intégration. La France est également disposée à donner un contenu à cette union politique. Deux ans pour y parvenir. Deux ans, quels que soient les gouvernements qui seront en place. Ce n'est plus une affaire de sensibilité politique, c'est une affaire d'urgence européenne*[742]*. »*

Le *couple franco-allemand* s'est ensuite mis en scène en vue de la préparation d'une position commune pour le sommet des 27 et 28 juin 2013 affirmant que *« la France et l'Allemagne s'accordent pour estimer que la stabilité et la croissance au sein de la zone euro sont décisives pour l'avenir de nos deux pays et de l'ensemble de l'Union européenne. Elles constituent une condition préalable à l'affirmation de notre modèle économique et social européen dans le monde ».* On le voit, les enjeux de pouvoir interne et externe sont centraux. En plus d'une batterie d'initiatives[743], le couple a proposé *« des sommets plus réguliers de la zone euro ; un président à plein temps de l'Eurogroupe des ministres des Finances disposant de moyens renforcés et la possibilité pour le sommet de la zone euro de mandater d'autres ministres de la zone euro, par exemple les ministres de l'Emploi et des Affaires sociales, de la Recherche ou de l'Industrie, de faire progresser les travaux sur des questions spécifiques à la zone euro ». « Des structures dédiées spécifiques à la zone euro à mettre en place au sein du Parlement européen après les prochaines élections européennes, afin de garantir un contrôle démocratique et une légitimité appropriée du processus décisionnel européen, en laissant au Parlement le soin de décider des moyens pour y parvenir. En même temps, le contrôle démocratique, la légitimité et l'appropriation doivent être assurés au niveau national pour des décisions relevant des compétences nationales. Des procédures adéquates doivent être élaborées pour y veiller. »*

[742] http://www.elysee.fr/declarations/article/intervention-liminaire-du-president-de-la-republique-lors-de-la-conference-de-presse/
Les priorités françaises sont les suivantes :
1) l'instauration avec les pays de la zone euro d'un gouvernement économique se réunissant chaque mois, avec un président nommé à temps plein et dédié entre autres à l'harmonisation de la fiscalité, la convergence sur le plan social, un plan de lutte contre la fraude fiscale.
2) une nouvelle étape d'intégration avec une capacité budgétaire qui serait attribuée à la zone euro et la possibilité, progressivement, de lever l'emprunt
3) un plan pour l'insertion des jeunes, le budget européen ayant déjà prévu six milliards d'euros pour l'emploi des jeunes
4) une Communauté européenne de l'énergie.
[743] Mesures de stimulation de la croissance, de la compétitivité et de l'emploi.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

À première vue, on remarque une percée des revendications françaises avec le renforcement du *gouvernement économique*. Les Allemands cherchent à orienter son contenu en fonction de leurs priorités. Cette inflexion doit aussi être comprise dans le contexte d'un scepticisme grandissant vis-à-vis des réformes imposées au pays de la zone euro en difficulté subissant une baisse de la croissance rendant plus difficile encore l'objectif des réductions budgétaires, la montée du chômage dans les pays du Sud y compris la France, et la critique vis-à-vis des politiques de rigueur provenant du FMI et de nombreux économistes. Dans une ambiance d'euroscepticisme croissant de la part de nombreux citoyens des deux pays, les différends franco-allemands avaient aussi monté d'un cran. Lorsque le président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone avait prôné la *« confrontation »* avec l'Allemagne après un rapport du parti socialiste très critique vis-à-vis de la chancelière allemande, François Hollande avait lui-même parlé de *« tension amicale »* avec la chancelière allemande le 27 avril 2013 sur France 2.

L'éloignement des deux partenaires avait alors été jugé trop préoccupant et une grande partie de la classe politique a exigé un retour dans la posture du *couple franco-allemand* plus conforme à l'image d'unité que donne cette représentation. Alain Juppé, mobilisant le repoussoir du passé historique a dénoncé *« le péril mortel d'une confrontation avec l'Allemagne »* et d'une « *confiance rompue avec l'Allemagne* ». En référence à la montée de l'euroscepticisme, il a affirmé que *« sortir de l'euro, c'est tuer l'Europe* » et *« tuer l'Europe, c'est nous exposer à toutes les catastrophes*[744] *»*. Valéry Giscard d'Estaing a souligné le déséquilibre interne au couple, car *« pour que le couple franco-allemand fonctionne, il faut que la France soit plus vigoureuse et plus active »,* car *« on ne peut pas être dans un partenariat avec quelqu'un de beaucoup plus fort que soi »* et le danger de marginalisation mondiale, car *« si ces deux pays se disputent, il n'y aura pas d'Europe, mais il y aura une collection d'États. Alors que vous avez de grands pays comme la Chine*[745] *».* L'enjeu immédiat est la solidité des nouveaux garde-fous règlementaires, et leur applicabilité après l'échec du pacte de stabilité et de croissance et des règles communautaires précédentes. La Commission européenne a accepté un report de deux années supplémentaires concernant les obligations pour la France issues des traités d'avoir un déficit en dessous des 3 % de son PIB. De plus, après les recommandations dans le cadre du *semestre européen* François Hollande a souligné le 20 mai 2013 que *« la méthode, les mesures, c'est de la responsabilité de la France. Le détail, les procédures, les manières de faire relèvent de la responsabilité du gouvernement et de l'État, sinon il n'y aurait pas de souveraineté possible. La souveraineté, elle doit être dans la mise en œuvre. La*

[744] Le Monde, 28-29 avril 2013.

[745] http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/finance-marches/actu/afp-00522894-giscard-d-estaing-l-antagonisme-vis-a-vis-de-l-allemagne-est-une-erreur-568194.php

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Commission donne des recommandations, elle ne dit pas à la place des États ce qu'ils doivent faire[746]*. »* Ces épisodes, suscitant les critiques allemandes, montrent la difficulté de l'exercice. La chancelière allemande a de son côté promis de ne pas transférer de compétences supplémentaires à la Commission européenne et de privilégier à nouveau la concertation intergouvernementale[747].

La priorité de François Hollande en ce qui concerne le *gouvernement économique* au niveau de la zone euro est conforme aux revendications françaises depuis le traité de Maastricht en 1992 et s'inscrit dans les pas de Nicolas Sarkozy qui en avait fait déjà admettre le principe à Angela Merkel. La question de la cohérence entre la zone euro qui se doterait d'une structure parlementaire propre au sein du Parlement européen avec pouvoir législatif et l'Europe des 28, la question du contenu thématique de ce gouvernement économique, l'équilibre entre le poids de l'Allemagne et les pays du Sud et les éventuels transferts de souveraineté ne manqueront pas de continuer de créer des frictions entre les visions françaises et allemandes qui restent différentes[748]. Ils ne pourront être surmontés par des compromis institutionnels précaires et temporaires. Les gouvernements allemand et français restent méfiants par rapport à des transferts de souveraineté pour réaliser une union politique au-delà des communiqués politiques qui manifestent de plus en plus des postures déclaratoires dont l'objectif est de mieux défendre les revendications de chacun, au nom de l'Europe. Tout au plus peut-on espérer selon Jacques Keller-Noëllet, parler de *« dimension politique de l'union économique et monétaire et non pas une union politique qui coifferait l'union économique et monétaire*[749] *».*

[746] http://www.lemonde.fr/europe/article/2013/05/30/hollande-et-merkel-d-accord-pour-un-president-de-l-eurogroupe-a-temps-plein_3421405_3214.html

[747] La période préélectorale allemande n'y est sans doute pas étrangère. http://www.euractiv.fr/institutions/merkel-opposee-a-l-accroissement-des-pouvoirs-de-la-commission-2-19343.html

[748] Le gouvernement français envisageait en octobre 2013 un véritable budget de la zone euro, alimenté par des ressources propres comme la tva et des taxes sur les entreprises, mais aussi par des taxes financières et environnementales. L'objectif serait de pouvoir emprunter sur les marchés pour faire face aux chocs économiques et prendre en charge les dépenses sociales liées au chômage et la recapitalisation des banques. Le gouvernement allemand envisage par contre un fonds de solidarité limité à quelque dizaine de millions d'euros et non pas un budget, qui pourrait être une alternative aux eurobonds ou euro-obligations proposé par les Français. Ce fonds serait destiné à récompenser les États qui renfoncent leur compétitivité et l'assainissement de leurs dépenses publiques dans le cadre de contrats bilatéraux entre eux et la Commission européenne. Ces contrats seraient aussi ouverts aux pays nom membres de la zone euro. Ce projet de contrats est accueilli avec réserve par les Français, comme le budget de la zone euro par les Allemands. http://www.lemonde.fr/europe/article/2013/10/24/quand-pierre-moscovici-tente-de-faire-vivre-l-idee-d-un-budget-de-la-zone_3502672_3214.html http://www.euractiv.de/europa-2020-und-reformen/artikel/eurobonds-alternative-eigener-haushalt-fuer-die-euro-zone-006840

[749] Entretien avec Jacques KELLER-NOËLLET, directeur honoraire du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, 14 juin 2013.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les cercles et le noyau dur

La notion de cercle est associée aux représentations stratégiques françaises, qui expriment l'idée de placer la France à la charnière de plusieurs alliances (exprimée par des cercles) ou ensembles d'États unis par des degrés différents d'intégration dans le projet européen. La stratégie européenne de François Hollande, *« c'est une Europe qui avance à plusieurs vitesses, avec des cercles différents. On peut les appeler "avant-garde", "États précurseurs", "noyau dur", peu importe les appellations, c'est l'idée qui compte*[750]*. »* Le modèle du président français s'inscrit dans le sillage de Nicolas Sarkozy et Édouard Balladur avec la vision stratégique de la France en position *charnière* à la croisée de cercles à géométrie variable. Cette représentation stratégique a pour objet de maximiser la marge de manœuvre française et s'associe avec une politique d'équilibre entre puissances *(monde multipolaire* selon Jacques Chirac, *monde de puissances relatives* selon Nicolas Sarkozy*)* comme doctrine de politique extérieure.

Le *noyau dur (Kerneuropa)* des Allemands est destiné à rassembler autour d'eux les États les plus motivés ou capables d'avancer vers plus d'intégration, mais l'unité européenne et la modération des alliances concurrentes est la priorité. Joschka Fischer envisageait en 2000 *« la formation d'un centre de gravité (qui) pourrait constituer plus tard une étape intermédiaire sur la voie du parachèvement de l'intégration politique*[751] *».* Le cercle des Français concerne une thématique précise, comme la zone euro, la défense, avec un mode de décision intergouvernementale (consensus), tandis que le noyau dur des Allemands est destiné à constituer un embryon fédéral constituant une union politique couronnant toutes les thématiques à élargir ensuite aux autres membres. On retrouve ici les différences entre le *centre intégrateur* des Allemands et le *carrefour* comme *point d'équilibre* des Français. La chancelière allemande va encore plus loin en 2008. La conception de l'Europe de la chancelière allemande Angela Merkel est celle d'une Europe qui doit « *toujours s'unir*, quelle que soit la lenteur de l'exercice ». Elle exclut *« l'Europe de noyaux durs, et des cercles, et des groupes pas toujours restreints qui veulent aller plus vite que d'autres »* et plaide pour une *« Europe de la responsabilité commune*[752] *».*

Les malentendus restent donc entiers sur la poursuite de l'intégration. Les thématiques pour la relance font toutes l'objet de divergences franco-allemandes : une structure dédiée à la zone euro au Parlement européen est facile à créer, mais produire des normes différentes au sein du Parlement est-

[750] Discours du président de la République François HOLLANDE, XX[e] Conférence des Ambassadeurs,Palais de l'Élysée, 27 août 2012.

[751] Discours de Joschka FISCHER, ministre fédéral allemand des Affaires étrangères, sur la finalité de l'intégration européenne prononcé à Berlin, 12 mai 2000.

[752] Discours de la chancelière allemande Angela MERKEL, National Forum on Europe, Dublin, 14 avril 2008

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

il faisable ? (cela nécessiterait un changement des traités à l'unanimité, donc illusoire). Les Allemands seront vigilants pour maintenir une unité du marché unique et éviter de créer un nouveau cercle qui risque de diviser l'Union et chercheront à inclure les futurs membres de la zone euro comme la Pologne. Comment pratiquer une politique de croissance conséquente alors que le budget européen baisse[753] ? Comment lever des emprunts (eurobonds) alors que les Allemands refusent toujours une *union de transferts financiers* si les Français rechignent à la discipline communautaire ? Comment coopérer sur les questions énergétiques avec des trajectoires aussi différentes sur le nucléaire ? De plus, l'entente entre Berlin et Londres sur l'accélération des négociations sur un marché transatlantique[754], très ancienne revendication allemande contraste avec la position française plus défensive.

On pourra aussi objecter que l'objectif d'une union politique sans progresser sur les questions de défense, reste en grande partie virtuel.

Les questions stratégiques

Les annonces du candidat François Hollande sur un focus renouvelé sur *l'Europe de la défense*[755] confirment à nouveau le rôle fondamental des crises pour provoquer une relance franco-allemande et du projet européen comme il a été souligné dans l'hypothèse de recherche. Toutefois, les questions de défense et de sécurité, touchant plus fondamentalement aux

[753] À l'alliance entre la France et les pays du Sud de l'Union comme l'Italie et l'Espagne pour un budget de croissance de l'UE, s'oppose une alliance entre l'Allemagne et le Royaume-Uni ainsi que les pays du Nord comme les Pays-Bas, le Danemark et la Suède pour une baisse du budget européen. Le sommet européen des 7-8 février 2013 a entériné une baisse du budget 2014-2020 de 3% par rapport à 2007-2013. Il s'élèvera à 960 milliards d'euros, soit 1% du RNB de l'Union européenne.

[754] Le début des négociations fut fixé pour juin 2013 avec l'adoption du mandat de la Commission européenne

[755] Le ministre des Affaires étrangères Laurent FABIUS a choisi de s'exprimer pour la première fois sur l'Europe de la défense et de la sécurité le 26 juillet 2012 à Varsovie, à l'invitation des Polonais, contrastant avec la relation bilatérale franco-britannique prioritaire en fin de mandat du président Nicolas SARKOZY. Il a simultanément exprimé une conception plus *« gaullienne »* des questions de défense par la volonté de rééquilibrer les questions de défense et sécurité européenne par rapport à l'OTAN. Le ministre, en continuité avec la vision de *l'Europe puissance,* a proposé une relance de l'Europe de la défense qui reste « *une priorité de la France* », dans un moment où l'Europe est *« en train de décrocher militairement face à un monde qui, lui, réarme ».* L'Union européenne, selon le ministre devrait influer positivement sur *« les affaires du monde »* comme *« acteur global »* et le thème de la défense européenne est *« un défi majeur dans la compétition industrielle et économique globale ». « Agir de manière autonome », « sur l'ensemble du spectre »,* a insisté le ministre notamment lorsque les Américains ne souhaitent pas intervenir.
Intervention de M. Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères, devant les Ambassadeurs polonais, Varsovie, 26 juillet 2012. http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-ministres-et-le-ministere/l-equipe-ministerielle/laurent-fabius/discours-21591/

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

questions de souveraineté ont toujours été plus difficiles à surmonter. Le curseur entre *européisme* et *atlantisme* semble s'être déplacé en tout début de mandat du nouveau président français vers les *atlantistes* au détriment des *gaullo-mitterrandistes*, avec l'acceptation du bouclier anti-missile[756] et la position ferme vis-à-vis du régime syrien, à l'unisson avec les États-Unis. La question du bouclier anti-missile constitue la question plus fondamentale de la souveraineté des pays européens de l'OTAN en ce qui concerne la protection des populations. Comme la décision doit être prise en quelques minutes en raison de l'extrême vélocité des missiles, le général en chef des forces alliées, sous les ordres du président des États-Unis serait au centre de la décision[757]. Cette réalité du pouvoir revient à confier un pan de souveraineté des membres européens de l'OTAN aux États-Unis. Il est ici utile de rappeler à nouveau l'adage du juriste et politologue Carl Schmitt : *« Est souverain, celui qui décide de l'État d'exception. »* Cette décision est en continuité avec le maintien de la France dans l'orbite euro-atlantique, qui a été appuyée par le président précédent. Le nouveau président a toutefois réaffirmé la continuité en ce qui concerne le maintien de l'arme nucléaire avec sa visite le 4 juillet 2012 en tant que chef des armées auprès de l'équipage du sous-marin nucléaire lanceur d'engin (SNLE) Le Terrible[758].

Les accords de défense franco-britanniques sont également maintenus et les deux pays ont signé deux accords sur une coopération en matière de drones de combat[759].

---

[756] Selon le président François HOLLANDE, les conditions à la poursuite du projet sont les suivants : *« La défense anti-missile ne peut pas être un substitut à la dissuasion, mais un complément »*, *« contrôle politique de son utilisation »,* les industriels français doivent être *« directement intéressés à la réalisation des équipements nécessaires », « il doit y avoir une maîtrise des coûts pour qu'il n'y ait pas de dérive financière qui serait d'ailleurs insupportable pour les budgets des pays de l'Alliance »*, *« pays qui sont proches* (la Russie, ndlr) *puissent être totalement rassurés »*. Jean Dominique MERCHET : blog Secret défense.

[757] L'amiral américain Jim STAVRIDIS détient la double casquette de général en chef des forces alliées en Europe (SHAPE) et de la défense anti-missile. Il est celui qui actionnerait le bouton en cas de tir anti-missile après une procédure de prise de décision dont la procédure fait encore l'objet de négociations.

[758] Le ministre de la Défense, Jean-Yves LE DRIAN, s'est rendu le même jour à la base des SNLE sur le site d'assemblage des nouveaux missiles intercontinentaux M51 (six têtes nucléaires), et au mouillage du sous-marin Triomphant. Il a souligné que *« la concomitance de ces deux dé*placements *a une valeur symbolique et elle est une démonstration* politique*, nous sommes dans le creuset de notre sécurité. Nos sous-marins en sont les garants ultimes. Notre force de dissuasion nous permet de tenir notre rang* international. *»* Le Monde, 5 juillet 2012. http://www.lemonde.fr/politique/article/2012/07/05/m-hollande-sur-le-terrible-pour-defendre-la-dissuasion-nucleaire_1729250_823448.html#xtor=AL-32280515

[759] Site internet EUobserver, 25 juillet 2012. http://euobserver.com/1016/117062

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La poursuite de la panne franco-allemande ?

Les ministères de la Défense allemand et français se sont aussi accordés pour étudier huit thèmes de coopération sous la forme d'une lettre d'intention pour relancer la coopération militaire[760] avec la rencontre entre Jean-Yves Le Drian, le ministre français de la Défense et son homologue, Thomas de Maizière, le vendredi 22 juin 2012 à Berlin. Dans le cadre de la relance du dialogue stratégique franco-allemand, un accent important a été mis sur les questions économiques et industrielles. Les conséquences pratiques de cette inflexion dans le discours doivent être testées avec le temps et dans les faits. La question des priorités géopolitiques fait encore toutefois office de parent pauvre. Les discussions se sont focalisées sur les opérations en cours comme *ATALANTA* et ses prolongements dans la corne de l'Afrique et l'océan Indien, et l'espace sahélien. La position des Français sur *l'Europe puissance* reste isolée vis-à-vis de la position allemande et des autres partenaires européens.

L'intervention militaire française au Mali depuis le 11 janvier 2013 pour éviter la prise de contrôle du territoire malien par des forces djihadistes, n'a été appuyée par les Allemands[761] et les autres pays européens que sur le plan de la logistique[762]. L'opération *Serval* a pu se matérialiser grâce à un appui important des États-Unis en matière de logistique. L'Union africaine, la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) et les forces armées tchadiennes ont aussi participé à l'opération.

---

[760] Les domaines de coopération envisagés se rangent selon huit thématiques.
1 - Espace : coopération sur renseignement optique et radar
2 - Terrestre : études des lacunes et, développement/acquisition à risque réduit des systèmes d'armes futurs
3 - Hélicoptères : Coopération à propos du Tigre et NH90, études pour un nouvel hélicoptère lourd
4 - Défense anti-aérienne et anti-missiles avec une évaluation pour des solutions communes pour les basses couches dans une approche européenne
5 - Certification d'aéronefs
6 - Drones : évaluation de solutions Male (moyenne altitude longue endurance) potentielles pour le court terme (2014) et long terme (2020) (*« La France restera en liaison avec les Britanniques dans le cadre du traité de Lancaster house »*)
7 - A400M : maintenance, évolution et protection pour l'A400M
(La maintenance de l'A400M et les drones Male sont déjà inclus dans une coopération franco-britannique dans le cadre du traité de Lancaster House
8 - Études pour une nouvelle torpille lourde

[761] 150 soldats allemands ont été déployés pour assurer des missions de transport aérien et de ravitaillement en vol ainsi que des avions Transall et un appareil de ravitaillement A 310 d'une capacité de 60 tonnes.
http://www.allemagne.diplo.de/Vertretung/frankreich/fr/__pr/nq/2013-04/2013-04-30-mali-pm.html

[762] La mission *EUTM* d'instruction de l'armée malienne, initiée en février 2013 dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne (UE) prévoit le déploiement de 450 soldats, dont 200 formateurs. 80 formateurs allemands ont été déployés au Mali dans ce cadre.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le gouvernement allemand a de son côté envoyé en janvier 2013 deux batteries de missiles PATRIOT dont la mission est de protéger la frontière turque vis-à-vis du conflit syrien dans le cadre de l'OTAN[763].

Les tropismes géopolitiques allemands et français différents se prolongent. Le désaccord entre membres de l'Union européenne à propos de la prolongation de l'embargo sur les armes en Syrie le 29 mai 2013, a montré la persistance des postures contradictoires entre le gouvernement d'Angela Merkel qui a annoncé qu'il ne livrerait pas d'armes, et le gouvernement français et celui du Royaume-Uni qui ont plaidé pour la levée de l'embargo.

Ces crises soulignent à nouveau la continuité en ce qui concerne la position du curseur entre activisme militaire et réticence aux interventions militaires, et la perception différente des priorités en termes de menaces et d'intérêts stratégiques entre les Allemands et les Français, aboutissant à des réflexes différenciés. Il sera intéressant d'observer si la cristallisation d'un *axe franco-britannique* se confirme également, ainsi que la formation d'un triumvirat asymétrique à l'OTAN avec la France, les États-Unis et le Royaume-Uni.

Un effort pour dépasser les perceptions asymétriques de la sécurité européenne, un diagnostic et un positionnement commun sur les enjeux géopolitiques européens face aux deux arcs de tension font encore défaut.

Le livre blanc français de 2013 qui n'inclut pas de cartes pour désigner les menaces, les risques et les zones d'intérêts prioritaires du point de vue des Français, escamote l'enjeu spatial. Ce document est en recul sur ce plan par rapport au livre blanc précédent en 2008.

Le nouveau Livre blanc français sur la défense et la sécurité publié en 2013 confirme son ambition pour une capacité autonome et une Europe de la défense, mais les coupes budgétaires, mis à part la sanctuarisation du nucléaire soulignent la difficulté à maintenir une armée à la hauteur de la *France puissance*.

La priorité géopolitique se renforce sur le pourtour de l'Union européenne avec la Méditerranée et l'Afrique. Le livre blanc exprime un resserrement géographique sur les priorités géopolitiques françaises dans le voisinage européen : « À l'Est de Suez », il n'y aura plus d'intervention a souligné le général Rouby, chef de la représentation militaire de la France auprès de l'OTAN et de l'Union européenne[764].

[763] La mission se compose de 240 soldats, en coopération avec les armées néerlandaises et turques.

[764] Séminaire organisé par l'IFRI à Bruxelles, le 30 mai 2013, Le Livre blanc français sur la défense et la sécurité nationale 2013 : quelles implications pour la défense européenne ?

[764] La loi de programmation militaire (LPM) d'octobre 2013 prévoit la suppression de plus 34 000 postes pendant six ans qui s'ajoutent aux 54 000 suppressions de postes de la programmation précédente. http://www.liberation.fr/politiques/2013/10/22/la-loi-de-programmation-militaire-adoptee-par-le-senat_941364

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

De plus, les coupes budgétaires prévues en France comme en Allemagne réduisent la marge de manœuvre des deux pays au niveau opérationnel.

« Par delà la crise de l'euro, la sécurité va rapidement se présenter, sous la pression des évènements, comme un nouveau test de confiance[765] *»* et donc poser un défi aux Allemands et Français pour une posture commune dans le maelström de la *mondialisation* qui se transforme en lutte de pouvoir pour les espaces géopolitiques.

La planche 65 souligne la position des deux pays dans l'angle des grandes zones de tension et des défis de sécurité auxquels ils ont à faire face. La conjonction et le renforcement simultané de plusieurs tendances négatives de la géopolitique mondiale pourraient favoriser un scénario particulièrement défavorable pour la sécurité et la défense de l'Union européenne.

Voici quelques hypothèses :

- une rivalité entre la Russie et l'Union européenne à la suite de l'élargissement des nouvelles fractures continentales et une Russie s'orientant de manière plus prononcée vers l'Asie au détriment des États membres de l'Union,

- une réorientation des États-Unis vers l'Asie-Pacifique aboutissant à des actions de leur part de manière non concertée avec les Européens dans leur environnement stratégique,

- l'émergence d'États ou d'alliances islamistes hostiles sur le continent africain et la péninsule arabique, parallèlement à la décomposition des États et la prolifération des acteurs transnationaux et infra étatiques pratiquant le terrorisme et la criminalité,

- un blocage durable du projet d'Europe de la défense et de la sécurité par une cristallisation des différends entre États membres, en particulier entre l'Allemagne et la France, exacerbé par les réductions budgétaires, malgré l'affichage des programmes de mutualisation.

[765] Pierre MOREL, Hubert FABRE, la fonction des institutions et le rôle des nations, dans : Recommandations pour un livre blanc sur la sécurité et la défense de l'Union européenne, cellule de réflexion stratégique, IERI, juin 2013, 88 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

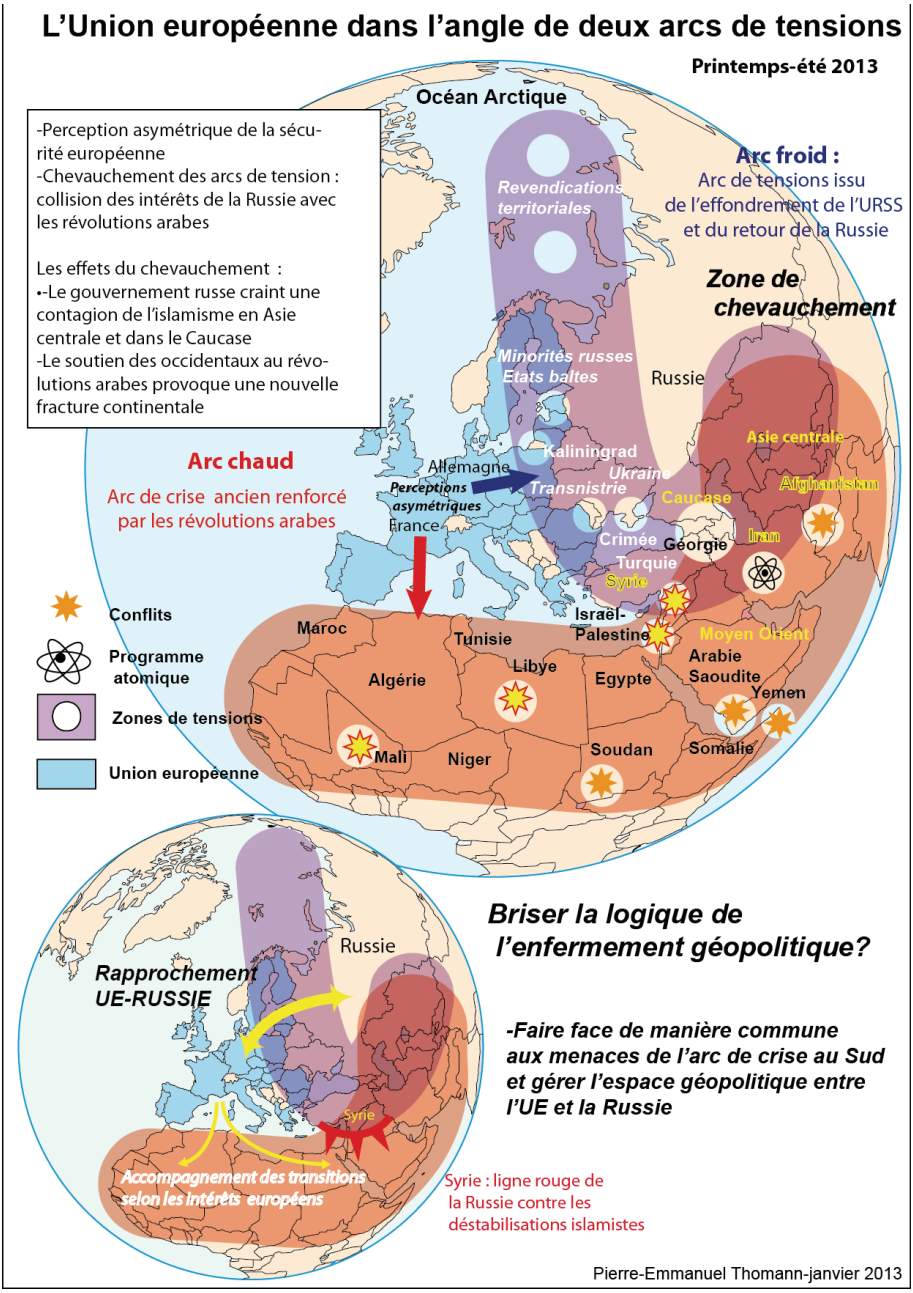


Planche 65. L'Union européenne dans l'angle de deux arcs de tensions

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les options allemandes et françaises

Les grandes options géopolitiques au niveau national et européen sont illustrées sur la planche 66. Ces grandes options récapitulent les visions idéales des Allemands et des Français telles qu'elles s'expriment avec plus ou moins de force dans la situation géopolitique actuelle. Ces options géopolitiques types balisent les trajectoires géopolitiques des Allemands et des Français. Les évolutions résultent de l'enchevêtrement et de la matérialisation précaire, incomplète, contradictoire ou complémentaire de ces différentes options, au gré des crises et initiatives nationales ou européennes. Elles évoquent donc plus des tendances variables en intensité suivant les circonstances, car aucune n'est réalisable de manière complète et irréversible. Le projet européen marqué par l'incertitude évolue selon ces différentes tendances favorisées par les postures allemandes et françaises autour de la recherche d'équilibres précaires et évolutifs.

Les options géopolitiques se sont élargies pour les Allemands depuis le recouvrement de leur souveraineté complète après l'unification. Les représentations associées ont été schématisées de manière séparée pour la facilité de l'analyse et de la visualisation cartographique, mais dans des situations concrètes, ces représentations s'enchevêtrent souvent dans l'esprit des Allemands, et se hiérarchisent différemment en fonction des circonstances qui sont l'occasion pour les acteurs de les promouvoir. À la représentation de *l'Allemagne au centre*, celle de la *puissance centrale*, et de *puissance économique*, s'ajoute celle de *la puissance civile*. L'évolution de l'Allemagne comme *grande Suisse (Verschweizerung),* représentation mise en avant par les Allemands eux-mêmes[766], consiste en une posture isolationniste des Allemands vis-à-vis du reste du monde pour se contenter d'un projet visant à la prospérité et la neutralité, entourés d'alliés et sans responsabilités particulières. Elle peut se combiner avec une focalisation presque exclusive sur les questions économiques. Cette option serait-elle viable sur la durée face aux défis et conflits qui affectent les intérêts de l'Allemagne très interdépendante vis-à-vis des évolutions extérieures dans le processus de *mondialisation*[767] *?*

[766] La représentation de la *« Grande Suisse »* est pourtant erronée pour l'Allemagne, car l'évolution vers une forme de neutralité et d'isolationnisme ne provient pas des mêmes facteurs historiques qui ont fait de la Suisse un pays neutre.

[767] Pour s'éloigner de ce scénario, la pression des alliés de l'Allemagne devrait alors correspondre à une nécessité ressentie des gouvernements allemands pour une prise de responsabilité plus grande face à la pression des évènements.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

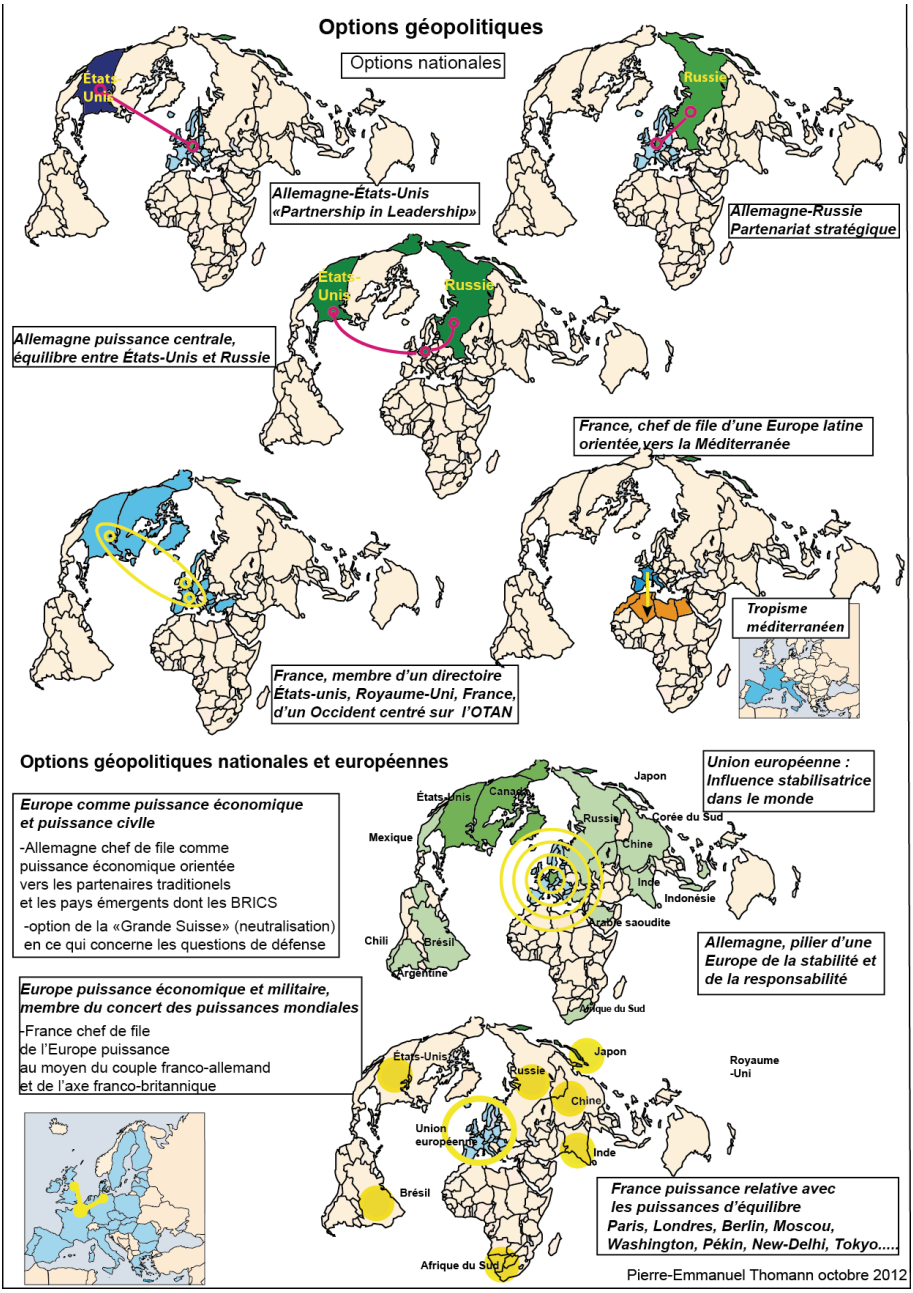


Planche 66. Options géopolitiques – Options nationales et européennes

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Avec l'élargissement de l'Union vers l'est et le sud-est, les Allemands, *au milieu* de l'Union européenne, peuvent chercher à pérenniser ce statu quo favorable selon une optique de stabilité, ou aller plus loin et agir selon différentes alliances comme *puissance centrale*. Comme *puissance économique*, pays de transit en Europe de la Baltique à la Méditerranée et de pont entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale, l'Allemagne est devenue un espace charnière entre l'Est et l'Ouest et le Nord et le Sud.

Au niveau mondial, une évolution vers une plus grande équidistance entre les partenaires traditionnels (États-Unis, France, Royaume-Uni) et les nouveaux centres de pouvoir (Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud, mais aussi puissances intermédiaires) ou puissances anciennes en voie de réaffirmation (Russie) est une option qui pourrait se renforcer.

La justification du ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle à l'abstention allemande aux opérations militaires en Libye par la nécessité de construire, comme *nation exportatrice* insérée dans les réseaux internationaux, des partenariats stratégiques avec les nouveaux centres de pouvoir va dans cette direction. La relance des négociations pour un marché transatlantique vivement encouragé par les Allemands souligne parallèlement la position offensive de l'Allemagne comme *puissance économique* et le maintien de son tropisme euro-atlantique[768] tout en s'orientant vers l'Asie. L'objectif politique sous-jacent est d'équilibrer le poids de la Chine, notamment par le biais de normes communes transatlantiques.

La poursuite de ces évolutions mêlerait de manière inédite la stratégie des imbrications économiques et politiques *(Verflechtung*), telle une *puissance commerçante civile,* et une politique d'équilibre et de balance mondiale à laquelle l'Allemagne avait renoncé vis-à-vis des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni depuis l'ancrage occidental[769].

La planche 67 illustre les options européennes et souligne les tendances plus ou moins contradictoires à l'échelle européenne et mondiale qui s'enchevêtrent dans le projet européen comme résultante de ces différentes forces exercées par ces aspirations idéales nationales et contraintes

[768] Le président Barack OBAMA a effectué deux visites en 2008 et 2013 à Berlin, mais pas une seule fois à Bruxelles, soulignant le centre de gravité du pouvoir sur les questions économiques. Il est venu en France deux fois en 2009, dans le cadre de la commémoration du débarquement allié en Normandie en juin 1944 et dans le cadre du sommet de l'OTAN à Strasbourg.

[769] La succession dans le temps des doctrines de politique internationale allemande est la suivante :
- *ancrage occidental* (années 50)
- *Ostpolitik* (années 70)
- unification allemande et européenne (années 90)
- *Nouvelle Ostpolitik* (depuis 2007)
- stratégie d'influence au moyen des imbrications commerciales dans la *mondialisation ("Wandel durch Handel") (depuis 2009)*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

extérieures qui modifient en permanence les équilibres. Les différents modèles types peuvent se succéder et alterner.

Les forces centrifuges sont fortes aussi bien dans l'Union avec la crise de l'euro qu'à l'extérieur en fonction des tropismes géopolitiques réactivés depuis la disparition du rideau de fer en Europe et de l'apparition d'un monde plus fluide et instable en ce qui concerne les alliances. La question des frontières se pose avec une nouvelle vigueur dans le rapport de l'Union européenne vis-à-vis de la *mondialisation*, mais aussi au sein même de l'Union européenne[770].

Le scénario d'éclatement de la zone euro et la déconstruction du projet européen avec l'émergence de partis politiques défavorables[771] à l'intégration et au maintien de la monnaie unique ne peuvent pas être écartés et représenteraient un saut dans l'inconnu.

Face à la crise de l'euro provoquant la crainte d'une perte des acquis européens et d'une marginalisation interne et externe, les réformes engagées au niveau européen sous impulsion franco-allemande pourraient faciliter l'émergence d'une Europe à géométrie variable. Elle serait hiérarchisée avec la zone euro comme noyau le plus intégré favorisant l'Europe comme pôle politique parmi les autres grands acteurs internationaux. Ce scénario nécessiterait une volonté politique franco-allemande forte qui devrait aller au-delà des incantations du printemps 2013.

Une tendance croissante qui a démarré dans les années 2000 consiste en une multiplication et enchevêtrement des différents axes et alliances internes à l'Union qui résultent d'un nombre de combinaisons d'alliances plus importantes depuis l'élargissement de l'Union européenne dans l'espace et le temps (fractures européennes différenciées face à la guerre en Irak ou en Libye, alliances différentes en ce qui concerne la crise de l'euro).

[770] Voir à ce propos la mise en avant de l'importance des frontières dans tous les partis à droite de l'échiquier politique français à l'occasion de la campagne présidentielle de 2012 (le discours de Nicolas SARKOZY sur les frontières à Toulouse le 29 avril 2012).

[771] Ces partis progressent dans tous les pays de l'Union européenne : en Allemagne, un parti encore marginal contre l'euro a été créé avant les élections allemandes de l'automne 2013, en France les partis souverainistes progressent à droite comme à gauche. L'ancien ministre des Finances allemand Oscar LAFONTAINE a aussi plaidé pour un nouveau système monétaire. http://www.handelsblatt.com/meinung/gastbeitraege/gastkommentar-plaedoyer-fuer-ein-neues-waehrungssystem/8240638.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

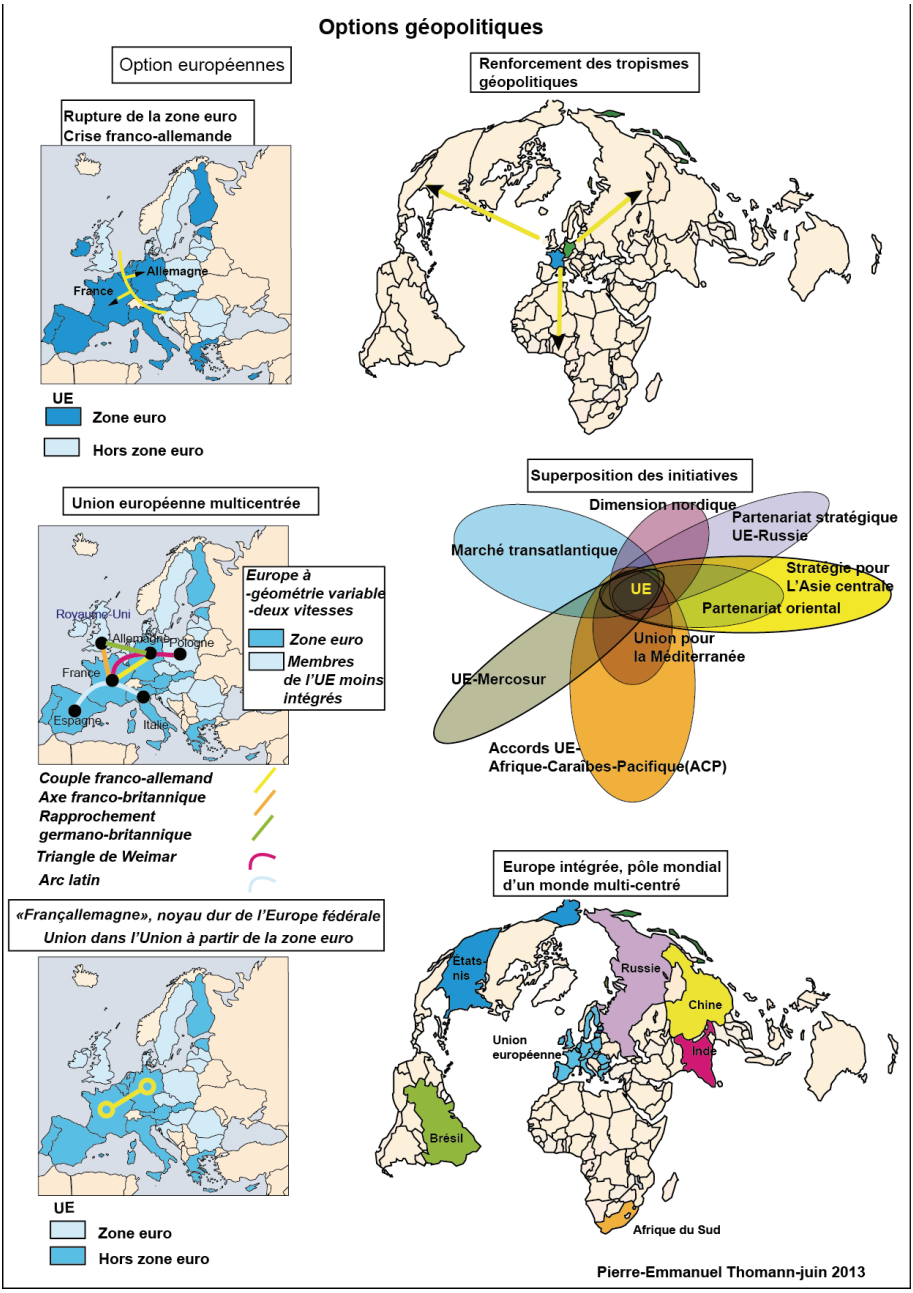


Planche 67. Options géopolitiques – Options européennes

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Cette configuration tempère les forces centrifuges, mais porte en elle la fragmentation de l'Union européenne aussi bien entre un centre et une périphérie comme le montre la crise de l'euro que sur les questions de sécurité et de défense, et bloque aussi la marche vers une unité et une intégration européenne plus fortes.

Cette option pourrait aussi se combiner avec la dérive de l'Union européenne vers un grand marché transatlantique qui la viderait en partie de son autonomie normative et arrimée à l'Alliance atlantique pour les questions de défense et sécurité, avec l'OTAN comme réservoir d'alliances ad hoc et non pas comme un bloc monolithique. La rivalité entre la puissance économique américaine et allemande est toutefois de nature à tempérer ce scénario.

La relation franco-allemande reste pourtant incontournable pour les Allemands et les Français pour gérer les crises graves, mais n'est pas exclusive. Si la France devient une nation comme les autres pour les Allemands, cela est moins le cas pour les Français. La relation germano-polonaise vient compléter à l'Est le dispositif qui a pris naissance à l'Ouest avec les Français et le triangle de Weimar permet de gérer les équilibres entre les trois pays du continent. La relation germano-anglaise est ambigüe, car l'obstacle principal est la vision plus politique de l'Europe des Allemands qui n'est pas partagée par le Royaume-Uni, tandis que la vision de l'Europe, plus libérale sur le plan économique (mis à part la régulation financière), rapproche les deux pays au détriment de la France. Les Allemands se veulent aussi proches des petits États de l'Union européenne et ils ont longtemps partagé une vision fédérale de l'Europe avec les *États fondateurs* comme le Luxembourg, les Pays-Bas et la Belgique. La solidarité latine s'est aussi accentuée à l'occasion de la crise de l'euro.

La disparition du rideau de fer et l'élargissement ont repoussé les frontières de l'Union européenne. L'élargissement étant désormais en situation de blocage, mis à part la Croatie (juillet 2013), les initiatives se superposent en fonction des tropismes nationaux des États membres dans le voisinage européen et dans le monde. En raison de leur géographie qui les met en position irremplaçable de charnière dans l'Union européenne, les Allemands et les Français peuvent se rendre incontournables l'un par rapport à l'autre, mais aussi vis-à-vis des autres membres, encore doivent-ils avoir la volonté politique d'exercer ce pouvoir. Pour le *couple franco-allemand* à la charnière de l'Union européenne, l'exploitation des potentialités que lui offre la géographie suggère un positionnement comme facteur de stabilité au croisement des espaces géopolitiques euro-atlantiques, euro-asiatiques et euro-méditerranéens et africains et lui permet de définir ses priorités selon les configurations géopolitiques qui évoluent dans le temps.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Perspectives

La rivalité du pouvoir en Europe, qui n'a jamais disparu, prend donc des proportions et formes nouvelles dans une configuration géopolitique interne et externe qui se modifie rapidement.

Au-delà de l'équilibre franco-allemand mis en scène par les gouvernements[772], les perceptions attestent d'un double déséquilibre croissant dans les images qu'ils se renvoient réciproquement. La double asymétrie comporte une France qui appréhende que la puissance économique allemande ne se transforme en puissance politique, et l'Allemagne appréhende une nouvelle faiblesse économique française. Mais la France appréhende la faiblesse militaire allemande tandis l'Allemagne s'irrite de la prétention militaire française.

Cette situation est causée par un double mouvement contradictoire dans les trajectoires de deux pays : un affaiblissement économique et une tentative de préservation du poids de la France par des manœuvres de compensation y compris dans le domaine politico-militaire, alors que l'Allemagne est en expansion au moyen de sa puissance économique, mais préserve le statu quo pour les questions stratégiques.

Le maintien d'un équilibre est considéré comme l'enjeu central par de nombreux avocats de la relation franco-allemande et du projet européen. Jacques Pierre-Gougeon[773], Joachim Schild et Martin Koopmann[774] se sont ainsi inquiétés que trop de déséquilibre menace l'unité du couple et renforce son rôle de frein au détriment de celui de moteur européen.

Les Français n'ont pas encore admis leur perte de pouvoir vis-à-vis de l'Allemagne après son unification et n'ont pas encore réussi à rééquilibrer le poids des Allemands en Europe. Les Allemands n'ont pas encore trouvé le moyen de faire correspondre un poids politico-stratégique à leur puissance économique acceptable pour les Français, mais aussi pour eux-mêmes. Le projet européen joue plus difficilement le rôle de rééquilibrage à l'Allemagne, car son poids se renforce sur les questions économiques autour

[772] Si les réflexes visant encore à afficher un *couple franco-allemand* jouent encore par inertie, ils cachent de moins en moins les asymétries et désaccords multiples entre les deux pays. La référence insistante à un *couple franco-allemand pour* les Français ou la *coopération franco-allemande* pour les Allemands, est souvent proportionnelle à la tension et au doute sur les intérêts communs. Les générations qui avaient vécu la guerre connaissaient les antagonismes et voulaient les surmonter. Aujourd'hui, c'est la difficulté à identifier de manière précise les obstacles qui est source d'incertitude. Cela signifie aussi que la situation n'est pas comparable à la période immédiate d'après-guerre et que l'apaisement des relations est une réalité. Elle apparait toutefois comme trop évidente et c'est la méconnaissance réciproque derrière le sentiment d'une paix acquise qui est devenue une source de malentendus.

[773] Jacques-Pierre GOUGEON, France-Allemagne : une union menacée ? Armand Colin, 2012, 216 p.

[774] Martin KOOPMAN, Joachim SCHILD, Les relations franco-allemandes depuis la fin de la guerre froide, p.229-243, Les relations franco-allemandes dans une Europe réunifiée, réalisations et défis, Presses universitaires de Bordeaux, 2012, 247 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

desquelles les compétences de l'Union européenne sont centrées. De plus, le frein à l'intégration se renforce en touchant aux thématiques régaliennes : la souveraineté budgétaire, la défense et la sécurité. Dans les crises actuelles, le binôme franco-allemand joue avant tout un rôle de défense des acquis européens pour éviter le détricotage communautaire.

En porte à faux avec la rhétorique de la représentation de la France comme *puissance mondiale*, la marge de manœuvre réelle des gouvernements français a pourtant été grignotée par l'émergence des nouvelles puissances au niveau mondial et les transferts de compétences au niveau européen dans le domaine économique et monétaire qui réduisent les options politiques et économiques et entrent en contradiction avec le discours volontariste français. Les Allemands sont par contre plus à l'aise avec la puissance normative européenne puisqu'ils l'ont largement influencée, mais sont de plus en plus réticents à transférer des compétences pour ne pas remettre en cause leur modèle national et assumer les coûts de transfert à des pays dont ils ne maîtrisent pas les politiques internes. Les représentations nationales se heurtent de manière de plus en plus visible avec les interdépendances issues du projet européen, en réalité non choisies par les peuples et non assumées pleinement par les gouvernants. Parallèlement aux gouvernements allemand et français qui cherchent à instrumentaliser le projet européen en fonction de leurs visions respectives, les institutions européennes ont aussi leur propre dynamique de pouvoir qui échappe en partie aux États membres en ce qui concerne les normes du marché unique et les secteurs communautarisés. Les États se trouvent pris au piège des interdépendances qui en résultent et les citoyens allemands et français comprennent de moins en moins cette structure au pouvoir diffus. D'où la revendication des intégrationnistes qui estiment que le déficit démocratique doit être comblé par une fédéralisation du système conjointement à la formation d'un espace public européen de débats, ou les souverainistes qui estiment qu'il est temps de stopper les transferts de compétences et urgent de les rapatrier au niveau de l'État-nation. Comme ni l'une ni l'autre solution ne sont possibles sans remise en cause des acquis européens ou sans effectuer un saut qualitatif, la refondation du projet sur des bases différentes ne peut sans doute se produire qu'à l'occasion d'une crise grave entrainant des ruptures ou avancées significatives.

De plus, la difficulté à gérer la nouvelle rivalité franco-allemande est accentuée par le déclin des Européens qui font face à la montée des puissances émergentes aux issues plus qu'incertaines. Les réalités se heurtent aux pesanteurs des représentations géopolitiques nationales tandis que tout bilan approfondi, réflexion et réorientation stratégique du projet est rendu difficile par les incertitudes géopolitiques internes et externes européennes et franco-allemandes.

Une forme d'Europe politique, si elle émerge, est cependant plus probable sur le mode de l'alliance qui cherche à préserver le poids des États-nations avec

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

un système hybride combinant prise de décision intergouvernementale et exercice en commun de la souveraineté pour certaines thématiques, de manière consentie et contrôlée par les États qui restent les maîtres des traités. Un nouveau *concert de nations interdépendantes* en somme. « *La méthode de Monnet est endommagée et c'est Metternich que l'on fait gagner* » avait déploré le député européen fédéraliste Elmar Brok[775] de manière prémonitoire lors de la Convention sur l'avenir de l'Europe après la proposition de Valéry Giscard d'Estaing de nommer un président du Conseil européen qui aujourd'hui prime en terme de pouvoir sur le président de la Commission européenne et le Parlement européen depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

Le projet d'intégration semble avoir atteint ses limites et le scénario d'une Europe fédérale s'éloigne en dépit des thématiques déjà intégrées et des espoirs des fédéralistes pour qui la crise de l'euro est une opportunité. De plus, la méthode communautaire n'est pas adaptée pour la gestion des crises aigües lorsque l'on touche au cœur de la souveraineté des États. Les gouvernements restent le centre de gravité du pouvoir, d'autant plus que les crises se succèdent dans un monde incertain en recomposition. Le binôme franco-allemand dans cette configuration peut préserver son rôle incontournable lors des crises aigües d'alliance de pouvoir vis-à-vis d'autres acteurs pour ouvrir la voie à des rapprochements sur le mode intergouvernemental ou de blocage, mais de plus en plus difficilement comme moteur d'intégration communautaire. Un accord franco-allemand est nécessaire, mais pas suffisant sans pressions externes lors des crises graves dans une Europe à 28. Enfin les désaccords peuvent rester sans solution.

Les deux pays sont plus interdépendants que dans le passé, mais restent dans une configuration westphalienne, avec le renforcement des loyautés nationales, aussi bien en Allemagne qu'en France. Le rapport difficile des Allemands à la nation est en voie de normalisation, et les espoirs des fédéralistes européens des deux pays de construire un patriotisme constitutionnel[776] selon Jürgen Habermas se sont en partie évanouis devant les réalités nationales. Les refus français et néerlandais en 2005 du projet de traité constitutionnel ont clairement montré les limites de cette approche. Un certain retour du refoulé s'exprime aussi : les Allemands estiment que les transferts de souveraineté au niveau européen comme prix à payer pour la défaite de la Seconde Guerre mondiale ne sont plus acceptables[777].

---

[775] Pressemitteilung, EVP groupe Im Verfassungskonvent, Brüssel, 23 April 2003.

[776] En 1995, la cellule de prospective de la Commission européenne sous la direction de Jérôme VIGNON, conseiller de Jacques DELORS et issu de la mouvance fédéraliste chrétienne démocrate, estimait plausible le développement d'un *patriotisme constitutionnel européen* et conseillait le président de la Commission européenne Jacques DELORS et son collège de Commissaires en ce sens. Les questions prospectives ont ensuite perdu de leur importance après le départ de Jacques DELORS en 1995. (Source : stage de l'auteur à la cellule de prospective de la Commission européenne d'octobre 1994 à février 1995).

[777] Coran STÉPHAN (journaliste et femme de lettres allemande), gefesselte Riese, Deutschland sitz in der falle, (se traduit par « Géant enchaîné, l'Allemagne est dans un

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La relation franco-allemande à la différence d'un *couple uni* se rapprocherait en réalité d'une alliance conservatrice, instrumentale et relative dans une Europe multicentrée. Le binôme franco-allemand devient tout autant le moteur que le frein principal au projet européen. La symbolique historique et le souffle narratif dans la mise en scène de la relation franco-allemande se son évaporés. Le 8 juillet 2012, Angela Merkel et François Hollande se sont recueillis dans la cathédrale de Reims pour commémorer la rencontre au même endroit que Konrad Adenauer et le général de Gaulle 50 ans auparavant. Il est peu probable que cette mise en scène ait encore une signification forte pour la jeunesse d'aujourd'hui des deux pays. Qui se réfère encore aujourd'hui à la figure de Charlemagne dans les représentations pour justifier une Union politique ? L'on vit peut-être le passage de l'utopie à la *Realpolitik* pour le projet européen, dans le sens premier de ce terme qui signifie *« la politique du possible ».*

L'Europe des axes, des alliances instables, des stratégies de contrepoids, ou des resserrements temporaires en fonction des circonstances géopolitiques serait de retour en miroir du monde multicentré et instable qui émerge rapidement. Après les refus successifs de la France à accepter plus d'unions politiques avec l'Allemagne, et la persévérance des stratégies de rééquilibrage, on peut se demander si les Allemands pourraient alors s'orienter plus fermement vers des stratégies d'alliances à géométrie variable et vers une balance sur le mode d'une combinaison issue des représentations de la *puissance centrale* et la *puissance économique* comme on l'a vu précédemment ? La vision stratégique allemande se rapprocherait de celle de la France et sa pratique de la balance, mais les deux pays ne seront pas forcément en phase à chaque crise en raison des nouvelles rivalités géopolitiques soulignées dans ce travail (*l'axe Paris Berlin Moscou* comme front du refus de la guerre en Irak, l'abstention de Berlin à propos de l'intervention en Libye comme le Brésil, la Chine, l'Inde et la Russie).

La gestion délicate de ces nouveaux déséquilibres condamne-t-elle les Allemands et les Français à s'entendre pour préserver une entente minimale, tout en gardant des ambitions ou visions différentes ? Même si leurs visions respectives relèvent parfois plus de l'illusion que de la réalité, leur abandon serait de nature à provoquer une crise plus grave encore que la perspective de ne jamais pouvoir faire correspondre la réalité aux visions idéales du projet européen de chacun et de leur propre rôle dans ce contexte.

---

piège ») Son article est un plaidoyer pour une défense totalement décomplexée des intérêts nationaux allemands, à l'image des autres pays membres. Cet article est représentatif d'une impatience et déception grandissante des Allemands vis-à-vis du projet européen. http://www.welt.de/debatte/kommentare/article117914587/Gefesselter-Riese-Deutschland-sitzt-in-der-Falle.html, 11 juillet 2013.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'Europe, cartes sur table

Luuk Van Middelaar[778] considère que l'Europe qui émerge, ce n'est ni *l'Europe des bureaux (fonctionnaliste)*, ni *l'Europe des citoyens (fédérale)* ni *l'Europe des États*, mais un *purgatoire* entre *enfer* et *paradis*, avec un *cercle des États dans une sphère intermédiaire* qui gardent le contrôle du processus (d'où l'émergence croissante en termes de pouvoir du Conseil européen et non de la Commission européenne) entre sphère externe (basée sur les rapports de force) et sphère interne (intégrée). Les membres y sont liés par un sentiment de solidarité croissant, d'appartenance à un *club*. Le *passage à l'Europe* se réaliserait selon lui, sous la pression des crises, lorsque les acteurs étatiques, mais aussi le *public national multiple* prendront conscience de leur double appartenance à ce nouveau corps politique. En ce qui concerne notre sujet, comment évoluera le sentiment d'appartenance à une communauté de destin entre les nations allemande et française ? On assiste, en miroir de la crise multiforme de l'Union européenne, à une désaffection croissante tant en France qu'en Allemagne pour le projet européen qui correspond de moins en moins aux attentes de part et d'autre du Rhin, car les inadéquations entre les représentations nationales qui façonnent l'Europe idéale de chacun et la réalité sont de plus en plus visibles. Le risque politique de rejet augmente avec les effets dévastateurs sur l'emploi et l'État providence. L'une des conditions pour un dépassement des nations vers un ensemble supranational est la capacité de ce nouveau corps politique à offrir une valeur ajoutée[779] par rapport à l'ancien système, et la crise actuelle tend à plutôt démontrer le contraire aux yeux des citoyens. De plus, la complexité du système se renforce avec la superposition des traités et la multiplicité des acteurs (28 États membres au 1er juillet 2013), et des institutions (Conseil européen, Conseil des ministres, Parlement européen, Commission européenne, Cour de justice de l'Union européenne, Banque centrale européenne) aux visions et rivalités de pouvoir enchevêtrées. L'approfondissement des crises en évolution croissante jusqu'en 2013, avec la montée consécutive des antagonismes nationaux (ou

[778] Luuk VAN MIDDELAAR, Le passage à l'Europe, Histoire d'un commencement, Editions Gallimard, 2009, 479 p. Luuk VAN MIDDELAAR est philosophe de formation. Il est en charge des discours dans le cabinet du président du Conseil européen Herman van Rompuy depuis 2009.

[779] Luuk VAN MIDDELAAR a énuméré les différentes stratégies d'unification européennes : la stratégie romaine ou l'art de s'attacher des clients (politiques régionales, agricoles, protection et sécurité, redistribution et solidarité), la stratégie allemande ou l'art de fabriquer une nation (référence à Charlemagne, drapeau et hymne européen, billets d'euros illustrés par les formes d'architecture européenne, politique culturelle, Panthéon européen, finalité géographique), la stratégie grecque ou l'art de séduire le cœur (élections directes du Parlement européen, citoyenneté européenne, appropriation des institutions par les citoyens). Aucune des ces stratégies n'ont encore provoqué de saut qualitatif. Luuk VAN MIDDELAAR, Le passage à l'Europe, Histoire d'un commencement, Editions Gallimard, 2009, 479 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

infranationaux) peuvent constituer des défis toujours plus forts pour la relation franco-allemande si le projet européen ne retrouve pas de légitimité suffisante pour les citoyens.

Encore aujourd'hui, le projet européen reste un projet piloté en définitive par les préoccupations des États. Les traités européens restent un moyen de parvenir à la stabilisation de l'Europe à la suite des traités et systèmes successifs élaborés dans l'histoire européenne comme le traité de Westphalie, le Concert des nations, ou le Traité de Versailles. Cette dernière configuration est inédite, car le garant ultime des équilibres internes et externes reste les États-Unis dans le cadre de l'OTAN. Pourtant le projet européen devra s'adapter aux nouvelles configurations géopolitiques pour continuer à jouer son rôle de stabilisateur qui reste primordial par rapport à ses visions idéalisées du projet européen. La question du rapport des Européens vis-à-vis du reste du monde est ici fondamentale et l'idée est répandue selon laquelle les Allemands et les Français devront parvenir à un compromis entre *Europe néokantienne* ou *Realpolitik*. Cela suppose pourtant plus fondamentalement la maturation de représentations géopolitiques communes entre les deux nations au-delà des visions issues de la philosophie politique ou des théories des relations internationales, ce qui suppose raisonner et débattre entre citoyens en termes de projets communs concernant le territoire et pas seulement d'idéologies politiques. Or, dans les lieux de prise de décision de l'Union européenne, les sujets qui fâchent sont assez vite écartés au nom du pragmatisme de la méthode des *petits pas*, avec pour conséquence la fabrication de compromis basés sur le plus petit dénominateur commun, un débat politique pauvre en contenu, et la prédominance des décisions technocratiques sans débat citoyen.

La référence à des valeurs communes comme c'est si souvent le cas dans les discours européens des deux gouvernements est insuffisante, car la question du territoire n'est pas prise en compte. Lorsqu'il s'agit de s'accorder sur les frontières du projet européen, une diplomatie vis-à-vis de l'extérieur ou une opération militaire extérieure, la question du territoire est largement évacuée alors qu'un sentiment partagé de l'importance d'une intervention sur tel ou tel territoire qui présente un intérêt de sécurité, des liens économiques, culturels ou historiques suffisamment importants est fondamental pour sa légitimation. Ces contraintes provoquées par le déficit de représentations communes du territoire européen et de la perception en termes de priorités géographiques de la sécurité nationale et européenne sont une thématique insuffisamment prise en compte entre les Allemands et les Français. Les représentations géohistoriques restent aussi largement nationales, alors qu'essayer de comprendre l'histoire selon les points de vue des Allemands et des Français et en décrypter les interactions est une étape

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

utile pour démêler les malentendus[780]. Pour l'historien et sociologue allemand Wolf Lepenies, *« sur le plan politique […] tant pour les Français que pour les Allemands […] il est périlleux de sous-estimer, malgré des décennies de coopération fructueuse, le poids respectif des histoires nationales. L'histoire, le passé récent des relations franco-allemandes en témoigne, est loin d'être une entité révolue et close, elle est un fonds d'expériences communes et joue à ce titre un rôle de moteur pour l'action présente, moteur actuel, ou du moins susceptible d'être mis en route à tout moment*[781]*. »* Si cette hypothèse est valable pour l'histoire des deux pays, ne l'est-elle pas aussi pour la géographie qu'il serait périlleux de sous-estimer, car elle s'articule avec les faits historiques pour constituer des représentations géopolitiques différenciées ? Une *Europe politique* qui n'a aujourd'hui pas la même signification pour les Allemands et les Français, ne pourrait pourtant pas se définir sans aborder de front la question de la configuration territoriale de l'Union européenne qui réponde le mieux aux enjeux de la sécurité commune, à la solidarité interne et sa légitimité, et qui puisse devenir un espace de souveraineté vis-à-vis des pouvoirs extérieurs (États-Unis, Russie, Asie). Cela implique un débat forcément difficile sur les frontières de l'Union et les alliances extérieures qui permettent d'insérer le projet dans les évolutions géopolitiques mondiales et d'identifier les intérêts communs sur les espaces extérieurs à l'Union, mais aussi les lignes de flux multiples qui évoluent rapidement dans le processus de *mondialisation*. Cela exige aussi un rapprochement des finalités géopolitiques. Cela implique de raisonner en termes de territoire à différents niveaux d'analyse pour négocier *cartes sur table* le niveau de solidarité entre territoires à l'intérieur et l'extérieur de l'Europe, l'identification des zones territoriales prioritaires pour croiser les perceptions des menaces en terme de sécurité et de défense, et les opportunités en termes d'alliance, y projeter, ou borner le projet

[780] Le manuel d'histoire franco-allemand, issu de la commémoration du 40e anniversaire du traité de l'Élysée, est intéressant à ce titre. Il comporte de nombreuses cartes et ses chapitres consacrés aux regards croisés franco-allemands qui constituent une innovation. Il est issu d'une volonté politique, car le cahier des charges a stipulé que l'objectif était de *« contribuer à créer les bases d'une conscience historique commune chez les jeunes Allemands et Français dans le processus d'unification européenne*. » L'utilisation du manuel reste pourtant très restreinte, et a fait l'objet de polémiques sans doute inévitables devant un travail touchant à un domaine sensible. Il s'est inscrit dans le rôle de modèle que s'attribue le binôme franco-allemand, et les Japonais et les Coréens ont examiné le projet de très près pour aborder leurs visions différentes du passé. Manuel d'histoire franco-allemand, Terminales L/ES/S Histoire, l'Europe et le monde depuis 1945, sous la direction de Peter GEISS et Guillaume Le QUITREC, Nathan Klette, 2006, 336 p.

[781] Wolf LEPENIES Professeur de sociologie à l'université libre de Berlin, recteur du Wissenschaftskolleg de Berlin (Institute for Advanced Studies), président de l'assemblée du Collegium Budapest. Titulaire de la chaire européenne du Collège de France en 1991-1992, Docteur *honoris causa* de l'université de Paris-Sorbonne
« Le passé et l'avenir des relations franco-allemandes ».
http://archives.arte.tv/special/dixans/ftext/relations_Lepenies.ht

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

européen selon différentes limites au moyen de sa diplomatie naissante de manière complémentaire à celle des États membres.

Aborder la question du territoire est hautement sensible, mais confronter les points de vue et débattre de cette question de fond ne serait pas moins problématique, pour légitimer progressivement un projet européen commun, qu'une juxtaposition d'arrangements institutionnels reflétant des options nationales qui évoluent parallèlement. Cela suppose de comprendre les représentations géopolitiques des différents partenaires et de saisir leurs évolutions pour proposer de débattre de représentations géopolitiques communes, et non pas uniques. La superposition sur le territoire cartographié des différents projets et visions souligne les potentialités communes, mais aussi les limites qui feraient l'objet de négociations à partir des intersections entre enveloppes spatiales correspondant aux territoires ciblés et les zones de non-coïncidence. La carte est un outil géopolitique qui mériterait de se développer tant chez les gouvernants que les citoyens. La méthode d'analyse géopolitique est l'outil adapté pour réaliser un diagnostic équilibré qui est le préalable nécessaire avant l'action. Prendre en compte les projets des différents acteurs, alliés comme adversaires supposés permet d'anticiper les réactions des uns et des autres et de réajuster ses propres projets, car une manœuvre géopolitique doit être réévaluée en fonction de la réaction qu'elle provoque selon le principe des actions réciproques de Clausewitz. Cela suppose de produire des cartes, les comparer, les confronter avec celles des autres acteurs extra-européens. Un bon diagnostic est celui qui évite l'aveuglement lié aux idéologies qui imprègnent trop souvent les doctrines de politique étrangère et aboutissent à des erreurs stratégiques provoquant le contraire de l'effet escompté. La géopolitique comme méthode d'analyse géographique est un raisonnement stratégique par excellence qui mériterait d'être d'autant plus valorisé que le monde se complexifie.

Oser un débat géopolitique est aussi de nature à permettre aux Allemands et aux Français, mais aussi aux Européens de penser par eux-mêmes et ne plus adopter trop aisément des schémas de pensée conçus ailleurs, dans le prolongement de la perte d'autonomie stratégique des Européens issue de la guerre froide. Le prisme euro-atlantique a pris un poids écrasant pour les raisons historiques que l'on connait, et la pensée européiste est trop marquée par l'*économicisme* et le *juridisme* pour redonner du souffle au projet européen.

Penser la géopolitique, articuler dans l'espace et dans le temps le monde est un moyen d'établir un diagnostic. C'est le préalable pour ensuite réussir une géographie de l'action, proposer des solutions, en débattre entre citoyens, car un projet sans légitimité n'a pas d'avenir, et le projet européen est en train de perdre sa propre légitimité. Ce débat ne doit pas rester restreint aux gouvernements, ni nationaux ni à des cercles de pouvoir dans les institutions européennes. À vrai dire, ce type de réflexion n'existe pas,

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

c'est leur absence qui interpelle[782]. Le débat doit se construire avec des cartes révélant non seulement la répartition des faits concrets (économiques, militaires, etc.), mais aussi les représentations géopolitiques contradictoires des uns et des autres. C'est pourquoi la réflexion sur la légende cartographique est cruciale. Une carte des représentations doit mettre les métaphores à l'épreuve des situations géographiques concrètes pour juger de leur fondement et envisager leurs forces et leurs faiblesses.

Oser le débat géopolitique revient en fin de compte à reprendre en main son destin. Cela évite aussi de ne pas tomber dans l'utopie, qui signifie *sans lieu* en grec.

[782] Pierre VIMONT, à l'occasion d'un entretien individuel, à qui j'ai montré des cartes géopolitiques, m'a souligné qu'il n'y avait pas de réflexion stratégique au service extérieur européen commun, le nouveau service diplomatique de l'Union européenne. Les moyens restreints ne le permettaient pas et l'objectif immédiat était la coordination entre diplomaties nationales, le service se contentant d'un travail de liaison. Cette auto restriction est volontaire selon la conception de la Haute représentante. Entretien avec Pierre VIMONT, Secrétaire général du service européen pour l'action extérieure, Union européenne, 17 juillet 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

ANNEXES

Annexe n°1 : Les *couples franco-allemands* (*après de Gaulle-Adenauer*)

Le *couple* Charles de Gaulle (8 janvier 1959 - 28 avril 1969) - Ludwig Erhard (16 octobre 1963 - 1er décembre 1966) : 1963-1966.

Après le départ de Konrad Adenauer en 1963, le nouveau chancelier Ludwig Erhard et le général de Gaulle ont entretenu des relations difficiles, à tel point qu'on n'a jamais parlé de *couple de Gaulle-Erhard*. Ludwig Erhard et son ministre fédéral des Affaires étrangères Gerhard Schröder faisaient partie des *atlantistes* privilégiant la relation avec les États-Unis, tandis que les *gaullistes* et leur chef de file, le Bavarois Franz-Josef Strauß (CSU), étaient en faveur d'un rapprochement privilégié avec les Français.

Ancien ministre fédéral de l'Économie du gouvernement de Konrad Adenauer jusqu'en 1963, Ludwig Erhard a engagé des réformes économiques en Allemagne de l'Ouest sur le modèle de l'*économie sociale de marché* selon les principes de l'*ordolibéralisme* qui se différentie fortement du modèle étatiste français porté sur la planification. Ludwig Erhard occupait un poste auprès des alliés comme conseiller en économie et finances dans les zones anglaise et américaine. Il a engagé une réforme monétaire le 20 juin 1948 aboutissant à la création du Deutsche Mark. Dans les représentations allemandes, il est le père du *miracle économique allemand (Wirtschaftswunder*) qui évoque l'amélioration très rapide de l'économie allemande après la Seconde Guerre mondiale.

Sa conception du marché commun, inauguré par la signature du traité de Rome en 1957, est celle d'une union douanière qui devrait évoluer vers une zone de libre-échange afin de s'ouvrir à l'économie mondiale. Cette conception s'est opposée à la vision française d'un marché protégé par des frontières douanières. Cette différence entre les conceptions allemande et française en matière de finalités économiques perdure et provoque encore des différends franco-allemands à propos du degré d'ouverture du projet européen à la *mondialisation*. En parallèle de la création du marché commun, les négociations commerciales du *Kennedy Round* (1964-1967)

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

sous l'impulsion du président américain John F. Kennedy ont abouti à un double mouvement contradictoire de protection du marché agricole selon la conception française et d'une baisse des tarifs douaniers sous pression des Allemands et des États-Unis soucieux d'échanger *sécurité contre ouverture des marchés*. Les représentations atlantistes ont fait état dès cette époque d'une complémentarité entre marché commun, organisation ciblée sur les questions économiques et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en charge de la sécurité européenne.

Le gouvernement français a posé comme condition la création du marché commun agricole, ancêtre de la politique agricole commune (PAC), en échange de l'ouverture des frontières dans le cadre du marché commun. Selon Robert Marjolin, vice-président de la Commission dans les années 60 : *« C'est ainsi que M. Alain Peyrefitte, alors ministre de l'Information, déclarait le 21 octobre 1964, à l'issue d'un Conseil des ministres à Paris : « Le général de Gaulle, M. Pompidou et le gouvernement ont, une fois de plus, souligné que la France cesserait de participer à la Communauté économique européenne si le marché commun agricole ne s'organisait pas comme il avait été prévu qu'il s'organiserait. La résolution prise par le Conseil des ministres a été exprimée de la façon la plus catégorique, afin de faire du marché commun agricole la pierre de touche de toute construction européenne et la condition même de cette construction*[783]*. »*

L'épisode de la politique française de la *chaise vide* dans les institutions européennes montra la détermination du général de Gaulle à s'opposer à une vision supranationale du projet européen porté par la Commission européenne. Le général de Gaulle s'est ainsi opposé au passage à la majorité qualifiée pour les décisions concernant les questions agricoles et les représentants français n'ont plus siégé au Conseil des ministres du 30 juin 1965 au 30 janvier 1966, jusqu'au *compromis de Luxembourg* qui reconnait aux États d'opposer leur droit de veto aux décisions qu'ils considèrent non conformes à leurs intérêts nationaux.

Le *couple* Charles de Gaulle (8 janvier 1959 - 28 avril 1969) - Kurt Georg Kiesinger (1er décembre 1966 - 21 octobre 1969) : 1966-1969

La grande coalition allemande entre le SPD et la CDU a placé à sa tête le chancelier Kurt Georg Kiesinger et Willy Brandt est propulsé au rang de ministre des Affaires étrangères et vice-chancelier. La période d'exercice du pouvoir du chancelier Kiesinger et du général de Gaulle sera marquée par le prolongement des différents franco-allemands à propos des points d'achoppement de la période précédente. Élu chancelier en décembre 1966, Kurt Kiesinger a toutefois cherché à revigorer le lien franco-allemand. Les relations sont pourtant restées perturbées à cause de la question agricole (1er

[783] http://www.cvce.eu/viewer/-/content/2e90faf8-ae6f-4cf8-b98b-ea9c60452abb/fr

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

juillet 1967, la politique agricole commune est érigée) et la question de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes (le 11 décembre 1967, le général de Gaulle a refusé pour la seconde fois l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE). Willy Brandt, ministre des Affaires étrangères de la RFA a commencé à développer le dialogue avec le bloc de l'Est.

En mars 1966, le général de Gaulle a annoncé le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN et cette décision sera effective en mars 1967. Le projet gaullien d'une *Europe de l'Atlantique à l'Oural*, représentation qu'il évoque dès les années 50, s'évanouit après l'intervention du pacte de Varsovie en août 1968 pour contrer le *Printemps de Prague*.

Le *couple* George Pompidou (20 juin 1969 - 2 avril 1974) - Willy Brand (21 octobre 1969 - 7 mai 1974) : 1969-1974

L'Europe des 9

Le président George Pompidou, s'il a prolongé dans les grandes lignes la posture d'indépendance de la France dans le sillage du général de Gaulle, a aussi provoqué une inflexion majeure de la diplomatie française. Le président français a débloqué la question de l'élargissement des Communautés européennes au sommet de La Haye en approuvant l'adhésion du Royaume-Uni qui avait renouvelé sa candidature en 1967. Cette demande d'adhésion avait le soutien des Allemands dès la première demande en 1963, et le chancelier Willy Brandt arrivé au pouvoir en 1969, y était particulièrement favorable. Les Allemands n'ont jamais abandonné l'idée de lier le Royaume-Uni au continent selon leur politique d'*ancrage occidental* pour renforcer la défense du territoire allemand sous menace soviétique. Les Français ont commencé à s'inquiéter du poids économique croissant des Allemands dans la Communauté économique européenne (CEE). La crise de mai 1968, suivie des crises monétaires de 1969 ont provoquées de fortes turbulences franco-allemandes soulignant le déséquilibre économique en faveur de l'Allemagne. Le président français a donc perçu l'entrée du Royaume-Uni comme un facteur d'équilibre vis-à-vis de l'Allemagne et un moyen de renforcer *l'Europe des États* pour éviter une dérive supranationale. Le président Pompidou s'est pourtant préoccupé d'un affaiblissement du projet européen et initié le slogan politique de *l'achèvement, l'approfondissement et l'élargissement*[784] du projet européen. Il a proposé de renforcer la coopération, notamment en matière de technologie, et en matière monétaire, pour ne pas mettre en danger la PAC. Pour le chancelier allemand, l'élargissement au Royaume-Uni était de nature à renforcer

[784] L'achèvement : les règlements agricoles, l'union douanière, le projet d'union économique et monétaire L'approfondissement : un comité politique souhaité par l'Allemagne, coopération en matière de technologie, examen de l'élection directe du Parlement européen, plan monétaire.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Europe et atténuer les appréhensions vis-à-vis du poids de l'Allemagne. Il a aussi entrepris un rapprochement avec la Suède, l'Autriche et la Suisse. Il était aussi favorable au renforcement du Parlement européen et d'une politique étrangère européenne.

L'Europe des 9 naît en janvier 1973 avec l'adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark. L'adhésion du Royaume-Uni eu pour conséquence l'élaboration de fonds de solidarités européens en 1975 pour soutenir les restructurations industrielles au Royaume-Uni tandis que les Français bénéficiaient principalement de la politique agricole commune : le fonds européen de développement régional (FEDER), le fond social européen (FSE) et fond européen d'orientation agricole (FEOGA).

Le cadre de pensée du chancelier Willy Brandt se situait aux échelles européenne et mondiale dans le cadre des rapports *Est-Ouest.* Le chancelier a initié *l'Ostpolitik* vis-à-vis du bloc de l'Est avec un objectif double : un rapprochement tactique avec l'URSS[785] et les pays de pacte de Varsovie, pour créer les conditions favorables à une réunification allemande après une politique de détente. Les relations entre Georges Pompidou et Willy Brand furent empreintes de méfiance pour cette raison. Willy Brandt a donc entrepris une politique de réconciliation en direction des pays du bloc soviétique. La *génuflexion de Varsovi*e *(Kniefall von Warschau)* de Willy Brandt le 7 décembre 1970 devant le mémorial du ghetto juif de Varsovie, en marge de la signature de l'accord de Varsovie entre la Pologne et la République fédérale d'Allemagne, est restée une image très forte. Cet épisode a entamé le caractère exclusif de la réconciliation franco-allemande que les Français gardent encore dans leurs représentations. Dans les représentations stratégiques du gouvernement allemand, la France fut aussi reléguée dans une catégorie secondaire par rapport aux deux grands, les États-Unis et l'URSS[786].

Georges Pompidou s'est néanmoins accommodé de *l'Ostpolitik* dans le cadre plus général de la *politique de détente* des États-Unis vis-à-vis de l'URSS. Egon Bahr, le bras droit de Willy Brandt, était en faveur d'un nouveau système de sécurité issu du projet de dissolution du pacte atlantique et du pacte de Varsovie, et reposant sur un accord de sécurité européen basé sur une entente entre les Allemands et les Soviétiques, réduisant le rôle des États-Unis à celui de garant plus lointain des équilibres. L'horizon de cette politique était la réunification allemande par le biais d'une transformation du contexte géopolitique. Egon Bahr fut porte-parole de Willy Brandt lorsque

[785] En ce qui concerne l'URSS, des accords ont aussi concerné des livraisons de gaz contre les livraisons de tuyaux de gazoducs allemands (« *Gaz contre tubes », « Erdgasröhrengeschäft »)*. Le gaz devait être livré à l'Europe de l'Ouest et centrale à partir de la Sibérie au moyen de gazoducs construits par les firmes allemandes, pour une durée de 20 ans.

[786] Gilbert ZIEBURA, les relations franco-allemandes dans une Europe divisée, Mythes et réalité, réédité en 2012, Presses universitaires de Bordeaux, 411 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

celui-ci était encore maire de Berlin. Il a dévoilé dans son discours du 15 juillet 1963, sa stratégie du *« Wandel durch Annärung »*, *« le changement à travers le rapprochement »*, formule qui traduit le tournant de la *nouvelle Ostpolitik.* Cette formule est devenue représentative de l'*Ospolitik* en général. Les évènements de 1989 et la chute du mur de Berlin sont pour beaucoup d'Allemands une conséquence de l'*Ostpolitik* qui reste une représentation très forte justifiant l'approche *civile* et *économique* de la politique étrangère allemande (le terme *Wandel durch Handel, le changement par le commerce,* en découle).

Selon l'historien Georges-Henri Soutou[787], lors du lancement de l'*Ostpolitik*, *l'Europe de l'Atlantique à l'Oural* était alors une vision allemande, tandis que les Français ne poursuivaient plus la vision gaullienne en direction de la Russie. Le président George Pompidou craignait le retour d'une Allemagne trop puissante penchant à nouveau vers l'est. Il voulait éviter qu'un nouveau système de sécurité ne provoque le départ des troupes américaines et favorise l'émergence d'une Allemagne neutre, possédant éventuellement des armes nucléaires, et aboutissant à un éventuel condominium germano-soviétique. Il était par conséquent en faveur de la poursuite du projet européen comme preuve de l'ancrage européen des Allemands à partir de solidarités concrètes. George Pompidou a aussi discrètement appuyé les Allemands pour la ratification des traités de l'Est en 1972, car l'*Ostpolitik*, si elle se limitait à une simple *détente Est-Ouest,* avait aussi pour conséquence de cristalliser la division allemande[788].

La création du serpent monétaire européen en 1972 a marqué les débuts de la coopération monétaire franco-allemande. La France quittera pourtant le dispositif le 19 janvier 1974, suite aux turbulences provoquées par le choc pétrolier et l'embargo de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) contre les alliés d'Israël après la guerre du Kippour. Le président Pompidou s'est aussi préoccupé de la modernisation industrielle et économique de la France pour rééquilibrer le poids de l'Allemagne. Le consortium Airbus franco-allemand fut créé en 1970.

Le *couple* Valéry Giscard d'Estaing (27 mai 1974 - 21 mai 1981) - Helmut Schmidt (16 mai 1974 - 1er octobre 1982) : 1974-1981

Le *couple Giscard-Schmidt* est renommé pour la création du système monétaire européen (SME). Les deux hommes d'État ont poursuivi l'agenda intégrationniste de la période pré-gaullienne. Selon l'historien Georges Henri-Soutou, c'est à partir de cette période que l'expression *couple franco-allemand* s'est généralisée. Lors de la période d'exercice du *couple Giscard-Schmidt*, la mise en scène du *couple franco-allemand* a fait partie intégrante de leur stratégie de rapprochement, dans le sillage du général de Gaulle et

[787] Georges-Henri-SOUTOU, L'Alliance incertaine, Fayard, 1996, p.319.
[788] Ibid.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

d'Adenauer. Le chancelier Schmidt avait pour règle de laisser le président français se mettre en scène comme le *chef de file* du tandem pour des raisons de communication politique, pour éviter de mettre en avant le rôle de l'Allemagne tout en pesant de manière fondamentale sur les orientations et décisions en matière de politique économique et de politique européenne au sein de la Communauté. Helmut Schmidt rappelle encore souvent cette nécessité tactique à l'occasion de ses commentaires dans les médias sur la politique européenne.

Le chancelier Helmut Schmidt pratiquait la stratégie de la modération en matière diplomatique en raison du passé nazi et la défense des intérêts allemands passait selon lui par l'intégration européenne. La stratégie franco-allemande de Schmidt et Giscard d'Estaing peut être interprétée comme un soutien mutuel pour compenser les faiblesses de chacun. L'Allemagne avait avantage à gagner en poids diplomatique pour pratiquer l'*Ostpolitik*. Pour la France, il s'agissait de rééquilibrer sa faiblesse monétaire par rapport à son statut de grande puissance politique détentrice de l'arme nucléaire et d'un siège au Conseil de sécurité des Nations unies. La complémentarité entre le mark allemand et la bombe atomique française[789] est évoquée par l'expression faisant état d'un *« équilibre dans le déséquilibre ».* Derrière l'affichage de finalités plutôt fédérales, les représentations et stratégies nationales ont pourtant conservé leur primauté aussi bien pour Helmut Schmidt que Valéry Giscard d'Estaing.

Le Deutsche Mark avait une force et une stabilité supérieures à celle du franc, et le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt ont entrepris de renforcer la coopération entre les deux économies afin réduire les problèmes liés à cette asymétrie. Les Allemands avaient pour objectif de renforcer l'intégration économique européenne, tandis que les Français cherchaient à rattraper leur retard vis-à-vis du modèle économique allemand qui faisait l'objet d'une véritable fascination du côté des Français[790].

Le chancelier Schmidt et le président Giscard d'Estaing ont volontiers fait appel à la figure de Charlemagne comme justificatif du rapprochement franco-allemand sur les questions monétaires. À l'occasion des consultations franco-allemandes (Aix-la-Chapelle, 14 et 15 septembre 1978) à propos du SME, Helmut Schmidt dans son discours du 14 septembre 1978, a résolument voulu donner une valeur symbolique à la rencontre avec le président français : *« Après de nombreuses rencontres à Bonn, après Hambourg, Brême et Mayence, je suis très heureux de vous saluer aujourd'hui à Aix-la-Chapelle. Aix-la-Chapelle est un cas particulier. Car, nous, les Allemands, nous rattachons à cette ville le souvenir d'une origine historique commune, celle de la nation française comme de la nation*

[789] François HEISBOURG, http://www.fes.de/fes_paris/ehekrachfranz.html

[790] Gilbert ZIEBURA, les relations franco-allemandes dans une Europe divisée, Mythes et réalité, réédité en 2012, Presses universitaires de Bordeaux, voir à ce propos le chapitre : « La fascination pour le modèle allemand », p. 273-311.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

allemande. » De son côté, le président Valéry Giscard d'Estaing, s'adressant le 15 septembre 1978 aux journalistes présents à Aix-la-Chapelle a souligné que *« le sujet sans doute le plus important et c'était la contribution que nous pouvions apporter à la création de cette zone de stabilité monétaire en Europe, zone à laquelle nous sommes, vous le savez, très profondément attachés, le chancelier Schmidt et moi-même. Je dois vous dire que sur ce point, l'esprit de Charlemagne a soufflé sur nos travaux. »*

Le commentaire du magazine Der Spiegel sur le rapprochement franco-allemand souligne les enjeux et le contexte de cette époque[791]. Selon le magazine, *« déçu par les USA, le chancelier Schmidt poursuit de nouvelles visions d'une Europe unie et puissante. Il pense que le rôle moteur devrait revenir à la France, parce que les Allemands, encombrés par le poids de leur passé, ne devraient pas manifester trop d'assurance. Schmidt tient cependant à diriger les opérations. » « En vérité, Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt s'imprégnaient d'histoire et rêvaient d'avenir. Ces deux personnages centraux de l'Europe s'étaient réunis il y a deux semaines à Aix-la-Chapelle, résidence de Charlemagne et lieu riche en symboles, et avaient mesuré leurs travaux arides sur leur projet de monnaie artificielle européenne, l'" écu" à l'aune d'un exemple vieux de 1100 ans : L'Allemand a décrit ainsi sa perspective historique : « Nous sommes sur le point de réaliser quelque chose qui sera d'une importance politique capitale pour la suite de ce siècle. » « Schmidt a des ambitions qui dépassent les taux de change. Le gestionnaire de crise allemand se veut un homme d'État européen et tente de donner un nouvel élan à l'unification de l'Europe. Son objectif est le leadership politique du vieux continent, voire de l'hémisphère occidental. »*

Selon Gilbert Ziebura, les résultats escomptés furent en réalité décevants. Le nouveau SME n'a pas débouché sur une union monétaire à cause du second choc pétrolier en 1979. Le SME a par contre accéléré l'agenda économique néolibéral basé sur l'objectif de stabilité monétaire et l'internationalisation des politiques d'échange et les exportations, réduisant en réalité la marge de manœuvre des Européens, en laissant inchangée la dépendance vis-à-vis du dollar[792].

Les avancées de l'intégration européenne sur les plans institutionnels et les questions de défense n'ont cependant pas beaucoup évolué. La posture française visant à une plus grande indépendance au sein de l'Alliance

[791] Helmut SCHMIDT: retour vers l'Europe ; Source : "Helmut Schmidt: Zurück zu Europa", dans le magazine Der Spiegel. 25.9.1978, n°39 ; 32. Jg: p. 21-23. Traduit par le CVCE. Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE).

[792] Gilbert ZIEBURA, les relations franco-allemandes dans une Europe divisée, Mythes et réalité, réédité en 2012, Presses universitaires de Bordeaux, chapitre : « La fascination pour le modèle allemand », p. 258.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

atlantique n'a pas été infléchie lors de la période du *couple Giscard-Schmidt*. La sortie de la France du commandement intégré de l'OTAN par le général de Gaulle a empêché un réel rapprochement avec l'Allemagne pendant toute la durée de la guerre froide. L'Allemagne ne possédant pas l'arme atomique était intégrée au parapluie nucléaire des États-Unis et l'incertitude planait sur l'attitude française en cas de conflit avec l'URSS.

L'Union soviétique possédait une nette supériorité dans le domaine des armes nucléaires tactiques avec les missiles SS-20. Elle pouvait à terme l'utiliser comme moyen de pression. La République fédérale ne pouvait posséder des armes nucléaires tactiques et était plus dépendante que la France vis-à-vis des États-Unis. De plus, il était difficile pour la population allemande d'admettre l'installation de ces armes sur le sol de la République fédérale comme l'a souhaité le président américain Jimmy Carter. Le chancelier Schmidt et son ministre des Affaires étrangères ont pourtant promis à leurs alliés américains de procéder à un renforcement des moyens de l'Alliance. Il fut décidé de tenir à l'OTAN une position de négociation commune vis-à-vis de l'Union soviétique. L'idée a émergé que seul un réarmement résolu forcerait à ramener les Soviétiques à la détente. Le 12 décembre 1979, la *double décision (Doppelbeschluss)* fut entérinée pour les États qui appartenaient à la structure de commandement intégrée de l'OTAN. Elle avait pour objectif d'éviter un découplage des États-Unis avec les Européens à la suite des négociations de limitation des armements SALT. Il fut décidé de moderniser le système d'armes américain installé en Europe pour rendre à nouveau crédible le pouvoir de dissuasion. Le message d'une éventuelle reprise des négociations était aussi implicitement adressé à l'Union soviétique. Le gouvernement de Giscard d'Estaing ne prit pas part à cette décision par crainte de devoir faire des concessions sur l'armement nucléaire français en cas de poursuite des objectifs de désarmement.

Cet épisode a provoqué un débat de politique interne particulièrement difficile en République fédérale. De nouveaux missiles devaient être installés en Allemagne, au Royaume-Uni, en Italie, en Belgique et aux Pays-Bas. La vague de protestations des citoyens a duré plusieurs années et posa un défi à la solidarité interne à l'OTAN. Après l'invasion de l'Afghanistan en 1979 par les Soviétiques, la méfiance des États-Unis s'est renforcée par le refus de la République fédérale, soutenue par les Français soucieux de leur marge de manœuvre, à mener des sanctions contre les pays de l'Est afin de ne pas mettre en danger *l'Ostpolitik* et la politique de détente. Les Français se sont par contre inquiétés des mouvements pacifistes allemands pouvant éventuellement déboucher sur un rapprochement germano-russe et d'une neutralisation allemande. La fonction de glacis du territoire allemand dans la stratégie française centrée sur la sanctuarisation du territoire français grâce à l'arme nucléaire aurait perdu de son utilité. Les troupes allemandes et américaines étant considérées comme la première ligne de défense de la France contre l'Union soviétique, l'objectif des Français était donc de

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

prolonger la présence des États-Unis en Europe et de veiller à un équilibre entre les deux blocs.

L'Europe des 10

Maurisse Vaïsse précise qu'*« en 1960, grâce au soutien de Charles de Gaulle et de Konrad Adenauer, la Grèce avait obtenu son association au marché commun. Favorable par principe à l'élargissement de la Communauté, surtout à un recentrage vers les pays du Sud de l'Europe, Valéry Giscard d'Estaing insiste pour conforter le nouveau régime démocratique grec, après la parenthèse de la dictature des colonels »* et cela *« malgré les objections des Allemands pro turcs et du président de la Commission européenne François-Xavier Ortoli*[793] *»*. Grâce au soutien actif du Président français, le traité d'adhésion entre la Grèce et les communautés européennes sera signé en 1979, et la Grèce adhérera aux Communautés européennes en 1981.

Le *couple* François Mitterrand (21 mai 1981 - 17 mai 1995) - Helmut Schmidt (16 mai 1974-1er octobre 1982) : 1981-1982

La vision de François Mitterrand divergeait partiellement de celle du général de Gaulle, car il ne concevait pas l'Europe comme une troisième force entre les États-Unis et l'URSS. Il s'est par contre préoccupé de l'équilibre entre les deux blocs antagonistes, avec la France aux côtés de l'Allemagne ancrée dans l'*Occident*[794]. Dans la conception initiale du nouveau président français, la coopération avec l'Allemagne devait se cantonner au domaine communautaire et n'a pas répondu aux attentes plus grandes d'Helmut Schmidt[795]. Helmut Schmidt ayant quitté le pouvoir en octobre 1982, le binôme Mitterrand-Schmidt n'a pas eu le temps d'imprimer sa marque.

[793] Maurice VAÏSSE, La puissance ou l'Influence, la France dans le monde depuis 1958, Fayard 2009, p. 127.

[794] Ernst WEISENFELD*,* François Mitterrand, l'action extérieure, *Politique étrangère*, 1986, volume 51, p. 131-141.

[795] Inquiet des intentions américaines, le chancelier SCHMIDT s'adresse au nouveau président français : *« Un appui démonstratif de la France est vital pour nous, comme cela a été le cas de la part du général de Gaulle. »* Le président Mitterrand répond : *« J'ai dit que je ne souhaitais pas d'axe Paris-Bonn, mais je suis tout à fait conscient de la nécessité d'une amitié privilégiée entre nos deux pays, y compris en ce qui concerne les questions communautaires. Notre bon accord est le seul moyen de ne pas être le jouet des États-Unis et de l'URSS. »,* Verbatim, Jacques ATTALI, tome I, Fayard, 1993, p. 103.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le *couple* François Mitterrand (21 mai 1981 - 17 mai 1995) - Helmut Kohl (1982 - 1998) : 1982-1995

Les relations entre le président français socialiste élu avec les voix des communistes en 1981 et le chancelier chrétien-démocrate (coalition CDU-CSU) ont semblé démarrer avec un sérieux handicap politique. La coopération économique entre l'Allemagne et la France passait au premier plan et une fois encore, c'est la pression extérieure qui fut un élément stimulant de l'intégration européenne.

La pression des États-Unis sur l'Europe pour exercer des sanctions contre l'Union soviétique et réagir à la crise en Pologne fut perçue avec méfiance par les Allemands et les Français. La République fédérale a refusé d'interrompre ses importations de gaz russe ayant pour contrepartie la construction des tubes fabriqués par les entreprises allemandes et destinées à la construction des oléoducs (d'où l'expression *« Accords gaz contre tubes »*). Le président Mitterrand et le chancelier Kohl ont aussi fait front commun pour éviter de se laisser entraîner vers une aggravation des tensions de la *guerre froide*. Le président américain Ronald Reagan considérait que l'Europe de l'Ouest pouvait être sujette à pression en raison de sa dépendance vis-à-vis du gaz russe et que les rentrées de devises de l'Union soviétique par les livraisons énergétiques lui permettaient de renforcer son potentiel militaire. Les Européens s'inquiétaient d'une remise en cause des négociations de détente dans le cadre de processus dit *d'Helsinki* à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dont la signification était plus importante pour les Européens que pour les Américains.

La raison de la rupture de la coalition SPD-FDP menée par le chancelier Helmut Schmidt aboutissant à l'élection de Helmut Kohl comme nouveau chancelier avait été provoquée pour une grande part par l'attitude du SPD vis-à-vis du stationnement des armes nucléaires intermédiaires sur le territoire de la République fédérale. Les manifestations et protestations n'ont pas baissé en intensité en Allemagne contre le stationnement de missiles pour faire pièce aux missiles soviétiques. Le 23 novembre 1983, dès l'approbation du stationnement des nouvelles fusées à moyenne portée par le Bundestag pour le printemps 1984, l'Union soviétique a interrompu les négociations de désarmement pour un traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (traité INF). L'Union soviétique a ensuite entrepris des contre-mesures avec le stationnement de fusées à moyenne portée en Europe centrale. En pleine *crise des euromissiles* marquée par les manifestations pacifistes en Allemagne, le 20 janvier 1983, les paroles du président Mitterrand : *« Les pacifistes sont à l'Ouest, mais les fusées sont à l'Est »* sont entrées dans la postérité lors de son discours au Bundestag. Le président français s'est prononcé pour l'installation des missiles de l'OTAN en République fédérale allemande, pour faire contrepoids aux missiles soviétiques SS-20, sans toutefois modifier la position française vis-à-vis de

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'OTAN. Les Français s'inquiétaient toujours d'une tendance neutraliste d'une partie des Allemands et la perspective d'une Allemagne neutre entre la France et le bloc de l'Est réduisait l'avantage français de ne pas se retrouver sur la première ligne de front.

Cette incertitude a poussé les Français à s'impliquer davantage dans la *défense de l'avant* sur le territoire ouest-allemand, requête allemande de longue date, avec la proposition de création d'une force d'action rapide (FAR) en juin 1983. Il a aussi été promis de mettre en œuvre des moyens nucléaires tactiques à plus longue portée, de manière à atténuer la crainte des Allemands en cas d'utilisation des armes nucléaires tactiques sur leur propre territoire dans une manœuvre de défense du territoire français en cas de percement des lignes par le pacte de Varsovie. Fin 1986, le président français a souligné qu'il était prêt à consulter le chancelier allemand pour toute attaque utilisant des armes nucléaires préstratégiques dont la portée faisait du territoire allemand une cible potentielle. La création d'un Conseil franco-allemand de Défense et de Sécurité (CfaDS) en 1988 s'est d'abord s'inscrit dans le contexte d'une volonté de réassurance de la part des Allemands, et de l'objectif de maintien des Allemands dans le camp occidental de la part des Français.

En ce qui concerne les relations avec la Communauté économique européenne (CEE), la conversion du président Mitterrand à un renforcement de l'ancrage européen de la France s'est manifestée à l'occasion du changement de politique économique et le maintien du franc dans le système monétaire européen en 1983. François Mitterrand avait testé la marge de manœuvre française en Europe vis-à-vis de l'Allemagne avec la tentative de mener une politique basée sur la relance qui n'a pas porté ses fruits en raison de l'emprise du modèle néolibéral en Europe de l'Ouest et aux États-Unis et l'emprise croissante des marchés financiers. Il a réalisé qu'en fin de compte le *couple franco-allemand* restait incontournable si l'on faisait le choix d'éviter la rupture.

L'Europe des 12

L'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal a provoqué des méfiances françaises vis-à-vis de la concurrence des produits agricoles méditerranéens, mais aussi la mauvaise image de l'Espagne en France à cause du franquisme. Valéry Giscard d'Estaing n'avait pas cherché à favoriser leur adhésion. C'est grâce à l'entente entre François Mitterrand et Helmut Kohl que la situation va se débloquer. Cette nouvelle extension de la CEE avait pour objectif de réduire les disparités économiques et obtenir une plus grande ouverture des marchés portugais et espagnol aux Allemands et aux Français. Ce sont les Allemands qui ont poussé à l'adhésion des deux pays tandis que les Français ont freiné le processus. La décision fut prise au sommet de Fontainebleau en 1984. Le premier ministre britannique Margaret

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Thatcher a obtenu le *chèque britannique* pour le Royaume-Uni qui réduit la contribution britannique au budget européen largement consacré aux dépenses agricoles. Ce compromis a permis d'augmenter le budget européen pour préparer les futures adhésions. De longues périodes de transition furent prévues pour l'Espagne afin de réussir l'adaptation sans mettre en danger les équilibres internes. L'Espagne et le Portugal sont entrés dans la Communauté économique européenne (CEE) en 1986. La CEE s'est ainsi agrandie à douze États membres, s'étendant de la mer Baltique au nord, au détroit de Gibraltar et à la mer Egée au sud, et regroupant 313 millions d'habitants. Ce nouvel élargissement vers le sud va rééquilibrer la CEE et lui permettre d'affirmer sa présence dans le bassin méditerranéen.

Le thème de *l'approfondissement et de l'élargissement* fut mis en avant pour ne pas diluer le projet européen et négocier un nouveau traité. Français et Allemands se sont mis d'accord pour nommer Jacques Delors à la tête de la Commission européenne. Les 17 et 28 février 1986, l'Europe des Douze a adopté l'Acte unique européen issu des propositions du nouveau président de la Commission européenne. Ce traité prévoyait une intégration économique accrue par la création d'un marché unique pour le 1er janvier 1993 et d'un espace européen sans frontières intérieures. Le projet européen abandonne progressivement son caractère purement économique pour tendre vers une communauté dotée de compétences politiques et sociales élargies.

L'unification allemande

L'unification allemande sera le temps fort des relations entre François Mitterrand et Helmut Kohl et va révéler des agendas différenciés entre les Allemands et les Français.

Deux mois après les premiers déplacements massifs de réfugiés d'Allemagne de l'Est vers l'Allemagne de l'Ouest, en passant par la Tchécoslovaquie, la Hongrie et l'Autriche, l'ouverture de la frontière entre les deux Allemagnes fut rendue effective le 9 novembre 1989 au soir. Les trois premières semaines de novembre ont d'abord été marquées par des manifestations de masse en faveur d'élections libres. Le 28 novembre 1989, le chancelier Kohl a proposé un plan en 10 points qui devait marquer les différentes étapes vers la réunification. Le chancelier Kohl a plus tard expliqué son empressement par la crainte d'une intervention soviétique[796]. Selon l'historien Gregor Schöllgen, il ne pensait pourtant pas précipiter la réunification allemande, convaincu que l'aboutissement du marché unique prévu pour le 31 décembre 1992 se produirait avant la réunification allemande. L'un des points de cette feuille de route prévoyait l'établissement d'une confédération entre les deux Allemagnes. Comme condition de sa réalisation, le chancelier Kohl a posé l'existence d'un gouvernement

[796] Gregor SCHÖLLGEN, Die Aussenpolitik der Bundesrepublik Deutschland, Von den Anfängen bis zur Gegenwart, C.H. Beck Verlag, 2004, 278 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

légitimé démocratiquement en République démocratique allemande (DDR). Au niveau international, la chute du mur fut applaudie, mais des inquiétudes à propos d'une réunification trop rapide des deux Allemagnes se sont aussi manifestées. Le gouvernement le plus à l'aise avec cette perspective était celui des États-Unis. Les gouvernements du Royaume-Uni et de la France se sont montrés beaucoup plus méfiants. En plus de leur siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et de leur possession de l'arme nucléaire, leur statut de vainqueur était l'un des derniers attributs de puissance et la perspective de la résolution de la question allemande mettait en jeu leur statut de puissance. La visite de Mitterrand en Allemagne de l'Est les 21 et 22 décembre 1989 et en URSS le 6 décembre 1989 va donner l'impression aux Allemands que les Français ont tenté de préserver le statu quo dans la tradition des alliances franco-russes pour préserver en Europe un statut de grande puissance[797]. Cette perception restera ancrée chez beaucoup d'Allemands par la suite, malgré les démentis des proches de Mitterrand comme Hubert Védrine qui contestent la version selon laquelle Mitterrand aurait tenté de retarder l'unification allemande. L'interprétation de cet épisode ne fait pas l'unanimité, ni parmi les acteurs politiques de l'époque, ni les historiens.

Les États-Unis ont soutenu fermement la réunification allemande parallèlement au maintien de l'OTAN et du prolongement du stationnement des troupes américaines. Cette posture claire vis-à-vis de l'Alliance atlantique à contribué à rassurer le gouvernement français. L'OTAN est ainsi restée une garantie de sécurité vis-à-vis de l'Allemagne, ce qu'elle avait toujours été dès ses origines en parallèle de la défense de ses membres contre l'Union soviétique[798]. Devant la détermination des États-Unis, la France et le Royaume-Uni se sont faits à l'idée du principe d'une réunification allemande. Mitterrand a signalé à Kohl le 15 février 1990, son acceptation de principe avec la condition que l'Allemagne réitère sa renonciation aux armes de destruction massive.

L'accélération des évènements et l'opportunité saisie par le chancelier Kohl pour accélérer l'unification allemande va pousser le président Mitterrand à obtenir des garanties de la part des Allemands sur la reconnaissance des frontières allemandes. Le président Mitterrand va proposer l'organisation d'une conférence des quatre puissances victorieuses (États-Unis, URSS, France, Royaume-Uni) et de la RFA et la DDR, le « 4+2 ». Le 12 septembre 1990, la dernière phase de négociations aboutira à la signature du traité d'unification. Le 3 octobre 1990, l'unification des deux États allemands fut célébrée.

---

[797] Wichard WOYKE, Deutsch-französiche Beziehungen seit der Wierdervereinigug, Das Tandem fasst wieder tritt 2. Auflage, Verlag für Sozialwissenschaften, mai 2004. 320 S.

[798] Gregor SCHÖLLGEN, Die Aussenpolitik der Bundesrepublik Deutschland, Von den Anfängen bis zur Gegenwart, C.H. Beck Verlag, 2004, 278 S.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le *couple franco-allemand* va ensuite formuler des initiatives communes pour encadrer l'unification allemande dans un processus d'approfondissement du projet européen avec les négociations du traité sur l'Union européenne, avec pour résultat l'accélération du projet d'Union économique et monétaire, selon la stratégie du contrôle par l'intégration. La crainte était aussi de voir le processus d'intégration européenne à l'Ouest, menacé par le processus de désintégration à l'Est du continent, et faire dériver les Allemands et les Français dans deux directions différentes. La question centrale pour les Français était de choisir entre deux alternatives : une *« Europe allemande »* ou une *« Europe européenne*[799] *»*.

Le *couple* Jacques Chirac (17 mai 1995 - 16 mai 2007) - Helmut Kohl (1er octobre 1982 - 27 octobre 1998) : 1995-1998

L'arrivée au pouvoir de Jacques Chirac, chef du parti gaulliste qui avait fustigé les européistes de *« parti de l'étranger »* en 1978 lors de *« l'appel de Cochin »* a provoqué un sentiment d'incertitude chez les Allemands par rapport aux ambitions européennes du nouveau président. La reprise des essais nucléaires français par le président Chirac afin de réaffirmer le statut de la France comme *puissance nucléair*e a de plus immédiatement provoqué une vague de protestations en Allemagne comme dans le reste du monde. Les relations franco-allemandes sous l'impulsion du chancelier Helmut Kohl et du président Jacques Chirac seront toutefois essentiellement marquées par les négociations ardues pour la préparation et la mise en œuvre de la monnaie unique. Le nouveau président Jacques Chirac a rassuré ses partenaires allemands sur la conformité de sa politique monétaire et européenne avec le traité de Maastricht. Jean Arthuis, ministre de l'Economie et des Finances et son homologue Théo Waigel se sont accordés lors d'un Conseil économique et financier franco-allemand le 26 mars 1996 pour une stratégie de mise en œuvre de la monnaie unique complétée d'un pacte de stabilité**.** En septembre 1996, Jacques Chirac et Helmut Kohl se sont entendus sur le respect du calendrier et sur les critères de Maastricht pour le passage à la monnaie unique. Les gouverneurs des banques centrales française et allemande, Jean-Claude Trichet et Hans Tietmeyer se sont mis d'accord en 1997 sur l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE), la création d'un Conseil de stabilité monétaire, la date de sélection des pays de la première vague de l'euro, qui sera repoussée après les élections législatives françaises de mars 1998. La victoire de la gauche aux élections législatives françaises de 1997 a compliqué la donne franco-allemande avec l'arrivée du Premier ministre Lionel Jospin dans un gouvernement de cohabitation. Le chancelier Helmut Kohl a rejeté la proposition issue du nouveau gouvernement français cherchant à modifier le

[799] Selon l'expression en vogue à la cellule de prospective de la Commission européenne en 1994-1995.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

pacte de stabilité et de croissance que les pays de la zone euro devaient respecter pour coordonner leurs politiques budgétaires nationales et éviter les déficits budgétaires excessifs. En guise de compromis, le pacte de stabilité et de croissance fut adopté au Conseil européen d'Amsterdam le 17 juin 1997, mais un volet économique et social fut ajouté pour rééquilibrer ce pacte et un Conseil extraordinaire fut consacré à l'emploi en novembre 1997.

En ce qui concerne les questions de défense, les deux chefs d'État ont décidé lors d'un sommet franco-allemand à Baden-Baden en décembre 1995 de créer une agence commune d'armement franco-allemande. Le Royaume-Uni et l'Italie ont adhéré à cette initiative et le 12 novembre 1996, l'Organisme conjoint de coopération en matière d'armement (OCCAR)[800] chargé de la gestion des programmes d'armement fut créé par les quatre États et entrera en vigueur le 28 janvier 2001, la Belgique adhèrera en 2003 et l'Espagne en 2005. Lors du sommet franco-allemand du 5 juin 1996, le tandem Chirac-Kohl a annoncé une initiative franco-allemande concernant un concept commun de défense faisant état d'une *« communauté de destin »* franco-allemande. Les deux pays ont souligné leur attachement au développement d'une *identité européenne de sécurité et de défense* au sein de l'Alliance atlantique. Dans le cadre de l'Union européenne, les deux pays ont promis d'œuvrer en faveur de la concrétisation d'une politique européenne de défense commune et de l'insertion à terme de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) dans l'Union européenne. Des éléments de la brigade franco-allemande furent envoyés en Bosnie au sein d'une force de stabilisation pour la première fois. Les finalités du projet *d'Europe de la défense* restent toutefois différentes entre les Allemands qui souhaitent favoriser un rapprochement des Français avec l'OTAN et les Français qui voulaient faire de l'UEO un instrument plus autonome, avec pour toile de fond, la question du degré d'autonomie vis-à-vis des États-Unis.

[800] 7 programmes d'armement qui représentent 42 milliards d'euros :
- le programme **Tigre** lancé par la France et l'Allemagne, et l'Espagne en 2004 : hélicoptère de combat
- le programme **Boxer** géré par l'Allemagne et les Pays-Bas. : Véhicule blindé tout terrain
- le programme **Cobra** initié par de la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni: radar de contrebatterie pour localiser les batteries ennemies
- le programme **FSAF :** missiles sol-air développés par la France et l'Italie
- le programme **A400M** basé à Toulouse depuis mai 2003, regroupe la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Belgique et la Turquie : A 400M, avion de transport logistique et tactique
- le programme **FREMM** réunit depuis 2005 la France et l'Italie : frégates de défense navale multi missions
- le programme de démonstrateur **Essor** depuis 2009 la France, l'Espagne, la Finlande, l'Italie, la Suède et la Pologne: technologie européenne de radio logicielle.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le *couple* Jacques Chirac (17 mai 1995 - 16 mai 2007 - Gerhard Schröder (27 octobre 1998 - 18 octobre 2005) : 1998-2005

Les relations entre Gerhard Schröder et Jacques Chirac ont été initialement marquées par une tension accrue dans la relation franco-allemande. Gerhard Schröder, homme politique originaire du Nord de l'Allemagne était attiré par le modèle de *la troisième voie* britannique de Tony Blair, tandis que Jacques Chirac était un gaulliste sourcilleux à propos du rang et de la souveraineté Française. La référence rhétorique à la vision d'une *Europe puissance* par Gerhard Schröder a pourtant rapproché le gouvernement allemand des visions françaises par rapport à la puissance, la souveraineté et le modèle de l'État-nation. Mais cette nouvelle posture allemande d'affirmation plus nette des intérêts allemands va avoir pour effet de renforcer les tensions entre les deux pays. Les deux pays vont traverser une crise profonde touchant aux équilibres franco-allemands à l'occasion de la négociation des nouvelles procédures de décisions européennes du traité de Nice en 2000.

Extraits de l' *« Europe puissance »* de chancelier Schröder[801]

Gerhard Schröder, lors de son discours du 30 novembre 1999 à l'Assemblée nationale française a souligné qu'*« il n'est pas possible de parler de nos deux pays, de leurs relations, de leur avenir, sans accorder une place centrale à la vocation unificatrice de l'Europe ».* Il a aussi tenu à réaffirmer le caractère central de la relation franco-allemande et expliquer que sa vision était identique à celle de la France. Selon le chancelier : *« L'Europe est marquée par la coopération franco-allemande. Mais cette construction a dès le départ dépassé le cadre bilatéral. II s'agissait d'un travail de réconciliation pour l'avenir orienté vers l'édification de l'Europe. Les deux pays ont été animés d'une forte volonté de construction qui s'est fixé des buts à long terme. Le caractère spécifique de la coopération franco-allemande a été, est et sera indispensable à l'avenir également. C'est pourquoi nos deux peuples assument une responsabilité commune dans la préparation de l'avenir de l'Europe. L'Europe compte sur l'Allemagne et la France. Aucune des grandes questions européennes n'a été résolue sans l'entente du tandem franco-allemand. Aucun des grands projets d'intégration européenne n'aurait été réalisé sans l'impulsion commune de la France et de l'Allemagne. »*

Le chancelier fait sienne la vision de l'Europe puissance : *« L'Europe ne doit pas, à l'échelle internationale, se comporter comme un observateur, mais comme un acteur puissant qui participe de manière déterminante à l'édification de l'ordre global pour le XXI^e^ siècle. Cela suppose que les*

[801] http://www.deutschland-frankreich.diplo.de/Discours-de-Monsieur-Gerhard,027.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Européens parlent d'une même voix dans le monde et qu'ils fassent valoir collectivement et avec efficacité leurs intérêts. Nous devons prendre des mesures, car nous ne pouvons pas compter indéfiniment sur l'aide de nos amis américains. Notre responsabilité, mais aussi notre fierté d'Européens, nous imposent de nous doter des moyens nécessaires à cette fin. »
« L'expression "Europe puissance" créée en France traduit exactement le but que nous poursuivons ensemble. Dans le débat sur l'Europe en Allemagne, cette idée n'a malheureusement pas eu beaucoup de résonance jusqu'ici. Je fais mienne, ici et maintenant, cette expression française qui définit exactement notre vision commune de l'Europe future. Nous voulons une Europe qui sache défendre avec assurance et succès ses intérêts tout en étant ouverte à la concurrence mondiale pour trouver les meilleures réponses aux questions de l'avenir. » « *L'Allemagne et la France sont fermement convaincues que l'Union européenne est plus qu'une alliance de nations aspirant à une plus grande prospérité nationale. L'Europe a été, est et demeure pour nos deux pays une vision politique : vouloir l'Europe, c'est vouloir sans condition trouver des réponses communes à des questions communes, avoir du poids dans un monde en proie à une mutation accélérée, non pas pour renoncer à nos identités et particularités nationales ni même pour les uniformiser, mais précisément pour les sauvegarder et les préserver au sein d'une identité européenne. Comme l'a écrit Victor Hugo, deux nations ont créé l'Europe : la France et l'Allemagne. En effet, l'Allemagne et la France sont le cœur de l'Europe. Nous, Français et Allemands, voulons de concert avec nos partenaires européens préparer notre continent aux enjeux de l'avenir. »*

Le sommet de Nice en 2000 fut le point culminant de cette érosion des relations franco-allemandes. Le différend a porté sur la transposition du poids démographique renforcé de l'Allemagne depuis l'unification par rapport à la France dans les pondérations des voix au sein des institutions européennes. La question du budget agricole fut aussi l'objet d'un contentieux suite à la proposition de renationaliser la politique agricole Commune (PAC) par le chancelier allemand. Les Allemands souhaitaient une réduction du financement de la PAC qui absorbait la moitié du budget, avec la France comme récipiendaire le plus important du volet agricole, en prévision des dépenses consacrées à l'élargissement. L'accord sur le maintien du financement de la PAC jusqu'en 2006 va pourtant atténuer les différends franco-allemands au niveau européen. Ce compromis a ouvert la voie au financement de l'élargissement de l'Union européenne qui sera entériné lors du sommet de Copenhague en septembre 2002, et permis le démarrage du processus d'adhésion de 10 nouveaux États membres, et d'accorder le statut de candidat à la Turquie.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

C'est à l'occasion de la guerre en Irak que les deux hommes d'État vont rapprocher de manière spectaculaire leurs positions. L'opposition de Schröder et Chirac à la guerre en Irak peut être comprise comme l'élaboration d'une stratégie de contrepoids vis-à-vis des États-Unis selon *l'axe Paris-Berlin-Moscou*, et d'un accord franco-allemand sur la vision d'un *monde multipolaire*. Ils ont été soutenus par la Belgique et le Luxembourg et se sont opposés au *monde unipolaire* promu par les États-Unis et leurs alliés européens dont le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, mais aussi les Pays-Bas et le Danemark et le Portugal, ainsi que les futurs États membres d'Europe centrale. Selon Carlo Masala[802], cet épisode a marqué le premier grand débat sur une *grande stratégie* allemande sous la coalition rouge-verte depuis la réunification allemande, avec une réorientation fondamentale de la politique étrangère allemande. La relance du *couple franco-allemand* va même être l'occasion d'envisager une *union franco-allemande* mise en avant par les commissaires européens Gunther Verheugen et Pascal Lamy comme avant-garde du projet d'intégration européenne : *« L'anniversaire du traité de l'Élysée va sûrement susciter des initiatives positives, permettant de renforcer la coopération, de nourrir les rapprochements. Mais cela ne suffira pas. Aujourd'hui, les changements millimétriques ne sont plus de mise. Il faut se donner les moyens de nos ambitions : agir ensemble, pour maîtriser la mondialisation et faire progresser le modèle de développement européen. Si nous voulons réaliser "l'Europe unie" à laquelle nous invitait déjà le traité de l'Élysée il y a quarante ans, il faut réaliser dès maintenant l'union franco-allemande[803]. »*

Ce rapprochement franco-allemand sera aussi l'occasion d'ajouter une pierre à la construction des lieux de mémoire franco-allemands : à l'occasion de la célébration du 40e anniversaire du traité de l'Élysée. Une stèle dédiée à Konrad Adenauer et au général de Gaulle sera inaugurée sur le Pariser-Platz le 23 juin à Berlin. Dans les médias français, l'idée d'une *françallemagne* a fait écho à ce rapprochement très médiatisé.

La convention européenne sur l'avenir de l'Europe de 2001 à 2003 sera aussi l'occasion de propositions communes franco-allemandes. Le caractère ambivalent des compromis franco-allemands aura toutefois pour conséquence un renforcement des luttes interinstitutionnelles et une complexification de la prise de décision européenne à l'issue de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

Les Allemands, désireux de dépasser le clivage transatlantique provoqué par le désaccord à propos de l'Irak, vont ensuite se rapprocher des États-

[802] Carlo Masala, Möglichkeiten einer Neuorientierung deutscher Aussen-und Sicherheitspolitik, *Aus Politik und Zeitgeschichte*, APuZ ; Beilage zur Wochenzeitung, *Das Parlament*, 58(2008), H. 43 : Aussen und Sicherheit politik, S. 22- 27.
[803] Libération, le 21 janvier 2003.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Unis. Dès 2004, Joschka Fischer[804] a proposé un partenariat entre les États-Unis et l'Europe pour coordonner leurs actions dans le *grand Moyen-Orient* tandis que les Français se sont rapprochés des États-Unis sur le dossier syro-libanais pour faire pression sur la Syrie.

Le non français au référendum en mai 2005 et les élections allemandes en 2005 qui vont faire perdre le pouvoir au chancelier Schröder ont brisé la dynamique franco-allemande. Les Allemands et les Français se sont retrouvés dans deux postures politiques différentes au sujet de la poursuite de l'intégration européenne puisque le gouvernement allemand avait ratifié le traité par le biais de son parlement, sans référendum. Le refus du traité constitutionnel par deux États fondateurs, la France et les Pays-Bas a souligné de manière claire la réticence des peuples à se fondre dans un ensemble européen de type fédéral. Il est aussi le résultat d'un sentiment de dilution du projet européen et de l'éloignement de la perspective d'une *Europe française* au profit d'une *Europe libérale*, cheval de Troie de *la mondialisation* dans les représentations françaises critiques vis-à-vis du projet européen. L'élargissement de l'Union européenne à 10 nouveaux États en 2004 a aussi donné la priorité à une *Europe espace* en contradiction avec *l'Europe puissance* des Français. Le sentiment des Allemands est plus difficile à jauger, par l'impossibilité de procéder à un référendum sur de telles questions par les restrictions constitutionnelles allemandes. De nombreux observateurs soulignent toutefois que la méfiance croissante vis-à-vis de la valeur ajoutée du projet européen est semblable, en particulier par rapport à la monnaie unique qui, depuis sa création, a rencontré une forte opposition en Allemagne.

Le *couple* Angela Merkel (depuis le 22 novembre 2005) - Jacques Chirac (17 mai 1995 - 16 mai 2007) : 2005-2007

L'arrivée au pouvoir de la chancelière Angela Merkel en 2005 aux côtés de Jacques Chirac jusqu'en 2007 fut marquée par un contexte de grande incertitude à propos du projet européen. La mémoire franco-allemande ne retiendra pas de *couple Merkel-Chirac*. Le non français au référendum sur le projet de traité constitutionnel va mettre la France en porte à faux par rapport à l'Allemagne qui avait ratifié le traité et la stratégie française du *couple franco-allemand* ne pourra pas s'afficher comme précédemment sous la direction du *couple Chirac-Schröder*. La chancelière a imprimé une orientation nettement plus *atlantiste* à la diplomatie allemande en réaffirmant que l'OTAN était l'ancrage principal de la politique de sécurité de l'Allemagne. Angela Merkel avait par ailleurs critiqué la posture de Gerhard Schröder vis-à-vis des États-Unis pendant la guerre en Irak à l'occasion de

[804] Discours de Joschka Fischer, ministre fédéral des Affaires étrangères, à l'occasion de la 40e Conférence de Munich sur la politique de sécurité, le 7 février 2004. Sources: Auswärtiges Amt, Berlin et CIDAL Paris.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

sa rencontre avec le président George Bush. Au niveau européen, la chancelière ne souhaitait pas de relation exclusive avec les Français et a reproché à l'ancien chancelier d'avoir négligé, non seulement l'équilibre entre les États-Unis et la France, mais aussi vis-à-vis des petits pays de l'Union européenne. Avec la participation des soldats allemands à l'opération *EUFOR CONGO* en Afrique en 2006 et en Méditerranée au large du Liban dans le cadre de la *FINUL* pour surveiller l'embargo sur les armes après la guerre entre Israël et le Hezbollah en 2006, la chancelière et son gouvernement de coalition et le gouvernement français vont pourtant se rapprocher sur les priorités géographiques d'intervention.

L'élection de Nicolas Sarkozy en mai 2007 va inaugurer un nouveau chapitre des relations franco-allemandes.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Annexe n°2 : Représentations géopolitiques nationales allemandes et françaises

L'Allemagne au centre de l'Europe (*Mittellage*) comme facteur de risque

La chute du mur de Berlin et la disparition du rideau de fer en Europe en 1989 a provoqué la réminiscence historique de représentations géopolitiques induites par la position géographique de *l'Allemagne au centre de l'Europe*. L'unification allemande en 1990 à la suite de ces bouleversements géopolitiques a réveillé chez les Allemands une inquiétude à l'égard de leur sécurité causée par la position géographique précaire de l'Allemagne au milieu d'une Europe en transformation politique. Cette perception allemande fait référence au défi historique auquel ont été confrontés les Allemands au cours de leur histoire : la construction d'un État situé au milieu de l'Europe en mesure de se protéger des invasions et des incursions des puissances étrangères en provenance de toutes les directions. Tandis que les nations européennes comme la France ou l'Angleterre se sont constituées plus tôt que la nation allemande, la *nation tard venue* selon l'expression du philosophe allemand Helmut Plessner devait à son tour protéger les habitants de ce territoire administré dans le passé par le Saint-Empire romain germanique à l'ossature étatique décentralisée et dissoute par l'invasion napoléonienne en 1804.

La planche 68 illustre la représentation de l'*Allemagne en position centrale* et trace à grands traits les grandes lignes de cette représentation géopolitique qui se décline à plusieurs échelles géographiques. Dans la configuration géopolitique actuelle, la position au milieu est considérée comme un avantage en Allemagne après l'unification allemande, l'élargissement de l'Union européenne sur le flanc septentrional, méridional et oriental de l'Union européenne précédé de celui de l'Alliance atlantique. Les Allemands exercent toutefois une vigilance particulière pour éviter la formation d'alliances antagonistes en Europe pour ne pas perdre l'acquis obtenu par l'élargissement euro-atlantique. Les Allemands, selon cette représentation, se perçoivent au centre de cercles concentriques qu'il est nécessaire de sécuriser comme des espaces ou des sas de sécurité protecteurs vis-à-vis des menaces extérieures, en s'entourant d'alliés avec qui ils partagent des projets politiques communs portés par les institutions euro-atlantiques.

La vision idéale allemande est désormais de favoriser une constellation au sein de laquelle les voisins de l'Allemagne sont convaincus que l'existence de l'Allemagne est une chance.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

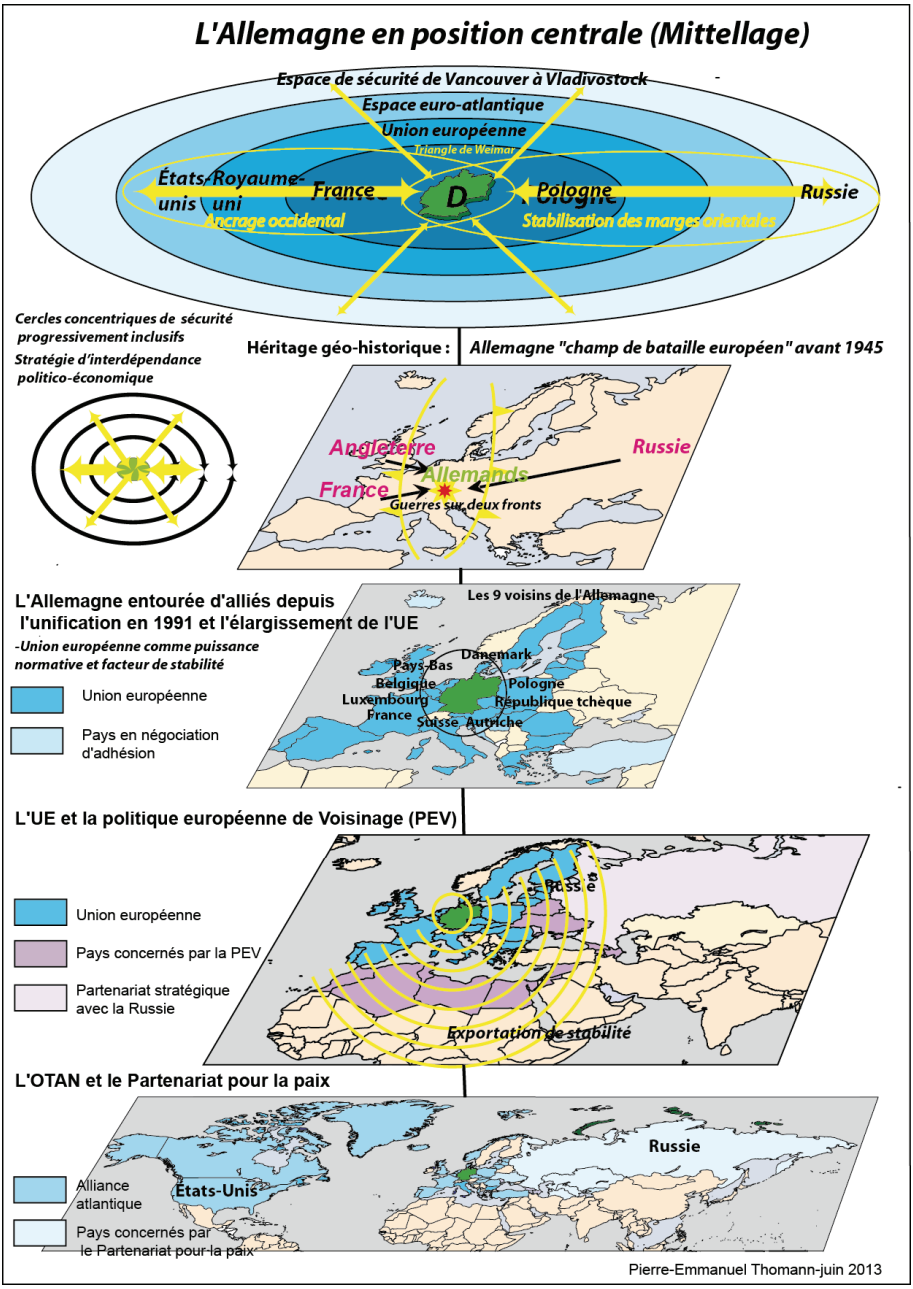


Planche 68. L'Allemagne en *position centrale (Mittellage)*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Après le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale et le sentiment de rejet dont ils ont été l'objet, les Allemands veulent être appréciés, c'est un sentiment à ne pas sous-estimer dans la psychologie allemande et devenu axiome de la diplomatie allemande[805].

L'Allemagne, la France et la Pologne ont fondé le triangle de Weimar à l'issue de l'unification allemande afin de préparer l'élargissement de l'Union européenne vers l'Europe centrale qui a fait du territoire de l'Allemagne le nouveau centre de l'Union européenne dès 2004.

Les Allemands conçoivent aussi le projet européen porté par l'Union européenne comme un sous ensemble de l'espace euro-atlantique qui forme le cadre de la relation étroite avec les États-Unis assurant aux Allemands leur sécurité depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale et pendant toute la durée de la guerre froide jusqu'à aujourd'hui. L'élargissement de l'Alliance atlantique aux pays d'Europe centrale a précédé celui de l'Union européenne. L'Alliance constitue la pièce maîtresse de cet espace en ce qui concerne les questions de sécurité.

Les représentations historiques traumatiques plus ou moins floues liées à la position géographique anxiogène du territoire de l'Allemagne font référence à des évènements précis. La guerre de Trente Ans qui a ravagé le territoire du Saint-Empire romain germanique est l'une des références les plus lointaines qui sont véhiculées par les Allemands. Selon cette représentation historique, le territoire des Allemands fut « *le champ de bataille de l'Europe* » au cours des différents épisodes de l'histoire. L'Allemagne se trouve aujourd'hui dans une situation géopolitique idéale, entourée de neufs pays alliés : la France, le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, la Pologne, et la République tchèque membres de l'Union européenne et de l'Alliance atlantique, l'Autriche uniquement membre de l'Union européenne et la Suisse dans l'Espace économique européen. Les mémoires historiques rendent toutefois encore parfois problématiques les relations germano-polonaises et germano-tchèques des deux côtés de la frontière, notamment à propos de la question des réparations morales revendiquées par les anciens réfugiés issus des expulsions des populations allemandes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le degré de coopération des relations franco-allemandes n'a pas encore été atteint aux frontières allemandes orientales.

La position de *l'Allemagne au centre de l'Europe* induit dans la classe politique allemande, un sentiment de responsabilité particulière pour éviter

[805] Entretien Avec SE Reinhard R. BETTZUEGE, ambassadeur d'Allemagne auprès du Royaume de Belgique, 11 juillet 2012. De 1982 à 1995, l'ambassadeur Reinhard Bettzuege fut porte-parole adjoint, puis chef du Département d'Information du ministère des Affaires étrangères, ainsi que conseiller des ministres Genscher et Kinkel pour la presse et les relations publiques. Avant d'être nommé ambassadeur en Belgique en 2007, il fut Représentant permanent adjoint auprès de l'OTAN (1995-2002) et Représentant permanent auprès de l'OSCE (2000-2002).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

de se retrouver en situation précaire *au centre*, comme cela lui a été fatal dans l'histoire, et de préserver son *ancrage occidental*, l'option géopolitique majeure qui a été choisie par le chancelier Konrad Adenauer après la Seconde Guerre mondiale. Après avoir promu l'élargissement de l'Union européenne dans sa proximité géographique immédiate, l'Allemagne est ainsi active au sein de l'Union européenne, pour poursuivre la politique de stabilisation sur les marges géographiques de l'Europe en direction de son flanc oriental et méridional, au moyen de la politique européenne de voisinage (PEV). Cette politique est complétée par les partenariats pour la paix établis entre l'OTAN et les anciens pays de l'URSS et un conseil OTAN-Russie qui ont pour objectif, selon la vision allemande, de stabiliser les territoires toujours plus loin à l'Est. La relation avec la Russie, avec qui l'Allemagne entretient d'excellentes relations économiques, mais aussi plus difficiles au niveau politique, notamment au travers de l'Union européenne et de l'OTAN, est particulièrement importante dans les représentations allemandes. Pour les Allemands, le rapprochement avec la Russie est la condition de la stabilisation d'un dernier cercle concentrique qui reste à parachever, celui de *l'espace de sécurité de Vancouver à Vladivostok*. Dans une configuration idéale, *l'Allemagne au centre de l'Europe* profiterait au maximum de sa position géographique en termes de sécurité et de relations commerciales grâce à l'insertion de la Russie dans le *camp occidental* et l'amélioration des relations entre la Russie et les États-Unis.

Le *Mittellage* et l'héritage historique

Être au milieu de l'Europe, c'est « *la tentation et la damnation des Allem*ands[806] *»* a souligné l'historien Michael Stürmer[807]. L'histoire des Allemands est *« conditionnée par le lieu de cette histoire, le milieu de l'Europe, qui fut toujours sa première condition ».* Pour cet historien, l'identité allemande est inextricablement liée aux évolutions concernant l'Europe dans son entièreté. Pourquoi a-t-il existé une question allemande, mais pas de question française, ni de question anglaise souligne-t-il ? Selon

[806] Michael STÜRMER, Dissonanzen des Fortschritts, Essays über Geschichte und Politik in Deutschland, Piper, München-Zürich, 1986. p.314.

[807] Si à l'occasion de l'unification allemande, la représentation géopolitique de la *position centrale* de l'Allemagne (*Mittellage*) fut réactivée dans le débat politique, la question du facteur géographique comme facteur explicatif dans l'histoire allemande avait auparavant créé la polémique à la veille de l'unification allemande durant l'épisode de la *querelle des historiens allemands* (*Historikerstreit*) dans les années 80. L'historien Michael STÜRMER est devenu emblématique pour son analyse de l'histoire allemande en fonction de la position géographique au milieu de l'Europe centrale. Les thèses de Michael STÜRMER, proche des conservateurs, puisqu'il fut conseiller d'Helmut KOHL, ont été critiquées par les intellectuels de gauche comme Jürgen Habermas. Philosophe emblématique du *patriotisme constitutionnel,* il a accusé l'historien conservateur de réactiver une vision nationaliste du rôle l'Allemagne en Europe centrale et de sous-estimer le véritable nouveau fondement de l'Allemagne d'après-guerre, l'ancrage des valeurs politiques occidentales.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'historien, la réponse se trouve dans l'histoire et la géographie. *« L'Allemagne a toujours été l'axe et la masse d'équilibre du système des puissances européennes*[808]*. »* La guerre de Trente Ans est *« la catastrophe originelle*[809] *»* du Moyen-âge qui a exercé une influence indirecte jusque dans la période contemporaine. La paix de 1648 issue du traité de Westphalie a européanisé la constitution du Saint-Empire romain germanique qui allait encore durer 150 ans. La *paix de Westphalie* fut conditionnée par la construction d'un équilibre européen. Cela signifiait que les rapports entre l'Empire allemand et ses États, le tracé des frontières et les découpages des États, les zones d'influence de la France, de la Suède, de la Russie et de l'Autriche ont été négociées afin de maintenir un équilibre en Europe. Une des conditions de cet équilibre, c'était la non-existence d'une puissance étatique au centre du continent. C'est pour cette raison que le Reich allemand ne devait pas suivre la voie historique de la France et de l'Angleterre qui se sont constituées en États-nations. La situation géopolitique de la guerre froide est pour Michael Stürmer, une confirmation de ses thèses, car la question allemande est liée à une question géostratégique fondamentale : l'Allemagne est *au milieu* du continent, et *« qui contrôle l'Allemagne détient la suprématie en Europe* [810] *».* Pendant la guerre froide, les Allemands sont passés de l'état de sujet à l'état d'objet de la politique internationale. Éviter les coalitions adverses et l'encerclement fut aussi la préoccupation du chancelier Bismarck à la fin du XIX^{e} siècle selon l'historien Michael Stürmer. Après l'émergence de l'État-nation allemand en 1871, la guerre sur deux fronts et la crainte de l'encerclement sont restées des traumatismes liés à la position précaire de l'Allemagne au milieu de l'Europe. Le chancelier Bismarck avait élaboré un système d'alliances après la victoire contre l'Autriche-Hongrie, le Danemark et la France entre les trois empereurs, prussien, russe et autrichien. Il avait aussi mené une politique de modération en ce qui concerne la constitution d'un empire colonial, afin de ne pas cristalliser les Français sur la reconquête de l'Alsace-Lorraine qui avait été annexée en 1870 après la guerre franco-prussienne, et de ne pas provoquer inutilement les Britanniques. Cette politique sera rompue par l'empereur Guillaume II, qui avait pour objectif de faire une » *place au soleil »* à l'Allemagne. Cette politique a accéléré les tensions qui aboutiront à la Première Guerre mondiale, dont l'issue fut la défaite de l'Allemagne après la guerre sur deux fronts. La Seconde Guerre mondiale s'est aussi achevée par une guerre sur deux fronts, malgré le pacte germano-soviétique en 1939 qui avait pour objectif de ne combattre qu'un adversaire à la fois. Ce pacte a été rompu par l'offensive de l'armée allemande en Union soviétique en 1941.

[808] Michael STÜRMER, Dissonanzen des Fortschritts, Essays über Geschichte und Politik in Deutschland, Piper, München-Zürich, 1986. p.314.
[809] Ibid. p.315.
[810] Ibid. p.327.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La perception de la position au milieu comme facteur de risque fut très présente dans les réflexions stratégiques du chancelier Konrad Adenauer. À l'issue de la défaite allemande de la Seconde Guerre mondiale, Konrad Adenauer voulait éviter à nouveau que les Allemands ne s'isolent entre l'Est et l'Ouest. *L'ancrage occidental* de l'Allemagne était destiné à éviter une politique de balance entre l'Est et l'Ouest qui avait été pratiquée par la République de Weimar. Le pacte germano-soviétique était ensuite destiné à sécuriser le flanc Est, au détriment de la Pologne, avant la confrontation avec l'Ouest. Ces stratégies selon Konrad Adenauer ont mené l'Allemagne à sa perte. Le géopoliticien allemand Heinz Brill considère que *« Konrad Adenauer a brisé ce cercle vicieux par l'ancrage à l'Ouest » (« Westbindung[811] »)*. L'insertion définitive de l'Allemagne dans le camp occidental, avait pour objectif principal de se protéger contre la menace soviétique à l'Est, mais rompait aussi avec les tentatives géopolitiques précédentes de faire de l'Allemagne, un bloc au centre de l'Europe, pratiquant la politique de la balance entre l'Est et l'Ouest afin de briser son encerclement.

Konrad Adenauer, dans ses mémoires, justifie sa politique d'alliance à l'Ouest comme une prolongation des interrogations allemandes depuis le chancelier Bismarck sur la difficulté de l'Allemagne à résoudre sa sécurité par sa position géographique *: « La République fédérale ne peut pas exister sans l'appui d'autres États. La position géographique de l'Allemagne est du point de vue politique particulièrement défavorable. Elle est au milieu de l'Europe et sans frontières défendables[812]. »* L'Allemagne avait cherché des alliés depuis les années 70 (du XIX^{e} siècle) : *« L'Alliance des trois Empereurs » (« Drei-Kaiser-Bund »),* l'Allemagne, l'Autriche et la Russie en 1872 était le moyen de s'assurer la sécurité avec des alliés. *« Mais Bismarck avait déjà reconnu qu'une alliance uniquement basée sur l'idéologie monarchique ne pourrait pas durer[813]. »* Deux systèmes d'alliances se sont constitués par la suite. La *Triplice (Dreibund)* entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie en 1882, et la *Triple Alliance* entre l'Angleterre, la France et la Russie. Entre 1900 et 1904, *l'Entente Cordiale* entre la France et la Grande-Bretagne et une alliance franco-russe se sont constituées*. « Les catastrophes à venir se sont préparées par ces évolutions[814]. »*

[811] Heinz BRILL, Geopolitische Analysen, biblio Verlag Bissendorf, 2005, p. 114.
[812] Konrad ADENAUER, Errinerungen, 1945-1953*,* Deutsche Verlags-Anstalt Gmbh, 1965, p. 549.
[813] Ibid. p.549.
[814] Ibid, p. 550.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'unification allemande

La disparition du *rideau de fer en 1990* place géographiquement le territoire de l'Allemagne unifiée au bord d'une Europe centrale et orientale sortant d'un demi-siècle de communisme. Les Allemands ont craint une recrudescence des instabilités politiques qui viendraient se propager vers l'Ouest. Selon l'historien Arnulf Baring, la situation de l'Allemagne après la réunification n'est pas nouvelle : *« le problème principal depuis 1871 était et restera toujours : sécuriser par des Alliances notre État national au milieu de l'Europe de manière à le renforcer*[815] *»*. Le problème de l'Allemagne est le *« retour tendanciel »* de cette situation. La nouvelle situation de l'Allemagne doit être considérée comme *« une chance »* et non pas un danger selon l'historien. L'objectif majeur des Allemands est de stabiliser l'Europe centrale et orientale avec le soutien des partenaires occidentaux. L'Allemagne est *« trop petite »* et *« pas assez puissante »* pour cette tâche, et le rôle de l'Union européenne et de l'OTAN est de l'épauler dans sa politique de stabilisation.

Pour les Allemands, la construction européenne selon la vision de Jean Monnet et la *fusion des intérêts* répond précisément à cette volonté de résoudre ce facteur d'insécurité territoriale. La représentation d'une position inconfortable au milieu de l'Europe dépasse les clivages politiques. Le ministre allemand des Affaires étrangères Joschka Fischer du parti vert a exprimé sa vision de l'Europe et de sa finalité lors d'un discours le 12 mai 2000 à Berlin[816]. À partir de 1945, *« la pensée européenne »* selon Joschka Fischer *« a toujours été et reste essentiellement fondée sur le refus du principe d'une balance des pouvoirs, d'un système d'équilibre européen et de la soif d'hégémonie de certains États issus de la paix de Westphalie de 1648, refus s'opérant par le truchement d'une étroite imbrication des intérêts primaires de ces États et du transfert d'une partie de leurs droits de souveraineté nationaux à des institutions* européennes *supranationales. »* La paix européenne nécessite de s'éloigner de *l'Europe westphalienne*, en référence au traité de Westphalie qui marque l'émergence des États-nations après la guerre de Trente Ans. Les États nations, selon cette vision, sont responsables des guerres européennes qui ne peuvent à l'avenir être définitivement écartées que par l'émergence d'une Europe fédérale et par l'élargissement du projet en Europe centrale, car *« l'élargissement et l'approfondissement parallèles de l'Union européenne permettront de surmonter de manière durable les risques et les tentatives objectivement liés à la taille et à la position centrale (Mittellage) de l'Allemagne*[817]*. »*

[815] Arnulf BARING, Wie neu ist unsere Lage, Deutschland als Regionalmacht, *Internationale Politik* n°50, 4 avril 1995, S. 12-21.
[816] Discours de Joschka FISCHER, ministre allemand des Affaires étrangères, sur la finalité de l'intégration européenne, prononcé à Berlin le 12 mai 2000.
[817] Ibid.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le *Mittellage* aujourd'hui

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et la nouvelle représentation stratégique de Konrad Adenauer, l'objectif des gouvernements allemands successifs a consisté à ne pas se démarquer de cet *ancrage occidental* qui reste l'option stratégique centrale du positionnement des Allemands. À partir de la réussite de la stabilisation de l'Allemagne, les Allemands cherchent à *occidentaliser* plus en avant le flanc oriental de l'Union. Il est symptomatique que les débats politiques en Allemagne se focalisent souvent sur la conformité de la politique étrangère allemande à cet *ancrage occidental*, ce qui revient aussi à débattre de la pertinence de la politique actuelle vis-à-vis des options choisies en son temps par le chancelier Konrad Adenauer. La représentation de *l'Allemagne en position centrale* s'est surtout manifestée au moment de l'unification allemande et tout au long des années 90 jusqu'aux élargissements de 2004-2007. Cette idée fondatrice de la politique allemande d'après-guerre reste désormais latente et nous verrons dans quelle mesure elle constituera encore à l'avenir une représentation influente sur la politique étrangère allemande et les relations franco-allemandes.

L'Allemagne comme *puissance centrale* (*Zentralmacht*)

Le retour de *l'Allemagne au centre de l'Europe* au lendemain de son unification a fait resurgir une autre représentation qui met l'accent sur la notion de *puissance* que lui confère cette position géographique. Les concepts de *puissance centrale (Zentralmacht)* et position au centre (*Mittellage)* sont proches, mais la différence réside dans la leçon à en tirer au niveau de l'action politique : soit la *position centrale* est perçue comme un traumatisme qu'il faut résoudre, soit elle est une donnée géographique qui peut faire de l'Allemagne une *puissance politique.* Partant aussi du constat que cette position précaire au milieu pose un dilemme de sécurité à l'Allemagne, la représentation de la *puissance centrale* déduit de la position géographique la nécessité d'exercer une politique de puissance pour défendre les intérêts de l'Allemagne et de faire face de manière consciente à sa qualité de centre de gravité de la puissance en Europe. Cette thèse minoritaire a provoqué des débats à l'occasion de l'unification allemande et n'est partagée aujourd'hui que par un nombre restreint d'Allemands. La *puissance* telle qu'elle est comprise selon cette représentation ne correspond pourtant pas à la notion de *puissance hégémonique* qui avait cours avant la Seconde Guerre mondiale.

La *puissance centrale* selon Hans-Peter Schwarz

Le concept de *puissance centrale* a été reformulé par l'historien Hans-Peter Schwarz, dans son ouvrage publié en 1994, *« die Zentralmacht*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Europas, Deutschlands Rückkehr auf die WeltBühne[818] *» (« La puissance centrale de l'Europe, le retour de l'Allemagne sur la scène mondiale »)*. Hans-Peter Schwarz estime que *l'Allemagne comme puissance centrale* possède désormais un pouvoir d'influence politique en Europe. Selon Hans-Peter Schwarz, il serait inapproprié de *« postuler un déterminisme entre la structure du système et l'action en matière de politique étrangère de l'Allemagne »* (p.66). La position de l'Allemagne comme *puissance centrale* est *« un fait »* et n'est pas un *« idéal » (« Wunschvorstellung »)*. Elle ne dépend pas plus de sa politique étrangère, mais des données géopolitiques et de la structure du pouvoir. La stratégie pour l'Allemagne afin de faire face à cette nouvelle réalité serait de mener une politique étrangère influente et une politique européenne équilibrée.

La planche 69 illustre *l'Allemagne comme puissance centrale (Zentralmacht)* selon la représentation stratégique de Hans-Peter Schwarz. La thèse de Hans-Peter Schwarz est fortement liée au contexte géopolitique de l'Allemagne réunifiée dans l'Europe des années 90. Partant du constat d'un retour de *l'Allemagne au centre de l'Europe*, il en tire toute une série de conclusions et d'orientations stratégiques.

Selon cet auteur, l'Europe dans sa voie vers l'unité a expérimenté les systèmes hégémoniques avec Napoléon, Hitler et l'URSS, mais a toujours échoué. L'Allemagne fait à partir de ce constat la promotion de deux systèmes : la communauté supranationale UE/OTAN et un système d'équilibre incorporant le lien entre les deux communautés. Depuis l'unification et les bouleversements provoqués par la disparition de l'URSS, le dilemme de l'Allemagne est le suivant : l'Allemagne est une *puissance centrale* autour de laquelle *« tout tourne sur le continent et cette situation peut être comparée de manière lointaine avec le Reich allemand »* (p. 96).

En tant qu'État oriental de l'UE et l'OTAN, l'Allemagne se sent plus fortement orientée vers la mer Baltique et la Scandinavie, vers l'Est et le Sud-est.

[818] Hans Peter SCHWARZ, Die Zentralmacht Europas, Deutschlands Rückkehr auf die Weltbühne, Berlin, Siedler, 1994, 310 S.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

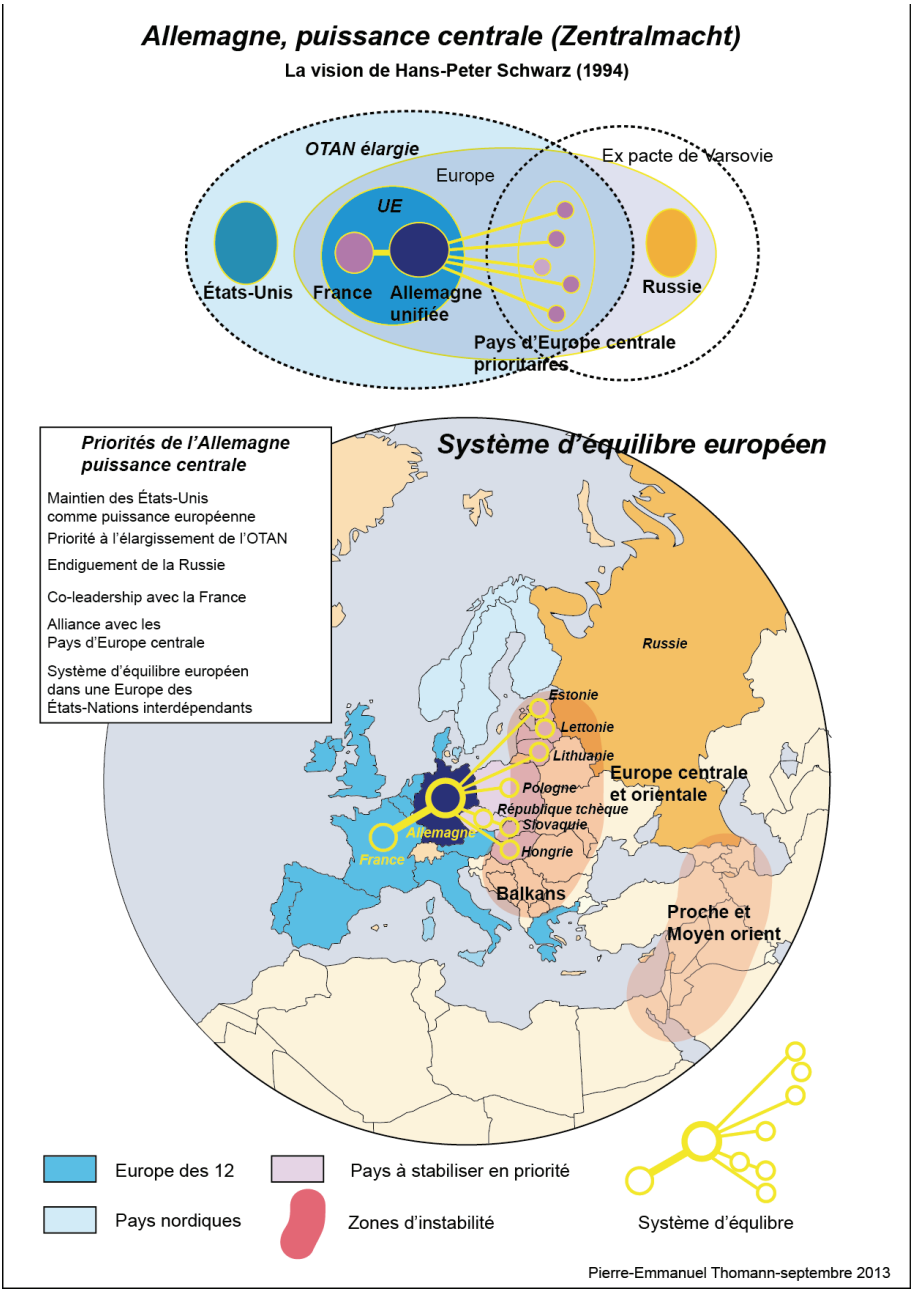


Planche 69. Allemagne, *puissance centrale*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'Allemagne est aussi une *puissance centrale* au bord de deux mondes radicalement différents : le système occidental et un vide politique en Europe centrale et orientale.

Entre 1880 et 1945, il y a eu plusieurs essais successifs des Allemands pour résoudre le problème d'une Allemagne trop forte en Europe (p.216) :

- une politique d'alliances, mais qui a abouti à la catastrophe en 1914-1918
- un concert des puissances européennes, abandonné en 1923
- une hégémonie qui a échoué avec la Seconde Guerre mondiale aboutissant à la division allemande
- l'ancrage à l'Ouest de Konrad Adenauer.

Selon Hans-Peter Schwarz, une solution durable n'existe pas. Tous les grands États gardent leurs caractéristiques fondamentales, et un lien organique entre l'unité nationale et l'intégration européenne est un *« beau rêve »* (p.216). L'historien pronostique une *Europe des États* au XXI^{e} siècle même si les États sont liés par des réseaux. Le traité de Maastricht a montré selon cet auteur que les États européens partenaires de l'Allemagne ne veulent pas abandonner l'État national. L'intégration européenne sert à rendre moins probable l'éventualité de nouveaux projets d'encerclement dans des alliances anti-allemandes. Cette conception minimaliste de l'Europe est déjà amplement suffisante selon Hans-Peter Schwarz.

L'Allemagne détient désormais une position centrale avantageuse, mais cela provoque des craintes chez les autres États européens. Faisant une comparaison avec la période 1901-1914, l'historien souligne que la situation a changé, et qu'il n'y a plus d'encerclement ni de menace, mais une jalousie économique (p.201). La situation actuelle de l'Allemagne est tellement favorable qu'elle réveille la jalousie en France et au Royaume-Uni. Les pays d'Europe centrale et orientale sont instables et on peut craindre un syndrome latino-américain. Les États européens veulent contrôler le Deutsche Mark mais n'ont pas accepté de transférer leur propre souveraineté en ce qui concerne la diplomatie et la défense. L'abandon du Deutsche Mark sert à rendre irréversible le maintien de l'Allemagne dans le système européen et d'atteindre la stabilité. Les Allemands gardent encore ce traumatisme de l'encerclement et l'intégration dans le cadre du traité de Maastricht remplace la crainte de la période historique précédente de l'Allemagne puissante militairement. En 1990, l'Allemagne a pris toutes les décisions pour éviter l'hégémonie :

- renoncement au nucléaire et restriction des forces,
- renoncement à une monnaie autonome,
- communautarisation de la Politique européenne de Sécurité et de Défense (PESD).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La nation allemande

Selon Hans Peter Schwarz, l'Allemagne réunifiée n'est pas un État *post-national* mais elle s'insère tout de même dans un système supranational. Auparavant, l'Allemagne avait trouvé dans le projet européen une identité de substitution en raison de son rapport difficile à la nation allemande. Il n'y a toujours pas de rapport normal à la nation et à l'État. Pour Hans-Peter Schwarz, le *patriotisme constitutionnel*, provient d'une importation des idées de la Révolution française, comme solution au problème de l'identité allemande : l'objet de l'identité n'est pas le peuple, ni l'État, mais la constitution. Cela permettait l'intégration dans la communauté des nations. Pour l'historien, ce concept ne doit pas aboutir à une dissolution dans un système fonctionnel d'interdépendance. L'Allemagne n'a pas de partenaire fédéral et une Europe fédérale n'est pas réalisable devant la persistance des différences entre les États (p.37).

Les relations avec la France

Selon Hans-Peter Schwarz, Le général de Gaulle de 1958 à 1969 a essayé une dernière fois d'atteindre pour la France une place à part au niveau global et dans le concert européen (p.72). Même dans les conditions de cette époque, il ne restait à la France pas d'autres choix en Europe de l'Ouest que d'insérer ses ambitions de grande puissance dans un système d'alliance continentale et une nouvelle entente avec le partenaire junior qu'était la RFA. L'Allemagne est de tous les États européens celui qui a le mieux tiré les conséquences qu'il n'est plus possible de bâtir un système d'État sur la *politique* de *puissance* et sur les alliances de grandes puissances autonomes. Le général de Gaulle n'a d'ailleurs pas fait aboutir ses projets ni dans l'alliance, ni dans l'OTAN. La France avec sa force de frappe et sa revendication d'État à statut et partenariat égal au sein de l'OTAN, et la préservation d'une zone d'influence postcoloniale dans l'Afrique noire francophone sont les « *miettes d'un statut de grande puissance perdu depuis longtemps ».* Mais la France a reconnu plus tôt le rôle de l'intégration européenne comme facteur de modernisation et comme instrument de politique de puissance pour lier l'Allemagne à l'économie supérieure à la France. *« Il s'agit comme l'a précisé Henry Kissinger d'une politique de la raison d'État et un équilibre précis des intérêts dans la tradition plusieurs fois centenaires de la politique de puissance européenne. »* (p.73) Pour l'historien, lors des négociations du traité de Maastricht, la France à montré qu'elle ne souhaitait pas abandonner les domaines nationaux centraux de rôle de *grande puissance* qui lui restent comme la politique étrangère autonome et la défense avec l'autonomie nucléaire.

La question de l'intégration européenne n'est donc pas de choisir entre *« la grande puissance et l'intégration »*, mais *« quelle autonomie dans l'intégration ? »* (p.94). Selon Hans-Peter Schwarz, les Allemands devraient

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

prendre exemple sur la France qui calcule ses intérêts dans les différentes organisations auxquelles elle est membre. L'Allemagne pourrait accepter un rôle de *co-leadership* avec la France. L'exemple pour l'Allemagne, c'est la France, mais il s'agit de faire en sorte que ce rôle ne se fasse pas au détriment de l'Allemagne (p.94). L'Allemagne met en avant sa *responsabilité*, c'est sa manière de parler de son poids. Si l'Allemagne reconnaît sa taille et en fait usage, cela change les relations avec la France car l'Allemagne se retrouve en position supérieure. Lorsque la réunification sera achevée, la position de l'Allemagne se fera encore plus sentir car l'Allemagne acceptera de moins en moins les désirs français sans prendre en considération ses propres intérêts. L'entente franco-allemande n'évolue pas vers un État fédéral car l'Europe reste un système d'États. Personne en Europe ne veut une *fusion franco-allemande*, ni la France, ni l'Allemagne selon Hans-Peter Schwarz[819]. En ce qui concerne la relation transatlantique, la vision de Hans-Peter Schwarz est *atlantiste*. Pour l'Allemagne, il est préférable de se concentrer sur l'OTAN plutôt que la *« chimère d'une Communauté européenne de défense dans l'Union de l'Europe occidentale (UEO) »*. Le système d'États européens ne peut être pensé sans les États-Unis qui doivent rester une *« puissance européenne »* (p.120). Hans-Peter Schwarz est également en faveur d'une *« alliance des démocraties ».* Si l'instabilité persiste en Europe de l'Est, c'est l'élargissement de l'OTAN qui est nécessaire, et ne peut pas reposer sur les États de l'Union européenne qui ont failli en Yougoslavie.

On note le caractère prémonitoire de l'analyse de Hans-Peter Schwarz en ce qui concerne l'évolution du projet européen.

La stratégie allemande idéale selon Hans-Peter Schwarz au milieu des années 90

Si le temps des politiques de grande puissance est fini en Europe, l'historien estime que les États vont garder des noyaux importants de leur souveraineté et L'Allemagne devrait affirmer des options plus tranchées (p.122) :

- l'application d'un système d'équilibre dans les pays européens de la zone de stabilité, mais aussi dans les Balkans et de l'Europe de l'Est,
- avec un élargissement aux pays européens industriels,
- pas de défense sans l'OTAN,
- le problème est la France et sa posture vis-à-vis de l'ouverture commerciale et la politique de défense européenne malgré des signes encourageants d'abandon de l'Étatisme post-gaullien,

[819] Un noyau fédéral n'est pas possible selon cet auteur, tant que les Français, les Allemands et Anglais n'ont pas un enseignement de langues intensif de l'école primaire jusqu'à l'université pendant un quart de siècle. Il n'y a pas de percée dans le domaine de la culture depuis le traité de l'Élysée, au-delà de l'entente politique et l'interdépendance économique.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

- éviter une rivalité entre la France le Royaume-Uni et l'Allemagne au sujet de l'*Ostpolitik* car il s'agit avant tout de l'intérêt avant tout de l'Allemagne. Si les pays de la zone stratégique sont de nouveau sous pression provenant de l'Est de l'Europe, l'OTAN doit pratiquer un politique d'endiguement et protéger ces pays.

À la différence d'autres États plus à l'Ouest, l'Allemagne ne peut pas se désintéresser des problèmes de la *Mitteleuropa,* de l'Europe de l'Est et de l'Europe du Sud-est (p.126). Ce n'est pas la taille de l'Allemagne qui est en cause, mais les problèmes à l'Est avec le retour fatal des défis qui proviennent du *Mittellage.* (p 127) Deux zones de crises pour une politique de puissance seront importantes pour l'Allemagne, l'Est et le Sud-est de l'Europe et de plus en plus le Proche et le Moyen-Orient. Selon Hans-Peter Schwarz, plus un pays est *« catholique », « à l'Ouest »*, *« moins grand »* et le *« plus proche de l'économie de marché et de l'État de droit des XIX^e^ et XX^e^ siècles »*, meilleurs sont les pronostics de stabilisation parmi les anciens pays communistes. Les Allemands devraient se concentrer sur l'environnement géographique proche. La Pologne, Slovaquie, République tchèque, Hongrie, et Pays baltes sont des pays du monde occidental. Viennent ensuite des États démocratiques plus instables comme la Bulgarie, Slovénie et des États aux trois quarts autoritaires comme la Roumanie, Albanie, Croatie (p.136).

À l'échelle mondiale L'Allemagne dépend des exportations et des importations d'énergie comme puissance commerçante mondiale. Elle a besoin de l'Alliance atlantique (p.141) pour garder les voies commerciales maritimes ouvertes comme l'Europe et l'Angleterre au XIX^e^ siècle. L'Allemagne devrait faire en sorte que les USA restent une puissance européenne sur le continent, en Méditerranée et au Proche Orient afin d'éviter une guerre économique et une politique d'équilibre vis-à-vis du Japon, de l'Europe, ou anti-allemande par certaines forces politiques aux États-Unis (p.151).

La *puissance centrale* selon Rainer Baumann

Selon Rainer Baumann[820], le terme de *puissance centrale* fut formulé pour la première fois par l'historien de la diplomatie Arnold Herman Ludwig Heeren (1780-1842). Cet historien a qualifié rétrospectivement le *Saint-Empire romain germanique* de *« puissance centrale »* en 1809 après sa dissolution par Napoléon. Sans la présence de cette *puissance centrale*, le système d'États européens n'aurait pas pu se construire. Sa position géographique était néanmoins précaire, car d'une part il en tirait sa force et pouvait contre-attaquer ses voisins, mais elle constituait aussi sa faiblesse car

[820] Rainer BAUMANN, dans l'ouvrage collectif HELLMANN Gunther, SCHMIDT Siegmar, WOLF Rheinhard, Handbuch zur Deutschen Aussenpolitik*,* Verlag Sozial Wissenschaften, 2007, S. 62-84.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

les puissances voisines avaient tendance à se coaliser contre lui (p.62). Le concept de *puissance centrale* selon Rainer Baumann se subdivise en deux catégories. La notion de *puissance* issue de l'école de pensée *réaliste* d'origine américaine s'inscrit dans la problématique des pôles de *puissance* qui sont au centre de l'analyse des relations internationales. L'autre notion est celle de position médiane ou centrale *(Mittellage)* appartenant à la catégorie géopolitique. La composante géopolitique du concept de *puissance centrale* selon Baumann distingue les éléments suivants (p.65) :

- la configuration des puissances du système,
- la distribution des ressources et la part de l'État,
- le nombre de pays voisins et la proximité territoriale avec les autres grandes puissances.

Rainer Baumann applique cette grille de lecture à l'Allemagne. Le *Mittellage* est une notion qui doit être comprise en fonction de la géographie : l'Allemagne est au milieu de l'Europe, et possède des frontières avec neuf États. Mais le qualificatif de *Mittellage* fait aussi référence à la situation *« précaire »* de l'Allemagne due à sa position géographique. *« L'Allemagne est trop faible pour imposer sa conception de la stabilité (traduction de Ordnungsvorstellung) sur le continent en tant que puissance hégémonique de manière unilatérale ». « Elle est simultanément trop puissante pour s'évader et pour pouvoir jouer le rôle d'un petit État ». Son action a des conséquences sur ses voisins et provoque des réactions en retour ». « Le Mittellage peut aussi être interprété comme une position médiane entre la puissance hégémonique et le petit État*[821] *».*

Le terme *« d'évasion »* est très significatif, car il fait référence chez l'auteur à la tentation des Allemands de vouloir se réfugier dans une attitude rassurante et déresponsabilisante. Le terme de *« responsabilité » (« Verantwortung »)*, usité par la classe politique allemande doit être compris comme l'expression employée pour convaincre les citoyens en partie réticents de se faire à l'idée d'une Allemagne prenant plus de pouvoir à l'échelle internationale. Elle n'a pas le choix par sa taille que de devenir *« responsable »*, pour que l'on puisse compter sur elle. Ce message est adressé aux alliés, mais se double d'un message moral. L'Allemagne a commis une faute dans le passé, elle n'a pas d'autre choix que de reprendre sa place au sein des grandes puissances après l'unification, mais sans oublier son passé nazi, et faisant continuellement la preuve de sa bonne conduite. Cette posture morale est sa spécificité, son message à l'Europe et au monde. Elle devient aussi un modèle, un exemple pour l'Europe et au monde. Cette représentation allemande se projette aussi sur la relation franco-allemande qui doit se montrer exemplaire pour pouvoir rester le *chef de file* européen.

Selon Rainer Baumann, l'orientation occidentale, le *multilatéralisme* et la *politique de retenue* avaient pour objectif de se réapproprier une marge de

[821] Ibid, p. 65.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

manœuvre qui correspondait aux intérêts nationaux allemands, mais sans utilisation des facteurs de puissance traditionnels. Il ne s'agissait pas non plus d'une politique altruiste selon des principes. Après l'unification allemande, trois facteurs ont renforcé la position de l'Allemagne (p.67) :

- l'Allemagne a agrandi son territoire et sa population, et l'économie allemande reste la plus forte de l'Union européenne,
- l'Allemagne a renforcé sa marge de manœuvre avec l'entrée en vigueur du traité 2+4 et la fin de la guerre froide l'a rendue moins dépendante des États-Unis,
- l'Allemagne a endossé le rôle de la *puissance centrale* avec l'élargissement de l'Union européenne et de l'OTAN au Nord et à l'Est.

Avec l'élargissement de l'OTAN, la position de l'Allemagne est modifiée : elle se retrouve au centre de l'Europe et de ses institutions et non plus aux marges orientales de la communauté occidentale. La politique étrangère de l'Allemagne en Europe n'a pas changé fondamentalement selon Rainer Baumann, mais on note des inflexions. La participation croissante de la Bundeswehr à des opérations militaires tendrait à une militarisation de la politique étrangère, et reste compatible avec le concept de *puissance centrale*, même si leur caractère multilatéral plaiderait pour le prolongement de la posture allemande d'avant l'unification. Le *« non »* à la guerre en Irak serait aussi le signe d'un éloignement de la *culture de retenue,* avec un conflit politique avec les États-Unis. La motivation de Gerhard Schröder, en plus des considérations électorales et du scepticisme à s'engager dans une guerre en Irak, fut selon l'historien Gregor Schöllgen, aussi motivée par le projet de construction d'un contre-pouvoir vis-à-vis des États-Unis, et de saisir l'occasion de la guerre en Irak pour se hisser comme *chef de fil*e en tandem avec la France au niveau européen. (p.69) Le projet de dissoudre l'État-national allemand dans les États-Unis d'Europe a été abandonné selon Rainer Baumann depuis longtemps. Dès la conférence intergouvernementale d'Amsterdam de 1996/97, le gouvernement a défendu de manière plus prononcée ses intérêts nationaux selon Rainer Baumann (p.70). Au début des années 90, on pouvait penser que soit la poursuite d'intérêts nationaux allemands était dépassée ou inappropriée, soit que les intérêts nationaux allemands se confondaient avec les intérêts européens. À la fin des années 90, Gerhard Schröder a inventé l'expression de *« la politique éclairée des intérêts »* (p.70) marquant une inflexion vers l'affirmation plus explicite des intérêts nationaux.

L'Allemagne comme *puissance économique* (*Wirtschaftsmacht*)

L'expression de *nation exportatrice* est très courante dans les discours et débats de la classe politique allemande. L'Allemagne comme *puissance économique* est la représentation allemande la plus courante sous le gouvernement d'Angela Merkel et se base sur une réalité objective, le succès de l'économie allemande et des ses exportations en Europe, et dans le

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

monde, puisque l'Allemagne détient la deuxième place dans le monde après la Chine, et la première place en Europe pour les exportations en 2012. Si cette représentation met l'accent sur ses performances économiques et n'est pas associée à la notion de territoire, la caractérisation de l'Allemagne comme *puissance économique* dépasse largement les questions économiques et constitue un pilier de l'identité allemande depuis la période d'après-guerre qui a été marquée par le *miracle économique allemand (Wirtschaftswunder*).

La théorisation de la *puissance commerçante* (*Wirtschaftsmacht*)

Michael Staack[822] a introduit la notion d'*État commerçant* pour décrire l'identité politique de l'Allemagne fédérale. Il s'est inspiré de l'auteur Rosecrance qui le premier a formulé le concept de l'*État commerçant* en 1986 (p.87). Un *État commerçant* selon cet auteur s'abstient d'atteindre l'autonomie en politique étrangère ou l'autarcie économique parce que ces objectifs sont devenus impossibles à atteindre dans un système international caractérisé par des interdépendances multiples. Le principe de division internationale du travail et les spécialisations fonctionnelles entre les États pour la maximisation de leur prospérité n'est pas perçu comme une menace par un *État commerçant,* mais un avantage et la condition nécessaire pour sa disposition à la coopération et à l'intégration dans une optique d'optimisation des coûts. La loyauté de la société ne se limite plus seulement à son propre système politique, mais s'élargit au moyen des réseaux transnationaux. L'*État commerçant* a intérêt à la prospérité de ses partenaires et il est prêt à accepter les interdépendances et l'intégration supranationale.

L'évolution de la République fédérale vers l'*État commerçant* a débuté selon cet auteur dès les débuts de la construction européenne après la Seconde Guerre mondiale (p.88). Dans leur confrontation avec l'URSS, les pays de l'Ouest ne pouvaient pas se passer du potentiel du nouvel État Ouest-allemand. Après l'abandon du projet de Communauté européenne de défense (CED) en 1954 et l'impossibilité d'atteindre les objectifs de politique de sécurité et de politique étrangère, l'économie s'est imposée comme le moyen de parvenir à l'intégration politique. La garantie de sécurité des États-Unis a permis à l'Allemagne de se concentrer sur l'économie et la diplomatie. La République fédérale ouest-allemande s'est rapidement imposée dans le domaine où elle subissait le moins de restrictions. La transformation de la force économique allemande en puissance militaire et politique lui fut interdite par les alliés. Selon Michael Staack, l'Allemagne de l'Ouest s'est orientée vers une économie exportatrice, après la rupture de 1945 en abandonnant les traditions de politique économique des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

[822] Michael STAACK, p. 85 à 97 dans l'ouvrage collectif Gunther HELLMANN, Siegmar SCHMIDT, Rheinhard WOLF, Handbuch zur Deutschen Aussenpolitik, Verlag Sozial Wissenschaften, 2007, 952 S.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Il retient deux facteurs explicatifs (p.90).

Premièrement, avec la perte des territoires orientaux situés à l'Est de la rivière Oder et que l'on nommait Ostelbien[823], les grands propriétaires terriens de ce territoire ont perdu leur assise économique et leur pouvoir. Ces grands propriétaires étaient très influents dans l'Empire allemand, mais aussi dans la République de Weimar. Ils avaient soutenu une politique anti-démocratique, anti-occidentale et étaient opposés à une politique de libre-échange. Ils soutenaient un régime politique de type autoritaire, une politique étrangère vers l'Est, le protectionnisme, et l'autarcie agrarienne. La partie occidentale de l'empire allemand était déjà intégrée en partie dans les marchés mondiaux et en partie orientée vers l'Ouest pour l'économie. La création de l'Allemagne de l'Ouest a renforcé cette dernière orientation.

Deuxièmement, le développement du libre-échange a pu s'accélérer grâce aux nouvelles conditions créées par la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'émergence des États-Unis comme puissance mondiale. Les États-Unis ont construit un système économique mondial qui répondait à leurs intérêts politiques et commerciaux : la création du GATT, du Fonds monétaire International (FMI), la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), et le dollar comme monnaie de référence. Le souvenir de la crise économique des années 30 fut aussi un argument fort pour renforcer l'intégration économique. Les États-Unis ont décidé d'intégrer la zone ouest-allemande dans l'intégration économique mondiale à l'occasion de l'annonce du plan Marshall le 5 juin 1947. La construction européenne fut un accélérateur de la renaissance économique allemande, et le marché unique a renforcé les exportations allemandes chez ses partenaires. L'Allemagne est rapidement devenue le pivot de l'économie européenne. Le projet de monnaie unique a trouvé un écho favorable dans les milieux économiques de la République fédérale, mais aussi comme prolongation de la stratégie d'intégration européenne par les instruments économiques.

Lors de la chute des États socialistes d'Europe centrale et orientale, l'Allemagne a rapidement profité de la réorientation économique de ces pays vers l'Ouest grâce à sa position géographique privilégiée (p.93). L'élargissement de l'Union vers l'est a été considéré comme une nécessité pour stabiliser les voisins de l'Allemagne par l'extension de la prospérité allemande dans ces pays et de renforcer le poids de l'Allemagne comme *puissance économique* au sein de l'Union. Une approche européenne a été privilégiée pour ne pas attiser les soupçons d'hégémonie allemande par une politique d'accord bilatéraux.

La spécialisation de l'Allemagne dans les exportations a accéléré son intégration et sa dépendance vis-à-vis de l'économie mondiale. La *mondialisation* est ainsi considérée comme une opportunité, mais aussi un facteur de dérèglement, notamment après la crise économique de 2008 (p.96).

[823] Ostelbien désignait le territoire comprenant les Länder de Mecklenburg-Schwerin, Mecklenburg-Strelitz, Mark Brandenburg, et une partie de la Saxe.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'Allemagne, *puissance civile* (*Zivilmacht*)

La notion de *puissance civile* a été conceptualisée par Hans Maull comme un élément explicatif de l'orientation fondamentale de la politique étrangère allemande. Il emploie le terme de *« Aussenpolitischen Rollenkonzepten*[824] *»*, qui se traduirait par « *concepts de politique étrangère* ou *« Aussenpolitische Staaträson »*, littéralement, *« raison d'État de la politique étrangère allemande ».* Ce concept est donc censé décrire la ligne directrice de la politique étrangère allemande. Hans Maull s'est inspiré des recherches du sociologue Norbert Elias[825] sur les *« processus de civilisation historiques »* dans les sociétés européennes et le début de la période moderne. Selon cet auteur, *« les puissances civiles sont des États qui aspirent à promouvoir l'objectif de* "*civilisation*" *de la politique et qui agissent en conséquence ».* Le processus de *civilisation* au-delà des États-nations est en phase *avec le processus d'approfondissement des interpénétrations (imbrications) (Verflechtung)* internationales au niveau régional et mondial de la période récente. Le concept de puissance[826] civile dans la politique étrangère allemande a joué un rôle double selon Hans Maull dans les années 90 : en tant que concept analytique pour une description académique et son interprétation comme *« orientation normative ».* La fonction d'orientation normative a été particulièrement importante au moment de la redéfinition de l'identité de la politique étrangère allemande après la réunification allemande selon son promoteur. Les objectifs du processus de *« civilisation »* sont les suivants :

« *- l'étatisation de la violence,*
- le contrôle du monopole de la violence et la formation de l'état de droit,
- la création des interdépendances,
- la participation démocratique,
- la justice sociale,
- une culture de conflit politique constructive[827] *».*

Avant la réunification, le concept de *puissance civile* n'a joué aucun rôle selon Hans Maull, puisqu'il n'a pas encore été énoncé explicitement, ni dans l'analyse, ni dans l'action, ni dans les discussions politiques. Le concept a

[824] Hans W. MAULL, Deutschland als Zivilmacht, dans l'ouvrage collectif : Handbuch zur deutschen Aussenpolitik, Siegmar SCHMIDT, Gunther HELLMANN, Reinhard WOLF (Hrsg), Verlag für Sozialwissenschaften, Januar 2007, p.73.

[825] Son ouvrage principal, Über den Prozeß der Zivilisation (Sur le processus de civilisation), a été rédigé en Angleterre avec le soutien d'un comité d'assistance aux réfugiés juifs, et fut publié à Bâle en 1939.

[826] Le mot *puissance* selon MAULL, décrit dans ce contexte *« les États qui ont la volonté de mettre en pratique leur politique et d'atteindre leurs objectifs, en dépit d'une résistance à ces revendications, et d'adopter des stratégies et de créer des instruments spécifiques de politique étrangère à cet effet ». (p.74)*
Hans W. MAULL, Deutschland als Zivilmacht, dans l'ouvrage collectif : Handbuch zur deutschen Aussenpolitik, Siegmar SCHMIDT, Gunther HELLMANN, Reinhard WOLF (Hrsg), Verlag für Sozialwissenschaften, Januar 2007, S.73-84.

[827] Ibid. p.74

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

été popularisé au début des années 70 par l'auteur François Duchêne, ancien collaborateur de Jean Monnet, au sujet du rôle de la Communauté européenne. Hans Maull a repris ce concept en 1989 pour l'appliquer à l'Allemagne. Selon Hans Maull, la République fédérale allemande (RFA) a évolué selon une orientation propre à une *puissance civile,* et notamment à cause de la réorientation de la politique étrangère allemande opérée par Konrad Adenauer. Après la création de la République fédérale en 1949, l'objectif de la politique étrangère allemande s'est focalisé sur l'abrogation du statut d'occupation et le rétablissement de la souveraineté allemande. Ces objectifs ne pouvaient être atteints que par la confiance des alliés à propos du futur de l'Allemagne. Konrad Adenauer a inséré la nouvelle République fédérale dans les institutions ouest-européennes et atlantiques et renoncé à la souveraineté en ce qui concerne la politique de sécurité. La sécurité de la République devait être assurée de manière multinationale et non pas nationale, ce qui permettait d'éviter un réarmement allemand et une nouvelle menace à la sécurité allemande. Selon Hans Maull, les orientations de la politique étrangère allemande selon le concept de la *puissance civile* avant la réunification sont les suivantes :

« - le refus de la politique national-socialiste dans tous ses aspects et la prise en compte de l'histoire allemande dans la gestion de la politique étrangère allemande,

- l'orientation et l'ancrage occidental de l'Allemagne dans les démocraties occidentales,

- le dépassement du passé nazi par l'intégration et le renoncement à la souveraineté,

- l'orientation de la politique étrangère allemande selon les principes normatifs des démocraties occidentales,

- la recherche de la réputation de prévisibilité et la confiance de la politique étrangère allemande vis-à-vis de ses partenaires,

- la méfiance vis-à-vis de la puissance militaire,

- l'orientation de la croissance économique et de la prospérité de la société au lieu de l'expansion territoriale, le gain de puissance et le statut de grande puissance comme objectif général (en lien avec la puissance économique),

- l'objectif de garder ouverte la question allemande pour la réunification,

- la culture de retenue en diplomatie[828] *».*

L'unification allemande constitue le couronnement du bilan en politique étrangère de l'Allemagne comme *puissance civile.* Selon Hans Maull, la confiance de ses partenaires internationaux, avant tout les États-Unis et l'URSS de Gorbatchev, l'insertion volontaire dans le système européen, l'abandon du Deutsche Mark dans le cadre de l'Union économique et monétaire (UEM) et la confirmation du renoncement aux armes de

[828] Ibid. p.76.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

destruction massives, notamment l'arme nucléaire et la limitation des forces armées conventionnelles, ainsi que l'intégration dans l'Alliance atlantique sont aussi des éléments qui ont facilité la continuité de la politique étrangère allemande selon les principes de la *puissance civile*. Les gouvernements de la coalition Kohl-Genscher, Kohl-Kinkel et la coalition Schröder-Fischer ne se sont pas fondamentalement écartés du concept de *puissance civile* selon l'auteur à l'occasion des conflits yougoslaves, mais ils se sont adaptés aux circonstances tout en gardant le même cap. La participation des avions Tornado de l'aviation allemande en 1996 à la campagne de l'OTAN contre les positions serbes en Bosnie a été rendue possible par l'arrêt de la Cour constitutionnelle allemande de 1994 qui a conclu que la participation de la Bundeswehr à des opérations de maintien de la paix des Nations unies et les opérations multinationales étaient conformes à la constitution allemande, à condition d'obtenir un mandat du Parlement. Selon Hans Maull, cette mutation politique n'avait pas pour objectif l'élargissement de la marge de manœuvre de l'Allemagne, mais parce que les objectifs découlant de la conception allemande de la *puissance civile* ne pouvaient pas être mis en œuvre sans une action militaire coercitive et collective. La coalition rouge/verte avec le chancelier Schröder et son vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères Joschka Fischer n'a pas démenti cette tradition allemande de politique étrangère. La participation de la Bundeswehr aux opérations offensives de l'OTAN avec quatre Tornado contre le système de défense aérienne de la Yougoslavie en 1999 a été justifiée pas la volonté d'éviter les nettoyages ethniques en ex-Yougoslavie. Il s'agissait aussi de montrer que l'Allemagne restait prévisible et digne de confiance vis-à-vis de ses alliés. Selon l'auteur, *« la continuité remarquable de la politique étrangère allemande au-delà des changements de pouvoir de politique interne et des mutations de politique internationale s'explique par le haut degré d'interdépendance sociétale et économique et les intégrations institutionnelles de la politique étrangère allemande dans un épais tissu de connexions régionales et internationales dans un contexte européen, transatlantique et mondial*[829] *»*. Le refus de la coalition du chancelier Gerhard Schröder de participer à la guerre en Irak aux côtés de la coalition a été l'occasion d'une politique allemande unilatérale en contradiction avec les États-Unis et de nombreux États européens allant à l'encontre des principes d'une *puissance civile*. À l'inverse, on peut interpréter ce refus par l'impossibilité par le chancelier Gerhard Schröder de s'engager dans une politique qui n'était pas conforme à la *puissance civile* selon Hans Maull[830].

[829] Hans W. MAULL, Deutschland als Zivilmacht, dans l'ouvrage collectif : Handbuch zur deutschen Aussenpolitik, Siegmar SCHMIDT, Gunther HELLMANN, Reinhard WOLF (Hrsg), Verlag für Sozialwissenschaften, Januar 2007, p. 81.
[830] Ibid. p.82

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La représentation de la France comme *puissance mondiale*

À la différence des Allemands qui perçoivent l'Allemagne comme *un centre* ou un *milieu*, les Français perçoivent la France comme un *carrefour, une charnière, un point d'équilibre*.

La planche 70 illustre la représentation de la France comme *puissance mondiale et* en souligne les idées-forces.

Dans les représentations françaises, la stature mondiale de la France se justifie par la possession de territoires dans les grands océans mondiaux et sur différents continents et marque la différence avec l'Allemagne qui ne possède plus de territoires extra-européens.

La France avec les îles du Pacifique, de l'Atlantique et de l'océan Indien possède un immense territoire qui représente un potentiel économique. Elle détient ainsi le second territoire mondial en termes d'espaces maritimes après les États-Unis avec les zones économiques exclusives (ZEE). Le territoire de la Guyane en Amérique du Sud est stratégique en raison de la présence de la base aérospatiale de Kourou dont la position géographique près de l'équateur est avantageuse pour un accès indépendant à l'espace.

Plutôt que de se percevoir au centre d'un espace emboîté comme les Allemands, les Français, en tant que *puissance mondiale* dans une *ère de puissances relatives* raisonnent en termes d'équilibre au carrefour de différents espaces géopolitiques.

La France est d'abord un *sanctuaire nucléaire* depuis l'accession au club des *puissances nucléaires* en 1960. Pascal Boniface a souligné que le premier livre blanc sur la défense de la France en 1972 *« est venu apporter une rationalité stratégique et théorique à la possession de l'arme nucléaire. Il définissait avec une grande force intellectuelle les concepts de sanctuaire national et des intérêts vitaux*[831]*. »* La possession de l'arme nucléaire selon cette doctrine est le cœur de la souveraineté et de l'indépendance de la nation.

À l'échelle européenne, le *couple franco-allemand* est un axe prioritaire de sa politique étrangère, tandis qu'un *axe franco-britannique*, qui est plus ancien historiquement est une autre grande priorité de la diplomatie française. La politique européenne de la France est depuis les origines une politique allemande et le souci de maintenir l'équilibre avec l'Allemagne est constant. L'espace politique européen porté par l'Union européenne est destiné à donner la possibilité aux Français de démultiplier le poids de leur politique étrangère avec leurs alliés européens. L'espace euro-atlantique porté par l'OTAN, dont la France en est un des membres fondateurs, lui donne une marge de manœuvre par des actions communes avec les États-Unis.

[831] http://www.iris-france.org/informez-vous/blog_pascal_boniface_article.php?numero=164

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

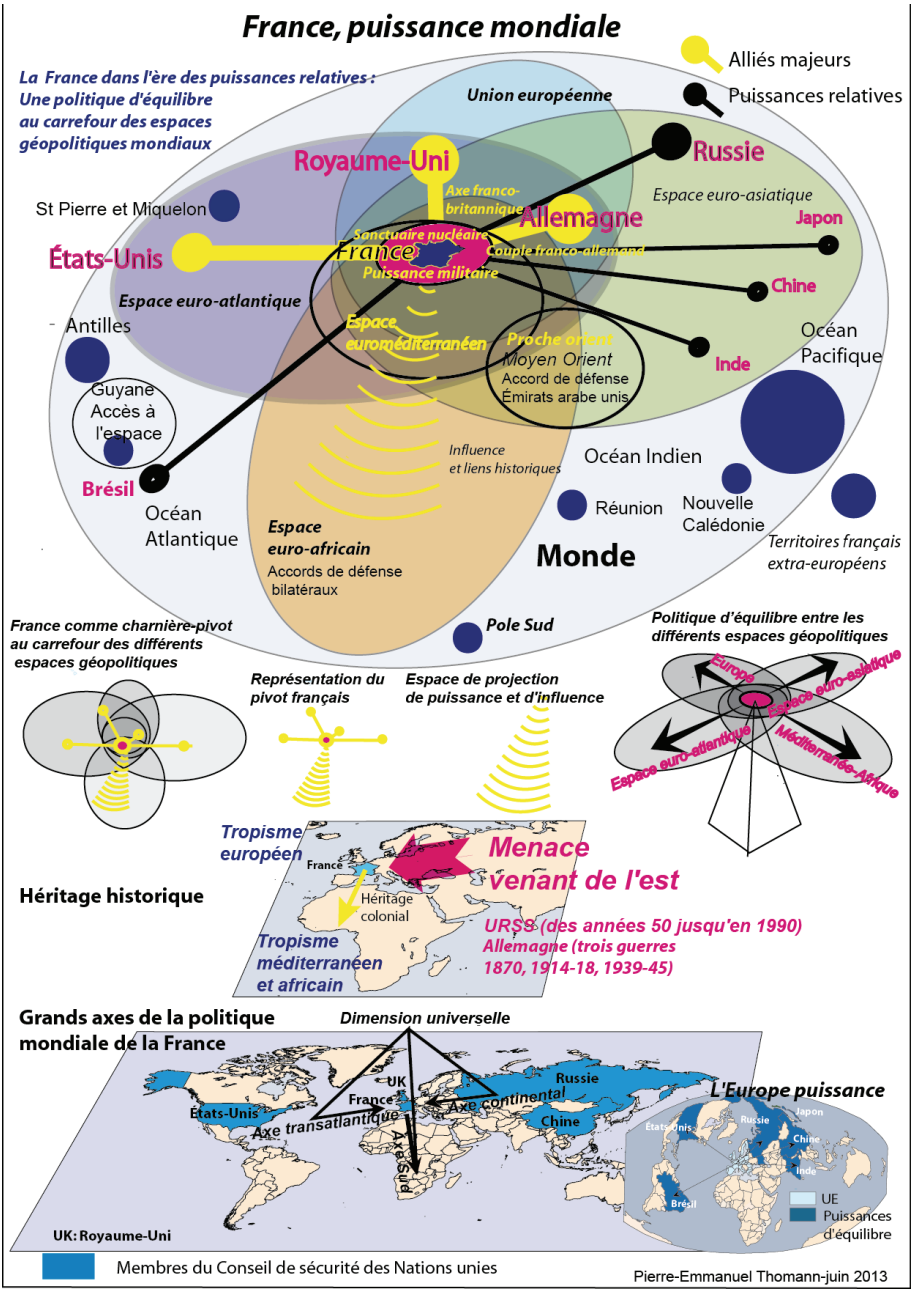


Planche 70. France, *puissance mondiale*

Au contraire des Allemands qui ont tendance à concevoir l'espace européen comme un sous-ensemble de l'espace euro-atlantique, les Français, tout en appartenant aux deux espaces ont toujours souhaité une marge de

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

manœuvre plus autonome des Européens, notamment vis-à-vis des États-Unis, et se donnent la possibilité de faire appel à l'un ou autre cercle d'alliances en fonction de leurs intérêts nationaux et de l'objectif à atteindre. L'espace européen se prolonge vers la Russie, qui fut dans l'histoire française, un partenaire clé pour les alliances de revers vis-à-vis de l'Allemagne, mais aussi parfois une menace. À la différence de l'Allemagne qui craignait les menaces dans toutes les directions, les menaces pour les Français venaient de l'Est. Les troupes allemandes ont envahi le territoire français trois fois en 1870, 1914 et 1940, et l'URSS et le pacte de Varsovie ont constitué une nouvelle menace pendant toute la guerre froide jusqu'en 1991.

En plus du tropisme continental européen, les Français sont aussi fortement influencés par un tropisme méditerranéen et africain issu de l'histoire et la façade maritime de la France sur la mer Méditerranée. La diplomatie française maintient des liens forts avec les anciennes colonies en Méditerranée comme le Liban, ou l'Afrique du Nord, mais aussi avec de nombreux pays africains francophones dans son hinterland africain. Le Moyen-Orient, espace à l'interface entre l'Afrique et l'Asie, constitue aussi un espace important dans l'histoire de la diplomatie française. La France a signé des accords de défense bilatéraux avec des pays africains, mais aussi au Moyen-Orient avec le Qatar, le Koweït, et le plus récent avec les Émirats arabes unis (EAU) en 2010.

L'enveloppe euro-asiatique est un espace de coopération avec les puissances émergentes que sont la Chine et l'Inde, mais plus anciennement le Japon. La Russie a longtemps détenu un rôle particulier dans la politique étrangère française comme alliance de revers vis-à-vis de l'Allemagne, et aujourd'hui, de contrepoids vis-à-vis des États-Unis en fonction des circonstances, comme lors du refus de la guerre en Irak en 2003. La représentation de la France comme *puissance mondiale* trouve aussi sa justification dans son statut de membre du Conseil de sécurité des Nations unies, et marque la différence avec l'Allemagne qui ne possède ni l'arme nucléaire, ni de siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies. Les Français sont portés à considérer le système international comme un *concert des puissances mondiales* qui se superpose aux actions multilatérales dans les grandes organisations internationales. La diplomatie française tisse des liens privilégiés avec les grands États sur les différents continents, selon une hiérarchie variable avec les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni, mais aussi la Russie, la Chine, l'Inde et le Brésil selon une stratégie d'équilibre. La diplomatie française fait la promotion de la langue française et de sa culture dans un espace francophone de taille mondiale qui reste potentiellement un réservoir d'alliances politiques. La France porte aussi un projet universel issu de la Révolution française et son message est destiné à renforcer la voix de la France dans le monde.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les débats en France portent sur le *rang* de la France, et non pas sur son statut de puissance elle-même, qui est déclinée comme *puissance mondiale*, *puissance nucléaire*, *puissance moyenne*, ou *puissance relative*. Le mot *« puissance »* est systématiquement employé dans les représentations françaises sur la scène internationale : pour Maurice Vaïsse, *« la France a depuis toujours une ambition de rayonnement dans le monde entier, et si elle ne peut plus être considérée comme une grande puissance, elle conserve les attributs de puissance mondiale*[832] *»*. Le livre blanc publié en 2008 sur la politique étrangère de la France souligne que *« la France est une puissance européenne*[833] *»,* tandis que le président Sarkozy s'est engagé *« à ce que la France soit une grande puissance diplomatique, une grande puissance militaire*[834] *».*

Le message d'universalité porté par la France depuis la Révolution française fait aussi partie intégrante de son positionnement au niveau mondial, et de sa volonté de peser sur tous les enjeux géopolitiques dans le monde qui sont susceptibles de lui faire tenir son *rang.*

Dominique David[835] aborde l'héritage de la présence française à l'international sur les temps longs. Il résulte de *« la définition du pays comme espace ouvert géographiquement, politiquement et économiquement. Géographiquement, les trois façades maritimes du pays, l'installent à l'extérieur de lui-même, comme l'ouverture terrestre du Nord le vulnérabilise »* (p.23). L'héritage est aussi l'universalisme avec les lumières du XVIII^{e} siècle, mais aussi le civisme de la III^{e} république, qui se traduit aujourd'hui par le discours sur le *tiers-mondisme*, l'État de droit et l'ingérence humanitaire. Un autre héritage déterminant est aussi l'héritage colonial. *« Le poids militaro-diplomatique de la France tient très largement de la gestion de l'ex-empire »* (p.24*)* et souvent sous une forme militaire. Mais au milieu des années 90, *« pour les Français, l'heure est à l'explosion de la géographie stratégique dans laquelle ils ont vécu et qu'ils avaient reconstruite en tenant compte des conditions nouvelles des années 60 »* (p.30). Selon Dominique David, la France a un rapport particulier avec l'idée

---

[832] Maurice VAÏSSE, *« La puissance ou l'influence ? »,* La France dans le monde depuis 1958, Fayard, janvier 2009, p.570.

[833] *« La France est une puissance européenne ; à l'horizon de 2020, le cœur de ses intérêts restera en Europe, comme ses principales solidarités politiques et économiques. Du rôle moteur qu'elle continuera à jouer dans l'entreprise européenne dépendra sa place dans le monde. L'Europe n'est donc pas pour notre diplomatie un champ d'action géographique comme les autres, fût-il le premier. »* Livre Blanc sur la Politique étrangère et européenne de la France, 2008-2020, La France et l'Europe dans le monde, sous le présidence d'Alain Juppé et de Louis Schweitzer, 2008*,* p.37.

[834] Déclaration de Nicolas SARKOZY, président de la République, sur la nouvelle politique de défense, notamment sur la réforme des armées et la réintégration de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, 17 juin 2008.

[835] Dominique DAVID, la France en question, 1/96 Limes, Gallimard, p. 19-36.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

de territoire. *« La clôture du territoire, jointe à l'homogénéisation intérieure, donne au personnage français sa* "*teinture particulière*" *en Europe, alors même que la France se trouve y être le plus ouvert des espaces de populations »* (p.21). La gestion de cet espace intérieur se fait *« au nom du centralisme ».* Le mythe de la nation du 14 juillet 1790 qui dissout la fédération dans la nation et l'État qui unit centralité et puissance caractérisent la conception française de la république et de la citoyenneté. « *Une France qui ne s'occupe pas des affaires du monde n'existe pas »* et l'objectif de la France fut de s'affirmer comme puissance dominante du continent européen, dans l'espace méditerranéen et européen d'abord, et *« le grand large plus tard »* (p.23) selon Dominique David. Lors de la Première Guerre mondiale, *« la France prouve sa puissance à l'extérieur par l'étendue de son empire et le poids de sa force militaire »* et a donné *« les apparences du zénith pour la puissance française » (*p.25). Lors de la Seconde Guerre mondiale, le territoire de l'empire a été disputé entre les ennemis et a servit la cause de la France libre notamment avec le gouvernement provisoire d'Alger. Cela explique sans doute en partie la difficulté du pays à pleinement accepter la décolonisation selon Dominique David.

L'héritage laissé par l'histoire récente, c'est-à-dire sur une échelle de durée séculaire, est constitué par la période d'exercice du pouvoir du général de Gaulle, mais aussi la Première et la Seconde Guerre mondiale. Selon Dominique David, le *« moment gaullien »* est déterminant pour *« comprendre la définition actuelle des rapports de la France et du monde »,* car le général de Gaulle *« a redéfini la souveraineté française »* (p.26*). «* Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, *« pour la première fois depuis plusieurs siècles, la France ne figurait pas parmi les puissances du continent. Niée militairement en 1940, elle était en quelque sorte niée politiquement et stratégiquement par l'année 1945. Cette souveraineté, de Gaulle l'affirme par le verbe, puis par des signes : revendication de l'arme nucléaire, autonomisation de la politique de défense française, développement d'une diplomatie propre, à l'Est, et dans le tiers monde. »* (p.26)

La possession de l'arme nucléaire, discriminant principal de la puissance dans la situation géopolitique de la guerre froide où la dissuasion fige les deux blocs antagonistes de la guerre froide permet de sanctuariser leurs territoires et donne la *puissance* à la France. La nucléarisation est *« centrale »,* car *« en redéfinissant la souveraineté française et la puissance du pays, c'est-à-dire sa capacité d'action, de Gaulle contraint à repenser les espaces de cette action »* (p.26). Le territoire national est en premier lieu sanctuarisé et de manière autonome, mais la première ligne de défense se fait dans l'Alliance atlantique, dans les approches maritimes et terrestres. La France, pour la première fois de son histoire n'est pas un État qui fait front vis-à-vis de l'ennemi qui est l'URSS. Dans le troisième cercle, le général de

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Gaulle va tenter de *« construire un étranger proche, correspondant à l'ancien dessin de son empire d'Afrique »* (p.27). *« La troisième voix dans le concert des nations, c'est rejeter Yalta »* (p.27) pour s'imposer dans le système international, refusant l'hégémonie des États-Unis, mais tout en montrant une solidarité sans faille. Cette posture se complète par une politique d'influence dans le monde. Le président François Mitterrand, *« ne s'en éloignera pas, échouant à modifier fondamentalement les rapports entre la France et ses environnements »* (p.27).

Le poids de l'héritage gaullien

La politique étrangère française souligne le poids encore actuel des représentations géopolitiques associées au général de Gaulle. Ses idées restent une référence en France pour une grande partie de la classe politique française[836]. Sa conception du monde est recyclée de manière constante dans les représentations entretenues par la classe politique, mais aussi les institutions, et les médias. L'année 2010, année du *triple anniversaire* (le général de Gaulle est né en 1890, il lance l'appel du 18 juin en 1940, et meurt en 1970) fut marquée par de nombreuses commémorations[837].

[836] L'ambassadeur Pierre MAILLARD, ancien conseiller du général de GAULLE, a énoncé les grands principes de la politique étrangère de la France selon le général de Gaulle.
« Le postulat qui sous-tendait ses principes était la valeur attribuée à la nation. La nation selon une permanence historique transcendait les régimes politiques et entrait en contradiction avec les empires. La nation française unitaire, liée à un rôle fort de l'État, était sa particularité qui la distinguait du communautarisme anglo-saxon, ou du fédéralisme allemand. La nation était étroitement associée à la notion de souveraineté.
- Le premier principe était celui de l'indépendance qui nécessitait la puissance militaire et économique ; la maîtrise de l'arme nucléaire, la sortie de l'OTAN et le refus du principe d'intégration dans le projet européen en découlaient.
- Le second concernait la préoccupation des intérêts nationaux primordiaux, qui incluaient le conflit Est-ouest, les approvisionnements énergétiques, les problèmes financiers mondiaux, la sauvegarde de la langue française, mais aussi la misère dans le monde. Il considérait que la France avait des intérêts spécifiques qui se distinguaient des autres puissances. Des zones d'influences privilégiées notamment en Europe dans la région des Balkans et hors d'Europe en Afrique du Nord et l'Afrique Noire, le Proche-Orient et même une partie de l'Extrême-Orient. La France avait aussi une vocation mondiale et ne devait pas s'enfermer en Europe.
- Le troisième principe était celui de l'équilibre afin d'éviter toute prépondérance mondiale. Ce souci d'équilibre présida aussi à la relation nouvelle qu'il voulut établir, avant toute réunification, entre la France et la République fédérale d'Allemagne, avec la pensée que le déséquilibre de leurs moyens avait été dans le passé, avant et après la Première Guerre mondiale, une des causes de leur antagonisme.
- Le quatrième principe était de s'abstenir de toute préoccupation idéologique.
- Le cinquième principe, la prise en compte du principe des réalités.
- Le sixième, la négociation.
- Le dernier principe la grandeur qui est liée à la vocation universelle de la France ».
Source : http://www.forumpourlafrance.org/spip/Les-grands-principes-de-la-politique-exterieure-de-la-France-selon-le-general-de-Gaulle-par-P-Maillard.html

[837] L'Express, semaine du 26 mai au 1er juin 2010 : de GAULLE, lettres inédites ; hors série Le Monde : Charles de GAULLE, une certaine idée de la France ; Mémorial Charles de

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Dominique de Villepin, gaulliste affirmé, débute son portrait du général par ces lignes *: « de Gaulle se range parmi les biens nationaux, grand homme revendiqué et reconnu d'un bout à l'autre du spectre politique, aux prix d'images souvent floues, parfois contradictoires. Un nom de rue, de place ou d'avenue qui suffit à unir le territoire depuis le moindre village jusqu'aux grandes villes ; une statuaire commode et, à vrai dire, trop consensuelle pour être de bon aloi*[838] *».*

La quête du rang et de puissance : Le poids de l'héritage gaullien

Les idées géopolitiques attribuées au général de Gaulle surplombent les débats en France. Depuis la fin de la guerre froide, on s'interroge en France sur son *rang*. Cette obsession du *rang* trouve en partie ses origines dans la quête du *rang* pour la France poursuivie par le général de Gaulle après la défaite de 1940[839]. La maximisation de la marge de manœuvre de la France selon différents axes géopolitiques et dans les interstices du monde des blocs est encore une stratégie poursuivie après la guerre froide. Le prolongement des conceptions du général de Gaulle dans la mise en représentation de la politique étrangère française dans les discours et les manœuvres stratégiques montre une grande continuité, même si le poids de la France a changé, et si la configuration géopolitique mondiale s'est modifiée. Pour Maurice Vaïsse, dans son ouvrage *« La puissance ou l'influence »* de 2009*, « ce legs gaullien est resté immuable dans les principaux domaines de la politique étrangère : le choix européen avec les contraintes du marché commun, l'ouverture à l'agriculture et l'axe franco-allemand, le choix réaffirmé du camp occidental et de l'Alliance atlantique, équilibré par le maintien de relations privilégiées avec l'Union soviétique, l'attention accordée au tiers monde, et tout particulièrement à l'Afrique francophone, l'intérêt porté à la Méditerranée, au Levant, et généralement au monde arabe, l'importance pour la France à occuper un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, et de promouvoir son modèle de diplomatie culturelle. Malgré cinquante ans de transformations incessantes des relations internationales, cet héritage est devenu un bloc, contrairement à ce qui est le*

GAULLE, Colombey-les-deux-Eglises Haute-Marne : 1970-2010, hommage au général de Gaulle.

[838] L'homme des métamorphoses, Dominique de VILLEPIN, hors série Le Monde, *Charles de Gaulle, une certaine idée de la France.*

[839] Son ambition de redonner un rang à la France est décrit dans son chapitre intitulé « Le rang » dans ses mémoires de guerre. Le Général introduit le chapitre par ces lignes :
« Vers la France libérée tous les États portaient leurs regards. Cette nation, que depuis tant de siècles on voyait à la première place, qui hier s'était effondrée dans un désastre invraisemblable, mais pour qui certains de ses fils n'avaient pas cessé de combattre, qui aujourd'hui se déclarait souveraine et belligérante, dans quel état reparaissait-elle, quelle route allait-elle prendre, à quel rang la reverrait-on ? » Charles de GAULLE, mémoires de guerre, le salut 1944-1946, Plon, 1969.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

propre du gaullisme, c'est-à-dire le pragmatisme et l'adaptation aux circonstances. » (p.10) *« En réalité, c'est plutôt l'image ou la représentation qu'on s'en fait qui a bloqué toute évolution. »* (p.9)

Dans leur analyse sur l'identité de la politique étrangère française, Alexis Mc Leod et Catherine Voyer-Leger[840] ont souligné en 2004 qu' *« à prime abord, la France semble toujours se voir comme la puissance de taille moyenne, mais exceptionnelle qui aurait joui d'une certaine influence dans la guerre froide. Mais dans le nouveau contexte international qui prévaut depuis 1990, cette identité de puissance moyenne, et les caractéristiques qui l'accompagnent, ont changé profondément, même si l'idée de puissance moyenne continue à dominer la perception française de l'identité nationale ».* Les deux auteurs ont examiné la signification de cette représentation par rapport à la guerre du Kosovo en 1998 et le 11 septembre 2001, pour souligner les mutations liées à la notion de la France en tant que *puissance moyenne*. Pour les deux auteurs, la notion de *rang* pour les Français est liée à la mission civilisatrice de la France de 1789 et son message universel des droits de l'Homme. Lors de la guerre du Kosovo, les dirigeants français ont par exemple invoqué des valeurs pour justifier l'intervention militaire selon l'objectif humanitaire en 1998. De plus la notion de *rang* induit la nécessité pour les Français de rester maître de leurs décisions, y compris dans une opération militaire internationale. Le président Jacques Chirac a tenu à donner son approbation ou son refus aux frappes aériennes décidées par le commandement intégré de l'OTAN et s'est opposé au blocus maritime du pétrole vis-à-vis de la Yougoslavie. Le discours sur la *multipolarité* et sur le droit international, est lié au statut de membre permanent de la France au Conseil de sécurité des Nations unies. Le Conseil de sécurité permet aux Français d'avoir une présence et une prétention à l'influence disproportionnée par rapport à leur poids devant les États-Unis, la Chine et la Russie. Le président Jacques Chirac a ensuite cherché à inclure la Russie dans les négociations, pour renforcer le rang de la France au niveau international.

Selon ces mêmes auteurs, les deux notions de *multipolarité* et de droit international ont été invoquées lors de l'opposition du président Chirac à la guerre en Irak, pour délégitimer la posture américaine de la guerre préemptive, et s'opposer à une vision *unilatérale* et *unipolaire* du président américain George Bush. Le président Jacques Chirac s'est une nouvelle fois rapproché de la Russie et du monde arabo-musulman pour affirmer le *rang mondial* de la France.

[840] Alexis MC LEOD, Catherine VOYER-LEGER, La France d'une puissance à l'autre, *Etudes internationales* vol.35, n°1, 2004, p. 73-96.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Annexe n°3 : Le monde selon le gouvernement de coalition de la Chancelière Angela Merkel et le président Nicolas Sarkozy

Le gouvernement fédéral de coalition et leurs représentations

La chancelière allemande Angela Merkel du parti CDU a succédé au chancelier Gerhard Schröder en 2005, à l'issue d'une négociation difficile pour former un gouvernement de coalition comprenant les partis CDU/CSU/SPD. Frank-Walter Steinmeier du parti SPD, a été nommé au poste de ministre des Affaires étrangères et de vice-chancelier. La chancelière avait promis de rétablir des relations de confiance avec les États-Unis, mais aussi avec les petits États membres de l'Union européenne. Selon la chancelière, les relations de confiance avaient été endommagées à cause du refus de l'ancien chancelier Schröder aux côtés du président Chirac de participer à la guerre en Irak en 2003. Les petits pays partisans de la guerre s'étaient aussi inquiétés de la formation d'un directoire franco-allemand à l'occasion de cette fracture européenne.

L'Allemagne, *nation exportatrice*

À l'occasion de sa première allocution au corps diplomatique de la République fédérale, la chancelière allemande a souligné que l'objectif du nouveau gouvernement était de hisser à nouveau l'Allemagne *« parmi les nations commerçantes (Wirtschaftsnation) les plus dynamiques du monde*[841] *»*, afin de faire face aux défis de la mondialisation et au défi démographique. Dans le traité de coalition[842] qui est la feuille de route du premier gouvernement de la chancelière Angela Merkel et du vice-chancelier Frank-Walter Steinmeier, l'objectif principal pour l'Allemagne est de répondre *« aux défis de la mondialisation »*, qui se traduisent par le chômage, la dette publique, le changement démographique et une *« exigence d'adaptation »* afin *« de préserver aux générations actuelles et futures une existence dans la prospérité »* (p.15). Le modèle économique est *« l'économie sociale de marché »* comme fondement de la stratégie allemande pour se positionner *« de manière offensive »* face aux mutations mondiales. L'accent est mis sur l'emploi et la prospérité au moyen de l'innovation, des investissements, de la croissance, de l'emploi, et la confiance des consommateurs (p.20). La reconstruction de la partie orientale, dans les ex-Länder d'Allemagne de l'Est est poursuivie pour améliorer l'Allemagne comme territoire attractif pour les activités *(« Standort Deutschland »)* combiné à une réforme du fédéralisme allemand mêlant plus

[841] Discours de la chancelière allemande Angela MERKEL devant le corps diplomatique, 1er février 2006.
[842] Traité de coalition, CDU, CSU, SPD, Gemeinsam für Deutschland mit Mut und Menschlichkeit, 11. November 2005, 224 S.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

de subsidiarité et une meilleure répartition des compétences. L'accent est aussi mis sur les petites et moyennes entreprises *(« Mittelstand »)*.

L'Union européenne

L'Europe est un *« projet de paix »*, tant pour la chancelière, que son ministre Frank-Walter Steinmeier[843]. Pour concourir dans la compétition mondiale selon la chancelière, *« le modèle de société »* proposé par l'Europe[844] est *« la force de l'Europe européenne ». « L'Europe a expérimenté ce qui va devenir indispensable dans le nouvel ordre mondial : une existence pacifique au-delà des frontières* ». Frank-Walter Steinmeir souligne que *« l'Allemagne vit aujourd'hui en paix avec tous ses voisins en Europe. Nous sommes entourés d'amis et de partenaires dans l'Union européenne. Après deux guerres mondiales et une guerre froide pouvons-nous enfin dire : la guerre civile européenne est terminée.* » Les conceptions du ministre sont celles d'une Europe comme *puissance civile* qui *« ne pense pas dans les catégories d'arrière-cour, de cordon sanitaire, de zones d'influence élargies ou les mots clés de la politique de grande puissance qui a échoué le siècle dernier[845] ».*

La conception de l'Europe de la chancelière allemande est celle d'une Europe qui doit *« toujours s'unir*, *quelle que soit la lenteur de l'exercice »*. Angela Merkel exclut *« l'Europe des noyaux durs, et des cercles, et des groupes pas toujours restreints qui veulent aller plus vite que d'autres »* et plaide pour une *« Europe de la responsabilité commune[846] ». Cette « Europe forte[847] »* ne devrait pas être perçue comme une *« concurrente ». « Les alliances et les coopérations, le dialogue ouvert »* sont *« au contraire »* sa spécificité.

Dans le traité de coalition, la coopération franco-allemande est considérée comme incontournable et *« source d'impulsion* ». La nécessité de prendre en compte les intérêts des partenaires de l'Allemagne dans l'Union européenne est soulignée et la coalition veut donner une nouvelle qualité de la coopération avec les nouveaux États membres et intensifier la coopération dans le cadre du triangle de Weimar (p.148). La chancelière Angela Merkel perçoit l'Allemagne comme une *« médiatrice »* dans l'Union européenne qui

[843] Discours du ministre des Affaires étrangères, Frank-Walter STEINMEIER, Friedenspolitik Im Zeitalter der Globalisierung, Gesellschaft für Außenpolitik in München, 9 juillet 2008.
[844] Discours de la chancelière Angela MERKEL à l'Université Charles IV à Prague, 20 octobre 2008.
[845] Discours du ministre des Affaires étrangères, Frank-Walter STEINMEIER, die Welt im Umbruch - wo steht Europa, 25 janvier 2009.
[846] Discours de la chancelière Angela MERKEL, National Forum on Europe, Dublin, 14 avril 2008.
[847] Discours de la chancelière Angela MERKEL devant le corps diplomatique, 1er février 2006.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

tient compte des *« partenaires plus petits*[848] *»*. Une équidistance entre les États-Unis et la France est aussi nécessaire pour la chancelière. Ce repositionnement de la politique étrangère allemande marque une volonté de rupture avec la coalition précédente SPD-Verts et son chancelier Gerhard Schröder qui avaient initié une inflexion majeure de la politique étrangère allemande, du point de vue de l'opposition CDU, en se rapprochant de la France au détriment des États-Unis, mais aussi en participant à un *axe Paris-Berlin-Moscou.* La chancelière avait par ailleurs critiqué ouvertement la position de Gerhard Schröder et avait un avis plus favorable à la guerre en Irak[849].

En ce qui concerne la politique de sécurité européenne, la stratégie de sécurité européenne dans le traité de coalition doit créer une synergie entre une *« politique de paix » (« Friedensdenspolitik »)* anticipatrice, caractérisée par la prévention et les « *solutions négociées* » aux conflits ainsi que l'élaboration de capacités européennes pour des actions militaires communes (p.146). Le ministre Frank-Walter Steinmeier est favorable à une *« armée européenne »* au service d'une *« puissance de paix européenne » (« Friedensmacht Europa »)*. Pour le vice-chancelier, *« La France rester le moteur indispensable de la PESD*[850] *».*

Le voisinage européen

La politique d'élargissement devrait prendre en compte la *capacité d'absorption.* Elle constitue une contribution à la paix et la stabilité sur le continent européen selon la coalition. Une politique de voisinage différenciée et ambitieuse prend de l'importance dans ce contexte. Le traité de coalition souligne que l'élargissement précédent a contribué à la séparation douloureuse du continent et constitue un *« gain »* pour l'Allemagne. Une *« perspective européenne* » pour tous les Balkans occidentaux est réaffirmée (p.150-151). Dans le traité de coalition, il est souligné que l'Allemagne à un *« intérêt vital »* à la stabilisation des Balkans occidentaux et le gouvernement a soutenu l'indépendance du Kosovo. Le vice-chancelier Frank-Walter Steinmeier est plus favorable que ses coalitionnaires de la CDU et CSU à une extension de l'Union européenne à la Turquie comme *pont* entre l'*Orient* et l'*Occident* et charnière entre l'Europe et le Proche et Moyen-Orient[851].

---

[848] Ibid.

[849] Frankfurter Allgemeine Zeitung, 23 mars 2007. http://www.faz.net/s/RubA24ECD630CAE40E483841DB7D16F4211/Doc~E2168624D1CC4483BA18863FF0D17DDD1~ATpl~Ecommon~Scontent.html

[850] Discours du ministre des Affaires étrangères, Frank-Walter STEINMEIER, Nach Lissabon: eine neue Rolle Europas in der internationalen Sicherheit? ESVP-Kongress der SPD-Bundestagfraktion, Berlin, 5 mai 2008.

[851] Discours du ministre des Affaires étrangères, Frank-Walter STEINMEIER, 11. Hannah-Arendt-tagen, wohin geht die Türkeï, Hannovre, le 4 octobre 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La chancelière allemande a souligné la *« responsabilité particulière de l'Allemagne à l'égard de l'existence d'Israël ».* Le traité de coalition a réaffirmé son droit à l'existence et à sa sécurité dans ses frontières. Le droit des Palestiniens à un État est aussi mentionné. Les réformes au Proche et Moyen-Orient, le problème du terrorisme islamiste et la question migratoire sont aussi des thématiques importantes. Une meilleure compréhension réciproque entre les cultures, dont celles imprégnées par l'Islam est considérée comme nécessaire (p.156-157).

L'Allemagne entre *ancrage occidental* et stabilisation des marges orientales

Angela Merkel a remis les relations transatlantiques *« étroites et basées sur la confiance »* au centre des priorités de son gouvernement. Elles seront aussi à l'avenir un *« pilier de la politique étrangère allemande et européenne*[852] *».* Le traité de coalition souligne que la sécurité européenne et atlantique ne pouvait pas faire l'objet d'une séparation et c'est pourquoi l'OTAN restera l'instrument central de la politique de sécurité et de défense de l'Allemagne (p.146). La vision du ministre des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier est celle d'un *« espace commun de sécurité en Europe de Vancouver à Vladivostok »*. La coalition, sous l'impulsion de Frank-Walter Steinmeier fera la promotion d'une *nouvelle Ostpolitik* à l'occasion de la présidence allemande de l'Union européenne le premier semestre de 2007. À l'issue de la guerre Russie-Géorgie en août 2008, il a rappelé que *« la guerre froide est finie depuis 20 ans, il est grand temps que nous surmontions son modèle de pensée. La coopération et le commerce sont les principes de l'âge global*. » Pour atteindre un ordre stable dans le monde, *« l'Allemagne est pour le dialogue et l'équilibre des intérêts se basant sur la renonciation à la violence, l'équité et la reconnaissance du droit international. C'est la contre-proposition à un monde des oppositions construites, de la pensée des blocs et des catégories simplifiées. Du bien et du mal. L'Est contre l'Ouest, le Nord contre le Sud, cette pensée appartient au monde d'hier*[853]*. »* Le retour de la France dans les structures militaires intégrées de l'OTAN a été bien perçu par le vice-chancelier, car cela *« signifie que le poids de l'Europe augmente au sein de l'OTAN*[854] *»*. La vision de Steinmeier est *« un monde sans armes atomiques »*. Pour empêcher la prolifération, il est nécessaire que les États nucléaires soient prêts à réduire leur arsenal[855].

[852] Discours de la chancelière Angela MERKEL, der 41. Kommandeurtagung des Bundeswehr, Berlin, 10 mars 2008.
[853] Discours du ministre des Affaires étrangères, Frank-Walter STEINMEIER, Nach Lissabon: eine neue Rolle Europas in der internationalen Sicherheit, ESVP-Kongress der SPD-Bundestagfraktion, Berlin, 5 mai 2008.
[854] Ibid.
[855] Discours du ministre des Affaires étrangères, Frank-Walter STEINMEIER, deutschen Bundestag, Jahresabrüstungsbericht 2008, 20 janvier 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La chancelière allemande a plaidé pour une coopération étroite entre l'Europe et les États-Unis pour gérer les problèmes de sécurité globale. Pour Angela Merkel, la lutte contre le terrorisme fait sens car cela touche *« au cœur de la civilisation »* du *« monde libre »*. Ce *« fléau »* du XX^e^ siècle ne pourra être surmonté qu'accompagné de détermination et *« force morale »*, notamment en ce qui concerne les conquêtes de la démocratie et de l'État de droit, afin de conserver une *« légitimité et une efficacité* « dans l'action. La lutte contre le terrorisme, selon la chancelière, devrait être menée par l'action politique et économique, et, *« si c'est nécessaire, avec des moyens militaires en dernière option avec l'assentiment des Nations unies*[856] *».* En ce qui concerne l'opération de l'OTAN en Afghanistan, priorité allemande puisqu'elle représente la troisième contribution en termes de soldats, le gouvernement est en faveur du *« processus d'afghanisation ».* La Bundeswehr est alors sur le point de prendre la responsabilité de la région Nord de l'Afghanistan afin de montrer l'engagement de l'Allemagne.

La Russie, objet d'une étroite coopération dans le cadre d'un partenariat stratégique, est une priorité allemande pour un ordre pacifique et durable. Selon le traité de coalition (p.156-157) le rapprochement devrait être mené au niveau bilatéral ainsi qu'avec l'Union européenne. L'objectif est *« une Russie prospère, orientée vers les valeurs européennes*, *en fonction de ses traditions pour évoluer vers la démocratie »*. Un partenariat de long terme pour le commerce et l'énergie *« sans dépendance unilatérale »* est aussi promu. Les relations avec les pays de Caucase du Sud et des pays de l'Asie centrale devraient être poursuivies à propos des valeurs communes. Un renforcement de la démocratie pour l'Ukraine comme pour la Biélorussie est aussi souligné dans le traité.

L'échelle de la mondialisation

Des marchés internationaux ouverts et le libre échange ont une importance cruciale pour la coalition afin de préserver les emplois en Allemagne. La stratégie de positionnement de l'Allemagne comme territoire attractif pour les activités économiques *(« Standort Deutschland »)* se concrétise par des garanties à l'exportation et à l'investissement afin de développer une économie exportatrice spécialisée dans la haute technologie, et le *Mittelstand* (petites et moyennes entreprises, très développées en Allemagne). Au niveau européen, l'accent est mis sur la dérégulation pour construire une Europe compétitive et achever le marché unique, mais combattre le dumping fiscal et réduire les subventions (p.25-26).

La Chine et l'Inde comme tous les États de l'Est et du Sud-est de l'Asie sont mentionnés comme des zones d'intérêt particulier pour l'Allemagne en tant que *« nation exportatrice ».*

[856] Discours de la chancelière Angela MERKEL, der 41. Kommandeurtagung des Bundeswehr, Berlin, 10 mars 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les Nations unies

Aux Nations unies, un *« multilatéralisme effectif »,* une poursuite de la *« juridicisation »* des relations internationales et la recherche de positions communes européennes sont privilégiées par la coalition. Le gouvernement revendique un siège permanent au Conseil de sécurité (p.159). Le renforcement des Nations unies est un objectif important pour les Allemands qui font la promotion d' *« une politique de sécurité globale » (« Umfassende Sicherheitspolitik »)* qui s'adresse aux racines des problèmes comme la pauvreté, l'oppression et les atteintes aux droits de l'homme. La mission de l'UE au Congo à laquelle a participé l'Allemagne en 2003 et en 2006 à la demande des Nations unies sont des opérations destinées à tester ce concept.

La sécurité mondiale

En Asie, les défis en termes de politique de sécurité et économique préoccupent la coalition qui préconise la poursuite des relations avec le Japon, et une stratégie partenariale avec la Chine et l'Inde dont le poids politique et économique est croissant. La coalition propose un dialogue sur l'État de droit et la démocratie et les droits de l'homme. La stabilité régionale, la démocratie et la prospérité dans les pays d'Amérique latine et les Caraïbes sont importants selon la coalition dans le cadre de la lutte contre le commerce de la drogue et le terrorisme.

Les évolutions sur le *« continent voisin »* qu'est l'Afrique, et les défis humanitaires *« touchent* les *intérêts politiques et stratégiques »* des Allemands. Les priorités vont à la lutte contre la pauvreté et la protection des conditions de vie, comme la stabilisation et la reconstruction des *« États en décomposition »*. Une plus grande autonomie en termes de développement au sein du NEPAD[857] (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), mais aussi en termes de sécurité au sein de l'Union africaine, et des organisations régionales a les faveurs de la coalition.

Les inflexions de la nouvelle coalition (CDU-CSU-FDP) depuis 2009 jusqu'à 2013

Le président du parti libéral FDP, Guido Westerwelle, a été nommé ministre des Affaires étrangères et vice-chancelier dans la coalition formée avec le parti de la chancelière Merkel, le CDU, le CSU et le FDP à la suite des élections en 2008. La continuité caractérise le programme de la nouvelle coalition dans les grandes lignes. L'inflexion principale est le renforcement de la vision de l'Allemagne comme *puissance commerçante,* mais aussi *civile,* une vision plus libérale avec des réductions de dépenses pour toutes

[857] NEPAD : New Partnership for Africa's Development ou « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique », est un programme de l'Union africaine créé en 2001 pour favoriser le développement économique transnational de l'Afrique.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

les thématiques, une réaffirmation de la *culture de retenue* en politique étrangère, une politique à l'Est recentrée sur les voisins comme la Pologne et l'Ukraine, et l'accent mis sur l'Asie comme débouché des exportations allemandes.

En pleine crise économique, la coalition[858] a pour objectif immédiat de « *sortir le pays de la crise* ». L'Allemagne com*me « pays fort »* se *« reconnait dans l'économie sociale de marché comme principe organisateur de la société et principe organisateur de l'économie ».* La coalition a pour objectif que *« l'Allemagne se place à nouveau au sommet au niveau international, grâce à sa compétitivité économique et selon sa responsabilité sociale ».* Le ministre Guido Westerwelle a annoncé un poids plus important sur une *« stratégie économique à l'étranger avec l'économie allemande[859] ».* Dans le traité de coalition, une Allemagne au *centre des réseaux de la mondialisation* devient la représentation dominante, car la prospérité de l'Allemagne repose sur *« la connexion aux flux commerciaux internationaux »* et la position de l'Allemagne au *« cœur de l'Europe »* est un atout à valoriser dans le cadre d'une stratégie faisant de l'Allemagne un territoire comme point d'appui et attractif pour des activités liées à la logistique et au commerce *(« Logistikstandort Deutschland »)*. Un plan similaire est souligné en ce qui concerne le transport aérien *(« Luftverkehrsstandort Deutschland »)*. *L'Allemagne « comme nation exportatrice »,* est un *« intérêt à renforcer* ». Elle est arrimée à un *« ordre libéral de l'économie mondiale »* qui exige des *« voies de transports libres et sûres »* et s'oppose au « *protectionnisme* ».

À l'occasion de son discours à l'occasion de sa prise de fonction[860], le nouveau ministre des Affaires étrangères a souligné la notion *de « continuité »* et exclut toute *« voie particulière » (« Sonderweg »),* réaffirmant que les Allemands doivent toujours agir avec des partenaires. L'Allemagne ne doit cependant *« jamais se faire plus petite qu'elle n'est en réalité »*. Les principes de *« subsidiarité »* et de *« déburocratisation »* devraient être renforcés selon la coalition dans les institutions européennes, ainsi que *l'économie sociale de ma*rché. La langue allemande comme langue de travail dans les institutions est une revendication soutenue par la coalition.

Le nouveau ministre prolonge le tropisme oriental de la coalition précédente, mais la réoriente vers la Pologne : *« Il est évident que la relation avec nos voisins orientaux a besoin d'un approfondissement. Le projet de l'Ospolitik, initié par Walter Scheel et Willy Brandt en 1969 et qui a été*

[858] Traité de coalition, CDU, CSU et FDP, Wachstum, Bildung, Zusammenhalt, Koalitionsvertrag zwischen CDU, CSU und FDP, 17. Legislaturperiod. 132 S.
[859] Discours du ministre des Affaires étrangères allemand Guido WESTERVELLE, le 20 octobre 2009. http://www.auswaertiges-amt.de/DE/Infoservice/Presse/Reden/2009/091029-BM-Amtsuebergabe.html
[860] Ibid.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

poursuivi par Helmut Kohl, Hans-Dietrich Genscher et Klaus Kinkel, et aussi Joseph Fischer, doit encore être achevé. » Il rappelle l'enseignement avant la chute du mur de Hans-Dietrich Genscher que *« l'Union européenne ne signifie pas Union ouest-européenne*[861] *».* Son premier voyage sera effectué en Pologne sur le modèle de l'amitié franco-allemande et eu aussi pour priorité la réactivation du triangle de Weimar lors de la réunion du 26 avril 2010. (Le triangle de Weimar comprend l'Allemagne, la France et la Pologne).

En ce qui concerne l'élargissement et la politique européenne de voisinage (PEV), l'accent est mis sur la coopération avec les pays du Partenariat oriental de l'Union européenne inauguré en 2009. La coalition inclut le critère de la *capacité d'absorption* de l'Union européenne pour les négociations d'adhésion futures dans le cadre de la politique d'élargissement de l'Union européenne. Les négociations d'adhésion avec la Turquie qui ont débuté en 2005 sont un *« processus ouvert »* et un partenariat privilégié est préféré à l'adhésion.

La coalition de gouvernement souligne que le succès passé et futur de la politique étrangère allemande résulte de *« la conduite concertée de la communauté de valeurs occidentales* », c'est-à-dire *« les démocraties éclairées et caractérisées par un État de droit dans le monde ».* Dans le monde globalisé du XXI[e] siècle, *« l'idée de l'Occident reste le fondement de la politique étrangère allemande »* avec l'OTAN et l'Union européenne comme plates-formes.

Le ministre a réaffirmé le rôle central des États-Unis comme les plus proches et les plus forts des alliés de l'Allemagne. *« Les relations de confiance germano-américaines »* doivent être renforcées *« systématiquement*[862] *».* Une coordination étroite avec les États-Unis est perçue par la coalition comme un *« facteur de renforcement du poids et des intérêts de l'Allemagne en Europe* et *dans le monde ».* D'intenses relations économiques dans l'*espace transatlantique »* sont aussi une *« priorité ».* La coalition soutient l'objectif du président Obama d'*« un monde sans armes nucléaires ».* La révision du traité de non-prolifération nucléaire durant l'année 2010 devrait impulser une nouvelle dynamique selon la coalition. Dans le cadre des négociations sur le nouveau concept stratégique de l'OTAN, le retrait des dernières armes nucléaires sur le sol allemand devrait être envisagé en négociations avec les États-Unis. Le ministre libéral cherche à engranger à cette occasion *« des dividendes de la paix*[863] *».* Les dernières armes nucléaires stationnées en Allemagne n'ont plus de sens pour lui et il cherche à engager de la part du gouvernement fédéral une négociation avec les alliés et partenaires pour un retrait.

[861] Bundestag, le 10 novembre 2009.
[862] Discours du ministre des Affaires étrangères allemand Guido WESTERVELLE, le 20 octobre 2009.
[863] Ibid.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Dans les accords de la coalition, le partenariat stratégique avec la Russie n'est plus mentionné de manière spécifique à la différence du traité de la coalition précédente qui accordait une priorité plus importante à la Russie. L'objectif est d' *« occidentaliser »* la Russie qui est *« un voisin »* en soutenant la modernisation, par la promotion de la démocratie et la réduction du déficit en matière des droits de l'Homme et l'accroissement du dialogue avec la société civile. Un partenariat énergétique sans *« dépendance unilatérale »* et des liens économiques sont à approfondir.

Selon son traité, la coalition *« accordera à l'Asie un rang plus important »,* comme la Chine, l'Inde et le Japon, mais aussi l'ASEAN en raison de l'importance économique croissante de ce continent (p.120). Selon la coalition, son implication pour les problèmes climatiques, la fourniture d'énergie, la sécurisation des ressources énergétiques et la réforme du système financier international est incontournable. Le partenariat entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Allemagne se basent sur des valeurs et cultures communes, et une complémentarité avec l'économie de l'Union européenne (p.121).

La *culture de retenue* est réaffirmée et les opérations militaires auxquelles participent les Allemands doivent recevoir la légitimation du droit international dans le cadre des Nations unies, de l'OTAN ou de l'UE (p.123). La diplomatie et la politique sont prioritaires pour la résolution des conflits. Une réduction des opérations extérieures de l'ONU, mais aussi de l'Union européenne comme les opérations contre la piraterie dans la corne de l'Afrique dans le cadre d'*ATALANTA* seront revues à la baisse. Selon la logique libérale, le budget pour l'aide au développement devrait être restreint.

Lors de la 46e conférence sur la sécurité à Munich le 6 juin 2010, le ministre Guido Westerwelle a souligné qu'il fallait se prémunir des problèmes de sécurité par les processus d'interdépendances de la *mondialisation,* prolongeant vers l'espace mondial la stratégie des *imbrications économiques* (*Verflechtung*) initiées en Europe. La politique étrangère allemande est guidée par les valeurs et les intérêts : le ministre a souligné que *« l'OTAN et l'UE sont des communautés de valeurs »*. Les partenariats stratégiques avec la Russie, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud sont aussi mentionnés. Deuxièmement, *« la politique étrangère allemande est bâtie sur la coopération et non sur la confrontation ». « Le modèle de coopération européen devrait être élargi au-delà de l'Europe de l'Ouest, sur tout le continent européen »*. En ce qui concerne la coopération en matière de défense et de sécurité, l'objectif à long terme est *« la création d'une armée européenne sous contrôle du Parlement ».* L'Union européenne devrait légitimer son rôle politique comme acteur global et faire « *de la gestion de crise de manière autonome »*. La coopération permanente structurée pourrait permettre à quelques États de poursuivre leur vision de l'Europe, et la politique commune de sécurité et de défense *« sera un moteur ».*

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Le président français Nicolas Sarkozy et ses représentations

Le président français avait promis de remettre la France *« au centre de l'Europe »* après l'incertitude causée par le référendum français négatif sur le traité constitutionnel européen en 2005.

Dans son programme très volontariste, il a promis une relance de *l'Europe puissance* dans le domaine de la défense, une *Europe protection* dans le domaine économique et monétaire pour résoudre la désaffection française croissante à propos du projet européen, et un rapprochement avec les États-Unis pour marquer une rupture avec l'ancien président Jacques Chirac. Nicolas Sarkozy s'est pourtant inscrit dans le sillage de l'héritage gaulliste qu'il a mis à profit afin de justifier les réformes promises. *« Le gaullisme pour moi c'est la rupture*[864] *»* a souligné le président Nicolas Sarkozy à Colombey-les-Deux-Eglises en compagnie de la chancelière Angela Merkel. Les *« ruptures »* de la politique étrangère française annoncées par le président comme le rapprochement avec l'OTAN et la nouvelle politique africaine furent ainsi légitimées selon les principes gaulliens.

La France, *« puissance indispensable »*

Le président Sarkozy *« ne croit pas au déclin de la France »* et le *« rôle indispensable »* que le président souhaite lui faire jouer a pour but de préserver son rang : *« la France sera respectée et admirée en tant que puissance d'avenir prête à construire le monde de demain*[865] *».* Selon Nicolas Sarkozy, *« la France n'est pas un pays comme un autre. La France est membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. La France à un rôle sur la scène internationale. Cela exige une armée pleinement opérationnelle*[866]*. »*

L'Europe *gaullienne*

Lors de son discours à Strasbourg lors la campagne des présidentielles en 2007[867], Nicolas Sarkozy a souligné que *« la France, en prenant l'initiative de la réconciliation franco-allemande, signait l'acte de fondation de l'Europe ».* Il a rendu hommage à Jean Monnet, *« qui le premier fit entrer le rêve européen dans la réalité en scellant la réconciliation franco-allemande autour du charbon et de l'acier »* et à Robert Schuman qui a repris les propositions de Monnet. Mais pour le candidat, le général de Gaulle a *« accompli la vraie réconciliation franco-allemande, celle qui unit les cœurs*

[864] Le Figaro, 13 octobre 2008.
[865] Discours de Nicolas SARKOZY, président de l'Union pour un mouvement populaire, Madrid, 27 février 2007.
[866] Discours du président Nicolas SARKOZY, vœux aux armées, Saint Dizier, 4 janvier 2011.
[867] Discours de Nicolas SARKOZY, Strasbourg, 21 février 2007.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

et les âmes » tout en incarnant *« l'indépendance de la nation ».* La pesanteur des représentations gaulliennes chez le nouveau président est particulièrement affirmée en ce qui concerne le projet européen, car *« de Gaulle fut un grand Européen en même temps qu'il fut un grand Français ».* La vision européenne de Nicolas Sarkozy est celle de *l'Europe des nations et des États*. Il a rappelé que le Général voulait *« que l'Europe fut européenne, c'est-à-dire indépendante, il voulait qu'elle respectât les nations, qu'elle existât par elle-même »* et prévenu que *« chaque fois que nous nous sommes éloignés de cet idéal, nous avons affaibli l'Europe ».* Il est d'avis *« qu'il existe une conscience européenne qui vient de l'histoire la plus ancienne, qui vient de la civilisation, qui vient de la religion »* et *« l'Europe a toujours été une civilisation commune à tous les Européens ».* Les discours[868] du nouveau président sont fortement inspirés de la phraséologie gaullienne. L'unité de l'Europe selon le président a toujours échoué comme *« le rêve brisé de Charlemagne, et celui du Saint-Empire, les croisades, le grand schisme entre l'Orient et l'Occident, la gloire déchue de Louis XIV et celle de Napoléon, la grande tourmente de la Révolution française qui voulait renverser les trônes pour faire l'Europe des peuples, il y a eu les grands cauchemars totalitaires et le rideau de fer, il y a eu le Printemps de Prague et la chute du mur ».* L'idée des pères fondateurs *« a été de créer, pas à pas, par l'économie et par le droit, les conditions qui permettaient à la personnalité de l'Europe de s'exprimer davantage ».* Le choix de mettre l'économie avant la politique a été critiqué selon le candidat, mais *« l'Europe comme idéal de paix et de fraternité s'est inscrite dans les consciences ».*

La crise européenne[869]

Le candidat Nicolas Sarkozy a souligné que *« l'Europe traverse une crise »*, responsable du rejet de la constitution en France et aux Pays-Bas. Cette crise *« est une crise de la civilisation européenne »* qui est *« devenue une menace »* et non une *« promesse »* et un *« facteur aggravant »* dans l'esprit des gens. Sur le registre du volontarisme, Nicolas Sarkozy *« veut l'Europe »,* car *« la France ne peut pas peser sur les affaires du monde sans l'Europe »,* mais *« veut que l'Europe change ».* Le thème de *« l'Europe protection »* est introduit par Nicolas Sarkozy, car *« nous avons fait l'Europe pour mieux protéger les citoyens européens, non pour les rendre plus vulnérables ». « Les Français ont dit non à la constitution parce qu'ils avaient le sentiment que l'Europe ne les protégeait plus et qu'elle faisait d'eux des victimes de la mondialisation. »* Pour le président, *« en élargissant*

[868] La plume de la plupart des discours du président est son conseiller Henri Guaino, ancien proche de Philippe SEGUIN, qui a voté non aux référendums sur le traité de Maastricht en 1992 et sur le traité constitutionnel en 2005.
[869] Discours de Nicolas SARKOZY, Strasbourg, 21 février 2007.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Europe sans réformer ses institutions », l'Europe s'est dépolitisée et diluée. Afin de regagner l'adhésion des Français qui ont voté non au traité constitutionnel, le candidat *« veut une Europe qui ait une existence politique, et qui ait une identité, et par conséquent une Europe qui ait des frontières ».* Il a rappelé que *« la Turquie qui n'est pas un pays européen, n'a pas sa place à l'intérieur de l'Union européenne ». « L'Europe sans frontières, c'est la mort de la grande idée de l'Europe politique » et « le risque de la voir condamnée à devenir une sous-région de l'ONU ».*

L'Europe, bouclier dans la mondialisation[870]

Un changement d'échelle doit être opéré selon Nicolas Sarkozy pour relancer le projet européen, car *« maintenant que la paix est assurée et le continent réunifié, c'est au regard de la mondialisation qu'il faut concevoir l'avenir de l'Europe*, *un fait aussi plein d'espoir que lourd de menaces ».*

Selon Nicolas Sarkozy, face à la *mondialisation « et aux forces immenses qu'elle met en œuvre »,* la France à besoin de l'Europe, car *« l'Europe est aujourd'hui la seule force capable de contrebalancer toute tentation hégémonique dans le monde »,* alors que *« l'Europe s'enlise ».* Afin de *« remettre la volonté politique au cœur de l'Europe »,* il propose *« une Europe dotée d'un gouvernement économique qui défende les intérêts des Européens »,* une Europe qui aide à maîtriser l'immigration, à préserver l'indépendance alimentaire de l'Europe et aborde la question de l'indépendance énergétique.

Le tropisme méditerranéen et africain de Nicolas Sarkozy, en phase avec les gouvernements français précédents, s'exprime au travers de son projet d'Union méditerranéenne. Il veut être le président d'*« une France qui fera comprendre à l'Europe que son avenir, son destin même, se trouve en Méditerranée »,* car *« entre le continent américain d'un côté, et l'Asie de l'autre, la géographie de l'Europe pousse à imaginer une stratégie euro-africaine dont la Méditerranée sera fatalement le pivot ».* L'Europe politique pour le candidat est *« la seule solution pour faire exister l'Europe face aux géants du monde, face aux États-Unis, à l'Inde, à la Chine, au Japon »* et non *« comme une victime expiatoire de la mondialisation ».*

La doctrine : une diplomatie des valeurs

Le discours de Nicolas Sarkozy avant la campagne électorale fut centré sur les intérêts de puissance de la France et de l'Europe. Face à la perte de poids de l'Europe dans le monde, Nicolas Sarkozy souligne que *« la France et l'Europe doivent reprendre leur destin en main »* et *« l'Europe ne doit plus subir le monde extérieur, elle doit le maîtriser et lui imprimer sa*

[870] Ibid.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

marque[871] *».* Il s'est inquiété du bouleversement majeur avec l'émergence de la Chine, la guerre en Irak, comme laboratoire du terrorisme mondial et « *l'échec du grand Moyen-Orient démocratique imaginé par les États-Unis* ». La *mondialisation* a favorisé selon Nicolas Sarkozy les puissances émergentes comme l'Inde, le Brésil ou l'Afrique du Sud. Les tensions Nord-Sud accroissent les problèmes d'immigration. L'Europe, après sa division au sujet du conflit iraquien n'a pas retrouvé son unité politique. Sa solution est une *« ambition économique européenne »,* et « *la défense sans complexe des intérêts ».* Le président s'était aussi déclaré adepte *« du patriotisme économique européen ».* L'euro selon lui aurait pour vocation à devenir un *« véritable bouclier monétaire*[872] *».*

Nicolas Sarkozy a ensuite choisi en début de mandat de mettre l'accent sur les valeurs. Cette inflexion se traduira par la nomination de Bernard Kouchner aux Affaires étrangères, dans le cadre d'une politique d'ouverture avec la nomination de personnalités issues de l'opposition dans le gouvernement. Cette inflexion fut annoncée dès la campagne électorale. Son projet de politique étrangère pour la France fut énoncé à Madrid le 27 février 2007[873]. Une approche plus « doctrinale » des affaires internationales est soulignée par le candidat, car *« à travers notre politique étrangère, ce que nous nous exprimons, c'est notre identité en tant que nation, c'est-à-dire ce que nous voulons faire dans le monde, le rôle que nous voulons y jouer, les valeurs que nous voulons y porter ».* Comme préalable, l'Union européenne doit d'abord retrouver un fonctionnement efficace, car « *l'espace est commun, mais pas la puissance ».*

Le premier objectif est d'*« assurer la sécurité de la France et des Français d'abord, de nos amis et alliés ensuite ».* Pour garantir la défense des intérêts vitaux, *« la dissuasion reste un impératif absolu* » comme *« assurance-vie de la nation ».* La sécurité est liée à celle de l'Europe et à l'Alliance atlantique : l'ancrage transatlantique conserve sa valeur. Dans le passé *« elle a permis de construire l'Union européenne »* et *« l'Europe a préservé sa liberté face à l'Union soviétique ». « L'Europe a des intérêts de sécurité qui lui sont propres et sa politique de défense doit aussi être celle de sa géographie, d'autant qu'elle n'est plus au centre des préoccupations stratégiques des États-Unis. Le renforcement de l'Europe de la défense est une priorité. »* Pour que « *les Européens soient plus autonomes dans la protection de leur territoire et de leur population »*, l'effort de défense de la France ne doit donc pas être relâché.

Le deuxième objectif est de promouvoir les libertés et les droits de l'homme sur la scène internationale selon *« l'identité démocratique de la*

[871] Intervention du Premier ministre Nicolas SARKOZY, allocution à l'Université de Lille 2, la France et le nouvel ordre mondial, 15 novembre 2006.
[872] Ibid.
[873] Discours de Nicolas SARKOZY, président de l'Union pour un mouvement populaire, Madrid, 27 février 2007.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

France. Les adeptes de la Realpolitik ne sont pas si réalistes que cela. Ils cantonnent l'action diplomatique à un effort pour ne rien changer à la réalité du monde. La stabilité est leur mot d'ordre. L'immobilisme leur obsession. L'immobilisme n'est pas une politique, c'est un renoncement. » Soucieux que la France défende ses valeurs dans le monde, il annonce qu'il ne s'interdira pas de dénoncer les violations de droits de l'homme en Chine et en Russie. La paix au Proche Orient est aussi une des priorités avec l'objectif d'un État palestinien et le renforcement de la sécurité d'Israël.

Nicolas Sarkozy a l'intention de rénover les relations avec l'Afrique, car *« cette volonté de promouvoir les libertés pose en toute logique la question de nos bases militaires en Afrique ».* Une présence plus limitée devrait accompagner une capacité stratégique et militaire de *l'Union africaine* et l'aider à construire une architecture de paix et de sécurité régionale dont la promotion serait la première mission des bases militaires françaises. Une politique de développement doit aussi inclure une culture de résultats.

Le troisième objectif est la promotion des intérêts économiques et commerciaux, en particulier par l'intermédiaire de l'Union européenne *« qui est la seule entité capable de se mesurer aux grandes puissances internationales ».*

Le dernier projet est celui de l'Union pour la Méditerranée. *« C'est à la France, européenne et Méditerranéenne à la fois de prendre l'initiative avec ses partenaires du Sud de l'Europe, d'une Union méditerranéenne comme elle prit jadis l'initiative de construire l'Union européenne*[874]*. »*

L'Europe, levier pour la France

Élu président de la République, Nicolas Sarkozy énonce sa vision européenne à l'occasion de son discours consacré à l'Europe le 2 juillet 2007[875]. Pour le président Sarkozy, l'Europe est le prolongement de la France. *« Ce que, pendant des siècles, la France a accompli en Europe dans l'ordre de l'esprit, dans l'ordre de la pensée, dans l'ordre spirituel ou dans celui de la puissance, elle doit l'accomplir maintenant dans l'ordre politique au service de cette union des peuples sans cesse plus étroite qui est la définition que donnaient du projet européen les pères fondateurs. »* Le président est désireux de remettre la France au cœur des décisions européennes en soulignant que *« depuis toujours, la France n'est elle-même, la France n'est grande, la France n'est forte que lorsqu'elle se place au centre de gravité de l'Europe ».*

Le président français se coule à nouveau dans les représentations héritées du général de Gaulle qui considérait que l'Europe devrait être un « *levier d'Archimède »* pour la France. *« Si l'Europe n'existait pas, quelle serait*

[874] Discours de Nicolas Sarkozy, président de l'Union pour un mouvement populaire, Madrid, 27 février 2007.
[875] Discours de Nicolas Sarkozy, Strasbourg, 2 juillet 2007.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

aujourd'hui la capacité de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni de peser sur l'évolution du monde ? « Avec l'Europe, nous avons un levier, un multiplicateur d'influence que les Français sous-estiment souvent[876]*. » « En ce début de XXI*[e] *siècle, alors que s'ébauche ce nouveau concert des grandes puissances, c'est d'abord par l'Europe que nous pourrons jouer notre rôle sur la scène internationale. «* Selon le président français, l'Europe doit renforcer ses capacités militaires parce que *« l'Europe n'est pas une immense Croix-Rouge »* ni « une immense ONG «. *« L'Europe est une puissance commerciale, politique, économique, monétaire et militaire. L'Europe doit défendre ses intérêts comme elle le fait dans les Balkans, en Géorgie, au Tchad ou au large des côtes somaliennes*[877]*. »*

Le retour dans la famille occidentale

Le président Sarkozy a estimé que les 15 mois qui se sont déroulés depuis son élection lui ont donné un recul suffisant pour examiner l'effet des ruptures qu'il avait annoncées en ce qui concerne le positionnement de la France sur l'échiquier mondial[878]. La première rupture concerne le repositionnement clair de la France « *au sein de la famille occidentale »* et la rénovation de la relation avec les États-Unis et l'Alliance atlantique. Dans un monde de *« puissances relatives », « les conditions objectives d'un nouveau concert des grandes puissances existent, mais ce concert reste à organiser ».* Dans le concert des puissances relatives, *« la France se trouve aux côtés de ses alliés, dans sa famille occidentale ».* Il estime que la France a accru sa marge de manœuvre et sa capacité d'influence à l'intérieur de la famille occidentale. Le bénéfice de ce positionnement selon le président est le soutien public du président des États-Unis au projet de défense européenne au sommet de l'OTAN à Bucarest en avril 2008. La France ne serait plus soupçonnée d'affaiblir l'Alliance atlantique et sa marge de manœuvre pour construire une politique européenne indépendante serait plus grande, d'où le soutien de la Pologne à cette approche.

[876] Le président français se réfère ici dans la voie tracée au général de GAULLE qui aurait dit à Alain PEYREFITTE, le 27 août 1962 : *« Si la France s'arrange pour être la première des Six, ce qui est à notre portée, elle pourra manier ce levier d'Archimède. Elle pourra entraîner les autres. L'Europe, c'est le moyen pour la France de redevenir ce qu'elle a cessé d'être depuis Waterloo : la première au monde. »* Alain PEYREFITTE, *C'était de Gaulle*, éditions de Fallois, Fayard, 1997, 653 p.

[877] Discours du président de la République Nicolas SARKOZY, XVII[e] conférence des ambassadeurs, Palais de l'Élysée, 26 août 2009.

[878] Discours du président de la République Nicolas SARKOZY, XVI[e] conférence des ambassadeurs, palais de l'Élysée, 27 août 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'échelle mondiale : *l'ère des puissances relatives*

Selon le président Sarkozy, *« nous sommes entrés, sans doute pour les trois ou quatre décennies à venir, dans une ère de puissances relatives*[879]*. L'émergence économique de la Chine, de l'Inde, du Brésil et le retour de la Russie créent les conditions objectives d'un nouveau concert des grandes puissances, d'un monde multipolaire dont l'Union européenne pourrait devenir progressivement l'un des pôles les plus actifs, si elle en a la volonté*[880]*. »* À propos de la crise économique qui éclatera une année après avoir obtenu son mandat présidentiel, le président s'inquiète : *« Une évidence s'impose : lorsque le monde sortira de la crise, la hiérarchie des puissances ne sera plus ce qu'elle était lorsqu'elle a éclaté. Et la France doit voir le monde tel qu'il sera et non pas simplement tel qu'il a été. La Chine, l'Inde, le Brésil en sortiront plus hauts et plus forts*[881]*. » « La France est de nouveau, entre l'Allemagne et le Royaume-Uni, la cinquième puissance du monde. Mais ce n'est pas suffisant. » « Il n'est pas scandaleux de poser la question : l'Union européenne veut-elle être une puissance ? L'Union européenne veut-elle être l'un des principaux acteurs du XXI*e *siècle ? Est-ce qu'elle veut faire le XXI*e *siècle ou est-ce qu'elle veut le subir ? »*

[879] Le XXIe sera *« le siècle de la puissance relative »* selon le politologue Pierre HASSNER[879]. Le monde *« ne retournera pas à un système dit « unipolaire » dans lequel l'hégémonie américaine ou occidentale, que ce soit en termes de puissance ou en termes de légitimité, serait acceptée par le reste du monde. »* Selon le politologue, « *la crise de la puissance et de l'influence américaine »* définit la situation actuelle. Ce qui se substitue à *l'unipolarité*, *ce n'est ni le concert multipolaire des puissances, sur le modèle du concert européen du XXI*e *siècle, comme le souhaitent l'école réaliste et la tradition gaulliste, ni le règne des institutions multilatérales cher à l'école libérale et au discours dominant de la diplomatie française de ces dernières années »,* Le siècle de la puissance relative, Pierre HASSNER, Le Monde, 3 octobre 2007.

[880] Discours du président de la République Nicolas SARKOZY, vœux aux corps diplomatique, palais de l'Élysée, 18 janvier 2008.

[881] Discours du président de la République Nicolas SARKOZY, XVIIe conférence des ambassadeurs, palais de l'Élysée, 26 août 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Annexe n°4 : Chronologie du week-end de sauvetage de l'euro (8-9 mai 2010)

Le magazine allemand Der Spiegel a relaté les événements dramatiques qui ont abouti à la décision d'élaborer un plan d'aide à la Grèce et à la zone euro. *« L'enjeu est plus important que la seule question de la croissance économique. Il s'agit du projet politique européen, de la cohésion d'un continent, qui était le lieu d'une guerre totale il y a encore 70 ans. Son unité est mise en danger et avec elle la signification de l'Europe dans un monde dans lequel seuls les grands ont encore une influence. C'est la signification du duel titanesque des États contre la finance*[882]*. »*

Le déroulement des événements a été relaté par le Spiegel[883] de la manière suivante :

Le principe d'un plan d'aide à la Grèce dont les grandes lignes ont fait l'objet d'un compromis le dimanche 2 mai, a été approuvé par le Bundestag le 7 mai 2010. Le ministre des Finances Wolfgang Schäuble a souligné que les Européens *« devaient défendre cette monnaie unique comme un tout, car de cette manière nous défendons aussi le projet européen ».* Mais de mauvaises nouvelles provenant des marchés financiers européens ont été annoncées par la Bundesbank et instillé le doute quant à l'utilité du plan pour calmer de manière durable les marchés. Une téléconférence entre les ministres des Finances des sept plus grands pays industrialisés eut lieu vers 14 h, et le ministre des Finances des États-Unis Timothey Gartner a vivement conseillé à ses collègues européens de tout faire pour sauver l'euro. Une réunion extraordinaire entre les chefs d'État est organisée à Bruxelles à 15 h.

Le président français Nicolas Sarkozy, arrivé le premier à la réunion, a opté pour la *« diplomatie du balancier » (Pendeldiplomatie)* afin de présenter au Premier ministre portugais José Socrates, au Premier ministre italien, Silvio Berlusconi et au Premier ministre espagnol José Luis Rodriguez Zapatero, le *« plan français »* qu'il comptait annoncer lors de la réunion. Le magazine commente : *« Cela fait longtemps que le président français se bat pour une politique économique et financière commune qui stoppe enfin la concurrence entre les pays par des baisses d'impôts et de charges sociales. »* La ministre des Finances Christine Lagarde avait déjà fait remarquer à l'Allemagne que sa compétitivité se faisait au détriment des plus faibles, provoquant des irritations à Berlin. *« La crise de l'euro lui donne l'occasion d'une offensive : le plan français prévoit l'émission d'un prêt européen détenu par tous les pays européens. »* Avec des *eurobonds*, il n'y aurait plus de différence de taux dans la zone euro et plus de sanctions pour les pays, qui selon les débiteurs, ont une économie moins solide. Le

[882] « Duell der Titanen », der Spiegel 19/2010.
[883] « Wir haben nur einen Schluss », der Spiegel, 20/2010, p. 80-84.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

président Sarkozy a proposé de rassembler un fonds de sauvetage à partir de l'argent européen entre 35 et 70 milliards d'euros.

Le président de la banque centrale Jean-Claude Trichet a fait un exposé sur la gravité de la situation devant les chefs d'État et de gouvernement et annoncé que la panique s'installait sur les marchés par l'effondrement du commerce entre les banques. *« La zone euro traverse la crise la plus grave de son histoire »* a souligné Nicolas Sarkozy et Angela Merkel a déclaré qu'il fallait trouver *« une réponse systémique ».* La chancelière a proposé de mettre à profit le week-end pour trouver une solution. Une réunion des ministres des Finances fut prévue pour le dimanche suivant.

Vers 0h30, le président Sarkozy a annoncé dans une conférence de presse que *« la bouée de sauvetage de l'euro porte à 90 % la signature française ».* Le Premier ministre italien Berlusconi a souligné que *« la France et l'Italie ont obtenu ce qu'elles voulaient, et lorsque la maison brûle, la provenance de l'eau n'a pas d'importance. »* Le magazine Der Spiegel a souligné qu'il ne faisait aucun doute que cette eau proviendrait principalement de l'Allemagne.

Le samedi 8 mai, la chancelière allemande s'est rendue en Russie pour célébrer la victoire sur l'Allemagne nazie, alors que Sarkozy et Berlusconi qui y étaient invités, ont annulé leur participation.

Le dimanche 9 mai vers 13h, c'est la publication d'un document de préparation de la réunion en provenance de la Commission européenne. Selon Der Spiegel, *« le papier semble être directement sorti du palais de l'Élysée, pour les représentants allemands sur place, il est clair qu'ils vont être mis le dos au mur ».*

Vers 15h, le ministre des Finances Wolfgang Schäuble est arrivé à Bruxelles, mais pris d'un malaise, il sera remplacé par le ministre de l'Intérieur Thomas de Maizière. À Berlin, le gouvernement d'Angela Merkel a appris la défaite de la coalition entre la CDU et FDP aux élections en Rhénanie du Nord-Westphalie. La crise de l'euro, selon Der Spiegel, va permettre à la coalition de reléguer la discussion sur sa responsabilité de la défaite au second plan. Dans l'après-midi, le président américain Barack Obama s'est informé des négociations et a appelé à une réponse résolue des Européens. La chancelière Angela Merkel a confirmé une aide de 60 milliards d'euros provenant du budget européen, mais demandé en contrepartie le soutien du président américain pour la participation du Fonds monétaire international (FMI). La chancellerie a transmis par téléphone la nouvelle à l'Élysée selon laquelle le gouvernement allemand était prêt pour élargir un crédit-cadre supplémentaire hors budget européen pour les pays de la zone euro d'un montant de 440 milliards d'euros.

Vers 20h30 à Bruxelles, la ministre française Christine Lagarde a proposé que les négociations se concluent avant l'ouverture de la bourse de Sydney, c'est-à-dire avant la pression des spéculateurs financiers. Le négociateur allemand Thomas de Maizière a souligné que la proposition de la

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Commission d'octroyer un crédit européen garanti par tous les États, ne pouvait pas être acceptée, et qu'il serait de toute façon contraire aux règles constitutionnelles.

À 21h30, à la chancellerie à Berlin au cabinet du gouvernement d'Angela Merkel, la chancelière fut préoccupée par le fait que les milliards d'euros du plan de sauvetage n'étaient pas conformes à la constitution allemande. Elle craint qu'une plainte soit déposée à la Cour constitutionnelle allemande.

Vers 22h30, le chef de la Bundesbank Axel Weber a annoncé que la Banque centrale européenne était résolue à accorder des crédits aux pays qui en ont besoin, en cas d'urgence à partir du lundi. *« Pendant un moment, c'est la consternation silencieuse qui domine ». « Le traité de Maastricht a été rendu caduc »,* la zone euro répond désormais pour toutes les dettes des États membres, la banque centrale perd son indépendance, cède à la pression politique, et s'embarque dans la monétisation des dettes publiques *(monetäre Staatsfinanzierung)*. Le chef de la Bundesbank a précisé qu'il a voté au Conseil des gouverneurs contre l'achat d'emprunts d'État, mais qu'il a été mis en minorité. Seuls Jürgen Stark et le néerlandais Nout Wellink étaient opposés à cette action. Mais malgré leur désapprobation de la décision qui contredit le sens des textes (qui excluent un financement des États), Angela Merkel et ses conseillers ont décidé de ne pas se mettre en travers de la décision de la BCE que tous les autres banquiers centraux ont approuvée.

Vers 23h, la discussion s'est concentrée sur la pertinence des aides bilatérales comme alternative à des *eurobonds* pour venir en aide à un État. Mais cela a soulevé des objections de la part des Italiens et de la ministre française qui ont estimé que ce n'était pas un signal assez fort et qu'il fallait apporter des garanties au marché. Christine Lagarde a proposé de poursuivre la négociation au-delà de l'ouverture de la bourse de Sydney, mais de se fixer comme limite l'ouverture de la bourse de Tokyo qui ouvrait vers 2h du matin.

Le ministre britannique Alistair Darling a exigé des garanties afin que les Britanniques ne soient associés en aucune façon à un sauvetage de l'euro. Le ministre français Jean-Pierre Jouyet a souligné qu'il y avait désormais trois catégories d'États en Europe : les pays de la zone euro, ceux qui comprennent l'euro comme la Suède et la Pologne, et les Britanniques. 15 minutes avant l'ouverture de la bourse de Tokyo, un compromis ultime fut rédigé : l'idée des eurobonds fut abandonnée, tout comme les aides bilatérales. Une nouvelle institution, un véhicule financier en droit luxembourgeois (le FESF), fut créée avec la participation des États membres. En dernière minute, le négociateur allemand a limité à trois années le plan de sauvetage.

Le négociateur finlandais a exigé en dernière minute d'inclure une taxe sur les transactions financières, au prétexte que l'on ne pouvait pas sortir de la réunion sans demander un contrôle accru des marchés financiers. Le négociateur allemand fut réticent, car il savait que ses partenaires du FDP

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

dans la coalition allemande sont opposés aux taxes. Il a donc transformé le texte par une formule vague qui souligne que *« l'UE va sonder la possibilité d'une taxe financière globale ».* C'est le dernier ajout et le compromis est ficelé pour un montant de 500 milliards d'Euros.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Annexe n°5 : Tropismes géopolitiques allemands et français face à la mondialisation, marchés et énergie

Dans le cadre de leur positionnement stratégique vis-à-vis de la *mondialisation,* les tropismes géopolitiques allemands et français marquent leur empreinte dans les stratégies respectives des deux pays dans la proximité géographique de l'Union européenne, et au-delà, à l'échelle mondiale.

Les Français, guidés par leur tropisme de *puissance méditerranéenne,* ont tendance à souligner l'importance de l'espace euro-méditerranéen, tandis que les Allemands ont des stratégies plus équilibrées avec pour priorité le projet de *marché transatlantique* et le flanc oriental de l'Union. Les Allemands se positionnent aussi à l'échelle du globe avec une stratégie offensive en matière de relations commerciales et politiques. La nouvelle doctrine de la diplomatie allemande, initiée par le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle et validée par la coalition d'Angela Merkel, *« Globalisierung gestalten – Partnerschaften ausbauen – Verantwortung teilen*[884] *»* (littéralement « *avoir de l'influence sur la mondialisation, construire des partenariats, partager la responsabilité »* vise à exercer une influence économique, mais aussi politique sur le processus de *mondialisation* au moyen de la force économique allemande en se rapprochant des nouvelles puissances émergentes[885] dans un monde *multipolaire*, *globalisé* et *interdépendant*.

L'espace méditerranéen est aussi l'objet d'un intérêt croissant pour les Allemands en matière énergétique tandis que l'Asie est un débouché de plus en plus important pour les exportations. Il n'y a toutefois pas d'exclusivité de la part des Allemands ou des Français. Au-delà des représentations géopolitiques marquées par les tropismes géographiques, la réalité des échanges commerciaux et énergétiques est beaucoup plus contrastée et enchevêtrée.

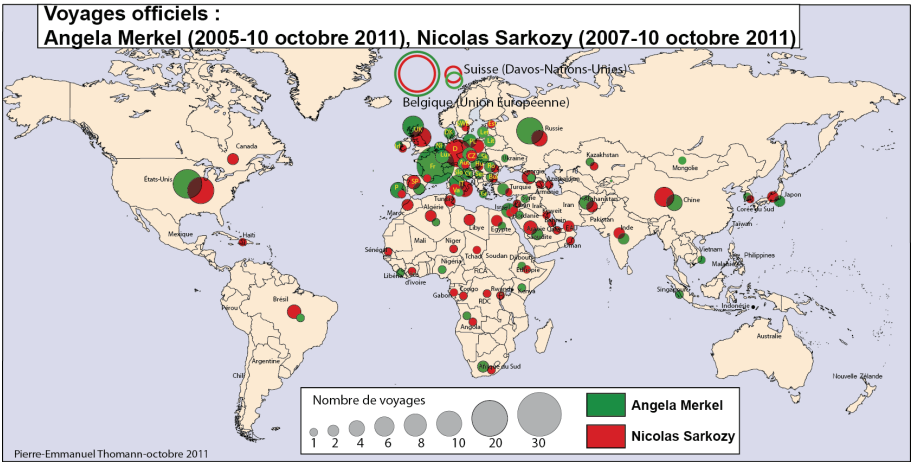
La carte 71 des voyages d'Angela Merkel et de Nicolas Sarkozy, donne aussi une indication complémentaire sur les priorités de la politique étrangère des deux chefs d'État.

---

[884] Globalisierung gestalten – Partnerschaften ausbauen – Verantwortung teilen, Bundesregieriung, Auswärtiges Amt, 35 p.
http://www.auswaertigesamt.de/cae/servlet/contentblob/608384/publicationFile/169956/Gestaltungsmaechtekonzept.pdf;jsessionid=B2C5D707BA145F7020D3C159A60CEE8A

[885] Les pays mentionnés dans le concept ne sont pas exhaustifs : les BRICS (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud), mais aussi l'Argentine, le Chili, la Coré du Sud, la Colombie, l'Égypte, Émirats arabes unis (EAU), le Kazakhstan, le Koweït, le Qatar, le Mexique, la Malaisie, l'Indonésie, le Nigéria, la Turquie, le Vietnam.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Carte 71. Voyages officiels, Angela Merkel et Nicolas Sarkozy

A. Entre espaces eurasien, euro-atlantique, euro-méditerranéen et africain, euro-arctique

1) Le rôle du voisinage oriental dans la *mondialisation*

L'arrimage et l'européanisation des voisins orientaux par la création d'un système économique et politique basé sur un partage de valeurs communes avec l'Union européenne s'inscrit dans la stratégie des Allemands visant à éviter une dérive de ces pays vers l'Asie avec qui ils sont en concurrence en termes d'influence politique, de marchés et d'accès à l'énergie. Les Allemands portés par les concepts de *puissance commerçante et civile* ont pour objectif d'intégrer leurs voisins au profit de l'économie allemande et de s'ouvrir à la *mondialisation* selon la stratégie de *l'imbrication* des relations économiques, mais aussi politiques.

La *nouvelle Ostpolitik* comporte toutefois des limites politiques, mais reste une réussite économique et le gouvernement d'Angela Merkel a poursuivi le rapprochement économique entrepris sous la bannière du slogan *« Annäherung durch Verflechtung » (« le rapprochement au moyen de l'imbrication »)* initiée par le ministre des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier en 2007. La difficulté provient de la difficulté à exporter ce modèle dans les pays de l'ex-URSS, en Russie en particulier. La difficulté croissante à transformer la Russie en une démocratie à l'occidentale ne barre pas la route aux intérêts économiques de la *nation commerçante*. La crise entre la Géorgie et la Russie, qui s'est traduite par des tensions entre les États-Unis et les Européens, mais aussi des divergences au sein de l'Union européenne, a démontré que la nouvelle coalition allemande au pouvoir n'était pas prête à rompre avec la Russie avec qui les relations énergétiques et commerciales sont prioritaires.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Au niveau bilatéral, l'Allemagne est en seconde position après la Chine pour les exportations en Russie[886] (volume de 26 milliards de dollars en 2010). Les Allemands exportent des machines-outils, des produits de haute technologie, camions, produits chimiques et agro-alimentaires. Les Russes exportent du gaz, pétrole et charbon. Les investissements début 2010 s'élevaient à 10,4 milliards de dollars, en croissance de 40 % par rapport à l'année précédente. L'industrie et les projets énergétiques en représentent plus de la moitié. L'Allemagne surclasse la France avec des exportations pour un montant de 18 milliards d'euros en 2010. Les exportations françaises[887] se sont élevées à 6,2 milliards d'euros tandis que 12,1 milliards d'euros d'exportations russes se sont dirigées vers la France. Le déficit français avec la Russie représentait 5,5 milliards d'euros en 2010 (dû principalement à la facture énergétique). En matière d'investissements directs, la France, à la suite de l'année France-Russie en 2006, s'est hissée au 5e rang des partenaires de la Russie en 2010 (devant les États-Unis et l'Italie). Le déséquilibre est fort au détriment de la France vis-à-vis de la Russie avec des investissements s'élevant à 8,5 milliards (France en Russie) contre 1 milliard de dollars (Russie en France).

L'Union européenne

La Russie a signé en 1994 un Accord de partenariat et de coopération (APC), qui règlemente ses relations avec l'UE. L'APC est entré en vigueur en 1997 et fut prolongé en l'état à l'issue de son expiration en 2007. L'Union européenne est le premier partenaire commercial de la Russie et représente la moitié de ses échanges, tandis que les investissements représentent 70 %. La Russie est le troisième partenaire pour l'Union européenne après les États-Unis et la Chine. Au sommet UE-Russie de Chanty-Mansijsk en juin 2008, il fut décidé de négocier un nouvel accord-cadre, mais en raison des désaccords internes à l'UE, notamment avec la Pologne et l'Estonie, l'ancien accord a été prolongé. En décembre 2010, l'UE et la Russie se sont entendues sur les conditions d'entrée de la Russie à l'OMC.

2) L'espace méditerranéen

Dans les représentations françaises, le processus de *mondialisation* est une lutte de répartition des espaces politiques et économiques évoluant vers un monde *multipolaire*[888]. C'est dans ce cadre que l'espace méditerranéen

[886] http://www.auswaertiges-amt.de/DE/Startseite_node.html
[887] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/
[888] Le tropisme méditerranéen et africain dans les stratégies vis-à-vis de la *mondialisation* est aussi partagé par des acteurs politiques de la gauche française. Elizabeth GUIGOU a ainsi plaidé pour une « *Union Euro-méditerranéenne, puis euro africaine ».* Cet ensemble issu du changement d'échelle de la puissance serait composé de l'Europe des pays du Sud de la Méditerranée avec le Moyen Orient et pèserait plus de 900 millions de personnes et 1,7

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

pour les Français est un *hinterland* à valoriser dans l'émergence d'alliances régionales. Michèle Alliot-Marie[889], ministre des Affaires étrangères et européennes a clairement indiqué le rôle que pourrait jouer l'espace méditerranéen pour les Français : *« À l'heure où des pôles démographiques, économiques, technologiques de l'ordre d'un milliard d'habitants sont en train de s'affirmer sur tous les continents, l'Europe et les pays du Sud de la Méditerranée ont besoin de se rapprocher pour continuer à peser sur la scène internationale. Même avec 450 millions d'habitants, l'Europe n'est pas suffisamment forte pour faire face à ces géants que sont la Chine, l'Inde, mais également l'Indonésie, l'Afrique subsaharienne, dont la population se développe, ou encore l'Amérique latine, qui représente un ensemble de près de 850 millions d'habitants. Par conséquent, il est indispensable que les pays européens et ceux de la rive Sud de la Méditerranée s'unissent pour constituer un pôle fondé certes sur une histoire commune, mais aussi sur des ambitions pour l'avenir. »* L'instrument de cette vision est le projet d'Union pour la Méditerranée qui est « *le fruit d'un constat et d'une ambition ». « Alors que se dessinent de nouveaux équilibres et de nouvelles alliances. Le constat, c'est celui d'une proximité géographique, historique et culturelle. C'est aussi celui de la nécessité de faire face à la concurrence politique, économique et sociale des autres pôles. »*

La carte 72 souligne les positions allemandes et françaises en matière d'exportations dans la proximité géographique de l'Europe et ses prolongements. Les anciennes colonies françaises du Maghreb, d'Afrique de l'Ouest et de l'océan Indien sont effectivement la seule zone géographique au monde où les Français sont des fournisseurs plus importants que l'Allemagne, qui n'est cependant pas absente de ces zones. La *communauté de destin euro-méditerranéenne* parfois évoquée par une partie de la classe politique française peine pourtant à s'inscrire dans la réalité. Face aux

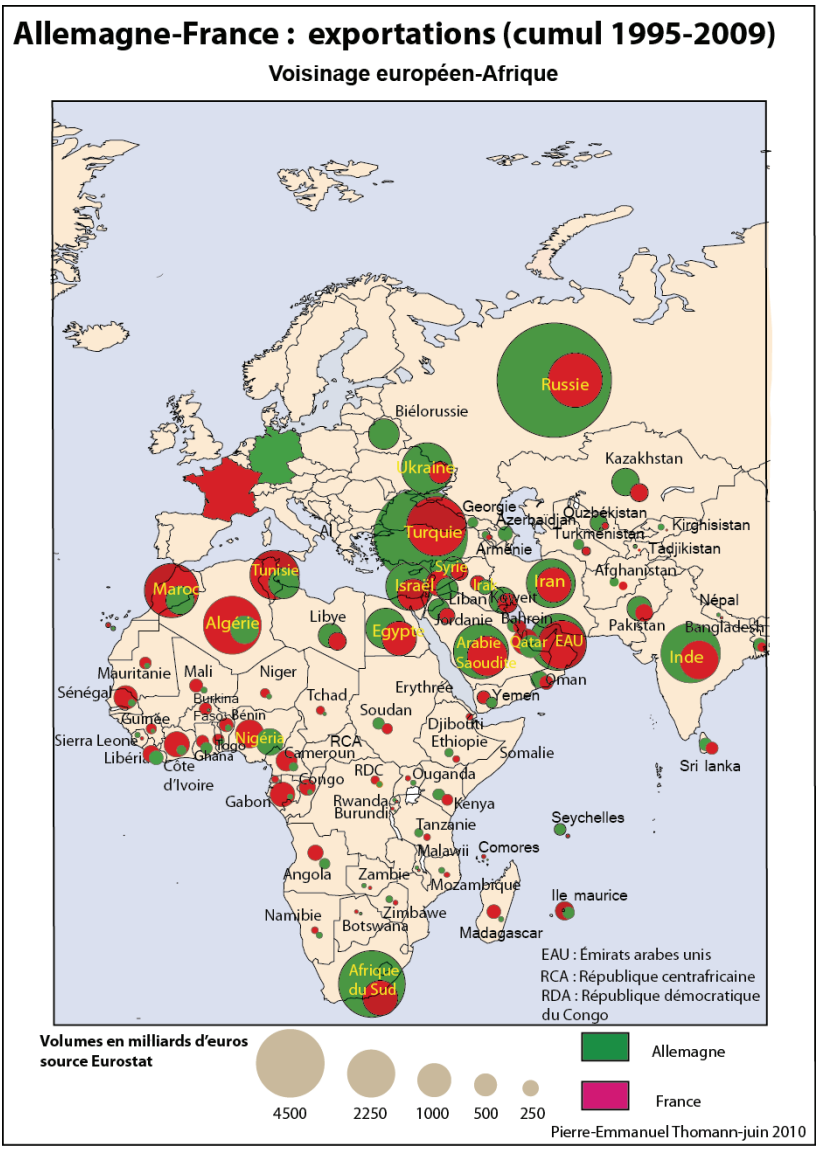
---

milliards avec l'Afrique. Selon Elizabeth GUIGOU, pour « *peser dans la mondialisation* » il faut « s'organiser à l'échelle des continents » et comme « *porte-parole à la fois des pays développés et des pays émergents* ». L'objectif serait d'éviter que le Sud de la Méditerranée ne devienne « *une économie chinoise ou américaine : deux continents qui n'ont pas les mêmes valeurs ni les mêmes intérêts.* Comme « *la puissance se déplace de l'Ouest vers l'Est* », la Chine *« sera bientôt la première puissance mondiale »* en Afrique pour les marchés, investir, trouver les matières premières dont l'énergie et les métaux rares, et « *pour fabriquer en Chine des produits artisanaux arabes revendus au Maghreb et Moyen-Orient ». « Les Européens et les Africains joueraient sur la complémentarité démographique avec le vieillissement européen tandis que le Sud est jeune et ont besoin de débouchés professionnels, et une complémentarité énergétique avec l'abondance des ressources au Sud. »* En 2050 cet ensemble pèserait 2.5 milliards en 2050 selon Elizabeth GUIGOU. Discours d'Élisabeth Guigou, Hammamet, Tunisie, 25 mai 2010.

[889] Discussion d'une question orale avec débat au Sénat. Intervention de Mme Michèle ALLIOT-MARIE, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes, Paris, 16 février 2011. http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/afrique-du-nord-mediterranee_1062/union-pour-mediterranee_19058/bilan-avenir-union-pour-mediterranee-debat-au-senat-16.02.11_89994.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

déstabilisations issues des révolutions arabes, la réussite d'une grande stratégie de la France et l'Union européenne vis-à-vis de la Méditerranée parait bien incertaine en dépit des espoirs surdimensionnés induits par les représentations géopolitiques de la France comme *puissance méditerranéenne.* Une idée répandue considère également que le potentiel sur le flanc méridional de l'Europe aurait été sous-exploité par la priorité accordée à l'élargissement à l'Est de l'Europe.



Carte 72. Exportations, Allemagne-France (cumuls 1995-2009)-voisinage européen-Afrique

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

La chancelière a effectué les 16 et 17 juillet 2008, une visite remarquée en Algérie, à propos de laquelle elle a souligné, dans le contexte du lancement de l'Union pour la Méditerranée, que *« nous européens du Nord, nous nous intéressons aussi à cet espace*[890] *»*, exprimant la volonté de faire contrepoids à l'approche française trop exclusive au Maghreb. Sa visite a inclus une forte délégation d'hommes d'affaires, en particulier dans le domaine énergétique. Les Allemands cherchent une diversification de leurs approvisionnements en gaz et ont tenté de négocier un contrat d'armement avec des frégates, tandis que les préoccupations politiques se sont focalisées sur la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine. La chancelière Angela Merkel s'est aussi rendue en Éthiopie, en Afrique du Sud et au Liberia, deux ans après son élection.

Le chancelier Gerhard Schröder avait attendu six ans pour un voyage en Afrique. Le continent africain a été placé comme priorité de la présidence allemande du G8 en 2007. La chancelière a évité, comme son prédécesseur, les anciennes colonies allemandes pour écarter les soupçons de *néo-colonialisme* face aux partis de gauche (Namibie, Togo, Cameroun). Le chancelier Gerhard Schröder avait rendu une visite officielle en Afrique[891] du 18 au 24 janvier 2004 en Ethiopie[892], Kenya, Afrique du Sud et Ghana[893], l'Afrique du Sud représentant l'enjeu le plus important en matière économique pour la *nation exportatrice.* Les Allemands ont pour priorité affichée de soutenir les principes de bonne gouvernance et de démocratie qui conditionnent largement l'attribution des appuis financiers prévus par les Accords de Cotonou entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique).

3) Le marché transatlantique

Les liens commerciaux transatlantiques sont extrêmement forts entre l'Allemagne et les États-Unis (carte n°73), et leur approfondissement sont régulièrement mis sur la table des négociations européennes. Les Allemands partagent avec les Américains la promotion du commerce libre dans le monde. Les gouvernements allemands, depuis le chancelier Ludwig Erhard jusqu'à Angela Merkel, ont cherché de manière récurrente à positionner le projet européen comme un pilier d'un *grand marché occidental transatlantique* pour faire face au bloc soviétique pendant la guerre froide,

[890] FAZ, 15 juillet 2008. http://www.faz.net/aktuell/politik/besuch-in-algerien-merkel-will-der-deutschen-wirtschaft-tueren-oeffnen-1663040.html

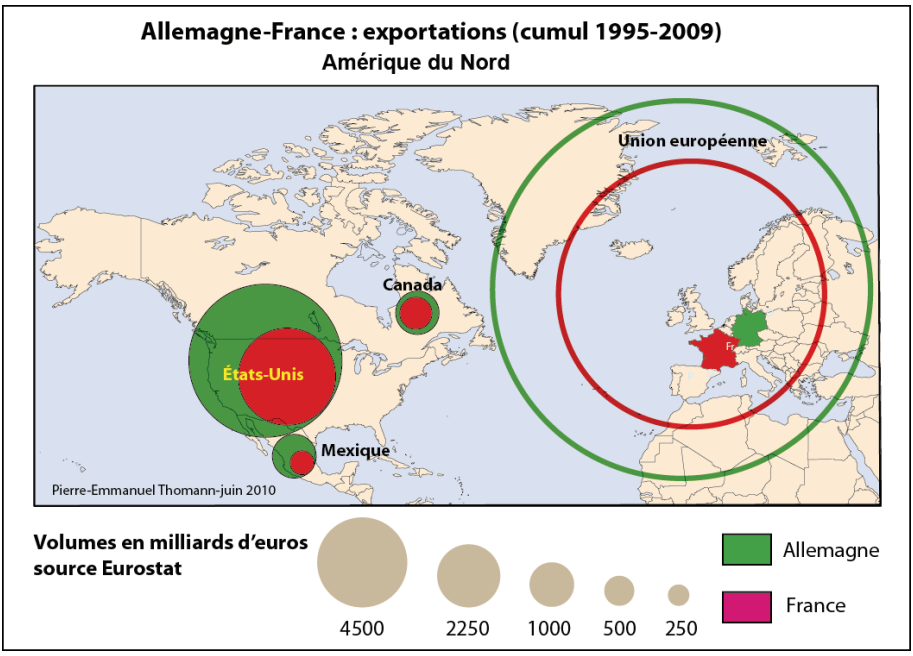
[891] La Namibie, ancienne colonie allemande s'est plainte de ne pas avoir été retenue dans le choix des visites.

[892] Addis Abeba est le siège de l'Organisation de l'Unité africaine, l'Allemagne soutient comme la France le Nepad (*Nouveau partenariat pour le développement en Afrique*) qui contient un engagement à la bonne gouvernance en contrepartie des aides au développement.

[893] Au Ghana, l'Allemagne a financé le Centre Kofi-Annan pour le maintien de la paix.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

mais aussi dans le cadre de la compétition globale au sein de la *mondialisation* après la disparition des deux blocs.



Carte 73. Exportations, Allemagne-France (cumuls 1995-2009)-Amérique du Nord

La perspective d'un *marché transatlantique* a fait l'objet de désaccords franco-allemands récurrents depuis la création du marché commun. Le projet de *nouveau marché transatlantique* (NTM) proposé par le commissaire européen britannique Leon Brittan en 1998 fut ainsi rejeté par le gouvernement français. Du point de vue des Français, le marché transatlantique fut perçu comme une dissolution du marché européen dans un nouvel ensemble euro-atlantique impliquant une subordination politique des Européens aux États-Unis. Les Allemands qui séparent économie et politique, y voyaient au contraire une opportunité commerciale au sein d'une communauté euro-atlantique en phase avec leur *ancrage occidental*. De plus, à la différence des Français, ils considèrent qu'ils sont en position de force vis-à-vis des États-Unis pour négocier des accords commerciaux.

Un nouveau projet d'approfondissement du *marché transatlantique* a été initié sous la présidence allemande en 2007, et soutenu par de nombreux députés au Parlement européen. Ce projet qui avait un objectif essentiellement règlementaire n'a par contre pas suscité l'opposition des Français. Un Conseil économique transatlantique (CET) a été créé en 2007 dont l'objectif est l'intégration économique transatlantique. Pour la chancelière Angela Merkel, le marché transatlantique a pour objectif de faire

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

poids dans la globalisation : *« dans un monde dans lequel il y aura entre 7 et 9 milliards d'habitants, les prochaines années, cela nous donne toutes les bonnes raisons pour que les 500 millions d'Européens se concentrent ensemble sur des questions précises et formulent leurs intérêts de manière commune alors nous sommes plus forts, mais nous ne sommes pas toujours super forts. C'est pourquoi je me suis engagée dans une coopération économique transatlantique, afin d'aboutir à une meilleure harmonisation*[894]*. »*

L'intégration des bourses européennes et américaines ont accompagné ces évolutions. Le 15 février 2001, la Deutsche Börse et NYSE Euronext ont fusionné donnant naissance à la première Bourse mondiale, détenue à 60 % par les actionnaires de Deutsche Börse et à 40 % par ceux de NYSE Euronext avec deux sièges, l'un à New York, l'autre à Francfort[895].

Édouard Balladur, ancien Premier ministre et compétiteur de Jacques Chirac aux élections en 2002, avait proposé en 2007 une *« Union occidentale entre l'Europe et les États-Unis*[896] *».* L'idée d'un *grand Occident* s'est renforcée en Allemagne et en France, parallèlement à la perception d'une montée en puissance de l'Asie, et de la relativisation de l'Europe et de l'Amérique en termes démographiques et économiques, dérivant vers une relativisation de la place des Occidentaux en termes de puissance. Un *grand ensemble occidental*, composé d'un pilier européen et d'un piler américain sur une base équilibrée et complétée au niveau politico-militaire par l'Alliance atlantique est cependant peu vraisemblable par la défaillance du côté européen comme ensemble politique intégré. Un marché transatlantique reste toutefois un objectif prioritaire pour les Allemands, mais les négociations sont rendues extrêmement difficiles par la concurrence commerciale entre Européens, et notamment entre Français et Allemands qui n'anticipent pas le même niveau de bénéfices d'un tel accord.

L'Allemagne est le plus grand partenaire commercial des États-Unis dans l'Union européenne et les États-Unis sont leur plus grand partenaire commercial en dehors de l'Union. L'Allemagne se situe en cinquième place après le Canada, la Chine, le Mexique et le Japon. Le volume commercial s'élevait en 2010 à 130,9 milliards de dollars (les États-Unis ont exporté vers l'Allemagne 48,2 milliards de dollars et les États-Unis ont importé d'Allemagne pour 82,7 milliards de dollars). Les États-Unis sont aussi le premier partenaire commercial pour la France en dehors de l'Europe. Le

[894] Discours de la chancelière Angela MERKEL, Berlin, 5 décembre 2007. http://www.bundeskanzlerin.de/Content/DE/Archiv16/Rede/2007/12/2007-12-05-merkel-konvent-fuer-deutschland,layoutVariant=Druckansicht.html

[895] http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/02/15/deutsche-borse-et-nyse-euronext-fusionnent-pour-devenir-la-premiere-bourse-mondiale_1480611_3234.html

[896] Édouard BALLADUR, Pour une Union occidentale entre l'Europe et les États-Unis, Fayard, 2007. 119 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

déficit de la France vis-à-vis des États-Unis s'élevait par contre à 5,3 milliards d'euros en 2009.

Le projet de grand marché transatlantique :

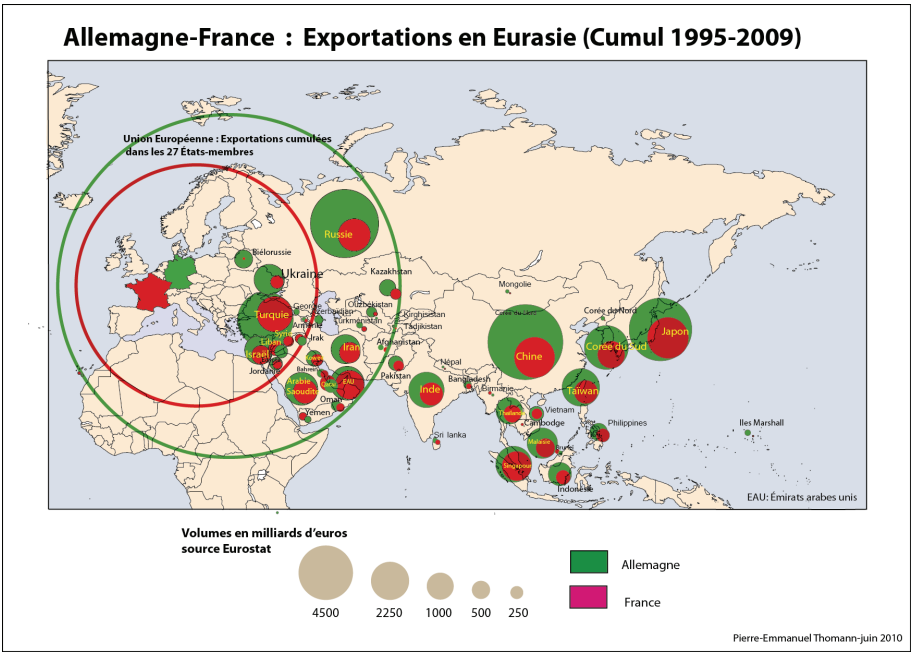
La crise économique et la crise de l'euro a aussi abouti à des stratégies économiques divergentes entre les Allemands et les Français d'un côté qui se sont mis d'accord sur la réduction des déficits, et les États-Unis qui prolongent une politique d'expansion monétaire. Des désaccords ont aussi été récurrents au sujet des taxes sur les transactions financières. De plus, le renforcement du protectionnisme américain issu de la crise économique heurte la vision allemande. L'affaire de l'appel d'offres obtenu par EADS pour les avions ravitailleurs et retoqué en 2011 pour des raisons politiques a douché les espoirs des Allemands pour une réciprocité euro-américaine dans les négociations commerciales. Un approfondissement des relations commerciales est hypothéqué par les incertitudes croissantes issues de la crise financière de 2008 et la crise de l'euro depuis 2010. Les négociations pour un marché transatlantique ont pourtant été relancées en 2013, avec un soutien très fort des gouvernements allemand et britannique, et une position plus en retrait des Français. L'enjeu principal est de négocier des normes communes, pour ensuite tenter de les imposer à la Chine dont le poids croissant inquiète de plus en plus les gouvernements occidentaux.

L'Asie

La carte 74 sur les exportations allemandes et françaises souligne l'importance de l'Asie pour les deux pays, mais aussi l'asymétrie en faveur de l'Allemagne. L'Allemagne connait une forte progression de ses exportations vers l'Asie et les six premiers mois de 2012, l'Allemagne était le seul pays de l'Union européenne à être excédentaire avec la Chine[897].

[897] http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/6-18092012-AP/FR/6-18092012-AP-FR.PDF

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Carte 74. Exportations, Allemagne-France-Eurasie (cumuls 1995-2009)

4) Le flanc Nord et les richesses de l'Arctique

L'expédition russe en août 2007 au fond de la mer Arctique pour assoir les revendications territoriales de l'État russe sur la dorsale de Lomonossov a provoqué des contre-réactions des pays riverains de l'Arctique. En octobre 2007, la chancelière allemande a effectué un voyage à la signification politique au Groenland, territoire danois d'outre-mer, accompagnée du premier ministre danois Anders Foch Rasmussen dont le pays avance aussi des revendications territoriales dans cette zone. La nomination de Michel Rocard en mars 2009, pour le poste d'Ambassadeur pour les questions polaires souligne également l'intérêt croissant des Français pour cette zone.

L'Islande a posé sa candidature à l'Union européenne en 2009. Les Allemands l'ont soutenu à cause de la position géographique stratégique de l'Islande dans la perspective de l'exploitation des richesses de la mer Arctique. Andreas Schockenhoff[898], député au Bundestag, estime que *« l'Islande présente un intérêt stratégique pour l'Union européenne comme porte de l'Arctique avec en perspective les ressources naturelles et énergétiques. L'importance de l'Atlantique Nord va croître dans les prochaines années, c'est pourquoi l'Union européenne devrait être directement présente dans cette zone. »* Son collègue Michael Link du FDP a

[898] http://www.bundestag.de/bundestag/ausschuesse17/a21/europapolitische_debatten/Auszug_37__Sitzung__S__3515_bis3528.pdf

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

aussi souligné l'intérêt d'élargir à l'Islande en fonction de sa position géographique avantageuse *« sur le flanc Nord-ouest de l'Union européenne pour la politique de sécurité et de défense commune, mais aussi dans l'OTAN avec l'importance croissante de l'espace arctique ».* Le gouvernement islandais a pourtant annoncé en janvier 2013 une pause dans les négociations à cause d'une opinion publique largement hostile à l'adhésion à l'Union européenne dont la réputation a pâti du prolongement de la crise de l'euro.

B. L'enjeu énergétique

L'importance de l'énergie pour l'Allemagne et la France comme pays industrialisés et la quasi-absence de ressources en gaz et pétrole sur leur territoire fait de l'accès aux ressources une question stratégique. Il n'y a pas d'approche commune de l'énergie dans la relation franco-allemande, mis à part une politique de l'énergie au niveau européen, qui est une compétence partagée avec les États. Cette politique *« n'affecte pas le droit d'un État membre de déterminer les conditions d'exploitation de ses ressources énergétiques, son choix entre différentes sources d'énergie et la structure générale de son approvisionnement énergétique »* (article 194, paragraphe 2 TUE).

Les relations bilatérales priment sur les positions communes en fonction de la priorité accordée à la sécurité énergétique, aux dépens souvent de la diversification.

1- Les traités européens n'imposent pas aux États membres de choix énergétiques.

2- En matière de relations extérieures, les traités n'imposent pas non plus de choix, mis à part le respect du droit de la concurrence.

Cela signifie que la géographie joue un rôle essentiel. Chacun est libre de ses choix, il n'y a donc pas de tension réelle vis-à-vis des alliances choisies.

La France et l'Allemagne ont des partenaires communs, mais aussi différents, à l'Est et au Sud. Les priorités géographiques en matière d'approvisionnement énergétique correspondent aux priorités géopolitiques des deux pays, même s'il n'existe pas d'exclusive. Les Allemands privilégient les importations énergétiques en provenant de Russie. Cet état de fait résulte de l'héritage historique, mais aussi géopolitique des relations de l'Allemagne avec l'URSS, tandis que les importations d'énergie sont plus équilibrées en termes de géographie pour les Français pour qui le tropisme méditerranéen et africain joue le rôle de rééquilibrage vis-à-vis des importations provenant de Russie.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

1) La provenance des importations énergétiques de l'Allemagne et de la France[899]

La Russie est le premier fournisseur tant en gaz que pétrole pour les deux pays[900], mais les Allemands ont une relation plus proche avec la Russie que les Français dans le domaine énergétique pour des raisons de proximité géographique et de volonté politique délibérée selon la stratégie allemande de *l'interdépendance*. À noter aussi l'importance des pays voisins européens qui sont considérés comme les plus fiables, mais dont les réserves s'épuisent, comme la Norvège et le Royaume-Uni pour le pétrole, les Pays-Bas et la Norvège pour le gaz. La plus grande diversification des fournisseurs est marquée pour la France qui s'approvisionne de manière beaucoup plus importante dans les pays arabes et en Afrique, en adéquation avec la *politique arabe et africaine* française.

Les importations de ressources minérales en 2010

- En ce qui concerne le pétrole, l'Allemagne a importé 93.3 millions de tonnes en 2010, cela représente 4,3 % des importations mondiales, ce qui correspond à la sixième place mondiale. La France a importé 64,4 millions de tonnes ce qui représente 3 % des importations mondiales et la huitième place des importations mondiales (Les USA représentent 21 %, la Chine 10,9 %, le Japon à 8,8 %, l'Inde à 6 %, la Corée du Sud, 5,5 % et l'Italie 4 % des importations mondiales).
- En ce qui concerne les importations de gaz, l'Allemagne a importé 97,9 milliards de m³, et se situe à la deuxième place au monde après les États-Unis. La France a importé 48,9 milliards de m³ et se situe à la sixième place.
- Pour les importations de charbon, l'Allemagne a importé pour 41 millions de tonnes, occupant la sixième place mondiale tandis que la France a importé 18,9 millions de tonnes ce qui correspond à la 11e place.
- La consommation d'uranium était de 9221 tonnes pour la France et de 3 453 tonnes pour l'Allemagne.

Les importations de gaz et de pétrole

La Russie et la Communauté des États indépendants (CEI) sont les premiers fournisseurs de l'Allemagne et la France en pétrole et en gaz en. En ce qui concerne le pétrole, un seul oléoduc (Drouzhba) lie l'Europe avec la

[899] Kurzstudie Reserven, Ressourcen und Verfügbarkeit von Energierohstoffen 2011, Hannover, November 2011, DERA, Deutsche Rohstoffagentur, 92 p. http://www.bgr.bund.de/DE/Themen/Energie/Downloads/Energiestudie-Kurzf-2011.pdf?__blob=publicationFile&v=3

[900] La Russie était le premier exportateur de gaz (199,9 milliards de m³) et deuxième exportateur de pétrole (332,2 Mt) en 2012 derrière l'Arabie Saoudite.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Russie, un autre oléoduc traverse la mer du Nord et relie le continent à la Norvège.

Tandis que le pétrole est surtout acheminé par voie maritime sur des tankers à des prix moindres sur de grandes distances, le transport du gaz est moins cher au moyen des gazoducs et la proximité géographique est privilégiée. L'Europe est entourée de réserves de gaz dans sa proximité géographique, à l'Est et au Sud.

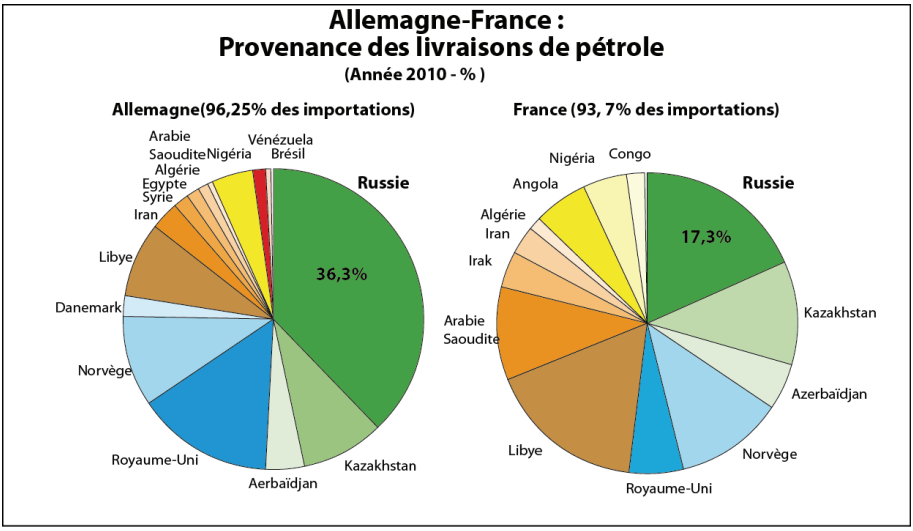
Le marché du pétrole et le marché du gaz sont différents au regard de la géopolitique de l'énergie : l'approvisionnement en gaz dépend pour une grande part des gazoducs et le tracé de ces infrastructures devient un enjeu géopolitique entre les producteurs, consommateurs et pays de transit. Ils créent des liens de dépendance ou d'interdépendance plus forts que le pétrole. L'approvisionnement par voie maritime selon le procédé LNG (gaz liquéfié) progresse cependant et il est largement utilisé par les Français qui s'approvisionnent en Algérie et dans les pays du Golfe. L'approvisionnement en pétrole est surtout dépendant des voies maritimes et moins lié aux oléoducs, mais la sécurité des voies maritimes sur les voies de passage stratégique est importante, ainsi que les relations politiques avec les pays producteurs. Le marché du pétrole est mondial, tandis que celui du gaz est plus régional. Les contrats pour gaz portent sur le long terme tandis que l'achat du pétrole se fait en fonction de l'offre et la demande.

La provenance géographique des importations de pétrole de l'Allemagne et de la France

Le graphe sectoriel suivant (graphe n°4, sources[901]) montre la provenance des importations de pétrole et leur poids relatif dans les importations totales. La consommation de pétrole est plus importante en Allemagne qu'en France et les deux camemberts ne sont comparables que pour la provenance géographique des livraisons, tandis que le poids relatif de ces livraisons n'est comparable qu'à l'intérieur du même camembert.

[901] Sources : Importations de pétrole.
http://www.agenda21-treffpunkt.de/daten/erdoel.htm
http://www.connaissancedesenergies.org/d-ou-vient-le-petrole-brut-importe-en-france-120209en

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Graphe 4. Allemagne-France, provenance des livraisons de pétrole

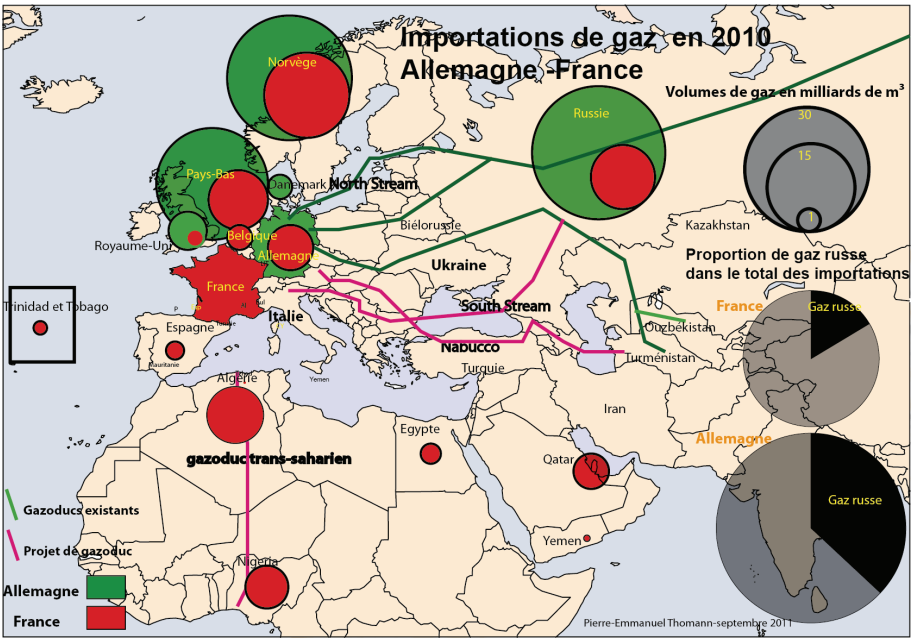
La diversification est plus nette pour la France que pour l'Allemagne. Si la Russie est le premier fournisseur pour les deux pays, l'importance de la Russie représente plus du double en % relatif dans les importations totales de l'Allemagne par rapport à la France pour qui la proportion de pétrole en provenance des pays arabes et africains est beaucoup plus importante. Les importations en provenance du Nord de l'Europe sont importantes pour les deux pays.

Les importations de gaz et les tropismes allemands et français

La carte 75 montre la provenance des importations de gaz en 2010 et les volumes importés. Les importations de gaz représentent une source d'énergie majeure dans les économies allemande et française. Le gaz peut notamment se substituer dans certains cas à l'industrie au pétrole ou au charbon. L'accélération de la sortie du nucléaire de l'Allemagne depuis mai 2011 (sortie complète prévue pour 2022) comme contrecoup à l'accident de Fukushima au Japon renforce la signification stratégique du gaz en Allemagne par rapport à la France. La construction de centrales fonctionnant au gaz combinées au développement des énergies renouvelables sera destinée à compenser la fermeture des centrales nucléaires.

En 2010, les importations de gaz par l'Allemagne sont nettement plus importantes que par la France, la proportion de gaz russe représentant un tiers de ses importations, tandis qu'il n'est que d'un cinquième pour les Français. Cette différence résulte de l'importance du nucléaire en France dans le mix énergétique, le poids de l'industrie et le nombre de consommateurs allemands.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96



Carte 75. Importations de gaz en 2010-Allemagne-France

Les importations allemandes proviennent surtout de Russie, des Pays-Bas et de la Norvège, et dans une proportion plus faible du Danemark et du Royaume-Uni. Les importations françaises sont beaucoup plus diversifiées du point de vue de la géographie des sources. La France importe du gaz en provenance de Norvège, de Russie, des Pays-Bas, mais aussi des voisins européens comme l'Allemagne, l'Espagne, le Royaume-Uni et la Belgique dans de moindres proportions. La différence majeure avec l'Allemagne réside dans l'importance du bassin méditerranéen avec l'Algérie et l'Égypte, mais aussi l'Afrique avec le Nigéria, et le golfe Persique avec le Qatar et le Yémen, les Caraïbes avec Trinidad et Tobago. Ces livraisons de gaz par méthaniers sur les voies maritimes créent un lien de dépendance moins fort qu'avec un gazoduc, mais les rendent vulnérables à la piraterie, notamment dans le golfe de Guinée. Selon l'avis de nombreux experts, la proportion de gaz russe dans les importations continuera sa croissance à cause de la diminution des ressources norvégiennes et la sortie du nucléaire en Allemagne.

Le nucléaire

Dans le domaine de l'énergie nucléaire, les scénarios énergétiques sont opposés entre la France qui mise depuis longtemps sur le nucléaire et l'Allemagne engagée sur la voie d'une sortie du nucléaire (la coalition au pouvoir entre le CDU-CSU et SPD n'avait pas réellement remis en cause le

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

scénario élaboré par la coalition précédente entre le SPD et les Verts). La sortie accélérée du nucléaire en Allemagne après l'accident de Fukushima au Japon le 11 mars 2011 n'a fait que confirmer cette tendance.

La France et la Russie ont des intérêts communs dans le domaine du nucléaire. Une entente et une répartition des marchées européens et mondiaux du nucléaire entre la France et la Russie n'est pas à exclure, pour le renouvellement des centrales, et pour l'enrichissement du combustible. La dépendance de l'Europe vis-à-vis de la Russie dans le domaine du nucléaire est un phénomène dont on parle peu, mais qui est en progression grâce à une stratégie cohérente des fournisseurs de réacteurs nucléaires russes sur les marchés des nouveaux États membres[902].

2) La géopolitique des gazoducs en Eurasie

Les projets d'infrastructure sont multiples sur le continent eurasien. La situation évolue rapidement et les compromis temporaires et précaires reflètent les négociations politiques difficiles entre les acteurs politiques, mais aussi entre les opérateurs privés qui détiennent un pouvoir important. Comme l'objectif n'est pas l'exhaustivité, tous les projets ne seront pas mentionnés dans ce paragraphe.

La Russie détient les premières réserves de gaz au monde, suivi de l'Iran, du Qatar, du Turkménistan, de l'Arabie Saoudite, des États-Unis, des Émirats arabes unis, du Nigéria, du Vénézuéla, de l'Algérie, du Kazakhstan, de l'Irak (12 premiers producteurs[903]).

Les liens énergétiques forts qui lient l'Union européenne à la Russie datent de la guerre froide. Susanne Nies distingue trois périodes à prendre en compte pour comprendre l'imbroglio de la géopolitique de l'énergie[904]. Dans un premier temps les infrastructures ont été construites au sein du bloc de l'Est, selon une logique politique. La détente Est-Ouest a ensuite favorisé la traversée des infrastructures vers l'Ouest, en Allemagne, mais aussi en Autriche pour alimenter la France, l'Italie et la Belgique alors encore fortement dépendantes du gaz en provenance des Pays-Bas. Ces accords ont initialement rencontré l'opposition des États-Unis, mais sans succès. Dans un troisième temps, avec la disparition de l'URSS, les pays de l'ex-URSS et du bloc de l'Est qui ont obtenu leur indépendance ont cherché à tirer profit des droits de transit. Ils sont restés très dépendants des sources d'énergie provenant de Russie et de la CEI pour ceux qui n'étaient pas producteurs.

[902] Entretien avec Roland KOBIA, membre du cabinet du Commissaire pour l'énergie Piebalgs, Commission européenne, 17 mars 2008.

[903] http://www.bgr.bund.de/DE/Themen/Energie/Downloads/Energiestudie-Kurzf-2011.pdf?__blob=publicationFile&v=3

[904] Susanne NIES, Gaz et Pétrole vers l'Europe, perspectives pour les infrastructures, Gouvernance européenne et géopolitique de l'énergie, tome 4, Institut français des relations internationales (IFRI), la Documentation française, 2008, 218 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'évolution du mix énergétique a aussi évolué. Le pétrole puis le gaz sont venus se substituer au charbon qui était encore prédominant dans les années 50. L'effondrement de l'URSS a aussi provoqué une baisse des investissements avec des effets à long terme et une incertitude sur la capacité de la Russie à être fiable pour ses exportations.

La reprise en main du secteur énergétique, élément essentiel du nouveau pouvoir russe depuis l'accession au pouvoir de Vladimir Poutine, et les relations difficiles entre la Russie et les États issus de l'ex-URSS comme l'Ukraine et les anciens membres du pacte de Varsovie posent le cadre géopolitique des enjeux énergétiques. Les représentations européennes ont fait état d'une instrumentalisation des ressources comme arme politique par la Russie. Les licences d'exploitation des gisements de pétrole n'ont été attribuées à partir de 2005 qu'aux sociétés comportant au moins 51 % d'actionnaires russes. Le marché du gaz n'a pas été libéralisé comme celui du pétrole en Russie, et la société d'État *Gazprom* en est l'acteur principal. La hausse du prix des cours a permis à la Russie d'élaborer une politique ambitieuse pour envisager le retour de la puissance russe à l'extérieur et enrayer la décomposition de l'État en interne, avec une hausse des dépenses d'armement et de la dépense publique. La Russie cherche à contourner les pays de transit comme l'Ukraine et la Pologne pour les exportations de gaz selon une logique de diversification des voies d'acheminement vers les pays consommateurs. Le gazoduc *Nord Stream* inauguré le 8 novembre 2011 passe par la mer Baltique sur 1224 km, tandis que le projet *South Stream (finalement abandonné en 2015)* aurait alimenté les Balkans avec un point d'entrée en Bulgarie et des prolongements en Europe centrale et du Sud, après la traversée de la mer Noire (900km). L'objectif logique des Russes en raison de la configuration territoriale du pays est de diversifier leurs exportations, notamment vers l'Asie et le marché mondial, tout en préservant leurs exportations vers l'Europe. Les Européens craignent cependant à plus long terme une mise en concurrence des marchés européens et asiatiques, notamment avec la Chine dont la croissance entraine un accroissement des importations énergétiques.

Les Allemands ont intérêt à un lien direct avec la Russie, dans une perspective de sécurité des approvisionnements. Les relations énergétiques entre les Allemands et les Russes dépassent cependant le cadre économique et entrent dans le cadre de la *nouvelle Ostpolitik* allemande. Certains membres du parti social-démocrate SPD entretiennent des relations fructueuses avec les Russes, comme le chancelier Gerhard Schröder, avec Vladimir Poutine. Du temps de l'Allemagne de l'Est, de nombreux liens se sont approfondis avec les Russes et sont aujourd'hui mis à profit dans l'Allemagne unifiée. Le projet *Nord Stream* est emblématique de cette relation et la nomination de l'ancien chancelier Gerhard Schröder à la tête du

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

consortium montre la nature politique du projet[905]. Le projet a aussi réveillé les représentations en Pologne faisant état d'une nouvelle hégémonie germano-russe, pays contourné par le projet, mais aussi dans les Pays baltes. Les Suédois et les Finlandais ont critiqué le projet pour des raisons environnementales. Pour dépasser la polémique, la chancelière allemande Angela Merkel a promis une solidarité sans faille entre États membres de l'Union européenne en cas de coupure de gaz.

Les ressources d'Asie centrale et du Caucase dont la géographie politique s'est fragmentée en plusieurs États depuis la disparition de l'URSS fait l'objet d'une rivalité croissante pour l'évacuation du gaz, mais aussi du pétrole entre les Russes, les Américains, les Chinois, et plus récemment les Européens. Les gazoducs construits à l'époque de l'URSS sont orientés vers la Russie et les pays d'Asie centrale enclavés ont été longtemps dépendants des infrastructures orientées vers la Russie. L'oléoduc *Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC)* qui passe par la Turquie et promu par les États-Unis casse le monopole russe et permet au pétrole de la Caspienne d'être évacué via la Turquie vers les marchés mondiaux sans passer par le territoire russe. Un gazoduc inauguré en 2007 est venu compléter l'oléoduc *BTC*. La Turquie cherche à se positionner comme pays de transit incontournable, mais ce n'est pas sans soulever d'autres enjeux géopolitiques, comme l'instrumentalisation de cette position stratégique pour la diversification des routes du gaz et du pétrole pour faire avancer les négociations à propos de son adhésion à l'Union européenne. L'opposition des Français à l'adhésion a provoqué initialement l'exclusion du consortium *Gaz de France* dans le projet *Nabucco*[906]. *Gaz de France* s'est impliqué par la suite dans le projet concurrent *South Stream* qui évite la Turquie. Le projet *Nabucco* à ensuite été réduit de 3300 à 1300 km (*Nabucco Ouest* - de l'Autriche à la frontière entre la Bulgarie et la Turquie) en raison des incertitudes sur les pays fournisseurs. *Gaz de France* a acheté, en 2013, 9 % des parts de l'allemand *RWE* qui s'est retiré du projet.[907]. Le projet dépend du choix des infrastructures par l'Azerbaïdjan qui fournirait le gaz à partir du gisement Shaz Deniz II. La situation est très enchevêtrée, car la Turquie importe aussi

[905] Un poste équivalent a été proposé à Romano Prodi pour le projet de gazoduc *South Stre*am, porté par Gazprom et ENI, la société italienne, par Vladimir Poutine, mais l'ancien président du Conseil italien a refusé.
Susanne NIES, Gaz et Pétrole vers l'Europe, perspectives pour les infrastructures, Gouvernance européenne et géopolitique de l'énergie, tome 4, *Institut français des relations internationales* (IFRI), la Documentation française, 2008.

[906] La décision de la part de la Turquie de choisir comme sixième partenaire RWE alors même que GDF était en tête de liste est purement politique comme conséquence de la position du gouvernement français à propos de l'entrée de la Turquie dans l'UE et la question de la reconnaissance du génocide arménien. Entretien avec Roland KOBIA, membre du cabinet du Commissaire pour l'énergie Piebalgs, Commission européenne, 17 mars 2008.

[907] http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/28/gdf-suez-entre-dans-le-projet-nabucco_3419323_3234.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

de plus en plus de gaz de Russie et le gazoduc *Blue Stream* établit un lien direct entre les deux pays.

Les projets de gazoducs en Eurasie

La relation entre les conglomérats énergétiques et l'État sont plus lâches en Allemagne qu'en France.

En ce qui concerne les gazoducs, la France a soutenu la construction du gazoduc *Nord Stream* qui avait été initiée par l'Allemagne et la Russie sous le gouvernement Schröder. La crainte en Europe est le manque d'investissement dans la découverte de nouveaux gisements de gaz. La Russie détient une position avantageuse en contrôlant ses propres réserves et en exportant le gaz d'Asie centrale qui transite par son territoire.

Le projet *North Stream AG* est une joint venture, établie en 2005. *Gazprom* détient 51 %, tandis que *BASF SE/Wintershall holding gmbh* et *E.ON Ruhrgas* (Allemagne) ont chacun 15,5 %, et *Gasunie* (Pays-Bas) et *GDF SUEZ* (France) détiennent chacun 9 %.

Dans le projet *South Stream AG* lancé en 2008 et abandonné en 2015), *Gazprom* détenait 50 %, *ENI* 15 % (Italie), *Wintershall* 15 %. *Gazprom* et *EDF* avaient signé un mémorandum pour la participation d'*EDF* à la partie Offshore le 27 novembre 2009. *Gazprom*, *ENI* et *EDF* avaient signé un mémorandum trilatéral pour l'entrée d'*EDF* pour au moins 10 % sur la base d'une réduction de la participation d'*ENI*, le 19 juin 2010. *Gazprom* et *BASF SE*, *Wintershall holding gmbh (BASF)* avaient signé un mémorandum en mars 2011 pour la construction de la partie offshore du gazoduc.

Les participants à *Nabucco* sont : *Bulgarian energy holding (Bulgarie), BOTAS (Turquie), MOL (Hongrie), OMV (Autriche), Transgaz (Roumanie)* et chacun détiennent 16,67 % du consortium. *Nabucco gas pipeline international gmbh* a été établi en 2004, et la société allemande *RWE* qui avait rejoint le projet en 2006 s'est retirée en 2013. *Gaz de France Suez* est entré dans le consortium en 2013. Le projet avait reçu le soutien de l'Union européenne en janvier 2009.

Les Allemands, premiers importateurs européens de ressources fossiles russes sont partagés entre deux attitudes : ceux qui considèrent que l'Allemagne est trop dépendante vis-à-vis de la Russie, rendant nécessaire une meilleure diversification, et d'autres qui estiment qu'il s'agit d'une relation d'interdépendance, les producteurs comme la Russie étant aussi dépendants que les consommateurs. Dans l'histoire des relations entre L'URSS et l'Allemagne, l'alimentation en gaz vers l'Allemagne n'a jamais été interrompue et la Russie est donc considérée comme fiable par les industriels allemands. Certains experts comme Roland Götz mettent en cause la stratégie de diversification de l'Union européenne qu'ils considèrent comme un mythe, car la Russie restera le fournisseur principal, y compris

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

avec le gazoduc *Nabucco*[908]. Selon Jean-Paul Decaestecker, chef d'unité au service politique de l'énergie du Conseil des ministres européen, il n'y aurait en réalité pas assez de gaz, car les réserves sont surestimées par les pays d'Asie centrale[909]. De plus, une stratégie visant à contrer *Gazprom* risquerait d'aboutir à l'effet contraire selon cet expert. Le seul élément qui pourrait changer la donne est l'exportation du gaz iranien au moyen de cette nouvelle infrastructure, mais le contexte géopolitique ne le permet pas encore. L'extension de *Nabucco* vers l'Asie centrale par un gazoduc transcaspien nécessite un accord entre riverains sur le statut de la mer Caspienne, ce qui n'est pas encore le cas[910]. Un nouveau projet de gazoduc destiné à remplacer *South Stream* mais passant par la Turquie sera proposé par les Russes en 2015, prolongeant les spéculations sur les futurs tracés.

Les projets de gazoducs dans le Sud de l'Europe

Plus de 15 % des importations de gaz et pétrole de l'Union européenne proviennent d'Algérie. Trois gazoducs transméditerranéens relient le Maghreb à l'Europe et un projet de nouveau gazoduc est en discussion. À partir de l'Algérie, le gazoduc *Pedor Duran Farell* transite par le Maroc depuis 1999. Le gazoduc *Enrico Mattei* transite par la Tunisie vers la Sicile depuis 1983. Le gazoduc *Green Stream* va de Libye jusqu'en Sicile depuis 2004. Le gazoduc *Medgas* de l'Algérie à l'Espagne, fut achevé en 2008 (propriétaires : l'Algérien *Sonatrach* 36 %, *Endesa*, les Espagnols *Iberdrola et Cepsa*, 20 % chacun et l'Espagnol *Endesa* et le Français *GDF Suez* 12 % chacun). Les travaux de construction d'un interconnecteur gazier reliant la France à l'Espagne, pour se connecter au *Medgas* a débuté en 2012. Le projet de gazoduc *Galsi* de l'Algérie à l'Italie en passant par la Sardaigne est encore en discussion en 2012.

Le Nigéria est un grand producteur de gaz et pétrole et livre déjà plus de 80 % de son gaz en Europe selon le procédé de gaz naturel liquéfié (LNG). Un projet d'*oléoduc transsaharien* à l'échelle de l'espace eurafricain

[908] Roland GÖTZ, Mythos Diversifizierung, Europa und das Edgas des Kaspiraums, *Osteuropa* 8-9, 2007, p.450-462

[909] Entretien avec Jean-Paul DECAESTECKER, chef d'unité, politique de l'énergie au Conseil des ministres, avril 2008.

[910] Selon Jean-Paul DECAESTECKER, l'Asie centrale et le Turkménistan surtout dépendent à 90 % de la Russie. La Russie met en doute cette possibilité d'une liaison entre la Turkménistan et l'Azerbaïdjan, mais le « droit suit souvent la force ». Les projets transcaspiens sont en discussion et l'on observe une évolution des prix à la hausse, car la Russie réagit et achète plus cher à l'Asie centrale. Les États-Unis soutiennent l'accès direct à la Caspienne pour avoir aussi accès aux ressources de gaz. Le gaz évolue comme le pétrole. La Norvège et la Russie sont en conflit sur les frontières en Mer de Barents, mais l'exploitation des réserves débutera probablement. C'est comme le différend entre la Chine et le Japon, on évalue d'abord les bénéfices de l'économie et on résout ensuite les problèmes. Entretien avec Jean-Paul DECAESTECKER, chef d'unité, politique de l'énergie au Conseil des ministres, avril 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

permettrait de diversifier les importations d'énergie. Son tracé débuterait dans le delta du Niger au Nigeria et rejoindrait l'Algérie en traversant le Sahara. Les commissaires européens Andris Piebalgs et Louis Michel se sont rendus au Nigeria à Lagos en septembre 2008 pour promettre des aides financières et la création d'une société d'investissements. Une autre rencontre a eu lieu à Addis Abeba dans la foulée pour initier un partenariat énergétique entre l'Union européenne et l'Union africaine. La livraison pourrait débuter en 2015 si le projet aboutit. Le coût serait de 15 milliards d'euros à partir des capitaux privés. L'Algérie s'est montrée intéressée par le projet. La question de la sécurité dans cette zone, y compris au Nigéria avec une nette dégradation depuis la guerre en Libye est de nature à rendre difficile la mise en œuvre de ce projet. L'UE a aussi été prise de vitesse par la Russie et *Gazprom* a conclu un accord avec l'Algérie et le Nigéria, juste avant la visite des commissaires européens pour l'exploitation des réserves et sa participation au réseau transsaharien. Les Russes chercheraient ainsi à prolonger l'interdépendance énergétique entre eux et les Européens[911]. L'Algérie est le troisième fournisseur de gaz à l'UE après la Russie et la Norvège. On l'a dit, la Russie compte pour 40 % des livraisons de gaz en Europe et environ un tiers pour le pétrole.

Un projet solaire avec des liaisons électriques entre l'Afrique du Nord et l'Europe en provenance de centrales solaires *(SOLARTEC)* est aussi en discussion.

3) L'Union européenne

L'Union européenne s'est inquiétée de la sécurité des approvisionnements après la guerre du gaz de 2006 entre l'Ukraine et la Russie. Selon Roland Kobia[912], membre du cabinet du Commissaire chargé de l'énergie à la Commission européenne, l'énergie est un secteur hautement stratégique, mais la base juridique pour construire une politique européenne de l'énergie est faible. L'irruption du thème de l'énergie au sommet de l'agenda européen date du contentieux entre l'Ukraine et la Russie pour les livraisons de gaz avec la crainte des Européens de subir les conséquences du différend entre les deux pays. Le gaz livré par la Russie et destiné aux marchés de l'Union européenne transite pour la plus grande part par l'Ukraine. La Russie a cependant toujours été un fournisseur fiable pour l'Union européenne et certaines réactions exagérées relèvent de la « russophobie ». Les Russes ont été fiables avec l'Union européenne dans le passé, mais les différends se sont manifestés dès l'entrée dans l'Union européenne des anciens membres du pacte de Varsovie.

[911] http://www.bundestag.de/dokumente/analysen/2008/saharapipeline.pdf

[912] Entretien avec Roland KOBIA, membre du cabinet du Commissaire pour l'énergie Andris Piebalgs, Commission européenne, 17 mars 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les pays de l'Union européenne sont de plus en plus dépendants de l'extérieur pour leurs importations de gaz, mais aussi de pétrole. À cause de l'héritage historique, les pays d'Europe centrale et des Balkans qui étaient dans le bloc communiste sont beaucoup plus dépendants vis-à-vis de la Russie en matière énergétique que les pays de l'Ouest de l'Europe.

L'Union européenne a donc décidé de réagir au niveau interne et externe.

Au niveau interne, l'Union européenne vise à libéraliser le marché intérieur et l'organisation de la concurrence cherche à séparer le lien entre la production et les réseaux de distribution (Unbundling), et à favoriser les interconnexions entre les pays membres pour effacer les logiques nationales et sélectionner des projets prioritaires d'infrastructures. Il y a eu convergence d'intérêts entre la France et l'Allemagne par leur refus de la proposition initiale de la Commission européenne. L'objectif de la Commission de séparer la production d'énergie et les réseaux de distribution pour insuffler plus de concurrence a d'abord été contré par les géants énergétiques français et allemands dont la structure intègre production et distribution dans les deux États *(EDF, E.ON, RWE)*. Le projet a été amendé[913].

L'Union européenne a aussi adopté une politique climatique et énergétique intégrée globale en 2007 et s'est engagée à atteindre d'ici à 2020 :

- une réduction d'au moins 20 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 1990,
- une augmentation à 20 % de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique,
- une amélioration de l'efficacité énergétique de 20 %.

[913] Selon Jean Paul DECAESTECKER, en ce qui concerne le marché intérieur, la situation est la même en France et en Allemagne et le lien est très étroit entre les producteurs et les gestionnaires de réseaux. La Commission estime que pour favoriser l'investissement dans les réseaux, une indépendance est nécessaire. Un groupe d'États membres ont estimé qu'il y avait des preuves que le marché restait fragmenté, car les investissements étaient freinés et les acteurs historiques dominants prenaient les décisions d'investissement en leur faveur. La position des gouvernements allemands et français est forte : en matière de relations extérieures, le degré de dépendance n'est pas le même, mais ils sont sur la même ligne : le marché énergétique doit se poursuivre autour de l'Allemagne et de la France. S'il y a libéralisation complète, on coupe l'Europe en trois ; la France affiche une volonté de construire des infrastructures énergétiques pour l'interconnexion avec l'Espagne, mais les projets sur le terrain n'avancent pas et il y a refus des populations locales. Le Royaume-Uni souhaite une libéralisation pour importer depuis la France. L'Italie et l'Espagne peuvent importer et pourraient réexporter vers l'Europe du Nord. En matière de transit, la France récupérerait les droits. Les gisements des Pays-Bas seront épuisés dans dix ans. Lors des sommets bilatéraux, les négociations n'entrent pas dans ce détail, mais les gestionnaires de réseaux se parlent et il en résulte donc un blocage du transit européen Nord-Sud et le transit se fait d'est en ouest en provenance de Russie par les gazoducs, et du sud vers le nord par les gazoducs vers l'Espagne et l'Italie et le transport de gaz liquéfié (LNG) en provenance des pays du Sud de la Méditerranée et du Proche et Moyen Orient (entretien en avril 2008).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Ce qu'on appelle la *clause Gazprom* en jargon bruxellois vise à contrer l'emprise des acteurs extérieurs dans les entreprises libéralisées en exigeant une réciprocité. Un traité sur la charte de l'énergie a été signé par 51 pays, mais n'a pas été ratifié par la Russie. Il est entré en vigueur en 1997 et vise à donner un cadre juridique à la coopération en matière énergétique. Le projet *INOGATE* est destiné à favoriser les investissements dans les infrastructures. Inauguré en 2001, il ne couvre pas la Russie et n'a pas encore donné de résultats concrets. L'Union européenne a mis en place une *Communauté énergétique de l'Europe du Sud-est (CEESE)* avec l'objectif d'une intégration régionale. Le nouvel accord de partenariat et de coopération en négociations avec la Russie inclut aussi la question énergétique et le dialogue a débuté en 2000. Dans les instances bruxelloises, on considère en général que l'approche bilatérale est très favorable aux intérêts de la Russie et que le poids de l'Union permettrait de corriger cela. Toutefois les relations bilatérales privilégiées par les Russes, les Allemands et les Français proviennent de l'accent mis sur la sécurité des approvisionnements au détriment de la diversification.

L'Union européenne a aussi décidé de réagir avec la promotion d'un corridor énergétique Sud pour une diversification des approvisionnements, avec le soutien au gazoduc *Nabucco* sur une ligne partant d'Azerbaïdjan, via la Géorgie et la Turquie, afin d'alimenter la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie et l'Autriche avec une extension possible vers l'Asie centrale et le Moyen-Orient tout en évitant le passage par le territoire russe. La Russie avait répliqué en soutenant le projet de gazoduc *South Stream*, porté par *Gazprom* et la société italienne *ENI* en 2007, dont le tracé aurait traversé la mer Noire et aurait approvisionné le Sud de l'Europe, court-circuitant le projet *Nabucco.* Le projet *South Stream* avait bien avancé à l'été 2012 et les accords avaient déjà été signés entre le consortium et la Bulgarie, la Serbie, la Hongrie, l'Autriche. On l'a dit, il a été finalement abandonné en 2015. Les pays qui ont soutenu *Nabucco* étaient aussi partie prenante du projet *South Stream* pour bénéficier des importations de gaz quelque soit le projet, mais relativisant par la même occasion l'objectif de diversification vis-à-vis de la Russie[914].

L'échec de la diversification des approvisionnements ?

La société allemande *RWE* était partie prenante au projet de gazoduc *Nabucco* en 2007 (le tracé imaginé en 2007 devait traverser la Turquie, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Autriche. Le tracé fut ensuite raccourci en 2013 pour s'arrêter à la frontière bulgare), mais s'est finalement retirée en 2013. Le consortium exploitant le gisement de gaz *Shaz Deniz II (BP,*

[914] Une déclaration sur un projet de rénovation du système de gazoducs en Ukraine signé avec la Commission européenne et trois banques en mars 2009 a provoqué un différend avec la Russie.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

SOCAR, Statoil, Total) a finalement choisi le projet concurrent *TAP (Trans adriatic Pipeline),* pour acheminer le gaz (en traversant la Grèce, Albanie, Italie). Il devrait aussi être relié à un tube traversant la Turquie, laissant le projet *Nabucco* sans gaz à transporter. Les partenaires du *TAP* sont *E.on* (Allemagne), *Statoil* (Norvège), *AXPO* (Suisse). Le projet *TAP* est moins ambitieux avec 10 milliards m³ tandis que la capacité prévue pour *Nabucco* était de 25 milliards m³. Le gazoduc concurrent *South Stream* devait débuter fin 2013 (mer Noire à partir de la Russie, Bulgarie, Serbie, Hongrie, Slovénie, Croatie, Autriche et Italie). Il était porté par *Gazprom* (Russie), *ENI* (Italie), *Wintershall* (Allemand), *EDF* (France) et sa capacité devait atteindre 63 Millions de m³. Cette évolution dans le choix des gazoducs a souligné l'échec de la création d'un corridor Sud réellement alternatif capable de rendre l'Allemagne, mais aussi l'Union européenne moins dépendants des livraisons de gaz russe. Le *TAP* est porté par des pays moins dépendants du gaz russe que les pays qui portaient le projet *Nabucco* et les volumes de gaz sont réduits. On l'a dit, la sécurité des approvisionnements pour les Allemands dont les consortiums énergétiques sont présents quelque soit le projet (excepté *Nabucco* qui était déjà en sérieuse difficulté en juillet 2013), prime sur la diversification des approvisionnements. Le rôle incontournable de la Russie est également renforcé. Une diversification des livraisons avec le gaz liquéfié issu de la production de gaz de schiste aux États-Unis relance toutefois les spéculations sur une nouvelle possibilité de diversification pour les Européens.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Annexe n°6 : Les axes géopolitiques dans les espaces euro-atlantique et eurasien (hors *couple franco-allemand* stricto sensu)

A. Les axes européens

1) L'*axe franco-britannique*

La constitution d'un *axe franco-britannique* en matière de défense permet aux Français de se positionner en *chefs de file* en Europe sur cette thématique, avec un partenaire qui partage une ambition mondiale et qui est soucieux de sa souveraineté nationale. L*'axe franco-britannique* donne aussi la possibilité aux Français en *position charnière* de chercher une complémentarité au *couple franco-allem*and focalisé en priorité sur les questions économiques et politiques. Dans l'esprit des Français, un tête à tête avec les Allemands en position renforcée au niveau de l'Union européenne qui ne partagent pas l'objectif de la puissance militaire est ainsi évité. La recherche d'une position charnière pour la France sous la présidence de président Nicolas Sarkozy n'est pas sans rappeler la vision d'Édouard Balladur et ses différents cercles européens à géométrie variable. Selon le principe de cette *Europe à la carte,* les États n'appartiennent pas forcément à tous les regroupements en matière économique ou de défense, mais la France aurait vocation à occuper une position centrale dans chacun d'eux.

Les Français et les Britanniques sont aussi plus proches sur les questions opérationnelles par leur plus grande acceptation politique de l'outil militaire. *« La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens »*, pour les Français et les Britanniques, héritiers de Clausewitz dont la pensée stratégique s'est répandue dans la Prusse du XIX^{e} siècle par réaction à la défaite contre l'armée de Napoléon. Les doctrines allemandes en matière de défense se sont éloignées des principes de Clausewitz après la Seconde Guerre mondiale et rend plus difficile un rapprochement entre les trois États sur les questions de défense et de sécurité. Les limites de l'*axe franco-britannique* se révèlent néanmoins par la question des priorités géopolitiques britanniques, avec le prolongement de la *relation spéciale* entre Britanniques et Américains, et le moindre sentiment de solidarité des Britanniques envers le continent européen.

La politique de sécurité et de défense européenne a longtemps été rendue ineffective par les désaccords franco-britanniques, notamment à propos du lien avec l'OTAN. Les Britanniques ont perçu de manière récurrente les initiatives françaises à propos de *l'Europe de la défense*, comme un moyen d'affaiblir l'Alliance atlantique. Cette perception a évolué avec l'arrivée de Tony Blair. Le traité de St Malo signé lors du sommet des 3-4 décembre 1998, a donné un nouvel élan à la politique européenne de défense et de sécurité. À partir du constat des faiblesses européennes lors de la guerre du Kosovo en 1998. Les Britanniques, qui ne font pas partie de l'euro, ont cherché à influencer le projet européen au moyen de la thématique défense.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Les discordances franco-britanniques à propos de la guerre en Irak ont pourtant abouti à une crise franco-britannique. Les désaccords ont souligné la persistance de visions très différentes du monde. Le premier ministre britannique Tony Blair, avocat de la vision *unipolaire* des États-Unis et d'une alliance privilégiée avec la première puissance mondiale, s'est opposé à Jacques Chirac, promoteur d'une vision *multipolaire et de l'Europe puissance* comme futur pôle d'équilibre mondial.

Le retour annoncé du président Sarkozy dans *« la famille occidentale »* après son élection s'est concrétisé par une politique de *« rupture »* en rapprochant la France de l'OTAN et des États-Unis. Le rapprochement des Français avec l'OTAN a réduit la fracture idéologique avec les Britanniques qui persistait depuis la sortie de la France du commandement intégré de l'OTAN en 1966 par le général de Gaulle.

Les accords de défense de 2010

Un *axe franco-britannique* s'est renforcé depuis les accords de défense et de sécurité entre les deux pays actés lors du sommet franco-britannique du 2 novembre 2010. L'accord souligne que les Français et les Britanniques sont *« déterminés à jouer un rôle leader en matière de sécurité et de défense »* à partir du constat d'un *« niveau de confiance mutuelle sans précédent »* dans l'histoire des deux pays, qui se traduit par l'annonce d'une communauté de destin stratégique, car les *« intérêts vitaux peuvent aussi être menacés à tout moment. Nous n'envisageons aucune situation où les intérêts vitaux de l'une de nos deux Nations pourraient être menacés sans que ceux de l'autre le soient aussi. »*

Selon l'historien Alfred Grosser, le Royaume-Uni remplace l'URSS comme partenaire alternatif[915] pour la France vis-à-vis de l'Allemagne, une lointaine conséquence de l'entrée du Royaume-Uni dans les Communautés européennes en 1973. Toutefois, la relation franco-britannique ne joue pas un rôle équivalent à la relation franco-russe, et ne provoque pas les mêmes interrogations, car Britanniques, Allemands et Français sont partenaires dans le projet européen, et membres de l'Alliance atlantique. Des malentendus franco-allemands furent pourtant perceptibles lorsque le chancelier Gerhard Schröder, admiratif de la *troisième voie* de Tony Blair visant à réconcilier la gauche avec le libéralisme, avait envisagé un rapprochement avec le Royaume-Uni en 1998.

Les visites de Nicolas Sarkozy au Royaume-Uni en début de mandat, et les accords franco-britanniques en matière de défense ont pareillement suscité des interrogations de la part des Allemands sur la fidélité des relations franco-allemandes.

[915] http://www.welt.de/data/2003/01/11/31549.html?search=konvent&searchHILI=1

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Le triangle anglo-franco-germanique

Sans entente entre l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, une *Europe de la défense* n'est pas considérée comme crédible, notamment depuis les dissensions à l'occasion de la guerre en Irak. Le projet tenu secret de la fusion entre le groupe franco-allemand EADS et le groupe de défense britannique BAE Systems fut révélé au public par la presse le 12 septembre 2012. Mené à son terme, il aurait devancé Boeing selon ses promoteurs avec 72 milliards d'euros de chiffre d'affaires[916] en combinant leur savoir-faire civil et militaire. L'échec des négociations le 10 octobre 2012 a souligné les difficultés à agir de concert pour les trois États. L'une des causes de cette difficulté est d'établir un équilibre de pouvoir entre les trois partenaires.

Le triangle anglo-franco-germanique fonctionne très difficilement par la défaillance du côté germano-britannique qui sommeille sous la forme d'une *« alliance muette » (« Stille Allianz[917] »)*. Le Royaume-Uni et l'Allemagne sont des alliés au sein de l'OTAN et membres de l'Union européenne, mais leur alliance est « *muette »*, car elle ne se met pas en représentation, et ne porte pas les mêmes attentes politiques que les autres relations. La priorité des Allemands portée sur les États-Unis pendant toute la période de la guerre froide n'a pas favorisé de rapprochement entre les deux pays en matière de défense et de sécurité. La méfiance des Britanniques envers la construction européenne, et en particulier l'idée d'une *Europe de la défense*, à l'exception de l'épisode des accords de St Malo, a fortement réduit les possibilités de rapprochement entre les deux pays. Des conflits potentiels perdurent dans toutes les sphères de coopération européenne. Si la relation franco-allemande s'est renforcée sur les questions économiques et monétaires, les Britanniques qui n'ont pas adopté l'euro et leur modèle économique orienté vers la dérégulation s'accorde mal avec *l'économie sociale de marché* des Allemands qui comporte une dimension régulatrice forte, particulièrement depuis la crise économique et financière.

Les représentations liées aux relations germano-britanniques ne sont pas équivalentes aux représentations liées à la relation franco-allemande et son processus de réconciliation, ni à celles issues du processus d'intégration européenne depuis les années 50. Il n'y a pas l'équivalent d'un traité de l'Élysée entre les deux pays. Les images négatives issues de la Seconde Guerre mondiale et le spectre d'une *Allemagne puissance* sont encore beaucoup plus présentes en Royaume-Uni qu'en France. La méfiance du Premier ministre Margaret Thatcher envers l'unification allemande est aussi restée plus négative dans la mémoire des Allemands que les hésitations de

[916] http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/09/20/europe-de-la-defense-vers-une-triple-entente_1762717_3232.html

[917] Expression de Karl KAISER et John ROPER, reprise par Heinz BRILL, Geopolitische Analysen, Beiträge zur Deutschen und internationalen Sicherheitspolitik, 1974-2004, Biblio Verlag, Bissendorf, 2005, p.139.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

François Mitterrand. Enfin, les Allemands perçoivent la politique européenne de défense et de sécurité comme un facteur d'intégration, tandis que les Britanniques et les Français mettent l'accent sur le gain de puissance potentiel.

Le triangle anglo-franco-germanique et le rapport aux États-Unis

Les relations entre les quatre grands pays dans l'espace euro-atlantique, les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, et la France, ne sont pas toutes placées sur un même pied d'égalité et sont liées à des perceptions différenciées entre eux.

Les relations anglo-américaines se définissent comme une *« Special Relationship* ». Les relations germano-américaines se définissent comme une *« Communauté de valeurs transatlantiques »* issues de l'ancrage occidental de l'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale. La relation franco-américaine, pourrait se définir selon la formule d'Hubert Védrine *« Ami, allié, mais pas aligné ».* Les Britanniques portent une attention particulière sur l'échelle globale par rapport à l'échelle européenne. La *« Relation essentielle » (« Special Relationship*[918] *»)* entre le Royaume-Uni et les États-Unis détermine leur partenariat en matière de défense et de sécurité, et la France n'est qu'en seconde position même après les accords de 2010.

3) Le triangle de Weimar

Dans le cadre de la coopération de Weimar, les trois ministres des Affaires étrangères et les trois ministres de la Défense de l'Allemagne, de la France et de la Pologne ont adressé le 6 décembre 2010 à Mme Catherine Ashton, Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et de coopération une lettre[919] pour donner *« une nouvelle impulsion à la politique européenne de sécurité et de défense en pleine complémentarité avec l'OTAN ».* Le contexte est celui de la contrainte budgétaire. Différents axes de coopération furent proposés : une *coopération structurée permanente* dans le cadre du traité de Lisbonne, la coopération UE-OTAN notamment sur les théâtres d'opérations et un rapprochement entre l'Agence européenne de défense (AED) et le commandement allié pour la transformation (ACT), la resserrement de la coopération avec les États-Unis et autres pays tiers pour les opérations extérieures de l'UE, des capacités permanentes de planification et de conduite civilo-militaires (le QG européen), rendre disponible les *groupements tactiques (Battle groups)* face aux urgences sécuritaires, renforcer le développement de la base industrielle et technologique de

[918] L'expression *« Essential relationship »* est l'expression utilisée par le Premier ministre britannique David Cameron

[919] http://www.bruxelles2.eu/wp-content/uploads/2010/12/LetPSDCFrAllPl@Pl101013fr.pdf

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

défense (BITD). Le groupement tactique formé par les trois pays sera mis à disposition à partir de 2013 et les ministres ont réaffirmé vouloir le déployer. Le format Weimar s'est transformé en Weimar +2 avec le ralliement de l'Italie et de l'Espagne. Les Allemands ont par ailleurs proposé de créer un centre commun de commandement de force (FHG) à Ulm en Allemagne.

La réponse de la Haute représentante[920] en janvier 2011 a permis de poursuive les discussions sur les différents aspects évoqués et fut suivie d'un débat au Conseil en juillet et au Conseil des affaires étrangères en décembre 2011. En réponse à l'initiative de Weimar, la Haute Représentante a présenté un rapport le 11 juillet 2011 incluant des propositions pour la *politique de sécurité et de défense commune* (PSDC) selon les axes suivants : la mutualisation et partage des capacités de défense, la mise en place d'une capacité permanente civilo-militaire de planification et de conduite des opérations, l'amélioration des relations UE/OTAN, l'engagement opérationnel, notamment des groupements tactiques de l'UE.

Le processus est cependant passé au second plan en raison de la signature du traité franco-britannique qui a déçu les européistes qui y ont vu un accord bilatéral au détriment de la dynamique européenne. Le désaccord entre Européens à propos de l'intervention en Libye et notamment au sein du triangle de Weimar avec les Français d'un côté et les Allemands et les Polonais de l'autre a renforcé ce sentiment. Les Britanniques de leur côté bloquent la création d'un quartier général européen, revendication phare de l'initiative de Weimar. Les accords dits de *Berlin* + qui mettent à disposition de l'Union les moyens de planification de l'OTAN restent entravés par le différend entre la Turquie et le Chypre.

D'autres initiatives bilatérales avaient aussi été amorcées au niveau européen après le sommet européen de Gand[921] les 23-24 septembre 2010.

[920] La réticence de la Haute représentante à approfondir les questions de défense au niveau européen était notoire à Bruxelles et irritait particulièrement les Français.

[921] Repris de Nicolas GROS-VERHEYDE sur son blog Bruxelles2. http://www.bruxelles2.eu/defense-ue/capacites-milit-%e2%80%93-exercices-ue/allemands-et-suedois-prennent-linitiative.html :
Trois domaines de coopération ont été reconnus lors de la réunion de Gand.
- Première catégorie : les capacités et structures *« jugées essentielles par chaque pays et donc maintenues à un niveau strictement national limitant la coopération à seulement accroître l'interopérabilité* ». Exemples : les forces de combat, le soutien au combat, le renseignement, les avions de chasse et navires de guerre.
- Deuxième catégorie : les domaines où une *« coopération renforcée est possible sans créer des dépendances trop fortes. C'est l'idée de mettre en commun (pooling). »* Exemples : les forces de soutien non déployables, la formation des forces opérationnelles, le transport aérien stratégique (SAC) ou tactique (EATF), la logistique.
- Troisième catégorie : les domaines où *« la dépendance mutuelle et la confiance entre partenaires européens est acceptable dans un cadre international de partage des tâches et des rôles »* (sharing). Exemples : les structures de soutien nécessaires à l'éducation, à la formation et aux exercices, les capacités de développement à long terme comme les académies

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'objectif concerne la réflexion sur la mutualisation des capacités en période de crise et la mise en œuvre du traité de Lisbonne. Une tribune commune[922] des ministres de la Défense allemand et italien ont aussi publié une tribune commune quelques jours avant le sommet de l'OTAN à Chicago dans le prolongement d'un accord bilatéral germano-italien signé en novembre 2011. Un papier germano-suédois a aussi été élaboré en novembre 2010.

B. Les axes dans les espaces euro-atlantique et eurasien

1) Allemagne, France et États-Unis : les équilibres dans l'enveloppe euro-atlantique

Pendant la guerre froide, la relation triangulaire entre les États-Unis, l'Allemagne et la France, était déséquilibrée par le primat accordé aux relations transatlantiques de la part des Allemands depuis la stratégie d'ancrage occidental de Konrad Adenauer. La posture française plus distante initiée par le général de Gaulle a embarrassé les Allemands tiraillés entre leurs deux plus proches alliés. Les Allemands se sont donnés pour ligne de conduite de ne jamais faire le choix entre les deux et de se positionner comme médiateurs lors des différends franco-américains. À l'issue de la guerre froide, le président George Bush a proposé une alliance privilégiée avec les Allemands possédant une position stratégique au centre du continent. Le *Partnership in leadership* proposé par les États-Unis n'a toutefois pas trouvé d'écho chez les Allemands soucieux de ne pas apparaître comme une *puissance*. Pour les Allemands, l'unification allemande a par contre exigé le prolongement de la présence militaire des États-Unis en Europe, pour équilibrer la Russie, mais aussi pour rassurer ses voisins, les Français en particulier. L'OTAN est donc restée le fondement de la sécurité de l'Allemagne.

Les attentats du 11 septembre 2001 furent l'occasion d'un renforcement de la solidarité transatlantique et des messages de solidarité du chancelier Gerhard Schröder et du président Jacques Chirac envers les États-Unis. La *guerre contre le terrorisme* a été déclarée dans une atmosphère de rare unanimité entre les dirigeants des trois pays. La rupture de ce nouvel équilibre s'est ensuite manifestée par l'opposition du chancelier Schröder et du président Chirac au président Bush à propos de la guerre en Irak en 2003. La décision de Gerhard Schröder, a marqué une approche nouvelle par rapport à *« l'indépendance[923] »* de l'Allemagne vis-à-vis des États-Unis. *« Les Allemands se sont affranchis de la relation de subordination germano-*

militaires, les installations d'essai et d'évaluation et de formation des pilotes, les capacités liées la surveillance aérienne et maritime (SUCBAS), ou les capacités de niche.

[922] Corriere della Sera. http://www.corriere.it/opinioni/12_maggio_15/di-paola-de-maiziere-allargare-difesa-comune-europea_f206e272-9e62-11e1-b8e5-2081876c6256.shtml, 15 mai 2012

[923] Gerhard SCHRÖDER, Ma vie et la politique, Odile Jacob, novembre 2006, p.186.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

américaine depuis la Seconde Guerre mondiale » a souligné Peter Weilemann de la Konrad Adenauer Stiftung[924].

Le chancelier Gerhard Schröder, à la différence des chanceliers précédents, a exprimé sa proximité avec *l'Europe puissance* des Français qui l'a rapproché du président Jacques Chirac. Leur vision d'un axe continental *Paris-Berlin-Moscou* dans un *monde multipolaire* a cristallisé le différend entre le *couple franco-allemand* et le gouvernement des États-Unis à l'occasion de la guerre en Irak en 2003. Le tropisme transatlantique est pourtant resté marqué chez les Allemands. Pour faire taire les critiques du *camp occidental* et de l'opposition allemande, le ministre des Affaires étrangères Joschka Fischer a soutenu le projet *de Grand Moyen-Orient* de l'administration Bush pour se rapprocher des États-Unis. Les relations germano-américaines ont toutefois subi une dégradation sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale en raison de l'image désastreuse de la politique de George Bush en Allemagne. La chancelière allemande Angela Merkel aux conceptions atlantistes affirmées a réaffirmé la primauté de l'OTAN. Le parti de la chancelière (CDU) avait reproché au chancelier Schröder d'avoir brisé la règle consistant à toujours maintenir un certain équilibre entre la France et les États-Unis, et d'être allé à l'encontre du tropisme allemand vers l'allié américain. L'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy a aussi été marquée par une politique en rupture par rapport à son prédécesseur avec une politique de rapprochement avec les États-Unis. En signe d'allégeance aux États-Unis, le président français a renforcé le contingent français en Afghanistan, qu'il avait pourtant promis de rapatrier lors de sa campagne électorale. Lors de la conférence de presse conjointe avec la chancelière allemande au sommet de Bucarest, Nicolas Sarkozy a souligné que *« L'Allemagne et la France partagent la même analyse sur ce qu'il convient de faire en Afghanistan, c'est la raison pour laquelle j'ai annoncé le renfort de 700 soldats français pour conduire une mission qui accroît la sécurité en Afghanistan et permettra "l'afghanisation" et la reconstruction. C'est un signal qui a été compris comme celui d'une France voulant prendre toute sa place dans l'Europe et dans l'OTAN aux côtés de ses partenaires européens et d'abord de l'Allemagne. »*

La question russe

La vision du président américain George Bush à propos de l'Alliance atlantique est celle d'une *Alliance des démocraties.* Si les Allemands et les Français n'y sont pas opposés, leur priorité est de consolider la relation avec la Russie avant de s'engager dans cette voie[925]. Les désaccords de fond sur la

[924] Entretien avec Peter WEILEMANN, directeur de la Konrad Adenauer Stiftung, Bruxelles, 18 novembre 2008 (décédé en décembre 2010).

[925] Entretien avec un haut fonctionnaire de la Représentation militaire de la France auprès de l'Alliance atlantique, 29 octobre 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

question russe entre le *couple franco-allemand* et les États-Unis seront confirmés à l'occasion de la question de l'élargissement de l'Alliance atlantique. Le refus de la chancelière allemande et du président français d'octroyer le programme de préparation à l'adhésion à la Géorgie et à l'Ukraine au sommet de l'OTAN à Bucarest les 3 et 4 avril 2008 les a mis en opposition avec le président américain. Ils ont estimé que le processus d'adhésion aggraverait les relations avec la Russie. La guerre entre la Russie et la Géorgie en août 2008 ne fera que confirmer le désaccord. La priorité pour les Allemands et les Français fut le maintien d'un canal de communication avec la Russie en contradiction avec les Américains et les Britanniques[926]. En fin de compte, les Européens ont réussi à trouver une position proche de la ligne française et allemande.

Les inflexions avec l'élection du président Barack Obama

L'arrivée au pouvoir du président Barack Obama a suscité de grandes attentes qui furent rapidement déçues dans tous les pays européens. Les Allemands furent à la pointe de l'*Obamania* en Europe après la présidence de George Bush assez mal vécue pour une grande partie des Allemands. La décision de Barack Obama de ne pas participer au sommet transatlantique en mai 2010 organisé sous présidence espagnole en prétextant le manque de clarté institutionnelle[927] issu du nouveau traité de Lisbonne fut interprétée en Europe comme un manque d'intérêt du nouveau président vis-à-vis de l'Union européenne. Cet épisode fut d'autant plus mal ressenti que le traité de Lisbonne est entré en vigueur le 1er décembre 2009. L'objectif affiché de ce traité était d'atteindre une plus grande cohérence et visibilité vis-à-vis des États tiers grâce à ses innovations institutionnelles telles que le président du Conseil européen et un service extérieur commun préfigurant un service diplomatique européen dirigé par le poste de haut représentant aux prérogatives renforcées. Le président américain a finalement participé à un sommet transatlantique en marge du sommet de l'OTAN à Lisbonne soulignant la priorité donnée à l'Alliance atlantique sur l'Union européenne. Le président Barack Obama et la secrétaire d'État Hillary Clinton ont une vision instrumentale de l'Union européenne adossée à l'OTAN qu'ils

[926] Au sein de l'OTAN, les délégations françaises et allemandes se sont échangé les documents de position, et ont même coordonné leurs allocutions, à l'occasion de ce confit interne à l'OTAN. Les Turcs se sont rapprochés des Allemands et des Français pour adopter une position plus favorable à la Russie. La Turquie est aussi gardienne des détroits depuis le traité de Montreux et n'a pas laissé passer les bateaux américains dont le tonnage dépassait les dispositions introduites dans le traité. La Turquie veut garder de bonnes relations avec la Russie et les deux puissances de la mer Noire veulent rester maîtresses de cette mer commune. Entretien avec un haut fonctionnaire de la Représentation militaire de la France auprès de l'Alliance atlantique, 29 octobre 2008.

[927] Andrew RETTMAN, Us blams Lisbon treaty for EU summit fiasco, EUobserver, 3 février 2010

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

perçoivent par contre comme le forum central du dialogue politique transatlantique. La secrétaire d'État a souligné qu'*« une coopération étroite et plus complémentaire entre l'UE et l'OTAN est dans tous nos intérêts pour essayer de forger des politiques communes : la politique économique, le développement et le juridique du côté de l'UE, et principalement la sécurité du côté de l'OTAN*[928] *»*. La Haute Représentante Catherine Ashton a choisi pour sa part de travailler en complémentarité avec la diplomatie américaine et se coule dans le partage des tâches selon la vision de Washington.

En ce qui concerne le projet européen, la posture des Américains n'a pas fondamentalement changé depuis les équilibres issus de la Seconde Guerre mondiale, même si la nouvelle administration pousse les Européens à partager le fardeau avec les États-Unis dans les espaces géographiques adjacents de l'Union, en raison de leur préoccupation plus grande vers l'Asie-Pacifique. Selon Pierre Vimont[929], Secrétaire général du service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne, l'élargissement de l'OTAN pour les Américains devrait être en phase avec l'élargissement de l'Union européenne selon une vision large du continent européen qui se prolonge à l'espace eurasien. La stratégie des États-Unis consiste à parachever la pacification du continent par un élargissement continu de l'Union européenne et l'OTAN englobant progressivement toute l'Europe de l'Est sauf la Russie (en particulier l'Ukraine), mais aussi les pays du Caucase du Sud (Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan) et la Turquie. L'*Europe américaine* est donc une Union européenne élargie à tous les membres du Conseil de l'Europe, sauf la Russie. Cette vision entre en contradiction avec celle des gouvernements allemand et français qui freinent la politique d'extension de l'Union européenne face au scepticisme des opinions publiques et leur crainte d'une dégradation des relations avec la Russie. La conception restrictive des limites de l'Europe des gouvernements d'Angela Merkel et de Nicolas Sarkozy a particulièrement cristallisé les désaccords avec le président Barack Obama à propos de la perspective d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

Le président américain Barack Obama a toutefois cherché à réconcilier les points de vue entre les États-Unis et le binôme franco-allemand à propos de la Russie. La stratégie du « redémarrage » (« reset ») avec la Russie s'est traduite par le gel de la revendication américaine d'une poursuite de l'élargissement de l'OTAN dans l'ancien espace soviétique, et de la recherche d'une meilleure coopération avec la Russie à propos de

[928] Conférence de presse à l'École militaire à Paris. Source : Bruxelles2, site internet spécialisé sur les questions de défense. http://www.bruxelles2.eu/defense-ue/defense-ue-droit-doctrinepolitique/lasecuriteeuropeenneselonhillarylotanetlarussie.html

[929] Entretien avec Pierre VIMONT, Secrétaire général du service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne, 17 juillet 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Afghanistan et de l'Iran[930]. La décision de geler le déploiement du bouclier anti-missile en Pologne et en République tchèque, projet phare de son prédécesseur George Bush, et de transférer le projet à l'OTAN a eu pour conséquence le soutien des gouvernements allemand et français au projet de bouclier anti-missile. Lors du sommet de Prague le 5 avril 2009, la vision d'un *« monde sans armes nucléaires »* du président Obama n'a par contre pas eu le même effet. Cette nouvelle initiative en faveur du désarmement nucléaire a rapproché les États-Unis des Allemands, mais les a éloigné des Français modifiant à nouveau le triangle américano-germano-français. Les Allemands et les Français considèrent toutefois que l'orientation plus marquée des États-Unis vers l'Asie a pour contrepartie un intérêt moindre pour les Européens. La crainte des Européens est leur propre marginalisation au point d'anticiper un *G2* ou une *Chinamérique.* Cette nouvelle représentation s'est soudainement généralisée dans les médias lorsque le président Barack Obama a souligné lors du sommet États-Unis - Chine, les 27 et 28 juillet 2009, que *« les relations entre les États-Unis et la Chine façonneront le XXI^e siècle[931] ».*

2) Axe Paris-Berlin-Moscou : de l'Europe à l'Eurasie

Les troupes soviétiques[932] ont stationné au cœur de l'Allemagne jusqu'en 1990. Le traumatisme engendré par l'occupation russe au centre de l'Allemagne jusqu'à une période très récente a renforcé le sentiment chez les Allemands que la clé de la sécurité en Europe réside dans les relations avec la Russie. Cette opinion est partagée par tous les courants politiques, la CDU et CSU, le SPD, et le FDP. De plus, *« les Allemands n'oublient pas que le gouvernement de l'Union soviétique, sous Mikhaïl Gorbatschev, n'a pas empêché l'unification allemande, mais l'a favorisé[933] »* précise le site internet du ministère des Affaires étrangères de la République fédérale.

Les Allemands considèrent que la stratégie de rapprochement vis-à-vis du bloc de l'Est au moyen de *l'Ostpolitik* mais aussi par le biais de l'OSCE avec le traité sur la coopération et la sécurité en Europe en 1975 incluant un pilier sur les droits de l'homme a grandement contribué à l'effondrement du système de domination soviétique. La volonté allemande de créer les conditions géopolitiques pour ne plus jamais retomber dans une confrontation entre l'Allemagne et la Russie a aboutit à un sentiment ambivalent vis-à-vis de l'élargissement de l'OTAN. Selon Peter Weilemann

[930] Les Allemands et les Français font partie du processus E3+3 pour empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire, avec les États-Unis, le Royaume-Uni, la Russie et la Chine.
[931] http://blog.mondediplo.net/2009-07-29-Le-fantasme-de-la-Chinamerique
[932] Plus de 500 000 personnes de l'Union soviétique, incluant civils et militaires qui représentaient plus de 300 000 hommes en 1991.
[933] http://www.moskau.diplo.de/Vertretung/moskau/de/03/Bilaterale__Beziehungen/Leitmotiv__Zusammenarbeit.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

de la Konrad Adenauer Stiftung, l'élargissement de l'OTAN a été souhaité par l'Allemagne, mais les Russes ont conservé une interprétation du compromis sur l'unification allemande qui posait comme condition implicite que la Pologne et les Pays baltes ne rentreraient pas dans l'OTAN. Cette promesse n'a pas été respectée par les États-Unis et cela fait encore débat en Allemagne[934]. Le sentiment qu'une opportunité a été manquée au moment de la chute de l'URSS, et qu'il est nécessaire de réparer les relations avec les Russes est répandu parmi la classe politique, en particulier au SPD, le parti social-démocrate. Le SPD, parti partenaire de la première coalition de la chancelière allemande a poursuivi sa stratégie de rapprochement avec la Russie et dans l'espace autrefois occupé par l'ex-URSS, du Caucase à l'Asie centrale, au moyen de la *nouvelle Ostpolitik* portée par le ministre des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier et vice-chancelier de la coalition au pouvoir. Pour Frank-Walter Steinmeier, *« la Russie est et reste un partenaire stratégique incontournable, si nous voulons réaliser un espace de paix paneuropéen »*. Il a souligné que les Allemands ont *« besoin de la Russie pour la responsabilité commune pour la sécurité et la stabilité, pour les questions de sécurité énergétique, pour le contrôle des armements ou pour la lutte contre le terrorisme, mais aussi pour des relations stables et durables au Proche et Moyen-Orient ou dans les Balkans[935] ».*

Le nouveau binôme formé par la chancelière Angela Merkel en 2005 et le président Nicolas Sarkozy a fait infléchir sur le plan de la rhétorique la nature des relations vis-à-vis de la Russie. Le candidat Nicolas Sarkozy avait promis d'adopter une attitude plus ferme vis-à-vis de la Russie selon une nouvelle *diplomatie des valeurs*. La chancelière avait promis de remettre en question tout axe continental dirigé contre les États-Unis. Les compromis issus de la coalition vont cependant modérer toute inflexion fondamentale. Le vice-chancelier de la nouvelle coalition Frank-Walter Steinmeier appartient au parti SPD plus favorable par tradition aux intérêts de la Russie. L'ex-ministre de la Défense, Peter Struck, était allé jusqu'à plaider durant l'été 2008 pour l'Allemagne une relation d'équidistance entre Moscou et Washington[936]. L'ex-chancelier Gerhard Schröder, proche du président Vladimir Poutine, fut nommé à la présidence du conseil de surveillance du consortium germano-russe mis en place pour la construction du gazoduc Nord Stream en mer Baltique deux mois après avoir quitté le pouvoir. Cette nouvelle fonction a provoqué des controverses en Allemagne, mais aussi en

[934] Entretien avec Peter WEILEMANN, directeur de la Konrad Adenauer Stiftung, Bruxelles, 18 novembre 2008.

[935] Discours du ministre allemand des Affaires étrangères Frank-Walter STEINMEIER, anlässlich der Podiumdiskussion bei der Willy Brandt Stiftung, Auf dem Weg zu einer europaïschen Ostpolitik, Die Beziehungen Deutschlands und der EU zu Russland und den östlichen Nachbarn, 4 mai 2008.

[936] Hans STARK, La politique étrangère allemande : entre polarisation et politisation, Note du CERFA 60, *IFRI.* janvier 2009, 16 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Pologne et dans les Pays baltes. La chancelière allemande, soucieuse de ne pas nuire aux intérêts énergétiques de la République fédérale très dépendante des livraisons de gaz russe ne remettra pas en cause ces projets jugés vitaux pour la sécurité énergétique allemande.

La reprise du dialogue tripartite entre Paris, Berlin et Moscou à l'occasion du sommet de Deauville les 18 et 19 octobre 2010 n'a pas donné la même signification à *l'axe Paris-Berlin-Moscou* que celui qui s'était constitué à l'occasion de l'opposition à la guerre en Irak. Selon la chancelière Angela Merkel, il s'apparente plus à un dialogue privilégié. La poursuite du dialogue triangulaire permet au *couple franco-allemand* d'endiguer tout risque de *nouvelle guerre froide* en Europe. Cet objectif est prioritaire pour les Allemands, tandis qu'un rapprochement avec la Russie est *un facteur d'équilibre* pour les Français, vis-à-vis des États-Unis et des Allemands.

Le président Nicolas Sarkozy, le président Dimitri Medvedev et la chancelière Angela Merkel à l'occasion du sommet de Deauville des 18 et 19 octobre 2010 [937] ont affiché leurs objectifs selon deux directions : *l'axe européen, paneuropéen* et *l'axe euro-atlantique.*

L'axe européen

Le renforcement du partenariat stratégique UE-Russie et la mise en œuvre de l'initiative *Partenariat pour la modernisation* est basé sur *« la vision stratégique d'un espace commun fondé sur les valeurs de la démocratie et de l'État de droit et dans lequel les personnes, les biens, les services et les capitaux circuleraient librement »*. Il inclut la coopération dans les domaines de la sécurité et de la politique étrangère, la définition d'un régime de circulation sans visa.

L'axe euro-atlantique

Le président Nicolas Sarkozy, le président Dimitri Medvedev et la chancelière Angela Merkel ont réaffirmé leur engagement à travailler ensemble sur les questions de sécurité dans les zones euro-atlantique et eurasienne avec pour principe selon lequel *« la sécurité de tous les États de la communauté euro-atlantique est indivisible »*.

Ils ont appelé au renforcement de la coopération institutionnelle et opérationnelle dans le cadre du Conseil OTAN-Russie, afin de lutter contre les menaces communes qui pèsent sur la sécurité. La coopération pour renforcer la confiance mutuelle et faciliter l'action collective dans le domaine de la prévention et de la gestion des crises, doit ouvrir la voie selon

[937] Rencontre tripartite Allemagne-France-Russie à Deauville
http://www.rpfrance.eu/spip.php?article1250#Declaration-franco-allemande

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'objectif affiché, au règlement de conflits anciens, comme celui de Transnistrie.

Le nouveau ministre allemand des Affaires étrangères Guido Westerwelle lors de la conférence sur la sécurité à Munich a souligné que *« le partenariat stratégique avec la Russie est non seulement incontournable pour la sécurité européenne, mais aussi pour trouver des solutions aux problèmes mondiaux*[938] *»*. Le 22 juin 2011 à l'occasion du 70e anniversaire de l'offensive d'Hitler sur l'Union soviétique, les ministres des Affaires étrangères Guido Westerwelle et Sergeï Lavrov ont souligné dans une tribune commune que le partenariat entre les deux pays est devenu *« l'un des piliers centraux de la paix de la stabilité et de la sécurité en Europe*[939] *»*.

Les Allemands ont une relation très dense au niveau commercial et énergétique avec les Russes. Les Français, sans négliger ces aspects, cherchent à se rapprocher des Russes sur les questions de défense et les questions stratégiques. L'acquisition des bâtiments de projection et de commandement (BPC) français par la Russie fait de la France le premier membre de l'OTAN à vendre du matériel militaire de ce type à la Russie. Cet achat a provoqué des critiques de la part des Pays baltes, mais aussi des États-Unis. Le contrat permet aussi aux Français de rééquilibrer leur position commerciale moins forte que les Allemands. L'agence spatiale européenne coopère aussi avec la Russie et l'utilisation de la base de Kourou en Guyane française par les Russes fait partie de la stratégie française de préserver un accès indépendant à l'espace[940]. Sous présidence française, l'Union européenne a négocié une contribution russe pour des hélicoptères au Tchad dans le cadre de l'opération européenne EUFOR Tchad/RCA[941].

Le quadrilatère américano-russo-germano-français dans les espaces euro-atlantique et eurasien

Le triangle franco-germano-russe est en réalité tributaire d'un quadrilatère à l'intérieur duquel se forment les équilibres de pouvoir entre les Allemands, les Français, les Russes et les Américains. Les Allemands et les Français cherchent à éviter leur marginalisation dans les négociations russo-

[938] Discours du ministre des Affaires étrangères Guido WESTERWELLE à la 46e conférence de Munich, le 6 février 2010.

[939] http://www.moskau.diplo.de/Vertretung/moskau/de/03/Reden/BM-Lawrow__22__06__2011.html

[940] Le projet Soyouz en Guyane adopté par le conseil de l'Agence spatiale européenne, le 4 février 2004, a pour objectif de mettre à disposition le pas de tir de la base spatiale de Kourou, à la fusée russe Soyouz. La Guyane présente l'avantage d'être plus proche de l'équateur que la base de Baïkonour, et permet un gain de 500km/h pour le lancement. Le 7 mai 2011, le pas de tir, avec ses installations annexes et le lanceur, ont été déclarés « bons pour le service».

[941] Environ 100 hommes et quatre hélicoptères Mi-8MT. Ils ont été stationnés à Abéché, avec les hélicoptères français et polonais. Les Russes ont été chargés de transporter cargaisons et agents de l'ONU et d'effectuer des opérations d'évacuation, de recherche, de sauvetage et de patrouille. http://www.bruxelles2.eu/afrique/tchad-soudan/lesrussesdebarquentautchad.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

américaines sur des thématiques qui ont un impact sur la sécurité européenne comme le bouclier anti-missile et la question de désarmement. Les Allemands et les Français hésitent par contre à mener un dialogue direct entre Européens et Russes à cause du manque de confiance que leur inspirent les Russes, l'opposition des États-Unis à l'émergence d'un *axe continental euro-russe* et la nécessité ressentie d'une réassurance américaine pour la sécurité européenne. La guerre russo-géorgienne et la médiation du président Nicolas Sarkozy fut l'occasion d'un embryon de dialogue direct excluant les États-Unis, mais qui n'a pour l'instant pas été suivi par la création de nouveaux arrangements institutionnels.

Le *reset* d'Obama avec la Russie

Les relations américano-russes ont été placées sous le signe du redémarrage « *reset* » avec l'arrivée du nouveau président Obama. Le 5 février 2011, le traité START-I sur le désarmement a été signé entre les deux pays. Le sommet de Lisbonne à l'OTAN a aussi proposé de renforcer les liens avec la Russie : le Conseil OTAN-Russie a redémarré le 20 novembre 2010 au sommet de l'OTAN à Lisbonne. Il y fut aussi décidé d'élargir la coopération avec la Russie à propos de l'Afghanistan en ce qui concerne le trafic de drogue, la facilitation du transit vers l'Afghanistan. La Russie a été invitée à coopérer sur la défense antimissile.

Les limites

Les perspectives d'*occidentalisation* de la Russie butent sur la volonté des Russes à choisir leur propre modèle de société selon la *« démocratie souveraine* » et le réinvestissement de l'ancien espace soviétique afin de se positionner comme un pôle eurasien autonome regardant dans deux directions comme le suggère l'aigle à deux têtes de l'emblème russe : l'Europe et l'Asie. L'évolution des relations franco-germano-russes est aussi liée à l'évolution des relations entre la Chine et la Russie et la Chine et les États-Unis fortement marquées par les incertitudes.

C. Les espaces euroméditerranéen et africain

1) L'Allemagne et la France dans l'espace euro-méditerranéen

Les Allemands se sont préoccupés des questions de sécurité plus tardivement que les Français en Méditerranée. Un intérêt renforcé pour cette région de la part des Allemands date des attentats du 11 septembre 2001 et des nouvelles menaces à la sécurité allemande. Parallèlement aux opportunités commerciales pour la *nation exportatrice* en Afrique et la politique de développement, les Allemands ont cherché à prendre plus de responsabilité politique en Méditerranée depuis le gouvernement de Gerhard

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Schröder. La chancelière Angela Merkel a poursuivi cette évolution avec la participation de la marine allemande à l'embargo maritime au large des côtes du Liban après la guerre entre Israël et le Hezbollah au Liban en 2006. La chancelière considère que la sécurité d'Israël faisait partie de la *raison d'État*[942] de l'Allemagne, en raison du traumatisme historique liant irrémédiablement les deux pays dans les représentations allemandes.

Pour les Français, la Méditerranée est un espace privilégié pour exercer une politique bilatérale qui répond à la vocation de la France comme *puissance méditerranéenne*. Ils sont fortement concurrencés par l'arrivée de nombreux acteurs, parmi lesquels les États-Unis, la Russie, la Chine et l'Allemagne. La menace islamiste, le groupe AQMI en particulier en Afrique du Nord et au Sahel fait toutefois l'objet d'une forte concertation entre la France et les États-Unis. La perception[943] des Allemands fait état d'une réticence des Français à s'impliquer dans le dialogue méditerranéen lancé en 1994 par le Conseil de l'Atlantique Nord,[944] mais aussi l'OSCE avec les partenaires méditerranéens pour la coopération (PMC)[945], cherchant à préserver des relations privilégiées bilatérales. Depuis l'Acte final d'Helsinki (1975), un chapitre intitulé *« Questions sur la sécurité et la coopération en Méditerranée »* y a été inclus. Les Français mettent en avant l'initiative 5+5 qui rassemble l'Algérie, la France, l'Italie, la Libye, le Malte, la Mauritanie, le Maroc, le Portugal, l'Espagne et la Tunisie. Cette instance de consultation créée en 1990 sur une base diplomatique s'est élargie aux questions de défense, sécurité, économie, tourisme, éducation, environnement. Cette plate-forme à l'avantage pour les Français d'être restreinte aux pays de la Méditerranée occidentale et de cibler le Maghreb qui constitue une zone d'intérêt spécifique, sans être liée à d'autres problématiques comme le conflit israélo-palestinien. En continuité de la *politique arabe* depuis le général de Gaulle jusqu'à Nicolas Sarkozy, les Français considèrent le Proche et Moyen-Orient comme une zone stratégique importante pour la France et l'Europe. Au Liban, les Français participent à la FINUL depuis 1978 et la surveillance du cessez-le-feu au Sud-Liban, renforcé par la résolution 1701 de l'ONU à la suite de l'intervention des forces israéliennes contre les milices du Hezbollah en juillet 2006. Les Français se sont investis dans la région du golfe Persique sous l'impulsion du président Sarkozy, région charnière entre l'Afrique, le Proche-Orient et l'Asie du Sud-est, avec l'ouverture d'une base aux Émirats arabes unis en 2009, et la signature d'accords de défense avec le Qatar et les Émirats arabes unis. Après plus de 20 années d'absence, la coopération avec l'Irak a repris

[942] http://www.handelsblatt.com/politik/international/die-sicherheit-israels-ist-niemals-verhandelbar-dokumentation-merkels-knesset-rede-in-auszuegen/2935866.html

[943] Entretien avec SE Reinhard R. BETTZUEGE, ancien ambassadeur d'Allemagne auprès du Royaume de Belgique 11 juillet 2012.

[944] L'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie.

[945] L'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

un nouveau départ parallèlement au départ des forces de la coalition et la conclusion d'un accord stratégique de long terme avec les États-Unis. La visite du président Nicolas Sarkozy à Bagdad en février 2009 a été suivie par la visite d'État du président Talabani à Paris en novembre de la même année, avec à la clé des accords de coopération pour une reprise de la coopération militaire.

2) Les Allemands et les Français et l'espace africain

La présence française en Afrique a toujours marqué une grande différence avec les Allemands. Pendant toute la durée de la guerre froide, les Allemands étaient avant tout préoccupés par la menace à l'Est et il était impensable pour les troupes allemandes entièrement intégrées à l'OTAN d'intervenir sur ce continent. Les Allemands ont aussi longtemps considéré que l'Afrique était la chasse-gardée des Français[946]. Le principe diplomatique de ne jamais s'opposer aux Français sur cette question et de ne pas être perçu comme un concurrent a longtemps renforcé chez les Allemands le principe de retenue et de limitation aux questions de développement.

Avec la fin de la guerre froide, l'évolution de la perception de la menace s'est concentrée sur les atteintes diffuses à la sécurité par la prolifération des États en décomposition, les guerres civiles, la question des réfugiés et de la pression migratoire. Les Allemands *en position centrale* dans l'Union européenne, ont commencé à se préoccuper de manière plus prononcée au flanc Sud de l'Union européenne. La moindre priorité accordée à la stabilisation de l'Europe centrale et orientale grâce aux élargissements de 2004 et 2007 va renforcer les préoccupations allemandes à propos de l'espace méditerranéen et africain. Selon les perceptions allemandes, cet espace pouvait désormais aussi porter atteinte à la sécurité de l'Allemagne, notamment par les effets sur les pays voisins comme la France et l'émergence de l'espace de libre circulation des personnes et de sécurité Schengen qui a relativisé progressivement les frontières au niveau national et renforcé l'importance des frontières de l'Union européenne.

Le ministère de la Coopération de la République fédérale a souligné en 2007 le lien entre sous-développement et insécurité en Afrique subsaharienne. *« La coopération avec notre continent voisin, l'Afrique, est l'une des priorités de la politique du gouvernement fédéral allemand et de sa politique de développement. Notre intérêt à réduire à la fois l'extrême pauvreté en Afrique et le considérable écart de pauvreté entre les deux continents n'est pas seulement d'ordre humanitaire, il est aussi d'ordre économique et sécuritaire. Il est en effet évident que moins de pauvreté (et donc plus de sécurité) ne profite pas seulement aux populations en Afrique,*

[946] Entretien avec SE Reinhard R. BETTZUEGE, ancien ambassadeur d'Allemagne auprès du Royaume de Belgique, 11 juillet 2012.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

mais aussi à l'Allemagne et à l'Europe[947] *»*. Selon ce même document, dans la somme totale au niveau international consacrée au développement en Afrique subsaharienne (29 milliards de dollars), la part de l'Allemagne en 2004 ne représentait que 5 % tandis que la part de la France représentait 13 %, le Royaume-Uni 8 %, l'Europe dans son ensemble 12 % et les États-Unis 14 %. Le ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle a dévoilé le 15 juin 2011 une nouvelle politique extérieure intitulée *« Nouveau concept pour l'Afrique » (« Neue Afrika-Koncept »)* soulignant l'importance accrue de l'Afrique pour les Allemands. Le message principal est de favoriser une plus grande prise en charge des problèmes par les Africains eux-mêmes, notamment par le biais de *l'Union africaine*. Cet objectif est par ailleurs partagé par les Français, qui, avec les États-Unis et le Royaume-Uni, sont à l'origine de l'initiative *RECAMP*. Elle a pour objectif le renforcement des capacités des armées africaines afin de participer aux opérations de maintien de la paix sous le drapeau des Nations unies (adoption au sommet Afrique-France en 1998). Les thématiques de l'énergie, du rôle de l'Afrique pour la diversification des sources d'énergie, mais aussi les effets du changement climatique sur les migrations prennent de l'importance chez les Allemands. La première intervention de la Bundeswehr à une opération militaire en Afrique fut sa participation à l'opération humanitaire en Somalie *UNOSOM II* en 1993. Depuis, les Allemands se sont engagés aussi dans des opérations de stabilisation de l'ONU en Afrique de l'Est comme en Somalie, au Soudan, tandis que les Français se concentrent dans les anciennes colonies françaises en Afrique de l'Ouest. En 2003, des soldats allemands ont intégré un contingent européen dans le cadre de l'opération Artémis en République démocratique du Congo. En 2006, le gouvernement de la chancelière Angela Merkel a accepté un commandement allemand de l'opération *EUFOR* ciblant à nouveau la République démocratique du Congo dans le cadre d'une opération strictement européenne. Ses soldats furent pour la première fois sous commandement allemand exclusif depuis la Seconde Guerre mondiale, puisque les Allemands ont accepté la fonction de *nation-cadre*. La chancelière allemande, après l'expérience du Congo, a toutefois refusé en 2008 d'envoyer la Bundeswehr dans la cadre de l'Opération *EUFOR-Tchad*, gardant un souvenir mitigé de l'opération au Congo. Les soupçons sur la politique étrangère française en Afrique[948] sont récurrents en Allemagne. Dans les milieux militaires, elle est souvent interprétée comme le prolongement d'une *politique de puissance* issue de la période coloniale.

[947] Ensemble pour une Afrique forte - Les priorités de la politique allemande de développement, ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) Division Information et éducation en matière de politique de développement, janvier 2007.
http://www.bmz.de/en/publications/languages/french/thematique_168_pdf.pdf

[948] Entretien avec Dr PUHL, fonctionnaire allemand du ministère de la Défense détaché au ministère de la Défense français, le 4 novembre 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Durant l'été 2012, à l'occasion des interventions de l'armée française, en Libye et en Côte d'Ivoire, le magazine Der Spiegel[949] a souligné ainsi le caractère *néocolonial d*e l'ouverture des deux fronts par la *« Grande Nation* » dont les intérêts ne sont pas *« explicites* ». Le magazine a mis en avant les réserves de pétrole en Libye et la production de cacao en Côte d'Ivoire comme motifs d'intervention, en sus de la tentative du président Sarkozy de résoudre ses problèmes de politique française interne. La protection à long terme des intérêts français a aussi été soulignée en Côte d'Ivoire sous le prétexte de protéger les populations civiles, notamment la protection des ressortissants français et le risque de division du pays. La volonté de ne pas se voir reprocher le *« deux poids deux mesures »* vis-à-vis de l'intervention en Libye a motivé, selon le quotidien, l'intervention en Côte d'Ivoire, en réaction au génocide du Rwanda dont Alain Juppé aurait gardé le souvenir[950]. Les interventions militaires françaises durant l'été 2008 soulignent en tout cas une certaine continuité dans la politique africaine de la France malgré le souhait de Nicolas Sarkozy de réformer la *françafrique*. Au nom de la *responsabilité de protéger* comme en Libye, ou en soutien à l'ONU en Côte d'Ivoire, l'outil militaire reste d'actualité pour peser sur le cours des évènements. Un câble WIKILEAKS[951] est intéressant à ce propos. Il exprime la perception d'un diplomate américain de la stratégie en Afrique de Nicolas Sarkozy, et l'a interprétée comme une inflexion du nouveau président visant à se rapprocher des États-Unis pour mieux garder à distance les autres acteurs concurrents comme la Chine. Le président Nicolas Sarkozy, dans le cadre de sa volonté de réforme de la *françafrique* a cherché à diversifier les relations autrefois focalisées sur les anciennes colonies francophones vers le Nigéria, l'Angola et l'Afrique du Sud qui détiennent un potentiel énergétique et commercial plus important[952].

[949] Der Spiegel online, le 7 avril 2011.
http://www.spiegel.de/video/video1120392.html#oas.videobelegung=news
[950] http://www.faz.net/s/RubDDBDABB9457A437BAA85A49C26FB23A0/Doc~E694CDF2C5C71416FBCB44FC2CDE356AA~ATpl~Ecommon~Scontent.html
[951] Cable 08PARIS1501, FRANCE'S CHANGING AFRICA POLICY: PART I, disponible sur http://files.vpro.nl/wikileaks/cable/2008/08/08PARIS1501.html
[952] Cable 09PARIS1534, FRANCAFRIQUE" -- MFA DISPUTES REPORTS ON A RETURN, disponible sur http://www.wikileaks.org/cable/2009/11/09PARIS1534.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Annexe n°7 : Les opérations extérieures militaires et civilo-militaires

La guerre en Afghanistan

Après les attentats du 11 septembre 2001 à New York, l'opération *ENDURING FREEDOM* sous commandement militaire américain visant à renverser le régime des Talibans en Afghanistan accusé d'appuyer Al-Qaïda a marqué le débat de *la guerre contre le terrorisme*. Après les combats de haute intensité, le chancelier Schröder, par esprit de *responsabilité* et de loyauté envers l'Alliance et les États-Unis, a fait participer la Bundeswehr à *l'opération ENDURING FREEDOM (OEF)* sous la forme d'une coalition de volontaires, et à la *Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) ou International Security Assistance Force (ISAF),* qui est mandatée par une résolution de l'ONU et sous commandement de l'OTAN depuis 2003. Le refus de participer à la guerre en Irak en 2003 a pesé par la suite sur la décision de renforcer la présence allemande en Afghanistan afin de compenser la critique d'un défaut de solidarité atlantique. La « *défense de l'Allemagne se fait dans l'Hindou-Kouch* » a martelé le ministre de la Défense Peter Struck de la coalition rouge-verte du gouvernement Schröder pour légitimer l'intervention auprès de la population.

Les Français se sont engagés en Afghanistan comme *puissance mondiale* siégeant au Conseil de sécurité des Nations Unies et amenés à participer à toute opération d'envergure légitimée par l'ONU. L'éradication du terrorisme qui pourrait menacer les Européens sur leur propre sol est une préoccupation partagée par les Allemands et les Français. Les Français se préoccupent aussi particulièrement de l'exportation du terrorisme par l'infiltration d'Al Qaïda en Afrique du Nord et au Sahel menaçant les intérêts français dans cette zone.

Les intérêts nationaux de l'Allemagne ne sont pas aussi explicites qu'en France. Les cercles de spécialistes et militaires ont cependant un discours différent de la classe politique et des diplomates. Le général Lidsba[953] en poste à l'OTAN énonce ainsi les intérêts de l'Allemagne en Afghanistan : cette zone est un espace économique important pour l'avenir. Il y a un lien entre la *nouvelle Ostpolitik* et l'accent mis sur l'Afghanistan par le gouvernement allemand a pour objectif de stabiliser cette zone, car les intérêts stratégiques sont les suivants :

- l'énergie (les oléoducs et gazoducs),
- l'économie (les flux commerciaux),
- l'Afghanistan est un « État en décomposition ».

Ces enjeux doivent être abordés en commun par l'Occident. Aucun État ne peut gérer cela tout seul.

[953] Entretien avec le général Achim LIDSBA, Représentant militaire adjoint de l'Allemagne auprès de l'OTAN de 2007 à 2010, 27 novembre 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

On peut ajouter comme intérêts communs :

- le terrorisme
- le statut d'État pivot.

Lothar Rühl[954], spécialiste des questions de défense estime que les intérêts stratégiques de l'Allemagne en Afghanistan comportent différents volets. Depuis 1949, les intérêts de l'Allemagne selon sa *« raison d'État »* sont définis dans le cadre euro-atlantique. La sécurité allemande ne peut se concevoir que sous la protection des États-Unis et dans le cadre d'une alliance. Dans l'éventualité d'un conflit en Europe ou sa périphérie, la non-participation de l'Allemagne devrait être exclue selon lui. Lorsque les responsabilités d'alliance ont été sollicitées à l'OTAN par solidarité avec les États-Unis après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 et la présence d'un mandat des Nations unies, la pression était très forte pour une participation allemande. La non-participation de l'Allemagne à une opération militaire des États-Unis malgré leur demande de contribution est possible, mais comporte un prix politique à payer. L'acceptation des Allemands de renforcer leur contingent en Afghanistan est une compensation au refus de la participation à la guerre en Irak.

Les intérêts sont les suivants :

- la sécurisation des investissements occidentaux dans le nouvel Afghanistan,
- le combat contre les terroristes islamistes et éviter qu'ils ne constituent à nouveau une menace pour la sécurité de l'Europe et de l'Amérique du Nord,
- la stabilité du Moyen-Orient et de l'Asie centrale qui nécessite une stabilisation de l'Afghanistan préalable,
- le succès de l'opération de l'OTAN.

Selon Lothar Rühl, l'Allemagne a intérêt à agir en complémentarité de la riposte des États-Unis après le 11 septembre selon une approche *civile* et pacifique comme facteur psychologique vis-à-vis de l'Afghanistan et de l'Orient islamique en général. La version allemande du *grand Moyen-Orient* entre en compétition avec celle des États-Unis qui fut dévoilée en 2004. La vision allemande a pour objectif de démontrer que sa méthode de stabilisation est crédible et cohérente. Cet objectif que les Allemands se sont fixé est indépendant de la solidarité d'alliance dans l'OTAN. L'Afghanistan est ainsi le banc d'essai de la *stratégie globale de sécurité* ou *sécurité interconnectée* que les Allemands cherchent à promouvoir. Les Allemands ont organisé la première conférence sur l'Afghanistan du 27 novembre au 5 décembre 2001 dans le cadre des Nations unies (Conférence de Petersberg). Le concept de *sécurité globale,* mis en avant depuis 2002, vise à mieux associer les pays riverains de l'Afghanistan dans le processus de pacification et à coordonner l'action de l'armée avec les aides économiques, la

[954] Lothar RÜHL, Nicht nur reine Definitionsfrage : Deutsche Sicherheitsinteressen in Afghanistan, *Strategie und Technik : Streitkräfte, Rüstung, Sicherheit*, (50) 2007 H.7. p. 8-10.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

diplomatie publique, le développent des infrastructures, l'éducation, avec le concourt des différents ministères et les organisations non-gouvernementales.

Un autre intérêt majeur de l'Allemagne est de prendre des responsabilités pour conforter un rôle international croissant après son implication dans la question yougoslave. L'intégration de la région dans les structures euro-atlantiques de sécurité parallèlement à sa revendication pour obtenir un siège au Conseil de sécurité des Nations unies est aussi importante. Un plus grand rôle de l'Allemagne a été recherché par les autres pays occidentaux en matière de responsabilités militaires. La sécurité des corridors maritimes pour le commerce mondial et l'approvisionnement énergétique sont d'une importance cruciale pour l'Allemagne. La dépendance vis-à-vis du « *Grand Moyen-Orient* » de l'Afrique du Nord à la mer Caspienne pour l'accès aux ressources se renforce. Afin de maintenir la liberté de circulation sur les mers, en Méditerranée, Golfe Persique et océan Indien, l'alliance avec les États-Unis est incontournable et le maintien de l'Alliance atlantique est considéré comme nécessaire. Le succès de l'OTAN en Afghanistan et la présence de l'Allemagne aux côtés de ses alliés doit donc être honoré.

Dès le début de leur participation, les Allemands ont aussi exigé des *restrictions nationales (Caveats)* à la participation des troupes sous commandement de l'OTAN aux opérations de haute intensité. Ils ont alors été accusés par les pays plus exposés comme les Canadiens et Britanniques de ne pas partager de manière équilibrée le fardeau avec leurs alliés. Depuis 2003, la zone de responsabilité Nord où les troupes allemandes stationnaient ont fait face à un processus de dégradation de la situation sécuritaire alors qu'elle était la plus stable à l'origine[955]. Un débat en Allemagne s'en est suivi sur le qualificatif de *« guerre »* pour décrire la situation alors que l'opération avait été promue vis-à-vis de la population comme une opération de stabilisation et de promotion de la paix sans combats de haute intensité[956].

Peut-on parler de continuation de la géopolitique allemande en Afghanistan ?

Hans-Ulrich Seidt[957], ambassadeur d'Allemagne en Afghanistan de 2006 à 2008 a tenté de répondre à la question de savoir si la participation de

[955] Les zones de responsabilités : le quartier général ISAF à Kaboul, la Brigade multinationale de Kaboul, l'aéroport international de Kaboul, la base de Termez en Ouzbékistan et ensuite depuis 2004 les provinces du Nord-est à Kundus et Faïzabad et depuis mai 2005 la province d'Hérat à l'Ouest, pour soutenir les équipes de reconstruction (*Provincial Reconstruction Teams*).

[956] Pertes militaires en Afghanistan : 53 Allemands, 86 Français, 427 Britanniques, 2114 Américains ; total 3173 toutes nationalités confondues. Décompte en septembre 2012, source : http://icasualties.org/OEF/Nationality.aspx

[957] SEIDT Ulrich, Eurasiche Traüme? Afghanistan und die Kontinuïtätsfrage deutscher Geopolitik, *ORIENT*/jg. 45/2004/Heft3/S. 20 S.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

l'Allemagne à la campagne en Afghanistan était un prolongement des *« visions eurasiennes »* de la *Geopolitik* allemande au cours du XIX^e^ et du début du XX^e^ siècle[958]. Il y répond de manière ambigüe dans un article de la revue *Orient.* L'intérêt des Allemands pour l'Asie centrale et l'Afghanistan n'a jamais cessé depuis les explorations du géographe allemand Alexander Von Humbolt au XIX^e^ siècle pour des raisons scientifiques. L'Afghanistan fut le théâtre de manœuvre d'actions secrètes pour déstabiliser les empires britannique et russe pendant la Première Guerre mondiale*,* cible d'un soutien économique dans le cadre de la guerre froide et de la politique d'endiguement des États-Unis vis-à-vis de l'URSS, et théâtre de l'opération de l'OTAN auxquelles les Allemands participent après les attentats du 11 septembre 2001. Hans-Ulrich Seidt met aussi en lumière les liens entre la *Geopolitik* allemande et la géopolitique américaine grâce notamment à l'officier américain Edmund A.Walsh qui a interrogé Karl Haushofer dans le cadre du tribunal de Nuremberg pour en tirer des enseignements pour l'establishment politique américain. Le concept américain de *« Grand Moyen-Orient »* ne serait que le prolongement de la valeur géopolitique accordée à *« L'espace de transition africano-asiatique » (« Asiatisch-Afrikanischen übergangs Erdraum »)* du géographe Oskar von Nidermayer en 1925. Les néoconservateurs américains Richard Perle et Paul D. Wolfowitz mais aussi le *réaliste* Henry Kissinger puisent leurs représentations stratégiques dans la géopolitique allemande par l'intermédiaire du conseiller germano-américain Dr Fritz Kraemer (1908-2003) qui a rejoint les États-Unis en 1939 (surnommé le *« vrai Dr Strangelove »)*.

Son analyse laisserait à penser que les Allemands, en participant aux opérations américaines, notamment en Afghanistan, prolongeraient leurs représentations géopolitiques issues de la *Geopolitik* allemande par l'intermédiaire des représentations géopolitiques américaines contemporaines précisément hérités de la *Geopolitik* allemande, mais aussi britannique. On remarque aussi dans l'analyse de Hans-Ulrich Seidt une influence forte du déterminisme géographique propre à la *Geopolitik* allemande. Selon l'auteur *« il existe des lieux qui font office de portes au travers desquelles les nations vont et viennent*[959] *»* comme l'Afghanistan et qui représentent des espaces décisifs de la géopolitique mondiale.

[958] Il est auteur d'un ouvrage sur le parcours d'Oskar Ritter von Niedermayer (1885-1948), officier de l'armée allemande et géographe universitaire féru de culture orientale en charge d'une expédition secrète en Asie centrale en 1914-16 qui avait pour but de chercher à déstabiliser les empires britannique et russe (il est surnommé le *« Lawrence d'Arabie allemand »*). Officier d'active pendant la Seconde Guerre mondiale, Il fut emprisonné vers la fin de la guerre par la Wehrmacht pour s'être fait l'avocat d'un rapprochement avec la Russie, comme son ami et géopoliticien Karl Haushofer. Libéré lors de la chute de l'Allemagne nazie, il est à nouveau emprisonné par l'armée soviétique et meurt en Russie en 1948.

[959] Citation de Homer Lea (1876-1912), stratégiste américain qui aura une influence sur les réflexions géopolitiques allemande et britannique à la veille de la Première Guerre mondiale.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'Afghanistan était considéré comme le talon d'Achille de l'Empire britannique et la sécurisation de ce verrou fut extrêmement difficile pour l'armée britannique. L'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique en 1979 et son retrait en 1986 a marqué pour l'auteur le début de la dissolution de l'URSS. La réussite ou la défaite de l'OTAN en Afghanistan avec qui les Allemands sont partie prenante marquera selon Hans Ulrich Seidt le destin de cette alliance.

Les intérêts des Français

En ce qui concerne les intérêts affichés, un colonel français estime que : *« La France est premièrement en Afghanistan pour la crédibilité de l'OTAN et faire réussir l'opération. Deuxièmement pour combattre un cœur du terrorisme avec une guerre asymétrique, troisièmement c'est un théâtre ou on envoie les troupes pour un baptême du feu*[960]*. »* Le candidat à l'élection présidentielle Nicolas Sarkozy avait pourtant annoncé le 26 avril 2007 l'éventualité d'un retrait : *« Il était certainement utile qu'on les envoie dans la mesure où il y avait un combat contre le terrorisme. Mais la présence à long terme des troupes françaises à cet endroit du monde ne me semble pas décisive. »* Devenu président, il a changé de position le 26 mars 2008, et annonce l'envoi de 1000 soldats supplémentaires. Selon le colonel, *« en France, on est dans un flou stratégique et le gouvernement a choisi de faire allégeance à Obama. La France a promis d'envoyer des gendarmes en Afghanistan et prétend que c'est une force européenne. Mais cette promesse de Kouchner de la part des six pays européens cache une intégration à l'OTAN. Il y a danger à doter l'OTAN d'une compétence civilo-militaire. Cela crée un précédent et c'est dangereux pour la spécialisation civilo-militaire de l'UE. Il y a un manque de réflexion globale qui aboutit une acceptation de facto de l'OTAN globale. »*

Les soldats ont été envoyés dans la région de Kapisa-Surobi à l'Est du pays, et non pas au Sud qui est la région la plus exposée et s'additionnent à ceux qui sont à Kaboul. Les bases arrière sont situées au Tadjikistan et au Kirghizistan. Comme les Allemands, les Français interviennent dans le cadre l'*ISAF* de l'OTAN et dans le cadre de l'opération *LIBERTÉ IMMUABLE* sous commandement exclusif des États-Unis. Les forces spéciales ont été officiellement retirées en 2007. Cette nouvelle posture s'inscrit dans le contexte du rapprochement avec les États-Unis et du retour dans les commandements intégrés de l'OTAN. Quatrième contributeur de la *FIAS,* la France fut en charge de son commandement (août 2004-février 2005) dans le cadre du Corps européen, en charge du commandement de la province de Kaboul une première fois (août 2006-avril 2007) et une seconde fois (août 2008-août 2009) pour sécuriser dans la province de Kaboul, le transfert des

[960] Entretien avec un haut gradé de rang colonel, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, 1er avril 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

responsabilités en matière de sécurité aux autorités afghanes. Le 1er novembre 2009, la zone de responsabilité du contingent a été déplacée dans l'Est de l'Afghanistan à Surobi-Kapisa. La France a organisé en juin 2008 la conférence internationale sur l'Afghanistan pour lever plus de 20 millions de dollars en décembre 2008 lors d'un forum régional entre l'Afghanistan et ses voisins à La Celle-Saint-Cloud.

En Afghanistan, les troupes allemandes dépassent en nombre les troupes françaises. La seule base militaire allemande à l'étranger se trouve en Ouzbékistan et sert de base de transit entre l'Allemagne et l'Afghanistan. Il ne faut cependant pas y voir une symétrie avec la présence française en Afrique. La présence en Afghanistan est impopulaire en Allemagne, et s'il existe une volonté de prise de responsabilité au niveau du gouvernement, il n'y pas de *politique de puissance* autonome sur le flanc oriental de Berlin à l'Hindou-Kouch. La perception de sécurité des Allemands fait cependant de l'Asie centrale une région importante.

L'Allemagne et la France participent aussi à la mission européenne *EUPOL Afghanistan* depuis 2007. Les Allemands y ont envoyé 48 personnes et la France 10 en mai 2012 sur une capacité totale de 350 personnes. Le chef de la mission est Allemand. Depuis 2002, les Allemands avaient déjà entamé une action de formation auprès de la police afghane. 150 gendarmes français intégrés dans une force de gendarmerie européenne (FGE) dans le cadre de la mission de formation de l'OTAN (NTM-A) contribuent aussi à la formation de la police nationale afghane.

Ni les Allemands, ni les Français n'ont été en mesure de peser de manière décisive sur les choix des États-Unis en Afghanistan. Avec 5 000 et 4 000 hommes, ils pèsent peu devant les 90 000 soldats américains. Les Britanniques ont 9 500 hommes, l'Italie 3 900 hommes, la Pologne 2 579 hommes, la Roumanie 1 949 hommes. Les Européens sont présents en Afghanistan en ordre dispersé et n'ont pas de poids sur la marche des opérations, en dehors des limitations qu'ils s'imposent au niveau national. Lorsque le président Obama a décidé de renforcer la présence militaire des États-Unis d'au moins 17 000 hommes, ils n'ont pas été consultés. La diplomatie française se targe d'être à l'origine de la stratégie globale politico-militaire (CSPMP) de l'OTAN en Afghanistan adoptée lors du sommet de Bucarest d'avril 2008 qui intègre quatre éléments : engagement de long terme ; appropriation des responsabilités de sécurité par les Afghans ; approche globale de la communauté internationale ; stratégie impliquant les voisins de l'Afghanistan, particulièrement le Pakistan[961]. Le général Vincent Desportes, commandant du Collège interarmées de Défense (CID) et stratégiste reconnu, avait créé une polémique en affirmant que *« c'est une guerre américaine. Quant vous êtes actionnaire à 1 %, vous*

[961] http://www.rpfrance-otan.org/Afghanistan-l-engagement-de-la

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

n'avez pas droit à la parole[962]*. »* Ce qui lui a valu une réprimande par le ministre de la Défense Hervé Morin.

L'élimination de Ben Laden au printemps 2011 a fourni la justification de la stratégie de sortie de l'OTAN pour accélérer l'*Afghanisation* du conflit en soulignant l'atteinte de l'objectif premier affiché. Pour construire un État afghan, l'élimination d'Al Qaïda était la priorité au lendemain du 11 septembre 2001**.** Le président de la République Nicolas Sarkozy avait annoncé le 12 juillet 2011 le retrait progressif des forces armées françaises**.** Un quart des effectifs devait partir avant la fin 2012 et des soldats devaient rester jusqu'en 2014. Le bilan des opérations, la construction d'un État afghan stable et démocratique et la lutte contre les talibans est officieusement considéré comme négatif après plus de 10 années de conflit. Le changement de stratégie et l'écart entre les objectifs affichés et les résultats a renforcé le scepticisme et l'opposition des populations allemandes et françaises. Cette évolution est aussi de nature à renforcer le scepticisme partagé par les Allemands et les Français d'une *OTAN globale* selon la vision des États-Unis dans un contexte de crise économique et de réduction des moyens. La difficulté de l'OTAN dans l'après-guerre froide est de combiner des rôles différents avec la défense de ses membres stricto sensu selon l'article V, mais sans ennemi désigné depuis la stratégie du *reset* avec la Russie, et le questionnement sur son rôle d'alliance expéditionnaire. Ce dernier rôle est de nature à créer des désaccords et prolonger les interrogations sur les missions prioritaires entre les Européens et les États-Unis, mais aussi entre les Français et les Allemands. Le désaccord franco-allemand sur la guerre en Libye en 2011 le confirmera.

L'opération *Artémis Congo*

L'opération *ARTEMIS* au Congo du 12 juin au 1er septembre 2003 a engagé plus de 2000 hommes avec l'objectif de sécuriser le pays à l'occasion des élections. Les Français se sont positionnés comme *nation-cadre* tandis que les 350 soldats allemands n'ont pas été envoyés sur le terrain d'opération, mais ont été basés en Ouganda et chargés de la logistique. C'est la première opération extérieure autonome de l'Union européenne qui n'est pas liée aux accords dits de *Berlin* + (qui permet à l'Union européenne d'utiliser les moyens de l'OTAN). L'opération promue par les Français et les Britanniques a suscité plus de critiques de la part des Allemands qui ne souhaitaient pas se faire entrainer dans des opérations perçues par une partie des citoyens allemands comme *néocoloniale.* Le gouvernement allemand a aussi estimé que les opérations en dehors de l'OTAN devraient rester l'exception.

[962] http://secretdefense.blogs.liberation.fr/defense/2010/07/le-général-desportes-critique-la-doctrine-de-contreinsurrection-mise-en-oeuvre-en-afghanistan.html

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'opération *EUFOR CONGO* 2006

L'opération de l'Union européenne en soutien à la mission de l'ONU au Congo *(EUFOR- Congo)* avait pour objectif d'assurer la sécurité du pays en prévision des élections présidentielles et législatives de juin de la même année. Elle a été adoptée par le Conseil de l'Union européenne le 27 avril 2006 après un mandat du Conseil de sécurité des Nations unies le 25 avril 2006. La chancelière allemande, au début de son mandat, a accepté d'y envoyer des soldats allemands. Le président Chirac avait convaincu la chancelière d'envoyer un contingent de la Bundeswehr. Les Allemands n'avaient pas d'expérience dans les pays africains, mais ont compris que sans sécurité, il ne peut y avoir d'économie et processus politique viable. Les Français ont manœuvré afin que les Allemands en prennent le commandement, en annonçant leur feu vert avant la décision finale. Cet épisode n'a pas plu aux Allemands et la chancelière Angela Merkel aurait décidé par la suite qu'il n'y aurait plus d'opérations supplémentaires en Afrique[963]. L'Afrique est un *« puits sans fonds »* selon certains militaires. Les Allemands ne souhaitent pas être en première ligne, dans un continent où ils considèrent qu'ils n'ont pas vocation à envoyer la Bundeswehr. La Bundeswehr est une *armée du parlement* et il est nécessaire de légitimer une intervention. En ce qui concerne l'Afrique, la classe politique, particulièrement l'opposition de gauche et l'opinion publique sont défavorables aux interventions en Afrique et exercent une forte pression à laquelle échappe le système exécutif à la française. À l'occasion de la prochaine opération de l'Union européenne en Afrique, les Allemands n'ont pas voulu s'engager dans l'opération *EUFOR-Tchad* promue par les Français en 2008.

L'opération *ATALANTE*

Le Conseil européen a adopté l'action commune relative à l'opération *ATALANTE* le 10 novembre 2008, marquant sa décision de conduire la première opération navale de l'Union européenne. L'opération a pour objectif de contribuer à la protection des navires du *Programme alimentaire mondial* qui acheminent l'aide alimentaire aux populations déplacées de Somalie, à la protection de navires vulnérables naviguant au large des côtes de Somalie et à la dissuasion, à la prévention et la répression des actes de piraterie. L'opération est commandée depuis l'État major stratégique britannique de Northwood et plusieurs pays européens y participent dont la France et l'Allemagne. L'opération *ATALANTE* contre la piraterie en océan Indien fut l'objet d'un accord entre les Allemands et les Français qui combine la priorité accordée par les Allemands à la sécurisation des voies maritimes, et la volonté des Français de faire progresser l'Europe de la

[963] Entretien avec le colonel Eckart KLINK, Conseil de l'Union européenne, 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

défense grâce aux opérations extérieures européennes. Cette opération est aussi l'occasion de développer l'action civilo-militaire qui est considérée comme la valeur ajoutée de l'Union européenne. Les instances judiciaires des pays tiers sont impliquées par le biais d'accords internationaux pour la condamnation des pirates. Dans cette opération, *« la France ne raisonne pas en termes géopolitiques pour l'opération ATALANTE* » qui est née avant tout de la nécessité d'*« un succès opérationnel pour la présidence française* » précise un colonel français[964] et *« l'Allemagne a un intérêt énorme vis-à-vis de son commerce maritime vital pour leurs exportations ».* Les opérations de sécurisation navale sont des opérations d'avenir selon lui.

L'Allemagne fait partie d'une unité de surveillance de l'OTAN pour les opérations navales et a sorti deux bateaux de cette unité pour rejoindre l'UE. Si les Allemands et les Français sont en phase sur les objectifs, l'opération a été conçue par les Français en compétition avec l'OTAN. Le même colonel français a souligné que *« dans le cas de l'opération ATALANTE, qui est une opération de l'UE, l'OTAN vient encore chasser sur les terres de l'UE en s'autochargeant de faire des opérations contre la piraterie ».* Le secrétaire d'État aux affaires européennes Pierre Lellouche[965] a fait remarqué après plus d'une année d'existence de l'opération *ATALANTE* que *« l'OTAN n'arrivait même pas à réunir deux navires pour sa propre opération au large de la Somalie ».* Il ajoute malicieusement que dans le cas d'*ATALANTE*, *« l'OTAN vient en complément de l'opération de l'UE, les temps changent ».* Selon le colonel, *« l'Allemagne préfère participer à l'opération de l'UE plutôt que celle de l'OTAN pour cette opération, car cela lui donne une base juridique et cela est préférable comme outil de gouvernance ». « C'est une action légale et cela est plus facile à défendre et légitimer au niveau parlementaire pour l'Allemagne ».* Le général allemand Lidsba[966] a souligné l'inquiétude des Allemands par rapport à cet aspect et s'est préoccupé de la duplication entre l'OTAN et l'UE : *« Pour l'Allemagne, il faut une complémentarité et non un concours de beauté (beauty contest) pour le commandement de l'opération contre la piraterie, comme semble pousser la France* » et « *une opération doit aussi être menée de bout en bout, car s'il y a action parallèle, des reproches peuvent être formulés ». « L'Allemagne ne veut pas mettre l'OTAN le dos au mur et l'écarter, mais demande à l'OTAN de sécuriser la zone avant l'arrivée des bateaux de la force européenne. D'autres partenaires comme l'Ukraine et la Russie qui ont demandé à participer doivent être associés clairement à une*

[964] Entretien avec un haut gradé français de rang colonel, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, Bruxelles, 1er avril 2009.
[965] Intervention de Pierre LELLOUCHE lors de la conférence sur « les nécessaires progrès de l'Europe de la défense », Fondation Robert Schuman-Konstantinos Karamanlis Institute for Democracy-Center for European Studies, Paris, 24 septembre 2008.
[966] Entretien avec le général Achim LIDSBA, Représentant permanent adjoint de la délégation militaire de l'Allemagne auprès de l'OTAN, 27 novembre 2008.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

organisation ou une autre. Cela a des implications politiques. Il faut aussi éviter que l'une des organisations soit plus importante que l'autre dans une opération conjointe. »

La brigade franco-allemande

500 hommes de la brigade franco-allemande[967] sont partis en Afghanistan le 6 juillet 2011.

Les engagements précédents :

20.12.1996	Premier engagement commun de la brigade en Bosnie dans le cadre de la SFOR
Mars - septembre 1999	Engagement d'une compagnie du 292e bataillon de chasseurs et de la 550e compagnie blindée du génie à Ohrid dans l'Ancienne République yougoslave de Macédoine
Juin 2000 - janvier 2001	Engagement de la brigade franco-allemande au sein de la *SFOR* et de la *KFOR*
Novembre 2002 - août 2003	La brigade est l'unité pilote du 6e contingent *SFOR*, et participe à la Task Force Fox dans l'Ancienne République yougoslave de Macédoine), *KFOR (Kosovo Force), ISAF (International Security Assistance Force, Afghanistan), ENDURING FREEDOM*
Juillet 2004- janvier 2005	La brigade fait partie de la mission *ISAF* en Afghanistan avec environ 1000 soldats et commande la Brigade Multinationale de Kaboul
9.1.2009 - juin 2009	La brigade fait partie de la mission *KFOR* au Kosovo et commande la *Multinational Task Force Nord (MNTN)* de Novo Selo.
14.7.2009	Des unités allemandes et françaises de la brigade participent au défilé sur les Champs Elysées

[967] Forte de 5 900 hommes les unités de la brigade franco-allemande sont installées en Allemagne, mais aussi depuis l'été 2010 en France à Metz et Illkirch-Graffenstaden. C'est la première fois qu'un régiment allemand s'installe en France depuis la Seconde Guerre mondiale. Le 110e régiment d'infanterie français basé à Donaueschingen en Allemagne sera toutefois dissous en 2014. Les régiments : Le 292e bataillon de chasseurs, le 110e régiment d'infanterie de Donaueschingen, le 295e bataillon d'artillerie, le 3e régiment de hussards de Metz et le 550e génie blindé d'Immendingen, le 291e bataillon de chasseurs d'Illkirch-Graffenstaden, unité de l'armée de terre allemande récemment créée.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Annexe n°8 : L'*argumentaire-riposte* du parti socialiste (6 décembre 2011) au sujet des relations franco-allemandes[968]

Le 5 décembre 2011, François Hollande était l'invité d'honneur du congrès du SPD tandis que Nicolas Sarkozy recevait une nouvelle fois Angela Merkel à l'Elysée. Ces rencontres, à quelques heures d'intervalle, révèlent deux pratiques différentes de la relation franco-allemande autant que deux visions différentes de l'Europe. François Hollande est allé défendre à Berlin ce à quoi le président sortant a renoncé à Paris.

1) La relation Merkel-Sarkozy, c'est le déséquilibre franco-allemand pour une Europe-punition, incapable de répondre à l'urgence de la crise. Alors que les peuples attendent des responsables politiques qu'ils retrouvent du pouvoir face à l'économie et à la finance dans la mondialisation, Sarkozy, qui n'a jamais été capable de respecter les engagements de la France dans le cadre du Traité de Maastricht, propose une perte de souveraineté budgétaire au profit d'un contrôle juridique et technocratique.

2) La relation Hollande-Gabriel[969], c'est le partenariat franco-allemand équilibré pour un nouveau pacte de responsabilité, de gouvernance et de croissance.

- À la tribune du congrès du SPD, François Hollande a rappelé l'attachement indéfectible qui nous lie à l'Allemagne. Ensemble nous avons construit la paix et l'Europe. Ensemble nous devons nous battre contre l'effondrement de l'Europe et les replis nationaux. Ensemble, pas l'un au-dessus de l'autre. Côte à côte, pas l'un devant l'autre. Main dans la main – comme Mitterrand et Kohl – nous avons, France et Allemagne, une triple responsabilité :

***- refonder notre partenariat sur une base d'égalité et d'équilibre**. Chaque pays a ses intérêts et ses spécificités : ils ne doivent pas être niés. Dans le respect mutuel et dans celui de nos autres partenaires européens, sans exclusive ni directoire, socialistes français et sociaux-démocrates allemands s'engagent à ne servir qu'un intérêt : l'intérêt général, celui de leurs peuples et celui de l'Europe.*

- définir un chemin de sortie de crise qui combine stabilité financière et relance de l'activité

***- porter une autre vision pour l'avenir de l'Europe.** Cette vision, c'est celle d'une fédération de projets, plutôt qu'une fédération de marchés, c'est-à-dire la mise en œuvre de programmes d'investissements industriels et de conversion écologique. Un budget de l'Union européenne renforcé, des interventions de la Banque Européenne d'Investissement facilitées, des euro-obligations, autant de décisions qui permettront de développer et de redresser l'industrie européenne qui ne cesse de décliner, de créer des*

[968] http://www.francoishollande21.fr/hollande-gabriel-a-berlin-sarkozy-merkel-a-paris-2-pratiques-du-franco-allemand-2-conceptions-de-leurope/

[969] Sigmar GABRIEL a pris la tête du SPD, le parti social-démocrate allemand, en 2009.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

emplois, de financer la recherche et l'innovation. Une simplification des structures de décision dans le cadre des coopérations renforcées favorisa l'émergence d'une « Europe d'avant-garde « sur la régulation financière, l'harmonisation sociale et fiscale ou les grands projets notamment dans le secteur de la croissance verte. Presque 50 ans après le traité de l'Elysée qui scelle la réconciliation franco-allemande, François Hollande et les progressistes du SPD ont pris la mesure de leur responsabilité historique : faire que le projet européen ne meure pas par la faute des droites franco-allemandes.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Annexe n°9 : Perspectives de recherche

Pour prolonger et approfondir ce travail de recherche, certaines thématiques qui n'ont pas été abordées mériteraient de faire l'objet d'une attention particulière pour comprendre l'évolution de la relation franco-allemande selon la méthode d'analyse géopolitique.

La question de l'imbrication des économies et la convergence ou divergence des sociétés civiles dans une phase de multiplication des échanges de toute nature et leur impact sur les représentations et perspectives géopolitiques des deux pays serait utile. Les enchevêtrements de géopolitique interne et externe sont amenés à se renforcer. Comment les références à l'Allemagne ou la France sont-elles mobilisées dans les représentations dans le cadre des rivalités de pouvoir au niveau national, régional et local des deux pays ? Inversement, comment l'impact des rivalités de pouvoir dans le système fédéral allemand et le système de décentralisation français influe-t-il le niveau européen et les relations franco-allemandes ? Le système fédéral allemand est observé par exemple par le gouvernement socialiste pour y puiser des idées dans le cadre d'une relance de la décentralisation. L'impact des évolutions démographiques et des immigrations différenciées sont aussi susceptibles de renforcer les visions du monde distinctes et les perceptions asymétriques.

La question de *l'Europe des régions*, n'a pas été abordée dans cette recherche, car la thématique ne fut pas au centre des enjeux dans la période d'exercice du binôme formé par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy. La création du Comité des régions, à l'occasion de la négociation du traité de Maastricht, revendication allemande en fonction de sa vision fédéraliste selon le principe de subsidiarité, a suscité des méfiances chez des Français souverainistes comme Pierre Hillard[970], qui y ont vu une tentative allemande de dissoudre les États-Nations. Mais les tensions latentes franco-allemandes ne se sont pas focalisées sur le Comité des régions qui reste un organe consultatif[971]. La crise de l'euro remet en question l'efficacité des politiques régionales de l'Union et pour y faire face, ce sont les États qui sont au devant de la scène. Le débat à ce sujet n'est sans doute pas clos. *L'Europe des régions* n'est pas aujourd'hui une perspective tangible, mais la thématique pourrait resurgir par contrecoup géopolitique avec l'évolution du système politique en Belgique entre la Flandre et la Wallonie, au Royaume-Uni sur la question écossaise et en Espagne avec la question catalane. Les enjeux de pouvoir sont pourtant bien réels et la cohabitation au Comité des régions entre Länder Allemands, qui sont des États aux compétences élargies

[970] Pierre HILLARD, La décomposition des nations européennes, De l'union euro-atlantique à l'État mondial, François Xavier de GUIBERT, 2005, 192 p.

[971] Les projets d'Aménagement du territoire européen comme le Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) adopté en 1999, n'ont pas abouti à élargir les compétences de l'Union à ce niveau, du fait de la réticence des Länder qui défendent leurs compétences et de celle des États.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

et les régions françaises bridées par le tropisme centralisateur français est inégalitaire. Les tensions, mais aussi les évolutions en termes de recomposition des territoires au niveau organisationnel et politique issues de la coopération transfrontalière et transnationale[972] et de ses incidences sur l'évolution des perspectives franco-allemandes seraient intéressantes à approfondir. Les enjeux de pouvoir au niveau des initiatives régionales à la croisée des ambitions régionales, nationales et européennes ainsi que leur articulation avec les pays voisins et partenaires comme la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique et la stratégie de l'UE pour la région du Danube, la dimension septentrionale, le Conseil euro-arctique de Barents, la synergie de la mer Noire, l'initiative de Bakou, le Conseil de la Baltique, le partenariat stratégique UE-Russie et les interactions avec le Partenariat oriental et l'Union pour la Méditerranée. La question des priorités territoriales dans le débat sur le financement de la politique agricole commune et la politique régionale sont aussi des enjeux de pouvoir franco-allemands[973].

Enfin l'impact des politiques européennes dans les pays ciblés dans le cadre de la politique européenne de voisinage (PEV), mais aussi les opérations civiles et militaires de l'Union européenne mériterait d'être approfondi. Le Partenariat oriental est-il de nature à rapprocher les pays d'Europe de l'Est et du Caucase de l'Union européenne ? Quels sont les gains de pouvoir pour L'Allemagne et la France et peut-on conclure à une asymétrie entre les deux partenaires ? La même interrogation est valable pour l'Union pour la Méditerranée et l'Asie centrale. Quel est l'impact politique des opérations civilo-militaires de l'Union européenne et qui en tire un gain en termes de pouvoir et d'influence sur les territoires d'intervention[974] ? L'administration européenne qui a ses propres intérêts de pouvoir dans l'optique d'une *Europe intégrée ?* Les Allemands ? Les Français ? L'information disponible est de type institutionnel et juridique

[972] 13 programmes qui recoupent les frontières nationales en grandes régions et zones interrégionales (programmes INTERREG IVc, URBACT II).

[973] En 2008, Raphaël GOULET avait souligné qu'il n'y avait pas de raison que les données fondamentales de la négociation changent pour la programmation financière pour l'après 2013 : l'Allemagne veut financer les retards de développement dans les Länder de l'ancienne RDA tout en mettant la pression sur le budget communautaire ; la France va tenter de préserver une politique agricole rénovée en cherchant à ne pas voir sa contribution financière augmenter ; le Royaume-Uni va défendre le « chèque britannique » qui lui permet de percevoir une somme en retour de sa contribution financière (le « chèque » a été négocié par Margaret Thatcher sur le principe que le Royaume-Uni ne percevait pas un juste retour financier à cause de la politique agricole commune ; le Royaume-Uni n'accepte une discussion sur son retour financier qu'en échange d'une discussion sur la PAC). Entretien avec Raphaël GOULET, chef d'unité communication, information, relation avec les pays tiers à la DG en charge de la politique régionale, Commission européenne, juin 2008.

[974] Les représentations allemandes et françaises vis-à-vis des rivalités dans le cyberespace qui constitue un territoire aux enjeux géopolitiques croissants est un champ d'étude à approfondir, en plus de la terre, de la mer et de l'espace.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

(l'évolution de la législation européenne et l'encadrement juridique). Le succès est mesuré en fonction de l'extension géographique des opérations et de leur nombre croissant au fil des années. Un décryptage de l'impact de ces actions sur les relations de pouvoir sur les territoires et une meilleure appréciation de leur efficacité et effectivité, en termes de gains géopolitiques et pour quels acteurs serait utile. Cela nécessiterait un travail de terrain dans les pays concernés. À l'échelle européenne, la tension latente soulignée dans cette recherche amène à s'interroger sur la nature des liens avec les autres membres de l'Union, le Royaume-Uni en particulier, pour mieux comprendre les relations triangulaires avec l'Allemagne et la France. La relation germano-polonaise et son incidence sur les relations franco-allemandes sont un facteur très important pour l'avenir de l'Union européenne. La volonté affichée des Allemands d'établir une symétrie entre les relations germano-polonaises et franco-allemandes devrait être étudiée pour évaluer la faisabilité des ambitions affichées et de souligner les blocages et les inflexions de la relation. La même démarche pourrait s'appliquer aux relations entre l'Allemagne, la France et l'Espagne[975], l'Allemagne, la France et l'Italie. La formation des alliances devient de plus en plus complexe dans l'Europe à 28 et probablement plus dans le futur et tous les pays sont imbriqués dans des relations de pouvoir en fonction de leurs propres représentations. Souligner les représentations géopolitiques des membres de l'Union et souligner leurs enchevêtrements est de nature à mieux comprendre la marche du projet européen. Ceci est aussi valable pour les relations avec les grands partenaires comme les États-Unis et la Russie, la Chine, le Japon, mais aussi les pays émergents moyens et petits.

[975] Les Espagnols ont effectué un travail de lobbying auprès des Allemands pour faire infléchir le projet d'Union méditerranéenne des Français qui entrait en rivalité avec le processus de Barcelone (Source Commission européenne).

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages, chapitres d'ouvrages collectifs

Auteurs allemands

ADENAUER Konrad, Erinnerungen, 1945-1953, Deutsche Verlag-Anstalt Stuttgart, 1965, 589 S.

ADENAUER Konrad, Erinnerungen, 1953-1955, Deutsche Verlag-Anstalt Stuttgart, 1966, 536 S.

ADENAUER Konrad, Erinnerungen, 1959-1963, Deutsche Verlag-Anstalt Stuttgart, 1968, 375 S.

BAASNER Franck, DEMESMAY Claire, LIEB, Julia MIARD-DELACROIX, SEIDENDORF Stephan, Von Welchem Europe reden wir? Reichweiten nationaler Europadiskurse, Nomos, 2008, 239 S.

BAUMANN Rainer, Deutschland als Europas Zentralmacht, Handbuch zur deutschen Aussenpolitik, SCHMIDT Sigmar, HELLMANN Gunther, WOLF Reinhard (Hrsg), Verlag für Sozialwissenschaften, Januar 2007, S. 62-72.

BITTERLICH Joachim, France-Allemagne, mission impossible ? Comment relancer la construction européenne, éditions Albin Michel, Paris, 2005, 262 p.

BOCKENFORDE Stephan, BERNHARD GAREIS Sven, Deutsche Sicherheitspolitik, Verlag Barbara Budrich, 2009, 388 S.

BRILL Heinz, Geopolitische Analysen, Beiträge zur Deutschen und Internationalen Sicherheitspolitik 1974-2004, Biblio Verlag-Bissendorf, 2004, 459 S.

BRILL Heinz, Geopolitik Heute, Deutschlands chance ? Ullstein, 1994, 240 S.

CHAUVISTRĒ Eric, Wir Gutkrieger, Warum die Bundeswehr im Ausland scheitern wird, Campûs Verlag, 2009, 188 S.

CLAUSEWITZ Carl (von), De la guerre, traduit de l'allemand et présenté par Nicolas Vaquet, Editions Payot et rivages, 2006, 365 p.

ERLER Gernot, Mission Welfrieden, Deutschlands neue Rolle in der Weltpolitik, Herder, 2009, 260 S.

HABERMAS Jürgen, Ach Europa, édition Suhrkamp, 2008, 192 S.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Handeln für Europa, Deutsch-Französiche Zusammenarbeit in einer veränderter Welt, Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne comtemporaine, (CIRAC) Paris, Deutch-Französiches Institut, Ludwigsburg, Forshungsinstitut der Deutschengeselleschaft für Auswärtige Politik (DGAP), Bonn Institut français des relations internationales (IFRI), Paris) Leske+Budrich, Olmaden, 1995, 387 S.

HELLMANN Gunther, SCHMIDT Sigmar, WOLF Rheinhard, Handbuch zur Deutschen Aussenpolitik, Verlag Sozial Wissenschaften, 952 S.

HIELSCHER Kathleen, Die Deutsch-Französichen Beziehungen in Europa, Sicherheit und Aussenpolitik, Kontinuität und Wandel seit 1990, VDM Verlag Dr Müller, 2008, 121 S.

HOFFMANN Niels, Renaissance der Geopolitik? Die deutsche Sicherheitspolitik nach dem Kalten Krieg, Springer, 2012, 391 S.

JONAS Alexandra, VON ONDARZA Nicolaj, Chancen und Hindernisse für die Europaïsche Streitkräfteintegration, Schriftenreihe des Sozialwissenchaflichen Institut der Bundeswehr, VS Verlag für Sozialwissenchaften, 2010, 217 S.

KANT Immanuel, Vers la paix perpétuelle, Projet philosophique 1795, Hatier, Paris, 2007, 157 p.

KOOLBOM Ingo, Deutschland und Frankreich im neuen Europa, Forschunsinstitut für Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik (DGAP), Bonn Union Verlag 1991, 207 S.

KOOPMAN Martin, SCHILD Joachim, STARK Hans, Les relations franco-allemandes dans une Europe unifiée, réalisations et défis, 243 p.

LANGEWIESCHE Dieter, Reich, Nation, Föderation, Deutschland und Europa, Verlag, C.H.Beck, 2008, 332 S.

MARTENS Stephen, L'Allemagne et la France, une entente unique pour l'Europe, ouvrage collectif sous la direction de Martens Stephen, L'Harmattan, 2004 149 p.

MARTENS Stephens, L'Allemagne vingt ans après la fin de la guerre froide et son unification (sous la direction de), Presses universitaires de Bordeaux, mars 2010, 175 p.

MAUL W.L Hans, Deutschland als Zivilmacht dans l'ouvrage collectif : Handbuch zur deutschen Aussenpolitik, Sigmar Schmidt, Gunther Hellmann, Reinhard Wolf (Hrsg), Verlag für Sozialwissenschaften, Januar 2007, S. 73-84.

MEY Holger H., Deutsche Sicherheitspolitik, Report Verlag, 2001, 184 S.

MONAR Joerg, NEUWAHL Nanette, NOACK Paul, Sachwörterbuch zur Europaïschen Union, Kröner, 1993, 385 S.

OPPERMANN Jäger, HOSE Alexander, OPPERMANN Kai, Deutsche Aussenpolitik, Sicherheit, Wohlfart, Institutionen und Normen, VS Verlag, 638 S.

OVERHAUS Marco, Die Deutsche NATO-Politk, Vom Ende des Kalten Krieges bis zum Kamf gegen den Terrorismus, Nomos, 2009, 369 S.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

PFEIFFER Heemannus, Seemacht Deutschland, die Hanse, Kaiser Wilhelm II. und der neue Maritime Komplex, Ch. Linksverlag, Berlin, 2009, 219 S.

PICHT Robert, UTTERWEDE Henrik et WESSELS Wolfgang, Les relations bilatérales franco-allemandes, moteur de l'intégration européenne : mythe ou réalité ? Bonn, Europa Union Verlag, 1991, S. 17-31 (dt), bzv. 33-46 (frz.).

PICHT Robert, Motor für Europa, Deutsch-französicher Bilateralismus und europaïsche integration, Institut für europaïsche Politik, Europa Union Verlag, 1990, 278 S.

POSENER Alan, Imperium der Zukunft, Warum Europa Weltmacht werden muss, Pantheon Verlag 2007, 224 S.

SCHLÖGEL Karl, Im Raume lesen wir die Zeit, Über Zivilisationsgeschichte und Geopolitik, Fischer Taschenbuch Verlag, 2009, 567 S.

SCHMIDT Helmut, Ausser Dienst, Eine Bilanz, Siedler Verlag, München, 2008, 350 S.

SCHMITT Carl, La notion de politique, texte de 1932, Théorie du partisan, 1962, Flammarion, 1992, 323 p.

SCHMITT Carl, Land und Meer, Eine Weltgeschitliche Betrachtung, Klett-Cotta, 1942, 107 S.

SCHMITT Carl, Théologie politique, 1922, traduit de l'allemand et présenté par Jean-Louis Schlögel, Gallimard, 2006, 182 p.

SCHNEIDER DETERS, Winfried, SCHULZE Peter w. TIMMERMANN HEINZ, Die Europaïsche Union, Russland und Eurasien, die Rückkehr der Geopolitik, Berlin, Berliner Wissenschaft Verlag, 2008, 656 S.

SCHÖLLGEN Gregor, Die Aussenpolitik der Bundesrepublik Deutschland, Von den Anfängen bis zur Gegenwart, C.H. Beck Verlag, 2004, 278 S.

SCHRÖDER Gerhard, Ma vie et la politique, éditions Odile Jacob, 2006, 410 p.

SCHWARZ Hans Peter, Die Zentralmacht Europas, Deutschlands Rückkehr auf die Weltbühne, Berlin, Siedler, 1994, 310 S.

SLOTERDIJK Peter, Théorie des après-guerres, Remarques sur les relations franco-allemandes depuis 1945, Libella Maren Sell Editions, 2008, 88 p.

STAAK Michael, Deutschland als Europas Zentralmacht, Handbuch zur deutschen Aussenpolitik, SCHMIDT Sigmar, HELLMANN Gunther, WOLF Reinhard (Hrsg), Verlag für Sozialwissenschaften, Januar 2007, S. 85-97.

STARK Hans, La politique internationale de l'Allemagne, Une puissance malgré elle, Septentrion, 2011, 324 p.

STRAUSS Franz Joseph, Die Errinnerungen, Sidler, 1989, 575 S.

STÜRMER Michael, Dissonanzen des Fortschritts, Essays über Geschichte und Politik in Deutschland, Piper, München-Zürich, 1986, 336 S.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

WESSELS Wolfgang, Das politische System der Europaïsche Union, Wiesbaden, VS Verlag, 2008, 560 S.
WOYKE Wichard, Deutsch-französiche Beziehungen seit der Wiedervereinigung, Das Tandem fasst wieder tritt, 2. Auflage, VS Verlag für Socialwissenchaften, mai 2004, 320 S.
ZIEBURA Gilbert, les relations franco-allemandes dans une Europe divisée, Mythes et réalité, réédité en 2012, Presses universitaires de Bordeaux, 446 p.

Auteurs français

ATTALI Jacques, Europe (s), Fayard, 1994, 205 p.
BALLADUR Édouard, Pour une Union occidentale entre l'Europe et les États-Unis, Fayard, 2007, 121 p.
BERTONCINI Yves, Europe : Le temps des fils fondateurs, Michalon, 2005, 139 p.
BLOCH, L'étrange défaite, témoignage écrit en 1940, Gallimard, 1990, 326 p.
BOURLANGES Jean-Louis, Le diable est-il européen ?, Stock, 1992, 183 p.
BOUVET Laurent, DELORS Jacques, KLUXEN-PYTA Donate, LAMERS Karl, ROVAN Joseph, France-Allemagne : Le bond en avant, Notre Europe, association présidée par Jacques DELORS, éditions Odile Jacob, mars 1998, 206 p.
BRAUDEL Fernand, La Méditerranée, l'espace et l'histoire, Flammarion, Paris 1985, 223 p.
CHEVÈNEMENT Jean-Pierre, France-Allemagne, parlons franc, Plon, 1996, 282 p.
CHEVÈNEMENT, La faute de M. Monnet, Fayard, 2006, 148 p.
CHIRAC Jacques, Le temps présidentiel, mémoires, Nil éditions, Paris 2011, 607 p.
DELMAS Philippe, De la prochaine guerre avec l'Allemagne, Editions Odile Jacob, 1999, 105 p.
DELORS Jacques, Mémoires, 2004, Plon, 633 p.
FOUCAULT Michel, Sécurité, territoire, population, Cours au Collège de France, 1977-1978, Gallimard Seuil, 2004, 435 p.
FOUCAULT Michel, Naissance de la biopolitique, Cours au Collège de France, 1978-1979, Gallimard Seuil, 2004, 355 p.
FOUCHER Michel, Fragments d'Europe, Fayard, 1998, 327 p.
FOUCHER Michel, Fronts et frontières, fayard, 691 p.
FOUCHER Michel, La bataille des cartes, Analyse critique des visions du monde, 2011, 192p.
GAULLE Charles (de), Mémoires de guerre, le salut, 1944-1946, Plon, 1954, 655 p.
GAULLE Charles (de), Mémoires d'espoir, Plon, 2010, 535 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

GARAUD Marie-France, Impostures politiques, Plon, 2010, 180 p.
GIRARD René, Achever Clausewitz, Carnets nord, 2007, 365 p.
GOUGEON Jacques-Pierre, Allemagne, Une puissance en mutation, Gallimard, 2006, 522 p.
GOUGEON Jacques-Pierre, France-Allemagne : Une Union menacée ?, Armand Colin, 2012, 216 p.
GOULARD Sylvie, Le coq et la perle, Cinquante ans d'Europe, Seuil, 185 p.
GROSSOUVRE Henri (de), Pour une Europe européenne, une avant-garde pour sortir de l'impasse, forum Carolus sous la direction de GROSSOUVRE Henri, Xénia, 2007, 191 p.
HARBULOT Christian, La main invisible des puissances, Les européens face à la guerre économique, ellipes, 2005, 159 p.
HEISBOURG François, La Fin du rêve européen, Editions Stock 2013, 193 p.
HILLARD Pierre, La décomposition des nations européennes, de l'union euro-atlantique à l'État mondial, François Xavier de Guibert, 2005, 192 p.
JOUYET Jean-Pierre, Coignard Sophie, Une présidence de crises, Albin Michel, 2009, 238 p.
KAHN, Sylvain, Géopolitique de l'Union européenne, Armand Colin, Paris, 2007, 128 p.
KEMPF Olivier, Géopolitique de la France. Entre déclin et renaissance, Paris, Technip, 2013, 220p.
KLAU Thomas, QUATREMER Jean, Ces hommes qui ont fait l'Euro, Querelles et ambitions européennes, Plon, 1999, 376 p.
KORINMANN Michel, Quand l'Allemagne pensait le monde, Grandeur et décadence d'une politique, Fayard, 1990, 412 p.
LACOSTE Yves, Géopolitique, La longue histoire d'aujourd'hui, Larousse, avril 2006, 335 p.
LACOSTE Yves, Géopolitique, La longue histoire d'aujourd'hui, Larousse, avril 2009, 335 p.
LACOSTE Yves, La géographie, ça sert d'abord à faire la guerre, la découverte, nouvelle édition augmentée, 2012, 245 p.
LACOSTE Yves, La géopolitique et le géographe, Choiseul, 2010, 268 p.
LAIDI Zaki, La norme sans la force, Sciences-po les presses, 2008, 291 p.
LEQUESNE Christian, La France dans la nouvelle Europe, assumer le changement d'échelle, Sciences-po les presses, 2008, 148 p.
MAILLARD Pierre, De Gaulle et l'Europe, Entre la nation et Maastricht, Editions Tallandier 1995, 370 p.
MANIGAND Christine, Elisabeth du REAU Elisabeth, SANDU Trian
Frontières et sécurité de l'Europe, territoire identité et espaces européens, sous la direction, L'Harmattan, 2008, 262 p.
MERCHET Jean-Dominique, Défense européenne, La grande illusion, Larousse, 2009, 127 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

MONGRENIER Jean-Sylvestre, Dictionnaire géopolitique de la défense européenne : du traité de Bruxelles à la Constitution européenne, Editions Unicomm, 2005, 344 p.
MONGRENIER Jean-Sylvestre, La France, l'Europe, l'OTAN, Une approche géopolitique de l'atlantisme français, éditions Unicomm, 2006, 239 p.
MONNET Jean, Mémoires, Fayard, 1976, 642 p.
PASCALLON Pierre et DUMOULIN André (sous la direction de) Quelle politique de sécurité et de défense pour l'Europe ?, L'Harmattan, 2009, 465 p.
PEYREFITTE Alain, C'était de Gaulle, éditions de Fallois, Fayard, 1997, 653 p.
PICAPER Jean-Paul, Angela Merkel, une chancelière à Berlin, Jean-Claude Gawsewitch Editeur, 2005, 283 p.
ROVAN Joseph, Histoire de l'Allemagne, des origines à nos jours, Paris, Seuil, 1994, 959 p.
RUPNIK Jacques, Les Européens face à l'élargissement, perception, acteur, enjeux, Presse de science-po, 2004, 328 p.
SEBILLE-LOPEZ Philippe, Géopolitiques du Pétrole, Armand Colin, 2007, 480 p.
SCHMITT Olivier, la RFA et la Politique européenne de sécurité et de défense, L'Harmattan, 2009, 214 p.
SCHUMAN Robert, Pour l'Europe, éditions Nagel Sa, 2005, 163 p.
SOUTOU Georges-Henri, L'alliance incertaine, Les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996, Fayard, 1996, 497 p.
THUAL François, Contrôler et contrer, Stratégies géopolitiques, Ellipses, 2000,
189 p.
VAÏSSE Maurice, La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958, Fayard, 2009, 649 p.
VÉDRINE Hubert, Les mondes de François Mitterrand, À l'Elysée, 1981-1995, Fayard, 1996, 784 p.
VÉDRINE Hubert, Continuer l'Histoire, Fayard, 2007, 150 p.

Ouvrages et articles franco-allemands

DEFRANCE Corinne et PFEIL Ulrich, Le traité de L'Elysée et les relations franco-allemandes 1945-1963-2003, CNRS éditions, Paris 2005. 268 p.
DEMESMAY Claire, MARCHETTI Andreas, (sous la direction de), L'Allemagne et la France face aux crises européennes, Presses universitaires de Bordeaux, 2010, 303 p.
FRANÇOIS Etienne, SCHULZE HAGEN, Mémoires allemandes, Gallimard 2001, 793 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

IRONDELLE Bastien et KEMPIN Ronja, La coopération franco-allemande à l'épreuve, *Revue défense nationale et sécurité collective*, août-septembre 2008, p. 29-36.

Peter BECKER et Yves BERTONCINI, La solidarité budgétaire dans l'Union européenne élargie : qui y contribue et qui en bénéficie ? p.105-122 dans l'ouvrage collectif : L'Allemagne et la France face aux crises européennes, sous la direction de Claire DEMESMAY et Andreas MARCHETTI, Presses universitaires de Bordeaux, 2010, 303 p.

Ouvrages de référence

Dictionnaire de géopolitique, sous la direction d'Yves Lacoste, Flammarion, Paris, 1993,1679 p.

Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918, sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker, Bayard 2004, 1346 p.

Littérature internationale

BRZEZINSKI Zbigniew, Le grand échiquier, L'Amérique et le reste du monde, Bayard éditions 1997, 275 p.

CLARK Christofer, Les somnambules, Eté 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre, Flammarion, 2013, 664 p.

CONNOLLY Bernard, La sale guerre de la monnaie européenne, Edition originale : The Rotten Heart of Europe, Albin Michel, 1995, 457 p.

KISSINGER Henry, Diplomacy, Touchstone Boook, Published by Simon & Schuster, New York, 1994, 911 p.

MACHIAVEL Nicolas, Le Prince, Bordas, 1987, p.279.

MILLWARD Alan S., The European Rescue of the Nation-State, Alan S.Milward, Routledge, 1994, 477 p.

MOURITZEN Hans, Anders WIVEL, The geopolitics of euro-atlantic integration, Europe and the Nation-State, Routledge, 2005, 269 p.

SCHIMELFENNIG Franc, SEDELMEIR Ulrich, The politics of European Union enlargement, Routledge, 2005, 141 p.

SEMINATORE Irnério, L'Europe entre utopie et realpolitik, L'Harmattan, mai 2009, 451 p.

VAN MIDDLELAAR Luuk, Le passage à l'Europe, Histoire d'un commencement, Editions Gallimard, 2009, 479 p.

Atlas, manuels issus de projets franco-allemands ou européens

Chronologie, 1963-2003, Conseil franco-allemand de Défense et de Sécurité, 248 p.

L'Europe et ses États : une géographie, Sous la direction d'Antoine BAILLY et D'Armand FREMONT, préface de GUIGOU Jean-Louis, DATAR, la documentation française, 2000, 208 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Manuel d'histoire franco-allemand, Terminales L/ES/S Histoire, l'Europe et le monde du congrès de Vienne à 1945, sous la direction de Peter GEISS, Daniel HENRI et Guillaume Le QUINTREC, Nathan Klette, 2008, 384 p.

Manuel d'histoire franco-allemand, Terminales L/ES/S Histoire, l'Europe et le monde depuis 1945, sous la direction de Peter GEISS et Guillaume Le QUITREC, Nathan Klette, 2006, 336 p.

Articles de périodiques

Auteurs allemands

BARING Arnulf, Wie Neu ist unsere Lage? Deutschland als Regionalmacht*, Internationale Politik,* avril 1995, S.12-21.

BRILL Heinz, Geopolitische Motive und Probleme des europäischen Einigungsprozesses*, APuz*, 32, 2008, S. 41-46.

BRILL Heinz, Geopolitik und Deutsche Ostpolitik, *Weltrends : Zeitschrift für Internationale Politik und vegleichende Studien,* 16 (2008), H 63 : Geopolitik Ost, S. 33-46.

GEORGES Marion, Starkes europäisches Gefühl, Wie die Franzosen die Deutschen sehen*, Spiegel spezial*, n)4 2005, *« Die Deutschen* », 50 S.

GERNOT Erler, Erfahrung und interesse, Das EU-Engagement in Zentral Asien, *Osteuropa* 57, 8/9 2007, S. 369-376.

GNATH Katharina et SCHMUCKER Claudia, L'Allemagne et les "clubs G", *IFRI*, Note du Cerfa, n°85, mai 2011, 21 p.

GUÉROT Ulrike, L'Allemagne et l'Europe : nouvelle donne ou déjà vu ? Études et recherches n°55, *Notre Europe,* décembre 2006, 28 p.

GUÉROT Ulrike, When bad news goes unoticed, *European Council on Foreign Relations*, 23 novembre 2009. http://www.ecfr.eu/

GROSSMANN Horst, Eurasien Geopolitischer Angelpukt, *Analysieren und Denken für Frieden und Menschenrechte*, Heft 62, Dresden 2002, S. 23-36.

HELMIG Jan, Geopolitik, Annäherung an ein Schwieriges Konzept*, Aus Politik und Zeitgeschichte,* Jahrgang 2007 Nr. 20/14.5.2007, Ausgabe 20-21-2007, S.31-37.

JONAS Alexandra, KLEMM Michael, von ONDARZA Nicolaï, Auf dem weg zu einer europäischen strategischen Kultur ? Die sicherheits- und verteidigungs-politischen grundsatzdokumente Deutschlands, Frankreichs und Grossbritaniens in Vergleich, *Newsletter des Sozialwissensschaftlichen Instituts der Bundeswehr (SOWIE)*, Heft 1 : 2009, S. 1-10.

KAUFMANN Pascal, UTTERWEDE Henrik, La France et l'Allemagne face à la crise de l'euro : à la recherché de la convergence perdue*, Visions franco-allemandes* n°17, Institut français des relations internationales, juillet 2010, 34 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

KELLER Patrick, Wo bleibt der Meisterplan, *Internationale politik*, September/Oktober 2010, S.21-25

KELLER Thomas, Les conceptions de la nation dans l'Allemagne nouvelle, *Hérodote*, 1er et 2e trimestres 1994, n°72/73, p. 30-57.

KOHLER Horst und FRANKHEUSER Samuel*,* Die transformation Mittel- und Osteuropas, Die Mitwirkung Deutschland, *Internationale Politik*, November 1999 n°11, 54 Jahr, S. 34.

KEMPIN Ronja, von ONDARZA Nicolaï, CSDP on the Brink ; The Importance of Bringing France and the United Kingdom Back In*, SWP Comments* 2011/C 13, May 2011, 4 p.

KEMPIN Ronja, MAWDSLEY Jocelyn, STEINICKE Stefan, Turning Away from CSDP? Franco-British Bilateralism in Security and Defence Policy, *SWP Comments* 2010/C 30, November 2010, 4 p.

KOOLBOOM Ingo, Ostpolitik als deutsch-französiche Herausforderung, *EUROPA-ARCHIV*, Folge 4 / 1989.

KOOPMANN Martin, STARK Hans, La France, l'Allemagne et l'Europe : perspectives, *les notes de l'IFRI,* Paris, 2004, 60 p.

KOOPMANN Martin*,* Moteur malgré tout, Les relations franco-allemandes et l'Union élargie*, Notre Europe,* Etudes et recherches n°35, octobre 2004, 21p.

KUHNE Ralf, Game Changer order Papiertiger, *ADLAS, Magazin für Aussen-und Sicherheitspolitik*, Ausgabe 1 2012. http://adlasmagazin.files.wordpress.com/2012/03/adlas-0112.pdf

LAMERS Karl et SCHAUBLE Wolfgang, Réflexions sur une politique européenne*, Revue des affaires européennes,* Paris, n°1. 1995, p. 9-17.

MARTENS Stephens, Die berliner Generation. Deutschland Befindlichkeiten aus französicher Sicht, *Internationale Politik,* Jahrgang 2000, September, S.15-20.

MARTENS Stephens, La représentation géopolitique de la position centrale de l'Allemagne, Perceptions allemandes*, Allemagne d'Aujourd'hui*, politique, économie, société, culture, n°153, juillet – septembre 2000, p. 26-51.

MARTENS Stephens, Les stratégies économiques allemandes dans le voisinage de l'Union européenne à l'Est (Russie, Ukraine, Biélorussie), *Allemagne aujourd'hui*. p.14-27.

MASALA Carlo, Möglichkeiten einer Neuorientierung deutscher Aussen- und Sicherheitspolitik, Aus Politik und Zeitgeschichte ; APuZ ; Beilage zur Wochenzeitung, *Das Parlament*, 58(2008), H. 43 : Aussen und Sicherheit politik, S. 22- 27.

MEIMETH Michael, La France et l'avenir de la sécurité européenne après la fin de la guerre froide : une perception allemande, *AFRI,* 2000, volume I, p.361-359.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

MEIR Olivier, The German Debate on Tactical Nuclear weapons, Ams control association, *Fondation pour la Recherche Stratégique, Recherches & Documents*, janvier 2008, 29 p.

NIES Susanne, Gaz et Pétrole vers l'Europe, Perspectives pour les infrastructures, Gouvernance européenne et géopolitique de l'énergie, tome 4, *Institut français des relations internationales (IFRI), La Documentation française*, 2008, 218 p.

OSTERHAMMEL Jürgen, Die Wiederkehr des Raumes : Geopolitik, Geohistorie und historische Geographie, *Neue Politisch Liter*atur, 43 (1998), 3, S. 374-397.

RAHR Alexander, Germany and Russia: A Special Relationship, *The Washington Quarterly*, Spring 2007, p.137-147.

RINKE Andreas, The EU chancellor, *Internationale Politik,* Global edition, 2/2011, p. 50-53.

RÜHE Volker; NAUMANN, Klaus; Elbe, Frank; Weisser, Ulrich, Die Tür öffnen, Für Russlands Beitritt zur Nato**,** 08 mars 2010. http://www.spiegel.de/spiegel/print/d-69407375.html

RÜHL Lothar, les enjeux du dialogue stratégique à l'échelle franco-allemande, note du CERFA 96, *IFRI*, juillet 2012, 22 p.

RINSCHE Günter, Frei und geeint. Europa in der Politik der Unionsparteien. Darstellungen und Dokumente zum 40. Jahrestag der Unterzeichnung der Römischen Verträge. Hrsg., Köln 1997, S. 101.

SCHILD Joachim, France-Allemagne et constitution européenne, bilan mitigé, leadership contesté, note n°10 du *Cerfa* (Comité d'études des relations franco-allemandes), *IFRI,* 14 p.

SCHILD Joachim, Quel leadership franco-allemand en matière de gouvernance économique européenne ?, *Annuaire Français des Relations Internationales* 2011, Vol. XII, La documentation Française/Bruylant, p. 493-510.

SCHMIDT Dorotée, Die Mittelmeerunion-eine neue französicher Motor für die europäische Mittelmeer-Politik *? DGAP analyse Frankreich*, Januar 2008 n°1, *Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik eV. (DGAP),* 13 S.

SCHOCKENHOF Andreas, The Need for an EU Black Sea Policy, working paper, Member of the German Bundestag, Deputy Chaiman of the CDU: CSU Parliamentary Group in the Bundestag, *Fondation pour l'innovation politique*, September 2007. 7 p.

SCHWARTZER Daniela, Deutschland und Franreich: Nie so nah, und doch so fern?, *Fondation Robert Schumann*, décembre 2008, 43 S.

SCHWARZ Hans-Peter, Die Zentralmacht auf Kontinuitärskurs, *Internationale Politik*, November 1999 n°11, 54 Jahr, S. 1-10.

SEIDT Ulrich, Eurasiche Traüme? Afghanistan und die Kontinuïtätsfrage deutscher Geopolitik, *ORIENT*/jg. 45/2004/Heft3/S. 20 S.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

SEIDT Ulrich, Wozu noch Geopolitik, *Standort, Zeitschrift für angewandte Geographie.* Vol. 30, No. 2 (2006), S.104-106.

STARK HANS, La politique étrangère allemande : entre polarisation et politisation, Note du CERFA 60, *IFRI*, janvier 2009, 17 p.

STARK Hans, L'Allemagne entre affirmation nationale et ancrage multilatéral, *Politique étrangère*, Année 2003, Volume 68, Numéro 3, p. 759-772.

STARK Hans, L'Est de l'Europe et l'Allemagne ; des rapports complexes, *Politique étrangère*, Année 1991, volume 56, Numéro 4, p. 859-871.

STARK Jürgen, Designing a new institutional architecture for the Eurozone, Europe's World, Automne 2010.

STEINMEIER Frank-Walter, Verflechtung und Integration, Die neue Ostpolitik*, Internationale Politik,* März 2007, Nr.3, 62 Jahrgang, S. 6-11.

STELZENMÜLLER Constanze, Germany's question: a new Ostpolitik for Europe, *Foreign Affairs* - 88 (2209), H. 2. p. 89-100.

STEIZENMÜLLER Constanze, Die selbsgefesselte Republik, *Internationale Politik*, Jan./Feb. 2010, S. 76-81.

TAUBERT Janin, Ehekrise ? Das deutsch-französiche tandem während der Osterweiterung im Kontext von vertiefungs-und/oder erweiterungsdebatte, *GRIN Verlag,* 2007.

TITMEYER HANS, Europaïsche Währungsunion und Politische Union-das modell mehrerer geschwindischkeitten, *Europa Archiv*.Folge 16/1994.

UTERWEDDE Henrik, L'économie sociale de marché : la jeunesse d'un référentiel, *Regards sur l'économie allemande,* n°91, mai 2009, p. 39-49.

UTERWEDDE Henrik, L'Europe allemande, mythe ou réalité ? *Allemagne d'aujourd'hui*, N°199, janvier-mars 2012, p. 51-60.

UTERWEDDE Henrik, L'ordolibéralisme, un compromis allemand, *Alternatives internationales* n°54, mars 2012, p. 54-55.

UTERWEDDE Henrik, Zwischen Staat und Markt, Frankreichs Wirtschaftsmodelle im Wand, Adolf Kimmel - Henrik Uterwedde (Hrsg.), Länderbericht Frankreich, *Bundeszentrale für politische Bildung*, 2012, S. 173-185.

VEIT Winfried, La nouvelle donne géopolitique de l'Europe, De la chute du mur à l'Europe des vingt-cinq*,* Friedrich-Ebert Stiftung, Paris, mars 2005, 11 p.

VERNET Daniel, Kluge Ausschöpfung begenzter Souveränität, Die Europa-Politik der Rot-grünen Koalition*, Internationale Politik*, November 1999, n°11, 54 Jahr, S. 11-18.

WEISENFELD Ernst, François Mitterrand, L'action extérieure, *Politique étrangère*, 1986, volume 51, p. 131-141.

WEISZACKER Richard (von), Meilenstein Maastricht, *Bulletin des Presse und Informationsamtes der Bundesregierung*, 15.04. 1992, n°42, S. 385-386.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

WINKLER RAINER, Deutschlands Geopolitischer Lage Im sich wandelden Europa*, Welttrends* n°6, S. 98-111.

Auteurs français

BEAUPRÉ Nicolas, Occuper l'Allemagne après 1918, *Revue historique des armées*, 254 | 2009, p.9-19. http://rha.revues.org/index6333.html

BOURLANGES Jean-Louis, France-Allemagne : divorce à l'européenne, *Politique internationale* n°90, 2000, p. 99-112.

BOZOT Frédéric et PAOLINI Jérôme, Trois Allemagnes, deux Europes et la France, *Politique étrangère*, 119, 1990, p.119-138.

CABARRUS Thierry (de), Intervention en Libye : Le divorce du couple franco-allemand. http://www.suite101.fr/content/intervention-en-libye--le-divorce-du-couple-franco-allemand-a26566

COLART Daniel, Le partenariat franco-allemand dans l'après-guerre froide : du traité de Moscou (1990) au traité de Nice (2001), *Annuaire Français des Relations Internationales (IFRI)* 2002 Volume III.

COTTA Alain, Allemagne, Une irrésistible inclination vers l'Est*, Géopolitique*, n°105, avril 2009, p. 91-96.

DAVID Dominique, La France en question, *Limes*, Volume 1/96 p. 19-36.

DEBRÉ Michel, Contre l'Armée européenne, *Politique étrangère* n°5- 1953- 18e année p. 387-400.

DEMESMAY Claire, Derrière le discours de l'amitié franco-allemande, quelle réalité ?*,* Visions franco-allemandes, Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa), *Institut français des relations internationales* (IFRI), octobre 2004, 14 p.

DUFOURCQ Jean, À la charnière, *Politique étrangère*, N°2 2002, 67e année, p. 471-486.

DURAND Etienne (de), GOMART Thomas, L'Europe avec ou sans frontières, La France, charnière centrale de l'Europe, Etienne de Durand et Thomas Gomart, *Revue des deux mondes*, avril 2012, p. 66-78.

FACON Isabelle et Bruno TERTRAIS Bruno, Les armes nucléaires tactiques et la sécurité de l'Europe, *Fondation pour la Recherche Stratégique*, Recherche et Documents, avec le soutien de la Délégation aux Affaires Stratégiques, janvier 2008, 37 p.

FRANÇOIS Etienne, France Allemagne : Histoires entremêlées, mémoires partagées, France-Allemagne, publié par le ministère des Affaires Etrangères, Paris, adpf, 1998, p. 19-31.

GIBLIN Béatrice, éditorial, Géographie, Guerre et conflits, *Hérodote*, 130, troisième trimestre 2008, p. 3-16.

GOULARD Sylvie, France-Allemagne : Pour une initiative qui aille au-delà des apparences, comité d'études des relations franco-allemandes *(Cerfa), IFRI*, juin 2005, 11 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

GOULARD Sylvie, HENARD Jacqueline, KLAU Thomas, LOESEKRUG-PIETRI André, LANRUT-MEYER Nikolaus, avec la concours de EGENHOFF Tjark, France et Allemagne en Europe : Le leadership se mérite, groupe de réflexion sur la France et l'Allemagne dans l'Union européenne de demain, *Europartenaires*, juillet 2003, 18 p.

GROSSER Alfred, L'Allemagne élargie dans l'Europe élargie, *Politique étrangère*, année 1991, Volume 56, Numéro 4, p. 825-831.

GROSSER Alfred, La dimension politique de la réconciliation : retour sur le 6 juin 2004, visions franco-allemandes, *Comité d'études des relations franco-allemandes*, *Institut français des relations internationales (IFRI)*, décembre 2004, 9 p.

GROSSER Alfred, France-Allemagne, Le présent en perspective, Visions franco-allemandes n°21, *IFRI*, janvier 2013, 20 p.

HASSNER Pierre, L'Allemagne est-elle un pays normal ? *Commentaire*, n°120, printemps 2010, p.119-123.

HASSNER Pierre, Le siècle de la puissance relative, Le Monde, 3 octobre 2007.

La SERRE Françoise (de), La France et l'élargissement à L'Est de l'Union européenne*, Annuaire français des relations internationales* AFRI 2004, volume V, 1er janvier 2005.

LALLEMANT Rémi, Le système productif allemand à l'épreuve de « l'économie de bazar », *Regards sur l'économie allemande-Bulletin économique du CIRAC*, n°100, 2011, pp.27-38.

KODMANI-DARWISH Basma, La France et le Moyen-Orient : entre nostalgie et réalisme*, Politique étrangère* n°4 – 1995- 60e année, p. 941-957.

LALLEMANT Rémi, Note de veille, Analyse : Quel rééquilibrage pour les moteurs de la croissance allemande ? Centre d'Analyse stratégique, Premier ministre, Mai 2010, n°176, p. 1-11. http://www.strategie.gouv.fr/

Le RIDER, Jacques, Un an après la réunification : Retour à la normalité de la nation allemande ?*, Politique étrangère*, Année 1991, Volume 56, n°4.

LIEBICH André, Les promesses faites à Gorbatchev : L'avenir des alliances au crépuscule de la guerre froide, *Institut de hautes études internationales et du développement*, Relations internationales, n°147, Genève. 2011, p.85-96.

Mc LEOD Alexis et VOYER-LEGER Catherine, La France d'une puissance à l'autre, *Etudes internationales*, vol.35, n°1, 2004, p. 73-96.

MOREAU-DEFARGES Philippe, L'Allemagne et l'avenir de l'Unification européenne*, Politique étrangère*, Année 1991, volume 56, n°4.

ROVAN Joseph, L'Allemagne de nos mérites*, Revue Esprit*, n°115, 1er octobre 1945, p.529-540.

SAURON Jean-Luc, La construction européenne selon le chancelier Schröder ou les ratés du dialogue franco-allemand, *Annuaire français des relations internationales*, 2001, p. 432-446.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

SCHMIDT Helmut : Retour vers l'Europe, Source Helmut Schmidt : Zurück zu Europa, dans Der Spiegel. 25.09.1978, n°39 ; 32. Jg: p.21-23. Traduit par le CVCE. Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE).

SUR Etienne, La référence à la Geopolitik ou la tentation du déterminisme spatial, *Matériaux pour l'Histoire de notre temps,* Année 1995, Volume 37, Numéro 1, p. 31-33.

Articles internationaux

BILL Cash, Why Cameron was Right, Europe's World, spring 2012, p. 88-90.

DE VASCONCELLOS Alvaro, L'Union européenne parmi les grandes puissances, *revue Commentaire,* n° 124, hiver 2008/2009, page 1071.

HOFFMAN Stanley, La France dans le nouvel ordre européen, *Politique étrangère*, année 1990, volume 55 n°3, p. 503-512.

JURT Joseph, Le couple franco-allemand, naissance et histoire d'une métaphore, in GÖTZE Karl-Heinz (hrsg) France-Allemagne, passions croisées, Actes du colloque international du 22 au 24 mars 2001 à Aix en Provence, *Cahiers d'Études Germaniques* N° 41 (2001), p. 81-91.

LAPCZYNSKI Martin, The European Union's Eastern partnership: chances and perspectives, *Caucasian review of International Affairs*, vol 3(2), Spring 2009, CRIA 2009, p.143-155.

LIEBICH André, Les promesses faites à Gorbatchev : l'avenir des alliances au crépuscule de la guerre froide, *Institut de hautes études internationales et du développement*, Genève, p.85-96.

Thèses, dissertations

HOFFMANN Niels, Renaissance der Geopolitik ? Die deutsche Sicherheitspolitik nach dem Kalten Krieg, Springer, 2012, 391 S. Zgl. Dissertation an der Rheinischen Friedrich Wilhelms-Universität Bonn, 2012.

DUFOURCQ Jean, D'un Livre blanc à l'autre, Chronique d'années clés pour la France : sa posture stratégique, sa défense et sa sécurité 1994-2008, Université Panthéon-Assas Paris 2, Thèse sur travaux, janvier 2008, 208 p.

MONTGRENIER Jean-Sylvestre, Les enjeux géopolitiques du projet français de défense européenne, Thèse de doctorat en géopolitique, Université Paris 8, Institut Français de Géopolitique, décembre 2006, 873 p.

Rapports issus d'universités, groupes de réflexion

DEMBINSKI Matthias, Die transformation der NATO, Amerikanisch Vorstellungen und Risiken für Europa, Hessische Stiftung Friendens und Konfliktforschung HSFK-Reopor 11/2006, 32 S.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

FOUCHER Michel, L'Union européenne un demi-siècle plus tard : état des lieux et scénarios de reliance, Fondation Robert Schumann, 2006, 96 p.

JOERISSEN Britta, Europa-Ideen in Deutschlands und Frankreich, Studien Zur Deutschen und Europaïschen Aussenpolitik, Magister Arbeit, *Universität Trier*, Juli 2001, 161 S.

Les conséquences du jugement de la Cour constitutionnelle fédérale allemande sur le processus d'unification européenne, discussion d'experts, *KAS Publikation, Deutsch-Französischer Dialog*, Heft Nr. 1, Paris, 2009, 128 p.

Le regard des autres : le couple franco-allemand vu par ses partenaires, études et recherches n°33, *Groupement d'Etudes et de Recherches Notre Europe,* avril 2004. 150 p.

LÖHR Johanna, Frankreichs Afrikapolitik-Kontinuïtät une Wandel seit 1990, *Studien zur Deutschen une Europaïschen Aussenpolitk*, 11/2003, 152 S.

Recommandations pour un livre blanc sur la sécurité et la défense de l'Union européenne, cellule de réflexion stratégique, *Institut européen des relations internationales (IERI)*, juin 2013, 88 p. http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/sede/dv/sede190613ierilivreblanc_/sede190613ierilivreblanc_fr.pdf

STREICHERT Christine, Deutschland als Zivilmacht, *Trierer Arbeitspapiere zur Internationalen Politik,* Nr 11, November 2005, 60 S.

VEIT Winfried, La nouvelle donne géopolitique de l'Europe, de la chute du mur à l'Europe des vingt-cinq, *Friedrich-Ebert Stiftung*, Paris, mars 2005, 11 S.

Documents officiels UE et OTAN, traités

Concept stratégique pour la défense et la sécurité des membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord adopté par les chefs d'État et de gouvernement à Lisbonne, 19 novembre 2010. http://www.nato.int/cps/fr/natolive/official_texts_68580.htm

Construire l'Europe politique, 50 propositions pour l'Europe de demain, Dominique Strauss-Kahn, président de la table ronde : Un projet durable pour l'Europe de demain, établie à l'initiative du président de la Commission européenne, avril 2004, 106 p.

Guide de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD), Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, UE, 2008.fr, édition novembre 2008, 98 p.

NATO 2020 Assured Security; Dynamic Engagement, Analysis and Recommendations of the group of experts on a new Strategic Concept for NATO, 17 may 2010, 55 p.

Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie européenne de sécurité, Assurer la sécurité dans un monde en mutation, 11 décembre 2008,12 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressdata/FR/reports/104632.pdf

Traité de l'Elysée, 1963. http://www.france-allemagne.fr/Traite-de-l-Elysee-22-janvier-1963,0029.html

Une Europe sûre dans un monde en mutation, Stratégie européenne de sécurité, Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, 12 décembre 2003, 43 p. http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/librairie/PDF/QC7809568FRC.pdf

Versions consolidées du traité sur l'Union européenne et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, Journal officiel de L'Union européenne, C115, 9 mai 2008, 361 p. 2008/C /115/01.

Documents officiels et politiques allemands

Abgabe eine Erklärung durch die Bundesregierung, Weissbuch 2006, Tages Ordnung Plenar Protokoll 16/60, Deutscher Bundestag, Stenografischer bericht, 60. Sitzung Berlin, den 26 Oktober 2006, p. 5782-50804.

Beschluss des 60. Ord. Bundesparteitag der FDP, Hannover, 15.-17. Mai 2009, Die Mitte stärken, Deutschlandprogramm der Freien Demokratischen Partei.

Deutscher Bundestag, Abgabe eine Erklärung durch die Bundesregierung, Weissbuch 2006 Tages Ordnung Plenar Protokoll 16/60, Stenografischer bericht, 60. Sitzung Berlin, den 26 Oktober 2006, p. 5782-50804.

Deutscher Bundestag, Wissenschafliche Dienste, Östlicher Partnerschaft, Nr. 07/09**,** 22. April 2009.

Eine Sicherheitstrategie für Deutschland, Beschluss der CDU/CSU-Bundestagfraktion vom 6. Mai 2008 vorgestellt auf der Sicherheitskonferenz der CDU/CSU-Bundestagfraktion am 7.mai 2008 in Berlin.

Gemeinsam für Deutschland mit Mut und Menschlichkeit, Koalitionsvertrag zwischen CDU, CSU, SPD, 11 novembre 2005. 224 S.

Globalisierung gestalten - Partnerschaften ausbauen - Veranwortung teilen, Bundesregieriung, Auswärtiges Amt, 2012, 35 p.

Klimawandel und Sicherheit im 21. Jahrhundert, Kapitän z.S. Heinz Dieter Jopp, Oberst i.G. Roland Kaestner, Der vom 30.10. bis 01.11.2006 an der Führungsakademie der Bundeswehr in Hamburg mit dem Deutschen Institut für Entwicklungspolitik und dem Zentrum für Transformation durchgeführte Workshop zum Thema Klimawandel und Sicherheit. http://www.cfvw.org/stiftung/

Peak Oil, Sicherheitpolitische Implikationene knapper Resourcen*,* Zentrum für Transformation der Bundeswehr, Dezernat Zukunftanalyse, Prötserler Chaussée 25, 15 344 Strausberg, November 2010, 99 S.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Regierungsprogramm, Wir haben die Kraft, Gemeinsam für unser land, Regierungsprogramm 2009-2013, CDU-CSU. 63 S.

Sozial und demokratisch. Anpacken Für Deutschland, Regierungsprogramm der SPD 2009-2013, Berlin, 14 juni 2009, 67 S.

Starkes Europa, gutes Zukunft für Deutschland, CDU, 13-15 november 2011, Leipzig, 14 S.

Systemkopf Deutschland Plus, die Zukunft des Wertschöpfung am Standort Deutschland, Bundesverband der Deutschen Industrie (BDI), Roland Berger Strategy Consultants, dem Institut der deutschen Wirtschaft Köln und der Vereinigung der Bayerischen Wirtschaft, BDI Drucksache n°205, Januar 2008. http://www.bdi.eu/Publikationen-Flyer_1866.htm

Überlegungen zur europaïschen Politik, CDU/CSU Fraction der Deutschen Bundestag, 1, September 1994. 11 S.

Wachstum, Bildung, Zusammenhalt, Koalitionsvertrag zwischen CDU, CSU und FDP, 17. Legislaturperiod, 132 S.

Weissbuch 2006, Zur Sicherheitspolitik Deutschland und zur Zukunft der Bundeswehr, Bundesministerium der Verteidigung, 149 S.

Weissbuch 1994. Weissbuch zur Sicherheit der Bundesrepublik Deutschland und zur lage und Zukunft der Bundeswehr. 160 S.

Documents officiels et politiques français

ADOMEIT Hannes, German-Russian relations, Balance Sheet since 2000 and Perspectives until 2025, Etude prospective et stratégique, Délégation aux Affaires stratégiques, ministère de la Défense, *IFRI.*

BALLADUR Édouard, Pour un nouveau traité de l'Elysée, Le Monde, 30.11.1994. n°15 503, 50e année, p. 9-10.

Livre Blanc sur la Politique étrangère et européenne de la France, 2008-2020, La France et l'Europe dans le monde, sous le présidence d'Alain JUPPE et de Louis SCHWEITZER, 2008, 136 p.

Livre blanc, Défense et sécurité nationale, 2013, 160 p. http://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/livre-blanc-2013

Le Livre Blanc, Défense et sécurité nationale, Odile Jacob, *La documentation française*, juin 2008, 322 p.

Le Livre Blanc, Les débats, Odile Jacob, *La documentation française,* juin 2008, 415 p.

La France face aux évolutions du contexte international et stratégique : document préparatoire à l'actualisation du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2012, 81 p. http://www.sgdsn.gouv.fr/IMG/pdf/Doc_preparatoire_LBDSN-2012_.pdf

Préparer les engagements de demain, 2035, ministère de la Défense, juin 2007, 69 p.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Rapport fait au au nom de la commission des Affaires étrangères sur le projet de loi (n°690), autorisant la ratification du traité de Lisbonne, modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne et certains actes connexes, par m. Hervé DE CHARETTE, Député.

Traité de coopération en matière de défense et de sécurité entre la République française et le Royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 11 p. http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/

Vulnérabilités de la France face aux flux maritimes, par Luc VEILLARD, Mathieu ANQUIEZ et Jean-Pierre HISTRIMONT, Etude prospective et stratégique, Compagnie européenne d'intelligence stratégique (CEIS), 31 janvier 2012, étude commandée par la délégation aux Affaires stratégiques du ministère français de la Défense.

Conférences

La France, sa stratégie et ses stratèges, intervention de l'Amiral DUFOURQ, directeur d'études à l'institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire et rédacteur en chef de la revue défense nationale, 22 mars 2010.

Déjeuner-débat autour de Daniel COHN-BENDIT, sur le thème de visions françaises et allemandes de l'Europe organisé par le *comité d'études des relations franco-allemandes (CERFA) de l'Institut français des relations internationales (IFRI)* à Paris, 18 mai 2005.

Scène de ménage ou divorce - colloque d'une journée sur l'état des relations franco-allemandes, Fondation Friedrich Ebert, en association avec les deux organisations françaises "Europartenaires" et "Témoin", 1er juillet 1997. http://www.fes.de/fes_paris/ehekrachfranz.html

Numéros spéciaux des périodiques, magazines d'information, revues

Périodiques allemands

Deutschland als globaler Actor*, Internationale Politik*, Januar 2007, 145 S.

Die neue Ostpolitk, *Internationale Politk*, März 2007, 141 p.

Wohin steuert Frankreich ? *Internationale Politik*, April 2007, 139 S.

Numéros spéciaux allemands

Die Deutschen, 60 nach Kriegsende**,** Der Spiegel Special, Nr/2005, 242 S.

Das Deutsche Kaiserreich, 1871 bis 1914 : der Weg in die Moderne, Der Spiegel geschichte, N°3/2013, 146 S.

Périodiques français

Allemagne, les défis de la puissance, *Questions internationales*, n°54, mars-avril 2012, p. 4-86.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'Allemagne, géopolitique et géostratégie de la 1re puissance européenne, *Diplomatie, Affaires stratégiques et Relation internationales*, n°49, mars-avril 2011, p.35-53.

Les relations franco-allemandes, Bilan et perspectives à l'occasion du 50e anniversaire du traité de l'Elysée, numéro sous la direction de Stephens MARTENS avec la collaboration de Julien THOREL, *Allemagne d'aujourd'hui* n°201, juillet-septembre 2012, 228 p.

La politique étrangère de la France, *Diplomatie, Affaires stratégiques et Relation internationales*, n°55, mars-avril 2012, p.63-76.

Quelle souveraineté pour l'Europe *? Europa, revue de géopolitique européenne*, novembre 2008-janvier 2010, 98 p.

Allemagne, An III, *Géopolitique*, Hiver 1993-1994 n°44.

Europe, la nouvelle donne, *Géopolitique*, mars 1999, n°65.

Monnaie unique, le débat interdit, *Géopolitique*, printemps 1996, n°53.

Economie et géopolitique, *Hérodote*, 4e trimestre 2013.

La Question Allemande, *Hérodote*, 1er trimestre 1993.

Les défis de la présidence française de l'UE, *la revue internationale et stratégique*, 69 printemps 2008.

L'Europe et ses limites, *Hérodote*, 3e trimestre 2005.

Où va l'Europe militaire, *Revue Défense Nationale*, sous la direction de Jérôme Pelissandri, été 2013, 196 p.

Nation, Nations, nationalismes, *Hérodote*, 1er et 2e trimestres 1994.

France-Allemagne, 50 ans après le traité de l'Elysée, *Politique étrangère*, IFRI, Hiver 2012-2013, p.701-781

Numéros spéciaux français

Allemagne, histoire d'une ambition, Le Monde diplomatique, 1949-2011, numéro 116, avril-mai 2011.

France-Allemagne, Histoires de couples, Les cahiers de l'Express, hors série, février-mars 2013, 74 p.

France-Allemagne, 800-2013, Géohistoire, février-mars 2013, p.1-104.

La France et L'Allemagne au cœur de l'Europe, Magazine pour l'Europe, Paris-Berlin, numéro spécial, juillet-août 2012, 64 p.

Numéro spécial Allemagne, la Vie, n°3447, du 22 au 28 septembre 2011, p. 26-38.

Spécial Allemagne, Le Point, n°1968, 3 juin 2010, p. 52-70.

Numéro spécial britannique

The reluctant hegemon, A special report on Germany, The Economist, June 15th-21st 2013, 20 p

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Sites Internet

Bruxelles2 : Blog sur les questions de défense européenne. http://www.bruxelles2.eu/
Coulisses de Bruxelles : Blog spécialisé sur les questions européennes. http://bruxelles.blogs.liberation.fr/
Site d'information Euractiv : http://www.euractiv.com/fr
Site officiel de l'Union européenne : http://europa.eu/index_fr.htm
Centre de recherche et de documentation dédié aux études européennes basé à Luxembourg : http://www.cvce.eu/web/ws
Portail de la coopération franco-allemande : http://www.france-allemagne.fr/-France-.html
Réseau de recherche sur les opérations de paix de l'Université de Montréal : http://www.operationspaix.net/
Bundeszentrale für Politische Bildung : http://sicherheitspolitik.bpb.de/index.php
Stockholm International Peace Research Institute : Base de données sur les exportations d'armement dans le monde. http://www.sipri.org/
Wikileaks : http://www.wikileaks.ch/cablegate.html

Entretiens

ANDREANI Pascale, ambassadeur de la Mission française auprès de l'OTAN, Bruxelles, Belgique.
BASSOLS Andrès, Chef d'unité-adjoint, EuroMed-Regional issues, Commission européenne, Bruxelles, Belgique.
BÉRES Pervenche, députée européenne, Bruxelles, Belgique.
BETTZUEGE Reinhard, ambassadeur d'Allemagne auprès du Royaume de Belgique, Bruxelles.
BITTERLICH Joachim, ancien conseiller d'Helmut Kohl, Diplomate, ancien représentant permanent de l'Allemagne auprès des Communautés européennes, Bruxelles, Belgique.
BOHN Rudiger, chef adjoint de mission, Ambassade de la République fédérale d'Allemagne en Ouzbékistan, Taschkent, Ouzbékistan.
CHAVANAT, Colonel, Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, Paris, France.
DECAESTECKER Jean-Paul, directeur, politique de l'énergie, Conseil des ministres de l'Union européenne, Bruxelles, Belgique.
CAVER Cyrille, colonel, chargé de mission, relations avec l'Union européenne, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, Bruxelles, Belgique.
COUTEAUX Paul-Marie, député européen, Bruxelles, Belgique.
D'ANDIGNÉ Geoffroy, capitaine de frégatte, Directeur de l'enseignement de l'école d'Application des officiers de marine, Portes-Hélicoptères Jeanne d'Arc.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

DELL-ARIA Eric, général, Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), représentation permanente de la France auprès de l'UE, Bruxelles, Belgique.

DUFOURQ Jean, amiral, École Militaire, Paris, France.

FOUCHER Michel, directeur de la formation, des études et de la recherche, IHEDN, géographe et diplomate, Paris, France.

FRANJULIEN Armand, administrateur à la sous-commission Défense du Parlement européen, Bruxelles, Belgique.

GAHLER Michael, député européen, Stellvertreter Vorsitzender, Ausschuss für Auswärtige Angelegenheiten, Bruxelles, Belgique.

GOMART Thomas, chercheur, Institut français des relations internationales (IFRI), Paris, France.

GOULET Raphaël, chef d'unité communication, information, relation avec les pays tiers à la DG en charge de la politique régionale, Commission européenne, Bruxelles, Belgique.

HAHNER Dirk, directeur général de la DG REGIO, Commission européenne, Bruxelles, Belgique.

HÄNSCH Klaus, député européen, ancien président du Parlement européen, Bruxelles, Belgique.

HASENKAMP, colonel, Conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS), Paris, France.

JONAS Alexandra, chercheur, Sozialwissenschaftliche Institut der Bundeswehr, Strausberg, Brandenburg, Allemagne.

KELLER-NOËLLET Jacques, directeur honoraire du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Belgique.

KLINK Eckart, général de la Bundeswehr, en poste au Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Belgique.

KOBIA Roland, membre du cabinet du Commissaire pour l'énergie Piebalgs, Commission européenne, Bruxelles, Belgique.

LEINEN Jo, député européen, Bruxelles, Belgique.

LEFEBVRE Maxime, conseiller pour l'Europe de l'Est à la Représentation permanente de la France auprès de l'UE, Bruxelles, Belgique.

LERAY René, ancien fonctionnaire européen depuis 1973, ancien membre du groupe des conseillers du président Jacques Delors chargé des questions de politique étrangère et de défense, Bruxelles, Belgique.

LIDSBA Achim, général, représentant permanent adjoint de la Délégation de l'Allemagne auprès de l'OTAN, Bruxelles, Belgique.

MAJDI Abed, conseiller politique et porte parole de la Mission française auprès de l'OTAN, Bruxelles, Belgique.

MATTES Erwin, colonel, Conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS), Paris, France.

ONDARZA Nicolaj (von), chercheur, Sozialwissenschaftliche Institut der Bundeswehr, Strausberg, Brandenburg, Allemagne.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

PACTET Jean François, conseiller défense, représentation permanente de la France auprès de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, Bruxelles, Belgique.

POESCHKE Olav, conseiller pour la Russie et l'ex-URSS, Représentation permanente de l'Allemagne auprès de l'UE, Bruxelles, Belgique.

PONZANO Paolo, fonctionnaire européen, membre de la délégation de la Commission européenne à la convention sur l'avenir de l'Europe, Bruxelles, Belgique.

PUHL Detlef, fonctionnaire du ministère de la Défense allemand, détaché auprès du ministère de la Défense français, Paris, France.

RABIA Raja, conseillère pour la Méditerranée à la Représentation permanente française auprès de l'UE, Bruxelles, Belgique.

ROUBY Gilles, général, représentant militaire adjoint de la France auprès de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, Bruxelles, Belgique.

RUDLOFF Patrick, head of EU Affairs, EADS ASTRIUM, Bruxelles, Belgique.

RUETE Matthias, directeur Général-DG TREN-Commission européenne, Bruxelles, Belgique.

SCHLICHT Johannes, conseiller Maghreb, Mashrek, Représentation permanente de l'Allemagne auprès de l'UE, Bruxelles, Belgique.

SCHREIBER Christian, lieutenant de vaisseau, Porte-Hélicoptères Jeanne d'Arc.

SÉMINATORE Irnério, directeur de l'Institut européen des relations Internationales (IERI), et fondateur de l'Académie Diplomatique européenne, Bruxelles, Belgique.

STARK Hans, directeur du CERFA, IFRI, Paris, France.

TOUBON Jacques, député européen, Bruxelles, Belgique.

UTERWEDDE Henrik, directeur-adjoint du Deutsch-Französiches Institut (DFI), Ludwigsburg, Allemagne.

VIGNON Jérôme, chef d'unité à la Commission européenne, ancien chef de la Cellule de prospective et conseiller de Jacques Delors, Bruxelles. Belgique.

VIMONT Pierre, secrétaire général du Service européen pour l'action extérieure, Union européenne, Bruxelles, Belgique.

WEILEMANN Peter, directeur de la Konrad Adenauer Stiftung, Bruxelles. Belgique.

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

INDEX

Adenauer Konrad, 34, 40, 57, 62, 63, 64, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 91, 115, 120, 141, 170, 177, 193, 243, 262, 282, 283, 330, 333, 337, 365, 423, 425, 484, 491, 499, 508, 514, 516, 518, 521, 530, 589

Alliot-Marie Michèle, 154, 156, 157, 427, 563

Améline Nicole, 159

Ashton Catherine, 162, 163, 587, 592

Asmus Ronald, 341

Attali Jacques, 268

Bahr Egon, 130, 319, 494

Balladur Édouard, 28, 91, 93, 95, 96, 97, 468, 567, 584

Barnier Michel, 280

Barre Raymond, 182, 195, 225, 245

Bismarck Otto (von), 46, 62, 170, 328, 399, 455, 463, 515, 516

Blair Tony, 506, 584, 585

Bourlanges Jean-Louis, 106, 108, 189

Brandt Willy, 80, 130, 319, 492, 493, 494, 546

Brok Elmar, 483

Bush George, 394, 406, 407, 409, 510, 539, 589, 590, 593

Cahuzac Jérôme, 239

Chevènement Jean-Pierre, 187, 188, 196, 253

Chirac Jacques, 79, 102, 105, 106, 108, 135, 139, 175, 332, 344, 403, 462, 468, 504, 506, 509, 539, 549, 567, 585, 589, 590

Chirac-Merkel, 79, 376

Copé Jean-François, 240

Daniel Cohn-Bendit, 634

De Gaulle-Adenauer, 12

De Gaulle–Erhard, 80

De Maizière Thomas, 320, 416, 426, 471, 557

Debré Michel, 59, 66

Delors Jacques, 96, 100, 184, 185, 190, 196, 243, 283, 502

Dimitri Medvedev, 393

Draghi Mario, 279

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Dufourcq Jean, 329
Dulles Allen, 59
Dumas Roland, 99, 151
Dupont-Aignant Nicolas, 293
Dupré Jean-Paul, 159
Erhard Ludwig, 73, 76, 80, 115, 170, 193, 205, 491, 565
Erler Gernot, 133
Fabius laurent, 469
Fischer Joschka, 108, 187, 333, 423, 459, 468, 509, 517, 531, 590
Fort Marie-Louise, 159
Friedrich Hans-Peter, 235
Gates Robert, 311
Gaulle Charles (de), 40, 51, 56, 68, 69, 70, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 85, 86, 91, 111, 115, 119, 120, 140, 141, 158, 165, 170, 195, 243, 350, 434, 459, 484, 491, 492, 493, 498, 499, 508, 522, 536, 537, 538, 549, 553, 585, 589, 598
Genscher Hans-Dietrich, 99, 130, 151, 185, 547
Giscard d'Estaing Valéry, 79, 80, 91, 182, 183, 184, 195, 466, 483, 495, 496, 497, 499, 501
Giscard-Schmidt, 81, 183, 495
Gloser Günter, 127, 156
Goulard Sylvie, 259
Guaino Henri, 114, 146, 293
Guigou Elizabeth, 562
Hague William, 439
Hänsch Klaus, 79, 406
Haushofer Karl, 133, 605
Hollande François, 28, 299, 459, 460, 461, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 484, 612, 613
Homberger Birgit, 235
Hoyer Werner, 155, 163
Hugo Victor, 506
Ianoukovitch Viktor, 394
Jacob Christian, 428
Jouyet Jean-Pierre, 280, 285
Juncker Jean-Claude, 225, 261
Juppé Alain, 150, 151, 157, 158, 161, 163, 164, 280, 315, 405, 414, 419, 420, 427, 428, 432, 434, 436, 437, 440, 466, 601
Kadhafi Mouammar, 156, 311, 312, 414, 415, 430
Kiesinger Kurt-Georg, 492
Kissinger Henry, 404, 522, 605
Kohl Helmut, 79, 89, 90, 91, 95, 99, 169, 177, 180, 184, 185, 190, 194, 243, 280, 283, 342, 500, 501, 504, 547
Köhler Horst, 231, 318
Kouchner Bernard, 150, 248, 249, 280, 397, 552
Krzysztof Skubiszewski, 99

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Lagarde Christine, 222, 556, 557
Lamers Karl, 92, 94, 96, 97, 459
Landaburu Eneko, 148
Lavrov Sergeï, 596
Lellouche Pierre, 234, 246, 255, 397, 610
Lequiller Pierre, 249
Longuet Gérard, 434
Mackinder Sir Halford, 133, 410
Maillard Pierre, 86
Mancel Jean-François, 234
Mariton Hervé, 240
Masaryk Thomas, 50
Medvedev Dimitri, 313, 395, 412, 595
Meister Michael, 233
Merkel Angela, 12, 39, 54, 80, 92, 112, 113, 115, 117, 120, 124, 127, 136, 137, 138, 142, 143, 146, 165, 169, 173, 177, 178, 194, 199, 203, 204, 205, 225, 227, 230, 233, 236, 240, 241, 243, 244, 249, 250, 255, 256, 258, 261, 263, 268, 276, 277, 278, 280, 293, 304, 305,315, 330, 332, 333, 334, 345, 389, 396, 401, 402, 404, 405, 413, 415, 416, 419, 431, 443, 452, 459, 460, 462, 464, 467, 468, 472, 484, 509, 526, 540, 541, 543, 544, 549, 557, 558, 560, 561, 565, 577, 590, 592, 594, 595, 598, 600, 609, 612, 614
Merkel-Sarkozy, 40, 80, 192, 299, 303, 382, 612
Missfelder Philip, 156, 161
Mitterrand François, 79, 89, 90, 91, 99, 189, 190, 192, 196, 243, 268, 312, 341, 342, 499, 500, 501, 502, 537, 587
Mitterrand-Kohl, 12, 502
Monnet Jean, 52, 58, 60, 66, 67, 68, 69, 74, 78, 79, 81, 82, 83, 140, 181, 195, 282, 283, 448, 517, 530, 549
Montebourg Arnaud, 463
Morin Hervé, 280, 407, 608
Moscovici Pierre, 463
Myard Jacques, 159
Naumann Klaus, 321, 422
Nidermayer Oskar (von), 605
Niebel Dirk, 422
Nunn Sam, 404
Obama Barack, 260, 314, 404, 405, 407, 412, 418, 547, 557, 591, 593, 597, 607
Perle Richard, 605
Perry William, 404
Peyrefitte Alain, 75, 78, 492
Pöhl Karl Otto, 228
Polenz Ruprecht, 162, 421, 422
Pompidou George, 195, 493, 494, 495
Poutine Vladimir, 313, 393, 395, 399, 412, 576, 594

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Radek Sikorski, 452

Reagan Ronald, 406

Richard Alain, 405

Rocard Michel, 91, 405, 569

Röpke Wilhelm, 193

Rühe Volker, 321, 341, 344, 422

Rühl Lothar, 97, 433, 434, 436, 445, 603

Salles Rudy, 159

Sarkozy Nicolas, 12, 19, 27, 28, 39, 40, 54, 80, 112, 113, 114, 115, 116, 119, 120, 124, 135, 137, 140, 141, 142, 146, 149, 157, 161, 162, 165, 173, 179, 180, 197, 203, 204, 205, 225, 226, 227, 233, 241, 242, 244, 246, 248, 249, 252, 253, 255, 257, 261, 263, 271, 272, 276, 278, 280, 290, 293, 304, 305, 308, 312, 313, 315, 325, 326, 327, 332, 336, 346, 353, 395, 402, 407, 427, 428, 432, 434, 460, 467, 468, 510, 535, 540, 549, 550, 551, 553, 556, 557, 560, 584, 585, 590, 592, 594, 595, 597, 598, 601, 606, 608, 614

Schäuble Wolfgang, 92, 94, 96, 97, 230, 233, 245, 255, 260, 262, 271, 279, 281, 459, 462, 556, 557

Schmidt Helmut, 79, 80, 183, 243, 330, 495, 496, 497, 499, 500

Schockenhof Andreas, 132, 161

Schröder Gerhard, 79, 106, 108, 113, 127, 175, 194, 206, 220, 331, 333, 334, 345, 400, 443, 491, 506, 509, 526, 531, 540, 542, 565, 576, 585, 589, 590, 594, 598

Schultz George, 404

Schulz Martin, 280

Schumacher Kurt, 64

Schuman Robert, 52, 59, 62, 81, 82, 83, 262, 264, 271, 283, 549

Seidt Hans-Ulrich, 18, 383, 604, 605

Seillière Ernest-Antoine, 265

Sikorski Radek, 452

Sikorski Radoslaw, 148, 150

Silberberg Rheinhard, 144

Spaak Paul-Henri, 59

Spykman Nicolas, 410

Stark Jürgen, 558

Steinmeier Frank-Walter, 28, 113, 127, 130, 133, 149, 202, 320, 394, 396, 400, 402, 422, 540, 541, 542, 543, 561, 594

Strauß Franz-Joseph, 491

Strauss-Kahn Dominique, 137, 233

Struck Peter, 594, 602

Thatcher Margareth, 502, 586

Tietmeyer Hans, 191, 278, 504

Trichet Jean-Claude, 233, 278, 280, 281, 285, 504, 557

Van Rompuy Herman, 227, 250

Vauzelle Michel, 159

Védrine Hubert, 90, 186, 503, 587

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Verheugen Günter, 134, 294, 455
Vignon Jérôme, 96
Villepin Dominique (de), 197, 538
Volker Rühe, 321
Vondra Alexander, 148
Waigel Théo, 504
Walsh Edmund A., 605
Weber Axel, 241, 558
Weisser Ulrich, 321
Weizsäcker Richard, 87
Werner Pierre, 182
Westerwelle Guido, 138, 149, 150, 151, 152, 154, 155, 163, 230, 260, 265, 280, 315, 320, 333, 387, 400, 405, 414, 415, 422, 426, 430, 477, 545, 546, 560, 596, 600
Wilhelm Röpke, 194
Wolfowitz Paul D., 605
Zu Guttenberg Karl-Theodor, 309, 426

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

TABLE DES PLANCHES DE CARTES, SCHÉMAS ET GRAPHES

Planche 1. Le *couple franco-allemand*, poids dans l'Union européenne 14

Planche 2. Les territoires de l'Allemagne et de la France 15

Planche 3. La représentation du *couple franco-allemand* 24

Planche 4. Schéma de la représentation de la France comme puissance mondiale 32

Planche 5. Schéma de la représentation de *l'Allemagne au centre* de l'Europe 33

Planche 6. Enjeu franco-allemand du centre de gravité 36

Planche 7. Échec de la Communauté européenne de défense (CED) 37

Planche 8. Schémas des stratégies territoriales 38

Planche 9. Schémas des stratégies territoriales 47

Planche 10. Stratégies territoriales françaises en Europe avant le projet européen 48

Planche 11. Stratégies territoriales allemandes en Europe avant le projet européen 49

Planche 12. La situation géopolitique entre 1945 et 1949 52

Planche 13. Fondements géopolitiques du projet européen – Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) 61

Planche 14. Échec de la Communauté européenne de Défense (CED) 65

Planche 15. La représentation stratégique du général de Gaulle 70

Planche 16. La représentation stratégique de Konrad Adenauer 71

Planche 17. L'évolution des poids géopolitiques relatifs de l'Allemagne et de la France 84

Planche 18. Allemagne*, retour au centre* 88

Planche 19. Le noyau dur et les options géopolitiques allemandes et françaises 94

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Planche 20. Représentation stratégique du gouvernement français sous le président Nicolas Sarkozy 116

Planche 21. Représentation stratégique des gouvernements de coalition de la chancelière Angela Merkel 117

Planche 22. La pesanteur des représentations stratégiques 120

Planche 23. Priorités géopolitiques allemandes et françaises et dynamique territoriale du projet européen 122

Planche 24. Union européenne, initiatives régionales dans son voisinage 123

Carte 25. Les priorités géographiques de l'Allemagne et de la France dans le voisinage européen, les présidences de l'UE allemandes (2007) et françaises (2008) 125

Carte 26. La *nouvelle Ostpolitik* 126

Planche 27. La *nouvelle Ostpolitik*, enjeux, stratégies 129

Planche 28. De l'Union méditerranéenne à l'Union pour la Méditerranée 143

Carte 29. Le monde selon Guido Westerwelle 152

Carte 30. Le monde selon Alain Juppé 153

Schéma 31. La charnière franco-allemande 153

Planche 32. Centre et périphérie dans l'Union économique et monétaire 174

Planche 33. L'Allemagne, *nation exportatrice* 200

Carte 34. Exposition des systèmes bancaires allemand et français en Espagne, Grèce, Italie, Irlande et Portugal (décembre 2009) 208

Carte 35. Exportations de l'Allemagne et de la France dans l'Union européenne et l'Espace économique européen (1995-2009) 210

Carte 36. Importations de l'Allemagne et de la France en provenance de l'Union européenne et de l'Espace économique européen (cumul 1995-2009) 211

Carte 37. Balance commerciale, l'Allemagne dans l'Union européenne et l'Espace économique européen (1995-2009) 212

Carte 38. Balance commerciale, la France dans l'Union européenne et l'Espace économique européen (1995-2009) 213

Carte 39. Balances commerciales, l'Allemagne et la France dans l'Union européenne (cumul 1995-2009) 214

Carte 40. Exportations, Allemagne-France (cumul 1995-2009) 217

Carte 41. Déficits et dettes publiques dans l'Union européenne, année 2009 219

Planche 42. Représentations française et allemande de l'articulation entre politique et économie en situation de crise 237

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Carte 43. Poids des États dans le Mécanisme européen de stabilité (MES) 247

Graphe 1. Balances commerciales de l'Allemagne et de la France (2005-2011)..... 265

Carte 44. Exportations allemandes et françaises et la crise économique : exportations vers les BRICS, États-Unis, Japon..... 266

Graphe 2. Allemagne-France, pays fournisseurs et acheteurs 267

Chronologie 1. Crise de l'euro 274

Chronologie 2. Crise de l'euro 275

Planche 45. L'incertitude des Européens dans leur proximité géographique (printemps 2012)..... 304

Graphe 3. Dépenses d'armement en 2011 310

Planche 46. Allemagne, *puissance centrale* 323

Planche 47. « L'équation stratégique » de la France selon l'amiral Jean Dufourcq..... 327

Planche 48. La situation géopolitique de l'Allemagne selon Heinz Brill 329

Planche 49. Les priorités géopolitiques allemandes et françaises dans les livres blancs allemands (2006) et français (2008) sur la défense et la sécurité 349

Planche 50. France *: menaces, risques, vulnérabilités* 362

Planche 51. Allemagne : *menaces, risques, vulnérabilités* 363

Planche 52. Allemagne-France : menaces et zones stratégiques prioritaires dans la proximité géographique de l'UE 369

Planche 53. Les priorités géopolitiques allemandes et françaises dans les livres blancs allemands (2006) et français (2008) sur la défense et la sécurité 374

Carte 54. Forces allemandes et françaises - hors métropole - avril 2003 378

Carte 55. Forces allemandes et françaises - hors métropole - décembre 2006..... 379

Carte 56. Forces allemandes et françaises - hors métropole - août 2009..... 380

Carte 57. Forces allemandes et françaises - hors métropole - août 2011 381

Planche 58. Les opérations extérieures de l'Union européenne 385

Carte 59. Exportations d'armes : Allemagne-France (cumuls 1995-2009) 387

Planche 60. Le bouclier anti-missile et la perception d'encerclement de la Chine et la Russie (la situation géopolitique à l'été 2012) 411

Planche 61. La guerre en Libye et les alliances, la fracture européenne (2011) 417

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Carte 62. La guerre en Libye (été 2011) 429

Planche 63. Dimension géopolitique des stratégies et compromis dans la relation franco-allemande 451

Planche 64. Représentations nationales et finalités européennes 453

Planche 65. L'Union européenne dans l'angle de deux arcs de tensions 474

Planche 66. Options géopolitiques – Options nationales et européennes 476

Planche 67. Options géopolitiques – Options européennes 479

Planche 68. L'Allemagne en *position centrale (Mittellage*) 512

Planche 69. Allemagne, *puissance centrale* 520

Planche 70. France*, puissance mondiale* 533

Carte 71. Voyages officiels, Angela Merkel et Nicolas Sarkozy 561

Carte 72. Exportations, Allemagne-France (cumuls 1995-2009)-voisinage européen-Afrique 564

Carte 73. Exportations, Allemagne-France (cumuls 1995-2009)-Amérique du Nord 566

Carte 74. Exportations, Allemagne-France-Eurasie (cumuls 1995-2009) 569

Graphe 4. Allemagne-France, provenance des livraisons de pétrole 573

Carte 75. Importations de gaz en 2010-Allemagne-France 574

Graphe 1. Balances commerciales de l'Allemagne et de la France (2005-2011) 265

Graphe 2. Allemagne-France, pays fournisseurs et acheteurs 267

Graphe 3. Dépenses d'armement en 2011 310

Graphe 4. Allemagne-France, provenance des livraisons de pétrole 573

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 7

INTRODUCTION 9

PREMIÈRE PARTIE
UNITÉ ET CRISE DU *COUPLE FRANCO-ALLEMAND*,
AXE DES ÉQUILIBRES GÉOPOLITIQUES
DANS LE PROJET EUROPÉEN 43

CHAPITRE I
LA DIMENSION GÉOPOLITIQUE DES FONDEMENTS
DU PROJET EUROPÉEN 45

I. L'héritage géohistorique : l'Allemagne et la France :
toute l'Europe est le théâtre des stratégies nationales rivales 45
A. Des stratégies territoriales rivales 45
1) De 1870 à 1945 45
2) La situation entre 1945 et 1949 51
3) Le bilan des relations franco-allemandes 52
B. Le rôle des conflits franco-allemands dans les relations 53
1) L'héritage des conflits dans les représentations issues de l'histoire 53
2) Méfiances réciproques et pouvoir 55

II. Crises et fonctions des crises dans la relation franco-allemande 58
A. Le *couple franco-allemand* issu du contexte de la guerre froide 58
1) Impasses d'après-guerre et pressions extérieures 58
2) La fusion, innovation pour résoudre la rivalité franco-allemande 59
3) Des stratégies nationales française et allemande 62
B. Le projet de Communauté européenne de défense (CED) :
un contrecoup géopolitique 64

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

1) Les raisons géopolitiques de l'échec 64
2) Le projet de CED et les représentations fédérales 67
3) La poursuite du projet européen sur des bases économiques 68

III. Le premier *couple franco-allemand* :
Charles de Gaulle - Konrad Adenauer 69
A. Les visions géopolitiques du général de Gaulle
et de Konrad Adenauer 69
1) Des attentes communes et différenciées 69
2) La vision du chancelier Konrad Adenauer.....73
3) La vision du général de Gaulle 74
B. La construction du couple franco-allemand 77
1) La mise en scène de la réconciliation 77
2) La mémoire sélective des *couples franco-allemands* 79
3) L'héritage dans les représentations.....81

CHAPITRE II
1990-2005 : NOUVEAUX DÉSÉQUILIBRES
DANS LE *COUPLE FRANCO-ALLEMAND*.....83

I. L'évolution de l'équilibre dans le temps et l'espace 83
A. L'évolution du poids géopolitique relatif de l'Allemagne
et de la France dans le temps.....83
1) La période de la guerre froide.....83
2) L'après-guerre froide 85
B. L'Allemagne, le retour *au centre* 86
1) La France figure fragilisée du couple franco-allemand 86
2) Crise du *couple franco-allemand*, approfondissement de l'Union ...89

II. L'Allemagne puissance européenne ?
Rupture d'équilibre dans le *couple franco-allemand*.....92
A. La France contre l'Union.
La proposition allemande du noyau dur en 1994 92
1) Le noyau dur de Lamers et Schäuble.....92
2) La réponse française 93
B. Stratégie de compensation et élargissement de l'Union européenne....97
1) La nouvelle asymétrie géopolitique.....97
2) Les manœuvres allemandes et françaises 99

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

III. Le déséquilibre dans les institutions 104
A. Le traité de Nice : fin d'une entente franco-allemande créatrice et équilibrée comme moteur de l'Union ? 104
1) L'enjeu démographique 104
2) Le chant du cygne de la vieille France ? 106
B. Vers 2017 : fin de la parité, fin du couple ? 108
1) L'Europe institutionnelle idéale des Allemands et des Français 108
2) Les perspectives 110

CHAPITRE III
NOUVEAU *COUPLE FRANCO-ALLEMAND*, VIEUX ENJEUX GÉOPOLITIQUES 113

I. Le nouveau *couple franco-allemand* incarné par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy 113
A. Les visions du monde du couple Sarkozy-Merkel 113
1) La vision de la chancelière allemande 115
2) La vision du président français 119
B. La poursuite du jeu de balance territorial 121
1) La dynamique territoriale de l'Union européenne 121
2) Les initiatives dans la proximité géographique de l'UE 121

II. L'Union européenne au-delà de l'Europe : le voisinage français ou allemand 124
A. La nouvelle Ostpolitik 125
1) La vision stratégique allemande 125
2) La vision du ministre des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier 130
3) La méfiance française 134
B. De l'Union méditerranéenne à l'Union pour la Méditerranée 135
1) La Méditerranée et ses représentations : Allemands et Français 135
2) La réaction des Allemands 142
3) Le compromis franco-allemand 146
C. Le Partenariat oriental : relance des priorités européennes vers l'est 147
1) La stratégie de compensation des Polonais et Suédois 147
2) La position des Allemands et des Français 149
3) La stratégie du *Verflechtung* 151
III. Méditerranée aujourd'hui 154
A. Le printemps arabe, un enjeu franco-allemand 154

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

1) Le positionnement des Allemands 154
2) Relance de l'Union pour la Méditerranée, *nouvelle politique arabe* des Français 157
B. Changement de stratégie politique de l'Allemagne et de la France face aux enjeux 160
1) La rupture par rapport aux stratégies passées ? 160
2) Les enjeux 161
3) L'enjeu de l'adaptation de la politique de voisinage 162

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE 165

DEUXIÈME PARTIE
LA CRISE DE L'EURO 169

CHAPITRE I
ÉCONOMIE ET MONNAIE :
REPRÉSENTATIONS ALLEMANDES ET FRANÇAISES 173

I. La dimension géopolitique de l'euro 173
A. Pilier économique et monétaire de l'UE : un processus centre-périphérie 173
1) La centralité du *couple franco-allemand* 173
2) Les innovations dans le pilier économique et monétaire 175
B. Français et Allemands, vers l'union politique ? 177
1) La vision européenne de la chancelière allemande 177
2) La vision européenne de Nicolas Sarkozy 179

II. L'euro, un enjeu franco-allemand 180
A. L'euro : une décision politique issue d'une tension franco-allemande 180
1) Les origines historiques de l'euro 180
2) L'euro un enjeu politique 183
B. L'euro et la frilosité française 188
1) L'Union économique et monétaire sans l'union politique 188
2) Le lien entre union monétaire et union politique 191

III. Europe nœud des réseaux de la mondialisation/Europe territoire : représentations allemandes et françaises 192
A. L'Allemagne et l'*économie sociale de marché* : modèle de société porté par l'État et projeté sur le territoire 192

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

1) Les origines de l'économie sociale de marché 192
2) L'économie sociale de marché et les Français.....195
B. Intérêts contradictoires de l'Allemagne et de la France face à la mondialisation.....198
1) La représentation de l'Allemagne : *centre des réseaux* dans la *mondialisation*.....198
2) L'Europe : un carrefour des réseaux mondialisés ou une Europe protection ? 202

CHAPITRE II
SAUVETAGE DE L'EURO : STRATÉGIES ALLEMANDES ET FRANÇAISES ET ENJEUX DE POUVOIR 207

I. Les causes de la crise.....207
A. Crise financière mondiale et exposition des systèmes bancaires 207
1) Les origines de la crise 207
2) Les expositions bancaires 207
B. Disparités européennes et échec de la convergence économique.....209
1) Une géographie marquée des disparités en matière de performances économiques 209
2) Facteurs de réussite de l'économie allemande, héritage historique et géographie 222

II. Centralité du *couple franco-allemand* pour le sauvetage de la zone euro 224
A. Le sauvetage de la Grèce.....224
1) Les difficultés de la Grèce 224
2) La prise en main du tandem franco-allemand.....226
B. Un plan de sauvetage élargi dans l'urgence à l'ensemble de la zone euro 228
1) La crainte de l'effet domino.....228
2) Le compromis 229

III. Stratégies et enjeux de pouvoir franco-allemands, européens et mondiaux.....230
A. Le positionnement différencié des Allemands et des Français 230
1) Les enjeux internes 230
2) L'union des transferts financiers et l'Europe de la solidarité 233
3) L'Allemagne chef de file européen 236

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

B. Vers un *fonds monétaire européen* ? 245
1) Le *fonds monétaire européen* :
un instrument de défense dans la mondialisation 245
2) Pérennisation des mécanismes de solidarité :
le Mécanisme européen de stabilité 246
C. Vers un renforcement d'une *Europe à deux vitesses*
et à *géométrie variable* 248
1) Le *gouvernement économique européen* : un enjeu de pouvoir 248
2) Le centre de gravité à 16 ou 27 : un enjeu géopolitique 249
3) L'enjeu franco-allemand de la géographie monétaire 253
D. Des enjeux de pouvoir au niveau mondial 254
1) Le pouvoir des marchés financiers 254
2) L'*euro puissance* et les euro-obligations 259
3) Le FMI 260

CHAPITRE III
LE DÉPLACEMENT DES ÉQUILIBRES FRANCO-ALLEMANDS
SOUS L'EFFET DE LA CRISE DE L'EURO 261

I. Le resserrement du couple franco-allemand 261
A. L'euro, « la politique de paix par d'autres moyens » 261
1) La crainte du détricotage européen 261
2) Le *couple franco-allemand*,
charnière entre Europe méditerranéenne et nordique 264
B. La crainte française d'un éloignement de l'Allemagne
vis-à-vis du projet européen 264
1) L'Allemagne et les BRICS 265
2) L'Allemagne et la Russie : le *spectre de Rapallo* 268

II. Deux visions du couple franco-allemand 269
A. Les Allemands cherchent la légitimité,
tandis que les Français cherchent la parité. 269
1) Les nouveaux équilibres pour les Français et les Allemands 269
2) Le *couple franco-allemand* dirige-t-il l'UE ? 270
B. Le primat de l'intergouvernemental
et de la Banque centrale européenne 277
1) Le renforcement du pouvoir des États 277
2) Le rôle de la Banque centrale européenne 278

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

III. Le projet européen, entre Nation et Fédération 279
A. La crise, une opportunité pour les fédéralistes 279
1) La stratégie des « solidarités de fait » 279
2) Le rôle des institutions européennes dans la future gouvernance de la zone euro 286
B. La question du *démos européen* et l'échelle de solidarité 289
1) La Nation ou la Fédération ? 289
2) Les réticences allemande et française à la fédéralisation 291

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE 297

TROISIÈME PARTIE
LES ENJEUX DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ
ET LE *COUPLE FRANCO-ALLEMAND* 301

CHAPITRE I
L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE,
REPRÉSENTATIONS GÉOPOLITIQUES 303

I. Un *couple* faible à la fin de l'ère Merkel-Sarkozy 303
A. Paralysie européenne : le *couple franco-allemand* est un moteur en panne 303
1) Fracture franco-allemande ? 303
2) Un *axe franco-britannique* rival des projets allemands de défense européenne 306
3) *« L'Europe désarme et le monde réarme »* 308
B. La perception de marginalisation des Européens 311
1) L'incertitude européenne 311
2) Réorientation géostratégique des États-Unis ? 313

II. Défense et sécurité : les représentations allemandes et françaises 315
A. Les représentations allemandes 316
1) La diversité des représentations 316
2) L'outil de défense au service de l'économie allemande : la sécurisation des routes commerciales comme un objectif assumé 317
3) L'Allemagne comme *puissance civile* 318
4) Russie et Allemagne forces motrices de la sécurité européenne ? 321
B. Les représentations françaises 323
1) La France comme *puissance mondiale* 323
2) La France comme *puissance militaire* 325

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

III. Les conceptions différenciées face aux questions de défense et sécurité 329
A. Les concepts 329
1) Un rapport différent à la puissance 329
2) Un rapport différent à la souveraineté qui évolue 330
3) Le débat sur l'ordre international : entre *multipolarité* et *multilatéralisme* 331
B. Les doctrines 333
1) La politique de balance 333
2) Un rapport différent à la définition des intérêts 334
3) L'appauvrissement de la réflexion stratégique et la baisse de la légitimité citoyenne 337

CHAPITRE II
LES ÉQUILIBRES DANS L'ESPACE EURO-ATLANTIQUE, PERCEPTION DES MENACES, PRIORITÉS GÉOPOLITIQUES ET GÉOGRAPHIE DES INTERVENTIONS POUR LES ALLEMANDS ET LES FRANÇAIS 339

I. Les priorités allemandes et françaises 339
A. L'Allemagne, la France et l'OTAN 339
1) Le maintien de l'Alliance comme outil de stabilisation 339
2) Le projet de défense européenne 342
B. Le scepticisme allemand face au retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, et à l'ambition européenne française 346
1) Alliance atlantique, Union européenne, livres blancs, traité de Lisbonne 346
2) Les Allemands contre les initiatives de la présidence française de l'Union en 2008 et l'Europe de la défense 351

II. Perception de la menace et priorités géopolitiques 357
A. Les menaces et risques principaux selon l'Allemagne et la France 357
1) L'évolution de la menace après la guerre froide 357
2) Géographie des menaces et des risques 360
B. Les priorités géopolitiques 368
1) La hiérarchisation géographique des priorités 368
2) Les priorités dans les livres blancs 372

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

III. Axes d'interventions prioritaires des Allemands et des Français 375
A. Evolution de la géographie des opérations extérieures de 2003 à 2011 ..375
1) Les opérations extérieures, toutes alliances confondues.....375
2) Les opérations extérieures de l'Union européenne.....384
3) Les exportations d'armes.....386
B. Stratégies de sécurité et d'action allemandes et françaises : l'outil militaire une priorité différente 388
1) La stratégie allemande : *sécurité interconnectée* (*Vernetze Sicherheit*).....388
2) La stratégie française 389

CHAPITRE III
L'ALLEMAGNE, LA FRANCE ET LES CRISES 393

I. L'Allemagne et la France et la guerre entre la Russie et la Géorgie 393
A. Le contexte et la gestion de la crise.....393
1) La réaffirmation de la Russie.....393
2) La gestion de la crise et l'entente franco-allemande.....395
B. Les conséquences 398
1) La sécurité européenne et la Russie.....398
2) Le système de sécurité paneuropéen.....401

II. Les différends franco-allemands à propos de l'arme nucléaire et du bouclier anti-missile 402
A. L'arme nucléaire : des postures différenciées 402
1) La question de l'élargissement de la dissuasion nucléaire.....402
2) Le débat sur le désarmement nucléaire : l'appui plus favorable des Allemands 403
B. Le bouclier anti-missile et le différend franco-allemand.....406
1) Le projet initial et les méfiances des Allemands et des Français....406
2) 2010 : le transfert du projet à l'OTAN et le différend franco-allemand 407
3) Le bouclier anti-missile et le risque de nouvelle guerre froide.....409

III. La guerre en Libye 413
A. La fissure franco-allemande, débats et perceptions.....413
1) Les Français en chefs de file, les Allemands entre refus et compensation.....413

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

2) Les débats et perceptions réciproques :
l'Allemagne entre *Sonderweg* et *Occident*.....421
B. La stratégie française de charnière géopolitique
et la réaction des Allemands 427
1) La stratégie de puissance militaire française 427
2) Les Allemands : une perception différente des priorités 430
C. Les conséquences de la guerre en Libye 434
1) Émergence de l'alliance franco-britannique 434
2) Le bilan du retour dans le commandement intégré de l'OTAN
et les perspectives de l'Europe de la défense et de la sécurité 437
3) Les conséquences pour l'OTAN.....439

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE 443

CONCLUSION GÉNÉRALE 447

ANNEXES 491

Annexe n°1 : Les *couples franco-allemands* (*après de Gaulle-Adenauer*) 491
Annexe n°2 : Représentations géopolitiques nationales allemandes
et françaises.....511
Annexe n°3 : Le monde selon le gouvernement de coalition
de la Chancelière Angela Merkel et le président Nicolas Sarkozy 540
Annexe n°4 : Chronologie du week-end de sauvetage de l'euro
(8-9 mai 2010).....556
Annexe n°5 : Tropismes géopolitiques allemands et français
face à la mondialisation, marchés et énergie.....560
Annexe n°6 : Les axes géopolitiques dans les espaces euro-atlantique
et eurasien (hors *couple franco-allemand* stricto sensu).....584
Annexe n°7 : Les opérations extérieures militaires et civilo-militaires 602
Annexe n°8 : L'*argumentaire-riposte* du parti socialiste
(6 décembre 2011) au sujet des relations franco-allemandes.....612
Annexe n°9 : Perspectives de recherche 614

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....617

INDEX.....639

**TABLE DES PLANCHES DE CARTES, SCHÉMAS
ET GRAPHES.....645**

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

L'Harmattan Italia
Via Degli Artisti 15; 10124 Torino

L'Harmattan Hongrie
Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

L'Harmattan Kinshasa
185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala
Kinshasa, R.D. Congo
(00243) 998697603 ou (00243) 999229662

L'Harmattan Congo
67, av. E. P. Lumumba
Bât. – Congo Pharmacie (Bib. Nat.)
BP2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'Harmattan Guinée
Almamya Rue KA 028, en face
du restaurant Le Cèdre
OKB agency BP 3470 Conakry
(00224) 657 20 85 08 / 664 28 91 96
harmattanguinee@yahoo.fr

L'Harmattan Mali
Rue 73, Porte 536, Niamakoro,
Cité Unicef, Bamako
Tél. 00 (223) 20205724 / +(223) 76378082
poudiougopaul@yahoo.fr
pp.harmattan@gmail.com

L'Harmattan Cameroun
BP 11486
Face à la SNI, immeuble Don Bosco
Yaoundé
(00237) 99 76 61 66
harmattancam@yahoo.fr

L'Harmattan Côte d'Ivoire
Résidence Karl / cité des arts
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03
(00225) 05 77 87 31
etien_nda@yahoo.fr

L'Harmattan Burkina
Penou Achille Some
Ouagadougou
(+226) 70 26 88 27

L'Harmattan Sénégal
10 VDN en face Mermoz, après le pont de Fann
BP 45034 Dakar Fann
33 825 98 58 / 33 860 9858
senharmattan@gmail.com / senlibraire@gmail.com
www.harmattansenegal.com

L'Harmattan Bénin
ISOR-BENIN
01 BP 359 COTONOU-RP
Quartier Gbèdjromèdé,
Rue Agbélenco, Lot 1247 I
Tél : 00 229 21 32 53 79
christian_dablaka123@yahoo.fr

Licence accordée à Pierre-Emmanuel Thomann pierre-emmanuel.thomann@eurocontinent.eu - ip:81.240.155.96

Imprimé en France
par Arts'Print Numeric - 24, rue de Vire - 14110 Condé-sur-Noireau
N° d'Imprimeur : 01151 - Dépôt légal : novembre 2015

Le couple franco-allemand et le projet européen

Derrière la représentation du « couple franco-allemand » qui a pour fonction de diffuser l'image d'une relation apaisée masquant la réalité de tensions permanentes, une nouvelle rivalité géopolitique a surgi de l'unification allemande et de l'élargissement de l'Union européenne entre la France et l'Allemagne. À partir de leurs perspectives géopolitiques nationales, les deux pays font du projet européen un enjeu de pouvoir pour leur place en Europe et dans le monde, leur sécurité et leur prospérité.

Les compromis franco-allemands politiques successifs et précaires face aux crises à propos des priorités géopolitiques dans le voisinage européen, la crise de l'euro et les désaccords en matière de défense et sécurité, renforcent les incertitudes pour l'avenir du projet européen.

Cet ouvrage est novateur pour deux raisons :

- il constitue le premier travail d'envergure sur la relation franco-allemande et le projet européen selon la grille de lecture géopolitique ;
- la démarche proposée fait des cartes géopolitiques inédites élaborées par l'auteur un élément constitutif du raisonnement et de l'analyse offrant un nouvel éclairage sur le projet européen.



www.eurocontinent.eu

Docteur en géopolitique de l'Institut français de géopolitique (IFG) de l'Université Paris 8, ***Pierre-Emmanuel Thomann*** *a été un témoin privilégié depuis deux décennies de l'évolution du projet européen dans diverses administrations et instituts de recherche à Bruxelles. À l'aide de la géopolitique, sa perspective après un diagnostic sans concession des impasses du projet européen est une identification des intérêts communs aux Européens à l'échelle continentale.*

ISBN : 978-2-343-05978-5

49 €

9 782343 059785